BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

*S
J
103
H63
1890
v.9
ex. 2

Canada. Parlement.
Documents de la
session.

DATE | NAME - NOM

DOCUMENTS DE LA SESSION.

KE
T
103
H63
1890
v.9
pt.2

VOLUME 9.

QUATRIÈME SESSION DU SIXIÈME PARLEMENT

DU

CANADA.

SESSION 1890.

VOLUME XXIII.

☞Voir aussi la liste numérique, page 5.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS DE LA SESSION

DU

PARLEMENT DU CANADA.

QUATRIÈME SESSION, SIXIÈME PARLEMENT, 1890.

A

Accidents sur le chemin de fer Intercolonial.. 41*c*
Acte concernant les droits d'auteur..... 35
Acte des licences pour la vente des liqueurs. 91, 91*a*
Actionnaires des banques..... 4
Adams, John..... 36
Affaires des Sauvages, Rapport annuel sur les 12
Agriculture, Instruments d'..... 81
Agriculture, Rapport annuel de l'..... 6
Anderson, Service des steamers..... 94
Annapolis, Nouvelle-Ecosse..... 56
Antilles, Service à vapeur avec les..... 85
Archives canadiennes..... 6*b*
Assemblée législative, Territoires du Nord-Ouest..... 33, 33*a*
Assurances, Compagnies d'..... 9*a*, 9*b*
Assurances, Rapport du surintendant des.... 9
Auditeur général, Rapport annuel de l'..... 5
Aviseurs, Conseil des Territoires du Nord-Ouest..... 33*d*

B

Banque British Columbia..... 30*b*
Banque British North America..... 30*b*
Banques chartées..... 4, 30*c*
Banques d'Epargnes..... 30, 30*a*
Baptêmes, mariages et sépultures..... 100
Barrage à Hungry Bay..... 89
Bassin de radoub d'Esquimalt..... 59*g*
Bateaux à vapeur, Inspection des..... 16*a*
Batoche, District électoral de..... 71
Beauharnois, Chemin de fer de jonction de.. 42*c*
Bécancour, Malle entre la gare de, et Sainte-Julie de Somerset..... 21*a*
Bibliothèque du parlement, Rapport annuel.. 8

B

Biens des Jésuites, Acte concernant les..... 70
Boissons enivrantes vendues aux Sauvages... 43*a*
Brise-lames de Tignish..... 58
British Canadian, Compagnie de Prêt et de placements..... 44
Budget, 1890-91..... 3
Budget, Discours du..... 38
Budget supplémentaire..... 3
Bureau d'enregistrement, Territoires du Nord-Ouest..... 33*g*
Bureau des impressions..... 95
Bureau des inspecteurs-mesureurs de bois, Québec..... 28*a*
Bureau des lettres de rebut Lettres chargées envoyées au..... 21*c*
Bureau de poste de Lévis..... 56*a*
Bureau de poste de Palmer Road..... 56*b*
Bureau de poste de Pierreville..... 56*c*
Bureau de poste de Québec..... 28*b*

C

Campbellton et le Bassin de Gaspé, Malles entre..... 21*d*
Canada Atlantique, Chemin de fer..... 42*b*
Canal Chambly..... 46*b*
Cascumpèque, havre de..... 59*c*
Caughnawaga, Sauvages de..... 43*b*, 43*c*
Chartes des banques..... 30*b*
Chatham, ruisseau de McGregor..... 79
Chemin de fer Grand-Oriental..... 67
Chemins de fer et canaux, rapport annuel.... 19
Chemins de fer construits par le Canada.... 42, 42*a*
Chemins de fer, Statistique des..... 19*a*
Chemins de fer, Subventions..... 42*d*

C

Chemin de fer Intercolonial :.....41 à 41*g*
Station de Saint-Jean Chrysostôme.. ... 41
Propriétés vendues à Lévis..... ..... 41*a*
Pétitions des employés 41*b*
Dommages aux propriétés..... ..... 41*c*
Projet d'assurance..... 41*d*
Accidents aux trains..... 41*e*
Voitures du personnel..... 41*f*
Taux du fret..... 41*g*
Chemin de fer Canadien du Pacifique : ....31 à 31*c*
Terres vendues..... 31
Correspondance avec le département de l'intérieur..... 31*a*
Subventions à des steamers..... 31*b*
Ponts sur les lignes d'embranchement.... 31*c*
Chisholm, Kenneth..... 63
Collège militaire royal..... 68
Colombie-Britannique, Pétitions des colons de la..... 76
Commerce et navigation, Rapport annuel.... 2
Commis dans le département de l'intérieur... 50
Commissaire, Police fédérale..... 28
Commissaire, Police à cheval du Nord-Ouest. 13
Commission géologique, Rapports de la..... 73
Comptes des crédits de 1889..... 33*k*
Comptes publics, Rapport annuel..... 3
Concessions forestières.... ..... 36*a*
Conseil des aviseurs, Territoires du Nord-Ouest..... 33*d*
Conseil des examinateurs du service civil 7*b*
Cove Head, Havre de 59

D

Dépenses diverses..... 24
Dépenses et recettes..... 29, 75
Dépôts dans les banques d'épargnes..... 30, 30*a*
Derby, Chemin de fer d'embranchement de.. 40
Directeur général des postes, Rapport annuel. 15
District militaire n° 1 92
Dommages par le chemin de fer Intercolonial. 41*c*
Dommages aux propriétés du gouvernement. 87*a*, 87*c*
Dragueur "Prince Edward"..... 60
Droits d'auteur, Acte concernant les..... 35
Dundas et Waterloo, Chemin macadamisé de 54

E

Eau-Claire et de l'Arc, Compagnie d'exploitation forestière des rivières..... 33*l*
Ecoles dans le Nord-Ouest..... 30*o*
Ecoles séparées, Territoires du Nord-Ouest.. 33*b*
Economie sociale, Rapport sur l'.... 20
Edifices publics 96
Emigration et immigration canadiennes..... 6*
Esquimalt, Bassin de radoub d'..... 59*g*

F

Falsification des substances alimentaires.. .. 1*b*
Farine canadienne..... 97
Fermes agronomiques, Rapport annuel 6*c*
Fleming, Sandford, Rapport de..... 65, 65*a*
Fonds des havres, rivières, etc..... 74
Fort-à-la-Corne, Métis de. 33*h*
Fret, Taux du, etc..... 14*g*

G

Garneau, Joseph..... 55
Gordon, Rapport du lieutenant 87*b*
Gouvernements d'Ontario et de Québec 74
Gouverneur général, Mandats du 22
Grain de semence, Achat et distribution de 33*i*, 33*j*
Grand-Oriental, Chemin de fer 67
Grosse-Ile, Quarantaine de la..... 62

H

Hall's Harbor, Nouvelle-Ecosse..... 59*f*
Hareng, Industrie de la pêche au..... 17*a*
Harvey-Moncton, Section du chemin de fer. 84
Haut Commissaire, Rapport du 6*d*
Havre de Cove-Head 59
Havre de New-London..... 59*a*
Havre de Québec, Travaux du 59*g*
Homarderies dans l'Ile du Prince-Edouard... 25
Homesteads dans les Territoires du Nord-Ouest 33*f*
Hôpital de la Marine et des Emigrants, Québec 48, 48*a*
Hungry Bay, Chaussée à 89
Hurrell, Soldat C. J..... 51, 51*b*

I

Ile, Réserve du chemin de fer de l', C.-B..... 76
Ile du Prince-Edouard, Dragage dans l'..... 60
Ile du Prince-Edouard, Malles dans l'..... 21*b*
Ile du Prince-Edouard, Quais, etc., dans l'... 58*a*
Ile Sultana..... 49, 49*a*
Immigration et émigration canadiennes..... 6*
Immigration chinoise..... 64
Impressions, Bureau des.... 95
Impressions et papeterie publiques..... 7*c*
Inspecteurs des coques de steamers..... 45
Inspection des bateaux à vapeur..... 16*a*
Instruments d'agriculture.. 81
Intérieur, Commis dans le département de l'. 50
Intérieur, Rapport annuel..... 14
Inverness et Sainte-Julie de Somerset, Malle entre 21*a*

J

Jésuites, Acte concernant les biens des..... 70
Justice, Rapport annuel de la 10

K

Kamouraska, Quai de..... 57*a*
Kettle Creek..... 52
Kinistino, District électoral de..... 71

L

Lac Saint-Pierre, Phare flottant dans le..... 83
Langue française dans les territoires du Nord-Ouest..... 33*b*, 33*c*
Lettres chargées envoyées au bureau des lettres de rebut..... 21*c*
Lévis, Bureau de poste de..... 56*a*
Lévis, propriété vendue à..... 41*a*
Lieuses automatiques, moissonneuses et faucheuses..... 81

L

Ligne courte, Chemin de fer de la 84
Listes électorales 39
Liste du service civil 7*a*
Lotbinière, Phare flottant à 83*a*
Lots hydrauliques 66, 66*a*
Lourdes et Somerset, Malles entre 21

M

Malles entre la station de Bécancour et Sainte-Julie de Somerset 21*a*
Malles entre Lourdes et Somerset 21
Malles entre Inverness et Sainte-Julie de Somerset 21*a*
Malles entre Campbellton et le Bassin de Gaspé 21*d*
Malles dans l'Ile du Prince-Edouard 21*b*
Mandats du gouverneur général 22
Marine et des Emigrants, Hôpital de la, Québec 48, 48*a*
Marine, Rapport annuel 16
Matane, Chemin de fer d'embranchement de .. 90
McGregor, Ruisseau, Chatham 79
McGirr, William 61
Mesureurs de bois, Québec, Bureau des 28*a*
Métis, Réclamations des 33*c*
Métis, de Fort-à-la-Corne 33*b*
Milice et défense, Rapport annuel de la 11
Milice et défense, Changements dans le département de la 92*a*
Moissonneuses, faucheuses et lieuses automatiques 81
Montagnes Rocheuses, Parc des 27
Montréal, Palais de justice de 78

N

Navires américains transportant du fret en entrepôt 37
Navires, Pertes des 72
New-London, Havre de 59*a*
Nord-Ouest, Police à cheval du 13
Nouveau-Brunswick, Cour de vice-amirauté .. 47
Nouvelle-Ecosse, Cour de vice-amirauté 47

O

Obligations et Garanties 32
Œufs, Exportation et importation des 93
Ontario et Québec, Gouvernements d' 74
Ontario, Association des manufacturiers d' ... 86
Ottawa, Cité d', et le Gouvernement 69
Ottawa, Pont interprovincial sur la rivière ... 80

P

Païens dans les rapports du recensement 98
Palais de justice de Montréal 78
Palmer Road, Bureau de poste de 56*b*
Parc des Montagnes Rocheuses 27
Pêche au hareng, Industrie de la 17*a*
Pêcheries, Rapport annuel sur les 17
Pêcheries, Service de protection des 17*b*
Pensions dans le bureau des mesureurs de bois, Québec 28*a*

P

Pensions, du service civil 28
Pertes de navires 72
Pétitions des employés du chemin de fer Intercolonial 41*b*
Phares flottants 83, 83*a*
Pictou, Havre de, et édifices publics 59*c*
Pierreville, Bureau de poste de 56*c*
Pinette, Havre de 59*a*
Poids, mesures et gaz 1*a*
Police à cheval du Nord-Ouest 13
Police fédérale, Commissaire de la 23
Pont interprovincial sur la rivière Ottawa 80
Postes, Rapport annuel du directeur général des 15
Président et syndics, Seigneurie d'Yamaska .. 53
Prieur, Arthur 77

Q

Quai à Kamouraska 57*a*
Quai à Saint-Roch-des-Aulnets 57
Quarantaine, Grosse Ile, Règlements de 62
Québec et Ontario, Gouvernements de 74
Québec, Bureau des inspecteurs-mesureurs de bois de 28*a*
Québec, Travaux du havre de 59*g*
Québec, Hôpital de la marine et des immigrants 48, 48*a*
Québec, Bureau de poste de 28*b*
Québec, Cour de vice-amirauté 47
"Quinté," Perte du steamer 87

R

Rapport sur l'économie sociale 20
Recettes et dépenses 29, 75
Règlements concernant les terres fédérales 26
Réserve du chemin de fer de l'Ile, C.-B 76
Réserves sauvages 43, 43*b*
Revenu de l'intérieur, Rapport annuel 1
Rivière Thames 54*a*
Rivière du Sud 53*b*

S

Saint-Albert, Pont de 33*m*
Saint-Jean Chrysostôme, Station de 41
Saint-Roch des Aulnets, Quai de 57
Saisie du remorqueur "Rooth" 99
Saskatchewan, Compagnie de terres et de homesteads de la 82, 82*a*
Saskatchewan, District provisoire de la 71
Sauvages, Boissons enivrantes vendues aux ... 43*a*
Schreiber, Collingwood, Rapport de 84
Sciure de bois dans la rivière Ottawa 65, 65*a*
Secrétaire d'Etat, Rapport annuel du 7
Service civil, Conseil des examinateurs du ... 7*b*
Service civil, Liste du 7*a*
Service civil, Pensions du 28
Statistique criminelle 6*a*, 6*a**
Statistique des chemins de fer 19*a*
Subventions aux chemins de fer 42*d*

S

Substances alimentaires, Falsification des.... 1*b*
Subventions au chemin de fer de jonction de Beauharnois..... 42*c*
Subventions au chemin de fer Canada Atlantique..... 42*b*
Subventions aux chemins de fer... ...42, 42*a*, 42*d*
Sud, Rivière du..... 53

T

Taux du fret, etc..... 41*g*
Télégraphe, Ligne de, sur le chemin de fer du Cap-Breton..... 88
Tempérance, Compagnie de Colonisation de.....82, 82*a*, 82*b*
Terres à pâturages louées..... 33*m*
Terres fédérales, Règlements concernant les.. 26
Territoires du Nord-Ouest..... .....33 à 33*o*
Résolutions de l'Assemblée législative.... 33
Mémoires à l'Assemblée législative..... 32*a*
Ecoles séparées et langue française..... 33*b*
Réclamations des Métis..... 33*c*
Résignation du conseil des aviseurs..... 33*d*
Impressions en français 33*e*
Seconds homesteads..... 33*f*
Bureau d'enregistrement..... 33*g*
Métis du Fort-la-Corne..... 33*h*
Grain de semence.....33*i*, 33*j*

T

Comptes de crédit..... 33*k*
Compagnie d'exploitation forestière de la rivière Eau-Claire et de la rivière de l'Arc..... 33*l*
Pont de Saint-Albert..... 33*m*
Terres à pâturages..... 33*n*
Liste des écoles..... 33*o*
Tignish, Brise-lames de 58
Toronto, Travaux du havre de..... 59*d*
Tracadie, Havre de..... 59*b*
Travaux du havre de Québec..... 59*g*
Travaux publics, Rapport annuel..... 18
Trent, Commission du canal de la Vallée de la 46*a*

V

Valiquette, Pension de.....51*a*, 51*c*
Vice-amirauté, Cours de..... 47
Voitures sur le chemin de fer Intercolonial... 41*f*

W

Welland, Canal, Rapport de A. F. Wood...46, 46*c*
Western Union, Compagnie de télégraphe... 88
Wiggins, John..... 101
Wood, Ile..... 59*a*

Y

Yamaska, Rivière 53, 53*a*

Voir aussi l'index alphabétique, page 1.☜

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION.

Arrangée par ordre numérique, avec leur titre au long; les dates auxquelles ils ont été ordonnés et présentés aux deux chambres du parlement; le nom du député qui a demandé chacun de ces documents, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

MATIÈRES DU VOLUME N° 1.

1. Rapports, Etats et Statistique du Revenu de l'Intérieur du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1889. Présentés à la Chambre des communes le 17 janvier 1890, par l'honorable J. Costigan—
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

1*a*. Inspection des poids, des mesures, et du gaz, étant un supplément au rapport du département du Revenu de l'Intérieur, 1889.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

1*b*. Rapport sur la falsification des substances alimentaires, étant un supplément au rapport du département du Revenu de l'Intérieur, 1889.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 2.

2. Tableaux du Commerce et de la Navigation du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1889. Présentés à la Chambre des communes le 17 janvier 1890, par l'honorable M. Bowell—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 3.

3. Comptes Publics du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1889. Présentés à la Chambre des communes le 17 janvier 1890, par l'honorable G. E. Foster. Estimations des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1891; présentées le 30 janvier 1890. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1890; présenté le 27 mars 1890. Nouvelles estimations supplémentaires additionnelles des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1890; présentées le 6 mai 1890. Estimations supplémentaires des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1891; présentées le 6 mai 1890—
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

4. Liste des actionnaires des banques chartées du Canada, à la date du 31 décembre 1889. Présentée à la Chambre des communes le 9 avril 1890, par l'honorable G. E. Foster—
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 4.

5. Rapport de l'auditeur général sur les comptes des crédits, pour l'exercice expiré le 30 juin 1889. Présenté à la Chambre des communes le 27 janvier 1890, par l'honorable G. E. Foster—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 5.

6. Rapport du ministre de l'Agriculture du Canada, pour l'année civile 1889. Présenté à la Chambre des communes le 20 mars 1890, par l'honorable J. Carling—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

6*. Immigration et Emigration canadiennes. Annexe au rapport du ministre de l'agriculture—
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

6*a*. Statistique criminelle, pour l'année 1888...*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

6*a**. Statistique criminelle, pour l'année 1889..*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 6.

6b. Rapport sur les archives du Canada, 1890. Présenté à la Chambre des communes le 10 février 1890, par l'honorable J. Carling.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

6c. Rapports du directeur et des officiers des fermes expérimentales, pour l'année 1889. Présentés à la Chambre des communes le 9 avril 1890, par l'honorable J. Carling—
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

6d. Rapport du haut-commissaire du Canada, avec les rapports des agents dans le Royaume-Uni, pour l'année 1889. Présentés à la Chambre des communes le 9 avril 1890, par l'honorable J. Carling—
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 7.

7. Rapport du secrétaire d'Etat, pour l'année expirée le 31 décembre 1889. Présenté à la Chambre des communes le 29 janvier 1890, par l'honorable J. A. Chapleau—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

7a. Liste du service civil du Canada, 1889. Présentée à la Chambre des communes le 3 février 1890, par l'honorable J. A. Chapleau.....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

7b. Rapport du Bureau des Examinateurs pour le service civil en Canada, pour l'année finissant le 31 décembre 1889. Présenté à la Chambre des communes le 30 janvier 1890, par l'honorable J. A. Chapleau..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

7c. Rapport annuel du département d'Imprimerie et de Papeterie publiques du Canada, pour l'exercice expirant le 30 juin 1889.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

8. Rapport des bibliothécaires conjoints du parlement sur l'état de la bibliothèque. Présenté à la Chambre des communes le 16 janvier 1890, par M. l'Orateur—
Imprimé pour les documents de la session seulement.

MATIÈRES DU VOLUME N° 8.

9. Rapport du surintendant des Assurances, pour l'année terminée le 31 décembre 1889—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

9a. Sommaire des relevés des compagnies d'assurances sur la vie faisant affaires en Canada, pour l'année civile 1889. Présenté à la Chambre des communes le 7 février 1890, par l'honorable G. E. Foster—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

9b. Sommaire des relevés des compagnies d'assurances en Canada, pour l'année civile 1889. Présenté à la Chambre des communes le 9 avril 1890, par l'honorable G. E Foster—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 9.

10. Rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1889. Présenté à la Chambre des communes le 28 mars 1890, par sir John Thompson—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

11. Rapport annuel du ministre de la Milice et de la Défense du Canada, pour l'année civile 1889. Présenté à la Chambre des communes le 6 février 1890, par sir Adolphe Caron—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 10.

12. Rapport annuel du département des affaires des Sauvages, pour l'année expirée le 31 décembre 1889. Présenté à la Chambre des communes le 22 janvier 1890, par l'honorable E. Dewdney—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

13. Rapport du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest. Présenté à la Chambre des communes le 17 mars 1890, par sir John Macdonald...*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 11.

14. Rapport annuel du département de l'Intérieur, pour l'année 1889. Présenté à la Chambre des communes le 31 mars 1890, par l'honorable E. Dewdney—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

15. Rapport du directeur général des Postes, pour l'année expirée le 30 juin 1889. Présenté à la Chambre des communes le 23 janvier 1890, par l'honorable J. Haggart—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 12.

16. 22e rapport du département de la Marine, pour l'exercice terminé le 30 juin 1889. Présenté à la Chambre des communes le 24 février 1890, par l'honorable M. Colby—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

16*a*. Rapport du président du bureau d'inspection des bateaux à vapeur pour l'année civile terminée le 31 décembre 1889..... .....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

17. Rapport annuel du département des Pêcheries, pour l'année 1889. Présenté à la Chambre des communes le 16 avril 1890, par l'honorable M. Colby—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

17*a*. Rapport spécial des délégués nommés en 1889 pour s'enquérir de l'industrie de la pêche du hareng dans la Grande-Bretagne et la Hollande. Présenté à la Chambre des communes le 10 février 1890, par l'honorable C. H. Tupper.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

17*b*. Rapport sur le service de protection des pêcheries du Canada, en 1889. Présenté à la Chambre des communes le 10 mars 1890, par l'honorable M. Colby—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 13.

18. Rapport annuel du ministre des Travaux Publics, pour l'exercice 1888-89, sur les travaux placés sous son contrôle. Présenté à la Chambre des communes le 3 février 1890, par sir Hector Langevin—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

19. Rapport annuel du ministre des Chemins de fer et Canaux, pour le dernier exercice, du 1er juillet 1888 au 30 juin 1889, sur les travaux placés sous son contrôle. Présenté à la Chambre des communes le 3 mars 1890, par sir Johh Macdonald...*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

19*a*. Statistique des chemins de fer du Canada, et capital, trafic et frais d'exploitation des chemins de fer de la Puissance, 1889. Présentée à la Chambre des communes le 9 mai 1890, par sir John Macdonald.....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

[illegible]

OMISSION.

Les deux documents suivants n'ont été imprimés qu'après que l'index l'eut été lui-même, ce qui explique leur omission :

6*e*. Extraits des rapports de la statistique mortuaire pour l'année 1889. (*Imprimés pour la distribution et comme document de la session.*)

[Le document ci-dessus a été inséré au commencement du volume n° 7, immédiatement avant le rapport du secrétaire d'Etat.]

19*b*. Statistique des canaux pour la saison de navigation, 1889. (*Imprimée pour la distribution et comme document de la session.*)

[Inséré à la fin du volume n° 13, immédiatement après la statistique des chemins de fer.]

[illegible]
nombre de lettres enregistrées envoyées au bureau des lettres de rebut pendant les années 1887, 1888 et 1889, jusqu'au 31 décembre dernier. Présentée à la Chambre des communes le 29 janvier 1890. —*M. McMullen*..... ....*Pas imprimée.*

21*d*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 février 1890—Copie de toutes lettres, rapports ou autre correspondance, actuellement au ministère des postes, relativement au transport des malles entre Campbelltown, dans la province du Nouveau-Brunswick, et le Bassin de Gaspé, dans la province de Québec. Présentée à la Chambre des communes le 7 février 1890.—*M. Joncas.*
Pas imprimée.

22. Relevé des mandats émis par le gouverneur général et des dépenses faites sous leur autorité, depuis la dernière session du Parlement, conformément à l'Acte du Revenu Consolidé et de l'Audition, article 32, paragraphe 2. Présenté à la Chambre des communes le 20 janvier 1890, par l'honorable G. E. Foster..... ....*Imprimé pour la distribution seulement.*

23. Rapport du commissaire de la police fédérale pour 1889, aux termes du chap. 184, article 5 des Statuts Revisés du Canada. Présenté à la Chambre des communes le 21 janvier 1890, par sir John Thompson..... ....*Pas imprimé.*

24. Etat des dépenses à compte de frais divers, du 12 juillet 1889 au 4 janvier 1890, autorisées par l'acte 52 Vic., chap. 1. Présenté à la Chambre des communes le 22 janvier 1890, par l'honorable G. E. Foster. ..... *Pas imprimé.*

25. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 février 1889—Relevé du nombre de fabriques de conserves de homard sur tout le littoral de l'Ile du Prince-Edouard ; le nombre d'amendes imposées pendant la saison de 1888 et le montant de chaque amende ; les noms des personnes qui ont payé les amendes et de celles qui ne les ont pas payées ; et la nature du délit dans chaque cas. Présentée à la Chambre des communes le 22 janvier 1890.—*M. Perry*.....*Pas imprimée.*

26. Copie des règlements sanctionnés par le Conseil Privé depuis la clôture de la dernière session, conformément à l'article 91 de l'Acte des Terres Fédérales, chap. 54 des Statuts revisés du Canada. Présentée à la Chambre des communes le 28 janvier 1890, par l'honorable J. A. Chapleau—
Pas imprimée.

27. Copie des règlements pour le contrôle et l'administration du parc canadien des Montagnes Rocheuses, sanctionnés par ordre en conseil du 27 novembre 1889. Présentée à la Chambre des communes le 28 janvier 1890, par l'honorable J. A. Chapleau.....*Imprimée pour la distribution seulement.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 15.

28. Etat de toutes les pensions et indemnités de retraite accordées dans le service civil, donnant le nom et l'emploi de chaque personne mise à la retraite ou retirée, ses appointements, son âge, la durée de son service, l'indemnité à elle accordée lors de sa retraite, la raison de sa mise à la retraite, et si la vacance a été remplie par promotion ou par une nouvelle nomination, pendant l'année expirée le 31 décembre 1889. Présenté à la Chambre des communes le 29 janvier 1890, par l'honorable G. E. Foster .....*Imprimé pour les documents de la session seulement.*

28*a*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 22 janvier 1890, demandant copie de tous ordres en conseil, correspondance et documents relatifs à la retraite de certains employés du bureau des inspecteurs-mesureurs de bois à Québec. Présentée à la Chambre des communes le 30 janvier 1890.—*M. Langelier (Québec-Centre)*.....*Pas imprimée.*

28*b*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 22 janvier 1890, demandant copie de tous ordres en conseil, correspondance et documents relatifs à la mise à la retraite de certains employés du bureau de poste de Québec et du bureau de l'inspection de la poste à Québec, et à leur remplacement. Présentée à la Chambre des communes le 5 mars 1890.—*M. Langelier (Québec-Centre)*.....*Pas imprimée.*

29. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 23 janvier 1890, pour un relevé détaillé des recettes et paiements du Canada jusqu'au 1er janvier 1890, ainsi qu'un relevé semblable pour le semestre finissant le 1er janvier 1889. Présentée à la Chambre des communes le 29 janvier 1890.—*Sir Richard Cartwright*.....*Imprimée pour la distribution seulement.*

30. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 janvier 1890, pour un état donnant les montants d'argent déposés dans les diverses banques d'épargnes fédérales et postales, les localités où elles se trouvent, et le montant brut déposé dans les dites banques respectives à la date du 30 juin et décembre derniers. Présentée à la Chambre des communes le 29 janvier 1890.—*M. McMullen*.....*Pas imprimée.*

30*a*. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 janvier 1890, pour un état donnant les montants d'argent déposés dans les diverses banques d'épargnes fédérales et postales, les localités où elles se trouvent, et le montant brut déposé dans les dites banques respectives à la date du 30 juin et décembre derniers. Présentée à la Chambre des communes le 18 février 1890.—*M. McMullen*.....*Pas imprimée.*

30*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 5 février 1890, pour copie des chartes originales de la Banque de l'Amérique-Britannique du Nord et de la Banque de la Colombie-Anglaise, et de tous les amendements faits aux dites chartes. Présentée à la Chambre des communes le 21 février 1890.—*M. Edgar*.....*Pas imprimée.*

30*c*. Réponsee à un ordre de la Chambre des communes en date du 23 janvier 1890, pour un état donnant les noms de toutes les banques chartées en Canada qui ont suspendu leurs paiements, liquidé leurs affaires, ou fait faillite depuis la Confédération, ainsi que le montant du capital-actions autorisé, celui du capital souscrit et celui du capital payé ; l'actif et le passif des dites banques lors de telles suspension ou cessation d'affaires ; la nature des dits actif et passif, les dates des dites chartes et les dates de leur forfaiture ou abandon, et les dividendes payés aux porteurs de billets et aux déposants. Présentée à la Chambre des communes le 2 avril 1890.—*M. Hesson*.....*Pas imprimée.*

31. Correspondance avec la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien renfermant une liste de toutes les terres vendues par cette compagnie pendant l'année expirée le 1er octobre dernier, conformément à l'article 8, chap. 9, 49 Vic. Présentée à la Chambre des communes le 30 janvier 1890, par l'honorable E. Dewdney.....*Pas imprimée.*

31*a*. Réponse (partielle) conformément à une résolution de la Chambre des communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique Canadien, et donnant des détails concernant : 1. Le choix de la route. 2. Le progrès des travaux. 3. Le choix ou la réserve des terres. 4. Le paiement de deniers. 5. La construction des embranchements. 6. Le progrès des travaux sur les embranchements. 7. Les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises. 8. Les conditions particulières requises par l'Acte refondu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercide précédent. 9. Les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état. 10. Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. Présentée à la Chambre des communes le 30 janvier 1890, par l'honorable E. Dewdney—

Imprimée pour les documents de la session seulement.

31*b*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 24 janvier 1890, demandant copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et les autorités impériales, et entre le premier et la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien au sujet de l'octroi d'une subvention à cette compagnie pour une ligne de steamers devant faire le service entre Vancouver et le Japon et l'Australie. Présentée à la Chambre des communes le 25 février 1890.—*M. Prior*.....*Pas imprimée.*

31*c*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 janvier 1890, demandant copie de toutes requêtes, lettres ou autres documents adressés au gouvernement pour se plaindre de l'état des ponts sur les embranchements de chemin de fer exploités par la Compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien, dans le comté de Bagot et les comtés voisins. Présentée à la Chambre des communes le 26 février.—*M. Dupont*.....*Pas imprimée.*

32. Relevé détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées dans le département du secrétaire d'Etat, en conformité de l'article 23, chap. 19, des Statuts revisés du Canada. Présenté à la Chambre des communes le 3 février 1890, par l'honorable J. A. Chapleau.....*Pas imprimé.*

33. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 janvier 1890, demandant copie de toutes résolutions de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, concernant l'affectation des deniers votés par cette Chambre pour l'usage des dits Territoires. Présentée à la Chambre des communes le 10 février 1890.—*Honorable M. Laurier*.....*Pas imprimée.*

33*a*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 3 février 1890, demandant copie de tous mémoires, pétitions et résolutions de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, passés à sa dernière session, qu'ils aient été adressés au gouverneur général ou au parlement. Présentée à la Chambre des communes le 10 février 1890.—*M. Daly*.....*Pas imprimée.*

33*b*. Copie des diverses pétitions présentées au conseil contre l'abolition des écoles séparées et de la langue française dans les Territoires du Nord-Ouest. Présentée à la Chambre des communes le 11 février 1890, par l'honorable M. Colby. .....*Pas imprimée.*

33*c*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 janvier 1890, demandant copie de toutes résolutions de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, concernant le règlement des réclamations des Métis. Présentée à la Chambre des communes le 21 février 1890.—*L'honorable M. Laurier*.....*Pas imprimée.*

33*d*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes, à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 janvier 1890, demandant copie de tous ordres en conseil, dépêches, correspondance et documents concernant la démission du Conseil des Aviseurs des Territoires du Nord-Ouest, et la nomination de leurs successeurs. Présentée à la Chambre des communes le 24 février 1890.—*M. White (Renfrew)*.....*Pas imprimée.*

33*e*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 23 janvier 1890—Etat indiquant, pour chaque année,—1. Le coût de l'impression en français des ordonnances et autres documents et publications officiels depuis la date de la passation de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest, de 1877 ; 2. Le nombre de copies des ordonnances imprimées de temps à autre dans cette langue ; 3. Le nombre de copies distribuées et de celles restant en main. Présentée à la Chambre des communes le 25 février 1890.—*M. Denison.*

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

33*f*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890, demandant copie des mémoires adressés par MM. Joseph Holden et John Shera à l'honorable Edgar Dewdney, ministre de l'Intérienr, concernant la concession de seconds homesteads dans les Territoires. Présentée à la Chambre des communes le 26 mars 1890.—*M. Davin*.....*Pas imprimée.*

33*g*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Relevé des recettes et dépenses de chacun des bureaux d'enregistrement des Territoires du Nord-Ouest, de 1887 à 1889. Présentée à la Chambre des communes le 26 mars 1890.—*M. Davin*.....*Pas imprimée.*

33*h*. Correspondance relative à certaine assistance donnée aux Métis de Fort-La-Corne et autres lieux. Présentée à la Chambre des communes le 1er mai 1890, par l'honorable E. Dewdney. *Pas imprimée.*

33*i*. Etat concernant l'achat de grain de semence (y compris une liste des prix payés pour le blé et l'avoine). Présenté à la Chambre des communes le 1er mai 1890, par l'honorable E. Dewdney. *Pas imprimé.*

33*j*. Etat concernant la distribution de grain de semence et instructions quant à la distribution de ce grain. Présenté à la Chambre des communes le 1er mai 1890, par l'honorable E. Dewdney. *Pas imprimé.*

33*k*. Mémoire au sujet des comptes de crédits de 1889 pour certaines des provinces et des Territoires du Nord-Ouest. Présenté à la Chambre des communes le 1er mai 1890, par l'honorable E. Dewdney. *Pas imprimé.*

33*l*. Etat concernant la réclamation de la Compagnie d'Exploitation Forestière des rivières Eau-Claire et de l'Arc contre le gouvernement, pour du bois qu'elle prétend avoir été enlevé sur ses concessions. Présenté à la Chambre des communes le 1er mai 1890, par l'honorable E. Dewdney...*Pas imprimé.*

33*m*. Correspondance, etc., concernant le pont de Saint-Albert. Présentée à la Chambre des commnnes le 1er mai 1890, par l'honorable E. Dewdney.....*Pas imprimée.*

33*n*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 21 avril 1890—Etat donnant: 1. Le nombre d'acres de terres à pâturage actuellement affermés dans les territoires du Nord-Ouest. 2. Le montant payé au gouvernement l'an dernier pour l'affermage des dites terres. 3. Le montant d'arrérages dus au gouvernement pour l'affermage des dites terres, et les noms des personnes devant ces arrérages. 4. Les noms des porteurs de baux sur le territoire desquels il n'est pas permis aux colons de s'établir sans leur consentement, ainsi que la superficie totale couverte par les dits baux, et la situation des terres mentionnées dans chaque bail. Présentée à la Chambre des communes le 9 mai 1890.—*M. Charlton*.....*Pas imprimée.*

33*o*. Liste des écoles de diverses dénominations dans les territoires du Nord-Ouest, 1889. Présentée à la Chambre des communes le 12 mai 1890, par l'honorable E. Dewdney.....*Pas imprimée.*

34. *Voir les documents de la session n° 17a.*

35. Copie certifiée d'un rapport de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence en conseil, en date du 17 août 1889, au sujet de l'Acte des droits d'auteur de la dernière session,—ainsi que la correspondance et autres papiers sur le même sujet. Présentée à la Chambre des communes le 10 février 1890, par sir John Thompson. *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

36. Copie de rapports d'un comité de l'honorable Conseil Privé, concernant l'octroi d'une concession forestière à M. John Adams. Présentée à la Chambre des communes le 17 février 1890, par sir John Macdonald.....*Pas imprimée.*

36*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 mars 1890, demandant une liste des concessions forestières octroyées par le gouvernement canadien depuis le 1er mars 1885, le nom des concessionnaires et la date de l'octroi; la superficie de chaque concession octroyée, indiquant si elle a été octroyée au plus haut enchérisseur dans une adjudication publique, et le chiffre du bonus (s'il en est) reçu dans chaque cas. Présentée à la Chambre des communes le 15 avril 1890.—*M. Charlton*.....*Imprimée pour les documents de la session.*

37. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 janvier 1890, demandant copie de tous ordres en conseil, ou administratifs, empêchant les navires américains de transporter du fret, en entrepôt, des ports américains à Victoria, C.-A., ou aucun autre port canadien, et copie de tous ordres en conseil, ou administratifs, révoquant les précédents, et de toute correspondance se rapportant à ce sujet. Présentée à la Chambre des communes le 18 février 1890.—*Honorable M. Laurier*.....*Pas imprimée.*

38. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 février 1889, demandant un relevé du coût total du discours sur le budget publié chaque année depuis 1867, avec mention du nombre d'exemplaires distribués, chaque année, pendant la dite période. Présentée à la Chambre des communes le 18 février 1890.—*M. Landerkin*.....*Pas imprimée.*

39. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 23 janvier 1890, demandant un relevé de toutes les dépenses générales faites jusqu'à date pour la confection des listes électorales du Canada. Présentée à la Chambre des communes le 25 février 1890.—*M. Casgrain. Pas imprimée.*

40. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 février 1890, demandant copie de tous papiers, correspondance et arrangements entre le gouvernement et les propriétaires du prolongement du chemin de fer d'embranchement sur Derby, au sujet du dit prolongement qui a été construit avec l'aide d'une subvention du gouvernement, mais qui n'a jamais été mis en exploitation. Présentée à la Chambre des communes le 26 février 1890.—*M. Mitchell*.....*Pas imprimée.*

41. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 février 1890, demandant copie de toutes pétition et correspondance concernant la demande de construction d'une voie d'évitement sur l'Intercolonial à la station de Saint-Jean Chrysostôme, dans le comté de Lévis. Présentée à la Chambre des communes le 26 février 1890.—*M. Guay*..... *Pas imprimée.*

41*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 février 1890—Liste des noms de tous ceux qui ont vendu des propriétés au gouvernement du Canada dans les quartiers Saint-Laurent et Lauzon de la ville de Lévis, depuis le 1er janvier 1886, pour l'élargissement de la voie de l'Intercolonial et l'agrandissement de la gare de Lévis ; le montant payé à chaque propriétaire, le montant payé pour commission, le taux par cent et à qui ces montants ont été payés. Présentée à la Chambre des communes le 26 mars 1890.—*M. Guay*..... .....*Pas imprimée.*

41*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mars 1890, demandant copie de toutes pétitions pour augmentation de gages adressées au ministre des chemins de fer, depuis le 1er janvier 1889, par les personnes employées dans les ateliers de l'Intercolonial à Moncton et sur le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, et de toute réponse faite à ces demandes par le département des chemins de fer ou aucun de ses officiers. Présentée à la Chambre des communes le 21 avril 1890.—*M. Davies*..... .....*Pas imprimée.*

41*c*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mars 1890, demandant copie des requêtes transmises au gouvernement par MM. Nazaire Ouellet, George Voyer, Alfred Ouellet, F. Côté et autres, au sujet des dommages causés à leurs propriétés par l'Intercolonial. Présenté à la Chambre des communes le 21 avril 1890.—*M. Fiset*..... ....*Pas imprimée.*

41*d*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 10 mars 1890—Etat faisant connaître comment a fonctionné par le passé le système d'assurance des employés de l'Intercolonial, et plus particulièrement,—(*a*) les recettes et dépenses annuelles, y compris les salaires des fonctionnaires, chaque année, pendant que le dit système était en opération ; (*b.*) les montants payés, chaque année, à même le fonds aux employés ou à leurs représentants, pour cause de décès ou d'accident ; (*c*) le surplus de ce fonds, s'il en est, actuellement en caisse. Présentée à la Chambre des communes le 22 avril 1890.—*M. Davies*..... .. ..*Pas imprimée.*

41*e*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Relevé des accidents arrivés aux trains de l'Intercolonial par suite de collisions, rails brisés, ou autrement, en 1889, les causes et les dates respectives ; le montant du dommage (si aucun) causé dans chaque cas à la propriété ; le chiffre de la compensation payée aux personnes possédant des propriétés détruites ou endommagées, ainsi que le montant des réclamations pour pertes ou dommages (s'il en est) non réglées. Présentée à la Chambre des communes le 22 avril 1890.—*M. Weldon (Saint-Jean)*—
Pas imprimée.

41*f*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mars 1890—Etat donnant—(*a*) les noms et le nombre de wagons officiels sur l'Intercolonial et ses embranchements ; (*b*) le coût primitif, la date et le lieu de construction de chaque wagon, ou nom de la personne ou compagnie de qui il a été acheté ; (*c*) le coût des réparations ou les dépenses de ces wagons depuis leur achat ; (*d*) les noms et salaires et les dépenses de chaque employé sur ces wagons officiels ; (*e*) le coût annuel des approvisionnements de chacun de ces wagons. Présentée à la Chambre des communes le 9 mai 1890.—*M. Davies*.....*Pas imprimée.*

41*g*. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er mai 1890, demandant un état indiquant : 1. Quel est le prix par tonne pour le transport du charbon en wagons charges sur le chemin de fer Intercolonial entre les mines de la Nouvelle-Ecosse et Saint-Jean, Moncton, Newcastle et Campbellton, dans le Nouveau-Brunswick, et Rimouski, la Rivière-du-Loup et Québec ; aussi, par les raccordements de l'Intercolonial, quel est le prix pour le transport à Montréal et à Toronto. 2. Quel est le prix par tonne pour le transport du blé, de la farine et autres denrées en wagons chargés, de Toronto, Montréal et Québec à Campbellton, Newcastle, Moncton et Saint-Jean, dans le Nouveau-Brunswick, et à Amherst, Truro, Pictou et Halifax, dans la Nouvelle-Ecosse. 3. Quel est le nombre de trains de fret qui ont passé dans les deux sens entre la Nouvelle-Ecosse, Québec et Ontario, et entre le Nouveau-Brunswick et ces provinces en 1889. 4. Combien de trains ont transporté de l'Ouest des marchandises devant être expédiées par Halifax et par Saint-Jean en 1889, et jusqu'aujourd'hui en 1890? Présentée au Sénat le 16 mai 1890.—*Honorable M. Wark*..... .. .. *Pas imprimée.*

42. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 23 janvier 1890—Etat donnant les montants d'argent dépensés par le gouvernement fédéral dans chacune des provinces depuis la confédération jusqu'au 30 juin 1889, sous les chapitres suivants : 1. Subventions aux chemins de fer dans chaque province, sauf la ligne-mère du Pacifique Canadien et l'embranchement du Sault ; 2. Les divers chemins de fer construits par le gouvernement du Canada dans chaque province, y

compris les embranchements et prolongements de l'Intercolonial, mais non la ligne principale telle qu'originairement construite ; 3. Les bâtisses érigées ou achetées dans chaque province, leur situation et leur coût. Présentée à la Chambre des communes le 26 février 1890.—*M. McMullen*—*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

42*a*. Réponse modifiée (partielle) supplémentaire à une réponse présentée à la Chambre des communes, le 26 février 1890—Etat donnant les montants d'argent dépensés par le gouvernement fédéral dans chacune des provinces depuis la confédération jusqu'au 30 juin 1889, sous les chapitres suivants : 1. Subventions aux chemins de fer dans chaque province, sauf la ligne-mère du Pacifique Canadien et l'embranchement du Sault. 2. Les divers chemins de fer construits par le gouvernement du Canada dans chaque province, y compris les embranchements et prolongements de l'Intercolonial, mais non la ligne principale telle qu'originairement construite. 3. Les bâtisses érigées ou achetées dans chaque province, leur situation et leur coût. Présentée à la Chambre des communes le 22 avril 1890.—*M. McMullen*.....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

42*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 21 avril 1890—Etat donnant le montant des subventions votées en faveur du chemin de fer du Canada Atlantique pour la construction de son pont sur le Saint-Laurent entre le Coteau et Valleyfield, le montant payé par le gouvernement jusqu'à date, et le montant non encore exigible ou restant à payer. Présentée à la Chambre des communes le 2 mai 1890.—*M. Bergeron*.. ....*Pas imprimée.*

42*c*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 21 avril 1890—Relevé du chiffre des subventions votées par le parlement à la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Beauharnois, le montant payé par le gouvernement jusqu'à date, et le montant encore dû ou non encore exigible. Présentée à la Chambre des communes le 2 mai 1890.—*M. Bergeron*.....*Pas imprimée.*

42*d*. Papiers, correspondance, etc., concernant les subventions à certaines compagnies de chemin de fer et pour aider à la construction de certaines voies ferrées, comme suit : Compagnie du chemin de fer de Montréal à Ottawa (ci-devant chemin de fer de Vaudreuil à Prescott) ; Compagnie du chemin de fer de Jonction de Waterloo ; Compagnie du chemin de fer de Jonction du Pacifique-Nord ; Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Morrisburg et New-York ; Compagnie du chemin de fer Erié et Huron ; Compagnie du chemin de fer de Brockville, Westport et Sault Sainte-Marie ; Compagnie du chemin de fer de Manitouline et Rive-Nord ; Compagnie du chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et Occidental ; Compagnie du chemin de fer du Lac Erié et Rivière Détroit, (ci-devant Amherstburg, Rive du Lac et Blenheim) ; Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool ; Compagnie du chemin de fer de Kingston, Smith's Falls et Ottawa ; Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et Parry-Sound ; Compagnie du chemin de fer de la Baie de Quinté et Lac Nipissingue ; Compagnie du chemin de fer de Cobourg, Northumberland et Pacifique ; Compagnie du chemin de fer de Saint-Stephen et Miltown ; Compagnie du chemin de fer de Woodstock et Centreville ; Compagnie du chemin de fer de la Rivière Saint-Jean, N.-B.; Compagnie du chemin de fer Central, N.-B.; Compagnie du chemin de fer Shelburne, Liverpool et Annapolis ; Compagnie du chemin de fer d'Inverness et Richmond ; Compagnie du chemin de fer International ; Compagnie du chemin de fer de Montréal et Sorel ; Compagnie du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique ; Compagnie du chemin de fer de Montréal et Lac Maskinongé ; Compagnie du chemin de fer Grand Oriental ; Compagnie du chemin de fer du Comté de Drummond ; Compagnie du chemin de fer d'Oxford Mountain ; Compagnie du chemin de fer Maskinongé et Nipissingue ; Compagnie du chemin de fer Union Jacques-Cartier ; Compagnie du chemin de fer Québec Central ; Compagnie du chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean ; Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Stewiacke et Lansdowne ; Compagnie du chemin de fer de Témiscouata ; Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Tobique. Présentés à la Chambre des communes le 14 mai 1890, par sir John A. Macdonald..... .....*Pas imprimée.*

43. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 février 1890—Liste des réserves sauvages dans les limites de la province du Manitoba, donnant la situation et la superficie de chacune, le nombre de Sauvages y appartenant lors du choix de telle réserve, et le nombre de ceux qui y vivent actuellement. Présentée à la Chambre des communes le 26 février 1890.—*M. LaRivière.*

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

43*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 janvier 1890—Etat donnant les noms de toutes personnes appelées devant le magistrat pour vente de whisky aux Sauvages des comtés de Grey ou Bruce, en 1888 et 1889, et copie de tous papiers, documents et lettres à ce sujet ; aussi, le nom du délateur, du magistrat siégeant, du constable employé et de l'avocat retenu pour chaque cause ; aussi, les jugements rendus par les magistrats, indiquant les amendes imposées, s'il en est, si l'on en a appelé des décisions des magistrats, le nom du juge devant lequel tel appel a été porté et le résultat final ; aussi, le coût de chaque procès devant un magistrat, et de chaque appel porté devant un juge, avec le nom, l'occupation et l'adresse postale de chaque personne qui a reçu

l'argent pour tout service quelconque lors du procès devant le magistrat ou de l'appel devant le juge, le coût total de toutes les causes, les amendes totales imposées et perçues, et, dans le cas où les frais auraient été refusés dans aucunes des dites causes, le motif de tel refus ; aussi, indiquant si les Sauvages qui ont eu du whisky étaient électeurs du comté de Bruce aux termes de l'Acte du Cens Electoral du Canada. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Landerkin.* *Pas imprimée.*

43*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 10 mars 1890—1. Etat de tous les deniers entre les mains du surintendant général des Sauvages, appartenant aux Sauvages de la réserve de Caughnawaga ; 2. De toutes les sources d'où proviennent les dits deniers. Présentée à la Chambre des communes le 26 mars 1890.—*M. Doyon*.....*Pas imprimée.*

43*c*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mars 1890—Copie de toute correspondance échangée entre le département des Sauvages et l'agent et les chefs de la réserve de Caughnawaga, relativement à toute indemnité réclamée par les Sauvages de la réserve, par suite de ce que l'étendue de leur réserve a été considérablement diminuée par des empiétements. Présentée à la Chambre des communes le 9 mai 1890.—*M. Doyon*.....*Pas imprimée.*

44. Etat des affaires de la Compagnie Anglo-Canadienne de prêts et placements, au 31 décembre 1889. Présenté à la Chambre des communes le 16 mai 1890, par M. l'Orateur.....*Pas imprimé.*

45. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er avril 1889—Etat donnant : 1. Le nom et le domicile des commissaires nommés en 1883, pour s'enquérir et faire rapport des aptitudes des personnes devant se présenter devant eux pour subir un examen de qualification comme inspecteurs des coques de steamers à fret et à passagers, naviguant dans les eaux du Canada ; 2. Copie des circulaires émises pour inviter les compétiteurs à se rendre à Ottawa, et la date ou les dates ainsi données de temps à autres ; 3. Le nom et domicile des personnes ainsi examinées à chaque réunion des dits commissaires jusqu'à date ; 4. Copie de la recommandation ou des recommandations, s'il en est, des dits commissaires ou d'aucun d'eux, concernant les dits examens ou les aptitudes de toutes et chacune des personnes ayant subi l'examen à la première réunion ou à toute autre réunion subséquente des dits commissaires ; 5. Le nom et le domicile de chaque inspecteur de coques de steamers à fret et à passagers nommé par le gouvernement, depuis 1882 jusqu'à date, faisant connaître qui a été nommé après avoir passé heureusement l'examen nécessaire, et qui a été nommé sans avoir passé le dit examen ; aussi, le nom et le domicile de tout inspecteur ainsi nommé depuis 1882 jusqu'à date, qui a été destitué ou qui a résigné son emploi pendant la période ci-dessus, et la cause de telle destitution ou démission ; 6. Le nom et le domicile de toute personne nommée pour remplir toute vacance ou nouvel emploi d'inspecteur de steamers ; et 7. Copie de toute correspondance échangée entre le ministre de la marine et quelque personne que ce soit se rapportant aux questions ci-haut énumérées. Présentée à la Chambre des communes le 3 mars 1890.—*M. Wilson (Elgin)*.....*Pas imprimée.*

46. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 20 février 1890—Adresse demandant copie du rapport de M. A. F. Wood au sujet de l'enquête qu'il a faite sur les questions relatives au canal Welland. Présentée à la Chambre des communes le 6 mars 1890.—*M. Edgar*.....*Pas imprimée.*

46*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 29 janvier 1890—Etat donnant la date de création de la Commission du Canal de la Vallée de la Trent, l'époque et le lieu de sa première séance, le nombre réel de jours qu'elle a consacrés à ses travaux et le nombre de jours et de séances employés à recueillir des témoignages, et les endroits où, jusqu'à présent, la Commission a tenu ses séances. Présentée à la Chambre des communes le 5 mars 1890.—*M. Barron*.....*Pas imprimée.*

46*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 3 mars 1890—Etat indiquant, par année, depuis 1878 : 1. Le nombre de navires qui sont passés dans le canal Chambly et leur tonnage ; 2. La quantité et la nature du fret contenu dans ces navires ; 3. Le montant des droits perçus pendant les dites années sur le dit canal. Présentée à la Chambre des communes le 17 mars 1890.—*M. Préfontaine*.....*Pas imprimée.*

46*c*. Rapport supplémentaire de A. F. Wood, écuier, sur l'enquête relative au canal Welland, contenant ses recommandations sur les changements à apporter au système d'administration du dit canal. Présenté au Sénat le 1er mai 1890, par l'honorable M. Abbott.....*Pas imprimé.*

47. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890.—Relevé du nombre de causes inscrites dans la cour de vice-amirauté de Québec durant les années de 1885 à 1889 inclusivement, le nombre de causes inscrites pendant les mêmes années dans la cour de vice-amirauté de la Nouvelle-Ecosse, et le nombre de causes inscrites pendant les mêmes années dans la cour de vice-amirauté du Nouveau-Brunswick. Présenté à la Chambre des communes le 5 mars 1890.—*M. Weldon (Saint-Jean)*.....*Pas imprimée.*

48. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 23 janvier 1890—Etat détaillé des dépenses faites en rapport avec l'hôpital de la marine et des émigrants de Québec, depuis le 30 juin 1886, le dit état indiquant: 1. Le montant voté chaque année par le parlement. 2. Le montant dépensé. 3. Le nombre de marins et d'émigrants reçus chaque année, et le nombre total de jours que chacun a passé au dit hôpital. 4. Le nombre de personnes, non marins ou immigrants, reçues dans le dit hôpital, et le nombre de jours que chacune y a passé. 5. Le coût total par jour de chaque patient. 6. Le montant retiré par le gouvernement pour les patients non immigrants ou marins. 7. Le montant retiré du fonds des marins malades en vertu de l'acte 49 Vict., ch. 76, sect. 16. Présentée à la Chambre des communes le 5 mars 1890.—*M. Langelier (Québec-Centre)*—
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

48*a*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 22 janvier 1890, demandant copie de tous ordres en conseil, correspondance et documents relatifs à l'établissement de l'hôpital de marine, à Québec, et à sa fermeture. Présentée à la Chambre des communes le 17 mars 1890.—*M. Langelier (Québec-Centre)*.....*Pas imprimée.*

49. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 janvier 1890—Etat indiquant si l'île connue sous le nom d'Ile Sultana, dans le lac des Bois, a été vendue; et si elle a été vendue, faisant connaître sur quel droit ou titre le gouvernement du Canada s'appuie en affirmant qu'il a le pouvoir de la vendre. Aussi, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et l'acquéreur ou les acquéreurs de la dite île, ou les procureurs ou autres personnes agissant au nom de tel acquéreur ou acquéreurs (s'il en est). Le dit état devant aussi donner la superficie des terres contenues dans la dite île, la valeur et la quantité de bois de pin qui s'y trouve, le prix ou montant auquel elle a été vendue, et les noms et les résidences de l'acquéreur ou des acquéreurs de la dite île. Aussi, copie de toute carte donnant la situation de la dite île. Présentée à la Chambre des communes le 5 mars 1890.—*M. Barron*.....*Pas imprimée.*

49*a*. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 janvier 1890—Etat indiquant si l'île connue sous le nom d'Ile Sultana, dans le lac des Bois, a été vendue; et si elle a été vendue, faisant connaître sur quel droit ou titre le gouvernement du Canada s'appuie en affirmant qu'il a le pouvoir de la vendre. Aussi, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et l'acquéreur ou les acquéreurs de la dite île, ou les procureurs ou autres personnes agissant au nom de tel acquéreur ou acquéreurs (s'il en est). Le dit état devant aussi donner la superficie des terres contenues dans la dite île, la valeur et la quantité de bois de pin qui s'y trouve, le prix ou montant auquel elle a été vendue, et les noms et résidences de l'acquéreur ou des acquéreurs de la dite île. Aussi, copie de toute carte donnant la situation de la dite île. Présentée à la Chambre des communes le 2 avril 1890—*M. Barron*.....*Pas imprimée.*

50. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 avril 1889—Etat indiquant combien de commis réguliers sont actuellement employés par le département de l'intérieur dans le service intérieur et extérieur, et combien de surnuméraires sont actuellement employés par ce département dans les mêmes services.—Présentée à la Chambre des communes le 5 mars 1890.—*M. Weldon (Saint-Jean)*.....*Pas imprimée.*

51. Correspondance officielle dans l'affaire du soldat C. J. Hurrell, demandant une indemnité supplémentaire pour blessures reçues quand il servait comme volontaire. Présentée à la Chambre des communes le 7 mars 1890, par sir Adolphe Caron.....*Pas imprimée.*

51*a*. Correspondance officielle dans l'affaire de la pension de Valiquette. Présentée à la Chambre des communes le 7 mars 1890, par sir Adolphe Caron .....*Pas imprimée.*

51*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 26 mars 1890—Etat indiquant—1. La date à laquelle le soldat C. T. Hurrell a été notifié par le gouvernement de la passation de l'ordre en conseil du 13 novembre 1888, lui accordant une pension. 2. Les montants qui lui ont été payés à titre de gratuité ou de pension, et les dates de ces paiements. Présentée à la Chambre des communes le 18 avril 1890.—*M. Mulock*.....*Pas imprimée.*

51*c*. Copie d'une déclaration faite par Antoine Valiquette, père de feu Primat Valiquette, sergent dans le 65ème bataillon. Présentée à la Chambre des communes le 18 avril 1890, par sir Adolphe Caron.
Pas imprimée.

52. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 30 janvier 1890—Copie de toutes lettres adressées au gouvernement demandant que des ingénieurs soient envoyés pour examiner le creek Kettle, entre Saint-Thomas et Port-Stanley, afin de s'assurer s'il est possible d'y creuser un canal, et de tous rapports, cartes et autres documents dressés par ces ingénieurs. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Wilson (Elgin)*.....*Pas imprimée.*

53. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 février 1890—Copie de toute correspondance entre le gouvernement ou aucun de ses départements et la corporation connue sous le nom de "Président et syndics de la commune de la seigneurie d'Yamaska," relativement aux dommages

causés aux terres lui appartenant, par la digue construite dans la rivière Yamaska. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*Hon. M. Laurier*.....*Pas imprimée.*

53*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Copie de toutes demandes d'indemnité formulées par Elphège Cardin, Jean Cardin, George Tonnancour et Bruno Saint-Germain, pour dommages à leurs terres résultant de la digue construite dans la rivière Yamaska, de toute correspondance relative à ces demandes, ainsi qu'un relevé de toutes sommes allouées à chacun d'eux en règlement de ces réclamations. Présentée à la Chambre des communes le 20 mars 1890.—*Hon. M. Laurier*.....*Pas imprimée.*

53*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 février 1890—Copie du dernier rapport fait par l'ingénieur du département des Travaux publics, au sujet des travaux à faire sur la rivière du Sud, dans le comté de Montmagny. Présentée à la Chambre des communes le 17 mars 1890.—*M. Choquette*.....*Pas imprimée.*

54. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 30 janvier 1890, demandant copie de toute correspondance, pétitions ou autres papiers concernant la vente, la propriété ou l'état du chemin macadamisé de Dundas et Waterloo, reçus depuis la fin de la session de 1889. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Bain (Wentworth)*.....*Pas imprimée.*

54*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 janvier 1890, demandant copie de toutes pétitions, rapports d'ingénieurs et correspondance concernant le dragage de la barre à l'embouchure de la rivière Thames, dans le comté de Kent, Ontario. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Campbell*.....*Pas imprimée.*

55. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 22 janvier 1890, demandant copie de toute correspondance et documents relatifs à la nomination de M. Joseph Garneau comme surveillant des travaux du gouvernement, à Québec, et à son remplacement par un nommé L. P. Lépine. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Langelier (Québec-Centre)*. *Pas imprimée.*

56. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 5 février 1890, demandant copie du contrat et des devis pour l'érection des bureaux de poste et de douane à Annapolis, N.-E., des diverses soumissions et de leurs montants ; aussi, copie de tout ordre ou ordres changeant la qualité et la nature de la pierre employée dans leur construction. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Weldon (Saint-Jean.)*.....*Pas imprimée.*

56*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 4 mars 1889, demandant copie de toutes requêtes et résolutions adressées au gouvernement par les citoyens ou la corporation de la ville de Lévis, concernant la construction d'un bureau de poste dans la ville de Lévis. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Guay*.....*Pas imprimée.*

56*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 février 1890, demandant copie de toutes pétitions, lettres, etc., adressées au département des postes à Ottawa, demandant un bureau de poste à Palmer Road, I.P.-E., et de toute correspondance avec ce département à Ottawa et avec l'inspecteur des postes à Charlottetown, sur le même sujet. Présentée à la Chambre des communes le 21 avril 1890.—*M. Perry*.....*Pas imprimée.*

56*c*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 février 1890, demandant copie de deux enquêtes et rapports faits par MM Bourgeois, King et Bolduc au sujet du bureau de poste de Pierreville, P.Q.—*M. Choquette*.....*Pas imprimée.*

57. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 11 mars 1889, demandant copie de toute correspondance, rapports, etc., concernant le quai de Saint-Roch des Aulnets, dans le comté de l'Islet, entre le département des Travaux Publics et feu Charles Frs. Roy, arpenteur, et les intéressés domiciliés dans la dite municipalité. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Casgrain*.....*Pas imprimée.*

57*a* Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 janvier 1890—Copie des comptes en rapport avec la construction d'un quai à Kamouraska, dans la province de Québec, produits dans le cours de l'année 1889. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Dessaint*. *Pas imprimée*

58. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 janvier 1890—Relevé détaillé des frais de réparation du brise-lames de Tignish, I.P.-E., en 1889, la date du commencement et de l'achèvement des travaux, et le nom de la personne en charge des dits travaux. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Perry*.....*Pas imprimée.*

58*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 26 février 1890—Etat indiquant le nombre de quais, jetées et brise-lames du gouvernement réparés en 1889 dans l'Ile du Prince-Edouard, et le montant dépensé pour chacun. Présentée à la Chambre des communes le 20 mars 1890.—*M. Perry*.....*Pas imprimée.*

59. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Copie des rapports faits par l'ingénieur en chef sur l'exploration du havre du Cove Head, dans l'Ile du Prince-Edouard, il y a quatre ou cinq ans. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Davies.*

Pas imprimée.

59*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 20 janvier 1890—Copie du rapport de l'ingénieur du gouvernement sur les études du havre et brise-lames de New-London, dans la province de l'Ile du Prince-Edouard. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Welsh*.....*Pas imprimée.*

59*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Copie de tous rapports faits par l'ingénieur en chef pour l'exploration du havre de Tracadie dans l'Ile du Prince-Edouard, il y a quelques années. Présentée à la Chambre des communes le 20 mars 1890.—*M. Davies*—

Pas imprimée.

59*c*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mars 1890—Etat donnant la date du commencement des travaux pour faire sauter le roc dans le havre de Cascumpèque, I.P.-E., dans l'été de 1889, la date à laquelle les travaux ont été suspendus, les noms des ouvriers employés, le montant des gages payés à chaque plongeur et à chaque ouvrier, et le montant total dépensé pour miner le dit roc jusqu'au mois de décembre 1889. Présentée à la Chambre des communes le 1er avril 1890.—*M. Perry*.....*Pas imprimée.*

59*d*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mars 1890—Etat faisant connaître le nombre de soumissions faites ou présentées en rapport avec les travaux publics à la passe est du havre de Toronto, le nom ou les noms de chaque personne ou compagnie ayant soumissionné pour ces travaux, et le montant et les conditions de chaque soumission, avec un relevé des quantités approximatives sur lesquelles ces soumissions ont été basées, et copie de toutes lettres et correspondances, états, documents et papiers se rapportant à l'adjudication du contrat et à toutes et chacune des soumissions. Présentée à la Chambre des communes le 1er avril 1890.—*M. Barron*—

Pas imprimée.

59*e*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 mars 1890—Copie de toute correspondance, pétitions, mémoires, rapports d'ingénieurs et autres depuis le 1er janvier 1883, concernant la nécessité et l'opportunité de draguer et autrement améliorer le havre de Picton, baie de Quinté ; aussi, copie de toute correspondance, pétitions, mémoires et rapports depuis le 1er janvier 1883, faisant connaître qu'il est désirable et opportun ou expédient d'ériger des édifices publics dans la dite ville de Picton pour les besoins du bureau des postes, des douanes et du revenu de l'intérieur dans cette ville. Présentée à la Chambre des communes le 2 avril 1890.—*M. Platt*....*Pas imprimée.*

59*f*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 17 mars 1890—Copie de tous rapports dressés par l'ingénieur en chef sur la jetée à Hall's Harbour, N.-E., depuis 1882, et de toute correspondance relative à la dite jetée. Présentée à la Chambre des communes le 2 avril 1890.—*M. Borden*.....*Pas imprimée.*

59*g*. Etats et correspondance au sujet des travaux du havre de Québec et du bassin de radoub d'Esquimalt, C.-A. Présentés à la Chambre des communes le 16 mai 1890, par sir Hector Langevin.

Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

60. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 30 janvier 1890—Etat indiquant la somme de travail exécutée pendant la campagne de 1889, dans l'Ile du Prince-Edouard, par le dragueur *Prince Edward* les noms des ports et autres localités draguées pendant la dite saison, et le montant des travaux exécutés dans chaque port. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Perry*.....*Pas imprimée.*

61. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Copie de toute correspondance échangée entre l'auditeur général et le ministre de l'Intérieur ou toute autre personne au sujet des allocations pour frais de voyage de William McGirr, secrétaire particulier du surintendant général des affaires des Sauvages. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890. *M. Lister*.....*Pas imprimée.*

62. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 29 janvier 1890—Copie des règlements de quarantaine de la Grosse Ile, et de tous ordres en cn conseil et instructions données aux officiers de santé à cette station. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890. *M. Landerkin*.....*Pas imprimée.*

63. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 février 1890—Copie de toute correspondance concernant une réclamation faite par le district de St. Peters, dans le comté de Richmond, pour soins médicaux et pension donnés à Kenneth Chisholm, un marin malade appartenant à la goëlette *Jannie*. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Flynn.*

Pas imprimée.

64. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 janvier 1890—Etat donnant: 1. Le nombre total d'immigrants chinois qui sont arrivés en Canada entre le 31 mars et le 31 décembre 1889, spécifiant les ports auxquels ils sont débarqués; 2. Les montants d'honoraires ou droits retirés des immigrants chinois pendant la même période; 3. Le nombre de certificats de résidence délivrés à des Chinois, tel que prescrit par l'article 13 de l'Acte pour restreindre et réglementer l'immigration chinoise en Canada, depuis la passation de l'acte; 4. Le nombre de Chinois qui ont été découverts lorsqu'ils tentaient de débarquer en Canada au moyen de faux certificats, et qui en ont été empêchés par les tribunaux; 5. Copie de toute correspondance relative au renvoi d'office de M. Vroman, *alias* M. Gardner, et de toute correspondance concernant la nomination d'un Chinois au poste d'interprète au port de Vancouver, en remplacement du dit M. Gardner; 6. Le nombre de Chinois qui ont traversé le Canada, en entrepôt, pour être embarqués à Vancouver sur des steamers à destination de la Chine, et copie des règlements promulgués pour assurer leur embarquement à bord des dits steamers et empêcher leur débarquement ultérieur; 7. Le nombre total de Chinois, autres que ceux transportés en entrepôt, qui ont quitté le Canada pendant la période sus-mentionnée, et le nombre de certificats de retour qui ont été délivrés. Présentée à la Chambre des communes le 10 mars 1890.—*M. Gordon.*

Imprimée pour les documents de la session seulement.

65. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 21 janvier 1890, demandant copie de tous rapports et autres communications sur le sujet des dépôts formés par les sciures, dosses et autres matières nuisibles déversées dans la rivière Ottawa et autres cours d'eau. Présentée au Sénat le 10 mars 1890.—*Hon. M. Clemow.*

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

65*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Copie du rapport de Sandford Fleming, ingénieur civil, sur l'enquête qu'il a faite relativement au bran de scie jeté dans la rivière Ottawa par les scieries des Chaudières et autres. Présentée à la Chambre des communes le 20 mars 1890.—*M. Landerkin*..... .....*Pas imprimée.*

66. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 22 janvier 1890, demandant un état détaillé faisant voir le règlement effectué avec les locataires de lots hydrauliques à la Chaudière, en la cité d'Ottawa; aussi copie des nouveaux baux passés avec les divers locataires des dits lots hydrauliques. Présentée au Sénat le 10 mars 1890,—*Hon. M. Clemow.*

Pas imprimée.

66*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Etat donnant les noms de toutes les personnes devant des arrérages pour loyers de pouvoirs d'eau et autres jusqu'au 1er courant, et les montants dus respectivement par chacune d'elles. Présentée à la Chambre des communes le 22 avril 1890.—*M. Somerville*.....*Pas imprimée.*

67. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 29 janvier 1880,—Copie de toutes pétitions, correspondances et documents de toutes sortes concernant le chemin de fer Grand Oriental ou toute ligne de chemin de fer devant s'étendre de Lévis à Montréal en suivant le Saint-Laurent. Présentée à la Chambre des communes le 12 mars 1890.—*M. Rinfret*..... .....*Pas imprimée.*

68. Rapport concernant la nomination des sous-officiers dans le collège militaire royal. Présenté à la Chambre des communes le 13 mars 1890, par sir A. P. Caron..... .....*Pas imprimé.*

69. Copie certifiée du rapport du comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil en date du 11 janvier 1885, concernant certaines questions entre le gouvernement et la cité d'Ottawa. Présentée à la Chambre des communes le 17 mars 1890, par sir Hector Langevin ....*Pas imprimée.*

70. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 janvier 1890—Copie des rapports ou opinions des officiers en loi de la couronne ur l'acte passé par la législature de Québec, intitulé: "Acte concernant le règlement des biens des Jésuites," et aussi, copie du dossier ou des dossiers ou autres documents ou rapports soumis aux dits officiers en loi ou au secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les colonies concernant le dit acte et au moyen desquels les dites opinions ont été obtenues, comme aussi, copie de toutes dépêches et correspondance s'y rapportant. Présentée à la Chambre des communes le 17 mars 1890.—*M. O'Brien.*

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

71. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Etat détaillé donnant le chiffre de la population, par origine, conformément au recensement de 1885, de cette partie du district provisoire de la Saskatchewan située au sud de la ligne entre les townships 47 et 48, et bornée à l'ouest par la ligne entre les rangs 11 et 13 à l'ouest du 3ème méridien initial, et à l'est par le 3ème méridien initial dans le système d'arpentage des terres fédérales, constituant actuellement

le district électoral de Batoche. Aussi, de cette partie du même district provisoire située à l'est du 3ème méridien initial dans le système d'arpentage des terres fédérales, et bornée au nord par la limite sud du district électoral de Prince-Albert, actuellement formant le district électoral de Kinistino. Présentée à la Chambre des communes le 17 mars 1890.—*Hon. M. Laurier.*

Pas imprimée.

72. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 février 1890—Etat indiquant le nombre de navires perdus chaque année, dans le golfe Saint-Laurent et sur les côtes de l'Atlantique et dans la baie de Fundy, depuis 1868, par suite des marées, courants ou brumes, le nom et le tonnage de chaque navire, et tous les autres détails que le gouvernement peut avoir dans chaque cas quant aux causes et à l'étendue des dommages. Présentée à la Chambre des communes le 17 mars 1890.—*M. Curran*..... ....*Imprimée pour les documents de la session seulement.*

73. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Etat donnant le nombre de rapports de la Commission géologique publiés respectivement chaque année pendant les derniers dix ans, le nombre vendu chaque année, le nombre distribué à titre gratuit, et celui actuellement en mains. Présentée à la Chambre des communes le 17 mars 1890.—*M. Ferguson (Welland)*—

Imprimée pour les documents de la session seulement.

74. Correspondance des gouvernements d'Ontario et Québec au sujet de la propriété du lit des havres, rivières, etc.—Présentée à la Chambre des communes le 19 mars 1890, par sir John Thompson—

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

75. Relevé des recettes et dépenses pour les huit mois terminés le 28 février des années 1889 et 1890 respectivement. Présentée à la Chambre des communes le 20 mars 1890, par l'honorable G. E. Foster..... .....*Pas imprimé.*

76. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 29 janvier 1890—1. Copie de toutes pétitions adressées à Son Excellence le gouverneur général par des colons établis dans les districts de Cranberry, Cedar, Wellington, Nanoose et Nanaïmo, Colombie-Anglaise, demandant le privilège d'obtenir les terres sur lesquelles ils s'étaient établis, sur les réserves du chemin de fer de l'Ile, aux termes ordinaires accordés aux colons, savoir : que leur octroi comprenne la terre et les minéraux qu'elle renferme ; 2. Copie de tous ordres en conseil autorisant une commission à faire une enquête sur les réclamations des dits colons. Présentée à la Chambre des communes le 26 mars 1890.—*M. Laurier*.....*Pas imprimée.*

77. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 mars 1890—Relevé donnant le salaire et la rémunération payés à M. Arthur Prieur, employé de cette Chambre, à titre de traducteur ou autrement, et le montant total qu'il a reçu depuis qu'il est employé en quelque qualité que ce soit. Présentée à la Chambre des communes le 31 mars 1890, par M. l'Orateur..*Pas imprimée.*

78. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 mars 1890—Etat indiquant : 1. Le coût réel de la construction primitive du Palais de Justice de Montréal, 1851-57 ; 2. Le montant dépensé pour réparations, chaque année, depuis la dite période jusqu'à la confédération. Présentée à la Chambre des communes le 1er avril 1890 ....*Pas imprimée.*

79. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 février 1890—Etat indiquant : 1. Le montant total dépensé pour curer le creek McGregor, dans la ville de Chatham, Ont. ; 2. Le montant dépensé pour y faire placer des pilotis et des bordages, les noms de chaque entrepreneur et le chiffre des différents contrats ; 3. Le montant payé aux propriétaires pour dommages causés à leurs propriétés par suite de ce dragage, les noms et les montants payés à chaque propriétaire ; 4. Les noms et montants de tous réclamants dont les demandes d'indemnité ont été rejetées ou qui sont encore sous la considération du gouvernement. Présentée à la Chambre des communes le 1er avril 1890.—*M. Campbell*..... .....*Pas imprimée.*

80. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Copie du rapport et des plans de l'ingénieur en chef du département des travaux publics qui a fait les études nécessaires en vue de la construction du pont interprovincial sur l'Ottawa entre le village de La Passe, dans la province de l'Ontario, et le village de Fort Coulonge, dans la province de Québec. Présentée à la Chambre des communes le 1er avril 1890.—*M. Bryson*..... .....*Pas imprimée.*

81. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1890—Relevé du nombre de lieuses mécaniques, de coupeuses et de moissonneuses exportées du Canada durant les derniers trois ans ; les noms des exportateurs, les pays d'exportation, et le montant de drawback accordé pour chacun des articles exportés. Présentée à la Chambre des communes le 3 avril 1890.—*M. Paterson (Brant)*.....*Pas imprimée.*

82. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 22 janvier 1890—Copie de toute correspondance échangée entre les officiers de la Compagnie de Colonisation dite de la Tempérance et les officiers de la Compagnie des Terres et Homesteads de la Saskatchewan et le département de l'intérieur, ou quelque membre du gouver-

nement, et de toutes communications entre le révérend Alexander Sutherland et John T. Moore et le département de l'intérieur, ou quelque membre du gouvernement, au sujet de la localisation des terres, des demandes faites pour y établir des immigrants, et des réclamations pour indemnité pour avoir aidé la colonisation des dites terres ; et aussi copie de tous ordres en conseil se rapportant à ces différents sujets. Présentée à la Chambre des communes le 14 avril 1890.—*M. Sommerville*.....*Pas imprimée.*

82*a*. Réponse supplémentaire à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 22 janvier 1890—Copie de toute correspondance échangée entre les officiers de la Compagnie de Colonisation dite de la Tempérance et les officiers de la Compagnie des Terres et Homesteads de la Saskatchewan et le département de l'intérieur, ou quelque membre du gouvernement, et de toutes communications entre le révérend Alexander Sutherland et John T. Moore et le département de l'intérieur, ou quelque membre du gouvernement, au sujet de la localisation des terres, des demandes faites pour y établir des immigrants, des réclamations pour indemnité pour avoir aidé la colonisation des dites terres ; et aussi copie de tous ordres en conseil se rapportant à ces différents sujets. Présentée à la Chambre des communes le 16 avril 1890.—*M. Sommerville*.....*Pas imprimée.*

82*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 mars 1890—Copie de toute correspondance, mémoires et conventions entre le gouvernement et la Compagnie de Colonisation de la Tempérance, et de toute correspondance des colons, employés et membres de la compagnie concernant les opérations de la dite compagnie. Présentée à la Chambre des communes le 16 mai 1890. —*M. Wallace*.....*Pas imprimée.*

83. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mars 1890—Copie de toutes pétitions et correspondance concernant l'établissement d'un phare flottant vis-à-vis de Yamachiche, dans le lac Saint-Pierre, fleuve Saint-Laurent. Présentée à la Chambre des communes le 16 avril 1890.— *M. Rinfret*.....*Pas imprimée.*

83*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 mars 1890,—Copie de toutes requêtes, pétitions, correspondances et documents de toutes sortes concernant l'établissement d'un phare flottant sur le Saint-Laurent, vis-à-vis l'église Sainte-Croix, comté de Lotbinière, pour remplacer la bouée qui s'y trouve actuellement. Présentée à la Chambre des communes le 25 avril 1890.—*M. Rinfret*.....*Pas imprimée.*

84. Rapport de Collingwood Schrieber, écr, ingénieur en chef et gérant général des chemins de fer de l'Etat, sur l'achèvement du tracé de la ligne projetée de chemin de fer entre la station de Harvey, sur le chemin de fer du Nouveau-Brunswick, et un point sur l'Intercolonial près de Moncton *via* Frédéricton, connue sous le nom de "Section de Harvey-Moncton du chemin de fer de la Ligne Courte." Présenté à la Chambre des communes le 24 avril 1890, par sir John A. Macdonald.

Pas imprimé.

85. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mars 1890—Copie des formules d'annonces et de soumissions, et des soumissions reçues au sujet du contrat relatif à un service de steamers entre aucuns ports des provinces maritimes et les ports des Indes Occidentales ; aussi, copie de la correspondance y relative échangée entre aucun des départements publics et toutes personnes intéressées dans l'établissement de ce service. Présentée à la Chambre des communes le 29 avril 1890.—*M. Trow*.....*Pas imprimée.*

86. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 janvier 1890—Copie de tous papiers et correspondance entre l'association des manufacturiers de l'Ontario et le gouvernement fédéral, pendant les années 1883, 1884 et 1885, au sujet de la législation projetée concernant les manufactures. Présentée à la Chambre des communes le 1er mai 1890.—*M. Edgar*.....*Pas imprimée.*

87. Reponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 30 janvier 1890—Copie du rapport et des témoignages pris par la cour d'enquête ordonnée par le département de la marine pour connaître les causes de la perte du steamer *Quinté* qui a été incendié dans la baie de Quinté, dans l'automne de 1889. Présentée à la Chambre des communes le 2 mai 1890.—*M. Platt.*

Imprimée pour les documents de la session seulement.

87*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 5 mars 1890—Etat donnant toutes les réclamations faites par le gouvernement, depuis la Confédération, contre des particuliers, compagnies ou corporations, pour dommages causés aux propriétés du gouvernement par des vapeurs, navires ou autres bâtiments, donnant les noms des navires, etc., des propriétaires, les dates et les items de chaque réclamation, faisant la distinction des réclamations payées et non payées. Présentée à la Chambre des communes le 2 mai 1890.—*M. Cook*.....*Pas imprimée.*

87*b*. Rapport du lieutenant Gordon, M.R., sur la conduite du capitaine et du second du steamer *Baltic* au sujet des mauvais traitements infligés au nommé Charles Hambly, matelot du dit navire, le 26 août 1889. Présentée à la Chambre des communes le 14 mai 1890, par l'honorable M. Colby.

Imprimée pour les documents de la session seulement.

87*c*. Réponse partielle à un ordre de la Chambre des communes, en date du 5 mars 1 890—Etat donnant toutes les réclamations faites par le gouvernement, depuis la Confédération, contre des particuliers, compagnies ou corporations, pour dommages causés aux propriétés du gouvernement par des vapeurs, navires ou autres bâtiments, donnant les noms des navires, etc., des propriétaires, les dates et les items de chaque réclamation, faisant la distinction des réclamations payées et non payées. Présentée à la Chambre des communes le 16 mai 1890.—*M. Cook*.....*Pas imprimée.*

88. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 14 avril 1899—Copie de toute convention intervenue entre le gouvernement ou le ministre des chemins de fer et la Compagnie de Télégraphe dite "The Western Union Telegraph Company," concernant la construction et l'exploitation d'une ligne de télégraphe le long du chemin de fer du Cap-Breton. Présentée à la Chambre des communes le 2 mai 1890.—*M. Macdonald (Victoria)* ....*Pas imprimée.*

89. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 14 avril 1890—Copie des requêtes, lettres et plans et rapports d'ingénieurs en rapport avec la chaussée projetée à Hungry Bay, dans le comté de Beauharnois. Présentée à la Chambre des communes le 2 mai 1890.—*M. Bergeron.*

Pas imprimée.

90. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 21 avril 1890—Copie des requêtes et tous autres documents se rattachant à la construction projetée de l'embranchement du chemin de fer de Matane. Présentée à la Chambre des communes le 2 mai 1890.—*M. Fiset*...*Pas imprimée.*

91. Acte des licences pour la vente des liqueurs, 1883. Mémoire des réclamations pour amendes, frais, etc., imposés sur les porteurs de licences fédérales pour violation de l'acte provincial des licences. Présenté à la Chambre des communes le 5 mai 1890, par l'hon. J. Costigan.

Imprimé pour les documents de la session seulement.

91*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mars 1890—Etat donnant,—1. Le relevé détaillé de toutes dépenses se rattachant à la passation et à la mise en vigueur de l'Acte des licences pour la vente des liqueurs, 1883, jusqu'à date ; 2. Le montant de tous frais judiciaires encourus au sujet de la constitutionnalité de l'acte ; 3. Les noms des avocats employés par le gouvernement et le montant qui leur a été payé. Présentée à la Chambre des communes le 16 mai 1890.—*M. Trow*.....*Pas imprimée.*

92. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 14 avril 1890—Copie de toute correspondance échangée entre les officiers de l'état-major du district militaire nº 1 et le département de la milice, au sujet de la solde et des allocations des dits officiers. Présentée à la Chambre des communes le 6 mai 1890.—*M. Scriver* ....*Pas imprimée.*

92*a*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 21 avril 1860—Copie de tous ordres en conseil faisant des nominations, promotions et changements dans le département de la milice et de la défense pendant le cours de l'année civile 1889. Présentée à la Chambre des communes le 6 mai 1890.—*M. Lister* ..... *Pas imprimée.*

93. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 21 avril 1890—Relevé de la quantité et de la valeur des œufs importés dans les provinces de Québec et Ontario et exportés de ces provinces, depuis le 1er janvier dernier ; aussi, les noms des pays d'importation et d'exportation. Présentée à la Chambre des communes le 6 mai 1890.—*M. Guillet.*

Imprimée pour les documents de la session seulement.

94. Correspondance concernant la résiliation du contrat Anderson pour le service des steamers transatlantiques. Présentée à la Chambre des communes le 13 mai 1890, par l'hon. G. E. Foster.

Imprimée pour les documents de la session seulement.

95. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 24 janvier 1890—Etat donnant le montant total jusqu'à date des sommes dépensées pour la bâtisse du bureau de l'imprimerie nationale ; la totalité des sommes dépensées pour le caractère, les presses et autres machines ou matériaux pour imprimer ou relier, dans le dit bureau ; et le montant total payé pour salaires et gages des officiers et employés du bureau depuis le 1er juillet 1889 jusqu'au 1er janvier 1890. Présentée à la Chambre des communes le 14 mai 1890.—*M. Innes.*

Imprimée pour les documents de la session seulement.

96. Réponse (*partielle*) à un ordre de la Chambre des communes, en date du 23 janvier 1890—Etat donnant les sommes d'argent dépensées par le gouvernement fédéral dans chacune des provinces depuis la Confédération jusqu'au 30 juin 1889, sous les chapitres suivants :—1. Subventions aux chemins de fer dans chaque province, sauf la ligne-mère du Pacifique Canadien et l'embranchement du Sault ; 2. Les divers chemins de fer construits par le gouvernement du Canada dans chaque province, y compris les embranchements et prolongements de l'Intercolonial, mais non la ligne principale telle qu'originairement construite ; 3. Les bâtisses érigées ou achetées dans chaque province, leur situation et leur coût. Présentée à la Chambre des communes le 7 mai 1890.—*M. McMullen.*

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

97. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 31 mars 1890—Etat indiquant combien de barils de farine du Canada ont été expédiés, par mer directement, ou à travers les Etats-Unis, en 1889, dans les différentes provinces de la Nouvelle-Eaosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard. Présentée à la Chambre des communes le 16 mai 1890.—*M. Weldon (Saint-Jean.)*
Pas imprimée.

98. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 12 mars 1890—Etat donnant les noms des six païens inscrits dans le rapport du recensement de 1881, pour la paroisse de Sainte-Elizabeth, comté de Joliette, province de Québec, tel que portés dans la cédule originale de l'énumérateur pour cette paroisse. Présentée à la Chambre des communes le 16 mai 1890.—*M. Charlton.*
Pas imprimée.

99. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mars 1890—Copie de tous papiers concernant la saisie du remorqueur *Rooth*, à Amherstburg, en juillet ou août derniers, pendant qu'il remorquait un radeau de la rivière aux Français à Fort-Erié. Présentée à la Chambre des communes le 16 mai 1890.—*M. Charlton*..... *Pas imprimée*

100. Etats généraux des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts de Chicoutimi, Gaspé, Joliette et Montmagny, pour l'année 1889. Présentés à la Chambre des communes le 16 mai 1890, par M. l'Orateur..... *Pas imprimée.*

101. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 22 avril, demandant copie de la correspondance échangée entre le ministre ou le député-ministre de la justice, l'inspecteur Moylan ou tout autre fonctionnaire relevant du département de la justice, et le préfet, le sous-préfet ou autre employé du pénitencier de la Colombie-Britannique, au sujet de la destitution de John Wiggins, ci-devant l'un des gardes au dit pénitencier. Présentée au Sénat le 16 mai 1890.—*Honorable M. McInnes (New-Westminster)*... .... *Pas imprimée.*

RAPPORT

DU

MINISTRE DE LA JUSTICE

SUR LES

PÉNITENCIERS DU CANADA

POUR

L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

1889.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT.

OTTAWA:
IMPRIMÉ PAR BROWN CHAMBERLIN, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE.

1890.

A Son Excellence le Très-honorable Lord Stanley de Preston, gouverneur général du Canada, etc., etc., etc.

Plaise à Votre Excellence :

J'ai l'honneur de présenter, pour l'information de Votre Excellence, le rapport annuel de l'inspecteur des pénitenciers, avec les comptes-rendus annuels des fonctionnaires de ces établissements, et divers états financiers et statistiques, le tout pour l'exercice expiré le 30 juin 1889.

J'ai l'honneur d'être,
De Votre Excellence,
Le très obéissant serviteur,

JOHN S. D. THOMPSON,
Ministre de la justice.

Département de la justice,
Ottawa, 20 décembre 1889.

TABLE DES MATIÈRES.

	Page.
Rapport général de l'inspecteur	x
Rapport de l'inspecteur sur le pénitencier de Kingston	xv
do do de Saint-Vincent-de-Paul	xix
do do de Dorchester	xxi
do do du Manitoba	xxii
do do de la Colombie-Britannique	xxiii
Matériel en main, pénitencier de Kingston, le 30 juin 1888	1
do do de Saint-Vincent-de-Paul, le 30 juin 1888	27
do do de Dorchester, le 30 juin 1888	29
do do du Manitoba, le 30 juin 1888	31
do do de la Colombie-Britannique, le 30 juin 1888	32
do do de Kingston, le 30 juin 1889	35
do do de Saint-Vincent-de-Paul, le 30 juin 1889	61
do do de Dorchester, le 30 juin 1889	64
do do du Manitoba, le 30 juin 1889	67
do do de la Colombie-Britannique, le 30 juin 1889	77
Pénitencier de Kingston—Rapport du préfet	97
do Dépenses *per capita* des détenus	100
do Rapport de l'aumônier protestant	100
do do catholique	101
do Rapport du médecin	102
do do de la directrice	108
do do du maître d'école	109
do Mouvement du pénitencier, 1888-89	110
do Mouvement comparatif des dix dernières années	111
do Liste des détenus graciés	112
do do décédés	112
do do réincarcérés	115
do Statistique criminelle	116
do Punitions	118
do Etat des rémissions de peines	118
do Répartition des détenus	119
do Valeur du travail	119
do Liste des officiers et employés	120
do Revenu	122
do Dépenses	123
Do Bilan	128
do Volumes dans la bibliothèque	128
do Compte du moulin à farine	129
do Compte de la ferme	129
Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul—Rapport du préfet	130
do Dépenses *per capita* des détenus	132
do Rapport de l'aumônier catholique	134
do do de l'aumônier protestant	135
do do du médecin	136
do do du maître d'école	139
do Liste des détenus reçus, 1888-89	140
do Mouvement du pénitencier	146
do Etat comparatif du mouvement du pénitencier, 1874 à 1889	147
do Liste des détenus graciés	148
do do décédés	148
do do réincarcérés	149
do Punitions	149
do Rémissions de peines	150

		Page.
Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul	Distribution	150
do	Valeur du travail	150
do	Liste des officiers et employés	151
do	Revenu	152
do	Dépenses	153
do	Bilan	157
do	Etat des arrérages	157
do	Compte de la ferme	158
do	Etat indiquant le nombre de jours de travail	158
Pénitencier de Dorchester	Rapport du préfet	159
do	Dépenses *per capita* des détenus	162
do	Rapport de l'aumônier protestant	162
do	do de l'aumônier catholique	164
do	do du médecin	165
do	do du maître d'école	167
do	Liste des détenus reçus, 1888-89	168
do	Etat du mouvement des détenus, 1888-89	170
do	Etat comparatif du mouvement des détenus	171
do	Liste des détenus graciés	172
do	do décédés	172
do	do réincarcérés	172
do	Statistique criminelle	173
do	Punitions	175
do	Rémissions de peines	175
do	Distribution	176
do	Valeur du travail	176
do	Liste des employés	177
do	Revenu	178
do	Dépenses	179
do	Bilan	183
do	Dettes	183
do	Bibliothèque	183
Pénitencier du Manitoba	Rapport du préfet	184
do	Dépenses *per capita* des détenus	187
do	Rapport de l'aumônier protestant	188
do	do catholique	189
do	Rapport du médecin	189
do	Infirmerie diétique	192
do	Rapport de l'instituteur	194
do	Détenus reçus en 1888-89	195
do	Mouvement des détenus pour 1888-89	196
de	do de 1879 à 1889	197
do	Graciés	198
do	Décédés	199
do	Réincarcérés	199
do	Crimes pour lesquels sont détenus les condamnés	199
do	Termes d'emprisonnement	199
do	Origine des détenus	200
do	Nationalité des détenus	200
do	Ages	200
do	Religion	200
do	Instruction	201
do	Occupations	201
do	Etat civil	201
do	Punitions	202
do	Rémissions de peines	202
do	Travail non rémunéré	203
do	Officiers employés	204
do	Bibliothèque	204

		Page.
Pénitencier du Manitoba	Revenu	205
do	Dépenses	206
do	Bilan	212
do	Produits de la ferme	212
Pénitencier de la Colombie-Britannique	Rapport du préfet	213
do	Frais d'entretien, par tête, des détenus	214
do	Rapport de l'aumônier protestant	214
do	do de l'aumônier catholique	215
do	do du médecin intérimaire	216
do	do de l'instituteur	217
do	Détenus entrés pendant l'exercice 1888-89	218
do	Mouvement des détenus pendant l'exercice 1888-89	220
do	do do do de 1879 à 1889	220
do	Graciés	220
do	Réincarcérés	221
do	Crimes pour lesquels ils ont été emprisonnés	221
do	Termes d'emprisonnement	222
do	Origine des détenus	222
do	Nationalité	222
do	Ages	222
do	Religion	223
do	Instruction	223
do	Occupations	224
do	Etat civil	224
do	Etat moral	224
do	Punitions	225
do	Rémissions de peines	225
do	Valeur du travail des détenus	226
do	Officiers employés	227
do	Revenu	228
do	Dépenses	229
do	Bibliothèques	233

QUATORZIÈME RAPPORT ANNUEL

DE

L'INSPECTEUR DES PÉNITENCIERS

DU

CANADA

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1889.

À l'honorable sir JOHN THOMPSON,

Ministre de la Justice.

MONSIEUR,—Conformément à la loi, j'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les pénitenciers du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1889. Il est aussi de mon devoir de placer devant vous les rapports des préfets, aumôniers, médecins, de la directrice du pénitencier de Kingston, et des maîtres d'écoles, avec les états, tableaux statistiques, etc., que la loi ordonne d'annexer aux rapports que chaque pénitencier doit fournir. J'annexe aussi le rapport du comptable général. Il indique tout ce que nous avons en mains et sa valeur réelle en argent, dans les cinq pénitenciers à la fin de l'exercice. Des explications sont données sur l'augmentation ou la diminution des dépenses, quand c'est nécessaire. Il sera soumis au parlement à la prochaine session un livre bleu sur les pénitenciers qui obviera à la nécessité de recourir à toute autre source pour avoir des renseignements, parce que tous ces détails pour être exacts doivent venir des mêmes officiers publics, les comptables qui les ont fournis pour ce rapport.

Le sommaire suivant indique le mouvement des détenus, au Canada, pendant l'exercice 1888-89.

Pénitencier de Kingston.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Population le 30 juin 1888.....	501	25	526
Entrés depuis do	180	5	185
	681	30	711
Sortis depuis le 30 juin 1888.....	151	6	157
	530	24	554

Moyenne quotidienne, 542. Une évasion eût lieu.

Dans le cours de l'année 13 malades ont été envoyés à l'asile des criminels aliénés. Sur ce nombre 10 appartenaient au pénitencier de Kingston, et 3 au pénitencier de

Saint-Vincent-de-Paul. Deux ont suffisamment guéri pour pouvoir travailler, cinq étaient aliénés sans espoir de guérison; deux donnaient peu d'espoir, deux étaient légèrement mieux, et un revient rapidement à la santé.

Il y a eu sept décès, savoir: 4 aliénés dans l'asile et 3 détenus dans l'hôpital; 2 de ces derniers sont morts de fièvre typhoïde.

Le nombre restant le 30 juin dernier indiquait une augmentation de 28 sur le chiffre correspondant l'année dernière.

Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Population au 30 juin 1888.....	276	0	276
Entrés depuis le 30 juin 1888.....	132	2	134
	408	2	410
Sortis depuis le 30 juin 1888.....	86	2	88
Population au 30 juin 1889.....	322	0	322

Moyenne quotidienne, 298.

Six détenus sont devenus aliénés pendant l'année; trois ont été envoyés à l'asile des détenus aliénés, au pénitencier de Kingston; il en reste trois ici.

Il y a eu six décès; un suicide.

Il y a une augmentation de 46 sur le chiffre enregistré le 30 juin 1888.

Pénitencier de Dorchester.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Population au 30 juin 1888.....	156	1	157
Entrés depuis le 30 juin 1888.....	51	1	52
	207	2	209
Sortis depuis le 30 juin 1888.....	45	2	47
Population au 30 juin 1889.....	162	0	162

Moyenne quotidienne, 149½.

Quatre détenus sont morts; trois de consomption, et un de maladie de cœur. Pas un seul cas d'aliénation.

Deux accidents sérieux sont arrivés au même détenu, savoir: 1°, main coupée sur la scie dans le moulin; 2°, os de la cuisse brisé en levant un baril de chaux. L'augmentation est de 5.

Pénitencier du Manitoba.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Population au 30 juin 1888.....	67	0	67
Entrés depuis le 30 juin 1888.....	18	0	18
	85	0	85
Sortis depuis le 30 juin 1888.....	19	0	19
Population au 30 juin 1889.....	66	0	66

Il n'y a pas eu de décès, pas de cas d'aliénation, pas d'accidents, mais une évasion.

Il y a diminution d'un sur le chiffre de l'an dernier.

Pénitencier de la Colombie-Britannique.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Population au 30 juin 1888.....	68	0	68
Sous caution par ordre de la cour suprême....	1	0	1
Entrés depuis le 30 juin 1888.....	43	1	44
	112	1	113
Sortis depuis le 30 juin 1888.....	22	0	22
Population au 30 juin 1889.....	90	1	91

Moyenne quotidienne, 79½.

Il n'y a pas eu de décès, pas de nouveaux cas d'aliénation, pas d'accidents pendant l'année.

L'augmentation est de 23.

Récapitulation.

Pénitencier de Kingston.....	554
" Saint-Vincent-de-Paul.....	322
" Dorchester.....	162
" Manitoba.....	66
" la Colombie-Britannique	91
Nombre total des détenus le 30 juin 1889.....	1,195
" " 1888.....	1,094
Augmentation totale le 30 juin 1889.....	101

Le nombre des détenus reçus dans tous les pénitenciers pendant l'exercice 1888–89 a été de 434; le nombre libéré, 333, contre 360 reçus et 425 libérés en 1887–88.

Bien que l'augmentation soit sensible, cependant le percentage de détenus comparé à la population du Canada est minime; il est si limité qu'on pourrait raisonnablement conclure que le crime n'est pas très répandu au Canada et ne peut s'y implanter. En dehors des cités et des villes, où le vice et la méchanceté prévalent le plus dans tous les pays d'où les prisons et les pénitenciers reçoivent périodiquement leur contingent de recrues, engagées dans la carrière du crime—on trouve très peu de gens qui n'obéissent pas aux lois et ne sont pas bien disposés.

L'administration des divers pénitenciers continue de fonctionner sous la conduite des préfets et des sous-préfets d'une manière satisfaisante et heureuse pour ce qui a rapport à la discipline tant parmi les employés que parmi les détenus, et à l'emploi convenable de ces derniers. La conduite et le travail des détenus ont fait le sujet de commentaires favorables de la part des officiers des divers pénitenciers à l'occasion de mes visites périodiques, ainsi que dans les rapports ci-annexés des préfets. Il n'y a eu nulle part aucune infraction sérieuse des règlements. Des punitions corporelles ont été infligées à six détenus, comme suit: Dans le pénitencier de Kingston, 1; Saint-Vincent de Paul, 3; Manitoba, 2. Il n'a pas été nécessaire de recourir à ce remède extrême à Dorchester ou dans la Colombie-Britannique.

Cet état de choses, à première vue, est très agréable. Il est à regretter cependant que le dégré de réformation atteint dans l'un quelconque ou dans tous es

pénitenciers ne soit pas proportioné à l'observation exacte des règlements et de la discipline qu'on s'efforce de faire régner et que dans le plupart des cas l'on obtient facilement. Une grande proportion des détenus se conduit bien pour des motifs purement d'intérêt personnel. Ils ne veulent pas prolonger leur détention dans les murs de la prison par la perte des rémissions de peines, ou se voir enlever aucun de leurs privilèges par leur mauvaise conduite. Personne n'est plus soigneux que le criminel habituel d'éviter ces punitions. Son expérience lui a appris que la manière la plus facile et la plus commode de purger sa peine était de ne pas aller à l'encontre des règles ou des autorités. Se conduisant d'après ces principes il met de côté tout motif plus élevé; il est simplement *servicus ad oculos*—attentif lorsqu'on le voit—et ainsi il sert son temps, sans changer de dispositions, sans volonté de s'amender, et comme conséquence, lors de son élargissement, il retombe de suite dans ses anciennes habitudes. C'est là le défaut de notre système pénal, qui à besoin de réforme. Dans l'intérêt du pays, de la societé, et des criminels eux-mêmes il est nécessaire, bien plus encore, il est obligatoire pour le gouvernement de prendre tous les moyens légitimes et à sa disposition pour essayer de réformer ces malheureux, qui, par la sentence de la loi et en punition de leurs crimes, tombent sous sa garde.

Le premier pas pratique, et il faut l'espérer, efficace dans le sens d'une réformation radicale des criminels, est à se faire sous vos auspices et avec votre approbation. L'expérience a prouvé, sans l'ombre d'un doute, la nécessité d'isoler les criminels habituels et endurcis des néophites dans la carrière du mal. Même l'association restreinte et casuelle qui seule peut exister dans une prison bien conduite, offre encore trop d'occasions aux premiers de corrompre cette dernière classe de détenus et de jeter dans leur cœur la semence du vice. Sans séparation il est inutile d'essayer d'amender les vieux délinquants ou de sauver les novices. Par conséquent, il faut les tenir séparés. Dans ce but, on est à construire à Kingston un certain nombre de cellules dans lesquelles on enfermera les vicieux et les incorrigibles, lorsque leur conduite sera telle qu'elle rendra peu désirable ou nuisible toute association future avec les détenus bien disposés. Comment on pourra les employer dans leurs cellules, qui sont spacieuses et éclairées, à quelque ouvrage utile sous la surveillance d'instructeurs qui leur assigneront leur tâche quotidienne et en exigeront l'accomplissement raisonnable et convenable, est un sujet qu'il faudra étudier plus tard. Il est prématuré d'indiquer ici quelle devrait être la nature de ces industries; on pourrait avec raison suggérer de les varier autant que possible pour ces deux raisons que les objets fabriqués ne devraient pas nuire aux entreprises extérieures, et que les détenus puissent choisir un métier conforme à leurs aptitudes et à leurs inclinations.

On ne se propose pas de limiter ce projet de séparation à la classe des criminels dangereusement dépravés. Les prisonniers récemment admis passeront plusieurs mois séparés de tout contact avec les autres détenus. Cette solitude donnera à ces personnes le temps et l'occasion de rentrer en elles-mêmes, d'examiner leur vie passée, leurs faiblesses, les causes de leur chute et de leurs malheurs, afin de s'amender et de prendre de fermes résolutions contre toute rechute. De plus, ils s'habitueront à connaître parfaitement les règles et règlements qu'ils devront observer lorsqu'on leur permettra de partager les travaux ou métiers communs.

Tous les détenus isolés devraient recevoir souvent la visite de leurs aumôniers respectifs, dans le cas où l'on pourrait faire des arrangements pour permettre à ces

révérends messieurs de consacrer tout leur temps à l'accomplissement des devoirs qui sont absolument nécessaires pour la réforme des détenus confiés à leurs soins spirituels. La somme de bien qu'on pourrait espérer et qu'il serait désirable que les aumôniers fissent, ne peut s'accomplir dans les conditions actuelles. C'est hors de question. Est-il raisonnable de supposer que les résultats du ministère des aumôniers, pendant une couple d'heures le dimanche et une demi-heure environ le mercredi, puissent être aussi efficaces et avantageux que s'ils étaient tous les jours et à toute heure au milieu des prisonniers à leur donner des avis, des encouragements et de l'instruction? Assurément non. Tel étant le cas, ne serait-il pas bien, comme moyen essentiel de réforme, d'exiger des aumôniers de consacrer tout leur temps, à l'exclusion de toute autre œuvre au dehors, au travail auquel ils peuvent se dévouer d'une manière si constante et si profitable dans les murs d'un pénitencier? Cela entraînerait naturellement quelques dépenses additionnelles, parce que les traitements actuels ne suffiraient pas. Le total des dépenses additionnelles ne dépasserait pas $3,000, une bagatelle, lorsque l'on tient compte des avantages qu'on obtiendrait.

J'ai parlé dans mon dernier rapport du système d'une sentence indéterminée comme d'un important facteur pour arriver à réformer les détenus. Dans certains pays du continent européen, où ce système a fonctionné depuis quelques années, on a des rapports favorables de son opération. Les autorités des prisons de l'Etat dans l'Ohio prétendent qu'il fonctionne d'une manière très avantageuse. Le plan a été librement discuté dans le Congrès sur les prisons tenu pendant les trois dernières années, et il a ses avocats et ses opposants, des hommes très capables et expérimentés des deux côtés. C'est un des sujets qu'il faudra examiner à fond avant l'inauguration de la nouvelle prison.

Après mûre délibération vous avez consenti à faire un changement dans l'uniforme des détenus, de brun et jaune, et de blanc et noir. S'il y a une chose entre toutes, dans le système d'administration pénale, qui soit de nature à démoraliser et enlever tout vestige de virilité et de respect de soi-même, c'est le vêtement zébré qui forme un des caractères cruellement distinctif et voyant de quelques institutions pénales. Cette relique barbare d'une époque où l'on n'avait aucune considération pour un détenu, où l'on ne prenait aucun intérêt à sa réforme et à son bien-être, devrait, de même que l'ordre de marche appelé "*goose step*," être incontinent abandonnés partout comme n'étant plus à la hauteur de nos progrès et de nos lumières, et comme indigne d'un peuple chrétien. On a intention d'adopter trois grades d'uniformes de prison, commençant au deuxième grade pour tous les détenus, les deux autres devant servir pour leur promotion ou leur dégradation. Avant de tenter cette expérience, on peut prédire, sans témérité, que l'effet de votre sage et humanitaire action dans ce détail particulier de discipline, sera satisfaisant et avantageux.

La recommandation de fournir à tous les officiers des divers pénitenciers des uniformes de la même façon et du même matériel, a mérité votre approbation. Cette règle assurera l'uniformité des profits et des pertes.

Depuis la modification apportée à l'acte concernant les pénitenciers en 1887, en ce qui regarde la réduction des appointements et le retranchement des allocations qui avaient été accordées à certains officiers, sans qu'on leur ait donné de compensations équivalentes, il s'est manifesté beaucoup de mécontentement, surtout de la part de ceux à qui l'on a enlevé les privilèges dont ils jouissaient. Pour les hommes qui

avaient à remplir des fonctions très ardues, responsables et constantes, comme la police des pénitenciers, le maximum des appointements ci-devant payés n'était pas trop libéral. La grande majorité des gardiens et des gardes sont des hommes mariés ayant des familles, et plusieurs de grandes familles. Il est désirable d'avoir des hommes de ce genre dans le service, parce que leurs biens domestiques les rendent plus constants, plus soigneux, et ils apprécient mieux leur position. Pour s'assurer les services d'hommes compétents et dignes de confiance comme gardes et gardiens, un salaire de $500 et $600 respectivement, après un temps raisonnable de probation —disons trois mois—n'est pas extravagant. Les allocations et revenants-bons accordés à certains officiers depuis l'ouverture du pénitencier de Kingston en 1834, et accordés à la même classe d'officiers dans les autres pénitenciers lorsqu'ils ont été établis, et qui constituaient ce qu'on reconnaissait faire partie de leur compensation ou salaire, n'ont pas donné lieu à des abus, et leur retranchement a sérieusement affecté, financièrement parlant, beaucoup d'hommes méritants, qui n'avaient pas les moyens de subir cette perte. Tous les intéressés espèrent en général qu'avant la prochaine session du parlement vous trouverez moyen de reviser la législation de 1887, dans le but de l'adoucir lorsque vous verrez qu'elle pèse un peu lourdement ou injustement. S'il m'arrive d'appuyer d'une manière indue sur l'opportunité d'abroger ou de modifier quelques articles de l'acte modificatif, c'est parce que les hommes qui composent le gros du service des pénitenciers comptent sur moi comme leur porte-parole et leur avocat dans toutes les affaires, concernant leurs intérêts et leur bien-être, qui doivent être soumises à votre considération. L'expérience personnelle que vous vous êtes efforcé d'acquérir sur les hommes qui sont employés à diriger l'administration des pénitenciers et à faire exécuter les divers détails d'administration, vous permettra facilement de décider si mes efforts en vue d'obtenir un changement ou une modification de la loi sont justifiés ou non.

La nécessité d'avoir une nouvelle prison pour les femmes n'est que trop apparente. Celle qui sert à cette fin à Kingston—la seule qui existe au Canada—ne convient pas sous bien des rapports. Elle est trop proche de la prison des hommes; les cellules sont trop petites; elles sont dans le soubassement; il n'y a pas de terrain pour y prendre de l'exercice, ni d'hôpital convenable.

Dans un rapport antérieur j'attirais l'attention sur l'édifice occupé comme asile des criminels aliénés. De même que la prison des femmes, il n'est pas du tout convenable au traitement des malheureux qui y sont envoyés. La salle de jour se trouve au-dessous du moulin, dont le bruit et la vibration causée par le mouvement des machines ne peuvent avoir un effet agréable ou calmant sur un cerveau troublé ou sur le système nerveux. Les cellules et la salle du jour sont tout ce qu'on peut désirer; mais il n'y a rien pour égayer les heures de tristesse ou réjouir les esprits obscurcis et sans joie dans cette lugubre structure de pierre massive et de fer. On ne trouve ici aucun des accessoires qui aident l'habileté du médecin dans le traitement des esprits malades, comme un paysage agréable, des arbres, des arbustes, des fleurs, le chant des oiseaux, etc., qui entourent en général les asiles d'aliénés. Comme il n'y a pas de terrain de récréation, excepté un petit espace en arrière de la bâtisse, que j'ai fait entourer d'une clôture, les malades sont enfermés presque toute l'année sans prendre d'air ou d'exercice.

On devrait, soit construire un asile convenable pour les aliénés, sur l'emplacement qui s'y adapterait si bien, à l'est du mur du pénitencier à Kingston, soit adopter

la règle qu'on suit aux Etats-Unis, d'envoyer les détenus aliénés à un asile public. Les dispositions qu'on a faites pour le traitement de nos aliénés criminels—qui ne devraient être que temporaires et comme expérience—ne sont pas à la hauteur de la libéralité et de la sollicitude bien connues du gouvernement et du peuple du Canada, lorsqu'il est question de secourir les affligés, surtout lorsque ceux qui ont perdu l'esprit ont besoin d'aide.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

La conduite et le travail des prisonniers ont été, en général, satisfaisants. Une évasion eût lieu, et deux détenus qui ont essayé de franchir la porte de la prison, cachés au fond de la voiture d'arrosage, ont été découverts et condamnés à subir leur procès.

En juin dernier, le préfet reçut de deux sources distinctes l'information qu'un complot d'un caractère formitable et très vaste avait été ourdi dans le but de forcer la prison et de s'évader. On disait que la révolte commencerait dans un des ateliers en garottant l'officier de service, et que les détenus dans tous les autres ateliers voisins s'uniraient pour se frayer un passage par la porte de l'ouest en l'abattant au moyen de béliers improvisés; qu'ils se rendraient ensuite à la loge du nord et s'empareraient des armes qui s'y trouvaient emmagasinées, et qu'ainsi armés ils se répandraient dans le pays. Je faisais à cette époque une visite périodique. Le préfet me consulta sur les meilleurs moyens à prendre pour faire face à cette éventualité. Je suggérai l'opportunité de laisser mûrir le complot, s'il existait, puis de s'emparer des chefs. Le préfet ayant quelques craintes sur la suffisance de son personnel pour contrecarrer une révolte aussi considérable, je lui conseillai de demander l'aide de la batterie stationnée à Kingston. Afin que tout se fit régulièrement, je lui donnai instruction de se rendre à Ottawa pour vous consulter sur le projet d'appeler la batterie. Vous approuvâtes ce projet, et le département de la milice s'occupa promptement de la demande qu'on faisait des services des militaires. En conséquence, cinquante hommes de la batterie "A," sous les ordres du major Wilson, furent transportés au pénitencier vers deux heures du matin, le 22 juin, et furent logés dans l'hôpital et l'asile des aliénés. Ils restèrent à leur poste toute la journée pendant laquelle la révolte devait avoir lieu, prétendait-on, sans que leur présence dans l'enceinte eût été connue d'aucun des détenus, tous leurs mouvements s'étaient exécutés avec silence et secret. Rien ne s'est cependant produit qui fut de nature à exiger les services des militaires. Ils paradèrent dans le cour de la prison pendant l'après-midi, lorsque les détenus se rendirent à leurs cellules en revenant de leurs divers travaux. Il est certain qu'ils furent surpris de voir un pareil nombre de soldats parfaitement armés et équipés sur le terrain, et cette vue a dû avoir un effet salutaire sur ceux qui auraient pu se trouver impliqués dans un complot. Ils ont dû facilement conclure, d'abord qu'il était bien difficile de mener un complot à bonne fin; parce qu'il était moralement certain que les autorités en auraient connaissance; secondement, que même si le complot mûrissait à point il serait peu douteux que leurs expériences ne fussent déjouées. Dans cette circonstance, il a été clairement démontré que quelques proportions qu'eût pris la révolte, on avait sous la main le moyen de l'arrêter et de la réprimer de suite. Il s'est produit plus d'une circonstance par manque de précaution ou par inadvertance, pendant l'absence du préfet à Ottawa, qui était de nature à créer des soupçons dans l'esprit des conspirateurs, s'il y en avait—et à leur faire renoncer à leurs projets—du moins pour le moment. Comme

vous étiez présent au pénitencier, le jour où l'émeute devait avoir lieu, et que vous en connaissez toutes les circonstances, il est inutile d'entrer dans de nouveaux détails.

Conformément à la modification faites aux règles et aux règlements en vertu de laquelle les gardiens et les gardes sont mis à la retraite lorsqu'ils atteignent l'âge de 60 ans, un gardien, six gardes et la sous-directrice ont été remerciés après le 1er juillet. Les services de ces officiers couvrent des périodes de 21 à 30 ans ; ceux de la sous-directrice près de 20 ans. Ils ont été fidèles et capables, et l'expérience et les connaissances des détails de discipline que quelques-uns se sont fait un devoir d'acquérir, ont été précieuses et utiles. Leur caractère leur donne droit à la gratification que la loi accorde à chacun d'eux.

Les ateliers ont été transportés dans la bâtisse à l'épreuve du feu dans la partie sud de la cour de la prison, et sont de nouveau en pleine opération. Les boutiques de cordonniers et de tailleurs sont dans la grande chambre ci-devant occupée par les machines pour la fabrication des serrures. Les hommes sont placés de chaque côté d'une plateforme élevée s'étendant sur toute la longueur de la boutique, sur laquelle les gardes vont et viennent en tournant le dos à la porte et en pleine vue de l'officier et des instructeurs de métiers. Le vestiaire et le séchoir ont été amalgamés et sont sous la surveillance d'un officier capable et compétent. Les arrangements pour la disposition systématique des vêtements de chaque détenu sont complets et fonctionnent bien. Le raccommodage des vêtements se fait maintenant pour la grande partie dans la boutique des tailleurs. On pratique une grande économie en mettant des semelles aux chaussures et en remontant les chaussures qui, les années précédentes, avaient été condamnées. Les boutiques de menuiserie et de ferblanterie sont dans l'ancienne chambre d'emballage, et sont commodes, bien éclairées et aérées. La boutique des peintres est dans une chambre commode et convenable donnant sur la boutique de menuiserie. L'atelier des tailleurs de pierre est dans la vieille fonderie, il est spacieux et facilement accessible par le tramway. La forge et l'atelier des machines sont directement sur la boutique des menuisiers. La chambre du sud est occupée, pour le présent, par les casseurs de pierre, qui peuvent être transférés dans la vieille forge, parce qu'il serait désirable de convertir cette chambre en buanderie et en chambre de bains. Ce serait un bon arrangement, parce que le séchoir se trouvant au-dessus, les vêtements, après avoir été lavés, peuvent y être transportés plus facilement et plus vite que de la buanderie maintenant en usage. Les bains, semblables à ceux du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, peuvent être posés dans la nouvelle buanderie projetée.

Un nouvel appareil de cuisine, sur le même plan que celui en usage à Saint-Vincent de Paul, est en voie d'installation sous la direction du mécanicien.

Le plafond de la cuisine étant trop bas, on se propose de l'élever et d'ajouter un étage, qui servirait d'école ou de bibliothèque, car il faut de la place pour l'une ou l'autre.

Le préfet m'exprima l'espoir qu'il pourrait commencer cet automne l'agrandissement des cellules dans l'ancienne aile du sud. C'est un ouvrage que j'ai hâte de voir en bonne voie; les anciennes cellules ne sont pas dignes de cette institution, et sont bien en arrière de notre siècle. En attendant, cinq rangées de "A" dans l'aile de l'est ont été bien améliorées, les murs ayant été grattés et peinturés, de nouveaux planchers ont été posés où c'était nécessaire. des lits de fer, faits avec de vieux tuyaux, ont été substitués aux vieux lits en bois. Les rangées correspondantes de "B" subissent les mêmes améliorations.

Les murs d'enceinte et tous les bâtiments, excepté l'aile du sud, ont été jointoyés. C'était grandement nécessaire et cela donna une apparence fraîche et neuve à la pierre.

Le réfectoire a été nettoyé et peinturé. On devrait substituer un plancher en bon béton ordinaire ou en béton à base de granit, à la pierre de chaux, qui est presque constamment mouillée. C'est très malsain surtout pour ceux qui y sont employés. L'économe a été obligé de demander un congé d'absence d'une longueur inusitée pour rétablir sa santé altérée par l'humidité du réfectoire. Lorsque viendra le temps de faire le plancher des cellules et des corridors dans la nouvelle prison, et ceux des anciennes ailes, après leur agrandissement, je recommanderais avec les plus grandes instances d'employer d'autre matériel que la pierre à chaux.

Des changements et améliorations sous forme de bureaux pour l'instructeur en chef des métiers, le gardien-chef, le garde-magasin du D. T. P. et des magasins pour le mécanicien et le D. T. P., ont été faits dans la maison de la chaudière.

Le nombre d'internés dans l'aile des criminels aliénés à la fin de ma visite en juin était de 33. J'ai déjà exprimé mon opinion sur l'insuffisance des dispositions relatives aux détenus aliénés.

L'école fait une œuvre bonne et utile; plus de quatre-vingts prisonniers la fréquentent. Ils paraissent diligents et avides d'apprendre. On ma rapporté que les instituteurs remplissaient leurs fonctions avec zèle.

La bibliothèque est bien conduite et patronisée. Des catalogues imprimés seraient très utiles et sauveraient beaucoup de temps et de peine. J'ai donné instruction d'envoyer au département une liste des livres, dans le but de faire imprimer des catalogues.

La conduite et la discipline dans la prison des femmes ont été très bonnes et bien maintenues. Comme par le passé, la propreté, la régularité et l'ordre dans l'atelier, le réfectoire, la cuisine, la buanderie, les cellules, etc., font honneur à la directrice. Le préfet et le médecin approuvent l'opinion que j'ai exprimée dans les premières pages de ce rapport sur les défectuosités de cette division du pénitencier.

Le bloc de 108 cellules pour l'isolement des caractères incorrigibles et des détenus nouvellement admis, fait des progrès rapides. Une grande quantité d'ouvrage en maçonnerie solide, qui ne frappe pas l'œil, a été faite. Les murs extérieurs qui paraissent un peu affectés par la durée et la température sont, d'après ce que me dit l'instructeur de maçonnerie, aussi sains et aussi solides que n'importe quels autres ouvrages semblables en pierre au Canada. Avec votre approbation on construit les cellules en bloc, ou dos à dos, au lieu de faire servir les murs extérieurs à former l'extrémité de chaque cellule. En adoptant le premier de ces plans on épargne une grande quantité d'ouvrage en fer.

On est à prendre des mesures pour introduire la lumière électrique dans ce pénitencier. D'accord avec vos instructions, j'ai donné ordre au préfet de visiter plusieurs institutions publiques aux Etats-Unis, particulièrement les prisons ainsi éclairées, dans le but d'y examiner les systèmes en opération et d'en faire un rapport. Il a fait cette visite, et il a transmis un rapport en faveur du système incandescent de Brush, qu'il a vu fonctionner dans les maisons de réforme d'Elmira, N.-Y., et d'Huntingdon, Pa. La soumission de cette compagnie fut acceptée, mais par suite d'un malentendu relativement au paiement des droits sur le matériel à apporter au Canada—qui avait été inclus dans la soumission originale,—de nouvelles soumissions

furent demandées et celle de la Compagnie d'éclairage électrique Ball de Toronto étant la plus basse, un contrat fut accordé à cette société. On espère que l'ouvrage sera terminé vers la fin de mars.

Les récoltes de la ferme en 1888 ont été légères, à cause de la sécheresse prolongée. Les pommes de terre, l'avoine, l'orge et les prairies promettent beaucoup cette année. A cause du temps pluvieux continuel et des ravages des insectes, les racines et autres légumes ont presque entièrement manqué.

L'aumônier protestant parle dans son rapport d'une amélioration dans la manière de prêter les livres de la bibliothèque. Il est d'opinion qu'ils n'exercent nul effet avantageux sur le goût des prisonniers, qui préfèrent une lecture sérieuse et instructive à une littérature légère. Il dit que tous ceux qui désirent s'instruire font de grands progrès dans l'école. Il exprime de plus l'espoir "que la rénovation qu'on fait actuellement à la chapelle nous aidera à obtenir des meilleurs sentiments de respect et d'attention pendant les offices."

L'aumônier catholique est heureux de dire que tout ce qui a rapport à son ministère "est satisfaisant." Les prisonniers sous ses soins "sont vraiment très exemplaires pendant la messe et autres exercices de dévotion qui se font dans la chapelle." A peu d'exceptions près les hommes et toutes les femmes détenues se sont conformés au précepte de l'Eglise concernant le devoir pascal. Dans le cours de l'année l'archévêque Cleary a administré la confirmation à 20 détenus. L'aumônier rend témoignage du bien que fait l'école. Il considère qu'on pourrait faire encore mieux si la fréquentation était rendue obligatoire au moins pour les illettrés.

Le médecin rapporte que la santé des prisonniers a été "très bonne, et le taux de mortalité parmi la population ordinaire remarquablement petit, à tout considérer." Toute personne bien pensante approuvera cordialement le paragraphe suivant du rapport du médecin:

"Je regrette profondément, depuis que je suis médecin du pénitencier de Kingston, de voir que des jeunes garçons, et je suis peiné de le dire, ils sont nombreux, qui sont condamnés à deux ou trois ans pour quelque offense comparativement légère, soient mis au travail avec ceux endurcis dans le crime, et par conséquent ils retourneront probablement dans le monde à l'expiration de leur sentence plus endurcis dans l'iniquité que lorsqu'ils sont entrés." Il ajoute: "Je suis heureux de dire cependant qu'il y a espoir de voir porter remède à ce mal si grand, parce qu'on prend des mesures pour enfermer dans des cellules les criminels habituels et ceux reconnus coupables des plus sérieuses offenses. C'est certainement un pas dans la bonne direction." Le médecin parle assez longuement sur ce que l'aumônier catholique disait l'an dernier dans son rapport au sujet des détenus qui mouraient de consomption dans l'hôpital, au lieu de rendre le dernier soupir chez eux ou à l'Hôtel-Dieu. L'explication du médecin s'accorde avec mes propres remarques sur ce que disait l'aumônier. Evidemment le détenu mourant n'avait pas d'amis qui s'intéressaient à lui, ou qui auraient pu demander au département de le libérer.

Il n'y a pas eu d'épidémie.

Sur les 35 internés dans l'asile des aliénés, le médecin est d'opinion que très peu d'entre eux reviendront suffisamment à la santé—mentalement—pour reprendre le travail en commun.

La déclaration suivante corroborant une autre semblable faite par le Dr Mitchell, médecin du pénitencier de Dorchester, dans son rapport il y a quelques années, je vous demande la permission de vous la citer spécialement. Le Dr Strange dit : " Dans le cours de l'an dernier on n'a pas envoyé au pénitencier de Kingston moins de 5 détenus qui étaient aliénés." Le médecin continue :—" Je suggérerais, si on ne considère pas que ce soit présomptueux de ma part, qu'avant de reconnaître coupables de crimes des hommes comme ceux dont je viens de parler, et de les envoyer à ce pénitencier ou à d'autres, ou quand il y a le moindre doute sur leur sanité d'esprit, le médecin de la prison conjointement avec un autre médecin également qualifié, devraient les examiner et faire un rapport sur leur cas avant de leur faire subir leur procès, de sorte qu'au lieu de les faire condamner et envoyer à un asile d'aliénés criminels on devrait prendre des mesures pour les placer dans un de nos asiles provinciaux. Cette manière me paraît la plus humaine de traiter ces cas." J'ai parlé de ce sujet au long dans mon rapport annuel de 1885, et dans mon rapport antérieur.

L'hôpital continue d'être un modèle de propreté et d'ordre. Le médecin dit:— " L'infirmier principal, M. Halliday, s'est montré comme d'habitude un officier très respectueux, très attentif et capable. " C'est un éloge bien mérité.

Le chemin entre le pénitencier et le chemin du Bain est terminé et forme une amélioration précieuse à la propriété.

Les anciens hangars en arrière du bâtiment des cellules pénales et de l'atelier de pierre ont été enlevés. C'est bien. Les détenus avaient l'habitude de se rendre à ces endroits pour y faire la paresse chaque fois qu'ils en avaient l'occasion.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

Les détenus en somme se sont conduits d'une manière convenable; comme cela doit arriver, quelques-uns ont commis des infractions aux règlements, mais les offenses n'étaient pas graves. La discipline s'est bien maintenue, et le travail des prisonniers a été avantageusement employé aux divers ouvrages qu'on fait et aux travaux nécessaires dans le pénitencier.

J'ai reçu du préfet, à l'occasion de mes visites, des rapports favorables sur le personnel, dont chaque membre, dit-il, remplit ses fonctions parfaitement et ponctuellement.

La construction de la troisième aile fut commencée au commencement du printemps. Ce fut fait contrairement à votre intention et à vos instructions. Vous considériez la construction du mur d'enceinte plus urgente. Les travaux de cette aile furent en marche pendant quelque temps avant que je l'apprisse, durant ma visite du mois de juin. Comme explication, le préfet déclara que l'architecte visiteur l'avait informé avoir reçu des ordres formels de pousser ces travaux, que l'argent avait été voté pour ces travaux, et il présumait donc qu'il était de son devoir de permettre à M. Bowes de remplir les instructions qu'il avait reçues. La bâtisse sera couverte de bonne heure cet automne. Les travaux des cellules pourront se faire durant l'hiver. L'augmentation de logement cellulaire qu'offrira la nouvelle aile sera bientôt nécessaire, vu que le nombre des détenus augmente beaucoup. La construction de l'aile n'est donc mal qu'en autant qu'elle a été commencée sans que le

département des travaux publics ait demandé votre approbation ou votre consentement avant de faire commencer ces travaux.

En vue de la construction du mur d'enceinte, on a demandé plus d'une fois au département des travaux publics de faire faire les examens nécessaires, de prendre les niveaux et de faire préparer les plans; mais sans succès. Si ce département ne fait rien à ce sujet avant le commencement du printemps, j'ai donné ordre au préfet de demander des instructions dans le but de faire faire les travaux préliminaires sous le contrôle et la direction de notre département.

D'accord avec vous, j'ai donné instruction au préfet de donner avis à ceux qui ont le contrat pour l'extraction de la pierre qu'on a intention de faire faire cet ouvrage plus tard par les détenus comme ci-devant, le préfet devant, dans l'intervalle, faire les préparatifs nécessaires. Cet ouvrage aurait toujours dû être fait par les détenus. L'objet principal qu'on avait en vue lorsqu'on a acheté les carrières il y a dix-sept ans, était de se procurer de la pierre ; secondement, de donner un emploi sain et utile au dehors à un certain nombre de prisonniers. Il y a près de 340 détenus dans le pénitencier, avec la perspective de voir augmenter leur nombre. Convenablement organisés et divisés par équipes, comme ils le sont et le seront, ce nombre suffit pour fournir assez de bras pour tailler la pierre pour le mur d'enceinte ainsi que pour le construire, tout en continuant les autres ouvrages de l'institution.

Les travaux suivants se font sous la direction du département des travaux publics :—

La cuisine, le séchoir et la buanderie ont été terminés; des changements ont été fait dans le vestiaire ; l'aile nord a été carrelée ; une étable temporaire pour environ 120 porcs a été construite ; l'atelier des menuisiers a été transporté dans la nouvelle bâtisse; on a construit des égouts à partir de la bâtisse de devant ; on a construit un tunnel pour passer les tuyaux pour le chauffage de la chapelle catholique avec le tuyaux d'épuisement de la tour centrale; les excavations pour la nouvelle aile ont été creusées, et on en a commencé la construction ; six grandes cellules ont été faites dans l'aile nord pour les fins pénales.

Vingt acres de la ferme ont été clôturés en fil de fer barbelé.

Une bâtisse semblable à la maison de la chaudière est nécessaire à l'endroit où se trouvent maintenant les écuries pour y installer la forge et l'atelier des machines. Par ce moyen on économiserait environ 150 tonnes de charbon par année, parce que la maison de la chaudière pourrait fournir la force motrice pour les machines. Les écuries pourraient être transportées dans l'ancienne bâtisse des menuisiers, qui pourrait à peu de frais être convertie en écuries confortables et durables.

L'aumônier catholique m'informa lorsque je visitai le pénitencier que l'accomplissement des devoirs religieux par les prisonniers avait été plus régulier que l'an dernier. La conduite pendant le service divin a été " très bonne et prouve que tous conservent jusqu'à un certain point des principes chrétiens." Le chant et l'accompagnement d'orgue étaient très bons. Il suggère d'augmenter les appointements de l'organiste, qui sont peu élevés. Les livres de la bibliothèque ne suffisent pas et un bon nombre sont en mauvais état. L'aumônier dit qu'un renouvellement général de

la bibliothèque est nécessaire, et que le chiffre annuel de la subvention est loin de suffire pour cela.

Vu la maladie de feu le Rév. John Allan, qui commença quelques mois après l'expiration du dernier exercice, le rapport de l'aumônier protestant est extraordinairement bref. L'état sanitaire de la prison est très bon. Deux cas de fièvre typhoïde se sont déclarés dans l'automne de 1888; un a été fatal. Un détenu (Lahaise) se suicida en se pendant dans sa cellule. Il était devenu aliéné quelques jours avant d'attenter à ses jours, et n'a pas recouvert sa raison.

L'école fonctionne bien d'après ce que disent l'aumônier catholique et le maître d'école, et d'après ce que j'ai vu durant mes visites. La fréquentation moyenne a été de 60. Par suite de la manière dont la fréquentation est inévitablement réglée, le maître d'école ne peut avoir de classes régulièrement organisées pour l'avantage de ceux qui assistent à l'école pendant les heures désignées. Sur vingt hommes, par exemple, qui se trouvent présents à une heure donnée, il n'y en a peut-être pas quatre qui soient au même degré d'avancement. Afin donc que tous puissent profiter des avantages de l'école, et d'une instruction régulière, j'ai donné instruction au préfet de s'entendre avec les aumôniers et le maître d'école pour choisir deux détenus se conduisant bien et compétents pour agir comme aides-instituteurs. Ces deux aides devront être choisis à l'exclusion du détenu chargé du soin de la bibliothèque et de la réparation des livres, et dont tout le temps est occupé par ces fonctions.

Lorsque l'on aura agrandi la cour de la prison, on pourra fournir deux bâtiments dont le besoin s'est fait gravement sentir depuis l'ouverture du pénitencier, savoir, une chapelle protestante et un hôpital.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Les affaires de ce pénitencier ont été très bien conduites l'an dernier.

Les détenus, par leur conduite et leur bonne volonté de travailler, ont donné satisfaction.

Le personnel, individuellement et collectivement, a rempli ses devoirs avec ponctualité et efficacité.

Les détenus, à part les jeunes garçons et ceux qui se lèvent plus à bonne heure que les autres, occupent maintenant la nouvelle aile.

Il y a 318 cellules, savoir, 120 dans la première aile et 198 dans la nouvelle. Les dimensions des cellules sont de 8 pieds 9 pouces de long, 4 pieds 6 pouces de large et 8 pieds de haut. Jugeant par la population présente de prisonniers, je puis dire sans crainte que les logements qu'on a maintenant suffiront à tous les besoins d'ici à vingt-cinq ans, au moins. Si l'on avait construit 200 cellules dans l'aile originale, on aurait pu se dispenser d'une seconde aile pendant de nombreuses années encore.

Les changements suivants ont été faits dans le personnel :—M. Charles Ross, ci-devant économe, a été nommé gardien en chef et sous-préfet, à la place de M. Keefe, décédé; M. John A. Gray, comptable, prend la charge de maître d'école, à la place de M. Thomas Short, qui a résigné; et à la place de M. Ross, promu, M. John Fraser a été nommé économe, en sus de ses fonctions de garde-magasin.

On s'occupe encore, jusqu'à un certain point, de différentes industries, celle de la fabrication des seaux étant la principale.

Les caves en pierre dont il a été parlé dans ces rapports, depuis qu'on a construit les logements des officiers il y a neuf ans, ont enfin été bâties. L'ouvrage est solide et les caves sont à l'épreuve du temps. On a fait d'autres améliorations nécessaires aux maisons. Elles sont plus confortables et de meilleure valeur que lorsqu'elles ont été construites en premier lieu.

Je regrette de dire qu'un bon nombre de garçons, qui devraient être dans une maison de réforme, sont enfermés ici. Un garçon n'a que dix ans; plusieurs ont moins de seize ans, comme on le verra par le rapport de l'aumônier protestant.

Dans le cours de l'année on a envoyé à ce pénitencier quatre prisonniers à demi-idiots. Un asile serait un endroit plus favorable pour de pauvres créatures comme cela. C'est cependant plus économique pour ceux qui sont intéressés à les faire vivre de les faire entretenir au frais de l'Etat.

Une partie—un quart environ—de la nouvelle clôture a été posée. C'est un ouvrage solide et bien exécuté. On construira le reste la saison prochaine, et elle suffira pour plusieurs années à venir.

Les rapports du préfet, des aumôniers, du médecin et du maître d'école sont intéressants, et sont si complets dans les détails qu'ils donnent, qu'il ne me reste plus rien à ajouter au sujet de ce pénitencier.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

La discipline, le bon ordre et la propreté ont été maintenus dans ce pénitencier avec la même perfection que celle que j'ai déjà constaté dans mes rapports, depuis son ouverture.

Les prisonniers presque sans exception se sont conduits suivant les règles. Leur travail a été continuel, utile et profitable.

La conduite du personnel, en somme, a été digne de louange. Un cas d'insubordination a été porté à votre connaissance, et l'officier en faute a subi la peine que vous avez jugé à propos de lui infliger.

Le nouvel hôpital a été ouvert et les malades y ont été transportés de l'infirmerie temporaire dans la mansarde de la bâtisse principale. Les cellules sont de bonne dimension, bien éclairées et aérées. Les salles de jour sont grandes et agréables. La chirurgie, le bureau du médecin et la chambre réservée à l'infirmerie sont à la hauteur du reste de la bâtisse. La cuisine, les bains et autres accessoires sont convenables. La partie supérieure de l'hôpital a été convertie en une salle pour les aliénés venant de Kéwatin et des territoires du Nord-Ouest, après leur sortie de l'asile des aliénés de Selkirk et autres endroits où on les avait gardés. Les femmes malades sont maintenant logées sur le devant de la bâtisse de la prison, les logements qu'on leur avait fournis au début ayant été trouvés impropres pour l'occupation.

Le nombre des aliénés augmente rapidement, et bientôt, sinon déjà, il n'y aura plus de place pour d'autres. Lorsqu'on a proposé de les loger dans le nouvel hôpital, on croyait qu'on aurait un logement suffisant et convenable pour plusieurs années

encore; et, avec cette entente, vous avez sanctionné la proposition du préfet d'affecter aux aliénés la partie disponible de l'hôpital. L'expérience de l'an dernier montre qu'on ne peut plus recevoir d'hommes aliénés sans inconvénient et sans encombrement. Que fera-t-on des aliénés de Kéwatin et du Nord-Ouest qui auront besoin d'être logés et traités. C'est une question qui exige votre considération. L'établissement d'un asile à Régina ou autre endroit central paraît être la solution convenable de cette difficulté et le meilleur moyen de contenter tout le monde.

Les cottages destinés aux aumôniers et au médecin, que le département des travaux publics est à construire, sont presque terminés, et devraient être prêts à être occupés de bonne heure cet hiver. Ils sont compactes, confortables et bien bâtis.

On a terminé les dépendances de la résidence du préfet.

Quant aux autres détails relatifs à ce pénitencier, je prends la liberté de vous renvoyer aux rapports des officiers, savoir: le préfet, les aumôniers, le médecin et le maître d'école.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

La conduite et le travail des prisonniers ont donné satisfaction aux officiers supérieurs, surtout depuis que les très mauvais caractères dont je parlais dans mes rapports antérieurs ont fini leur temps d'incarcération.

Les officiers du personnel sont attentifs, zélés et sobres dans leurs habitudes.

L'aumônier protestant fait un rapport très favorable de la conduite des détenus sous ses soins spirituels, et du résultat de ses travaux. Il parle de l'œuvre couronnée de succès du maître d'école, M. Keary, du plaisir et du profit qu'on tire de la bibliothèque, du changement nécessaire à opérer dans les chapelles, qui sont si encombrées, et de sa "conviction que des aumôniers *résidants* peuvent seuls rendre pleine justice à l'œuvre qu'on exige d'eux." L'aumônier catholique, après avoir déclaré que "ce pénitencier est administré de la manière la plus parfaite," dit que "les détenus sous mes soins semblent apprécier la bonté du gouvernement en leur donnant un directeur spirituel, et sont très attentifs au service divin." Il rend aussi témoignage de la courtoisie et de l'obligeance des officiers et de la direction efficace de l'école.

Le médecin rapporte que la santé des détenus a été "très bonne," malgré la forte augmentation de la population de la prison. Il parle de la grande amélioration dans la condition sanitaire des logements des officiers, grâce à l'enlèvement des fosses en terre sèche qui engendrent les maladies, et des égouts défectueux; et aussi de la substitution d'un plancher en ciment à l'ancien plancher en bois dans le soubassement de la bâtisse actuelle, ce qui aura pour effet de rendre le soubassement plus sec et plus salubre pour ceux qui sont obligés de travailler dans cette partie de la bâtisse. "Il partage l'opinion du préfet et celles que j'ai plus d'une fois exprimées dans mes rapports, que l'approvisionnement actuel d'eau est précaire et ne restera pas longtemps suffisant pour nos besoins." Quant à l'hôpital, dont parle le médecin et dont on a si grandement besoin, on y pourvoira aussitôt que le préfet entrera dans sa nouvelle résidence, qui sera prête à le recevoir dans quelques mois.

Le rapport du maître d'école sur la conduite et les progrès des prisonniers qui suivent l'école, surtout des Sauvages et des Chinois, confirme ce que je sais par expérience de son administration.

La résignation du révérend père Horris, O.M.I., aumônier catholique, pour cause de mauvaise santé, est regrettable. Il fut très zelé et très attentif dans l'exécution de ses fonctions pendant les dix ans qu'il les a exercées. Il est vrai de dire qu'il y avait mis son cœur et son âme.

Il est bien vrai, comme le disent le préfet et l'aumônier protestant, que les chapelles sont beaucoup trop petites, et elles sont si près l'une de l'autre qu'il est impossible de chanter quand des offices y sont célébrés en même temps. Comme vous vous proposez de sanctionner la construction de chapelles semblables à celles de la Montagne-de-Pierre, l'été prochain, on ne se plaindra bientôt plus de ce défaut.

Comme je l'ai déjà dit, un meilleur approvisionnement d'eau devient un sujet de grande urgence, l'approvisionnement actuel étant très incertain puisqu'il dépend entièrement de la pluie. Parfois il a presque manqué. La corporation de New-Westminster se propose de faire venir du lac Coquitlam l'eau pour la ville. Le tuyau principal passera près sinon à travers le terrain du pénitencier. On dit que cette eau est excellente. Il serait possible de faire des arrangements satisfaisants pour obtenir l'approvisionnement nécessaire à cette institution.

A raison de l'augmentation du nombre des détenus et de la perspective rapprochée d'une nouvelle augmentation, il faudra fournir plus de logements cellulaires l'an prochain. Je ne me propose pas de demander une nouvelle aile, qui coûterait au moins $15,000 si j'en juge d'après les anciennes soumissions; mais je suggérerais de prolonger de 65 ou de 70 pieds l'aile actuelle, ce qui donnerait un nombre suffisant de cellules pour quelques années encore.

Les bâtiments, les améliorations et les réparations que vous m'avez autorisé à mettre en voie, dans l'automne de 1888, ont été finis d'une manière qui ne craint ni l'examen ni la critique honnête. Le toit du pénitencier a été convenablement couvert. Il est substantiel, fait des meilleurs matériaux, et on l'a trouvé parfaitement étanche. Ce n'est plus une " mine de poudre composée de goudron et autres matières combustibles," comme l'a décrit le *Mainland Guardian.*

Les ateliers ont été convenablement réparés et modifiés. Ils sont maintenant comme M. Trutch, l'ex-agent du D. T. P., aurait dû les faire dès le début. L'escalier conduisant à l'atelier des cordonniers et des tailleurs a été placé en dehors. Ce changement assure une plus grande sûreté, parce que la garde sur la clôture près de là ne peut manquer de voir s'il se passe quelque chose de mal dans les ateliers et peut donner l'alarme. A partir de l'époque où les ateliers ont été bâtis jusqu'à ce que ce département eût fait les réparations nécessaires, de fréquentes plaintes furent faites aux agents du D. T. P. sans recevoir la moindre attention.

La nouvelle bâtisse dans la cour de la ferme contenant de bonnes écuries, des places pour les vaches et les moutons, une chambre pour les harnais, une remise pour les voitures et les wagons, et un vaste fenil pour le fourrage ont aussi été bâtis sous la direction de ce département.

Il a été construit une fondation en pierre sous la vieille grange et hutte—l'une des masures délabrées laissées sur la réserve par les sapeurs—en même temps que la construction subissait d'autres réparations. Le bâtiment est maintenant tout aussi bon que s'il était neuf.

Le logement des employés a également subi des altérations très importantes et dont il avait grand besoin. Le drainage qui était absolument défectueux est maintenant parfait. Lorsqu'on a ouvert les tuyaux posés sous la direction de l'agent du département des travaux publics on a constaté qu'ils étaient complètement engorgés et ne laissaient rien passer, la chute ou l'inclinaison se trouvait dans une mauvaise direction. Le nouveau système de drainage dans la rivière Fraser n'a pas été adopté trop tôt. Si l'on avait continué de se servir des égouts défectueux en même temps que des anciennes fosses en terre qui formaient un foyer d'infection, la fièvre typhoïde qui s'est déclarée l'automne dernier aurait certainement exercé de tristes ravages parmi les familles occupant les cottages. Fort heureusement le remède a été appliqué juste à temps.

Les privés pestilentiels en terre ont été enlevés et des cabinets d'aisance lavés par beaucoup d'eau leur ont été substitués. Les occupants des cottages sont très reconnaissants pour ce changement de même que pour les autres améliorations qui y ont été faites.

Le plancher en béton dans le soubassement de la prison a été très bien fait. L'endroit avait été jusque-là dans un état affreux. Le plancher de chêne était complètement pourri, et au-dessous se trouvait un amas d'ordures provenant des égouts et des éviers, etc. C'est heureux qu'il n'y ait pas eu d'épidémie d'un caractère virulent. Ce plancher—pour lequel les soumissionnaires demandaient $3,000, outre $6 par jour pendant six semaines pour couvrir les frais de surveillance du travail—n'a pas coûté plus de $1,000 par suite de l'emploi des détenus sous la direction du sous-préfet.

Le logement du préfet est en voie de construction et pourra être occupé dans quelques mois.

Les détenus construirent également sous la direction du charpentier instructeur la maison destinée au comptable. On aurait dû y poser une fondation en pierres, mais cela pourra être fait à une époque ultérieure.

Le défrichement du ravin situé entre le pénitencier et l'asile des aliénés avance graduellement. Ce sera avant peu d'années un excellent pâturage pour les moutons. Bien que le sol y soit riche ce sera presque impossible de le cultiver, car les bords sont trop escarpés.

Une feuille volante imprimée dans le territoire de Washington et contenant les plus viles calomnies et les faussetés les plus impudentes contre l'administration de ce pénitencier et quelques-uns de ses plus dignes employés à été distribuée à Victoria il y a environ un an. Cette production était l'œuvre de deux des criminels les plus dépravés et les plus endurcis qui aient jamais habité aucun pénitencier du Canada. L'un d'eux, après avoir traversé de Seattle, distribua en quelques heures la publication mensongère et diffamatoire et put regagner le territoire américain avant d'être arrêté. Certaines personnes, ou très crédules ou bien mal disposées à l'égard de l'administration du pénitencier, ont porté de graves accusations et allégué qu'il y existait de sérieux abus et irrégularités. Ces accusations étaient de la nature la plus vague, et ne mentionnaient rien de défini, elles étaient de plus lancées de telle manière que quiconque a le sentiment de la loyauté et de la dignité doit en reconnaître la lâcheté. C'est bien un lâche celui qui accuse des hommes incapables

de se défendre à cause de leur position sans avoir le courage moral ou le sens de justice convenable pour formuler ses accusations de manière à fournir l'occasion aux victimes de sa malveillance de faire dûment prouver la vérité ou la fausseté des allégations. Cette proposition a un sens général sans aucune application particulière.

Relativement aux observations faites au sénat par M. le sénateur McInnes, à la date du 24 avril dernier, j'ai envoyé à cette personne, avec l'approbation du ministre, la lettre suivante:—

NEW-WESTMINSTER, 5 septembre 1889.

A l'honorable sénateur McINNES, New-Westminster.

MONSIEUR,—En présence de la déclaration faite par vous au sénat, dans le cours de la dernière session du parlement, qu'il se commet des abus et irrégularités dans ce pénitencier, j'ai l'honneur de vous dire que je serai heureux, pendant ma visite d'inspection à l'institution, de faire toute enquête au sujet des faits parvenus à votre connaissance et auxquels vous avez fait allusion dans votre discours au sénat.

En conséquence, si vous voulez bien me fournir vous-même la preuve ou me donner les noms de toutes personnes pouvant démontrer l'existence d'abus ou d'irrégularités, je vous promets une enquête soigneuse à laquelle je vous prie d'assister.

J'ai l'honneur d'être,

(Signé) J. G. MOYLAN,

Je ne reçus pas de réponses, car M. le sénateur était absent, comme je l'appris ensuite.

J'expédiai au ministre la dépêche suivante:—

NEW-WESTMINSTER, 5 sept. 1889.

Sir JOHN THOMPSON, Ottawa.

Le préfet me demande la permission de publier dans les journaux un avis demandant à toute personne qui pourrait avoir à se plaindre de lui, de son administration ou de tout autre employé de comparaître devant moi. Le journal *Columbian* a endossé le récit général fait au sénat. Approuvez-vous la chose? Trutch a adopté cette ligne de conduite, il y a quelques années, lorsqu'il a fait l'enquête sur les affaires du pénitencier tenue ici suivant les instructions de sir A. Campbell.

(Signé) J. G. MOYLAN.

Le ministre répondit ainsi:—

OTTAWA, 6 septembre 1889.

A. J. G. MOYLAN, N. W.

Je ne vois pas d'objection.

(Signé) J. S. D. THOMPSON.

En conséquence l'avis suivant fut inséré dans deux des journaux de Westminster, le *Truth* et le *Daily British Columbian.*

" AVIS

" Est par le présent donné que l'inspecteur des pénitenciers visite actuellement le pénitencier de la Colombie-Britannique. Pendant son séjour ici ce dernier se fera un devoir de recevoir toute plainte qui pourrait être porter contre l'administration ou les employés de l'institution et de faire une enquête à ce sujet. Quiconque a des accusations à portée peut s'adresser à l'inspecteur au pénitencier.

ARTHUR H. McBRIDE,
Préfet."

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE,
NEW-WESTMINSTER, 6 septembre 1889.

Comme le *Daily British Columbian* affirmait dans son article du 8 février et celui qui endossait les observations du sénateur McInnes qu'une enquête était absolument nécessaire, j'adressai la lettre suivante aux éditeurs de ce journal.

LE PÉNITENCIER DE NEW-WESMINSTER,
5 septembre 1889.

MM. KENNEDY, FRÈRES, éditeurs.
Daily British Columbian, New-Westminster.

MESSIEURS,—On a attiré mon attention sur un article publié dans le *Daily British Columbian* du 8 février dernier au sujet de la réforme de la prison et j'y trouve le passage suivant :

" Si la moitié de ce que l'on raconte au sujet de notre propre institution provinciale est vraie une enquête est absolument nécessaire."

Je suis informé de plus qu'un autre article de votre journal endossait les observations générales faites par le sénateur McInnes au Sénat pendant la dernière session au sujet de l'existence d'abus et irrégularités dans ce pénitencier.

En présence de ces publications j'ai l'honneur de vous dire que je serai heureux, dans le cours de ma présente visite à cette institution, de faire toute enquête qui pourrait être nécessitée par les faits parvenus à votre connaissance et auxquels vous faites allusion dans votre journal.

En conséquence si vous voulez bien, soit me fournir vous-mêmes la preuve, soit me donner les noms de toute personne en état de démontrer qu'il se commet des abus ou irrégularités, je vous promets une enquête soigneuse à laquelle je vous prie d'assister.

J'ai l'honneur d'être, etc.,
(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Suit la réponse à cette lettre :—

BUREAU DU *British Columbian*,
NEW-WESTMINSTER, C. B., 6 septembre 1889.

MONSIEUR,—Votre lettre du 5 courant a été duement reçue. Vous trouverez une réponse suffisante à la proposition qui y est contenue aussi bien qu'une rectification de l'erreur manifeste que vous commettez au sujet de la position prise par ce journal relativement à l'enquête sur l'administration du pénitencier de la C. B., à la fin de l'article du 6 février dernier que vous avez bien voulu citer. Nous vous soumettons donc l'extrait suivant, qui commence par la phrase mentionnée dans votre lettre :—

" Si la moitié de ce que l'on raconte su sujet de notre propre institution provinciale est vraie, une enquête est absolument nécessaire. Il est vrai que ces histoires sont dites par des détenus après leur sortie de prison. Doit-on prendre la parole d'un prisonnier? Il se peut que non. Cependant qui pourra exposer les abus commis aux pénitenciers si les détenus ne le font pas? On ne doit pas s'attendre que les coupables se déclarent eux-mêmes. *Il serait bon que les autorités fédérales fissent une enquête de temps à autre* PAR L'ENTREMISE D'UNE COMMISSION SPÉCIALE COMPLÈTEMENT EN DEHORS DU SERVICE. *Cette méthode pourrait varier la monotonie des rapports.* Les institutions qui sont bien conduites n'auraient aucune injustice à souffrir, et l'on découvrirait et redresserait les torts s'il en existait." Nous citions aussi plus bas les observations si justes du sénateur McInnes à ce sujet devant le Sénat, à la date du 24 avril dernier :—

" Il y a un pénitencier à moins d'un mille de l'endroit où je demeure à New-Westminster. *On croit qu'il se commet beaucoup d'irrégularités dans l'administration de cette institution. Je ne porterai pas d'accusations dans le moment, mais je crois les rumeurs bien fondées, et lorsque le temps en sera venu je crains qu'il ne soit de mon devoir de demander une enquête faite par des personnes tout à fait indépendantes de* l'inspecteur des pénitenciers ou du gouvernement, comme par exemple un juge de la cour

suprême ou autre personne complètement désintéressée et capable de prendre les témoignages et de s'enquérir de toutes plaintes, et par là rendre justice aux habitants du pénitencier. Si les personnes accusées ne sont pas coupables elles devront être exonérées ; dans le cas contraire punies, afin de satisfaire l'opinion publique. Cela seul, à mon avis, donnera satisfaction. Je crois qu'il n'est pas trop tard pour faire faire une enquête complète et soigneuse sur le pénitencier de Saint-Vincent de Paul par quelqu'un des juges des tribunaux de la province de Québec.

Il est inutile de commenter les observations du sénateur McInnes à l'égard du pénitencier de cette province. Nous avons déjà suggéré le même plan et nous approuvons complètement tout ce que le sénateur a dit sur la matière".

Les extraits qui précèdent expliquent plus clairement qu'il ne serait possible de le faire autrement notre attitude sur la question d'une enquête au sujet des affaires du pénitencier de la province, et il devient inutile de donner d'autres raisons pour décliner respectueusement la responsabilité de l'*onus probandi* dans une enquête comme celle que vous proposez. Nous pourrions ajouter que les témoignages dans l'enquête en question devraient être assermentés.

Nous demeurons,

Respectueusement à vous,

(Signé) KENNEDY, FRERES.

A M. Jas. G. Moylan,
Inspecteur des pénitenciers,
New-Westminster.

Les mots en italiques ET SEMI-CAPITALES dans la lettre qui précède sont de MM. Kennedy, Frères. J'ai cru à propos d'envoyer la réponse suivante :—

Le Pénitencier,

New-Westminster, 9 septembre 1889.

MM. Kennedy, Frères,
Editeurs, etc.

Messieurs.—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 6 courant. Dans ma lettre du 5 je vous demandais de vouloir bien, soit me fournir vous-mêmes la preuve, soit me donner les noms de toutes personnes pouvant prouver l'existence d'abus ou d'irrégularités dans cette institution. Je vous réitère la même demande.

Permettez-moi de vous rappeler que l'inspecteur est le fonctionnaire duement autorisé par la loi "pour s'enquérir de la conduite de tout employé ou serviteur d'aucun pénitencier ou autre institution publique sous son contrôle." 49 V., ch. 182, art. 18 et 19.

Le gouvernement actuel de même que l'ancien lui a confié ce devoir. Il l'a rempli dans maintes occasions. Le fait qu'il continue à le remplir est une preuve indirecte au moins qu'il a donné satisfaction.

Si le gouvernement juge nécessaire d'adopter les moyens que vous prônez pour "faire les enquêtes sur les pénitenciers," il est probable qu'il "se servira d'une commission spéciale composée d'hommes n'appartenant pas au service."

Le fait que tous les témoignages dans les enquêtes faites par l'inspecteur sont assermentés, que vous êtes invités à venir témoigner vous-mêmes—si vous avez à le faire,— que l'on vous demande de donner les noms des personnes qui peuvent connaître ce qui se fait de défectueux ici, et qu'il vous est permis de poser, par l'entremise de l'inspecteur, toutes les questions convenables aux témoins interrogés, devrait être une garantie suffisante pour vous comme pour tout autre homme impartial que l'enquête, si elle a lieu, sera conduite convenablement et d'une manière conforme à l'intérêt public.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

En présence des déclarations générales faites au Sénat dans le cours de la dernière session et de l'approbation de la chose par le journal *British Columbian*, j'ai cru à propos et de mon devoir, en l'absence de personne ou personnes pour porter des accusations contre l'administration et les employés du pénitencier, d'examiner individuellement, de manière générale et sous serment, les employés du pénitencier relativement à l'administration de l'institution.—Suivent les témoignages :—

Arthur H. McBride, préfet, est duement assermenté et interrogé comme suit :—

Q. Comme préfet de ce pénitencier connaissez-vous quelques cas d'injustice ou de mauvaise conduite qui devraient être rapportés au ministre de la justice ?

R. Je n'en connais pas depuis que le pénitentier a été établi.

Q. Les fonctionnaires individuellement accomplissent-ils leurs devoirs d'une manière satisfaisante et bien ?

R. Oui, tous ceux qui sont ici maintenant.

Q. Les détenus sont-ils traités avec justice et humanité ?

R. Oui, toujours depuis que le pénitencier a été ouvert ; ils ont été bien mieux traités que ceux des prisons de Victoria et New-Westminster.

Q. A-t-il été souvent infligé des peines corporelles ou pour des infractions légères ?

R. Pas souvent, et jamais pour une infraction légère ; ceux qui ont été ainsi punis—et il y en a eu peu relativement—le méritaient bien, ainsi que le démontrent mes rapports sur les témoignages assermentés, transmis à Ottawa.

Q. A-t-il été bien pris soin des malades, en appelant le médecin et en leur faisant suivre un régime convenable ?

R. Les malades ont toujours eu ce que le médecin leur a prescrit, et ce dernier a fait ses visites très régulièrement. Il n'y a pas d'infirmerie au pénitencier, et les cellules ne sont pas des endroits convenables pour les malades et les mourants. Les y garder c'est faire souffrir les malades ou les autres prisonniers, qui sont souvent troublés par les gémissements et autres bruits. Je crois qu'il est très nécessaire d'avoir un gardien pour surveiller les malades et prendre soin des convalescents. Jusqu'à ce jour ce devoir a été rempli, soit par moi-même soit par le sous-préfet et l'économe, quelque fois par le comptable.

Q. Avez-vous lu quelque part que le Dr McInnes d'ici a déclaré au Sénat pendant la dernière session qu'il existait des abus dans ce pénitencier ?

R. Oui, et c'est faux.

Q. Pourrait-il exister des abus hors votre connaissance ?

R. Non, bien certainement, car j'ai toujours vécu ici depuis que le pénitencier est ouvert ; autrement j'en aurais eu connaissance ou j'en aurais entendu parler.

Q. Pouvez-vous dire pour qu'elle raison le Dr McInnes a fait cette déclaration ?

R. J'ai raison de croire que je l'ai blessé lorsque j'ai pris la direction du pénitencier en ne nommant pas membres des personnes que je considérais impropres au service et qu'il recommandait.

Q. A-t-il eu occasion de voir comment l'institution était administrée ?

R. Il a plusieurs fois remplacé le médecin, il a aussi soigné ma famille, et son neveu, l'économe. De plus il assistait à l'enquête faite par M. Trutch lorsque ce dernier était l'agent du gouvernement. Je lui ai a plusieurs reprises demandé de visiter le pénitencier, il m'a promis d'y venir en sa qualité de sénateur mais ne l'a pas fait.

Q. D'autres personnes que vous sachiez ont-elles porté des accusations contre l'administration du pénitencier ?

R. Les seules autres personnes qui l'ont fait sont les MM. Kennedy, Frères, éditeurs du journal *British Columbia*.

Q. Qu'ont-dit ces derniers ?

R. Ils ont approuvé les observations de M. le sénateur McInnes et dit que si la moitié des histoires racontées par les détenus, libérés sont vraies, il y avait grande nécessité de faire une enquête.

Q. Avez-vous eu quelques entretiens avec ces derniers à ce sujet?

R. Non, cependant j'ai demandé à un des Kennedy ainsi qu'à leur reporter de visiter la prison et de voir ce qui s'y passait. Tous deux ont promis de venir mais ne l'ont pas fait.

Q. Qu'est-ce qui a donné lieu à l'enquête Trutch?

R. L'enquête a eu lieu à la suite d'une déclaration que le feu juge Gray a permis à un détenu évadé, nommé Verlin, de faire en cour, laquelle accusait le personnel entier de toutes sortes d'actions mauvaises. Après l'enquête le juge Gray a publiquement déclaré en cour d'assises au grand juré et à l'auditoire que les fonctionnaires étaient honorablement exonérés de tout blâme, que l'administration du penitencier était bonne et que l'accusation de Verlin était sans fondement.

Assermenté devant moi au pénitencier de la Colombie-Britannique, le 10ème jour de septembre 1889.

(Signé.) ARTHUR H. McBRIDE,
Préfet.

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

JAMES FITZSIMMONS, sous-préfet, est assermenté et interrogé.

Q. Avez-vous eu l'occasion de voir et connaître tout ce qui se passe au pénitencier?

R. Oui.

Q. Demeurez-vous dans l'enceinte du pénitencier?

R. Oui, mon logement se trouve dans l'édifice.

Q. Vous absentez-vous beaucoup du pénitencier?

R. Non, pas souvent, si ce n'est pour les affaires de l'institution.

Q. Quelles sont vos heures de service?

R. Depuis 5 a.m. jusqu'à 5, 6 et 7 p.m., quelquefois 10 et 11 p.m., et assez souvent jusqu'à minuit.

Q. Lors de l'accomplissement de vos fonctions êtes-vous obligé de parcourir toutes les parties du pénitencier dans le courant de la journée?

R. Cela ne peut être fait chaque jour, car je puis être occupé à remplir quelque devoir spécial, comme par exemple la surveillance de travaux particuliers; cependant, règle générale, je sais tout ce qui s'y fait chaque jour.

Q. Depuis combien de temps appartenez-vous au service des pénitenciers?

R. Depuis 32 ans le 1er de ce mois.

Q. S'il existait ici des abus ou s'il s'y commettait des irrégularités le sauriez-vous?

R. Oui, j'en suis certain.

Q. Connaissez-vous quelque chose de défectueux?

R. Non.

Q. Croyez-vous que le préfet accomplit ses devoirs fidèlement et dans l'intérêt public?

R. Oui; je puis ajouter qu'à mon arrivée à ce pénitencier en 1878 j'avais reçu instruction du sous-ministre de la Justice et de vous-même de mettre en pratique ici le plan d'administration du pénitencier de Kingston, et de m'entendre avec le préfet pour cette fin. C'est ce que j'ai toujours fait, et le préfet et moi avons été d'accord sur ce point.

Q. Avez-vous eu connaissance que le préfet ou tout autre fonctionnaire ait commis des actes de cruauté ou d'injustice à l'égard des détenus?

R. Non, pas depuis que je suis ici.

Q. Avez-vous entendu ou lu quelques accusations de cette nature?

R. J'ai lu de ces choses dans une sorte de feuille volante qui a été publiée, dit-on, par un détenu libéré; j'ai également entendu dire que des détenus avaient porté ces accusations, mais je déclare bien positivement que ce n'est pas le cas.

Q. Avez-vous eu connaissance que des détenus aient été traités avec favoritisme ?

R. Non, lorsqu'un détenu se conduit bien et qu'il mérite la confiance je le place à l'endroit où je ne mettrais pas celui qui enfreint les règlements et qui se montre indigne de confiance. C'est tout le favoritisme dont je fais preuve moi-même.

Q. L'exécution des détails de l'administration ne vous incombe-t-elle pas en votre qualité de sous-préfet ?

R. Oui, en grande partie pour ce qui a rapport à la discipline.

Q. Cela ne vous met-il pas nécessairement en contact fréquent avec les détenus ?

R. Oui.

Q. Arrive-t-il que vous ayiez parfois des devoirs désagréables à remplir relativement à la punition de la mauvaise conduite des détenus ?

R. Oui.

Q. Quel en est l'effet sur la classe des prisonniers qui se conduisent mal ?

R. C'est la raison pour laquelle le préfet et moi ainsi que tous les fonctionnaires qui se plaignent de la mauvaise conduite des détenus avons leur mauvais vouloir et sommes exposés à leurs mensonges et calomnies. Lorsque ces derniers qui sont punis et perdent souvent une partie ou la totalité de leur remise de peines sont libérés, ils racontent toutes sortes d'histoires de traitement cruel et autre chose semblable.

Q. Les fonctionnaires ou aucun d'eux se plaignent-ils des détenus confiés à leurs soins sans motifs ou pour des raisons insignifiantes ?

R. Non, je ne le crois pas.

Q. Savez-vous que l'on ait traité injustement ou trop rigoureusement quelques employés ?

R. Non, les employés sont traités avec douceur et bienveillance.

Q. Avez-vous eu connaissance que l'État ait souffert quelque tort relativement à l'achat des approvisionnements, à l'adjudication des contrats pour leur fourniture, ou à la dépense des fonds du pénitencier ?

R. Je ne sais rien de mal dans aucune de ces choses en tant que les employés du pénitencier sont concernés. Je crois à propos de rapporter, sous ce rapport, qu'après avoir payé l'année dernière une certaine quantité de ciment requis pour faire le plancher dans le soubassement de la prison, il a été constaté que plusieurs barils étaient d'une qualité inférieure. Une partie de ce ciment de qualité inférieure avait été fournie par le département des Travaux publics. On l'a tout employé cependant, et il convenait très bien au but pour lequel on se l'était procuré.

Q. Des contrats ont-ils été accordés à votre connaissance par favoritisme et non pas à cause du mérite des soumissionnaires ?

R. Pas un seul; tous les contrats ont été accordés d'après leurs mérites.

Q. Vous a-t-on accusé de favoriser les détenus ou employés catholiques ?

R. J'ai entendu dire que des accusations de ce genre avaient été portées par des directeurs et des employés.

Q. Qu'avez-vous à dire à ce sujet ?

R. Je jure sur mon honneur et serment que la chose ne m'est jamais venue à l'esprit. J'ai traité et je traite les employés et les prisonniers suivant leurs mérites, sans tenir compte de leurs croyances.

Le préfet corrobore cette déclaration du sous-préfet—(Signé) A. H. McBride, *préfet.*

Q. Avez-vous vu ce que le Dr McInnes a dit lors de la dernière session du parlement, au sujet des abus qui existent dans ce pénitencier ?

R. J'ai lu la chose.

Q. Qu'en pensez-vous ?

R. Je crois que ce qu'il a dit est faux.

Q. N'est-ce pas vous servir d'un terme un peu fort ?

R. Je ne le crois pas ; l'accusation était sans fondement et toute gratuite de sa part.

Q. Ne croyez-vous pas qu'il l'ait porté de bonne foi et dans l'intérêt public ?

R. Je ne le crois pas.

Q. Quelle raison avez-vous de juger ainsi ?

R. Je base mon opinion sur le fait que le Dr. McInnes a été vexé de n'avoir pu régler à sa guise certaines questions après l'établissement de ce pénitencier. Je veux parler de certaines nominations qu'il désirait faire faire, ainsi que d'améliorations aux terrain.

Assermenté devant moi au pénitencier de la Colombie-Britannique, le 10ème jour de septembre 1889. } (Signé) J. FITZSIMMONS.

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

Le révérend ROBERT JAMIESON, aumônier protestant, est assermenté et interrogé comme suit :—

Q. Avez-vous eu l'occasion en votre qualité d'aumônier de remarquer comment cette institution est administrée ?

R. Oui.

Q. Que pensez-vous de l'administration ?

R. Je la crois très bonne, je ne connais rien à redire.

Q. Avez-vous entendu dire, ou savez-vous qu'il existe des abus ou s'y commet des irrégularités ?

R. Non.

Q. S'il y en avait, le sauriez-vous probablement ou l'entendriez-vous dire ?

R. Je le suppose, cependant je n'ai aucune raison quelconque de croire, d'après ce que je connais ou ce que j'ai entendu dire, qu'il y existe des abus.

Q. Serait-il juste de conclure parce que vous dites qu'il n'y aucun motif convenable de porter une accusation à cet effet ?

R. Oui, en tant que je le sache.

Q. Avez-vous eu connaissance que des employés ou des détenus aient été traités avec cruauté ou injustice ?

R. Non, cependant quelques détenus qui ont abjuré la foi catholique pour embrasser la foi protestante m'ont dit qu'ils avaient été traités très dûrement par le sous-préfet pour cette raison. Vu le caractère de ces hommes et leurs antécédents, ainsi que leur conduite avant le changement de religion et par la suite, je n'ai pas ajouté foi à ce qu'ils m'ont dit.

Q. Pouvez-vous déposer de la moralité des employés du personnel ?

R. Je crois qu'ils jouissent d'une excellente réputation et que l'État a été très heureux du choix fait.

Q. Savez-vous si des personnes d'ici ou d'autres endroits de la province sont enclins à critiquer injustement quelques-uns des employés du pénitencier ?

R. Je ne puis répondre à cette question, car je n'ai rien à dire des personnes demeurant en dehors du pénitencier.

Q. Avez-vous vu les remarques faites au Sénat par le Dr. McInnes pendant la dernière session ?

R Oui, j'ai lu ce qui a été publié dans les *Débats*.

Q. Ces remarques avaient-elles, croyez-vous, leur raison d'être ou étaient-elles bien fondées ?

R. Non, je ne le crois pas.
Q. Connaissez-vous intimement le Dr McInnes ?
R. Oui.
Q. S'il vous eut consulté au sujet du pénitencier et exprimé ce qu'il a dit au Sénat, auriez-vous partagé son avis ?
R. Non.
Q. Croyez-vous que l'enquête dont il a parlé soit nécessaire ?
R. Je ne le crois pas ; j'ai déjà répondu à cette question d'ailleurs en disant que ses remarques étaient sans fondement.
Q. Désirez-vous ajouter quelque chose à votre témoignage ?
R. Non.

Assermenté devant moi au pénitencier de la Colombie-Britannique, le 11ème jour de septembre 1889.

(Signé) ROBT. JAMIESON,
Aumônier protestant.

(Signé) JAS. G. MOYLAN,

Témoin—(Signé) FRÉDÉRIC GUERTIN.

THOMAS A. MCINNES, économe, est assermenté et interrogé.

Q. Depuis combien de temps êtes-vous au service du pénitencier ?
R. Depuis le 10 mai 1882.
Q. Avez-vous eu l'occasion de connaître et voir comment l'institution est administrée ?
R. Oui.
Q. Qu'avez-vous à dire de son administration ?
R. Elle est bonne autant que je puis en jnger.
Q. Savez-vous s'il y a existé des abus ou irrégularités, ou s'il en existe encore dans l'administration du pénitencier ou parmi les fonctionnaires ?
R. Je n'en connais pas.
Q. Avez-vous dit à quelqu'un qu'il en existait ?
R. Je ne l'ai pas dit.
Q. Quelqu'un vous a-t-il questionné à cet effet ?
R. Non.
Q. Etiez-vous intime avec un ancien gardien du nom de J. S. Gordon ?
R. Oui.
Q. Qu'est-ce que ce dernier pensait du préfet et du sous-préfet ?
R. Il n'était pas leur ami, et ne parlait pas en très bons termes du préfet ou du sous-préfet. Il pensait que ces derniers ne le traitaient pas bien et il se plaignait.
Q. A qui s'est-il plaint ?
R. A mon oncle le sénateur McInnes et à mon autre oncle le Dr Loftus McInnes, décédé maintenant.
Q. Quelle était la nature de ces plaintes ?
R. Que les choses n'étaient pas aussi bien conduites ici qu'elles devraient l'être à son avis.
Q. Vous a-t-il fait les mêmes plaintes à vous-même ?
R. Oui.
Q. Partagiez-vous son opinion ou considériez-vous ces plaintes bien fondées ?
R. Non.
Q. Etiez-vous présent lorsqu'il s'est plaint à votre oncle le sénateur ?
R. Non.
Q. Qui vous a dit la chose ?
R. Gordon lui-même.

Q. Votre oncle vous en a-t-il parlé ?

R. Non, pas le sénateur, mais mon autre oncle l'a fait.

Q. Que vous a-t-il dit ?

R. Il m'a demandé si les plaintes de Gordon étaient fondées, et je lui répondis que quant à l'administration de l'institution tout était aussi bien conduit que ce pouvait l'être.

Q. Gordon vous a-t-il dit pourquoi ou dans quelles circonstances il avait raconté ces choses à votre oncle le sénateur et au Dr Loftus ?

R. Il ne l'a pas fait. La raison pour laquelle il en a parlé au Dr. Loftus c'est parce qu'il le visitait très souvent.

Q. Vous a-t-il jamais dit que le sénateur l'encourageait à parler des affaires du pénitencier ?

R. Non.

Q. Allait-il souvent chez le sénateur ?

R. Je ne puis le dire.

Q. Avez-vous lu les observations faites par votre oncle au Sénat en avril dernier ?

R. Oui.

Q. Quelle impression vous ont-elles faites.

R. Je ne puis me rappeler exactement l'impression que cela m'a fait; j'ai été surpris et je n'ai pas cru qu'elles fussent fondées.

Q. S'il vous avait exprimé les mêmes idées, comme il l'a fait à Ottawa, que lui auriez-vous dit ?

R. Je lui aurais dit qu'à mon avis ses allégations n'étaient pas fondées en faît.

Q. Croyez-vous sincèrement qu'il y ait lieu où qu'il soit nécessaire de tenir "l'enquête" spéciale dont il a parlé au sujet des affaires de ce pénitencier ?

R. Je ne le crois pas.

Q. Avez-vous eu connaissance que des détenus ou des employés aient été traités injustement ou trop sévèrement par le préfet ou le sous-préfet ?

R. Non, il en a plutôt été autrement.

Q. Y a-t-il à votre connaissance quelque chose au sujet du pénitencier ou de ses employés que vous vous croyez tenu, en vertu du serment que vous avez prêté en entrant en fonctions, de dire pour l'information du ministre de la justice ?

R. Non, rien.

Assermenté devant moi au pénitencier de la Colombie-Britannique, le 12ème jour de septembre 1889. (Signé) THOS. A. McINNES, *Econome.*

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

JAMES FITZGERALD, gardien, est assermenté et interrogé.

Q. Depuis combien de temps êtes-vous employé ici ?

R. Depuis près de onze ans.

Q. Connaissez-vous quelque mauvais acte d'administration de ce pénitencier de la part du préfet, du sous-préfet ou de tout autre employé ?

R. Je n'en connais pas.

Q. Connaissez-vous quelques abus ou irrégularités dans l'administration, ou de la part des employés ou d'aucun deux.

R. Non, je crois que l'administration ne pourrait être meilleure qu'elle ne l'est.

Q. Avez-vous lu les observations faites par le sénateur McInnes en parlement à la dernière session ?

R. Je les ai entendu lire.

Q. Les approuvez-vous ?

R. Non ; je ne crois pas qu'elles renferment un mot de vrai.

Q. Avez-vous eu connaissance que des employés ou des détenus aient été maltraités ?

R. Non, les employés pas plus que les détenus n'ont été traités plus sévèrement qu'ils ne le méritaient.

Assermenté devant moi au pénitencier de la Colombie-Britannique, le 12ème jour de septembre 1889. } (Signé) JAS. FITZGERALD.

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

Afin d'abréger l'enquête, pour gagner du temps et épargner de l'écriture ainsi que pour interroger chaque employé du personnel, j'ai posé à chacun des soussignés les questions suivantes. Leurs réponses sont numérotées d'une manière correspondante, 1, 2 et 3.

Q. 1. Depuis combien de temps appartenez-vous au service ?

2. Connaissez-vous quelque chose de défectueux dans l'institution ?

3. Connaissez-vous quelques abus ou irrégularités dans l'administration ou de la part d'aucun des employés ?

GEORGE MACKENZIE, tailleur instructeur, est assermenté.

R. 1. Depuis six ans le 1er novembre prochain.

2. Je ne connais rien de défectueux.

3. Je ne connais rien de tel. Le pénitencier est aussi bien administré, je crois, qu'il pourrait l'être ailleurs.

Assermenté devant moi au pénitencier de la Colombie-Britannique, le 12ème jour de septembre 1889. } (Signé) GEO. MACKENZIE.

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

ALEXANDER COUTTS, forgeron instructeur, est assermenté.

R. 1. Depuis trois ans le 1er du mois prochain.

2. Je ne connais rien de défectueux, ni maintenant ni dans le passé.

3. Je n'en connais pas.

Assermenté devant moi au pénitencier de la Colombie-Britannique, le 12ème jour de septembre 1889. } (Signé) A. COUTTS.

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

THOMAS W. QUILTY, gardien, est assermenté.

R. 1. Il y a eu sept ans le 18 janvier dernier.

2. Autant que je sache je ne connais rien de défectueux.

3. Je n'en connais pas.

Assermenté devant moi au pénitencier de la Colombie-Britannique, le 12ème jour de septembre 1889. } (Signé) THOMAS W. QUILTY.

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

GEORGE HUTCHISON, gardien, est assermenté.

R. 1. Depuis six ans le 16 avril dernier.
2. Je n'ai jamais rien vu de défectueux.
3. Je n'en ai jamais connu.

Assermenté devant moi au pénitencier de la Colombie-Britannique, le 12ème jour de septembre 1889. (Signé) GEO. HUTCHISON.

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) H. KEARY.

HAMILTON McKEE, gardien, est assermenté.

R. 1. Depuis près de cinq ans.
2. Non.
3. Non, il est convenablement et bien administré, à mon avis.

Assermenté devant moi au pénitencier de la Colombie-Britannique le 12ème jour de septembre 1889. (Signé) H. McKEE.

(Signé) JOS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

JOHN WIGGINS, gardien, est assermenté.

R. 1. Depuis un peu plus de cinq ans en tout.
2. Non, je ne connais rien.
3. Je n'en connais pas.

Assermenté devant moi au pénitencier de la Colombie-Britannique, le 12ème jour de septembre 1889. (Signé) JOHN WIGGINS.

(Signé) JOS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

FINLAY STEWART, gardien, est assermenté.

R. 1. Depuis le 1er avril 1885.
2. Je n'ai eu connaissance de rien et n'ai rien vu.
3. Je ne connais rien qui vaille la peine d'être remarqué ; autant que je sache les affaires du pénitencier ont été conduites dans l'intérêt public.

Assermenté devant moi au pénitencier de la Colombie-Britannique, le 12ème jour de septembre 1889. (Signé) FINLAY STEWART.

(Signé) JAS. G. MOYLAN,

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

PATRICK B. CURRAN, gardien, assermenté.

R. Depuis trois ans le 1er de mars dernier.

2. Je ne puis m'expliquer dans le moment. Je vous répondrai demain. Il m'est impossible de rien dire avant d'y avoir songé.

3. Je ne crois pas que l'on ait traité convenablement le détenu Thomas lorsqu'il a été envoyé de sa cellule située dans le second rang au soubassement.

Q. De quelle manière a-t-il été maltraité ?

R. Il hurlait et criait pendant qu'on l'y descendait. Veuillez donc remettre la question à demain.

Q. Connaissez-vous quelque autre abus ou d'autres chose de défectueux ?

R. Non.

[L'interrogatoire du témoin sera continué demain à sa demande.]

W. J. CARROLL, gardien, est assermenté.

R. 1. Depuis trois ans le 23 juillet dernier.

2. Non.

3. Je n'en connais pas.

Assermenté devant moi au pénitencier de la Colombie-Britannique, le 12ème jour de septembre 1889. (Signé) W. J. CARROLL.

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

ROBERT J. ROBERTSON, gardien, est assermenté.

R. 1. Il y aura deux ans le 11 du mois prochain.

2. Je n'ai jamais rien vu de défectueux, tout ce que j'ai vu était convenable et bien.

3. Je n'en connais pas; je crois que l'administration est très bonne et que les détenus sont traités avec beaucoup de bienveillance.

Assermenté devant moi au pénitencier de la Colombie-Britannique, le 12ème jour de septembre 1889. (Signé) R. J. ROBERTSON.

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

DANIEL C. MCGILLIVRAY, gardien, est assermenté.

R. 1. Il y aura deux ans le 26 décembre prochain.

2. Non.

3. Non; autant que j'en puis juger les affaires du pénitencier sont administrées, je crois, d'une manière satisfaisante et convenablement dans l'intérêt public. Je ne connais rien qui soit au détriment de l'institution ou d'aucun des fonctionnaires.

Assermenté devant moi au pénitencier de la Colombie-Britannique, le 12ème jour de septembre 1889. (Signé) DANIEL C. MCGILLIVRAY.

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

ADAM JACKSON, gardien, est assermenté.

R. 1. Depuis environ deux ans.
2. Rien du tout.
3. Je n'en connais pas et n'ai jamais entendu dire qu'il en existait. L'administration générale du pénitencier est excellente et peut être comparée avantageusement avec celle des institutions semblables que j'ai vues en Australie. Je crois que l'on traite même quelques détenus avec un peu trop d'indulgence ici comparativement à ce qui se fait en Australie. La discipline est néanmoins excellente.

Q. Des personnes du dehors vous ont-elles questionné sur le préfet ainsi que sur l'état et les affaires du pénitencier?

R. Une seule personne m'en a parlé et elle est morte maintenant—je veux dire le Dr Loftus McInnes.

Q. Vous a-t-il dit quel était son but en vous posant ces questions?

R. Il m'a dit qu'il avait reçu des instructions d'Ottawa de s'informer.

Q. S'est-il passé quelque chose qui peut vous désigner le nom de la personne qui lui avait donné ces instructions?

R. Je n'ai pu m'imaginer, et je ne le puis encore, qui lui a donné ces instructions.

Q. Quand cela est-il arrivé?

R. Il y a environ quatre mois.

Q. Comment vous en a-t-il parlé?

R. Je le soignais pendant qu'il était très malade, et il mis la conversation sur le sujet en me disant qu'il avait reçu des instructions d'Ottawa.

Assermenté devant moi au pénitencier de la Colombie-Britannique, le 12ème jour de septembre 1889. (Signé) ADAM JACKSON.

(Signé) JAS. G. MOYLAND.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

ALLAN MCLEAN, gardien, est assermenté.

R. 1. Depuis le 15 janvier 1886.
2. Je n'ai jamais vu ou appris quelque chose de defectueux. S'il y avait eu quelque chose de mal je l'aurais su j'en suis certain,
3. Je n'en connais pas; l'administration est bonne et les prisonniers sont convenablement et humainement traités. Autant que je le sache ils n'ont aucune juste raison de se plaindre du traitement qu'ils reçoivent ici.

Assermenté devant moi au pénitencier de la Colombie-Britannique, le 12ème jour de septembre 1889. (Signé) ALLAN McLEAN.

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

BENJAMIN BURR, gardien, est assermenté.

R. 1. Il y aura un an le 12 du mois prochain.
2. Non.
3. Aucun.

Assermenté devant moi au pénitencier de la Colombie-Britannique, le 12ème jour de septembre 1889. (Signé) BENJAMIN BURR.

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

JAMES DOYLE, gardien, est assermenté.

R. 1. Depuis trois ans le 1er octobre.
2. Non.
3. Je n'en connais aucun.

Assermenté devant moi au pénitencier de la Colombie-Britannique, le 12me jour de septembre 1889. (Signé) JAMES DOYLE,

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

PATRICK SMITH, conducteur d'attelage, est assermenté.

R. 1. Il y aura dix ans le 21 février prochain.

2. Pas que je sache, à l'exception de ce que j'ai entendu dire au dehors, et naturellement on ne peut s'y fier. Quelques-uns en ville disent que M. Fitzsimmons est le "maître," mais c'est là une supposition, car ce n'est pas le cas. C'est tout ce que j'ai entendu dire.

3. Je n'en connais pas. Je suis d'avis que les choses sont ce qu'elles doivent être, très bien et strictement administrées.

Assermenté devant moi au pénitencier de la Colombie-Britannique, le 13me jour de septembre 1889. (Signé) P. SMITH.

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

JAMES MILLER, boulanger instructeur, est assermenté.

R. 1. Il y aura un an que je suis ici le 15 courant.
2. Non.
3. Je n'en connais pas, je ne vois aucune différence pendant votre visite de ce qui s'est passé toute l'année depuis que je suis ici. Tout semble marcher d'une manière satisfaisante.

Assermenté devant moi au pénitencier de la Colombie-Britannique, le 13me jour de septembre 1889. (Signé) JAMES MILLER.

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

KENNETH MCRAE, tailleur instructeur, est assermenté.

R. 1. Depuis le 7 février dernier.
2. Non.
3. Je n'en connais pas. Autant que j'en puis juger je crois que l'administration ne pourrait être meilleure. Ayant l'expérience de ce qu'est la discipline, car j'ai fait le service dans la police à cheval, je puis dire que les détenus observent parfaitement la discipline. Je n'ai jamais vu aucun des fonctionnaires faire quelque chose qui fut défendu.

Assermenté devant moi au pénitencier de la Colombie-Britannique, le 13me jour de septembre 1889. (Signé) KENNETH MCRAE.

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

JOHN MCNIVEN, messager et gardien, est assermenté.

R. 1. Depuis le 1er juin dernier.
2. Non.
3. Je n'en connais pas. L'administration est très bonne, je crois.

Assermenté devant moi au pénitencier de la Colombie-Britannique, le 13e jour de septembre 1889. (Signé) JOHN MCNIVEN.

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) W. H. KEARY.

CHARLES N. DERRAH, charpentier instructeur, est assermenté.

R. 1. Il y a environ dix mois que je suis ici.

2. Je ne dis pas qu'il y ait quelque chose de défectueux. Le mode de fonctionnement du pénitencier diffère de ce que j'ai vu à Dorchester. Je ne veux pas dire que les affaires ne sont pas aussi bien administrées ici, je constate seulement les différents modes de fonctionnement.

3. Il n'y a pas d'abus que je sache. La seule irrégularité que je connaisse c'est que les employés ayant la surveillance d'escouades ne tiennent pas compte du temps de travail, non plus que de la conduite des détenus.

[Le préfet explique que chaque surveillant est tenu de faire un rapport journalier au sujet de la conduite et du travail des détenus au gardien-chef, lequel l'inscrit dans le registre tenu à cet effet.

J'ai examiné ce registre et ai constaté qu'il était convenablement et régulièrement tenu. *L'Inspecteur.*]

Assermenté devant moi au pénitencier de la Colombie-Britannique, le 13e jour de septembre 1889. (Signé) C. N. DERRAH.

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

Témoin—(Signé) N. H. KEARY.

P. B. CURRAN, gardien.

Suite de l'interrogatoire de ce témoin, qui était hier dans un violent état nerveux.

Q. Connaissez-vous quelque chose de défectueux dans l'administration de cette institution ?

R Rien d'important.

Q. Veuillez dire tout ce que vous savez, quelque peu important que ce soit ?

R. Je crois que le sous-préfet outrepasse ses pouvoirs.

Q. Comment cela ?

R. Je ne crois pas qu'il ait le droit de révoquer un ordre donné par le préfet.

Q. Quand et combien de fois cela lui est-il arrivé ?

R. Une fois particulièrement il y a environ 5 ou 6 mois.

Q. Dans quelles circonstances ?

R. Le préfet avait donné instruction d'envoyer le détenu Wang Fang à l'église, et le sous-préfet a dit "assurément non".

Q. A qui le préfet avait-il donné cet ordre ?

R. Au gardien Fitzgerald, je crois.

Q. Lui avez-vous entendu donner cet ordre ?

R. Oui, je crois, le préfet se trouvait dans le corridor; Fitzgerald était dans sa chambre et je me tenais dans le corridor.

Q. Le préfet était-il présent lorsque le sous-préfet a donné le contre-ordre ?

R. Il a dit au préfet les mots "assurément non".

Q. Wang Fang a-t-il sa raison ?

R. On considère que non, et on le traite comme un aliéné.

Q. Se montre-t-il quelquefois emporté et bruyant ?

R. Il l'est lorsqu'on le pousse à bout.

Q. L'avez-vous jamais vu se conduire désordonnément ou d'une manière inconvenante dans la chapelle ?

R. Non, je ne me rappelle pas l'avoir jamais entendu dire.

Q. Si le sous-préfet avait de bonnes raisons de s'objecter à ce qu'il se rende à l'église, n'était-il pas autorisé à s'y opposer ?

R. Oui, mais je ne crois pas qu'il eut dû s'exprimer comme il l'a fait en la présence du préfet.

Q. Croyez-vous que le préfet ne puisse défendre sa position et son autorité ?

R. Je ne le crois pas.

[Le préfet déclare sous serment qu'il ne se rappelle aucunement de cette circonstance et qu'elle ne s'est jamais présentée au meilleur de sa connaissance. Je me rappelle cependant, ajoute le préfet, que dans une occasion, comme je regardais les détenus se rendre à l'église, ainsi que je le fais chaque dimanche, je constatai l'absence de Wang Fang et demandai au gardien, M. Fitzgerald, où il était. Ce dernier me répondit que ce détenu n'irait plus à l'église. Je lui demandai pourquoi, et il me répondit que le sous-préfet lui avait donné ces instructions. Le sous-préfet n'a jamais agi contrairement à mes ordres ou instructions. Wang Fang appartient à la foi catholique. Le sous-préfet a le soin des détenus catholiques pendant qu'ils sont à la chapelle. Le médecin a déclaré que ce détenu était aliéné il y a plus de deux ans. Je ne me mêlerais pas de l'envoyer à l'église ou de dire au sous-préfet s'il doit y aller ou non. Je laisse ce soin à l'aumônier et au sous-préfet. Il est de mon devoir de veiller à ce que tous les détenus, les aliénés exceptés, fréquentent l'église.

(Signé) ARTHUR H. McBRIDE,
Préfet.]

Q. Y a-t-il autre chose qui vous semble défectueux ?

R. C'est tout ce dont je me rappelle ; j'ai mentionné le fait plus haut bien que je ne le considère pas important ; mais j'ai cru de mon devoir de le faire, après ce que vous m'avez dit.

Q. Connaissez-vous des abus ou irrégularités dans l'administration ?

R. Non, je désire retirer ce que j'ai dit hier au sujet du détenu Thomas. Bien que je fusse dans l'aile du bâtiment dans le moment et que je l'aie entendu crier, je ne connaissais pas s'il méritait ou non la peine qui lui était infligée.

[J'ai fait une enquête au sujet de ce détenu. Il s'était montré violent et turbulent et dérangeait les autres détenus sur le second rang. Thomas avait des habitudes excessivement malpropres, déchirait ses effets de literie, brisait les meubles de sa cellule, et était adonné à un habitude vile à laquelle il s'est livré jusqu'à l'heure de sa mort. Il a été jugé nécessaire de le transporter dans une des cellules du soubassement, car il n'y avait pas d'infirmerie pour traiter ces cas. Peut-être a-t-il crié, comme le dit le témoin, pendant qu'on le lavait ou le transportait à la cellule d'en bas. Ce détenu faisait du bruit et le jour et la nuit. *L'inspecteur.*]

Q. Avez-vous quelque chose à ajouter ?

R. C'est tout ce que j'ai à dire.

Assermenté devant moi au pénitencier de la Colombie-Britannique, le 13me jour de septembre 1889. } (Signé) P. B. CURRAN.

(Signé) JAS. G. MOYLAN,

Témoin—(Signé) H. KEARY.

Le révérend Frédéric J. Guertin, aumônier catholique, est assermenté et interrogé par l'inspecteur comme suit :—

Q. Connaissez-vous quelque chose de défectueux dans l'administration de ce pénitencier ou relativement à la conduite d'aucun de ses employés ?

R. Non.

Q. Avez-vous entendu dire ou savez-vous qu'il y existe des abus ou irrégularités ?

R. Non.

Q. Quelle est votre opinion sur la conduite et la moralité du personnel, des fonctionnaires supérieurs particulièrement ?

R. J'ai une excellente opinion d'eux.

Q. Considérez-vous que le pénitencier est bien administré ?

R. Oui.

Q. Connaissez-vous quelque chose de défectueux ?

R. Je ne connais rien de tel.

Q. S'il y existait des abus ou s'y faisait quelque chose de mal, le sauriez-vous probablement ou en entendriez-vous parler.

R. S'il arrivait quelque chose de bien mal j'en entendrais parler probablement.

Q. Des détenus vous ont-ils porté plainte d'être maltraités ?

R. Non.

Q. Avez-vous lu les observations faites par le Dr. McInnes au Sénat en avril dernier ?

R. Je les ai lues et n'ai pas vu qu'elles fussent fondées.

Assermenté devant moi au pénitencier de la Colombie-Britannique, le 11e jour de septembre 1889.

(Signé) FERD. GUERTIN, O.M.I.,
Aumônier catholique.

(Signé) Jas. G. Moylan.

Témoin—(Signé) Arthur H. McBride.
Préfet.

Wm. H. Keary, comptable, est assermenté et interrogé.

Q. Depuis combien de temps êtes-vous au service du pénitencier ?

R. Depuis un peu plus de cinq ans.

Q. Savez-vous s'il y existe des abus ou s'il y a été commis des irrégularités pendant ce temps ?

R. Non.

Q. Pourrait-il y en exister sans que vous le sachiez ?

R. J'ai bien de la peine à le croire.

Q. Est-il possible qu'il puisse se commettre quelque chose de mal parmi des gens que vous voyez et rencontrez chaque jour et dans un endroit que vous ne quittez pas, sans que vous le sachiez ?

R. Ce n'est pas possible.

Q. Autant que vous le savez le pénitencier est-il administré fidèlement, efficacement et d'une manière conforme à l'intérêt public ?

R. Oui.

Q. Avez-vous lu les observations faites par M. McInnes au Sénat en avril dernier ?

R. Oui.

Q. Qu'en pensez-vous ?

R. Elles étaient tout à fait gratuites et injustifiables, je crois.

Q. Vous a-t-il jamais parlé du pénitencier ?

R. Jamais.

Q. Avez-vous lu les remarques du journal le *Columbian ?*

R. Oui, et je crois qu'elles étaient désobligeantes et n'avaient pas leur raison d'être, et je l'ai dit à l'éditeur un ou deux jours après leur publication.

Q. Avez-vous quelque chose à ajouter ?

R. Je désire faire remarquer au sujet de ce qui a été dit en Chambre par le sénateur McInnes que j'ai été croyablement informé qu'un ancien fonctionnaire du pénitencier rapportait au sénateur bien des choses dérogatoires à l'institution, lesquelles n'existaient que dans son imagination. De plus, le frère du sénateur, le Dr Loftus McInnes, m'a dit qu'il s'était lui-même plaint au sénateur de certains employés qu'il n'aimait pas. Il m'annonça qu'il y aurait du changement, et avant que son frère eut parlé comme il l'a fait au Sénat, il m'a fait entendre qu'il se passait quelque chose sans me dire ce que c'était.

Q. Vous a-t-il mentionné les noms des fonctionnaires dont il s'était plaint ?

R. Oui, le préfet et le sous-préfet; le préfet particulièrement.

Q. A-t-il donné quelque raison de son hostilité ?

R. Oui, c'était parce qu'on ne l'avait pas nommé médecin de l'institution; il attribuait son insuccès au préfet et au sous-préfet, au premier principalement, qui, croyait-il avait employé son influence en faveur du Dr Smith.

Q. Quel était l'ancien fonctionnaire qui faisait des rapports au sénateur ?

R. Un homme du nom de Gordon qui a été gardien ici. Il en voulait particulièrement au sous-préfet. C'est le Dr Loftus McInnes qui m'a parlé de lui.

Q. Connaissez-vous quelque chose de défectueux dans l'adjudication des contrats ou l'obtention des approvisionnements ?

R. Non, rien.

Assermenté devant moi au pénitencier de la Colombie-Britannique, le 11e jour de septembre 1889.

(Signé) W. H. KEARY,
Comptable.

(Signé) JAS. G. MOYLAN,

Témoin—(Signé) A. H. McBRIDE,
Préfet.

Le Très-révérend A. W. SILLITOE, D.D., évêque de New-Westminster, est assermenté et interrogé par l'inspecteur comme suit :—

Q. Demeurez-vous près du pénitencier ?

R. Je réside à moins d'un quart de mille de là.

Q. Visitez-vous souvent le pénitencier ?

R. Je visite personnellement le pénitencier une fois par mois, mais mon représentant s'y rend chaque semaine.

Q. Avez-vous occasion, par suite de votre proximité du pénitencier et de vos rapports avec le personnel, de juger comment il est administré?

R. Je le crois.

Q. Pensez-vous qu'il pourrait y exister des abus ou que l'on pourrait faire quelque chose de mal sans que vous en entendiez parler ?

R. Je suis bien certain que j'apprendrais toute chose de cette nature qui serait grave. Je dois ajouter cependant que je ne parle jamais de choses du pénitencier avec les employés subordonnés.

Q. Vous êtes-vous formé une opinion des membres du personnel, des employés supérieurs particulièrement?

R. Oui, d'après l'opinion que je me suis formé des employés supérieurs le préfet pourrait avec avantage faire preuve de plus d'indépendance. Je veux dire qu'à mon avis le préfet se laisse trop influencer par le sous-préfet. J'ai cru comprendre par les discours des détenus qu'ils attribuaient à cette intimité du préfet et du sous-préfet la plus grande partie des désagréments dont ils se plaignaient, à raison ou à tort.

Q. Savez-vous si les détenus avaient de justes motifs de se plaindre ?

R. Je ne le sais pas.

Q. Les détenus qui se sont plaints étaient-ils de ceux qui se montraient disposés à observer les règlements et la discipline de l'institution ?

R. Au contraire, ils appartenaient à la pire classe de gens que j'aie jamais connus.

Q. Comme le sous-préfet est le fonctionnaire chargé du soin de faire observer les détails de la discipline et qu'il se trouve ainsi en contact plus immédiat que le préfet avec les détenus, ne croyez-vous pas que cela ait pu les influencer lorsqu'ils ont formé leur opinion à son sujet ?

R. Cela se peut, mais n'explique pas tout, cependant.

Q. Sans parler de cette opinion défavorable de la part de la pire classe de détenus relativement à l'intimité, officiellement parlant, du préfet et du sous-préfet, pouvez-vous dire qu'il en est resulté quelque chose de préjudiciable à la discipline ou à la bonne administration du pénitencier ?

R. Je ne le puis.

Q. Avez-vous lu les observations faites par le Dr. McInnes au Sénat dans le cours de la dernière session du parlement ?

R. Oui.

Q. Croyez-vous qu'elles étaient justifiées par les faits ?

R. Assurément non, autant que je le sache. Je connais personnellement un nombre considérable des fonctionnaires, et j'ai une très haute opinion de leur conduite publique et privée. En réalité je sais que leurs fonctions officielles sont de nature à aigrir à l'extrême leur naturel et caractère, et cependant je crois qu'ils s'en-acquittent avec une patience admirable et qu'ils ont pleinement droit à la sympathie et à l'approbation du gouvernement et du public. Sous la réserve de ce que j'ai répondu précédemment je n'ai pas raison de supposer qu'il se fait ou a été fait au pénitencier quelque acte de mauvaise administration requérant une enquête spéciale, et l'observateur le moin clairvoyant ne peut manquer de constater la valeur de l'administration par l'emploi des détenus sur les terrains ou dans les ateliers.

R. Auriez-vous quelque chose à suggérer relativement à l'administration ?

R. J'aimerais à suggérer que l'on se procure un meilleur local pour les détenus malades. Quelque soit maintenant la nature ou la gravité de la maladie les patients ne peuvent être soignés ailleurs que dans leurs cellules, ce qui leur est dommageable ainsi qu'aux autres détenus, en même temps qu'injuste pour le médecin.

Assermenté devant moi, au pénitencier de la Colombie-Britannique, le 11ème jour de septembre 1889. } (Signé) A. W.,
New-Westminster.

(Signé) Jas. G. Moylan.

Témoin—(Signé) Arthur H. McBride,
Préfet.

M. W. A. DeWolf Smith, M.D., faisant fonction de médecin, est assermenté.

Q. Vos rapports avec cette institution et ses fonctionnaires vous permettent-ils de vous former une opinion exacte de l'administration ?

R. Je puis me former, je crois, une idée passablement exacte de la manière dont l'institution est administrée, car je parcours sans cesse toutes les parties du pénitencier et sais ce qui s'y passe.

Q. Avez-vous vu ou eu connaissance de quelque chose de défectueux ?

R. Non.

Q. Savez-vous s'il y existe des abus ou s'y commet des irrégularités ?

R. Je n'en connais pas.

Q. Avez-vous lu les remarques au sujet du pénitencier faites au Sénat par le Dr McInnes en avril dernier ?

R. J'ai vu le compte rendu qui a paru dans le *Daily Columbian*.

Q. D'après ce que vous connaissez du pénitencier, de son administration ainsi que des fonctionnaires, diriez-vous que ces observations étaient justifiables?

R. Lorsque je les ai lues je n'ai pu voir pour quelles raisons elles étaient faites, et je n'ai rien vu depuis pour les justifier.

Q. Avez-vous eu connaissance que des détenus aient été traités en aucun temps avec trop de sévérité ou injustement?

R. Non; je dirai même que sous le rapport des détenus et de l'administration générale, tout est conduit d'une manière satisfaisante et économique.

Assermenté devant moi, au pénitencier de la Colombie-Britannique, le 11ème jour de septembre 1889. (Signé) W. A. DeWolf Smith.

(Signé) Jas. G. Moylan.

Témoin—(Signé) W. H. Keary.

Avis fut de plus donné aux détenus qu'ils auraient permission de voir l'inspecteur s'ils le désiraient. Huit ont profité de la permission. Cinq désiraient m'entretenir de leur sentence et de leur chance d'être grâciés. Deux m'ont demandé qu'il leur fut donné de la bouillie de maïs (*mush*) au souper, et un autre s'est plaint de la monotonie de l'alimentation. Je me renseignai sur cette dernière plainte. Je m'assurai que trois jours par semaine, les dimanche, mardi et jeudi, les prisonniers avaient du lard avec des choux ou navets, du poisson le vendredi, et les trois autres jours du bœuf bouilli et de la soupe assez bonne pour la table d'un lord. Chaque détenu a tout le pain qu'il lui faut aux trois repas et des pommes de terre en quantité au dîner. Il ne m'a pas paru nécessaire de prescrire aucun changement, mais j'ai donné instruction au préfet de s'entendre de temps à autres avec le médecin à ce sujet.

Je visitai aussi l'école, que fréquentent environ trente-cinq prisonniers, Sauvages et Chinois pour la plupart. Il ma fait plaisir de constater, comme pendant mes précédentes visites, que M. Keary s'acquittait parfaitement de ses fonctions d'instituteur, et qu'il accomplit une bonne œuvre en enseignant les principes élementaires à des gens absolument ignorants. Il y aurait moyen de faire davantage s'il y avait une bonne salle d'école et de plus grandes facilités pour l'enseignement.

Lorsque l'enquête a été close je reçus des éditeurs du *Columbian* la réponse suivante à ma lettre du 9 courant:—

Bureau du *British Columbian*,
New-Westminster, C. B., 11 septembre 1889.

Monsieur,—Nous accusons réception de votre deuxième lettre en date du 9 courant au sujet d'une enquête sur les affaires du pénitencier provincial, et l'aurions fait avant si ce n'eût été d'affaires plus pressantes.

Relativement à votre demande répétée "de vouloir bien soit faire la preuve nous-mêmes, soit vous communiquer les noms de toutes personnes pouvant procurer l'existence d'abus ou d'irrégularités", nous soumettons respectueusement que vous auriez pu vous en dispenser si vous aviez lu plus attentivement les extraits imprimés de notre journal.

Afin de vous épargner la peine de consulter les liasses et pour votre commodité nous allons citer de nouveau:—(Suit l'extrait n° 1 ainsi que dans la 1re lettre.) Mais on pourrait leur faire déclarer ce qu'ils savent les uns les autres (ou, plus exactement, on pourrait obtenir que les employés du pénitencier qui connaissent

l'existence d'abus et d'irrégularités, révèlent sincèrement et fidèlement ce qu'ils savent) s'ils étaient assermentés et interrogés par un tribunal complètement séparé et en dehors de l'atmosphère répressive d'une enquête officielle ordinaire, et c'est là le genre de preuve nécessaire, et nous avons lieu de croire qu'on pourrait l'obtenir dans les conditions qui ont été définies.

Quant à communiquer les noms des détenus, par exemple, qui, à l'expiration de leur peine se sont plaints amèrement "d'abus et d'irrégularités" contre quelques-uns au moins des employés du pénitencier, ce nous semble que c'est là une demande bien inutile, car ces noms, de même que le lieu de la résidence actuelle des personnes en question, doivent être aussi bien connus des autorités du pénitencier, du gouvernement et de vous-même que de nous.

L'attitude que nous avons prise sur cette question, nous regrettons de le dire, ne paraît pas avoir été bien comprise. Depuis cinq, six ou sept ans (nous parlons de mémoire) des plaintes et accusations plus ou moins définies ont été faites et portées par des détenus principalement, va sans dire qu'il existait "des abus et irrégularités" dans l'administration et le contrôle du pénitencier provincial situé en cette ville. Ces plaintes ont été répétées à chaque occasion où elles avaient chance de parvenir au public. Aussi a-t-il fini par exister dans l'opinion publique, pour ne rien dire de plus, le soupçon que les plaintes en question étaient bien fondées. Propriétaires et directeurs d'nn journal nous avons cru de notre devoir d'attirer publiquement l'attention du gouvernement sur les faits mentionnés plus haut et l'opinion publique qui se formait, dans le but de faire faire une enquête minutieuse et la seule qui fut convenable et de quelque valeur, croyions-nous, dans les circonstances. De cette façon les abus et irrégularités qui pourraient exister seraient redressés et des moyens seraient pris pour les prevenir dans l'avenir; d'un autre côté si ces abus ne pouvaient être prouvés le public serait raisonnablement convaincu qu'ils n'existaient pas, et chaque fonctionnaire de l'institution serait pleinement disculpé.

Il ne nous incombe pas et nous n'avons d'ailleurs ni le temps ni la mission de plaider le pour ou le contre, non plus que de garantir la preuve.

Nous croyons avoir accompli notre devoir en demandant cette enquête, car nous avons raison de croire qu'on pourrait prouver les accusations concernant l'administration du pénitencier.

A vous respectueusement,

KENNEDY FRÈRES,

Editeurs du "Columbian."

Suit la réponse que j'ai faite à cette lettre.

PÉNITENCIER DE NEW-WESTMINSTER,

14 septembre 1889.

MESSIEURS,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 11 courant et de vous remercier de la peine que vous avez prise de me donner votre opinion sur le mode à suivre pour s'enquérir des prétendus abus et irrégularités dans le pénitencier, devant "le tribunal" qu'il vous a plu d'indiquer.

Ce n'est pas la première fois que des allégations de nature semblable à celles que vous insinuez sont faites contre l'administration de ce pénitencier.

Il y a sept ans, à la suite de la déclaration faite en pleine cour avec la permission de l'un des juges par un détenu dont la mauvaise réputation était notoire, certains citoyens respectables de New-Westminster semblaient convaincus que l'institution était un foyer d'iniquité et de corruption. Aussi à la recommandation de feu M. le juge Gray, sir Alexander Campbell, le ministre de la justice d'alors, crut devoir ordonner une enquête dont il chargea sir J. W. Trutch; ce dernier la fit aussi complète que possible, et son rapport indique clairement que les accusations portées contre l'administration et les fonctionnaires n'étaient pas fondées, et par déduction, malveillantes.

Il se peut que ce soit également le cas aujourd'hui relativement aux accusations insinuées mais non formulées.

Pour vous qui vous occupez tellement de l'administration du pénitencier, dans l'intérêt public, ce vous sera sans doute une source de satisfaction d'apprendre qu'à l'exception des histoires redites par les détenus auxquelles vous faites allusion dans votre journal du 8 février dernier, il n'a rien été allégué à l'appui des insinuations graves et injurieuses faites contre une institution publique et ses employés. Les accusateurs n'ont pas même répété le fond des histoires qu'ils ont entendu raconter par les "pires gens avec lesquels j'aie jamais été en contact," ainsi que l'évêque Sillitoe a décrit ceux qui avaient mis ces "histoires" en circulation.

Ils préfèrent croire les mensonges et calomnies de criminels endurcis plutôt que le serment de personnes dignes de foi et honorables, parce que ces derniers sont des fonctionnaires publics dont la réputation est ainsi noircie devant le public.

Il vous fera aussi plaisir d'apprendre que sur trente employés, qui se sont démis ou ont été congédiés, deux seulement ont porté des accusations, et contre un employé en particulier.

Sir J. Trutch a constaté qu'elles n'étaient pas fondées.

De plus vous apprendrez certainement avec plaisir que tous les employés, sans aucune exception, les aumôniers compris, ont tous signé sous serment que l'administration était bien conduite, ou qu'aucun intérêt public ne souffre dans cette institution ni qu'il s'y commet d'abus. Sa Seigneurie l'évêque Sillitoe a bien voulu ajouter son témoignage précieux.

En terminant cette correspondance qui a été beaucoup plus longue que je ne m'y attendais—je dois vous assurer que si, en présence de tous les faits mentionnés, vous voulez bien exposer soit dans votre journal soit par lettre quelque preuve ou des motifs démontrant qu'il y a des abus à faire connaître, je recommanderai au ministre de la justice d'ordonner une enquête qui donnera satisfaction aux plus exigeants. Votre propre bon sens doit vous convaincre qu'il est impossible de s'attendre à ce que le gouvernement fasse la dépense de nommer ' une commission spéciale complètement indépendante du service " à raison d'histoires racontées par des détenus ou d'après le seul *ipse dixit* de quelques personnes que ce tribunal est nécessaire. Autrement les commissions spéciales seraient à l'ordre du jour et le trésor public en souffrirait grandement, car il n'y a pas dans le pays d'institution qu'on ne puisse attaquer au moyen d'allégations aussi vagues, et jusqu'à ce qu'il en ait été autrement démontré, aussi mal fondées je dirai que celles insinuées contre le pénitencier de la Colombie-Britannique.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) JAS. G. MOYLAN.

A MM. KENNEDY, FRÈRES,
Editeurs du *Columbian*.

Je suis de plus en plus satisfait de la manière dont ce pénitencier est administré. Les employés sont actifs, capables et se conduisent bien, ils donnent le bon exemple aux détenus et observent rigoureusement et justement les règlements. Les détenus sont bien traités, ils se montrent aussi très disposés à suivre les règlements et la discipline de la prison; enfin ils accomplissent volontiers et avec promptitude les travaux qu'ils ont à faire. Bien qu'il leur a été demandé s'ils avaient à se plaindre ils ne l'ont pas fait. En un mot tout va bien et d'une manière satisfaisante. S'il y existe quelque abus ou s'y commet des irrégularités il faut dire que non seulement les employés ont pu les cacher d'une manière parfaite, mais aussi qu'ils étaient tous d'accord pour cela.

Ils réclament unanimement la nomination d'une commission spéciale ou de tout autre, selon que vous pourrez, en aucun temps, juger de votre devoir de nommer.

Je crois que je dois de nouveau, ce qui d'ailleurs me fait grand plaisir, vous exprimer toute ma reconnaissance pour les facilités que vous m'avez données de remplir les nombreuses et importantes fonctions qui m'incombent, ainsi que pour avoir bien voulu vous occuper sans retard de toutes les questions relatives aux pénitenciers que je vous ai soumises.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES G. MOYLAN,

Inspecteur des pénitenciers du Canada.

DIVISION DES PÉNITENCIERS,

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE,

Ottawa, 20 décembre 1889.

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE, DIVISION DES PÉNITENCIERS,

OTTAWA, 1er novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que la valeur des matériaux, etc. en mains, aux divers pénitenciers, le 30 juin 1888, est comme suit:—

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

TABLEAU indiquant les quantités et les prix des matériaux en mains le 30 juin 1888.

Uniformes.	$ cts.
8 paires de pantalons habillés, à $6....	48 00
1 paire do d'hiver.....	6 00
2 paires do d'été, à $3.50....	7 00
2 pardessus d'hiver, à $14.....	28 00
2 gilets d'hiver, à $2.....	4 00
2 do d'été, à $2.....	4 00
2 do habillés, à $2.....	4 00
2 casquettes, à $1.50.....	3 00
2¾ verges de doeskin.....	4 27
1½ verge de drap.....	5 62
147 verges de toile Forfar, à 22c.....	32 34
2 lbs de tissu de caoutchouc, à $2.50..	5 00
1⅝ grosse de boutons de pardessus....	5 41
3 grosses de bout. de pardessus habillés	11 25
5 do de boutons de gilets.....	15 35
10 lbs de ouate, à 20c.....	2 00
20 vgs de doublure de manche en moire	6 00
35 do grosse toile brune.....	3 50
30 do do française.....	4 35
144 do drap italien, à 35c.....	50 40
29 do serge bleue, à 87c.....	25 23
8½ do frise.....	12 37
14 lbs de fil à machine.....	20 58
2¾ do soie à coudre.....	22 75
2 do soie torse.....	13 80
109 do cuir à semelle, à 26c.....	28 34
206 do empeignes, à 34c.....	70 04
25 do peau de taure.....	8 50
1 côté de cuir à trépointe.....	4 00
2 douz. de peaux de moutons.....	14 00
9 lbs de ligneul.....	7 65
1 lb. de soie à machine.....	8 00
2 grosses de broquettes pour les formes	3 12
35 verges de grosse toile, à 22c.....	7 87
5 lbs de peaux de veau.....	3 75
2 galls. de noir à chaussures.....	1 63
Râteliers.....	2 50
½ lb. ardasse, à $11.....	5 50
½ peau de chevreau.....	1 50
	510 62

Rations.	
1,601 lbs de bœuf, à $5.73.....	91 74
1,217 do lard, à 11c.....	133 87
946 boiss. de pommes de terre, à 60c..	567 60
900 lbs de sucre, à 5¾c.....	52 88
370 do thé young Hyson, à 17c.....	62 90
1,000 lbs d'orge, à 2⅝c.....	26 25
23 boisseaux de pois, à 70c.....	16 10
30 lbs de poivre, à 15c.....	4 50
43 gallons de vinaigre, à 15c.....	6 45
50 do sirop, à 37½c.....	18 75
120 lbs de beurre, à 17½c.....	21 00

Rations—Suite.	
250 lbs de riz, à 3¾c.....	8 38
600 do savon, à 3½c.....	21 00
3,796 lbs de sel, à ⅜c.....	14 23
	1,045 65

Vêtements des détenus.	
34½ verges de flanelle blanche, à 39½c..	13 63
192 paires de caleçons de laine, à $2.50	480 00
108 do bottines Cobourg, à $1.50	162 00
60 do bottes longues, à $2.75..	165 00
47 camisoles de laine, à $5.....	235 00
42 gilets de laine, à $2.....	84 00
367 verges de drap jaune, à 54½c.....	200 00
357½ do do noir, à 54½c.....	194 83
820 do toile noire.....	152 75
375 do do blanche.....	62 81
92 do d'indienne.....	4 52
	1,754 54

Vêtements des détenus libérés.	
2 chapeaux.....	1 75
8 pardessus, à $5.....	40 00
14 gilets, à $2.....	28 00
5 paires de pantalons, à $3	15 00
4 do caleçons de laine.....	2 17
15 do do coton.....	5 00
3 chemises de dessous.....	1 12
2 do blanches	1 26
5 mouchoirs	0 20
8 paires de bretelles	1 75
14 cravates.....	1 75
14 faux-cols en toile	1 75
3 paires de chaussons de laine	0 42
23 do do coton..	2 39
6 cache-nez	1 75
7 paires de mitaines de laine	2 10
2 chapeaux de feutre.....	2 00
19 pardessus, à $5.....	95 00
19 gilets.....	38 00
10 paires de pantalons.....	30 00
9 boutons de faux-cols.....	0 09
6 grosses de boutons de pardessus.....	3 30
1 grosse do gilets	0 45
42½ verges de drap.....	46 75
45¾ do tweed.....	24 75
5 paires de bottes, à $4	20 00
10 do souliers, à $3.....	30 00
209 lbs de cuir à semelle, à 26c.....	54 34
113 do empeigne.....	38 69
	492 48

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

Literie.	$ cts.
150 couvertures de flanelle, à $2.16	324 00
115 descentes de lit en laine, à $2.75	316 25
327 draps de coton	147 06
	787 31
Chauffage.	
40 cordes de bois franc, à $4.64	185 60
120 tonnes de charbon, à $4.45	548 40
	734 00
Eclairage.	
100 gallons de gasoline, à 3¼c	3 25
20 tonnes de charbon, à $4.57	91 40
	94 65
Hôpital.	
Médicaments	50 00
Matériaux	17 10
	67 10
Matériaux de construction.	
4,000 pieds de bois de construct., à $18	72 00
168 lbs d'acier, à 12c	20 16
200 do de feuillard, à 3c	6 00
738 do fer, à 2c	14 76
12 grosses de vis	13 96
6 boîtes de verres, à $1.60	9 60
10 barils de clous, à $2.60	26 00
	162 48
Cuisine.	
364 soupières en ferblanc, à 15c	54 60
44 porte-ordures do à 25c	11 00
10 douz. de couteaux de table, à 90c	9 00
6⅝ do de cout. et fourch. do à $1	6 87
⅝ douz. de pèle-patates, à $8	6 67
639 tasses en ferblanc, à 9c	57 51
450 assiettes do à 12c	54 00
	199 65
Département du garde-magasin.	
273 couvertures, à $2.20	600 60
105 paquets de mine	2 10
½ douz. de brosses à plancher, à $4	2 00
3 7/12 douz. de briques à couteaux, à 45c.	1 61
9 lbs de cire, à 40c	3 60
7 balais de maïs	2 19
1 balai de crin	0 45
10 5/12 douz. de boutons d'uniformes, à 75c	7 81
3 7/12 douz. de becs de lampe, à $1.20	4 30
55 boîtes de cirage, à 25c	13 75
10 douz. de peignes fins, à 75c	7 50
139½ do gros peignes, à 50c	69 75
19 bonnets de libérés, à 50c	9 50
53 douz. de bobines de fil de coton, à 30c.	15 90
13 do cheminées de lampe, à 60c	7 80
2 peignes pour les chevaux, à 25c	0 50
3 paires de caleçons de coton	1 12
351 soupières, à 15c	52 65
25 porte-ordures, à 25c	6 25
47 paq. de poudre désinfectante, à 50c.	23 50
24⅓ douz. de gants, à 50c	12 16
2 chapeaux de libération	1 75
4 mouchoirs do	0 12

Département du garde-magasin—Suite.	$ cts.
716 mouchoirs des détenus, à 2½c	17 90
10 manches de bois, à 10c	1 00
2 douz. de crochets de fer, à 25c	0 50
27 casques, à $1.25	33 75
12 bouteilles d'encre rouge, à 25c	3 00
4 do noire, à 75c	3 00
34 douz. de couteaux et fourc. de table	42 50
5 serrures en cuivre, à 50c	2 50
2 paires de mitaines de libération, à 30c.	0 60
36 mesures en ferblanc, à 50c	18 00
1 boîte d'allumettes	0 10
1 cravate de libération	0 12
4 papiers d'aiguilles, à 5c	0 20
54 boîtes de broquettes, à 3c	1 62
10 bouteilles d'huile d'olive, à 25c	2 50
3 verges de prélart, à 25c	0 75
227 coutils d'oreillers, à 16c	36 32
5 7/12 douz. de papiers d'épingles, à 15c.	0 84
56 taies d'oreillers, à 8c	4 48
6 boîtes de faux-cols en papier, à 11c	0 66
250 lbs de potasse, à 8c	20 00
6 rasoirs, à 50c	3 00
117 descentes de lit, à $2.75	321 75
2 réflecteurs, à 25c	0 50
1 douz. d'anneaux pour harnais	0 10
216 paires de chaussons de laine, à 25c.	54 00
4 do lunettes	0 42
1 peau de mouton	0 75
30 scies à dossière, à 25c	7 50
1 chemise de flanelle	0 50
22 chemises de nuit en coton, à 55c	12 10
5 douz. de cuillers de table, à 50c	2 50
2½ douz. de tab. de savon de toilet., à 75c	1 88
16 draps de toile, à 36c	5 76
2 fusils de bouchers, à 50c	1 00
1 éponge	0 10
13 crachoirs, à 30c	3 90
264 draps de coton, à 45c	118 80
4 paires de ciseaux de tailleurs, à 50c	2 00
11 tablettes de sapolio, à 15c	1 65
3 lbs de fil de toile, à 58	1 74
18¾ livres de ficelle, à 30c	5 62
26 puisoirs en ferblanc, à 25c	6 50
1 souricière	0 15
65 essuie-mains des détenus, à 8c	5 20
33 lbs de tabac, à 40c	13 20
84 baquets de nuit, à $1.25	105 00
665 tasses en ferblanc, à 9c	59 85
400 assiettes do à 12c	48 00
30 douz. de mèches de lampes, à 25c	7 50
8 arrosoirs, à $1.25	10 00
6 rouleaux de mèches de lampes, à 60c.	3 60
	1,841 28
Meubles de bureau.	
2 armoires, à $10	20 00
2 pupitres	20 00
2 grandes arm. p. les fournit., à $12.50	25 00
1 balance-plateforme	15 00
1 poële à charbon (vieux)	10 00
2 chaises de bureau, à 50c	1 00
3 strapontins de bureau, à 75c	2 25
1 panier pour chiffons	0 13
1 horloge	5 00
2 porte-journaux, à $2	4 00
6 porte-habits, à $2.50	15 00
	117 38

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

Papeterie dans le bureau du garde-magasin (pas de prix).	$ cts.
Formules de compte, 1,000.	
Livres de bureau—	
Index, 7.	
Réquisition, 5.	
Rapport du conseil d'exploration, 1.	
Journal, 5.	
Livres blancs, 4.	
Petits mémoires, 24.	
Grands do 12.	
Reçus du dépt., 1.	
Livres d'école—	
1er livre, 1re partie, 36.	
1er do 2e do 12.	
2e livre, 72.	
3e do 48.	
Arithmétiques, 48.	
Bandes élastiques, 29 boîtes.	
Peaux de chamois, 7.	
Carton, 24 feuilles.	
Cahiers, 17 douz.	
Calendriers, 1.	
Enveloppes, 461 paquets.	
Papier-ministre, 96 mains.	
Liasses, papiers, 5.	
Gomme arabique, $\frac{3}{4}$ lb.	
Effaçoirs en caoutchouc, 57 morceaux.	
Encriers, 4.	
Coupe-papiers, 6.	
Cartes de multiplication, 6 douz.	
Porte-plumes, $7\frac{1}{2}$ douz.	
Plumes, acier, 39 boîtes.	
Papier, manille, $38\frac{1}{2}$ mains.	
Papier à lettre pour les détenus, 13 paq.	
Papier-buvard, 18 mains.	
Papier à lettre, 160 mains.	
Crayons, mine, $31\frac{1}{2}$ douz.	
do ardoise, 5 boîtes.	
Mines de crayons, 16 boîtes.	
Papier de rebuts, 1,233 bottes.	
Buvards, 41.	
Papier huilé, 16 feuillles.	
Crayons d'ardoise, 170.	
Plumes d'oie, 57.	
Règles, 2.	
Ardoises, 26.	
Cire à cacheter, 1 lb.	
Mesures en ruban, 1.	
Magasin de l'instructeur en chef des métiers.	
15 lbs antimoine, à 17c	2 55
2 gal. acide muriatique, à 90c	1 80
4 lbs asphalte, à 25c	1 00
2 haches, à 92c	1 84
$1\frac{3}{4}$ lb cont.-riv., cuiv. (p. courr.), à $53\frac{1}{2}$c	0 80
24 boutons d'armoire, fer, à 2c	0 48
21 poinçons, lames, à 2c	0 42
90 boulons, $2\frac{1}{2}$ x $\frac{3}{16}$ pces, à $\frac{1}{2}$c	0 45
64 do de poêle, $1\frac{1}{4}$ x $\frac{1}{4}$ pce, à $\frac{1}{2}$c	0 32
47 do de voiture, $1\frac{3}{4}$ x $\frac{1}{4}$ pce, à 2c.	0 94
70 do do $1\frac{3}{4}$ pce, à 1c	0 70
50 do do 2 x $\frac{1}{4}$ pce, à 1c	0 50
92 do do 2 x $\frac{3}{8}$ pce, à 2c.	1 84
87 do do $2\frac{1}{4}$ x $\frac{1}{4}$ pce, à $\frac{1}{2}$c	0 43
29 do do $2\frac{1}{2}$ x $\frac{1}{16}$ pce, à 2c	0 58
70 do do $2\frac{1}{2}$ x $\frac{3}{8}$ pce, à $1\frac{1}{2}$c	1 05
74 do do 3 x $\frac{3}{8}$ pce, à 1c	0 74
7 do do $3\frac{1}{4}$ x $\frac{3}{8}$ pce, à $1\frac{1}{2}$c	0 10
83 do do $3\frac{1}{2}$ x $\frac{5}{16}$ pce, à 1c.	0 83
169 do do $3\frac{1}{2}$ x $\frac{3}{8}$ pce, à 1c.	1 69

Magasin de l'instructeur en chef des métiers—Suite.	$ cts.
94 boulons de voiture, 4 x $\frac{3}{8}$ pce, à 2c	1 88
19 do do $4\frac{1}{2}$ x $\frac{3}{8}$ pce, à $1\frac{1}{2}$c.	0 28
88 do do 5 x $\frac{3}{8}$ pce, à 2c	1 76
84 do do $5\frac{1}{2}$ x $\frac{3}{8}$ pce, à 2c	1 68
97 do do $6\frac{1}{2}$ x $\frac{3}{4}$ pce, à $1\frac{1}{2}$c.	1 45
4 boul. à tête carrée p. ressorts, 8 p., à 17c	0 68
11 boulons, ronds, 4 pces, à 10c	1 10
2 boul. à tête carrée p. ress., 10 p., à 23c.	0 46
23 do do 6 p., à 17c.	3 91
25 lbs bleu d'outremer, à 15c	4 75
4 balais, à 32c	1 28
12 outils brev. pour châssis (pinc.), à 30c.	3 60
10 blanchissoirs, à $2.50	25 00
4 do 96c	3 84
10 pinceaux, 1 pce, à 25c	2 50
2 do $1\frac{1}{2}$ pce, à 35c	1 05
4 do $1\frac{1}{2}$ pce, à 34c	1 36
6 do meilleur B, à 25c	1 50
1 pinceau pour les murs	0 80
2 pinceaux, S.B.H., à 75c	1 50
2 do C.H., à 84c	1 68
4 do 2 pces B., à 38c	1 52
6 do ovales pour vernis, à $1.15	6 90
13 do pour peinture, 5-O, à 90c.	11 70
1 diamant de vitrier	6 00
2 pinceaux, à 25c	0 50
5 lbs terre d'ombre brûlée, à 10	0 50
3 do B., à 10c	0 30
5 lbs rouge vénitien, à 5c	0 25
7 lbs vert Frankford, à 20c	1 40
13 prs fich. à vases, à gland, $3\frac{1}{2}$ x 4, à 10c	1 30
5 do do 4 x 4, à 10c.	0 50
29 do fixées, $1\frac{1}{2}$ pce, à 3c	0 87
31 do do 2 pces, à 4	1 24
23 do do $2\frac{1}{2}$ pces, à 5c.	1 15
31 do do 3 pces, à 8c	2 48
10 do do $3\frac{1}{2}$ x $3\frac{1}{2}$ p., à 5c	0 50
11 do lâches, 3 x $2\frac{1}{2}$ p., à 5c	0 55
103 do do 4 pces, à 8c	8 24
14 do do pin 3 x $2\frac{1}{2}$, à 10c	1 40
4 do do 3 x 3, à 15c	0 60
6 do do 4 x 4, à 20c	1 20
2 do cuivre, $2\frac{1}{4}$ pces, à 8c.	0 16
2 vilebrequins, à $1.90	3 80
10 mèches à manche, à 10c	1 00
8 do Dowling, $\frac{4}{16}$ pce, à 23c	1 84
4 vrilles, $\frac{4}{32}$ pce, à 9c	0 36
2 do $\frac{10}{32}$ pce, à 9c	0 18
4 do $\frac{14}{32}$ pce, à 9c	0 36
1 do $\frac{7}{32}$ pce	0 08
6 tarières, $\frac{6}{16}$ pce, à 20c	1 20
6 do $\frac{7}{16}$ do 20c	1 20
3 do $\frac{8}{16}$ do 25c	0 75
7 do $\frac{9}{16}$ do 30c	2 10
8 do $\frac{10}{16}$ do 26c	2 08
9 do $\frac{11}{16}$ do 28c	2 52
6 do $\frac{12}{16}$ do 20c	1 74
6 do $\frac{13}{16}$ do 30c	1 80
6 do $\frac{14}{16}$ do 30c	1 80
8 do $\frac{15}{16}$ do 30c	2 40
7 do 1 do 30c	2 10
1 lb. cire d'abeille	0 35
10 clous à tête encastrée $\frac{1}{2}$ pce, à 4c	0 40
13 cordeaux de briquetier, à 15c	1 95
4 prs *back flaps*, 2 pces, à $5\frac{1}{2}$c	0 22
4 ciseaux de charpentiers, $\frac{1}{4}$ pce, à 10c	0 40
4 do $\frac{3}{4}$ do 15c	0 60
2 do 1 do 16c	0 32
3 do $1\frac{1}{2}$ do 27c	0 81
5 do $1\frac{3}{4}$ do 34c	1 70

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

Magasin de l'instructeur en chef des métiers—Suite.	$ cts.
3 ciseaux de charpentier, 3 pces, à 40c.	1 20
3 do à mortaise, à 44c	1 32
2 do do 44c	0 88
6 roulettes de table, à 25c.	1 50
2 paires de roulettes, cuivre, à $1.	2 00
10 lbs craie blanche, à 5c.	0 50
6 manivelles de cloche, à 20c.	1 20
5½ boiss. charbon de bois, à 14c.	0 77
1 fer à calfat	0 75
4 fonds de chaises perforées, à 75c.	3 00
51½ lbs cuivre, 2 pces carrés, à 25c.	12 87
25 do 1 pce carré, à 20c.	5 00
2½ do en plaq. minces, à 26c.	0 65
5 do à planer, à 40c.	2 00
1 écheveau de corde, à châssis	0 25
7 do galon blanc, 4½, à 25c	1 75
11¾ lbs corde blanche, à 60c.	7 05
2 drilles, torses, 1/16 pce, à $1.55	3 10
4 do 1/8 do 1.70	6 80
1 do 1/8 do 2.35	2 35
1 do 1/16 pce	2 70
1 do 1/8 pce	2 45
1 do 1 1/16 pce	3 75
3 do 1 5/16 pce, à $5	15 00
1 compas	0 45
6 bidons brevetés de Dryer, à 9c.	0 54
3 mains de toile émeri, à 75c.	2 25
31 anses de bouilloire, à 1c.	0 31
50 lbs nettoyeur de tubes, à 4c.	2 00
3 briques réfractaires, à 70c.	2 10
7 limes, pointues, 3 pces, à 9c.	0 63
1 do 4 pces, à 6c.	0 06
1 do 4½ pces	0 06
5 do 5½ pces, à 13c.	0 65
12 limes, pour le bois, 4 pces, à 9c.	1 08
4 do 6 pces, à 14c.	0 56
2 limes, scie à main, à 16c.	0 32
9 limes bât., plates, 10 pces, à 10c.	0 90
289 do 7 do 15c.	43 35
10 do 7 pces, S.E., à 21c	2 10
3 do 12 pces, à 25c.	0 75
3 do 14 do 30c.	0 90
12 lim. p. scie de scier., 8 pces, à 15c.	1 80
2 do 9 do 17c.	0 34
9 do 9 p., R.E., à 22c.	1 98
10 do 10 pces, à 25c.	2 50
9 do 12 do 34c.	3 06
10 do 14 do 55c.	5 50
10 limes bâtardes, carrées, 6 pces, à 15c	1 50
8 do 8 do 20c	1 60
1 do 11 pces.	0 25
2 limes, demi-rondes, 4 pces, à 15c.	0 30
3 do 6 do 17c.	0 51
4 limes, demi-rondes, douces, 8 p., à 25c	1 00
1 do 12 pces.	0 40
2 limes, rondes, 3½ pces, à 10c.	0 20
4 do 8 do 25c.	1 00
2 do 1 do 30c.	0 60
1 do 14 pces	0 42
1 do 16 pces.	0 58
26 lbs. colle, à 13c.	3 38
1 vrille	0 07
18 gouges, à 26c.	4 68
2 do à mortaise, à 60c.	1 20
15 niveaux en verre, à 5c.	0 75
22 boîtes à graisse en verre, à 25c.	5 50
79 vitres, 7 x 9 pces, à 1½c.	1 18
96 do 8 x 10 do 2c.	1 92
30 do 10 x 14 do 4c.	1 20
61 do 12 x 16 do 5½c.	3 35

Magasin de l'instructeur en chef des métiers—Suite.	$ cts.
2 vitres, 12 x 18 pces, à 7c.	0 14
3 do D. T., 16 x 21 pces, à 32c.	0 96
3 do fleuries, 21½ x 12¾ pouces, à 50c.	1 50
2 do obscures, à 58c.	1 16
4 marteaux à panne fendue, à 50c.	2 00
2 hachettes à latter, à 46c.	0 92
30 crochets, chapeaux et mant., à 3½c.	1 05
3 douz. crochets pour ceintures, à 10c.	0 30
2 do en cuivre, à 20c.	0 40
108 agrafes et portières, à 1½.	1 65
6 prs poignées de boîte, à 12½c.	0 78
1 do valise, en cuivre	0 30
1 assette de tonnelier.	2 00
3 prs pentures, en T., 14 pces, à 48c.	1 44
1 do longues, brevetées, à 75c	0 75
1 do do 4 pces.	0 10
3 do en T., 8 pces, à 25c.	0 75
2 do longues, 5 pces, à 30c.	0 90
241 lbs fer rond, ½ pce, à 2c.	4 82
20 do 5/8 do 2c.	0 40
5 do 7/8 do 2c.	0 10
365 lbs fer pour arbres, 3 pces, à 2¾c.	10 04
50 lbs feuillard, ¾ pce, à 3½c.	1 70
45 do 1 do 2½c.	1 12
50 do 1¼ do 3½c.	1 75
100 do 1½ pce, à 3c.	3 00
1 lb. tôle anglaise	2 32
204 lbs tôle galvanisée	9 18
91 lbs fer en barre, 1 x ¼ pce, à 2c.	1 82
172 do pour fers à cheval, 1 x ½ pce, à 2¾c.	4 73
167 do pour fers à cheval, 1 x ⅜ pce, à 2¾c.	4 58
45 do suédois, 2 x ½ p., à 4c	1 80
94 do 3 x 5/8 pce, à 2c.	1 88
91 do 1¾ x ½ pce, à 2c.	1 82
122 do 1½ x 5/8 pce, à 2c.	2 44
27 do 2½ x ½ pce, à 2½.	0 68
39 feuilles tôle du Canada, à 6c.	2 34
88 lbs fer en bande, 3¼ x ⅛ pce, à 3½c.	3 08
50 do 1 x ⅛ pce, à 3c.	1 50
19 do 1½ x ⅛ pce, à 3c.	0 57
1 gall. vernis, en or	4 00
1 couteau de maréchal	0 40
1 plane	0 93
2 douz. clefs fendues, 1¾ x 1½ pce, à 6c.	0 12
10 clefs d'armoires, à 6½c.	0 63
36 lbs badigeon, à 5c	1 80
9 puisoirs, à 18c	1 62
13 lbs noir de fumée, à 10c.	1 30
1 serrure à palâtre	1 00
2 do de tiroir, à 15c.	0 30
8 do de coffre, à 13c.	1 04
2 do d'armoire, à 19c.	0 38
7 cordeaux de maçon, à 12c.	1 54
88 lbs de clous à bardeau, 1½ pce, à 3½c.	3 04
68 do coupés, 2 pces, à 3c.	2 04
143 do do 2¼ pces, à 3c.	4 29
7 do do 2½ pces, à 3c.	0 21
60 do do 3 pces, à 3c.	1 80
137 do do 3½ pces, à 3c.	4 11
144 do do 4 pces, à 3c.	4 32
274 do do 5 pces, à 3c.	8 22
154 do do 6 pces, à 3c.	4 62
38 do carvelles, 3 pces, à 4c.	1 52
106 do do 6 pces, à 3½c.	3 71
86 do à river, 1½ pce, à 7c.	6 02
14 do do 1¾ pce, à 8c.	1 12
35 do do 2 pces, à 6½c.	2 27

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

Magasin de l'instructeur en chef des métiers—Suite.	$ cts.
22 lbs clous à river, 2¼ pcs, à 6c.	1 32
35 do do 2⅔ pcs, à 5½c.	1 96
40 do do 3 pcs, à 7½c.	3 00
1 do en cuivre, 1 pc.	0 60
1 do do 1¼ pc.	0 60
2 do à soufflet, 1¼ pc, à 25c.	0 50
20 do galvanisés, mêlés, à 5c.	1 00
12 paq. do étamés, ¾ pc., à 12c.	1 92
2 do do 1 pc., à 12c	0 24
15 do do 1½ pc., à 15c.	0 75
8 do à menuiserie, ¾ pc., à 15c.	1 20
6 do do 1 pc., à 12c.	0 72
8 do do 2 pcs, à 15c.	1 20
19 broquettes, coupées, à 3c.	0 57
9 lbs clous, à menuiserie, 1½ pc., à 6c.	0 54
28 do do 1¾ pc., à 6c.	1 68
12 do do 2¼ pcs, à 4½.	0 54
14 do do 2½ pcs, à 6c.	0 84
19 do do 3 pcs, à 6c.	1 14
38 galls d'huile noire, à 12c.	4 59
10 bidons à l'huile, très grands, à $10.	100 00
29 lbs d'étoupe, à 10c.	2 90
7 pierres douces, à 35c.	2 45
3 bidons à huile, à 18c.	0 54
21 poulies, corde, fer, à 3c.	0 63
14 do vis, fer, 3 pcs, à 12½c.	1 75
37 poignées, de tiroirs, nº 4, à 6c.	2 22
40 do do 5, à 6c.	2 40
19 do do 6, à 6c.	1 14
3 do cuivre, à 21c.	0 63
2 do cloche, à 75c.	1 50
4 do *plated drop ding*, à 6¼c.	0 25
1 fer de rabot, 2¼ pcs.	0 30
5 do double, 2¼ pcs, à 50c.	2 50
5 do do 2⅜ pcs, à 50c.	2 50
11 do simple, 2½ pcs, à 35c.	3 85
5 do double, 2½ pcs, à 50c.	2 50
2 do do 2¾ pcs, à 57c.	1 14
7 lbs pierre-ponce, à 10c.	0 70
237 lbs blanc de Paris, à 2c.	4 74
45 peinture, rouge vénitien, à 5c.	2 25
2 boîtes do vert de Frank'd, à $1.20	2 40
2 paq. rivets, étamés, à 61c.	1 22
2 do do 92c.	1 84
6 do noirs, 4 lbs, à 46c.	2 76
1 do do 1 lb. 25c	0 25
2 lbs rivets, cuivre, ¼ pc., à 66c.	1 32
1 râpe, fer à cheval	0 48
3 do à bois, à 60c.	1 80
4 règles, en acier, 2 pds, à 60c	2 40
31 lbs corde, chanvre, à 20c.	6 20
170 lbs résine, à 1½c.	2 55
1 râteau	0 75
13 lbs crampes, galvanisées, à 6¼c.	0 82
70 bandes pour pelles, à 17c	11 90
3 lbs soufre, à 5c.	0 15
46 poids de châssis, à 3c.	1 38
1 plane, fer	0 50
2 do bois, nº 3, à 35c.	0 70
3 do do 4, à 40c.	1 20
9 scies en archet, à 40c.	3 60
4 main, 22 pcs, à $1.10	4 40
3 do 26 pcs, à $2.	6 00
1 à arraser	1 50
6 pelles, carrées, à 75c.	4 70
15 do rondes, à 54c.	8 10
1 do carrées à long manche	0 70
25 do à neige, acier.	12 50
6 do longs manches, à 10c	0 60
6 do do courts, à 25c.	1 50

Magasin de l'instructeur en chef des métiers—Suite.	$ cts.
62 douelles, de tonnelier, à 10c.	6 20
3 boîtes, terre de sienne, crue, à 18c.	0 54
2 équerres T, à onglet, à 35c.	0 70
6 do en T, à 35c	2 10
11 do en acier, à $1.17.	12 87
5 paquets d'amidon, à 10c.	0 50
3 peaux de moutons, à 75c.	2 25
148 feuilles de papier sablé, à 1c.	1 48
16 *stump joints*, à 15c.	2 40
4 ressorts de porte, à 25c.	1 00
25 lbs soudure, à 22½c.	5 62
1 lb. zinc.	0 50
259 douz. vis, ⅜ pc., à 2c.	5 18
573 do ½ do 2c.	11 46
314 do ⅝ do 2c.	6 29
294 do ¾ do 2c.	5 89
238 do ⅞ do 2c.	4 76
183 do 1 do 2c.	3 66
267 do 1¼ do 2c.	5 34
174 do 1½ do 2c.	3 48
66 do 1¾ do 2c.	1 32
24 do 2 do 3c.	0 72
132 do 2¼ do 5c.	6 60
230 do 2½ do 5c.	11 50
19 do 2¾ do 4c.	0 76
112 do 3 do 5c.	5 60
68 do 3½ do 8c.	5 44
17 do 4 do 10c.	1 70
19 do cuivre, ⅜ pc., à 4c.	0 76
9 do do ⅝ do 4c.	0 36
18 do à tête ronde, ⅜ pc., à 10c.	1 80
8 do do ½ do 16c.	1 28
23 do do ⅝ do 10c.	2 30
6 do do 1 do 13c.	0 78
166 do à tête plate, ½ pc., à 5c.	8 30
11 do do ⅝ do 5c.	0 55
38 lbs acier, fondu, rond, 1 pc., à 13c.	4 94
100 do argent, ⅝ pc., à 15c.	15 00
36 do à ressort, 2½ x ¼ pc., à 5c.	1 80
86 do do 4 x ⅜ pc., à 6c.	5 59
10 do carré, mêlé, à 13c.	1 30
117 do fondu, 1¼ x ⅜ pc., à 13c.	15 21
10 do do 1 x 5/16 pc., à 13c.	1 30
14 do do 2 x 5/16 pc., à 13c.	1 82
19 do do 2½ x 5/16 pc., à 13c.	2 47
262 do do mêlé, à 10½c.	27 51
50 feuilles, ferblanc, IXX, à 8c.	4 00
2 truelles, de plâtrier, à 87½c.	1 75
7 do de briquetier, à 87½c.	6 53
8 tours, d'armoire, à 17c.	1 36
2½ galls goudron, de Stockholm, à 50c.	1 25
41 do de houille, à 6c.	2 46
8½ lbs terre d'ombre brûlée, à 15c.	1 28
2 pds fil de laiton, tissé, à 35c.	0 70
2 lbs fil de cuivre, à 50c.	1 00
5 lbs fermetures de fenêtres, à 10c.	0 50
156 lbs blanc, à ¾c.	1 17
11 lbs rondelles, en fer, 9/16 pc., à 9c	0 99
5 do do 5/16 pc., à 10c	0 50
3 do do ⅜ pc., à 9c.	0 27
28 lbs fil, de fer, nº 4, à 4c.	1 12
49 do do 8, à 4½c.	2 21
8 do do 12, à 3½c.	0 28
4 do do 16, à 5c.	0 20
58 do de cuivre, nºs 14, 15, 16, à 7c.	4 06
63 do de laiton, nºs 7 et 8, à 35½c.	22 36
1 do à tuyau de poêle.	0 09
5 lbs ocre, jaune, à 4c.	0 20
9 lbs zinc, à 5c.	0 45

Pénitencier de Kingston—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

Magasin de l'instructeur en chef des métiers.—Fin.	$ cts.
29 pièces de pin rouge, 12 x 6 pcs x 12 pds =2,088, à 2½c.	52 20
408 pds pin rouge, 12 x 6 pcs. x 17 pds, à 2½c.	10 20
156 pds chêne, 12 x 3 pcs x 13 pds, à 3½c.	5 46
448 do 8 x 4 pcs x 12 pds, à 3½c.	15 68
200 do 5 x 5 pcs x 12 pds, à 3½c.	7 00
300 do 15 x 2 pcs x 12 pds, à 3½c.	10 50
180 do 9 x 12 pcs x 12 pds, à 3½c.	6 30
2,560 do 8 x 2 pcs x 12 pds, à 3½c.	89 60
216 p. d'érab. tend., 6 x 6 pcs x 12 pds, à 3c	6 48
1,175 do 5 x 5 pcs x 12 pds, à 3c	35 25
279 do 3 x 3 pcs x 12 pds, à 3c	8 37
512 p. frêne blanc, 16 x 2 pcs x 16 do à 2½c	12 80
738 pds do 9 x 2 pcs x 12 do à 2½c	18 45
160 do 10 x 4 pcs x 12 do à 2½c	4 00
do 10 x 1½ pc. x 12 do à 2½c	9 37
27 pds d'orme, 18 x 1¼ pc. x 12 pds, à 2c	8 54
1 corde de bois de fer	8 00
4 cordes de noyer, à $8	32 00
1 jeu de balances Fairbank	52 00
2 mesures de boisseau, à $1	2 00
6 pointes d'acier, 70 lbs, à 13c	9 10
6 ciseaux do 30 do 13c	3 90
6 drilles do 50 do 13c	6 50
24 éparts et pinces en fer, 120 lbs, à 10c.	12 00
12 pics	10 00
6 pelles à bouts pointus, à 54c	3 24
2 vérins, à $8	16 00
12 tarières à bâtiments et annulaires	9 50
100 lbs de corde mélangée, à 10c	10 00
1 truc de magasin	6 00
2 rouets de chèvre en fer, à $2.50	5 00
6 do larges, à $3	18 00
6 do en bois, à 1.50	9 00
12 pelles à charbon, en acier, à $1.75	21 00
Balances, n° 9	52 00
25 pelles à neige, en acier, à 50c	12 50
405 pds pin d'équarriss'ge, 4 x 4 pcs, à 2c	8 10
1,612 do 2 x 6 do 2c	32 24
617 do 2 x 5 do 2c	12 34
78 do 2 x 4 do 2c	1 56
259 do 2 x 8 do 2c	5 18
59 do 2 x 3 do 2c	1 18
510 do 3 x 10 do 2c	10 20
60 do 2 x 10 do 2c	1 20
140 pds de pin, 1¼ pce, à 2c	2 80
32 d'érable, 3 x 10 pcs, à 2½c	80
160 de chêne, 4 x 4 pcs, à 2½c	4 00
72 d'érable, 2 pcs, à 2½c	1 80
148 d'orme, 1¼ pce, à 2½c	3 70
128 de chêne, 2 pcs, à 2½c	3 20
250 de tilleul, 1 pc., à 2c	5 00
120 do ½ do 2c	2 40
400 do 1 do 2c	8 00
840 de cèdre, ½ pc., à 3c	25 20
	1,726 77

Bureau de l'instructeur en chef des métiers.	
4 cases de 8 tiroirs chacune pour les dessins, à $8	32 00
2 armoires pour les papiers, à $6	12 00
1 bibliothèque ouverte	4 00
1 comptoir, 4 x 13 pds long, avec rayons	12 00
1 table avec armoires en dessous	5 00
4 planches à dessin, à 75c	3 00
1 petite table	1 00
1 grande do	1 75
4 équerres en T, à 50c	2 00

Bureau de l'instructeur en chef des métiers—Suite.	$ cts.
	3 00
2 chaises, à $1.50	1 00
2 strapontins, à 50c	3 00
1 presse à lettres	3 50
2 pendants en vitre, à $1.75	3 50
2 gazeliers à deux branches, $1.75	
	86 75
Articles dans la cour, le hangar et sur le quai.	
1 wagon léger (à nn cheval)	20 00
2 petits wagons suspendus, à $30	60 00
2 longs do 40	80 00
1 paire de grandes roues	25 00
1 grand wagon bas, avec roues en fonte	60 00
1 gros rouleau à 2 chevaux, baril do	50 00
2 traîneaux à main de magasin, à $3.50	7 00
2 trucs de magasin, à $5	10 00
2 treuils, moyenne grandeur, à $40	80 00
1 grand treuil	60 00
1 petite chèvre	15 00
2 montures en fer p. grande chèvre, à $25	50 00
1 balance Fairbank	175 00
4 traîneaux à bascule, à $30	120 00
1 machine à monter le charbon	80 00
1 do portative, force de 12 chev.	500 00
1 scie à débiter le bois de chauff. et hang.	65 00
1 baraque dans la cour	20 00
1 cabane p. les seaux	10 00
1 do auges en fonte p. l'eau	75 00
1 étable (auge en fonte pour l'eau)	50 00
1 auge en fonte pour goudronner les tuy.	20 00
	1,632 00
Département des charpentiers.	
18 alènes plates, à 3c	0 54
12 pointes à marquer, à 1c	0 12
5 herminettes, à $2	10 00
1 enclume de tonnelier	2 00
1 tarière, extension	2 58
1 tarière à vis simple, 1/16 pc	0 15
1 do do 5/16 pc	0 20
5 do do 3/4 pc., à 15c	0 75
10 do do 7/8 pc., à 45c	4 50
4 do do 15/16 pc., à 45c	1 80
3 do do 1 pc., à 50c	1 50
1 do do 1 1/8 pc	0 55
2 do do 1 1/4 pc., à 60c	1 20
1 do do 1 3/8 pc	0 65
4 do do 1 1/2 pc., à 70c	2 80
4 do do 2 pc., à 70c	2 80
1 do do 1 3/4 pc	0 65
1 do do 1 5/8 pc	0 55
1 do à mèche ordinaire, 3/4 pc	0 09
1 do do 13/16 pc	0 09
1 do do 7/8 pc	0 09
1 do do 1 1/8 pc	0 12
1 à bâtiments, ½ pouce	0 50
1 do 5/8 do	0 75
5 do 1 do à 80c	4 00
2 do 1 1/4 do à 90c	1 80
2 do 1 1/2 do à $1	2 00
6 haches à main, à 90c	5 40
1 hache à long manche	0 92
1 do large	0 95
19 mèches de tarière, 1/4 pc., à 17c	3 23
30 do ½ pc., à 25c	7 50
2 do 1/2 pc., longue, à 25c	0 50
1 do 5/8 pouce	0 26
15 do 9/16 pc., à 17c	2 55
11 do 3/8 pc., à 20c	2 20

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

Département des charpentiers—Suite.	$ cts.
7 mèches de tarière, $\frac{7}{8}$ pc., à 30c	2 10
3 do $\frac{9}{16}$ pc., à 10c	0 30
3 do $\frac{5}{16}$ pc., à 17c	0 51
8 do $\frac{7}{16}$ pc., à 20c	1 60
3 do $\frac{9}{16}$ pc., à 30c	0 90
2 do $\frac{3}{16}$ pc., à 10c	0 20
15 do $\frac{3}{4}$ pc., à 20c	3 00
9 do 1 pc., à 30c	2 70
2 do $1\frac{1}{4}$ pc., à 32c	0 64
2 do $1\frac{1}{2}$ pc., à 35c	0 70
2 do 2 pcs, à 40c	0 80
4 mèches à trois pointes, $\frac{1}{4}$ pc., à 10c	0 40
4 do $\frac{3}{8}$ pc., à 10c	0 40
3 do $\frac{3}{16}$ pc., à 10c	0 30
7 do $\frac{5}{16}$ pc., à 10c	0 70
1 do $\frac{9}{16}$ pc	0 11
2 do $1\frac{1}{16}$ pc., à 11c	0 22
12 do $\frac{7}{8}$ pc., à 12c	1 44
5 do $\frac{5}{8}$ pc., à 12c	0 60
3 do $\frac{1}{8}$ pc., à 10c	0 30
11 do $\frac{1}{2}$ pc., à 10c	1 10
1 do $\frac{1}{4}$ pc	0 12
3 do 1 pc., à 12c	0 36
4 do $1\frac{1}{4}$ pc., à 14c	0 56
1 do $1\frac{1}{2}$ pc	0 16
1 do $1\frac{3}{4}$ pc	0 18
2 mèches de forets à bois, 9c	0 18
10 mèches ordinaires, $\frac{1}{4}$ pc., à 9c	0 90
1 do $\frac{1}{8}$ pc	0 10
13 do $\frac{1}{2}$ pc., à 12c	1 56
8 do $\frac{3}{8}$ pc., à 12c	0 96
1 do $\frac{5}{8}$ pc	0 13
1 do $\frac{7}{8}$ pc	0 15
15 fers de bouv. à rainures, $\frac{1}{8}$ à 1 pc., 20c	3 00
7 fers de rabot, à $2	14 00
2 mèches à extension, à $2.25	4 50
1 soufflet	12 50
11 établis de charpentier, à $4	44 00
2 établis de meublier, à $4	8 00
15 vilebrequins, à $1.90	28 50
10 étaux d'établi de menuisier, à 30c	3 00
1 perçoir à rochet	2 00
45 pds de courroie, $2\frac{1}{2}$ pcs, à 20c	9 00
144 do 3 pcs, à 27c	38 30
90 do 4 pcs, à 36c	32 40
44 do $4\frac{1}{2}$ pcs, à 41c	18 04
20 do double, 5 pcs, à 82c	16 40
41 do 5 pcs, à 42c	17 22
25 do double, 6 pcs, à $1.	25 00
38 do 6 pcs, à 50c	19 00
19 do $6\frac{1}{2}$ pcs, à 60c	11 40
47 do dble, 7 pcs, à $1.20.	56 40
35 do $7\frac{1}{2}$ pcs, à $1.60	56 00
44 do 8 pcs, à $1.60	70 40
22 do 9 pcs, à $1.60	35 20
70 do $12\frac{1}{2}$ pcs, à $1.23	86 10
1 tarière à goujon brevetée	0 45
1 machine à mortaiser	20 00
6 ciseaux, fermoirs, $\frac{1}{8}$ pc., à 40c	2 40
13 do $\frac{1}{4}$ pc., à 40c	5 20
3 do $\frac{3}{16}$ pc., à 40c	1 20
2 do $\frac{5}{16}$ pc., à 40c	0 80
5 do $\frac{3}{8}$ pc., à 40c	2 00
10 do $\frac{3}{8}$ pc., à 40c	4 00
3 do $\frac{1}{2}$ pc., à 50c	1 50
18 do $\frac{3}{4}$ pc., à 50c	9 00
14 do $\frac{1}{2}$ pc., à 40c	5 60
10 do 1 pc., à 30c	3 00
10 do $1\frac{1}{4}$ pc., à 60c	6 00
7 do $1\frac{1}{2}$ pc., à 70c	4 90
2 do $1\frac{3}{4}$ pc., à 75c	1 50
12 do 2 pcs, à 50c	6 00

Département des charpentiers—Suite.	$ cts.
12 morceaux, 1 jeu de ciseaux de tourn.	2 30
3 ciseaux à douille, $\frac{5}{8}$ pc., à 40c	1 20
3 do 1 pc., à 50c	1 50
3 do $\frac{1}{2}$ pc., à 35c	1 05
6 do $1\frac{1}{2}$ pc., à $1	6 00
3 do 2 pcs, à $1.10	3 30
1 do $\frac{1}{4}$ pc	0 25
1 do $1\frac{3}{4}$ pc	1 70
2 do $1\frac{1}{4}$ pc., à $1.10	2 20
2 do $1\frac{1}{2}$ pc., à $1	2 00
14 ciseaux à froid, à 35c	4 90
1 do "V," 1 pc	0 20
20 fraises en bois, à 5c	1 00
6 do en fer, à 5c	0 30
3 planes de tonnelier, à $1.75	5 25
3 do à évider, à $1.75	5 25
2 do à foncer, à $1.50	3 00
1 do à chanfrein	1 50
2 do essettes, à $3.50	7 00
1 do alènes	2 00
2 do chassoirs, à 10c	0 20
2 do à colombes, à $2.50	5 00
9 compas d'épaisseur de tonnelier, à 50c	4 50
1 horloge	4 00
12 armoires, à $2.50	30 00
10 compas à diviser, 60c	6 00
2 pupitres, $4	8 00
12 limes pour scies, 5 pcs, à 10c	1 20
11 do 10 pcs, à 20c	2 20
22 do 4 pcs, à 6c	1 32
36 do 3 pcs, à 9c	3 24
7 do demi-rondes, 5 pcs, à 17c	1 19
3 do do 6 pcs, à 17c	0 51
5 flo bâtardes p., 7 pcs, à 15c.	0 75
3 do do 8 pcs, à 15c	0 45
2 do do 14 pcs, à 30c	0 60
1 do do 10 pcs	0 20
31 jauges, à 40c	10 40
5 do à panneau, à 50c	2 50
4 do à mortaiser, à 60c	2 40
2 gouges, $\frac{1}{8}$ pc., à 15c	2 30
12 do $\frac{1}{4}$ pc., à 15c	0 80
3 do $\frac{3}{8}$ pc., à 12c	1 36
6 do $\frac{1}{4}$ pc., à 10c	0 60
4 do $\frac{5}{16}$ pc., à 16c	0 64
7 do $\frac{3}{4}$ pc., à 18c	0 26
4 do $\frac{5}{8}$ pc., à 19c	1 76
7 do 1 pc., à 20c	0 40
5 do $1\frac{1}{4}$ pc., à 20c	1 00
1 do $1\frac{3}{8}$ pc	1 23
6 do $1\frac{1}{2}$ pc., à 23	0 38
9 do 2 pcs., à 45c	1 05
14 do assortim. de tourneur, à 25c.	34 50
3 vrilles, à 35c	1 05
1 gros marteau à river	1 00
4 pots à colle en fer, à $2.06¼c	8 25
5 pinceaux à colle, à 20c	1 00
26 marteaux à panne, à 50c	13 00
2 do gros, à 75c	1 50
8 supports d'arbre principal, à $3	24 00
6 do auxiliaire, à $2	12 00
12 fers à scuder en cuivre, à 30c	3 60
1 morceau de fonte, 145	2 50
11 débordoirs, à 73c	8 03
1 escabot, 9 pieds	1 50
1 do 12 pieds	2 00
6 becs d'âne, $\frac{1}{2}$ pc., à 26c	1 56
1 do $\frac{3}{8}$ pc., à 24c	0 24
2 do $\frac{1}{4}$ pc., à 20c	0 40
2 clefs anglaises pour machines, à 10c.	0 20
1 châss. de scie en f., 8 pds x 3 pds. x 32 p.	100 00
1 châssis de scie en bois	25 00

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

Département des charpentiers—Suite.	$ cts.
1 châssis en fer et pendant	100 00
1 monture en fer de scie double à ref.	53 00
1 machine à moulures doubles et fers	124 00
1 rabot à monture en bois, 29 pieds	150 00
2 meules à aiguiser, à $7.50	15 00
1 cadre de polissoir	4 50
1 cadre de tambour à émeri	30 25
1 roue d'émeri, 1½ x 20 pcs	1 75
1 rabot à moulure	383 25
1 monture de scie à ruban, en fer	150 00
1 scie à ruban, ½ pc	2 00
1 do ¾ pc	2 50
2 do ¼ pc., à $1.50	3 00
1 do 1¼ pc	1 50
2 tours en bois, 18 pds et 24 pds, à $30.	60 00
1 fer à contourner pour une scie à ruban	100 00
1 fer à aiguiser les scies	
1 cadre de scie de travers, 21 pds	41 00
1 fer à souder les scies à ruban	
1 machine à étamer le fil de fer	10 00
2 machines à découper, à $10	20 00
1 marteau à étamper	1 50
1 machine à mortaiser mécanique	105 00
1 machine à assembler	160 00
4 crampons de couvreur, 36, à 3c	1 08
4 étamoirs, 94, à 3c	2 82
1 table à moulure	2 00
1 machine à tenons	154 00
1 châssis de scie à découper	20 00
10 maillets en bois, à 15c	1 50
1 maillet à calfater	0 75
4 do de couvreur, à 25c	1 00
13 chasse-clous, à 5c	0 65
16 pierres à huile, à 35c	5 60
11 bidons à huile, à 25c	2 75
2 plombs, à 10c	0 20
4 pinces, à 25c	1 00
24 rabots à repasser, à $1.60	38 40
21 riflards, à $1.30	27 30
19 varlopes, à $2.00	38 00
1 fer à planer	1 00
20 varlopes à repasser, à $1.25	25 00
1 feuilleret en fer	2 25
1 do en bois	2 50
1 gorgefouille	1 15
3 rabots à moulures, du nº 1 au nº 37, à $1.25	46 25
1 rabot à onglet de tonnelier	2 50
16 bouvets à boudin, à 75c	12 00
1 riflard	1 30
2 rabots à boudin, ¼ pc., à $1.50	3 00
2 do ½ do 1.50	3 00
2 do ¾ do 1.50	3 00
1 do ⅛ pc	1 50
14 do gorgefouille, ⅛ à 1¼ pc., à 75c.	10 50
5 do à dado, 3/16 à ⅜ pc., à $1.25	6 25
9 bouvets, ¼ à 1½ pc., à $2	18 00
6 do guillaumes, 1 à 2½ pc., à 75c	4 50
4 rabots à rainures, à $2	8 00
1 rabot à double tour	1 25
1 bouvet à châssis	1 50
9 rabots grecs (1 jeu)	1 25
2 do français, à $1.50	3 00
6 assortim. de boudins, ⅛ à 1 pc., à 40c	2 40
3 do do ¼ à 5/16 pc., à 40c	1 20
6 guillaumes, 1 pc., à 75c	4 50
2 poulies, 10 pcs de diamètre, à $3	6 00
1 do 34 pcs do	1 00
15 do pour l'arbre principal, à $5.	75 00
5 do do auxiliaire, à $5.	25 00
1 couteau à mastic	0 21

Département des charpentiers—Suite.	$ cts.
3 pics, à $1.25	3 75
35 râpes à bois, à 15c	5 25
12 alésoirs ronds, ½ pc., à 50c	6 00
1 do carrés	0 50
2 do creux, à 50c	1 00
15 règles, 2 pcs., à 40c	6 00
24 équerres triangulaires, à 33⅓c	8 00
17 do grande queue, à 25c	4 25
6 petites équerres, à 30c	1 80
2 équerres triangulaires en fer, à 40c	0 80
3 équerres à onglet, à 35c	1 05
7 scies à tenons, 10 pcs, à $1.10	7 70
16 do à main, 22 pcs, à $1.00	16 00
1 do à débiter, 2 pds	0 90
4 do à couteau, à 35c	1 40
12 do de travers, 26 pcs., à $2	24 00
1 passe-partout	1 00
1 scie à ruban, ⅛ pc	2 50
1 do do 1½ pc	2 50
3 do à échancrer, ⅛ pc., à 20c	0 60
1 do de travers, longue	4 40
1 do circulaire, 48 pouces	8 00
1 do do 40 do	8 00
1 do do 28 do	5 00
1 do do 21 do	4 00
1 do do 19 do	4 00
4 do do 12 do à $3	12 00
5 do do 9 do at 2	10 00
25 tourne-vis, à 20c	10 00
4 mèches de tourne-vis, à 20c	0 80
17 racloirs, à 40c	6 80
4 paires de cisailles de ferblant., à $3.50	14 00
5 pelles, à 75c	3 75
2 escabeaux, à $50	1 00
2 poëles, petits, à $10	20 00
2 do grands, à 15c	30 00
40 feuilles de tuyau, à 10c	4 00
2 fers à contourner	0 60
1 grand fer à contourner pour moulin.	3 50
1 scie moyenne de Morrill	2 50
2 niveaux à bulle d'air, à $2	4 00
1 barre d'acier, 8 lbs, à 10c	0 80
1 scie à main, à refendre, 26 pouces	1 60
4 paires de tenailles de couvreur, à $4.	16 00
11 barres de fer forgé, 132 lbs, à 2c.	2 64
4 barres de fonte, 60 lbs, 2c.	1 20
3 machines à avir, à $15	45 00
1 cuiller	0 10
1 morceau de fonte, 64 lbs, à 2c.	1 28
4 billots à emporte-pièce, 80 lbs à 4c.	3 20
3 maillets, à 15c	0 45
1 ciseau	0 10
1 paire de leviers	0 45
6 marteaux, à 50 c	3 00
7 emporte-pièce, à 25c	1 75
5 paires de cisailles, à $2.50	12 50
3 marteaux ronds, à 81.50	4 50
2 tranchets, à 30c	0 60
1 machine à avir	15 00
1 rouleau	0 25
2 machines à plier, 20 pcs, à $2.50	5 00
1 machine à rabattre le ferblanc	19 00
1 do à canneler	1 75
1 machine à agrafer	10 00
1 p. de tenailles en fer forgé, 45 lbs à 4c.	1 80
51 pieds d'arbre principal, 2 3/16 pcs, à 40c	20 40
30 pieds d'arbre auxiliaire, 2 pcs, à 30c	9 00
36 presses d'établi, à 30c	10 80
12 grosses presses d'établi, à 50c	6 00
18 presses de meublier, à 25c	4 50
1 presse à tête de fer, 5 pces	2 00

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

Département des charpentiers—Suite.	$ cts.
7 robinets en bois, à $1.25	8 75
3 alènes, à 75c.	2 25
5 fers à calfater, à 75c	3 75
2 étaux en fer, à $30	60 00
21 clefs de voitures, à 15c	3 15
2 clefs anglaises, 6 pcs de long., à 50c	1 00
1 clef à écrous, 2 pc., à $1	0 75
3 clefs à écrous, 2 pcs, à $1	3 00
3 clefs anglaises, à $2.75	8 25
1 machine à couper le bois	75 00
1 machine à couper les manches	1 50
1 table d'étameur	5 00
	3,852 56
Atelier des peintres.	
1 machine à broyer la peinture	8 00
13 pinceaux, assortis, à 90c	11 70
6 outils de vitriers, à 10c	0 60
6 pinceaux à poil de putois, à 6c	0 36
12 pots à peinture, à 10c	1 20
4 pinceaux en poil de chameau, à 10c	0 40
1 blaireau de peintre	0 25
3 peignes, à 15c	0 45
1 diamant de vitrier	6 00
5 pinceaux à vernis, à $1	5 00
2 pinceaux à couleur, à 25c	0 50
Couteau paletté et couteau de doreur	0 35
2 pinceaux plats à blanchir, à $2	4 00
5 lbs de terre d'ombre cuite, à 5c	0 50
3 do do crue, à 10c	0 30
5 lbs de rouge vermillon, à 5c	0 25
5 lbs de bleu marin, à 15c	0 75
75 lbs d'ocre jaune, à 4c	3 00
50 lbs de blanc de plomb, à 6c	3 00
2 gallons d'huile cuite, à 68c	1 36
1 gallon de térébenthine	0 60
3 escabeaux, à $1.50	4 50
2 chevalets de peintre, à $1	2 00
7 lbs de vert Frankford, à 20c	1 40
	56 47
Equipe des charpentiers n° 2.	
2 herminettes, à $1.75	3 50
2 haches à main, à 90c	1 80
1 scie de travers	2 00
5 scies fines, 20 pcs, à $1.10	5 50
4 débordoirs, à 93c	3 72
1 racloir	0 50
1 tarière	0 34
2 tarières, $\frac{3}{4}$ pc., à 29c	0 58
2 équerres de charpentiers, à 40c	0 80
4 do à triangle, à 35c	1 40
2 fausses équerres, à 35c	0 70
7 marteaux, à 25c	1 75
1 niveau à bulle d'air	1 50
3 pierres à huile, à 35c	1 05
1 polissoir	0 18
1 cordeau	0 15
4 limes pointues, assorties, à 10c	0 40
1 lime plate pointue, 10 pcs	0 15
4 râpes à bois, à 50c	2 00
1 clef anglaise	0 90
5 tourne-vis, à 30c	1 50
6 jauges, assorties, à 30c	1 80
1 boîte à huile	0 20
3 vilebrequins, à 68c	2 04
2 mèches, 1 pc., à 30c	0 60
3 do $\frac{7}{8}$ do 30c	0 90
4 do $\frac{3}{4}$ do 30c	1 20

Equipe des charpentiers n° 2—Suite.	$ cts.
4 mèches, $\frac{5}{8}$ pc., à 26c	1 04
4 do $\frac{1}{2}$ do 25c	1 00
4 do $\frac{3}{4}$ do 30c	1 20
3 do à trois pointes, à 10c	0 30
2 fraises, à 25c	0 50
1 jauge, 2 pcs	0 60
1 gouge, $1\frac{3}{4}$ pc	0 26
1 do $1\frac{1}{2}$ pc	0 26
2 do 1 pc., à 26c	0 52
1 compas	0 40
1 bec-d'âne, 2 pcs	0 30
1 do $1\frac{1}{8}$ pc	0 30
1 do $1\frac{3}{4}$ pc	0 30
2 ciseaux, $1\frac{1}{4}$ pc., à 27c	0 54
1 équarrissoir, $1\frac{1}{8}$ pc	0 44
2 ciseaux, $\frac{3}{8}$ pc., à 20c	0 40
1 do $\frac{3}{4}$ pc	0 35
1 do $\frac{1}{2}$ pc	0 20
1 do $\frac{1}{4}$ pc	0 15
4 mèches ordinaires, à 9c	0 36
1 paire de pincettes	0 60
2 grandes varlopes, à $2	4 00
2 varlopes à repasser, à $2	4 00
2 riflards, à $2	4 00
4 rabots plats à repasser, à $2	8 00
2 rabots, à 75c	1 50
1 guillaume cannelé, 1 pc	0 75
1 do 1 pc., rond	0 75
1 do $\frac{1}{2}$ do	0 75
1 guillaume, $\frac{1}{2}$ pc	0 75
1 do $\frac{1}{4}$ pc	0 75
3 pelles, à 54c	1 62
3 pics, à $1	3 00
	77 05
Ateliers des machines.	
6 paires de menottes, à $1.50	9 00
8 do de fers, à $1.50	12 00
2 établis de serrurier, à 95c	1 90
3 enclumes d'établi, à $1	3 00
2 plaques d'établi, à 90c	1 80
4 blocs d'établi, à 90c	3 60
3 clefs anglaises, à 95c	2 85
8 étaux, à $4	32 00
2 sceaux à l'eau, à 50c	1 00
1 puisoir	0 25
10 cuvettes à laver, à 10c	1 00
18 ciseaux à froid	3 25
1 ciseau	0 20
1 compas	0 60
30 limes assorties, à 25c	7 50
3 tourne-vis, à 30c	0 90
3 fers à souder, à 20c	0 60
1 chauffeur à eau chaude, 2 x 3 pcs	15 00
1 coffre à outils	8 00
32 serrures, assorties, à $1.25	40 00
1 échelle	1 50
1 balai	0 32
1 porte-ordures	0 25
1 perçoir à rochet	2 25
1 jeu de mèches, assorti	70 00
2 boîtes à huile, à main	0 30
1 machine à vapeur, petite	110 00
1 pompe à vapeur, petite	150 00
1 tour en vis	500 00
1 tour, arbre auxiliaire	30 00
1 mandrin	15 00
1 tour, mu par un arbre auxiliaire	25 00
1 tour, vieux, servant à moudre	60 00
1 m. à plan., 20 x 20 pcs et $5\frac{1}{2}$ pds, ar. auxi.	337 75

Pénitencier de Kingston—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

Atelier des machines—Suite.	$ cts.
5 drilles verticales	100 00
1 roue en cuir, 11 pcs, arbre principal	5 00
1 machine à planer, 10 x 30 pcs	75 00
64 pieds d'arbres, avec attaches et supports, à $1	64 00
45 pds d'arbres, neufs, à 30c	13 50
4 poulies en fer	3 00
6 do bois	2 50
312 pds de courroies assorties, à 10c	31 20
210 lbs de boulons, à 5c	10 50
145 lbs de brides, à 8c	11 60
17 lbs de barre d'acier p. outils, à 13c	2 21
3 prs. centres de manivelle, à $4	12 00
25 chassoirs pour la tôle, à 25c	6 25
6 jougs, à 25c	1 50
17 tenailles, bonnes, à 50c	8 50
8 do à 50c	4 00
24 pics à deux pointes, assortis, à $2	48 00
20 drilles plates, à 30c	6 00
1 filière à robinet	1 50
1 chaîne pour le tour	7 50
120 lbs d'outils d'acier, assortis, à 17c	20 40
40 porte-molettes, à 75c	30 00
22 drilles pointues, à 50c	11 00
32 drilles torses, à $1	32 00
2 dés d'appui fixe, à $5	10 00
	1,963 98

Forge.	
Cisailles en fer, coupant à la vapeur	70 00
Polissoir avec support, 7 pcs	10 00
1 foret, avec arbre auxiliaire	100 00
1 machine à couper les boulons, avec arbre auxiliaire, etc	45 00
1 meule, 30 pcs	7 84
1 soufflet Sturtevant de 3-lb., avec arbre auxiliaire	110 00
50 pieds d'arbre avec support et attaches	100 00
4 poulies en fer	3 00
4 do bois	2 50
230 pieds de courroie, à 9½c	22 00
8 forges, à $60	480 00
4 soufflets, à $12	48 00
6 enclumes, à $20	120 00
6 marteaux à deux mains, à 75c	4 50
8 marteaux à main, à 75c	6 00
10 enclumes, assorties, à 60c	6 00
20 paires de mandrins, à 60c	12 00
6 tranches, à 20c	1 20
2 ciseaux à froid, à 20c	0 40
4 chasse-clous, à 20c	0 80
3 aplatissoirs, à 20c	0 60
40 paires de tenailles, assorties, à 20c	8 00
5 tranchets, à 20c	1 00
2 cônes, 500 lbs, à 3c	15 00
1 bloc pour outils, 400 lbs, à 3c	12 00
2 blocs à bourrelets, 600 lbs, à 3c	18 00
1 foyer, 800 lbs, à 3c	24 00
2 rafraîchissoirs, 300 lbs, à 3c	9 00
4 cuvettes à refroidir	1 00
5 barils à eau, à 10c	0 50
4 pelles à charbon, $1.75	7 00
1 chaudière à charbon	0 10
5 porte-outils, à 75c	3 75
1 assort. d'outils de maréchal ferrant	2 50
1 clef anglaise	0 95
15 drilles torses, assorties, à $3.75	56 25
8 drilles plates, assorties, à 30c	2 40
2 boîtes à huile de 2 gallons, à 40c	0 80

Forge.	$ cts.
2 boîtes à huile, à main, à 20c	0 40
3 étaux, 210 lbs, à 20c	60 00
1 étau pour boulons et écrous	15 00
Tarauds assortis, depuis ⅝ pc. jusqu'à 1 pc	35 00
6 clefs pour tarauds, à 30c	1 80
Balances	30 30
2 brouettes, à $3	6 00
1 creuset	0 75
1 chaudron pour fondre le cuivre	5 00
1 boîte à charbon dur, en bois	2 00
1 horloge et boîte	5 00
1 armoire	2 00
1 gong, grand, 35 lbs, à 30c	10 50
1 do petit, 15 lbs, à 30c	4 50
5 ardoises, à 5c	0 25
2 drilles à leviers, à $2.25	4 50
1 vilebrequin	1 90
2 mèches, à 18c	0 36
2 seaux à l'eau, à 25c	0 50
17 cuvettes pour laver les mains, à 10c	1 70
1 échelle	1 50
2 nouv. essieux pour char. à ress., à $1	2 00
353 lbs de fer, à 2c	7 06
500 lbs de garde-fou, en fer, à 1½	7 50
100 lbs de fer assorti, à 2c	2 00
150 lbs de ferraille, à 1c	1 50
100 lbs de boulons assortis, à 2c	2 00
80 lbs de clous de fer à cheval, à 10c	8 00
30 lbs d'acier fondu neuf, à 13c	3 90
30 lbs de vieil acier, à 5c	1 50
3 lbs de laiton, à 35c	1 05
4 lbs de prussiate de potasse, à 65c	2 60
1 lb. de safran	0 10
15 feuilles de papier émeri, à 3c	0 45
1,000 de charbon de forge, à $5	2 50
2 machines à serrures, à $25	50 00
	1,593 21

Tailleurs de pierre.	
3 secrétaires, à $2.50	7 50
3 poêles, 1, 1-8 ; 2, 1-10, à $15	45 00
2 tabourets, à 50c	1 00
1 chaise	0 75
1 table	1 00
1 horloge	2 00
1 rayon pour les livres	0 50
1 armoire, 6×2×6 pds	3 00
1 do 3×2 pds	1 50
1 do 3×1×4 pds	0 75
1 miroir	0 45
2 balais, à 32c	0 64
2 chariots, à $5	10 00
1 traîneau pour la pierre	2 00
5 brouettes, à $1	5 00
5 pelles, courtes, carrées, à 75	3 75
2 enclumes, à $20	40 00
2 marteaux de forgeron, à 40c	0 80
1 marteau à deux mains	0 95
12 paires de tenailles, à 25c	3 00
1 timbre en acier, 80 lbs, à 13c	10 40
54 équerres, à $1.17	63 18
1 étau de forgeron	17 00
6 barres de fer, 156 lbs, à 3c	4 68
50 réglets, à 5c	2 50
1 évier, 3×2 pds	5 00
50 petites cuvettes, à 10c	5 00
40 feuilles de tuyau, 7 pcs, à 30c	12 00
5 coudes de tuyaux de poêles, à 30c	3 00
397 point. de masses, ⅞ acier, 344 lbs, à 13c	44 72

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

Tailleurs de pierre—Suite.	$ cts.
47 petites masses en acier, 168 lbs., à 13c	21 84
29 bouchardes, acier, 265 lbs., à 13c	34 45
6 pics de taill. de pierre, 44 lbs., à 13c.	5 72
6 masses en acier, 50 lbs., à 13c	6 50
378 fers à maillet en acier, $\frac{3}{4}$ pce, 286 lbs., à 13c	37 18
482 pointes de maillet en acier, $\frac{7}{8}$ pce, 420 lbs., à 13c	54 60
48 pointerolles, acier, $1\frac{1}{4}$ pces, 80 lbs., à 13c	10 40
10 pioches de carrier, acier, 55 lbs., à 13c	7 15
18 drilles à main, acier, 37 lbs., à 4c	1 48
7 drilles, fer, 125 lbs., à 4c	5 00
57 pointes à marquer, ac., 7 lbs., à 13c.	0 91
54 maillets, à 10c	5 40
1 dévid., boy., caout., $\frac{3}{4}$ pc., 10 pds à 10c	1 00
1 compas à diviser, 10 pces	0 45
3 seaux à eau, à 30c	0 90
2 chaînes de chariots, à 60c	1 20
4 brancards, à 50c	2 00
1 grue; 1 chaîne, 171 pds, $\frac{7}{16}$ pce; 1 chaîne, 112 pds, $\frac{3}{8}$ pce; 1 chaîne, 16 pds, $\frac{3}{4}$ pce; 1 chaîne, 18 pds, $\frac{3}{4}$ pce	150 00
2 blocs de fer, 6 pces, à $4.50	9 00
1 bloc de fer, 7 pces	4 50
1 do 8 pces	4 50
	661 25

Equipe des maçons n° 1.	
10 marteaux, à $1	10 00
2 bouchardes, à $1.10	2 20
50 lbs d'outils de taill. de pierre, à 13c.	6 50
10 petites masses, à 50c	5 00
10 grandes truelles, à 87c	8 70
20 truelles pointues, à 46c	9 20
9 équerres, $1.17	10 53
2 brouettes à pierre, à $1	2 00
2 do à boîte, à $1	2 00
2 houes, à 25c	0 50
7 pelles à manche court, à 55c	3 85
16 cuves à laver, à 10c	1 60
10 seaux à l'eau, à 25c	2 50
1 arrosoir	0 50
3 barres à ajuster, à 25c	0 75
1 cabane de garde	6 00
9 poulies en fer, à $4.50	40 50
5 do bois, à $2	10 00
100 lbs de corde, 1 pce, à 13c	13 00
1 grande cabane pour les hommes	8 00
2 échafauds volants, à $3	6 00
24 pièces pour déchafaud, à 50c	12 00
	161 33

Equipe des maçons n° 2.	
1 chariot à deux roues	7 00
2 chariots, à 50c	1 00
2 réservoirs à eau en fer, à $4	8 00
9 chevalets, à 50c	4 50
1 boîte à outils	0 50
12 cuves à laver, à 10c	1 20
6 brouettes, à $1.50	9 00
1 brancard	0 50
2 boîtes à mortier, à $1	2 00
9 planches, à 25c	2 25
4 seaux à eau, à 15c	0 60
1 niveau à bulle d'air	1 25
1 cabane pour les hommes	8 00
2 poêles, à $2	4 00

Equipe des maçons n° 2—Suite.	$ cts.
1 cabane pour le garde	8 00
9 pelles, à 60c	5 40
8 pics, à 60c	4 80
5 marteaux à pierre, à 75c	3 75
3 truelles, à 60c	1 80
2 bouchardes, à $4.50	9 00
4 petites masses, à 75c	3 00
18 pointes, à 20c	3 60
6 barres, à 75c	4 50
2 fils à plomb, à 10c	0 20
6 maillets, à 10c	0 60
2 équerres, à 75c	1 50
1 marteau à deux mains	0 50
	96 45

Equipe des carriers.	
2 grues et accessoires, et 7 chaînes, à $150	300 00
16 brouettes à boîte, à $1	16 00
18 do pierre, à $1	18 00
15 pelles, à 54c	8 10
17 pics, à 80c	13 60
14 drilles, à 50c	7 00
11 barres, 5 pds de longueur, à 15c	1 65
4 barres, 6 pds de longueur, à 20c	0 80
6 marteaux à deux mains, 75c	4 50
2 refouloirs, 18 pces, à 15c	0 60
4 pinces de maçon, 18 pces, à 20c	0 40
1 marteau	1 00
19 planches, 12 pds de long., à 50c	9 50
16 do 30 do $1	16 00
8 chevalets, à $1	8 00
16 garde-fou, 15 pds de long., à $1.25	20 00
5 garde-fou, de 8 à 10 pds de long., à $5	5 00
1 pompe en bois	6 00
15 cuves à laver, à 10c	1 50
8 seaux à l'eau, à 25c	2 00
2 boîtes à l'huile, à 25c	0 50
1 boîte à poudre	0 25
1 clef anglaise à déclic	0 95
5 cab. p. les gardes, poêles dans ch., à $9	45 00
1 grande cabane pour les hommes	25 00
2 cabinets à l'anglaise, à $2	4 00
2 grands poêles, ronds, à $15	30 00
1 petite cabane, 12 x 8 pces	6 00
4 petits poêles, à $5.72	22 88
3 leviers, à 75c	2 25
	576 48

Equipe de travailleurs.	
16 pics, à $1	16 00
10 leviers, à 50c	5 00
2 marteaux à deux mains, à $1	2 00
2 drilles, à 75c	1 50
9 brouettes, $2	18 00
12 pelles, à 50c	6 00
3 cabanes, à $10	30 00
3 poêles, à $3	9 00
3 seaux à eau, à 25c	0 75
4 voitures de chemin de fer, à $50	200 00
3 planches de pin, à $2	6 00
	294 25

Casseurs de pierre.	
57 petits marteaux, à 20c	11 40
8 pics, à 75c	6 00
16 pelles assorties, à 55c	8 80
8 brouettes, à $1.25	10 00

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

Casseurs de pierre—Suite.	$ cts.
2 écrans carrés, grands	3 00
2 charrettes, bois et charbon, à $8.50	17 00
5 haches, à 90c	4 50
6 pelles, écopes, grande dimen., à $1.75	10 50
41 bouchardes, à 15c	6 15
35 cuves à laver, à 15c	5 25
2 mesures d'un boisseau, à $1	2 00
1 rouleau	5 00
5 seaux à eau, à 30c	1 50
1 arrosoir	0 50
2 poêles, à $15	30 00
2 boîtes à huile, à 25c	0 50
1 clef anglaise à déclic	0 95
1 horloge	2 00
1 seau, wagon à 4 roues	5 00
2 houes, à 30c	0 60
1 marteau à deux mains	0 75
2 crachoirs, à 25c	0 50
1 table	1 00
2 secrétaires et supports, à $5	10 00
17 anneaux, à 5c	0 85
2 traîneaux, boîtes, à $5	10 00
3 râteaux en acier, à 75c	2 25
	156 00

Bureau du préfet.	
3 secrétaires de bureau : du préfet, $25 ; du commis, $10 ; secrét. élevé, $8	43 00
1 presse aux lettres et support	8 00
1 grande table de noyer	6 00
2 chaises de bureau en noyer : du préfet, $12 ; du commis, $3	15 00
6 chaises en noyer, à $1.50	9 00
1 horloge	20 00
1 tapis, 55 vgs	30 00
2 chenets en fer, à $2	4 00
1 grande armoire en noyer	60 00
1 grand écran	10 00
1 canapé	6 00
1 garde-robe, $20 ; lavabo, $8 ; mir., $2	30 00
2 petites armoires en noyer, à $6	12 00
	253 00

Bureau du comptable.	
2 grandes armoires, à $15	30 00
1 secrétaire	10 00
1 table	2 00
1 miroir	2 00
1 lavabo	8 00
4 chaises, à $1.50	6 00
6 chaises de bureau, à $1.50	9 00
1 horloge	4 00
1 presse à lettres	6 00
1 tapis	10 00
1 chenet en fer	2 00
	89 00

Bureau du sous-préfet.	
1 tapis	12 00
1 canapé	6 00
1 table pour écrire	8 00
2 chaises, à $1.50	3 00
	29 00

Bureau du gardien en chef.	$ cts.
1 secrétaire	8 00
1 table	2 50
2 grandes chaises en chêne, à $2	4 00
1 horloge	4 00
2 seaux à eau, à 25c	0 50
	19 00

Récapitulation.	
1. Terres, bâtiments et améliorations	745,208 94
2. Magas. de l'instr. en chef des mét.	1,726 77
3. Bureau do do ..	86 75
4. Hangar dans la cour et quai	1,632 00
5. Bout. des menuis. n° 1—Inventaire	3,852 56
6. Boutique des peintre do ..	56 47
7. Equipe des menuis. n° 2 do ..	77 05
8. Atelier des machines do ..	1,963 98
9. Forge do ..	1,593 21
10. Atelier des taill. de pierre do ..	661 25
11. Equipe des maçons n° 1 do ..	161 33
12. do do 2 do ..	96 45
13. Equipe des carriers do ..	576 48
14. do travailleurs do ..	294 25
15. Casseurs de pierre do ..	156 00
16. Bureau du préfet do ..	253 00
17. do comptable do ..	89 00
18. do sous-préfet do .	29 00
19. do gardien en chef do ..	19 00
	758,533 89

Inventaire de la salle d'armes.	
29 carabines, 27 avec baïonnettes (hors de service)	
17 carab. Spencer avec baïonn., à $15.	255 00
40 do Enfield do à $15.	600 00
8 do Colt do (hors de s.	
10 fusils (hors de service)	
48 révolvers Smith et Wesson, à $9	432 00
7 révolvers Colt, nos 1 et 2, à $6	42 00
3,570 cartouches de carab. Spencer à $16	58 19
3,570 do Snider-Enfield à $16	57 12
420 cartouches de fusil (hors de service)	
480 do mousquet do	
47 boîtes de cartouc. à révolver, à 75c.	35 25
8 boîtes de capsules, à 10c	0 80
5 boîtes de capsules de pistolet, 10c	0 50
3 lbs de poudre, à 30c	0 90
147 cart. de carab. Colt (hors de serv.)	
46 lbs de balles de mousquet, à 10c	4 60
6 lbs de chevrotines, à 10c	0 60
18 gibernes à balles et courroies, à $1.75	31 50
4 do do à $1.25	5 00
71 sacs à balles, 40c	28 40
12 fusées (hors de service)	
3 poires à poudre, à 40c	0 90
30 moules à balles de pistolet (hors de s.)	
8 do mousquet do	
12 poinçons, à 10c	1 20
5 crécelles à ressort, à 25c	1 25
2 boîtes à huile, à 10c	0 20
2 tire-cartouches, à 8c	0 16
1 étau d'armurier	2 00
2 paires de pincettes, à 15c	0 30
4 râpes, à 7c	0 28
1 tourne-vis	0 10
1 crampon	0 15
22 écouvillons, à 3c	0 66
4 clefs monte-cheminée, à 20c	0 80
1 établi d'armurier	2 50

Pénitencier de Kingston—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

Inventaire de la salle d'armes—Suite.	$ cts.
1 coffre pour les armes	1 60
2 armoires pour les armes, à $1.50	3 00
	1,566 96
Hors de serv.—34 pistol. et 34 courroies	
11 sacs à balles ; 5 gibernes ; 360 cartouches.	
Machines du moulin à farine, instruments et garnitures.	
1 machine à vapeur, 12 x 18 pcs.	
2 meules.	
1 blutoir et séparateur.	
1 machine à hâcher.	
1 nettoyeur.	
1 épurateur.	
1 trémie.	
1 tiroir de bluteau.	
1 finisseur.	
1 dévidoir.	
1 époussette à son.	
6 pics.	
24 concasseurs.	
1 manche de pic ordinaire.	
2 manches de pic ajusté.	
1 mât volant.	
1 mâtereau de toit.	
1 mât en bois.	
2 brosses à main.	
2 blocs de pierre à meule.	
1 pointe diamantée.	
56 pds courroie, 5 pcs.	
20 do 2 pcs.	
31 do 2½ pcs.	
33 do 4 pcs.	
19 do 3½ pcs.	
70 do 10 pcs.	
47 do 6 pcs.	
30 do 1½ pc.	
2 poulies, 48 x 12 pcs.	
2 do 24 x 12 pcs.	
2 do 36 x 12 pcs.	
1 do 18 x 3½ pcs.	
1 do 30 x 5 pcs.	
2 do 15½ x 5 pcs.	
1 do 9½ x 3 pcs.	
1 do 12½ x 5½ pcs.	
1 do 30 x 5 pcs.	
1 do 10 x 6 pcs.	
1 do 10 x 4 pcs.	
1 do 12 x 4 pcs.	
1 do 15 x 4 pcs.	
1 do 24 x 5 pcs.	
1 do 15 x 3½ pcs.	
Engrenage biais.	
16 alluchons, 12 pcs diamètre.	
4 do 16 do	
2 do 11 do	
3 do 24 do	
1 do 20 do	
1 do 19 do	
2 do 30 do	
2 do 14½ do	
55 pds. d'arbres 1⅞ pce diamètre.	
24 do 2 do	
15 do 3½ do	
24 do 3 do	
400 pds tuyaux 1 do	
4 boutisses 18 do	
1 do 12 do	
Cette somme compr. ce qui a été fourni à l'entr. pour poser les machines	3,000 00

Machines du moulin à farine, instruments et garnitures—Suite.	$ cts.
4 coupes en verre pour l'huile, à $1.50.	6 00
5 coupes en cuivre pour l'huile, à $1.50	7 50
1 coupe cylindrique pour l'huile	1 50
2 clefs anglaises à déclic, à 95c	1 90
1 clef anglaise	0 25
1 clef anglaise	0 30
4 limes assorties, à 25c	1 00
2 marteaux en acier, $1	2 00
1 marteau en cuivre	0 75
3 ciseaux à froid, à 15c	0 45
2 crochets d'emballage, à 12c	0 24
1 compas d'épaisseur	0 20
1 compas à diviser	0 45
2 bidons à huile en cuivre, à 50c.	1 00
2 do ferblanc, à 15c	0 30
1 do 2 gallons	0 50
1 do 1 do	0 40
1 cloche à signal	0 50
1 jauge à vapeur	6 00
1 horlorge	2 00
1 puisoir	0 15
1 établi et étau	15 00
1 scie à main, $1.10 ; 1 équerre, $1.17.	2 27
2 chaises, $2 ; 1 secrétaire, $4	6 00
1 presse pour les habits	3 75
2 rabots, à $2	4 00
2 ciseaux, à 25c	0 50
2 pelles écopes, à $1.75	3 50
2 écopes, 20c. ; 1 niveau à bulle d'air, $1.50	1 70
1 balance Fairbanks	52 00
200 sacs en coton, à 15c	30 00
370 sacs à farine, jute, à 12½c	46 25
	3,198 36
Chevaux.	
1 paire de chevaux bais	250 00
1 jument noire	150 00
1 cheval noir	100 00
1 cheval bai	80 00
1 jument blonde	75 00
1 cheval (du messager)	75 00
1 cheval de tramway	20 00
1 jument brune	25 00
1 cheval	25 00
	800 00
Voitures, traîneaux, charrettes, etc.	
4 wagons pour le bois, à $25	100 00
4 ridelles à foin pour wagons, à $2	8 00
1 gros wagon à ressorts	60 00
1 voiture dite *Democrat*	55 00
1 wagon plateforme à ressorts	60 00
1 voiture	200 00
1 do	40 00
3 longs traîneaux, à $12	36 00
2 voitures à deux traîneaux, à $20	40 00
2 traîneaux à un cheval, à $8	16 00
1 traîneau léger	20 00
1 traîneau (du messager)	15 00
1 traîneau de famille	40 00
8 charrettes, à $12	96 00
	786 00

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

Ecuries.	$ cts.
3 paires de harnais doubles (à peu près hors de service), $5	15 00
1 harnais double léger	30 00
8 coussin. de charr. et aval. avec croup. (à peu près hors de service), à $3	24 00
2 harnais simples, à $15	30 00
1 hache-paille	20 00
2 fourches, 50c	1 00
3 fourches à fumier, à 75c	2 25
3 couvertures de chevaux, à $2	6 00
	128 25
Porcherie.	
42 porcs, à $20	840 00
20 do $12	240 00
38 do $10	380 00
40 cochons, à $3	120 00
30 do $2	60 00
30 do $1.50	45 00
35 do $1	35 00
6 seaux, à 25c	1 50
80 pds de boyau, à 10c	8 00
2 poêles et tuyaux, à $8	16 00
	1,745 50
Instruments de ferme.	
1 machine à battre et à nettoyer	100 00
1 vanneuse	12 00
3 charrues, à $5	15 00
2 charrues à oreille, à $10	20 00
3 dragues, à $10	30 00
1 rouleau	10 00
1 rouleau en fer	30 00
1 do	40 00
1 cultivateur	20 00
2 cultivateurs, à $15	30 00
1 machine à semer	50 00
10 fourches, à 40c	4 00
12 fourches à fumier, à 60c	7 20
18 houes, à 30c	5 40
10 râteaux de jardin, à 80c	8 00
8 bêches, à 50c	4 00
12 pelles, à 40c	4 80
10 pics, à 60c	6 00
2 leviers, à $1	2 00
12 arrosoirs, à 60c	7 20
5 brouettes, à $3	15 00
1 charrette pour l'eau	20 00
2 râteaux à foin, à $15	30 00
10 paniers, à 40c	4 00
18 seaux, à 20c	3 60
12 faulx et faucilles, à $1	12 00
6 palonniers, à $1.50	9 00
	499 20
Boulangerie.	
128 moules à pain blanc, à 48c	61 44
14 do bis do	6 72
90 lbs de pommes de terre, 1c	0 90
270 lbs sel, à 1c	2 70
84 lbs graisse, à 11½c	2 76
121 sacs de farine blanche, à $2	242 00
12 sacs de farine non blutée, à $2	24 00
2 cordes de bois de chauffage, à $4	8 00
16 lbs de malt, à 6c	0 96
7 lbs houblon, à 25c	1 75
2 balais, à 30c	0 60
2 mains de papier-ministre, à 20c	0 40

Boulangerie—Suite.	$ cts.
3 pétrins, à $5	15 00
3 tables pour le pain, à $6	18 00
1 grand couloir	2 50
1 petit couloir	1 00
60 moules pour le pain, à 40c	24 00
4 pelles à four, à 50c	2 00
1 poêle et tuyaux	2 00
1 chaudière et poêle	13 00
60 moules à pain, nº 2, à 20c	12 00
1 pelle	0 50
1 pelle en fer	0 20
3 pelles à neige, à 25c	0 75
3 balances de boulangers, à $1.50	4 50
1 balance de comptoir	5 00
1 lampe portative	0 25
3 lampes à support, à 30c	0 90
2 haches, à 90c	1 80
1 hachette	0 30
1 marteau	0 90
4 couvertures, à $3.50	14 00
2 cuves pour l'eau, à $2	4 00
1 cuve à levain	1 00
1 cuve pour pommes de terre	0 90
3 cuves de fermentation, à $3	6 00
1 petit baril en chêne pour la graisse	3 00
8 seaux, à 35c	2 80
2 armoires, à $1.50	3 00
1 petite table	2 50
2 jarres pour levain, à 50c	1 00
4 cruches à levain, $1	4 00
1 boîte à levain, pour la glace	5 00
1 sas	0 30
3 refroidisseurs en zinc, à 75c	2 25
1 porte-ordures	0 20
1 cendrier	1 00
3 époussettes, à 25c	0 75
2 brosses à plancher, à 25c	0 50
1 thermomètre	0 50
1 horloge	5 00
2 bancs de bois, à 50c	1 00
4 écopes à farine, à 50c	2 00
1 panier d'un boisseau	0 50
3 cadenas, à 60c	1 80
1 brouette	2 00
2 puisoirs, à 35c	0 70
1 entonnoir	0 25
1 livret du temps des hommes	1 00
1 livre des approvisionnements	3 00
1 journal	2 00
1 livre de recettes	0 50
1 livre de réquisition	2 00
Mobilier de bureau	5 00
Divers petits instruments	3 90
	540 18
Réfectoire.	
500 assiettes à soupe en ferblanc, à 10c	50 00
580 assiettes en ferblanc, à 7c	40 60
500 tasses en ferblanc, à 7c	35 00
525 couteaux de table, à 5c	26 25
530 fourchettes de table, à 4c	21 20
520 cuillers de table, à 4c	20 80
80 tables longues, à $1.50	120 00
1 petite table, avec flanelle verte	0 75
1 do	1 00
473 tabourets, à 75c	354 75
5 fauteuils des gardes, à $3	15 00
9 balais, à 20c	1 80
4 brosses à plancher, à 20c	0 80
16 seaux, à 40c	6 40

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

Réfectoire—Suite.	$ cts.
2 boîtes à sel, à 15c	0 30
2 longues perches, à 10c	0 20
95 salières, à 5c	4 75
1 porte-ordures	0 20
4 boîtes à couteaux, à 15c	0 60
2 cabarets, à 50c	1 00
2 règlements des détenus encad., à 25c	0 50
1 horloge	4 00
1 pupitre	8 00
1 bible	0 75
1 livre de prières	1 00
2 miroirs, à $1	2 00
1 porte essuie-mains	0 25
1 coffre à tiroirs	4 00
12 machines à pommes de terre, à $1	12 00
4 petits puisoirs pour le sirop, à 5c	0 20
9 cuillers à pot, à 10c	0 90
1 dressoir, buffet et tiroir	15 00
3 tailleurs, à $4	12 00
26 rasoirs, à 76c	17 50
26 pots à barbe, à 5c	1 30
26 ciseaux, à 75c	18 75
26 brosses, à 10c	2 60
25 cuirs à rasoirs, à 15c	3 75
25 peignes, à 15c	3 75
26 peignoirs de couleur, à 50c	13 00
26 essuie-mains, à 12½c	3 25
2 pierres à rasoirs, à $3	6 00
6 assiettes creuses, à 10c	0 60
1 cloche	2 00
1 pot à l'eau et verre	0 60
1 boîte aux épingles	0 30
2 porte-plumes et bouteilles, à 75c	1 50
1 buffet	35 00
1 arrosoir	1 00
1 chaise	0 30
3 tabourets de bureau, couverts, à $1.50	4 50
2 cadres pour appuyer les pieds, à 25c.	0 50
1 boîte à sirop	0 50
1 support de pot à l'eau	0 30
2 secrétaires de bur. et garnitures, à $6	12 00
1 livre	4 00
1 journal	2 50
1 registre	3 00
1 livre de description	4 00
1 livre de conduite	0 75
1 chaise avec coussin	5 00
1 paillasson	0 75
1 peinture à l'huile	10 00
1 vitrine	15 00
1 peinture encadrée	0 75
	936 75
Boulangerie.	
3 boîtes à pain, à $4	12 00
1 étagère pour le pain, à $6	6 00
2 brouettes do à $1	2 00
1 table do à $1.50	1 50
1 couteau do à 75c	0 75
3 paniers do à 25c	0 75
1 escabeau do à 30c	0 30
1 fusil de boucher, à 25c	0 25
1 long balais, à $1	1 00
2 guipons, à 50c	0 50
1 seau, à 50c	0 20
1 porte-ordures, à 20c	0 20
1 balai, à 20c	0 20
25 chaises de barbier, à $1.50	25 00
2 grandes chaises, à $1.50	3 00
	54 15

Cuisine.	$ cts.
1 joug, à $1	1 00
1 baril à farine et support, à $1.50	2 50
1 armoire de cuisine, à $3	3 00
2 dressoirs de cuisine, à $15	30 00
28 seaux pour le thé, à 25c	7 00
4 do savon, à 15c	0 60
38 cuvettes, à $1	38 00
2 grandes cuves à laver, à $1.50	3 00
2 cuvettes à pommes de terre, à $3	6 00
20 seaux pour la soupe, à 75c	15 00
1 auge à pommes de terre, à $15	15 00
1 seau pour l'orge et couvercle, à 25c	0 25
4 plateaux de bois, à 50c	2 00
1 salière, à 15c	0 15
3 boîtes à sucre et à thé, à 50c	1 50
3 puisoirs, à 10c	0 30
2 pilons à pommes de terre, à 10c	0 10
1 table à débiter, à $1.50	1 50
1 mesure, à 75c	0 75
1 balance-plateforme, à $7	7 00
3 supports pour lampes, à 15c	0 45
3 balais, à 20c	0 60
2 brosses à plancher, à 25c	0 50
2 longues fourchettes à viande, à 40c	0 80
2 couloirs, à 30c	0 60
2 puisoirs à long manche, à 50c	1 00
4 crochets à pommes de terre, à 5c	0 20
12 sacs à f. bouillir les p. de terre, à 75c.	9 00
2 couteaux à dépecer, à 50c	1 00
1 pelle, à 75c	0 75
1 marteau, à 50c	0 50
	150 15
Cave.	
1 armoire à viande, à $2	2 00
1 machine à moudre le café, à $5	5 00
3 barils pour la graisse	1 50
2 grands seaux en ferblanc, à $1	2 00
2 petits do à 75c	1 50
6 cuvettes, à 75c	4 50
1 porte-ordure, à 25c	0 25
2 grandes fourchettes à viande, à 40c.	0 80
3 couteaux de boucher, à 80c	2 40
2 cuves à lessive, à $2.50	5 00
1 balance-plateforme, à $25	25 00
1 balance à bras, à $34	34 00
1 grande table, à $2	2 00
1 petite table	2 50
1 secrétaire	1 00
1 machine à hacher la viande	3 00
1 pilon à pommes de terre	7 00
1 billot pour la viande	3 00
2 couperets, à 37½c	0 75
1 scie à viande	2 50
2 grandes fourchettes à viande, à 40c.	0 80
1 buffet	2 00
1 fusil de boucher	1 50
1 panier à viande	0 25
2 grands seaux, à 75c	1 50
1 huche	10 00
1 chèvre	8 00
1 poêle carré et bouilloire	5 00
3 paires de chevalets, à $2	6 00
1 pelle	0 50
1 hache	0 75
2 lampes, à 12½c	0 25
1 étagère pour la viande	6 00
2 douzaines de crochets, à 50c	1 00
1 table volante	0 50
1 échelle portative	5 00
1 auge, doublé en zinc	6 00

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

Cave—Suite.	$ cts.
1 escabeau	3 00
2 paires de pinces pour la glace, à $2	4 00
2 boîtes à glace, à 75c	1 50
1 plateau à viande	1 25
	170 50

Magasin.	
1 buffet	2 00
1 boîte au sucre	4 00
1 boîte à thé, doublée en zinc	3 00
1 petite balance-plateforme	10 00
3 écopes, à 25c	0 75
1 table	1 00
1 tarière	1 75
2 robinets pour le sirop, à $2	4 00
1 robinet pour le vinaigre	0 25
1 mesure d'un gallon	0 40
1 marteau	0 25
1 chevalet à baril	0 75
	28 15

Ailes.	
137 lits de fer, à $2	274 00
511 do bois, à $1	511 00
497 matelas, à 50c	248 50
546 baquets, à 20c	109 20
544 cuvettes, à 20c	108 80
17 balais, à 20c	3 40
15 guipons, à 25c	3 75
19 cuves à l'eau, à 75c	14 25
3 crachoirs, à 25c	0 75
477 seaux de nuit, à 30c	143 10
2 chaînes, à $1	2 00
6 bancs, à 30c	1 80
1 brouette	1 50
2 poêles, à 20	40 00
50 pds. de boyaux en caoutc. d un pce.	5 00
100 pds. de câble de monte-charge	25 00
2 cendriers, à 25c	0 50
475 lampes, à 15c	71 25
480 cheminées de lampe, à 5c	24 00
8 lanternes, à 75c	6 00
9 puisoirs en ferblanc, à 25c	2 25
89 pliants, à 20c	17 80
332 petits bancs, à 10c	33 20
16 seaux pour l'eau, à 50c	8 00
5 tables, à $4	20 00
400 tasses en ferblanc, à 5c	20 00
6 boîtes à l'huile, à $1	6 00
1 paquet de mèches de lampes	0 25
1 paire de mouchettes	0 50
2 couverts de table, à $1	2 00
	1,703 80

Salle de garde.	
1 canapé	6 00
1 lit de fer	6 00
2 oreillers de plumes, à $1	2 00
5 bancs, à $4	20 00
1 matelas de crin	3 00
2 chaises, à 50c	1 00
1 escabeau	0 20
1 table	1 50
1 horloge	3 00
2 couvertures, à $5	10 00
1 douillette	1 00
9 paires de menottes, à $	9 00
44 fers, à $2	88 00

Salle de garde—Suite.	$ cts.
2 draps de lit, à 50c	1 00
4 taies d'oreillers, à 20c	0 80
1 brosse à cheveux	0 50
1 peigne	0 20
1 miroir	0 50
2 peintures à l'huile, à $1	2 00
4 cartes, à $2	8 00
10 chandeliers, à 10c	1 00
8 balais, à 25c	2 00
3 drapeaux, à $15	45 00
1 échelle de meunier	2 00
6 bâtons, à 10c	0 60
2 paillassons, à $1	2 00
2 crachoirs, à 20c	0 40
1 pot de chambre	0 50
	217 20

Bibliothèque.	
1 secrétaire	8 00
1 armoire	5 00
1 bibliothèque	30 00
2 tables, à 50c	1 00
2,500 volumes, à 65c	1,625 00
15 tables à écrire, à $2	30 00
24 bancs, à $3	72 00
4 cartes, à $1	4 00
4 petites boîtes pour les livres, à $1.50	6 00
6 tabourets, à 50c	3 00
	1,784 00

Chapelle protestante.	
47 bancs, à $3	141 00
9 petits bancs, à $3.50	31 50
6 sièges pour les gardes, à $2	12 00
1 horloge	4 00
4 chaises de bureau, à $3.50	14 00
1 table et nappe d'autel	8 00
2 chaises couvertes, à $2	4 00
Fonts baptismaux	25 00
2 grands livres de prière, à $2.50	5 00
1 boîte à musique	1 00
1 orgue	75 00
1 tabouret d'orgue	0 25
2 balais, à 20c	0 40
30 verges de tapis, à 75c	22 50
2 chaises d'église, à $4	8 00
2 fauteuils, à 50c	1 00
Vases sacrés	40 00
1 boîte pour contenir les vases sacrés	4 00
1 surplis	11 00
2 registres	4 00
1 tapis de table	0 50
4 serviettes, à 10c	0 40
	412 55

Chambre d'ordinaire des officiers.	
4 tables, à $3	12 00
14 chaises, à 40c	5 60
18 assiettes à dîner, à 5c	0 90
12 assiettes à thé, à 5c	0 60
20 tasses à thé, à 5c	1 00
20 soucoupes, à 5c	1 00
8 nappes, à $1.50	12 00
1 poêle de cuisine	20 00
3 bouilloires, à $1	3 00
2 plats à laver la vaisselle, à 75c	1 50
1 boîte à bois	1 00
1 buffet	12 00

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

Chambre d'ordinaire des officiers—Suite	$ cts.
6 tasses en ferblanc, à 10c	0 60
4 puisoirs, à 20c	0 80
7 verres, à 10c	0 70
18 cuillers à thé, à 10c	1 80
18 cuillers de table, à 20c	3 60
18 couteaux, à 20c	3 60
18 fourchettes, à 20c	3 60
1 buffet	2 00
2 pots à l'eau en pierre, à 40c	0 80
2 plats couverts, à 60c	1 20
10 sallières, à 10c	1 00
2 tourtières, à 25c	0 50
1 horloge	5 00
1 miroir	0 10
1 boîte à glace	5 00
1 mesure d'une pinte	0 10
1 do chopine	0 10
3 assiettes en ferblanc, à 25c	0 75
16 théières pour les gardes, à 15c	2 40
2 porte-ordures, à 20c	0 40
2 brosses, à 20c	0 40
2 brosses pour les poêles, à 20c	0 40
1 huilier	1 00
1 casserole	1 00
2 plateaux pour la viande, à 25c	0 50
10 tasses pour les œufs, à 5c	0 50
6 serviettes pour les officiers, à 12c	0 72
1 coffre	0 50
1 beurrier	0 20
1 sucrier	0 10
1 boîte à thé	0 25
1 boîte pour le sucre	0 25
1 lampe à l'huile	0 25
3 assiettes de ferblanc	0 30
4 assiettes à soupe de ferblanc	0 40
1 balais	0 20
1 cendrier	0 20
1 boîte	0 25
1 soupière	0 10
1 brosse en crin	0 20
2 grands couteaux pour le pain, à 30c	0 60
1 jarre au beurre	0 40
3 seaux pour l'eau, à 10c	0 30
	113 67

Buanderie.	
1 machine à laver à vapeur	300 00
1 do tordre do	250 00
3 cuvettes à savon en bois, à $3	9 00
3 cuves à lessive, à $3	6 00
5 petites cuves, à $1	5 00
6 seaux pour l'eau, à 50c	3 00
2 boîtes pour le linge, à $2	4 00
1 boîte à charbon	1 00
2 poêles, à $20	40 00
25 feuilles de tuyaux, à 10c	2 50
1 table	3 00
1 do	4 00
1 do	3 00
1 do	2 00
1 séchoir pour le linge	2 00
1 secrétaire pour les gardes	5 00
1 armoire	4 00
2 chaises, à $1	2 00
1 horloge	3 00
1 brouette	3 00
1 charrette	12 00
1 wagon	10 00
1 traîneau à main	5 00
3 pelles, à 75c	2 25

Buanderie- Suite.	$ cts.
4 brosses à laver à long manche, à 50c.	2 00
4 caoutchoucs à laver do à 75c.	3 00
4 guipons, à 30c	1 20
100 pds de boyau en caoutchouc, 1 pce	10 00
2 poulies en bois, à 40c	0 80
1 échelle	1 00
1 puisoir à savon en cuivre	2 00
2 chaises, à $1	2 00
2 miroirs, à 30c	0 60
2 peignes, à 10c	0 20
	703 55

Séchoir.	
956 chemises de flanelle, à $1	956 00
80 do neuves, à $1.50	120 00
180 camisoles, à $1	180 00
30 do neuves, $1.225	37 50
1,006 paires de caleçons, à 90c	905 40
956 do chaussons, à 20c	191 20
24 do do neufs, à 30c	7 20
1,845 essuie-mains, à 10c	184 50
88 do neuves, à 20c	17 60
1,204 couvertures, à $1	1,204 00
8 do neuves, à $2	16 00
495 descentes de lit, à $2	990 00
5 do neuves, à $3	15 00
595 draps de lit, à 50c	497 50
62 do neufs, à $1	62 00
1,020 taies d'oreillers, à 25c	255 00
494 coutils do à 15c	74 10
45 do do neuf, à 25c	11 25
136 essuie-m. pour les officiers, à 10c	13 60
8 essuie-m. pour les offic., neufs, à 12c	0 96
6 draps do à 50c	3 00
8 couvertures do à $1.50	12 00
1 douillette de lit	2 00
37 paires de manchettes en laine, à 10c.	3 70
68 bobines de fil, à 5c	3 40
9 papiers d'aiguilles, à 5c	0 45
11 verges de coton, à 9c	0 99
12 sacs pour porter le linge, à $1	12 00
30 lbs. de laine filée, à 40c	12 00
10 tables longues, à $2	20 00
4 tables pour les chemises, à $1	4 00
1 échelle	0 50
48 feuilles de tuyau, à 10c	4 80
3 secrétaires, à $1	3 00
3 seaux de bois, à 20c	0 60
1 scie	0 75
1 chevalet	0 25
2 scies à main, à $1	2 00
1 hache	0 30
1 hachette	0 40
1 coffre à charbon	0 50
2 boîtes en bois, à 25c	0 50
2 réservoirs à eau en métal, à $25	50 00
135 serpentins	200 00
	6,075 95

Chapelle catholique romaine.	
755 volumes, bibliothèque anglaise	500 00
270 do do française	200 00
1 orgue	40 00
1 confessionnal	10 00
28 grands bancs	40 00
7 petits bancs	5 50
7 chaises pour les officiers	7 00
Chemin de croix	25 00
2 images, à $1.50	3 00

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

Chapelle catholique romaine—Suite.	$ cts.
1 horloge	2 00
1 bénitier	2 00
9 registres, à $2	4 00
1 comptoir	5 00
1 bibliothèque	40 00
1 boîte en bois	0 50
1 paillasson	1 00
1 siège à dossier élevé	1 00
	886 00

Vestiaire et sanctuaire.	
3 aubes, à $20	60 00
3 surplis, à $3	9 00
3 étoles, à $1.33⅓	4 00
1 voile huméral	5 00
3 nappes d'autel, à $3	9 00
6 essuie-mains, à 25c	1 50
6 soutanes d'enfants, à $1.50	9 00
6 surplis, à $1	6 00
1 éteignoir	0 75
1 panier à chiffons	0 25
6 rouleaux, à 20c	1 20
1 barette	2 00
2 morceaux de dentelle d'autel	6 00
2 chandeliers, à $9	18 00
24 amicts	10 00
24 purificateurs	3 00
24 lavabos	3 00
18 corporaux	3 00
1 ciboire	20 00
1 ostensoir	25 00
1 bible	1 00
1 pot à l'eau	0 25
1 bénitier	4 00
1 grande carte	4 00
6 ceintures, à $1	6 00
1 tige de liasse	0 30
1 table	0 50
2 chaises	2 00
1 secrétaire	16 00
1 missel et porte-missel	10 00
1 époussette	0 30
6 vases et fleurs	50 00
Breviaires	8 00
1 registre	10 00
2 dictionnaires	13 50
3 chapes, à $30	90 00
6 vêtements	100 00
1 tapis	10 00
3 armoires pour vêtements, à 25	75 00
2 boîtes de cierges, à $1.50	3 00
6 morceaux de toile, à $2	12 00
30 verres de couleur	2 00
2 paires de burettes	10 00
2 boîtes d'encens, à $1.50	3 00
2 crucifix, à $3	6 00
1 bidon à l'huile	1 00
1 boîte à charbon de bois	2 00
5 douz. de catéchismes, à 40c	2 00
1 paquet de chapelets	3 00
40 livres de prières, à 5c	2 00
1 boîte de scapulaires	5 00
1 tapis	50 00
1 table	2 00
2 escabeaux, à 25c	0 50
2 chaises, à $5	10 00
12 chandeliers	18 00
1 crucifix	4 00
1 siège à dossier élevé	2 00
2 statues, à $12	24 00

Vestiaire et sanctuaire—Suite.	$ cts.
1 lampe de sanctuaire	8 00
1 peinture à l'huile	100 00
1 autel	75 00
2 couverts de chaises, à $3	6 00
3 morceaux de toile	4 00
2 couronnes de statues	5 00
1 couvert d'autel	4 00
3 morceaux de toile commune, à $3.00	6 00
1 brosse	1 00
1 paillasson	0 25
	967 30

Département. des femmes.	
4 grands bancs, à $3	12 00
4 petits bancs pour les pieds, à 50c	2 00
1 bénitier	2 00
	16 00

Récapitulation.

Réfectoire	936 75
Boulangerie	54 15
Cuisine	150 15
Cave	170 50
Magasin	28 15
Ailes	1,703 80
Salle de garde	217 20
Bibliothèque	1,784 00
Chapelle protestante	412 55
Chambre d'ordinaire des officiers	113 67
Buanderie	703 55
Séchoir	6,075 95
Chapelle catholique romaine	886 00
Vestiaire et sanctuaire	967 30
Département des femmes	16 00
	14,219 72

DÉPARTEMENT DU TAILLEUR.

Vêtements d'uniforme des officiers.

8 paires de pantalons habillés	48 00
1 paire de pantalon d'hiver	6 00
2 paires de pantalons d'été	7 00
2 habits d'hiver	28 00
1 gilet d'hiver	4 00
2 gilets d'été	4 00
1 gilet habillé	4 00
2 casquettes d'uniforme	3 00
	104 00

Matériaux pour les vêtements d'officiers.

2¾ verges doeskin	4 27
1½ verge de drap fin	5 62
47 verges de toile Forfar	10 34
2 lbs. de tissu de caoutchouc	5 00
1 5/12 grosse de boutons d'habits	5 41
3 do do d'uniforme	11 25
5 do do de gilet	15 35
10 douz. ouate	2 00
20 vgs. de doubl. de manche en moire	6 00
35 do grosse toile brune	3 50
30 do do française	4 35
110 do drap italien	38 50
19 do serge bleue	16 53
6 do denim	1 11
8¼ do frise	12 37

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

Matériaux pour vêtements d'officiers—Suite.	$ cts.
14 lbs de fil pour machine à coudre	20 58
2¾ lbs soie pour coudre	22 75
2 lbs soie torse	13 80
	198 73
Vêtements de sortie des détenus.	
4 paires caleçons de laine	2 17
15 do do de coton	5 00
3 chemises de dessous	1 12
2 do blanches	1 26
5 mouchoirs	0 20
8 paires bretelles	1 75
14 cravates	1 75
14 faux-cols, toile	1 75
3 paires chaussons de laine	0 42
23 do do coton	2 39
6 cache-nez	1 75
7 paires de mitaines de laine	2 10
2 chapeaux de feutre	2 00
19 habits	95 00
19 gilets	38 00
10 paires pantalons	30 00
9 boutons de faux-cols en or	0 09
	186 75
Matériaux pour vêtements de libération.	
6 grosses boutons d'habit	3 30
1 do do de gilet	0 45
42½ verges drap de pilote	46 75
45¾ do tweed	27 45
	77 95
Vêtements pour la prison.	
24 casquettes en laine	18 00
12 do en toile	3 00
8 jaquettes en laine	40 00
28 gilets en laine	56 00
60 paires pantalons en laine	150 00
3 do do do asile	9 00
	276 00
Matériaux pour vêtements de prison.	
367 verges drap jaune	200 01
357½ do drap brun	194 83
375 do toile à voile blanche	62 81
820 do do noire	152 75
30 do do brune	5 55
35 do grosse toile brune	3 50
51 do drap gris	6 30
74 do coton gris	6 66
94 do indienne	4 60
12 do wincey	1 72
35 do toile à voile	10 83
29 do molleton	7 00
30 do coutil	5 60
2 grosses boutons d'habit	1 50
3 do do de gilet	2 10
2 do do de chemise	0 32
2 pieds cuir à lacet	0 50
1 lb fil noir	1 77
4 écheveaux de ficelle	0 80
	669 15
Divers.	
10 lbs cire	4 00
4 grosses galon noir	2 40

Divers—Suite.	$ cts.
1 grosse lacet	3 00
30 douz. bobines	15 00
12 grosses boucles de tailleurs	7 30
105 verges batiste	14 70
10 do toile hessoise	1 00
⅔ grosse agrafes	0 20
1 gallon huile de baleine	2 40
1 verge crin	0 27
1½ do drap de castor bleu	1 72
36½ verges do noir	62 96
21 do drap écarlate	39 90
3 lbs chlorure de chaux	0 36
12 blouses	20 40
1 paire de pantalons de travail	1 75
149 verges grosse toile pour habits	13 41
	190 77
Outils et accessoires.	
24 marteaux de cordonniers	18 00
30 paires pincettes	23 00
4 douz. alènes à cheviller	12 00
3 do alènes à coudre	9 00
2 perçoirs à cheviller	2 00
1 meule et monture	4 00
1 embauchoir	10 00
1 laminoir	15 00
1 machine à écharner	12 00
1 do à coudre Howe	55 00
1 do do Singer, petite	32 00
1 do do do moyenne	40 00
1 do do do grande	38 00
1 do do White	54 00
30 bancs de cordonniers	30 00
6 armoires	30 00
1 horloge	8 00
36 paires ciseaux de tailleurs, moyens	54 00
4 do do do grands	44 00
12 fers de tailleurs	24 00
12 planches à presser	12 00
2 pierres à l'huile	2 00
3 boîtes à l'huile	3 00
3 secrétaires	6 00
4 escabeaux	4 00
2 chaises	3 00
1 marteau à panne fendue	1 50
5 grandes tables	40 00
2 plateformes, 2,000 pieds de bois	30 00
2 gallons noir à chaussures	1 60
35 verges toile	7 87
5 lbs peau de veau	3 75
	615 50
Département de la cordonnerie.	
2 boîtes crochets de souliers	2 50
3 manches d'alènes	1 08
½ lb ardasse	5 50
½ côté de peau de chevreau	1 50
7 pieds cuir, chagrin	1 05
5 lbs do à harnais	0 75
107 do à semelles	27 82
206 do à empeignes	70 04
25 do peau de taure	8 50
1 côté de cuir à trépointe	4 00
2 rouleaux lacet	0 70
2 douz. peaux de mouton	14 00
9 lbs clous à chaussures, en fer	0 72
24 do en zinc	3 12

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

Département de la cordonnerie.—Suite.	$ cts.
1 grosse boutons et attaches	0 50
2 do broquettes à monter	0 75
2 lbs do à souliers	0 44
9 fil à ligneul	7 65
3 fil de toile	3 12
1 soie pour machine	8 00
5 paires bottes de détenus libérés	20 00
10 do souliers do	30 00

Département de la cordonnerie.—Fin.	£ cts.
63 paires bottes, pour usage de la prison	137 50
123 do souliers do	184 50
195 do do dits Cobourg	292 50
37 do pantoufles pour usage de la p.	27 75
10 do pantoufles d'officiers	7 50
3 do bottes d'hiver d'officiers	15 00
3 ceinturons	2 25
	891 96

VALEUR approximative du matériel pour le chauffage, l'éclairage, l'aqueduc et la force motrice dans le département de l'ingénieur-mécanicien, pénitencier de Kingston.

	$ cts.
Appareil de chauffage à vapeur pour les dortoirs et l'édifice principal, y compris la prison des femmes et le logement du sous-préfet, ainsi que l'asile des aliénés et les ateliers—	
3 chaudières à vapeur et accessoires s'y rattachant, à $1,500	4,500 00
Tuyaux à vapeur principaux et de retour, y compris les soupapes, garnitures, trappes à vapeur, etc	3,000 00
Radiateurs et serpentins	2,500 00
Réservoir à eau chaude et garniture	200 00
Pompe à eau chaude	250 00
Réfectoire, chapelle protestante et appareil de cuisson à vapeur dans la cuisine—	
2 chaudières à vapeur, avec garnitures, etc	1,800 00
Tuyaux à vapeur principaux et de retour, soupapes, etc	300 00
Radiateurs et serpentins	900 00
Pompe à vapeur et réservoir à eau chaude	500 00
10 chaudrons pour la cuisson à la vapeur et garnitures	500 00
Chauffage de l'hôpital—	
2 fournaises, à $250	500 00
Serpentins, tuyaux principaux et de retour, y compris les soupapes et garnitures	1,500 00
Service de l'eau dans l'hôpital, y compris l'appareil à eau chaude—	
2 cabinets d'aisance, 2 bains, éviers et réservoir en fer, tuyaux de renvoi, 12 x 4 x 4 pieds.	400 00
Maison du préfet, chauffage—	
2 fournaises	400 00
Tuyaux principaux et de retour, y compris les radiateurs avec écrans et dessus en marbre, ainsi que les serpentins, soupapes et garnitures	1,000 00
Fournaise de la serre et serpentins de chauffage, soupapes, etc	300 00
Service de l'eau—	
Un réservoir en fer, 27 x 10 x 6 pieds	1,000 00
Garnitures de bains, cahinets d'aisance et autres, y compris tuyaux, soupapes, etc., se rattachant au service de l'eau	800 00
Garnitures de gaz dans les différentes chambres, y compris les soupapes, tuyaux, etc	600 00
Usine à gaz—Appareil pour la fabrication—	
1 chaudière à vapeur et accessoires, $800; une machine verticale, 6 x 6, $250	1,050 00
3 épurateurs, à $300	900 00
2 générateurs, à $350	700 00
2 surchauffeurs, at $300	600 00
1 laveur	200 00
2 laveurs, à $200	400 00
1 gazomètre	5,000 00
1 compteur de fabrication	600 00
1 réservoir à l'huile, 27 x 9 pieds	800 00
1 do 3 pieds carrés, y compris la pompe foulante, garnitures et accessoires.	150 00
Conduite principale à gaz depuis l'usine, en passant par l'institution jusqu'à l'extérieur	800 00
Appareils à gaz, conduites, soupapes, etc., dans les dortoirs, l'édifice principal, les bureaux, la prison des femmes, le logement du sous-préfet, ainsi que l'hôpital et l'asile.	1,200 00
6 grandes lampes à gaz extérieures, poteaux, etc., à $50	300 00
Aqueduc—	
1 pompe à vapeur à double cylindre de Worthington, 10 et 14 x 8 de jeu de piston	1,200 00
1 pompe à vapeur auxiliaire de Worthington, $600; 12 prises d'eau pour le feu, $480	1,080 00
Garnitures des conduites, soupapes, etc., se rattachant au service de l'eau pour tous les besoins de l'institution, y compris les réservoirs auxiliaires, etc., et aussi le service de l'eau à l'usine à gaz	6,000 00
Deux réservoirs en fer, 30 x 6 x 3 pieds	1,400 00
Deux conduites principales d'eau à travers l'institution jusqu'aux réservoirs intérieurs et extérieurs, y compris les tuyaux aspirateurs	5,000 00
12 bains pour les détenus et deux pour les officiers, avec robinets à eau chaude et à eau froide, y compris un réservoir à eau chaude, 8 x 8 x 4 pieds	600 00
Tuyaux de chute et 12 cabinets d'aisance, 3 urinoirs, etc., etc	500 00

VALEUR approximative du matériel pour le chauffage, l'éclairage, l'aqueduc et la force motrice dans le départ. de l'ingénieur-mécanicien, pénitencier de Kingston—*Fin.*

——	$ cts.
Appareils contre l'incendie—	
2 dévidoirs à boyaux	200 00
700 pieds de boyaux, à $1	700 00
3 tuyaux d'embranchement, à $12	36 00
6 clefs à boyaux, à $1	6 00
Soupapes et garnitures	100 00
6 babcocks, à $40	240 00
1 pompe à incendie à bras	150 00
Force motrice pour actionner les ateliers, les machines, le moulin à farine, l'aqueduc, les pompes, etc.—	
3 chaudières à vapeur, $900	2,700 00
2 machines à vapeur, $500	1,000 00
1 machine portative, chaudière et monte-charge, soit	275 00
1 machine verticale, 7 x 8, neuve	175 00
Yacht à vapeur—	
Machine, chaudière et garnitures	300 00
Coque et mobilier de la cabine	300 00
Outils pour le montage des tuyaux, etc.—	
1 machine à couper les tuyaux	120 00
1 assortiment de coussinets à fileter de 4 pouces à 2 pouces	50 00
1 do do de ¼ de pouce à 2 pouces	25 00
Outils pour couper les tuyaux, clefs anglaises, tenailles, marteaux, ciseaux, etc	300 00
Fournitures de mécanicien, en magasin—	
Caoutchouc à tampon, huile, chiffons, étoupe, etc., etc	250 00
	56,357 00

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc..—*Suite.*

Prison des femmes.	$ cts.
Salon de la directrice—	
1 table de centre	10 00
6 chaises, siège en crin, à $3	18 00
1 fauteuil do	2 50
1 berceuse do	4 00
1 canapé	6 00
3 corniches en noyer et rideaux, à $3.50	10 50
45 verges de tapis de Bruxelles, à $1	45 00
Chambre à coucher, nº 2.	
1 petit lit en noyer	4 50
2 petites chaises, à 90c	1 80
1 berceuse	1 00
1 miroir	1 00
2 grandes presses pour les habits, à $6	12 00
2 petites armoires, à $1.50	3 00
1 corniche en noyer et rideaux	5 00
25 verges de tapis, à 30c	7 50
Salle supérieure—	
1 chaise	1 00
1 armoire	2 00
10 vgs. prélart, à 80c	8 00
Escalier—	
15¾ vgs. prélart	4 50
21 baguettes d'escalier, à 10c	2 10
10½ vgs. prélart	8 40
1 petite table	1 00
Salle à dîner—	
1 table à dîner	23 00
1 buffet	40 00
1 chaise à bascule	6 50
4 chaises communes, à $1.75	7 00
1 canapé	12 00
1 berceuse	1 50
1 petite table	1 75
1 horloge	4 00
55 vgs de tapis de Bruxelles, à $1	55 00
1 paire de rideaux de dentelle	5 00
1 corniche en noyer	2 00
1 paire de rideaux en brocatelle	12 00
1 toile pour dessous de table	2 00
1 couvert de table	5 00
Chambre à coucher—	
1 lit en noyer	22 00
1 table de toilette	1 00
1 bureau et miroir	20 00
1 lave-mains	10 00
2 chaises, à $1.50	3 00
1 berceuse	1 50
1 matelas à ressort	6 00
1 matelas en crin	15 00
1 paire de rideaux en dentelle	5 00
1 corniche en noyer	2 00
50 vgs tapis de Bruxelles, à $1	50 00
1 service de chambre à coucher	2 50
Magasin—	
20 vgs flanelle blanche, à 42c	8 40
33 do do grise, à 25c	8 25
20 do do rouge, à 30c	6 00
41 do coton de fabrique, à 8c	3 28
35 do coton à drap croisé, à 9c	3 15
23 do coton blanc, à 6c	1 38
29 do indienne, à 8c	2 32
32 do do 11c	3 52
47 do guingamp bleu, à 12c	5 64
9 do toile, à 30c	2 70
27 do do *tafar*, à 22e	5 94
21 do do de table, à 40c	8 40
10 do do à chemise, à 35c	3 50
7 lbs fil blanc, pour libération, à 60c	4 20

Prison des femmes.	$ cts.
Magasin—*Suite.*	
33 vgs cachemire noir, pour libérées, à 26c	8 58
30 vgs doublure, à 9c	2 70
5 paires de gants de laine, à 25c	1 25
8 mouchoirs, à 5c	0 40
8 douz. boutons, à 10c	0 80
8 lbs de fil, à 43c	3 44
1 paire de souliers de libérée	1 50
1 armoire	3 00
1 poêle à charbon, hors de service	1 25
Ouvroir—	
19 tables, à $1	19 00
16 chaises, à 75c	12 00
19 boîtes, à 50c	9 50
3 machines à coudre, à $15	45 00
1 dévidoir pour le fil	1 00
1 pupitre sur plateforme	12 00
3 armoires, à $2.66⅔c	8 00
1 horloge	4 00
4 escabeaux, à 25c	1 00
3 balais, à 20c	0 60
1 porte-ordures et brosses	6 00
2 brosses à plancher et seaux, à 37½c	0 75
6 touailles, à 16⅔c	1 00
Chapelle catholique romaine—	
4 *iliums*, à $2.50	10 00
1 bénitier	6 00
1 nappe de communion	1 00
Mansarde	
25 boîtes, à 50c	12 50
18 tables, à $1	18 00
8 chaises, à 75c	6 00
36 boîtes à savon, à 10c	3 60
Hôpital—	
3 lits de fer, à $5	15 00
6 chaises, à 25c	1 50
1 berceuse	1 00
2 tables, à $1.25	2 50
1 chaise de nuit	1 00
1 service de chambre à coucher	2 50
1 lavabo	1 00
1 pot de malade	0 50
1 miroir	0 50
2 essuie-mains, à 10c	0 20
5 taies d'oreillers, à 6c	0 30
3 do toile, à 20c	0 60
12 draps, à 41⅔c	5 00
4 couvertures simples, à $1	4 00
9 couvre-pieds, à $1.11⅛c	10 00
3 couverts de table, à 50c	1 50
4 camisoles de nuit, à 18¾c	0 75
3 toiles de plancher, à 33⅓c	1 00
5 couteaux et fourchettes, à 15c	0 75
4 cuillers à thé, à 12½c	0 50
6 do à dessert, à 16⅔c	1 00
1 salière et poivrière	0 25
3 tasses en ferblanc, à 10c	0 30
2 boîtes à eau en ferblanc, à 75c	1 50
1 tasse de malade	0 25
1 verres pour les médicaments	0 20
1 seringue	0 75
Réfectoire—	
5 tables, à $2	10 00
23 escabeaux, à 25c	5 75
3 armoires, à $3	9 00
12 poivrières, à 8c	0 96
23 tasses en ferblanc, à8c	1 84
23 soucoupes, à 6c	1 38
24 plats à dîner, à 10c	2 40

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

Prison des femmes.	$ cts.
Réfectoire—*Suite.*	
2 douz. de couteaux et fourch., à 87½	1 75
24 cuillers, à 1½c	0 36
1 arrosoir	0 50
1 cloche	1 00
26 planches de lit et escabeaux, à 25c.	6 50
26 baquets et cuvettes, à 40c	10 40
30 baquets de nuit, à $1.25	37 50
Passage " B " —	
2 tables à dîner, non en usage, à $2	4 00
1 échelle	1 25
1 armoire pour les lampes	1 00
15 lampes, non en usage, à 25c	3 75
1 poêle à repasser, non en usage	2 00
1 grande table	3 00
Département de la directrice—	
1 canapé	5 00
4 chaises, à $1.50	6 00
1 berceuse	2 00
1 table de centre	4 00
1 poêle à charbon	6 00
1 corniche	2 50
1 paire de rideaux	3 25
32½ verges de tapis, à $1	32 50
Chambre à coucher—	
2 chaises, à $1.50	3 00
1 table de toilette et miroir	6 00
1 petite table	2 00
1 service de chambre à coucher	2 50
1 horloge	4 00
1 rideaux	3 25
Passage inférieur—	
2 tables, à $8	16 00
1 poêle	10 00
1 refrigérateur	6 00
1 balais	0 20
1 porte-ordure	0 10
Hangar—	
3 armoires, à $3	9 00
25 couvertures, à $1.48	37 00
23 seaux, à 30c	6 90
19 cuves et baquets, à 35c., $6.65 ; baquets de nuit, à $1.25, $5	11 65
Buanderie—	
3 cuves fixes, à $20	60 00
2 cuves à laver, à 75c	1 50
3 planches à laver	0 50
1 machine à laver	40 00
1 machine à tordre	8 00
1 cylindre	14 40
1 bouilloire pour l'eau chaude, etc	50 00
2 bouilloires en cuivre et chauffeurs	176 18
4 chevalets pour sécher le linge	3 00
5 planches à repasser et couvert., à 25c	1 25
3 escabeaux, à 50c	1 50
2 petites tables, à $1	2 00
1 grande table	20 00
19 fers à repasser, à 40c	7 60
1 boîte à bois	0 50
2 corbeilles, à linge, à 25c	0 50
1 panier à linge	0 50
1 théière	0 50
1 bouillotte pour le thé	1 50
5 supports en fer, à 10c	0 50
2 plats pour l'emploi, à 20c	0 40
1 puisoir	0 25
1 baignoire	1 00
Cuisine—	
1 poêle de cuisine	155 00
3 bouilloires, à $2.66⅔	8 00
1 théière	0 60

Prison des femmes.	$ cts.
Cuisine—*Suite.*	
1 bouillotte pour le thé	1 00
1 théière, grande	1 25
3 grands plats, à 60c	1 80
2 petits plats en ferblanc, à 50c	1 00
2 tourtières, à 50c	1 00
1 boîte pour le pain	1 50
1 boîte pour le thé	1 50
1 armoire	5 00
4 chaises, à 25c	1 00
1 horloge	5 00
1 plateau	0 75
1 balance	8 00
2 tables, à $2.25	4 50
Vêtements des femmes détenues—	
25 couvertures, à $2	50 00
14 do vieilles, à $1	14 00
11 paillasses, à 60b	6 60
16 couvre-pieds, à 50c	8 00
11 oreillers, à 20c	2 20
16 vieux jupons, à 25c	4 00
12 vieilles robes, à 30c	3 60
Hangar—	
23 vieilles couvertures, à 13 3/23c	3 00
4 baquets de nuit, à $1.25	5 00
19 cuvettes et baquets, à 26 6/19c	5 00
Vêtem. des femmes détenues (en usage)—	
52 chemises, à 25c	13 00
32 caleçons, à 23c	7 40
52 jupons, à 35c	18 20
48 corsets, à 11⅔c	5 60
52 robes, à $1	52 00
104 tabliers, à 20c	20 80
104 draps de lits, à 20c	20 80
103 taies d'oreillers, à 8¾c	9 00
52 essuie-mains, à 26⅔c	14 00
52 bonnets, à 15c	7 80
52 paires de bas de laine, à 30c	15 60
26 poches, à 10c	2 60
30 chapeaux, à 20c	6 00
	1,953 92
Asile des aliénés et hôpital.	
2 tabliers en toile, à 15c	0 30
1 hâche	0 30
13 bassins galvanisés, à 20c	2 60
20 do en terre, à 40c	8 00
8 bains, ouverts, en fer, à $10	80 00
1 do en bois	1 00
1 bain de pieds, en bois, à $1	2 00
1 baril farine d'avoine	2 00
1 baril sucre	1 50
1 support	1 00
4 gazeliers, à $2	8 00
1 machine à battre les œufs	0 30
5 cloches, suspendues, à $1	5 00
1 cloche d'appel	1 50
7 bancs, à 50c	3 50
4 persiennes, à 20c	0 80
1 bouilloire en cuivre	4 00
2 bouilloires en ferblanc, à $1	2 00
1 sucrier	0 30
1 salière	0 10
2 autres boîtes, à $1	2 00
14 balais, en maïs, à 20c	2 80
6 brosses à balayer, à 30c	1 80
1 brosse, large, à balayer	0 30
1 savonnette	0 50
1 brosse à chaussures	0 50
1 blanchissoir	0 50

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

Asile des aliénés et hôpital—Suite.	$ cts.
5 brosses à plancher, à 15c	0 75
4 do longues, à 25c	0 80
2 do en crin, à $1	2 00
91 couchettes en fer, à $4	364 00
1 do en noyer noir	10 00
136 couvertures, à 75c	102 00
62 descentes de lit, à 50c	31 00
188 draps de lit en coton, à 20c	37 60
5 do imperméables, à $2	10 00
74 paillasses, à 25c	18 50
7 matelats en crin, à $5	35 00
124 taies d'oreillers, 10c	15 40
97 do en coutil, à 10c	9 70
3 oreillers en crin, à 50c	1 50
1 do en plume	2 00
1 lit d'eau	60 00
1 oreiller d'eau	5 00
25½ lbs de corde, à 5c	1 27
35 sangles de lit, à 20c	7 00
1 service de chambre à coucher	2 00
44 vgs. de tapis de Bruxelles, à 75c	33 00
9 chaises Windsor, à 20c	1 80
6 do à dîner, à 50c	3 00
3 bidons à l'huile, à 20c	0 60
1 do à cendre	0 20
4 do au lait, à 20c	0 80
2 do autres, à 20c	0 40
2 chandeliers, à 20c	0 40
1 roulette	0 05
1 hachoir	0 50
1 huilier	4 00
3 horlorges, 8 jours, à $4	12 00
2 do d'alarme, à $1	2 00
6 peignes, grandes dents, à 5c	0 30
18 do dents fines, à 5c	0 90
1 *collends*	0 20
40 casquettes de laine, à 5c	2 00
58 habits, serge grise, à 40c	23 20
55 caleçons, flanelle, à 50c	27 50
100 chemises do 40c	40 00
40 do coton, à 20c	8 00
60 pantoufles, toile, à 20c	8 00
3 do drap, à 10c	0 30
100 chaussons, laine, à 5c	5 00
74 pantalons, serge grise, à 30c	22 20
80 gilets do à 20c	16 00
1 armoire	5 00
2 plats à viande, en ferblanc	0 40
1 do pain	0 20
89 tasses, pour boire, en ferblanc, à 2c.	1 78
12 do do en terre, à 10c	1 20
8 do pour cracher, à 10c	0 80
36 do pour le beurre, en ferbl., à 5c.	1 80
3 do à manger, en terre, à 20c	0 60
12 fourchettes à dîner, communes, à 5c.	0 60
4 do plaquées, à 50c	2 00
2 do à dépecer, en acier, à 40c.	0 80
1 do pour viande	0 10
1 forme	0 50
2 bancs pour les pieds, à 30c.	0 60
2 miroirs, à 30c	0 60
1 râpe, en ferblanc	0 05
1 gril	0 25
1 marteau	0 25
1 pierre à rasoir	0 20
1 infuseur de thé	0 15
1 pince pour la glace	0 25
30 pots à eau, à 32c	9 60
2 bouilloires en ferblanc, à 50c	1 00
80 clefs, de toutes sortes, à 10c	8 00

Asile des aliénés et hôpital—Suite.	$ cts.
2 couteaux à dépecer, à 50c	1 00
12 do dîner, à 5c	0 60
8 do dessert, à 50c	4 00
2 do pain, à 75c	1 50
2 do de boucher, à 50c	1 00
1 lactomètre	0 50
2 lampes, grandes, sur pied, à 20c	0 40
2 do portatives, à 20c	0 40
10 do sur console, à 25c	2 50
1 canapé	5 00
50 cadenas, à 30c	15 00
2 lanternes, à 30c	0 60
1 échelle	0 50
1 do 14 pds	2 00
10 paillassons, à 20c	2 00
1 mesure d'un gallon	0 50
1 do ½ do	0 40
1 do pinte	0 30
1 do chopine	0 25
1 do ½ do	0 15
1 do roquille	0 10
1 do ½ do	0 05
20 goblets de terre, à 15c	3 00
1 billot pour la viande	0 20
8 seaux à eau, en bois, à 15c	1 20
6 do pour eaux sales, à 15c	0 90
1 pot de malade en poterie	0 75
7 porte-ordure, à 10c	0 70
1 poêle à frire	0 25
89 assiettes à dîner, en ferblanc, à 5c.	4 45
54 do soupe, do à 5c.	2 70
10 do en poterie, à 8c	0 80
1 théière en ferblanc	0 10
1 do poterie	0 30
1 pot d'agate, en fer	2 50
1 cafetière d'agate, en fer	2 50
32 pots de chambre, en poterie, à 50c.	16 00
4 pots en métal, à 80c	3 20
1 presse pour habits	5 00
1 do livres	5 00
1 do de cuisine	2 00
1 rasoir	0 75
1 râteau	0 40
1 refrigérateur	20 00
1 fusil de boucher	0 15
12 soucoupes en poterie, à 5c	0 60
1 scie à viande	1 00
12 lave-mains, à 40c	4 80
12 crachoirs, en poterie, à 30c	3 50
12 do en ferblanc, à 20c	2 40
20 escabeaux communs, à 10c	2 00
32 chaises de nuit, à 70c	22 40
2 autoclaves, à 15c	0 30
1 pr. ciseaux	0 20
3 cuillers en ferblanc, à 20c	0 60
2 traîneaux à main, à $2	4 00
50 cuillers en fer étamé, à dîner, à 2c.	1 00
36 do à thé, à 2c	0 72
4 cuillers plaq. en nickel, à dîner, à 25c	1 60
1 do à dessert	0 25
4 do à thé, à 20c.	0 80
1 poêle de cuisine	80 00
1 do au pétrole, de cuisine	5 00
1 do do petit	1 00
6 tuyaux de poêle, à 10c	0 60
2 coudes de tuyaux de poêle, à 10c	0 20
1 balance, plateforme, pesant 300 lbs.	18 00
1 do 60 lbs.	3 00
1 do 2 lbs.	2 00
3 baquets à charbon, à 40c	1 20

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Fin.*

Asile des aliénés et hôpital—Suite.	$ cts.
5 boîtes en ferb. pour fermentation, à 15c	0 75
1 verre	0 05
3 souricières, à 10c	0 30
2 ratières, à $1	2 00
1 table de centre	4 00
23 do de chevet, à 30c	6 90
2 grandes tables de cuisine, à $1.50	3 00
3 tables communes, à $1	3 00
1 couvert de table	0 50
4 nappes, à 50c	2 00
2 corbeilles vernies, à 50c	1 00
3 do communes, à 25c	0 75
90 essuie-mains, communes, à 5c	4 50
19 do ouvrées, à 10c	1 90
4 do pour rincer, à 3c	0 12
2 urinoirs, en poterie, à 25c	0 50
8 cuves, à 40c	3 30
2 brouettes, à $2	4 00
4 camisoles de force, à $1	4 00
2 petits balais, à 5c	0 10

Dispensaire.	$ cts.
2 fauteuils, à $2	4 00
1 presse pour les médicaments	100 00
1 presse pour les livres	50 00
1 secrétaire	20 00
1 table	1 50
1 balance d'un grain et poids	10 00
1 do d'une once	8 00
1 panier pour papier de rebut	0 20
1 escabeau de bureau	0 50
Livres et papeterie	30 00
Instruments	400 00
Médicaments et matériel	100 00
Bouteilles	50 00
Filtres	5 00
	2,186 24

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

ÉTAT indiquant les quantités et les prix des matériaux en magasin le 30 juin 1888.

Sommaire.	$ cts.
Rations	1,719 84
Réparations aux édifices	854 94
Ecuries	35 00
Ferme	25 00
Salle d'armes	60 95
Vêtements des détenus	1,978 58
do libérés	963 43
Literie	1,206 45
Hôpital	156 10
Uniformes des officiers	396 13
Chauffage	40 50
Eclairage	383 59
Cuisine	231 85
	8,052 36

Rations.	
Sucre, 647 lbs, à 5½c	35 58
Thé, 135 lbs, à 25c	33 75
Riz, 2,125 lbs, à 3½c	74 38
Beurre, 40 lbs, à 18c	7 20
Mélasse, 136 galls, à 35c	47 60
Poivre, 250 lbs, à 10c	25 00
Vinaigre, 33 galls, à 24c	7 92
Sel, 8,250 lbs, à ½c	41 25
Orge, 1,600 lbs, à 2¼c	36 00
Farine, 147 lbs, à 3c	4 41
Farine d'avoine, 1,100 lbs, à 2¾c	30 25
Saindoux, 360 lbs, à 10c	36 00
Toute-épice, 8 lbs, à 30c	2 40
Morue, 448 lbs, à 4½c	20 16
Pois, 6½ boisseaux, à $1	6 50
Fèves, 2½ do $1.60	4 00
do ¼ do	0 24
Hareng, 2½ barils, à $5	12 50
Bœuf, 600 lbs, à 6¾c	40 50
Mouton, 86 lbs, à 6½c	5 59
Pain, 20 lbs, à 2¾c	0 56
Tabac, 260 lbs, à 41c	106 60
Houblon, 4 lbs, à 50c	2 00
Malt, 100 lbs, à 3c	3 00
Farine, 191 barils, à $5.95	1,136 45
	1,719 84

Vêtements des détenus.	
998 vgs drap brun et jaune, à 50c	499 00
86½ indienne, à 8c	6 92
381 molleton, à 30c	114 30
607 flanelle blanche, à 40c	242 80
146 coton gris, à 7c	10 22
120 toile à voile, à 12c	14 40
1,394 grosse toile, à 18c	250 92
895 guingamp, à 9c	80 55
417 toile à gousset, à 40c	166 80
106 batiste croisée, à 16c	16 96
13½ grosses fil de Coats, à 6c	81 00
7 galon, à $1.20	8 40
6 boutons de pantalons, à 20c	1 20
15 boucles, à 50c	7 50
32 boutons en os, à 20c	6 40
46 boutons brev. p. pant., à $4	184 00
7 douz. grands boutons larges, à 3c	0 21
11 lbs cire, à 60c	6 60
37 lbs fil Marshall, à $1.50	55 50
5 boîtes craie de Paris, à $1.50	7 50
boîtes plombs de Dixon	1 75
douz. galons-mesures	1 50

Vêtements des détenus—Suite.	$ cts.
141¾ lbs cuir espagnol, à 24c	34 02
132½ lbs taure, à 38c	50 35
9 lbs cuir à semelles fines, à 27c	2 43
33¼ do de chevreuil, à 50c	16 63
28¾ do à harnais, à 28c	8 05
12½ do fendu, à 23c	2 88
20½ pds cuir à harnais breveté, 50c	10 25
15¼ lbs peau de mouton commune, à 40c	6 10
41½ pds cuir à doubl. de chapeaux, à 15c	6 19
2 peaux de cuir vert pour idem, à $1	2 00
409½ vgs gance, à 9c	36 85
13 lbs clous en zinc, à 12c	1 56
7 lbs clous en fer, à 7c	0 49
1¼ vg toile à souliers, à $1.75	2 19
10¾ lbs fil ciré pour machine, à 75c	8 06
5½ lbs fil blanc pour souliers, à 60c	3 30
3 boîtes œillets, à 75c	2 25
4 vgs élastique, à 60c	2 40
1 lb rivets en cuivre	0 80
1½ sac chevilles de bois, à 90c	1 35
20 lbs peau de veau rouge, à 80c	16 00
	1,978 58

Vêtements des détenus libérés.	
435 vgs tweed, à 75c	326 25
452 do flanelle grise, à 25c	113 00
590 do batiste de fantaisie, à 25c	147 50
55 do toile de Hollande brune, à 10c	5 50
29 do crin, à 45c	13 05
146 do doublure, à 30c	43 80
276 do batiste grise, à 10c	27 60
4½ balles ouate, à $6	27 00
3 vgs étamine à pavillon, à 25c	0 75
37 do batiste noire, à 12c	4 44
27 do toile à voile anglaise, à 12c	3 24
48 grosses boutons de chemises, à 20c	9 60
22⅔ do de pantal., à $1.50	33 75
2½ do en nacre, à $4	10 00
⅙ lb. soie à coudre grise, à $8	1 33
7½ lbs soie noire et jaune, à $8	60 00
24 bobines soie torse, à 75c	18 00
2 lbs soie à coudre, à $4	8 00
29½ gros. bout. de gilets et vestes, à $1.75	69 13
1⅝ douz. mouchoirs, à $1	1 42
1¹¹/₁₂ do bretelles, à $1.75	3 36
1⅝ do cravates, à $2.50	3 54
1⅓ do chapeaux, à $3	4 00
3⅜ do mitaines, à $6.05	20 17
60 pds cuir jaune, à 15c	9 00
	963 43

Literie.	
240 vgs coutil pour cellules, à 25c	60 00
154 do toile canadienne, à 27c	41 58
280 do denim bleu, à 9c	25 20
154 do toile à essuie-mains, at 8c	12 32
318 do draps de lits pour cellules, à 20c	63 60
128¾ do do l'hôpital, à $1	128 75
125 paires couvertures, à $7	875 00
	1,206 45

Hôpital.	
Drogues et médicaments	153 6
1 gall. huile d'olive	2 50
	156 10

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Fin.*

Uniformes des officiers.	$ cts.
10 vgs frise irlandaise, à 55c	5 50
13½ do serge noire fine, à $2.50	33 75
16½ do whitney, à $1.50	24 75
17½ do tweed d'Oxford, à $1	17 50
81 do do d'Halifax, à 50c	40 50
14 do drap bleu fin, à $2.75	38 50
19 do satinette à doublure, à 60c	11 40
7 do bordure en soie, à 16c	1 12
12 do gance militaire, à $1	12 00
15 do doublure de casquettes, à 75c	11 25
6⅜ grosses boutons de pardessus, à $3	20 00
2½ do do en prunelle, à $3.75	9 38
15 do do dorés, à $10	150 00
13 peaux de mouton bleue, à 58⅓c	7 58
10¾ lbs peau de veau français, à $1.20	12 90
	396 13
Chauffage.	
3 tonnes de charbon, à $8.50	25 50
2½ cordes de bois de chauffage, à $6	15 00
	40 50
Eclairage.	
12 douz. cheminées de lampes, à $1	12 00
4 boîtes do $20	80 00
18 do do $7.50	135 00
160 do 10c	16 00
128 do 10c	12 80
4 douz. becs de lampes, à $1.50	6 00
13 do $1.50	19 50
18 do $1.45	26 10
36 roul. mèches de lampes, à 55c	19 80
2 do 25c	0 50
324 galls huile de charbon, à 17¼c	55 89
	383 59
Cuisine.	
1,470 lbs savon, à 4c	58 80
24 douz. lessive concentrée, à 60c	14 40
4 boîtes *pearline*, à $6	24 00
11½ douz. balais de millet, à $2.40	27 60
13 grosses peignes, à $4	52 00
17 douz. couteaux et fourchettes assortis, à $2.50	42 50
1 couteau de boucher	1 60
20 cuillers à soupe, à 10c	2 00
6 douz. peignes, à $1.20	7 20
5 lbs savon de Windsor brun, à 35c	1 75
	231 85
Ferme.	
Fumier, 100 charges	25 00
Salle d'armes.	
Cartouches, 1,300 de carabine, à $2.80	36 40
do 1,400 de révolver, à $1.20	16 80
do 250 do $1	2 50

Salle d'armes—Fin.	$ cts.
Cartouches, 50 de révolver, à 50c	0 25
do 2,000 do ¼c	5 00
	60 95
Ecuries.	
Foin, 500 bottes, à 7c	35 00
Divers.	
Fer, 204 lbs, à 3c	6 12
Plaque de cuivre, 30 lbs, à 40c	12 00
Boulons, 800, à 3c	24 00
Charbon de forge, 54 ton., à $7.70	415 80
Clous de fers à cheval, 25 lbs, à 16c	4 00
Fer, 64 lbs, à 4c	2 56
Ressort en acier, 22 lbs, à 6c	1 32
Fer de Suède, 130 lbs, à 5c	6 50
Acier carré, 180 lbs, à 13c	23 40
Rondelles, 22 lbs, à 13¾c	3 02
Moyeux, 2, à $2	4 00
Ferblanc, 700 feuilles, à 10c	70 00
Ferblanc, grand, 4 feuilles, à $5.04	20 16
Tôle du Canada, 100 feuilles, à 10c	10 00
Fer de Russie, 4 feuilles, à 60c	2 40
Plomb, 100 lbs, à 6c	6 00
Etain sans alliage, 25 lbs, à 40c	10 00
Fil de fer, 175 lbs, à 5c	8 75
Rivets en cuivre, 4 lbs, à 50c	2 00
Barres de cuivre carrées, 5 lbs, à 50c	2 50
Esprit de sel, 5 lbs, à 15c	0 75
Rivets en ferblanc, 6 lbs, à 10c	0 60
Clous, 2 brls, à $4	8 00
Rivets en fer, 10 lbs, à 10c	1 00
Pentures, 3 douz., à $1	3 00
Serrures, 6, à 20c	1 20
Colle forte, 80 lbs, à 12c	9 60
Bois de construction, 2,000 pieds	60 00
Peinture, 145 lbs	10 00
Feuillard, 100 lbs, à 3c	3 00
Anses de cuves, 15, à 10c	1 50
Limes pointues pour scies, 30	4 20
Terre d'ombre, 5 lbs, à 15c	0 75
Huile à peinture, 20 gals., à 65c	13 00
Siccatif, 1 gal	1 50
Térébenthine, 5 gals, à 40c	2 00
Laque, 1 gal	3 75
Huile crue, 1 gal	1 00
Soies de cochon, 12 lbs, à $3.50	42 00
Mastic, 50 lbs, à 3c	1 50
Tilleul, 500 pieds, à 3c	15 00
Vis, 10 grosses, à 40c	4 00
Résine, 200 lbs, à 2c	4 00
Brique à couteau, 2 boîtes, à $1.25	2 50
Colle forte, 4 lbs, à 30c	1 20
Bandes de caoutchouc, 33, à 10c	3 30
Chlorure de chaux, 120 lbs, à 8c	9 60
Broquettes, 3 douz., à 50c	1 50
Ficelle, 1 douz., à 75c	0 75
Blanc de céruse, 112 lbs, à 1¾c	1 96
Déchets de coton, 6 lbs, à 25c	1 50
Pommade magique, 3 douz., à $2.25	6 75
	854 94

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

TABLEAU indiquant les quantités et les prix des matérianx en mains le 30 juin 1888.

Uniformes des officiers.	$ cts.
Drap fin, 57½ verges, à $2.75	158 13
Doeskin, 60¼ verges, à $1.30	79 38
Castor, 14¼ verges, à $3	42 75
Serge, 43 verges	32 70
Frise, 1½ verge, à $2.50	3 75
Batiste de fantaisie, 36 verges, à 15c	4 80
Grosse toile, 40 verge à 13c	5 20
Drap italien, 4 verges, à 18c	0 72
Ouate, 1 ballot	6 00
Soie à coudre, 3½ lbs, à $8.50	29 75
do torse, 4 bobines, à 80c	3 20
Devants français, 1 paire	1 50
Gance à souliers, 1 rouleau	0 50
Boutons, 1 grosse	0 75
	369 13
Rations.	
Bœuf, 200 lbs, à 6c	12 00
Porc, 211 lbs, à 8¾c	18 46
Poisson, 314 lbs, à 3½	10 99
Hareng, 5 brls, à $3.75	18 75
Pain, 986 lbs, à $2.50	24 65
Biscuit de pilote, 500 lbs	27 48
Orge, 288 lbs, à 3c	8 64
Sucre, 471 lbs, à 5½	25 90
Thé, 270 lbs, à 18c	48 60
Sel fin, 300 lbs, à ¾c	2 25
Gros sel, 1,200, à ½c	6 00
Poivre, 2 lbs, à 18c	0 36
Riz, 120 lbs, à 4c	4 80
Fèves, 340 lbs, à 3¾c	11 05
Oignons, 208 lbs, à 3½	7 28
Tabac, 180 lbs, à 34c	61 20
Mélasse, 34 galls, à 30c	10 20
Farine d'avoine, 412 lbs	11 36
Pommes de terre, 466 boiss., à 35c	168 10
Farine, 96 brls, à $5.20	499 20
	977 27
Vêtements.	
Drap brun et jaune, 858½ vgs	542 22
Molleton, 317 verges, à 40c	126 80
Coutil bleu, 54⅓ verges	8 21
Coton gris, 119¾ do	9 84
Flanelle blanche, 551 verges	274 38
Coton croisé, 98¼ verges	10 30
Blouses bleues, 12, à 75c	9 00
Vestes, 17, à $3.80	63 08
Pantalons, 20 paires, à $2.50	50 00
Gilets, 21, à $1.20	25 20
Mitaines, 7 paires	2 96
Chapeaux de paille, 172	17 20
Casquettes, 70	24 80
Chaussons, 138 paires	29 39
Chemises, 42, à $2	84 00
Caleçons, 17 paires	31 75
Pantalons de grosse toile, 7 paires, à $1	7 00
Jaquettes do 12, à $1	12 00
Bretelles, 16 paires, à 10c	1 60
Chaussures, 37 paires	122 00
Grosses chaussures, 17 paires, à $1.50	25 50
Pantoufles, 61 paires, à 80c	48 80
Chaussures, 2 paires	2 46
Mouchoirs, 6	0 45
Boutons d'habits, 6 7/12 grosses	8 46
do de gilets, 22½ do	28 73

Vêtements—Suite.	$ cts.
Boutons en os, 26 grosses	3 90
Fil pour machine, 5½ lbs	13 02
Fil de toile, noir, 10 lbs	8 86
do W.B., 10 lbs.	7 67
do gris, 4 lbs	6 60
Bobines de coton, 79 douz	25 84
Cuir à semelles, 159¾ lbs	41 54
Cuir ciré, 58 lbs	20 84
Fil à ligneul, 3¾ lbs	2 77
Chevilles de bois, 2 boiss., à $1.20	2 40
Soies de cochon, 2 onces	1 35
Peaux de mouton, 6	2 50
	1,703 42
Vêtements de sortie des détenus.	
Tweed, 104¼ verges	57 34
Drap de Hollande, 25 vgs, à 25c	6 25
Coton croisé, 35 vgs, à 12c	4 20
Tweed de laine, 7 vgs, à 55c	3 85
Costumes de sortie, 6 vgs, à $7	42 00
Chemises de coton, 7	3 76
do grises, 10	5 26
Caleçons gris, 9	5 08
Chapeaux de feutre, 16	9 75
Cravates, 7	0 30
Bretelles, 34 paires	4 96
Chaussures, 2 paires	5 00
Fil pour machine, 4 lbs	7 50
Fil noir, 3 lbs	4 95
Bobines de coton, ¼ grosse	1 50
	161 70
Literie.	
Toile française, 99 7/8 vgs, à 30c	29 97
Taies d'oreillers, 32	8 00
Sacs à oreillers, 3	1 17
Gros coton d'emballage, 27 vgs	5 03
Serviettes, 42	6 43
Toile à essuie-mains, 223 vgs	34 75
	85 35
Hôpital.	
Teintures, 24 lbs, à 45c	10 80
Sirops, 12 lbs, à 40c	4 80
Autres drogues	25 00
	40 60
Chauffage.	
Charbon rond, 30 tonnes, à $3.50	105 00
Bois de chauffage, 97 cordes, à $2	194 00
	299 00
Eclairage.	
Huile de pétrole, 77 galls	18 48
Allumettes, 12¾ grosses	3 85
Lanternes, 5	3 75
Lampes, 5	10 24
Cheminées de lampes, 29	1 85
Globes de cheminées, 43	12 79
Becs de lampes, 56	5 06
Mèches de lampes, 20¾ douz	1 89
	57 91

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.—Quantités et prix des matériaux, etc.—*Suite.*

Industries.	$ cts.	*Industries*—Suite.	$ cts.
Tinettes pour le beurre, nº 1, 670, à 15c.	100 50	Planches de pin, 4,000 pds, à 15c.....	60 00
do nº 2, 1,000, à 14c.	140 00	do d'épinette, 4,500 pds, $8....	36 00
do 3, 200, à 11c.	22 00	do de bois franc, 1,000 pds.....	10 00
Douves, etc., pour 800 douz. de seaux.	432 00	Feuillard, 1 pouce, 500 lbs, à 3½c.....	17 50
Epingles à linge, 14 boîtes, à 60c.....	8 40	do ⅝ do 800 lbs, à 3½c.....	28 00
Manches à balais, bois mou, 1,750, à 10c.	17 50	Balle de fil métallique, 900 lbs, à 2½c..	22 50
Bardeaux, 138 M., à $2.....	276 00	Rivets, 176 lbs, à 15c.....	26 40
Billots de pin, 35 M., à $8	280 00		
Epinette, 32 M., à $5.....	160 00		1,648 80
Bouleau, 3 cordes, à $4	12 00		

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

ETAT indiquant les quantités et les prix des matériaux en magasin le 30 juin 1888.

Uniformes.	$ cts.
1 habit d'uniforme	10 00
6 pantalons d'uniforme en serge	16 40
4 tuniques en serge	14 00
Cordonnerie, cuir et accessoires	25 55
Atel. des tailleurs, doublures diverses, fil, boutons, soie torse, et serge	47 71
	113 66
Rations.	
1,213·16 lbs. de farine	24 26
6 levains	0 75
Fèves	8 12
Bœuf	38 35
Farine, $1.88 ; lard, $20	21 88
Gingembre, $1 ; thé, $24.74	25 74
Sel, $12.85 ; tabac, $32.89	45 74
Sucre, $12.89 ; farine d'avoine, $7.98	20 87
Tabac à fumer, $19.95 ; vinaigre, $10.85	30 80
Savon, $14.98 ; saindoux, $1.32	16 30
Poivre, $3.25 ; poudre allemande, $3.60	6 85
Beurre, 23c. ; sirop, $13.05	13 28
Poisson, $4.95 ; pois fendus, $9.05	14 00
Sel de table, 46c. ; pipes d'argile, 47c.	0 93
	267 87
Vêtements.	
8 pardessus d'hiver (matériaux)	5 50
53 do d'été do	30 45
53 vgs doublure en coton rayé	6 10
3 vgs grosse toile blanche	0 45
53 vgs grosse toile brune	4 95
½ douz. mouchoirs de coton	0 15
3 gilets d'hiver (matériaux)	2 25
1 paquet pointes pour chaussures	0 20
Cuir et accessoires, cordonnerie	67 41
	117 46
Vêtements de sortie des détenus.	
3 paires bottines lacées (matériaux)	3 00
2 paires pantoufles	4 00
1 habillement complet de sortie	7 00
1 paire pantalons	2 50
4 paires caleçons	4 00
1 gilet	1 75
2 chapeaux	2 00
4 cravates	1 00
2 bonnets en fourrures	4 00
1 do	1 55
4 paires bretelles	0 84
Cuir et accessoires	20 85
Tweed canad., doublur., etc., (tailleur)	106 38
	158 87

Hôpital.	$ cts.
Drogues et médicaments	37 85
Chauffage.	
1,248 cordes peuplier	4,180 80
60 cordes chêne	300 00
30 tonnes charbon mou	232 50
	4,713 30
Eclairage.	
2 douz. verres de lampes	4 25
1 lanterne	1 75
2 grosses mèches de lampes	4 00
Becs de lampes	21 85
Verres do	4 16
Mèches do	5 60
Verres do	6 89
Becs do	7 08
Huile de charbon	16 85
Allumettes	0 44
Lampes	7 25
	80 12
Réparations des édifices.	
Clous et vis	23 00
Peintures et huile	10 00
Bois de service	17 90
	50 90
Cuisine.	
5 brosses à plancher	2 50
6 do	4 50
1 douz. savon	0 40
Brosses de cuisine	1 15
Chlorure de chaux	1 10
Encre à marquer	4 41
Epingles à linge	1 85
Lessive concentrée	4 05
Savon	0 67
Balais	1 15
Soude à laver	1 59
Mine pour poêle	0 38
	23 65
Sommaire.	
Uniformes	113 66
Rations	267 87
Vêtements	117 46
Vêtements de sortie des détenus	158 87
Hôpital	37 85
Chauffage	4,713 30
Eclairage	80 12
Réparations des édifices	50 90
Cuisine	23 65
	5,563 68

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

ETAT indiquant les quantités et les prix des matériaux en magasin le 30 juin 1888.

Sommaire.	$ cts.
Literie	193 94
Forge	67 05
Chapelles	19 50
Vêtements	2,870 00
Vêtements de sortie	491 18
Ferme	51 25
Chauffage	70 00
Hôpital	157 10
Cuisine	272 01
Eclairage	44 47
Rations	139 96
Réparations des édifices	151 24
Ecuries	15 12
Papeterie	200 00
Uniformes	1,096 86
	5,839 68
Literie.	
Couvertures, 12 paires	60 00
Grosse toile, 75 vgs, à 75c	56 25
Courtes-pointes, 31	46 50
Taies d'oreillers, 9	2 25
Draps, 26	13 00
Coutil, 63¾ vgs, à 25c	15 94
	193 94
Hôpital.	
Drogues et médicaments, approximat.	140 00
Huile de noix, 10 galls., à $1	10 00
Résine, 5 lbs., à 12c	0 60
Eponges, 2 douz., à 75c	1 50
Térébentine, 5 galls., à $1	5 00
	157 10
Forge.	
Charbon de Cumberland	67 05
Papeterie.	
Papeterie, approximativement	200 00
Chapelles.	
19½ douz. bougies, à $1	19 50
Vêtements de sortie des détenus.	
Satin à doublure, double largeur, 53¾ vgs., à $1	53 75
Flanelle (pesante), 103 vgs, à 50c	51 50
do (légère), 221 vgs, à 22c	48 62
Chemises, brunes, 12, à $1.50	18 00
Peaux, veau français, 37 lbs., à $1.75	64 75
do mouton, brun rouge, 1 douz	6 00
do do do 2 douz., à $12	24 00
Tweed, (d'été), 237½ vgs., à 60c	142 50
do (d'hiver), 126¼ vgs., à 65c	82 06
	491 18
Vêtements.	
Blouses	5 00
Cuir, à semelle, tanné au chêne de Cal. à 40c	20 80
Cuir, à semelle, C.-B	243 30

Vêtements—Suite.	$ cts.
Cuir, jaune, 74 lbs., à 65c	48 10
do chagrin, 5 lbs., à 55c	2 75
do morceaux	5 00
do à empeigne, 88 lbs., à 65c	57 20
do à trépointe, 1 côté	5 00
Toile, noire, 15¾ vgs., à 25c	3 94
do brune, 2¼ vgs., à 20c	0 45
Mitaines, 3 douz. prs., à $5	15 00
Mousseline, non blanc., 228¼ vgs, à 11c	25 11
Clous, de cuivre, 58 lbs., à 40c	23 20
do de Hongrie, 34 lbs., à 15c	5 10
do pointes, 28 lbs., à 35c	9 80
do à talons, 33 lbs., à 14c	4 62
Aiguilles à ravauder, 2 douz., à 25c	0 50
do à tricoter, 7 douz., à 50c	3 50
do à machine, 5 douz	4 75
do à coudre, 8 papiers, à 25c	2 00
Huile de charbon, 1 gall	0 50
Huile de noix, ½ gall	0 50
Pantalons de travail, 3 douz. paires	31 51
Papier, à patrons, ¾ rame	8 25
do à envelopper, 3 rames	22 00
do 57 livres, à 11c	6 27
do sablé, 182 feuilles, à 2c	3 64
Pantalons, d'été, 41 prs	41 00
do d'hiver, 18 prs	36 00
Chevilles de bois, 8 lbs., à 4c	0 32
Tiges, en acier, 17 prs., à 50c	8 50
Chemises, flanelle blanche, 10	20 00
Tablier, 1	0 50
Acide, ox., 2 lbs	1 00
Alènes, à cheviller, 1 grosse	1 50
do carrées, ½ grosse	1 25
do croches, ½ grosse	1 25
do ½ grosse	1 25
do croches, longues, 1 grosse	2 50
Poinçons, 3	0 50
Bottes, taure, 19 prs., à à4	76 00
do vieilles, 12 prs., à 50c	12 50
Gros souliers, 8 prs., à $2.50	20 00
do 33 prs., à $2	66 00
do vieux, 12 prs., à 50c	6 00
Soies de cochon, 4 onces, à $1	4 00
Boucles, 1¼ grosse, à $1	1 25
Boutons	17 56
Grosse toile, 32 vgs., à 45c	14 40
do 75 vgs., à 18c	13 50
Drap, pour les détenus, 605½ vgs, à 65c	393 57
Crin, 100 vgs., à 33c	33 00
Coton, 116 vgs., à 12½c	14 50
Crayons, 1 boîte	0 50
Caleçons, 9 prs., à $1	9 00
Grosse toile, pour goussets, 66 vgs	7 92
Grosse toile, pour détenus, 1,198 vgs., à 28c	335 31
Œillets, 1½ lb., à $2	3 00
Toile élastique	26 40
Flanelle, blanche, 1,095½ vgs., à 55c	602 53
Guêtres, 3 prs., à $3.50	10 50
Jambières, 3	4 00
Mouchoirs, 15 douz., à $2	30 00
Encre, 1 gall	1 25
Souliers, lacés, 2 prs., à $3.50	7 00
do Oxford, 2 prs., à $2	4 00
do de femme, 6 prs., à $1	6 00
Batiste, noire, 41½ vgs., à 35c	14 53
do grise, 19½ vgs., à 30c	5 85
Peaux, taure française, 34 lbs., à $1.50	51 00
do taure de la C.-B., à $1	80 00

PÉNITENCIER DE LA COL.-BRITANNIQUE—Quantités et prix du matériel, etc.—*Suite.*

Habillement—Fin.	$ cts.
Pantoufles de femme, 13 prs, à $1.50	19 50
do d'hommes, 13 prs, à $1.50	19 50
do vieilles, 8 prs, à 35c	2 00
Chaussons, 57 prs	17 10
Eponges, 1 douz.	0 95
Bretelles, 12 douz. paires	54 00
Broquettes	9 45
Galon blanc, 6 grosses, à 70c	4 20
Fil de coton, 3½ grosses, à $6	21 00
Fil de lin, 1 lot	17 43
Fil de cordonnier, 2½ lbs	3 13
Fil de soie, 4 bobines	4 00
Tissu, ¾ lb., à $4	3 50
Toile à serviettes, 40 vgs, à 22c	8 80
Serviettes, 106	10 60
Fil à boutonnières, 2¾ bobines, à $1.25	3 44
Empeignes, taure, 5 paires, à $2.25	11 25
Empeig. pour bot. bout. sur le côté, à 75c	1 50
Empeignes pour pantoufles, 7 p., à 50c.	3 50
Ouate, 29 lbs., à 36c	10 44
Cire d'abeilles, 1¼ lb., à $1.50	1 87
Toile à ganses de bottes, 248 vgs	7 82
Cire à cordonnier, 3 lbs.	0 75
Coton, filé, 137½ lbs, à 62½c	85 94
Serge, 4 vgs	4 00
	2,870 00

Ferme.	
Haches, 2, à $1.50	3 00
Vilbrequin et mèche	2 75
Serpes, 1 douz.	12 00
Limes, 8⅔ douz	8 75
Hachettes, 2, à 50c	1 00
Râteaux, 2, à $1.50	2 50
Anneaux, à clefs, 1 douz	0 50
Rouleaux, 4, à 75	3 00
Câble, 80 lbs, à 20c	16 00
Ficelle, 7 pelotons, à 25c	1 75
	51 25

Ecurie.	
Graisse à essieux, 11 boîtes	4 12
Briques à couteaux, 1 douz.	1 00
Huile à harnais, 5 gallons	10 00
	15 12

Chauffage.	
Brosses, à polir les poêles, 3, à 25c	0 75
Grilles, 3, à $2.50	7 50
Noir à poêle, 2 douz. de paquets, à 62½c.	1 50
Chaudières à charbon, 4, à $1.50	6 00
Pelles à feu, 3, à 25c	0 75
Soudure, 10 bâtons, à 12½c.	1 25
Feuille métallique, derrière un poêle	2 75
Pincettes, 3 paires, à 25c	0 75
Houille, 7 tonnes, à $7	49 00
	70 00

Cuisine.	
Bleu (à laver), 2 boîtes, à 25c	0 50
Brosses à barbe, 6, à 50c.	3 00
do tampons, 14, à $1.50	21 00
do plancher, 21, à 37½c	7 87
Seaux, fer galv., 10, à $1.40	14 40
Seaux, bois, 7, à 50c.	3 50
Balais, 41, à 21⅓c	8 75

Cuisine—Fin.	$ cts.
Tasses, ferblanc, 2 douz., à $3	6 00
Cuillère à pot.	1 25
Plats, ferblanc, 13, à 25c	3 25
do 3, à 62½c	1 87
Plats, pour pommes de terre, 1	6 25
Fourchettes, 16 douz., à $2	32 00
Manches de torchon à plancher, 3, à 50c	1 50
Pierre à aiguiser	1 75
Couteau au pain, 1	1 50
do à viande, 4, à $1.31¼	5 25
do de table, 15 douz., à $2	30 00
Lessive concentrée, 12½ douz., à $2	25 00
Mesures, mains et entonnoirs	3 62
Casseroles à boulanger, 1	1 25
Porte-ordures, 8, à 62½c.	5 00
Papier à toilette, 1 grosse	36 00
Rasoirs, 3, à $1.75.	5 25
Ciseaux, à cheveux, 3 paires, à 50c.	1 50
Cuillères, de table, 10 douz., à 50c	5 00
Souricières, 4, à 50c	2 00
Trappes, à rats, 6, à $1.50	9 00
Planches à laver le linge, 1 douz	9 00
Vases à eau, ferblanc, 25, à 67c	16 75
Petits balais à épousseter, 3 douz	3 00
	272 01

Eclairage.	
Becs de lampes, 5½ douz., à $1.25	6 87
Huile de pétrole, 20 galls., à 20c	9 60
Cheminées, de lampe, 10 douz., à 65c.	6 50
do 2 do $1.	2 00
do 4 do 50c.	2 00
Verres, à lanternes, 3, à 25c	0 75
Lampe, grosse, 1	2 00
Lanternes, 4, à $1.50	6 00
do 1	1 25
Allumettes, 1 grosse	2 75
Abat-jour, porcelaine, 4, à 50c	2 00
do 1.	1 00
do 2, à 87½c	1 75
	44 47

Rations.	
Corbeille (panier) à pain, 1	11 00
Peignes, grands, 14 douz., à $1.50	21 00
do petits, 3½ douz., à 50c	1 75
Plats à barbe, 5 à 75	3 75
Moutarde, 1 boîte	1 25
Poivre, 10 lbs, à 7c	0 70
Pommes de terre, 3 tonnes, à $20	60 00
Poudre, à boulanger, 4 boîtes, à 50c.	2 00
Salpètre, 40 lbs., à 6c	2 40
Sel, 200 lbs., à 50c	2 00
Savon, 280 lbs., à 4c	11 20
do électrique, 10 paquets, à 25c	2 50
do de Castille, 12 barres, à 75c	9 00
do à barbe, 1 boîte	2 75
Epices, 4 boîtes	1 00
Thé, 7 lbs., à 30c	2 10
Tabac, 11 lbs, à 46c	5 06
Vinaigre, 3 galls., à 50c	1 50
	139 96

Uniformes.	
Passement à casquette, 61 verges	46 25
do militaire, 1⅓ grosse, à $17.	22 66
Boutons, plaqués, 42⅔ grosses, à $10.	427 50
do ⅓ do $4.25.	1 42

PÉNITENCIER DE LA COL.-BRITANNIQUE.—Quantités et prix du matériel, etc.—*Fin.*

Uniformes—Fin.	$ cts.
Drap fin, double largeur, 38 verges, à $3.75	217 50
Drap de castor, Moscou, double largeur, 26½ verges, à $4	106 00
Drap, melton gris, double largeur, 39 verges, à $4	156 00
Elastique à chaussure, 30 vgs, à $1	30 00
Cuir, breveté, 3½ vgs	6 50
Visières, pour casquettes, 2 douz., à $6	12 00
Serge, bleue, s.l., 47½ vgs., à 62½c	28 50
Soie, pour machine à coudre, 7 bobines	4 73
Cuir, veau sur grain, 27 pds, à 45c	12 15
Cuir, chevreau français, 3, à $2.75	8 25
Cuir à gants, veau, 1⅜ lb.	5 25
Tweed, Halifax, s.l., 13½ vgs, à 90c	12 15
	1,096 86
Réparations aux bâtisses.	
Pinc. en poil de chameau, 2 douz., à $1	2 00
Pinceaux à peinture, 2, à $1.25	2 50

Réparations aux bâtisses—Fin.	$ cts.
Blanchissoirs, 3	6 00
Corde à poulie, 2 paquets, à 75c	1 50
Corde à châssis	0 50
Limes	0 75
Charges chimiques pour engins à feu, 12 boîtes, à $8	96 00
Garnitures, fenêtres, 2 douz., à $1	2 00
Vitres	8 25
Colle forte, 15 lbs., à 30c	4 50
Pentures, 4 paires, à 37½c	1 50
Poulies, 6, à 75c	4 50
do 13, à 37½c	4 87
Papier sablé, 2 grosses, à $1.37½c	2 75
Vis	2 75
Terre de Sienne, brûlée	3 62
Broquettes	0 75
Galon-mesure, 1	5 00
Ficelle, 6 pelotons, à 25c	1 50
	151 24

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

ETAT indiquant les quantités et le prix du matériel en main, 30 juin 1889.

Uniformes d'officiers.	
Casquettes d'uniforme, 3, à $1	3 00
Pantalons, uniforme d'été, 3 prs, à $2	6 00
do do non faits, 1 pre	1 44
Pantalons d'hiver, non faits, 1 pre	3 12
do faits, 1 pre	6 00
Pantalons d'uniforme, faits, 1 pre	4 00
Gilet do do	2 00
Habit do do	13 00
do uniforme d'été, do	4 50
Gilet do do	1 00
Boucles de pantalons, 12 grosses, à 65c	7 80
Bout. d'habits d'unif., 1⅝ gr., à $3.82	5 41
do de gilet do 2 1/12 do $3.75	10 62
do d'habits d'été ¾ do $4.64	3 48
do de gilets do 2¼ do $3.24	8 91
do d'habits communs, 1 grosse	1 10
do de pantalons do 12 do à 16c	1 92
do de pardessus do 1 grosse	0 90
Drap de pilot, 20 vgs., à $2.70	54 00
do italien, noir, 50¾ vgs., à 35c	17 76
do do gris américˢ., 11 vgs. à 35c	3 85
Drap fin, 8 vgs., à $3.75	30 00
Doeskin, 18¾ do $1.55	29 06
Grosse toile française, 2 vgs., à 10c	0 20
Canevas à habit, 25 vgs., à 8¾c	2 19
Grosse toile brune, 58¾ vgs., à 17c	9 98
Flanelle de Canton, 31 vgs., à 10c	3 10
Toile de Hollande, 36 vgs., à 14c	5 04
Célice, 6 vgs., à 30c	1 80
Jean, 28 do 20c	5 60
Soie à coudre, ½ lb., à $9	4 50
Soie pour machine à coudre, 1/16 vg., à $8	5 50
Poil de chèvre, B. H., 1 lb	6 80
Fil de lin, 1 lb	2 03
Etoffe en caoutchouc, 2 lbs., à $2.50	5 00
Fil de coton, bobines, 20 douz., à 43c	8 60
Peau de mouton, 1	0 75
Batiste, 142 vgs., à 14c	19 88
Serge, légère, 72 vgs., à 42½c	30 60
do forte, 6½ do 57½c	3 74
do très forte, 3¼ do $1.90	6 17
do intermédiaire, 4 vgs., à 87c	3 48
Doublure de laine, 18 vgs., à $1.10	19 80
Denims, 15 vgs., à 17½c	2 62
Ouate, 12 do 20c	2 50
Bottes d'hiver, 2 pres, à $5	10 00
Souliers d'été, 1 paire	4 50
Pantoufles à ailes, 2 paires, à 75c	1 50
Soies de cochon, 1/16 lb., à $11	2 06
Frêne dur, 1/16 lb., à $11	9 62
Soie, fil, 1 lb	8 00
Fil à cordonnier, 1 lb	1 21
Boutons, chaussures, 6 grosses, à 25c	1 50
Lacets de souliers, 2 grosses, à 85c	1 70
Papier sablé, 11 mains, 22½c	2 48
Cirage de Boston, 2 galls., à $1.25	2 50
Peau de chevreau, 1	3 00
Veau passé sur grain, 13¼ lbs., à 20c	2 65
Taure française, 32 lbs., à 90c	28 80
Pointes de zinc, 20 lbs., à 15c	2 60
	450 87

Rations.	
Bœuf, 937 lbs., à $5.73	53 69
Pommes de terre, 2,874 lbs., à 4/10c	19 16
Sel, 1,120 lbs., à ⅜c	4 20
Sucre, 421¼ lbs., à 5⅞c	24 75
Thé, 25¾ lbs., à 17c	4 38
Orge, 75 lbs., à 2⅝c	1 96

Rations—Suite.	$ cts.
Pois, 1,491 lbs., à 7/10c	17 39
Poivre, 32 lbs., à 15c	4 95
Sirop, 2 galls., à 37½c	0 75
Beurre, 181¾ lbs., à 17½c	31 81
Riz, 56 lbs., 3¾c	2 10
Farine, 25 lbs., à 2 60/100c	0 65
Porc, 243 lbs., à 6c	14 58
Farine, 205 sacs, à $2.28	467 40
do non blutée	22 00
Lard, 4,890 lbs., à 8c	391 20
Pommes de terre, 400 boisseaux, à 40c.	160 00
Tabac, 34⅝ lbs	15 06
	1,236 03

Habillement.	
Pantoufles, 14 paires, à 75c	10 50
Souliers, 4 paires, à $2.50	10 00
do de canevas, 1 paire	1 75
do de drap, 2 paires	3 00
" Cobourgs " 11 paires, à $1.50	16 50
Fil de cordonnier, 4 lbs., à 85c	3 40
Pointes de cordonnier, 4 lbs., à 23c	0 92
Clous de fer de do 39 do 7	2 10
Noir à bottes, 2½ galls., à 80c	2 00
Canevas, 20 vgs., à 21c	4 20
Cuir fendu, 32 lbs., à 26c	8 32
do vache, 136 lbs., à 34c	46 24
do fendu, 87⅓ lbs., à 25c	21 00
do à semelles, 18½ lbs., à 25c	4 62
Peaux de moutons, 2 douz., à $7	14 00
Mitaines doublées, 10 paires, à 59c	5 00
Casquettes de laine, 7, à 75c	5 25
Habits do 17, à $5	85 00
Pantalons do 47 paires, à $2.50	117 50
Gilets do 22 do $2	44 00
Cache-oreilles, 19 paires, à 6c	1 14
Cire d'abeille, 2 lbs., à 35c	0 70
Cuir à semelle, 21 lbs., à 27c	5 67
Fil, coton, 12 douz., bobines, à 43c	5 16
do en échevaux, 2 lbs., à 54c	1 10
do 2 onces, 10 lbs., à $1.76	17 60
do 1 do 8 do $1.34	10 72
Boutons, chemises, 7 grosses, à 16c	1 12
do pantalons, 24 do 8c	1 92
do do 14 do 65	9 10
Drap, brun, 446 vgs., à 49¼c	220 77
do jaune, 553 do 49¼c	224 23
do gris, 42 do 40c	16 80
Grosse toile, blanche, 1,348 vgs., à 18¾c.	252 75
do noire, 900 vgs., à 20¾c	186 75
Flanelle, blanche, 4 vgs., à 39½c	1 58
Molleton, 4 vgs., à 35c	1 40
Canevas, 11 vgs., à 25c	2 75
Coton, gris, 100 vgs., à 7¾c	7 75
Toile de Hollande, 48 vgs., à 14c	6 72
Batiste, 71 vgs., à 10c	7 10
Tiretaine, 7 vgs., à 9½c	0 67
Pantalons de laine, 192 paires, à $2.50.	480 00
Souliers, 28 paires, à $1.50	42 00
" Cobourgs," 108 paires, à $1.50	162 00
Bottes, longues, 60 paires, à $2.75	165 00
Fracs de laine, 47, à $5	235 00
Gilets de laine, 42, à $2	84 00
Flanelle, 5 vgs	2 24
	2,559 04

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Etat du matériel en mains, etc.—*Suite.*

Vêtements de détenus élargis.	$ cts.
Pantalons, 1 paire	3 00
Caleçons, coton, 1½ douz., à $4.75	7 12
Camisoles, do 1½ do à $4.75	7 12
Chapeaux, 1⅔ douz., à $10.50	17 50
Mitaines, 4 paires, à 30c	1 20
Cache-nez, ⅝ douz., à $3.40	2 27
Cravates, 1½ do $1.45	1 33
Chaussettes, coton, 3 dz. pres, à $1.15.	3 45
do laine, ⅝ do $2.60.	1 20
Bretelles, ⅝ douz., à $1.75	0 72
Boutons de collets, 1½ douz., à 10c	0 15
Collets, 3, à 15c	0 45
Boutons d'habits, 2½ grosses, à 90c	2 25
do de gilets, 1½ do 70c	1 05
Toile de Hollande, 48 vgs., à 14c	6 72
Batiste, 108 vgs., à 10c	10 80
Indienne, 65½ vgs., à 5c	3 28
Drap de pilote, 31 vgs., à $1.10	34 10
do italien, 56 do 22½c	12 60
Tweed, 135½ do 60c	81 15
Fil de coton, bobines, 12 douz., à 43c.	5 16
Chemises de coton, 4, à 63c	2 52
Souliers, 10 paires, à $3	30 00
Bottes, 2 do $4	8 00
Œillets, 6 boîtes, à 40c	2 40
Etoffe à paillasse, 50 vgs., à 15½c	7 75
Cuir grenelé, 10 lbs., à 15c	1 50
do à semelles, 217 lbs., à 25c	54 38
Taure, 106 lbs., à 55c	58 30
Toile à ganses de bottes, 4 roul., à 35c.	1 40
do de bottines, rouleaux, à 35c	0 70
Habits, laine, 8, à $5	40 00
Gilets do 14 $2	28 00
Pantalons, 4 paires, à $3	12 00
Fil	0 55
	450 12
Literie.	
Couvertures, 150, à $2.16	324 00
Paillassons, 105, à $2.75	318 45
Draps de lit, coton, 335, à 45c	150 75
	793 20
Hôpital.	
Acides	2 00
Ammoniaque, bicarb. et bichlor	0 30
Nitrate amylique	0 20
Peptoroïdes, bœuf	3 00
Bismuth	2 00
Borax	0 20
Calomel	0 20
Chaux chlorurée	1 00
Camphre	0 20
Chloroforme	0 50
Cocoaine	0 20
Solution de Donovan	0 20
Emplâtres	2 00
Elixirs	5 00
Extraits fluides	12 00
Glycerine	0 20
Jus de citron	1 00
Liniment de savon	2 40
Charpie	0 20
Cantharides liquides	0 30
Liqueurs	1 00
Préparations de magnésie	1 20
Huiles	4 00
Pepsines	0 50
Pillules	1 00

Hôpital—Suite.	$ cts.
Acétate de plomb	0 20
Préparations de potasse	3 00
Poudres	5 00
Sulf. quinine	3 00
Emulsion de Scott	1 00
Tartr. de pot. et de soude	0 50
Alcool	2 50
do rectifié	2 00
do méthylique	2 50
Sirops médicaux	10 00
Teintures	10 00
Onguents	3 00
Vins médicaux	0 50
Cathéters	1 00
Visières, abat-jour	3 00
Tissu en caoutchouc pour draps de lit.	4 00
Seringues	4 00
Autres articles	4 00
	100 00
Chauffage.	
Houille, en œuf, 207 tonnes, à $3.79	784 53
Bois, 27 cordes, à $4.34	117 18
	901 71
Eclairage.	
Huile de gaz, 450 galls., à 3¼c	14 62
Houille, 10 tonnes, à $4.38	43 80
Becs de lampes et cheminées	11 14
Lampes et mèches	8 63
	78 19
Matériaux de constructions.	
Ciment, 180 barils	540 80
Sable, 400 charges de wagon, à 95c	380 00
Briques, 225 M., à $6.90	1,552 50
Tuyaux et fonte	1,623 35
Acier, barres rondes et plates, 2,265 lbs.	1,503 27
	5,599 92
Cuisine.	
Plats, ferblanc, 364, à 15c	54 60
Porte-ordures, ferblanc, 44, à 25c	11 00
Balais, 4⅓ douz., à $3.75	17 81
Couteaux et fourchettes, 10 d., à 90c	9 00
do 6⅝ do $1	6 83
Pel. de pommes de terre, ⅝ douz., à $8.	6 67
Puisettes en ferblanc, 60, à 25c	15 00
Tasses, ferblanc, 639, à 9c	57 51
Assiettes, do 438, à 12c	52 56
Potasse, 250 lbs., à 7¾c	19 37
	250 35
Terrain, bâtisses et améliorations.	
Ferme, terrain et clôturages	18,611 44
do maison n° 1	2,600 00
do grange n° 1 en pierre, cave au-d.	4,561 86
Appentis, boutique à saler le lard en bas, grenier en haut	600 00
Grange en bois n° 1, écurie en bas	901 08
Nouveau toît à cochons, privés, clôtures de ligne et barrières	8,770 26
Maison de ferme n° 2 et étable	3,500 00
Grange en pierre n° 2, cave en bas	4,000 00
Fourneau et hangar à chaux	778 00
Maison du préfet et dépendances	29,118 98

Pénitencier de Kingston—Etat du matériel en mains, etc.—*Suite.*

Terrain, bâtisses, etc.—Suite.	$ cts.
Prison cellulaire, murs et bâtisse dans l'angle	2,482 42
Loge du nord	16,822 17
Loge de l'ouest	7,938 69
Murs d'enceinte principaux et tours	61,110 30
Rotonde et dôme	10,579 47
Aile du nord, bâtisse principale	55,285 69
Aile de l'est do	62,384 66
Aile de l'ouest do	61,086 54
Aile du sud do	55,000 00
Prison des femmes, cours du sous-préfet, murs et constructions détachées	6,063 43
Murs d'enceinte bas, autour de deux jardins	1,984 40
Charbonnier, avec arête en pierre	4,500 00
Bâtisse de la salle à manger	32,185 07
do l'hôpital	25,155 75
Ateliers de l'est, maintenant nouvelle salle pénale séparée	35,351 36
Bâtisse des aliénés	58,014 00
do de la buanderie	6,536 02
Atel. du sud, et bât. des chaud. à vap.	94,609 69
Etables et charbonnier	3,699 20
Egouts et drains	14,940 75
Cond. travers. la cour, à partir de la bât. des chaud. p. les tuy. à eau et à vap.	3,500 00
Cond. travers. la cour p. les tuy. à eau, le filtre et les réserv., dans la cour	8,332 01
Nivellement et préparat. des cours, etc.	4,249 03
Quais, brise-lames et remplissage	35,500 00
Glacière, sur le quai de l'ouest	999 00
Charbonnier do	250 00
Bâtisse et glissoir pour le yacht à vapeur, sur le quai de l'ouest	275 00
Barrière et mur, entrée du nord-ouest	4,500 00
Remise à bois de service, construction adossée au mur d'enceinte	1,600 00
Tramway et matériel roulant	7,034 23
Bâtisse à gaz, en dehors du mur d'enceinte	16,500 00
Tour pour le nouveau service d'eau élevé, bâtisse en voie de construction, ferme	5,011 61
	776,922 11

Sommaire des inventaires.	$ cts.
Etat—	
Indiquant la valeur du terrain, des bâtisses et des améliorations	776,922 11
Département de l'ingénieur, chauffage à la vapeur, pouvoir d'eau, etc.	63,920 00
Inventaire—	
Garde-magasin, approv. en mains	3,402 67
Instr. en chef de métiers, effets en m.	1,459 72
Département de l'économe	17,930 81
do des tailleurs	2,361 78
do des cordonniers	620 90
do des charp. et des mét.	3,411 39
do n° 2, équipe extér	59 33
do des forgerons	1,195 06
do des machines	1,727 57
do des maçons n° 1	186 40
do do 2	229 30
do de la boulangerie	503 28
Hôpital et asile des aliénés	2,447 12
Chapelle cathol. romaine et bibliot.	1,895 50
Département de la salle d'armes	1,567 73
do de la prison des femmes	1,809 31
do de la ferme et des jard.	4,786 70
do des tailleurs de pierre	827 21
do des casseurs de pierre	295 44
do de la carrière	531 29
do du transp. par ch. de f.	1,071 55
Dans la cour, d. le hangar et s. le quai	1,602 00
Equipe des ouvrages généraux, ou département des maçons n° 3	274 25
Département du moulin à farine	3,198 36
Ameublem., bureau du préfet	231 00
do do sous-préfet	25 00
do do de l'instruct. en chef des mét.	99 70
do do du comptable	81 00
do do du gardien en chef	19 00
	894,692 48

LISTE DU MATÉRIEL du département du mécanicien, pénitencier de Kingston, pour l'année civile écoulée le 30 juin 1889.

——	$ cts.
Appareil de chauffage à vapeur, pour les dortoirs et la bâtisse principale, y compris la prison des femmes et les quartiers du sous-préfet, ainsi que l'asile des aliénés et les ateliers—	
3 chaudières à vapeur avec les ajustements nécessaires	4,500 00
Tuyaux principaux de conduite de vapeur et tuyaux de retour, y compris les soupapes, les ajustements, les purges, etc	3,000 00
Calorifères et serpentins	2,500 00
Récipient d'eau chaude, réservoir et ajustements	200 00
Pompe à eau chaude	250 00
Salle à manger, chapelle protestante et appareil pour la cuison des aliments à vapeur, dans la cuisine—	
2 bouilloires à vapeur avec accessoires et ajustements	1,800 00
Tuyaux principaux de conduite de vapeur et tuyaux de retour, soupapes, etc	300 00
Calorifères et serpentins	900 00
Pompe à vapeur et réservoir à eau chaude	500 00
7 chaudières pour cuire à la vapeur, avec leurs ajustements, comprenant plateforme, couverture en ardoise, barre protectrice, écran, tuiles, etc	7,500 00
Chauffage de l'hôpital—	
2 fournaises, à $250	500 00
Serpentins, tuyaux principaux de conduite de vapeur et tuyaux de retour, y compris soupapes et ajustements	1,500 00
Service de l'eau dans l'hôpital, y compris l'appareil à eau chaude—	
2 cabinets, 3 bains, éviers, réservoir en fer, 12 x 4 x 4 pieds, tuyaux de service, etc.	475 00
Chauffage de la maison du préfet—	
2 fournaises	400 00
Tuyaux principaux et tuyaux de retour, y compris les calorifères avec écrans et plaques en marbre; aussi serpentins, soupapes et ajustements	1,000 00
Fournaise pour la serre, serpentins, soupapes, etc	300 00
Service de l'eau—	
Un réservoir en fer, 27 x 10 x 6 pds	1,000 00
Bains, cabinets et autres ajustements, comprenant tuyaux, soupapes, etc., dépendants du service de l'eau	900 00
Appareil de service du gaz dans les différentes chambres, compren. les soupapes, les tuyaux	600 00
Usine à gaz—Appareil de fabrication—	
1 bouilloire à vapeur et ajustements, $800; machine à vapeur verticale, 6 x 6 pieds, $250	1,050 00
3 épurateurs, à $300	900 00
2 générateurs, à $350	700 00
2 surchauffeurs, à $300	600 00
1 laveur	200 00
2 purificateurs, à $200	400 00
1 gazomètre	5,000 00
1 compteur à gaz	600 00
1 réservoir à l'huile, 27 x 9 pieds	800 00
1 do 3 pds carrés, y compris pompe à refoulement, ajustem. et attachem.	150 00
Tuyau à gaz principal traversant l'institution, et allant de l'usine à l'extérieur	800 00
Tuyaux, soupapes, etc., pour le service du gaz dans les dortoirs génér., la bâtisse princ., les bur., la prison des femmes et le logem. du sous-préfet; aussi d. l'hôp. et l'asile des aliénés	1,200 00
6 grosses lampes à gaz en dehors des bâtisses, poteaux, etc., à $50 chacune	300 00
Service de l'eau—	
1 pompe à vapeur à détente séparée de Worthington, course, 10 x 14 x 8 pouces	1,200 00
1 do auxiliaire de Worthington	600 00
12 bouches d'incendie (bornes-fontaines)	480 00
Tuyaux, soupapes et autres ajustements pour le service de l'eau dans l'institut. pour toutes fins; ainsi qu'aux réservoirs auxiliaires, etc., et à l'usine à gaz	6,000 00
2 réservoirs en fer, 30 x 6 x 3 pieds, à $700 chacun	1,400 00
2 tuyaux de conduite principaux traversant la bâtisse pour aller aux réservoirs à l'intérieur et à l'extérieur, y compris les tuyaux d'aspiration	5,000 00
12 baignoires pour les détenus et 2 pour les officiers, avec accessoires pour l'eau chaude et l'eau froide, y compris un réservoir pour l'eau chaude, de 8 x 8 x 4 pieds	600 00
Tuyaux de dégagement dans le sol pour 12 privés, 3 urinoirs, etc	500 00

LISTE du matériel du département du mécanicien, pénitencier de Kingston—*Fin.*

——	$ cts.
Appareil à incendie—	
Deux dévidoirs à boyaux d'incendie	200 00
700 pieds de boyaux d'incendie, à $1	700 00
400 do do en caoutchouc, à 90c.	360 00
3 manches de pompe à incendie, à $12	36 00
6 clefs de bouches à incendie, à $1	6 00
Soupapes et ajustements	100 00
6 extincteurs-Babcocks, à $40	240 00
1 pompe à incendie, à bras	150 00
Force motrice pour les machines des ateliers, pour le moulin à farine, le service de l'eau, les pompes, etc.—	
3 bouilloires à vapeur, à $900	2,700 00
2 machines à vapeur, à $500	1,000 00
1 do portative, bouilloire et élévateur	275 00
1 do verticale, 7 x 8 pieds (neuve)	175 00
Yacht à vapeur—	
Machine, bouilloire et ajustements	300 00
Coque et ameublements de la cabine	300 00
Outillage pour l'ajustement des tuyaux—	
1 machine à couper les tuyaux	120 00
1 jeu de grosses filières à coussinets, 4 pouces à 2 pouces	50 00
1 do do ¼ do 2 do	25 00
Ciseaux à couper les tuyaux, clefs à vis et à combinaison, tenailles, marteaux, ciseaux, etc.	300 00
Approvisionnements de mécanicien en mains — Garniture en caoutchouc, huile, bourre, étoupe, etc	250 00
Ameublement de bureau, etc.—	
1 pupitre	10 00
2 chaises, à $1	2 00
4 pendules, 1 dans chaque département, à $4	16 00
	63,920 00

Pénitencier de Kingston—Equipement en mains au 30 juin 1889.

Département du garde-magasin.	$ cts.
150 couvertures, à $2.16	324 00
1 grosse boutons à gland	0 15
36 paires bretelles, prison, à 12½c	4 50
62 palettes de mine de plomb, à 2¾c	1 71
½ douz. brosses à plancher, à $4	2 00
1/12 do do à épousseter, à $2.40	0 20
3 5/12 douz. briques à couteaux, à 45c	1 54
10 lbs cire d'abeille, à 33c	3 30
4 balais de crin, à 20c	0 80
10 5/12 douz. boutons d'uniforme, à 75c	7 81
4 7/12 do becs de lampes, à $1	4 58
100 chevilles de fer	2 40
56 boîtes de noir à soulier, à 25c	14 00
6 5/12 douz. de peignes fins, à 83½c	5 35
139½ do do à démêler, à 50c	69 75
19 casquettes pour détenus élargis, à 50c	9 50
132 papiers de poudre de condition, à 2c	2 64
2 peignes à cheval, à 25c	0 50
16 5/12 douz. cheminées de lampe, à 40c	6 56
53 5/12 do bobines de fil de coton, à 30c	16 03
3 paires caleçons de coton, à 37½c	1 12
364 écuelles à soupe, à 15c	54 60
44 porte-ordures, à 25c	11 00
47 paquets poudre désinfectante, à 50c	23 50
4¾ douz. balais de blé-d'inde, à $3.25	17 81
34½ verges flanelle blanche, à 39½c	13 63
24⅓ douz. paires de gants, à 50c	12 17
⅙ douz. chapeaux, détenus lib., à $10.50	1 75
36 mouchoirs do à 3c	1 08
644 do do à 2½c	16 10
10 manches d'outil, en bois, à 10c	1 00
23 casques d'officier, à $1.25	28 75
2 bouteilles d'encre noire, à 90c	1 80
11 do rouge, à 90c	2 75
10 douz. couteaux de table, à 90c	9 00
6⅝ douz. cout. et fourch. de table, à $1	6 83
3 couteaux à mastic, à 25c	0 75
5 serrures de cuivre, à 50c	2 50
1 brosse à manche, pour plancher	0 40
⅙ douz. lignes de charpentier, à 35c	0 06
35 pres mitaines, détenus élargis, à 30c	10 50
36 mesures, ferblanc, à 50c	18 00
7 boîtes d'allumettes, à 10c	0 70
1 cravate pour détenus élargis	0 12
4 papiers d'aiguilles, à 5c	0 20
27 do de clous à doubler, à 5c	1 35
3 bouteilles huile d'olive, à 25c	0 75
3 verges toile cirée, à 25c	0 75
167 oreillers, à 16c	26 72
5 7/12 douz. papiers d'épingles, à 15c	0 84
83 couvertures d'oreillers, à 8c	6 64
4 boîtes collets de papier, à 11c	0 44
⅝ douz. cout. à peler les p. de terre, à $8	6 67
½ douz. rasoirs, à $6	3 00
207 paillassons de laine, à $2.75	569 25
2 règles	0 20
2 réflecteurs de lampe, à 25c	0 50
8 roul. et supports pour essuie-m., à 35c	2 40
1 douz. d'anneaux à harnais	0 20
136 prs de chaussettes de laine, à 30c	40 80
⅓ douz. paires de lunettes, à $1.50	0 50
30 scies, à 25c	7 50
1 chemise de flanelle	0 50
4 douz. de cuillères de table, à 50c	2 00
27 tablettes de savon de toilette, à 6¼c	1 69
31 chemises de coton, à 63c	19 53
16 draps de toile, à 36c	5 76
1 fer à aiguiser les couteaux	0 50
1 éponge	0 10
335 draps de coton, à 45c	150 75
3 paires de ciseaux, à 50c	1 50

Département du garde-magasin—Suite.	$ cts.
10 palettes de sapolio, à 14½c	1 45
3 lbs fil de lin, à 58c	1 74
48 papiers de broquettes, à 2½c	1 20
29 serviettes d'officiers, à 17c	4 93
9 3/10 lbs ficelle, à 30c	2 76
1 souricière	0 10
60 puisettes en ferblanc, à 25c	15 00
1¾ verges tweed, à 60c	1 05
107 essuie-mains de détenus, à 10c	10 70
345/8 lbs tabac, à 43½c	15 06
639 tasses de ferblanc, à 9c	57 51
438 assiettes de ferblanc, à 12c	52 56
4 paquets ficelle à voile, à 10c	0 80
250 lbs potasse, à 7¾c	19 37
84 seaux, de nuit, à $1.25	105 00
34 do ferblanc, à 30c	10 20
32 crachoirs, ferblanc, à 30c	9 60
2 lbs de mèche à chandelle, à 30c	0 60
20 petits balais de blé-d'inde, à 12½	2 50
24 1/12 douz. mèches de lampe, à 25c	6 23
1 rouleau de mèche de lampe	0 60
23 pres pantalons, toile, pour dét., à 70c	16 10
192 do laine do à $2.50	480 00
10 prs pantoufles, canevas do à 75c	7 50
28 paires souliers do à $1.50	42 00
108 prs "cobourgs" do à $1.50	162 00
60 prs bottes longues do à $2.75	165 00
47 fracs de laine do à $5	235 00
42 gilets do do à $2	84 00
17 justaucorps, toile do à 80c	13 60
5 casquettes do do à 25c	1 25
44 do laine do à 75c	33 00
253 prs mitaines do à 25c	63 25
8 habits pour détenus libérés, à $5	40 00
14 gilets do à $2	28 00
5 prs pantalons do à $3	15 00
8 prs do d'officier, à $3.50	28 00
	3,296 94
Ameublement de bureau.	
2 armoires, à $9	18 00
2 pupitres, à $9	18 00
2 grandes armoires à march., à $11.25	22 50
1 balance à plateforme	13 50
1 poêle à charbon	9 00
2 chaises de bureau, à 45c	0 90
3 tabourets do à 70c	2 10
1 corbeille, pour papier de rebut	0 13
1 pendule	4 50
2 porte-papiers, à $1.80	3 60
6 garde-robes, à $2.25	13 50
	105 73
Magasin de l'instructeur en chef de métiers.	
1½ lb d'antimoine, à 17½c	0 26
1 lb de sol. d'ammoniaque	0 20
5 haches de charpentier, à 90c	4 50
3 do communes, à 83c	2 49
3½ lbs d'asphalte, é 25c	0 87
1¾ lb d'ébarbures, cuivre (courroie)	0 80
25 lbs borax, à 12½c	3 13
5 poignées d'armoires, en fer, à 2c	0 10
24 pointes (de charpentier), à 4c	0 96
200 boulons à machine, 1½x½ pcs, à 1c	2 00
57 do à b. de roue, 2¼x5/16 pcs, à ½c	0 28
31 do do 2x1¼ pcs, à ½c	0 16
100 do do 2¼x¼ pcs, à ½c	0 50
15 do à poêle, 1¼x¼ pcs, à ½c	0 07

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Equipement en mains au 30 juin 1889—*Suite.*

Magasin de l'instructeur en chef—Suite.	$ cts.
20 boulons de voiture, 1¾ x ¼ pc., à 1c.	0 20
92 do do 1¼ x 5/16 pc., à 1c.	0 92
68 do do 2 x ¼ pc., à 1c.	0 68
78 do do 2 x ⅜ pc., à 2c.	1 56
54 do do 2¼ x ¼ pc., à ½c	0 27
80 do do 2½ x 5/16 pc., à 1c.	0 80
90 do do 2½ x ⅜ pc., à 1c.	0 90
33 do do 3 x ⅜ pc., à 1c.	0 33
88 do do 3 x 5/16 pc., à 1c.	0 88
32 do do 3½ x 5/16 pc., à 1c.	0 32
48 do do 3½ x ⅜ pc., à 1c.	0 48
8 do do 5 x ⅜ pc., à 2c.	0 16
64 do do 5½ x ⅜ pc., à 2c.	1 28
31 do do 6 x ⅜ pc., à 1½c.	0 46
11 do ressorts carrés, 6 pcs, à 17c.	1 87
1 do do 8 pcs	0 17
1 do do 10 pcs	0 23
2 balais, blé-d'inde, à 32c	0 64
10 pinceaux, à châssis, ⅞ pc., à 20c	2 00
4 do à blanchir, à $2.50	10 00
15 do do à 91c	13 65
9 brosses à plancher, à 23c.	2 07
3 pinceaux d'ers, à 50c	1 50
2 do B.B., à 25c	0 50
4 do ½ pc., à 10c	0 40
8 do à murs, ¾ B.B., à 80c	6 40
7 do B.H., longs, 2 pcs, à 46c.	3 22
2 do B., do 2 pcs, à 38c.	0 76
8 do à vernis, longs, 2 pcs, B., à 53c	4 24
11 do à vernis, ⅞ B., à $1.22	13 42
1 do à peinture C. H.	0 50
1 do à marq.(sur plaq. découp.)	0 20
5 paires de pentures, fer, 3½ pcs x 4 pcs à 10c	0 50
16 do fixes, 1½ pc., à 3c	0 48
3 do do 2 pcs, à 4c	0 12
5 do do 2½ pcs, à 5c	0 25
18 do do 3 pcs., à 8c	1 44
10 do do 3½ x 3½ pcs, à 5c.	0 50
94 do mobiles, 4 pcs, à 8c	7 52
12 do do 3 x 2½ pcs, à 7c	0 84
13 do à broche, 4 x 4 pcs, à 14c	1 82
8 do en cuivre, 2 pcs, à 15c.	1 20
3 vilebrequins, à 68c	2 04
8 mèches, à téton, à 10c	0 80
5 do 4/16, à 23c	1 15
3 do 8/16, à 25c	0 75
3 do vrilles, 4/32, à 9c	0 27
1 do do 19/32	0 09
4 do do 12/32, à 9c.	0 36
11 tarières à éperon, 3/16, à 17c	1 87
10 do do 4/16, à 15c	1 50
4 do do 5/16, à 17c	0 68
11 do do 6/16, à 16c	1 76
4 do do 7/16, à 20c	0 80
12 do do 8/16, à 18c	2 10
6 do do 9/16, à 30c	1 80
6 do do 10/16, à 26c	1 56
7 do do 11/16, à 28c	1 96
2 do do 12/16, à 29c	0 58
5 do do 13/16, à 30c	1 50
3 do do 14/16, à 30c	0 90
8 do do 15/16, à 30c	2 40
7 do do 16/16, à 30c	2 10
½ lb. cire d'abeille, à 35c	0 17
8 lignes de briquetiers, à 18c	1 44
6 ciseaux, charpentier, ⅛, à 10c	0 60
5 do do ¼, à 15c	0 75
5 do do ⅜, à 20c	1 00
6 do do ½, à 25c	1 50

Magasin de l'instructeur en chef—Suite.	$ cts.
5 ciseaux à charpentier, ⅞, à 29c	1 45
4 do do 1¼, à 33c	1 32
7 do do ½, à 10c	0 70
6 do do ¾, à 28c	1 68
6 do do 1, à 34c	2 04
3 do do 1½, à 39c	1 17
7 do do 1¾, à 44c	3 08
3 do do 2, à 50c	1 50
3 ciseaux à mortaise, à 44c	1 32
1 robinet de chaudière	1 00
5 manivelles de cloche, cuivre, à 20c.	1 00
1 fer de calfat	0 75
9 fonds de chaise, percés, à 75c	6 75
5 pqts corde à lit, blanche, à 25c	1 25
3 lbs do à châssis, à 60c	1 80
3 lignes (à craie) de charpentier, à 3c	0 09
1 paire de compas	0 45
5 do do 9 pcs, à 35c	1 75
51½ lbs de cuivre en barre, 2 pcs, à 25c.	12 89
12½ do do 1 pc. carré, à 20c	2 50
2 mèches en spirale, 1/16, à $1.55	3 10
2 do 12/16, à $1.70	3 40
3 do 14/16, à $2.70	8 10
1 do 12/16	2 45
3 do 1 1/16, à $3.75	11 25
1 do 1 5/16	5 00
4 btes de fluide dessicatif breveté, à 9c.	0 36
120 feuilles papier-émeri. à 2c	2 40
27 oreilles de chaudière ou de seau, à 1½c	0 40
2 collerettes pour poêles, à 45c	0 90
55 lbs. feutre, diamant noir, à 2¼c	1 22
50 lbs préparation pour le nettoyage des tuyaux d'échapp. de fournaises, à 4c	2 00
3 briq. réfractaires, 21 x 5½ x 2 pcs, à 70c	2 10
15 limes, 3 pcs, à 6c	0 90
32 do 3½ pcs, à 7c	2 24
18 do 4 pcs, à 5c	0 90
1 do 4½ pcs	0 06
12 do 5 pcs, à 5½c	0 66
3 do 9 pcs, à 12c	0 36
15 do 4 pcs, Ward, à 6c	0 90
2 do pour scies à mains, 5 pcs, à 16c	0 32
4 do 10 pcs, grosses F. B., à 10c	0 40
9 do 7 pcs, plates, bâtardes, à 21c.	1 89
271 do 7 pcs do R.C., à 15c.	40 65
11 do 12 pcs do do à 20c.	2 20
17 do 14 pcs do do à 27c.	4 59
10 do 8 pcs, scie de moulin, à 15c.	1 50
6 do 9 pcs do à 22c.	1 32
12 do 10 pcs do à 21c.	2 52
9 do 14 pcs do à 26c.	2 34
3 do 18 pcs do à 50c.	1 50
10 do 6 pcs, carrées bâtardes, à 15c.	1 50
8 do 8 pcs do à 20c.	1 60
1 do 10 pcs do	0 22
1 do 11 pcs do	0 25
1 do 16 pcs do	0 59
1 do 4 pcs, demi-rondes, bâtardes.	0 15
2 do 12 pcs do fines, à 40c	0 80
1 lime, 14 pcs do do	0 77
9 limes, 12 pcs do à 30c.	2 70
18 do 14 pcs do à 32c.	5 76
11 do 8 pcs do à 13c.	1 43
1 do 10 pcs do	0 30
1 do 12 pcs do	0 30
2 do 13 pcs do à 36c.	0 72
1 do 14 pcs do	0 42
29 lbs colle forte, à 12c	3 48
1 lb de colle de poisson	0 25
11 vrilles, à 6c	0 66
17 gouges, à 26c	4 42

Pénitencier de Kingston—Equipement en mains au 30 juin 1889—*Suite.*

Magasin de l'instructeur en chef—Suite.	$ cts.
2 gouges à mortier, à 60c	1 20
14 verres de niveaux à esprit de vin, à 5c	0 70
22 vases à huile, à 25c	5 50
179 vitres, 7×9 pouces, à 1½c	2 68
147 do 8×10 do à 2c	2 94
139 do 10×12 do à 2½c	3 47
104 do 10×14 do à 3c	3 12
42 do 12×16 do à 4c	1 68
65 do 12×18 do à 5c	3 25
23 do 16×18 do D.T., à 13c	2 99
3 do fleuries, à 50c	1 50
13 marteaux à panne fendue, à 54c	7 02
2 hachettes à latter, à 46c	0 92
21 crochets à chapeaux et habits, à 3½c	0 73
4 bandes de ceinturons, 1¾, à 1c	0 04
90 agrafes et œillets, polis, à 1½c	1 35
4 paires poignées de boîtes, à 12½c	0 50
1 herminette, V, de tonnelier	2 00
2 pres charnières, T, à 48c	0 96
1 do pentures longues	0 10
5 manches de pelle, à 25c	1 25
10 lbs. fer rond, 7/16 pc., à 7c	0 70
102 do ½ pc., à 2½c	2 29
254 do ⅝ pc., à 2c	5 08
19½ do 2 pcs, à 2c	0 39
365 do 3 pcs, à 2¾c	10 04
1,596 lbs de fer à cercle, 1 pc., à 3c	47 88
55 do 1½ pc., à 3c	1 65
592 lbs fer carré, ⅝ pc., à 2c	11 84
110 do ¼ pc., à 3c	3 30
81 do ⅜ pc., à 3c	2 43
36½ lbs fer de Suède, 2×½ pcs, à 4c	1 46
30 lbs fer affiné, 1¾×5/16 pc., à 2½c	0 75
69 do 3×⅝ pcs, à 2c	1 38
206 do 1½×5/16 pc., à 2½c	5 15
22 feuilles, fer du Canada, à 6c	1 32
81 lbs fer à lien, ¾×⅛ pc., à 3½c	2 83
56 do 1½×⅛ pc., à 3c	1 68
112 lbs fer demi-rond, ¾ pc., à 2¾c	3 08
38½ galls vernis, laque noir, à $1	38 50
19 do dessicatif, à $1.70	32 30
1 do doré, à $4	4 00
1 couteau à mastic	0 21
5 couteaux de cordonnier, à 25c	1 25
1 douz. clés, fendues, 1¾×3/16 pc., à ½c	0 06
1 do 1½×3/16 pc	0 05
10 tablettes, noir de plomb, à 2c	0 20
5½ lbs noir de fumée, à 10c	0 55
557 lbs plomb, en saumons, à 4¼c	23 76
3 cuillères à couler le plomb, à 18c	0 54
Courroies de voitures	5 00
3 peaux de mouton, à 75c	2 25
1 serrure, poignée en anneau, 6 pcs	1 00
3 serrures de chiffonnier, 3½ pcs, à 13c	0 39
1 serrure de porte	2 25
2 serrures d'armoire, à 12½c	0 25
4 do de pupitre à arm., cuivré, à 75c	3 00
1 do de garde-robe, nº 149	0 64
45 do de porte, à 50c	22 50
4 lignes de maçon, à 19c	0 76
5 chopines d'esprit de bois, à 18c	0 90
40 lbs de clous à bardeau, 1½ pc. à 3½c	1 40
43 do coupés, 2 pcs, à 3c	1 29
17 do 2¼ pcs, à 3c	0 51
34 do 2½ pcs, à 3c	1 02
109 do 3½ pcs, à 3c	3 27
68 do 4 pcs, à 3c	2 04
12 do 5 pcs, à 3c	0 36
35 lbs chevilles (fiches), 3 pcs, à 4c	1 40
8 do do 6 pcs, à 3½c	0 28
16 do mêlées, à fraises, à 5c	0 80

Magasin de l'instructeur en chef—Suite.	$ cts.
73 lbs clous à river, 1½ pc., à 7c	5 11
11 do 1¾ pc., à 8c	0 88
10½ do 2 pcs, à 6½c	0 68
10 do 2¼ pcs, à 6c	0 60
8 do 2½ pcs, à 5c	0 40
10 do 3 pcs, à 7¼c	0 75
27 do 3¼ pcs à 7c	1 89
1 lb clous de cuivre, 1¼ pc	0 60
1½ lb clous à soufflets, 1 pc., à 25c	0 38
800 clous, 1 pc., tête en cuivre, à 10c	0 80
20 lbs clous galvanisés, à 5c	1 00
7 paquets clous étamés, ¾ pc., à 15c	1 00
6 do 1 pc., à 12½c	0 75
7 do 1¼ pc., à 12c	0 84
9 do 1½ pc., à 15c	1 35
4 paquets clous à finir, ¾ pc., à 15c	0 60
7 lbs clous à finir, 1 pc., à 5c	0 42
19 do 1¾ pc., à 6c	1 14
7 paquets de clous à finir, 2 pcs, à 15c	1 05
5 lbs de clous à finir, 2¼ pc., à 4½c	0 22
12 do do 3 pcs, à 6c	0 72
9 pqts clous brevet. sans tête, ½ pc., à 4c	0 36
1 pqt broquettes à bordure	0 07
22 pqts clous coupés, à 3c	0 66
30 galls d'huile, noire, à 12c	3 60
30⅔ do bouillie, à 60c	21 45
10 bidons d'huile, très grands, à $1	100 00
2 pierres à l'huile, à 35c	0 70
12 do à repasser, à 9c	1 08
4 poulies, à vis, 3 pcs, à 12½c	0 50
30 paires de poignées, tiroirs, nº 4, à 6c	1 80
37 do do nº 5, à 6c	2 22
3 pres poign. de cuiv., à fleur de b., à 21c	0 63
2 poignées, à cloche, 6 pcs, à 75c	1 50
4 do plaq., à anneaux pendants	0 25
4 fers de rabots, 2¼ pc., doubles, à 50c	2 00
1 do 3⅛ do	0 50
10 do 2½ simples, à 35c	3 50
5 do 2⅝ doubles, à 50c	2 50
2 do 2⅞ do à 57c	1 14
424 lbs de mastic, à 2½c	9 54
7 lbs pierre ponce, en morceaux, à 10c	0 70
199 lbs blanc de Paris, à 2c	3 98
39 clefs de cadenas, à 12c	4 68
2 lbs peinture, verte foncée, à 38c	0 96
6 do verte de Frankfort, à 20c	1 20
17 pqts rivets étamés, 1½ lb, à 45c	7 65
2 do 4 lbs, à 61c	1 22
5 do rivets noirs, 4 lbs, à 46c	2 30
1½ do rivets cuivrés, ¼ pc, à 66c	0 99
5 râpes de maréchal-ferrant, à 48c	2 40
2 râpes à bois, 14 pcs, à 60c	1 20
2 do 12 pcs, à 42c	0 84
12 râpes de cordonnier, 10 pcs, à 25c	3 00
1 règle d'acier, 2 pieds	0 60
2 anneaux à vis, en cuivre, à 2c	1 39
93 lbs de résine, à 1½c	0 04
1 lb crampes, ¾ pc., cuivrées	0 25
1 lb soufre	0 05
62 courroies pour pelles, à 17c	10 54
44 boutons à lever les châssis, à 3c	1 32
1 couteau à deux mains, fer	0 50
1 do bois, nº 3	0 35
6 do do nº 4, à 55c	3 30
7 petites scies (à chevalet), à 40c	2 80
4 égohines à refendre, 28 pcs, à $1.50	6 00
8 do 22 pcs, à $1.10	8 80
1 do 26 pcs	2 00
3 scies à tenons, 12 pcs, à $1.25	3 35
3 pelles, pointe ronde et manche court, à 57c	1 71

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Equipement en mains au 30 juin 1889.—*Suite.*

Magasin de l'instructeur en chef—Suite.	$ cts.
14 douves, chêne de tonnelier, à 10c.	1 40
68 do do p. tête de bar., à 10c.	6 80
1 boîte terre de sienne naturelle	0 18
1 fausse équerre, en T	0 35
4 équerres simples, à 35c.	1 40
3 do en acier "Eagle" à $1.17	3 51
1 pr. cisailles circulaires, de ferblantier	3 00
1 do à main, n° 7	3 15
1 do do de ferblantier	3 15
357 feuilles papier sablé, à 1c.	3 57
16 joints d'étampe, à 15c.	2 40
¾ lb. de zinc à souder, à 50c.	0 37
147 lbs. de soudure, à 22½c.	33 07
247 douz. vis de bois, ⅜-pc., à 2c.	4 94
532 do ½ do 2c.	10 64
299½ do ⅝ do 2c.	4 99
107 do ¾ do 2c.	2 14
350 do ⅞ do 2c.	7 00
5 do 1 do 2c.	0 10
303½ do 1¼ do 2c.	6 07
1,031½ do 1½ do 2c.	20 63
83½ do 1¾ do 2c.	1 67
106½ do 2 do 3c.	3 19
64 do 2¼ do 5c.	3 20
180½ do 2½ do 5c.	9 02
16½ do 2¾ do 4c.	0 66
97 do 3 do 5c.	4 85
54 do 3½ do 8c.	4 32
11 do 4 do 10c.	1 10
19 do ⅜-pc., cuivre, à 4c.	0 76
6½ do ⅝ do 4c.	0 26
18 douz. vis à tête ronde, f. à la machine, ½-pc., à 16c.	1 80
7 do do ⅝ do 16c.	1 12
21 do do ⅞ do 10c.	2 10
1½ do do 1 do 13c.	0 19
164 do tête plate, ½ do 5c.	8 20
9½ do do ⅝ do 5c.	0 49
100 lbs. acier rond, ⅜-pc., argent, à 15c.	15 00
26 lbs. ressorts d'acier, 2¼ x ¼-pc., à 5c.	1 30
98 lbs. acier R.E., 1¼ x ⅜-pc., à 3c	2 94
80 do do 1⅛ x ⅜ do 3¼c	2 60
117 do fondu, 1¼ x ⅜ do 13c	15 21
14 do do 2 x 1/16 do 13c	1 82
19 do do 2⅛ x 1/16 do 13c	2 47
234½ do assorti, à 10½c.	24 62
30½ lbs. d'étain en bloc, à 30c.	9 15
104 feuilles do 12 x 12-pc., IX., à 3c.	3 12
97 do do 14 x 20 do 5½c.	5 33
286 do do 14 x 20 IXX, à 6c.	17 16
4 truelles à brique, 10½-pc., à 87c.	3 50
5 étagères, armoire, à 17c.	0 85
1 gallon de goudron de Stockholm	0 50
40¾ gallons de goudron minéral, à 6c.	2 44
6 lbs. terre d'ombre brûlée, à 8c.	0 48
2½ gallons vernis à meubles, à 65c.	1 62
½ gallon vernis N. et H., à $6.32	3 16
1 do do	3 99
14 lbs. fil de fer, n° 4, à 4c.	0 56
20 do do 12, à 3c.	0 60
4 do do 16, à 5c.	0 20
40 do do cuivré, à 7c.	2 80
61½ do de cuivre, n°s 7 et 8, à 35c.	21 52
½ do do n° 17, à 30c.	0 15
2 pds. toile métallique, à 35c.	0 70
4 lbs. fil de fer, à tuyau de poêle, à 4c.	0 32
86 lbs. d'ocre jaune, à 4c.	3 44
1 balance à plateforme portative, de Fairbank, n° 1	52 00
2 mesures d'un boisseau, en fer, à $1.	2 00
6 pointes d'acier, 70 lbs., à 13c. par lb.	9 10

Magasin de l'instructeur en chef—Fin.	$ cts.
6 ciseaux d'acier, 30 lbs., à 13c. par lb.	3 90
6 forets d'acier, 50 do do	6 50
24 pinces de fer, à panne fendue et à pied de biche, 120 lbs., à 10c.	12 00
50 pics à glaise, à 60c.	30 00
20 pelles à pointe arrondie, à 50c.	10 00
2 vérins, à $8	16 00
12 tarières complètes	9 50
100 lbs. de cordage mêlé, à 10c.	10 00
1 brouette de magasin	6 00
2 poulies, en fer, pour chèvre, à $2.50	5 00
6 do do $3.00	18 00
6 do en bois, à $1.50	9 00
12 pelles à charbon, en acier, à $1.75	21 00
25 do neige, do 50c.	12 50
1 balance à plateforme, portative, de Fairbank, magasin, n° 2	52 00
1 jeu d'outils de calfat	3 00
	1,459 72
Salle à manger.	
500 écuelles à soupe, à 10c.	50 00
75 do neuves, à 15c.	11 15
580 assiettes de ferblanc, à 7c.	40 60
40 do neuves, à 10c.	4 80
500 tasses de ferblanc, à 7c.	35 00
50 do neuves, à 10c.	5 00
621 couteaux de table, à 5c.	31 05
674 fourchettes de table, à 5c.	33 70
616 cuillères do à 5c.	30 80
40 tables, longues, à $1.50	60 00
1 petite table	0 75
480 escabeaux, à 75c.	360 00
5 tabourets pour les gardes, à $3.	15 00
9 balais, à 20c.	1 80
12 brosses à plancher, à 20c.	2 40
16 seaux, à 40c.	6 40
2 longues perches, à 30c.	0 60
6 porte-ordures, à 25c.	1 50
4 boîtes à couteaux, à 15c	0 60
3 plateaux, en bois, à 50c.	1 50
1 pendule	4 00
1 pupitre, à lire	8 00
1 bible	0 75
1 "Family Worship" (culte de famille)	1 00
2 miroirs, à $1	2 00
1 porte-serviettes	0 25
12 machines à pommes de terre, à $1.	12 00
12 do nouv., à $.33	15 96
4 petites cuillères à pot, p. sirop, à 5c.	0 20
13 cuillères à pot, pour la soupe, à 25c.	3 25
1 armoire à tiroirs	15 00
3 machines à tondre les cheveux, à $4.	12 00
26 rasoirs, à 75c.	19 50
25 pots à barbe, à 5c.	1 25
25 paires de ciseaux, à 75c.	18 75
25 brosses à barbe, à 10c	2 50
25 cuirs à repasser (les rasoirs), à 15c.	3 75
25 peignes, à 15c.	3 75
26 toiles à rec. les chev., de coul., à 50c.	13 00
26 serviettes, à 12½c.	3 25
2 pierres à aiguiser, à $3	6 00
6 assiettes, à 15c.	0 90
1 clochette	2 00
1 pot à eau avec verre	0 60
2 râteliers à plumes et encriers, à 75c.	1 50
1 armoire	32 00
1 arrosoir	0 75
1 chaise	0 30
3 tabourets de bureau, couverts, à $1.50	4 50

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Equipement en mains au 30 juin 1889.—*Suite.*

Salle à manger—Suite.	$ cts.
2 appuie-pieds, de bois, à 25c	0 50
1 bidon à sirop	0 50
1 plateau de ferblanc pour pot à eau	0 30
2 pupîtres, à $6	12 00
1 registre du matériel	4 00
1 journal	2 50
1 registre des détenus	3 00
1 do de signalements	4 00
1 do de conduite	0 75
1 chaise bourrée	5 00
1 case vitrée	15 00
1 presse à copier	4 80
	936 81

Cuisine.	
1 joug	1 00
1 coffre à farine, avec support	2 50
1 coffre (cuisiniers)	3 00
2 dressoirs de cuisine, à $15	30 00
28 seaux à thé, à 25c	7 00
4 seaux à savon, à 15c	0 60
38 cuvettes, à $1	38 00
2 grandes cuves, à $1.50	3 00
2 cuves à pommes de terre, à $3	6 00
12 seaux de fer galvanisé, à $1	12 00
20 do à soupe, à 75c	15 00
1 coffre à pommes de terre	15 00
1 seau à orge	0 35
6 plateaux de bois, à 50c	3 00
3 boîtes de ferblanc (sucre et thé), à 50c.	1 50
3 cuillères à pot, ferblanc, à 50c.	1 50
2 écraseurs de pommes de terre, à 10c.	0 20
1 table à trancher les aliments	1 50
1 do mesurer do	1 50
1 balance à plateforme	7 00
3 balais de blé-d'inde, à 20c	0 60
2 brosses à plancher, à 25c	0 50
2 grandes fourchettes à viande, à 40c.	0 80
2 passoires, à 40c	0 80
2 puisettes, à 50c	1 00
4 fourchettes à pommes de terre, à 10c.	0 40
12 filets do 75c.	9 00
2 hachereaux à viande, à 75c	1 50
1 pelle	0 75
2 grands pots à puiser, à 75c	1 50
1 marteau	0 75
	167 15

Département du pain.	
3 boîtes à pain, à $4	12 00
1 cadre pour recevoir le pain	6 00
2 brouettes à pain, à $1	2 00
1 table do	1 50
1 couteau do	0 75
2 paniers do	2 00
1 balai	1 00
2 torch. de plancher avec manches, 50c.	1 00
1 seau	0 20
1 porte-ordures	0 20
1 balai	0 30
25 chaises de barbier, à $1	25 00
2 grandes chaises, à $1.50	3 00
	54 95

Cave.	
1 machine à moudre le café	5 00
3 barils à saindoux, à 50c	1 50
2 seaux de ferblanc, grands, à $1	2 00
2 do petits, à 75c	1 50
6 cuves, à 75c	4 50
1 porte-ordures	0 25
2 grandes fourchettes à viande, à 40c.	0 80
3 couteaux de boucher, à 80c	2 40
2 cuves, grandes, à $2.50	5 00
1 balance à plateforme	25 00
1 do fléau	34 00
1 grande table	2 00
1 petite table	2 50
1 pupitre	1 00
1 machine à hacher la viande	3 00
1 do écraser les pommes de terre	7 00
1 billot à viande	3 00
2 hachereaux à viande, à 75c	1 50
1 scie de boucher	2 50
1 armoire	2 00
1 fusil à aiguiser	1 25
1 panier à viande	0 25
1 coffre	10 00
1 jeu de triangles	8 00
1 poêle carré	2 00
1 paire de trétaux	4 00
1 pelle	0 50
1 hache	0 75
2 lampes, à 12½c	0 25
Barre et crochets p. suspendre la viande	6 00
2 douz. de crochets, à 50c	1 00
1 chantier	1 00
1 pont volant (à chantier)	5 00
1 huche, doublée en zinc	6 00
2 paires de tenailles à glace, à $2	4 00
2 pinces de fer, pour la glace, à 75c.	1 50
	157 95

Magasin.	
1 armoire	2 00
1 boîte à sucre	4 00
1 do thé	3 00
1 balance à plateforme, petite	10 00
2 mains, à 25c	0 50
1 table	1 00
1 tarière	1 75
2 robinets à sirop, à $1	2 00
1 robinet à vinaigre	0 25
1 mesure d'un gallon	0 20
1 marteau	0 25
1 échafaudage pour barils	0 75
	25 70

Aile.	
141 couchettes de fer, à $2	282 00
160 planches de couchette, à 30c	48 00
197 couchettes de bois, à ressorts, à $1	197 00
502 vases à eau, à 20c	100 40
502 do à ablutions, à 20c	100 40
22 seaux, à 50c	11 00
18 cuvettes, à 75c	13 50
18 balais, à 20c	3 60
1 seau de ferblanc	0 25
13 torch. de plancher, à manche, à 20c.	2 60
1 balai de crin	0 25
2 petits balais à épousseter, de crin, 25c.	0 50
3 brosses à plancher, à 25c	0 75
5 lanternes, à 75c	3 75
35 culots (de lampe), à 30c	10 50

PENITENCIER DE KINGSTON.—Equipement en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

Aile—Fin.	$ cts.
435 petites lampes, à 15c	65 25
515 cheminées de lampes, à 5	25 75
2 brosses, à 15	0 30
4 pinceaux à peinture, à 10c	0 40
440 matelas de paille, à $1	440 00
160 escabeaux de bois, à 20c	32 00
181 sièges de campagne, à 50c	90 50
1 pendule	10 00
2 tables, à 50c	1 00
516 tasses de ferblanc, à 5c	25 80
2 bancs, longs, à 50c	1 00
1 canapé	2 00
5 crachoirs de ferblanc, à 25c	1 25
3 barils, à 50	1 50
10 cuillères à pot, ferblanc, à 20c	2 00
6 porte-ordures, à 20c	1 20
2 chaises, à $1	2 00
450 oreillers, paille, à 15c	67 50
6 bidons à l'huile, à 20c	1 20
10 entonnoirs, à 10c	1 00
1 instrument pour raser les mèches de lampes	0 50
2 rouleaux de mèches, à 25c	0 50
1 table à lampes	0 50
1 armoire à lampes	10 00
118 galls d'huile de pétrole, à 14c	26 32
36 barils, à $1.25c	45 00
1 mesure	0 25
1 tarière	0 75
1 réservoir à l'huile, en ferblanc	2 00
	1,631 97
Salle du gardien.	
1 pendule	3 00
1 canapé	6 00
6 bancs, à $4	24 00
2 chaises, à 50c	1 00
1 couchette de fer	6 00
1 matelas de crain	3 00
1 do en fil métallique	2 00
4 draps de lit, à 50c	2 00
4 taies d'oreiller, à 20c	0 80
1 cache-nez	1 00
4 couvertures, à $1.50	6 00
2 crachoirs, à 20c	0 40
1 table	1 00
1 peigne	0 20
1 brosse à cheveux	0 75
1 gravure	0 50
4 cartes géographiques, à $1.50	6 00
1 vase de nuit en faïence	0 50
	64 15
Ordinaire des employés.	
25 tasses, à 5c	1 25
37 soucoupes, à 5c	1 85
48 assiettes, à 10c	4 80
18 couteaux, à 10c	1 80
18 fourchettes, à 10c	1 80
20 cuillères à thé, à 20c	4 00
2 plats, à 75c	1 50
2 couteaux à découper la viande, à 75c	1 50
4 tables, à $3	12 00
15 chaises, à 40c	6 00
1 pendule	4 00
1 boîte à bois	0 50
1 réfrigérateur	5 00
3 seaux de bois, à 25c	0 75
3 do de ferblanc, à 25c	1 50

Ordinaire des employés—Fin.	$ cts.
4 écuelles de ferblanc, à 10c	0 40
4 cuillères à pot, à 20c	0 80
1 poêle à cuisine	20 00
1 chaudière	2 00
2 bouilloires, à $2	4 00
1 huilier	1 00
9 coquetiers, à 5c	0 45
8 nappes, à 75c	6 00
8 serviettes de table, à 20c	1 60
1 balai	0 20
1 brosse à plancher, à manche (*mop*)	0 25
17 théières pour les gardes, à 15c	2 55
1 pot à eau	0 25
2 crachoirs à 20c	0 40
2 buffets, à $2	4 00
2 verres à boire, à 10c	0 20
1 miroir	0 50
1 peigne	0 10
2 brosses, à 50c	1 00
	93 95
Bibliothèque.	
1 pupitre	8 00
1 armoire	5 00
1 corps de bibliothèque	30 00
1 table	0 50
2,680 livres, à 65c	1,742 00
13 tables à écrire, à $2	26 00
14 brosses, à $3	42 00
4 cartes géographiques, à $1	4 00
4 petites boîtes, à $1.50	6 00
6 escabeaux, à 50c	3 00
2 chaises, à 30c	0 60
2 seaux, à 30c	0 60
106 livres d'épellation (*spellers*), à 10c	10 60
149 do de lecture (*readers*), à 15c	22 35
91 arithmétiques, à 20c	18 20
86 ardoises, à 10c	8 60
24 cahiers d'écriture (modèles), à 6c	1 44
	1,928 89
Eglise anglaise.	
47 bancs, à $3	141 00
9 petits bancs, à $3	27 00
6 tabourets pour gardes, à $2.50	15 00
1 pendule	4 00
4 pupitres de chantres, à $3.50	14 00
1 nappe d'autel	8 00
2 chaises couvertes, à $2	4 00
1 baptistère	25 00
2 livres de prière, à $2.50	5 00
1 boîte pour la musique	1 00
1 orgue	75 00
1 tabouret d'orgue	0 25
2 balais, à 20c	0 40
30 vgs de tapis, à 75c	22 50
2 livres chants sacrés, à $4	8 00
2 chaises à bras, à 50c	1 00
1 service de communion	40 00
1 boîte pour la service	4 00
1 coffre à surplis	11 00
2 registres, à $4	8 00
1 nappe	0 50
4 serviettes, à 20c	0 80
	415 45

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Equipement en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

Buanderie.	$ cts.
1 machine à laver mue par la vapeur	300 00
1 tordeuse	250 00
1 fournaise en brique, avec chaudière	70 00
1 bouilloire, réservoir en fer	250 00
3 réservoirs à savon, en bois, à $3	15 00
2 cuves à lessive, à $2	6 00
5 do communes, à $1	5 00
6 seaux, à 50c	3 00
2 boîtes, à $2	4 00
1 do à charbon	1 00
25 feuilles de tuyau de poêle, à 10c	2 50
2 poêles, à $10	20 00
1 table	3 00
1 do	4 00
1 do	3 00
3 do à $2	6 00
1 appareil pour recevoir l'eau du linge	2 00
1 pupitre pour le garde	5 00
1 armoire	4 00
2 chaises, à 50c	1 00
1 pendule	3 00
1 livre pour tenir le temps des employés	0 75
1 brouette	1 50
1 charrette à deux roues	12 00
1 wagon	10 00
1 traîneau à bras	5 00
3 pelles, à 75c	2 25
2 brosses à plancher, longues, à 75c	1 50
2 do do à 75c	1 50
4 grattoirs, à 75c	3 00
4 torchons de plancher (*mops*), à 30c	1 20
100 pds de boyau, en caoutchouc	10 00
1 tube d'embouchure	1 00
26 pds 2 pcs d'arbre de couche	50 00
6 brosses à plancher, à 35c	2 10
2 poulies de bois, à 40c	0 80
1 do de fer	2 00
5 paliers suspenseurs, en fer, à 25c	1 25
155 pds tuyau, 2 pcs, à 12c	18 60
168 do ¾ pc., à 10c	16 80
50 do 1 pc., à 10c	6 00
2 hottes à vapeur, à $5	10 00
34 feuilles de tuyau en fer galv., à 20c	6 80
1 échelle	1 00
50 pds courroie de 2 pcs, à 20c	10 00
25 do 4 pcs, à 50c	12 50
25 do 6 pcs, à 60c	15 00
	1,160 05

Chambres de bains.	
2 chaises d'officiers, à $1	2 00
2 miroirs, à 30c	0 60
2 peignes, à 10c	0 20
2 tables fixes, à $4	8 00
Brosses, éponges, etc	2 00

Chambres où les prisonniers changent de vêtements.	12 80
Effets d'habillement, neufs—	
10 habits de laine, à $5	50 00
7 prs de pantalons, laine, à $2.50	17 50
19 gilets, laine, à $2	38 00
12 casquettes, laine, à 75c	9 00
35 chemises, laine, à $2.25	78 75
15 prs manches de chem., laine, à 60c	9 00
95 prs caleçons, laine, à $1.50	142 50
24 prs mitaines, laine, à 50c	12 00
57 cache-nez, laine, à 28½c	16 15
30 prs cache-oreilles, laine, à 6c	1 80
459 prs chaussettes, laine, à 30c	137 70

Chambres où les prisonniers changent de vêtements—Suite.	$ cts.
12 habits de toile, à 80c	9 60
50 prs pantalons, toile, à 70c	35 00
25 gilets, toile, à 50c	12 50
67 casquettes, toile, à 25c	14 25
53 prs de bretelles, toile, à 12½c	6 62
239 chapeaux de paille, à 7½c	17 92
47 prs bottes, cuir, longues, à $2.75	129 25
32 prs "cobourgs," cuir, à $1.50	48 00
30 prs souliers, cuir, à $1.50	45 00
6 douz. lacets de cuir, à 23c	1 38
66 prs pantoufles, canevas, à 75c	49 50
45 lbs laine filée, à 40c	19 20
20 essuie-mains d'officiers, à 17c	3 40
25 do de détenus, à 10c	2 50
1 chemise de nuit	1 00
4 lbs fil à machine à coudre, à $1.76	7 04
35 vgs coutil à paillasse, à 15½c	5 42
Effets d'habill. à l'usage des détenus—	
500 habits de laine, à $2.50	1,250 00
500 pantalons do à $1.25	625 00
500 gilets do à $1	500 00
500 casquettes do à 37½c	187 50
1,000 chemises do à $1.12½	1,125 00
1,000 caleçons do à 75c	750 00
42 cache-nez do à 14c	6 02
1,000 prs chaussettes, laine, à 15c	150 00
500 habits, toile, à 40c	200 00
1,000 pantalons, toile, à 35c	350 00
500 gilets do à 25c	125 00
244 casquettes do à 12½c	30 50
500 prs bretelles do à 6c	30 00
256 chapeaux de paille, à 4c	10 24
172 prs bottes, cuir, longues, à $1.25	215 00
428 prs "cobourgs," cuir, à 75c	321 00
112 prs souliers, cuir, à 75c	84 00
450 prs pantoufles, canevas, à 37½	168 75
146 essuie-mains d'officiers, à 9c	13 14
1,852 do de détenus, à 5c	92 60
182 chemises de nuit, à 50c	91 00
Effets d'habillements neufs—	
15 paillassons, à $3	45 00
41 couvertures, à $2	82 00
4 draps de lit, coton, à $1	4 00
24 taies d'oreillers, à 25c	6 00
2 paillasses, à 95c	1 90
57 oreillers, à 25c	14 25
Effets d'habillement, vieux—	
513 paillassons, à $1.50	769 50
1 026 couvertures, à $1	1,026 00
1.026 draps de lit, coton, à 50c	513 00
1,026 taies d'oreillers, à 15c	153 90
513 paillasses, à 48c	246 24
550 oreillers, à 15c	82 50
16 sacs à linge, à 95c	15 20
Ameublement—	
6 tables, longues, à $10	60 00
7 do courtes, à $5	35 00
1 échelles	0 50
18 feuilles de tuyaux, à 10c	1 80
1 coude	0 15
2 poêles, à $8	16 00
3 pupitres, à écrire, à $1	3 00
3 seaux de bois, à 20c	0 60
1 petite scie, à main	1 00
1 hache	0 30
1 à charbon	3 00
2 grandes boîtes à bois, à $4	8 00
2 réservoirs, en métal, à 50	100 00
1 cendrier	1 00
7 encriers, à 10c	0 70
6 porte-plumes, à 6c	0 30
12 vases à eau, de bois, à 25c	3 00

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Equipement en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

Chambre où les prisonniers changent de vêtements—Fin.	$ cts.
Ameublement—*Suite*—	
6 ardoises, à 15c	0 90
135 tuyaux à vapeur	200 00
54 cadres pour sécher les chemises	150 00
10 do étendre do	160 00
1 pendule	2 00
1 chaudière à charbon	0 50
1 évier en métal	6 00
2 armoires, à $1	2 00
8 escabeaux, à 50c	4 00
4 chaises, à $1.50	6 00
1 siège pour changer d'habits	5 00
3 fers à repasser, à 75c	2 25
Tablettes pour bottes et souliers	20 00
4 balais de blé-d'inde, à 10c	0 40
1 tableau à étiquettes	3 00
2 jeux de lettres à marq., en bois, à $4	8 00
1 jeu do en fer	10 00
2 lampes à chauffer le goudron, à 50c	1 00
3 bidons à l'huile de charbon, à 50c	1 50
1 do de pied de bœuf	1 00
1 vase à goudron	0 50
1 machine à coudre	30 00
1 do à tricoter	25 00
1 plateforme et siège pour officier	5 00
1 bibliothèque	1 00
8 livres de magasin, à $2	16 00
1 boîte à chaussures	1 00
	11,100 62
Epiceries.	
937 lbs bœuf, à $5.73 par 100	53 69
2,874 lbs pommes de terre, à 40c. (par boisseau de 60 lbs)	19 16
1,120 lbs sel, à $\frac{3}{4}$c	4 20
421¼ do sucre, à 5$\frac{7}{8}$c	24 75
25$\frac{3}{4}$ do thé, à 17c	4 38
75 do orge, à 2$\frac{5}{8}$c	1 96
1,491 do pois, à 70c. par 100	17 39
33 do poivre, à 15c	4 38
2 galls sirop, à 37½c	0 75
181$\frac{3}{4}$ lbs beurre, à 17½c	31 81
56 lbs riz, à 3$\frac{3}{4}$c	2 10
25 do farine, à $2.60 par 100	0 65
243 lbs lard, à 6c	14 58
	180 37
Sommaire.	
Salle à manger	936 81
Cuisine	167 15
Département du pain	54 95
Cave	157 95
Magasin	25 70
Aile	1,631 97
Salle du gardien	64 15
Ordinaire des employés	93 95
Bibliothèque	1,928 89
Chapelle protestante	415 45
Buanderie	1,160 05
Chambre de bains	12 80
Chambre où l'on change d'habits	11,100 00
Epiceries	180 37
Total	17,930 81
Département particulier de l'économe.	15,586 47

Département des tailleurs.	$ cts.
Habits d'officiers—	
3 casquettes d'uniforme, à $1	3 00
3 pres pantalons, uniforme d'été, à $2	6 00
1 pre pant., unif. d'été (non faits)	1 44
1 do do d'hiver (non faits	3 12
1 pre pantalons, uniforme d'hiver	6 00
1 do d'uniforme	4 00
1 gilet d'uniforme	2 00
1 habit do	13 00
1 habit, uniforme d'été	4 50
1 gilet do	1 00
12 grosses boucles de pantalons, à 65c	7 80
1$\frac{5}{12}$ gr. bout. d'habits d'unif., à $3.82	5 41
2$\frac{10}{12}$ do de gilets do à $3.75	10 62
$\frac{3}{4}$ do d'habits d'été, à $4.64	3 48
2$\frac{3}{4}$ do do à $3.24	8 91
1 do d'habits (communs)	1 10
12 do de pantalons, à 16c	1 92
1 do de pardessus	0 90
20 vgs drap de pilote, à $2.70	54 00
50$\frac{3}{4}$ do do noir d'Italie, à 35c	17 76
11 do do brun do à 35c	3 85
8 do do bleu, à $3.75	30 00
18$\frac{3}{4}$ do doeskin, à $1.55	29 06
2 do grosse toile française, à 10c	0 20
25 do canevas à habit, à 8$\frac{3}{4}$c	2 19
58$\frac{3}{4}$ do grosse toile brune, à 17c	9 98
31 do flanelle de Canton, à 10c	3 10
36 do toile de Hollande, à 14c	5 04
6 do toile de crin, à 30c	1 80
28 do jean, à 20c	5 60
½ lb. de soie à coudre, à $9	4 50
1$\frac{1}{4}$ lb. do à machine à coudre, à $8	5 50
1 lb. de poil de chèvre	6 80
1 lb. de fil, nº 70	2 03
2 lbs de toile gommée, à $2.50	5 00
20 douz. bobines fil de coton, à 43c	8 60
1 peau de mouton	0 75
106 vgs batiste noire, à 14c	14 84
36 do do grise américe., à 14c	5 04
72 do serge claire, à 42½c	30 60
6$\frac{1}{2}$ do do forte, à 57½c	3 74
3$\frac{1}{4}$ do serge, à $1.90	6 17
18 do doubl. d'habit, laine, à $1.10	19 80
15 do denims, à 17½c	2 62
4 do serge, intermédiaire, à 87c	3 48
12$\frac{1}{2}$ douz. feuilles ouate, à 20c	2 50
Habillement de détenus—	
10 pr.mitain.,ded.de la m.doub.,à 50c	5 00
7 casques de laine, à 75c	5 25
17 habits de laine, à $5	85 00
47 pres pantalons de laine, à $2.50	117 50
22 gilets de laine, à $2	44 00
19 pres cache-oreilles, à 6c	1 14
2 lbs cire d'abeille, à 35c	0 70
21 lbs cuir à semelles, à 27c	5 67
12 douz. bobines fil de coton, à 43c	5 16
2 lbs fil en écheveaux, à 55c	1 10
10 lbs fil, 2 oz., à $1.76	17 60
8 lbs fil, 1 oz., à $1.34	10 72
7 grosses boutons de chemises, à 16c	1 12
24 do do de pantalons, à 8c	1 92
14 do boucles do à 65c	9 10
453 vgs drap jaune, à 49½c	224 23
446 do brun, à 49½c	220 77
42 do gris, à 40c	16 80
1,348 vgs grosse toile blanche, à 18$\frac{3}{4}$c	252 75
900 do do noire, à 20$\frac{3}{4}$c	186 75
4 do flanelle blanche, à 39½c	1 58
4 do molleton, à 35c	1 40
11 do toile à voile, à 25c	2 75

Pénitencier de Kingston—Equipement en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

Département des tailleurs—Suite.	$ cts.
Habillements de détenus—	
100 vgs de coton gris, à 7⅞c	7 75
48 do toile de Hollande, à 14c	6 72
71 do batiste, à 10c	7 10
7 do tiretaine, à 9½c	0 67
Habillements de détenus élargis—	
1 pre pantalons	3 00
1½ douz. caleçons de coton, à $4.75	7 12
1½ do camisoles do à $4.75	7 12
1⅝ do chapeaux, à $10.50	17 50
4 pres mitaines, à 30c	1 20
5/12 douz. cache-nez, à $3.40	2 27
11/12 do cravates, à $1.45	1 33
3 do pres chauss. de coton, à $1.15	3 45
1/12 do chaussons de laine, à $3.60	1 20
5/12 do bretelles, à $1.75	0 72
1½ do boutons de collets, à 10c	0 15
3 collets, à 15c	0 45
2½ grosses boutons d'habits, à 90c	2 25
1½ do do de gilets, à 70c	1 05
48 vgs toile de Hollande, à 14c	6 72
108 vgs batiste, à 10c	10 80
65½ do indienne, à 5c	3 28
31 do drap de pilote, à $1.10	34 10
56 do do italien, à 22½c	12 60
135¼ vgs tweed, à 60c	81 15
12 douz. bobines fil de coton, 43c	5 16
4 chemises de coton, à 63c	2 52
Machines, outils, meubles, etc.—	
1 machine à coudre, Singer n° 1	32 00
1 do do *medium*	40 00
1 do do n° 2	38 00
1 do White	54 00
1 do Wanzer	30 00
1 tête de machine à coudre	12 00
5 pres ciseaux, à $11	55 00
42 do *medium*, à $1.50	63 00
2 douz. pres ciseaux B. H., à $3	6 00
3 armoires, à $3	9 00
1 pendule	8 00
16 fers de tailleur, à $2	32 00
6 planches à presser, à $2	12 00
1 pupitre	5 00
1 tabouret	1 00
2 chaises, à $1.25	2 50
3 tables, à $8	24 00
2 pierres à l'huile, à $1	2 00
1 marteau	1 50
2 chaudières à charbon, à $1	2 00
1 verge (mesure)	0 25
1 règle, 4 pieds	1 00
2 équerres de tailleur, à $2	4 00
42 crachoirs, à 25c	10 50
½ douz. petits balais, à $1.50	0 75
1 do de dés à coudre	0 20
1½ do de galons à mesurer, à 60c	0 90
20 papiers d'aiguilles, à 2¾c	0 55
½ gall. d'huile de blanc de bal., à $2.25	1 13
3 lbs chlorure de chaux, à 12c	0 36
15 tables de tailleur, à $3	45 00
3 do pour machines, à $8	24 00
15 bancs de tailleur, à $2	30 00
	2,361 78

Département des chaussures.	
Habits d'officiers—	
2 pres grandes bottes, à $5	10 00
1 do souliers	4 50
2 do pantoufles à ailes, à 75c	1 50
3/16 lb. soies de cochon, à $11	2 06

Département des chaussures—Suite.	$ cts.
7/8 lb. ardasse, à $11	9 62
1 lb. fil de soie, à boutonnière	8 00
1 lb. fil de lin	1 21
6 grosses boutons et agrafes, à 25c	1 50
2 do lacets de souliers, à 85c	1 70
11 mains papier sablé, à 22½c	2 48
2 galls de cirage de Boston, à $1.25	2 50
1 peau de chevreau	3 00
13¼ lbs de veau passé sur grain, à 20c	2 65
32 do chevreau français, à 90c	28 80
20 do pointes de zinc, à 13c	2 60
A l'usage des détenus—	
14 pres pantoufles, à 75c	10 50
4 do souliers, à $2.50	10 00
1 do do canevas	1 75
2 do do drap, à $1.50	3 00
11 do cobourgs, à $1.50	16 50
4 lbs fil de cordonnier, à 85c	3 40
4 lbs pointes de cordonnier, à 23c	0 92
30 lbs clous de cordonn., en fer, à 7c	2 10
2½ galls de noir à bottes, à 80c	2 00
20 vgs de canevas, à 21c	4 20
32 lbs cuir à harnais, à 26c	8 32
136 lbs vache, à 34c	46 24
87½ do cuir fendu, à 24c	21 00
18⅝ do cuir à semelle, à 25c	4 62
2 douz. peaux de moutons, à $7	14 00
A l'usage des détenus élargis—	
10 pres souliers, à $3	30 00
2 do bottes, à $4	8 00
6 boîtes œillets, à 40c	2 40
50 vgs de coutil, à 15½c	7 75
10 lbs vache grenelée, à 15c	1 50
217½ lbs cuir à semelles, à 25c	54 38
106 do taure, à 55c	58 30
4 do toile à ganse de bottes, à 35c	1 40
2 do toile à ganse de guêtres, à 35c	0 70
Machines, outils, meubles, etc.—	
1 douz. marteaux de cordonnier	7 00
1 do alènes à chevilles	1 80
2 do do à coudre, à $1.25	3 75
2 do manches d'alènes, à $1.37½	2 75
1 do couteaux à fendre le cuir	2 40
1 jeu de vieilles formes, 36 paires	14 40
1 jeu de formes neuves, 92 do	45 40
33 couteaux de cordonnier, à 21½c	7 10
12 râpes, à 35c	4 20
3 galls huile à lampe, à $1	3 00
2 coupe-chevilles dans la chaus., à $1	2 00
1 meule et sa monture	4 00
1 machine à donner la forme à l'emp.	10 00
1 do à rouler le cuir à semelle	15 00
1 do à fendre le cuir	12 00
1 do à coudre, Howe	55 00
16 bancs de cordonniers, à $1	16 00
1 pupitre	6 00
1 chaise	2 00
1 table	4 00
32 crachoirs, à 25c	8 00
	620 90

Boutique de forge.	
1 roue d'émeri, 7 pces, et monture	10 00
1 machine à percer, avec arbre intermédiaire et mandrin	100 00
1 mac. à couper les boul. et arb. interm.	45 00
1 meule à aiguiser, 24 pces	3 00
6 forges et ajustements, à $60	360 00
6 soufflets, à $25	150 00
5 enclumes, à $20	120 00
6 marteaux à deux mains, à 75c	4 50

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Equipement en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

Boutique de forge—Fin.	$ cts.
10 marteaux à main, à 75c	7 50
20 étampes, à 60c	12 00
10 paires fouloirs, à 60c	6 00
6 ciseaux à chaud, à 75c	4 50
6 do à froid, à 75c	4 50
4 marteaux à river, à 20c	0 80
3 châsses à paroir, à 50c	1 50
40 paires tenailles, assorties, à 20c	8 00
5 tranchets, à 50c	2 50
2 cônes, 500 lbs., à 3c	15 00
1 bloc à outils, 400 lbs., à 3c	12 00
2 do à abattage, 600 lbs, à 3c	18 00
1 platf. p. emb. les roues, 800 lbs, à 3c.	24 00
2 refroidissoirs, 300 lbs., à 3c	9 00
3 boîtes à charbon, en bois, à 25c.	0 75
5 barils à l'eau, à 10c	0 50
5 pelles à charbon, à 25c	1 25
1 chaudière à charbon	0 10
5 râteliers à outils, à 50c	2 50
1 jeu d'outils de maréchal-ferrant	2 50
1 clef anglaise	0 75
15 mêches en spirale, à $3	45 00
8 do plates, à 30c	2 40
2 bidons à l'huile de 2 galls, à 40c	0 80
2 petits do à main, à 20c	0 40
1 vis	8 00
1 boîte de filières et tar., de ⅝pc. à 1pc.	35 00
6 tourne-à-gauche, à 30c	1 80
1 paire balances	30 00
1 creuset	0 50
1 chaudière à recuire, en cuivre rouge.	5 00
1 boîte à houille, en bois	2 00
1 pendule et sa boîte	5 00
1 armoire	2 00
2 timbres d'appel, 35 lbs., à 30c	10 50
5 ardoises pour tenir le temps, à 5c	0 25
1 vilebrequin	1 90
2 mêches, à 18c	0 36
2 seaux à l'eau, à 25c	0 50
17 cuvettes à ablution, à 10c	1 70
1 échelle	1 50
1 barre d'acier fondu, 70 lbs., à 13c.	9 10
1 pqt. prussiate de potasse, 4 lbs., à 65c.	2 60
1 pqt. rouge à polir, 1 lb	0 10
Charbon de forge dans la boutique, 1,000 lbs., à $5	2 50
Charbon de forge dans le hangar, 20,000 lbs., à $5	100 00
	1,195 06

Atelier des machines—Fin.	$ cts.
1 cabinet à outils	8 00
1 échelle	1 50
1 balai	0 25
1 mêche à rochet	2 25
1 jeu de filières et tarauds, assortis	70 00
2 petits bidons à l'huile, à 15c	0 30
1 machine à vapeur, en bon ordre	150 00
4 tours, nos 1, 2, 3, 4—	
N° 1.—Tour à fileter, à coulisse mobile, 36 x 15 pcs., avec arbre intermédiaire, 3 supports de centre, 3 plateaux, 2 mandrins, 17 outils bons et 6 mauvais	500 00
N° 2.—Tour à fileter, 17 x 40 pcs, arbre interm., 1 mandrin en mauv. condition, 2 plateaux, bons outils.	45 00
N° 3.—Tour 12 x 40 pcs, avec arbre intermédiaire, 1 support de centre, 1 plateau	25 00
N° 4.—Vieux tour emp. autref. pour guillocher, av. 1 man. et ar. inter.	25 00
1 mach. à planer, 20 x 30 x 5 pcs, avec arbre de connexion, 3 plaques ou équerres d'angle, et 3 mandrins	335 00
5 forets verticaux, à $20	100 00
1 roue d'émeri, 11 pcs, cadre et access.	5 00
64 pds d'arbre (de machine), accouplements et paliers pendants, à $1	64 00
45 pds d'arbre (mach.), 1,060 lbs, à 5c.	53 00
4 poulies de fer, à $1	4 00
6 do de bois, à 50c	3 00
312 pds de courroies assorties, à 8c	24 96
150 boulons assortis, 200 lbs, à 5c	10 00
Courroies assorties, 145 lbs, à 8c	11 60
3 paires centres de manivelles, à $4	12 00
25 chassoirs en tôle, à 25c	6 25
6 jougs, à 25c	1 50
17 tocs (tour), à 50c	8 50
24 marteaux à deux pointes, à $2	48 00
20 forets plats, à 30c	6 00
1 bondonnière, en mauvais ordre	1 50
1 élévateur en chaîne pour le tour n° 1	7 50
Outils en acier, 120 lbs, à 17c	20 40
40 outils de tour, à 75c	30 00
22 mêches à tétons, à 50c	11 00
32 do en spirale, ass., endom., à $1	32 00
2 bagues p. ten. l'out. de tour imm., à $5	10 00
8 boîtes neuves, pour machines, 376 lbs, à 3½c	13 16
5 petits marteaux à main, à $1	5 00
	1,727 57

Atelier des machines.

	$ cts.
6 paires de menottes, à $1.50	9 00
8 do d'entraves, à $1.50	12 00
3 enclumes de banc, à $1	3 00
2 dessus de banc, à 90c	1 80
2 blocs do à 90c	1 80
1 clef anglaise	0 50
8 vis, à $3	24 00
2 seaux à l'eau, de bois, à 50c	1 00
1 tasse à boire	0 15
10 cuvettes à ablution, à 10c	1 00
18 ciseaux à froid, 25 lbs., à 13c	3 25
1 ciseau à froid, étroit	0 20
1 paire compas	0 60
10 limes, à 25c	2 50
2 tourne-vis, à 25c	0 50
3 fers à souder, à 20c	0 60
1 vase à faire chauffer l'eau, 2 pds x 3pds	15 00

Boulangerie.

	$ cts.
75 sacs farine blanche, 7,500 lbs, à 2c	150 00
11 do non blutée, 1,100 lbs, à 2c.	22 00
126 casseroles pain blanc, 16 lbs par casserole, 2,016 lbs, à 3c	60 48
10 casseroles pain bis, 16 lbs par casserole, 160 lbs., à 3c	4 80
115 lbs pommes de terre, à 1c	1 15
289 do sel, à 1c	2 89
288 do saindoux, à 12c	34 56
25 do malt, à 5c.	1 25
31 do houblon, à 25c	7 75
1 corde de bois	4 00
3 pétrins, à $6	18 00
3 tables à boulanger, à $8	24 00
1 poêle et tuyau	3 00
1 do avec bouilloire	13 00

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Equipement en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

Boulangerie—Fin.	$ cts.
2 balais de blé-d'inde, à 30c	0 60
1 grande passoire	3 00
1 petite do	1 00
60 casseroles à pain, nº 1, à 40c	24 00
60 do 2, à 20c	12 00
2 pelles, fer, à 55c	1 10
1 do à feu	0 50
3 do à neige, à 30c	0 90
3 jeux de balances et poids de boulanger, à $1.50	4 50
1 jeu balances et poids de comptoir	5 00
1 lampe portative	0 25
3 lampes sur supports, à 30c	0 90
1 marteau	0 90
1 hachette	0 50
2 haches, à 90c	1 80
4 pelles à four, à 50c	2 00
4 paires couvertures, à $3.50	14 00
2 cuves à eau, à $2	4 00
1 do à levain	1 50
1 do à pommes de terre	1 00
3 do à ferment, à $3	9 00
1 do à saindoux	3 50
8 seaux à ferment, à 35c	2 80
1 cuvette à laver	1 00
1 petite table	3 00
6 pots de terre, à levain, à $1	6 00
1 boîte à glace	6 00
1 sas	0 30
3 refroidissoirs de zinc, à 75c	2 25
1 porte-ordures	0 20
1 vase à cendres	3 00
2 époussettes, à 25c	0 50
2 brosses à plancher, à 25c	0 50
2 bancs de bois, à 50c	1 00
8 escabeaux de bois, à 30c	2 40
1 thermomètre	0 50
1 pendule	5 00
1 panier d'un boisseau	0 50
4 mains pour puiser la farine, à 50c	2 00
1 brouette	2 50
3 cadenas, à 60c	1 80
2 cuillers à pot, à 35c	0 70
1 entonnoir de ferblanc	0 25
1 livre pour tenir le temps des empl	1 00
1 journal	2 00
1 registre de matériel	3 00
1 livre de reçus	0 50
1 do de demandes	2 00
Papeterie	0 75
Divers petits instruments	4 00
Ameublement de bureau	5 00
2 armoires, à $2	4 00
	503 28

Bois de service remisé sur le quai.	
2 morceaux de pin rouge, 22 x 6 x 12, 264 pds, à $25 par M	6 65
2 morceaux de pin rouge, 18 x 6 x 12, 216 pds, à $25 le M	5 40
27 morceaux de pin rouge, 12 x 6 x 12, 1,944 pds, à $25 le M	48 60
4 morceaux de pin rouge, 6 x 6 x 12, 144 pds, à $25 le M	3 60
2 morceaux d'érable, 15 x 4 x 14, 140 pds, à $25 le M	3 50
52 morceaux d'érable, 12 x 5 x 5, 1,300 pds, à $25 le M	32 50

Bois de service remisé sur le quai—Fin.	$ cts.
3 morceaux de chêne, 12 x 3 x 12, 108 pds, à $30 le M	3 24
14 morceaux de chêne, 12 x 4 x 8, 448 pds, à $30 le M	13 44
8 morceaux de chêne, 12 x 5 x 5, 200 pds, à $30 le M	6 00
8 morceaux de chêne, 12 x 2 x 12, 192 pds, à $30 le M	5 76
114 morceaux de chêne, 12 x 7 x 2, 1,596 pds, à $30 le M	47 88
51 morceaux de frêne, 12 x 2 x 12, 1,224 pds, à $25 le M	30 60
3 morceaux de frêne, 12 x 3 x 8, 72 pds, à $25 le M	1 80
1 corde de noyer dur, 8 pds	8 00
2 do 4 pds, à $8	16 00
1 corde de frêne, 6 pds	6 00
2 morceaux d'orme dur, 9 pcs x 8 pcs, diamètre, à 35c	0 70
1 morc. frêne blanc, 13 pds x 6 pcs diam	0 60
1 corde bois de fer, 4 pds, pour balais	8 00
	248 22

Atelier des charpentiers.	
Outils pour usage journalier—	
13 jeux de rabots d'établi, à $3	39 00
10 vilebrequins, à $1.60	16 00
15 règles à mes. (pieds-de-roi), à 25c.	3 75
131 mèches, à 8c	10 48
73 ciseaux, à 10c	7 30
35 gouges, à 10c	3 50
7 planes, à 50c	3 50
10 couteaux à deux mains, à 50c	5 00
20 marteaux, à 25c	5 00
2 haches à main, à 50c	1 00
24 égohines, à 70c	16 80
8 équerres d'acier, à $1	8 00
12 do communes, à 20c	2 40
9 scies à tenon, à 50c	4 50
10 tourne-vis, à 10c	1 00
3 maillets, à 10c	0 30
9 petits bidons à l'huile, à 25c	2 25
15 trusquins, à 10c	1 50
5 paires compas, à 20c	1 00
2 pointes, à 10c	0 20
6 poinçons à charpentiers, à 10c	0 60
4 limes à scie, à 10c	0 40
3 vrilles, à 10c	0 30
4 tarières, à 50c	2 00
9 râpes, à 10c	0 90
2 rabots, à 30c	0 60
1 plomb	0 25
3 herminettes, à 50c	1 50
3 fers de rabot concaves, à 50c	1 50
3 couteaux à deux mains, à 50c	1 50
2 do à $1	2 00
2 couteaux de campagne, à $1	2 00
2 chassoirs, à 70c	1 40
1 varlope	0 50
1 vis	2 00
4 repoussoirs solides, à 25c	1 00
2 chasse-rivets, à 50c	1 00
Outils en magasin—	
9 varlopes d'établi, à 50c	4 50
38 demi-varlopes d'établi, à 50c	19 00
28 galères d'établi, à 50c	14 00
6 varlopes à gouttière, à 50c	3 00
4 rabots à ébaucher, à 50c	2 00
7 do cintrés, à 30c	2 10

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Equipement en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

Atelier des charpentiers—Suite.	$ cts.
28 guillaumes (à moulures), à 30c.	8 40
4 rabots d'établi, à 50c.	2 00
2 guillaumes, à châssis, à 50c.	1 00
2 paires bouvets à baguettes, à 50c.	1 00
2 do à rainure, à $1.	2 00
1 varlope améliorée, américaine.	1 00
6 bouvets à baguette, à 50.	3 00
1 rabot cintré, concave, à 50c.	0 50
4 rabots en V, à 25c.	1 00
15 do cintrés, convexes, à 25c.	3 75
8 do à enfigure, à 25c.	2 00
19 bouvets concaves, à 25c.	4 75
2 guillaumes, à 50c.	1 00
9 bouvets à emboutissage, à 25c.	2 25
5 guillaumes à rainure et 1 petite varlope, à 25c.	1 50
2 herminettes, tonnelées, bonnes, à 75c.	1 50
3 bonnes planes, à 50c.	1 50
9 planes, usées, à 25c.	2 25
2 outils à tourner les barreaux, à 25c.	0 50
4 herminettes à charpentier, à 25c.	1 00
3 doloires, charpentier, usées, à 25c.	0 75
1 presse à main	0 25
9 étampes de fer, à 25c.	2 25
2 équerres d'acier, à 25c.	0 50
4 tarières, 2 pcs, à 25c.	1 00
1 tarière, 2½ pc.	0 50
1 do 1⅜ pc	0 50
1 do 1⅛ pc.	0 50
12 tarières, 1 pc., à 25c.	3 00
2 do ⅞ pc., à 25c.	0 50
1 tarière, ¼ pc.	0 25
2 tarières, ¾ pc., à 25c	0 50
2 do ⅝ pc., à 25c.	0 50
2 do ½ pc., à 25c.	0 50
3 scies circulaires, 12 pcs diamètre, à $1	3 00
2 do 8 pcs do à 50c.	1 00
2 do 9 pcs do à 50c.	1 00
1 do 10 pcs do	0 50
1 roue d'émeri, 9½ pcs do	1 00
1 do 6 pcs do	0 50
1 marteau à carvelle	0 50
5 mèches, 7/16 pc., à 10c.	0 50
3 tournevis, à 10c.	0 30
9 trusquins, à 10c.	0 90
3 varlopes neuves, à 50c.	1 50
1 niveau à esprit de vin	1 00
1 mandrin à tourner les rais	1 00
3 rainettes, à 25c.	0 75
2 tourne-à-gauche, 1¼ pc., à 25c.	0 50
2 do 1½ pc., à 25c.	0 50
1 do ¾ pc.	0 25
1 do 2¼ pcs	0 25
1 do ½ pc.	0 25
1 scie à ruban, 1½ pc. diamètre	1 50
1 do 1¼ pc. do	1 50
1 do ¾ pc. do	1 50
2 filières à crampes, 2 pcs., à 50c.	1 00
1 do 1½ pc.	0 50
2 do ⅝ pc., à 50c.	1 00
1 do 1¼ pc.	0 50
1 do 1 pc.	0 50
1 do 1⅛ pc.	0 50
19 fers de bouvet à rainure, à 10c.	1 90
108 fers divers, à machine, à 5c.	5 40
1 mèche à vis, 15/16 pc.	0 25
1 rabot, 2½ pcs, fer	0 25
1 gouge de tourneur, 2 pcs.	0 50
4 do 1¼ pc, à 25c.	1 00
1 do 1 pc.	0 25
4 gouges de tourneur, ¾ pc., à 25c.	1 00

Atelier des charpentiers—Fin.	$ cts.
1 gouge de tourneur, ⅝ pc.	0 25
1 do do ½ pc	0 25
2 ciseaux do 1½ pc., à 25c.	0 50
2 do do 1¼ pc., do	0 50
2 do do 1 pc., do	0 50
2 do do ¾ pc., do	0 50
1 do do ⅝ pc.	0 25
1 do do ¼ pc.	0 25
1 do do ⅛ pc.	0 25
21 jeux, gros couteaux à rainure, à 10c.	2 10
12 do do à baguette, à 10c.	1 20
5 do do do 10c.	0 50
54 do do à dégrossir, à 10c.	5 40
25 presses à main, en fer, à 10c.	2 50
4 roues à alluch. en fer, 4½ pc. diam., à 25c	1 00
2 do 3½ do do	0 50
1 courroie, 17⅜ pds par 2 pcs.	1 00
2 do 4⅔ pds par 3 pcs.	4 00
1 do 15¼ pds par 4 pcs.	1 00
1 do 22⅛ pds par 2 pcs.	1 25
1 do 39 pds par 5 pcs.	2 00
1 do 16½ pds par 4 pcs.	1 00
1 do 49 7/12 pds par 4 pcs.	2 00
1 do 34½ pds par 4 pcs.	2 00
1 do 15½ pds par 3 pcs.	1 00
2 do 18 pds par 2 pcs.	2 00
1 do 20½ pds par 5 pcs.	0 75
1 do 30⅜ pds par 8 pcs.	1 25
1 do 38½ pds par 5 pcs.	2 00
1 do 28½ pds par 5 pcs.	1 50
1 do 12⅞ pds par 5 pcs.	1 00
1 do 15½ pds par 6 pcs.	0 75
2 pots à colle-forte, à 50c.	1 00
	325 63

Atelier de ferblanterie.	
1 machine à mouler, rouleaux, 30 pcs.	10 00
1 do à agrafer, usée, 20 pcs.	8 00
1 do do do 30 pcs.	5 00
2 machines à ébarber, à $6.	12 00
2 do à tourner, à $7.50	15 00
1 machine à filer.	3 00
1 do à canneler	5 00
1 do à rabatte.	5 00
1 do à emboutir	10 00
1 vis	1 00
1 paire de pinces rondes	0 25
1 do plates	0 25
2 paires de cisaill. à main, 3½ pcs, à $2.50	5 00
2 do do 3 pcs, à $2.50	5 00
1 paire cisailles circulaires à main, 3 pcs	2 50
2 paires do à bras, usées, à $2.	4 00
6 marteaux	1 00
2 marteaux à soulèvement, à $1	2 00
4 pres compas, à 28 pcs, 18 pcs, 9 pcs, 8 pcs	5 00
4 do fers à souder, cuivre, 28 lbs, à 40c.	11 20
2 râpes, à 15c.	0 30
4 maillets, à 10c.	0 40
3 emporte-pièce	1 00
4 poinçons solides	0 40
6 ciseaux à froid, à 15c.	0 90
3 chasse-rivets, à 50c.	1 50
5 outils à rayer, à main, à 50c.	2 50
3 étampes à lettres, en acier, à 25c.	0 75
3 équerres	2 00
4 paires de tenailles à couvrir, à $1.	4 00
3 do compas d'épaisseur, à 25c.	0 75

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Equipement en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

Atelier de ferblanterie—Fin.	$ cts.
194 lbs plomb en bloc, à 10c	19 40
350 lbs fer, bigorne, à 5c	17 50
32 lbs fil de fer, à 10c	3 20
90 lbs fer galvanisé, à 8c	7 20
	172 00
Atelier de peinture.	
4 balais à épousseter, à 10c	0 40
5 petits pinceaux, à 50c	2 50
2 pinceaux d'une livre, à 40c	0 80
4 do 2 pouces, à 20c	0 80
4 do à marquer sur plaques découpées, à 5c	0 20
3 do à châssis, à 5c	0 15
2 do à laquer, à 20c	0 40
4 brosses d'ers, grandes, à 10c	0 40
7 do petites, à 5c	0 35
7 petits pinceaux, à 5c	0 35
5 couteaux à mastiquer, à 15c	0 75
1 spatule	0 75
1 outil à greneler	2 00
5 pinceaux à blanchissage, à $1	5 00
2 do à vernis, à 25c	0 50
1 règle, 6 pcs, charnière en cuivre	0 50
1 pinceau à teindre	0 10
1 do à marier les nuances	2 00
	17 95
Atelier des charpentiers nº 1.	
11 établis de charpentiers, à $4	44 00
2 do menuisiers, à $4	8 00
45 pds de courroie, 2½ pcs, à 20c	9 00
144 do 3 do 27c	38 88
90 do 4 do 36c	32 40
44 do 4½ do 41c	18 04
20 do 5 do double, à 82c.	16 40
41 do 5 do simple, à 42c.	17 22
25 do 6 do double, à $1	25 00
38 do 6 do simple, à 50c.	19 00
19 do 6½ do do 60c.	11 40
47 do 7 pcs, double, à $1.20	56 40
35 do 7½ do $1.60	56 00
44 do 8 do $1.60	70 40
22 do 9 do $1.60	35 20
70 do 12½ pcs princ., à $1.23	86 10
1 machine à mortaiser mue avec le pied	20 00
2 pupitres, à $4	8 00
2 pots à colle, en fer, à $4.12½	8 25
5 pinceaux à colle-forte, à 20c	1 00
8 paliers pendants, grand arbre, à $3	24 00
6 do autres arbres, à $2.	12 00
1 cadre de scie en fer, 8 pds 3 pcs x 32 pcs	100 00
1 cadre de scie circul. à refend., en bois	25 00
1 cad. en fer et suspense'r p. scie de trav.	100 00
1 cadre en fer et scie de travers	53 00
1 machine à forme, et fer	124 00
1 do à planer de Daniel, 29 pcs.	150 00
2 meules à aiguiser, à $7.50	15 00
1 roue à émeri (de Jamison)	30 25
1 machine à assemblage, à rainure et à languette, à 4 côtés	383 25
1 cadre en fer pour scie à ruban	150 00
2 tours en bois, 18 et 24 pouces, à $30.	60 00
1 machine à limer et à donner du chemin aux scies à ruban	100 00
1 grande scie mécanique, 21 pds	41 00
1 machine pour travailler le fil de fer.	10 00
2 machines à ébarber, 5 pds, à $10	20 00
1 machine à mortaiser	105 00

Atelier de charpentier nº 1—Fin.	$ cts.
1 machine à assembler (vieille)	160 00
1 do à mortaiser	154 00
1 cadre de scie, scie à spirale	20 00
2 poulies, 10 pcs diamètre, à $3	6 00
1 do 34 do (vieille)	1 00
15 do de grand arbre de couche, à $5	75 00
5 do d'arbre intermédiaire, à $5	25 00
2 scies à ruban, à $2.50	5 00
51 pds de grand arbre, 2 $\frac{3}{16}$ pcs de diamètre, à 40c.	20 40
30 pds d'arbre intermédiaire, 2 pcs de diamètre, à 30c	9 00
22 armoires à outils (10 neuves), à $3	66 00
	2,624 59
Sommaire.	
Bois de service	248 22
Outils	325 63
Machines	2,624 59
Atelier de ferblantier, outils, etc	172 00
do peinture do	17 95
	3,388 39
Escouade extérieure de charpentiers.	
Egohines : 5 grosses, 4 fines, 1 à refendre et 1 à tenons, à 70c	7 70
1 égohine à arraser, 1 passe-partout	0 75
2 équerres de charp., 3 équerres ordin.	3 75
2 fausses équerres, à 25c	0 50
2 villebrequins, 22 mèches à vis et 3 mèches à téton	9 25
2 planes, à 50c	1 00
1 do à deux mains	0 50
2 paires de compas	0 50
9 marteaux, à 25c	2 25
5 tournevis, à 10c	0 50
1 couteau d'établi	0 25
5 gouges, à 10c	0 50
6 râpes à bois, à 10c	0 60
1 clef anglaise	1 00
4 ciseaux de charpentier, 2 gros ciseaux et 8 ciseaux à mortaise, à 12c	1 68
2 pierres à l'huile, 1 ligne de charpent.	0 90
1 galon-mesure de 60 pieds	1 00
2 jeux de rabots d'établi, à $3	6 00
2 rab., 2 rabots à dessous concave, à 25c.	1 00
2 haches à main, 1 hache ordin., 1 doloire	2 80
2 herminettes	1 00
4 tarières	1 00
1 niveau à esprit de vin, 2 petits bidons à l'huile	1 50
4 pics, 4 bêches, 4 pelles	12 00
1 marteau à deux mains	0 50
4 forets courts	1 00
Escouade de maçons nº 1.	59 33
12 marteaux à ébaucher, à $1	12 00
11 truelles à broyer le mortier, à $85c.	9 35
6 pinces à pied de biche, à 25c	1 50
7 équerres, à $1.15	8 05
1 boucharde	1 10
8 petites masses à main, à 50c	4 00
1 scie à main	1 00
8 grosses pinces, à 30c	2 40
8 pelles à manche court, à 50c	4 00
9 truelles à tirer les joints, à 45c	4 05
6 blocs de poulie, 3 jeux, à $4	24 00
1 masse	1 10

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Equipement en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

Escouade de maçons n° 1—Fin.	$ cts.
2 petites cuvettes à laver, à 10c	2 00
10 seaux ordinaires, à 25c	2 50
2 câbles en fil de fer, 300 pds chac., à $25	50 00
2 câbles de manille, 300 pieds chacun, à $23	46 00
4 houes, à 25c	1 00
40 lbs d'outils de taill. de pierre, à 13c.	5 20
1 hache à main	1 00
1 marteau de maçon, 5 lbs	0 75
1 pinceau à blanchissage	2 00
3 petites barres à mine, 5 lbs chac. à 30c	0 90
2 pointes en acier, à 15c	0 30
4 truelles de plâtrier	0 70
3 pics, à 50c	1 00
	186 40

Escouade de maçons n° 2.	
1 échelle	2 00
2 baraques, à $5	10 00
3 poêles, à $2	6 00
1 brancard	1 00
9 brouettes, à $1	9 00
5 pinces, à pied de chèvre, à $1	5 00
4 pelles, à $1	4 00
1 pelles à charbon	0 50
1 râteau	0 50
1 houe	0 25
12 pinces à pied de biche, à 50c	6 00
14 pointerolles, à 50c	7 00
1 petite scie à deux mains	0 50
1 masse	0 50
75 poinçons, à 15c	11 25
72 ciseaux, à 15c	10 80
3 marteaux à dents (bouchardes), à $2	6 00
9 marteaux à pince, à $1.50	13 50
13 " à casser la pierre, à $1	13 00
6 truelles, à 50c	3 00
3 grues (*derricks*), à $35	105 00
4 réservoirs à eau, à $2	8 00
2 barils, à $1	2 00
4 seaux à eau, à 25c	1 00
14 cuvettes à ablution, à 14½c	2 00
1 niveau à esprit de vin	1 50
	229 30

Salle des aliénés et départ. de l'hôpital.	
6 tabliers, toile, à 15c	0 90
1 hache	0 30
8 baignoires, ouvertes, en fer, à $10	80 00
1 do ouverte, en bois	1 00
2 bains de pieds, en bois, à 50c	1 00
1 baignoire, revêtue de porcelaine	70 00
1 baril à sucre	1 50
1 baril d'avoine	2 00
1 tasseau	1 00
3 branches à gaz, à $2	8 00
1 batteur d'œufs	0 30
5 cloches suspendues, à $1	5 00
1 sonnette	1 50
7 bancs, à 50c	3 50
4 persiennes, fenêtre, à 20c	0 80
1 bouilloire, cuivre	4 00
2 do ferblanc, à $1	2 00
2 bols à sucre, à 30c	0 60
1 boîte à sel	0 10
2 autres boîtes, à $1	2 00
14 balais, blé-d'inde, à 20c	2 80

Salle des aliénés et dép. de l'hôpit.—Suite	$ cts.
Brosses—	
à balayer, à main, 6 à 30c	1 80
do longue, 1	0 30
à barbe, 1	0 50
à souliers, 1 jeu	0 50
à blanchissage, 1	0 50
à plancher, à main, 5, à 15c	0 75
à cheveux, 2 à $1	2 00
à plancher, longue, 4, à 20c	0 80
1 couchette, bois	10 00
91 do en fer, à $4	364 00
Literie—	
177 couvertures, à 75c	132 75
60 paillassons, à 50c	30 00
180 draps de lit, coton, à 20c	36 00
1 drap de toile gommée	2 00
70 paillasses, à 25c	17 50
7 matelas de crin, à $5	35 00
160 taies d'oreillers, à 10c	16 00
90 oreillers, à 10c	9 00
1 oreiller de crin	0 50
1 oreiller de plumes	2 00
1 lit de caoutchouc	60 00
1 oreiller do	5 00
20 lbs de corde, à $5	1 00
35 fonds (de lit) sanglés, à 20c	7 00
1 garniture de vases de toilette	2 00
44 vgs tapis Bruxelles, à 75c	33 00
2 fauteuils, à $1	2 00
9 chaises, Windsor, à 20c	1 80
6 chaises à dîner, à 50c	3 00
3 bidons à l'huile, à 20c	0 60
4 bidons à lait, à 20c	0 80
1 cendrier	0 20
2 bidons, à 20c	0 40
2 chandeliers, à 20c	0 40
1 roulette	0 05
1 hachoir	0 50
1 huilier	4 00
3 pendules de 8 jours, à $4	12 00
2 do à réveille-matin, à $1	2 00
6 grands peignes, à 5c	0 30
18 petits peignes, à 5c	0 90
1 passoire	0 20
Effets d'habillement—	
40 bonnets, laine, à 5c	2 00
73 habits, serge verte, à $1	73 00
78 pantalons do à 75c	58 50
100 gilets, à 50c	50 00
30 paires bretelles, à 5c	1 50
132 chemises, laine à 40c	52 80
50 paires caleçons, laine, à 50c	25 00
90 paires chaussettes, laine, à 10c	9 00
3 paires pantoufles, drap, à 15c	0 75
40 do canevas, à 20c	8 00
50 paires souliers, à $1	50 00
1 armoire	5 00
2 plats à viande, ferblanc, à 20c	0 40
1 plat à boulanger	0 20
1 plat couvert, en terre	0 50
2 plats en terre, à 40c	0 80
89 tasses, ferblanc, à 5c	4 45
18 tasses, en terre, à 10c	1 80
4 vases à expectorer, à 10c	0 40
36 tasses à beurre, ferblanc, à 5c	1 80
12 fourchettes à table, communes, à 5c.	0 60
4 do plaquées, à 50c.	2 00
4 fourchettes à dessert, à 40c	1 60
2 do à découper, en acier, à 40c	0 80
1 do à viande	0 50
1 banc	0 50

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Equipement en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

Salle des aliénés et dép. de l'hôpit.—Suite.	
2 appuie-pieds, à 30c	0 60
2 miroirs, à 30c	0 60
1 râpe à épice, ferblanc	0 05
1 gril	0 25
1 marteau	0 25
1 pierre à huile	0 20
1 théière	0 15
1 paire de pinces à glace	0 25
27 pots de terre, à 30c	8 10
1 chaudière, ferblanc	0 50
80 barils de déchets, à 10c	8 00
2 couteaux à découper, à 50c	1 00
12 do à dîner, à 5c	0 60
8 do à dessert, à 50c	4 00
2 do au pain, à 75c	1 50
2 do de boucher, à 50	1 00
1 lactomètre	0 50
1 écrase-citrons	0 50
2 lampes fixes, à 20c	0 40
2 lampes à main, à 15c	0 30
8 lampes suspendues, à 25c	2 00
1 canapé	5 00
50 cadenas, à 30c	15 00
2 lanternes, à 30c	0 60
1 escabeau, bas	0 50
1 do 14 pds	2 00
8 paillassons de porte, à 20c	1 60
1 mesure, 1 gallon	0 50
1 do ½ do	0 40
1 do 1 pinte	0 30
1 do 1 chopine	0 25
1 do 1 demiard	0 15
1 do 1 roquille	0 10
1 do ½ do	0 05
20 petits pots à boire, en terre, à 40c	8 00
1 billot à viande	0 15
8 seaux à eau, en bois, à 15c	1 20
2 do à eau sale, en bois, à 15c	0 90
2 do à soupe, en ferblanc, à 40c	0 80
1 bassin en terre, (de lit)	0 75
7 porte-ordures, à 10c	0 70
1 poêle à frire	0 25
90 assiettes à dîner en ferblanc, à 5c	4 50
58 assiettes à soupe, ferblanc, à 5c	2 90
18 do en terre, à 10c	1 80
1 pot à lait	0 30
2 pots à 25c	0 50
1 théière, ferblanc	0 10
1 do en grès	0 30
1 do en fer, intérieur en agate	2 50
1 cafetière	2 50
30 vases de nuit, en terre, à 50c	15 00
4 do en métal, à 80c	3 20
1 armoire à linge	5 00
1 do à livres	5 00
1 do pour le cusinier	2 00
1 rasoir	0 75
1 râteau	0 40
1 réfrigérateur	20 00
1 fer à aiguiser	0 15
12 saucoupes en terre, à 5c	0 60
1 scie à viande	1 00
12 garnitures de lave-mains, à 40c	4 80
12 crachoirs, en terre, à 30c	3 60
14 do en ferblanc, à 20c	2 40
20 vases de nuit, communs, à 10c	2 00
32 do pour chaises percées, à 70c	22 40
2 passoires, à 15c	0 30
1 paire ciseaux	0 20
3 mains en ferblanc, à 20c	0 60
2 traîneaux, à bras, à $2	4 00

Salle des aliénés et dép. de l'hôpit.—Suite	$ cts.
50 cuillères à dîner, communes, à 2c	1 00
36 do à thé do 2c	0 72
4 do à dîner, plaquées, à 25c	1 00
4 do à thé do 20c	0 80
1 poêle de cuisine	80 00
1 do à huile de charbon, gros	5 00
1 do do petit	1 00
6 feuilles de tuyau, à 10c	0 60
2 coudes, à 10c	0 20
1 balance à plateforme, pesant 300 lbs.	18 00
1 do do 60 "	3 00
1 do do 2 "	2 00
3 chaudières à charbon, à 40c	1 20
5 vases en ferblanc pour fomentations	0 75
2 verres à boire, à 5c	0 10
3 souricières, à 10c	0 30
2 trappes à rats, à $1	2 00
1 table de centre	4 00
23 do de nuit, à 30c	6 90
2 do de cuisine, à $1.50	3 00
3 do communes, à $1	3 00
4 nappes, à 50c	2 00
1 tapis de table	0 50
2 plateaux vernis, à 50c	1 00
3 do communs, à 25c	0 75
15 serviettes ouvrées, à 10c	1 50
90 do communes, à 5c	4 50
10 cuvettes, en bois, à 40c	4 00
2 urinoirs, en terre, à 25c	0 50
12 bassins galvanisés, à 20c	2 40
20 do en terre, à 40c	8 00
12 do à soupe, en terre, à 15c	1 80
4 camisoles de force, à $1	4 00
2 brouettes à $2	4 00
2 balais à épousseter, à 5c	0 10
Salle de chirurgie—	
2 fauteuils à bras, à $2	4 00
1 armoire à médicaments	100 00
1 do à livres	50 00
1 pupitre	20 00
1 table	1 50
1 paire balance et poids, (à grains)	10 00
1 do do (à onces)	8 00
1 panier à paperasses	0 50
1 tabouret de bureau	0 50
Livres et papeterie	30 00
Instruments	400 00
Médecines et appareils	100 00
Bouteilles	30 00
Filtres	5 00
Effets contenus dans la chapelle catholique.	2,447 12
800 volumes anglais de bibliothèque	550 00
280 do français do	200 00
1 orgue	40 00
1 confessionnal	10 00
28 grands bancs	40 00
7 petits bancs	5 00
7 chaises d'officiers	7 00
1 chemin de la croix	25 00
2 tableaux	3 00
1 pendule	2 00
1 bénitier	2 00
2 registres	4 00
1 comptoir	4 00
1 bibliothèque	40 00
1 boîte à bois	0 50
1 natte	1 00
1 siège	1 00

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Equipement en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

Effets contenus dans la chapelle catholique—Suite.	$ cts.
Dans la sacristie—	
3 aubes	60 00
3 surplis	9 00
3 étoles	4 00
1 voile de bénédiction	5 00
3 nappes d'autel	9 00
6 serviettes	1 00
6 soutannelles (d'enfants)	9 00
6 surplis do	6 00
1 éteignoir	0 50
6 rouleaux	1 00
1 barrette	2 00
2 garnitures d'autel en dentelle	6 00
2 chandeliers	18 00
24 amicts	10 00
24 purificatoires	3 00
24 lavabo	3 00
18 corporaux	3 00
1 ciboire	20 00
1 ostensoir	25 00
1 bible	1 00
1 pot à eau	0 25
1 bénitier	4 00
6 ceintures	6 00
1 porte-papiers	1 00
1 table	1 00
2 chaises	2 00
1 pupitre	16 00
1 missel et porte-missel	10 00
1 couverture de missel	5 00
6 vases et fleurs	50 00
1 bréviaire complet	8 00
1 registre	10 00
2 dictionnaires	13 00
3 chapes	90 00
6 chasubles, etc	100 00
1 tapis	5 00
Cierges	3 00
2 armoires à vêtements d'église	80 00
6 morceaux de tapis de toile	9 00
30 verres de couleur	2 00
2 porte-burettes	8 00
Encens et encensoir	3 00
2 crucifix	6 00
1 bidon d'huile d'olive	1 00
Charbon de bois	0 50
1 lot de chapelets	3 00
1 lot de livres de prière	3 00
1 lot de scapulaires	5 00
Dans le sanctuaire—	
1 tapis	40 00
1 table	2 00
2 tabourets	0 50
2 chaises	10 00
12 chandeliers	18 00
1 crucifix	4 00
1 siège	2 00
2 statues	24 00
1 lampe de sanctuaire	8 00
1 tableau à l'huile	100 00
1 autel	75 00
2 couvertures de chaise	6 00
3 marteaux de tapis de toile	4 00
1 dessus d'autel	4 00
3 nappes à communion	6 00
1 banc	1 00
1 natte	0 25
Département des femmes—	
4 grands sièges	12 00
4 tabourets de pieds	1 00

Effets contenus dans la chapelle catholique—Fin.	$ cts.
1 bénitier	2 00
1 banc (siège)	1 00
	1,895 50
Département de la prison des femmes.	
Salon de la directrice—	
1 table de centre	10 00
6 chaises à fond de crin, à $3	18 00
1 fauteuil de crin	2 50
1 chaise à bascule, de crin	4 00
1 sofa de crin	6 00
3 corniches noyer noir et rid., à $3.50	10 50
45 verges tapis de Bruxelles, à $1	45 00
Chambre à coucher nº 1—	
1 petite couchette, noyer noir	4 50
2 chaises, à 90c	1 80
1 do à bascule	1 00
1 miroir	1 00
2 garde-robes, grandes, à $6	12 00
2 petites armoires, à $1.50	3 00
1 corniche, noyer noir, et rideaux	5 00
25 verges tapis, à 30c	7 50
Salle d'en haut—	
2 chaises, à $1	2 00
1 armoire	2 00
10 verges de prélart, à 80c	8 00
Escalier—	
15¾ verges toile cirée	4 50
21 baguettes à tapis, à 10c	2 10
10½ verges toile cirée	8 40
1 petite table	1 00
Salle à dîner de la directrice—	
1 table à dîner	23 00
1 buffet	40 00
1 fauteuil à dossier mobile	6 50
4 chaise, à $1.75	7 00
1 fauteuil pliant	1 50
1 canapé	12 00
1 petite table	1 75
1 pendule	4 00
55 verges tapis de Bruxelles, à $1	55 00
1 garniture de rideaux de dentelle	5 00
1 corniche, noyer noir	2 00
1 garniture de rideaux de brocatelle	12 00
1 toile à recevoir les miettes	2 00
1 tapis de table	5 00
Chambre à coucher nº 2—	
1 couchette, noyer noir	22 00
1 table de toilette	1 00
1 bureau et miroir	20 00
1 lave-mains	10 00
2 chaise, à $1.50	3 00
1 chaise à bascule	1 50
1 matelas à ressorts	6 00
1 do de crin	15 00
1 garniture de rideaux de dentelle	5 00
1 corniche, noyer noir	2 00
50 verges tapis Bruxelles, à $1	50 00
1 garniture de vases de toilette	2 50
Salle de travail—	
19 petites tables, à $1	19 00
16 chaises, à 75c	12 00
19 boîtes, à 50c	9 50
3 machines à coudre, à $15	45 00
1 instrum. à garnir les bobines de fil	1 00
1 pupitre à plateforme	12 00
3 armoires, à $2.66⅔	8 00
1 pendule	4 00

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Equipement en mains au 30 juin 1889—*Suite.*

Départenent de la prison des femmes—Suite.	$ cts.
4 escabeaux	1 00
3 balais, à 20c	0 60
2 brosses à plancher et seaux, à 37½c.	0 75
6 touailles, à 16⅔c.	1 00
Chapelle catholique—	
4 bancs	10 00
1 bénitier	6 00
1 nappe à communion	1 00
Dans l'attique—	
25 boîtes, à 50c	12 50
18 tables, à $1	18 00
8 chaises, à 75c	6 00
36 boîtes à savon, à 10c	3 60
Hôpital—	
3 couchettes de fer, à $5	15 00
6 chaises, à 25c	1 50
1 do à bascule	1 00
2 tables, à $1.25	2 50
1 chaise de nuit	1 00
1 garniture de vases de toilette	2 50
1 lave-mains	1 00
1 bassin (de lit)	0 50
1 miroir	0 50
2 serviettes, à 10c	0 20
5 taies d'oreillers, à 6c	0 30
3 do de toile, à 20c	0 60
12 draps de lit, à 41⅔c	5 00
4 couvertures simples, à $1	4 00
9 couvre-pieds, à $1.11⅛	10 00
3 tapis de table, à 50c	1 50
4 robes de nuit, à 18¾c	0 75
3 morceaux de toile à plancher, à 20c.	0 60
5 couteaux et fourchettes, à 15c	0 75
4 cuillères à thé, à 12½c	0 50
6 do à soupe, à 16⅔c	1 00
1 porte-salière, etc	0 25
3 tasses de ferblanc, à 10c	0 30
2 vases à eau, ferblanc, à 75c	1 50
1 tasse à remèdes	0 25
1 verre à médecine	0 20
1 seringue	0 75
Magasin—	
13 verges doublure, à 7c	0 91
11 verges flanelle grise, à 25c	2 75
40 do do rouge, à 28c	11 20
50 do casimir noir, à 27c	13 00
10 do coton barré bleu, à 12c	1 20
39 do indienne, à 8c	3 12
12 do guingamp bleu, à 50c	1 44
11 do flanelle blanche, à 50c	5 50
16 do coton croisé, à 15c	2 24
14 do coton de fabrique, à 7c	0 91
9 do toile, *forfar*, à 20c	1 80
21 do do do table, à 35c	7 35
4 lbs laine filée, blanche, à 60c	2 40
7 do grise, à 50c	3 50
14 prs couvertures blanches, à $2.16	30 24
Effets d'habillement de détenues—	
25 couvertures, à $2	50 00
14 do vieilles, à $1	14 00
11 paillasses, à 60c	6 60
16 couvre-pieds, à 50c	8 00
11 oreillers, à 20c	2 20
12 robes, à 30c	3 60
Effet d'habill. de femmes (en usage)—	
52 chemises, à 25c	13 00
32 caleçons, à 23c	7 36
52 jupes de robe, à 35c	18 20
48 corps do à 11c	5 28
52 robes	52 80
104 tabliers, à 20c	20 80

Département de la prison des femmes—Suite.	$ cts.
104 draps de lit, à 20c	20 80
103 taies d'oreillers, à 8c	8 24
52 essuie-mains, à 26c	13 52
52 bonnets, à 15c	7 80
52 prs bas de laine, à 30c	15 60
26 poches supplémentaires, à 10c	2 60
30 chapeaux, à 20c	6 00
Remise—	
23 vieux seaux, à 13c	2 99
4 seaux à déjections, à $1.25	5 00
19 cuv. à ablutions et pots à eau, à 26c	4 94
3 armoires, à $3	9 00
Cuisine—	
1 grand poêle de cuisine-fourneau	155 00
3 bouilloires, à $1.26⅔	8 00
1 théière	0 60
1 bouillotte	1 00
1 grande théière	1 25
3 grands bols à thé, ferblanc, à 60c	1 80
3 petits do do à 50c	1 00
2 casseroles à boulanger, à 50c	1 00
1 boîte à pain	1 50
1 boîte à thé	1 50
1 armoire	5 00
4 chaises, à 25c	1 00
1 pendule	4 00
1 grand plateau	0 75
1 prs de balances	8 00
2 tables, à $2.25	4 50
Salle à dîner—	
5 tables, à $2	10 00
23 escabeaux, à 25c	5 75
3 armoires, à $3	9 00
12 poivriers, à 8c.	0 96
23 tasses de ferblanc, à 8c	1 84
23 soucoupes, à 6c	1 38
24 assiettes à dîner	2 40
2 douz. couteaux et fourchettes, à 87½c	1 75
24 cuillères, à 1¼¼c	0 35
1 arrosoir	0 50
1 sonnette	1 00
26 planches de lit et escabeaux, à 25c	6 50
26 cuv. à ablutions et pots à eau, à 40c	10 40
30 seaux de nuit, à $1.25	37 50
Corridor, en arrière—	
2 tables à dîner, non employées, à $2	4 00
1 escabeau	1 25
1 armoire à lampes	1 00
15 lampes, à 25c	3 75
1 poêle à repasser, non employé	2 00
1 grande table	3 00
Buanderie—	
3 cuves fixes, à 20c	60 00
2 do à laver, à 75c	1 50
3 planches à laver, à 16⅔c	0 50
1 machine à laver	40 00
1 tordeuse	8 00
1 machine à calandrer le linge	14 40
1 bouilloire en fer	50 00
2 do en cuivre et chauffeurs	176 18
4 chevalets à étendre le linge, à 75c.	3 00
5 planches à repasser et couv., à 25c	1 25
3 escabeaux, à 59c	1 50
2 petites tables, à $1	2 00
1 grande table	20 00
19 fers à repasser, à 40c	7 60
1 boîte à bois	0 50
2 plats à linge, en bois, à 25c	0 50
1 panier à linge	0 50
1 théière	0 50
1 bouillotte	1 50

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Equipement en mains le 30 juin 1889.—*Suite.*

Départ. de la prison des femmes—Suite.	$ cts.
5 porte-fers (à repasser), à 10c.	0 50
2 plats à empois, à 20c.	0 40
1 cuillère à pot	0 25
1 baignoire	1 00
Corridor d'en bas—	
2 grandes tables, à $8	16 00
1 poêle	10 00
1 réfrigérateur	6 00
1 balai	0 20
1 porte-ordures	0 10
	1,809 31

Salle d'armes.	
Armes—	
40 carab. d'Enfield, avec baïonn., $15	600 00
17 do Spencer do $15	255 00
8 do Colt do $6.	48 00
48 revolvers Smith et Wesson, à $9	432 00
7 do de Colt, nos 1 et 2, à $6.	42 00
Munitions—	
3,637 cartouches à carabine Spencer, à $16 le mille	58 19
2,259 cartouches à carabine Enfield, à $16 le mille	36 14
12 boîtes cartouches de revolver, à 75c	9 00
8 boîtes capsules à carabine, à 10c.	0 80
5 do pistolet, à 10c.	0 50
3 lbs. de poudre, à 30c	0 90
46 lbs. de balles à fusil, à 10c.	4 60
6 lbs. de chevrotines, à 10c	0 60
Accoutrements—	
18 grandes gibernes et banderoles, à $1.75	31 50
4 petites gibernes et banderoles, à $1.25	5 00
71 sacs à balles, à 40c	28 40
3 poires à poudre, à 30c	0 90
Outils—	
12 étampes à numéroter, à 10c.	1 20
5 crécelles à ressort, à 25c.	1 25
2 bidons à huile, à 10c	0 20
2 extracteurs de cartouches, à 8c.	0 16
1 vis d'armurier	2 00
2 paires de pinces, à 15c	0 30
4 râpes, à 7c	0 28
1 tourne-vis	0 10
1 presse-ressorts	0 15
22 baguettes à éponger, à 3c	0 66
4 vis à cheminée, à 20c.	0 80
1 établi d'armurier	2 50
1 boîte à armes	1 60
2 armoires à armes, à $1.50	3 00
	1,567 73

Bureau du préfet.	
1 grande armoire	60 00
1 table	6 00
1 sofa	6 00
1 lave-mains	8 00
1 cabinet de toilette	20 00
1 miroir	2 00
1 pupitre, pour le préfet	25 00
1 do pour un commis	10 00
1 do haut	8 00
1 chaise du bureau (préfet)	12 00
1 do (commis)	3 00
6 chaises ordinaires, à $1.	6 00

Bureau du préfet—Suite.	$ cts.
55 verges tapis	30 00
1 table	2 00
1 presse à lettres	6 00
2 petites armoires, noyer noir, à $6.	12 00
1 pendule	15 00
	231 00

Bureau du sous-préfet.	
1 tapis	8 00
1 sofa	6 00
1 table à écrire	8 00
2 chaises de bureau, à $1.50	3 00
	25 00

Bureau du gardien en chef.	
1 pupitre à écrire	8 00
1 table	2 50
2 chaises de chêne, à $2	4 00
2 seaux à eau, à 25c.	0 50
1 pendule	4 00
	19 00

Bureau du comptable.	
2 armoires, papeterie, etc., à $15.	30 00
1 pupitre	10 00
1 table	2 00
1 lave-mains	8 00
1 tapis	8 00
6 chaises de bureau, à $1.50	9 00
1 pendule	4 00
1 presse à copier, avec table	6 00
1 grille de cheminée en fer	2 00
1 miroir	2 00
	81 00

Bureau de l'inspecteur en chef des métiers.	
4 armoires à 8 tiroirs pour les dessins, à $8	32 00
2 armoires à papiers, papeterie, etc., à $6	12 00
1 bibliothèque ouverte	4 00
1 comptoir, 4x13 pds. de long. av. rayons	12 00
1 table de côté, avec armoire au-dessous	5 00
4 planches à dessiner, à 75c.	3 00
1 petite table	1 00
1 grande table	1 75
4 équerres en T, à 50c.	2 00
2 chaises, à $1.60	3 00
2 appuie-pieds, à 50c.	1 00
1 presse à copier	3 00
2 becs à gaz pendants, à $1.75	3 50
2 branches de gaz à 2 joints, à $1.75.	3 50
1 miroir	1 45
1 tabouret à vis, haut	1 50
1 pupitre, avec armoire, tiroirs, etc.	10 00
	99 70

Département des transports par chemin de fer.	
5 wagons de chemin de fer, à $150.	750 00
1 manomètre de chemin de fer.	0 50
1 marteau à carvelles	1 25
2 pelles, à $1	2 00
1 pic	1 50
1 herminette	0 75

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Equipement en mains le 30 juin 1889.—*Suite.*

Dépt. des transports par ch. de fer—Suite.	$ cts.
2 pinces, grosses, à 75c	1 50
1 clef anglaise	5 00
4 jeux de tenailles p. ch. de fer, à $1.50	6 00
1 tarière	0 25
2 ciseaux à froid, à 25c	0 50
2 clefs à vis, à 50c	1 00
2 bidons à l'huile, à 20c	0 40
1 cric (*jim crow*) complet	75 00
1 jeu de tringles de connexion pour changement de voie (complet)	35 00
736 traverses (de cèdre) neuves, à 25c.	181 50
47 vieilles traverses (de pruche), à 20c.	9 40
	1,071 55
Escouade de la carrière.	
4 barres à miner, à 50c	2 00
25 forets (drilles) à fendre la pierre, 50c.	12 50
4 gros marteaux, à 75c	3 00
3 petits marteaux, à 75c	2 25
15 pics, à 80c	12 00
2 pelles creuses (*scoops*), à $1.25	2 50
2 do à neige, à 50c	1 00
8 do à terre, à 50c	4 00
3 grosses pinces, à 75c	2 25
3 pinces à faire du découvert, à 25c	0 75
14 pinces à panne, à 15c	2 10
3 refouloirs, à 20c	0 60
17 brouettes à pierre, à $1	17 00
15 brancards à boîte, à $1	15 00
95 lbs. de coins et femelles, à 5c.	4 75
9 rouleaux de bois, à 10c.	0 90
7 do fer, à 20c	1 40
1 pompe à bras	25 00
1 dévidoir à boyau	15 00
1 pompe à main (en fer)	20 00
240 pieds de boyau, à 10c	24 00
170 do à 15c	25 50
60 pds. de tuyau en étain de 4 pc., à 3c.	1 80
1 chèvre (*derrick*)—comprenant 240 pds. de câble en fil de fer, 96 pds. de fer rond ($\frac{5}{8}$-pc.), 150 pds. de câble de chanvre ($1\frac{1}{2}$-pc.), 5 poulies simples, en bois, 2 poulies simples, en fer, 2 poulies doubles, en fer, 1 mât (45 pds. de long.), 1 gui, 130 pds. de long), 250 pds. de chaîne de poulie, 45 pds. de câble-chaîne, et 36 pds. de p. chaîne.	150 00
1 baraque, 12×18 pds. (pour hommes).	25 00
5 cabanes, 6×6 pds., avec les poêles, à $9	45 00
1 remise à outils, 8×12 pieds	6 00
3 privés, 3×3 pieds, à $2	6 00
18 cuvettes à ablution, a 10c.	1 80
6 seaux à eau, à 25c	1 50
1 grand poêle circulaire	15 00
360 pieds de madrier, 3 pouces, à 6c.	21 60
96 do 2 do à 4c.	3 84
230 pieds de fer à rail, à 20c	46 00
4 tréteaux, 12 pds de hauteur, à $2	8 00
6 do 5 do à $1	6 00
1 bidon à poudre	0 25
Département des tailleurs de pierre.	531 29
1 armoire, 6 pds. x 4 pds. x 1 pd. 2 pcs.	1 00
1 do 6 do 2 do 1 do	1 00
1 do 3 do 3 do 1 do	1 00
1 pupitre, 4 pds. x 2 pds. 6 pcs	1 00
1 do do do	3 75
1 miroir	1 00

Départ. des tailleurs de pierre—Suite.	$ cts.
1 pendule de 8 jours	6 50
1 casier à livres	2 00
1 table de pin, 4 x 3 pieds	0 75
1 banc do 5 x 1 do	0 25
1 chaise en bois de sapin	0 25
1 escabeau de bureau	1 00
2 encriers, à 20c	0 40
1 râtelier à plumes	0 10
1 établi à vis	0 75
1 vis	2 00
76 cuvettes à ablutions, à 30c	22 80
1 grande cuve	0 50
50 coffres à outils, en pin, 2x1 pds. à $2	100 00
4 brouettes, à $1	4 00
5 brancards, à 75c	3 75
48 blocs (chantiers) de taill. de pierre, 2 pds. 10 pcs. x 2 pds. x 13 pcs., à $1	48 00
1 soufflet de forgeron	2 50
1 enclume do	3 00
1 marteau do petit, en acier, 7 lbs., à 13c	0 91
1 gros marteau de forgeron, en acier, 12 lbs., à 13c	1 56
6 gr. drilles (forets), en fer, 156 lbs., à 2c.	3 12
20 dr. (forets) à main, en ac., 30 lbs., 13c.	3 90
6 pinces à panne, 156 lbs., à 2c.	3 10
12 prs. tenailles de forg., en fer, à 50c.	6 00
1 timbre en acier, 80 lbs., à 13c	10 40
400 ciseaux d'acier, $\frac{3}{4}$ et $\frac{7}{8}$ pc., 470 lbs., à 13c	61 10
485 têtes de masse, $\frac{3}{4}$ et $\frac{7}{8}$ pc., d'acier, 430 lbs., à 13c	55 90
10 pics, à granit, de fer, pointes en acier, 55 lbs., à $1.50	15 00
55 ciseaux à bornoyer, en acier, $1\frac{1}{4}$ pc., 90 lbs., à 13c	11 70
6 marteaux à casser le minerai, en fer, tête en acier, à $2	12 00
48 maillets de bois, à 25c	12 00
6 fausses équerres en bois, à 20c	1 20
2 traîneaux à roulettes, à $10	20 00
2 do à pierre	10 00
1 chèvre et chaînes	150 00
3 poêles de fonte cerclés, 460 lbs., à 5c.	23 00
60 feuilles de tuyau, 7-pcs	3 00
5 seaux à boire, en chêne, à 20c.	1 00
2 pots à manche, ferblanc, 8c	0 16
5 pelles en acier, à $1	5 00
1 panneau p. dessiner à la pointe, 6x6 pds	1 00
48 équerres d'acier, à 50c	24 00
2 bailles de forgeron, à 50c	1 00
27 bouchardes, 260 lbs., à 13c	33 80
6 pics, 44 lbs., à 13c	5 72
Patrons en fer galvanisé, 180 lbs., à 5c.	9 00
1 arrosoir	0 40
435 têtes de poinçons en acier, de $\frac{7}{8}$ pc., 398 lbs., à 13c	51 74
1 chaudière à charbon, en fer de Russie	0 75
48 pointes à tracer, acier, 8 lbs., à 13c.	1 04
14 planches de pin, 50 pieds	2 00
5 madriers do do	2 00
9 règles à raser, à 10c	9 00
2 paires compas, 8 pcs., à 50c	1 00
1 paire cisailles de ferblantier, n° 7	3 15
38 morceaux de pierre taillée, 2 pds. 2 pcs. x 1 pd. 3 pcs. x 10 pcs., à $1.	38 00
39 poulies à double réa, à châssis, à 60c.	22 80
320 pieds corde de manille, à châssis.	3 00
	827 11

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Matériel en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

Département de la pile de pierre.	$ cts.
12 toises de macadam, à $4.50	54 00
100 boisseaux de déchets, à 10c	10 00
Latrines portatives	4 00
1 cabane pour les seaux	6 06
8 grandes pelles (*scoops*), à $1.75	14 00
10 pelles rondes, manches courts, à $1.10	11 00
6 pelles carrées, manches courts, à $1.10	6 60
3 pelles carrées, manches longs, à $1.10	3 30
60 petits marteaux, 90 lbs., à 15c	13 50
43 bouchardes, 215 do 15c	32 25
2 masses, 28 lbs., à 15c	4 20
18 anneaux pour blocs de travail, à 3c	0 54
10 pics à glaise, 90 lbs., à 10c	9 00
9 brouettes à boîte, à $3	27 00
1 charrette à charbon	8 50
1 do à bois	8 50
1 wagon à seaux	5 00
1 sleigh à charbon	5 00
1 do à bois	5 00
1 do pour la cour	5 00
1 do à seaux	5 00
7 haches à 75c	5 25
1 claie carrée	2 00
2 do petites, à 50c	1 00
3 râteaux, à 75c	2 25
2 mesures d'un boisseau, à 60c	1 20
1 rouleau à macadam	5 00
1 houe	0 40
1 bidon à l'huile	0 25
1 clef anglaise	0 75
5 seaux à eau, à 25c	1 25
35 cuvettes à ablution, à 10c	3 50
3 bassins do 15c	0 45
1 arrosoir	0 40
3 poêles, à $3	9 00
2 crachoirs, à 10c	0 20
1 table	0 50
2 pupitres, à $5	10 00
1 pendule	2 00
2 armoires, à $2	4 00
3 chaises, à 25c	0 75
2 balais de blé-d'inde, à 20c	0 40
6 pelles à neige, en fer, $1.25	7 50
	295 44

Dans la cour, dans la remise et sur le quai.	
1 petit wagon léger à un cheval	20 00
2 chariots à pierre (courts) à bras, à $30	60 00
2 do (longs) à bras, à $40	80 00
1 paire de grandes roues	25 00
1 gros wagon, bas, roues en fonte	60 00
1 gros roul. à 2 chev., cylindre en fonte	50 00
2 traîn. de magasin, à bras, $3.50	7 00
2 chariots à bras, pour le magasin, à $5	10 00
2 cabestans de moyenne grandeur, à $40	80 00
1 gros cabestan	60 00
1 petite chèvre	15 00
2 garnit. de ferrur. p. grosses chèv., à $25	50 00
1 balance de Fairbank, dans la cour	175 00
4 traîn. à boîte et à bascule, p. la cour	120 00
1 machine à élever la houille	80 00
1 machine à vap. portative, force 12 chev.	500 00
1 scie de travers, pour bois de chauffage	35 00
1 baraque dans la cour	20 00
1 cabane à vider les eaux en terre	10 00
1 auge en fonte pour recevoir les eaux	75 00

Dans la cour, dans la remise et sur le quai—Suite.	$ cts.
1 bassin à eau pour l'écurie, en fonte	50 00
1 grande auge en fonte pour goudronner les tuyaux	20 00
	1,602 00

Escouade des maçons n° 3.	
4 wagons de chemin de fer, à $50	200 00
1 masse	2 00
3 baraques, à $10	30 00
3 poêles, à $3	9 00
3 seaux à eau, à 25c	0 75
10 pics, à $1	10 00
8 brouettes, à $2	16 00
10 pelles à 50c	5 00
3 pinces à panne, à 50c	1 50
	274 25

Equipement de ferme.	
Chevaux—	
1 paire de chev. hongres, bais	300 00
1 do do noirs	300 00
1 do de juments noires	300 00
1 cheval noir	120 00
1 do bai	80 00
1 jument alezane	80 00
1 cheval de messageries	75 00
1 do carrosse	160 00
1 jument brune	20 00
Wagon, traîneaux, charrettes, etc.—	
4 wagons de charge, à $22	88 00
4 brancards à foin pour wagons, à $2	8 00
1 gros wagon à ressorts	60 00
1 démocrate	50 00
1 wagon à ressort, à plate-forme	55 00
1 carrosse	200 00
1 do	40 00
3 sleighs, longs, à $10	30 00
2 prs de traîneaux (*bob sleighs*) à $20	40 00
2 traîneaux à un cheval, à $8	16 00
1 paire de traîneaux simples	20 00
1 sleigh à messageries	15 00
1 do de famille	40 00
10 charrettes, à $11	110 00
Ecuries—	
3 jeux de harnais doubles, presque usés, à $5	15 00
2 jeux de harnais simples	30 00
8 harnais à charrette, presque usés, à $3	24 00
2 jeux de harnais simples, à $15	30 00
1 hache-paille	17 00
2 fourches, grosses, à 50c	1 00
3 do à fumier, à 60c	1 80
3 couvertures de cheval, à $2	6 00
Toit à cochons—	
50 cochons, à $20	1,000 00
30 do 15	450 00
23 do 12	276 00
50 do 3	150 00
30 do 2	60 00
20 do 1.25	25 00
6 seaux, à 25c	1 50
80 pieds de boyau, à 10c	8 00
2 poêles et tuyaux, à $8	16 00
Instruments d'agriculture	
1 machine à batt. et à nettoy. le grain	100 00
1 crible	12 00
2 charrues, à $5	10 00

Pénitencier de Kingston—Equipement en mains le 30 juin 1889—*Fin.*

Equipement de ferme—Suite.	$ cts.
2 cultivateurs à deux oreilles, à $10.	20 00
3 traîneaux, à $9	27 00
1 rouleau	10 00
1 do de fer	30 00
1 do do	40 00
1 cultivateur	18 00
2 do à $12	24 00
1 semoir mécanique	45 00
10 fourches, à 40c.	4 00
12 do fumier, à 50c	6 00
24 houes, à 30c.	7 20
1 machine à couper le gazon	4 00
10 râteaux de jardin, à 70c.	7 00
8 bêches, à 40c.	3 20
12 pelles, à 30c	3 60
10 pics, à 50c	5 00
2 pinces, à $1	2 00
12 arrosoirs, à 40c.	4 80
5 brouettes, à $2	10 00
1 charrette-arrosoir	20 00
2 râteaux à cheval, à $12	24 00
10 paniers, à 40c	4 00
18 do 20c	3 60
15 faux et manches, à $1	15 00
6 jeux de palonniers, à $1.50	9 00
	4,786 70

Département du moulin.	
1 machine à vapeur, 12x18 pds	
2 paires de meules	
1 machine à cribler le grain et à séparer les saletés	
1 machine à hacher	
1 do nettoyer	
1 do épurer	
1 do trémie	
1 coffre de bluteau	
1 toile à bluteau fine	
1 machine à écaler	
1 brosse à bluteau	
6 pics à enrayure	
24 pics fins	
1 manche de pic commun	
1 do s'ajustant sur div. pics.	
1 mât volant	
1 *proff* do	
1 mât, bois	
2 brosses à main	
2 blocs à ébarber	
1 pointe diamantée	
56 pds. courroie de 5 pcs	
20 pds. do 2½ pcs	
31 pds. do 2 pcs	
33 pds. do 4 pcs	
19 pds. do 3½ pcs	
70 pds. do 5 pcs	
47 pds. do 10 pcs	
30 pds. do 1½ pc	
Poulies—	
2, 48 x 12 pcs	
2, 36 x 12 pcs	
2, 24 x 12 pcs	
1, 18 x 3½ pcs	
2, 15½ x 5 pcs	
1, 19½ x 3½ pcs	
1, 30 x 5 pcs	

Département du moulin—Suite.	$ cts.
1, 12½ x 5 pcs	
1, 30 x 5 pcs	
1, 10 x 6 pcs	
1, 10 x 4 pcs	
1, 12 x 4 pcs	
1, 15 x 4 pcs	
1, 24 x 5 pcs	
1, 15 x 3½ pcs	
Engrenage conique—	
16 engrenages, 12 pcs. diamètre	
4 do 16 pcs. do	
2 do 11 pcs. do	
3 do 24 pcs. do	
1 do 20 pcs. do	
1 do 12 pcs. do	
2 do 30 pcs. do	
2 do 14½ pcs. do	
Arbre de machine—	
55 pds. 1⅞ pcs. de diamètre	
24 pds. 2 pcs. do	
15 pds. 3½ pcs. do	
24 pds. 3 pcs. do	
Tubes—	
400 pds. 1 pce	
4 pièces de tête, 18 pcs. diamètre	
1 do 12 pcs. do	
	* 3,000 00

* Ce total comprend tout ce qui a été fourni par contrat lorsque le moulin a été construit.

4 godets à huile, en verre, à $1.50	6 00
5 do en cuivre, à $1.50	7 50
1 do à cylindre	1 50
1 clef à douille	0 25
1 do anglaise	0 30
4 limes, à 25c.	1 00
2 marteaux d'acier, à $1	2 00
1 do de cuivre	0 75
3 ciseaux à froid, à 15c.	0 45
2 crochets d'emballeur, à 12½c	0 24
1 paire de compas d'épaisseur	0 20
1 do à vis	0 45
2 bidons à huile (cuivre), à $1.50	3 00
2 do (ferblanc), à 15c.	0 30
1 grand do de 2 galls	0 50
1 do do de 1 do	0 40
1 cloche d'appel	0 50
1 manomètre (pour la vapeur)	6 00
1 pendule	2 00
1 vase à recevoir les gouttes d'huile	0 15
1 vis et établi	15 00
1 égohine	1 00
1 équerre	1 17
2 chaises, à $1	2 00
1 pupitre	4 00
1 garde-robe	3 75
2 rabots, à $2	4 00
2 ciseaux, à 25c.	0 50
2 pelles à grain (*scoops*), à $1.75	3 50
2 mains, à 10c	0 20
1 niveau à esprit de vin	1 50
1 balance de Fairbank	52 00
570 sacs, à 13 3/15c	76 25
	3,198 36

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

MATÉRIEL et équipement en mains le 30 juin 1889.

Immeubles.	$ cts.
Maison du préfet et dépendances	10,700 00
233½ acres de terre	29.000 00
Maison de brique et dépendances	3,000 00
Service de l'eau, drains et appareil nécessaire	10,500 00
1 maison de pierre et dépendances	1,000 00
Boutique des tailleurs de pierre	800 00
Boutique de forge et hangar à charbon	500 00
Boutique des charpent. et des ferblant. et local pour la machine à vapeur	2,500 00
Bâtisses du pénitencier	517,740 00
Ecuries	650 00
Remise à voit., chamb. à harn. et gren.	300 00
2 remises à boyau d'incendie, etc	150 00
Glacière	1,000 00
Grange et cave à racines	3,000 00
Murs d'enceinte de la prison et tours	7,500 00
Murs et clôturages, ferme	3,000 00
Pont	1,500 00
1 bloc de 8 maisons, avec écuries, etc.	10,000 00
2 remises pour mach. à vap. à la carr.	75 00
Remise pour le fer	30 00
Rem. de briq. et guérite pour les gard.	4,000 00
2 fourneaux à chaux	600 00
Toit à cochon	1,500 00
Tramway et matériel roulant	10,050 00
1 poteau d'arrêt	50 00
Remises à bois et des taill. de pierre	350 00
Bureau et magasin des travaux publics	1,000 00
Remise à bois de service	1,500 00
	621,975 00

Sommaire.	
Rations	1,383 63
Uniformes d'officiers	838 53
Habillement de détenus	2,041 17
do do élargis	669 94
Réparations aux bâtisses	1,715 23
Literie	427 05
Hôpital	104 81
Chauffage	74 76
Eclairage	214 85
Cuisine	159 35
Salle d'armes	21 15
Ferme	50 00
Ecuries	38 00
	7,738 47

Rations.	
42 barils de fleur, à $6.16	258 72
960 lbs pain, à .0288c	27 65
50 lbs houblon, à 50c	25 00
200 lbs malt, à 3c	6 00
361 lbs tabac, à 48c	173 28
1,497 lbs lard, à 9½c	142 21
2,192 lbs bœuf, à 7¼c	158 92
122 lbs mouton, à 7c	8 54
147¾ lbs beurre, à 20c	29 55
1,703 lbs riz, à 3½c	59 61
59½ galls vinaigre, à 24c	14 28
244 do mélasse, à 40c	97 60
5,691 lbs sel, à ½c	28 45
790 lbs morue, à 4¼c	33 58
904 lbs hareng, à 2⅔c	24 86
379 lbs lard, à 10½c	39 80
555¼ lbs sucre, à 6c	33 31
25 lbs épices mélangées, à 30c	7 50

Rations—Fin.	$ cts.
166 lbs thé, à 25c	41 50
2,258 lbs farine d'avoine, à 3c	67 74
1,000 do d'orge à soupe, à 2c	20 00
350 lbs poivre noir, à 11c	38 50
2¾ boiss. de fèves blanches, à $2.50	6 87
3 5/6 do pois à soupe à $1	3 05
7 lbs curry, à 75c	5 25
½ do muscade, à 75c	0 38
35 sacs de pommes de terre, à 90c	31 50
	1,383 63

Uniformes d'officiers.	
82 verges serge noire, à $2.50	205 00
52¾ do drap noir, à $3.50	184 63
15½ do whitney, à $1.50	23 25
20½ do ratine irlandaise, à $2.10	43 05
13 do tweed, à $1.12½	14 63
61 do tweed d'Halifax, à 67c	40 87
93½ do serge bleue, à 60c	56 10
14½ do tweed d'Oxford, à 90c	13 05
4 grosses boutons d'habit, à $3	12 00
5 do do plaqués, à $10	50 00
36 verges passement., à 25c	9 00
48 do do 15c	7 20
115½ vgs pass. pour casq. d'officiers, à $1	115 50
2 couronnes, à $1.25	2 50
6 douz. d'agrafes et œillets, à 15c	0 75
60 visières de casquettes, à 23c	13 80
24½ lbs de veau français, à $1.60	39 20
16 peaux de mouton, bleues, à 50c	8 00
	838 53

Habillement.	
84 vgs toile de Hollande, à 16c	13 44
656 vgs guincamp, à 9c	59 04
198½ vgs toile canadienne, à 27c	53 60
160 do drill, à 16c	25 60
38 do jean, à 40c	15 20
1,869½ vgs toile à voile, à 18c	336 51
1,808¾ vgs drap, à 50c	904 13
432 vgs molleton, à 35c	151 20
51 vgs bourrure, à 8c	4 08
1 balle de ouate	6 00
22 lbs fil de Marshall, à $1.50	33 00
4 lbs cire d'abeille, à 60c	2 40
4 grosses de boucles, à 35c	1 40
32 do fil de Coates, à $6	192 00
8 do boutons de pantalons, à 20c	1 60
4 do galon, à 50c	2 00
1½ douz. éponges, à $2.25	3 38
4 do dés à coudre, à 20c	0 80
4 do morc. craie de Paris, à $1.50	6 00
106 papiers d'aiguilles, à 5c	5 30
380 lbs cuir d'Espagne, à 36c	136 80
63½ lbs taure, à 52c	33 02
34 lbs cuir fendu, à 35c	11 90
10 do à harnais, à 28c	2 80
10 lbs veau rouge, à 80c	8 00
2 vgs canevas à souliers, à $1.75	3 50
84 lbs pointes de fer, à 25c	21 00
10 do de zinc, à 10c	1 00
2 sacs pointes de bois, à 90c	1 80
1 gall. huile de pied de bœuf	3 00
4 douz. de boucles	1 67
	2,041 17

PÉENITENCIER DE ST-VINCENT DE PAUL—Matériel, etc., en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

Habillement des détenus.	$ cts.
30¼ vgs satinade de fermier, à 75c.	22 69
169 vgs canevas français, à 14c.	23 66
45 do anglais, à 12c.	5 40
269 vgs flanelle grise, à 25c.	67 25
342½ vgs tweed, à 75	256 88
7 vgs cilice, à 45c.	3 15
579¼ vgs batiste, à 18c.	104 27
26 grosses boutons de pantalons, à $1.50	39 00
2 do brevetés, à $4.	8 00
2 do de chemises, à 20c.	0 40
33 do d'habits, à $1.75.	57 75
3½ lbs de soie à machine, à $8	28 00
¾ do coudre, à $8	6 00
43 bobines de soie à boutonnières, à 75c	32 25
1 verge d'élastique	0 60
14 vgs de doublure, à 9c.	1 26
⅕ lb. de fil, à 75c.	0 37
⅜ douz. mouchoirs, à $1.	0 75
1¼ douz. bretelles, à $1.80	2 25
2¾ douz. cravates, à $1.75	4 81
⅛ douz. chapeaux, à $10	1 67
7/12 douz. mitaines, à $6.05	3 53
	669 94

Réparations aux bâtisses.	
600 feuilles de ferblanc, à 7c.	45 50
1 do do grande.	5 00
3 boîtes de ferblanc canadien, à $2.75.	8 25
40 lbs plomb, à 6c.	2 40
60 lbs fil de fer, à 5c.	3 00
160 lbs fer de Russie, à 13c.	20 80
4 lbs esprit de sel, à 15c.	0 60
1 lb. rivets à ferblanc.	0 10
20 lbs soudure, à 20c.	4 00
30 lbs zinc, à 10c.	3 00
1 lb. fil de cuivre	0 20
1,275 lbs fer, à 3c.	38 25
4 feuilles de cuivre, à 40c.	1 60
600 boulons, à 3c.	18 00
25 tonnes de charbon de forge, à $7.70.	192 50
75 lbs clous à cheval, à 16c.	12 00
150 lbs d'acier carré, à 13c.	19 50
40 lbs de rondelles, à 14c.	5 60
20 galls térébenthine, à 55c.	11 00
80 galls huile à peinture, à 65c.	52 00
6 galls laque, à $3.	18 00
1 gall. fluide siccatif.	1 50
3 galls vernis	11 00
608 lbs peinture	106 60
50 lbs mastic	1 50
500 lbs clous, à 2c.	10 00
100 lbs colle forte, à 2c.	20 00
40 lbs soies de cochon	126 00
40 lbs *tampico*, à 18c.	7 20
2 paquets fil de fer	0 20
400 lbs fer à cercles, à 3c.	12 00
10 lbs rivets, à 20c.	2 00
100 grosses vis, à 30c.	30 00
100 grosses clous sans tête, brev., à 30c.	30 00
2 jeux de rais de roues, à $5	10 00
2 do do à $3.65.	7 50
2 jeux de jantes, à $4	8 00
2 do à $2.25	4 90
12 douz. limes	26 25
2 garnitures de serrures, à $4.50	9 00
110 garnitures de pentures.	13 00
25 papier de broquettes coupées, à 4c.	1 00
15 boîtes, à $2	30 00
20 mains papier sablé, à 25.	2 50

Réparations aux bâtisses—Suite.	$ cts.
150 manches (d'outil).	10 00
1 douz. de fonds de chaises.	2 00
21,500 pds de bois de service	476 00
1 lot d'érable, de chêne, etc	60 00
1 lot de bois à seaux	3 00
1 lot de noyer dur	25 00
1 lot de manches de pics.	10 00
1 do d'outils de taill. de p.	10 00
1 lot de boulons	10 00
200 pds de frêne (scié)	8 00
200 pds de chêne (scié)	12 00
1 lot de bois à plancher	10 80
1 lot de matériaux à cric	4 00
1 lot de frêne	3 00
24 jeux de boîtes d'essieux	24 00
10 moyeux de brouettes, à 10c.	1 00
10 paires de timons de voitures, à $1.67	16 70
36 lbs fil de fer, à 10c.	3 60
4 vgs de treillage en toile métall., à 25c	1 00
1 lot de bros. à planc. à main et à manche	15 00
6 douz. boîtes pommade magiq., à $2.25	13 50
1 boîte briques à couteaux	2 75
120 lbs de chlorure de chaux, à 8c.	9 60
30 lbs colle forte, à 15c.	4 50
50 lbs résine, à 1¾c.	0 88
300 lbs blanc d'Espagne, à ¾c.	1 80
80 lbs chiffons de coton, à 12c	9 60
80 paq. broquettes coupées, assort., à 6c	4 80
21 pelotons ficelle, à 5c.	1 05
1½ douz. essuie-mains, à $3.60	5 40
21 lbs de bandes de caoutchouc, à 80c.	16 80
20 douz. balais de bouleau, à 40c.	8 00
	1,715 23

Literie.	
833½ vgs de coton à drap, à 20c.	166 70
169 vgs de denim bleu, à 17c.	28 73
201½ vgs toile à serviette, à 8c.	16 12
118¾ do draps, à $1	118 25
349 vgs coutil, à 25c.	87 25
200 vgs coton *(palm leaf)*, à 5c.	10 00
	427 05

Hôpital.	
Médicaments	104 81

Chauffage.	
12 cordes bois de chauffage, à $6.23.	74 76

Eclairage.	
445 galls huile de charbon, à 17c.	75 65
6 douz. becs, lampe, n° 2, à $1.20.	7 20
21 do do 1, à $1.	21 00
9 grosses mèches, lampe, n° 2, à 75c.	6 75
21 do do 1, à 45c.	9 45
37 douz. cheminées, n° 2, à $1.20.	44 40
56 do do 1, à 90c.	50 40
	214 85

Cuisine.	
28 douz. lessive concentrée, à 60c.	16 80
660 lbs savon impérial de buand., à 4c.	26 40
4 boîtes pearline, à $6	24 00
15 douz. peignes de corne, à 25c.	3 75
1½ boîte savon de barbier, à $4.50.	6 75

PÉNITENCIER DE ST-VINCENT-DE-PAUL—Matériel, etc., en mains le 30 juin 1889—*Fin.*

Cuisine—Fin.	$ cts.
29⅜ douz. couteaux et fourchettes de table, à $1.20	35 60
2 rasoirs, à $1.25	2 50
9 17/12 douz. balais de blé-d'inde, à $2.40	23 00
15 lbs savon brun de Windsor, à 35c	5 25
4½ douz. mine de plomb, à $1.20	5 40
5½ do miroirs de cellules, à $1.30	9 90
	159 35
Salle d'armes.	
450 cartouches de revolver, à $1.20	5 40
250 do do $1	2 50
50 do do 50c	0 25

Salle d'armes—Fin.	$ cts.
200 cartouches de carabine, à $4	8 00
2,000 do de revolver, à ¼c	5 00
	21 15
Ferme.	
200 charretées de fumier, à 25c	50 00
Etables.	
200 bottes de foin, à 10c	20 00
1 tonne de son	18 00
	38 00

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

MATÉRIEL, etc., en mains le 30 juin 1889.

Uniformes d'officiers	$ cts.
16½ vgs. doeskin	23 01
25 do serge, à 80c.	20 00
15 do drap de pilote, à $3	45 00
4½ do ratine, à $2.50	11 25
25 do batiste de fantaisie, à 15c.	3 75
35 do do noire, à 20c.	7 00
30 do drap italien, à 18c	5 40
18 do canevas, à 13c.	2 34
1½ lbs. soie à coudre, à $8.50	12 75
3 do do à machine, à $8	24 00
3 do fil do à $2.	6 00
1½ bobine fil à boutonnière, à 80c.	1 20
2 paires d'empeignes françaises, à $1.50	3 00
4 do do de souliers, à $1.15	4 60
	169 30

Rations.	
176 lbs. bœuf, à 6c.	10 56
712 do lard, à 9½c.	67 64
400 do morue, à 3¾c.	15 00
336 do pain, à 2½c.	8 40
218 do orge, à 3c	6 54
97 do thé, à 15c	14 55
474 do sucre, à 6c.	28 44
37 do poivre, à 17c.	6 29
230 do riz, à 3¾c.	8 63
73 do fèves, à 3¼c.	2 37
146 do oignons, à 3½c	5 11
22 galls. vinaigre, à 22c.	4 84
51 do mélasse, à 30c.	15 30
51½ lbs. tabac	18 02
54 brls. farine, à $5.50	297 00
	508 69

Habillement.	
186¼ vgs. drap brun et jaune	119 05
305 do molleton, à 40c.	122 00
83¾ do flanelle blanche	40 87
50 do coton croisé, à 12c.	6 00
45 do drill bleu, à 20c	9 00
18 habits	65 40
37 gilets	34 35
12 paires pantalons, à $2.50	30 00
3 justaucorps, à 75c.	2 25
2 chemises, à $2	4 00
50 casquettes	14 50
24 chapeaux de paille, à 10c	2 40
24 paires caleçons	38 40
22 do bottes	72 00
38 do souliers *(brogans)*	76 40
70 do pantoufles, à 80c.	58 31
2 do *lurrigans*	2 46
3 do mitaines	0 79
3 do chaussettes	0 48
8 lbs. fil de lin noir	7 08
4 do do W.B.	3 31
48 douz. bobines fil de coton	14 86
16¼ grosses boutons d'habits	7 68
25 do do de pantalons	3 55
238½ lbs. cuir à semelle	59 33
86 do do ciré	31 96
10 peaux de mouton	3 34
18¼ lbs. fil de cordonnier	11 80
2 boiss. pointes	2 40
	843 97

Habillement—Détenus élargis.	$ cts.
60½ vgs. tweed	33 28
12 do toile de Hollande, à 25c.	3 00
28¾ do coton croisé	2 95
36¾ do do blanc	2 57
7 habits complets de détenus élargis	60 19
12 paires bottes, à $3.25	39 00
3 chemises de coton	2 03
5 do grises	3 58
3 paires caleçons gris	2 22
6 do bretelles	0 66
3 chapeaux de feutre	1 95
3 cravates	0 72
2 grosses boutons, à 75c.	1 50
2 lbs. fil noir, à $1.65	3 30
1½ lbs. fil gris, à $1.60	2 40
5½ do fil à machine	11 41
4 bobines poil de chèvre	3 60
3 lbs. fil de cordonnier	0 80
	175 16

Literie.	
31½ vgs. gros coton à drap	7 25
141 draps de toile	89 97
32 dessus d'oreillers	8 00
59 taies do	20 06
189 essuie-mains	18 98
	144 26

Hôpital.	
¼ lb. acide sulph., à 20c.	0 05
2 lbs. do hydrochlor, à 20c.	0 40
1 do do nitro hydroch.	0 20
1¾ do do phosphor., à 20c.	0 35
1¼ do do aromat. sulph., à 50c.	0 75
2½ do do acétique, à 19c.	0 47
1 do do tartrique	0 60
1½ do éther sulph., à 45c.	0 67
2 do sirop iodure de fer, à 60c.	1 20
2 do élixir tarax., à 75c	1 50
1½ do teint. jusquiame, à 45c.	0 67
2 do do valériane, à 45c.	0 90
1¼ do do aloès, à 60c.	0 75
¾ do do poivre rouge, à 60c.	0 45
1½ do do aconit, à 36c.	0 54
5 do do catechu, à 36c.	1 80
3 do do cardam., à 50c.	1 50
2¾ do do gingemb., à 70c.	1 92
3½ do do benjoin co., à 75c.	2 63
2 do do quinquina co., à 60c.	1 20
5¼ do do lavende, à 60c.	3 15
5¼ do do perchlor. fer, à 44c.	2 31
4 do do colombo, à 45c.	1 80
7 do do arnica, à 36c	2 52
5¾ do do op. camph., à 40c.	2 30
5¼ do do opium, à $1	5 25
4 do do myrrh, à 64c.	2 56
1¾ do do orange, à 48c.	0 84
2 do do digit., à 45c.	0 90
3¾ do do gaïac, à 70c	2 52
3 do do scille, à 42c	1 26
2 do do quassia, à 44c	0 88
1½ do do noix vom., à 60c.	0 90
2½ do do iode, à 80c.	2 00
1¾ do do ergot, à 75c.	1 31
5 do do assafœtid., à 60c	3 00
1½ do do colchique, à 45c.	0 67
1½ do do arsenic, à 25	0 37
2 do do rhubarbe, à 75c.	1 50
1 do do chiretta, à 75c.	0 30

PÉNITENCIER DE DORCHESTER—Matériel en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

Hôpital—Suite.	$ cts.
1¾ lb. teinture gentiane, à 45c	0 79
1 lb. do bellad	0 40
½ lb. do canthar., à 40c	0 20
¼ lb. do senego, à 60c	0 15
1 lb. do jalap	0 44
2 lbs. liq. potasse, à 18c	0 36
1 lb. liq. arsén	0 20
2 lbs. liq. acét. ammon., à 15c	0 30
1 lb. liq. fort. ammon.	0 17
3 lbs. esprit de nitre, à 50c	1 50
4¾ lbs. esprit d'ammon. arom., à 50c	2 37
1 lb. esprit de camph	0 40
2 lbs. esprit de térébenth., à 15c	0 30
16 lbs. esprit de vin rect., à 50c	8 00
40 lbs. esprit de vin méthyl., à 35	14 00
1 gall. genièvre	3 75
½ gall. brandevin, à $5	2 50
2 galls. jus de citron, à $1.10	2 20
3 lbs. sirop tolut., à 30c	0 90
10 lbs. sirop scille, à 25c	2 50
10 lbs. sirop phos. comp., à 25c	2 30
3¼ lbs. lin. savon, à 60c	1 95
15 lbs. sulf. magnésie, à 5c	0 75
2 galls. huile foie de morue, à $1.25	2 50
5 do ricin, à $1.50	7 50
1¾ lbs. pil. cathart. co., à $1.50	2 62
¾ lb. pil. rhub. co., à 3c	2 25
6 oz. sulf. quinine, à 75c	4 50
½ lb. copahu, à $1	0 50
½ lb. iod. pot. à $4.50	2 25
½ lb. brom. pot., à 60c	0 30
3 lbs. chlorate pot., à 25c	0 75
1 lb. nitr. bismuth	3 00
1 lb. salicit. soude	2 75
½ lb. ong. nitr. mercure, à 50c	0 25
2 lbs. ong. simple, à 60c	1 20
2½ lbs. ong. résine, à 40c	1 00
20 lbs. graine de lin, à 5c	1 00
1 lb. extr. de mûres	0 90
4½ lbs. glycerine, à 30c	1 35
1 lb. élix. gentiane et fer	0 75
½ lb. extr. salsepareille, à 75c	0 37
½ lb. poudre de jalap, à 80c	0 40
½ lb. do de racine de gent., à 10c	0 05
¼ lb. do de rhub., à $2.40	0 60
2 oz. do de dover., à 16c	0 32
½ oz. do noix de galle, à 4	0 02
½ oz. do d'opium, à 90c	0 45
½ oz. do d'aloès, à 10c	0 05
2 oz. do scammonée, à 70c	1 40
4 oz. extr. tarax., à 55c	2 20
6 oz. acide tannique, à 8c	0 48
3 oz. lactopeptine, à 75c	2 25
2 oz. ipecac., à 25c	0 50
6 oz. sulf. zinc, à 6c	0 36
1 oz. podophilline	0 70
2 ozs. tartr. pot. et d'antim., à 18c	0 36
1 oz. santonine	1 00
2 ozs. bicarb. ammon., à 20c	0 40
1 oz. valér. zinc	0 20
4 ozs. hydrarg. litheat., à 25c	1 00
8 ozs. acide carbolique, à 10c	0 80
10 lbs. acide impur, à 25c	2 50
1 lb. vin antim	0 45
½ lb. chlorodine, à $1.50	0 75
2 lbs. craie prép., à 7c	0 14
½ lb. bicarb. pot., à 40c	0 20
4 lbs. bicarb., soude, à 16c	0 64
4 lbs. crème de tartre, à 40c	1 60
1 lb. bitart. de potasse	0 40
2 lbs. vaseline, à 30c	0 60

Hôpital—Suite.	$ cts.
1 lb. listerine	1 00
1 lb. chloroforme	1 75
2 lbs. moutarde, à 10c	0 20
2 lbs. soufre subl., à 8c	0 16
4 lbs. feuilles séné, à 20c	0 80
1 lb. gomme arabique	0 75
½ lb. stramonium, à 30c	0 15
6 ozs. extr. fluide manaca, à 25c	1 50
½ oz. huile gassia, à 20c	10 00
1 oz. huile pepsine	0 25
½ oz. huile clous de gir., à 10c	0 05
1 oz. huile de thé des bois	0 10
4 ozs. sulf. cuivre, à 5c	0 20
2 ozs. opium, à 80c	1 60
¼ oz. sulf. morph., à $4.80	1 20
1 oz. acét plomb	0 30
½ empl. canthar., à $2	1 00
3 bâtons empl. commun., à 60c	1 80
2 bout. sel de fruit enos, à 50c	1 00
	171 79
Chauffage.	
53 tonnes houille ronde, à $3.30	174 90
Eclairage.	
112 galls huile pétrole raffinée	19 70
2 lampes	5 50
3 douz. becs de lampe (*burners*)	3 03
1¾ do pour lanternes	2 19
4 culots de lampe	1 11
6 douz. cheminées de lampe	3 60
2⅓ douz. globes de lanterne	10 50
5 grosses mèches	2 32
	47 95
Produits industriels.	
1,430 tinettes à beurre, nº 1, à 18c	257 40
1,000 do do 2, à 16c	160 00
960 do do 3, à 13c	124 80
29 boîtes épingles à linge, à 60c	17 40
Douelles pour 500 tin. à beurre de Nest	96 00
9,900 manch. de balais (bois mou), à $10	99 00
1,750 do (bois dur), à $12	21 00
12 pqts lattes, à 40c	4 80
Bardeaux, 16 M., à $2	232 00
10 pièces de pruche, en grume, à $4.50	45 00
123,960 pds de pin en grume	1,079 89
2 cordes de bouleau, à $4	8 00
2,250 piquets, à ½c	11 25
8 cord. croûtes (reb. de b. de sc.), à $1.50	12 00
700 lbs de fer à cercles galv., 5/8 pc., à 3½c	24 50
1,300 lbs do ¾ do 5½c	71 50
2,950 lbs do ¾ do 5c.	147 50
	2,412 04
Terrain, bâtisses, etc.	
80 acres de terrain de marais, à $90	7,200 00
90 do terrain élevé, en culture, à $30	2,700 00
100 acres de terrain non cultivable, à $10	1,000 00
100 acres de terrain non défriché, à $20	2,000 00
270 do boisé, à $40	10,800 00
1 bât. pour la prison compr. l'aile p. la prison cellul., les bur. et les log. d'offi.	276,000 00

PÉNITENCIER DE DORCHESTER—Matériel en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

Terrain, bâtisses, etc.—Suite.	$ cts.
1 moulin et fabrique d'articles de bois, 3 étages	3,500 00
1 mach. à vap. et bouill., dans la fabr.	1,800 00
1 moulin rotatoire pour la fabrication de seaux, de tinettes, du bardeau, de manches de balais, etc., avec les arbres, courroies, etc	6,000 00
1 magasin	1,600 00
1 boutique de forge et ateliers de mach.	1,200 00
2 sécheries, à $400	800 00
1 boulangerie	1,000 00
1 hôpital	3,000 00
1 buanderie	3,000 00
1 glacière	200 00
1 écurie	1,200 00
1 remise à charbon	600 00
1 palis., y com. les portes et les pos. d'ob.	2,000 00
1 maison et dépendances pour le préfet	5,500 00
1 maison pour le garde-magasin	1,600 00
15 cottages doubles pour les officiers	19,596 64
1 maison pour l'économe	650 00
1 maison pour le fermier	1,000 00
1 maison d'école	300 00
1 bergerie (neuve)	600 00
1 do (vieille)	200 00
1 étable	1,200 00
2 granges à foin, à $250	500 00
1 grange et cave à racines	2,000 00
1 bureau pour le commis des travaux	700 00
1 atelier do	150 00
1 magasin do	300 00
3 bât., pour les boy., avec app. comp.	1,200 00
1 service d'eau, y compris réservoir, tuyaux, etc., complet	25,500 00
Equipement de la ferme	4,681 00
Atelier des forgerons	484 60
do des tailleurs	398 29
do des maçons	103 40
do des charpentiers	627 20
do des cordonniers	253 89
do des machines	3,301 35
Boulangerie	183 60
Hôpital et salle de chirurgie	630 97
Salle d'armes	808 50
Chapelle	774 44
Ameublement des quartiers d'officiers	1,121 55
Bibliothèque	313 50
Salle de classes, école	32 25
Ameublement de bureau	966 25
Département de l'économe	5,896 65
Articles fabriqués et matériaux	2,412 04
Approvisionnements et effets en magasin	2,753 69
	412,340 21

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

Sommaire de l'équipement en mains le 30 juin 1889.

Sommaire.	$ cts.
Rations	237 56
Habillement	220 38
do des détenus libérés	183 52
Literie	9 75
Hôpital	139 16
Chauffage	3,210 00
Réparations aux bâtisses	100 00
Cuisine	47 06
Ecuries et étables	8 12
Ferme	20 00
Eclairage	89 60
Papeterie	20 80
Uniformes	165 10
Rations.	4,451 05
34 sacs farine (dans la boulangerie) à $2.05	69 70
24 lbs café Java	7 44
20¾ galls vinaigre	7 26
6¾ lbs graisse	0 81
10⅜ lbs poivre	1 55
10 boîtes poudre à boulanger	4 00
21 galls sirop	16 12
58 lbs lard	5 85
Sel de table	0 28
99 lbs riz	3 47
8½ lbs sucre	0 66
145½ lbs farine (dans la cuisine)	3 04
44 lbs thé	11 00
70⅜ lbs beurre	17 65
Pipes de plâtre	0 98
45⅛ lbs tabac	22 58
162¾ lbs poisson	10 05
Farine d'avoine	8 11
245 lbs bœuf	14 73
126 lbs fèves	6 34
202½ moutons	24 31
3¼ boiss. pommes de terre	1 63
	237 56
Habillement.	
40 lbs laine filée	18 00
12 prs mocassins	18 00
1 do longs	2 00
140 vgs étoffe	45 98
58 do coton gris	5 22
50 do grosse toile	10 26
24 do do bleue	3 84
100 do toile de Hollande brune	15 00
12 grosse galon	2 64
53 lbs fil de coton	22 00
6 do laine filée (atelier du tailleur)	2 70
18 vgs flanelle pour détenus	11 40
19 do *jean* du Kentucky	5 13
10 do flanelle de Canton	1 25
8 do molleton de laine	10 81
36 pqts d'aiguilles	1 80
2 grosses boutons assortis	3 85
25 lbs cuir à semelles	9 50
4½ do veau canadien	4 50
3½ do cuir à bordure	2 45
15 do do à mocassins	5 25
Soies de cochon	2 00
1½ lb. fil de cordonnier, jaune	1 50
16 lbs bordure de souliers	2 25
4¼ do rivets de cuivre	2 55

Habillement—Fin.	$ cts.
4 lbs cire d'abeille	2 40
4 do commune	0 40
1¾ do de cordonnier	0 75
4 boîtes d'œillets	2 40
1½ do d'agrafes	1 50
4 douz. de noir à souliers	0 20
2 do d'encre noire	0 85
5 galls de pointes à souliers	2 00
	220 38
Habillement—Détenus libérés.	
Habits complets pour détenus libérés	32 95
6¼ vgs tweed canadien	4 06
30 do satinade de fermier	18 00
30 do canevas	3 00
65 do ouate	1 62
50 do satin de couleur ardoise	42 50
125 do batiste	23 62
3 grosses fi lde coton assorti	18 00
7 do fil de Barbour	16 80
1 do boucles	0 50
4 fuseaux fil à boutonnières	5 60
14 do fil pour machine	8 40
Cuir glacé	0 25
do de chèvre	2 40
do grenélé	2 05
Coton croisé	1 37
Maroquin	0 87
Grosse toile blanche	0 90
Elastique	0 63
	183 52
Literie.	
25 vgs coton à draps	9 75
Hôpital.	
Médicaments et drogues	137 38
Coton à bandages	1 78
	139 16
Chauffage.	
350 cordes de bois, à $3.50	1,172 50
20 do chêne, à $5	100 00
250 tonnes de houille, à $7.25	1,937 50
	3,210 00
Réparations aux bâtisses.	
25 vgs natte, fibre de cocotier	18 13
Bois de service	1 60
Vis	2 65
Clous	23 50
Peinture et vernis	22 97
Pentures	2 05
48 lbs cire d'abeille	29 10
500 lbs fer	20 00
	120 00
Cuisine.	
1 douz. brosses à plancher	2 75
14 boîtes lessive concentrée	1 20
266 lbs savon	18 62
64 boîtes de noir à miner	2 89

PÉNITENCIER DU MANITOBA—Sommaire de l'équip. en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

Cuisine—Fin.	$ cts.
11 brosses à plancher	2 53
118 lbs suif	11 80
14 boîtes pommade de mastic	0 87
80 vgs toile à essuie-mains, grossière	6 40
	47 06
Ecuries.	
10 boîtes savon à harnais	2 50
25 lbs fers à cheval	3 12
10 lbs clous	2 50
	8 12
Eclairage.	
Becs de lampes (*burners*), etc	33 36
131 galls d'huile de pétrole	34 96
2 lampes, complètes	2 50
Allumettes chimiques	2 64
Verres de lampes	13 44
Chandelles de cire	2 70
	89 60
Papeterie.	
Mucilage	0 80
Plumes, encre, etc	20 00
	20 80
Uniforme.	
2 capotes, $19.98; 1 habit de patrouille complet, $18	37 98
4 pantalons de serge, $9.60; 3 habits, $10.50	20 10
13½ vgs drap bleu, non rasé, $47.25; ½ grosse clous sans tête, $2	49 25
26 vgs serge bleue, $46.80; ressorts d'acier pour semel. de chauss., $1.72.	48 52
8 bobines fil à boutonnières, $6.80; 3 fuseaux fil de coton, 15c	6 95
Cuir rouge-brun, veau	2 30
	165 10
Département du garde-magasin.	
1½ douz. collets de toile, à 14c	1 68
2 bassins en ferblanc, à 25	0 50
2 prs bottes lacées, à $4.50	9 00
1 pr. souliers bas	2 75
14 balais en fer (monture)	7 00
26 bols à ration, à $1	26 00
5 habits d'été, à $1.30	6 50
4 haches, à $1.25	5 00
2 scies à chevalet, à $1.25	2 50
9 verres de lampe, à 10c	0 90
9 do de lanterne, à 20c	1 80
5 réflecteurs de lampe, à 48c	3 40
12 prs mocassins, à $1.50	18 00
1 do longs	2 00
3 pelles à long manche, à $1.27	3 75
2 do à manche court, à $1.25	2 50
9 douz. chemises flanelle, à $1.38	12 42
1 do coton, à 70c	8 40
9 prs bottes de cavalerie, à $6.20	55 80
55 do militaires, à $3.75	206 25
10 boîtes savon à harnais, à 35c	2 50
1 douz. brosses à plancher	2 75
30 paillassons, à $2.75	82 50
6 rames papier-tellière, à $3	18 00
7 do à note, $2	14 00

Départ. du garde-magasin—Fin.	$ cts.
70 calepins, à 10c	7 00
38 cahiers de papier à mémo	7 60
25 vgs nattes, fibre de cocotier	18 13
22 vgs de grosse toile, à 60c	11 00
4 bonnets de police (mil.), à $1.50	6 00
2 do d'uniforme d'hiver, à $1.55	3 10
3 habits d'uniforme, en serge, à $3.50	10 50
4 pantalons d'unif., do à $2.40	9 60
1 habit de patrouille complet	18 00
1 paillasson pour carrosse	2 50
200 enveloppes officielles, à $2	4 00
3 rames de papier, à $2	6 00
26 vgs drap bleu, à $3	78 00
2 lampes, complètes, à $1.25	2 50
3 brosses rondes	0 90
4 pelles à feu, à 25c	1 00
½ douz. liv. de notes (élarg. des dét.) à $3	18 00
1 habit d'hiver	2 90
5 do d'été, à $1.30	6 50
3 lbs composition à copier	1 80
2 bouteilles de mucilage, à 40c	0 80
3 abat-jour pour lampes, à $1	3 00
1 douz. draps de lit, à 37c	4 44
2 capotes d'uniforme, à $9.99	19 98
7 manches de râteaux	0 70
2 casseroles de boulanger, ferblanc	0 50
1 vase en ferb. pour cuire à la vapeur	0 25
6 assiettes en ferblanc, à 5c	0 30
4 douz. becs de lampe, assortis	6 48
2 tasses en ferblanc	0 20
40 lbs de laine filée	18 00
1 habit complet en flanelle	6 00
1 boîte de noir à miner	6 50
34 sacs farine de boul., forte, à $2.05	69 70
250 tonnes de houille, à $7.75	1,937 50
350 cordes de peuplier, à $3.35	1,172 50
20 do de chêne, à $5	100 00
	4,056 78
Ameub., etc., départ. du garde-magasin.	
1 lave-mains	2 50
1 porte-savon	0 15
3 coffres à serrer des march., à $2.50	7 50
2 petites tables	3 00
1 pupitre	3 00
1 chaise	0 75
1 escabeau	0 75
2 lampes	2 00
3 tasseaux, à 40c	1 20
	20 85
Bureau du comptable.	
1 casier	8 00
2 lampes, complètes, à $6	12 00
2 tables à écrire, à $1	2 00
1 presse à copier	7 50
1 pupitre	20 00
1 paire de balances, petites	2 25
1 caisse de sûreté	600 00
1 chaise pivotante	8 00
2 corbeilles à papier, à 75c	1 50
1 panier à paperasses	0 50
4 livres, à $10	40 00
5 brouillards (livres), à $5	25 00
6 livres divers, à $3	18 00
Papeterie	20 00
1 lanterne plaquée en nickel	8 00
	772 75

PÉNITENCIER DU MANITOBA—Sommaire de l'équipem. en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

Département de l'économe.	$ cts.
1 douz. assiettes à soupe	13 20
2 tabliers, à 35c	0 70
7 prs couvertures : 5, à $4.50 ; 2, à $3.	27 00
14 paires bretelles, à 6c	0 84
8 casquettes d'été, à 30c	2 40
10 do d'hiver, à 57c	5 70
38 habits do	126 29
57 do d'été	75 00
1 paire pantalons, molleton de laine	0 50
6 paires mitaines de cuir, à 65c	3 90
32 cache-nez, à 37½c	12 00
4 essuie-mains sans fin, à 38c	1 52
3 torchons de vaisselle, à 14c	0 42
22 sacs à tabac, à 15c	3 30
14 serviettes d'officiers, à 27 1/2c	3 79
2 gilets, à $1.08	2 16
6 chemises de coton, à 90c	5 40
2 ceinturons, à 35c	0 70
9½ vgs toile huilée, à 50c	4 75
2½ douz. d'écuelles à ration, à $1.40	3 50
21 becs de lampe, n° 3, à 66⅔c	14 00
8 do n° 2, à 8⅓c	0 67
61 do n° 1, à 8c	4 88
1 do n° 3	0 25
67 verres de lampe, n° O, à 10c	6 70
1 do lanterne, à 20⅚c	1 04
31½ douz. mèches de lampe, n° 3	5 80
6½ douz. do n° 1, à 6¼c	0 41
78½ douz. do n° 0	4 01
39 trousses à nettoyage, à 6c	2 34
16½ lbs soufre, à 15c	2 47
18 lbs chandelles, à 15c	2 70
1 lb. chlorure de chaux	0 05
11 dessus d'oreiller, à 11c	1 21
2 cache-nez pour détenus libérés, à 50c	1 00
21 douz. d'épingles à linge, à 5c	1 05
52 pelottes à aiguilles, à 2c	1 04
3 douz. cuillères de table, à 25c	0 75
68 becs de lampe, n° O, à 10 3/12c	7 08
1 bout. vin d'Oporto	1 25
14 boîtes lessive concentrée, à 8½c	1 20
14 morceaux savon de toilette, à 5c	0 70
45 verres de lampe, n° 1, à 6⅔c	3 00
9 cravates pour détenus élargis, à 19 1/2c	1 76
2 habits compl. pour dét. élargis, à $8.40	16 80
4 chemises pour détenus élargis, à $1.31	5 24
4 chapeaux de feutre pour dét. él., à 90c.	3 60
4 brosses à miner les poêles, à 25c	1 00
6 casseroles à boulanger, à $2	12 00
2 culots de lampes suspendues, à 25c	0 50
24 lbs café de Java, à 31c	7 44
20¾ galls vinaigre, à 35c	7 26
6¾ lbs graisse, à 12c	0 81
10¾ lbs poivre, à 15c	1 55
10 boîtes poudre à levain, à 40c	4 00
37 verres de lampe, à 11⅛c	4 11
21½ galls sirop, à 75c	16 12
64 boîtes noir à polir les poêles, à 4 7/12c	2 89
10 paires pantalons d'été, à $1.20c	12 00
84 lbs café de pois, à 3½c	2 73
11 brosses à plancher, à 23c	2 53
58½ lbs lard salé, à 10c	5 85
3 paires chaussettes, coton, à 25c	0 75
31 lbs sel, à 5/9c	0 28
99 lbs riz, à 3½c	3 47
118 lbs suif, à 10c	11 80
131 93/100 galls d'huile de pétrole, à 26½c.	34 96
8⅓ lbs sucre, à 7⅞c	0 66
145½ lbs farine, à 2 95/100c	3 04
1 mouchoir	0 05
44 lbs thé, à 25c	11 00

Département de l'économe—Suite.	$ cts.
1 paire caleçons	1 55
48½ lbs cire d'abeille, à 60c.	29 10
14 boîtes pommade de mastic, à 5¼c	0 87
11 brosses à épousseter, à 31 1/3c	3 46
70⅝ lbs beurre, à 25c	17 65
98 pipes de plâtre, à 1c	0 98
11 prs bretelles pour dét. élarg., à 22½c.	2 52
8 bassins à ablutions, à 20⅜c	1 66
5 paires pantalons d'hiver, à $1.90	9 50
45⅛ lbs tabac à chiquer, à 50c	22 58
3 seaux de bois, à 20⅚c	0 62
2 prs caleçons pour prison. libér., à 83c.	1 66
3 mouchoirs do à 12½c	0 37
162¾ lbs poisson	10 05
270¼ lbs farine d'avoine, à 3c	8 11
8 paires mocassins, à $1	8 00
3 gros peignes, à 25c	0 75
8 paires souliers *(brogans)*, à $2.50	20 00
3 balais de soies, à $1	3 00
245½ lbs bœuf, à 6c	14 73
6 grosses d'allumettes, à 44c	2 64
8 camisoles, à $2.40	19 20
126¾ lbs fèves blanches, à 5c	6 34
202½ lbs mouton, à 12c	24 30
256 lbs savon, à 7c	17 92
3¼ boiss. pommes de terre, à 50c	1 63
1 pre balances	14 00
2 coffres, à $8	16 00
1 planche à inventaire	0 15
1 balai blé-d'inde	0 25
1 do de soies	1 00
1 brosse à épousseter	0 50
1 porte-ordures	0 25
1 escabeau	2 50
4 boîtes en ferblanc, à $2	8 00
1 table	8 00
1 pierre à l'huile	1 00
3 paires ciseaux à tailler les ongles, à 25c	0 75
5 pots à barbe, à 25c	1 25
6 rasoirs, à $1.25	7 50
5 prs ciseaux de barbier, à $1	5 00
1 paire do à tondre les chevaux	5 00
5 brosses à barbe, à 30c	1 50
2 cuirs à repasser les rasoirs, à 25c	0 50
2 miroirs, à $1	2 00
5 peignes de barbier, à 25c	1 25
2 porte-verres, à 25c	0 50
2 paires balances, à $2	4 00
3 brosses à escalier, à 40c	1 20
1 pupitre	15 00
1 escabeau	1 00
2 chaises de bureau, 1, à $7, et 1, à $11.	18 00
1 lave-mains	1 25
1 cuvette et pot à toilette	2 50
1 seau	0 25
2 encriers, à 30c	0 60
2 rouleaux, à 50c	1 00
1 règle	0 25
2 râteliers à plumes, à 25c	0 50
1 table	4 00
1 lampe de bureau	1 35
1 tableau d'inscription du temps	0 15
1 armoire	4 00
2 casiers, à $4	8 00
2 chaises communes, à $1	2 00
	902 01

Abattoir.	
1 palan et moufle	3 00
1 câble à hissage	1 00

PÉNITENCIER DU MANITOBA—Sommaire de l'équipem. en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

Abattoir—Fin.	$ cts.
2 crocs à viande, à $1	2 00
1 égohine	2 00
1 balai d'acier	1 75
1 marteau	1 50
1 extenseur	1 00
1 tinet et cheville	2 00
	14 25
Bâtisse affectée à la viande de boucherie.	
Balances et poids	20 00
5 douz. de crochets à viande, à $1	5 00
5 couteaux de boucher, à $1	5 00
6 barils à viande, à $1	6 00
2 couverts de baril, à 50c	1 00
2 hachereaux, 1 à $1, et 1 à $4	5 00
1 fer à aiguiser	1 00
1 établi de boucher	2 00
1 brouette	5 00
1 scie à viande	2 00
	52 00
Glacière, etc.	
1 brosse à épousseter	0 50
1 porte-ordures	0 25
1 mesure de 1 gallon	1 00
1 paire balances	20 00
1 plateau à viande	1 50
1 brosse à plancher	0 25
1 bol à mains	0 25
3 seaux	0 75
1 balai blé-d'inde	0 25
1 outil pour l'essai du beurre	1 00
1 mesure de ½ gallon	0 75
1 paire pinces à glace	1 50
50 tonnes de glace	50 00
	78 00
Cuisine.	
19 bols à thé, faïence, à $1	19 00
55 assiettes à dîner, à $1.10	60 50
5½ douz. écuelles à ration, à $1.40	7 70
11 do assiettes do $1.20	13 20
1 fourneau de cuisine *(cooking range)*	350 00
9 bouilloires de cuivre, à $6	54 00
5 seaux de ferblanc, grands, à $1	5 00
3 do petits, à 50c	1 50
1 passoire	1 50
4 plats à lait, à 30c	1 20
1 poêle à frire	0 50
2 lampes à support, complètes, à $1.50	3 00
3 tables, à $3	9 00
1 escabeau	0 50
1 balai blé-d'inde	0 25
1 balai à épousseter, petit	0 50
1 porte-ordures	0 25
4 seaux à eau grasse, à 25c	1 00
2 couteaux de boucher, à 75c	1 50
2 fourchettes à viande, à 20c	0 40
1 fer à aiguiser	0 75
1 paire balances	14 00
1 pendule	10 00
1 planche à table, belle	0 25
4 plateaux, à $1	4 00
1 pelle à feu	0 50
1 planche à hacher la viande, etc.	0 15

Cuisine—Fin.	$ cts.
1 machine à moudre le café	10 00
1 porte-bouilloire	2 00
2 brosses à plancher, à 25c	0 50
5 douz. cuillères de table, à 50c	2 50
1 boîte à sel et à cuillères	0 50
1 gril	1 00
1 chaudière à vapeur	100 00
3 cuillères à pot, à 25c	0 75
1 touaille	0 50
1 pilon pour écraser les pommes de terre	0 25
8 casseroles à boulanger, à $1.50	12 00
1 crachoir	0 15
2 petites chaudières à dîner, à 75c	1 50
1 casserole à manche, G. N.	2 00
1 planche à laver	0 50
1 mesure de 1 pinte	0 40
1 do 1 chopine	0 30
2 bouil. en cuivre, p. cuire à la vap., à $5	10 00
1 réfrigérateur	50 00
¼ douz. couteaux et fourchettes, à $2	0 50
1 couteau au pain	0 75
1 huilier	3 00
½ douz. tasses et soucoupes, à $1.50	0 75
½ do cuillères à thé, à $5	2 50
½ do couteaux et fourchettes, à $20	10 00
2 plats à végétaux, à $1	2 00
2 do de bois, à 62½c	1 25
4 pots à crème, à 37½c	1 50
2 salières, à 20c	0 40
1 théière	1 35
1 cafetière	1 40
1 sucrier	0 60
½ douz. assiettes à déjeuner	0 70
1 filtre	189 00
Total	960 70
Magasin d'habillement.	
68 paillassons militaires, à $1.75	119 00
68 paires couvertures, à $3	204 00
96 habits d'hiver	319 68
60 pantalons d'hiver	114 00
70 bonnets d'hiver	42 00
136 chemises de dessus	217 60
136 paires de caleçons	204 00
98 do chaussettes de laine	32 34
70 gilets	75 60
62 pantalons, molleton de laine	37 20
68 cache-nez	25 50
148 habits d'été	192 40
136 pantalons d'été	163 20
140 casquettes d'été	72 00
136 camisoles	326 40
136 paires chaussettes, coton	34 00
136 mouchoirs	6 80
136 serviettes pour cellules	21 76
41 do sur rouleau	13 94
68 paires bretelles	4 08
24 ceinturons	8 16
22 serviettes d'officiers	5 50
18 draps de lit, coton	5 04
24 dessus d'oreillers	2 64
93 taies do	13 95
76 paires souliers	190 00
78 do pantoufles	117 00
38 do mocassins	38 00
32 do mitaines, cuir	20 80
	2,626 59

PÉNITENCIER DU MANITOBA—Sommaire de l'équipem. en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

Articles dans la chambre à habillement.	$ cts.
1 table	1 50
1 do grande	5 00
1 chaise	0 75
1 porte-ordures	0 25
1 lampe à support, complète	1 50
1 brosse à épousseter	0 50
1 balai de soies	0 75
1 crachoir	0 25
	10 50

Equipement de prison.	
107 tableaux et cartes contenant les règles et règlements de prison, à 20c.	21 40
106 signaux, à 5c	5 30
1 règle	0 50
8 tableaux d'inventaire, à 25c	2 00
130 bassins à ablutions, en ferbl., à 25c	32 50
12 seaux à incendie, et supports, à 60c.	7 20
12 lampes à support, à $1.25	15 00
7 grosses lampes, et porte-lampes, à $1	7 00
24 petites lampes et porte-lampes, à 75c.	18 00
50 réflecteurs, à 25c	12 50
35 porte-lampes, à 75c	26 25
16 lanternes, à $1.25	20 00
5 lanternes sourdes, à $2	10 00
120 petites lampes de cell. en ferbl., à 40c.	48 00
1 tasseau pour sonnette	2 00
1 sonnette	1 50
116 tasses en ferblanc	17 40
4 balais de soies, longs, à $1.50	6 00
7 do courts, à $1	7 00
12 balais, blé-d'inde, à 23c	2 76
3 brosses à châssis, à $1	3 00
148 balais à épousseter; à 35c	51 80
120 porte-ordures, à 30c	36 00
100 vgs natte de cocotier, à 70c	70 00
3 pendules, à $12	36 00
28 paillassons de porte, à $2.50	70 00
4 tablettes p. la distrib. des rations, à $4	16 00
1 échelle à extension	4 00
8 chaises, à 75c	6 00
50 petits barils à eau, p. cellules, à 80c.	40 00
6 chaudières à charbon, à 90c	5 40
106 sacs de cellule, à 10c	10 60
2 pavillons, à $1.50	3 00
2 do à $18	36 00
1 do	35 00
1 table et tapis de toile cirée	2 50
2 tapis de table, serge cr'sée, verte, à $2.50	5 00
3 lampes de table, à $2	6 00
4 petites scies à chevalet, à $1	4 00
13 capotes de détenus, à $6	78 00
1 paire de pinces à glace	1 25
1 crochet à glace	0 50
2 ciseaux à glace, à $1	2 00
6 haches à glace, à $1.25	7 50
8 haches à bois, à $1	8 00
1 paire balances à combinaison de Howe	100 00
3 sas, à $1	3 00
12 serr. de Yale, leviers de pr., à $1.50	18 00
12 ceintures pour capotes, à 75c	9 00
1 lampe suspendue, avec abat-jour	6 00
3 grandes cuves à eau, à $12	36 00
1 livre de visiteurs	5 00
1 registre de service des officiers	0 75
1 registre d'outils	0 75
4 herses à neige, à 50c	2 00
1 armoire, dans l'attique	1 00
6 tabl. en ferb. p. ind. les cell. occ., à 25c.	1 50
5 cartes et cadres d'ordres de pr., à 50c.	2 50

Equipement de prison—Fin.	$ cts.
9 seaux à boire, tasses et chaînes, à 65c	5 85
1 lave-mains	2 50
1 brunissoir en acier	1 50
106 lampes de cellules et tasseaux, 5c.	5 30
	1,000 51

Effets dans l'atelier du tailleur.	
6¼ vgs tweed canadien, à 65c	4 06
19 vgs étoffe couleur foncée, à 44c	8 36
85½ vgs étoffe pâle, à 44c	37 62
8¾ vgs drap de castor, à $3	26 25
18 vgs ratine irlandaise, à $2.75	49 50
13½ vgs gros drap bleu, à $3.50	47 25
½ grosse milleret militaire, à $4	2 00
30 vgs satinade de fermier, à 60c	18 00
58 vgs coton gris, à 9c	5 22
39¼ vgs grosse toile brune, aliénés, à 24c.	9 42
24 vgs do do détenus, à 20c.	4 80
26 vgs do blanche do à 21c.	5 46
21 vgs coton blanc, à 8½c	1 78
24 vgs grosse toile bleue, à 16c	3 84
30 vgs canevas français, à 10c	3 00
65 vgs ouate, à 2½c	1 62
50 vgs satin ardoise, à 85c	42 50
60 vgs batiste barrée, à 22½c	14 52
10 vgs étamine bleue, à 16c	1 60
20 vgs do rouge, à 16c	3 20
25 vgs do blanche, à 16c	4 00
65 vgs batiste noire, à 14c	9 10
80 vgs toile à torchon de vaisselle, à 8c.	6 40
100 vgs de Hollande brune, à 15c	15 00
12 grosses galon blanc, à 22c	2 64
15 do do noir, à 27c	4 05
1 chopine d'huile à machines	0 18
55 lbs coton filé, à 40c	22 00
6 lbs laine filée, à 45c	2 70
26 lbs serge bleue, à $1.80	46 80
19 lbs flanelle de détenus, à 60c	11 40
1 boîte de craie de tailleur, à 75c	0 75
19 vgs jean du Kentucky, à 27c	5 13
3 vgs drap italien, à 60c	1 80
¼ gr. passem. en poil de ch. de Turq., $8.50	2 13
1 lb caoutchouc en feuille	3 60
½ grosse doublure de corset, à 75c	0 38
45 vgs milleret bleu, à 1½c	0 68
10 vgs flanelle de Canton, 12½c.	1 25
25 vgs coton croisé à draps, à 39c	9 75
8 vgs flanelle (*duffle*), à $1.35	10 80
36 pqts aiguilles à coudre, à 5c	1 80
36 aiguilles à machines	1 50
2 pqts aiguilles de Glover, à 5c	0 10
2 pqts do à reprendre, à 5c	0 10
2 aiguilles à emballer, à 5c	0 10
2 do à matelas, à 25c	0 50
10 douz. boutons d'habit, à 10c	0 60
5 douz. boutons de gilets, à 8c	0 50
5 douz. boutons de capotes, à 10c	0 50
12 grosses coton à coudre, à $6	72 00
7 lbs fil de Barbour, à $2.40	16 80
2 do à 60c	1 20
1 grosse boucles	0 50
4 bobines fil à boutonnière, à $1.40	5 60
14 bobines de soie à machine, à 60c	8 40
6 gr. boutons de pantal., en mét., à 35c.	2 10
3 do do en os, à 25c	0 75
31 douz. bout. d'uniforme, petits, à 25c.	7 75
66½ do do gros, à 45c	29 93
	600 57

PÉNITENCIER DU MANITOBA—Sommaire de l'équipem. en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

Dans l'atelier du tailleur.	$ cts.
2 machines à coudre de Singer : 1 à $50 ; 1 à $75	125 00
6 tables à coudre : 4 à $2.25 ; 1 à $9.75 ; 1 à $5	23 75
1 table à couper	3 50
2 chaises, à 25c	0 50
4 galons-mesures, à 10c	0 40
1 petite table de travail	2 50
1 paire de balances	1 00
5 planches à presser, à $1.25	6 25
4 fers, 2 à $1.75 ; 2 à $2.70	8 90
2 porte-fers, à 50c	1 00
5 paires ciseaux, 1 à $9 ; 4 à $6.50	35 00
3 do petits ciseaux, à 50c	1 50
6 do ciseaux (moyenne grand.), à $1	6 00
10 crachoirs, à 25c	2 50
1 balai de blé-d'inde	0 27
1 balai de soies	0 70
1 brosse à épousseter	0 50
1 porte-ordures	0 30
1 tasse à boire	0 09
1 brosse à linge	0 50
1 tableau d'inventaire	0 10
1 bassin à ablutions	0 25
1 pupitre	6 75
1 tabouret de bureau	1 00
1 emporte-pièce	0 75
1 poêle à charbon	7 00
11 feuilles de tuyau, à 10c	1 00
1 seau à boire	0 25
1 baril à eau	1 00
2 couverts de machine, à 35c	0 70
5 lampes complètes, à $1.75	8 75
1 chaudière à charbon	1 67
1 pelle à charbon	0 25
1 planche bourrée	0 50
1 escabeau	0 75
	250 98
Machines dans l'atelier du tailleur.	
1 machine à tricoter et cylindre	45 00
1 do do 2 cylindres, 1 appui-broches, en caoutc. vulcanisé.	57 00
1 machine à tricoter et 4 cylindres	65 00
1 do do 4 do	50 00
1 do do 5 do	50 00
1 do do 1 do(neuve)	50 00
2 vis de bras moteur, à 5c	0 10
1 vis de bras de cylindre	0 50
1 tête de vis de bras de cylindre	0 10
1 vis pour régler le degré de tension	0 15
4 vis de manivelle, à 10c	0 40
15 formes de chaussons, à 10c	1 50
2 rouleurs de bobines, à 10c	0 20
1 table à tricoter	8 60
2 tabourets à tricoter, à $1.12½	2 25
4 rouleurs de bobines, à 10c	0 40
2 ressorts d'arrêt, à 10c	0 20
1 machine à tricoter et cylindre	45 00
1 broche de dévidoir	0 25
	326 65
Boutique de cordonnerie.	
25 lbs cuir à semelle	9 50
1 lb 1 oz. cuir breveté glacé	0 25
2 lbs cuir de chèvre	2 40
4½ lbs cuir de veau canadien	4 50
¾ lb cuir de veau français	1 20
3½ lbs cuir à trépointe	2 45

Boutique de cordonnerie—Suite.	$ cts.
2 oz. chevreau français	0 50
1 lb veau rouge-brun	0 90
15 lbs cuir à mocassin	5 25
1 do grenelé anglais	0 90
5 do à harnais	1 80
1¾ do grenelé	2 05
1¼ do maroquin	1 37
2 oz. soies de cochon	2 00
1½ lb fil de cordonnier jaune de Barbour	1 50
1¾ lb pointes de zinc	0 27
9 lbs do fer	1 08
4¾ lbs pointes de cuivre	0 60
½ lb fil métallique	0 30
4¼ lbs rivets de cuivre	2 55
4 lbs cire d'abeille	2 40
4 lbs cire commune	0 40
3 vgs coton croisé	0 87
6 vgs grosse toile blanche	0 90
½ vg. d'élastique	0 63
1¾ douz. cire de cordonnier	0 75
9 douz. boutons de souliers	0 40
3 do boucles de cuivre	2 10
3½ do do communes, doubles	1 15
13¼ douz. do n° 8	1 45
33¼ do do n° 50	5 55
¼ gr. doublure de guêtres	1 00
½ gr. papier sablé	0 50
4 boîtes d'œillets	2 00
1½ do d'agrafes	1 50
½ do rivets à souliers	0 25
4 do noir à do	0 20
2 bouteilles noir à souliers	0 85
43 paires bandes d'acier pour semelles	3 65
5 galls pointes de bois	2 00
8 fuseaux de soie-torse	6 80
3 do fil de coton	0 15
½ do fil de lin	0 07
1 douz. lacets de toile	0 30
4 do anneaux de harnais	0 40
Outils et équipement—	
1 machine à coudre, Singer	75 00
1 do cramper	25 00
1 do fendre le cuir	10 00
1 fer à poser les rivets	15 00
1 fer à river les œillets et les agrafes	0 50
2 emporte-pièce pour rivets	1 50
1 fer à briser les pointes, et support	1 75
1 fer à imiter les coutures	0 25
1 paire d'embauchoirs à bottes	3 00
1 do souliers	5 00
2 prs de bois à d. la f. aux emp. de b.	1 50
1 fer à monter les chaussures	1 00
1 fer à agrandir les souliers	3 50
1 jeu de patrons en zinc	2 00
80 paires de formes	48 00
7 bancs de cordonnier	21 00
5 sièges en cuir sur bancs	1 25
3 paires de crampons	2 25
3 fers à battre le cuir	0 30
12 marteaux	4 20
1 ciseau à froid	0 10
2 crochets à formes	0 10
6 bois à polir le cuir	4 50
8 cuirs à émeri p. aiguiser les outils	4 00
2 bois à polir le bord des semelles	0 80
24 fers do do	4 80
2 fers à polir le creux de la semelle	0 40
2 do glacer le bord do	1 00
2 roues p. graver le creux do	0 40
2 do do les talons	1 00
3 lanières de cuir	0 30

PÉNITENCIER DU MANITOBA—Sommaire de l'équipement en mains le 30 juin 1889—*Suite*

Atelier de cordonnerie—Fin.	$ cts.
2 fers à trépointe	0 40
1 règle de 1 pied	0 40
1 galon-mesure	0 25
1 chaise	0 50
2 seaux	0 50
6 crachoirs	1 50
1 bol à lave-mains	0 30
4 brosses à encre	0 40
1 paire balances et poids	2 00
1 pqt de pointes à forme	0 40
2 couverts de machine	0 60
1 baril à eau	1 00
2 douz. de manch. d'alènes à chevill.	0 60
2 do do à coudre	0 60
6 alènes à couper les nervures	1 20
2 pierres à huile	3 00
7 tranchets	1 40
6 planes à talons	4 50
7 pres de pinces	3 50
12 râpes	2 40
6 os à polir (de chevreuil)	0 90
4 grattoirs	0 60
12 couteaux	2 40
6 limes à corroyer	1 20
5 pres pinces coupantes	1 25
4 emporte-pièce pour ceinturons	2 00
15 do œillets, etc	1 50
1 compas	0 50
2 fers à lever la gravure	0 20
1 chasse-rivets à ceinturon	0 50
1 trusquin tranchant	2 50
1 couteau de sellier	1 00
1 roue à imiter les coutures	0 75
3 brosses à souliers	0 50
1 tasse à boire	0 10
4 plats de ferblanc	0 40
2 tables à couper	4 00
1 planche do	1 00
4 do do (sur les genoux)	1 00
1 garniture de rayons	3 00
1 armoire	3 00
1 jeu d'étampes	0 30
2 lampes, complètes	2 50
2 prs bois à former les empeignes de bottines	0 50
10 sacs à pointes	1 50
1 brise-pointes à main	0 75
1 porte-ordure et brosse	0 50
1 balai de crin	1 00
50 pièces de lasting	2 50
½ pqt aiguilles à harnais	0 08
18 douz. alènes à piquer	2 50
8 do do courbes	2 00
3 do do carrées	0 75
7 do do à cheviller	1 10
½ pqt d'aiguilles à gants	0 07
1 coffre d'outils	6 04
1 alène à rainures	0 50
2 manches d'alène à cheviller	2 00
6 tabliers	2 00
1 fer à poser les œillets	0 75
Divers	3 00
	401 13

Atelier des charpentiers.	
1 herminette	2 50
8 tarières	8 60
4 haches d'établi	4 40
1 doloire	2 00
5 essieux	10 00

Atelier des charpentiers—Suite.	$ cts.
4 tabliers	2 00
11 mèches à téton	4 60
18 do en spirale	7 45
3 rabots à nervure centrale	2 05
6 do latérale	2 70
3 vilebrequins en fer	3 00
4 établis	10 00
1 machine à forer	7 00
3 mèches pour machine à forer	2 80
3 boîtes de clous	2 00
2 paquets de corde à châssis	0 50
3 compas	1 50
12 ciseaux de charpentier	7 40
2 do à mortaiser	1 60
24 do forts	11 40
12 gouges	4 20
1 étau à crampe pour aiguiser les scies	1 50
1 pupitre	2 00
1 tabouret de pupitre	0 50
6 planes	5 40
3 poignées de porte	0 75
8 trusquins à marquer	2 00
1 do mortaise	0 60
1 meule à aiguiser, complète	5 60
1 pot à colle forte	1 50
1 diamant de vitrier	0 75
8 marteaux	8 00
2 prs pentures longues, 10 pcs	0 17
2 do do 6 pcs	0 15
2 do pentures, patte-fiche, 4 pcs	0 13
2 do do do 2 pcs	0 10
2 do do en T, 3 pcs	1 50
2 serrures à palastre, 6 pcs	0 20
10 do 4 pcs	0 15
1 serrure d'armoire, 2 pcs	0 25
2 do à ressort, 4 pcs	0 30
15 loquets de porte	2 25
2 niveaux à esprit de vin	2 80
35 pds de bois, madrier commun	0 85
30 do aubier	0 75
3 maillets	1 50
50 lbs clous à finir, 2½ pcs	5 00
50 do 2½ pcs	5 00
50 do coupés, 4 pcs	3 00
75 do do 3 pcs	3 75
75 do do 2 pcs	3 75
50 do à bardeau	3 00
3 chasse-clous	0 60
2 varlopes	2 50
2 demi-varloppes	3 00
7 galères	8 75
4 rabots	4 00
1 rabot à rainure	7 25
8 fers de bouvet à rainure	4 00
6 bouvets à nervure latérale	10 80
3 do do centrale	3 00
3 mouchettes	3 00
4 prs bouvets à rainure	7 60
1 do do dé	1 25
1 do guillaumes	3 00
1 do bouvets à châssis	1 50
7 do do convexes	7 00
7 do do concaves	10 50
1 do blocs de rabot, en fer	1 00
1 do de pinces	1 50
2 do tenailles	2 00
5 scies à refendre	12 50
8 do de travers	20 00
1 do à arraser	2 00
1 do à queue-d'aronde	2 50
1 do à découper	1 50

PÉNITENCIER DU MANITOBA—Sommaire de l'équipement en mains le 30 juin 1889—*Suite*

Atelier des charpentiers—Fin.	$ cts.
1 scie de scieur de long	1 75
1 do de travers	2 00
1 rainette	1 80
8 pierres à huile	8 00
7 tournevis	2 50
9 vis d'établi	4 50
2 do de cric	1 50
4 planes à deux mains	3 00
1 rame de papier sablé	4 50
3 grosses de vis, 2 pcs	1 20
1 do do 1½ pc	0 30
3 do do ¾ pc	0 75
1 do do ⅝ pc	0 20
1 do do ½ pc	0 20
6 équerres de fer	3 00
4 do simples	2 80
2 fausses équerres	1 20
2 coffres à outils	7 00
12 trétaux	3 00
2 timons de wagon	0 50
	331 35

Atelier de peinture.	
1 lb. vermillon	1 50
20 lbs. bleu d'outremer, à 20c	4 00
10 do jaune, à 20c	2 00
2 do vert, à 30c	0 60
20 do rouge indien, à 15c	3 00
15 do do de Vénise, à 12½c	1 87
10 pots à peinture, à 20c	2 00
20 pinceaux, à 15c	3 00
4 do à blanchissage, à 50	2 00
12 seaux do à 25c	3 00
1 gallon de vernis (laque)	2 00
4 do de vernis noir (laque), à $2	8 00
	32 97

Ferme.	
1 moissonneuse	90 00
1 do neuve	90 00
1 râteau à cheval	75 00
1 do neuf	75 00
3 râteliers à foin (de wagon)	45 00
1 machine à enfoncer les pieux	125 00
3 charrues de travers, à $20	60 00
1 do à siège	150 00
1 crible, vieux	2 50
1 do neuf	50 00
1 grande balance à foin	400 00
1 petite balance	20 00
1 semoir mécanique	40 00
12 fourches à foin, à $1	12 00
1 essarteur	1 00
1 machine à vider les trous de pieux	4 00
1 do à tendre le fil de fer	5 00
8 manches de faux, à 50c	4 00
2 faux, à $1	2 00
8 houes à drainer, à 75c	6 00
1 houe hollandaise	0 75
2 râteaux de jardin, à $1	2 00
2 pêches, à $1	2 00
7 fourches à arracher les racines, à $1.50	10 50
1 semoir	5 00
1 do neuf	14 00
4 pres ciseaux à tondre, à $2.50	10 00
4 truelles de jardin, à $1	4 00
1 scie à chevalet	1 00

Ferme—Fin.	$ cts.
1 pic	1 00
2 arrosoirs	7 50
1 couteau	0 50
1 mesure de 1 picotin d'Angleterre	0 50
1 livre de comptes de ferme	2 50
1 machine à creuser	45 00
1 moissonneuse et lieuse	225 00
3 vaches : 2 à $35 ; 1 à $40	110 00
2 veaux d'un an : 1 à $15 ; 1 à $10	25 00
2 do du printemps, à $8	16 00
1 hache-paille	30 00
2 jeux de harnais à bœuf, à $10	20 00
10 brebis, à $10	100 00
9 agneaux, à $5	45 00
1 verrat importé	30 00
3 truies, jeunes, à $10	30 00
2 cochons d'un an, à $15	30 00
1 verrat, jeune	20 00
5 cochons à lait, à $2.50	12 50
4 truies âgées, à $30	120 00
	2,181 25

Atelier de forge.	
2 soufflets, à $8	16 00
2 enclumes, à 38 (en mauvais ordre)	16 00
1 vis	8 00
3 jeux filières à coussinets et tarauds, à $8	24 00
2 marteaux à main, à 75	1 50
1 do à river	0 75
1 do à ferrer les chevaux	0 75
2 tranchets de maréchal-ferrant (en mauvais ordre), à 75c	1 50
1 paire de pinces	1 00
1 marteau à deux mains	1 50
15 prs tenailles, à 50c	7 50
12 étampes de cloutier, à 25c	3 00
4 ciseaux à froid, à 50c	2 00
2 jeux d'outils à froid, à 50c	1 00
2 prs de fouloirs, à 75c	1 50
4 étampes de forge, à 25c	1 00
1 réservoir à eau en fer	10 00
3 clefs anglaises, à $1 (1 usée)	3 00
1 fouloir	0 50
1 jeu d'étampes de forge	15 00
1 machine à percer	12 00
12 forets, à 25c	3 00
1 vilebrequin	1 00
1 bidon à l'huile	0 10
1 pupitre	2 25
1 armoire	2 25
1 poêle et tuyau	4 00
1 pre cisailles de ferblantier	1 00
1 équerre	1 00
3 clefs à tarauds	1 50
1 fer à souder, en cuivre	1 00
12 emporte-pièce, à main	3 00
1,150 lbs fer, à 5c	57 50
25 lbs fers à cheval, à 12½c	3 12½
10 lbs clous fers à cheval, à 25c	2 50
1 paire compas	0 50
1 do do d'épaisseur	0 50
1,000 lbs de vieux fer, à 1c	10 00
	221 70

Ecuries.	
1 carrosse couvert	250 00
1 do ouvert	200 00
1 do d'ambulance	80 00

PÉNITENCIER DU MANITOBA—Sommaire de l'équipem. en mains le 30 juin 1889—*Suite.*

Ecuries—Fin.	$ cts.
1 barouche	80 00
1 charrette de la Rivière-Rouge	35 00
1 traîneau (*cutter*) à 2 sièges	75 00
2 charrettes à bascule, à $20	40 00
1 do à l'eau	20 00
3 prs traîn. simples, 2 à $10, 1 à $20	40 00
2 wagons de charge, à $80	160 00
1 charrette à pierre	30 00
2 jeux de harnais doubles, à 75c	150 00
1 do do tan. au chêne	150 00
1 do do vieux	40 00
1 do do nouveau	70 00
1 do harnais simple, tanné au chêne	75 00
1 selle et bride (pour monter à cheval)	22 50
3 avaloirs, vieux, à $1	3 00
1 paire de rênes	5 00
1 scie à main	1 50
2 clefs anglaises	3 00
2 étrilles, à 25c	0 50
2 brosses à nettoyer le cuir chev., à $1	2 00
1 pompe	7 50
4 surfaix (sangles), à $1.50	6 00
1 peau de chamois	0 75
2 fourches à foin, à $1	2 00
1 pelle	1 50
4 seaux, à $1	4 00
2 bouilloires, à $10	20 00
1 poêle carré	10 00
3 paires de bœufs, à $150	450 00
1 joug (pour bœufs)	4 00
3 chaînes à billots, à $3	9 00
1 brouette	4 00
3 serrure Yale, à 75c	2 25
2 traîneaux à bœufs, simples, à $5	10 00
3 couvertes à cheval, à $4	12 00
3 paillassons pour carrosse, à $2	6 00
1 paire de traîneaux simples	55 00
6 chaînes et anneaux pour bœufs, à 75c	4 50
1 cheval	300 00
1 jument alézane	225 00
1 do baie	225 00
1 cheval noir	225 00
1 jeu de harnais simple	36 00
4 licous, à $1	4 00
2 harnais sim. pour char. à bœufs, à $15	30 00
2 do doubles do à 26	52 00
1 harnais simple, voiture légère	40 00
	3,278 00

Hôpital et salle de chirurgie.	
Médicaments assortis	137 38
Instruments nouveaux	175 00
do vieux	150 00
1 presse à copier	7 50
1 lit en caoutchouc	60 00
Livres	14 00
Papeterie	5 00
1 porte-ordures	0 25
1 balai	0 25
1 bidon à paraffine	0 25
1 bouilloire en cuivre	7 00
2 do en ferblanc, à $2	4 00
2 do en fer, à $1.25	2 50
1 grand poêle de cuisine	75 00
2 lanternes plaquées en nickel, à $8.50	17 00
37 bols faïence "timbrés," à $1.10	40 70
25 habits complets, serge bleue, à $6.80	170 00
25 casquettes bleues, à 30c	7 50
24 paillassons d'hôpital, à $3.95	94 80

Hôpital et salle de chirurgie—Fin.	$ cts.
12 paires couvertures blanches, à $5.10	61 20
1 paire do	3 00
24 urinoires en potin, $1.45	34 80
4 couvre-pieds, à $4.85	19 40
18 seaux de nuit, à $3	54 00
24 pots de chambre en potin, à $2.35	56 40
2 casseroles à boul., fer de Russie, à $1	2 00
1 gril	1 00
1 théière	1 50
1 cafetière	2 50
2 cuillers à pot, à 75c	1 50
1 vase à cuire à la vapeur	1 60
1 passoire	1 25
3 pots en granit, à $1.75	5 25
2 cuillers à arroser, à 50c	1 00
1 écumoire	0 30
24 bassins à lave-mains, à 90c	21 60
36 assiettes à soupe, à 35c	12 60
3 plats à lait, à 75c	2 25
1 balance et poids	14 00
	1,265 28

Ecole.	
Pupitres pliants, livres, ardoises, crayons d'ardoise, craie, etc., etc	115 55

Bibliothèque.	
181 volumes section protestante, 183 volumes section catholique	187 00
271 volumes section générale nouvelle, 75 do do do	37 50
Bibliothèque (meuble), chaise et table	22 00
	246 50

Département du mécanicien.	
1 lanterne	0 75
4 lbs. fil de cuivre, à 40c	1 60
2 bidons à l'huile	0 40
1 pupitre à écrire	4 00
1 meule à aiguiser	3 00
¾ douz. limes	4 87
2 seaux de bois	0 50
2 pelles à charbon	2 00
2 vis	5 00
3 clefs anglaises	5 00
2 do de Stillson	9 00
2 ciseaux à couper les tuyaux	6 00
1 jeu d'outils de mécanicien	4 00
1 do de filières à tuyau	2 50
2 escabeaux	5 00
2 porte-lampes	2 00
2 mèches conduites par une clef à rochet	10 00
Machines	5,255 28
	5,320 90

Chapelle protestante.	
1 calice	10 90
1 flacon	18 00
1 patène	7 75
1 placard en chêne	16 80
1 lampe Rochester	5 00
2 chaises, noyer noir	6 00
4 vgs drap cramoisi, à $2.75	11 00
8 do cordonnet d'or, à 25c	2 00
1 robe de soie	48 60

PÉNITENCIER DU MANITOBA—Sommaire de l'équipement en mains le 30 juin 1889—*Fin.*

Chapelle protestante—Fin.	$ cts.
2 surplis	17 50
2 étoles	8 40
1 toile de lin damassé	11 00
½ douz. serviettes	2 90
1 voile de linon à "monogramme"	2 15
12 vgs. reps cramoisi	24 00
24 baguettes de cuivre, à 25c.	6 00
3 douz. d'anneaux et broquettes, à 60c.	1 80
5 livres de prières, à 30c.	1 50
60 do petits, à 25c.	15 00
2 livres d'hymnes, grands, à 50c	1 00
80 do petits, à 25c.	20 00
50 bibles, à 50c.	25 00
10 testaments, à 30c.	3 00
1 balai de blé-d'inde	0 25
1 époussette de soie et porte-ordures	0 80
Tapis et nattes	30 00
	296 35
Chapelle catholique.	
4 chapes, 3 à $25; 1 à $40	115 00
1 voile	12 00
1 étole	12 00
1 jeu de cartes d'autel	5 00
1 poêle	15 00
20 vgs. toile d'autel, à 60c	12 00
5 do soie assortie, à $1.25	6 25
10 do mérino violet, à 70c.	7 00
1 douz. bibles, neuves, à 50c	6 00
1 do vieilles do	6 00
48 livres de prières, à 25c.	12 00
51 catéchismes, à 10c.	5 10
Tapis et nattes	30 00
	243 35
Salle d'armes.	
2 carabines Hotchkiss, à $25	50 00
9 carabines, à $25	225 00

Salle d'armes—Fin.	$ cts.
24 gibernes et baudriers, à $3.50	84 00
11 bretelles de carabine, à $1	11 00
24 baudriers et porte-pistolet, à $2	48 00
11 revolvers, Smith et Wesson (D.A.), à $15	165 00
10 revolvers, Smith et Weston (S.A.), à $12	120 00
3 bretelles et étuis, lunettes de campagne, à $30	90 00
2 revolvers Colt (D.A.), à $25	50 00
1 boîte de munition, Snider	10 00
9 boîtes cartouches (S.W.), nº 38, à $1	9 00
1 boîte cartouches à pistolet	1 00
500 cartouches Winchester, nº 45	20 00
12 paires menottes (triples), à $7.75	93 00
22 do do (doubles), à $5.25	115 50
2 do do (doubles), à $7.50	15 00
15 do fers, à $8.30	127 50
3 do poucettes, à $1.25	3 75
1 râtelier à carabines	3 50
1 tapis de table en frise verte	6 00
1 table à dîner	12 50
10 vgs. de nattes, à 68c.	6 80
1 miroir	1 50
1 lave-main, aiguière et bassin	3 50
9 gravures	9 00
1 canapé-lit	10 00
1 sofa	5 00
6 chaises, à 75c.	4 50
4 do	12 00
1 casier à papeterie	0 50
1 carte géographique	5 00
2 patères	6 00
5 tableaux d'inventaires, à 25c.	1 25
1 époussette en plumes	1 25
1 petit balai à habits	0 30
2 pendules rapporteuses, à $16	32 00
1 do à réveille-matin	2 50
2 band. de gib. pour la pend. rap., à $1.50	3 00
½ boîte de cadrans de pendule rapport.	7 00
	2,697 20

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

ETAT indiquant les quantités et prix du matériel en mains le 30 juin 1889.

Sommaire.	$ cts.
Salle d'armes	169 75
Atelier de forge	266 23
Literie	297 16
Chapelles	33 75
Habillement	3,218 22
Atelier des charpentiers	158 70
Habillements pour détenus élargis	657 45
Chauffage	264 95
Hôpital	186 57
Cuisine	385 30
Eclairage	119 33
Rations	64 89
Réparations aux bâtisses	142 85
Papeterie	270 05
Uniformes	816 08
	7,051 28

Habillements pour détenus élargis.

7 collets, à 25c	1 75
94¼ vgs. satinade de fermier, à $1	91 25
174½ vgs. flanelle bleue d'été, à 22c	38 39
233¼ do grise, d'hiver, à 50c.	116 63
1 cravate	0 75
4 chemises, flanelle grise, à $1.50	6 00
7½ lbs. veau canadien, à $1.15	8 63
90 vgs. tweed, épais, à 65c	58 50
109¼ do d'été, à 60c	65 55
300 do C. A., à 90c	270 00
	657 45

Salle d'armes.

Munitions, approximativement	166 00
5 étuis à pistolet	3 75
	169 75

Atelier de forge.

2 lbs. borax, à 20c	0 40
2,257 lbs. fer, commun, à 4c	102 28
150 lbs. rognures de fer, à 2½c	3 75
400 lbs. vieux fer. à 1c	4 00
318 lbs. fer de Norvège, à 9c	28 62
700 lbs. plomb, à 2c	14 00
12 lbs. clous de fers à cheval, à 20c	2 40
50 lbs. fers à cheval, à 7c	3 50
45 lbs. soudure, à 40c	18 00
558 lbs. acier, à 16c	89 28
	266 23

Literie.

1 paillasse	0 50
17 paillasses, à 30c	5 10
3 paires couvertures, à $5	15 00
66½ vgs. canevas pour couchettes, à 75c.	49 87
90½ do grossier, à 18c	16 29
49 courte-pointes, à $1.50	73 50
101½ vgs. bourrure, à 16c	16 24
23 dessus d'oreillers, à 10c	2 30
39 taies do à 10c	3 90
45 draps de lit, à 50c	22 50
10 do à 69c	6 90

Literie—Suite.	$ ets.
250 vgs. coton à draps, à 32c	80 00
20¼ vgs. coutil à paillasse, à 25c	5 06
	297 16

Chapelles.

27 douz. bougies de cire, à $1.25	33 75
	33 75

Habillement.

5 tabliers, à 10c	0 50
9 do de cordonnier, à 25c	2 25
3½ grosses d'alènes à cheviller, à $1.50.	5 25
1½ gr. d'alènes à coudre, carrées, à $1.80	2 10
½ grosse d'alène à surjeter, à $1.50	0 75
¾ do piquer, à $1.80	1 35
⅓ do coudre, à $1.80	0 60
21 paires bottes de taure, à $5	105 00
21 do vieilles, à $1	21 00
3½ paires derrières de bottes, à $1	3 50
5 do devants do à $1.50	7 50
2 onces soies de cochon, à $1	2 00
48 paires souliers (*brogans*), à $2.50	120 00
39 do do vieux, à 75c	29 25
2 do empeignes, à 75c	1 50
1 grosse boucles	1 00
22 do boutons d'agate, à $2	44 00
3 1/10 do do d'habits, caoutc., à $1.50	4 65
5 do do de gilets, à 75c	3 75
4½ douz. do souliers de femm., 29½c.	1 31
8 do do do d'homm., 37½c.	3 00
5 gr. petits boutons de pantalons, à $1.	5 00
9 grosses boutons de bretelles, à $1	9 00
1 verge canevas blanc	0 45
24½ vgs. do fin, à 25c	6 12
166¼ vgs. do élastique, à 16c.	26 60
7¾ vgs do do à 20c	1 55
1 casquette	1 00
266½ vgs drap jaune, d'hiver, à 65c	173 22
153 vgs. drap brun do à 54c	99 45
33 habits, d'été, à $2	66 00
4 do d'hiver, à $4	16 00
255⅔ vgs. coton à doublure, à 12½c	31 94
77½ ugs. do écru, à 12½c	9 69
24½ vgs. drill de coton, à 12½c	3 06
½ boîte crayons, à 50c	0 25
14 paires caleçons, à $1.87½	26 25
13 do à $1.50	19 50
19 feuilles papier d'émeri, à 4½c.	0 79
28 vgs. élastique à guêtres, n° 1, à $1.	28 00
1 vg. do n° 2	0 60
307¾ vgs. flanelle blanche, à 55c	169 26
1 paire bottines de femme	1 75
15 douz. mouchoirs, à $2	30 00
7 cuirs à main, à 15c	1 05
61 vgs. tissu de crin, à 33c	20 13
28 chapeaux de paille, à 25c	7 00
1 1/16 lb. agrafes à souliers, à 56⅔c	1 21
3 gallons encre à souliers, à $1.25	3 75
Cuirs pour le cou-de-pied	0 50
5 justaucorps, à $1.25	6 25
53 vgs. toile noire, à 30c	15 90
7½ do blanche, à 25c	1 88
506 vgs. grosse toile noire, à 28c	141 68
479 do blanche, à 28c	134 12
82½ lbs. taure, C. A., à $1	82 50
32 lbs. cuir de bœuf canadien, à 70c	22 40

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANN.—Quantités et prix du matériel, etc.—*Suite.*

Habillement—Suite.	$ cts.
113 lbs. cuir à empeigne, C.A., à 65c..	73 45
1½ peau cuir à doublure à $5.....	7 50
½ côté cuir à lacets, à $2.50.....	1 25
16½ lbs. rognures de cuir, à 75c..	12 38
428 lbs. cuir à semelle, C.A., à 30c....	128 40
1 douz. mitaines.....	5 50
2 do aiguilles à raccommoder, à 22c.	0 50
11 do do coudre, à $1.....	11 00
1 do do machine..	0 25
9 do do do à 75c.....	6 75
39 lbs. clous de cuivre, à 40c.....	15 60
23 lbs. do de Hongrie, à 15c.....	3 45
17 lbs. do à talons, à 14c.....	2 38
3 lbs. pointes, ⅜, à 50c	1 50
4½ lbs. do ⅛, à 35c	1 58
6 bouteilles cirage à l'huile, à 20c.....	1 20
31 paires pardessus, pantalons, à 87½c.	27 12
1 paire souliers (*Oxford ties*).....	2 25
3 paires pantalons, toile, à $1.50.....	4 50
4 do do d'été, à $1.25.....	5 00
1 do do d'hiver	3 75
1 do do do	2 00
¾ rame papier à patrons, à $11.....	8 25
$ do empaqueter, à $6.....	3 00
1 lot de patrons de bottes.....	2 00
1 do souliers.....	0 40
¼ gall. chev. à soul., fortes, ¾ à 1 pc., 50c.	0 12
2¾ lbs. rivets à souliers, à $2.....	4 75
200½ vgs. toile écossaise à vaisselle, à 26c	52 13
1 7/144 gr. ressorts à semelle, acier, à $6.	7 25
2 vgs. serge noire, à $1.25.....	2 50
2 do à 80c	1 60
2 chemises d'indienne, à 50c.....	1 00
8 do flanelle blanche, à $2.....	16 00
28 do do à $2.95..	82 60
1 paire souliers d'enfants.....	1 00
7 paires souliers d'hommes, à $3.....	21 00
6 do de femmes, à $2.....	12 00
10 paires d'empeignes de souliers, $2.50	25 00
2 do roues à graver le creux de la semelle, à 75c	1 50
89½ vgs. batiste noire, à 35c.....	31 32
143 do à 18c.....	25 74
140 do ardoise, à 18c	25 20
105 paires pantoufles, canevas, à $1.50.	157 50
1 paire pantoufles, cuir.....	1 50
1 5/12 douz. peaux de mouton..... ...	7 79
2 do paires de chaussettes, à $6..	12 00
24 patrons de semelles, souliers, à 50c.	12 00
1 douz. éponges.....	0 75
75 habits d'hiver complets, détenus, $6	300 00
3 douz. paires bretelles, à $6.....	18 00
1½ lb. pointes à souliers, à 70c.....	1 05
2 lbs. do à 65c.... ...	1 30
¼ lb do à 60c.....	0 15
2 grosses lasting, à 50c.....	1 00
Galon, blanc.....	0 03
1 galon-mesure.....	0 45
9½ lbs. fil de lin, à $1.25.....	11 87
1 grosse fuseaux fil de lin	14 40
2 do coton.....	12 00
1½ lb. fil de cordonnier, à $1.25.....	1 88
16 douz. fuseaux de soie, à $12.....	192 00
½ do de fil, à $3.60.....	1 80
¼ lb. tissu, à $4.....	1 00
159 vgs. toile à serviettes, à 22c.....	34 98
5 serviettes, grandes, à 50c.....	2 50
6 do de bureau, à 75c.....	4 50
20 do petites, à 10c.....	2 00
2 bobines fil à boutonnière, à $1.....	2 00
2 gilets, à $1.75.....	3 50

Habillement—Suite.	$ cts.
12 gilets, à $1.....	12 00
4 onces cire d'abeille, à 9¼c.....	0 37
¾ lb. cire de cordonnier, à 35c	0 26
10 lbs. ouate, à 36c	3 60
96 vgs. doublure, bottes, à $5 par vg. G.	3 33
44 do guêtres, à $3.50 par vg. G.....	1 07
295 lbs. papier à envelopper, à 11c....	32 45
322½ lbs. laine filée, à 62½c.....	201 41
	3,218 22
Atelier des charpentiers.	
3 paquets clous sans tête, à 12½c.....	0 25
6 pinceaux à peinture, à $1.50.....	9 00
2 do blanchissage, à $1.50	3 50
6 do vernis, à $1.	6 00
2 paquets bronze doré, à 25c.....	0 50
1 boîte colle-forte...	1 75
6 hachereaux, à $1.25	7 50
1 paquet vernis siccatif....	0 75
8 paquets noir de fumée, à 12½c.....	1 00
200 pds. bois de service, à 2½c.....	5 00
1 baril clous.....	4 75
2 galls. d'huile de lin, à $32.....	64 00
½ gall. d'huile à machine, à $2.50.....	1 25
2 boîtes peinture verte, à $2.76.....	5 50
200 lbs. d'ocre rouge, à 4c.....	8 00
37½ lbs. blanc de plomb, à 8c.....	3 00
1 boîte de rouge de Venise.	2 75
1 lb. pierre ponce	0 50
1 vessie de mastic.....	0 50
7 pieds-de-roi, à 50c.....	3 50
36 feuilles papier sablé, 3 douz., à 50c.	1 50
1 paquet grosses vis de bois.....	1 50
2 galls. de vernis-laque, à $2.....	4 00
1 grosse de broquettes, 10 oz	0 65
1 do 8 oz.....	0 55
1 do 6 oz.....	0 50
1 do 4 oz.....	0 50
10 galls. térébenthine, à 50c....	5 00
19 boîtes terre d'ombre sèche, à 25c...	4 75
½ gall. vernis, à $5.....	2 50
3 châssis, à $1.25	3 75
2 grosses de vis de bois, à $2.25.....	4 50
	158 70
Chauffage.	
24 tonnes de houille, à $8.50.....	204 00
1½ do Cumberland, à $24	36 00
7 grilles, à $2.75.....	19 25
1 barre de protection, grille de cuisine.	1 50
2 tisonniers, à 25c	0 50
2 pelles, à 25c..... ...	0 50
1 chaudière à charbon.....	1 50
20 paquets de noir à miner, à 5c	1 45
1 paire de pinces à feu.....	0 25
	264 95
Hôpital.	
Médicaments en mains d'après liste certifiée par le médecin.....	186 57
Cuisine.	
1 casserole à boulanger...	1 25
1 grand panier	12 00
10 briques à couteaux, à 25c..... .	2 50

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANN.—Quantités et prix du matériel, etc.—*Suite.*

Cuisine—Fin.	$ cts.
33 balais, à 22½c	7 56
9 époussettes, à 75c	6 75
12 brosses à plancher, à 62½c	7 50
10 brosses à pl., à tampon, à $1.25	12 50
40 seaux, fer galvanisé, à $1.33⅓	53 33
4 ustensiles à saupoudrer, à $1.25	5 00
8 douz. d'épingles à linge, à 25c	2 00
52 tasses à boire, à 25c	13 00
41 plats à soupe, à 50c	20 50
13 époussettes de plume, à $1.50	19 50
7 porte-ordures, à 62½c	4 38
10¾ douz. fourchettes, à $2	21 50
2 entonnoirs, à 37½c	0 75
3 manches de brosses à plancher, à 25c.	0 75
11 do de guipon do à 25c.	2 75
11 do de brosses à plancher, à 25c.	2 75
1 cruche	0 50
1 couteau au pain	1 50
3 do à viande, à $1.50	4 50
7 5/12 douz. de couteaux de table, à $3	14 83
109 boîtes, à 16⅔c	18 17
2 mesures, à 61½c	1 25
6 tablettes avec anneaux ovales, à 75c	4 50
220 paquets papier à toilette, à 25c	55 00
35 rouleaux do à 25c	8 75
91 assiettes, ferblanc, à 8⅓c	7 58
1 vase à eau	0 50
3 pelles (*scoops*), à 25c	0 75
12 paquets savon, à 10c	1 20
48⅝ lbs savon de Castille, à 23 1/13c	11 25
148 do blanc, à 4c	5 92
230 do jaune, à 4c	9 20
34½ lbs soude à laver, à 6c	2 07
5¼ douz. cuillères, à 50c	2 75
7 planches à laver, à 75c	5 25
2 plats à laver, à $1.25c	2 50
14 vases à eau, ferblanc, à 25c	3 50
2 grands vases à eau, ferblanc, à $2.75	5 50
61 petits balais à épousseter, à 6¼c	3 81
6 brosses à barbe, à 75c	4 50
24 peignes, à 25c	6 00
5 pots à barbe, à 75c	3 75
1 pierre à huile	1 75
1 boîte savon à barbe	2 25
	385 30

Eclairage.	
Huile de pétrole, 35¼ galls., à 48c	16 92
do de poisson, 4 do à 80c	3 20
Porte-lampe	2 75
Lampes, petites	0 75
do de cellule	2 25
Porte-lampes, 2, à $1.25	2 50
Becs de lampe, gros, 16 à 50c	8 00
do à vis et charnière, 8 à 75c.	6 00
do do 10, à 25c	2 50
do petits, 46, à 12½c	5 75
Cheminées, "O," 16, à 8⅓c	1 33
do "2," 24, à 12½c	3 00
do "4," 67, à 20c	13 40
do modèle, 4, à 33⅓c	1 33
do d'étudiant, 6, à 37½c	2 25
Abat-jour, porcelaine, 5, à 37½	1 87
do verre, 5, à 37½c	1 88
Lanternes, 3, à $1.75	5 25
do 2, à 50c	1 00
Verres de lanterne, 4 à 25c	1 00
Allumettes chimiques, 58 pqts., à 5c	2 90
Réflecteurs, 2, à 50c	1 00

Eclairage—Fin.	$ cts.
Mouchettes, 4 paires, à 75c	3 00
Mèches, 9⅜ grosses, à $3	29 50
	119 33

Rations.	
Epices mélangées, ¼ lb., à $1	0 25
Poudre à levain, 3 boîtes, à 50c	1 50
Beurre, 2 lbs, à 37½c	0 75
Farine, 3 sacs, à $1.37½c	4 12
Pierre à aiguiser	1 75
Houblon, 35 lbs, à 50c	17 50
Pois, 50 lbs, à 3c	1 50
Poivre, 5 lbs, à 10c	0 50
Pommes de terre, 2 tonnes, à $5	10 00
Riz, 56½ lbs, à 3c	1 70
Sel, 85 lbs, à ½c	0 42
Savon à barbe, 1 lot	2 25
Sucre, 277 lbs, à ⅞c	20 77
Thé, 4 1/16 lbs, à 26c	1 06
Tabac, 10½ lbs	4 83
	64 89

Réparations aux bâtisses.	
Pinceaux, poil de chameau, 22, à 8⅓c	1 83
do plats à peinture, 4, à $1.25	5 00
Pentures, 2 paires, à 25c	0 50
Ajustements pour rid., 3 jeux, à 8⅓c	0 25
Charges d'extinct. d'inc., 12 boît., à $8	96 00
Limes, 71, à 10c	7 10
Papier d'émeri, 2 douz. feuilles, à 50c.	1 00
Diamant à couper la vitre, 1	0 50
Colle forte, 14 lbs, à 30c	4 20
Serrure et clef, 1	0 62
Poulies, 6, à 75c	4 50
do à châssis, 13	4 87
Papier sablé, 177 feuilles, à 2c	3 54
Vis, 13 paquets, à 30c	3 90
Terre de Sienne brûlée, 3 lbs, à 33⅓c	1 00
do naturelle, 6 lbs, à 25c.	1 50
Broquettes, 10 oz., 11 pqts, à 4⅛c	0 46
do 8 oz., 12 do à 4⅛c	0 50
do 6 oz., 9 do à 4⅛c	0 37
do 4 oz., 11 do à 4⅛c	0 46
Ficelle, ½ douz. pelotons, à 50.c	0 25
do ½ do à $3	1 50
Terre d'ombre brûlée, 4 lbs., à 25c	1 00
Vernis de goudron, 4 galls. à 50c	2 00
	142 85

Ecole.	
Livres d'école, porte-plumes, porte-encr., ardois., crayons, approximat.	150 00

Papeterie.	
Lot de papeterie—estimation	225 00
Pinceaux et couleurs	3 75
Encre noire, 2 pintes, à $1.50	3 00
Encre à copier, 3 pintes, à $1.50	4 50
Mucilage, 1 douz	4 80
Papier à envelopper, 2 rames, à $7	14 00
Papier à dessin, 20 vgs, à 30c	6 00
Toile à tracer, 12 vgs, à 75c	9 00
	270 05

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANN.—Quantités et prix du matériel, etc.—*Fin.*

Uniforme.	$ cts.
Drap bleu, double largeur, 51¼ vgs., à $.75	192 19
Passement. militaire, 129 vgs, à 17c.	21 93
Boutons d'habit militaire, dorés, 18 grosses, à $10	180 00
Boutons d'habit militaire, 1 grosse, à $5	
Boutons de gilet militaire, 13 grosses, à $10	5 00 130 00
Boutons de gilet	0 42
Boutons de capote, caoutchouc, $\frac{1}{144}$ grosse, à $4.25	0 38
Casquettes d'officier, 14 à $2	28 00
Passement. à casquette, 52¼ vgs, à $1.25	65 31
Visières de casq., 11, à 50c	5 50
Semelles de liège, 2½ paires, à 50c	1 25
Cuir, taure française, 14 lbs, à $1.50	21 00
Cuir breveté, 1 lb.	4 00
Serge bleue, 48 vgs, à 60c	28 80
Batiste de fantaisie, 9¼ vgs, à 25c	2 31
Veau français, 26 lbs, à $1.75	45 50
Chevreau français, 1 lb.	2 75
Veau à gants, 5 lbs., à $3	15 00
Chèvre, 10 lbs., à $2.12½	21 25
Maroquin noir, ½ lb, à $5.50	2 75
Mouton, bleu, 16 lbs, à $1	16 00
do rouge, 1 lb	1 00
Fil, soie, ⅛ douz. bobines, à $12	2 00
Tweed gris, 8¾ vgs, à $1.30	4 87
do melton, 4¼ vgs, à $4	17 00
Poil de chèvre, 1½ bobine, à $1.25	1 87
	816 08

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

VALEUR des bâtisses, terrains, etc., en mains le 30 juin 1889.

Sommaire.	$ cts.
Bâtisses	224,570 00
Terrain	46,500 00
Clôturage	10,233 00
Atelier des tailleurs	3,588 99
Ferme	3,507 93
Divers	3,226 50
Aile	2,935 34
Magasin	1,695 98
Atelier des cordonniers	1,669 42
Ecurie	1,269 32
Salle d'armes	1,092 50
Chapelle catholique	934 50
Atelier des forgerons	805 08
Bureau du comptable	625 30
Buanderie	595 50
Salle de chirurgie	488 69
Atelier des charpentiers	466 00
Chapelle protestante	430 25
Corridors	270 25
Cuisine des détenus	240 25
Chambre aux lampes	226 65
Bureau du préfet	201 50
Logement du préfet	180 10
do du sous-préfet	119 25
Boulangerie	94 25
Bureau de l'économe	91 35
Salle à manger des officiers	57 25
Département des femmes	54 25
Quartiers des gardes	48 75
Cave à viande	33 00
	306,251 15

Bâtisses.	
Bâtisses de la prison	175,000 00
Quartiers des hommes mariés	25,000 00
do non mariés	1,700 00
Atelier	4,800 00
Grange, cave aux racines et toit à coch.	2,000 00
10 postes pour les gardes, à $50	500 00
Ecurie	5,500 00
Buanderie et boulangerie	8,000 00
Bergerie	80 00
Guérite	15 00
3 privés	75 00
Maison du comptable	1,900 00
	224,570 00

Terre.	
41 acres en culture	35,000 00
55 do non cultivés	11,500 00
	46,500 00

Clôturage.	
Valeur de la clôture d'enceinte	4,600 00
Nouvelle clôture, entourant le ravin	4,033 00
Nouvelle clôture à piquets	1,100 00
Vieille do	500 00
	10,233 00

Atelier de tailleur.	
51¼ vgs drap bleu, double largeur, à $3.75	192 19
48 vgs serge bleue, à 60c	28 80

Atelier de tailleur—Suite.	$ cts.
66½ vgs canevas à couchette, à 75c	49 87
89½ vgs batiste noire, à 35c	31 32
145 do à 18c	25 74
53 vgs toile noire, à 30c	15 90
233¾ vgs flanelle gris-bleu, forte, à 50c	116 63
174½ vgs flanelle gris-bleu, mince, à 22c	38 39
4 onces cire d'abeille, à 9¼c	0 37
1 grosse de boucles	1 00
14 casquettes d'officier, à $2	28 00
11 visières de casquettes, à 50c	5 50
2 gr. fuseaux, fil de coton, à $6	12 00
54½ vgs passement pour casq., à $1.25	65 31
90½ vgs canevas grossier, à 18c	16 29
24½ do fin, à 25c	6 12
255½ do de coton, à 12½c	31 94
2 douz. aiguilles à raccommoder, à 25c	0 50
24½ vgs drill de coton, à 12½c	3 06
166¼ vgs canevas élastique, à 16c	26 60
7¾ vgs do à 20c	1 55
9½ vgs batiste de fantaisie, à 25c	2 31
91¼ vgs satinade de fermier, à $1	91 25
61 vgs toile de crin, à 33c	20 13
506 vgs grosse toile noire, à 28c	141 68
479 vgs do blanche, à 28c	134 12
4 pres pantalons, toile, à $1.25	5 00
6½ lbs fil de lin, à $1.25	8 12
1 grosse fuseaux de fil de lin	14 40
18 grosses boutons militaires, cuivre, pour habits, à $10	180 00
13 grosses boutons de gilets militaires, en cuivre, à $10	130 00
1 grosse boutons d'habits milit., vieux	5 00
1 do de gilets do	0 42
129 vgs passement militaire, à 17c	21 93
¾ rame papier à patrons, à $11	8 25
½ do à envelopper, à $6	3 00
3 1/16 grs bout. d'hab., caoutch., à $1.50	4 65
1/144 do de capote do $4.25	0 38
5 do de gilets do 75c	3 75
250 vgs coton à draps de lit, à 32c	80 00
10 draps de lit, à 69c	6 90
140 vgs batiste ardoise, à 18c	25 20
1½ bobine poil de chèvre, à $1.25	1 87
16 douz. fuseaux de soie, à $12	192 00
22 grs boutons d'agate, à $2	44 00
9 do de bretelles, à $1	9 00
5 do de pantal., petits, à $1	5 00
2 douz. paires chaussons, à $6	12 00
1 douz. éponges	0 75
11 douz. d'aiguilles à coudre, à $1	11 00
11 do à machine	0 25
159 vgs toile à serviettes, à 22c	34 98
20¼ vgs coutil à paillasse, à 25c	5 06
17 traversins de lit, à 30c	5 10
90 vgs tweed, épais, à 64c	58 50
109¼ do mince, à 60c	65 55
300 do à 90c	270 00
3¾ do gris, à $1.30	4 87
4¼ do melton, à $4	17 00
¼ lb tissu, à $4	1 00
½ boîte crayons de tailleur, à 50c	0 25
2 douz. dés, à 60c	1 20
307¾ vgs flanelle blanche, à 55c	169 26
28 chemises flanelle blanche	82 60
14 paires caleçons, flanelle blanche	26 25
1 pre pant. d'hiv., $3.25 ; 2 gilets, $3.50	6 75
153 vgs drap d'hiver, brun, à 65c	99 45

10—9

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Valeur des bâtisses, terrains, etc.—*Suite.*

Atelier de tailleur—Fin.	$ cts.
266½ vgs drap jaune, d'hiver, à 65c	173 22
7½ vgs toile blanche, à 25c	1 88
10 lbs ouate, à 36c	3 60
160 lbs laine filée, à 62½	100 00
Galon blanc	0 03
75 habits d'hiver compl., détenus, à $4	300 00
2 ciseaux à boutonnières	1 80
1 extincteur d'incendie, Babcock	36 00
1 pre ciseaux de coupeur	7 20
1 do petits	3 50
1 table de coupeur	18 00
1 chevalet à linge	1 80
1 boîte à charbon	0 90
6 brosses à habits, grosses	16 50
4 do petites	3 10
1 pupitre et tabouret	4 50
1 douz. paires ciseaux de tailleur	13 50
1 douz. porte-fers	2 70
14 tabourets de pied	9 45
1 machine à coudre, G. et B	22 50
1 encrier	0 22
1 machine à tricoter	36 00
1 miroir	0 68
5 passe-carreaux	2 25
1 table à presser	5 40
2 machines de Singer	45 00
3 planches à presser les manches	2 25
Poêles, tuyau, etc	2 25
Rayons	18 00
1 poêle de tailleur	10 80
9 fers do	12 00
1 galon-mesure	0 45
1 équerre de tailleur	0 90
2 règles do	1 80
1 époussette do	1 35
2 balais	0 90
1 garniture de toilette	1 80
2 tables de tailleur	16 20
3 cuvettes à ablutions	1 00
1 lave-mains	1 80
Encre	0 50
	3,588 99

Ferme.	
78 bèches	77 00
21 brouettes	31 50
59 pics	59 00
22 pioches	22 00
12 do	12 00
33 pelles	33 00
46 do	23 00
2 do	1 50
1 lot de vieux fer	22 00
2 tonnes de houille	17 00
3 vieilles charrettes	150 00
1 do	80 00
1 charrue	12 00
1 do	28 00
1 do	15 00
1 semoir	25 00
1 moissonneuse	75 00
1 crible	20 00
1 traîneau	6 00
1 wagon	150 00
1 jeu palonniers doubles	2 50
1 râtelier (de wagon)	5 00
2 wagons légers (*buggies*)	375 00
1 rouleau corde de chanvre	4 00
1 traîneau à pierre	3 00

Ferme—Suite.	$ cts.
1 traîneau léger	25 00
2 herses	50 00
5 réservoirs	50 00
3 blocs de poulies doubles	20 00
2 do simples	1 50
1 lot de câble	30 00
21 essarteurs	21 00
1 lot de vieux bois de service	20 00
1 lot de briques	25 00
27 râteaux à foin	27 00
4 do de fer	3 00
1 do de bois	1 00
15 haches	15 00
1 do	0 50
8 fourches à foin	6 00
12 do à fumier	9 00
5 pinces à panne, en acier	10 00
3 do en fer	3 75
4 coins	3 00
4 masses	5 00
2 râteaux	1 50
15 fourches à foin	12 00
2 doloires	4 00
20 faucilles à broussailles	13 25
6 forets	4 80
5 marteaux	5 00
11 serpes à broussailles	11 00
63 houes	47 25
1 meule à aiguiser	4 25
1 seau galvanisé	1 25
2 petites chaudières en ferblanc	1 50
2 renards de fer	3 50
2 scies de travers	12 00
2 clameaux	2 50
6 limes	0 75
1 rouleau de câble	15 00
36 manches de pic	12 00
36 do d'essarteur	12 00
36 do de hache	12 00
24 fourches à foin	8 00
12 manches de hache	6 00
24 fourches à fumier	8 00
2 tonnes de pommes de terre	10 00
13 truies	156 00
1 verrat	20 00
10 cochons de lait	15 00
22 barils ciment	120 00
1 vache	75 00
1 taureau	40 00
1 veau	20 00
9 agneaux	27 00
7 brebis	56 00
1 bélier	25 00
30 tonnes de foin	450 00
3 crics	45 00
5 privés	22 00
2 brancards à grain	5 00
7 faux	13 00
1 caisse à outils	2 25
1 balance de Fairbank	500 00
2 châssis de couches chaudes	5 00
2 haches, à $1.50	3 00
4 douz. têtes de haches, à $13	52 00
Vilebrequin et mèches	2 25
1 douz. faucilles à broussailles	12 00
8 pqts ligne de charpentier, à 12½	1 00
1 marteau	1 00
2 hachereaux, à 50c	1 00
8½ lbs bœuf salé, à 8c	0 68
4 anneaux à clefs, à 12½	0 55
3 râteaux de fer	3 70

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Valeur des bâtisses, terrains, etc.—*Suite.*

Ferme—Fin.	$ cts.
46 lbs de câble, à 20c	9 20
200 do à 15c	30 00
6 pierres à faulx, à 25c	1 50
	3,507 93
Divers.	
Appareils à gaz	1,365 00
10 lampes à gaz, en fer, complètes	450 00
6 baignoires	90 00
20 tonnes de houille	170 00
Boyaux en caoutchouc	50 00
Pierre	500 00
Contrevents	300 00
Cloche et beffroi, vieux	50 00
do et support, nouveaux	150 00
Echelles	6 00
Rayons	45 00
65 jalousies	10 00
12 seaux à incendie	16 50
3 grosses lampes à huile de pétrole	24 00
	3,226 50
Aile.	
97 couchettes de fer	970 00
216 prs couvertures	540 00
139 tabourets	13 90
4 do de barbier	0 80
91 seaux, fer galvanisé	91 00
3 couchettes de bois	5 00
91 oreillers	10 00
182 draps de lit	72 80
91 courtes-pointes	10 00
90 râteliers à linge	5 00
91 vases de ferblanc, à eau	20 00
91 petits balais à épousseter	5 00
91 peignes, gros	8 00
91 do fins	5 00
182 serviettes	30 00
182 taies d'oreillers	91 00
182 prs caleçons	136 50
182 chemises	227 50
182 prs chaussons	45 50
91 prs souliers	91 00
91 prs pantoufles	45 50
91 chapeaux de paille	10 92
91 mouchoirs	10 92
91 prs bretelles	45 50
91 cuvettes à ablutions, en bois	25 00
6 tables	25 00
6 bancs, longs	13 00
1 sonnette	1 25
3 balais	0 75
2 guipons à plancher, avec manche	0 50
2 époussettes	0 20
2 porte-ordures	0 30
1 lampe d'agent de police	2 00
3 boîtes à charbon	6 00
1 triangle	7 00
2 essuie-mains, grands	1 00
7 seaux en ferblanc	0 70
2 seaux à eau	2 00
26 feuilles de tuyau de poêle	7 80
2 coudes	1 00
3 poêles	30 00
3 feuilles de zinc	1 00
10 feuilles de tuyau	2 00
1 coude	0 40
91 habits	182 00

Aile—Fin.	$ cts.
91 prs pantalons	91 00
91 gilets	45 50
	2,935 24
Magasin.	
¼ lb toute-épices	0 25
5 tabliers, à 10c	0 50
2 haches, à $1.50	3 00
7 boîtes graisse à essieux, à 25c	1 75
4 douz. haches, à $13	52 00
1 casserole à boulanger	1 25
3 boîtes poudre à levain, à 50c	1 50
1 grand panier	12 00
10 briques à couteaux, à 25c	2 50
3 prs couvertures, à $5	15 00
4 prs bottes, à $5	20 00
3 prs do vieilles, à $1	3 00
1 vilebrequin et mèches	2 25
13 balais, O.K., à 22½c	2 98
1 do nº 2, à 22½c	0 23
19 éo nº 2, à 21½c	4 35
44 prs souliers, à $2.50	110 00
22 pinceaux, poil de chameau	1 83
5 prs souliers, vieux, à 75c	3 75
9 brosses à épousseter, à 75c	6 75
4 pinceaux, plats, à peinture, à $1.25	5 00
12 brosses à plancher, à 62½c	7 50
10 do do avec cuir sur le dessus, pour essuyer, à $1.25	12 50
6 brosses à barbe, à 75c	4 50
40 seaux, fer galvanisé, à $1.32½	53 33
1 faucille à broussailles	12 00
2 lbs beurre, à 37c	0 74
2 tonnes vides, à 25c	0 50
27 douz. chandelles, à $1.25	33 75
1 casquette de détenu	1 00
4 ustensiles à saupoudrer, à $1.25	5 00
8 lignes de charpentier, à 12½	1 00
1 coffre à farine	4 00
8 douz. épingles à linge, à 25c	2 00
33 habits, d'été, à $2	66 00
4 do d'hiver, à $4	16 00
25 galls huile de pétrole, à 48c	12 00
7 boîtes collets de papier, à 25c	1 75
24 peignes, gros, à 25c	6 00
6 pelottes ficelle à envelopper, à 25c	1 50
7 do coton	0 50
1 comptoir	6 00
49 courtes-pointes, à $1.50	73 50
52 tasses à boire, à 25c	13 00
5 pots à barbe, à 75c	3 75
¼ douz. de garnitures de rideaux, à $1	0 25
41 plats à soupe, à 50c	20 50
13 prs caleçons, à $1.50	19 50
13 balais à épousseter, plumes, à $1.50	19 50
7 porte-ordures, à 62½c	4 38
2 douz. feuilles papier sablé, à 50c	1 00
71 limes, à 10c	7 10
12 boîtes charges chim. d'extinct., à $8	96 00
3 sacs farine, à $1.37½	4 12
10¾ douz. fourchettes de table, à $2	21 50
2 entonnoirs, à 37½c	0 75
1 pre bottines de femme	1 75
1 fer à couper les vitres	0 50
14 lbs colle-forte, à 30c	4 20
7 grilles, à $2.75	19 25
1 barreau de grille, p. poêle de cuisine	1 50
1 marteau	1 25
15 douz. mouchoirs, à $2	30 00

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Valeur des bâtisses, terrains, etc.—*Suite.*

Magasin—Suite.	$ cts.
11 manches pour guipons à planch., à 50c	5 50
3 do brosses à plancher, à 25c	0 75
28 chapeaux de paille, à 25c	7 00
2 hachereaux, vieux, 50c	1 00
1 pierre à aiguiser	1 75
35 houblon, à 50c.	17 50
1 encrier.	0 50
1 cruche d'un gallon	0 50
5 justaucorps, à $1.25	6 25
8½ lbs bœuf salé, à 8c	0 68
13 anneaux à clefs	0 50
1 couteau au pain	1 50
3 do à viande, à $1.50	4 50
7 douz. couteaux de table, $2	14 83
1 échelle	1 50
1 porte-lampe	2 75
1 lampe d'étudiant	2 25
1 do petite	0 75
2 porte-lampes, à $1.25	2 50
16 becs de lampe, gros, à 50c	8 00
8 do à vis et charnière, à 75c	6 00
10 do à vis, à 25c	2 50
46 do petits, à 12½c	5 75
16 verres de lampe (0), à 8½c	1 33
24 do (2), à 12½c	3 00
67 do (4), à 20c.	13 40
4 do modèle, à 33⅓c	1 33
6 do d'étudiant, à 37½c	2 25
5 abat-jour, porcelaine, à 37½c	1 88
5 do verre, à 37½	1 87
3 lanternes, à $1.75	5 25
2 do vieilles, à $1.75.	1 00
4 verres de lanterne, à 25c	1 00
1 serrure et clef	0 62
109 boîtes de lessive, à 18⅔c.	18 17
58 pqts allumettes chim., à 5c	2 90
1 mesure de ½ gallon	0 75
1 do ¼ do	0 50
12 prs mitaines	5 50
1 cravate	0 75
4 gallons huile de poisson, à 80c	3 20
2 do do à harnais, à $1.25	2 50
6 tablettes avec ann. de rid. ovales, à 75c.	4 50
31 prs pantalons de travail, à 87½c.	27 12
1 pre souliers	2 25
101½ verges bourrure, à 16c	16 24
3 prs pantalons, d'été, à $1.50	4 50
1 do d'hiver	2 00
220 pqts papier à toilette, à 25	55 00
35 roul. do	8 75
212 lbs papier à envelopper, à 11c	23 32
1 râtelier à plumes	0 25
5 lbs poivre, à 10c	0 50
81 assiettes, à 8⅓c	7 58
1 cuvette à ablutions	0 50
2 tisonniers, à 25c.	0 50
5 poulies simples, à 75c.	4 50
13 do de châssis	4 87
3 râteaux de fer, à $1.25	3 75
2 réflecteurs, à 50c	1 00
6½ lbs résine	0 78
56½ lbs riz, à 3c	1 70
46 lbs câble, à 20c	9 20
5 pieds-de-roi, à 50c.	2 50
85 lbs sel, à ½c	0 42
117 feuilles papier sablé, à 2c	3 54
Balances	11 00
3 mains (à peser, etc.), à 25c.	0 75
200½ vgs toile à vaisselle écossaise, à 26c	52 13
Rayons	20 00
45 draps de lit, à 50c.	22 50

Magasin—Fin	$ cts.
2 chemises, indienne, à 50c.	1 00
4 do flanelle grise, à $1.50	6 00
8 do do blanche, à $2	16 00
2 pelles, à 25c.	0 50
3 lbs terre de sienne brûlée, à 33⅓c	1 00
6 do naturelle, à 25c.	1 50
23 dessus d'oreillers, à 10c.	2 30
55 prs pantoufles, canevas, à $1.50	82 50
1 do cuir	1 50
4 mouchettes, à 75c	3 00
12 pqts savon, à 10c.	1 20
48¾ lbs do de Castille	11 25
1 lot do à barbe	2 25
148 lbs do blanc, à 4c	5 92
230 do jaune, à 4c	9 20
34½ lbs soude à laver, à 6c	2 07
6 éponges, à $1	6 00
5½ douz. cuillères, à 50c	2 75
29 pqts noir à miner, à 5c.	1 45
13 pqts vis, à 30c	3 90
6 pierres à faulx, à 25c.	1 50
277 lbs sucre, à 7½c	20 77
1 chaudière à charbon	1 50
1 coffre pour le sucre et le riz	5 00
3 douz. bretelles, à $6	18 00
11 pqts broquettes, 10 onces, à 4⅛c	0 46
12 do 8 do 4⅛c	0 50
9 do 6 do 4⅛c	0 37
11 do 4 do 4⅛c	0 46
2 chantepleures à mélasse, à 62½c	1 25
1 do à vinaigre	0 50
65 onces thé	1 06
3 lbs fil de lin. à $1.25.	3 75
1 paillasse	0 50
39 sacs pour oreillers, à 10c.	3 90
10½ lbs tabac, à 46c	4 83
1 pre tenailles	0 25
5 serviettes, grandes, à 50c.	2 50
6 do de bureau, à 75c.	4 50
20 do petites, à 20c	2 00
6 pelotons ficelle	0 25
4 lbs terre d'ambre calcinée, à 25c.	1 00
4 gallons vernis de goudron, à 50c.	2 00
12 gilets, à $1.	12 00
7 planches à laver, à 75c.	5 25
2 bassins à laver, à $1.25	2 50
14 vases à eau, à 25c.	3 50
2 do grands, avec bec, à $2.75	5 50
61 petits balais à épousseter, à 6¼c.	3 81
9⅛ grosses mèches de lampe, à $3	29 50
162¼ lbs laine filée, à 62½c	101 41
	1,695 98

Atelier de cordonnier.

1 boîte à charbon	1 50
6 tasses de ferblanc, à 10c	0 60
11 prs blocs à façonner l'empeigne, à 50c	5 50
4 tables à tailler, à $1.80	7 20
12 planches à tailler, à 15c.	1 80
1 bloc à do	4 50
1 poêle	8 00
¼ gallon huile pétrole, à 50c	0 12
10 prs compas, à 20c.	2 00
3 fers à river, à $2.16⅔	6 50
6 prs vis pour faç. l'empeigne, à 33⅓c.	2 00
2 ciseaux, à 25c	0 50
6 planches à assembler, à 20c.	1 20
1 pupitre	5 00
1 tabouret de pupitre	1 50

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Valeur des bâtisses, terrains, etc.—*Suite.*

Atelier de cordonnier—Suite.	$ cts.
4 tiroirs, à 45c	1 80
2 roues à talons, à 75c	1 50
4 étampes à talons, à $1.25	5 00
2 do do (neuves) $2.75	5 50
10 do à numéroter, à 10c	1 00
19 feuilles papier d'émeri, à 4⅛c	0 79
1 grattoir	0 20
10 do à semelles, à 15c	1 50
1 coude, 6 pc. (tuyau de poêle)	0 25
¼ lb. craie française, à 35c	0 09
5 paires de devants de bottes, à $1	5 00
1 brosse à épousseter en plumes	0 20
2 limes, bâtardes, à 85c	1 70
3 limes, courbes à trépointe, à 50c	1 50
16 râpes, à 40c	6 40
2 limes bâtardes, vieilles, à 45c	0 90
11 râpes, vieilles, à 25c	2 75
9 limes courbes à trép., vieilles, à 25c	2 25
44 vgs toile à ganse	1 07
28 vgs d'élastique à guêtres, n° 1	28 00
1 do do 2	0 60
1 13/16 lb. gomme tragacanth, à $2.50	4 53
1 meule à aiguiser	0 90
3 manches d'alène à cheviller, à 16⅔c	0 49
7 garde-main, à 15c	1 05
3 couteaux à gratter les talons, à 33⅓c	1 00
½ douz. boucles de harnais, à 60c	0 30
20 marteaux, à 65c	13 00
1 encrier	0 50
Tire-pieds	0 50
1 jarre	0 50
2 lampes à chauffer les outils, à $1.25	2 50
2 do do 65c	1 30
11 cuirs à aiguiser les couteaux, à 10c	1 10
82½ lbs de taure, C.-A., à $1	82 50
32 lbs cuir de bœuf canadien, à 70c	22 40
113 lbs cuir à empeigne, à 65c	73 45
1½ peau de cuir à bordure, à $5	7 50
23½ lbs cuir à harnais, à 32c	7 52
½ côté cuir à lacets, à $2.50	1 25
16½ lbs de retailles de cuir, à 75c	12 38
4½ pds carrés de cuir à harn. verni, à 50c	2 25
1 lb. de cuir verni	4 00
228 lbs cuir à semelle, C.-A., à 30c	128 40
5 fers à battre le cuir	5 00
16 paires formes d'homme, à $2	32 00
11 do de femme, à $1.75	19 25
1 vieille hache	0 20
3½ grosses alènes à cheviller, à $1.50	5 25
1½ do coudre carr., à $1.80	2 10
½ do surjeter, à $1.50	0 75
¾ do piquer, à $1.80	1 35
⅓ do assembler, à $1.80	0 60
2 lbs acide oxalique, à 50c	1 00
36 manches d'alènes à cheviller, à 10c	3 60
47 do coudre, à 10c	4 70
3½ paires de derrières de bottes, à $1	3 50
5 do devants de bottes, à $1.50	7 50
2 do empeignes de souliers, à 75c	1 50
17 do bottes de taure, à $5	85 00
4 do souliers, à $2.50	10 00
18 do bottes, vieilles, à $1	18 00
34 do souliers, vieux, à 75c	25 50
1 extincteur Babcock	30 00
4 balais, à 20c	0 80
1 lot de patrons de bottes	2 00
2 onces soies de cochon, à $1	2 00
11 couteaux à gratter, à 45c	4 95
9 fers à polir, bords de la semelle, à 33⅓c	3 00
2 do talons, à 37½c	0 75
2 do creux de la semel., à 87½c	1 75

Atelier de cordonnier—Suite.	$ cts.
1 petit fer à polir, creux de la semelle	0 25
96 vgs toile à ganse	3 33
5 brosses à plancher, vieilles, à 10c	0 50
2 bancs à cheviller les bottes, à $4	8 00
2½ paires semelles de liège, à 50c	1 25
1 vg. canevas blanc	0 45
77½ vgs coton écru, à 12½c	9 69
8 paires formes à pantoufles, à $1.75	14 00
14 do bout carré, à $1.75	24 50
12 do de bottines, à $1.75	21 00
11 do E, à $1.50	16 50
5 do pour pet. garç., à $1.75	8 75
5 do pour enfants, à $1.75	8 75
34 do EE, à $1.50	51 00
2 crochets à formes, à 20c	0 40
2 grosses de pointes à monter, à 50c	1 00
1 miroir	0 50
14 lbs de taure française, à $1.50	21 00
1 machine à fendre le cuir	3 75
1 do œillets	20 00
1 do rouler le cuir	20 00
1 do coudre, de Howe	20 00
1 do do Singer	70 00
1 do do Nationale	70 00
1 do donner la forme à l'emp.	20 00
2 manches de guipons à plancher, à 20c	0 40
9 douz. aiguilles à machine, à 75c	6 75
2 tabourets de machine, à 45c	0 90
½ gallon huile de noix	0 50
39 lbs de pointes de cuivre, à 40c	15 60
23 do de Hongrie, à 15c	3 45
17 do à talon, à 14c	2 38
3 do à gravure, ¾ pc., à 50c	1 50
4½ do do ½ pc., à 35c	1 58
2 paires de pincettes, à 48½c	0 97
12 do (vieilles), à 25c	3 00
1 burette à huile	0 10
6 bout. cirage à l'huile, à 20c	1 20
1 balance à plateforme	19 75
1 fer à raser les pointes dans la chaus.	0 25
1 paire emporte-pièce à mains	0 50
10 paires de tenailles, à 60c	6 00
2 roues, à chevilles, à 25c	0 50
2 porte-réquisitions, à 12½c	0 25
1 règle de 15 pouces	0 25
1 fer à river	6 50
7½ lbs de veau canadien, à $1.15	8 63
26 do français, à $1.75	45 50
17 lbs peaux de mouton	7 79
16 do do bleue	16 00
1 do do rouge	1 00
174 ressorts d'acier, à semelles	7 25
1 13/16 lb. agrafes à souliers, à 66⅔c	1 21
1 lb. œillets à souliers	2 00
1½ lb. fil de cordonnier, à $1.25	1 88
2⅝ lbs rivets à souliers, à $2	4 75
77 feuilles papier sablé, à 2½c	1 92
¾ ib. cire de cordonnier, à 35c	0 26
5 lbs veau à gants, à $3	15 00
10 lbs cuir de chèvre, à $2,12½	21 25
2 vgs serge noire, 1re qualité, à $1.25	2 50
3 do 2e do 80c	1 60
1 peau de chevreau français	2 75
1 paire souliers d'enfant	1 00
6 do de femme, à $2	12 00
7 do d'homme, à $3	21 00
10 paires devants de souliers, à $2.50	25 00
50 do pantoufles de canevas, à $1.50	75 00
1 fer, à river les agrafes, avec emporte-p.	1 00
½ peau de maroquin noir, à $5.50	2 75
7 crachoirs	0 35

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Valeur des bâtisses, terrains, etc.—*Suite.*

Atelier de cordonnier—Fin.	$ cts.
27 rayons	12 15
3 galls encre de cordonnier, à $1.25	3 75
3 bancs à cheviller les souliers, à $5	15 00
1 cuvette	0 40
2 côtés de cuir à lacets, à $2.50	5 00
24 patrons de semelles, à 50c	12 00
¾ douz. cuirs à aiguiser les cout., à $3	2 25
4½ douz. boutons, souliers de femme	1 31
8 douz. bout., souliers d'homme, à 37½c.	3 00
2 prs roues pour le creux des sem., à 75c	1 50
1 paire ciseaux	0 25
1 maillet de cordonnier	4 50
3 rouleaux papier sablé, à 33⅓e	1 00
1 fer à étendre les souliers	4 00
11 bancs de cordonnier, à $1.85	20 35
9 tabliers do 25c	2 25
1 assortiment de patrons de souliers	0 40
1½ lb. de pointes, à 70c	1 05
2 do 54c	1 20
¼ do 60c	0 15
¼ gallon chevilles de souliers, à 50	0 12
1 pied à coulisse en bois	0 25
2 blocs à abattre les coutures, à 25c	0 50
9 tire-pieds	1 35
½ douz. bobines fil de lin, à $3	1 80
⅙ do de soie, à $12	2 00
2 éponges, à 3½c	0 07
1 paire de tenailles à étendre le cuir	0 75
40 couteaux de cordonnier, à 15c	6 00
3 roues à marquer les points, à 10c	0 30
2 do do chevilles, à 50c	1 00
1 tourne-vis	0 25
11 feuilles de tuyau, à 15c	1 65
2 fuseaux fil à boutonnière, à $1	2 00
1 coffre à outils	2 00
1 garniture de vases à toilette	3 50
2 jeux d'embauchoirs à bottes, à $2	4 00
1 do do do	5 00
1 do do à bottines, à $1.75	3 50
1 thermomètre	0 50
83 lbs papier à envelopper, à 11c	9 13
1 seau à eau	0 20
1 lave-mains	1 50
2 petits balais à épousseter, à 15c	0 30
2 couteaux à trépointe, à 15c	0 30
3 do façonner les trépoint., à 50c	1 50
12 do do do (vieil.) à 35c	4 20
	1,669 42

Ecurie.

4 chevaux	900 00
1 jeu de harnais double	30 00
1 do simple	25 00
4 do de charrette, à $20	80 00
2 selles, à $25	50 00
2 brides, à $3	6 00
1 bride	5 00
5 couvertures de cheval	15 00
5 surfaix (sangles)	8 00
3 brosses	6 00
4 étrilles	2 00
6 éponges	6 00
2 boîtes de noir à harnais	0 75
1 jeu de sonnettes de traîneau	1 50
5 têtières (de bride)	2 50
6 balais d'écurie	4 50
1 coffre à avoine	2 50
4 chaises	2 00
2 lampes	2 75

Ecurie—Fin	$ cts
1 couverture à cheval	1 50
4 paillassons de wagon léger	12 00
1 douz. courroies de harnais	4 50
1 paire de guides	2 50
1 paire de martingales	5 00
1 jeu de harnais double, léger	65 00
7 peaux de mouton tannées	7 50
2 seaux, fer galvanisé	1 50
7 boîtes graisse à essieux, à 25c	1 75
2 galls huile à harnais, à $1.25	2 50
6 éponges, à $1	6 00
½ douz. boucles de harnais, à 60c	0 30
23½ lbs cuir à harnais, à 32c	7 52
4½ pds carrés de cuir à harn. verni, à 50c	2 25
	1,269 32

Salle d'armes.

Lit et couvertures	6 50
1 table	3 50
1 lave-mains	1 50
1 garniture de toilette	3 00
1 garde-robe	10 00
2 coffres	50 00
3 tabourets	1 00
2 chaises	5 00
1 chaudière à charbon	1 25
Pincettes, pelle à feu et tisonnier	0 50
1 crachoir	1 00
1 boîte à clefs	4 00
1 râtelier à carabines	2 00
1 coffre à fers (aux pieds)	5 00
Out. pour recharg. les cart. de fusil de ch.	5 00
1 fusil de chasse se charg. par la culasse	50 00
Munitions, approximativement	166 00
14 carabines-Winchester	274 00
13 paires de menottes	45 50
27 révolvers	332 00
11 paires fers, pour les pieds	60 50
1 encrier	0 50
Linéolum	15 00
4 bâtons en bois de fer	2 00
2 poucettes, de Phillips	2 00
2 menottes à torsion, "parfaites"	2 00
4 fers de Lenenger (pieds)	40 00
5 pistolets de poche	3 75
	1,092 50

Chapelle catholique.

10 bancs	60 00
14 stations (chemin de croix)	3 50
1 tapis	4 00
1 chaise	5 00
2 tableaux (peintures)	10 00
1 autel	60 00
Statues, vase, chandeliers, vêtements, etc	500 00
1 armoire à vêtements	20 00
Confessionnal	4 00
Pot à eau et bassin	2 50
1 table	0 50
Bibliothèque (livres)	250 00
Armoire à livres	15 00
	934 50

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Valeur des bâtisses, terrains, etc.—*Suite.*

Bibliothèque catholique romaine.

1 A Tour in Both Hemispheres.
2 Life of St. Patrick.
3 Present case of Ireland.
4 Our Lady of Lourdes.
5 Idleness.
6 Life of Robert Emmet.
7 Mary Queen of Scots.
8 Handy Andy.
9 The Catholic Mission.
10 '98 and '48.
11 History of American Revolution.
12 Last days of Jerusalem.
13 The Christian Virtues.
14 Eucharistica.
15 Preparation for Death.
16 Clock of the Passion.
17 Christian Doctrine.
18 The Prophecies of St. Clumbkille.
19 Revelations of St. Bridget.
20 Sure Way.
21 do
22 do
23 Irish Rebellion.
24 Blessed Sacrament.
25 The Faith of our Fathers.
26 Ierne of Armorica.
27 Bethlehem.
28 The Church of the Pilgrims.
29 The Old Religion.
30 Catholicity, Protestantism and Infidelity.
31 The King's Highway.
32 Infallible Authority of the Pope.
33 The Mercy of God.
34 The Spiritual Director.
35 The Divinity of Christ.
36 Points of History.
37 Memoirs and Sermons of Rev. F. A. Baker.
38 Catholic Christian Instructed.
39 do do
40 Devout Life.
41 History of Protestant Reformation.
42 Manual of Controversy.
43 Bossuet's Exposition.
44 St. Liguori's Moral Dissertations.
45 Visits.
46 do
47 do
48 Think Well On It.
49 do
50 Clifton Tracts.
51 do
52 Stumbling Blocks Make Stepping Stones.
53 Irish American Library.
54 Alice Riorden.
55 Christian Truths.
56 The Acts of the Early Martyrs.
57 do do
58 Western Missions and Missionaries.
59 Catholic Christian Instructed.
60 Manning's Lectures.
61 The Spirit of Faith.
62 Leaves from the Annals of the Sisters of Mercy.
63 Elevation of the Soul.
64 do
65 Fathers of the Desert.
66 Life of Curran.
67 Florence Macarthy.
68 Mrs. Herberts and the Villagers.
69 Clifton Tracts.
70 Visits.
71 Gallitzen Letters.

Bibliothèque catholique romaine—Suite.

72 The One Thing Necessary.
73 Angelical Virtue.
74 Maxims of Christian Philosophy.
75 True Wisdom.
76 Catholic Doctrine.
77 The Cross in its True Light.
78 Faith of the Cross.
79 Four Last Things.
80 Peace of the Soul.
81 Christianity in China.
82 Devout Life.
83 Religion in Society.
84 do
85 Gerald Griffin.
86 Practical Instruction.
87 Sin.
88 Father DeLisle.
89 Freemasonry.
90 Miner's Daughter.
91 Duties of Young Men.
92 Tales and Parables.
93 Protestant Reformation.
94 Callista.
95 Indian sketches.
96 Life of St. Francis De Sales.
97 Glories of Mary.
98 The Future of the Catholic people.
99 Life of Nelson.
100 Napoleon Bonaparte.
101 Duke of Wellington.
102 Sketches of the Irish-bar.
103 Life of the Rt. Rev. J. E. Doyle.
104 Union with Christ.
105 Biographical Dictionary.
106 Alice Sherwin.
107 The Fathers of the Eastern desert.
108 The Jesuits.
109 Sick calls.
110 Life of St. Patrick.
111 St. Paul of the Cross.
112 Heroines of Charity.
113 Life of St. Elizabeth.
114 Tales of Mount St. Bernard.
115 McCarthy More.
116 Blessed Sacrament.
117 An old world as seen through young eyes.
118 Legends and Fairy tales of Ireland.
119 New Lights, or Life in Galway.
120 do do
121 All for Christ.
122 Maurice Tyrone.
123 Confederate Chieftains.
124 Reminiscences of fifty years in Texas.
125 A tour in both hemispheres.
126 Irish Fireside Stories.
127 Christopher Columbus, Vol. 1.
128 do do do 2.
129 do do do 3.
130 The Notary's Daughter.
131 The Heroine of Vesuvius.
132 Precious Blood.
133 Irish Fireside Stories.
134 Davis : Poems and Essays.
135 A Stormy Life.
136 History of the World.
137 Life of St. Louis.
138 Reasons why we should believe in God.
139 Grattou's Speeches.
140 Duke of Monmouth.
141 Richard Shields' Speeches.
142 Cross and Shamrock.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Valeur des bâtisses, terrains, etc.—*Suite.*

Bibliothèque catholique romaine—Suite.

143 Burke's Speeches.
144 Modern History.
145 Wrecked and Saved.
146 Curran's Speeches.
147 Ancient History.
148 History of the World.
149 O'Connell's Speeches, Vol. 1.
150 do do 2.
151 God's Way ; Man's Way.
152 Aunt Honor's Keep Sake.
153 Christopher Columbus.
154 Callista.
155 Handy Andy.
156 Collegians.
157 Modern History.
158 The Miner's Daughter.
159 Rosemary.
160 do
161 Scottish Chiefs.
162 Legends and stories.
163 Gerald Barry.
164 A troubled heart.
165 Willy Reilly.
166 Antics of Infidels.
167 The condition of Catholics.
168 Teaching truth.
169 Notes on Ingersol.
170 Art of thinking well.
171 European civilization.
172 Loss and gain.
173 The Roman Catacombs.
174 Life of Sheridan.
175 Macaulay's History of England. Vol. 1.
176 do do do 2.
177 do do do 3.
178 do do do 5.
179 Half hours in air and sky.
180 do in many lands.
181 do at sea.
182 Apostolical succession.
183 Letters of a Skeptic.
184 Life around us.
185 Napoleon in Exile. Vol. 1.
186 do do 2.
187 The discipline of drink.
188 History of Ireland. Vol. 1.
189 do do 2.
190 Half hours under ground.
191 do in the tiny world.
192 Massacre of the Hostages.
193 Fabiola.
194 The Catholic Crusoe.
195 History of United States.
196 History of the Catholic Church. Vol. 1.
197 do do do 2.
198 do do do 3.
199 do do do 4.

Valeur approximative, $250.

Atelier de forgeron.	$ cts.
2 enclumes	45 50
2 soufflets	41 60
1 jeu de filières-Leighton	65 00
1 vis	8 00
1 machine à forer	94 50
2 tranchets	1 00
13 poinçons emporte-pièce	2 75
11 ciseaux	2 50
8 mandrins	0 90
9 marteaux	6 00
1 équerre	0 50
2 marteaux à 2 mains	4 00
21 prs tenailles	10 00
1 jeu de ciseaux tranchants	1 75
12 outils pour faire les têtes de boulons	6 00
1 perçoir à rochet	2 00
1 assortim. d'outils de maréchal-ferrant	7 00
1 foret à arçon	2 00
1 pre compas d'épaisseur	1 00
1 do pinces tranchantes	0 50
2 masses de fer	1 00
1 pre cisailles à mains	1 00
5 clefs à tarauds	1 80
Vieilles filières	6 00
2 bidons à l'huile	0 25
2 fers à souder	0 30
45 lbs. de soudure	18 00
6 fouloirs, de dessus et de dessous	3 00
11 dessus et dessous d'étampe	4 00
1 vilebrequin	1 00
Tournevis	0 50
1 fraise	0 45
1 meule à aiguiser	1 00
2 râpes à cheval	3 50
1 cuillère à pot	0 75
3 clefs anglaises	4 00
2 armoires	2 50
Pupitre et siège	3 00
2,557 lbs. fer commun	102 28
150 do rognures de fer	3 75
400 do vieux fer	4 00
318 do fer de Norvège	28 62
558 do d'acier	89 28
3,000 do de houille	36 00
18 prs de fers doubles	99 00
23 do simples	45 00
24 limes assorties	5 00
700 lbs. de plomb	14 00
1 baril à eau	0 80
10 vieilles limes	0 35
3 tabliers	0 90
2 essuie-mains	0 10
1 verre à boire	0 15
2 plats à laver	0 75
2 tasses et pot à eau	0 90
2 balais	0 30
Râtelier pour le fer	4 00
Encrier et porte-plume	0 30
Clefs à dévisser les tuyaux	3 00
50 lbs. de fers à cheval	3 50
12 do clous à cheval	2 40
2 do borax	0 40
1½ gal. huile de chien de mer	0 75
Plate-forme étagée	5 00
	805 08

Bureau du comptable.	
1 lampe	12 50
1 pupitre à armoire	15 00

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Valeur des bâtisses, terrains, etc.—*Suite*

Bureau du comptable—Fin.	$ cts.
1 pupitre et support	10 00
1 table avec pupitre	5 00
1 grande armoire	5 00
1 presse à copier	10 00
1 patère (habits)	1 00
1 chaise pivotante	12 00
4 chaises, à $1.25	5 00
1 encrier	1 00
1 garniture de toilette	2 50
1 chaudière à charbon	1 50
1 barre de fourneau (poêle)	1 75
1 lot de papeterie, à peu près	225 00
1 balance à lettres	5 00
3 encriers	4 00
1 boîte à argent	4 00
1 pendule	7 00
1 casier et rayons	3 00
1 balai et époussette	0 50
1 miroir	3 00
1 brosse à cheveux et peigne	4 25
6 serviettes, à 75c	4 50
1 rideau et rouleau	1 00
1 brosse à épousseter	1 00
1 lot de livres d'école, porte-plumes, encriers, ardoises et crayons—à peu près	150 00
1 chandelier	0 25
5 porte-lettres, à 50c	2 50
2 porte-réquisitions, à $2	4 00
1 brosse et vase en ferbl. p. presse à cop.	0 75
2 étampes en caoutchouc, à 75c.	1 50
2 serre-papiers, à 50c	1 00
1 tapis	30 00
1 grande natte (paillasson)	8 00
1 dictionnaire	1 50
1 sonnette électrique	8 00
1 crachoir	1 50
1 tire-bouchon	1 25
1 vase à ficelle	1 75
1 peau de chamois	0 75
3 rouleaux, à 50c	1 50
1 boîte instruments de mathématique	18 00
1 boîte pinceaux, poil de cham. et coul.	3 75
12 verges toile à tracer, à 75c	9 00
20 do papier à dessin, à 30c	6 00
1 support pour la presse à copier	3 50
1 douz. bout. mucilage	4 80
2 pintes encre noire, à $1.50	3 00
3 do à copier, à $1.50	4 50
2 rames de papier à envelop., fort, à $7.	14 00
	625 30

Buanderie.	
1 boîte à charbon	0 50
1 bouilloire	15 00
4 tables	10 00
1 tordeuse	2 00
2 cuvettes	1 50
3 paires ciseaux	1 00
4 planches à laver	1 50
Cordes à linge	8 00
12 chevalets à linge	36 00
1 do	1 00
1 machine à calandrer	300 00
7 douz. épingles à linge	1 50
1 grille (grand poêle)	30 00
8 grandes cuves à laver	35 00
2 guipons à plancher, à manche	1 00
3 balais	1 00

Buanderie—Fin.	$ cts.
4 brosses à plancher	1 00
1 porte-ordures	0 10
Crochets à chapeaux	0 10
6 bidons à l'huile de charbon.	0 60
8 essuie-mains	3 00
1 tabouret	0 25
12 planch. découpés pour marq. le linge	1 50
2 brosses	0 05
2 comptoirs	30 00
1 hachereau	0 25
1 tisonnier	0 15
1 pelle	0 25
1 pot à eau, ferblanc, avec manche	0 25
1 poêle	10 00
15 feuilles de tuyau	2 00
2 coudes	1 00
Bâtisse de la bouilloire	100 00
	595 50

Hôpital.	
¼ lb. acide benz., à $3.50	0 87½
⅛ do acide tartar., à 75c	0 09
½ do acide carbol., à 75c	0 37½
1 do acide muriat., à 10c	0 10
⅜ do acide nitr. mur. dil., à 10c	0 03¾
¼ do acide nitr., à 20c	0 05
1 do acide sulf. arom., à 25c	0 25
½ do acide sulf. pur., à 50c	0 25
4 do acide sulf. commerce, à 10c	0 40
½ do acide mur. dil., à 10c	0 05
¾ do acide nitr., dil., à 10c	0 07½
1 do acide borac., à 35c	0 35
1 do acide citr., à $1	1 00
½ do alun, à 10c	0 05
4 onces tartr. antim., à 10c	0 40
2 dr. nitr. d'argent en bâton, à 15c	0 30
½ once brom. ammon., à 15c	0 07½
1½ do antipyr., à $1.75	2 62½
5 do carb. bismuth, à 40c.	2 00
8 do baume du Canada, à 10c	0 80
¾ lb. baume de copahu, à $1.50	1 02½
1 once subiod. bismuth, à $1	1 00
2 lbs sulf. cuivre, à 25c	0 50
1 once camph. monobrom, à 50c	0 50
2 onces chloral hydr., à 20c.	0 40
6 do craie préparée, à 5c	0 30
½ lb. chloroforme, à $2	1 00
3 bout. ligatures de boyaux, à 30c	0 90
½ once créosote, à 25c	0 12½
⅓ douz. chlorod. (petites bout.), à $5	1 66
4 onces collodion, à 10c	0 40
2 do confection de rose, à 5c	0 10
5 grains cocaïne hydrochlor., à 5c	0 25
1 lb. ext. fld. jaborandi, à $1.75	1 75
½ lb. extr. fld. hydrast. canad., à $1.75	0 87½
¼ lb. extr. fld. cascar. sagrad., à $2	0 50
2 lbs ether sulf., à $1.25	2 50
½ vg. empl. adhésif, à 35c	0 17½
1 do ichthyocolle	0 60
¼ do canthar., à 75c	0 18½
1 oz. extr. coloq. co	0 25
½ do bellad., à 30c	0 15
1 do agueux d'aloès	0 30
1 do gentiane	0 05
½ douz. boîtes extr. de bœuf, à $10	5 00
3 oz. carb. fer sacch., à 15c	0 45
2 oz. citr. fer, de quin. et de strych., à 60c	1 20
¾ lb. poud. de gom. tragacanth., à $1.75	1 31¼
1 do de gomme arabique	1 75

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Valeur des bâtisses, terrains, etc.—*Suite.*

Hôpital—Suite	$ cts.
⅛ lb. gom. tragac., à $1.50	0 18¾
3 oz. gom. ammon., à 10c	0 30
4 lbs glycérine, à 40c	1 60
2 oz. hydrarg. bisulph., à 15c	0 30
4 do do c. cret., à 10c	0 40
½ lb. do bichlor., à $1.50	0 75
1 oz. do iod. rubr	0 15
2 do do subchlor., à 15c	0 30
4 lbs haust. nigr., à 50c	2 00
¼ oz. iode, à 50c	0 12½
2 oz. iodofor., à 75c	1 50
½ lb. linoline, à $1.25	0 62½
¼ do liq. fer perintr., à 30c	0 07½
¾ do do arsenical., à 15c	0 11¼
⅜ do do fer. subsulph., à 25c	0 04⅝
¼ do do ammon., à 25c	0 06¼
1 do do potass	0 20
1 do do ammon. acet	0 25
½ do liniment iodid., à $2.25	1 12½
1 do do bellad	1 50
2 do do sapon., à 90c	1 80
1 oz. liq. épispastique	0 15
3 lbs magnés. calcin., à 30c	0 90
2 do do sulph., à 10c	0 20
½ oz. morph. sulph., à $4.50	2 25
⅝ gall. ol. oliv., à $2.25	1 96
½ lb. ol. térébenth., à 20c	0 10
2 oz. ol. cubeb., à $2.25	4 50
1 do croton. tigli	0 20
1 do felix mas	0 25
½ gall. ol. morrhua, à $1.50	0 75
4 lbs ol. ricin., à 20c	0 80
2 do pot. bichrom., à 35c	0 70
½ lb. do brom., à 75c	0 37½
⅛ lb. pot. bicarb., à 25c	0 03
1 do iodid	5 00
⅛ do nitr., à 20c	0 02½
⅝ do bitartr., à 50c	0 37½
½ do carbon., à 25c	0 12½
½ do sulf., à 20c	0 10
1 do chlor	0 30
¾ do bicarb., pulv., à 25c	0 18¾
¾ do acétat., à 75c	0 56¼
¾ oz. podophyllin, à 60c	0 45
8 do pulv. rhei., à 25c	2 00
4 do do ipecac, co., à 10c	0 40
4 do pot. carb. pulv., à 5c	0 20
4 do plumb. acet., à 5c	0 20
4 do pulv. opii, à 60c	2 40
3 do do jalap co., à 10c	0 30
4 do do cret. arom. c. opio, à 10c	0 40
150 pil. cathart. co., à 75c. le 100	1 12½
25 do podoph. co., à 60c. le 100	0 15
½ oz. pil. hydrarg., à 10c	0 05
½ oz. pot. permang., à 10c	0 05
½ oz. papoid, à $3.50	1 75
½ oz. quin. sulph., à 90c	0 45
1¼ lbs sod. et pot. tartr., à 50c	0 62½
4 do sulf. præcip., à 30c	1 20
1 do sodæ bibor., pulv	0 25
½ do spirit. lavand., co., à $1	0 50
⅛ do syr. ferri iod., à 60c	0 07½
½ do spirit. ammon. arom., à 75c	0 37½
¼ do sulf. sublimat., à 10c	0 02½
¼ oz. santonine, à 35c	0 08¾
⅛ doz. rem. de Schiffman p. l'asthme, à $6	1 00
10 lbs sein. lini, pulv., à 10c	1 00
1/10 lb. teint. jalap, à $1.25	0 46¾
1½ lbs do senna, à $1.25	1 87½
2½ do do rhei, à $1.25	3 12½
1 do do aloes	1 25

Hôpital—Suite.	$ cts.
¼ lbs teint. capsic, à $1.25	0 15½
¾ do guaiac., à $1.25	0 94
1½ do gentiane, co., à $1.25	1 87½
2¼ do quinquina, co., à $1.50	3 37½
1¾ do colombo, à $1.25	2 19
¾ do op. camph., à $1.50	1 12½
1 do senega	1 50
¼ do gingemb., à $1.50	0 37½
1¼ do jusquiame, à $1.25	1 56¼
1½ do bellad., à $1.25	1 87½
⅕ do opium, à $1.50	0 75
¼ do cinnam., à $1.25	0 31¼
⅓ do aurant., à $1.25	0 15¼
¼ do catechu, à $1.25	0 31¼
¾ do myrrh., à $1.25	0 23¾
½ do assafœtid., à $1.25	0 62½
¼ do buchu, à $1.25	0 31¼
¼ do aconit., à $1.50	0 37½
1¼ do tolu, à $1.50	1 87½
1/16 do digit., à $1.25	0 23¾
1 do fer. mur	1 25
⅕ do ergot., à $1.25	0 62½
¾ do nuc. vomic., à $1.25	0 93¾
½ do iod., à $1.50	0 75
¼ do cocc., à $1.25	0 31¼
¼ do arnic., à $1.25	0 31¼
½ do cardam., co., à $1.25	0 62½
1 do canthar	1 25
4 oz. onguent. hydr. nitr. fort, à 10c	0 40
1 oz. do gallae, co	0 10
4 oz. do hydrarg, à 10c	0 40
1¼ lb. vaseline, à 35c	0 43¾
¼ lb. vin. ipecac., à $1.50	0 37½
1 lb. do colchici	1 50
1 lb. zinci oxid	0 35
4 oz. zinci acet., à 10c	0 40
4 do sulf., à 5c	0 20
1 lb. liq., calc	0 15
2 lbs ol. lini, à 25c	0 50
½ oz. pepsine sacchar., à 50c	1 25
4 oz. pulv. aloès, à 10c	0 40
3 grosses de bouchons, à 75c	2 25
1 douz. boîtes de bois très minces	0 25
3½ douz. boîtes à pilules, à 25c	0 87½
½ douz. bout. de pharmacie, bouchons de verre, 1 pinte, à $9	4 50
3⅜ douz. bout. de pharmacie, 1 chopine, bouchons de verre, à $8	30 66
1⅛ douz. bout. de pharmacie, 8 oz., bouchons de verre, à $5.50	10 08
7/12 douz. bout. de pharmacie, 4 oz., bouchons de verre, à $4.50	2 62½
65 bouteilles de dispensaire, de 1 oz., à $3 la gross, $1.35; 72 de 2 oz., à $3.50 la grosse, $1.75	3 10
71 bouteilles de dispensaire, de 3 oz., à $4.50, $2.25; 58 de 4 oz., à $5.75, $2.30	4 55
48 bouteilles de dispensaire, de 6 oz., à $7.50, $2.50; 45 de 8 oz., à $8.25, $2.60	5 10
Balances de dispensaire, 1 paire	3 00
Forceps de dentiste	7 50
Ciseaux à emplâtre	2 00
1 boîte d'instruments de chirurgie	50 00
Boîte de cathéters	20 00
Vase à vaporiser	3 50
Lampe à esprit de vin	1 00
Urinomètre	1 25
Seringue de femme, en caoutchouc	0 75
do petite, en caoutchouc	0 50
do do en verre	0 15
do hypodermique	3 50

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Valeur des bâtisses, terrains, etc.—*Suite.*

Hôpital—Suite.	$ cts.
Seringue à oreille, caoutchouc	0 75
Stéthoscope	7 00
Thermomètre de clinique	2 50
3 petites sondes, à 40c	1 20
Batterie galvanique	55 00
Mètre milliampère	25 00
Scarificateur et ventouses	13 00
"Companion," de Squires	3 75
Journal	1 50
Encrier	0 75
1 verre gradué, 8 oz	0 75
2 do 4 oz., à 50c	1 00
1 do 13 oz	0 25
Mortier et pilon	1 00
Vases de toilette	3 50
Bassin de lit	1 75
Eclisses	58 50
Armoire	20 00
Table	4 00
Rayons	6 00
Miroir	0 50
Jalousies	0 75
	488 66¾

Atelier des charpentiers.	
2 vis d'établi, à $1	2 00
2 rouets de poulie, en fonte, à 50c	1 00
10 chevilles à vis, en bois, à 12½c	1 25
2 serrures à bec-de-canne, à 75c	1 50
2 becs-de-cane, à 50c	1 00
2 poulies, à $1	2 00
6 pinceaux à peinture, à $1.50	9 00
2 do à blanchissage, $1.75	3 50
8 do à vernis, à 75c	6 00
1 grosse broquettes, 10 oz	0 65
1 do 8 oz	0 55
1 do 6 oz	0 50
1 do 4 oz	0 50
3 pqts vis de bois, à $1	3 00
3 do do à 50c	1 50
3 douz. feuilles papier sablé, à 50c	1 50
7 mèches, à 50c	3 50
½ douz. petites mèches, à $1.50	0 50
2 pqts vis, à 25c	0 50
1 paire compas	0 50
1 lime demi-ronde	0 25
6 do à 12½c	0 75
5 do à bois, à 10c	0 50
1½ pqt vis assorties, à $1	1 50
7 pieds-de-roi en buis, à 50c	3 50
4 trusquins	3 75
2 pqts bronze doré, à 25c	0 50
1 douz. crayons de charpentier	0 75
4 boules de craie, à 25c	1 00
2 couteaux à mastic, à 25c	0 50
1 balai	0 25
3 manches de scie, à 12½c	0 37
1 boîte colle-forte	1 75
1 lot de bois de service	5 00
6 échelles, à $1	6 00
1 chaise	1 50
1 établi	10 50
2 coffres à outils, à $1	2 00
1 diamant à couper la vitre	5 00
1 herminette	1 00
1 baril de clous mélangés	4 75
37½ lbs blanc de plomb	3 00
1 boîte rouge de Vénise	2 75
2 do vert chrome, à $2.75	5 50
200 lbs ocre rouge, à 4c	8 00

Atelier des charpentiers.	$ cts.
2 brls d'huile, à $32	64 00
6 do lard, à $1	6 00
1 scie à viande	1 00
1 romaine	1 50
1 machine à broyer les peintures	2 50
8 crochets	1 00
3 châssis	3 75
2 galls laque	4 00
½ gall. vernis copal	2 50
½ gall. huile à machine	1 25
Vernis dessicatif	0 75
19 boîtes terre d'ombre sèche	4 75
8 pqts noir de fumée	1 00
1 sac de mastic	0 50
1 pinceau à peinture	0 50
1 lb pierre ponce	0 50
2 pqts clous sans tête	0 25
2 essuie-mains	1 00
1 lime plate	0 25
18 mèches de tarière	4 50
4 do vrilles	0 50
1 alésoir	1 50
2 fraises	0 50
6 hachereaux	7 50
3 scies à mains	2 25
3 égohines	1 50
3 équerres	1 50
2 fausses-équerres	1 00
2 vilebrequins et mèches	2 50
2 scies à onglet	1 00
3 équerres d'acier	3 00
2 passe-partout	0 50
3 scies à retendre	6 00
4 planes à deux mains	0 50
8 râpes à bois	4 00
2 clefs anglaises	2 00
11 ciseaux	5 00
1 *slick*	3 50
7 fers à rainure	5 60
2 planes	1 00
1 assortiment d'outils de tourneur	2 00
1 herminette	1 00
2 petites haches d'établi	1 00
3 pierres à huile	0 75
2 compas	1 00
1 ligne de charpentier	0 25
1 paire compas d'épaisseur	0 25
2 machines à couper les raies	7 00
2 pointes à tracer	0 25
6 tourne-vis	2 00
2 bouvets à rainure	10 00
5 marteaux	2 50
3 rainettes	0 75
4 maillets	0 50
1 bouvet à gouttière	0 50
3 galères	1 50
1 varlope	0 75
3 rabots	1 00
1 jeu de rabots d'acier	18 00
1 rabot cintré	5 00
1 rabot de fer	0 50
15 bouvets à moulure	7 50
1 sergent de fer	3 50
4 do de bois	0 50
2 niveaux à l'esprit de vin	1 00
2 balais	1 25
Poêle et tuyau	5 75
2 gros sergents	3 00
10 tabliers de charpentier	1 00
2 bidons à l'huile	0 50
9 tarières	9 00

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Valeur des bâtisses, terrains, etc.—*Suite.*

Atelier des charpentiers—Fin.	$ cts.
1 roue à rochet	1 00
1 pupitre	1 50
2 masses	2 50
11 haches	11 00
4 manches de pic	1 60
1 chaudière à charbon	1 25
1 encrier	0 50
1 pot à colle	0 75
1 machine à mortaiser	12 00
1 meule à aiguiser, complète	5 00
28 raies de roue	7 00
54 pds. de chêne	6 48
6 chevalets à scier	3 00
3 pinceaux à peinturer	0 75
10 galls. térébenthine	5 00
2 pinces à panne	2 00
2 vis à scie	2 50
2 tonnes de houille	17 00
2 pioches	2 00
2 renards	1 00
2 pics	2 00
3 pelles	1 50
1 bêche	0 75
2 pinces à panne	2 50
1 masse	1 00
1 coin d'acier	1 00
1 faux	1 50
1 niveau	2 75
3 haches	3 00
2 scies *alligators*	3 00
1 scie de travers	5 00
2 égohines	3 00
1 équerre	1 50
2 pinceaux à blanchissage	1 00
	466 00

Chapelle protestante.	
1 chaises	2 00
1 tribune	12 00
1 tapis	3 00
10 bancs	60 00
1 patène	1 00
1 bibliothèque (meuble)	30 00
Bibliothèque (livres)—environ	300 00
1 forme	2 00
Poêle et tuyau	18 00
Pincettes, pelle, etc., à feu	1 75
Zinc	0 50
	430 25

Bibliothèque protestante.

Miracles, Maitland.
Prayer, Shore.
Creation, Carlisle.
The Atonement, Peterborough.
Divinity of Christ, Bishop of Derry.
Morality of the Old Testament.
Trinity of Eril, Wilberforce.
Scribner's Magazine, Vol. 3, 1888.
do do 4 do
Indians of North America, Drake.
Our Mutual Friend, Dickens.
Childs' History of England, Dickens.
Nicholas Nickelby do
Pickwick Papers do
Great Expectation and Commercial Traveller.

Bibliothèque protestante.

Tale of Two Cities and sketches by Boz.
Bleak House.
Christmas Stories.
Oliver Twist and pictures from Italy and American notes.
Martin Chuzzlewit.
Barnaby Rudge and Edwin Drood.
David Copperfield.
Little Dorrit.
Vanity Fair.
Pendennis.
Adventures of Philip.
Hogarty Diamonds.
The Newcomes.
Roundabout Papers.
Burlesques.
The Virginians.
Paris and Irish sketches.
Bar of Iron.
British Workman.
Cottager and Artisan.
Present Day Tracts.
Tract Magazine.
Arnold Leslie.
Sermons for Children.
The True Nobility.
Mister Horn.
Adventures in Japan.
Old Comrades.
Thorough Business Men.
Life of Gideon Ousely.
Solomon's Temple.
Martin Luther.
Head and Heart against Popery.
Orations by J. B. Gough.
Daniel Quorum, Vol. 1.
A Hero in the Battle of Life.
Hosannas of the Children.
Daniel Quorum, Vol. 2.
James Daryll.
Days of Queen Mary.
Good Will.
Seeking the Lost.
Christian Manliness.
Gospel Parables.
Life of Hon. Geo. Brown.
The Heavenly World.
Life of Hon. J. A. McDonald.
Christianity.
Agnosticism.
A Day of Fate.
Opening of Chesnut Burr.
Stephen, M.D.
Rome and the early Christians.
The Martyrs of Science.
Alpine Climbing.
Among the Alaskans.
Adventures in Canada.
The Human Body.
Shakespeare's Stories.
Uncle Tom's Cabin.
Beauties of Vegetable Life.
The Old Book tested.
Habitual Drunkenness.
Sermons by Monday Club.
His Sombre Rivals.
Sketches of Life and Character.
The Lucky Penny.
From England to Canada.
Warning and Welcome.
Moral Science.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Valeur des bâtisses, terrains, etc.—*Suite.*

Bibliothèque protestante—Suite.

Paley's Natural Theology.
Birds and their Ways.
David Strong's Errand.
Lord Beaconsfield.
Hours with the Bible.
Half Hours with the Lessons.
History of England.
Life of the Prince Consort.
Life of Christ.
Notes on Ingersoll.
Pilgrims' Progress.
The Antiquity of Man.
The Witness of Palestine.
The Early Prevalence of Monotheistic Beliefs.
The Witness of Man's Moral Nature.
Age and Origin of Man.
Rise and Decline of Islam.
Mosaic Authorship.
Authenticity of the Four Gospels.
Modern Materalism.
Century, January, 1886.
Century, Febuary, 1886.
Century, March, 1886.
Century, April, 1886.
Century, May, 1886.
Century, June, 1886.
Century, July, 1886.
Century, August, 1886.
Century, September, 1886.
Present Day Tracts.
Present Day Tracts.
Tract Magazine, 1883.
History of the Waldenses.
The Way of the World.
Sir David Brewster.
Dr. Chalmers.
A Transformed Thief.
More Worlds Than One.
Without a Home.
Near to Nature's Heart.
What Can She Do.
A Face Illumined.
A Knight of the 19th Century.
Course of Time.
Wesleyan Missions.
Life of George Wilson.
Ancient History.
Metaphors in the Gospels.
Abraham, the Friend of God.
John Inglesant.
Adventures of a 3-Guinea Watch.
Life of Christ.
Easy Lessons on Things Around Us.
Sandford and Merton.
Town Life of a Youth.
The Wonders of Water.
The Temperance Battlefield.
The First Earl Carns.
Guttenberg.
Marvels of Nature.
Early Start in Life.
John Deane.
Mark Seaworth.
Manco.
The 3 Admirals.
True Blue.
The Gentlemen Adventurers.
British Reformers. 10 vols.
Beacon.
Jewell.
Wickcliffe.

Bibliothèque protestante—Suite.

Tindal to Barnes.
Edward the 6th.
Bradford.
Cramner.
Butler's Analogy.
Paley's Evidence of Christianity.
Gleanings from Life Work.
Judgment of Jerusalem.
Letters from Egypt.
Illustrious Abstainers.
Daniel, Statesman and Prophet.
Greatness of Little Things.
Heroes of Hebrew History.
Tale of the Revolution.
Crooked Places.
Life of Jas. Henderson.
Questions of the Day.
Esther, the Queen.
Our Father in Heaven.
Flowers of the Sky.
Papal Rome.
Our Earthly House.
Young Christian.
Country Strolls.
Is the Bible True?
John Lyon.
Gospel Fruits.
Conscience.
Westminster Bible Dictionary.
Heavenly World.
Heroes in the Strife.
The Shannons.
Deacon Gibb's Enemy.
Ned's Motto.
Weakness and Strength.
Life of Howard.
Life of Dr. Geddie.
Vinegar Hill.
Stories of a Pocket Bible.
Studies in Life.
Annals of the Poor.
Infidelity, its Cause and Cure.
Life of W. R. Chambers.
Life of Rev. W. C. Burnes.
Address to the Young.
Stories for Beginners.
Warrior Judges of the Bible.
Premiums Paid to Experience.
Gaffney's Tavern.
Tales of the Covenanters.
Kirwan's Letters to Bishop Hughes
Universalism False.
Infidelity Against Itself.
Week-day Religion.
Lectures on Pilgrim's Progress.
Wharey's Church History.
Companion to the Bible.
Ministry of Song.
Man's Religion and World.
Mackerell Will.
Our Religion as it Was.
A Ride Through Palestine.
Traditions of Covenanters.
do do
do do
The Convict's Family.
Young Calvin in Paris.
Book of the Church.
Rock *versus* Sand.
Entering on Life.
Sunday at Home, 1883, 2 vols.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Valeur des bâtisses, terrains, etc.—*Suite.*

Bibliothèque protestante—Fin.

Chambers' Journal, 1883, 2 vols.
Leisure Hour, 1882, 2 vols.
do 1883, 2 vols.
Chambers' encyclopedia, 10 vols.
Shakespeare.
Famous American Statesmen.
Nimrod in the North.
The Book of Latter Day Ballads.
Life and Times of John the Baptist.
Life of Lafayette.
Life of S. J. Prime.
Life of Lord Shaftesbury.
Farrar's Early Days of Christianity.
Treasure Island.
Wrecked on Labrador.
The Only Way Out.
An Astronomer's View of Heaven.
Inner Life of Christ, 3 vols. Parker.
Chambers' Journal, 1888.
My Body. Dr. Blaikie.
My Soul. Power.
My Father. Bishop Oxenden.
My Bible. Bishop of Ripon.
My Object in Life. Farrar.
My Aspirations. Dr. Matheson.
Shall We Know One Another. Ryle.
My Aids to Divine Life. Boyle.
My Emotional Life. Chadwick.
My Hereafter. Bichersteth.
Latimer.
Hooper.
Ridley.
Sunday School Teacher's Treasury. 6 vols.
Kittos' Bible Illustrations. 8 vols.
Woods' Natural History.
Life of General Grant.
Natural Law in the Spiritual World.
Queen Victoria.
Evening by Evening.
Morning by Morning.
Barry Lyndon.
The Earth trembled.
From Forecastle to Cabin.
Life of Bishop Hannington.
Manual of Temperance. 2 vols.
A Tragic Mystery.
Quick at Figures.
Land Labor and Liquor.
The People's Bible.
Down South.
Going West.
Going South.
Up the River.
Lake Breezes.
Out West.
Pagoda Shadows.
Age of Electricity.
David Livingston.
Jottings from Jail.
Two Years in the Holy Land.
Our Sovereign Lady.
Henry Esmond.
Life of Garfield.
Our Rest Day.
Life of Gladstone.
Life of John Bright.
Future Punishment. Cochrane.

Valeur approximative, $300.

Corridors.	$ cts.
19 paillassons de porte	20 00
1 do do	7 00
1 tapis en breluche	15 00
1 sonnette de porte (devant)	2 50
4 extincteurs-Babcocks	200 00
1 pupitre	1 00
1 encrier	0 50
1 râtelier à plumes	0 50
1 pendule	12 00
1 baromètre	7 00
2 balais	1 00
1 patère	2 00
2 escabeaux	1 50
1 crachoir	0 25
	270 25

Cuisine des détenus.

1 hachette	0 25
1 cuvette	0 75
92 plats à soupe	8 00
90 cuillères	5 00
98 couteaux	8 00
104 fourchettes	7 00
134 assiettes, ferblanc	10 00
120 tasses, ferblanc	12 00
2 bouilloires, fer galvanisé	10 00
1 do (à cuire à la vap.), fer galv.	3 50
3 grands pots de fer	9 00
3 petits do	4 00
2 poêles à frire	2 00
3 grandes casseroles à boulanger	3 00
2 petites do do	2 00
3 couteaux de boucher	4 00
1 fer à aiguiser	2 00
1 scie à viande	2 50
2 porte-ordures	1 00
3 cuillères à pot	1 50
3 fourchettes à viande	1 50
1 grande cuillère	0 50
1 bouillotte à thé en cuivre	6 00
6 seaux en bois	4 00
1 grille (grande poêle de cuisine)	50 00
1 tisonnier	0 50
1 pelle	0 50
3 balais	1 00
1 table	4 50
6 vases à eau	1 00
3 do à thé	4 50
1 panier	1 50
Rayons	10 00
1 pendule	3 00
2 manches pour guipons à plancher	1 00
2 brosses à plancher	0 75
8 plats de ferblanc	3 50
4 cuillères à pot	1 00
3 plats, fer galvanisé	3 00
1 banc	1 00
1 couteau au pain	1 00
2 passoires	1 00
2 hachereaux à viande, etc	1 00
1 grand bassin de bois	2 00
3 tabourets	0 75
1 jarre	1 00
1 boîte à charbon	1 00
1 armoire de sûreté pour le pain	25 00
1 serviette	1 00
1 bidon	1 00
1 moulin à moudre le café	1 50
1 brosse à miner les poêles	1 00

PÉNITENCIER DE LA COL.-BRITANNIQUE—Valeur des bâtisses, terrains, etc.—*Suite.*

Cuisine des détenus—Fin.	$ cts.
1 glissoire pour le coke	0 25
1 évier	6 00
5 tabliers	2 50
	240 25

Chambre aux lampes.	
92 lampes de cellule	92 00
16 do avec supports	40 00
8 do fixes	24 00
5 abat-jour, porcelaine	5 00
6 réflecteurs	1 50
3 lampes pour l'extérieur	9 00
92 cheminées de lampe, n° 0	7 50
15 do L.D.	4 90
9 do n° 4	3 50
14 supports de lampe	4 20
7 lanternes	7 00
92 tasseaux, lampes de cellules	22 80
3 bidons à huile	0 75
10 galls huile de pétrole	4 50
	226 65

Bureau du préfet.	$ cts.
1 chaise	1 00
1 morceau de zinc	0 50
1 lampe	2 50
4 chaises, fond en jonc	10 00
1 chaise pivotante, fonds en jonc	5 00
1 siège bourré pour chaise pivotante	13 00
1 table et pupitre	12 00
1 do avec do	22 00
1 pendule	6 00
1 lave-mains	1 50
1 garniture de toilette	3 50
1 chaudière à charbon	1 25
Pincettes, tisonnier, pelle, etc.	2 50
1 calendrier	2 00
Encre, rouleau, gomme élastique, etc.	5 00
Crochets à suspendre les habits	1 50
1 rideau et baguette	1 00
Peignes, miroir, etc.	8 00
1 pupitre à livres et papiers	50 00
1 coffre	7 50
1 petit balai et brosse à linge	0 75
2 encriers	1 00
1 do	1 50
1 paillasson	6 00
1 panier à paperasses	0 50
1 prélart	1 50
1 tapis	30 00
Ficelle et pot à ficelle	1 75
2 poids à papier, en métal	0 50
1 dictionnaire	1 00
3 porte-papiers	0 25
1 crachoir	1 00
	201 50

Logement du préfet.	
3 pelles à feu	0 60
3 paires de pincettes	0 50
4 tisonniers	0 75
5 râteliers à habits	2 50
7 lampes	8 00
4 do	20 00
1 lave-mains	1 50
3 garnitures de toilette	10 00
1 sceau, fer galvanisé	2 00

Logement du préfet—Fin.	$ cts.
2 paires de couvertures	6 00
1 râtelier à serviettes	0 50
4 tables	25 50
2 armoires	24 00
12 chaises	19 50
2 do à bascule	3 00
3 chaudières à charbon	2 25
Poêle, tuyau et ustensiles	22 00
4 tabourets	1 25
1 chevalet à linge	0 50
1 boîte à charbon	1 00
3 balais	1 00
1 cuvette	1 00
Rayons pour livres	1 75
3 corniches	4 50
2 pendules	4 50
2 sonnettes électriques	16 00
	180 10

Logement du sous-préfet.	
1 couchette	2 00
5 tables	20 00
14 chaises	15 00
1 chaise à bascule	1 50
1 bureau	3 00
1 lave-mains	1 00
1 garniture de toilette	2 00
1 garde-robes	5 00
1 armoire	3 00
2 chaudières à charbon	1 00
1 boîte à charbon	0 25
2 sceaux	0 50
2 jeux d'ustensiles à feu	2 00
1 lanterne	1 00
1 lampe à support	2 00
1 do électrique	3 00
1 do fixe	2 00
Poêle, tuyau et ustensiles	25 00
1 tapis	5 00
1 natte de pied	9 00
2 sonnettes électriques	16 00
	119 25

Boulangerie.	
24 casseroles à boulanger, à $1.50	36 00
12 cuvettes à levain	10 00
1 passoire	1 50
2 sas à farine, à 75c	1 50
1 paire de balances	6 00
2 bouilloires, à $2	4 00
1 cuillère à pot	0 50
4 grattoirs pour la pâte, à 75c	3 00
1 couteau	0 50
1 pelle	1 00
2 sceaux, à 25c	0 50
1 hache	0 50
1 poêle	6 00
600 sacs à farine	18 00
1 pendule	2 00
2 brosses à farine, à 62½c	1 25
1 pupitre	1 50
1 siège	0 50
	94 25

PÉNITENCIER DE LA COL.-BRITANNIQUE—Valeur des bâtisses, terrains, etc.—*Fin.*

Bureau de l'économe.	$ cts.
1 pendule	5 00
2 encriers	0 50
1 coupe-papier	0 15
1 porte-papiers	0 10
1 table	2 00
3 bancs	3 00
1 pupitre	5 00
2 tabourets	1 00
Crochets à habits	2 50
1 lave-mains	1 50
1 garniture de toilette	3 00
1 planche de registre	1 50
Ustensiles à feu et râtelier (fournaise)	1 50
1 miroir	1 00
1 seau en fer galvanisé	1 00
2 crachoirs	1 00
1 râtelier à plumes	0 50
1 rouleau	0 50
1 couteau à papier	0 50
4 paires de ciseaux	4 00
8 rasoirs	10 00
6 pots à barbe	4 00
12 brosses à barbe	6 00
3 serviettes	2 50
1 tire-bottes	0 10
1 époussette en plumes	0 75
1 chaudière à charbon	1 50
1 feuille de zinc	1 00
Linoléum	30 00
1 petit balai à épousseter	0 25
	91 35

Salle à manger des officiers.	
6 tabourets	2 00
1 poêle	5 00
1 boîte à charbon	1 00
1 pelle	0 25
1 tisonnier	0 25
1 feuille de zinc	0 25
1 buffet	10 00
1 couteau à découper	1 00
8 cuillères de table	2 00
1 fourchette à découper	0 25
6 cuillères à thé	1 00
3 salières	0 75
10 assiettes	3 00
12 tasses	1 50
15 soucoupes	1 50
3 plateaux	3 25
2 plats à végétaux	2 50
3 pots à lait	2 00
1 bidon à lait	1 00
1 beurrier	0 50
2 sucriers	1 00
1 armoire à viande	0 75
1 huilier	5 00
1 table et tapis	8 00
6 couteaux de table	2 00

Salle à manger des officiers—Fin.	$ cts.
6 fourchettes de table	1 00
1 plat à cuillères	0 50
	57 25

Département des femmes.	
1 lit	2 50
2 prs couvertures	6 00
2 draps de lit	2 00
1 courte-pointe	0 75
1 matelas de paille	1 50
1 oreiller	0 50
2 taies d'oreillers	1 00
1 table	2 00
1 chaise	2 00
1 poêle	5 00
Crochets à habit	2 00
1 cabinet	12 00
1 évier	2 00
1 petit balai à épousseter	0 25
2 balais	1 50
1 cuve à laver	0 75
1 lampe	0 50
Nattes en fibre de cocotier	12 00
	54 25

Quartiers des gardes.	
2 tables	7 00
5 chaises	6 00
1 siège	0 50
4 lave-mains	8 00
4 garnitures de toilette	14 00
2 chaudières à charbon	2 00
2 tisonniers	0 50
2 pincettes	1 00
2 pelles	0 50
3 époussettes	0 75
2 paires de couvertures	6 00
1 natte de lit	0 50
1 seau, fer galvanisé	1 00
1 tapis	1 00
	48 75

Cave à viande.	
50 lbs pois	1 50
Rayons	7 00
1 hacre à viande	1 25
1 bloc en bois pour couper la viande	2 00
1 armoire de sûreté pour la viande	2 00
1 escabeau	0 25
Balances Fairbank	10 00
1 râtelier à pendre la viande	2 50
1 cuvette en fer galvanisé	2 00
1 seau do	1 00
3 barils	2 50
1 mesure de ½ gallon	1 00
	33 00

L'estimation des dépenses administratives pour l'année financière qui se terminera le 30 juin 1891 est en voie de préparation et paraîtra avec le budget que l'honorable ministre des finances doit soumettre au parlement à sa prochaine session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEO. L. FOSTER,

Comptable du pénitencier.

L'honorable sir JOHN THOMPSON,
Ministre de la justice, Ottawa.

N° 2.

PÉNITFNCIER DE KINGSTON.

N° 1.

RAPPORT DU PRÉFET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1889.

PÉNITENCIER DE KINGSTON, 3 juillet 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur ce pénitencier pour l'exercice qui vient de se terminer.

Le 30 juin 1888 il y avait dans la prison 501 hommes et 25 femmes. Depuis lors les entrées et les sorties des prisonniers ont été comme suit, savoir :—

	Hommes.	Femmes.	Total.
Venus des prisons communes	177	5	182
do d'autres pénitenciers	3	.....	3
Total	180	5	185
Libérés à l'expiration de la sentence	126	4	130
do graciés	17	1	18
do décédés	6	1	7
do échappé	1	.....	1
Envoyé à l'asile	1	.....	1
Total	151	6	157

Le 30 juin 1889, à minuit, il restait à la prison 530 hommes et 24 femmes—total, 554.

Il y a eu durant l'année une augmentation de 29 hommes, et diminution d'une femme.

Les prisonniers étaient répartis comme suit à la fin de l'année :—

Dans l'atelier des charpentiers	33
Charpentiers, équipe de l'extérieur	10
Forgerons et machinistes	23
Mécaniciens et ajusteurs de tuyaux	11
Usine à gaz	3
Tailleurs de pierre	76
Equipe des maçons n° 1	20
do n° 2	17
do n° 3	9
Carrière	26
Chemin de fer	2
Main-d'œuvre	15
Ateliers des tailleurs et des cordonniers	71
Ferme et jardins	28
Aides-infirmiers	3
Patients à l'infirmerie	8
Asile des aliénés	36
Salle à dîner et cuisine	18
Ailes et dôme	19
Salle de l'ordinaire	2

Chapelle catholique	1
Chapelle protestante	2
Buanderie	8
Séchoir	18
Boulangerie	6
Dans la loge du nord	1
Garde-magasin	1
Dans la loge de l'ouest	1
Dépôt de compost	1
Moulin à moudre	1
Chantier de pierre	41
Seaux	3
Etables	4
Nettoyage de la cour	1
Transport des cendres	1
Equipe pour le bois	4
Equipe pour menus travaux	6
Femmes	24
Total	554

L'état ci-dessus fait voir qu'il y avait 308 hommes d'employés à différents métiers. Retranchez des 222 prisonniers qui restent le nombre des aliénés, des vieillards et des personnes débiles et incapables de faire aucune sorte de travaux, vous conviendrez avec moi que nous ne manquons pas d'ouvrage à leur donner à faire, et que nous n'en manquerons pas de sitôt. En somme la conduite des prisonniers a été très bonne. Le désir de bénéficier de toute l'étendue de la remise de peine qu'ils peuvent obtenir contribue sans doute à obtenir ce résultat. La lumière du soir, ainsi que l'usage de la bibliothèque, sont bien appréciés par la majorité des prisonniers.

Il y a eu deux tentatives d'évasion dans le cours de l'année, dont l'une a réussi et l'autre n'a pas réussi. Les détails vous en ont été communiqués dans le temps. Vous avez aussi eu personnellement connaissance des circonstances qui se rapportent au complot d'évasion formé par plusieurs prisonniers, en juin dernier, et les mesures énergiques qui ont été prises pour le faire avorter au cas où il aurait éclaté.

Les travaux de la bâtisse pour les cellules pénales sont commencés depuis quelques mois, et je suis heureux de pouvoir dire qu'ils progressent aussi bien qu'on peut s'y attendre. J'ai hâte de voir ces travaux terminés, afin de pouvoir classifier les prisonniers, du moins dans une certaine mesure.

Je regrette d'avoir à dire que dans le cours de l'année dernière les prisonniers récidivistes qui sont revenus n'ont pas diminué en nombre. On a travaillé de temps à autre, suivant que l'occasion s'en présentait, au château d'eau (*water-tower*) situé sur l'éminence qui se trouve à un quart de mille de la prison. Lorsque les travaux seront terminés nous aurons un système d'aqueduc parfait, qui sera d'une grande utilité, tant en cas d'incendie que pour l'irrigation, en outre que cette construction procurera le logement pour deux employés.

Le transfert des ateliers, dont je parlais dans mon dernier rapport, s'est opéré avantageusement, et leur nouveau site a donné toute la satisfaction que j'en attendais. Les ateliers ont été peints à neuf et améliorés de plusieurs manières, ce qui leur donne un aspect gai et clair, et comme ils se trouvent placés au coin sud-ouest de la cour, les prisonniers ont l'avantage de presque toujours avoir une fraîche brise venant du lac.

Les nouvelles batteries de cuisine sont employées depuis plusieurs mois, et constituent une grande amélioration sur les anciennes chaudières en fer en usage auparavant. Le plancher en tuiles qui a été posé dans la cuisine ajoute beaucoup à l'apparence de cet appartement, et contribue en même temps au confort de ceux qui y travaillent.

Les travaux de nivellement de la partie du terrain ci-devant exploité comme carrière, avancent au fur et à mesure que nous pouvons prendre du temps sur des travaux plus pressés.

Le jointoiement du mur d'enceinte est terminé, et on n'aura plus à s'en occuper pour plusieurs années.

Comme je l'avais prévu, par la sécheresse continuelle le rendement de la ferme a été peu fructueux. Je puis dire que cette année les apparences sont meilleures.

Le rapport du médecin fait voir que l'état sanitaire du pénitencier est bon. Je suis toujours étonné de voir qu'il n'y a pas plus de décès, si l'on considère l'état de santé d'un grand nombre de prisonniers lorsqu'ils arrivent ici.

Montant voté par le parlement pour 1888-89	$118,429 85
Dépensé	118,321 07
Revenu pour 1888-89	$ 2,100 26

Avec une moyenne de 542, les frais *per capita* par jour sont de $56\frac{173}{365}$.

Frais *per capita*, avec la moyenne mentionnée plus haut :—

Appointements	$ 95 56
Gratifications de retraite	3 92¾
Uniformes	5 67¾
Entretien	62 76¼
Frais d'exploitation	36 05¼
Divers	1 28½
Compte du capital	0 93¾
Industries	0 21
Total	$206 41¼

En général, les fonctionnaires remplissent bien leurs devoirs, et leur conduite ne laisse rien à désirer.

Avant de terminer, je vous dois des remerciements, ainsi qu'au département, pour la promptitude et l'attention avec lesquelles vous avez traité toutes choses qui vous ont été soumises.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

M. LAVELL,

Préfet.

M. J. G. MOYLAN,

Inspecteur des pénitenciers.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

DÉPENSES *per capita* DES DÉTENUS POUR L'ANNÉE 1888-89.

Moyenne par jour, 542.

Noms.	Dépenses en argent pour 1888-89	A déduire le matériel en main provenant du crédit de 1888-89.	Dépenses nettes pour 1888-89.	A ajouter le matériel en main depuis 1888.	Coût réel pour 1888-89.	Coût par tête.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Appointements	51,795 63				51,795 63	95 56
Gratification de retraite	2,129 74				2,129 74	3 92¾
Uniformes	3,017 64	450 87	2,566 74	510 62	3,077 39	5 67¾
Rations	22,323 24	1,236 03	21,087 21	1,045 65	22,132 86	40 83¾
Vêtements des détenus	6,337 08	2,559 04	3,778 04	1,754 54	5,532 58	10 20¾
Frais de voyage des détenus	1,642 00				1,642 00	3 02¾
Vêtements aux détenus élargis	1,804 88	450 12	1,354 76	492 48	1,847 24	3 41
Literie	1,144 27	793 20	351 07	787 31	1,138 38	2 10
Enterrements	10 00				10 00	0 01¾
Chapelles	70 02				70 02	0 12¾
Bibliothèque	136 61				136 61	0 25
Ecoles	19 50				19 50	0 03½
Evadés	112 27				112 27	0 20½
Hôpital	1,007 41	100 00	907 41	67 10	974 51	1 79¼
Fournitures	406 01				406 01	0 74¾
Chauffage	8,195 51	901 71	7,293 80	734 00	8,027 80	14 81
Eclairage	2,529 71	78 19	2,451 52	94 65	2,546 17	4 69¾
Matériaux pour bâtiments	9,942 34	5,599 92	4,342 42	162 48	4,504 90	8 31
Entretien des machines	415 53				415 53	0 76¾
Salle d'armes	49 00				49 00	0 09
Cuisine	787 53	250 35	537 18	199 65	736 83	1 36
Imprimeur de la reine	1,020 57				1,020 57	1 88
Ferme	1,233 46				1,233 46	2 27¾
Etables	1,010 20				1,010 20	1 86
Télégrammes	19 59				19 59	0 03½
Port de lettres	61 00				61 00	0 11
Frais de transport et de messag.	39 93				39 93	0 07
Annonces	27 65				27 65	0 05
Frais de voyages	470 31				470 31	0 86¾
Compagnie de téléphone	75 00				75 00	0 13¾
Honoraires du magistrat	12 00				12 00	0 02
Compte du capital	509 25				509 25	0 93¾
Industries	115 11				115 11	0 21
	118,321 07	12,419 43			111,750 12	206 41¼

Compte du revenu, 30 juin 1889 ..... $2,100 26

Dépense par tête $206 41¼
A déduire du revenu 3 87½

Dépenses exactes $202 53¾

N° 2.

RAPPORT DE L'AUMONIER PROTESTANT.

PÉNITENCIER DE KINGSTON, 3 juillet 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.

A part les choses de routine ordinaire, il y a peu de remarques à faire. Il y a lieu de croire que la nouvelle méthode d'émission des livres de la bibliothèque a l'effet

d'épurer le goût des prisonniers, et toutes les semaines il y a presqu'autant de livres sérieux de choisis, tels que des ouvrages traitrant d'histoire, de science, de biographie, de théologie, etc., que de livres traitant de littérature légère.

On constate des progrès sensibles parmi tous ceux qui suivent l'école et qui aiment à s'instruire, et ils forment la grande majorité, à cause de l'avantage de la bibliothèque.

J'espère que la reconstruction de la chapelle qui est en voie de progrès va contribuer à inspirer des dispositions à recevoir avec plus de respect les enseignements religieux durant les exercices.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
C. E. CARTWRIGHT,
Aumônier.

M. J. G. Moylan,
Inspecteur des pénitenciers.

N° 3.

RAPPORT DE L'AUMONIER CATHOLIQUE.

Pénitencier de Kingston, 13 juillet 1889.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'exercice expiré le 30 juin 1889.

J'ai le plaisir de pouvoir dire que ce qui se rapporte à mon département dans ce pénitencier fonctionne d'une manière très satisfaisante.

Les prisonniers qui sont sous mes soins se conduisent d'une manière tout à fait exemplaire durant le temps de la messe et les autres exercices religieux qui ont lieu dans la chapelle. Il y a bien peu de prisonniers qui n'aient pas accompli leur devoir pascal, et il y en a un bon nombre qui se présentent au tribunal de la pénitence et qui reçoivent le sacrement de l'Eucharistie une fois par mois. Toutes les prisonnières se sont conformées au commandement de l'Eglise, en accomplissant leur devoir pascal.

J'ai formé une classe de catéchisme pour l'instruction de ceux qui ont négligé pendant des années d'apprendre quels sont leurs devoirs envers Dieu, envers leur prochain et envers eux-mêmes. Une des principales raisons qui fait que l'on voit tant de catholiques dans les murs de la prison, est qu'ils ne connaissent pas assez leur religion.

Sa Grandeur, le Très Révérend Dr Cleary, évêque de Kingston, a administré durant l'année le sacrement de confirmation à vingt prisonniers. L'école, sous l'habile direction de M. Mathewson et de ses assistants, fait un grand bien, mais je crois qu'elle en ferait d'avantage si l'assistance à l'école était obligatoire pour tous—du moins pour les illettrés.

J'ai toujours trouvé, dans l'exercice de mes devoirs comme prêtre, que les fonctionnaires étaient courtois et respectueux.

Il serait très avantageux pour la bibliothèque que l'aumônier eut le libre contrôle de l'argent destiné chaque année à l'achat de livres. J'espère sincèrement que l'on reviendra avant longtemps à l'ancien système.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
JOHN S. QUINN,
Aumônier.

M. J. G. Moylan,
Inspecteur des pénitenciers.

N° 4.

RAPPORT DU MÉDECIN.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice qui vient de finir.

En examinant les tableaux annexés à ce rapport, vous verrez que la santé des détenus a été très bonne, et les décès parmi la population ordinaire, remarquablement limités, à tout considérer.

Il est étonnant que la mortalité ne soit pas plus grande parmi la classe de gens reçus dans cette institution, et dont la constitution est complètement ruinée par leurs habitudes vicieuses.

Depuis que je suis médecin du pénitencier de Kingston, j'ai toujours été peiné de voir que les jeunes gens—et le nombre, je regrette de le dire, n'en est pas petit—qui ont été condamnés à être internés ici pendant deux ou trois ans, pour des offenses comparativement légères, soient réunis dans les travaux avec des prisonniers endurcis dans le crime, et qui sont ainsi exposés à s'en retourner dans le monde, à l'expiration de leurs sentences, plus enclins aux vices que quand ils y sont entrés. Cependant j'ai plaisir à dire que l'on paraît vouloir remédier à ce grave inconvénient, et que l'on est à prendre des mesures pour isoler les criminels d'habitude, et les prisonniers condamnés pour les offenses les plus sérieuses, en les reléguant à leurs cellules. Ceci est certainement un pas dans la bonne direction.

Durant l'année 186 détenus ont été admis à l'hôpital. Il en reste actuellement 8. Il y a eu en tout 7 décès. Si ceux qui ont été ainsi admis à l'hôpital n'eussent été aussi bien soignés par leurs gardiens, nous aurions certainement un plus grand nombre de décès à constater.

J'ai vu par le rapport de l'aumônier catholique de l'année dernière qu'il avait fait les remarques suivantes:—je cite ses paroles: "Je suis convaincu que les prisonniers atteints de consomption et tous ceux qui ne peuvent pas revenir de leur maladie devraient être éloignés de la prison, et envoyés soit dans leur famille soit à l'hôpital de la ville, sans attendre à la dernière heure de leur existence. La prison n'est pas un endroit pour mourir." Et encore: "Cette observation m'est venue à l'occasion des appels pitoyables qui m'ont été faits il y a quelques jours par un prisonnier atteint de consomption, et dont la vie s'en va à grand train."

Comme la responsabilité quant à cela retombe en grande partie sur moi-même, je crois de mon devoir de dire qu'il n'y a pas eu moins de six détenus dont les cas m'ont paru désespérés, qui aient été libérés par le ministre de la justice, sur ma recommandation, durant les douze derniers mois. J'ai pour habitude, lorsqu'un prisonnier est sérieusement malade, bien qu'il y ait espérance de guérison, ou qui souffre d'une maladie incurable, de demander à M. Halliway d'en informer ses amis, s'il en a, pour qu'ils puissent venir lui faire visite, et communiquer avec le ministre de la justice à son égard. Lorsqu'il y a danger immédiat, j'en informe le préfet, qui vous envoie mon rapport.

Je ne sais pas de quel prisonnier veut parler monsieur l'aumônier, dans ses remarques suscitées, à moins que ce ne soit de James Desman, un aliéné dont les amis ont été informés de son état critique et qui ne se sont nullement occupés des lettres qui leur ont été envoyées. Je n'ai aucun doute que ce prisonnier aurait été mis en liberté avant de mourir, si quelqu'un se fut intéressé à lui (eut-il été gracié), on l'eut fait transporté à l'Hotel-Dieu,—car il est contraire aux règlements de l'hôpital général de Kingston d'admettre aucun cas déclaré incurable, et si l'on considère la bienveillance que le ministre de la justice a toujours montrée en mettant en liberté de tels prisonniers, sur mon rapport. Comme aucune demande n'a été faite dans ce sens, je n'ai pas cru devoir faire de rapport à ce sujet.

J'ai encore le plaisir de vous informer qu'il n'y a eu aucune espèce d'épidémie cette année.

Il y a eu peu d'accident d'aucune importance.

On a construit des lieux d'aisance neufs, pour les détenus employés dans les différents ateliers, et on y a substitué des bassins en faïence verni, à la place des

anciens bassins en fer. J'avais fait rapport sur la nécessité de ce changement il y a quelque temps. On devra y apporter cependant quelques changements, pour qu'ils puissent donner entière satisfaction. On a aussi placé des urinoirs qui communiquent avec ces lieux d'aisance.

On n'a pas encore placé au-dessus de la bâtisse principale où se trouve la chaudière le grand fourneau à coupole que j'ai déjà recommandé.

QUARTIER DES ALIÉNÉS.

Il y a actuellement 33 aliénés dans ce département.

Je regrette d'avoir à dire que parmi ceux qui occupent l'asile des aliénés criminels, dans le moment, il y en a très peu qui, dans mon opinion, pourront jamais recouvrer la santé (mentalement), pour pouvoir être employés à des travaux en dehors de cette bâtisse. Il n'y a pas eu moins de six aliénés qui ont été envoyés, comme prisonniers, au pénitencier de Kingston. Si ce n'était pas trop de présomption de ma part, je suggérerais que, avant de mettre en accusation et de condamner des gens de cette catégorie pour quelque crime, et de les envoyer ici, ou à quelqu'autre pénitencier, ou lorsqu'il y a des doutes sur leur état de santé, le médecin de la prison, avec l'aide de quelqu'autre praticien légalement qualifié, fit l'examen de ces personnes, et fit rapport de leur état, avant de leur faire subir un procès, de sorte qu'au lieu de les envoyer à un asile pour les aliénés criminels, on prit des mesures pour les interner dans quelqu'asile provincial. Ce procédé me paraîtrait le plus humain.

L'enceinte que vous et le préfet avez réservé comme lieu de récréation pour les aliénés, ici, a été occupé comme tel, depuis mon dernier rapport, et comme je l'avais prévu, leur a été d'une grande faveur.

DÉPARTEMENT DES FEMMES.

Je n'ai rien de particulier à dire quant à ce département. Mademoiselle Fahey, l'infirmière, continue à donner ses soins aux malades, à ma satisfaction.

Depuis mon dernier rapport, madame Bostridge, qui occupait la position d'assistante depuis février 1870, a été mise à la retraite. Mademoiselle Smith a été nommée à sa place. Si elle se donne autant de peine que madame Bostridge, le gouvernement se sera assuré les services d'une fidèle servante.

Il n'y a pas eu, cette année, autant de gardes retenus à leurs maisons pour cause de maladies que les années précédentes, cependant il y en a eu plusieurs d'indisposés.

Le contremaître, M. Halliday, a été, comme d'habitude, un fonctionnaire attentif et capable.

Les tableaux ci-joints vous donneront le nombre des admissions à l'hôpital dans le cours de l'année, et les cas de maladies dont ils ont souffert.

Le nombre de prescriptions, en outre de celles qui ont été données aux patients dans l'hôpital, s'est élevé a 7,019.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. S. STRANGE, M.D.

Médecin du pénitencier de Kingston.

M. J. G. MOYLAN.

Inspecteur des pénitenciers.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

ÉTAT des maladies qui ont été en traitement à l'infirmerie, du 1er juillet 1888 au 30 juin 1889.

Maladie.	Restés.	Admis depuis.	Total.	Décédés.	Sortis.	Restant au 30 juin '89.	Observations.
Abcès	.....	5	5	.....	4	1	
Albuminurie	1	.....	1	1	.....	.....	
Anasarque	.....	1	1	.....	1	.....	
Angine pectorale	.....	1	1	.....	1	.....	
do simple	.....	10	10	.....	10	.....	
Anthrax	.....	1	1	.....	1	.....	
Furoncles	.....	3	3	.....	3	.....	
Bronchite	.....	6	6	.....	6	.....	
Brûlures	.....	2	2	.....	2	.....	
Céphalalgie	.....	2	2	.....	2	.....	
Coliques	.....	11	11	.....	11	.....	
Contusions	.....	10	10	.....	9	1	
Cutanées	1	7	8	.....	8	.....	
Débilité	.....	3	3	1	1	1	
Diarrhée	.....	6	6	.....	5	1	
Epilepsie	.....	1	1	.....	1	.....	
Febricule	.....	24	24	.....	24	.....	
Fièvre, intermittente	.....	2	2	.....	2	.....	
Fièvre, typhoïde	1	15	16	2	14	.....	
Fracture	.....	2	2	.....	1	1	
Gastrite	.....	3	3	.....	2	1	
Homaturie	.....	1	1	.....	1	.....	
Maladie de cœur	.....	1	1	.....	1	.....	
Hémoptysie	1	.....	1	.....	1	.....	
Hématémésie	.....	2	2	.....	2	.....	
Hémorrhoïdes	.....	1	1	.....	1	.....	
Jaunisse	.....	2	2	.....	2	.....	
Influenza	.....	1	1	.....	1	.....	
Laryngite	.....	1	1	.....	1	.....	
Lumbago	.....	3	3	.....	3	.....	
Maligne (fièvre)	.....	2	2	.....	2	.....	
Marasme	.....	1	1	1	.....	.....	
Myélitie	.....	1	1	.....	1	.....	
Névralgie	.....	2	2	.....	2	.....	
Orchitie	.....	3	3	.....	3	.....	
Otorrhée	.....	1	1	.....	1	.....	
Ophthalmie	1	12	13	.....	12	1	
Paralysie	.....	1	1	.....	.....	1	
Parésie	.....	1	1	1	.....	.....	
Péritonitie	.....	1	1	.....	1	.....	
Phthisie	1	3	4	1	3	.....	
Purpura hœmorrhagica	.....	1	1	.....	1	.....	
Rhumatisme	1	8	9	.....	9	.....	
Entorses	1	4	5	.....	5	.....	
Scrofules	1	.....	1	.....	1	.....	
Syphilis	.....	1	1	.....	1	.....	
Suicide (tentative de)	.....	1	1	.....	1	.....	
Tonsillite	.....	2	2	.....	2	.....	
Ulcères	.....	1	1	.....	1	.....	
Panaris	.....	2	2	.....	2	.....	
Blessures	1	11	12	.....	12	.....	
Total	10	186	196	*7	181	8	

*3 sains d'esprit. 4 aliénés.

O. S. STRANGE, M.D.,
Médecin du pénitencier de Kingston.

PÉNITENCIER DE KINGSTON, 1er juillet 1889.

RELEVÉ des décès survenus à l'infirmerie du pénitencier de Kingston, du 1er juillet 1888 au 30 juin 1889.

Numéro.	Noms.	Age.	Maladie.	Date de l'entrée.	Date du décès.	Pays d'origine.	Nombre de jours à l'infirmerie.	Observations.
1	Mary Welch	22	Fièvre typhoïde	14 juin 1888	22 juillet 1888	Inconnu	39	
2	Geo. Whitfield	18	do	19 novembre 1888	30 novembre 1888	Canada	12	
3	Thos. Clarke	69½	Débilité	9 février 1889	14 mars 1889	do	33	
			ALIÉNÉS.					
1	Henry Knight		Albuminurie	13 avril 1888	4 juillet 1888	Inconnu	83	
2	Jas. Dismon	31	Phthisie pul	28 juin 1888	2 octobre 1888	Nouv.-Ecosse	97	
3	Chas. Elliott	76	Marasme	1er janvier 1889	5 février 1889	Irlande	36	
4	Nap. Malliare	43	Parésie	1er avril 1889	10 mai 1889	Canada	33	

O. S. STRANGE, M.D.,
Médecin du pénitencier de Kingston.

PÉNITENCIER DE KINGSTON, 1er juillet 1889.

TABLEAU des accidents arrivés aux détenus dans le pénitencier de Kingston, du 1er juillet 1888 au 30 juin 1889.

Date.	Noms.	Où employé.	Nature de l'accident.	Cause de l'accident.	Nombre de jours à l'infirmerie.	Observations.
1888.						
13 octobre	F. Nelson	Carrière.....	Petit doigt de la main droite disjoint à la première phalange.	Ecrasé par une pierre.....	27	
7 décembre .	John Donoghue.... .	Moulin à farine	Doigt annulaire presqu'entièrement coupé à la première phalange.	Par un couteau tranchant.....	63	

O. S. STRANGE, M.D.,
Médecin du pénitencier de Kingston.

PÉNITENCIER DE KINGSTON, 1er juillet 1889.

ETAT des détenus aliénés dans l'asile en rapport avec le pénitencier de Kingston, du 1er juillet 1888 au 30 juin 1889.

Distribution.	Hommes.	Femme.	Total.
Restant sous traitement le premier juillet 1887	29	.....	29
Admis depuis :—			
Admis au pénitencier de Kingston	5	.....	5
Pénitencier de Kingston	5	.....	5
do de Saint-Vincent de Paul	3	.....	3
Nombre total sous traitement pendant la susdite période	42	.....	42
Relâchés :—			
Guéris	2	.....	2
Suffisamment rétablis pour retourner au travail	2	.....	2
Transférés à l'asile provincial à l'expiration de la sentence	1	.....	2
Décédé	4	.....	4
Nombre qui restait sous traitement le 30 juin 1889	33	.....	33

MORTALITÉ.

Nombre	Numéro	Age.	Date du décès.	Durée de la folie.	Cause probable de la mort.
1	35	Inconnu	4 juillet 1888	3 ans	Albuminurie.
2	817	31	2 octobre 1888	1 ans	Phthisie pulmonaire.
3	5,017	76	5 février 1889	39 ans	Marasme.
4	949	43	10 mai 1889	2 ans	Parésie.

O. STRANGE, M.D.,
Médecin du pénitencier de Kingston.

PÉNITENCIER DE KINGSTON,
ASILE DES ALIÉNÉS, 1er juillet 1889.

DÉPARTEMENT DES ALIÉNÉS, PÉNITENCIER DE KINGSTON.

RELEVÉ des détenus admis dans le département des aliénés de la susdite institution, du 1er juillet 1888 au 30 juin 1889.

N°	Nom.	Date de l'admission.	D'où reçus,			Disposition.		Restant sous traitement, 30 juin 1889.	Remarques quant à l'état actuel de ceux qui restent sous traitement.
			Aliénés condamnés au pénitencier de Kingston.	Kingston.	Saint-Vincent de Paul.	Renvoyés—Guéris.	Assez bien pour travailler.		
1	George Hoover.....	9 août 1888	.....	1	.....	.....	1	....	Au travail.
2	John Johnston, *alias* Henry Riddle.....	31 do 1888	*1	.....	.....	.....	.....	1	Aliéné sans espoir de guérison.
3	Joseph Edwards....	3 oct. 1888	*1	.....	.....	.....	.....	1	do do
4	George Reed.....	21 do 1888	.....	1	.....	.....	.....	1	do do
5	John McGowan.....	5 nov. 1888	.....	.....	1	.....	.....	1	do do
6	Alfred Carifel.....	5 do 1888	.....	.....	1	.....	.....	1	do do
7	Aug. St. Laurent...	5 do 1888	.....	.....	1	.....	.....	1	Peu d'espoir de guérison.
8	George Ringer.....	12 fév. 1889	.....	1	.....	1	.....	....	Au travail.
9	John Turse (ou Tuff).	15 avril 1889	.....	1	.....	.....	.....	1	Espoir d'amélioration.
10	William Smith.....	22 mai 1889	*1	.....	.....	.....	.....	1	do do
11	Jno. Cavanagh.....	8 do 1889	*1	.....	.....	.....	.....	1	Aliéné sans espoir.
12	Jno. Carroll.....	22 do 1889	.....	1	.....	.....	.....	1	Mieux rapide.
13	Charles Anderson...	11 juin 1889	*1	.....	.....	.....	.....	1	Pas d'amélioration depuis son admission.
	Total.....	.....	*5	5	3	1	1	11	

* Ceux-ci étaient aliénés quand admis au pénitencier de Kingston.

O. S. STRANGE, M.D.,
Médecin du pénitencier de Kingston.

PÉNITENCIER DE KINGSTON, 1er juillet 1889.

N° 6.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE.

PÉNITENCIER DE KINGSTON, 30 juin 1889.

MONSIEUR,—En vous présentant mon rapport annuel, je suis heureux de dire que tout ce qui concerne mon département a été très satisfaisant; les personnes sous mon contrôle ont été très dociles, respectueuses et industrieuses. Il y a actuellement vingt-quatre prisonnières dans ce département. Quatre ont été libérées, une graciée, et une est décédée durant l'année. Cinq ont été admises.

Je suis, monsieur,
Votre obéissante servante,
R. A. FAHEY,
Directrice.

A M. J. G. MOYLAN,
Inspecteur des pénitenciers.

ETAT de l'ouvrage fait dans le département des femmes pendant l'exercice terminé le 30 juin 1889.

Nombre d'articles.	Articles confectionnés.	Journée.	Valeur de la journée.	Montant.	Total.
			Cts.	$ cts.	$ cts.
456	Chemises de flanelle	456	30	136 80	
351	Caleçons do	351	30	105 30	
122	Manches en do	122	30	36 60	
69	Pantalons en toile	69	30	20 70	
305	Gilets do	305	30	91 50	
155	Chemises fines	155	30	46 50	
116	Mouchoirs	10	30	3 00	
1,828	Essuie-mains	152	30	45 60	
305	Taies d'oreillers	51	30	15 30	
12	Tabliers de boulangers	3	30	0 90	
1	Linceul	1	30	0 30	
656	Paires de chaussettes	656	15	97 40	
70	Mitaines	70	15	10 50	
142	Draps de lit	14	30	4 20	
105	Chemises de coton	104	30	31 20	
	Tricots, etc	430	30	129 00	
	Ouvrage domestique	3,156	30	946 80	
					1,721 60
	Ouvrage à l'entreprise.				
186	Chemises de flanelle	186	30	55 80	
186	Mouchoirs	15½	30	4 65	
					60 45
		9,307½			
					1,782 05

N° 7.

RAPPORT DU MAITRE D'ÉCOLE.

PÉNITENCIER DE KINGSTON, 30 juin 1889.

MONSIEUR—J'ai l'honneur de vous soumettre mon dix-septième rapport annuel concernant l'état de l'école de cette institution.

L'assistance moyenne par jour a été de 87. Les matières enseignées ont été la lecture, l'écriture et les éléments de l'arithmétique. Ceux qui ont suivi l'école régulièrement ont fait des progrès satisfaisants. Quelques élèves sont attardés dans la salle à manger, les jours où ils se font raser, et d'autres le sont par les exercices de chant. On continue à fournir des livres, des ardoises, etc., à ceux qui désirent en avoir pour étudier dans leur cellule. Cette pratique est d'un grand avantage pour plus d'une raison : la première, c'est que l'élève en profite intellectuellement, la seconde, c'est qu'elle a pour effet de contribuer à la tranquillité des dortoirs et à l'observation de la discipline généralement. J'ai à remercier le préfet, les aumôniers et les aides.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. B. P. MATHEWSON,

Maître d'école.

J. G. MOYLAN,

Inspecteur des pénitenciers.

N° 7½.

MOUVEMENT d'entrée et de sortie au pénitencier de Kingston, du 30 juin 1888 au 30 juin 1889.

Désignation.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.
Population au 30 juin 1888	.....	.....	.....	501	25	526
Détenus entrés depuis :—						
Venant des prisons communes	177	5	182			
Venant des autres pénitenciers (aliénés)	3	.....	3			
				180	5	185
				681	30	711
Sortis depuis :—						
Par expiration de leur peine	126	4	130			
Graciés	17	1	18			
Décédés	6	1	7			
Evadés	1	.....	1			
Envoyés à l'asile	1	.....	1			
				151	6	157
Population au 30 juin 1889	.....	.....	.....	430	24	554

No 8.

ÉTAT COMPARATIF du mouvement des détenus du pénitencier de Kingston, pendant les dix années qui ont précédé le 30 juin 1889.

ANNÉES.	ENTRÉES.									SORTIES.																		Nombre restant à la fin de l'exercice.			Moyenne annuelle.
	Venant des prisons communes.		De la maison de réforme.		D'autres pénitenciers.		Repris.		TOTAL.	Par expiration de la peine.		Graciés.		Trans. à l'asile des aliénés.		Suicide.		Décès.		Evadés.		Par ordonnance de cour.		D'autres pénitenciers.		Trans. à la maison de réfor.		TOTAL.					
	Hommes.	Femmes	Hommes.	Femmes	Hommes.	Femmes	Hommes.	Femmes	Total.	Hommes.	Femmes	Hommes.	Femmes	Hommes.	Femmes	Hommes.	Femmes	Hommes.	Femmes	Hommes.	Femmes	Hommes.	Femmes	Hommes.	Femmes	Hommes.	Femmes	Total.	Hommes.	Femmes	Total.	
1878-79	202	9	....	68	1	....	270	10	280	182	6	48	3	....	1	....	7	....	....	....	....	....	....	237	10	247	733	26	759	646½
1879-80	180	8	3	42	2	1	226	10	236	203	10	35	2	1	1	....	9	2	....	....	....	....	....	248	15	263	711	21	732	737½
1880-81	131	7	2	67	4	....	205	11	216	190	6	34	2	2	....	....	1	....	6	1	1	....	....	235	8	243	681	24	705	704½
1881-82	105	8	....	8	....	....	113	8	121	175	8	29	....	....	....	....	11	....	1	....	....	....	....	217	8	225	577	24	601	642
1882-83	125	4	....	4	3	....	129	7	136	144	8	30	....	6	....	....	10	....	3	....	....	....	....	194	8	202	572	22	534	563
1883-84	114	12	....	1	....	....	115	12	127	140	5	28	1	1	....	....	9	....	1	....	....	....	....	181	6	187	446	28	474	500$\frac{91}{75}$
1884-85	195	14	....	1	7	....	196	21	217	117	8	22	....	....	....	....	5	....	2	....	....	....	....	146	8	154	44	416	537	500$\frac{3}{365}$
1885-86	207	8	....	....	....	....	207	8	215	122	8	26	....	7	....	....	4	....	4	2	1	....	....	166	8	174	537	41	578	548$\frac{292}{365}$
1886-87	148	2	....	....	....	....	149	3	152	123	14	28	2	2	....	....	6	....	....	....	....	....	1	160	16	176	526	28	554	571$\frac{146}{365}$
1887-88	145	10	....	4	....	....	149	10	159	143	13	22	....	2	....	1	4	....	2	....	....	....	....	174	13	187	501	25	526	553$\frac{292}{365}$
1888-89	177	5	....	3	3	....	180	5	185	126	4	17	1	1	....	....	6	1	1	....	....	....	....	151	6	157	430	24	554	552
	1729	87	5	198	20	1	1939	105	2044	1665	90	319	11	22	2	1	72	3	20	3	2	1	2109	106	2215				

N° 9.

LISTE des détenus du pénitencier de Kingston qui ont été graciés dans le cours de l'exercice expiré le 30 juin 1889.

N°	Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
1	Thomas Maloney	Bris de maison et recel	York.
2	Earnest Roberts	Assaut félonieux	Lambton.
3	L. W. Bronsdon	Faux	York.
4	W. H. McFarlane	Larcin avec effraction	Carleton.
5	Lorenzo McDonald	Félonie	Northumberland et Durham.
6	Patrick Ludlow	Viol	Leeds et Grenville.
7	Emile Gaudet	Bris de maison	Montréal.
8	Henry Wagstaff	Tentative de viol	York.
9	Israel Johnson	Larcin et recel	Carleton.
10	Robert Atkinson	Larcin avec effraction	Lincoln.
11	George Mann	Bris de maison	Wentworth.
12	C. Auger	Larcin	Leeds et Grenville.
13	William Cooney	Blessure félonieuse	York.
14	John Donohue	Larcin et recel	Welland.
15	George Biglow	Vol de cheval et larcin	do
16	George Walt	Bris de maison et larcin	Ontario.
17	Maria McCabe	Meurtre	Wentworth.
18	William Joslin	Larcin	York.

N° 10.

LISTE des détenus décédés au pénitencier de Kingston dans le cours de l'exercice expiré le 30 juin 1889.

N°	Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
1	Henry Knight	Blessure avec intention	Victoria.
2	Mary Welsh	Vol sur la personne	Halifax.
3	James Desmond	Obstruction sur la voie	do
4	George Whitfield	Larcin	Brant.
5	Charles Elliott	Tirer arme à feu avec intention	Wellington.
6	Thomas Clark	Larcin	Brant.
7	Napoléon Millaire	Vol de poulets	Carleton.

LIST OF CONVICTS received into the Kingston Penitentiary during the Year 1888-89, giving Civil State, Age, Trade, Education, Moral Habits, Religion, from where Sent, Crime, when Sentenced, Term, by whom Sentenced and at what Court.

When Received.	Name.	State.	Age.	Trade.	Read.	Write.	Abstainer.	Temperate.	Intemperate.	Where Born.	Religion.	From where Sent.	Crime.	When Sentenced.	Term.	By whom Sentenced.	At what Court.	[illegible]
July 3, 1888	William Selby	Married	41	Merchant	Yes	Yes	....	....	1	Scotland	Presbyterian	York	Uttering forged paper	June 28, 1888	3 years	....	Assizes	
" 3, 1888	Henry Fields	"	33	Clerk	"	"	....	1	....	United States	Baptist	"	Larceny	" 30, 1888	7 "	....	"	
" 3, 1888	Geo. T. Boswell	Single	22	"	"	"	....	1	....	"	Church of England	"	"	" 30, 1888	4 "	....	"	
" 4, 1888	Jas. A. Dennis	"	19	Laborer	"	"	....	1	....	Quebec	Catholic	Waterloo	Horse-stealing	July 3, 1888	5 "	Judge Lacourse	Co. J. C. Court	
" 4, 1888	Mary J. Kent	Married	55	....	"	"	....	1	....	Nova Scotia	Protestant	Colchester	Murder	June 12, 1888	10 "	Judge McDonald	Superior Court	
" 17, 1888	Michael O'Neill	Single	22	Laborer	"	"	....	1	....	Ontario	Catholic	York	Burglary	July 13, 1888	5 "	G. T. Denison	Police Court	
" 17, 1888	Wm. Price	Married	25	Tailor	"	"	....	1	....	"	Church of England	"	Assault	" 10, 1888	3 "	"	"	2
" 17, 1888	Chas. Fitzgibbons	Single	23	Bookbinder	"	"	....	....	1	United States	"	"	Burglary	" 13, 1888	10 "	"	"	2
" 17, 1888	Thos. Thornton	"	25	Laborer	"	"	....	1	....	Ontario	Catholic	"	"	" 13, 1888	5 "	"	"	2
" 21, 1888	Patrick Murphy	Married	33	"	"	"	....	1	....	Quebec	"	Carleton	Larceny	" 20, 1888	2½ "	....	Co. J. C. Court	
" 21, 1888	Jas. W. Potter	Single	55	Moulder	"	"	....	1	....	Ireland	Church of England	Grey	Horse stealing	" 21, 1888	2 "	S. J. Lane	"	2
" 25, 1888	A. E. Friesman	Married	19	Carpenter	"	"	....	1	....	United States	Presbyterian	Lincoln	Larceny	" 23, 1888	5 "	J. H. Comfort	Police Court	
" 26, 1888	Wm. Brazill	"	28	Pump-maker	"	"	....	....	1	Ontario	Baptist	Oxford	Horse stealing	" 12, 1888	3 "	....	Co. J. C. Court	
" 26, 1888	Seth Claws	"	21	Laborer	No	No	....	....	1	"	Church of England	Haldimand	"	" 14, 1888	2 "	Judge Upper	"	
" 31, 1888	Mary Johnson	"	31	....	Yes	Yes	....	....	1	"	"	Perth	Larceny	" 26, 1888	3 "	J. O'Leane	Police Court	
Aug. 8, 1888	Thos. Smith	Single	18	Blacksmith	"	"	....	1	....	"	"	York	Burglary	Aug. 3, 1888	3 "	G. T. Denison	"	
" 8, 1888	Jos. McFarlane	"	20	Tailor	"	"	....	1	....	"	Presbyterian	"	"	" 3, 1888	5 "	"	"	
" 8, 1888	Wm. Davies	"	18	Laborer	"	"	....	1	....	"	Methodist	"	"	" 3, 1888	2 "	"	"	
" 15, 1888	Robt. McCorkill	"	19	Tailor	"	"	....	1	....	"	Presbyterian	Frontenac	"	" 14, 1888	5 "	John Duff	"	
" 18, 1888	John Sheedy	"	28	Laborer	"	"	....	1	....	United States	Catholic	Algoma	Robbery	" 14, 1888	4 "	....	Co. J. C. Court	
" 18, 1888	John Shannon	Married	26	"	No	No	1	....	....	Ontario	"	"	"	" 14, 1888	1 "	....	"	
" 20, 1888	John Gibson	Single	23	Shoemaker	Yes	Yes	....	1	....	"	Church of England	Carleton	Assault	" 18, 1888	2½ "	....	"	
" 31, 1888	Wm. Johnson	"	25	Laborer	Yes	No	....	1	....	England	"	Thunder Bay	Attempt at rape	July 21, 1888	7 "	Judge McMahon	Assizes	
Sept. 1, 1888	Jas. Vancour	Married	39	"	"	Yes	1	....	....	"	"	York	Larceny	Aug. 31, 1888	2½ "	T. T. Denison	Police Court	
" 1, 1888	Robt. Davies	Single	16	"	"	"	....	....	1	United States	"	"	Burglary and larceny	" 30, 1888	3 "	"	"	
" 1, 1888	John Henry	"	17	"	"	"	....	1	....	Ontario	"	"	"	" 30, 1888	2½ "	"	"	
" 1, 1888	Robt. Stout	"	16	"	"	"	....	1	....	"	"	"	"	" 30, 1888	2½ "	"	"	
" 1, 1888	Wm. Brown	"	23	Tailor	"	"	1	....	....	England	"	"	"	" 30, 1888	6 "	"	"	3
" 4, 1888	Jos. Balue	"	22	"	No	No	....	1	....	Ontario	Catholic	Carleton	"	Sept. 3, 1888	3 "	Judge Ross	Co. J. C. Court	2
" 4, 1888	Cassimer Deslaurier	Married	35	Laborer	"	"	....	1	....	"	"	"		" 3, 1888	3 "	"	"	
" 5, 1888	George Kuger	"	30	Machinist	Yes	Yes	....	1	....	"	Church of England	Lanark	Arson	" 4, 1888	14 "	Judge Sinclair	"	
" 5, 1888	Albert James	Single	32	Moulder	"	"	....	1	....	"	"	"	"	" 4, 1888	14 "	"	"	
" 6, 1888	George Belmont	Married	24	Laborer	"	"	....	1	....	United States	Methodist	Ontario	Larceny and receiving	" 5, 1888	4½ "	Judge Armour	Assizes	
" 18, 1888	Angus McDonald	Single	24	Mason	"	"	....	....	1	Ontario	Catholic	Hastings	Burglary	" 17, 1888	12 "	Judge Fralick	Co. J. C. Court	2
" 18, 1888	John Brown	"	24	Laborer	"	"	....	1	....	United States	Methodist	Wentworth	"	" 15, 1888	2 1/12 "	J. Cahill	Police Court	
" 18, 1888	Milton Taylor	"	21	"	"	"	....	1	....	"	"	"	Larceny	" 15, 1888	2 1/12 "	"	"	
" 20, 1888	Jno. McRobbie	Single	31	Laborer	Yes	Yes	....	1	....	England	Church of England	Welland	Uttering forged paper	" 17, 1888	5 "	....	Assizes	
" 21, 1888	Louis Witowski	"	19	"	"	"	....	1	....	Ontario	Catholic	York	Larceny	" 20, 1888	5 "	G. T. Denison	Police Court	2
" 25, 1888	Duncan McLaughlin	"	27	"	"	"	....	1	....	"	Presbyterian	Grey	Highway robbery	" 20, 1888	5 "	G. Spencer	"	2
" 25, 1888	James Ross	"	30	Shoemaker	"	No	1	....	....	Italy	Catholic	Thunder Bay	Wounding	" 17, 1888	3 "	A. W. Thompson	"	
Oct. 1, 1888	Eli Broadbent	Married	29	Laborer	"	Yes	....	1	....	Ontario	Church of England	Kent	Felony	" 25, 1888	3 "	Judge Falconbridge	Assizes	
" 1, 1888	Jno. McMaster	Single	24	"	No	No	....	....	1	"	"	"	"	" 25, 1888	4 "	"	"	
" 5, 1888	Chas. Edwards	"	55	"	Yes	Yes	....	1	....	"	"	Wentworth	Arson	Oct. 3, 1888	10 "	Judge McMahon	"	
" 5, 1888	Benjamin McCance	Married	27	Carpenter	"	"	....	1	....	"	"	York	Larceny and receiving	" 1, 1888	5 "	Judge Morgan	Co. J. C. Court	
" 8, 1888	Henry Robinson	"	43	Laborer	"	"	....	1	....	"	Methodist	Hastings	Rape	" 2, 1888	20 "	Judge Rose	Assizes	
" 8, 1888	Jno. Campbell	"	45	Carpenter	"	"	1	....	....	Scotland	Presbyterian	Wentworth	Perjury and false pretence	" 5, 1888	4 "	Judge McMahon	"	
" 11, 1888	Wm. Baldwin	Single	17	Clerk	"	"	....	1	....	Ontario	Methodist	Victoria	Larceny	" 1, 1888	4 "	A. O'Leary	Police Court	
" 11, 1888	Peter Johnston	"	49	Laborer	No	No	....	1	....	"	"	"	Assault	" 8, 1888	2 "	....	Co. J. C. Court	
" 11, 1888	Clore Baldwin	"	57	Shoemaker	Yes	Yes	....	....	1	United States	"	"	Larceny	" 1, 1888	6 "	A. O'Leary	Police Court	
" 15, 1888	Henry Reid	"	23	Laborer	"	"	....	1	....	Ontario	Church of England	Peel	Shooting	" 13, 1888	14 "	Judge Scott	Co. J. C. Court	
" 17, 1888	Benjamin McKenzie	"	29	"	"	"	....	1	....	"	Presbyterian	Lambton	Having forged bills	" 13, 1888	4 "	Judge McMahon	Assizes	
" 17, 1888	William O. Parsons	Married	41	Bricklayer	"	"	....	1	....	United States	"	"	"	" 13, 1888	4 "	"	"	
" 17, 1888	Chas. [illegible]	Single	52	Cigarmaker	"	"	....	1	....	"	Church of England	"	"	" 13, 1888	12 "	"	"	
" 17, 1888	Thomas Buckley	"	24	"	"	"	....	....	1	Ontario	Catholic	York	Manslaughter	" 10, 1888	15 "	Judge Galt	"	3
" 17, 1888	James Shea	Widower	31	Laborer	"	"	....	1	....	United States	Baptist	"	House-breaking	" 15, 1888	3 "	"	"	
" 17, 1888	William Hutchinson	Single	23	"	"	"	....	....	1	England	Church of England	"	Horse-stealing	" 15, 1888	7 "	"	"	2
" 17, 1888	William Joslyn	"	22	"	"	No	....	1	....	United States	"	"	Highway robbery	" 15, 1888	5 "	"	"	Pardoned.
" 17, 1888	Thomas Maloney	"	23	Tailor	"	Yes	....	1	....	Ontario	Catholic	"	Horse-stealing	" 15, 1888	6½ "	"	"	2
" 19, 1888	Jas. Drummond	Married	25	Livery-man	"	"	....	1	....	"	Methodist	Essex	Manslaughter	" 13, 1888	4 "	Judge Falconbridge	"	
" 20, 1888	Joseph Doyle	Single	16	Laborer	No	No	....	1	....	"	Catholic	York	Highway robbery	" 18, 1888	3 "	G. T. Denison	Police Court	
" 22, 1888	William Cummings	"	23	"	Yes	Yes	....	1	....	United States	Baptist	Lincoln	Burglary	" 9, 1888	7 "	J. H. Comfort	"	2
" 22, 1888	William Claus	"	23	"	"	"	1	....	....	Ontario	Disciple	"	Forgery	" 17, 1888	2 "	Judge McMahon	Assizes	
" 23, 1888	Robert Muter	"	30	Painter	"	"	....	1	....	"	Church of England	Waterloo	Burglary	Sept. 28, 1888	5 "	Judge Lacourse	Co. J. C. Court	
" 30, 1888	James F. Farley	"	25	Stage carpenter	"	"	....	....	1	United States	Catholic	Peterboro'	Murder	Oct. 12, 1888	Life	Judge Street	Assizes	
" 30, 1888	Joseph Wassegea	Married	50	Laborer	No	No	....	1	....	Ontario	"	Renfrew	Manslaughter	....	14 years	....	"	
Nov. 2, 1888	Henry Gallagher	"	31	Teamster	"	"	....	1	....	"	Presbyterian	Simcoe	Assault	Oct. 30, 1888	2 3/12 "	Judge Ardagh	Co. J. C. Court	
" 3, 1888	William B. Davie	Single	20	Clerk	Yes	Yes	....	....	1	"	Methodist	York	Larceny	" 26, 1888	4 "	G. T. Denison	Police Court	
" 3, 1888	Alfred Carnfel	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Montreal	Rape	Sept. 21, 1885	7 "	Justice Baby	Queen's Bench	
" 3, 1888	Jno. McGowan	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	"	Larceny	Nov. 21, 1887	3 "	Justice Dorion	"	
" 3, 1888	Auguste St. Laurent	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	Rimouski	"	Oct. 7, 1887	2 "	....	....	
" 7, 1888	John Wittlaufer	Married	37	Clerk	Yes	Yes	....	1	....	Ontario	Lutheran	Waterloo	Forgery	Nov. 3, 1888	2 "	Judge McMahon	Assizes	
" 13, 1888	Henry Bannister	Single	22	Waiter	"	"	....	1	....	England	Church of England	Oxford	"	Oct. 31, 1888	3 "	Judge Falconbridge	"	
" 14, 1888	Octave Gilbault	"	26	Laborer	"	No	....	1	....	Quebec	Catholic	Ottawa	Burglary	Nov. 8, 1888	5 "	M. O'Gara	Police Court	
" 15, 1888	John Morgan	Married	37	Baker	"	Yes	....	1	....	Ireland	Church of England	Ontario	Assault to rape	" 7, 1888	3 "	Judge Armour	Assizes	
" 16, 1888	Francis Johnston	Single	30	Farmer	Yes	Yes	....	1	....	Ontario	Church of England	Northumberland	Arson	" 10, 1888	7 "	Judge Rose	Assizes	
" 16, 1888	Patrick Welsh	"	38	Laborer	"	"	....	....	1	Quebec	Catholic	Wentworth	Larceny	" 13, 1888	5 "	J. Cahill	Police Court	
" 21, 1888	John Seiling	"	22	Teamster	"	"	....	1	....	Ontario	Baptist	Waterloo		" [illegible], 1888	3 "	Judge Lacourse	Co. J. C. Court	
" 21, 1888	Henry [illegible]	Married	28	Carpenter	"	"	....	1	....	England	Church of England	York	Shooting with intent	" 22, 1888	3 "	G. T. Denison	Police Court	
" 26, 1888	Maxime Brisbois	Single	46	Plasterer	No	No	....	1	....	Ontario	"	Ottawa	Larceny	" 23, 1888	3 "	M. O'Gara	"	3
" 27, 1888	William H. Godfrey	Married	50	Laborer	Yes	Yes	....	....	1	United States	Catholic	Hastings	Horse-stealing	" 26, 1888	2 "	J. J. B. Flint	"	2
Dec. 11, 1888	James Thompson	Widower	71	Farmer	"	"	....	1	....	India	Presbyterian	"	False pretence	Dec. 10, 1888	2 "	"	"	
" 13, 1888	John Jackson	Single	34	Laborer	"	No	....	1	....	United States	Church of England	Frontenac	Larceny	" 8, 1888	10 "	Jno. Duff	"	3
" 13, 1888	John Wilson	"	29	"	No	"	....	1	....	Ontario	"	"	"	" 12, 1888	3 "	Judge Price	General Sessions	
" 14, 1888	William Wilkinson	"	24	"	Yes	Yes	....	1	....	England	"	Lennox	"	" 13, 1888	7 "		"	3
" 15, 1888	John Greenfield	"	21	"	"	"	....	1	....	"	Methodist	Peterboro'	Shooting with intent	" 13, 1888	10 "	Judge Weller	"	2
" 15, 1888	James Oliver	Married	58	Baker	"	"	....	1	....	Scotland	Presbyterian	York	Larceny	" 11, 1888	2½ "	G. T. Denison	Police Court	
" 17, 1888	Charles Parker	"	44	Laborer	"	No	....	1	....	Ontario	Church of England	Hastings	Burglary	" 15, 1888	2 "	Judge Fralick	General Sessions	2
" 18, 1888	Frank O'Nagle	Single	25	Bar-tender	No	"	....	1	....	United States	Presbyterian	Grey	"	" 12, 1888	7 "	Judge McPherson	"	
" 19, 1888	Frank Hall	"	22	Laborer	Yes	Yes	....	1	....	Ontario	Baptist	Brant	"	" 17, 1888	5 "	Judge Jones	"	2
" 19, 1888	John Kluberger	"	20	"	"	"	....	1	....	"	Luthereau	Waterloo	Larceny	" 10, 1888	2 "	Judge Lacourse	Co. J. C. Court	
" 20, 1888	John Armstrong	Married	48	Farmer	"	"	....	1	....	"	Church of England	Norfolk	Shooting	" 15, 1888	14 "	Judge Livingstone	"	
" 21, 1888	John Cautts	Single	16	Laborer	No	No	....	1	....	"	Baptist	Elgin	Assault	" 20, 1888	5 "	Judge Hughes	Ceneral Sessions	
" 21, 1888	Ransom Wilson	Married	47	Farmer	"	"	....	1	....	"	"	"	Arson	" 20, 1888	5 "	"	"	
" 22, 1888	John Williams	Single	25	Laborer	Yes	Yes	....	1	....	United States	Methodist	York	Burglary	" 21, 1888	4 "	G. T. Denison	Police Court	
" 21, 1888	John Paquette	Married	45	"	No	No	....	1	....	Ontario	Catholic	Ottawa	Larceny	" 18, 1888	2½ "	....	General Sessions	
" 22, 1888	Bridget Cassidy	"	48	....	"	"	....	....	1	Ireland	"	Montreal	Attempt to murder	" 11, 1888	3 "	C. Desnoyers	Special Sessions.	
" 27, 1888	James H. Spence	"	29	P. O. Clerk	Yes	Yes	....	1	....	Ontario	Church of England	York	Larceny	" 2[illegible], 1888	4 "	....	General Sessions	
" 28, 1888	John W. Townsend	Single	19	Painter	"	"	....	1	....	"	Methodist	Brant	"	" 27, 1888	3 "	....	Police Court	
" 31, 1888	Arthur Austin	"	19	Cow-boy	"	"	....	1	....	"	"	Leeds	"	" 29, 1888	3 "	Judge McDonald	Co. J. C. Court.	
Jan. 3, 1889	Henry Haas	"	28	Laborer	"	"	....	....	1	"	Presbyterian	Huron	Arson	" 27, 1888	14 "	Judge Jones	"	
" 3, 1889	Mathew Jones	Married	46	"	No	No	....	....	1	"	Church of England	Lambton	"	" 31, 1888	Life	Judge Robinson	"	2
" 5, 1889	Joseph Milliar	Single	22	"	"	"	....	....	1	Quebec	Catholic	Ottawa	Shooting	Jan. [illegible]	2½ years	M. O'Gara	Police Court	
" 8, 1889	John Sawdon	"	21	Sailor	Yes	Yes	....	1	....	Ontario	Methodist	York	Larceny	" 7, 1889	2 "	G. T. Denison	"	
" 8, 1889	William Moore	"	19	Laborer	"	"	....	1	....	United States	Catholic	"	"	" 7, 1889	2½ "	"	"	
" 8, 1889	Timothy Dohoney	"	17	Shoemaker	"	"	....	1	....	"	"		"	" 7, 1889	3 "	"	"	
" 10, 1889	William Harlow	Married	40	Laborer	No	No	....	1	....	Ontario	Church of England	Prince Edward Island.	"	" 8, 1889	6 "	Judge Jellett	Co. J. C. Court	4
" 11, 1889	Silas E. Braithwaite	Single	20	Broom-maker	Yes	Yes	....	1	....	"	Methodist	Wentworth	"	" 9, 1889	3 "	Judge Falconbridge	Assizes	
" 12, 1889	John Teiff	"	27	Shoemaker	"	"	....	1	....	"	Catholic	York	"	" 9, 1889	2½ "	G. T. Denison	Police Court	
" 14, 1889	Christopher Vannettin	Widower	31	Cook	"	"	....	....	1	"	Methodist	Leeds	"	" 14, 1889	7 "	Judge McDonald	Co. J. C. Court.	
" 19, 1889	John Jennings	Single	36	Steamfitter	"	"	....	1	....	"	Catholic	York	Attempt to rob and assault	" 14, 1889	5 "	G. T. Denison	Police Court	3
" 19, 1889	Richard Reilly	"	24	Shoemaker	"	"	....	....	1	"	"	"	" "	" 14, 1889	5 "	"	"	
" 21, 1889	Charles Seymour	Married	28	Tinsmith	"	"	....	1	....	"	Church of England	Stormont	Bigamy and larceny	" 21, 1889	6 "	Judge Pringle	Co. J. C. Court.	2
" 25, 1889	Frederick Jarvis	Single	25	Shoemaker	Yes	Yes	....	....	1	"	Methodist	Waterloo	Burglary	" 23, 1889	7 "	Judge Lacourse	Co. J. C. Court.	2
" 30, 1889	Timothy Donovan	"	30	Broom maker	"	"	....	1	....	"	Catholic	Elgin	Destroying property	" 28, 1889	5 "	" Hughes	"	
" 31, 1889	John Stoddart	Married	51	Paper hanger	"	"	....	....	1	Quebec	Presbyterian	Middlesex	Receiving stolen goods	" 16, 1889	3 "	James Noble	Police Court.	
Feb. 5, 1889	George Penny	Single	25	Laborer	"	"	....	1	....	Scotland	"	Peel	Larceny	Feb. 2, 1889	3 "	....	Co. J. Court.	
" 6, 1889	James Foley	Married	25	"	"	"	....	....	1	Ontario	Catholic	York	Wife beating	" 1, 1889	7 "	Judge Rose	Assizes.	
" 6, 1889	Stephen Nagle	Single	16	Shoemaker	"	"	....	1	....	Ireland	"	"	Receiving stolen goods	" 4, 1889	3 "	G. T. Denison	Police Court.	
" 6, 1889	Edward Cardo	Married	38	Mason	"	"	....	1	....	Scotland	Presbytarian	"	Rape	" 1, 1889	15 "	Judge Rose	Assizes.	
" 6, 1889	Michael O'Connor	Single	22	Blacksmith	"	"	....	1	....	Ireland	Catholic	"	Larceny	" 4, 1889	3 "	G. T. Denison	Police Court.	
" 6, 1889	John Bottrill	Married	29	Teamster	No	No	....	1	....	Ontario	Methodist	Perth	Cattle stealing	" 2, 1889	3 "	J. O'Lane	"	
" 12, 1889	Charles Renner	Single	27	Mason	Yes	Yes	....	1	....	"	Catholic	Waterloo	Horse stealing	" 9, 1889	7 "	Judge Lacourse	Co. J. C. Court.	2
" 19, 1889	August Lidy	"	21	Tailor	"	"	....	1	....	Germany	"	Northumberland	Receiving stolen goods	" 4, 1889	7 "	J. H. Dumble	Police Court	2
" 19, 1889	William Beard	"	22	Stonecutter	"	"	....	1	....	Ireland	"	"	Burglary	" 4, 1889	7 "	"	"	2
" 19, 1889	William Doyle	"	21	Barber	"	"	....	1	....	United States	"	"		" 4, 1889	7 "	"	"	2
" 26, 1889	Joseph H. France	Married	29	Teamster	No	No	....	1	....	Ontario	Church of England	Grey	Robbery	" 20, 1889	3 "	G. Spencer	"	
" 26, 1889	William Spencer	Single	32	Shoemaker	Yes	Yes	....	1	....	"	Presbyterian	Haldimand	Burglary	" 15, 1889	3 "	....	Co. J. C. Court.	
" 26, 1889	Alfred H. Pritchett	Married	20	Laborer	"	"	....	1	....	"	Methodist	Renfrew	Larceny	" 21, 1889	3 "	....	"	
Mar. 9, 1889	Henry R. Atkinson	"	32	Printer	"	"	....	1	....	"	"	York	"	Mar. 8, 1889	3 "	G. T. Denison	Police Court.	
" 13, 1889	George Cameron	Single	25	Laborer	"	"	....	1	....	"	Catholic	Ottawa		" [illegible], 1889	[illegible] "	M. O'Gara	"	2
" 15, 1889	Thomas Sheehan	"	20	"	"	"	....	....	1	"	"	York	Highway robbery	" 12, 1889	3 "	G. T. Denison	"	2
" 18, 1889	Charles Carey	Married	36	Carpenter	"	"	....	1	....	"	"	Perth	Rape	" 13, 1889	7 "	Judge Armour	Assizes.	
" 19, 1889	Thomas Cranham	Single	23	Stonecutter	No	No	....	....	1	Spain	Church of England	Frontenac	Buggery	" 18, 1889	10 "	John Duff	Police Court.	2
" 19, 1889	Harry W. Simmons	"	24	Optician	Yes	Yes	....	1	....	"	Jew	York	Larceny	" 15, 1889	3 "	....	General Sessions	
" 21, 1889	Patrick Doyle	"	21	Sailor	No	No	....	....	1	Ireland	Catholic	"	House breaking	" 18, 1888	3 "	G. T. Denison	Police Court.	
" 21, 1889	John Doyle	"	18	"	Yes	Yes	....	1	....	"	"	"	"	" 18, 1889	3 "	"	"	
" 26, 1889	Silas J. White	Married	28	Barber	"	"	....	1	....	United States	Baptist	Kent	Larceny	" 18, 1889	10 "	M. Houston	"	
" 26, 1889	George O. Heron	Single	24	Jockey	"	"	....	1	....	Ontario	Methodist	Oxford	"	" 22, 1889	3 "	Judge Finkle	Co. J. C. Court.	
" 30, 1889	George Powell	"	39	Clerk	"	"	....	1	....	Quebec	"	York	"	" 28, 1889	5 "	G. T. Denison	Police Court.	
Apl. 2, 1889	Joseph Douglas	Married	42	Laborer	No	No	....	....	1	Ontario	"	Hastings	Bigamy	Apl. 1, 1889	2 "	J. J. B. Flint	"	
" 6, 1889	Alfred Page	"	24	Cigarmaker	"	"	1	....	....	"	Catholic	Frontenac	Passing counterfeit money	" 5, 1889	2 "	Judge Falconbridge	Assizes.	
" 6, 1889	Justus Witherell	Single	22	Barber	Yes	Yes	....	1	....	"	Methodist	Lambton	Forgery	Mar. 27, 1889	2 "	" Street	"	
" 8, 1889	Timothy Dinahy	"	33	Cigarmaker	"	"	....	....	1	"	Catholic	Renfrew	Receiving stolen goods	Apl. 5, 1889	12 "	" McMahon	"	3
" 8, 1889	Hermoud Savilusto	"	20	Laborer	"	"	....	1	....	Finland	Lutheran	"	Manslaughter	" 5, 1889	5 "	" "	"	
" 15, 1889	Alexander Kaufman	Married	60	Musician	"	"	....	1	....	Germany	Methodist	Leeds	Forgery	" 13, 1889	7 "	" Falconbridge	"	
" 16, 1889	Charles Hebner	"	31	Painter	"	"	....	1	....	Ontario	Presbyterian	Simcoe	Manslaughter	" 10, 1889	7 "	" McMahon	"	
" 18, 1889	William Smith	Single	45	Farmer	No	No	....	1	....	United States	Church of England	Oxford	Arson	" 16, 1889	5 "	C. E. Chadwick	Police Court.	
" 20, 1889	Thomas Mason	Married	42	Painter	Yes	"	....	1	....	England	"	Kent	Indecent assault	" 11, 1889	4 "	Judge Street	Assizes.	
" 20, 1889	Daniel Doyle	Single	22	Laborer	"	Yes	....	1	....	United States	Catholic	Algoma	Highway robbery	" 17, 1889	3 "	....	D. J. C. Court.	
" 20, 1889	Frederick Colley	"	27	Butcher	"	"	....	....	1	England	Church of England	"	"	" 17, 1889	4 "	....	"	
" 20, 1889	Herbert O'Neil	"	21	Painter	Yes	Yes	....	1	....	Ontario	Presbyterian	"	"	" 17, 1889	3 "	....	"	
" 20, 1889	John Neville	"	22	Blacksmith	"	"	....	1	....	"	Catholic	"	"	" 17, 1889	3 "	....	"	
" 20, 1889	William J. O'Driscoll	"	21	Stonecutter	"	"	....	1	....	"	"	"	"	" 17, 1889	5 "	....	"	
" 20, 1889	Charles McKenna	"	17	Machinist	"	"	1	....	....	"	"	"	"	" 17, 1889	4 "	....	"	
" 20, 1889	Robert Shaver	"	17	Laborer	"	"	....	1	....	"	Methodist	Lambton	Larceny	" 17, 1889	2 "	Judge McKenzie	Co. J. C. Court.	
" 21, 1889	Henry Shine	"	21	"	"	"	....	1	....	"	Catholic	York	House-breaking	" 29, 1889	5 "	....	Assizes	
" 29, 1889	Margaret Boutilier	Married	26	....	No	No	....	....	1	Halifax	"	Halifax	Felony	Mar. 27, 1889	2 "	Judge Weatherby	Supreme Court.	
" 30, 1889	Victor Milburn	Single	20	Farmer	Yes	Yes	....	1	....	Ontario	Methodist	Peterboro'	Forgery	Apl. 30, 1889	4 "	....	Assizes.	
" 30, 1889	Irwin Rorabeck	Married	61	Carpenter	"	"	....	....	1	United States	"	"	"	" 30, 1889	2½ "	....	"	
May 2, 1889	Thomas C. Dunn	"	45	Tailor	"	"	1	....	....	Ireland	"	Lanark	Horse-stealing	May 1, 1889	3 "	Judge Sinkler	Co. J. C. Court.	
" 3, 1889	Aaron Farnsworth	Single	16	Farmer	"	"	....	1	....	United States	"	Oxford	Indecent assault	Apl. 26, 1889	3 "	Judge Street	Assizes	
" 6, 1889	Joseph Cavanagh	Married	40	Ship carpenter	No	No	....	1	....	England	Catholic	Lennox	Arson and house-breaking	" 3, 1889	5 "	James Daly	Police Court	
" 8, 1889	Allan Hersey	Single	20	Laborer	Yes	Yes	....	1	....	Ontario	Methodist	Fontenac	Larceny	Nov. 25, 1885	4 "	John Duff	"	
" 11, 1889	John James Sisson	Married	21	Farmer	"	"	....	1	....	"	"	York	Bigamy	May 8, 1889	2 "	....	Co. J. C. Court.	
" 16, 1889	Rose Reinhardt	"	30	....	"	"	....	....	1	Quebec	Catholic	Quebec	Manslaughter	April 17, 1889	2 "	Justice Tessier	Queen's Bench	
" 21, 1889	Arthur Porter	Single	18	Baker	"	"	....	1	....	Ontario	Methodist	Simcoe	Receiving stolen goods	May 20, 1889	2 3/12 "	....	Co. J. C. Court.	
" 21, 1889	Frank Carson	"	27	Barber	"	"	....	1	....	United States	Catholic	"	Burglary	" 20, 1889	2 3/12 "	....	"	
" 23, 1889	George J. Fryer	Married	32	Clerk	"	"	....	1	....	Ontario	Presbyterian	Middlesex	Forgery	" 14, 1889	2 "	Judge Street	Assizes.	
" 23, 1889	James Beattie	Single	23	Baker	"	"	....	1	....	Ireland	Church of England	York	Horse-stealing	" 21, 1889	3 "	G. T. Denison	Police Court.	
" 31, 1889	Henry Algase	"	21	Clerk	"	"	....	1	....	Sweden	Jew	"	Obtaining money under false preten's	" 27, 1889	5 "	....	Co. J. C. Court.	
June 1, 1889	Michael Barry	"	23	Laborer	"	"	....	1	....	Quebec	Catholic	Stormont	Burglary	" 31, 1889	3 "	A. Bethune	Police Court	
" 1, 1889	Lewis Newton	Married	47	Shoemaker	"	"	....	....	1	Ireland	Church of England	York	House-breaking and larceny	" 29, 1889	5 "	G. T. Denison	"	2
" 4, 1889	James P. Anderson	Single	23	Laborer	"	"	....	1	....	England	"	Hastings	Larceny	June 4, 1889	3 "	Judge Lazier	Co. J. C. Court.	
" 10, 1889	Robert Delacourt	Married	67	"	"	No	....	....	1	"	Catholic	Wentworth	"	" 8, 1889	2 "	J. Cahill	Police Court	
" 13, 1889	Samuel Derry	Single	21	"	"	Yes	....	1	....	Ontario	Methodist	Oxford	House-breaking	" 5, 1889	3 "	....	Co. J. C. Court.	
" 15, 1889	Michael Lappan	"	21	"	"	"	....	1	....	"	Catholic	Leeds	Assault and burglary	" 13, 1889	11 "	Judge McDonald	"	
" 18, 1889	William J. Thomas	"	20	"	"	"	....	1	....	England	Church of England	York	House-breaking	" 12, 1889	3 "	G. T. Denison	Police Court	
" 21, 1889	James Anderson	"	16	"	"	"	....	1	....	Ontario	Presbyterian	"	Burglary	" 18, 1889	3 "	"	"	
" 21, 1889	Francis Dea	"	46	Painter	"	"	....	1	....	"	Catholic	Ottawa	Assault	" 20, 1889	2 "	....	General Sessions	2
" 21, 1889	Charles Loyer	"	21	Laborer	No	No	....	1	....	"	"	"	"	" [illegible], 1889	2 "	....	"	
" 24, 1889	Frank Routledge	"	19	"	Yes	Yes	....	1	....	United States	Church of England	Peel	Burglary	" 23, 1889	7 "	....	"	
" 25, 1889	William Foster	"	32	"	"	"	....	1	....	Ontario	Presbyterian	Lambton	"	" 22, 1889	3 "	....	Co. J. C. Court.	2
" 26, 1889	Robert S. Burns	Married	53	Post office clerk	"	"	....	1	....	"	Church of England	Frontenac	Embezzlement	" 26, 1889	2 "	Judge Price	"	
" 28, 1889	Henry Fowler	"	41	Laborer	No	No	....	1	....	"	"	Brant	House-breaking	" 25, 1889	5 "	....	"	

N° 11.

LISTE des condamnés qui ont été réincarcérés au pénitencier de Kingston pendant l'exercice expiré le 30 juin 1889.

N°	Nom.	1re réincarcération.	2e réincarcération.	3e réincarcération.
1	William Price	1		
2	Charles Fitzgibbon	1		
3	Thomas Thornton		1	
4	Joseph W. Potter	1		
5	William Broom		1	
6	Joseph Baulne	1		
7	Angus McDonald	1		
8	Louis Witowski	1		
9	Duncan McLaughlin	1		
10	Thomas Buckley		1	
11	William Hutchinson	1		
12	Thomas Maloney	1		
13	William Cummings	1		
14	Joseph Wess		1	
15	Patrick Walsh		1	
16	Maxime Brisbois		1	
17	John Jackson		1	
18	Wm. H. Wilkinson		1	
19	John Greenfield	1		
20	Charles Porter	1		
21	Frank Hall	1		
22	Mathew Jones	1		
23	William Harlow			1
24	John Jennings		1	
25	Cyrus E. Seymour	1		
26	Frederick Jarvis	1		
27	Charles Renner	1		
28	August Lidy	1		
29	William Beard	1		
30	William Doyle	1		
31	George Cameron	1		
32	Thos. Sheehan	1		
33	Thos. Cranham	1		
34	Timothy Dinahy		1	
35	Lewis Newton	1		
36	Robert Delacourt			1
37	Francis Dea	1		
38	William Foster	1		
39	Henry Fowler		1	

N° 12.

STATISTIQUE CRIMINELLE, pénitencier de Kingston, pour l'exerc. expiré le 30 juin 1889.

—	Catégories.	Hommes.	Femmes.	Total.
Race	Blancs	478	22	500
	De couleur	41	2	43
	Sauvages	11	....	11
		530	24	554
Etat civil	Mariés	165	21	186
	Non mariés	365	3	368
		530	24	554
Age	Au-dessous de 20 ans	100	1	101
	De 20 à 30 ans	190	6	196
	De 30 à 40 do	145	5	150
	De 40 à 50 do	40	4	44
	De 50 à 60 do	44	5	49
	Au-dessus de 60 ans	11	3	14
		530	24	554
Instruction	Ne sachant pas lire	83	10	93
	Sachant lire seulement	32	1	33
	Sachant lire et écrire	415	13	428
		530	24	554
Habitudes morales	Abstinents	83	1	84
	Tempérants	415	13	428
	Intempérants	32	10	42
		530	24	554
Pays	Angleterre	65	3	68
	Etats-Unis	97	....	97
	Irlande	40	6	46
	Ecosse	14	1	15
	Ontario	243	4	227
	Québec	37	5	41
	Danemark	1	....	1
	Finlande	1	....	1
	Allemagne	10	....	10
	Inde	1	....	1
	Espagne	3	....	3
	Suède	3	1	4
	Italie	4	....	4
	Nouvelle-Ecosse	4	4	8
	Nouveau-Brunswick	2	....	2
	Terreneuve	1	....	1
	Antilles Anglaises	1	....	1
	Ile du Prince-Eduard	3	....	3
		530	24	554
Etat ou profession	Agents	2	....	2
	Barbiers	9	....	9
	Boulangers	7	....	7
	Relieur	1	....	1
	Teneurs de livre	4	....	4
	Fondeurs en cuivre	5	....	5
	Maçons en briques	5	...	5
	Forgerons	11	....	11

—	Catégories.	Hommes.	Femmes.	Total.
Occupation	Fabricants de chaudières	2	....	2
	Bouchers	5	....	5
	Faiseurs de balais	4	....	4
	Commis	21	....	21
	Menuisiers	29	....	29
	Cigariers	9	....	9
	Bouvier	1	....	1
	Cuisinier	1	....	1
	Tonnelier	1	....	1
	Carrossier	1	....	1
	Médecins	3	....	3
	Pharmacien	1	....	1
	Mécaniciens	6	....	6
	Fermiers	36	....	36
	Jardiniers	3	....	3
	Poseur d'appareils à gaz	1	....	1
	Sellier	1	....	1
	Valet d'écurie	1	....	1
	Hôteliers	3	....	3
	Vétérinaire	1	....	1
	Bijoutiers	1	....	1
	Etudiant en droit	1	....	1
	Journaliers	254	....	254
	Musiciens	2	....	2
	Ministre	1	....	1
	Marchands	2	....	2
	Machinistes	8	....	8
	Opticien	1	....	1
	Commis de bur. de poste	6	....	6
	Imprimeurs	4	....	4
	Fabricant de pompes	1	....	1
	Peintres	9	....	9
	Indigent	1	....	1
	Cordonniers	18	....	18
	Matelots	3	....	3
	Poseurs d'app. à vapeur	2	....	2
	Arpenteur	1	....	1
	Tailleurs de pierre	12	....	12
	Tailleurs	17	....	17
	Commerçant	1	....	1
	Conducteurs d'attelages	5	....	5
	Ferblantiers	3	....	3
	Télégraphiste	1	...	1
	Charron	1	....	1
	Horlorger	1	....	1
	Femmes	....	24	24
		530	24	554
Crime	Avortement	4	1	5
	Tentative de meurtre	3	1	4
	Assaut	20	....	20
	Incendie	20	1	21
	Tent. d'empois. des best.	1	....	1
	Vol avec effraction	84	....	84
	Bestialité	6	....	6
	Bigamie	5	....	5
	Vol de bestiaux	8	....	8
	Conspiration	1	....	1
	do et larcin	3	....	3
	Faux prétextes	5	....	5
	Blessure grave	7	....	7
	Félonie	....	1	1
	Faux	26	....	26
	Vol de chevaux	30	....	30
	Bris de maison et larcin	5	....	5

N° 12—Statistique criminelle, pénitencier de Kingston—*Suite.*

—	Catégories.	Hommes.	Femmes.	Total.	—	Catégories.	Hommes.	Femmes.	Total.
Crimes.....	Vol de grand chemin....	25	....	25	Comtés.....	Ile du Prince-Edouard ..	5	1	6
	Bris de maison.....	20	....	20		Québec.....	6	1	7
	Assaut indécent.....	5	....	5		Renfrew.....	11	....	11
	Larcin.....	114	12	126		Simcoe.....	6	....	6
	Homicide	20	4	24		Stormont et Glengarry...	4	....	4
	Meurtre	22	4	26		Saint-Vincent-de-Paul...	2	....	2
	Contrefaire de la monnaie	10	....	10		Terrebonne.....	....	1	1
	Dommages malicieux à la propriété.....	2	....	2		Victoria.....	16	....	16
	Obstruer la voie ferrée...	3	..	3		Waterloo.....	16	....	16
	Vol sur la personne... ..	1	....	1		Wellington.....	5	....	5
	Vol au bureau de poste..	7	....	7		Wentworth.....	17	1	18
	Parjure	1	....	1		Welland.....	16	....	16
	Viol.....	30	....	30		Westmoreland.....	....	1	1
	Recevoir des effets volés.	17	....	17		York.....	100	5	105
	Coup de feu avec intent..	10	....	10			530	24	554
	Vol de moutons.....	3	....	3					
	Coup de poignard.....	2	....	2					
	Faire circuler de la monnaie contrefaite.....	4	....	4	Sentence ..	2 ans	34	3	37
	Faire circuler des billets contrefaits	3	....	3		$2\frac{1}{2}$ do	1	....	1
	Porter des matières explosives	3	....	3		$2\frac{1}{2}$ do	1	1	2
						$2\frac{1}{2}$ do	24	....	24
						$2\frac{1}{2}$ do	4	....	4
						3 do	109	8	117
		530	24	554		$3\frac{1}{2}$ do	1	....	1
						4 do	38	....	38
						$4\frac{1}{2}$ do	1	....	1
Comtés.....	Algoma	15	....	15		5 do	119	2	121
	Brant	12	....	12		6 do	10	....	10
	Bruce	1	....	1		$6\frac{1}{2}$ do	1	....	1
	Bedford, district de.	....	1	1		7 do	59	2	61
	Colombie-Britannique...	4	....	4		8 do	3	....	3
	Carleton.....	35	....	35		9 do	2	....	3
	Carleton, N.-B.....	2	....	2		10 do	40	3	43
	Colchester..	....	1	1		12 do	7	....	7
	Essex	18	....	18		13 do	1	....	1
	Elgin.....	16	..	16		14 do	19	1	20
	Frontenac	15	1	16		15 do	9	....	9
	Grey.....	20	....	20		20 do	7	....	7
	Huron.....	3	....	3		24 do	1	....	1
	Halifax.....	....	1	1		25 do	1	....	1
	Digby.....	....	1	1		A perpétuité.....	38	4	42
	Haldimand	4	....	4					
	Hastings.	16	1	17			530	24	554
	Halton.....	5	....	5					
	Kent.....	13	....	13					
	Lambton.....	16	1	17					
	Lincoln.....	14	1	15	Religion....	Eglise d'Angleterre	147	11	158
	Leeds et Grenville.....	24	....	24		Catholiques romains.....	152	10	162
	Lennox et Addington....	8	....	8		Presbytériens.....	56	1	57
	Lanark.....	3	....	3		Méthodistes	137	....	137
	Middlesex	10	....	10		Juifs.....	4	....	4
	Montréal.....	5	5	10		Infidèles.....	2	....	2
	Nouvelle-Ecosse.....	4	....	4		Luthériens.....	8	....	8
	Northumberland.....	18	....	18		Anabaptistes	22	2	24
	Norfolk.....	9	....	9		Evangélistes.....	1	....	1
	Ontario.....	5	....	5		Disciple.....	1	....	1
	Oxford	10	....	10					
	Peterboro'.....	2	....	2			530	24	554
	Peel.....	4	....	4					
	Prescott et Russell.....	4	....	4					
	Perth.....	11	1	12					

N° 13.

RELEVÉ sommaire des punitions infligées dans le pénitencier de Kingston, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1889.

Mois.	Nombre privés de tabac.	Nombre mis au cachot.	Mis aux cellules d'isolement.	Fouetté.	Nombre de coups de fouets appliqués.	Privés de rémissions gagnées.	Privés de l'école.	Privés de lumière	Réprimandés.
1888.									
Juillet	1	20				19		1	1
Août		14				12			3
Septembre	1	15				8		1	3
Octobre		9				3			5
Novembre		8	2	1	36	2			3
Décembre	15	11	2			10			5
1889.									
Janvier		16	2			17			2
Février		18				16		4	4
Mars		33	5			19	1		6
Avril		10	2			7			3
Mai		21				14		1	4
Juin		12				13			1

N° 14.

ETAT des rémissions de peines gagnées par les détenus qui sont sortis du pénitencier de Kingston, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1889.

Nombre.	Jours.	Nombre.	Jours.	Nombre.	Jours.	Nombre.	Nombre.
1		1	130	1	181	1	356
1	67	1	134	2	182	1	358
1	70	3	135	2	184	2	360
1	79	3	136	1	231	1	362
1	81	2	139	1	239	1	364
1	84	1	146	1	252	9	365
1	85	1	150	1	254	1	445
2	90	1	164	1	259	1	456
1	91	1	168	1	265	1	519
1	94	2	169	3	270	1	537
3	95	2	170	1	271	1	540
8	96	2	175	1	273	1	541
1	97	2	176	1	274	1	545
1	98	1	177	1	308	1	661
3	99	7	178	2	345	2	759
2	115	3	179	1	347	1	830
1	121	20	180			130	

N° 15.

RÉPARTITION des détenus au pénitencier de Kingston, le 30 juin 1889.

N°	Emploi.	Nombre.	N°	Emploi.	Nombre.
1	Atelier des charpentiers	33	20	Chambre d'ordinaire	2
2	Charpentiers travaillant en dehors	10	21	Chapelle catholique	1
3	Forgerons et machinistes	23	22	do protestante	2
4	Mécaniciens et ajusteurs	11	23	Buanderie	8
5	Usine à gaz	3	24	Séchoir	18
6	Tailleurs de pierre	76	25	Boulangerie	6
7	Equipe de maçons n° 1	20	26	Porte nord	1
8	do do n° 2	17	27	Garde-magasin	1
9	do do n° 3	9	28	Porte ouest	1
10	do de la carrière	26	29	Dépôt de compost	1
11	do du chemin de fer	2	30	Moulin à farine	1
12	do de main-d'œuvre	15	31	Chantier de pierre	41
13	Ateliers des tailleurs et des cordonn	71	32	Seaux	3
14	Ferme et jardins	28	33	Ecuries	4
15	Aides-infirmiers	3	34	Nettoyeur de cour	1
16	Malades à l'infirmerie	8	35	Cendrier	1
17	Asile des aliénés	36	36	Equipe du bois	4
18	Réfectoire et cuisine	18	37	do de divers ouvrages	6
19	Ailes et dôme	19	38	Femmes	24
				Total	554

N° 16.

VALEUR du travail, abstraction faite des matériaux, exécuté dans le pénitencier de Kingston, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1889.

Divers départements.	Nombre de jours.	Valeur.
		$ cts.
Départements des charpentiers et métiers	12,969	6,484 50
Maçons et tailleurs de pierre	63,888	31,944 00
Forgerons et ateliers des machines	7,673	3,836 50
Atelier des tailleurs	13,194½	6,597 25
Cordonnerie	5,924	2,962 00
Prison des femmes	9,307	1,728 05
Ferme, étables, conduite d'attelages, etc	6,525	2,600 00
Boulangerie	1,835	917 50
Réfectoire, cuisine, cave et bibliothèque	17,196	2,878 00
Ailes et chambre d'ordinaire des employés	6,573	2,629 20
Buanderie	2,441½	976 60
Sécherie	6,501½	2,600 00
	154,027½	66,154 20

N° 17.

LISTE des officiers et employés du pénitencier de Kingston, au 30 juin 1889, avec indication de leurs appoint. et salaires, de leur âge, etc.

Nom.	Fonctions.	Nationalité.	Religion.	Age.	Date de la nomination.	Appointements.	Observations.
						$ cts.	
M. Lavell	Préfet	Canada	Protestant	64	3 février 1885	3,000 00	
William Sullivan	Sous-préfet	Irlande	Catholique	53	1er sept. 1881	1,500 00	
Rev. C. E. Cartwright	Aumônier protestant	Canada	Protestant	52	25 oct. 1875	1,200 00	
Rev. D. A. Towmey	do catholique	Irlande	Catholique	30	30 juin 1886	1,200 00	
Orlando S. Strange	Médecin	Canada	Protestant	63	9 février 1885	1,800 00	
S. W. Scobell	Comptable	do	do	64	1er déc. 1879	1,150 00	
Robt. R. Creighton	Commis	do	do	28	1er fév. 1882	800 00	
Robert Hewton	Chef des gardiens	do	do	47	14 mars 1887	830 00	
Patrick O'Donnell	Garde-magasin	Irlande	Catholique	53	19 juin 1857	1,000 00	
James Adams	Commis des travaux	do	Protestant	54	1er mars 1869	1,300 00	
James Develin	Mécanicien	Canada	Catholique	39	1er juill. 1885	1,300 00	
James Weir	Econome	Ecosse	Protestant	40	31 oct. 1876	830 00	
Rose Ann Fahey	Directrice	Canada	Catholique	39	6 mars 1886	530 00	
Mary Smith	Sous-directrice	do	Protestant	37	1er juin 1889	200 00	
James Halliday	Gardien de l'infirmerie	Ecosse	do	62	29 janv. 1867	800 00	
J. B. Mathewson	Instituteur	Canada	Cathol que	53	26 sept. 1872	530 00	
Thomas Conley	Tailleur instructeur	do	Protestant	53	20 janv. 1888	660 00	
David Cunningham	Maçon do	Irlande	do	58	8 do 1883	600 00	
Michael Leahy	Tailleur de pierre instructeur	do	Catholique	58	1er nov. 1859	660 00	
Alexander Elesmere	Instructeur à la carrière	do	Protestant	60	13 avril 1859	660 00	
Francis Tracey	Forgeron instructeur	Angleterre	do	56	14 mars 1887	660 00	
Thomas Davidson	Charpentier do	Irlande	do	56	1er nov. 1857	660 00	
Robert Pogue	Cordonnier do	do	do	41	1er sept. 1887	630 00	
Neil P. Woods	Fermier et jardinier	Canada	do	49	1er juin 1885	660 00	
Patrick O'Connor	Meunier	Irlande	Catholique	36	18 déc. 1882	700 00	
William Coward	Boulanger	Canada	Protestant	34	6 juin 1878	660 00	
J. B. Mathewson	Gardien	do	Catholique	53	1er sept. 1859	600 00	
James Evens	do	Irlande	Protestant	53	16 janv. 1868	600 00	
Bernard McGeen	do	do	Catholique	52	1er mars 1859	600 00	
Edward Mooney	do	do	do	47	7 sept. 1864	530 00	
Nicholas Hugo	do	Angleterre	Protestant	66	1er nov. 1865	530 00	
Thomas Smith	do	Canada	do	53	19 mars 1860	500 00	
Michael Brennan	do	Irlande	Catholique	46	3 oct. 1865	500 00	
M. J. Kennedy	Messager	Canada	do	32	1er avril 1872	600 00	
George Holland	Garde	Angleterre	Protestant	69	1er do 1866	500 00	
James Bryson	do	Irlande	do	65	7 juin 1866	500 00	
Jeremiah O'Driscoll	do	Irlande	Catholique	58	10 oct. 1866	500 00	
Thomas Pogue	do	Angleterre	Protestant	65	13 déc. 1866	500 00	

Daniel Fitzgibbon	do	Irlande	Catholique	61	1er janv. 1868	500	00
John Regan	do	do	do	64	18 oct. 1859	500	00
Charles McNeil	do	do	do	69	18 août 1859	500	00
James Doyle	do	de	do	50	8 do 1868	500	00
John Scally	do	do	Protestant	52	4 mai 1870	500	00
Thomas Moore	do	Angleterre	do	45	9 do 1870	500	00
John Mills	do	do	do	38	17 oct. 1875	500	00
Robert McCauley	do	Canada	Catholique	47	21 janv. 1868	500	00
George McCauley	do	do	do	49	2 oct. 1876	500	00
Lawrence Walsh	do	do	do	45	18 déc. 1876	500	00
William Hurst	do	Irlande	Protestant	48	13 nov. 1877	500	00
Charles McConville	do	do	Catholique	42	1er juillet 1871	500	00
Alexander Atkins	do	Canada	Protestant	32	1er do 1878	500	00
John Donnelly	do	Etats-Unis	Catholique	34	7 nov. 1879	500	00
Robert Appelton	do	Canada	Protestant	46	1er juillet 1880	500	00
John Kennedy	do	do	Catholique	37	1er juin 1881	500	00
Charles Bostridge	do	Angleterre	Protestant	41	10 avril 1882	500	00
Thomas Thompson	do	Irlande	do	46	18 mai 1883	500	00
John Darragh	do	Canada	Catholique	39	1er fév. 1884	500	00
James A. Rutherford	do	do	Protestant	38	1er mars 1884	500	00
William McCormack	do	Irlande	do	38	1er do 1884	500	00
Robert Weir	do	Ecosse	do	41	13 oct. 1879	500	00
Peter Beauprie	do	Canada	Catholique	29	10 janv. 1885	500	00
John Banister	do	do	Protestant	37	23 mai 1885	500	00
James Doyle	do	do	Catholique	29	27 do 1885	500	00
Arthur McConville	do	do	do	27	1er juillet 1885	500	00
Richard Atkins	do	do	Protestant	29	1er avril 1885	500	00
William Mooney	do	do	do	31	1er juillet 1885	500	00
Richard Young	do	do	do	23	6 avril 1886	500	00
Lawrence Laughram	do	Irlande	Catholique	45	1er juillet 1886	500	00
Michael Keon	do	Canada	do	47	13 do 1886	500	00
Franklin Ault	do	do	Protestant	33	15 do 1886	500	00
Thomas Pugh	do	do	do	37	14 do 1886	500	00
Robert McCormack	do	do	do	40	1er sept. 1887	430	00
Thomas Tobin	do	Irlande	Catholique	40	1er do 1887	430	00
William Coffee	do	Angleterre	Protestant	50	1er déc. 1885	500	00
Peter Moncrief	do	Canada	do	27	1er août 1888	400	00
William Newman	do	Irlande	do	41	1er oct. 1888	400	00
Chas. B. Allen	do	Etats-Unis	do	28	11 mars 1889	400	00
William C. Bell	Conducteur d'attelages	Irlande	do	46		400	00
Edward Burke	do	Canada	Catholique	29		400	00
William Bowen	do	Angleterre	Protestant	34		400	00
Henry Woodhouse	do	do	do	53		400	00

N° 18.

REVENU.

DT. LE CANADA en compte avec le pénitencier de Kingston, pour l'exercice terminé le 30 juin 1889. AV.

1888.		$ cts.	$ cts.	1889.		$ cts.	$ cts.
3 juillet..	Mandat (département des Sauvages).....	1,177 29		30 juin ..	Loyer, de L. B. Spencer.....	240 00	
31 do ..	Traite n° 488, envoyée au comptable.....	68 62		30 do ..	Travail des prisonniers, solde du compte de		
31 août...	do 558 do	60 00			L. B. Spencer.....	177 71	
7 nov....	Mandat, (département des Sauvages).....	201 48		30 do ..	Pierre cassée.....	75 90	
31 déc.. ..	Traite n° 892, envoyée au comptable.....	100 19		30 do ..	Atelier des forgerons, ferraille.....	89 44	
				30 do ..	do tailleurs, vêtements de Sauvages.	1,255 24	
				30 do ..	do cordonniers, bottes do ..	215 83	
1889.				30 do ..	do charpentiers	0 80	
				30 do ..	Ferme, os.....	45 34	
31 janvier.	do 1016 do	240 00					
28 février.	do 1121 do	187 31					
30 avril...	do 1359 do	38 17					
29 juin. ..	do 243 do	27 20					
			2,100 26				2,100 26

S. W. SCOBELL,
Comptable.

N° 19.

DÉTAILS des dépenses du pénitencier de Kingston pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.

Appointements du personnel.	$ cts.
Préfet, M. Lavell	3,000 00
Sous-préfet, Wm. Sullivan	1,500 00
Comptable, S. W. Scobell	1,150 00
Chirurgien, O. S. Strange	1,800 00
Aumônier, rév. C. E. Cartwright	1,200 00
do (C.R.) rév. D. A. Twomey	1,200 00
Instructeur en chef, James Adams	1,300 00
Mécanicien, James Devlin	1,300 00
Garde-magasin, P. O'Donnell	1,000 00
Commis du préfet, Rob. A. Creighton	800 00
Gardien-chef, Robert Hewton	830 00
Econome, James Weir	830 00
Gardien de l'hôpital, James Halliday	800 00
Meunier, P. O'Connor	700 00
Jardinier, Neil P. Wood	660 00
Boulanger, Wm. Coward	660 00
Messager, M. J. Kennedy	600 00
Directrice, Rose Ann Fahey	530 00
Sous-directrice, Mary Bostridge	348 26
do Mary Smith	16 74
Allocation pour maître d'école, divisée entre 6 gardes	530 00
Instructeurs de métiers, 5 à $660	3,300 00
do 1	630 00
do 1	600 00
Gardiens, 3 à $600	1,800 00
do 2 à $530	1,060 00
Gardes—	
36 à $500	18,000 00
1 à $479.22; 1 à $498.61	995 83
1 à $491.67; 1 à $481.94	973 61
1 à $365.56; 1 à $341.34	706 90
1 à $300.01; 1 à $342.81	642 82
1 à $122.61; 1 à $54.86	177 47
Charretiers, 4 à $400	1,600 00
Chauffeur	500 00
Ouvrage supplém. du dimanche, gaz	54 00
	51,795 63

Gratification de retraite.	
Robert Priestly	1,277 30
Edward Adams	319 39
Mary Bostridge	533 05
	2,129 74

Uniformes.	
Drap de castor, 173 vgs. à $2.70	467 10
do 47¾ vgs. à $3.75	179 06
do italien, 381 verges	135 30
Batiste, 739½ verges	103 56
Serge bleue, 754 verges	675 35
Etoffe de laine filée, 158¾ verges	189 91
Drap de Hollande, 380 verges	59 29
Toile à voile, 742 verges	86 13
Coton jaune et blanc, 885 verges	68 54
Drilling, 396 verges	40 84
Calicot pour doublures, 623 verges	47 96
Doeskin, 35½ verges	55 03
Frise, 42 verges	57 60
Chemises et caleçons, 1 douz	4 75
Chapeaux et bonnets, 18	63 10
Soie torse et pour machine	75 10
Toile, bobines et fil	85 09
Ouate, 50 douz	10 00
Boutons et boucles	35 55
Cuir français, fendu et veau, 570¾ lbs	275 81
Cuir à semelles, 420½ lbs	105 12
Cuir grenelé, 263½ lbs	56 50
Peaux de chevreau et de mouton, 7	24 48

Uniformes—Suite.	$ cts.
Cuir fendu, 19½ lbs	4 68
Ceintures, toile, cuir et soie de cochons	34 65
Vernis à chaussures et lacets de souliers	12 45
Milleret et doublure	17 55
Ligneul, broquettes et clous	21 91
Divers	25 23
	3,017 64

Rations.	
Bœuf, 16,710 lbs. à $5.73 par 100	9,574 80
Thé, Young Hyson, 3,936 lbs. à 17c	669 12
Sucre, cassonade, 13,720 lbs. à 5⅞c	806 06
Sirop, 682 gallons à 37½c	255 75
Vinaigre, 244 gallons à 15c	36 60
Orge, 5,512 livres à 2⅝c	144 68
Beurre, 2,560 lbs. 17½c	448 00
Tabac, 2,415 lbs. à 43¼c	1,050 53
Riz, 3,501 lbs. à 2¾c	131 29
Morue, 3,370 lbs	195 65
Raisins et raisins de Corinthe, 772 lbs.	58 84
Lard séché et lard, 16,694 lbs	1,354 84
Blé, 5,627¼ boisseaux à 99c	5,570 98
Pommes de terre, 3,043¾ boisseaux	1,281 02
Oignons, 181 boisseaux	154 96
Pois, 94 boisseaux	78 23
Fèves, 29 boisseaux	41 57
Graisse et suif, 453 lbs.	39 45
Sel, 35,900 lbs. à ⅝c	134 60
Farine d'avoine, 1,188 lbs. à 2¾c	32 67
Café, 55 lbs	16 75
Poivre, 46½ lbs. à 15c	69 22
Malt, levain et houblon	27 00
Divers pour le dîner de Noël	150 63
	22,323 24

Vêtements.	
Drap brun et jaune, 2,953½ verges à 49½c	1,461 96
Flanelle blanche, 2,683¼ vgs. à 39½c	1,059 87
Grosse toile, blanche et noire, 4,708½ v.	926 33
do 450 verges	45 00
do 341½ do	61 53
Toile hessoise, 97 do	9 94
Toile à voile, 135 do	15 39
Coton jaune, 1,049 vgs	81 15
Coton à chemise, 53 vgs	6 97
Molleton, 82 vgs	28 70
Tweed, 154½ vgs	61 70
Laine filée, 642 lbs	262 36
Essuie-mains, 4 douz	11 23
Chapeaux de paille, 41⅛ douz	37 50
Tiretaine, 40 vgs	40 64
Fil de toile, soie à machine et torse	109 31
Flanelle, 222¼ vgs. à 39½c	87 78
Grosse toile, 350 vgs	35 00
Coton blanc, 633 vgs	51 27
Ciseaux, 7 douz	23 60
Brosses et éponges	4 16
Châles, 26	20 80
Toile Forfar, 480 vgs	90 00
Toile de Hollande, 59¾ vgs	10 84
Molleton, 116¾ vgs	40 86
Cache-nez en laine, 8⅓ douz	28 33
Cuir, espagnol, à semelle, 3,534 lbs	883 52
do à empeigne, 976 lbs	331 84
do fendu, 222 lbs	53 16
do jaune, 50 lbs	6 50
do grenelé, 65 lbs	9 75

N° 19.—Détails des dépenses du pénitencier de Kingston, etc.—*Suite.*

Vêtements—Suite.	$ cts.
Cuir brun, 7 douz	49 00
Peaux de moutons et cuir à ceinture	43 35
Cire d'abeille	5 25
Graisse et huiles	28 35
Aiguilles de machines à coudre	16 10
Réparations des do	39 45
Dés et aiguilles	12 62
Lacets de chaussures, 17 grosses	30 60
Encre à polir	9 36
Boutons et boucles	44 72
Fil à chaussures	18 31
Alènes et soies de cochon	9 10
Formes, 128 paires	64 80
Clous et chevilles	36 41
Divers	32 67
	6,337 08

Allocation de voyage des détenus.	
1 détenu	6 00
24 détenus, à $ 8	192 00
5 do 9	45 00
64 do 10	640 00
7 do 11	77 00
24 do 12	288 00
13 do 15	195 00
8 do 20	160 00
1 détenu	25 00
1 do	14 00
	1,642 00

Vêtements des détenus libérés.	
Drap italien, 297½ vgs	69 95
Tweed, 951¼ vgs	571 95
Batiste, 628½ vgs	67 62
Grosse toile, 288 vgs	26 40
Toile de Hollande, 369 vgs	57 31
Coton, blanc, 506½ vgs	40 52
do jaune, 728 vgs	49 97
Vêtements de dessous, 24 douz	134 00
Molleton, 44½ vgs	15 58
Ouate, 25 douz	5 00
Chapeaux et châles de femmes, 14	25 85
do bonnets, hommes, 14 douz	136 55
Garnitures de robes, 47½ vgs	6 62
Flanelle, 48 vgs	13 44
Soie torse et à machine	16 40
Toile, fil et bobines	75 94
Faux-cols, cols et cache-nez	49 49
Chaussons, 4 douz	8 05
Laine filée, 30 lbs	16 60
Boutons et lacets de chaussures	15 80
Bretelles, 11 douz	21 00
Cuir, espagnol, à semelle, 603 lbs. à 25c.	150 75
do canadien, 431 lbs. à 40c	172 40
Peaux de moutons, 2 douz. à $7.50	15 00
Cuir jaune, 26 lbs	3 90
Aiguilles et soies de cochon	17 50
Vernis à chaussures	5 30
Ligneul, 14 lbs	15 90
	1,804 88

Literie.	
Couvertures, 270	590 76
Couvre-pieds, 116	320 70
Coutil, 1,049¼ vgs	126 78
Draps de lit, 42¾ vgs	14 79
Feuillard, 1,846 lbs	50 26
Ecrous à six pans, 100	8 50

Literie—Suite.	$ cts.
Paille	27 68
Ficelle, aiguilles et bordure	4 80
	1,144 27

Inhumations.	
Inhumation de trois détenus	10 00

Chapelles.	
Habits sacerdotaux et blanch. du linge	42 00
Cierges, 36 livres	15 50
Réparation de l'orgue	8 00
Huile d'olive	2 25
Vin d'Oporto	1 07
Essuie-mains, ½ douz	1 20
	70 02

Bibliothèque.	
Livres pour la bibliothèque catholique	107 80
Encyclopédie britannique, 2 volumes	14 00
Toile et colle-forte p. couvrir les livres	13 35
Brosses et ficelle	0 56
Carton de paille	0 90
	136 61

Ecole.	
55 bouteilles d'encre	19 50

Evasions.	
Dépenses du préfet à Toronto pour ramener le détenu évadé George Lousborough	53 70
Dépenses du sous-préfet à Toronto et retour avec le déserteur George Lousborough	58 57
	112 27

Hôpital.	
Acétate de cantharide, 8 onces	0 40
Acide acétique, 1 lb	0 25
do boracique, 4 onces	0 20
do carbolique, 2 lbs	1 75
do chromique, 4 onces	0 75
do citrique, 1 lb	1 25
do gallique, 8 onces	1 40
do hydrochlorique, 1 lb	0 37
do hydrocyanique, 1 once	0 15
do phosphorique, 1 lb	0 35
do salicylique, 1 once	0 35
do sulfurique, 1 lb. 2 onces	0 40
do tannique, 4 onces	0 60
Ammon. bicarbonate, 1 lb	0 30
do hydrochlor, 1 lb	0 40
Amyl. nitrate, 1 once	0 40
Aqua appollinaris, 6 chopines	0 90
Bœuf, peptonoïde, 12 boîtes	12 00
Bismuth. carb. de, 8 onces	3 20
Borax, 1 lb	0 40
Calomel, 4 onces	0 80
Chlorate de chaux, 30 lbs	3 75
Camphre, 1 lb	0 60
Savon de Castille, 8 lbs	2 00
Cerrü oxalate, 4 onces	0 75
Chloroforme, 1 lb	1 50
Cocaine, 28 grains	1 50

N° 19.—Détails des dépenses du pénitencier de Kingston, etc.—*Suite.*

Hôpital—Suite.	$ cts.
Solution de Donovan, 1 lb	0 60
Emplâtre adhésif, 5 verges	2 25
do de belladone, 66	13 20
do camphrée cantharide, 2 verges	2 25
do capscine, 54	10 80
do sinapis, 7 verges	3 50
Elixir, cal. ferri et strychnine, 3 lbs	4 00
do enonymus iris, 1 lb	1 25
do ferriphos., quinine et strychnine, 1 lb	2 85
do pepsin bis. strych. et ferri, 2 lbs	4 40
Extrait, caffoa fld., 1 once	1 00
do cascara sagrado, 3 lbs	6 15
do ergotæ, 1 lb	2 00
do ignatia maris, 4 onces	0 50
do gentiane co., 4 lb	5 00
do camomille de la Jamaïque, 1 lb	4 25
do taraxaci, 3 lbs	4 25
do sarsæ co., 1 lb	1 50
Ferri ammon. cit., 1 once	0 15
Glycerine, 5 lbs	3 30
Hydrarg. cum. creta, 4 once	0 40
Jus de citron, 6 pintes	4 50
Farine de lin, 125 lbs	10 00
Liniment saponis, 12 lbs	7 20
Lint, 3 lbs	3 80
Vésicatoire liquide, 4 onces	1 00
Liquor ammon. fort., 2 lbs	0 87
do pepsine, 6 lbs	6 45
do plumbi subacet, 1 lb	0 67
do potassæ, 1 lb	0 50
do soda chlorinat, 1 lb	0 25
Magnes., carb., 12	0 60
do citrate, 3 lbs	2 80
do sulph., 135 lbs	6 75
Morphia acetas, 1 once	3 50
Oleum cinnamon, 1 once	0 50
do crotonis, 2 onces	0 55
do Ladaudulæ, 1 onces	0 75
do olive, 3 lbs	1 50
do morrhuæ	7 50
do ricini, 27 lbs	6 50
Pepsine, 3 onces	1 50
Pilula aloin et podophyllin, 100	1 00
do cathartic co., 1 once	3 00
do hydrarg. mass., 4 onces	0 25
do do S.C., 400	2 45
do peptonic, 100	1 50
do quinine, 100	1 00
do salal, 100	1 50
Plumbi acetas, 1 lb	0 40
do nitrate, 1 lb	0 40
Potass bi-carbon., 4 lbs	1 65
do bitart., 3 lbs	1 60
do bromid., 5 lbs	3 95
do chloras., 6 lbs	2 90
do iodid., 1 lb	6 40

Hôpital—Suite.	$ cts.
Potass nitras, 4 lbs	1 35
do permanganatis, 4 onces	0 30
Pulv. acacia, 2 lbs	3 40
do ipecac, 8 onces	1 60
do do co., 1 lb	2 75
do opii, 1 lb	1 00
do rhei, 1 lb	2 50
Quino cincho, 4 onces	8 70
do sulph, 8 onces	9 25
Rhei rad., 8 onces	2 60
Émulsion de Scott, 18 bouteilles	18 00
Senna folio, lb	0 50
Soda bicarbon., 3 lbs	0 65
do potass. tart., 1 lb	0 60
Spirit., ammon., aromat., 25 lbs	15 00
do etheris nitrosis, 5 lbs	3 22
do chloroform, 1 lb	0 60
do teniuor, 12 gallons	*32 00
do vini rectificatus, 16 lbs	†9 20
Sirop Fellows, hypophosphites, 9 lbs	13 50
do ferri iodid., 4 lbs	3 30
do hematec hypophosphites, 18 lbs	23 00
do trifolio, 6 lbs	8 50
do scillæ, 7 lbs	3 70
Teinture, aconite, 1 lb	0 60
do arnica, 1 lb	0 60
do belladone, 4 lbs	2 40
do camph. co., 24 lbs	14 40
do card. co., 2 lbs	1 20
do catechu, 9 lbs	5 40
do cinchona co., 3 lbs	1 87
do cinnamon co., 1 lb	0 60
do digitalis, 2 lbs	1 10
do ferriperchlor, 2 lbs	1 10
do gentian co., 2 lbs	1 20
do hyoscyani, 5 lbs	2 90
do iodin. co., 1 lb	0 90
do nux. vomica, 1 lb	0 60
do opii, 3 lbs	3 50
do scillæ, 1 lb	0 67
do valerian co., 4 lbs	2 47
do zingeberis, 4 lbs	2 55
Onguent, calaminæ, 1 lb	0 70
do carbol., 1 lb	0 75
do ferriperchlor, 1 lb	0 50
do gallæ co., 2 lbs	2 40
do hydrarg. fort., 1 lb	0 90
do do nit. oxyd., 1 lb	0 90
do iodoform, 1 lb	1 50
do plumbi acet., 2 lbs	1 25
do résine, 1 lb	0 50
do zinci oxyd., 1 lb	0 50
Vaseline, 2 lbs	0 95
Vinum antini tart., 1 lb	0 60
do colchici, 1 lb	0 60
do ipecac, 2 lbs	1 35
	428 69

*Dans le cours de l'année ce fut le seul stimulant alcoolique qu'on employa dans les cas de fièvres typhoïdes, de débilité et autres maladies exigeant des stimulants et un traitement fortifiant.

†Ce vin servit à préparer les teintures simples avec des extraits fluides qu'on avait ; 30 livres de teintures faites pendant l'année ont économisé $9.

N° 9.—Détails des dépenses du pénitencier de Kingston, etc—*Suite.*

Appareils, etc., etc.	$ cts.
Bouteilles et fioles, 54	1 90
Bulbes, caoutchouc, pour seringues, 2.	0 60
Peaux de chamois, 2	1 00
Cathéters en caoutchouc, 3	1 75
Thermomètre clinical, 1	1 35
Bouchons, assortis, cruche, pinte, chopine, et fioles, 8 grosses	7 18
Compte-gouttes, 2	0 10
Abat-jour, doubles, 12	3 50
do simples, 12	3 00
Pots, verre, pour nuit, 24	2 70
do poterie, pour le dispensaire, 24	1 10
Verres gradués, 6	2 00
Aspirateur, 1	1 50
Crayons, poil de chameau, 12	0 60
Boîtes à pilules, 1 grosse	2 00
Toile caoutchoutée, 14 verges	*18 90
Lunettes, concaves, 1	3 50
Seringues, femmes, verre, 2	0 50
do enema, 2	4 50
Tubes (cylindres creux) pour suction, 6.	0 60
do° éprouvettes à urine, 12	2 00
Bandages, doubles, 3	6 00
do simples, 3	7 50
Eponges, chirurgien, 2	1 00
Pointes de vaccin, 10	1 25
	76 03
Approvisionnement d'hôpital.	
Lait, 1,573 galls., à 23c	361 79
Œufs et volailles	32 13
Biscuits, 105 lbs	14 15
Divers pour le dîner de Noël	17 65
Batterie galvanique	43 95
Vaisselle	5 06
Grosse toile, 38 vgs	5 70
Bouilloire en fer	2 55
Réparation de l'horloge	2 50
Saindoux, 10 lbs	1 30
Sucre blanc	5 63
Brosses à plancher et époussettes	7 80
Empois et savon à barbe	2 48
	502 69
Fournitures de prison.	
Tapis, garnitures et cuir pour voitures	95 76
Tapis et paillassons pour voitures,	15 43
Feuillard, 1,568 lbs	39 98
Crin et mousse, 175 lbs	30 73
Réparer et ajuster les balances	19 75
Ressorts et fer pour chaises	26 25
Tabac à priser, 30 lbs	23 13
Brosses	14 35
Divers pour le pénitencier de l'ouest	21 97
Copie d'actes pour le bureau d'enregist.	8 35
Divers	33 56
Roul. en caoutch. pour mach. à laver	7 00
Verres et vaisselle	12 45
Serrures et clefs	14 70
Savon et poudre insecticide	3 50

Fournitures de prison—Suite.	$ cts.
Toile, 60 vgs	9 55
Ficelle	9 53
Broquettes	3 22
Loyer de l'abri des chaloupes	5 00
Réparer des horloges	7 00
Ressorts, 20	3 30
Petits balais, 1 douzaine	1 50
	406 01
Chauffage.	
Houille, à fourn., 1,679·880 ton., à $3.79	6,365 08
do bitum., 100 tonneaux, à $4.19	419 00
do cuis., 26·1766 tonn., à $4.02	108 05
Droit sur 100 tonnes de houille	60 00
Bois franc, 268 cordes, à $4.34	1,163 12
Pruche, 5 cordes, à $2.87	14 35
Fil de fer et ferblanc	8 75
Pelles (en fer), 1 douzaine	10 90
Ferblanc, 1 boîte	3 00
Fontes	43 26
	8,195 51
Eclairage.	
Lampes et cheminées	32 70
Houille, 319·400 tonneaux, à $4.38	1,398 10
Huile à gaz, 5,997 galls., à 3½c	209 90
do 16,549 galls., à 3¼c	537 84
Pétrole, 1,104 galls	139 10
Pruche, 48½ cordes, à $2.87	139 19
Chandelles, 162 lbs., à 10c	16 20
Shedden et Cie, transport de l'huile	7 50
Chaux	23 13
Lampes et cheminées	32 70
Mèches et brûleurs	15 45
Allumettes	4 60
Sciure de bois, 3 charges	6 00
	2,529 71
Réparations des édifices.	
Bois de service, 28,564 pds	306 64
Fer, 40,762 lbs	1,994 14
Limes	67 32
Colle forte et borax	35 49
Térébenthine et huile	71 70
Vernis et laque en feuilles	74 53
Alcool et esprit de vin pour dissoudre la laque en feuilles	25 70
Clous et broquettes	97 84
Pinceaux et blanchissoirs	77 15
Vitres	51 03
Corde, 980 lbs	148 20
Fil de fer et de cuivre	159 04
Verroux, pentures, serrures et clefs	126 16
Haches et outils de menuisiers	81 77
Papier sablé, craie et mastic	91 68
Ocre et blanc de céruse	26 28
Ecrous et boulons	29 48
Lames pour scies rondes	33 00
Blanc et rouge de plomb	58 89
Cisailles et rondelles	29 75
Charbon de bois, 298 boisseaux	41 72
Roues d'émeri	12 00
Pieds-de-roi et crayons	14 04

* Toute cette toile a servi dans l'asile des aliénés, et c'était indispensable.

Note.—La moyenne quotidienne des malades dans l'hôpital a été de 8·10 ; la moyenne quotidienne des malades dans l'asile des aliénés pendant l'année a été de 30·29 ; la moyenne quotidienne des convalescents recevant des médicaments deux fois par jour, à part ceux qui précèdent, de 18·72. Ainsi, indépendamment des malades à l'hôpital, dans l'asile des aliénés, dans le département des femmes et des employés, il a été distribué par le médecin 110·800 doses de médicaments pendant la période comprise dans le rapport.

N° 19.—Détails des dépenses du pénitencier de Kingston, etc—*Suite.*

Réparations aux édifices.—Suite.	$ cts.
Blanchissoirs	10 00
Vernis à l'asphalte, 44 gallons	32 20
Charbon de forger., 64 230 ton., à $5..	320 58
Bois, pruche, 60 cordes, à $2.87	172 20
Ciment, 180 barils	540 80
Sable, 400 voyages, à 95c	380 00
Briques, 232 M	1,610 39
Tuyaux et fontes	1,503 27
Acier, ¾-pc., rond, 11,300 lbs, à $7.25	819 25
do 2-pc., plat, 11,350 lbs, à $6	681 00
Nettoyage des égouts, C. McConville	96 00
Divers, J. G. Barton	123 10
	9,942 34
Entretien des machines.	
Composition pour chaudière, 485 lbs	48 90
Huile pour les machines	89 08
Fontes	82 61
Chiffons et étoupage	62 75
Amiante	3 00
Bidons pour l'huile	9 85
Soupapes circulaires	15 35
Cuir et courroies	16 52
Suif et chandelles	11 88
Injecteur	18 50
Filières, mèches et rivets	12 92
Clefs anglaises	14 60
Boyaux, 100 pieds	20 60
Outils	8 97
	415 53
Salle d'armes.	
Nettoyage des armes, Tobin et Payne	48 00
Brosses	1 00
	49 00
Cuisine.	
Essuie-mains et grosse toile	26 15
Ferblanc, 16 boîtes	105 25
Potasse, 950 lbs	74 25
Lunettes, 9 paires	12 00
Peignes et brosses pour les cheveux	27 10
Brosses	26 11
Balais, 30 douz	108 75
Couteaux et fourchettes, 14 douz	12 70
Cuillers, 42 douz	21 00
Savon, 72,000 lbs, à 3½c	252 00
do de toilette	12 99
Couteaux à peler les pommes de terre	8 00
Presse à copier	8 40
Balances, 1 paire	10 50
Suif, 400 lbs	28 00
Amidon et bleu	15 93
Bois de construction	34 00
Encre, 3 gallons	3 80
Fil de fer	2 60
	787 53
Papeterie.	
Encre	16 33
Abonnement au *Daily News*	6 00
Almanach des adresses de Kingston	2 00
Papeterie et livres	781 57
Bureau de l'imprimeur de la reine	214 67
	1,020 57

Ferme.	$ cts.
Chevaux, 2 paires	590 00
Fumier	175 76
Graines, de fleurs, de jardin et de ferme	302 21
Hache-paille	18 00
Sacs, 50	10 00
Vert de Paris, 50 lbs	10 00
Râteaux, faulx et faucilles	12 70
Porcs	42 10
Arbres	34 60
Instruments d'agriculture	26 92
Plâtre pour la terre, 4 barils	6 40
Paniers	4 77
	1,233 46
Etables.	
Cuir à harnais, 96 lbs	36 17
Réparations de harnais	12 80
Brosses et graisse	15 25
Savon de Castille et huile de ricin	7 39
Drap pour voiture et crin	50 89
Acier et fer	9 24
Clous à fer à cheval, $8.10; sel, $3.50; éponges, $5.20	14 80
Ressorts en acier	52 80
Foin, 25 tonnes	391 96
Avoine et maïs, 687 boisseaux	368 90
J. Massie, vétérinaire	50 00
	1,010 20
Divers.	
Télégrammes	19 59
Frais de port	61 00
Fret	15 93
Express	24 00
Annonces	27 65
Frais de voyages du préfet	470 31
Téléphone, 1 année	75 00
Honoraire de magistrat	12 00
	795 48
Compte du capital.	
Bois pour clôtures	191 39
Fil métallique pour clôtures	60 28
Poteaux en cèdre pour clôtures	177 58
Soufflet pour la forge, 3	75 00
Tendeur de fil métallique breveté	5 00
	509 25
Industries.	
Poudre et fusée pour miner	47 43
Acier pour outils	5 97
Fer, 111 lbs, à 3c	3 33
Ciseaux et couteaux	5 25
Fontes	18 45
Pelles, 5 douz	29 05
Borax, 25 lbs	3 13
Ficelle, 9 lbs	2 50
	115 11
Grand total	118,469 99

S. W. SCOBELL,
Comptable.

N° 20.

Dt. BILAN, pénitencier de Kingston, 30 juin 1889. Av.

	$ cts.		$ cts.
Edifices, terrain, etc	776,922 11	Bala ce	894,692 48
Garde-magasin	3,402 67		
Econome	15,586 47		
Chapelle protestante	415 45		
Bibliothèque protestante	1,928 89		
Chapelle catholique romaine	1,145 50		
Bibliothèque do	750 00		
Instructeur en chef des métiers	3,061 72		
Menuisier	3,470 72		
Forgeron	2,922 63		
Tailleurs de pierre	1,122 65		
Maçon	689 95		
Carrière	531 29		
Mécanicien	63,920 00		
Boulanger	503 28		
Tailleur et cordonnier	2,982 68		
Salles d'armes	1,567 73		
Asile des aliénés et infirmerie	2,447 12		
Moulin à farine	3,198 36		
Prison des femmes	1,809 31		
Mobilier de bureau	455 70		
Etables et instruments de ferme	5,858 25		
	894,692 48		894,692 48
Balance	894,692 48		

S. W. SCOBELL,
Comptable.

N° 21.

ETAT indiquant le nombre de volumes dans la bibliothèque générale et dans les bibliothèques protestantes et catholiques respectivement, indiquant le nombre de détenus qui se sont servis de livres dans chaque bibliothèque, le nombre de volumes sortis durant l'année, les dépenses pour chaque bibliothèque, et le nombre de volumes ajoutés.

—	Bibliothèque protestante.	Bibliothèque catholique.	Nombre d'hommes.	Total.
Nombre de volumes au commencement de l'année	2,500	1,025		3,525
do ajoutés en 1888-89	246	65		311
do au 30 juin 1889	2,746	1,090		4,836
Nombre de prisonniers se servant de la bibliothèque	322	128		450
do volumes sortis	9,724	3,907		13,631

N° 22.

COMPTE du moulin à farine, pénitencier de Kingston, pour l'exercice expiré le 30 juin 1889.

Détails.	Montant.	Détails.	Montant.
	$ cts.		$ cts.
5,631 4/5 boisseaux de blé à 99c	5,373 18	2,591 sacs de farine, à $2.28 12/20 19/1	5,919 67
Salaire du meunier	700 00	292 4/5 tonnes de son, à $16	469 38
624 jours de travail, 2 détenus, à 40c	249 60	10 18/100 do déchets de mouture, à $18	180 93
60 tonnes de houille, à $4.50	270 00	Mouture de maïs, 502 boisseaux, à 5c.	25 10
		do d'avoine, 500 do do .	25 10
	6,620 08		6,620 08

N° 23.

COMPTE de la ferme, pénitencier de Kingston, exercice expiré le 30 juin 1889.

Détails.	Montant.	Détails.	Taux.	Montant.
	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Fumier	220 86	25 tonnes de foin	15 00	375 00
Graines, instruments	389 89	40 do paille	9 00	360 00
Divers	44 60	2,000 boisseaux de pom. de terre	0 40	800 00
Salaire, instructeur d'agriculture	660 00	1,600 do d'avoine	0 50	800 00
do 2 gardiens	1,000 00	325 do de pois	0 60	195 00
do 1 do	400 00	1,000 do de carottes	0 30	300 00
do 2 conducteurs d'attelage	800 00	2,000 do de betteraves	0 30	600 00
Travail de 20 détenus	2,110 00	250 do de panais	0 50	125 00
do de deux paires de chevaux	600 00	80 do de fèves	2 00	160 00
Déchets de table pour les porcs	75 00	300 do d'oignons	1 00	300 00
12¼ tonnes de son, $12	147 00	200 do de navets	0 40	80 00
6½ tonnes de déchets de mouture, à $15	97 50	280 do de tomates	0 60	168 00
Balance	27 85	150 paquets de sarriette	0 05	7 50
		7,000 pieds de céleri	0 03	210 00
		9,000 do de laitue	0 01	90 00
		350 choux-fleurs	0 10	35 00
		840 douzaines d'épis de maïs	0 08	67 20
		100 boisseaux de maïs	0 50	50 00
		9,000 choux	0 05	450 00
		15,500 lbs de porc	0 08	1,240 00
		1,000 lbs de graisse	0 10	100 00
		30 voitures de citrouilles	2 00	60 00
	6,572 70			6,572 70

P. S.—Le travail de 20 détenus, 3 gardes et 2 conducteurs d'attelages, a été porté au compte de la ferme, mais il n'y a que la moitié de ce temps qui a été employé aux récoltes. La balance a été consacrée au nivellement du terrain, à l'amélioration de la ferme et à faire les chemins.

N. P. WOOD,
Instructeur d'agriculture.

(*Original.*)

N° 3.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

N° 1.

RAPPORT ANNUEL DU PRÉFET DU PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

LE PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL, 1er juillet 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'administration du pénitencier de Saint-Vincent de Paul pour l'année qui s'est terminée le 30 juin 1889, avec des états statistiques.

La constante augmentation du crime que l'on a observée depuis plusieurs années n'a pas cessé de se faire sentir durant la dernière période, en dépit de la sévérité que les autorités judiciaires ont déployée dans leurs sentences contre les criminels.

Le nombre total des prisonniers reçus dans ce pénitencier pendant l'exercice 1888-89 est de 134, ce qui indique une augmentation de 26 sur le nombre de l'exercice précédent.

Le 30 juin 1888 il y avait au pénitencier 276 détenus. Sur ce nombre 71 ont été libérés dans le cours de l'année dernière, après l'expiration de leur sentence; 7 ont été graciés par Son Excellence le gouverneur général, 5 sont morts, et 5 ont été transférés au pénitencier de Kingston, ce qui donne un total de 88 prisonniers sortis.

Le 30 juin 1889, 322 condamnés étaient encore dans le pénitencier.

La discipline a été maintenue avec vigueur durant le dernier exercice. Les officiers préposés à la surveillance des détenus ont généralement rapporté avec fidélité les violations des règlements de la prison par les détenus, et les offenses commises ont été punies avec une juste sévérité, comme l'indique le tableau des punitions infligées durant cette période. La peine du fouet n'a été infligée qu'une fois, et cela, sur trois détenus sur lesquels j'avais épuisé jusque-là toutes les formes de punitions autorisées par la loi, sans obtenir aucune amélioration dans leur conduite.

Durant l'année qui vient de s'écouler, l'administration du pénitencier a joui d'une tranquillité et d'une sécurité tout à fait satisfaisantes.

La remise de la peine accordée par la loi aux prisonniers de bonne conduite et la prérogative royale exercée en faveur d'un certain nombre ont puissamment contribué, dans mon opinion, à amener les excellents résultats obtenus.

Depuis que je suis chargé de l'administration du pénitencier, je me suis efforcé de mettre la loi à exécution, d'accord avec sa teneur et son esprit. Si les détenus de bonne conduite ont pu jouir des bonnes dispositions de la loi, en obtenant une rémission de leur sentence, ceux dont la conduite n'a pas été satisfaisante ont du perdre les avantages accordés par la loi. La fermeté que j'ai exercée dans l'application de cette règle a produit un effet marqué sur la conduite d'un bon nombre de détenus dont la mauvaise conduite m'était auparavant signalée tous les jours.

J'ai le plaisir de constater qu'il n'y a pas eu d'évasion non plus que de tentatives d'évasion durant l'exercice 1888-89.

L'école est bien conduite, et les détenus y font des progrès satisfaisants. Les visites fréquentes des aumoniers leur donnent de l'émulation et de l'encouragement.

Les détenus qui ne vont pas à l'école, reçoivent la permission d'avoir des livres, cahiers. etc., et de travailler à leur instruction, le soir, dans leur cellule.

La bibliothèque est toujours bien fréquentée, les livres sont tenus en bon ordre' mais le nombre en est insuffisant et beaucoup sont hors de service pour cause de vétusté. Le gouvernement devrait, le plus tôt possible, accorder une allocation spéciale à l'effet d'acheter de nouveaux livres, l'allocation annuelle ne pouvant suffire pour cela.

La santé est dans un état satisfaisant, ainsi que le démontre le rapport du médecin.

Du reste je puis assurer que dans les cellules et les caves, comme partout ailleurs, la propreté règne, étant persuadé que c'est une des principales sauvegardes de la santé.

Toutefois je crois devoir ici, ainsi que je l'ai fait dans un rapport précédent, attirer votre attention sur ce que notre hôpital a de défectueux. Il est mal localisé et il manque de ventilation. Si une épidémie survenait, notre population serait bien exposée. La commune prudence demande qu'il y soit obvié.

Les améliorations et constructions nouvelles en voie d'exécution sous le contrôle du département des travaux publics ont fait cette année un progrès notable.

Les travaux faits sont énumérés dans la liste suivante :—

1° La construction et le parachèvement de la cuisine, de la buanderie et du séchoir.

2° Divers changements et améliorations dans le département de rechange.

3° Dallage de l'aile nord, et construction de six grandes cellules pouvant au besoin servir de cellules pénales.

4° Déménagement de l'atelier des menuisiers au premier étage de la bâtisse neuve.

5° Construction d'un égout pour assainir la bâtisse du front.

6° La préparation de la pierre de taille destinée à la nouvelle aile.

7° Construction d'un tunnel pour chauffer la chapelle catholique au moyen de l'excédant de vapeur de la tour centrale.

8° La fabrication de la brique et de la chaux.

9° L'excavation du terrain pour la nouvelle aile. Les travaux de maçonnerie furent commencés immédiatement après, et au 30 juin les murs avaient dix pieds de hauteur.

10° Les différentes améliorations faites sur la ferme par l'assainissement et le drainage du sol, et la construction de vingt arpents de clôtures neuves en fil barbelé.

11° Construction de la nouvelle porcherie qui est bien adaptée à l'objet auquel elle est destinée. C'est une grande amélioration sur la bâtisse délâbrée qu'elle remplace.

Au commencement de la saison les grains avaient une magnifique apparence, mais depuis que les récoltes ont été faites, je regrette de dire qu'une grande quantité de pommes de terre ont été gâtées et perdues.

Cette année les travaux d'agriculture se sont faits en saison convenable et la production promet un bon rendement.

Le montant total du revenu en argent pour l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 1889, et qui a été remis entre les mains du receveur général, est de $1,547.67 ; et le montant représentant l'ouvrage des détenus a été, l'année dernière, de $46,699.25 ; soit $4,281.50 de plus que l'année précédente.

Les dépenses totales de l'année sont de $81,132.85. Mais en déduisant de ce montant le revenu en argent déposé entre les mains du receveur général, dans le cours de l'année, et les sommes payées pour des items qui ne devraient pas être imputés au compte des dépenses ordinaires, telles que les gratuités aux officiers, le transfert des condamnés, etc., les depenses réelles pour l'entretien des détenus seraient de $76,224.37.

La moyenne du nombre des détenus pendant l'année ayant été de 298, la moyenne du coût de l'entretien de chaque détenu est de $255.79. Si l'on met maintenant en ligne de compte le montant représentant l'ouvrage fait par les détenus, qui s'élève à la somme de $46,699.25, les dépenses occasionnées par leur entretien se trouveront réduites à la somme de $29,525.12, et le coût annuel de l'entretien de chaque détenu, à la somme de $99.08.

Avec la moyenne mentionnée plus haut, les frais *per capita* par jour sont de 76c.

Le 24 juin dernier nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de l'honorable ministre de la justice. Il parcourut les bâtisses et le terrain et conversa avec bonté avec les officiers et avec tous les détenus qui ont demandé à le voir. Sa visite a donné beaucoup de satisfaction et aux officiers et aux détenus.

Je dois remercier les employés, qui se sont tous donné de la peine pour remplir leurs différentes fonctions et sont toujours prêts à faire ce qui est exigé d'eux. Et je vous prie d'agréer l'expression de ma reconnaissance pour vos bons procédés à mon égard.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
TÉLESPHORE OUIMET,
Préfet.

A M. J. G. MOYLAN,
Inspecteur des pénitenciers.

N° 2.

Coût par tête des détenus au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul pour l'exercice 1888-89.

Moyenne quotidienne du nombre des détenus... 298

—	Montant.	Par tête.	—	Montant.	Par tête.
	$ cts.	$ cts.		$ cts.	$ cts.
Appointements	40,124 29	134 65	Entretien des machines	11 50	0 04
Gratifications	735 71	2 47	Salle d'armes	326 47	1 10
Uniformes des employés	2,146 88	7 20	Cuisine	428 40	1 44
Rations	16,033 17	53 80	Papeterie	0 75	0 01
Vêtements	5,151 66	17 29	Ferme	813 77	2 73
Allocation de voyages	626 50	2 10	Etables	1,805 38	6 06
Vêtements aux libérés	2.515 98	8 44	Frais de port et télégrammes	59 42	0 20
Literie	1,562 55	5 24	Fret et frais de messageries	67 90	0 23
Enterrements et chapelles	313 40	1 05	Annonces	394 91	1 32
Bibliothèques	12 00	0 04	Frais de voyages	337 63	1 13
Infirmerie	570 36	1 91	Téléphone	2 55	0 01
Transferts	147 95	0 50	Papeterie et bureau de l'imprimeur de la reine	611 37	2 05
Chauffage	6,195 34	20 79			
Eclairage	813 84	2 73			
Réparations aux bâtiments	870 84	2 92		82,680 52	277 45

RECAPITULATION.

—	Montant.	Par tête.
	$ cts.	$ cts.
Appointements	40,124 29	134 65
Gratifications	735 71	2 47
Uniformes	2,146 88	7 20
Entretien	26,933 57	90 38
Frais d'exploitation	11,877 66	39 86
Divers	862 41	2 89
Total	82,680 52	277 45
Coût quotidien de chaque détenu		0 76

TÉLESPHORE OUIMET,
Préfet.

G. S. MALEPART,
Comptable.

État indiquant le coût d'entretien du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.

	$ cts.	$ cts.
Dépenses pour l'année terminée le 30 juin 1889, y compris le matériel en main le 30 juin 1888		82,680 52
Av.		
Revenu pour l'année, savoir :—		
Ferme	653 60	
Loyer	309 60	
Econome	168 24	
Charpentiers	142 92	
Tailleurs de pierre	77 82	
Cordonniers	70 14	
Tailleurs	66 39	
Ferblantiers	27 60	
Boulangerie	22 66	
Forge	7 45	
Reliure	1 25	
		1,547 67
		81,132 85
Allocation de libération	626 50	
Vêtements de libération	2,515 98	
Transfert de détenus	147 95	
Entretien des machines	11 50	
Réparations aux bâtisses	870 84	
Gratification de retraite	735 71	
		4,908 48
		76,224 37
Tailleurs de pierre et maçons	8,760 75	
Charpentiers	3,735 25	
Cordonniers	2,267 00	
Tailleurs	4,064 75	
Ferblantiers	873 00	
Forgerons	1,774 75	
Econome	10,792 00	
Boulangerie	598 25	
Mécanicien	153 50	
Casseurs de pierre, cour à bois, et divers travaux	3,083 00	
Excavation	2,403 00	
Infirmiers	547 50	
Chapelles et bibliothèques	547 50	
Ferme, jardin et étables	2,996 50	
Briqueterie	202 50	
Travail de cheval pour ferme et institution	3,900 00	
		46,699 25
		29,525 12

Nombre moyen de détenus	298
Coût moyen par tête pour entretien	$255 79
Coût annuel de chaque détenu, après déduction de la valeur du travail	99 08

TÉL. OUIMET,
Préfet.

G. S. MALEPART,
Comptable.

10—12½

(*Original.*) N° 3.

CHAPELLE CATHOLIQUE ROMAINE.

SAINT-VINCENT DE PAUL, P.Q., 1er juillet 1889.

MONSIEUR L'INSPECTEUR.—J'ai l'honneur de vous adresser aujourd'hui le rapport annuel de ce qui me concerne au sujet de la chapelle, de la sacristie, de la bibliothèque et de l'école catholique romaine du pénitencier de Saint-Vincent de Paul.

Durant la dernière année fiscale,—1er juillet 1888 au 1er 1889,—104 détenus nous sont arrivés du dehors ; 2 de la chapelle protestante ; 60 sont partis à l'expiration de leur peine ; 1 est passé à la chapelle protestante ; 5 sont morts; 6 furent graciés et 3 furent envoyés à Kingston. Le nombre total des catholiques est de 264.

La dernière année a été marquée par des évenements bien importants pour nos pauvres détenus. La mort, parmi ses coups toujours solonnels, a deux fois précipité subitement ses victimes devant le tribunal du Tout-Puissant, et cinq fois rappelé la part inévitable qu'elle a dans les destinées des hommes, qu'ils soient dans les honneurs ou la peine et la honte. La folie, malheur aussi triste et non moins fatal, suite de désordres et de honteux excès, est venue donner à tous le plus énergique avertissement que, si l'on veut trouver enfin le repos, la paix et le bonheur, il faut changer entièrement de conduite et se faire dès à présent une vie toute nouvelle.

En face de ces faits si graves, des hommes confinés dans " ce lieu de réflexions sérieuses," comme quelques détenus appellent à bon droit le pénitencier, ne peuvent s'empêcher de voir sous leur vrai jour la vie humaine, l'ordre moral, les fins dernières et les moyens d'arriver à bon terme, à travers les sentiers rudes et sombres de la vie présente.

C'est, avec la grâce de Dieu, ce qui explique le progrès notable qui s'est fait remarquer dans l'accomplissement des devoirs religieux. Comment en effet compter sans Dieu, quand il se montre si près, et s'affirme si irrécusablement maître de la vie et de la mort.

La conduite, à la chapelle, pendant les offices, est excellente et prouve que les principes chrétiens sont loin d'être éteints dans l'âme des détenus. Le chant est bien convenable, grâce au zèle de l'instituteur et des chantres, puis à l'accompagnement de l'orgue, qu'un salaire annuel (trop modique néanmoins) pour un organiste nous assure à perpétuité. Notre organiste fait preuve d'un dévoûment merveilleux comme son talent : elle fait deux fois plus pour nous qu'elle n'y est obligée.

Quelques épargnes m'ont permis de compléter les séries d'ornements nécessaires au culte.

L'école est dans un état bien satisfaisant. L'instituteur a cependant besoin d'un aide pris parmi les détenus, vu que les hommes viennent à l'école d'après l'ordre des ateliers et non selon leur degré de connaissances : ordre de choses qui nécessite plusieurs divisions pour la même heure de classe. Le détenu qui a soin de la bibliothèque étant obligé de voir à l'arrangement, à la reliure et à l'entretien des livres, ne peut être en même temps assistant habituel de l'instituteur.

Les livres ne sont actuellement ni assez nombreux ni assez bien conservés. Il faut nécessairement renouveler la bibliothèque entière. Pour cela le gouvernement devrait le plus tôt possible accorder une allocation spéciale à l'effet de remonter entièrement notre bibliothèque, parce qu'il doit comprendre que sans bonne lecture il est impossible de réformer la plus grande partie des hommes. L'allocation annuelle ne peut suffire pour cela, quand on considère que la manière dont les livres nous sont fournis nous fait perdre un bon quart de cette somme. Si l'aumônier pouvait disposer librement de cet argent, il pourrait obtenir des conditions très avantageuses, les achats se faisant au comptant.

Il me reste, monsieur l'inspecteur, à vous remercier du généreux intérêt que vous ne cessez de témoigner à notre congrégation.

Je demeure, monsieur l'inspecteur, avec un profond respect et une sincère reconnaissance,

Votre humble serviteur,

L. O. HAREL, *Ptre, aumônier.*

A Monsieur J. G. MOYLAN,
Inspecteur des pénitenciers.

N° 4.

RAPPORT DE L'AUMONIER PROTESTANT.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL, 1er juillet 1889.

MONSIEUR,—Voici mon rapport pour l'exercice commencé le 1er juillet 1888 et terminé le 30 juin 1889.

Détenus inscrits sur le registre, 1er juillet 1889		44	
do	admis pendant l'année	27	
do	transféré de nouveau de la chapelle catholique	1	
		—	72
do	renvoyés	9	
do	graciés	2	
do	transférés	3	
		—	14
do	restant sur les registres		58

Ceux qui ont été admis ont prétendu appartenir aux diverses dénominations religieuses suivantes :—

Eglise anglicane	13	
Méthodiste	7	
Eglise presbytérienne	4	
Anabaptiste	1	
Mormons	1	
Athée	1	
	—	27

Déclarations faites par les détenus admis :—

Intempérants	13	
Tempérants	12	
Sobres	2	
	—	27
Innocents de l'accusation	9	
Coupables	18	
	—	27

La conduite des détenus pendant le service divin a été irréprochablement bonne. L'école et la bibliothèque ont été dirigées d'une manière satisfaisante, et j'ai trouvé que la discipline avait été tout le temps excellente.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN ALLAN,
Aumônier protestant.

A M. J. G. MOYLAN,
Inspecteur des pénitenciers.

N° 5.

(Original.)

RAPPORT DU CHIRURGIEN.

SAINT-VINCENT-DE-PAUL, 1er juillet 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année finissant le 30 juin dernier.

L'état sanitaire du pénitencier est très bon.

Je suis heureux de vous informer que cette institution n'a été visité par aucune maladie épidémique ou contagieuse durant l'année écoulée.

Il y a eu cinq décès parmi les détenus : un est mort de fièvre typhoïde, le deuxième est mort d'hypertrophie cordis, un autre de phthisis (pulmonaire), un autre s'est pendu dans sa cellule avec un mouchoir, et l'autre est mort subitement, il était très âgé. Je lui avais donné la permission de coucher à l'hôpital quoiqu'il ne fut pas patient.

J'ai recommandé de transférer trois détenus à l'asile des aliénés de Kingston vu qu'ils étaient dangereux. Il en reste encore trois dans cette institution qui ont des accès de folie dans le moment et qui sont sous traitement.

Le 30 juin il n'y avait qu'un seul détenu à l'hôpital.

La liste annexée à ce rapport vous montrera le nombre de patients traités à l'hôpital et dans les cellules.

Avant de terminer mon rapport, il est de mon devoir de vous dire que l'intendant de l'hôpital (M. Manning) continue de remplir les devoirs de sa position à mon entière satisfaction.

Je remercie M. le préfet ainsi que tous les officiers de cette institution pour l'aide qu'ils m'ont donnée dans l'exécution de mes devoirs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

M. H. E. GAUDET, M.D.,
Médecin.

A M. J. G. MOYLAN,
Inspecteur des pénitenciers

RELEVÉ ANNUEL des maladies traitées à l'hôpital et dans les cellules du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1889.

Maladies.	A l'infirmerie le 30 juin 1888.	Admis.	Sortis.	Décédés.	Restant le 30 juin 1889.
Amygdalite		25	25		
Abcès		22	22		
Anévrisme		6	6		
Asthme	1	8	7		1
Bubons		12	12		
Blépharite		4	4		
Bronchite		20	20		
Catarrhe (nasal)		8	8		
Choléra (sporadique)		3	3		
Contusion		14	14		
Cystite		4	4		
Cardilgie		2	2		
Maladie cutanée		18	18		
Coryze		12	12		
Chancre		4	4		
Dyspepsie		12	12		
Dysenterie		15	15		
Entérite		2	2		
Epilepsie	1	3	2		
Erysipèle		10	10		
Epistane		20	20		
Gonorrhée		12	12		
Hémorrhoïdes		20	20		
Hypertrophie (cordis)		1		1	
Hæmpotysis		6	6		
Maladie de cœur		3	3		
Lumbago		12	12		
Névralgie		12	12		
Ophthalmie		18	18		
Orchite		6	6		
Phthisie (pulmonaire)		4	3	1	
Rhumatisme		6	6		
Stricture (uréthrale)		4	4		
Syphilis		6	6		
Scorbut		2	2		
Scrofule		3	3		
Typhoïde, fièvre		2	1	1	
Ulcères		15	14		1
Blessures		6	6		

M. H. E. GAUDET, M.D.,
Chirurgien.

LISTE ANNUELLE des décédés à l'infirmerie du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.

Nom.	Age.	Maladie.	Quand admis.	Décédé.	Pays.	Nombre de jours à l'infirmerie.	Observations.
Herménégilde Dorion	23	Fièvre typhoïde.....	3 nov.....	12 novembre.....	Canada.....	9	
Louis Lahaise.....	35	Monomanie.....	.....	Mort de strangulation dans la cellule.	do	.....	
Damase Dubois	.....	Hypertrophie du cœur...	1er mai.....	12 mai	do	12	
Terence Carroll. ...	.....	Décédé subitement.. . .	.....	7 juin.....	do	.....	Vu son grand âge je lui donnai le privilège de coucher à l'infirmerie
John Ritchie.....	.....	Phthisie (pulmonaire)...	17 avril	14 do	do	59	

LISTE des détenus aliénés dans le pénitencier de Saint-Vincent de Paul, pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.

TRANSFÉRÉS À KINGSTON.				RESTANT.			
N°	Nom.	Nombre.	Observations.	N°	Nom.	Nombre.	Observations.
1	John McGown.....	1	Transféré à l'asile des aliénés à Kingston vu qu'il devenait dangereux.	1	Edouard Deslauriers.	1	Son état s'améliore.
2	Albert Carufel.....	1	Maniaque religieux.	2	Léon Deslauriers....	1	do
3	Auguste St. Laurent.	1	Ses attaques varient à certaines périodes; il semble bien, mais devient tout à coup furieux.	3	Edward Tait.....	1	do
		3				3	

M. H. E. GAUDET, M.D.,
Chirurgien.

N° 6.

RAPPORT DU MAITRE D'ÉCOLE.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL, 1er juillet 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon septième rapport annuel sur l'état et l'administration de l'école et de la bibliothèque, pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.

L'école donne pleine satisfaction. Les hommes qui y assistent méritent beaucoup de louanges pour leur bonne conduite et leur application. Les progrès sont aussi bons qu'on peut l'espérer, si l'on tient compte du temps qu'on accorde aux hommes dans l'école.

Je regrette que les exigences de certains ouvrages spéciaux, tels que la maçonnerie et la culture de la ferme, empêchent un certain nombre d'hommes d'assister à l'école. Pour remédier à ces désavantages on leur distribue des livres et fournitures d'écoles ainsi qu'aux détenus qui se conduisent bien et qui désirent s'instruire. Cette distribution de livres d'école contribue en grande mesure à tenir les hommes occupés et tranquilles lorsqu'ils sont enfermés dans leurs cellules. Le nombre d'hommes qui ont suivi l'école pendant l'année a été de 125. La présence quotidienne régulière a été de 60.

La bibliothèque a été soigneusement examinée, et il en est résulté qu'il était impossible de réparer un grand nombre de livres, qui avaient servi depuis plusieurs années, ce qui nous laisse 580 volumes propres à la circulation. Nous avons bien besoin qu'on nous fournisse un plus grand nombre de livres que d'habitude.

Nombre de livres dans la biblothèque	1,250
Nombre de lecteurs	260
Nombre de livres prêtés durant l'année	25,910

Je ne puis terminer le présent rapport sans présenter mes sincères remerciements au préfet et aux aumôniers pour l'encouragement et l'aide qu'ils m'ont donnés dans le cours de la dernière année.

Je suis, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

J. T. DORAIS,
Maître d'école.

A M. J. G. MOYLAN,
Inspecteur des pénitenciers.

LISTE des détenus reçus dans le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul pendant l'exer- d'où envoyés, leur crime, la date de la condamnation,

Quand admis.	Nom.	Etat civil.	Age.	Métier.	Sachant lire.	Sachant écrire.	Tempérants.	Intempérants.	Lieu de naissance.	Religion.
1888.										
5 juill..	Frederick Gannon..	Célibat..	18	Commis....	Oui	Oui	..	1	Hamilton.....	Catholique....
13 do ..	Pierre Allard.....	do ...	17	Journalier..	do	do	1	..	Saint-Antoine....	do ....
13 do ..	Barthélémi Daudelin	do ...	23	do ..	Non	Non	1	..	Saint-Guillaume..	do ....
13 do ..	John Ritchie..	Marié....	48	do ..	Oui	Oui	..	1	Irlande.....	do ....
31 do ..	Sinaï Roy.....	Célibat..	18	do ..	Non	Non	1	..	Bécancour.....	do ....
15 août.	Raymond Brulé.....	do ...	19	do ..	Oui	Oui	..	1	Sorel.....	do ....
17 do ..	Patrick Dunn.....	Marié....	41	Mouleur....	do	do	..	1	Irlande.....	do ....
17 do ..	John Ryan.....	Célibat..	45	Cordonnier..	do	do	..	1	Québec	do ....
17 do ..	Wm. McDonough...	do ...	20	Journalier..	do	do	..	1	Montréal.....	do ....
3 sept .	James R. Stanton...	Marié....	23	Lithographe	do	do	..	1	do	do ....
14 do ..	Michael O'Halligan.	Célibat..	28	Cigarier....	do	do	..	1	Etats-Unis.....	Athée .....
14 do ..	William Cotman....	Marié....	29	Journalier..	do	Non	..	1	do	Mormon.....
14 do ..	J. B. Vaillancourt..	Célibat..	19	Cigarier....	do	Oui	..	1	Montréal.....	Catholique....
14 do ..	Georges Bénard.....	do ...	40	Jounarlier..	Non	Non	..	1	Longueuil.....	do ....
14 do ..	Joseph Pesant.....	do ...	28	Tailleur de p.	Oui	Oui	..	1	Montréal.....	do ....
15 do ..	J. Adé. Chamberland	do ...	26	Journalier..	Non	Non	..	1	Métis.....	do ....
29 do ..	John Cutler.....	do ...	22	Valet d'écur.	Oui	Oui	..	1	Chicago, Ill.....	do ....
29 do ..	Arch. McCloskey...	do ...	26	Commerçant	do	do	..	1	Montréal.....	do ....
29 do ..	Joseph Monciau	do ...	17	Tailleur	do	do	..	1	Saint-Jérôme.....	do ....
29 do ..	Auguste Mély.....	do ...	31	Chimiste ...	do	do	1	..	Marseilles, France	do ....
3 oct ..	Charles A. Pitcher..	Marié....	44	Compt. de b.	do	do	1	..	Providence, R.I..	Anabaptiste ..
3 do ..	John Humbel.....	do	34	Ferblantier .	do	do	1	..	Gibraltar	Eglise d'Angl..
3 do ..	Angus Jacobs, *alias* Skahetati.....	Veuf.	22	Commis	do	do	1	..	Caughnawaga	Catholique....
3 do ..	Arthur Wint.....	Célibat..	28	Journalier..	do	do	1	..	Ecosse.....	Eglise d'Angl.
4 do ..	Thomas Rooney.....	do ...	27	Journal. de f.	do	do	..	..	Montréal	Catholique....
11 do ..	William Wilde.....	do ...	23	Tailleur de p.	do	do	..	..	Chicago, Ill.....	Méthodiste ....
15 do ..	Joseph Arcouette....	Marié....	24	Journalier..	Non	Non	1	..	Roxton Falls.....	Catholique....
15 do ..	John Métivier	do	38	do ..	Oui	Oui	1	..	Brome.....	do ....
22 do ..	Chs. Patry, *alias* Batt	Célibat..	22	Tisserand...	do	do	..	1	Sherbrooke.....	Eglise d'Angl.
23 do ..	François Lamoureux.	Marié....	50	Cordonnier..	do	do	..	1	Montréal	Catholique....
23 do ..	Edouard Deslauriers.	do	27	Charpentier.	do	do	..	1	do	do ....
25 do ..	Wilfrid Contant.....	do	24	Tene'r de liv.	do	do	..	1	do	do ....
30 do ..	Amédée Doré.....	do	39	Charpentier.	Non	Non	..	1	St-Louis de Gonzague.....	do ....
3 nov..	Joseph A. Bernier...	do	24	Forgeron ...	Oui	Oui	1	..	Stat'n Arthabaska	do ....
7 do ..	Joseph Pressault....	do	23	do . .	do	do	..	1	Ste-Scholastique..	do ....
9 do ..	Joseph Morel, *alias* Pratte.....	Célibat..	33	Tisserand...	do	Non	..	1	Sherbrooke.....	do ....
27 do ..	Philippe Lessard....	do ...	22	Journalier..	Non	do	1	..	Bruce.....	do ....
27 do ..	Edward Brack.....	do ...	22	do ..	do	do	..	1	do	Eglise d'Angl.
27 do ..	Jean Rodrigue.....	Marié....	35	Charpentier.	do	do	..	1	do	Catholique....
29 do ..	James Brennan.....	Célibat..	22	Journalier..	Oui	do	1	..	Montréal	do ....
29 do ..	Frank Seehan.....	do ...	25	Tene'r de liv.	do	Oui	..	1	do	Presbytérien..
29 do ..	Joseph Donovan....	do ...	19	Journalier..	Non	Non	..	1	Angleterre.....	Catholique....
29 do ..	Jos. Ludger Thibault	do ...	17	Imprimeur..	do	do	1	..	Montréal	do ....
29 do ..	Augustin Joly.....	Marié....	27	Charretier..	do	do	..	1	Louiseville.....	do ....
19 do ..	Walter A. Fisher ...	do	21	Garde-mag..	Oui	Oui	1	..	Londres, Ang.....	Eglise d'Angl.
1er déc..	John Kehoe	Célibat..	27	Journalier..	do	do	1	..	Montréal.....	Catholique....
11 do ..	John Anderson	do ...	16	Tricoteur..	do	do	1	..	Sorel	Eglise d'Angl.
15 do ..	James Simpson	do ...	26	Journalier..	do	do	..	1	Montréal	do
17 do ..	John L. Crawford ..	do ...	23	do ..	do	do	1	..	Bedford.....	Méthodiste ....
19 do ..	Aurèle Tardif.....	do ...	17	Sellier.... .	do	do	1	..	Bic	Catholique....
19 do ..	Joseph Favreau.....	do ...	17	Cordonnier..	do	Non	1	..	Montréal	do ....

cice 1888-89, donnant l'état civil, l'âge, le métier, l'éducation, les mœurs, la religion, la durée de leur sentence, par qui jugé, et à quelle cour.

Lieu de la condamnation.	Crime.	Date de la condamnation.	Terme.	Par qui jugé.	A quelle cour.
		1888.			
Montréal	Larcin	4 juill.	3 ans	M. C. Desnoyers	Sess. spéciales.
Richelieu	do	11 do	2 do	L'hon. J. A. Ouimet.	Banc de la reine.
do	do	11 do	2 do	do	do
Montreal	do	12 do	5 do	M. C. Desnoyers	Sess. spéciales.
Trois-Rivières.	do	27 do	3 do	G. I. Barthe	do
Richelieu	Assaut avec intention de faire du mal corporel grave	10 août.	7 do	Charles Dorion	do
Montréal	Larcin	16 do	3 do	M. C. Desnoyers	do
do	do	16 do	3 do	do	do
do	Vol avec effraction	28 do	2 do	do	do
do	Obtention d'argent sous de faux prétextes	1er sept.	3 do	do	do
Sweetsburg	Vol	13 do	4 do	G. E. Rioux	do
do	do	13 do	4 do	do	do
Montréal	do	13 do	2 do	M. C. Desnoyers	do
do	Larcin	13 do	3 do	do	do
do	Vol	13 do	5 do	do	do
Rimouski	Vol d'argent	14 do	2 do	A. P. Garon	do
Montréal	Recel de marchandises volées	29 do	2 do	Sir A. A. Dorion	Banc de la reine.
do	Larcin	29 do	2 do	do	do
do	Bris de magasin et vol	27 do	3 do	C. Aimé Dugas	Sess. spéciales.
do	Faux	29 do	4 do	Sir A. A. Dorion	Banc de la reine.
do	Apporter au Canada des objets volés	29 do	7 do	do	do
do	Coup de feu avec intention	2 oct.	3 do	do	do
do	Homicide	2 do	A vie	do	do
do	Vol avec effraction	2 do	2 ans	do	do
do	Larcin	4 do	2 do	C. Aimé Dugas	Sess. spéciales.
Sherbrooke	Vol	19 sept.	3 do	G. E. Rioux	do
Sweetsburg	Homicide	13 oct.	4 do	L'hon. M. Mathieu	Banc de la reine.
do	Connaissance charnelle d'une fille au-dessous de 12 ans	13 do	4 do	do	do
Sherbrooke	Vol sur la personne	17 do	3 do	G. E. Rioux	Sess. spéciales.
St-Hyacinthe	Obtention de marchandises sous de faux prétextes	22 do	2 do	V. B. Sicotte, shérif.	do
Montréal	Bris de magasin et vol	23 do	3 do	C. Aimé Dugas	do
do	Larcin	25 do	3 do	do	do
do	Bris de maison	30 do	5 do	do	do
Arthabaska	Larcin	27 do	5 do	L'hon. Jules Larue	Banc de la reine.
Terrebonne	Dommages pour un montant excédant $20	6 nov.	5 do	Z. Roussile, shérif	Sess. spéciales.
Richelieu	Bris de magasin	8 do	2 do	Charles Dorion	do
Bruce	Apporter au Canada des objets volés	24 do	3 do	L'hon. Jules E. Larue	Banc de la reine.
do	Coup de feu avec intention	24 do	3 do	do	do
do	do do	24 do	5 do	do	do
Montréal	Bris de magasin	27 do	2 do	M. C. Desnoyers	Sess. spéciales.
do	Larcin	29 do	2 do	do	do
do	do	29 do	2 do	do	do
do	do	29 do	3 do	do	do
do	do	29 do	3 do	do	do
do	do	29 do	4 do	M. C. Desnoyers	Sess. spéciales.
do	Meurtre	5 do	A vie	L'hon. L. R. Church.	Banc de la reine.
do	Bris de magasin	11 déc.	3 ans	M. C. Desnoyers	Sess. spéciales.
do	Larcin	13 do	4 do	do	do
Sweetsburgh	do	14 do	2 do	G. E. Rioux	do
Montréal	Bris de magasin	17 do	3 do	M. C. Desnoyers	do
do	do	17 do	3 do	do	do

LISTE DES DÉTENUS reçus au pénitencier de Saint-Vincent-

Quand admis.	Nom.	Etat civil.	Age.	Métier ou profession.	Sachant lire.	Sachant écrire.	Tempérants. Intempérants.	Lieu de naissance.	Religion.
1888.									
20 déc.	Bridget Cassidy.....	Marié	42	Serviteur ...	non	non	.. 1	Irlande	Catholique ...
20 do	Peter Duffy	Célibat...	17	Valet d'écur.	oui.	oui.	1..	do	do ....
20 do	Luc Ranger	do ...	28	Journalier ..	non	non	1..	Sainte-Anne.....	do ....
20 do	Thomas Guerin.....	do ...	26	Jockey	oui.	oui.	.. 1	Lachine.....	do ....
21 do	Modeste Henri	Marié	48	Fermier	do	do	1..	Savoy..... ...	do ....
27 do	Jean Galarneau, *alias* Malone.....	Célibat...	22	Serre-frein ..	do	do	.. 1	Saint-Jean	do ....
27 do	John Jones, *alias* William McGlone.	do ...	24	Charretier ..	do	do	.. 1	Montréal	do ....
28 do	Albert Robbins.....	Marié	32	Boucher	non	non	.. 1	do	do ....
28 do	Moïse Guilbault	Célibat...	21	Charretier ..	oui.	oui.	.. 1	Saint-Lin.....	do ....
1889.									
3 janv.	Thomas Bowden....	do ...	23	Journalier ..	non	non	.. 1	Irlande	do ....
3 do	Bruno Dupuis	Marié	57	Menuisier ..	do	do	1..	Saint-Prosper.....	do ....
3 do	Ephrem Gagné	Célibat...	21	Cordonnier..	oui.	oui.	1..	Deschambault....	do ....
7 do	Charles Bouchard...	Marié	34	Journalier ..	non	non	1..	Saint-Jean	do ....
8 do	Alphonse Paris	do	38	Cordonnier .	do	do	.. 1	Saint-Pierre	do ....
9 do	Jean Bapt. Niquette	do	26	Journalier ..	do	do	.. 1	Sorel	do ....
10 do	Arthur Lévesque ...	Célibat...	18	Cigarier	oui.	oui.	1..	Montréal	do ....
10 do	Napoléon Nantais...	do ...	21	do	non	non	1..	do	do ....
10 do	Arthur Garaud	do ...	18	Charretier ..	oui.	oui.	1..	Beauharnois.....	do ....
11 do	Auguste Truchon ...	do ...	20	Cordonnier .	non	non	1..	Matane	do ....
15 do	John Collins.....	Marié.....	31	do .	do	do	1..	Québec	do ....
15 do	Joseph Fournier	do	27	Maçon.....	oui.	oui.	1..	do	do ....
15 do	Jean Langlois	Célibat...	22	Journalier ..	non	non	1..	do	do ....
15 do	John P. Benson ...	do ...	25	do ..	oui.	oui.	.. 1	Petite Côte.....	do ....
15 do	Onézime Cloutier ...	do ...	17	do ..	non	non	1..	Saint-Sauveur	do ....
15 do	Georges Guénette ...	do ...	18	do ..	do	do	1..	do	do ....
22 do	Séraphin Renaud ...	do ...	24	Cordonnier .	oui.	do	.. 1	Montréal	do ....
22 do	Joseph Brière.....	do ...	35	Charretier...	do	oui.	.. 1	L'Assomption	do ....
22 do	Thomas O'Brien	do ...	16	Tailleur	do	do	1..	Montréal	do ....
22 do	Harry Dawson.... .	do ...	30	Journalier ..	do	do	.. 1	Irlande	Eglise d'Angl.
24 do	Auguste Demers	Marié ...	47	do ..	do	do	.. 1	Montréal	Catholique ...
24 do	William Huddle	Célibat...	16	do .	do	do	1..	do	do .....
25 do	Michael Ryan	do ...	22	do ..	non	non	.. 1	do	do .....
29 do	Louis Lahaise	do ...	37	do ..	do	do	.. 1	do	do .....
31 do	John Kilkenny	do ...	25	Valet d'écur.	oui.	oui.	1..	Irlande	Presbytérien .
7 fév.	Paschal Gagnon	Marié.....	34	Fermier . ..	non	non	1..	Rimouski	Catholique ...
12 do	François Delâge	do	27	Peintre.....	do	do	1..	Montréal	do ....
12 do	Joseph Vandelac ...	Célibat...	39	Journalier ..	do	do	.. 1	do	do ....
14 do	Arthur Day	do ...	23	Mouleur....	oui.	oui.	1..	Sorel	do ....
14 do	Georges Labranche, *alias* Paradis	Marié	32	Journalier ..	do	do	.. 1	Bécancour.....	do ....
26 do	Fanstina Gindi	Célibat...	25	Statuaire....	do	do	1..	Italie	do ....
26 do	Adam Ferguson	do ...	39	Machiniste .	do	do	.. 1	Ecosse	Presbytérien .
26 do	Félix Marchessault .	do ...	20	Fermier	do	do	1..	Lacadie.....	Catholique....
28 do	Jean Caillé.....	do ...	22	Tailleur	do	non	.. 1	Saint-Isidore	do ....
8 mars.	John B. Hill.....	Célibat...	28	Agent.....	oui.	oui.	.. 1	Nouv.-Orléans, Le.	Méthodiste ...
18 do	Joseph Cusson.....	Marié	26	Journalier ..	do	non	1..	Montréal.....	Catholique....
18 do	Chas. Considine.....	Célibat...	21	Machiniste .	do	oui.	1..	Etats-Unis	do ....
18 do	Thomas Kay.....	do ...	24	Journalier ..	do	do	1..	Irlande.....	do ....
18 do	Jerry Mullane.....	do ...	22	Ferblantier .	do	do	1..	Montréal.....	do ....
18 do	Magloire Miller.....	Marié	23	Boucher	do	do	1..	Saint-Martin	do ....
18 do	John Kirby.....	Célibat....	24	Confiseur ...	do	do	1..	Londres, Ang	Presbytérien..
18 do	John Jos. Chandler.	Marié	46	Cuisinier ...	do	do	1..	Glasgow, Ecosse..	Catholique....
23 do	Elzear Jobin.....	do	36	Menuisier ..	do	oui.	.. 1	Québec	do ....
23 do	Georges Jobin	do	26	Boucher	non	do	.. 1	do	do ...
23 do	Edward Lake.....	do	27	Commis	oui.	oui.	.. 1	New-York.....	Méthodiste ...

de-Paul, pendant l'exercice 1888–89, etc.—*Suite.*

D'où envoyés.	Crime.	Date de la sentence.	Durée.	Par qui condamné.	A quelle cour.
		1888.			
Montréal	Tentative de meurtre	11 déc.	3 ans.	M. C. Desnoyers	Sess. spéciales.
do	Larcin	20 do	3 do	do	do
do	do	20 do	2 do	do	do
do	do	20 do	2 do	do	do
Sherbrooke	Incendie	12 do	2 do	G. E. Rioux	do
Iberville	Larcin	26 do	2 do	C. Loupret	do
do	do	26 do	2 do	do	do
Montréal	Obtention d'effets sous de faux prétextes	26 do	2 do	M. C. Desnoyers	do
do	Bris de magasin	27 do	3 do	do	do
		1889.			
do	do	3 janv.	3 do	do	do
		1888.			
Trois-Rivières.	Larcin sur bateau à vapeur	24 déc.	3 do	G. J. Barthe	do
do	do do	24 do	3 do	do	do
		1889.			
Iberville	Larcin	4 janv.	2 do	C. Loupret	do
Montréal	do	8 do	3 do	M. C. Desnoyers	do
Richelieu	Assaut avec intention de vol	7 do	2 do	Charles Dorion	do
Montréal	Bris de maison	10 do	5 do	M. C. Desnoyers	do
do	do	10 do	4 do	do	do
do	do	10 do	4 do	do	do
Rimouski	Vol de cheval	9 do	2 do	A. P. Garon	do
Québec	Larcin	11 do	3 do	Alex. Chauveau	do
do	do	11 do	3 do	do	do
do	do	11 do	3 do	do	do
Montréal	do	15 do	2 do	M. C. Desnoyers	do
Québec	do	11 do	3 do	Alex. Chauveau	do
do	do	11 do	3 do	M. C. Desnoyers	do
Montréal	do	22 do	2 do	do	do
do	do	22 do	2 do	do	do
do	Bris de maison	22 do	3 do	do	do
do	Vol et blessure	22 do	7 do	do	do
do		24 do	5 do	do	do
do	Larcin	24 do	5 do	do	do
do	do	25 do	2 do	do	do
do	do	29 do	3 do	do	do
Sherbrooke	Bris de maison	28 do	2 do	G. E. Rioux	do
Rimouski	do	5 fév.	3 do	A. P. Garon	do
Montréal	Larcin	5 do	4 do	M. C. Desnoyers	do
do	do	5 do	4 do	do	do
do	Larcin sur la personne	14 do	3 do	do	do
do	Larcin	14 do	2 do	do	do
do	Incendie	26 do	5 do	do	do
do	Larcin sur la personne	26 do	2 do	do	do
do	Apporter dans le district de Montréal l'argent volé dans un autre district	26 do	2 do	do	do
do	Larcin sur la personne	28 do	2 do	do	do
do	Larcin	7 mars.	2 ans.	C. Aimé Dugas	do
do	Vol sur la person	12 do	2 do	do	do
do	Larcin	18 do	2 do	L'hon. juge Church	Banc de la reine.
do	Assaut	18 do	2 do	do Cross	do
do	Larcin	18 do	2 do	do do	do
do	Assaut avec intention de vol	18 do	3 do	do do	do
do	Larcin	18 do	3 do	do Church	do
do	Coup de feu avec intention de tuer	18 do	A vie	do Cross	do
do	Larcin	23 do	3 ans.	do Church	do
do	do	23 do	3 do	do do	do
do	do	23 do	3 do	Sir A. A. Dorion	do

Liste des détenus reçus au pénitencier de Saint-Vincent-

Quand admis.	Nom.	Etat civil.	Age.	Métier. ou profession.	Sachant lire.	Sachant écrire.	Tempérants.	Intempérants.	Lieu de naissance.	Religion.
1889.										
23 mars.	David Mackie	Marié	23	Cordonnier	non	non		1	Montréal	Catholique
26 do	Luther T. McGrath	do	28	Garç. de salle	oui.	oui.	1		Caroline du Sud	Méthodiste
26 do	Napoléon Larocque	do	39	Boulanger	do	do	1		Montréal	Catholique
29 do	Joseph Dupuis	do	39	Charpentier.	do	non		1	Saint-Damase	do
2 avril.	Louis Turcotte	Célibat	18	Journalier	do	oui.	1		Montréal	do
9 do	Alfred G. Watkins	Marié	21	Valet d'écur.	do	do		1	Londres, Anglet.	Eglise d'Ang.
9 do	William Smith	Célibat	17	Journalier	do	do	1		Montréal	do
15 do	William Wilton	do	16	Forgeron	do	do	1		Londres, Anglet.	do
16 do	Michel Chrétien, jne.	do	25	Fab. de ch.	non	non		1	St-Félix de Valois	Catholique
16 do	Gaudiose Rosa	Marié	30	Facteur	oui.	oui.		1	Québec	do
17 do	Désiré Gingras	do	31	Cordonnier	non	non		1	Saint-Cuthbert.	do
24 do	Alphonse Robert	Célibat	22	Journalier	oui.	oui.		1	Québec	do
24 do	Onésime Thibault	do	24	Charretier	non	non	1		do	do
6 mai.	Edward Scanlan	do	35	Sellier	oui.	oui.		1	Irlande	do
15 do	Rose Reinhardt	do	30					1	Trois-Rivières	do
21 do	Magloire Lefebvre	do	18	Journalier	non	non	1		Lac des Deux-Montagnes	do
28 do	Chas. Kernick	Marié	28	Commis	oui.	oui.		1	Montréal	do
4 juin.	Joseph Galarneau	Célibat	21	Charretier	non	non		1	do	do
4 do	Joseph Deschênes	do	33	Tailleur de p.	oui.	oui.		1	do	do
4 do	François Laurent	Marié	45	Maçon	do	do	1		do	do
17 do	James W. Morgan	do	62	Commerçant	do	do	1		Connecticut, E.-U	Méthodiste
17 do	Wm. Greenelch	do	38	Peintre	do	do		1	Winnipeg	Eglise d'Angl.
17 do	Joseph Ladouceur	Célibat	22	Journalier	non	non		1	Montréal	Catholique
17 do	John Elks	do	68	Colporteur	oui.	do		1	Nouv.-Brunswick	Eglise d'Angl.
21 do	John Hennessey	do	18	Journalier	non	do	1		Terreneuve	Catholique
25 do	Octave Moisau	Marié	44	Peintre	do	do	1		Québec	do
27 do	William T. Cowie	Célibat	25	Charretier	oui.	oui.		1	Montréal	Méthodiste
27 do	Jean Giroux	do	33	Machiniste	non	non		1	Québec	Catholique
27 do	Albert Giroux	do	25	Journalier	oui.	do	1		do	do

de-Paul, pendant l'année 1888-89, etc.—*Fin.*

D'où envoyés.	Crime.	Date de la condamnation.	Durée.	Par qui condamné.	A quelle cour.
		1889.			
Montréal	Vol sur la personne	23 mars.	5 ans	Sir A. A. Dorion	do
do	Homicide	26 do	14 do	L'hon. juge Church	do
do	Faux	26 do	2 do	Sir A. A. Dorion	do
Iberville	Effraction dans un magasin, etc.	28 do	3 do	L'hon. juge Charland.	do
Montréal	do do	2 avril.	3 do	M. C. Desnoyers	Sessions spéci'les
do	Larcin	9 do	3 do	do	do
do	Effraction dans un magasin	9 do	3 do	do	do
Arthabaska	Vol de lettres enregistrées	12 do	3 do	G. T. Barthe	do
Richelieu	Larcin	8 do	2 do	Charles Dorion	do
Montréal	S'appropriant une lettre	15 do	5 do	M. C. Desnoyers	do
Rimouski	Vol de bestiaux	15 do	2 do	A. P. Garon	do
Québec	Vol dans une habitation	17 do	2 do	Les hon. juges Tessier et Bossé	Banc de la reine.
do	Assaut	17 do	2 do	do do	do
Sherbrooke	Effraction dans un magasin	3 mai.	3 do	G. E. Rioux	Sessions spéci'les
Québec	Assaut	17 avril.	2 do	Les hon. juges Tessier et Bossé	Banc de la reine.
Montréal	Vol d'un cheval	21 mai.	3 do	M. C. Desnoyers	Sessions spéci'les
do	Vol d'argent	27 do	5 do	C. Amié Dugas	do
do	Larcin sur la personne	4 juin.	2 do	do	do
do	do do	4 do	7 do	do	do
do	Intention de meurtre	4 do	A vie	do	do
do	Faux	17 do	7 ans	L'hon. juge Church	Banc de la reine.
do	Vol sur la personne	17 do	5 do	do	do
do	Larcin	17 do	3 do	do	do
do	Intention de commettre un larcin.	17 do	2 do	do	do
do	Viol	21 do	14 do	do	do
do	Intention de meurtre	25 do	5 do	C. Aimé Dugas	Sessions spéci'les
do	Larcin	27 do	2 do	do	do
Beauce	Vol avec effraction	25 do	10 do	L'hon. H. C. Pelletier.	Banc de la reine.
do	do	25 do	7 do	do	do

N° 8.

MOUVEMENT du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, entre le 30 juin 1888, à minuit, et le 30 juin 1889, à la même heure.

Détails.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.
Population à minuit le 30 juin 1888				276		276
Reçus depuis des prisons communes				132	2	134
				408	2	410
Sortis depuis—						
Par expiration de leur peine	71		71			
Graciés	7		7			
Transférés au pénitencier de Kingston	3	2	5			
Décédés	5		5			
				86	2	88
Population le 30 juin 1889				322		322

N° 9.

ETAT COMPARATIF du mouvement de la population criminelle au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, de 1874 à 1889.

EXERCICE.	Population au 30 juin à minuit.	ENTRÉS.									SORTIS.																		Restant le 30 juin à minuit.			Moyenne annuelle.
		Venant des prisons communes.		De la réforme.		Repris après évasion.		Total.			Expiration de la peine.		Graciés.		Envoyés à l'asile des aliénés.		Evadés.		Décédés.		Transférés à d'autres pénitenciers.		Transférés par ordre de cour.		Total.							
		H'mmes	Femmes	H'mmes	Femmes	H'mmes	Femmes	H'mmes	Femmes	Total.	H'mmes	Femmes	H'mmes	Femmes	H'mmes	Femmes	H'mmes	Femmes	H'mmes	Femmes	H'mmes	Femmes	H'mmes	Femmes	H'mmes	Femmes	Total.	H'mmes	Femmes	Total.	
1873-74	122	74	1	....	..	....	..	74	1	75	45	..	5	..	1	..	3	..	....	..	....	1	....	..	54	1	55	141	....	141	124½
1874-75	141	126	1	....	..	....	..	126	1	127	31	..	9	..	1	..	....	..	....	..	19	1	....	..	60	1	61	117	....	117	142½
1875-76	117	168	1	....	..	....	..	168	1	169	58	..	8	..	1	..	....	..	1	..	53	1	....	..	121	1	122	161	....	161	131¼
1876-77	161	163	....	....	..	....	..	163	....	163	22	..	14	..	....	..	3	..	....	..	61	....	....	..	100	....	100	225	....	225	202⅔
1877-78	225	184	2	....	..	2	.	186	2	188	64	..	20	..	2	..	....	..	2	..	62	2	....	..	150	2	152	259	....	259	250¼
1878-79	259	196	1	1	..	....	..	197	1	198	69	..	12	..	1	..	....	..	1	..	67	1	....	..	150	1	151	307	....	307	283½
1879-80	307	153	2	4	..	1	..	158	2	160	105	..	10	..	4	..	1	..	..	..	....	2	....	..	120	2	122	345	....	345	225
1880-81	345	151	4	....	..	1	..	152	4	156	112	..	20	..	....	..	2	..	3	..	41	4	....	..	178	4	182	318	....	318	346
1881-82	318	119	2	2	..	....	..	121	2	123	95	..	17	..	5	..	1	..	2	..	2	2	1	..	123	2	125	316	....	316	307½
1882-83	316	104	4	3	..	1	..	108	4	112	100	..	5	..	3	..	5	..	2	..	....	4	....	..	116	4	120	308	....	308	308
1883-84	308	93	5	....	..	....	..	93	5	98	112	..	20	..	....	..	....	..	4	..	....	5	....	..	136	5	141	265	....	265	280
1884-85	265	110	9	....	..	....	..	110	9	119	98	..	13	..	1	..	1	..	1	..	....	9	....	..	114	9	123	261	....	261	266¼
1885-86	261	130	2	2	..	....	..	132	2	134	104	..	7	..	1	..	....	..	2	..	1	2	....	..	115	2	117	278	....	278	269½
1886-87	278	102	1	1	..	....	..	103	1	104	86	..	10	..	....	..	....	..	3	..	1	1	1	..	101	1	102	280	....	280	282½
1887-88	280	106	2	....	..	1	..	107	2	109	94	..	11	..	....	..	1	..	2	..	3	2	....	..	111	2	113	276	....	276	269½
1888-89	276	132	2	....	..	....	..	132	2	134	71	..	7	..	....	..	....	..	5	..	3	2	....	..	86	2	88	322	....	322	298
Totaux ...	3,779	2,111	39	13	..	6	..	2,130	39	2,169	1,266	..	188	..	21	..	17	..	28	..	313	39	2	..	1,835	39	1,874	4,179	....	4,179	

N° 10.

LISTE des détenus du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul qui ont été graciés pendant l'exercice expiré le 30 juin 1889, avec indication du crime et du lieu de la condamnation de chacun d'eux.

N°	Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
1	Octave Cochue	Larcin	Montréal.
2	Isaïe Jasmin	Incendie	do
3	Benjamin Blunden	Effraction	do
4	Charles Bouchard	Larcin	Iberville.
5	Charles Albert Smith	Homicide	Montréal.
6	Michel Denis	Bris de magasin	Kamouraska.
7	François Lamoureux	Obtention d'effets sous de faux prétextes	Saint-Hyacinthe.

LISTE des détenus qui sont décédés dans le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, avec indication du crime et du lieu de la condamnation.

N°	Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
1	Herménégilde Dorion	Bris de magasin	Sweetsburg.
2	Louis Lahaise	Larcin	Montréal.
3	Damase Dubois	do	do
4	Térence Carroll	Homicide	do
5	John Ritchie	Larcin	do

N° 11.

LISTE des récidivistes au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul ainsi que le nombre de réincarcérations.

Numéro.	Nom.	1re réincarcération.	2e réincarcération.	3e réincarcération.	4e réincarcération.	5e réincarcération.
1	John Ritchie		1			
2	Patrick Dunn	1				
3	John Ryan	1				
4	Michael O'Halligan				1	
5	William Cotman	1				
6	Georges Bénard	1				
7	Joseph Pesant		1			
8	William Wilde	1				
9	Charles Patry *alias* Batt	1				
10	Edouard Deslauriers	1				
11	Joseph Pressault	1				
12	Walter Albert Fisher	1				
13	James Simpson			1		
14	John Jones *alias* Wm. McGlone	1				
15	Jean Galarneau *alias* P. Malone	1				
16	Ephrem Gagnà	1				
17	Jean Baptiste Niquette		1			
18	Alphonse Paris	1				
19	John Collins	1				
20	Joseph Fournier	1				
21	Auguste Demers					1
22	François Desloges	1				
23	Joseph Vaudelac	1				
24	John Kirby	1				
25	Elzéar Jobin	1				
26	Georges Jobin	1				
27	David Mackie	1				
28	Joseph Dupuis			1		
29	Désiré Gingras	1				
30	Joseph Deschènes		1			
31	John Elks	1				
32	Jean Giroux			1		
	Totaux	23	4	3	1	1

N° 12.

SOMMAIRE des punitions infligées au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul pendant l'exercice terminé le 30 juin 1889.

Nature de la punition.	Nombre.	Nature de la punition.	Nombre.
Privés de lumière	372	Privés de l'école	5
Au lit dur	372	Privés de tabac	4
Cellules noires au pain et à l'eau	164	Cellule solitaire	1
Réprimandés	200	A porter les fers	5
Rémission perdue	127	Reçu des punitions corporelles	3
Mis au cachot au pain et à l'eau	25	Coups de fouet infligés	72
Privés des livres de la bibliothèque	21		

N° 13.

TABLEAU indiquant la rémission de peines gagnée par des détenus libérés du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul pendant l'exercice terminé le 30 juin 1889.

Nombre d'hommes.	Jours.	Nombre d'hommes.	Jours.	Nombre d'hommes.	Jours.	Nombre d'hommes.	Jours.
1	43	3	94	1	179	1	352
1	83	21	96	6	180	2	365
2	86	1	135	1	260	1	380
2	87	1	146	1	262	1	545
1	88	1	150	1	265	1	635
1	90	2	165	1	266	1	995
1	91	3	167	1	268		
1	92	1	170	2	270	71	
5	93	1	176	1	345		

N° 14.

ÉTAT indiquant la distribution des détenus au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul le 28 juin 1889.

Distribution.	Nombre d'hommes.	Distribution.	Nombre d'hommes.
Cordonniers	9	Infirmerie	6
Tailleurs	32	Ecole et bibliothèque	1
Forgerons	17	Conducteurs d'attelage	3
Boulangers	4	Chapelle catholique	1
Charpentiers	27	Chapelle protestante	1
Ferblantiers	4	Demeure du préfet et jardin	3
Tailleurs de pierre	44	do sous-préfet et jardin	2
Cour à bois et cassage de pierre	20	Cachot	5
Maçons	33	Cellules de punition	0
Ferme	17	Nouveaux venus	9
Portes de couloirs	3	Bureaux	2
Département de l'économe	26	Cellules des malades	6
Chambre d'échange	9	Briqueterie	14
Aile nord	6		
do est	9	Total	322
do ouest	9		

N° 15.

TABLEAU indiquant la valeur du travail des détenus dans chaque département du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul pour 1888-89.

Emploi.	Montant.
	$ cts.
Tailleurs de pierre	8,067 82
Charpentiers	2,830 56
Forgerons	1,577 77
Ferme	1,442 23
Tailleurs	1,099 62
Boulangers	745 50
Cordonniers	580 72
Ferblantiers	502 57
Reliure	0 94
Total	16,847 73

TÉLESPHORE OUIMET, *préfet.*

G. S. MALÉPART, *comptable.*

N° 16.

Liste des employés du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, au 30 juin 1889, avec indication de leurs appointements, de leur rang, de leur nationalité, de leur religion, de leur âge et de la date de leur nomination.

Nom.	Appointements.	Emploi.	Nationalité.	Religion.	Age	Date de la nomination.
	$					
Télesphore Ouimet	2,650	Préfet	Canadien fr.	Catholique.	45	31 janvier 1887.
Rév. L. O. Harel	1,200	Aumônier cath.	do	do	41	27 avril 1887.
Rév. John Allan	1,200	Aumônier prot.	Anglais	Protestant.	76	20 mai 1873.
Thomas McCarthy	1,500	Sous-préfet	Irlandais	Catholique.	52	31 janvier 1887.
M. H. E. Gaudet	1,250	Médecin	Canadien fr.	do	58	do
George S. Malépart	1,050	Comptable	do	do	40	1er juin 1882.
Gordon B. Papineau	800	Commis	do	do	33	1er janvier 1886.
Charles N. Contant	730	Gardien-chef	do	do	42	25 juin 1887.
George B. Lamarche	830	Garde-magasin.	do	do	47	1er mars 1880.
Napoléon Charbonneau	700	Econome	do	do	39	30 juin 1888.
J. Bte. V. Champagne	830	Mécanicien	do	do	32	1er juillet 1885.
John Manning	750	Garde de l'infir.	Irlandais	do	38	13 juillet 1882.
Joseph T. Dorais	630	Instituteur	Canadien fr.	do	45	24 juillet 1882.
Edward Kenny	660	Fermier	Irlandais	do	38	1er janvier 1876.
Jean Vaudry	700	Maître de métier.	Canadien fr.	do	60	20 mai 1873.
Procope Dumas	700	do	do	do	51	do
Noël Beauparlant	700	do	do	do	56	15 avril 1877.
Trefflé Nantel	700	do	do	do	43	10 mars 1887.
B. A. Brissette	600	do	do	do	34	1er août 1888.
Onésime Sigouin	600	do	do	do	52	22 mai 1889.
John Lynch	500	Messager	Irlandais	do	51	1er mars 1887.
James Blain	580	Gardien	do	Protestant.	54	20 mai 1873.
Joseph Demers	580	do	Canadien fr.	Catholique.	42	1er janvier 1878.
Romuald Gadbois	580	do	do	do	42	1er février 1878.
Gilbert Chartrand	580	do	do	do	47	1er mars 1887.
Ubalde Chartrand	580	do	do	do	46	1er avril 1887.
James Carty	580	do	Irlandais	do	61	1er mars 1888.
Jean Bte. Lemay	580	do	Canadien fr.	do	50	30 juin 1888.
Edouard Prévost	500	do	do	do	38	22 mai 1889.
Charles Taillon	500	Garde	do	do	50	1er mai 1880.
Aristide Rochon	500	do	do	do	46	1er mars 1882.
Napoléon Plouffe	500	do	do	do	39	6 mars 1882.
Olivier Lamère	500	do	do	do	58	21 avril 1882.
François Plouffe	500	do	do	do	49	16 mai 1882.
Henri Boyer	500	do	do	do	54	18 août 1882.
David O'Shea	500	do	do	do	29	23 août 1882.
Antoine Plouffe	500	do	do	do	43	14 juin 1883.
George Nixon	500	do	Irlandais	Protestant.	48	6 août 1883.
Félix Lesage	500	do	Canadien fr.	Catholique.	48	29 août 1883.
Jean Bte. Malépart	500	do	do	do	43	1er mai 1884.
Vincent Bisson	500	do	do	do	34	12 juillet 1884.
Albéric V. Paré	500	do	do	do	47	17 avril 1885.
Elzéar Bertrand	500	do	do	do	30	1er août 1885.
Samuel Filior	500	do	do	do	33	3 août 1885.
Napoléon Bastien	500	do	do	do	40	19 mai 1886.
Godfroi Monette	500	do	do	do	29	25 mai 1886.
Pierre Breland	500	do	do	do	46	8 juillet 1886.
Thomas J. Bennett	500	do	Américain	do	33	1er août 1886.
Wm. Wright Gibson	500	do	Canadien fr.	Protestant.	45	6 août 1886.
Lewis Henry	500	do	do	do	31	4 décembre 1886.
Martin Plouffe	500	do	do	Catholique.	33	5 mars 1887.
Elie Clermont	500	do	do	do	34	31 mars 1887.
Isidore Charlebois	500	do	do	do	43	4 mai 1887.
Théodore Chabot	500	do	do	do	40	2 juin 1887.
John D. Fitzgibbon	500	do	do	do	29	25 juin 1887.
George Charbonneau	400	do	do	do	42	30 juin 1888.
Daniel John McLellan	400	do	Irlandais	do	33	16 août 1888.
Hilaire Roger	400	do	Canadien fr.	do	48	1er janvier 1889.
Elias John Randall	400	do	Anglais	Protestant.	28	14 janvier 1889.
Pierre Israël Crevier	400	do	Canadien fr.	Catholique.		27 mars 1889.
Isaïe Cloutier	400	Conduct. d'attel.	do	do	45	4 novembre 1881.
Jérémie Leblanc	400	do	do	do	40	9 novembre 1881.

N° 17.

REVENU.

LE CANADA en compte avec le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, pour l'exercice clos le 30 juin 1889.

1888.	Dt.	$ cts.	1889.	Av.	$ cts.
6 août.....	Traite en faveur de l'honorable receveur général.....	168 89	30 juin	Ferme	653 60
10 sept. ...	do do	150 71		Loyer	309 60
5 octobre...	do do	117 55		Econome	168 24
5 nov.....	do do	172 58		Charpentiers	142 92
5 déc.	do do	147 13		Tailleurs de pierre.....	77 82
1889.				Cordonnerie	70 14
				Tailleurs.....	66 39
				Ferblantiers	27 60
11 janvier...	do do	100 14		Boulangerie.....	22 66
11 février...	do do	116 21		Forgerons	7 45
9 mars.....	do do	104 88		Reliure.....	1 25
6 avril	do do	121 39			
2 mai.....	do do	118 40			
19 juin	do do	139 51			
12 juillet....	do do	90 28			
		1,547 67			1,547 67

G. S. MALEPART,
Comptable.

TÉLESPHORE OUIMET,
Préfet.

Détails des dépenses pour l'année terminée le 30 juin 1889.

Appointements du personnel.	$ cts.
Préfet, T. Ouimet	2,650 00
Sous-préfet, Thos. McCarthy	1,500 00
Aumônier C. R., L. O. Harel	1,200 00
Aumônier protestant, J. Allan	1,200 00
Médecin, M. H. E. Gaudet	1,250 00
Comptable, G. S. Malepart	1,050 00
Commis du préfet, G. B. Papineau	800 00
Garde-magasin, G. B. Lamarche	830 00
Cuisinier, N. Charbonneau	700 00
Gardien-chef, C. N. Contant	730 00
Surveillant de l'hôpital, J. Manning	750 00
Maître d'école, J. T. Dorais	630 00
Mécanicien, J. B. V. Champagne	830 00
Jardinier, E. Kenny	660 00
Charpentier, P. Dumas	700 00
Tailleur, B. A. Brisette, 11 mois	550 00
Boulanger, J. Vandry	700 00
Maçon, J. Thérien, 8 mois	466 64
do O. Sigouin, 2 mois	100 00
Forgeron, T. Nantel	700 00
Cordonnier, N. Beauparlant	700 00
Gardiens, à $580, 7 pour 12 mois	4,060 00
do 1 10 do	483 30
do 1 2 do	83 40
Gardes, à $500, 26 pour 12 mois	13,000 00
do $400, 1 12 do	400 00
do 2 pour 6 mois	449 98
do 1 10 do 16 jours	350 54
do 1 10 do	416 60
do 1 8 do	333 28
do 1 5 do 18 jours	186 04
do 1 5 do 17 do	231 15
do 1 3 do 5 do	105 41
do 1 26 jours	27 95
Messager, J. Lynch	500 00
Conduct. d'attelages, 2 à $400	800 00
	40,124 29

Uniformes.	
Drap de castor, 149¾ vgs	464 23
do bleu, 71¾ vgs	254 88
Serge, 640 vgs	526 36
Ratine, 94 vgs	197 40
Tweed, 369 vgs	365 30
Milleret, 357 vgs	188 21
Fil, 1 lb	2 00
Peaux de mouton de Perse, 1 douz	44 25
Tissu, 5 pièces	1 75
Peaux de veau français, 158½ lbs	253 60
do de mouton, verte, 1 douz	5 00
Cuir vernis, 1 côté	9 25
Préparation, 1 gall	2 25
Boutons, 12 grosses	38 50
Casques, 5½ douz	141 75
Mitaines, 5½ douz	94 55
	2,589 28

Rations.	
Beurre, 1,161 lbs	232 30
Mélasse, 854 galls	341 60
Tabac, 2,533 lbs	1,215 84
Houblon, 115 lbs	51 75
Malt, 5 brls	31 25
Pois, 88⅝ boiss	88 67
Lait, 154½ galls	34 70
Fèves, 19⅛ boiss	49 43
Bœuf, 73,509¾ lbs	5,329 45
Mouton, 5,060 lbs	354 20
Lard, 16,800 lbs	1,596 00
Morue, 2,464 lbs	104 72

Rations—Fin.	$ cts.
Hareng, 28 brls	154 00
Farine, 587 16 8 brls	4,557 00
Sucre, 4,000⅜ lbs	240 22
Saindoux, 1,180 lbs	123 90
Vinaigre, 122 galls	29 28
Poivre, 500 lbs	55 00
Thé, 394 lbs	98 50
Œufs, 34 douz	8 14
Sel, 8,400 lbs	42 00
Soude, 5 lbs	0 40
Essence de citron	6 90
Cochenile, 1 bouteille	0 25
Thym, 1 paquet	0 60
Sauge, 1 do	0 50
Muscade, 4 lbs	3 50
Pelure mêlée, 9 lbs	3 15
Raisins, 112 lbs	11 04
Huile de citron	1 63
Pommes, 12 brls	40 36
Toute-épice, 25 lbs	7 50
Curry, 11¾ lbs	8 69
Café, 3 lbs	1 35
Citrons, ½ douz	0 10
Riz, 3,000 lbs	105 00
Orge, 600 lbs	12 00
Navets, 45 sacs	29 25
Farine d'avoine, 2,000 lbs	60 00
Oignons	10 00
Carottes, 20 sacs	15 00
Pommes de terre, 668 sacs	467 60
do 125 do	112 50
do 107¾ sacs	59 26
do 4½ do	2 43
	15,696 96

Allocations de voyage et gratification.	
37 détenus, à $7	259 00
21 do $8	168 00
1 do	8 50
9 do $9	81 00
6 do $10	60 00
1 do	11 00
2 do $12	24 00
1 do	15 00
	626 50

Habillements des détenus élargis.	
Vernis à chaussures, 2 galls	4 00
Tissu élastique, 11¾ vgs	5 88
Clous, 115 lbs	26 50
Œillets, 6 boîtes	4 00
1 qt *demy*	2 75
Encre brevetée, 2 galls	1 60
Cordouan, 21¾ lbs	11 90
Cuir à trépointes, 22 lbs	11 00
Cuir espagnol, 1,165¾ lbs	419 67
do vache, 23 lbs	11 50
do jaune, 53½ pds	6 42
do mouton, 307½ lbs	159 90
Fil, 192 douz	96 10
Serge, 533½ vgs	223 65
Tweed, 546¼ vgs	426 08
Batiste, 544 vgs	97 92
Toile, 761½ vgs	108 26
Flanelle, 543½ vgs	144 03
Toile de Hollande, 227 vgs	36 32
Milleret, 74½ douz	18 90
Satinette, 311 vgs	108 85

DÉTAILS des dépenses pour l'année terminée le 30 juin 1889—*Suite.*

Habillements des détenus élargis—Fin.	$ cts.
Ouate, 246 vgs	14 76
Fil, poil de chèvre, 12 lbs	108 00
Doublure, 360	72 00
Bretelles, 6 douz	10 80
Mouchoirs, 6 douz	6 00
Cravates, 8 douz	14 00
Boutons, 24½ grosses	24 10
Craie, 4 boîtes	2 60
Chapeaux, 4½ douz	45 00
	2,222 49
Habillement.	
Aiguilles, 51$\frac{5}{12}$ douz	31 98
Anneaux, 3½ douz	1 50
Bobines, 50	1 50
Navettes, 31	20 15
Ressorts, 6	0 22
Fers à polir, 6	4 20
Sacs de chevilles, 4	3 60
Formes, 34 prs	21 75
Cuir à harnais, 103¼ lbs	28 91
do à empeigne, 281½ lbs	151 58
do à trépointe, 34 lbs	17 00
do espagnol, 2,287¼ lbs	823 41
do à bottes, 60 pds	15 00
do à garniture, 6¼ pds	1 25
do vache, 5½ pds	1 38
do à rênes, 45 pds	1 25
do veau, fendu, 230 lbs	80 51
do do rouge, 196½	157 20
do noir, fendu, 8	10 30
Drap, 3 vgs	1 95
Coton gris, 653¼ vgs	52 30
Flanelle grise, 107 vgs	48 15
do blanche, 2,704½ vgs	1,271 13
Pointes pour tailleurs, 12 prs	12 00
Papiers d'épingles, 1 douz	0 30
Huile de pied de bœuf, 11 galls	32 50
Galons-mesures, 3	1 05
Camphre, 11 lbs	8 25
Galon, 3 douz	4 40
Chaussettes, 1,476 prs	442 80
Ouate, 239 vgs	19 12
Drap canad., 1,291½ vgs	613 47
Milleret, 1 grosse	3 60
Plane, 1	1 00
Rivets de cuivre, 1 lbs	1 75
Pinces, 1 pr	1 15
Dés, 12 douz	2 40
Compas, ½ douz	3 00
Rondelles de cuivre	1 75
Mouchettes, 1 douz	24 00
Mousse, 10 lbs	1 20
Grosse toile, 2,093½ vgs	710 18
Drap, 5½ vgs	6 88
Agrafes et œillets, 19 douz	2 57
Essuie-mains, 2 douz	7 20
Œillets, 5 boîtes	2 50
Chapeaux de paille, 31½ douz	23 63
Réparer des machines à coudre, 4	33 50
Fil, 174 douz	107 89
Clous, 140 lbs	32 00
Alènes, 12 grosses	12 00
Manches d'alènes, 7 douz	8 75
Gomme adragante, 1 lb	0 10
Cirage à chaussure, 21 lbs	16 80
Boucles, 18$\frac{3}{4}$ grosses	20 35
Couteaux à chaussures, 9 douz	9 20
Acide oxalique, 2 lbs	2 00
Encre à chaussures, 8 galls	6 40
Courroies d'émeri, 6	2 70
Pinceaux, 6	2 40

Habillement—Fin.	$ cts.
Boutons, 12 grosses	3 00
Soies de cochons, 1½ lb	19 50
Broquettes, 30 grosses	18 75
Couteaux de tonnelier, 6	11 10
Poinçon, 1	0 75
Râpes, 3 douz	12 00
Chausettes semelées, 215 prs	43 00
Mesures de tailleur, 1	3 25
Eponges, 1 douz	2 25
Toile canadienne, 235¼ vgs	70 73
Toile, 90 vgs	18 00
Terre à pipe, 6 lbs	0 60
Encre indéliable, ½ gall	6 00
Machine à coudre	55 50
Tissu, 1 pce	0 35
Cuir grené, 47½ pds	11 88
Peaux de mouton, 25 lbs	10 00
Benzine, ¼ gall	0 10
Flanelle, 3 vgs	0 48
	5,214 25
Literie.	
Feuille de palmier, 2,915 lbs	145 75
Ficelle, 12 lbs	7 20
Couvertures, 100 prs	250 00
Papiers d'aiguilles, 2	0 20
Grosse toile, 522½ vgs	52 25
Coutil pour cellule, 541 vgs	162 30
Coton à draps, 551½ vgs	165 45
	783 15
Enterrements.	
Boîtes d'encens, 3	4 30
Bougies, 50 lbs	22 50
	26 80
Chapelles.	
Chandelles, 18 lbs	3 60
Soie, ⅔ vg	0 34
Ornements, 2	16 00
Candélabres, 1 paire	22 00
Frange, 3½ vgs	2 10
Nappe de communion, 1	9 00
Réparer 1 calice	9 00
Scapulaires et chapelets	22 66
Veilleuses, ½ lb	0 80
Chasuble, 1	42 00
Vin de messe, 2 galls	3 60
Ruban, 4 vgs	0 40
Boîte d'encens, 1	4 00
Registre, 1	3 00
Missel, 1	0 40
Bidon à huile, 1	8 30
Réparer 1 orgue	5 00
do 1 encensoir	3 00
Encensoir neuf, 1	6 00
Hosties	0 39
Papier d'épingles, 1	0 05
Crucifix, 5 douz	1 50
Ressorts	0 25
Bordure, 25 vgs	1 12
Tapis, 25 vgs	7 15
Peluchée, 9¼ vgs	14 34
Appointements de l'organiste	50 00
Soin de la chapelle	50 00
Papier à musique	0 60
	286 60

DÉTAILS des dépenses pour l'année terminée le 30 juin 1889—*Suite.*

Bibliothèque.	$ cts.
1 pièce de galon	1 25
Plane	0 75
Journaux	10 00
	12 00

Hôpital.	
9 gallons de vin	18 10
Provisions	5 13
Abonnement à un journal médical	1 50
$3\frac{1}{12}$ douz. de lunettes	11 86
4 gallons d'esprit de vins et eau-de-vie	11 20
Drogues et médicaments	471 28
	519 07

Transfert des détenus.	
Billets de passage	92 00
Voitures	14 45
Repas et pension	40 25
Télégrammes	1 25
	147 95

Réparations aux édifices.	
2 jeux d'anneaux	5 50
350 lbs de blanc de plomb	15 75
Réparer une balance	2 50
26 boisseaux de charbon de bois	7 40
1,700 boulons	41 37
1 pavillon fédéral	24 00
1 ruban à patronner	1 00
243 lbs. de chiffons	31 22
124 paquets de broquettes	9 47
266¼ lbs de peinture	53 10
15 lbs de ficelle	6 30
4 douz. de crayons pour charpentiers	1 75
60 grosses de vis	18 00
44 douz. d'anneaux	4 01
2 courroies	0 60
200 lbs de colle	35 00
13 moyeux	21 70
6 jeux de jantes	21 85
21 douz. de limes	40 31
1 gouge	0 50
11½ verges de tapis	11 48
41 gallons de térébenthine	22 55
321 lbs de fil métallique	11 28
10 boîtes de ferblanc	67 50
28 lbs d'étain	9 80
7 boîtes de tôle du Canada	19 25
5 lbs de rivets	0 60
2 douz. de pots à fleurs	1 20
466 lbs de clou	7 79
5,625 lbs de fer	237 83
109 pelles	30 30
4 paires de lisses	1 50
3 paquets de rotin	2 05
282 lbs de chlorure de chaux	22 56
24 carrés de papier sablé	7 20
61 lbs de pierre	2 72
85⅞ gallons d'huile	55 99
103¼ lbs de corde	6 53
15 gallons de goudron	8 25
10 lbs. d'amoniaque muriatique pulv	2 50
2 horloges	5 76
1 bet. carbonne	0 53
21 lbs de gutta percha	18 15
5 manches	0 90
15 serrures	13 95
4 pentures	0 60
16 douz. de pommade magique	36 01

Réparations aux édifices—Suite.	$ cts.
12 morceaux de savon	1 50
7 dossiers de chaises	1 40
1 douz. d'éponges	3 00
6¾ gallons de vernis	14 50
Faire un patron	2 00
3 socs de charrue	1 75
18,278 pieds de bois de service	497 68
20½ douz. de balais	9 25
2 papiers d'épingles	0 25
1 pied-de-roi	0 50
120 lbs de rondelles	12 93
3 bouteilles d'acide	3 36
2 écrans en fil métallique	1 00
6 souricières	0 78
Réparer un timbre	2 25
40 lbs de tampico	16 00
1½ gallon d'encre indélibile	5 70
19 boîtes de vitre	38 00
25 lbs de mastic	0 75
4 boîtes de morceaux de brique	11 00
238 sacs de bran de scie	7 14
1 douz. de crochets	0 20
8 lbs potasse	0 40
½ douz. de mort aux rats	1 00
50 lbs de borax	9 00
5½ verges de toile cirée	3 30
3½ lbs de soies de cochon	102 75
13½ pieds de peau de vache	2 70
4 brosses	0 20
480 lbs de résine	8 40
3½ verges de toile pour voiture	2 83
375 lbs de blanc d'Espagne	2 25
2 paires de ciseaux	7 00
1 verge de flanelle grise	0 50
½ douz. de verres	3 00
Louage d'une chaloupe	2 00
2 robinets	1 20
2 barillets de fer à cheval	7 50
¼ lb soufre	0 05
	1,731 13

Entretien des machines.	
7 gallons d'huile	11 50

Salle d'armes.	
900 cartouches	36 00
12 carabines	174 00
12 do réparées	13 00
11 bandoulières	13 75
Soin des armes	49 92
	286 67

Cuisine.	
3,745 lbs de savon	173 75
5 douz. de peignes	10 50
6 rasoirs	8 00
2 pierres à rasoir	3 50
1 cruche	1 25
84 douz. de lessive	50 40
4 boîtes de pearline	24 00
10 lbs de soude	0 20
24 douz. de balais	57 60
1½ do de mine de plomb	1 80
12 do de couteaux et fourchettes	14 40
6 do de miroirs	10 50
	355 90

DÉTAILS des dépenses pour l'année terminée le 30 juin 1889—*Suite.*

Papeterie.	$ cts.
Boîtes d'emballage	0 75
Bureau de la papeterie	380 76
Bureau de l'imprimeur de la reine	230 61
	612 12

Ferme.	
5 barils de plâtre à engrais	6 25
3 couteaux	2 10
6 faulx	5 70
106 lbs de vert de Paris	21 20
207 lbs de fil métallique barbelé	14 49
2,673 pds de bois de service	37 42
Battre du grain	32 50
202⅛ boisseaux de pois	202 17
Piquets	30 00
200½ poches de pommes de terre	140 35
376 bottes de paille	11 28
Graines	112 26
1 douz. de pelles	13 25
½ douz. de bêches	7 75
1 égraineur	60 00
1 charrue	15 35
2 socs	1 00
4½ lbs de cordes	0 68
2 paires de traits	1 20
½ douz. de râteaux	3 00
1 essieu	1 00
Fumier	85 25
4 paquets de cordes	0 32
sacs	1 75
lbs. d'ellebore	2 50
distributeur de poison	30 00
	838 77

Etables.	
2 tampons	5 00
3 colliers réparés	6 25
Ferrage de chevaux	47 09
2,841 bottes de paille	85 23
797⅛ boisseaux d'avoine	749 34
$4\frac{1400}{2000}$ tonnes de son	65 12
95 lbs de farine de graine de lin	5 25
½ lb d'ammoniaque	0 30
½ lb de scille en poudre	0 25
1 lb de nitrate pulvérisé	0 20
Wagon et harnais réparés	164 20
2 boîtes d'essieux	1 50
12 gallons d'huile de ricin	10 25
10 gallons d'huile de pied de bœuf	22 50
225 pds de bois de service	3 15
12 morceaux de savon	1 30
20 lbs de crampes	1 20
5 lbs de noir d'ivoire	1 50
1 couvert. de wagon	6 75
2 paires de cisailles	1 75
2 lampes de voiture	7 00
Examiner des chevaux	11 50
Balais	4 00
Harnais neuf	65 00
Clochettes de traîneaux	2 25
2 fouets	4 75

Etables—Fin.	$ cts.
6 brosses	7 15
6 étrilles	1 80
4 lbs de moutarde	1 60
6 lbs de crochets	1 80
1 jambière	3 00
Timon et chaîne	12 80
3 chevaux	490 00
5 lbs de camphre	3 75
Réparer une voiture	10 00
1 gallon de vernis	2 25
1 mors de bride	0 60
1 palonnier	1 00
	1,808 38

Divers.	
Télégrammes	27 42
Frais de port	32 00
Fret	45 30
Express	22 60
Annonces	394 91
Gratification de retraite, L. Mazuret	735 71
Téléphone	2 55
	1,260 49

Frais de voyages.	
G. S. Malepart	51 75
J. Leblanc	178 15
T. Ouimet	51 00
G. B. Lamarche	45 50
E. Kenny	2 73
T. McCarthy	6 00
G. B. Papineau	2 00
J. Cloutier	0 50
	337 63

Chauffage.	
100 cordes d'érable	623 00
154 do de mérisier	882 42
30 do d'épinette rouge	149 10
$100\frac{1900}{2240}$ tonnes de houille	685 31
$102\frac{1050}{2240}$ do	773 64
$50\frac{200}{2240}$ do	388 19
$348\frac{1730}{2240}$ tonnes de frêne rouge	2,702 99
Brique réfractaire	2 50
1 grille et cadre	1 50
1 douz. de mica	0 60
1 poêle	15 00
1 do (Leader)	5 35
	6,229 60

Eclairage.	
8 grosses d'allumettes	2 40
3,199·73 gallons de pétrole	543 10
3 douz. de mèches	1 40
77 douz. de cheminées	79 00
18 douz. de becs	19 20
	645 10
Total	82,366 63

N° 19.

Dt. BILAN du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, le 30 juin 1889. Av.

	$ cts.		$ cts.
Edifices, terrain, etc.	621,975 00	Balance	718,098 52
Département du garde-magasin	225 96		
do de l'économe	15,172 26		
Infirmerie	1,043 98		
Cordonnerie	761 97		
Mécaniciens	44,465 00		
Tailleurs	4,178 61		
Ferblanterie	330 45		
Charpentiers	4,683 90		
Forgerons	2,754 05		
Boulangers	458 39		
Tailleurs de pierre	2,578 65		
Bibliothèque catholique romaine	390 00		
do protestante	135 25		
Chapelle catholique romaine	6,709 80		
do protestante	363 10		
Reliure	49 41		
Ecole	171 65		
Salle d'armes	1,809 75		
Quartiers du préfet	644 00		
do du sous-préfet	482 00		
Briqueterie	613 00		
Fermes	1,759 00		
Etables	5,331 50		
Mobilier de bureau	1,011 84		
	718,098 52		
Balance	718,098 52		718,098 52

TÉLESPHORE OUIMET,
Préfet.

G. S. MALÉPART,
Comptable.

N° 20.

ÉTAT des arrérages dus au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, le 30 juin 1889.

	$ cts	$ cts.
Montant total dû à la date ci-dessous	197 22	
Payé depuis	183 47	
Balance due		13 7

TÉLESPHORE OUIMET,
Préfet.

G. S. MALÉPART,
Comptable.

N° 21.

LA FERME en compte avec le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.

Détails.	Montant.	Détails.	Montant.
DT.	$ cts.	AV.	$ cts.
Instruments aratoires, semences, outils, égouts et clôturage	838 77	2,200 boiss. de pommes de terre, à 50c.	1,100 00
4,900 journées de détenus, à 50c	2,450 00	200 do carottes, à 40c	80 00
1,000 do chevaux, à 50c	500 00	350 do betteraves, à 40c	140 00
Salaire d'un garde	500 00	100 do oignons, à $1	100 00
do de deux gardiens, à $580	1,160 00	300 do navets, à 40c	120 00
do d'un fermier	660 00	880 do grain, à 50c	440 00
		25 do tomates, à $1	25 00
		30 do fèves, à $1	30 00
		12,000 choux, à 4c	480 00
		3,789 lbs. de lard à l'économe, à 8c	303 12
		6,000 bottes de foin, à 9c	540 00
		4,500 do paille, à 4c	180 00
		200 do poireau, à 20c	40 00
		500 charges de fumier, à 30c	150 00
		Légumes hâtifs	300 00
		Divers chalands	653 60
		Balance	1,427 05
	6,108 77		6,108 77

TÉLESPHORE OUIMET,
Préfet.

EDWARD KENNY,
Fermier.

G. S. MALÉPART,
Comptable.

N° 22.

ÉTAT indiquant le nombre de jours de travail dans chaque département du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, exercice de 1888–89.

Départements.	Jours.	Prix.	Montant.
		cts.	$ cts.
Tailleurs de pierre et maçons	17,521½	50	8,760 75
Charpentiers	7,470½	50	3,735 25
Cordonniers	4,534	50	2,267 00
Tailleurs	8,129½	50	4,064 75
Ferblantiers	1,746	50	873 00
Forgerons	3,549½	50	1,774 75
Econome	21,584	50	10,792 00
Boulangerie	1,196½	50	598 25
Mécaniciens	307	50	153 50
Casseurs de pierre, cour à bois et menus ouvrages	6,166	50	3,083 00
Excavation	4,806	50	2,403 00
Service de l'infirmerie	1,095	50	547 50
Chapelles et bibliothèques	1,095	50	547 50
Ferme, jardin et étables	5,993	50	2,996 50
Briqueterie	405	50	202 50
			42,799 25

TÉLESPHORE OUIMET,
Préfet.

G. S. MALÉPART,
Comptable.

N° 3.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

N° 1.

RAPPORT DU PRÉFET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1889.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER, 1er juillet 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, avec les états ordinaires, sur le pénitencier de Dorchester, pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.

Le 30 juin 1888 il y avait une population de 157 détenus; il a été admis depuis 52 détenus: total, 209. Pendant l'exercice, 45 hommes ont été libérés et 2 femmes ont été transférées au pénitencier de Kingston: total, 49; ce qui laissait à minuit le 30 juin 1889, 162 détenus,—soit une augmentation de 5 sur l'exercice précédent. La moyenne quotidienne pour l'année a été de 149½.

Vous remarquerez par l'état indiquant le coût par tête des détenus dans le pénitencier de Dorchester pendant le dernier exercice, qu'il a été de $246.17. Ce chiffre comprend tout ce que dépensait autrefois ici le département des travaux publics. Notre revenu dépasse de $1,742.80 celui de l'exercice précédent. Nos dépenses sont de $503.70 de moins.

Je suis heureux de pouvoir dire que des murs de cave en pierre ont été bâtis sous trois côtés des logements des officiers, en tout quinze maisons doubles. Ces maisons ont aussi été lambrissées, peinturées, et autrement réparées. Les murs de cave ont deux pieds d'épaisseur, et environ 8 pieds de hauteur, ce qui forme un total d'environ 700 verges de maçonnerie. La pierre a été tirée des carrières, et les murs construits par les détenus, sous la direction de nos officiers, et d'un artisan engagé. Les maisons sont maintenant très confortables, et valent le double de ce qu'elles valaient avant ces travaux. Les bardeaux des toits pourrissent; je les ferai renouveler à mesure qu'il sera nécessaire.

Les portes, serrures et autres ouvrages dans la nouvelle aile, qui n'étaient pas terminés lorsque le département des travaux publics a retiré son personnel, ont été complétés par nos officiers et nos détenus. On a trouvé nécessaire d'ouvrir tous les joints des planchers dans toutes les cellules de la nouvelle aile et de les remplir avec du ciment, comme l'entrepreneur aurait dû le faire dès le début. Au lieu de ciment on s'est servi de mortier ordinaire et d'éclats de pierre. Lorsqu'on a lavé les cellules de l'étage supérieur, l'eau filtra à travers les joints et tomba dans les cellules inférieures.

J'ai fait bâtir le long du grand chemin en avant de notre propriété, une jolie clôture en piquets d'environ un demi-mille de long.

Nous avons coupé et transporté de notre propre terre, l'hiver dernier, 2,000 billes d'épinettes, de 25 pieds de long, ayant en moyenne 7 pouces au petit bout. Elles ont suffit pour reconstruire un côté de la palissade autour de la prison, et l'on terminera ces travaux vers la fin de ce mois. Elle aura 5 pieds de plus haut que le mur actuel, et sera bien supérieure sous tous les rapports. Je fais donner aux pièces une bonne couche de goudron chaud, 2 pieds au-dessous et 1 pied au-dessus de terre, parce que c'est l'endroit où elles pourrissent le plus vite. L'ancienne clôture a déjà duré 9 ans et une portion servira encore un an. Je n'ai aucun doute que grâce à la couche de goudron, la nouvelle clôture durera au moins quinze ans. La partie de la clôture (plus d'un quart) construite cette année ne nous aura pas coûté plus de $50 en argent. Nous avons eu le bois sur notre propre terre. Le bois pour le reste de la clôture devra être acheté, mais je suis persuadé qu'en achetant dans le voisinage et en le coupant et transportant nous-mêmes—ce que nous pouvons faire facilement—toute la clôture, environ 4,000 pieds de long et 20 pieds au-dessus de terre, pourra

être bâtie pour $1,000, contre $1,600 si on la construisait en cèdre, et elle ne durerait pas deux ou trois fois de plus qu'en épinette. Il est hors de question de faire une clôture en pierre à présent. Il fut voté un crédit de $10,000 (en 1889, je crois) pour commencer la construction d'un mur en pierre, mais lorsque j'entrai en fonctions je parlai au présent ministre de la justice de cette question, et j'eus peu de peine à le convaincre qu'il était prématuré d'entreprendre une dépense aussi forte, parce qu'il n'y avait pas de pierre en quantité ou qualité suffisante sur la propriété du pénitencier pour nous justifier de commencer une semblable entreprise, surtout lorsqu'on peut se procurer le bois à si bon marché. Un mur en bois de vingt pieds de haut est tout aussi sûr qu'un mur de pierre, tant qu'il dure, et la construction d'un mur en pierre coûterait au moins $150,000. L'intérêt sur cette somme pendant quinze ans, temps que durera le mur en bois, serait de $90,000.

Nous avons renouvelé les bardeaux du toit du moulin, de la maison de la chaudière, et d'un côté de la buanderie. Ces bâtiments ainsi que les logements des officiers n'ont été construits qu'en 1881, et couverts avec des bardeaux de pin, qui auraient dû durer un grand nombre d'années, mais on les a posés dans du mortier pour faire une expérience, et le mortier a non seulement pourri les bardeaux, mais endommagé les planches qui le supportait.

La chapelle a été peinturée et de nouveaux sièges à dossier réversible ont été faits et posés à la place des bancs communs, sans dossier, dont on se servait autrefois.

Les chambres de la bibliothèque générale et de la bibliothèque catholique ont été peinturées, et autrement améliorées. On a ajouté quelques livres à la bibliothèque générale.

Les bureaux du préfet et du médecin, ainsi que l'entrée et la salle principale ont été peinturés. Les dommages causés par le feu dans le logement du sous-préfet ont été réparés, et la bâtisse a été rendue aussi bonne qu'avant l'incendie. L'argent dépensé n'a pas dépassé $100. Si les réparations eussent été faites comme ci-devant, les dépenses auraient atteint $1,000.

En juillet dernier on découvrit que l'eau dans les réservoirs s'abaissait, et après examen j'ai trouvé que le grand réservoir perdait environ 5,000 gallons d'eau par vingt-quatre heures. Je suis convaincu que ce réservoir a toujours perdu de l'eau, et nous ne nous en apercevons que dans les temps de sécheresse, lorsque l'alimentation de la source est la plus faible. Le réservoir contient 216,000 gallons d'eau, et la pression est trop forte pour la construction en bois. Je l'ai fait calfater et goudronner de nouveau, mais l'eau s'échappe toujours. Nous le séparons de la source et des tuyaux lorsque l'alimentation est faible.

On a fait dans le cours de la dernière année plus d'ouvrage en construction et en réparations que dans aucune autre année depuis l'ouverture de cette institution, et je considère qu'en retirant le commis des travaux et ses aides, on a pratiqué une économie d'au moins $10,000 par année. Je suis d'opinion qu'après la construction d'un pénitencier et des bâtiments nécessaires, toutes les nouvelles constructions et les réparations devraient être faites par le personnel du pénitencier et par les détenus. Les réparations des bâtiments forment autant partie de l'entretien d'ene prison que la nourriture et les vêtements des prisonniers, et devraient être portées à ce compte. Il est impossible de montrer le coût exact de l'entretien d'un pénitencier tant qu'une partie de ses dépenses sont inscrites au compte du capital dans un autre département. Bien que toutes les constructions et réparations soient maintenant faites par notre personnel et par les détenus, et que les matériaux qu'on emploie soient payés à même le crédit voté pour l'entretien de l'institution, les dépenses de l'an dernier ont été de $1,237.82 de moins qu'en 1886-87, l'année qui a précédé ma nomination comme préfet, lorsque tous ces travaux se faisaient par le département des travaux publics et la somme dépensée par ce dernier département pour cette année-là fut de $19,351.44.

Les produits de la ferme ont atteint la moyenne. J'ai dû acheter un chargement de wagon de pommes de terre, parce que celles récoltées sur la ferme sont devenues impropres à la nourriture de bonne heure au printemps, à cause des grandes pluies de la dernière saison. Un autre cheval de nos attelages est devenu impropre au service l'automne dernier, et j'en ai acheté un autre pour le remplacer.

Comme on ne peut se procurer le bois de construction qu'en hiver, lorsque la neige couvre la terre, j'ai acheté tout le pin dont on aura besoin cet été avec le crédit de l'an dernier, et j'ai à ma disposition des billots pour une valeur de $1,079.89. Comme les bons chemins ont été très rares l'hiver dernier, je n'ai pu me procurer de bois franc pour fabriquer le nombre de manches à balais que j'espérais.

Notre revenu transmis au receveur général a été de $5,499.70. Le total de nos dépenses a été de $4,685.31 de moins que les crédits.

Les deux seuls accidents sérieux durant l'année sont arrivés au même prisonnier. Il tomba sur la scie ronde et se coupa sérieusement la main, et quelques jours après avoir repris l'ouvrage, il se brisa l'os de la cuisse en déchargeant un baril de chaux de la charrette.

Un détenu tenta de se suicider en se pendant dans la cellule noire lorsqu'il subissait une punition; il se servit pour cela de ses bretelles et de sa cravate. On le découvrit à temps pour lui sauver la vie.

Il y eût quatre tentatives infructueuses d'évasion, Les détenus subirent leur procès et furent condamnés de six mois à deux ans de détention additionnelle.

La conduite des prisonniers pendant l'année, à peu d'exceptions près, a été très bonne. On n'eût recours au châtiment corporel qu'une seule fois, la première depuis que je suis préfet.

Dix-sept garçons au-dessous de 21 ans ont été admis durant l'année, deux d'entre eux—des frères—âgés de dix et douze ans respectivement. Il semble cruel d'envoyer des enfants si jeunes à un pénitencier, surtout des enfants élevés à la campagne, comme ceux-ci, et je crois qu'il est impossible que des garçons de cet âge soient assez endurcis pour qu'il soit nécessaire de les envoyer à une institution de ce genre.

On a reçu quatre personnes à demi-idiotes qui devraient être dans un asile. Je suis d'opinion qu'on les a envoyées ici pour épargner aux comtés les frais de leur entretien dans une telle institution.

Les changements suivants ont été faits dans le personnel durant l'année: M. Charles Ross, l'économe, fut promu à la charge de sous-préfet, rendue vacante par le décès de M. Keeffe. Conformément à un arrêté du conseil du 9 février 1885, M. Fraser prit la charge d'économe, à part celle de garde-magasin. M. Short, le maître d'école, donna sa résignation. Les places de comptable et de maître d'école furent amalgamées, donnant à M. Gray $200 d'appointements de plus par année. La fusion de ces quatre emplois en deux fait une économie d'environ $1,100 par année. Le garde Derrah fut promu au grade d'instructeur de menuiserie dans le pénitencier de la Colombie-Britannique. M. Chambers, le charretier, a été promu garde. M. Daniel McMaster fut nommé charretier. M. H. S. Pipes, le fermier, donna sa résignation le 1er juin, et son frère, M. A. B. Pipes, fut nommé à sa place.

Je n'ai pas eu de sous-préfet depuis le 10 décembre jusque vers le milieu de juin, et j'ai rempli ses fonctions à part les miennes pendant tout ce temps, couchant la nuit dans le logement du sous-préfet.

Le montant d'argent perçu à la porte fut de $52.50; les amendes de $49.00; total $101.50. Cette somme est gardée aux ordres du ministre de la justice, et sera dépensée comme il le voudra.

Le ministre de la justice nous fit une visite en août dernier, et le sous-ministre nous en fit une en décembre. Ils se sont déclarés bien satisfaits de tout.

Je ne puis terminer ce rapport sans profiter de cette occasion pour exprimer mes profonds regrets de la mort de notre sous-préfet, M. Keeffe, et de sa femme, à la suite de l'incendie qui eut lieu dans leur logement dans la nuit du 10 décembre dernier, et dont je vous ai fait alors un rapport complet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN B. FOSTER,
Préfet.

M. J. G. Moylan,
Inspecteur des pénitenciers.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Coût par tête des détenus pour l'année terminée le 30 juin 1889.

Moyenne quotidienne..... ... 149½.

—	—	Montant.
		$ cts.
Personnel	Appointements	172 23
	Gratification	1 39
	Uniformes d'employés	9 69
Entretien	Rations	35 29
	Vêtements	13 12
	Allocation de voyage d'un détenu	2 49
	Vêtements de détenus élargis	1 50
	Literie	2 66
	Inhumations	0 13
	Chapelle	1 92
	Ecole	0 04
	Evasions	0 40
	Bibliothèque	0 72
	Infirmerie	1 67
	Transfert de détenus	0 52
Frais d'exploitation	Chauffage	4 29
	Eclairage	2 37
	Réparations aux bâtiments	5 32
	Entretien des machines	2 26
	Cuisine	0 96
	Papeterie	1 24
	Ferme	1 35
	Etable	5 07
Divers	Télégrammes	0 32
	Frais de port	0 49
	Fret et messagerie	2 33
	Annonce	0 85
	Fournitures de bureau	0 22
	Nourriture et soin d'une fille blessée	0 82
	Frais de voyage	0 48
	Industries	11 33
		283 47
	Moins—Montant du revenu des industries pendant l'année, $5,499.69, égal, par tête, à	36 79
	Coût actuel par tête	246 68

N° 3.

RAPPORT DE L'AUMONIER PROTESTANT.

Pénitencier de Dorchester, 1er juillet 1889.

Monsieur,—J'ai l'honneur, en ma qualité d'aumônier protestant du pénitencier de Dorchester, de vous soumettre mon rapport pour l'exercice terminé le 30 juin 1889, date à laquelle il y avait 114 détenus sous mes soins, contre 103 le jour correspondant de l'exercice précédent. Ce chiffre accuse l'augmentation peu satisfaisante de 11 pour l'année 1889, contre la satisfaisante augmentation de un pour 1888.

Mais ce qui est moins satisfaisant et qui promet le moins pour le pays c'est la proportion encore croissante des garçons-détenus. Dans ma chapelle j'ai 9 garçons, comme suit: 3 de 18 ans; 1 de 15 ans; 3 de 14 ans; 1 de 12 ans, et 1 de 10 ans. C'est tout simplement effrayant. Deux jeunes enfants, comparativement, des frères,—de l'âge tendre de 10 à 12 ans, envoyés à un pénitencier! Nous avons dans la province des philanthropes qui demandent depuis des années l'établissement d'une maison de réforme pour les garçons; mais le public ne les a pas assez soutenus jusqu'à présent

du moins, pour faire faire la chose. J'admets que ces enfants sont peut-être moins exposés à toute souillure ultérieure dans cette institution que dans la plupart des prisons de comtés ; et j'admettrai aussi que tous les officiers portent une attention toute spéciale à ces enfants ; mais malgré tout cela, il me semble que le fait de laisser exister un tel état de choses imprime une tache sérieuse au front de toute la société des provinces maritimes.

Outre l'élément des garçons détenus, il y en a plusieurs autres qui ne sont pas du domaine et de la destination d'un pénitencier ; celui, par exemple, qui est le propre d'un asile d'aveugles ; et celui qui appartient à un asile d'aliénés et d'idiots. Je suis convaincu que l'attention des autorités devra se porter avant longtemps sur ces questions.

Il est venu à ma connaissance dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, plusieurs cas dans lesquels je suis certain que jusqu'à un certain point, aux termes de la sentence, l'effet a été bon et a produit le repentir, de fait—des cas dans lesquels la majesté de la loi étant vengée, l'exécutif pourrait exercer sa clémence avec avantage —mais dans lesquels, si l'on n'a aucune considération pour ces cas, il pourrait se produire de pénibles sentiments d'amertume. J'espère encore voir ces cas soumis à l'application judicieuse du système des sentences indéterminées.

Un autre genre de circonstance attire forcément mon attention, je veux parler des conditions en vertu desquelles les détenus obtiennent leur liberté. Je crois que le péril que courent les détenus libérés, surtout si c'est en hiver, pourrait être grandement diminué par l'institution quelconque d'une assistance bien organisée qui offrirait la main au moment le plus critique au détenu libéré. Je considère comme un des points les plus faibles de notre système pénitenciaire le fait qu'il n'existe pas d'institution de ce genre et que l'esprit public ne s'en préoccupe pas. L'état fait quelque chose, je l'admets, en renvoyant le forçat libéré avec un peu d'argent dans sa poche, et des vêtements décents sur le dos ; mais je sens vivement, d'après des cas venus à ma connaissance, qu'il faudrait faire encore plus pour leur aider à recommencer la vie. Je vois et je sens la difficulté ; mais quelle est la meilleure manière de la surmonter est un problème que je n'ai pas encore résolu.

L'école est maintenant sous les soins de M. Gray, le comptable, et sous sa direction elle a reçu, je crois, une précieuse impulsion.

La bibliothèque—une institution du même genre—a été grandement améliorée durant l'année ; et l'on a inauguré un bien meilleur système de distribution et de collection. Cette remarque cependant ne s'applique qu'à la bibliothèque générale, car pour ce qui concerne la bibliothèque religieuse, pour les protestants, elle est tout à fait indigne de ce nom. On n'a rien fait pour ce département depuis l'ouverture de cette institution, le peu de livres comparativement sans valeur qui composent cette collection ayant été originairement apportés d'Halifax et de Saint-Jean. Je n'ai aucun doute que lorsque je soumettrai la chose d'une manière complète et formelle, il recevra favorablement toute demande raisonnable à ce sujet. Je désire ajouter mon témoignage à celui des aumôniers, qui se sont plaint (*voir* votre rapport au ministre en 1888, pp. xi et xii) du système actuel d'achat de livres. Avant la publication de ce rapport et sans connaître l'opinion des autres, mon collègue, l'aumônier catholique et moi, avons envoyé une note conjointe nous plaignant de la pauvreté du papier et des caractères, ainsi que de la faiblesse de la reliure d'un paquet de livres reçus pour la bibliothèque générale. C'était une très pauvre édition de ces divers ouvrages, et à mon avis, ils n'étaient pas à bon marché à n'importe quel prix pour une institution comme celle-ci.

Avant de terminer je dois dire quelques mots de la chapelle et des offices. La conduite des détenus dans la chapelle ne laisse rien à désirer sous le rapport de leur tenue respectueuse et de leur attention pour tout ce qui s'y passe. L'organiste reçoit une petite rémunération pour laquelle elle nous rend beaucoup de services ; et je crois pouvoir dire que le chœur est meilleur maintenant qu'il ne l'a jamais été.

Les décorations et améliorations de la chapelle, dont j'ai parlé dans mon dernier rapport, ont été terminées, et le résultat de ces ouvrages élève l'âme vers la dévotion. Tous les travaux de peinture et de décoration ont été faits par les détenus, sous la direction des aumôniers ; et si ces ouvrages n'ont pas toute la vérité, la puissance et

le fini d'un Titien ou d'un Michel-Ange chez les anciens, ou d'un Landseer ou d'un Millais, chez les modernes, ils n'ont du moins rien coûté à part les matériaux. Le plafond est en deux nuances de bleu; le fond des murs est en riche marron, diapré, et les espaces sont remplies par rangées alternantes de fleurs de lis et de croix de Saint-Georges, dans des bandes diagonales. Dans les quatre principaux espaces sur les murs latéraux sont peintes des reproductions agrandies de quatre des sept cartons de Raphaël. Les tableaux ont environ neuf pieds de long sur cinq de haut, deux sur le mur de l'ouest et deux sur le mur de l'est (car la chapelle n'est nullement orientée); les deux de l'ouest représentent la Pêche miraculeuse et le Christ commandant de paître ses brebis; tandis que les deux autres, sur le côté est, représentent la mort d'Ananias et Saint-Paul prêchant à Athènes.

Mais ce qui est d'une importance plus pratique que les décorations murales, c'est que la chapelle a été améliorée par la pose de sièges confortables ayant un dossier réversible, et par conséquent adaptés au double usage de la chapelle. Chaque siège est muni d'un banc convenable pour s'agenouiller, de sorte qu'on peut maintenant, comme dans toute église paroissiale bien tenue, tout faire "décemment et avec ordre."

La Sainte-Table, le lutrin, et la chaire du côté protestant ont été revêtus de tentures et de couvertures convenables. J'ai aussi obtenu des vases sacrés pour la célébration de la Sainte-Communion, et leur usage a déjà réconforté quelques pauvres âmes. En somme, je remarque que les détenus viennent aux offices de la chapelle avec un empressement qui, dans un sens, rappelle les paroles du psalmiste: Je suis heureux lorsqu'ils me disent, nous irons dans la Maison du Seigneur."

Je vous prie de m'excuser d'être si long, mais je ne voyais aucun moyen d'exposer plus brièvement tout ce que j'avais à dire; et de fait, même maintenant, je dois ajouter avant de terminer, que si dans l'indulgente providence de Dieu feu le très estimable sous-préfet Keeffe devait être rappelé de ce monde, la promotion de l'économe en chef Ross au poste de sous-préfet a donné une grande satisfaction et un encouragement au personnel, en stimulant tous et chacun à remplir fidèlement leurs devoirs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. ROY CAMPBELL,

Aumônier protestant.

M. J. G. MOYLAN,

Inspecteur des pénitenciers.

N° 3.

RAPPORT DE L'AUMONIER CATHOLIQUE.

Pénitencier de Dorchester, 17 juillet 1889.

Monsieur—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice terminée le 30 juin 1889.

L'exercice qui vient de finir a été remarquable par une de ces pénibles catastrophes qui font époque comme désastres dans l'histoire des institutions. Son souvenir éveille des sentiments de profonds regrets et d'une bien légitime sympathie. Je veux parler de la mort de monsieur et de madame Keeffe. Dire que le fatal accident arrivé à ce digne couple a causé une peine universelle ce n'est que mentionner un fait. Ceux seuls qui ont connus personnellement feu le sous-préfet comprendront l'estime qu'avaient pour lui les officiers et les détenus. Il s'était fait aimer de ses supérieurs par sa fidélité, de ses amis par sa sincétité et son dévoument, de tous par sa bonté. La durée de son service et l'avancement qu'il a obtenu proclament ses mérites, et forment la louange la plus éloquente qu'on puisse faire à sa mémoire. L'assiduité des nombreux amis qui sont venus sympathiser avec madame Keefe, durant sa maladie, et leur empressement à venir voir ses dépouilles mortelles témoignent du respect et de l'affection dont elle jouissait à si juste titre dans le cercle de ses connaissances.

Le renouvellement des sièges dans la chapelle est une très grande amélioration, tant pour l'apparence que pour le confort. La chapelle ressemble à une véritable église, et tend à inspirer le respect et la dévotion qu'on ressent lorsqu'on songe qu'on

entre dans la maison de Dieu. Ils sont aussi d'une grande commodité pour les détenus, qui sont bien plus confortablement assis.

Cette année, de même que toutes les années antérieures depuis que je remplis les fonctions d'aumônier, je suis heureux de dire en justice pour tous les détenus, que leur conduite a toujours été excellente pendant les heures des offices. Dans tous mes autres rapports avec eux, ils ont toujours reçu avec une grande docilité tous les avis que je jugeais à propos de leur donner.

Le nombre de détenus sous ma charge au commencement de l'an dernier, le 1er juillet, était de 55, tandis que cette année il est de 48.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. E. LABBÉE,

Aumônier catholique.

N° 4.

RAPPORT DU MÉDECIN.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER, 30 juillet 1889.

MONSIEUR,—Je ne puis commencer ce rapport sans saisir de suite l'occasion d'enregistrer mon profond regret de la mort de feu notre regretté sous-préfet, M. George Keeffe, et de sa digne compagne, madame Keeffe. Il était au service du pénitencier depuis vingt-six ans; c'était un homme d'un caractère bienveillant, un bon officier qui remplissait fidèlement son devoir.

La condition sanitaire de la prison continue d'être bonne; le chauffage et la ventilation sont ce qu'ils doivent être. Les égouts sont en bon état, et n'ont besoin que d'être nettoyés de temps à autre au moyen d'un boyau attaché à une prise d'eau et dirigé dans l'égout pendant quelque minutes, pour emporter ainsi toutes matières délétères qui s'y seraient accumulées. La plus parfaite propreté règne dans toutes les parties de l'institution.

L'aqueduc continue de nous fournir en abondance cet élément de première importance, et la diète des prisonniers paraît suffisante pour les maintenir en bonne santé.

La condition générale et physique des 51 hommes admis durant l'année a été satisfaisante, étant pour la plupart des jeunes gens et des hommes mûrs. Le nombre d'hommes faibles d'esprit n'a pas été aussi grand que les années précédentes.

On en a pas reçu au-dessus de 60 ans, et seulement quatre au-dessous de 16 ans. Deux de ces derniers étaient des enfants qui n'auraient pas dû être envoyés à une institution de ce genre, et je ne conçois rien qui puisse plus vraisemblablement compléter leur ruine morale que d'envoyer des enfants d'un âge aussi tendre dans une prison, où ils sont en contact avec des meurtriers et des voleurs..

La santé générale des prisonniers a été bonne. Les cas de maladies sérieuses ont été rares, et il y a eu diminution considérable dans le nombre de ceux qui se plaignent habituellement.

Nous n'avons eu aucune maladie contagieuse dans la prison cette année. Le nombre d'accidents dignes de remarque n'a été que de deux—l'un, une déchirure de la main par une scie; l'autre, une fracture de la cuisse. Tous deux ont bien guéri.

Il y a eu quatre décès—trois de consomption et le quatrième de maladie de cœur. C'était un détenu à vie, qui avait été dans l'asile de Saint-Jean avant de venir ici, et il avait toujours été malade depuis son admission ici, il y a trois ans.

Le nombre d'hommes envoyés à l'infirmerie a été de neuf, et le nombre de jours passés à l'infirmerie, 529. Le nombre de cas traités dans les cellules a été de 404, et le nombre total de consultations et de traitements a été de 2,217.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ROBERT MITCHELL.

Médecin

M. J. G. MOYLAN,
Inspecteur des pénitenciers.

LISTE des maladies traitées dans les cellules du pénitencier de Dorchester pendant l'exercice terminé le 30 juin 1889.

Maladies.	Sous traite. au com. de l'exercice.	Admis.	Sortis.	Restant, fin de l'exercice.
Abcès	3	11	9	5
Asthme	1	.....	.....	1
Brûlures	.....	4	4	.....
Contusions	.....	10	10	.....
Bronchite	.....	6	6	.....
Clous	.....	4	4	.....
Balinitie	.....	1	1	.....
Rhumes	.....	31	28	3
Constipation	.....	49	45	4
Céphalgie	.....	12	12	.....
Catarrhe	1	6	5	2
Epilepsie	.....	1	1	.....
Diarrhée	.....	46	43	3
Débilité	2	6	6	2
Dyspepsie	3	10	11	2
Dysenterie	.....	13	10	3
Fracture	.....	1	.....	1
Maladie de cœur	.....	1	1	.....
Jaunisse	.....	1	1	.....
Herpes	.....	2	2	.....
Lumbago	.....	2	2	.....
Hernie	3	3	4	2
A reporter	13	209	205	28

Maladies.	Sous traite. au com. de l'exercice.	Admis.	Sortis.	Restant, fin de l'exercice.
Report	13	209	205	28
Hémoptysie	.....	1	.....	1
Fébricule	.....	1	1	.....
Fistule	.....	1	.....	1
Névralgie	.....	1	1	.....
Opthalmie	2	17	19	.....
Ottorrhée	.....	7	7	.....
Pleurisie	.....	1	.....	1
Pyrosis	.....	10	8	2
Rhumatisme	2	10	10	2
Scrofules	7	4	6	5
Sinus	.....	1	1	.....
Entorse	.....	17	17	.....
Mal de gorge	.....	42	42	.....
Mal de dents	.....	10	10	.....
Tuberculose	4	2	5	1
Varicocèle	.....	3	3	.....
Blessures	.....	22	22	.....
Indispositions et demandes de traitement	.....	2,217	2,217	.....
Totaux	28	2,587	2,574	41

ROBERT MITCHELL,
Médecin.

LISTE des maladies traitées à l'hôpital du pénitencier de Dorchester, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1889.

Maladies.	Sous traitement au commencement de l'exercice.	Admis.	Sortis.	Décédés.	Restant, fin de l'exercice.
Rhumatisme	1	.....	1	.....	.....
Phthisie	.....	5	2	3	.....
Epilepsie	.....	1	1	.....	.....
Blessures	.....	1	1	.....	.....
Scrofule	.....	1	1	.....	.....
Fracture	.....	1	.....	.....	1
	1	9	6	3	1

ROBERT MITCHELL,
Médecin.

N° 5.

RAPPORT DU MAITRE D'ÉCOLE.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER, 20 août 1889.

MONSIEUR,—Je dirige l'école de cette institution depuis si peu de temps que mon rapport devra nécessairement être court.

J'ai suivi pour l'école à peu près le même système que mon prédécesseur, et je suis heureux de dire que règle générale les élèves prennent un vif intérêt à leurs études et montrent qu'ils désirent profiter des occasions qu'on leur offre d'améliorer leur intelligence. Ils sont attentifs et se conduisent bien à l'école et les leçons qu'on leur donne à étudier dans leurs cellules le soir sont généralement bien apprises. C'est encourageant, et cela montre qu'ils apprécient leurs privilèges et que le temps consacré à leur instruction n'est nullement gaspillé.

Le nombre total inscrit sur le rôle de l'école durant l'année a été de 67, le chiffre le plus élevé de ceux qui l'ont suivie à aucune autre époque ayant été de 44. La fréquentation moyenne pendant l'année a été de 39·25.

La bibliothèque générale a été bien améliorée pendant l'année qui vient de s'écouler. Tous les anciens livres qui en avaient besoin ont été parfaitement réparés; quelques-uns ont été mis de côté comme ne pouvant plus être reliés, et 63 nouveaux livres ont été achetés. Nous avons maintenant 420 volumes en circulation. On a inauguré depuis quelques mois un meilleur système de distribution qui fonctionne d'une manière très satisfaisante.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéiszant serviteur,

JOHN A. GRAY,
Maître d'école.

A M. J. G. MOYLAN,
Inspecteur des pénitenciers.

N° 8.

LISTE des détenus reçus dans le pénitencier de Dorchester pendant l'exercice terminé le 30 juin 1888.

Nom.	Terme.	Quand admis.	Nationalité.	Religion.	Marié ou célibataire.	Lieu de la condamnation.	Age.	Métier ou profession.	Crime.
		1888.							
William Harris	2 ans.	5 juillet.	Canadien	Catholique rom.	Marié	Annapolis, N.-E.	36	Aucun	Obtent. d'effets sous de faux prétextes
Louis Thériault	14 do	10 do	do	do	do	Madawaska, N.-B.	51	do	Sodomie.
Wellington Gooden	2 do	18 do	do	Méthodiste	Célibat.	Dorchester, N.-B.	25	do	Larcin.
Daniel Barker	2½ do	19 do	do	Luthérien.	do	Ristigouche, N.-B.	20	do	Effraction et vol.
William Sploned	2 do	31 août	do	Catholique rom.	do	Dalhousie, N.-B.	18	do	Larcin.
Amos Johnston	3 do	25 sept.	do	Méthodiste	Marié	Yarmouth, N.-E.	24	do	Effraction.
Frank Trafton	15 do	6 oct.	do	do	Célibat.	Andover, N.-B.	24	do	Homicide.
P. H. Philippin	15 do	6 do	Anglais.	Episcopalien	do	do	22	do	do
George Thompson	2 do	13 do	do	do	do	Lunenburg, N.-E.	37	Matelot	Coup de couteau.
William Curll	7 do	13 do	Canadien	do	do	do	25	Aucun	Viol.
Ernest Bishop	8 do	18 do	do	Anabaptiste	do	Kentville, N.-E.	19	do	Bris de maison et larcin.
Charles Tupper	2 do	18 do	do	Méthodiste	Marié	do	45	do	Assaut.
Alexander Conners	3 do	18 do	do	Catholique rom.	Célibat.	do	23	do	Blessure.
Albert Downey	3 do	27 do	do	Anabaptiste	Marié	Halifax, N.-E.	22	do	Larcin.
Frank Hamilton	5 do	27 do	Anglais.	Episcopalien	Célibat.	do	36	Commis	Faux.
Michael Powers	3 do	27 do	do	Catholique rom.	do	do	41	Aucun	Larcin.
Charles Diggs	5 do	27 do	Canadien	Méthodiste	do	Saint-Jean, N.-B.	30	do	Blessure avec intention.
Edward Jones	2 do	15 nov.	do	Episcopalien	do	Ristigouche, N.-B.	16	do	Larcin.
John Naylor	7 do	22 do	Anglais.	do	Veuf	St. Andrews, N.-B.	46	Tisserand	Homicide.
Isaac Jackson	2 do	15 déc.	do	do	Marié	Newcastle, N.-B.	55	Aucun	do
Peter J. Hanlon	3 do	17 do	Canadien	Catholique rom.	Célibat.	Saint-Jean, N.-B.	24	Imprimeur	Bris de maison.
William Preeper	A vie.	29 do	do	Episcopalien	do	Halifax, N.-E.	19	Aucun	Meurtre.
		1889.							
Michael Gallagher	5 ans.	8 janv.	do	do	do	Hampton, N.-B.	39	do	Blessure avec intention, etc.
William Hill	10 do	23 fév.	Anglais.	do	do	Charlottetown, I.P.E	29	Matelot	Bris de maison et larcin.
Wm. F. Callahan	4 do	23 do	Canadien	Presbytérien	do	do	35	Aucun	Faux.
Jacob Gould	2 do	12 mars	do	Catholique rom.	do	Dorchester, N.-B.	22	do	Effraction et larcin.
Eugene Gould	3 do	12 do	do	do	do	do	23	do	do
Frederick Smith	10 do	28 do	do	do	Marié	Halifax, N.-E	30	Barbier	Blessure.
Peter Pearce	2 do	28 do	do	Anabaptiste	Célibat.	do	23	Aucun	Larcin.
Thomas Brennan	2 do	28 do	do	Catholique rom.	do	do	17	do	Effraction.
Margaret Smith	2 do	28 do	do	do	Marié	do	25	do	Blessure.
Beloni Cyr	2 do	2 avril	do	do	Célibat.	Madawaska, N.-B.	18	do	Bris de maison.
Cornelius Taylor	2 do	7 mai	do	Episcopalien	Marié	Hampton, N.-B.	49	do	Obtent. d'effets sous de faux prétextes

Henry Forrester	2	do	28	do	do	Anabaptiste	Veuf	Saint-André, N.-B.	22	do	Receler des marchandises volées.
William Pierce	2	do	28	do	do	Presbytérien	Célibat.	do	46	Matelot	Larcin.
Alexander Walker	8	do	31	do	do	Anabaptiste	Marié	Windsor, N.-E.	44	Aucun	Bris de maison.
Frederick Dickens	24	do	11	juin	do	do	Célibat.	Kentville, N.-E.	17	do	Larcin.
John O'Brien	3½	do	11	do	do	Catholique rom.	do	do	22	do	Bris de magasin.
Richard O'Connor	2	do	13	do	Irlandais	do	Marié	Truro, N.-E.	53	do	Larcin.
John Murray	1	do	13	do	do	do	Célibat.	do	26	Puddleur	do
Michael O'Brien	3	do	13	do	do	Episcopalien	Marié	do	35	Aucun	Bris de magasin et larcin.
Charles Welsh	12	do	13	do	Canadien	Anabaptiste	Célibat.	do	14	do	do
Douglas Paris	5	do	13	do	do	do	do	do	16	do	Larcin.
Herbert Moore	3	do	13	do	do	Presbytérien	do	do	14	do	do
Henry McLaughlin	2	do	13	do	Américain	do	Marié	do	40	Machiniste	do
George Graham	12	do	18	do	Canadien	Episcopalien	do	Digby, N.-E.	31	Aucun	Obstruction d'un chemin de fer.
Walker Cook	2	do	18	do	do	do	Célibat.	Saint-André, N.-B.	12	do	Larcin.
Edward Cook	2	do	18	do	do	do	do	do	10	do	do
William Baizley	2	do	21	do	do	Anabaptiste	do	Albert, N.-B.	17	do	Receler des marchandises volées.
Clarence Stillman	2	do	27	do	do	Presbytérien	do	Amherst, N.-E.	19	do	Larcin.
Clarence Jones	7	do	27	do	do	Méthodiste	do	do	35	Cuisinier	Envoyer une lettre de menace.
John Miller	2	do	29	do	do	do	do	Shelburne, N.-E.	18	Aucun	Larcin.

N° 7.

ÉTAT du mouvement des détenus au pénitencier de Dorchester pendant l'exercice expiré le 30 juin 1889.

	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.
Restant à minuit le 30 juin 1888	156	1	157			
Reçus depuis—						
Des prisons communes	51	1	52			
				207	2	209
Sortis depuis—						
Par expiration de la peine	33	.....	33			
Graciés	8	.....	8			
Décédés	4	.....	4			
Envoyés au pénitencier de Kingston	.....	2	2			
				45	2	47
Restant à minuit le 30 juin 1889	.....	.....	.. ..	162	.....	162

N° 8.

État comparatif du mouvement des détenus au pénitencier de Dorchester, depuis son ouverture jusqu'au 30 juin 1889.

Années.	Entrés.												Sortis.																		Moyenne annuelle.
	Pénitencier d'Halifax.		Pénitencier de Saint-Jean.		Prisons communes.		Pénitencier de Kingston.		Total.				Expiration de la peine.		Graciés.		Décédés.		Evasion.		Pénitencier de Kingston.		Asile d'aliénés, Kingston.		Total.			Restant à minuit le 30 juin.			
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total.		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total.	Hommes	Femmes	Total.	
1880-81	62	1	64	1	55	1	....	..	180	4	184		42	2	13	....	1	....	....	....	30	....	...	....	86	2	88	94	2	96	115
1881-82	....	..	....	..	43	3	....	..	44	3	47		32	....	8	....	1	....	....	....	1	....	....	....	42	....	42	96	5	101	95⅓
1882-83	....	..	....	..	57	..	....	..	57	....	57		25	....	3	....	5	....	....	....	....	....	....	....	33	....	33	120	5	125	112⅓
1883-84	....	..	....	..	44	5	....	..	44	5	49		28	4	3	....	....	....	....	....	1	....	....	....	32	4	36	132	6	138	129⅓
1884-85	....	..	....	..	64	4	....	..	64	4	68		41	....	6	3	2	....	....	....	2	6	....	....	51	9	60	145	1	146	143
1885-86	....	..	....	..	53	4	1	..	54	4	58		37	....	8	1	4	....	....	....	2	3	....	....	51	4	55	148	1	149	143
1886-87	....	..	....	..	51	..	....	..	51	....	51		36	....	5	1	3	....	....	....	....	....	2	....	46	1	47	153	....	153	144
1887-88	....	..	....	..	50	3	....	..	50	3	53		28	....	14	....	2	....	2	....	....	2	1	....	47	2	49	156	1	157	154
1888-89	....	..	....	..	51	1	....	..	51	1	52		33	....	8	....	4	....	....	....	....	2	....	....	45	2	47	162	....	162	149½
Totaux	62	1	64	1	469	21	1	..	595	24	619		302	6	68	5	22	....	2	....	36	13	3	....	433	24	457				

N° 9.

LISTE des détenus du pénitencier de Dorchester qui ont été graciés pendant l'exercice expiré le 30 juin 1889.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
S. C. Somers	Vol de cheval	Woodstock, N.-B.
Francis Bowie	Meurtre	Antigonish, N.-E.
Patrick Cotter	Assaut	Saint-Jean, N.-B.
Wm. Quinn	Effraction et entrée	do
Chas. Stewart	Recel d'objets volés	New-Glasgow, N.-E.
J. W. Griffiths	Bigamie	Saint-Jean, N.-B.
J. C. Arnburg	Faux	Truro, N.-E.
Donald Brown	Blessures	Frédéricton, N.-B.

N° 10.

LISTE des détenus qui sont décédés au pénitencier de Dorchester pendant l'exercice terminé le 30 juin 1889.

Nom.	Crime.	Lieu de la condamnation.
Alfred Johnston	Viol	Frédéricton, N.-B.
Wm. McDonald	do	Antigonish, N.-E.
Béloni Thériault	Meurtre	Madawaska, N.-B.
John McCann	Larcin	Saint-André, N.-B.

N° 11.

LISTE des récidivistes du pénitencier de Dorchester pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.

N°	Nom.	Réincarcération.
1	Louis Thériault	Première réincarcération.
2	P. J. Hanlon	do
3	Jacob Gould	do
4	Alex. Walker	do

N° 12.

STATISTIQUE CRIMINELLE, détenus restant au pénitencier de Dorchester le 30 juin 1889.

—	Catégories.	Hommes.	Femmes.	Total.
Crime	Larcin	50	....	50
	Effraction et larcin	13	....	13
	Blessures graves	13	....	13
	Viol	12	....	12
	Homicide	7	....	7
	Bris de magasin et larcin.	7	....	7
	Bris, entrée et vol	7	....	7
	Assaut	6	....	6
	Effraction	5	....	5
	Meurtre	4	....	4
	Incendie	4	....	4
	Faux	4	....	4
	Blessures par armes à feu.	4	....	4
	Recel d'objets volés	4	....	4
	Obtention d'effets sous de faux prétextes	4	....	4
	Obstrue le chemin de fer.	3	....	3
	Blessures avec intention de meurtre	2	....	2
	Blessures pour empêcher son arrestation	2	....	2
	Sodomie	2	....	2
	Vol de lettres	2	....	2
	Incendie et larcin	1	....	1
	Tentative de meurtre	1	....	1
	Battre sa femme	1	....	1
	Détournement	1	....	1
	Bigamie	1	....	1
	Blessures	1	....	1
	Envoyer une lettre de menaces	1	....	1
		162	...	162
Sentences	2 ans	30	....	30
	2½ do	4	....	4
	3 do	28	....	28
	3½ do	1	....	1
	4 do	7	....	7
	4½ do	1	....	1
	5 do	23	....	23
	6 do	12	....	12
	7 do	15	....	15
	8 do	5	....	5
	10 do	9	....	9
	12 do	2	...	2
	14 do	3	....	3
	15 do	3	....	3
	16 do	2	....	2
	20 do	4	....	4
	28 do	1	....	1
	Vie	12	....	12
		162	....	162
Race	Blanche	144	....	144
	De couleur	18	....	18
		162	....	162

—	Catégories.	Hommes.	Femmes.	Total.
Nationalité.	Canadiens	128	....	128
	Anglais	15	....	15
	Américains	9	....	9
	Irlandais	5	....	5
	Ecossais	3	....	3
	Espagnols	2	....	2
		162	....	162
Age	Au-dessous de 15 ans	9	....	9
	De 15 à 20 ans	26	....	26
	" 21 à 30 "	73	....	73
	" 31 à 41 "	22	....	22
	" 41 à 51 "	14	....	14
	" 51 à 61 "	11	....	11
	" 61 à 71 "	5	....	5
	Au-dessus de 70 ans	2	....	2
		162	....	162
Religion	Catholiques romains	50	....	50
	Eglise d'Angleterre	50	....	50
	Anabaptistes	28	....	28
	Méthodistes	21	....	21
	Presbytériens	11	....	11
	Luthériens	1	....	1
	Unitaires	1	....	1
		162	....	162
Occupation.	Journaliers	113	....	113
	Charpentiers	8	....	8
	Matelots	8	....	8
	Cordonniers	4	....	4
	Barbiers	3	....	3
	Fermiers	3	....	3
	Commis	3	....	3
	Peintre	1	....	1
	Meublier	1	....	1
	Maçon	1	....	1
	Ferblantier	1	....	1
	Conducteur de locomotiv.	1	....	1
	Charpentier de navires	1	....	1
	Tonnelier	1	....	1
	Marchand	1	....	1
	Médecin-vétérinaire	1	....	1
	Plombier	1	....	1
	Boucher	1	....	1
	Horloger	1	....	1
	Tisserand	1	....	1
	Imprimeur	1	....	1
	Puddleur	1	....	1
	Mécanicien	1	....	1
	Cuisinier	1	....	1
	Cigarier	1	....	1
		162	....	162

STATISTIQUE CRIMINELLE, détenus restant au pénitencier de Dorchester, etc.—*Fin.*

—	Catégories.	Hommes.	Femmes.	Total.	—	Catégories.	Hommes.	Femmes.	Total.
Etat civil..	Mariés	36	....	36	Nouveau-Brunswick	Saint-Jean	29	....	29
	Célibataires	112	....	112		Westmoreland	16	....	16
	Veufs	14	....	14		Charlotte	6	....	6
		162	....	162		York	5	....	5
						King	5	....	5
						Ristigouche	4	....	4
						Carleton	2	....	2
						Gloucester	2	....	2
Province.	*Comtés.*					Madawaska	2	....	2
						Victoria	2	....	2
N.-Ecosse ..	Halifax	26	....	26		Northumberland	1	....	1
	King	14	....	14		Albert	1	....	1
	Colchester	8	....	8			75	....	75
	Annapolis	7	....	7					
	Cumberland	6	....	6					
	Inverness	3	....	3					
	Lunenburg	3	....	3	Ile du P.-E.	Queen	5	....	5
	Pictou	3	....	3		Prince	2	....	2
	Hants	2	....	2			7	....	7
	Queen	2	....	2					
	Digby	2	....	2					
	Guysboro'	1	....	1	Total par provinces.				
	Antigonish	1	....	1		Nouvelle-Ecosse	80	....	80
	Shelburne	1	....	1		Nouveau-Brunswick	75	....	75
	Yarmouth	1	....	1		Ile du Prince-Edouard	7	....	7
		80	....	80			162	....	162

N° 13

RELEVÉ sommaire des punitions infligées dans le pénitencier de Dorchester, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1889.

Mois.	Fouetté.	Coups de fouet.	Mis au cachot.	Mis au pain et à l'eau.	Privés de l'école.	Privés de lumière.	Privés de livres.	Privés de tabac.	Privés de lettres.	Réprimandés et admonestés.
1888.										
Juillet	.....	.....	8	8	4	3	5	2	4	.....
Août	1	60	4	4	2	6	4	1	4	1
Septembre	.....	.....	4	4	1	17	3	.....	3	1
Octobre	.....	.....	2	2	2	6	2	1	2	.....
Novembre	.....	.....	4	4	1	5	4	.....	3	1
Décembre	.....	.....	3	3	2	3	3	1	2	2
1889.										
Janvier	.....	.....	3	3	1	5	3	.....	3	.....
Février	.....	.....	2	2	1	3	3	.....	3	1
Mars	.....	.....	5	5	3	6	4	.....	4	.....
Avril	.....	.....	4	4	4	6	5	.....	5	1
Mai	.....	.....	4	4	3	7	4	1	4	.....
Juin	.....	.....	2	2	5	12	9	.....	9	1
Total	1	60	45	45	29	79	49	6	46	8

N° 14

ETAT des rémissions de peine gagnées par les détenus restant au pénitencier de Dorchester le 30 juin 1889.

Nombre.	——	Jours.	Nombre.	——	Jours.
19	Ont gagné	120	2	Ont gagné	67
2	do	119	2	do	65
6	do	117	3	do	63
2	do	116	3	do	62
2	do	111	3	do	58
4	do	110	2	do	57
2	do	105	3	do	55
12	do	104	1	A gagné	50
3	do	100	3	Ont gagné	45
2	do	98	1	A gagné	41
5	do	93	2	Ont gagné	40
4	do	88	3	do	38
4	do	83	18	do	30
2	do	78	6	do	20
12	do	76	4	do	10

N° 15

DISTRIBUTION des détenus dans le pénitencier de Dorchester le 30 juin 1889.

Où employé.	Nombre.	Où employé.	Nombre.
Atelier des charpentiers	17	Cuisine	8
do forgerons	4	Ouvrage de prison	9
do cordonniers	7	Etables et conducteurs d'attelages	7
do tailleurs	13	Buanderie	4
do machines	2	Barbier	1
Boulangerie	2	Résidence du préfet	1
Fabrication des seaux	11	do du sous-préfet	1
Scierie	17	Hôpital	2
Maçonnerie	6	Malade dans la cellule	1
Ferme	10	Oisifs	3
Carrière	11		
Construction d'une clôture pour la prison	25	Total	162

N° 16.

TABLEAU de la valeur du travail exécuté dans le pénitencier de Dorchester pendant l'exercice expiré le 30 juin 1889.

Divers départements.	Montant.
	$ cts.
Atelier des charpentiers	2,326 20
do tailleurs	2,252 42
do cordonniers	1,297 80
do forgerons	628 80
do machines	513 00
Scierie	2,148 50
Ouvrages en bois	1,354 00
Boulangerie	301 50
Ferme	796 80
Etables et conducteurs d'attelages	1,241 50
Couper et transporter le bois	548 80
Scier le bois de chauffage	661 60
Chambre de la chaudière	134 40
Cuisine	824 00
Garçons de salle	408 80
Buanderie	471 40
Réparations aux maisons des employés	1,085 20
Carrière	591 60
Construction d'une clôture pour la prison	233 60
Blanchissage à la chaux	117 60
Ouvrage général de la prison	1,166 00
Total	19,103 52

N° 17.—Liste des employés du pénitencier de Dorchester au 30 juin 1889.

Nom.	Emploi.	Appointements.	Age.	Nationalité.	Religion.	Date de la nomination.
		$				
John B. Forster	Préfet	2,050	47	Canadien	Eglise d'Angleterre	22 juin 1879
Rev. J. Roy Campbell	Aumônier protestant	600	47	Ecossais	do	1er oct. 1883
Rev. E. E. Labbé	do catholique romain	600	46	Canadien	Catholique romain	1er juill. 1880
Charles Ross	Sous-préfet	1,100	54	Ecossais	Presbytérien	1er nov. 1867
John A. Gray	Comptable et instituteur	1,200	36	Canadien	do	1er sept. 1880
Robert Mitchell	Chirurgien	1,200	54	do	do	1er juill. 1880
John Fraser	Garde-magasin et économe	730	52	do	do	1er juill. 1880
James A. Piercy	Mécanicien	860	36	do	Méthodiste	12 mai 1885
Ferdinand A. Landry	Infirmier	700	46	do	Catholique romain	15 nov. 1886
A. B. Pipes	Fermier	600	36	do	Anabaptiste	25 juin 1889
Charles Miller	Charpentier, maître	700	41	do	Eglise d'Angleterre	1er mars 1868
John Downey	Forgeron do	700	50	do	Anabaptiste	1er mai 1868
Nathan Tattrie	Cordonnier do	700	46	do	Presbytérien	1er sept. 1877
T. Layton Jenks	Tailleur do	630	27	do	Anabaptiste	1er avril 1887
Andrew Hayes	Boulanger	600	37	do	Catholique romain	6 mars 1888
William Hogan	Gardien	580	49	do	do	1er janv. 1869
Henry Godsoe	do	580	56	do	do	1er août 1869
John Johnston	do	580	47	Irlandais	Eglise d'Angleterre	20 mars 1871
James McDougall	Messager	550	48	Canadien	Presbytérien	1er janv. 1873
Richard Umlah	Garde	500	72	do	Eglise d'Angleterre	1er mai 1872
Samuel Barnes	do	500	52	Anglais	Méthodiste	1er janv. 1874
Wm. Alexander	do	500	43	Canadien	do	1er juill. 1880
R. V. Greenwood	do	500	51	Anglais	do	do 1880
John Corcoran	do	500	41	Canadien	Catholique romain	do 1880
Vital Legère	do	500	44	do	do	do 1880
Patrick Connell	do	500	38	do	do	do 1880
Jas. A. Lane	do	500	42	do	do	do 1880
Jude Cormier	do	500	52	do	do	8 nov. 1881
Robert Colburn	do	500	32	do	Eglise d'Angleterre	1er août 1881
Alex. McNeil	do	500	31	do	do	15 mars 1882
James Luther	do	500	50	Anglais	Méthodiste	9 mai 1882
Joseph LeBlanc	do	500	41	Canadien	Catholique romain	1er mai 1883
Robert Wathen	do	500	29	do	Eglise d'Angleterre	1er juin 1883
Willard Hutchinson	do	500	52	do	do	16 juillet 1883
Adolphus Allain	do	500	33	do	Catholique romain	10 do 1883
Henry C. Poole	do	500	45	do	Anabaptiste	1er mai 1884
Lorenzo H. Chambers	do	400	35	do	Catholique romain	do 1884
Daniel McMaster	Charretier	300	23	do	do	1er nov. 1888

N° 18.—REVENU.

DT. LE CANADA en compte avec le pénitencier de Dorchester, pour l'exercice finissant le 30 juin 1889. AV.

1888.		$ cts.	$ cts.	1889.		$ cts.	$ cts.
16 juillet....	Dépôt au crédit du receveur général	483 31		30 juin	Articles en bois.....	4,921 05	
3 août.....	do do	111 61			Atelier des cordonniers	239 89	
1er sept....	do do	132 78			do tailleurs.....	81 39	
4 oct	do do	107 95			do charpentiers.....	29 98	
2 nov	do do	631 00			do machinistes	7 50	
5 nov	do do	50 00			do forgerons.....	0 75	
5 déc	do do	107 24			Boulangerie	58 88	
					Ferme	146 55	
					Travail des détenus.....	13 70	
1889.							
4 janv.....	do do	34 55					
4 février...	do do	52 49					
28 février...	do do	29 06					
8 avril.....	do do	50 07					
1er mai....	do do	44 01					
3 juin	do do	41 22					
3 juillet....	do do	3,624 40					
			5,499 69				5,499 69

JOHN B. FORSTER,
Préfet.

JOHN A. GRAY,
Comptable.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

DÉTAILS des dépenses de l'exercice clos le 30 juin 1889.

Traitement du personnel.	$ cts.
Préfet, J. B. Forster	2,050 00
Sous-préfet, Geo. Keeffe, 6 mois	624 96
do Chas. Ross, 27 jours	82 50
Comptable, John A. Gray	1,000 00
Médecin, Robt. Mitchell	1,200 00
Aumônier protestant, rév. J. R. Campbell	600 00
Aumônier catholique, rév. E. E. Labbé	600 00
Mécanicien, Jas. A. Piercy	860 00
Garde-magasin, John Fraser	730 00
Econome, Chas. Ross, 11 mois 3 jours.	675 21
Infirmier en chef, F. A. Landry	700 00
Charpentier instructeur, Chas. Miller.	700 00
Forgeron do John Downey	700 00
Cordonnier do Nathan Tattrie.	700 00
Fermier, H. S. Pipes, 11 mois	641 63
do A. B. Pipes, 6 jours	10 00
Instituteur, Thos. Short, 9 mois	450 00
do John A. Gray, 3 mois	50 00
Tailleur instructeur, T. L. Jenks	630 00
Boulanger do Andrew Hayes	600 00
Maçon, Wm. Fegan, 6 mois	349 98
do Martin Ward, 32½ jours, à $2.	65 00
do Issac Budrot, 31¾ jours, à 2	63 50
Messager, Jas. McDougall	550 00
do Jas. McDougall, au lieu de fournitures, 1887-88	50 00
Gardiens, 3, à $580	1,740 00
Gardes, 16, à 500	8,000 00
do 1, à 500 ; 11½ mois	479 17
do 1, à 500 ; 4 do	166 64
do 1, à 400 ; 8 do	266 68
Conducteur d'attelage, 1, à 380 ; 4 mois.	126 64
do 1, à 300 ; 8 do	200 00
Directrice spéciale, Mme Forster	36 10
Organiste catholique, Mme Leblanc, 6 mois	25 00
Organiste protestante, Mlle Forster, 6 mois	25 00
	25,748 01

Gratification.	
John Keeffe	208 33

Uniformes.	
126 vgs. de drap de pilote	388 80
1¾ do doeskin	2 28
257¼ do tweed gris	128 88
15 do ratine irlandaise	37 50
158½ do ouate	8 46
175½ do toile	20 79
276½ do batiste de fantaisie	51 57
138½ do do noire	22 16
171 do drap italien	115 84
92½ do doublure en tweed	50 88
95¾ do toile brune de Hollande	12 92
1 balle de ouate	5 00
6 lbs. de fil de toile	9 90
2 grosses de boutons d'uniforme	9 00
Patrons	2 00
1 costume	61 68
1 gilet de patrouille	25 00
1 douz. d'alènes	0 25
37 paires d'empeignes	43 25
4 lbs. de pointes	1 00
2 douz. de peaux pour doublure	8 00
2 grosses de galon	0 80

Uniformes—Fin.	$ cts.
1 lb. fil tors	7 40
37 paires de devants français	53 65
65¾ lbs. de cuir fendu	102 99
23 lbs. cuir à trépointe	10 35
4 rouleaux de tissu élastique	3 20
12 peaux, doublure rouge	8 00
Aiguilles et boucles	1 25
12½ grosses de boutons	7 12
6 lbs. de soie pour coudre	48 38
	1,248 30

Rations.	
20,048 lbs. de bœuf, à 6c	1,202 88
15 brls. de lard, à $19	285 00
3,736 lbs. de morue, à 2¾c	140 10
375 barils de farine, à $5.50	2,062 50
468 boisseaux de pommes de terre	131 79
12 barils de hareng	46 20
223 lbs. de fèves, à 4c	8 92
355 lbs. de tabac, à 35c	124 25
72 lbs. de malt, à 7c	5 04
35 lbs. de houblon, à 20c	7 00
392 lbs. d'orge	11 76
1 baril de farine d'avoine	5 88
18 barils de farine de blé-d'inde, à $3.85	69 30
23 lbs. de saindoux, à 14c	3 22
400 lbs. de sel fin, à ¾c	3 00
4,800 lbs. de gros sel, à ⅜c	18 00
135 lbs. de poivre, à 17c	22 95
124 gallons de vinaigre, à 22c	27 28
3,719 lbs. de sucre, à 6c	222 80
672 do de riz, à 3¾c	25 20
1,408 do d'oignons, à 3½c	49 29
2,760 do de savon, à 4c	110 40
201 gallons de mélasse, à 30c	60 30
836 lbs. de thé, à 15c	125 40
84 do raisin, à 12c	10 08
40 do raisin de Corinthe, à 10c	4 00
8 do poudre à pâte, à 60c	4 80
3 do clou de girofle, à 36c	1 08
2 do muscade, à $1.17	2 34
2 do toute-épice, à 28c	0 56
1 do cannelle	0 40
2 barils de pommes, à $3	6 00
16 lbs. de beurre, à 22c	3 52
1 grosse de mine	7 25
	4,808 49

Vêtements.	
54 vgs. de ouate, à 6c	3 24
49½ do grosse toile, à 23c	11 39
57¼ do denim, à 14c	8 02
25 do jeannette, à 11c	2 75
120 do coton blanc	7 33
254 do do gris	18 04
172¼ do toile	36 18
176¼ do coutil gris, à 9c	15 86
296 do toile à essuie-mains, à 7½c	22 20
26 do drap italien, à 85c	22 10
4 do batiste	0 48
26 do drap	9 19
272½ vgs. de flanelle blanche	136 25
22 do milleret	0 44
22 douz. de mouchoirs de coton	24 40
52¼ lbs. de fil de laine à tricoter	26 65
Ouate	7 20
6 lbs. de fil couleur marron	12 10
12 chapeaux de paille	0 96

DÉTAILS des dépenses pour l'exercice clos le 30 juin 1889—*Suite.*

Vêtements—Suite.	$ cts.
Réparer la machine à coudre	3 58
Réparer la machine à tricoter	3 51
1 paire d'empeignes de bottes	1 85
1 grosse de boucles à pantalon	0 35
Craie	0 96
2 paires de forces	14 15
1,740¼ lbs. de cuir à semelles, à 24½c	426 36
381 lbs. de cuir bouilli	140 97
11½ lbs. do à trépointe	4 95
69¼ lbs. de peaux de veau	58 86
4 douz. do mouton	10 80
30 lbs. de ligneul	19 50
61 lbs. de clous en fer	4 88
49 lbs. do en zinc	5 88
49 lbs. do de Hongrie	4 92
Pointes à formes	1 80
1 douz. de découpeurs de talons	9 00
1 aiguiseur de couteaux	2 40
24 paires de formes	14 40
24 bouteilles d'encre à brunir	6 00
6,000 œillets	0 90
3 douz. de manches d'alènes	1 20
	1,102 00
Frais de voyages des détenus.	
1 détenu	5 00
12 détenus, à $6	72 00
15 do $8	120 00
1 détenu	9 00
11 détenus, à 10	110 00
1 détenu	12 00
3 détenus, à $15	45 00
	373 00
Vêtements des détenus élargis.	
225½ verges d'étoffe, à 55c	124 03
3⅛ douz. de chemises	28 00
3 do camisoles	22 50
3 do caleçons	22 50
2 1/12 do chapeaux	16 25
3 do cravates	7 80
1 do paires de bretelles	2 60
1 do boutons de manchettes	1 75
4 lbs. de fil pour machine à coudre	6 60
1 fil tors et bobines	0 93
½ grosse de boutons d'habits	0 60
25 do do de pantalons	4 10
20 feuilles de ouate	0 80
¼ douz. craie pour tailleur	0 25
	238 71
Literie.	
154 couvertures grises, à $2.40	360 00
405½ verges de toile Forfar, à 24c	97 32
	457 32
Inhumations.	
Vêtements	5 26
Nouveautés	8 59
Garnitures de cercueils	5 49
	19 34

Chapelle.	$ cts.
Garnitures de chapelle	210 44
Vin de messe	12 00
Cierges	3 00
Vêtements sacerdotaux	14 00
Livres de musique	21 63
Réparations de vases sacrés	9 00
do l'orgue	2 00
Peinture pour les murs	10 85
Frais d'inhumation de 2 détenus	4 50
	287 42
Ecoles.	
Encre	6 40
Evasions.	
Récompense pour la capture d'un évadé	10 00
Frais do do	50 51
	60 51
Bibliothèque.	
Abonnement au *Daily Sun*	5 00
do *Times*	4 00
	9 00
Hôpital.	
Teinture rhei, 14 lbs., à 75c	10 50
do bellad., 1 lb	0 40
do lavender co., 8 lbs., à 60c	4 80
do opii 8 do $1	8 00
do gentiane co. 4 do 45c	1 80
do columbæ 4 do 45c	1 80
do ferri mur 8 do 44c	3 52
do cinchon. co. 4 do 60c	2 40
do opii camp. 8 do 40c	3 20
do benzoïne co. 4 do 75c	3 00
do guaiac 2 do 70c	1 40
do assafœtida 2 do 60c	1 20
do zingibis 8 do 70c	5 60
do catechu 8 do 36c	2 88
do ergot 2 do 75c	1 50
do colchici 2 do 45c	0 90
do mux vom. 2 do 60c	1 20
do hyoscian. 1 lb	0 45
do capsici, 1 lb	0 60
do aconit (feuilles), 1 lb	0 36
do arnica, 8 lbs., à 36c	2 88
do valériane, 1 lb	0 45
do auranti, 2 lbs., à 48c	0 96
do scillæ, 2 do 42c	0 84
do quassia 2 do 44c	0 88
do jalapæ 2 do 44c	0 88
do aloès, 1 lb	0 60
do digitalis, 2 lbs., à 45c	0 90
do cardam co., 4 lbs., à 50c	2 00
do iode 2 do 80c	1 60
do myrrhe 2 do 64c	1 28
Esprits aeth. nit., 5½ lbs., à 50c	2 75
do ammon. arom., 8 lbs., à 50c	4 00
do vini rect. 40 do 50c	20 00
do vini meth. 40 do 35c	14 00
do vini gallici, 2 gallons, à $5	10 00
do juniperi 2¼ do $3.75	8 44
do do 1 bouteille	0 75
do hordii 2 do à 90c	1 80
do do 2 galls., à $2.50	5 00
Jus de citron 5 do $1 10	5 50
Chlorodyne, 1 lb	1 50
Vin. ipecac, 2 lbs., à 45c	0 90
do antim., 1 lb	0 45

DÉTAILS des dépenses de l'exercice clos le 30 juin 1889—*Suite.*

Hôpital—Suite.	$ cts.
Liq. arsenitis, 1 lb	0 20
do potass., 1 lb	0 18
do ammon. fort., 5 lbs., à 17c	0 85
Syr. scillæ 20 do 25c	5 00
do tolu 8 do 30c	2 40
do glycerine 10½ do 30c	3 15
do ferri phos. co. 20 do 40c	8 00
do do iodid., 2½ lbs	1 60
Acide sulp. arom., 1 lb	0 50
do nit. mur., 1 lb	0 20
do hydrochlor., 2 lbs., à 20c	0 40
do acet. fort. 2 do 15c	0 30
do phos. dil., 1 lb	0 20
do tartarique, 2½ lbs	1 65
do tannique, ½ lb	0 58
Soude pot. tart. (opt.) 10 lbs	4 40
do bi-carb., 8 lbs., à 16c	1 28
do salycilate, 1 lb	2 75
do biboras, 2 lbs., à 15c	0 30
Potass. bromid., 2 lbs., à 60c	1 20
do iodid., 1 lb	3 25
do chlorate, 2 lbs., à 25c	0 50
do bitart, 3 lbs	1 55
Creta prept. (opt.), 4 lbs., à 7c	0 28
Bis. sub. nit, 1 lb	3 00
Pulv. jalapæ, 1 lb	0 80
do rhei, ½ lb	1 20
do sem. lini, 60 lbs., à 5c	3 00
do nux vom., ⅛ lb	0 20
Lactopeptine, ½ lb	6 00
Lini sapo, 2 lbs., à 60c	1 20
Vaseline 5 do 30c	1 50
Ungt. resini, 2 lbs., à 40c	0 80
do zinci 4 do 50c	2 00
do simplex, 4 lbs	1 94
Ext. tarax, 1 lb	0 55
Huile de foie de morue, 10 galls. à $1.25	12 50
do de ricin, 5 gallons à $1.50	7 50
do d'olive, 2 gallons	3 10
do à manger, 6 bouteilles, à 50c	3 00
do de dassia, 2 onces, à 10c	0 20
do de menth. pep., 3 onces, à 10c	0 50
do de clous de girofle, ½ oz	0 05
do à manger (opt.), 1 gallon	2 00
Fol. senna, 15 lbs., à 20c	3 00
Sulf. æther, 1 lb	0 45
do magnesie, 55 lbs., à 5	2 75
Pil. cath. co., 3 lbs., à $1.50	4 50
do rhei co., 2 do 3c	6 00
do sulf. morp., 100	0 70
Gomme d'acacia, 4 lbs., à 75c	3 00
Bal. copeba, ½ lb	0 50
Stramonium, 1 lb	0 30
Elix. tarax co., 2 lbs., à 75c	1 50
do gentiane et fer, 3 lbs	2 15
Gomme de camphre, 3 lbs., à 40c	1 20
Sulf. quinine, ½ lb., à 12c	6 00
Empl. belladone, 2 lbs., à $1.50	3 00
do poreux, 3 lbs	2 90
do pix. burgund., 1 lb	1 50
do adhésif, 17 lbs	6 20
Fioles assorties, 2 grosses, à $3	6 00
Bouchons, 13½ grosses	4 20
Listerine, 2¼ lbs	2 70
Hydrangea lithique, ½ douz	1 00
Charpie, 1 rouleau	0 75
Chloroforme, 1 lb	1 75
Ether, 1 lb	1 25
Extrait fluide de mûres, 1 lb	0 90
do manaca, 1 lb	4 50
Sulp. ferri, ¼ lb	0 10
do magnesia, 4 lbs., à 6c	0 24
Liq. Biz., 4 onces	0 30

Hôpital—Fin.	$ cts.
Remède curatif de Chester, 1 bouteille	0 50
Sel de fruit, 9 bouteilles	8 30
Sirop de Fellow, 1 bouteille	1 10
Amers B. B., 2 bouteilles	2 00
Prescription	1 00
Poudres, 3 douzaines	5 55
Evaporateur	2 50
Huîtres, 1 boîte	0 25
Alun, 8 lbs., à 7c	0 56
Saindoux, 1 tinette	1 82
Goudron, 9½ lbs	1 98
Bandage	2 25
Désinfectant	1 69
Verres, 2 douzaines	1 75
Moutarde, 5 lbs	1 75
Mur. ammon., 1 lb	0 40
Liniment, 2 bouteilles	1 05
Sol. de cocoaïne, 1 drachme	0 15
Brosses en poil de chameau, 1 douz	0 65
Coton blanchi, 60¾ verges	4 25
Lait, 261 pintes, à 5c	13 05
Café condensé, 1 boîte	0 35
Citrons, ¼ douzaine	0 09
Oranges, ½ douzaine	0 25
Œufs, 26 douzaines	4 19
Beurre, 42½ lbs	8 71
Sucre, 60 lbs	5 24
Farine, 3¼ lbs	0 07
Biscuits, 17 lbs	1 53
	381 00
Transport de prisonniers.	
1 transport à Kingston—	
Billet de chemin de fer, officier	33 20
do détenu	20 80
Repas	20 50
Louage de voitures	3 50
	78 00
Chauffage.	
Charbon, 71⅓ tonnes, à $3.30	235 75
do 52½ do $2.30	120 75
do 4 do $3.90	15 60
do 6 do $3.45	20 70
do 15 do $2.00	30 00
Fournaise pour le séchoir	62 50
Tuyaux et réparations au séchoir	21 30
Dessus et base du radiateur	5 95
Boul., pot à feu, doub., etc., p. poêles	5 33
Charbon de bois, 2 boisseaux	0 60
	518 48
Eclairage.	
Pétrole, 1,273 gallons, à 20c	254 60
Barils pour huile, 30	43 56
Cheminées de lampe, 26 douz	18 10
Mèches de lampe, 12 grosses	7 84
Becs de lampe, 4 douzaines	4 20
Mouchettes, 2 paires	2 50
Bidons à l'huile, mesures, entonn., etc.	14 35
	345 15
Réparations aux édifices.	
Pinceaux et blanchissoirs	50 24
Boulons, vis et gonds	32 32
Outils de charpentier	56 43
Goudron, poix et étoupe	11 25
Vitres	33 98
Quincaille	62 30

DÉTAILS des dépenses de l'exercice clos le 30 juin 1889—*Fin.*

Réparations aux édifices—Fin.	$ cts.
Chaux et sable	180 50
Bois de charpente	24 73
Serrures et clés	10 90
Papier goudronné	35 15
Ciment et plâtre	13 85
Clous et fiches	75 35
Peintures et couleurs	87 01
Réparations au réservoir	23 00
Rapport sur la carrière	45 00
Châssis neufs à la maison du sous-préfet	37 50
Rampe d'escalier à la maison du s.-préf.	7 48
Tapisserie	8 20
	795 19
Entretien des machines.	
127¾ pieds de tuyau à vapeur	4 41
52 boîtes à soupape et soupapes	20 26
Coudes, accouplements, tés	12 94
2 rouleaux, 1 poulie	13 68
75¾ lbs. de fonte de cuivre	26 28
50 pds. de boyau en caoutchouc, ¾ pc.	7 00
200 rivets pour courroie	3 20
99 lbs. d'étoupage	36 60
4 robinets d'arrêt	16 45
86½ gallons d'huile noire	22 58
48 gallons d'huile à cylindre	37 10
Montures de scies	25 56
10 douzaines de limes	20 95
1 diamant	6 50
2 couteaux cannelés de machine	5 00
Réparer une clochette électrique	4 70
Quincaille	64 47
Peintures	10 70
	338 38
Cuisine.	
10 douzaines de balais	20 00
12 do de pincettes en ferblanc	21 60
10 do de casseroles do	18 00
6 do d'assiettes do	8 64
2 bouilloires pour poêle de cuisine	15 00
Pots à feu do	35 75
Ustensiles de table	10 89
2 poêlons	1 70
1 pierre douce	1 75
2 barils de soude à laver	10 32
	143 65
Papeterie.	
2 douzaines de bouteilles d'encre	18 90
1 caisse d'emballage	1 25
	20 15
Ferme.	
Graines de mil et graines potagères	74 83
Instruments aratoires	11 65
Accessoires pour moissonneuses	14 80
1 faucheuse	11 50
1 moissonneuse de pelouse	16 50
7 paniers	5 00
Arbres fruitiers	17 25
1 côté de cuir à lacets	5 40
Paille	5 00
Service d'étalon, 2 juments	40 00
	201 93
Ecurie.	
1,249 boisseaux d'avoine	437 59
12 barils de farine de blé-d'inde	46 20

Ecurie—Fin.	$ cts.
Ferrage de chevaux	33 76
Robes	29 00
Clochettes	6 00
Accessoires de harnais	2 25
41½ lbs. de cuir à harnais	12 45
500 lbs. de son	6 73
Un cheval	175 00
Services d'un médecin-vétérinaire	9 00
	757 98
Divers.	
Télégrammes	47 88
Frais de port	74 09
Fret	319 90
Messagerie	28 49
Annonces	126 96
Ameublement de bureau	33 45
Pension et soins, Mary Belliveau	123 50
Frais de voyage.	
John B. Forster	68 46
James A. Piercy	1 70
Robert Colburn	1 70
	71 86
Industries.	
2,303 lbs. de blanc de plomb	106 64
175 do peinture noire	11 00
378 do do verte	24 44
350 do do rouge	25 25
200 do do jaune	12 50
5 do blanc de céruse	23 86
161 gallons de térébenthine	109 35
43 do d'huile bouillie	26 23
44 do de vernis	30 90
41 do de laque	26 65
107 lbs. de siccatif	6 45
104 do liens de tour	10 92
1,129 lbs. de zinc	62 10
123,961 pieds de billots de pin	1,079 89
4,613 pieds de billots d'épinette	20 75
9 cordes de bois franc	86 62
16 do de dosses	24 00
1,174 lbs. de fil métallique à emballage	34 28
5,432 do de feuill. de fer, ⅞ pc., à 3½c	190 12
504 do do ½ do 4½c	22 68
4,222 do do ¾ pc., galvanisé, à 5c	212 30
4,337 lbs. de feuillard de fer, ⅝ pc., galvanisé, à 5½c	238 54
134 M. rivets de fer, à 17c	22 78
234 lbs. de colle	26 91
3 pinceaux	4 20
1 rame de papier sablé	4 65
Quincaille	63 04
	2,457 05
Imprimeur de la reine.	
Impress. de liv. de compte, form., etc.	81 93
Réparations aux livres de la bibliothèq.	36 41
	118 34
Papeterie du bureau de la papeterie	84 28
Liv. de bibliot. du bur. de la papeterie	62 88
Grand total	41,695 36

N° 20.

Dt. BILAN, pénitencier de Dorchester, 30 juin 1889. Av.

	$ cts.		$ cts.
Terrain	23,700 00	D'après balance	412,506 91
Bâtiments	362,896 64		
Maçon	103 40		
Salle d'armes	808 50		
Chapelle	774 44		
Bibliothèque	313 50		
Machines	3,301 35		
Infirmerie	630 97		
Logements des employés	1,121 25		
Garde-magasin	2,499 30		
Econome	202 40		
Ferme	4,681 70		
Atelier des cordonniers	253 89		
Atelier des tailleurs	398 29		
Forge	484 60		
Atelier des charpentiers	627 20		
Boulanger	183 60		
Chalands	218 69		
Ecole	32 25		
Mobilier de bureau	966 25		
do prison	5,896 65		
Industries	2,412 04		
	412,506 91		412,506 91
Balance active	412,506 91		

N° 21.

ETAT indiquant les créances dues au pénitencier de Dorchester le 30 juin 1889.

Bonnes dettes..... $218 69

N° 22.

ETAT de la bibliothèque du pénitencier de Dorchester pour l'exercice clos le 30 juin 1889.

—	Total des volumes de la bibliothèque.	Volumes ajoutés pendant l'exercice.	Nombre des détenus qui ont emprunté des livres.	Total des volumes sortis pendant l'exercice.
Bibliothèque générale	420	63	140	7,280
Bibliothèque protestante	200	.....	100	1,200
Bibliothèque catholique	250	.....	40	480

No 4.

PÉNITENCIER DE LA MONTAGNE-DE-PIERRE.

N° 1.

RAPPORT DU PRÉFET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1889.

MONTAGNE-DE-PIERRE, 19 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1889.

Voici l'état des détenus :—

	Hommes.	
Restant en 1888		67
Reçus pendant l'exercice		18
Total		85
Libérés après avoir fait leur terme d'emprisonnement	14	
Graciés	4	
Evadés	1	
		19
Restant sur les registres		66

Des états détaillés des dépenses et des recettes, ainsi que du matériel en main, ont été soigneusement préparés par le comptable et sont ci-annexés.

Dans les années passées on n'a pas tenu compte du matériel en main en estimant la réduction des frais d'entretien. Je prétends que nous avons droit à ce que cet item soit pris en considération en calculant le coût de l'entretien par tête pour l'exercice.

On a fait, dans le cours de l'exercice, des arrangements avec les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et de Kéwatin pour la garde de tous les aliénés de chacun des districts. C'est parce que ces malheureux n'avaient à leur disposition que bien peu d'espace dans l'asile local de Selkirk; on leur a réservé de bonnes salles dans notre nouvelle infirmerie, où ils sont l'objet des meilleurs soins. Le rapport du médecin donne les résultats du traitement qu'il leur a administré.

Une évasion a eu lieu pendant l'exercice; les précautions accoutumées ont été prises pour reprendre l'évadé, mais sans succès; vous êtes en possession des détails de l'affaire.

La discipline des détenus est tout ce qu'on peut désirer; les états indiquant les délits commis et les peines infligées sont ci-joints.

Entre les améliorations d'un caractère permanent, j'ai à mentionner que des résidences convenables ont été construites pour le médecin et les aumôniers. La nouvelle buanderie a été achevée et donne satisfaction. Environ 15 acres de terre ont été rompues et clôturées pour augmenter d'autant l'étendue arable de la ferme. On a fait aussi beaucoup de travaux de voirie et défriché les terrains du côté est de la prison.

J'ai jugé nécessaire d'opérer un changement dans l'éclairage des cellules—privilège accordé aux détenus de la première catégorie—en enlevant de l'intérieur des cellules les lampes à huile de charbon pour les faire fixer à l'extérieur de chaque porte de cellule à l'aide d'un simple support. Cela offre beaucoup plus de protection contre le feu, car sous l'opération de l'ancien système, des allumettes (2) étaient données à chaque détenu, tandis que maintenant le garde chargé du service de nuit allume les lampes, et est le seul qui soit muni d'allumettes.

La ferme et le jardin ont donné un rendement très satisfaisant, comme le montre l'état ci-joint.

Je suggère qu'on opère des changements d'une grande utilité tant pour les officiers que pour le public dans la distribution des uniformes. Le service pénitentiaire du Canada devrait avoir un uniforme convenable qui serait approuvé par l'honorable ministre de la justice. A présent, chaque pénitencier en a un différent. Des armes et un habillement convenables seraient aussi mieux de mise s'ils étaient d'un modèle uniforme.

Les officiers ont été exercés au tir à la carabine et à saluer chaque dimanche pendant une demi-heure. J'estime qu'il est essentiel pour la discipline de leur donner cette instruction. Pour réussir au tir à la carabine, tous devaient faire un certain nombre de points à des distances variant de 200 à 300 verges. Plusieurs tout d'abord ne pouvaient pas même toucher la cible, mais s'en sont maintenant tirés avec succès. J'ai déjà fait rapport de ce système, et j'ai appris avec plaisir que vous l'aviez approuvé.

Pour le bon fonctionnement général de nos pénitenciers il serait, à mon avis, très avantageux de changer parfois d'une prison à une autre quelques-uns des officiers subalternes, ce qui contribuerait davantage à faire du service pénitentiaire, pour ainsi dire, une organisation homogène, et rendrait la discipline plus uniforme. Les engagements d'officiers devraient se faire pour le service général dans l'étendue du pays, comme la chose se pratique en ce qui regarde les institutions pénales de la Grande-Bretagne.

Toutes les méthodes de traitement et d'administration pénitentiaires s'offrent à ceux qui ont intérêt de connaître et ont étudié l'histoire de la pénalogie, mais, monsieur, aucune de celles que recommandent nos réformateurs de prisons n'est, suivant moi, aussi louable que ce qu'on appelle le "système cellulaire." Ce système est devenu tout à fait populaire tant en Angleterre qu'en Belgique. C'est pourquoi j'ai appris de vous, monsieur, avec la plus grande satisfaction qu'on allait prendre des mesures pour l'adopter en partie au pénitencier de Kingston, en transformant quelques-uns des ateliers en cellules. Par ce système le détenu est relégué exclusivement dans sa cellule pendant les neufs premiers mois ou à peu près, et passe son temps dans une détention isolée; les cellules étant assez grandes pour permettre d'exercer des métiers comme ceux de tailleur, de cordonnier, de fabricant de nattes, etc. J'ai lieu de croire que l'emprisonnement cellulaire, avec assez d'exercice en plein air, n'est pas aussi nuisible à la santé qu'on pourrait l'imaginer. En considérant cette question, on doit se rappeler que les condamnés sont dans des cellules bien aérées, chauffées comme il faut, entretenus dans une propreté irréprochable, et qu'ils sont nourris d'aliments simples et sains.

Je n'ai guère besoin d'ajouter que grâce à la facilité qu'ils ont de faire entendre leurs plaintes et aux soins médicaux qu'ils reçoivent, il est, humainement parlant, impossible que leur santé puisse souffrir de quelque cause que ce soit sans qu'on s'en occupe aussitôt. Avec ces précautions, la période de neuf mois qu'on fixe dans les prisons anglaises pourrait se prolonger en toute sûreté à deux ans dans les nôtres.

Les seules visites que reçoit le détenu sont celles des officiers directement chargés de sa garde et des amis auxquels le préfet permet de le voir. On le soustrait ainsi à toute association intime avec les repris de justice et les jeunes malfaiteurs, et aux funestes effets que cette intimité flétrissante infligerait à ces derniers, et par eux à la société. Ce système a des avantages de deux espèces, positive et négative; d'abord, il met mieux à même d'étudier et de traiter séparément chaque détenu, et d'adapter la discipline à la situation et aux besoins de tous les prisonniers, en assurant de la sorte l'efficacité de la peine. De plus, il permet au détenu de conserver sa dignité et sa responsabilité personnelles. La prévention de la contagion morale, l'influence réprimante et apaisante de la solitude, l'invite aux réflexions et au repentir, tout cela se trouve dans ce système. En un mot, je crois qu'il n'est pas de système qui atteigne plus parfaitement ces différents objets: la peine, la répression et la réformation.

Je puis ajouter à ce qui précède que l'inauguration du "système de l'étoile," comme on l'appelle, a également été suivie de résultats fort satisfaisants quant au bien-être et à l'amélioration morale du prisonnier. Celui qui ne paraît pas avoir été

antérieurement condamné et dont les antécédents supportent l'épreuve d'un sérieux examen, entre dans cette catégorie, et porte sur son habillement de forçat une étoile en attestation du fait.

Le témoignage du capitaine Talbot Harvey, gouverneur de l'établissement dit Wormwood Scrubs Prison, en Angleterre, parle hautement de la valeur de ce système : "Je le considère comme un excellent moyen de réformer des hommes qui, bien que forçats, ne sont pas des criminels endurcis, et comme preuve, je puis ajouter que sur le nombre de récidivistes (270) reçus dans cet établissement des prisons locales dans le cours de l'année dernière, il n'y en a que deux ou trois qui appartenaient à la catégorie de l'étoile lorsqu'ils purgeaient leur première condamnation."

J'espère que bientôt on appliquera indistinctement à tous nos pénitenciers chacun de ces systèmes en ce qu'il a de bon.

Dans mes rapports précédents, je disais que les émoluments des fonctionnaires de nos pénitenciers ne faisaient que donner de quoi vivre, et je recommandais qu'on avisât à leur allouer de meilleurs traitements. Je regrette de dire qu'il ne s'est produit aucune amélioration positive à cet égard. De fait, le nouvel acte rend la situation des officiers de classe inférieure plus désavantageuse qu'elle ne l'était auparavant ; je compte qu'on prendra bientôt des mesures pour améliorer leur position. Je suggère de nouveau qu'on donne des pensions de retraite aux officiers pour longs et fidèles services. Dans le dernier exercice, l'honorable ministre de la justice m'a obligeamment accordé un congé de trois mois afin d'aller en Angleterre pour mes affaires personnelles, et j'en ai profité pour visiter les différentes institutions pénales. Mes observations faites en passant m'ont amené à la conclusion que, dans bien des cas, et pour un pays jeune encore, nos pénitenciers, comparés aux leurs, ne sont pas en arrière en ce qui touche à la réformation des criminels. Je dois des remerciements à sir Charles Tupper et à son habile personnel pour m'avoir aidé à obtenir des permis et des lettres d'introduction pour les chefs des diverses prisons que j'ai visitées.

Je transmets avec le présent rapport les états annuels ordinaires.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. W. BEDSON, *préfet.*

J. G. Moylan, écr,
Inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

N° 6.

ETAT des frais d'entretien par tête des détenus, 1889.

Moyenne par jour..... 66

Dépenses.	Coût pour 1888-89.	Ajouter le matériel en main, à partir de 1888-89.	Dépenses totales, 1888-89.	A déduire le matériel en main, des dépenses de 1888-89.	Coût réel, 1888-89.	Coût par tête, 1888-89.
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Traitements	21,617 85		21,617 85		21,617 85	327 54
Uniformes	1,387 64	113 66	1,501 30	165 10	1,336 20	20 24
Gratifications	687 06		687 06		687 06	10 41
Rations	4,973 46	267 87	5,241 33	237 56	5,003 77	75 81
Vêtements	1,359 00	117 46	1,476 46	220 38	1,256 08	19 03
Frais de voyage des détenus	582 15		582 15		582 15	8 82
Vêtements des détenus élargis	720 32	158 87	879 19	183 52	695 67	10 54
Literie	180 83		180 83	9 75	171 08	2 59
Chapelles	132 25		132 25		132 25	2 00
Bibliothèques	38 15		38 15		38 15	0 58
Evasions	138 88		138 88		138 88	2 11
Infirmerie	1,092 97	37 85	1,130 82	139 16	991 66	15 03
Chauffage	5,379 16	4,713 30	10,092 46	3,210 00	6,882 46	104 28
Eclairage	1,028 27	80 12	1,108 39	89 60	1,018 79	15 44
Réparations aux bâtiments	1,064 59	50 90	1,115 49	100 00	1,015 49	15 39
do machines	25 85		25 85		25 85	0 39
Dépôt d'armes	221 50		221 50		221 50	3 36
Cuisine	468 75	23 65	492 40	47 06	445 34	6 75
Papeterie	53 70		53 70	20 80	32 90	0 50
Bureau de la papeterie et imprimeur de la reine	544 07		544 07		544 07	8 24
Ferme	387 69		387 69	20 00	367 69	5 57
Ecuries	1,013 46		1,013 46	8 12	1,005 34	15 23
Fournitures de prison	8 80		8 80		8 80	0 13
Télégrammes	295 58		295 58		295 58	4 48
Frais de port	126 70		126 70		126 70	1 32
Fret	343 72		343 72		343 72	5 21
Messagerie	283 08		283 08		283 08	4 29
Pension et nourr. p. les chevaux	252 50		252 50		252 50	3 82
Frais de voyage du préfet	312 93		312 93		312 93	4 74
do du comptable	112 25		112 25		112 25	1 70
do en général	57 50		57 50		57 50	0 87
do du médecin	210 10		210 10		210 10	3 19
Chambre obscure de photograp.	35 00		35 00		35 00	0 53
Annonces	41 40		41 40		41 40	0 63
Frais judiciaires	11 00		11 00		11 00	0 16
Téléphone	100 00		100 00		100 00	1 52
Total	45,288 16	5,563 68	50,851 84	4,451 05	46,400 79	703 04

Dépenses totales		$46,400 79
Par tête		$703 04
MOINS—Frais d'entretien des aliénés	$7,629 99	
Revenu en argent	1,911 66	
	9,541 65	
Par tête		144 57
Dépenses nettes		$36,859 14
Coût net de l'entretien par tête et par jour		$558 47
Ou, ce que coûte un détenu par jour		$ 1 53

S. L. BEDSON,
Préfet.

P. MCGOWAN,
Comptable.

N° 2.

RAPPORT DE L'AUMONIER PROTESTANT.

MONTAGNE-DE-PIERRE, 13 septembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les prisonniers protestants pour l'exercice clos le 30 juin 1889 :—

Restant sur le registre le 1er juillet 1888	30	
Reçus pendant l'exercice	8	
	—	38
Libérés après avoir fait leur terme d'emprisonnement	10	
Evadés	1	
Transférés à la chapelle catholique	1	
	—	12
Restant sur le registre le 1er juillet 1889		26

C'est avec un grand plaisir que je rends témoignage en faveur de la bonne conduite habituelle des détenus pour lesquels j'exerce mon ministère. A en juger par l'attention toute particulière avec laquelle ils suivent le service divin, j'ai tout lieu d'espérer qu'ils apprécient comme ils doivent la parole évangélique, et que leur conduite, quand ils auront été rendus à la liberté, témoignera que leur détention ici leur a été d'un bon effet. J'ai administré, à chaque trimestre, la sainte communion à une assistance moyenne de six.

Dans le cours de l'été dernier, j'ai pu, avec votre permission, visiter l'Angleterre après une absence de dix-sept ans ; pendant que j'ai été absent, le révérend M. Matheson, du collège de Saint-Jean, a parfaitement rempli mes devoirs. J'offre de tout mon cœur à ce monsieur mes remerciements. J'ai profité de mon séjour en Angleterre pour faire la visite de quelques-unes des prisons, et je suis fier de dire que les prisons du Canada—si l'on prend justement en considération que le pays est jeune et encore assez peu peuplé—ne souffrent pas d'une comparaison avec elles, mais leur sont, à mes yeux, même supérieures à certains égards.

La santé des prisonniers a été uniformément bonne. J'ai régulièrement visité ceux en bien petit nombre qui ont été envoyés à l'infirmerie.

L'école continue d'être tenue avec zèle par M. Bourke, et elle est bien fréquentée.

Je regrette d'avoir à protester hautement contre le système actuellement en pratique pour faire venir des nouveaux volumes destinés à nos bibliothèques. Il y a près d'un an j'ai envoyé une demande de livres dont j'avais besoin pour la bibliothèque, et qu'on pouvait se procurer des éditeurs en quelques semaines. Bien qu'elle fut sanctionnée par le département, on n'a donné effet à cette demande qu'il y a un mois ou à peu près, et encore d'une façon bien incomplète. Il est malheureux que ce système d'achat nuise tant à l'utilité de la bibliothèque, qui est un si puissant élément pour le bien dans la réformation des forçats. Le plus tôt on aura rétabli l'ancien système, le mieux ce sera pour les détenus. L'aumônier est l'homme qui connaît le mieux leurs besoins spirituels ainsi que les aliments qu'il faut à leurs esprits, et aujourd'hui, comme par le passé, on devrait lui permettre de fournir promptement ces aliments.

Les résidences des aumôniers ne tarderont pas à être achevées, et ce sera pour nous un grand bien.

En terminant, je dois renouveler mes remerciements au préfet et au personnel en général pour l'obligeance qu'ils m'ont témoignée dans l'accomplissement de mes fonctions.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
ARTHUR W. GOULDING, B.D.,
Aumônier protestant.

J. G. MOYLAN, écr,
Inspecteur des pénitenciers.

N° 3.

RAPPORT DE L'AUMONIER CATHOLIQUE.

PÉNITENCIER DU MANITOBA, 13 septembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Une quarantaine de détenus ont été sous ma direction pendant cet exercice. Quelques-uns sont partis et d'autres les ont remplacés. Je suis heureux de constater que les prisonniers m'ont donné satisfaction pour la manière dont ils ont rempli leurs devoirs. Quelque-uns se conduisent très bien, et j'espère qu'ils sont animés de bonnes intentions pour l'avenir.

Nous avons reçu dans le courant de l'exercice quelques articles pour compléter le mobilier de la chapelle. Les plus importants étaient deux statuts et les stations du chemin de la croix. Il est vrai que quelques-uns de ces articles ont été critiqués ; mais je puis dire que j'en suis satisfait, tels qu'ils sont. Plus tard, quand ces objets seront devenus hors d'usage, on fera bien de les remplacer par de meilleurs.

Tout en espérant que tout marchera bien dans le cours de l'exercice,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Bien à vous,

G. CLOUTIER, Ptre,
Aumônier.

N° 4.

RAPPORT DU MÉDECIN.

PÉNITENCIER DU MANITOBA, MONTAGNE-DE-PIERRE, 1er août 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1889.

Je suis heureux de pouvoir dire que la santé générale des détenus a été bonne et qu'il n'est pas arrivé d'accidents d'une nature grave dans le cours de cet exercice.

Je trouve convenable et commode le nouveau bâtiment de l'infirmerie.

Comme vous savez, le transport ici d'aliénés de l'asile de Selkirk qui sont à la charge du gouvernement fédéral, s'est effectué en octobre dernier. Le soin qu'il faut en prendre a fort augmenté la somme de travail de l'infirmerie, mais je suis heureux de constater que ce surcroît d'ouvrage s'est fait à ma satisfaction de même qu'à l'avantage des patients. Après avoir suivi un traitement, un certain nombre sont sortis de l'infirmerie, quelques-uns guéris et d'autres à l'épreuve. Il faudra bientôt plus d'espace pour loger le nombre rapidement croissant de ces malheureux. Comme le montrent les états, nous avons eu moins de maladie que l'an dernier, et les cas graves ont été traités d'une manière satisfaisante, grâce aux facilités qu'offre l'infirmerie. J'ai pu, en recourant au dispensaire, fournir tous les médicaments nécessaires, ce qui m'a exempté d'envoyer, comme par le passé, dans la ville des prescriptions pour lesquelles j'avais à payer le prix du détail. De plus, pour la première fois, on a acheté à forfait des drogues pendant cet exercice.

Pour ces raisons, je puis montrer une réduction très importante de la dépense faite par tête pour drogues, comparativement aux exercices précédents.

Comme chose propre à intéresser ceux qui participent au service d'infirmerie dans nos pénitenciers comme ceux qui ont la charge d'hôpitaux dans le pays, je crois devoir annexer à ce rapport copie des formules dont je me sers pour le nouveau système de diète adopté ici et qui a opéré de façon à me satisfaire complètement. Les formules sont simples et n'exigent pas d'explications. En justice pour le préfet, je

dois le remercier d'avoir adopté ce système. Il est de mon devoir d'attester que l'infirmier en chef s'acquitte de son emploi à ma satisfaction. Je joins au présent rapport les états ordinaires, ainsi que celui des dépenses ; voici ce dernier :—

Montant dépensé pour drogues et médicaments	$404 75
Montant en caisse le 30 juin, d'après inventaire	137 38
	$267 37

POPULATION—MOYENNE PAR JOUR.

Officiers et gardes-malades	29
Détenus	66
Aliénés	31
Total	126

Cela fait par tête une dépense de $2.12.

Je dois mentionner aussi que des familles d'officiers, comptant 131 personnes, dont 56 adultes et 75 enfants, ont également reçu du dispensaire de l'infirmerie des médicaments dont j'ai tenu compte, mais en attendant qu'on décide la question, je n'ai pas porté au débit de ces officiers les drogues que j'ai ainsi distribuées.

En terminant, je dois me dire satisfait de la dépense modérée de cet exercice, et je vous assure qu'une économie en tout point compatible avec l'efficacité du service continuera d'être mon guide dans l'administration de l'infirmerie. Je crois en pouvoir dire autant du préfet, qui continue de s'intéresser aussi vivement que par le passé à l'infirmerie, ce pourquoi je le prie d'accepter mes meilleurs remerciements.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. R. D. SUTHERLAND,
Médecin.

A M. J. G. Moylan,
Inspecteur des pénitenciers.

ÉTAT ANNUEL des malades soignés au pénitencier du Manitoba, du 1er juillet 1888 au 30 juin 1889.

Maladie.	Restés.	Entrés.	Décédés.	Déchargés.	Restant.	Maladie.	Restés.	Entrés.	Décédés.	Déchargés.	Restant.
Abcès	....	3	....	....	....	Engelures	....	1	....	1	....
Aliénation mentale	1	....	....	1	....	Abcès aux gencives	....	1	....	1	....
Furoncle	....	2	....	2	....	Insomnie	....	1	....	1	....
Bubon	....	1	....	1	....	Lumbago	....	1	....	....	1
Bile	....	1	....	1	....	Palpitation du cœur	1	1	....	2	....
Brûlure	....	1	....	1	....	Rhumatisme (arthritique)	....	1	....	1	....
Colique	....	1	....	1	....	do	1	2	....	2	1
Rhume	....	5	....	5	....	Scrofules	....	6	....	5	1
Crampes	....	1	....	1	....	Syphilis	1	1	....	2	....
Conjonctivite	1	1	....	2	....	Entorse	....	1	....	1	....
Débilité	3	....	....	1	2	Ver solitaire	....	1	....	1	....
Diarrhée	....	4	....	4	....	Veines variqueuses	....	1	....	....	1
Dyspepsie	....	4	....	3	1	Blessure	....	5	....	4	1
Epilepsie	1	2	....	3	....						
Epistaxis	....	1	....	1	....	Total	9	50	....	51	8

W. R. D. SUTHERLAND,
Chirurgien.

RÉGIME DIÉTIQUE

ARTICLES composant les différentes

Au thé.	Au lait.	Diète.	Au poulet.
Pain.....12 onces.	Pain.....12 onces.	Bœuf .....*8 onces.	Volaille.....*8 onces.
Thé..... ½ do	Riz..... 2 do	Pain.....14 do	Pain.....16 do
Sucre..... 2½ do	Lait..... 3 chopines.	Sel..... ½ do	Pommes de terre. 8 do
Lait..... 6 do	Sucre..... 1 once.	Thé..... ¼ do	Sel ..... ½ do
		Sucre..... 1½ do	Thé..... ¼ do
		Lait..... 6 do	Sucre..... 1½ do
		Beurre..... 1 do	Lait..... 6 do
			Beurre..... 1 do
		*Sans os.	*10 onces s'il y a des os.

DÉJEU

Thé..... 1 chopine.	Lait..... 1 chopine.	Thé..... 1 chopine.	Thé..... 1 chopine.
Pain..... 4 onces.	Pain..... 4 onces.	Pain..... 5 onces.	Pain..... 6 onces.
		Beurre..... ½ once.	Beurre..... ½ once.

DI

Thé..... 1 chopine.	Lait au riz.. 1 chopine.	Thé de bœuf.....15 onces.	Volaille..... 8 onces.
Pain..... 4 onces.	Pain..... 4 onces.	Pain..... 4 do	(Soit rôtie ou en ragoût.)
	Sucre..... 1 once.		Thé..... 1 once.
			Pain ..... 4 onces.
			Pommes de terre.. 8 do

SOU

Thé..... 1 chopine.	Lait..... 1 chopine.	Thé... ..... 1 chopine.	Thé. ..... 1 chopine.
Pain..... 4 onces.	Pain..... 4 onces.	Pain..... 5 onces.	Pain..... 6 onces.
		Beurre..... ½ once.	Beurre ..... ½ once.

NOTE.—Les breuvages destinés aux malades doivent être

Eau d'orge—Orge, 2 onces ; sucre, 2 onces pour cinq chopines.
Eau de riz—Riz, 2 onces ; sucre, 2 onces pour cinq chopines.

POUR L'INFIRMERIE.

diètes pour un jour, poids avoir-du-poids.

Demi-diète.	Aux viandes rôties.	Diète complète.	Diète variée.
Bœuf ou mouton. *8 onces.	Bœuf ou mouton..*8 onces.	Bœuf ou mouton. 12 onces	Bœuf ou mouton 12 onces
Pain ..... 16 do	(Rôti, côtelette ou bifteck.)	Pain..... 16 do	(Rôti ou bouilli.)
Pommes de terre. 8 do	Pain ..... 18 onces.	Pommes de terre 16 do	Pain..... 18 onces
Orge ..... 1½ do	Pommes de terre. 8 do	Orge ..... 1½ do	Pommes de terre 16 do
Sel ..... ¾ do	Sel ..... ¾ do	Sel ..... ¾ do	Sel ..... ¾ do
Thé..... ¼ do	Thé..... ¼ do	Thé ..... ¼ do	Thé..... ¼ do
Sucre ..... 1½ do	Sucre ..... 1½ do	Sucre ..... 1½ do	Sucre ..... 1½ do
Lait ..... 6 do	Lait ..... 6 do	Lait ..... 6 dc	Lait..... 6 do
Légumes..... 4 do	Légumes..... 4 do	Légumes..... 4 do	Légumes..... 4 do
Beurre ..... 1 do	Beurre ..... 1 do	Beurre..... 1 do	Beurre..... 1 do
Farine..... ¼ do		Farine ..... ¼ do	
*10 onces, s'il y a des os.	*10 onces, s'il y a des os.	*15 onces, s'il y a des os.	*15 onces, s'il y a des os.

NER.

Thé ..... 1 chopine.	Thé..... 1 chopine.	Thé..... 1 chopine.	Thé..... 1 chopine.
Pain..... 6 onces.	Pain..... 6 onces.	Pain..... 6 onces.	Pain ..... 6 onces.
Beurre..... ½ once.	Beurre..... ½ once.	Beurre..... ½ once.	Beurre..... 1 once.

NER.

Soupe..... 15 onces.	Viandes ..... 8 onces.	Soupe..... 1 chopine.	Viande..... 12 onces.
Viande..... 5 do	(Rôti, en côtelette ou en bifteck.)	Viande ..... 12 onces.	Pain..... 6 do
Pain ..... 4 do	Pain ..... 6 onces.	Pain..... 4 do	P. de terre..... 16 do
Pommes de terre. 8 do	Pommes de terre.. 8 do	P. de terre...16 do	Légumes..... 4 do
	Légumes..... 4 do		

PER.

Thé ..... 1 chopine.	Thé ..... 1 chopine.	Thé ..... 1 chopine.	Thé..... 1 chopine.
Pain ..... 6 onces.	Pain..... 6 onces.	Pain..... 6 onces.	Pain..... 6 onces.
Beurre..... ½ once.	Beurre..... ½ once.	Beurre..... ½ once.	Beurre..... ½ once.

préparés et portés au compte d'après les proportions suivantes :

Limonade—Deux gros citrons ; sucre, 1½ once pour une pinte.
Gruau—Farine d'avoine, 2 onces ; sucre, 2 onces pour une pinte.

N° 5.

RAPPORT DE L'INSTITUTEUR.

PÉNITENCIER DU MANITOBA, 1er juillet 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur l'état de l'école pour l'exercice qui vient d'expirer.

L'assistance moyenne a été de vingt-six. Les matières ordinaires—épellation, lecture, écriture et arithmétique—ont été enseignées avec un succès satisfaisant, si l'on considère que l'école est ouverte depuis peu de temps, et que la plus grande partie des détenus qui la fréquentent sont des Sauvages. Dans le cours de l'exercice, il n'y a pas eu de cas d'insubordination qui valût la peine d'être rapporté au préfet.

La bibliothèque continue de faire du bien. Il sera présenté au préfet un état détaillé à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. D. BOURKE,

Instituteur.

J. G. MOYLAN, écr,

Inspecteur des pénitenciers.

N° 6.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

LISTE des détenus reçus au pénitencier pendant l'exercice clos le 30 juin 1889.

Numéro.	Noms.	Occupation.	Age.	Nationalité.	Mariés.	Célibataire.	Religion.	Crime	Condamnation.	Date de la condamnation.	Où condamnés.
										1888.	
14	James Brown	Chauffeur	22	Anglais		1	Catholique	Vol	3 ans	16 juillet	Winnipeg.
35	John Foy	Journalier	55	Nègre		1	Protestant	Blessures avec circonst. aggrav.	5 do	14 do	Calgary, T. N.-O.
47	Patrick Calder	do	20 3/8	Métis		1	Catholique	Vol	4 1/2 do	16 do	do
48	John James Monkman	do	27 1/4	do		1	Protestant	do	3 do	23 do	Winnipeg.
21	James Devlin	Commis	28	Canadien		1	Catholique	do	2 do	10 octobre	do
3	Ah-kis-sak-oh-ay	Sans état	17	Sauvage		1	do	Vol de cheval	3 do	24 do	Ft. McLeod, T N.-O
23	Michael Joyce	do	13 1/3	Irlandais		1	do	Vol	3 do	5 nov	Winnipeg.
27	Michael Gilboy	do	29 1/2	do		1	do	Intention de meurtre	5 do	10 do	do
5	Henry Shields	Commis	19	Anglais		1	do	Vol	2 do	1 déc	do
										1889.	
7	Alfred Philips	Sans état	15 3/4	do		1	do	Vol de cheval	3 do	4 janv	Wolseley.
28	Hugh Ross	do	20	Irlandais		1	Protestant	Vol	2 do	12 do	Brandon.
20	Frederick Marcellais	do	26 1/3	Canadiens		1	Catholique	do	5 do	9 fév	Winnipeg.
4	Arthur J. Haffield	Cultivateur	31 1/3	Irlandais	1		Protestant	Homicide	15 do	19 mars	do
19	Charles King	Sans état	23 1/2	Anglais		1	do	Vol	4 do	30 avril	do
33	*Albert Petterson	Cultivateur	53	Suédois	1		do	Vol de cheval	3 do	17 août '71	do
40	James Finn	Sans état	28 1/6	Irlandais		1	Catholique	Vol	3 do	13 mai	do
36	Thomas Barker	Tailleur	17 1/2	Anglais		1	Protestant	Vol avec effract. dans un magas.	2 do	14 do	do
10	Joseph G. House	Sans état	22 1/4	Métis		1	do	Vol de bétail	2 do	13 juin	do

* Ce détenu s'est évadé le 5 août 1872, et a été repris le 8 mars 1889.

N° 7.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

MOUVEMENT d'entrée et de sortie des détenus de ce pénitencier, pendant l'exercice clos le 30 juin 1889.

Distribution.	Condamnés.	Total.	Observations.
Détenus au 30 juin 1888, à minuit	67		
Entrés depuis	18		
		85	Un est un condamné repris après s'être évadé en 1872.
Sortis à l'expiration de leur peine	14		
Graciés	4		
Evadé	1		
		19	
Détenus au 30 juin 1889, à minuit		66	
Aliénés..... Hommes	27		
Aliénés..... Femmes	8		
		35	
Total		101	

S. L. BEDSON,
Préfet.

N° 8.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

MOUVEMENT des détenus du pénitencier depuis 1879 jusqu'en 1889.

DATE.	Détenus à minuit.	ENTRÉS.			Transféré à Kingston.	SORTIS									Total de ceux restant.	OBSERVATIONS.
						A l'expiration de leur peine.		Par grâce.		Décédés.		Evadés.				
		Hommes.	Femmes.	Total.		Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Total.		
30 juin 1879	34	13	2	49	.....	6	.....	.....	.....	....	....	*1	....	7	42	*Aliéné.
30 do 1880	42	24	1	67	.....	7	.....	.....	.....	1	1	2	....	11	56	
30 do 1881	56	19	2	77	.....	15	.....	.....	.....	4	1	....	....	20	57	
30 do 1882	56	70	3	129	.....	17	1	.....	.....	8	3	1	....	30	†99	†27 de ceux-ci étaient aliénés et ont été omis dans les mouvements des années subséquentes.
30 do 1883	72	25	.....	97	.....	10	.....	15	.....	2	....	1	....	28	69	
30 do 1884	69	31	.....	100	.....	20	.....	3	.....	3	....	2	....	28	72	
30 do 1885	72	88	.....	160	1	27	.....	36	.....	‡6	....	....	....	70	90	‡Un s'est suicidé.
30 do 1886	90	24	.....	114	.....	15	.....	13	.....	2	....	1	....	31	83	
30 do 1887	83	15	.....	98	.....	28	.....	2	.....	1	....	....	....	31	67	
30 do 1888	§67	§18	.....	85	.....	14	.....	4	.....	....	....	1	....	19	66	§Un est un condamné repris après s'être évadé en 1872.
30 do 1889	66	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	

L. S. BEDSON,
Préfet.

N° 9.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

LISTE des détenus de ce pénitencier qui ont été graciés dans le cours de l'exercice expiré le 30 juin 1889.

N°	Noms.	Crime.	Où condamnés.	Condamnation.	Observations.
92	Wyassikyin	Vol de bétail	Battleford, T. N.-O.	Six ans	
137	Maurice Blake	Homicide	Montréal	A perpétuité	A été reçu du pénitencier de Kingston auquel il avait été condamné en 1868.
10	Michel Courte Oreille	do	Edmonton	Six ans	
132	Eungana	Meurtre	Régina	A perpétuité	

N° 10.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

LISTE des détenus décédés à ce pénitencier dans le cours de l'exercice expiré le 30 juin 1889.

PAS UN.

N° 11.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

LISTE des détenus réincarcérés pendant l'exercice 1888-89.

N°	Noms.	Réincarcérations.	Crime.	Observations.
19	Charles King *alias* Bousfield..	2e réincarcération.....	Vol.....	
20	Frederick Marcellais.....	1re do	do	
48	Robert Peebles *alias* Monkman	1re do	do	
47	Patrick Calder.....	1re do	do	

N° 12.

CRIMES pour lesquels sont détenus les condamnés le 30 juin 1889.

Crime.	N°	Crime.	N°
Incendie	5	Vol avec effraction.....	1
Blessures avec circonstances aggravantes.....	2	Vol à main armée.....	4
Effraction	2	Avait amené des chevaux volés au Canada....	4
Assaut avec intention d'infliger des bless. graves.	1	Vol de la malle royale.....	1
Vol de cheval.....	7	Faux.....	2
Vol de bétail.....	5	Vol avec effraction.....	2
Homicide	5	Avoir blessé avec intention de meurtre.....	2
Vol.....	15	Vol de grand chemin	1
Meurtre.....	3	Ayant volé une propriété	2
Trahison et félonie.....	1	Avoir infligé des blessures graves.....	1

N° 13.

TERMES d'emprisonnement des détenus du pénitencier du Manitoba, au 30 juin 1889.

2 ans.	3 ans.	3 ans et 10 mois.	4 ans.	4 ans et 6 mois.	5 ans.	6 ans.	7 ans.	10 ans.	14 ans.	15 ans.	20 ans.	A perpétuité.	Total.
8	13	1	1	1	16	9	4	2	4	1	1	5	66

N° 14.

ORIGINE des détenus du pénitencier du Manitoba, 30 juin 1889.

Race.	Nombre.	Race.	Nombre.
Sauvages	15	Blancs	43
Sauvages métis	7	Noirs	1
			66

N° 15.

NATIONALITÉ des détenus du pénitencier du Manitoba, 30 juin 1889.

Nationalité.	Nombre.	Nationalité.	Nombre.
Américains	8	Ecossais	2
Canadiens	8	Italiens	1
Sauvages	15	Métis	13
Irlandais	8	Norvégiens	1
Anglais	9	Nègres des Etats-Unis	1
		Total	66

N° 16.

AGE des détenus du pénitencier du Manitoba, 30 juin 1889.

Ages.	Nombre.	Age.	Nombre.
De 12 à 15 ans	1	De 40 à 50 ans	3
do 15 à 20 do	7	do 50 à 60 do	1
do 20 à 25 do	25	do 60 à 70 do	1
do 25 à 30 do	12	do 70 à 80 do	1
do 30 à 40 do	14	do 80 à 90 do	1
		Total	66

N° 17.

RELIGION des détenus du pénitencier du Manitoba, 30 juin 1889.

Religion.	Nombre.	Religion.	Nombre.
Protestants	24	Catholiques	42
		Total	66

N° 18.

ETAT du degré d'instruction des détenus au 30 juin 1889.

Education.	Nombre.	Education.	Nombre.
Ne sachant ni lire ni écrire	3	Sachant lire et écrire (le cris)	9
Sachant lire seulement (l'anglais)	3		
Sachant lire et écrire (l'anglais)	47	Total	66
Sachant lire seulement (le cris)	7		

N° 19.

ETAT indiquant les occupations des détenus au 30 juin 1889.

Occupation.	Nombre.	Occupation.	Nombre.
Bouchers	2	Peintres	2
Boulanger	1	Cordonnier	1
Maçon en briques et plâtrier	1	Boutiquier	1
Cuisiniers	4	Tailleur	1
Charpentiers	3	Matelots	2
Commis	1	Sans état	18
Cultivateurs	7		
Chasseurs	10	Total	66
Journaliers	12		

N° 20.

RELEVÉ de l'état civil des détenus, 30 juin 1889.

Etat civil.	Nombre.	Etat civil.	Nombre.
Célibataires	38	Mariés	27
Veuf	1	Total	66

N° 22.

RELEVÉ des punitions infligées aux détenus du pénitencier du Manitoba pendant l'exercice clos le 30 juin 1889.

Punitions.	1888.						1889.						Total.	Observations.
	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.		
Privés d'une rémiss. de peine	4	2	2	4	2	4	....	4	2	4	4	3	35	
Admonestés	3	7	8	14	5	3	5	2	5	2	4	16	74	
Au pain et à l'eau	2	1	3	....	3	1	3	5	....	2	3	2	25	
Privés de tabac	....	2	....	....	....	7	....	....	....	....	....	1	10	
Privés de l'école	....	....	1	....	1	....	2	....	....	1	2	....	7	
Réprimandés	....	....	....	....	....	6	7	2	....	....	....	....	15	
Privés du souper	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	
Changement de travail	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	2	
Fouettés	1	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	2	
Total	10	12	14	18	11	22	17	13	7	11	14	22	171	

N° 23.

ETAT des réductions de peine gagnées ou perdues par les détenus du pénitencier du Manitoba pendant l'exercice clos le 30 juin 1889.

Mois.	Nombre de jours gagnés chaque mois.	Nombre de jours perdus chaque mois.	Observations.
1888.			
Juillet	399	$10\frac{1}{2}$	
Août	395	$1\frac{1}{2}$	
Septembre	$410\frac{1}{4}$	3	
Octobre	390	26	
Novembre	383	13	
Décembre	394	7	
1889.			
Janvier	383	15	
Février	$373\frac{3}{4}$	$17\frac{1}{2}$	
Mars	$384\frac{3}{4}$	16	
Avril	386	31	
Mai	398	12	
Juin	402	22	
Total	$4,698\frac{3}{4}$	$174\frac{1}{2}$	

N° 24.

TABLEAU de la valeur du travail non rémunéré des détenus du pénitencier du Manitoba pendant l'exercice expiré le 30 juin 1889.

Nature du travail.	Jours.	Valeur.	Total.	Observations.
		$ cts.	$ cts.	
Cuisines et lavoir	1,280	0 25	320 00	
Boulangerie	510	0 25	127 50	
Buanderie	821	0 25	205 25	
Atelier des charpentiers	1,200	0 25	300 00	
do tailleurs	1,495	0 25	373 75	
do cordonniers	602	0 25	150 50	
Chambre des chaudières	1,090	0 25	272 50	
Nettoyage des lampes	365	0 25	91 25	
Forge	561	0 25	140 25	
Service des écuries	1,235	0 25	308 75	
do de la porcherie	365	0 25	91 25	
Fabrication du savon	12	0 25	3 00	
Sciage et charriage de bois	800	0 25	200 00	
Jardin	989	0 25	247 25	
Ferme et serre aux légumes	966	0 25	241 50	
Services généraux	98	0 25	24 50	
Entretien des terrains	615	0 25	153 75	
Boucherie	104	0 25	26 00	
Réparation des logements	155	0 25	38 75	
Sciage et charriage de la glace	42	0 25	10 50	
Résidence et terrains du préfet	1,160	0 25	290 00	
Maison et terrains du sous-préfet	632	0 25	158 00	
Cibles et tranchées	20	0 25	5 00	
Peinturage et blanchissage	370	0 25	92 50	
Fauchage et charriage de foin	315	0 25	78 75	
Service de l'économe	730	0 25	182 50	
do du garde-magasin	365	0 25	91 25	
do du soubassement	365	0 25	91 25	
do de la prison	780	0 25	195 00	
do des chapelles	122	0 25	30 50	
do de la grande salle	365	0 25	91 25	
do de l'infirmerie	410	0 25	102 50	
Bibliothécaire	315	0 25	78 75	
	19,254	.....	4,813 50	

N° 25.

LISTE des officiers du pénitencier du Manitoba, 30 juin 1889.

Nom.	Grade.	Date de la nomination.	Traitement.
			$ cts.
Samuel Laurence Bedson	Préfet	31 mai 1871	2,800 00
A. W. Goulding	Aumônier protestant	11 avril 1886	550 00
Gabriel Cloutier	do catholique	5 do 1883	550 00
Æ. D. O. McDonell	Sous-préfet et gardien-chef	18 janvier 1881	1,050 00
W. R. D. Sutherland	Médecin	1er mai 1882	1,200 00
P. McGowan	Comptable et garde-magasin	9 février 1886	1,100 00
John Mustard	Econome	1er sept. 1884	730 00
John R. Perrie	Mécanicien	19 août 1884	1,000 00
D. D. Bourke	Infirmier en chef et instituteur	23 juillet 1886	780 00
Wm. Shead	Instructeur de métiers (tailleur)	1er déc. 1886	750 00
John Puigh	do (charpentier)	1er janvier 1889	650 00
John Smith	Forgeron et garde	10 déc. 1883	700 00
E. Freeman	Messager	21 juin 1887	650 00
Benjamin Preston	Garde	1er sept. 1882	650 00
J. O. Beaupré	do	28 juillet 1885	650 00
Wm. Eddles	do	19 août 1885	650 00
George Addison	do	20 octobre 1885	650 00
Samuel McCormick	do	— nov. 1880	650 00
Patrick Ennis	do	8 déc. 1887	650 00
Wm. Durden	do	1er nov. 1887	650 00
Philip Lillies	do	1er février 1888	650 00
P. McFarlane	do	1er do 1888	650 00
D. G. Sutherland	do	11 déc. 1888	500 00
John Jardine	do	1er mai 1889	500 00
Alexander McDonald	do	1er juillet 1889	500 00

N° 26.

RELEVÉ de l'état et de l'usage fait de la bibliothèque du pénitencier du Manitoba pendant l'exercice clos le 30 juin 1889.

Distribution.	Nombre de volumes.	Nombre de détenus.	Observations.
Bibliothèque générale	346		
do catholique	235		
do protestante	184		
Volumes ajoutés dans le cours de l'exercice	55	.....	Ces volumes ont été ajoutés à la bibliothèque catholique.
Total	820		
Détenus prenant des livres de la bibliot. générale		62	
do do do protestante		35	
do do do catholique		27	
Volumes sortis pendant l'exercice	2,314		

N° 26.—REVENU.

DT. LE CANADA en compte avec le pénitencier du Manitoba pour l'exercice clos le 30 juin 1889. AV.

1888.		$ cts.	1889.		$ cts.
	Dépôt—				
14 août.	N° 996	41 00	30 juin....	Econome	517 93
28 sept. ...	N° 304	112 25	30 do	Atelier des tailleurs	110 58
31 octobre ..	N° 494	63 36	30 do	Chauffage	1,000 95
24 nov.....	N° 657	121 67	30 do	Cordonnerie	46 38
			30 do	Atelier des charpentiers	31 94
1889.			30 do	Forge	31 55
			30 do	Garde-magasin	4 72
7 janvier...	N° 978	95 19	30 do	Ferme	3 35
28 do ...	N° 132	91 00	30 do	Ecuries	4 00
9 février...	N° 228	145 00	30 do	Gagné par les détenus	160 26
21 mars.....	N° 500	360 00			
12 avril.....	N° 661	113 50			
14 mai.....	N° 855	55 00			
15 juin	N° 99	67 00			
6 sept.	N° 724	646 69			
	Total	1,911 66		Total	1,911 66

S. L. BEDSON,
Préfet.

P. MCGOWAN,
Comptable.

N° 27.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

DÉTAILS des dépenses en 1888–89.

Traitements.	$ cts.
Préfet, S. L. Bedson	2,800 00
Sous-préfet, Æ. D. O. McDonell	1,050 00
Médecin, W. R. D. Sutherland	1,200 00
Comptable, P. McGowan	1,100 00
Aumônier, rév. A. W. Goulding	550 00
do rév. G. Cloutier	550 00
Mécanicien, J. R. Perrie	1,000 00
Econome, John Mustard	730 00
Infirmier en chef, D. D. Bourke	780 00
Tailleur-instructeur, W. H. Shead	750 00
Forgeron, John Smith	700 00
Gardes, 12, à $650.00	7,800 00
do 1, à $566.41	566 41
do 1, à $637.50	637 50
Traitements du personnel de la division des aliénés depuis octobre 1888	1,351 59
Payé à Charles Lane	52 35
	21,617 85
Gratificat. de retraite payée à H. Hall.	687 06

Uniformes.	
36½ vgs de serge bleue	58 23
9¼ lbs de veau français	14 80
3 grosses d'agrafes et portes militaires.	0 75
1 grande capote	23 38
3 do	29 97
1 grande capote et cape	40 00
1 pantalon de bougran	10 96
1 do	18 00
39 prs pantalons	187 51
2 insignes	2 64
1 frac	33 58
1 gilet de drap à poil	28 00
20 gilets	175 29
19 tuniques	213 97
10 bonnets de fourrure	15 50
20 bonnets de police	35 95
3 bonnets de fourrure	21 50
3 bonnets de mouton de Perse	29 25
20 ceinturons et gibernes	35 90
80 vgs de ratine irlandaise	240 00
1½ do fil tors pour machine	12 50
2 grosses de milleret	16 76
Boutons	7 78
42 paires de mocassins	52 50
Empeignes en veau français	63 25
5 douz. de tiges en acier, à $2.50 ; en élastique, à $1.25	3 75
Assurance, $7.17 ; caisses, 3, $8.75	15 92
	1,387 64

Rations.	
24,367 lbs de bœuf	1,460 87
1,859¾ lbs	226 16
5 brls. de lard	100 00
659 sacs de farine, à $2.05	1,350 95
4 do 2.30	9 20
1,267 lbs de fèves	63 35
400 lbs de pois fendus	13 00
706 lbs de riz	24 71
436 lbs de thé	109 00
25 lbs de café de Java	7 75
2,798¼ lbs de sucre	216 86
291 boisseaux de pommes de terre	105 88

Rations—Fin.	$ cts.
2,512 lbs de farine d'avoine	75 36
1,412¾ lbs de beurre	353 19
220 lbs de saindoux	26 40
205 gallons de sirop	153 75
40 do vinaigre	14 00
4 douz. de poudre à pâte	19 20
30 lbs de houblon	7 50
6½ douz. de tablettes de levain	9 75
42 do d'œufs	8 40
Raisin sec et raisin de Corinthe	3 75
Epices	1 65
25 lbs de poivre, moulu	3 75
5 barils de sel	13 75
348¼ lbs de tabac, à 50c	174 13
85¼ do 65c	55 41
71 do 60c	42 60
2 boîtes de pipes de plâtre	2 80
3,718½ lbs de poisson, à 6c	223 11
735 lbs de poisson, à 5c	36 75
305 lbs de poisson, fumé, à 10c	30 50
60 tonnes de glace	30 00
	4,973 46

Vêtements.	
212 vgs de flanelle de prisonnier	127 35
202½ vgs de grosse toile, blanche	39 16
84 vgs de grosse toile forte	42 00
103 vgs de grosse toile bleue	17 63
262 vgs de grosse toile brune	52 80
157 vgs d'étoffe	69 08
487¼ vgs de coton gris	40 36
133½ do blanc	11 35
239 de jeannette du Kentucky	64 53
20 de molleton de laine	27 00
1¾ grosse de milleret de Llama	2 62
Ouate et dés à coudre	2 35
Boutons	2 49
Bobines, soie	5 10
65½ vgs de doublure à raies	22 03
50½ vgs de batiste croisée	7 07
12 lbs de laine grise filée	5 40
49½ lbs de coton filé	19 80
5 lbs de coton tricoté	2 00
1 boîte de craie	0 75
1 paire de gants	1 50
Tissu de caoutchouc	3 60
Elastique	0 90
Aiguilles à coudre et pour machin. à c.	5 56
Aiguilles à tricoter	7 00
½ douz. de tranchets	1 80
Alènes	6 05
Cirage	4 20
Chausses-pied	1 00
Rivets et clous	8 10
Pointes	1 00
3 gallons de chevilles	1 30
7 paires de formes	4 25
Fil	37 50
1,053¾ lbs de cuir, à semelle	383 92
90¹¹⁄₁₆ do fendu	89 17
14¼ do brun rouge	14 85
76½ do à trépointe	12 27
20¾ do grenelé	5 81
220 do à mocassin	82 50
50¾ do canadien	54 35
3 lbs 11 onces de cuir, veau	5 90
6 boîtes d'œillets	3 00

DÉTAILS des dépenses en 1888-89—*Suite.*

Vêtements—Fin.	$ cts.
Payé à Wellband comme instructeur..	17 50
do pour confection de chemises, draps de lit et taies d'oreiller.....	46 80
	1,362 50
A déduire pour remboursement	3 50
	1,359 00
Vêtements des détenus élargis.	
205½ vgs. de tweed canadien.....	141 79
3½ do do	6 30
24½ do drap bleu à poil.....	85 75
63½ do coton gris.....	4 28
39⅓ do toile de Hollande.....	6 32
44½ do batiste croisée, noire.....	6 23
47 do do à raies....	9 87
53 do satinette.....	14 31
26 do drap italien.....	15 60
176¾ do toile française.....	18 24
1 douz. de mouchoirs.....	1 60
⅓ do	1 00
1 do de soie.....	1 00
1½ douz. de faux-cols.....	3 00
⅛ do cache-nez.....	3 00
⅛ do foulards.....	1 20
2 do cravates.....	4 85
⅛ do do	1 00
2 do bretelles.....	5 85
⅛ do do	1 20
3 paires de gants.....	3 80
1 valise.....	3 50
3⅔ douz. de chemises.....	43 91
1¾ do caleçons.....	17 00
¾ do chapeaux de feutre.....	11 03
7 bonnets de fourrure.....	15 70
10 habillements.....	111 00
Habit et gilet.....	10 00
Pantalon et gilet.....	5 00
1 pantalon	4 00
6 paletots.....	72 00
2 do	18 00
1 do	9 50
1 do	14 50
1 do	16 00
2 do	16 80
1 douz. de soie torse.	6 18
Fil.....	0 71
Boutons de pantalon.....	1 64
1 grosse de lacets de corset.....	0 75
6 douz. de ouate.....	2 10
Galon blanc.....	0 44
25 livres de papier à patron	2 37
2 peaux de mouton, colorées..... ...	2 00
	720 32
Frais de voyage des détenus.	
9 détenus, à $25.....	225 00
1 do	20 00
1 do	10 00
1 do	150 00
4 do à $15.....	60 00
1 do	21 00
Billets de chemin de fer.....	96 15
	582 15
Infirmerie.	
Coton jaune, 337 vgs.....	22 76
do blanc, 68¼ do	5 80
do do pour bandages, 40.....	4 00

Infirmerie—Suite.	$ cts.
Fanelle grise, 211 vgs.....	59 08
Toile brune de Hollande, 186 vgs.....	27 98
Milleret bleu, 2 grosses.....	3 00
Pommes, 7 barils.....	29 75
Dindes, 104 lbs.....	18 72
Oies, 111 lbs.....	17 76
Poulets, 82 lbs.....	11 48
Fromage, 20 lbs.....	3 00
Biscuits à la soude, 30 lbs	3 00
Café de Java, 3 lbs.....	0 93
Citrons, 5 douz.....	2 30
Oranges, 2 douz.....	1 50
Essence de citron, 1 bouteille.....	0 50
Amidon de maïs, 2 paquets..... ..	0 14
Muscades, 2 douz.....	0 20
Clous de girofle, 4 onces.....	0 15
Poêle de cuisine et accessoires...	51 10
Fourneau de cuisine, payé à Prouse...	81 08
Bouilloires à thé, en fer, 2.....	1 80
Chaudrons à légumes, 2.....	3 70
Mesures, 5.....	1 80
Clochette	2 50
Chaîne de cuivre, 19 vgs.....	2 85
Sas breveté.....	3 25
Gobelets, 1 douz.....	1 50
Aiguière.....	1 50
Rasoir de sûreté.....	1 46
Pots de chambre zinqués.....	3 29
Boîtes.....	0 25
Payé au Dr Lynch pour ses services...	60 00
Bain-marie.....	60 00
Sucre granulé.....	2 00
2½ douz. d'assiettes.....	3 50
Instruments de Kenneth Campbell et Cie.....	166 50
Davier.....	8 50
Bouteilles, 7⅛ douz.....	11 34
Barillets, 5.....	5 00
Bocal.....	0 40
Boîtes, 5.....	2 25
Sacs, 2..	0 40
Sel. cocaine, 2 5/12 lbs.....	20 50
Teinture d'iode, 1 lb.....	1 10
do d'Aconite, 1¼ lbs.....	0 95
do de Calumbo, 2 lbs.....	1 30
Capsicum, 1 lb.....	0 75
Quinquina, 4 lbs.....	2 80
Gentiane co., 6 lbs	3 80
Myrrhe, ½ lb.....	0 35
Opii, 2 lbs.....	2 00
Valériane, 4 lbs.....	3 30
Burg. co., ½ lb.....	0 50
Camph. co., 5 lbs.....	3 15
Card. co., 5 lbs	4 45
Ferri perchlo., 1 lb.....	0 98
Lavende, 1 lb.....	0 75
Nux vomica, ½ lb.....	0 35
Ferri mur., 2 lbs	1 40
Extrait fluide d'aloès, 1 lb.....	1 75
do ergot, 1 lb.....	2 30
do sarzai, 1 lb.....	1 30
Cascara segrade, 3 lbs	4 80
Glycherzza, 2 lbs.....	1 80
Taraxici, 1 lb	1 25
Acide carbolique, 4½ onces.....	3 45
do sulfurique dil., 1 once.....	0 30
Potasse do dil., 1 once.....	0 25
Aromat. sulfurique, dil., 1 once.....	0 70
do nit. mur., 1½ once.....	0 50
do boracique, ½ once.....	0 20
Plumbi, dil., ½ oz.....	0 15
Salycilate, ¼ oz.....	0 80
Amm. fort. liq., 2 lbs.....	0 70

Détails des dépenses en 1888-89—*Suite.*

Infirmerie—Suite.	$ cts.
Amm. acet. liq., ½ lb	0 20
Arcenitis, do 2 lbs	0 20
Strychnia do ½ lb	0 30
Saponis lini, 2 gallons	10 85
Liniment, 5 bouteilles	3 75
Auranti syr., 1 lb	0 40
Scillæ, 5 lbs	2 20
Tolut syr., 5¼ lbs	2 27
Zingiber syr., 6 lbs	2 25
Ferri iod. syr., 4 lbs	2 50
Ipecac syr., 1 lb	0 52
Huile d'olive, 10 lbs	2 50
Recina oleum, 3 galls	4 04
Huile de foie de morue, 1 gallon	2 13
Ganthenac oleum, 8 oz	2 00
Esprit de térébinthe, 5 lbs	0 95
Esprit de nitre doux, 1 lb	0 70
Vini rect., spiritus, 3 lbs	2 85
Vini galleci, 1½ lb	1 85
Esprit de bois, 8 lbs	4 15
Camph. co., 3 lbs	2 25
Æth. nit., 2 lbs	1 40
Esprit d'amm. aromat., 3 lbs	2 30
Chloroforme, 3 lbs	2 50
Cambus spts., ½ lb	0 45
Vini catchu, 2	1 35
Frementi spiritus, 15 gallons	47 11
Ammonia do 5 lbs	3 75
Essence d'ammoniaque, 2 onces	0 25
Soude bi-carb., 1½ lb	0 25
Camphre de gomme, 1½ lb	0 75
Quinia sulf., 4 onces	2 80
Bismuth sub. nit., ½ lb	1 75
Lactopeptine, 1 lb	11 50
Glycerine, 2 lbs	0 80
Vaseline, 17 lbs	6 20
Diarrhea, mix., 4 lbs	4 50
Moutarde, 5 lbs	1 50
Aloes decoct., 4 lbs	2 00
Soufre, 15½ lbs	1 53
Pilules de calomel, 100	0 50
do cath co., 1,000	1 50
do rhei co., 7 douz	0 90
do cath., 5 grosses	2 50
Potass. bromid., 6 lbs	4 44
Chloral. potass., 1 lb	0 35
Ferri et cit., ½ lb	4 00
Chlo. hydrate., 5 5/12 lbs	8 11
Chloroforme, 1 lb	1 25
Ether, 1 lb	1 25
Hyosacamus, 3 lbs	7 25
Rhei pulv., 1¼ lb	0 50
Iodoforme, 2 onces	1 10
Fiel de bœuf, ½ lb	1 38
Julapi pulv., ½ lb	0 35
Assafœtida, 1 lb	0 65
Alcool et bœuf., 4 onces	0 15
Bœuf, fer et vin, 7 lbs	5 25
Bœuf, peptonides, 3 boîtes	2 40
Am. mur., 8 onces	0 27
Laudanum, 1 bouteille	0 85
Collodium, 1 bouteille	0 25
Baume des moines, 2 bouteilles	1 50
do du Canada, 4 onces	0 20
Extrait de fougère mâle, ½ once	1 75
do Pierce, 1 bouteille	0 80
do Pond, 2 do	1 00
do Maltine, 2 do	0 80
Pointes de caustique, 3	3 75
Porte-caustique, 1	0 75
Composé de céleri, 4 bouteilles	3 00
Composé de Paysuns, 3 bouteilles	0 75
Composé de sel	5 80

Infirmerie—Fin.	$ cts.
Pierre bleue, ¼ lb	0 05
Tubes à morphine, 13	3 40
Tablettes de morphine, 2 douz	1 60
Poudres de borax, 2	0 40
Savon de Castille, 10 lbs	1 50
Savon carbolique, 2 morceaux	0 40
Savon marbré, ½ lb	0 90
Teintures, 2 paquets	0 20
Boîtes de recoupes, 1½ grosse	1 75
Ellebore verte, ½ once	0 75
Ellebore, pulv., ½ once	0 20
Baume nasal, 1 bouteille	0 38
Cirage, 1 bouteille	0 20
Bouchons de liège, 7 grosses	1 50
do 1½ douz	0 15
Bouchons de caoutchouc, 3 douz	1 05
Œillères, 2 douz	2 50
Lunettes, 2 douz	9 00
do 1 paire seulement	1 25
Emplâtre, belladone, 3 vgs	2 70
do adhésif, 1 vg	0 15
do récina, 1 vg	0 50
do canth., 2 vgs	1 90
do poreux, 4 douz	7 00
do com, 3 douz	0 55
Fioles assorties, 2 grosses	9 29
6 crayons de camphre de menthe	1 00
2 seringues	0 40
1 seringue de caoutchouc	0 90
1 seringue	1 75
4 verges de soie huilée	5 00
3 éponges	2 85
1 do	3 50
1 do	3 75
1 bandage de caoutchouc	1 50
4 brosses à dents	1 35
2⅓ douz. de peignes	4 70
1 paquet d'épingles	0 25
3 brosses à cheveux	4 45
1 paquet d'étiquettes	0 10
1 paquet de papier goudronné	0 20
¼ lb. de papier d'emballage	0 20
Coton absorbant	1 25
4 lbs de coton battu	0 60
1 boîte de charpie	1 00
200 lbs de farine de graine de lin	8 75
Pierre douce	4 00
2 livres, tournesol	0 15
Onguents et prescriptions diverses	25 84
5 boîtes	1 25
2 bouteilles de phényle	0 80
¼ gallon de phényle	0 90
35 lbs de chlorate de chaux	1 80
2 boîtes de fer-blanc	0 60
Baril	0 30
Baril et boîte	1 00
	1,092 97

Literie.

12 paires de couvertures, à $5.10	61 20
23 do 3.00	69 00
12 paillassons	21 00
112½ vgs de grosse toile	16 88
25 vgs de coton pour draps de lit	9 75
2 grosses de milleret	3 00
	180 83

Evasions.

Frais	138 88

Détails des dépenses pour 1888–89—*Suite.*

Chapelles.	$ cts.
4 bouteilles de vin d'Oporto	5 00
4 fauteuils	8 00
4 tabourets	6 50
9 prie-dieu	9 00
1 rouleau de corde pour tableaux	0 25
3 stores à rouleaux	2 35
3 douz. de vis	0 15
Liserons	12 00
Blanchir et réparer le linge	39 00
Organiste	50 00
	132 25
Bibliothèque.	
Abonnement au "The Commercial"	2 00
Livres divers, revues, publications	
Payé à Winniforth Frères	36 15
	38 15
Chauffage.	
20 $\frac{1}{10}$ tonnes de charbon dur, à $10.10	202 50
56 $\frac{1}{2}$ do 9.85	556 53
500 tonnes charbon mou, à $7.75	3,875 00
211 cordes de peuplier	735 13
2 radiateurs	10 00
	5,379 16
Eclairage.	
1 $\frac{1}{2}$ douz. de culots de lampe	9 00
2 lampes au complet	4 00
2 lampes de bureau	4 60
4 lampes mammoth	4 00
3 lanternes	24 00
9 do	6 75
4 lampes et abat-jour	8 00
3 globes	2 00
3 do	3 00
6 lampes et abat-jour	2 10
26 $\frac{1}{2}$ douz. de cheminées	35 40
2 cheminées	0 45
Verres et becs de lampes	1 50
1 douz. de cheminées à gaz	3 00
12 $\frac{1}{4}$ de becs et mèches	20 75
Réparations aux lampes	0 75
Lampe et abat-jour, table portative	12 75
Payé à Terry pour avoir posé le gaz	22 35
Becs noirs, et $\frac{1}{2}$ douz. d'horizontaux	12 00
2,115 gallons de pétrole	559 98
5 gallons d'huile de blanc de baleine	13 75
330 gallons de gazoline, à 55c	181 50
295·84 gallons de gazoline, à 23c	68 04
84 lbs. de chandelles	12 60
30 grosses d'allumettes	13 20
7 boîtes	2 80
	1,028 27
Réparations aux bâtiments.	
720 pds. de chêne	28 80
5,253 pds. de pin	214 10
2,200 pds. d'épinette	43 20
1,000 do	38 00
57 pds de bouleau	2 80
500 lattes	1 50
6 essieux	6 90
7 douz. de gonds	6 65
22 grosses de vis	6 35
3 $\frac{1}{2}$ douz. do	0 42
$\frac{1}{2}$ douz. de blanchissoirs	4 50
Blanchissoirs	12 45
7 $\frac{9}{12}$ douz. de pinceaux	33 58
27 gallons de térébenthine	27 75

Réparations aux bâtiments—Fin.	$ cts.
10 gallons de laque	11 50
5 do de vernis	6 25
431 do de peintures assorties	87 86
525 do de peinture blanche	54 00
Plomb. et réparat. aux conduits d'eau.	29 00
Réparer les conduits du gaz	14 74
Appareils à gaz	12 45
Rép. les extinct. chim., payé à M. Robie	41 75
600 pds de verre assorti	36 00
1 boîte de vitres	12 00
3 vitres	1 75
Colle	13 50
120 lbs. de mastic	6 00
50 lbs. de cire	30 00
85 lbs. de fer zinqué	6 80
Acide muriatique	0 50
8 barillets de clous	31 00
21 nattes en fibre de cacao	51 00
25 vgs. de natte	18 13
3 boîtes de fil métallique	0 45
1 pince pressante	1 00
2 feuilles de zinc	2 60
Clous sans tête et broquettes	6 00
30 douz. de toile-émeri	15 00
65 pds. de fil d'acier	6 50
Pavillon anglais	30 00
50 pieds de câble	3 98
4 $\frac{1}{2}$ douz. de boulons	3 61
1 $\frac{1}{2}$ douz. de limes	3 00
1 boîte de ferblanc	9 00
1 brosse à tapis	4 50
3 paquets de fer à boulons	7 00
50 $\frac{1}{2}$ douz. de crochets	7 05
2 douz. de serrures à palâtre	6 35
1 loquet à bouton	1 35
1 équerre	0 55
3 loquets de Yale	7 50
$\frac{1}{2}$ douz. de cadenas de Yale	7 35
$\frac{1}{6}$ do de ressorts de portes	0 50
5 do d'anneaux de rideaux	7 50
Broquettes de cuivre	0 90
3 persiennes	3 00
55 vgs. de crétonne	11 00
26 vgs. de flanelle verte	14 30
48 vgs. de milleret	1 12
5 assiettes de porcel., avec inscriptions	8 75
Boîtes et emballage	3 50
	1,064 59
Salle d'armes.	
1 carabine Winchester	20 00
Réparer une carabine et un revolver	3 50
2 carab. Martini-Morris	13 00
2 do Snider	13 00
$\frac{1}{2}$ douz. de boucles d'acier	1 50
1 sac à plomb	2 00
2 barils de poudre	11 50
Cartouches	81 80
Munitions Martini et Snider	35 00
3 bidons de poudre diamant	6 00
1 chopine d'huile de raton	0 75
Pommade	2 70
Cadrans	17 25
4 grosses de cirage	13 50
	221 50
Cuisine.	
2 tordeuses	11 50
3,204 lbs. savon	224 29

DÉTAILS des dépenses pour 1888-89—*Suite.*

Cuisine—Fin.	$ cts.
2 grosses de mine pour poêles	9 10
1 douz. de tripoli	2 25
½ douz. de brosses pour poêles	1 50
1½ douz. d'appuis de poêles	5 70
8 douz. de balais	22 00
7 balais de crin	7 00
Brosses à plancher	18 75
2 paniers à linge	2 50
Couteau de boucher	0 27
Bouilloire en cuivre pour le thé	10 75
3 boîtes à thé	3 75
2 pots à crême	2 60
7 douz. de casseroles et puisettes	15 90
1 douz de cuvettes	2 50
2 lbs d'amidon	0 20
1 lb de bleu	0 25
2 douz. d'essuie-mains de toile	6 50
1 douz. de sonnettes	1 50
2 cordes à linge	0 80
3 cuves	3 30
Réparer des seaux	2 40
Casseroles de fer russe	12 00
Cuillers de table	1 75
½ douz. de serrures à palastre	2 50
9 rasoirs	11 25
4 paires de mouchettes	4 00
358 vgs. de toile à essuie-mains	36 84
1 douz. de seaux	2 50
1 canule	0 40
436 lbs. de soude à laver	10 90
313 lbs de suif	31 30
	468 75

Ferme.	
Graines potagères	53 98
Payé à Gillis pour battage	39 55
Fourches	5 66
¼ douz. de râteaux d'acier	2 25
1 râteau à cheval	35 00
2 fourches à fumier	4 00
1 faucheuse	85 00
Roues dentées pour faucheuse	0 50
Clef anglaise	0 50
Tournevis	0 25
Marteau	0 75
50 boulons	2 00
561 lbs. de fer	20 32
Fer de Suède	1 88
4 barres d'acier	6 25
1 tonne de houille maréchale	15 00
1 vache à lait	40 00
1 bélier	17 00
Service d'un taureau	6 00
Payé à A. McLeod, pour charr. de foin	2 00
Payé à Nelson do	5 00
Chaine de ¼ de pouce	1 00
5½ gallons d'huile de poisson	8 25
7 do teinture diamant	7 00
1 boîte	0 50
2,550 lbs. de nourriture hachée	28 05
	387 69

Ecuries.	
6 fouets	9 75
Chamois	1 50
Harnais léger	32 00
do double	70 00
Harnais à bœufs, simple	30 00
do double	52 00
2 paires de brides	6 00
Selle et bride	22 00

Ecuries—Fin.	$ cts.
Bride	1 50
2 couvertures	3 00
Sangles	2 75
Cheval noir	225 00
Ferrage de chevaux	51 65
Peinturer et réparer des voitures	189 00
Réparer des harnais	9 25
Ressorts pour siège de voiture	2 50
Etrilles	1 60
12 vgs de feutre olive	15 00
12 boîtes de graisse de roues	1 80
1 clef anglaise	0 50
6 baquets	3 00
4 étrilles	1 50
6 brosses à cheval	13 00
Housses	2 25
223 boisseaux d'avoine	93 24
1 tonne de son	15 00
4 17 36/100 de nourriture hachée	104 04
36 sacs	3 60
1 gallon d'huile de ricin	1 75
Payé au vétérinaire son compte pour soins donnés à un cheval	20 00
Tuyaux de poêles	17 20
Poudres curatives	2 00
Huile à gargarisme	0 25
19 lbs. de cuir à harnais	6 08
3 bidons de vernis à harnais	2 25
1 boîte	1 50
	1,013 46

Fournitures de prison.	
½ douz. de brosses	3 00
½ do de verres	1 80
½ do de blaireaux	3 00
1 cruche de grès	1 00
	8 80

Entretien des machines.	
Limes	4 35
Vrilles	0 25
Fers à souder	1 50
Payé à Abel pour inspect. des chaud.	17 00
1 galon de Christiana	2 75
	25 85

Papeterie.	
2 douz. de crayons de mine de plomb	2 00
13 pintes d'encre noire	16 25
3 do à écrire	6 25
3 do rouge	5 00
½ douz. de bouteilles de mucillage	7 50
Lampe à esprit de vin	2 00
6 mains de papier à cartouche	4 50
2½ mains de papier ministre	1 00
1 rame de papier à lettre	2 50
500 enveloppes blanches	1 50
½ grosse de bandes élastiques	2 00
1 paquet, papier à enveloppe	0 20
Boîtes et emballage	3 00
	53 70

Divers.	
Bureau de la papeterie et imprimeur de la reine	544 07
Téléphone	100 00
Télégrammes	295 58

DÉTAILS des dépenses pour 1888-89—*Fin.*

Divers—Suite.	$ cts.	*Divers*—Fin.	$ cts.
Frais de port	126 70	Frais de voyages en général	57 50
Fret	343 72	Chambre obscure	35 00
Messageries	283 08	Annonces	41 40
Pension et nourriture des chevaux	252 50	Frais judiciaires	11 00
Frais de voyages du préfet	312 93		
do médecin	210 10		2,725 83
do comptable	112 25		
		Grand total	$45,288 16

N° 28.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

DT. BILAN, 30 juin 1889. AV.

	$ cts.		$ cts.
Bâtiments, etc.	300,558 92	Balance	329,133 94
Garde-magasin	4,056 78		
Econome	4,644 05		
Atelier des tailleurs	1.177 20		
Atelier de cordonnerie	401 13		
Atelier des charpentiers	364 32		
Forge	221 70		
Ferme, bétail, etc.	2,181 25		
Ecuries, do	3,278 00		
Infirmerie	1,265 28		
Bibliothèque	246 50		
Ecole	115 55		
Mécanicien	5,320 90		
Chapelle protestante	296 35		
Chapelle catholique	243 35		
Salle d'armes	2,697 20		
Mobilier et fournitures de bureaux	2,065 46		
	329,133 94		329,133 94
Balance active	329,133 94		

N° 29.

ETAT des produits de la ferme du pénitencier du Manitoba, pour l'exercice expiré le 30 juin 1889.

——	Prix.	Montant.
	$ cts.	$ cts.
600 boisseaux de pommes de terre	0 30	180 00
300 do navets	0 30	90 00
100 do carottes	0 50	50 00
100 do betteraves	0 50	50 00
1,000 pommes de choux	0 05	50 00
500 do choux-fleurs	0 05	25 00
200 boisseaux de betteraves (*mangolds*)	0 30	60 00
10 do d'oignons	2 00	20 00
2,000 paquets de légumes divers	0 05	100 00
465½ gallons de lait	0 16	74 48
980 lbs. de lard	0 07	68 60
60 lbs. de laine	0 20	12 00
80 tonnes de foin	4 00	320 00
160 boisseaux d'orge	0 50	80 00
1,020 boisseaux d'avoine	0 30	306 00
		1,486 08

S. L. BEDSON,
Préfet.

P. MCGOWAN,
Comptable.

N° 5.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

N° 1.

RAPPORT DU PRÉFET POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 1889.

NEW-WESTMINSTER, 2 juillet 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre les états annuels ayant trait à l'administration de ce pénitencier pour l'exercice clos le 30 juin 1889.

Le 30 juin 1888, il restait ici 68 détenus : sous caution, 1 ; reçus depuis, 44 ; total, 113. Libérés après avoir fait leur terme d'emprisonnement, 18 ; graciés, 2 ; évadés, 2 ; de sorte qu'il restait 91 détenus le 30 juin 1889.

Le révérend Père Harris, O.M.I., s'est démis de ses fonctions d'aumônier catholique, pour cause de mauvaise santé. Il est le premier qui ait été nommé à cette charge ici, et il sera vivement regretté, surtout par ceux qui étaient sous sa direction spirituelle.

Les chapelles deviennent encombrées ; nous sommes obligés de nous mettre six et quelquefois sept dans un banc, quoiqu'il n'y en ait pas d'assez grand pour qu'on y puisse s'asseoir plus de cinq à l'aise.

Les travaux de construction de la maison du préfet sont commencés ; les entrepreneurs ont presque achevé la cave et les fondations. La maison destinée au comptable est construite par les forçats, que dirige le charpentier-instructeur.

L'écurie, la vacherie et le hangar dont le besoin se faisait tant sentir, ont été bâtis fort solidement par les détenus. Vous apprendrez avec plaisir qu'on a enlevé et remplacé par du béton le plancher en bois de tout le soubassement de l'édifice principal. Vous avez vu combien ce changement était nécessaire. La nouvelle toiture, qu'on a commencée quand vous étiez ici l'année dernière, est aujourd'hui complètement achevée, et on lui a donné la dernière couche de peinture.

On a fort heureusement achevé l'automne dernier les égouts allant des maisons des gardes à la rivière Fraser ; et on a aussi construit des cabinets d'aisance convenables. On a mis en bon ordre les ateliers, qui sont à présent très confortables, bien que très petits pour leur destination. Les toits de tous les bâtiments sont peinturés avec de la peinture à l'épreuve du feu ainsi que le toit Mansard de la prison. Je suis heureux de savoir qu'on a accordé le montant nécessaire pour jointoyer l'extérieur de l'édifice, car cet ouvrage doit se faire aussitôt que possible ; j'ai la même chose à dire de l'argent qui doit être employé aux réparations du quai.

Je dois appeler votre attention sur la nécessité d'avoir un ample approvisionnement d'eau pour la sécheresse. On ne peut se fier à celui que nous avons maintenant. On a dressé des plans pour approvisionner la ville de l'eau du lac Coquitlam. J'espère que vous demanderez au gouvernement que le pénitencier soit approvisionné à la même source.

Je dois aussi vous rappeler qu'il est nécessaire d'augmenter le nombre des cellules. Il n'y en a aujourd'hui que sept qui sont vacantes, et le nombre des détenus augmente constamment.

L'école fonctionne avec succès sous l'habile direction de M. Keary.

On a nommé un boulanger-instructeur ainsi qu'un charpentier-instructeur. Tous deux sont très utiles à l'établissement.

La conduite des forçats a été bonne, surtout pendant la dernière partie de l'exercice, après que quelques-uns qui étaient incommodes eurent été libérés à l'expiration de leur peine.

Je suis heureux de pouvoir constater la bonne entente qui existe parmi le personnel et l'attention assidue qu'il met à remplir ses différents devoirs.

Le sous-ministre de la justice nous a fait une visite en juin dernier et a inspecté tous les bâtiments ; en août ça été l'honorable ministre des douanes qui a bien voulu examiner l'institution et les terrains ; puis, le sous-ministre du département des travaux publics, qui est resté assez longtemps pour faire avec soin l'inspection de tous les bâtiments.

Tout en vous remerciant des utiles renseignements que vous avez eu l'obligeance de me procurer en toute circonstance,

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

J. G. MOYLAN, écr,
Inspecteur des pénitenciers.

ARTHUR H. McBRIDE,
Préfet.

FRAIS D'ENTRETIEN, par tête, des détenus du pénitencier de la Colombie-Britannique pendant l'exercice clos le 30 juin 1889.

Moyenne quotidienne des détenus, 77½.

	$ cts.		$ cts.
Appointements du personnel	248 78	Ferme	3 99
Uniformes des officiers	15 17	Ecuries	3 47
Rations	42 97	Mobilier	1 46
Vêtements	17 64	Télégrammes	1 83
Frais de voyage des détenus	4 28	Fret, messagerie et frais de port	1 23
Vêtements des détenus élargis	2 19	Annonces	0 24
Literie	1 41	Honoraires de magistrats	0 04
Chapelles	0 09	Téléphone	0 62
Bibliothèque	0 37	Frais de voyage	4 29
Ecole	0 48	Industries	0 59
Evasions	0 37	Imprimeur de la reine et papeterie	2 02
Infirmerie	5 04		
Chauffage	16 25	Total	454 62
Eclairage	8 00		
Réparations aux bâtiments	66 78	Coût quotidien d'un détenu pour l'exercice 1888-89	1 25
Salle d'armes	2 29		
Cuisine	2 73		

N° 2.

RAPPORT DE L'AUMOMIER PROTESTANT.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, 5 juillet 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre mon rapport pour l'exercice clos le 30 juin 1889.

J'ai ponctuellement présidé aux services réguliers des dimanches et mercredis, et j'ai visité l'école de temps à autre. Je constate avec plaisir que la conduite des détenus a été trés satisfaisante, sauf quelques exceptions, comme on pouvait s'y attendre. L'instituteur, M. Keary, continue avec patience et succès son œuvre parmi ceux qui sont confiés à ses soins. J'exprime ma gratitude envers le département pour les précieux volumes dont il a enrichi la bibliothèque, et qui sont pour les forçats une source de grande puissance et d'amélioration. J'espère qu'on fera bientôt dans les chapelles des changements qui nous permettront de chanter les louanges du Seigneur comme nous célébrons les autres parties du culte divin. Quoique j'aie bien raison d'être content du résultat de nos travaux, je dois dire que je suis de plus en plus convaincu que seuls les aumôniers résidant sur les lieux peuvent parfaitement s'acquitter des devoirs qui leur incombent, et donner aux prisonniers ici les mêmes privilèges et les mêmes moyens d'amélioration que possède la majorité des forçats en ce pays. Cette observation est d'autant plus vraie qu'elle s'applique au grand nombre de Chinois et de Sauvages enfermés dans ces murs. Le surcroît de dépense ne serait qu'une bagatelle, si on le compare aux résultats.

Nombre de détenus sous ma direction le 30 juin 1888	39	
do sous caution—par ordre de la cour suprême	1	
do reçus dans le cours de l'exercice	24	
do venus de la chapelle catholique	1	
		65
Nombre de ceux sortis à l'expiration de leur peine	11	
do graciés	2	
do évadés	1	
		14
Restant le 30 juin 1889		51

ÉTAT DE LA BIBLIOTHÈQUE PROTESTANTE.

Nombre de volumes	390
Ajoutés pendant l'exercice	65
Nombre des détenus prenant des livres	25
Livres sortis dans le cours de l'exercice	1,325

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ROBERT JAMIESON,
Aumônier protestant.

J. G. MOYLAN, écr,
Inspecteur des pénitenciers.

N° 3.

RAPPORT DE L'AUMONIER CATHOLIQUE.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE,

2 juillet 1889.

MONSIEUR,—Je suis heureux de dire dans mon premier rapport que j'ai trouvé ce pénitencier administré avec un ordre parfait, et tout l'établissement tenu dans une grande propreté. Les forçats dont j'ai la charge paraissent apprécier la bonté du gouvernement qui leur a donné un directeur spirituel, et ils assistent religieusement aux cérémonies du culte divin.

Le révérend Père Martin, O.M.I., qui fait les fonctions d'aumônier depuis quelque temps, m'a parlé de la courtoisie et de l'obligeance des officiers depuis le préfet jusqu'au dernier membre du personnel, et je leur rends avec plaisir le même témoignage.

Les détenus sont tous reconnaissants des avantages qu'ils retirent de l'école, habilement tenue par M. W. Keary.

Voici un tableau des forçats catholiques pour l'exercice expiré le 30 juin 1889.

	Hom'es.	Femmes.	Total.	—
Nombre de détenus sous mes soins le 30 juin 1888	29	.....	29	
do reçus pendant l'exercice	19	1	20	
				49
Nombre de ceux libérés à l'expiration de leur peine	7	.....	7	
do évadés	1	.....	I	
do passés à la chapelle protestante	1	.....	1	
				9
Restant le 30 juin 1889	.....	.....	.....	40

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

FRÉDÉRIC GUERTIN, O.M.I.,

J. G. MOYLAN, écr,
Inspecteur des pénitenciers.

N° 4.

RAPPORT DU MÉDECIN INTÉRIMAIRE.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, 2 juillet 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel sur l'état sanitaire de cet établissement pendant le dernier exercice, avec les tableaux statistiques, etc., accoutumés.

Pendant l'exercice qui vient de se clore, la santé des détenus de ce pénitencier a été en moyenne très bonne, et malgré la grande augmentation des prisonniers dans ce même espace de temps, le nombre de ceux traités à l'infirmerie est moindre qu'il ne l'a été ces années dernières. Le nombre de ceux traités en dehors a aussi diminué, on a donné à ceux-ci 280 prescriptions. Comme on le verra par les états annexés, il n'y a pas eu de décès dans ces murs depuis la date de mon dernier rapport. Deux détenus aliénés restent au pénitencier depuis l'an dernier. Ils sont parfois incontrôlables et donnent bien du mal. Nous manquons des facilités nécessaires pour traiter les patients de cette catégorie, et je recommande de nouveau qu'on transfère ces malheureux à quelque endroit plus convenable.

Je suis heureux de dire qu'on a enfin beaucoup amélioré la condition sanitaire des logements des officiers mariés. On a enlevé les vieux bassins en terre sèche pour les remplacer par des cabinets à l'anglaise communiquant avec un égout qui va se décharger dans la rivière.

On a ôté le vieux plancher de bois dans le soubassement de la prison et on l'a remplacé par un autre en ciment. Ç'aura pour effet de rendre plus sec et plus sain ce soubassement pour ceux qui travaillent dans cette partie de l'établissement. On a effectué aussi une amélioration en construisant une nouvelle buanderie sur les terrains de la prison, ce qui évite la nécessité de faire faire le blanchissage dans la prison même, et en chasse la vapeur et les odeurs désagréables, accompagnement obligé de ce détail du service. On a fait un changement d'un avantage douteux par les dispositions prises pour l'approvisionnement d'eau. J'espère que bientôt nous pourrons, de concert avec la ville de New-Westminster, faire venir notre eau du lac Coquitlam. Notre approvisionnement actuel ne suffira pas longtemps à nos besoins.

J'ai l'honneur de recommander derechef qu'on chauffe le pénitencier à la vapeur ou à l'eau chaude ; ce dernier mode de chauffage est préférable. Le système actuel n'est pas du tout satisfaisant.

Un besoin très urgent c'est de l'espace autant qu'il en faut à l'infirmerie. Comme je l'observais dans mon dernier rapport, il est très difficile de traiter convenablement les patients dans les conditions actuelles. On doit remercier le Ciel qu'il n'ait pas encore éclaté d'épidémie au pénitencier. Je ne sais ce que nous ferions s'il survenait une pareille calamité. Je demande donc de nouveau qu'on donne le plus tôt possible autant d'espace qu'il en faut à l'infirmerie, en construisant une petite aile à côté ou en arrière du bâtiment principal.

La santé des officiers et de leurs familles a été bonne dans le cours de l'exercice ; il n'y a eu que très peu de maladie parmi eux.

Je dois encore une fois exprimer ma satisfaction de la manière dont l'économe intérimaire de l'infirmerie, M. McInnes, a rempli les devoirs de cette charge.

Je remercie également le préfet et les autres officiers de leur aide et de leurs conseils en plusieurs circonstances.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. A. DEWOLF SMITH, M.D., L.C.M. ET C.

Médecin intérimaire.

J. G. MOYLAN, écr,
Inspecteur des pénitenciers.

N° 4.

RELEVÉ ANNUEL des malades traités à l'infirmerie, du 1er juillet 1888 au 30 juin 1889.

Maladie.	Restant.	Admis.	Total.	Décédés.	Sortis.	Restant.	Observations.
Abcès		1	1		1		
Adénite		1	1		1		
Asthme		1	1			1	
Bile		1	1		1		
Rhume		4	4		4		
Colique		2	2		2		
Diarrhée		3	3		3		
Dysenterie		1	1		1		
Furoncle		2	2		2		
Hémorrhoïdes	1	1	2		2		
Mal de tête		1	1		1		
Aliénation mentale	2		2			2	Tous deux restent dans le même état.
Insolation		1	1		1		
Phthisie		1	1		1		
Pleurésie		1	1		1		
Rétention d'urine		1	1		1		
Rhumatisme		5	5		5		
Scrofules		1	1			1	
Tour de reins		1	1		1		
Extraction de dents			26				
Total	3	29	58		28	4	

W. A. DEWOLF SMITH.

Médecin intérimaire.

N° 5.

RAPPORT DE L'INSTITUTEUR.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, 2 juillet 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'école de ce pénitencier pour l'exercice clos le 30 juin 1889.

La conduite des hommes et leurs progrès ont été très satisfaisants. Le nombre des élèves sur la liste était de 46, et la moyenne de l'assistance quotidienne, de 39; les matières enseignées sont la lecture, l'écriture, l'épellation et l'arithmétique. Ceux qui suivent la classe ont l'air d'apprécier parfaitement le privilège dont ils jouissent. Les Sauvages et les Chinois ont fait réellement des progrès merveilleux, qu'ils doivent à leur application assidue et à leur désir d'avancer.

J'adresse ici au préfet McBride mes remerciements pour ses bontés. Je remercie de même le révérend M. Jamieson de ses bons conseils et de son généreux encouragement.

Un côté de l'aile dont nous sommes obligés de nous servir pour l'école ne convient pas du tout à cet objet. Espérons qu'on fera bientôt des arrangements qui nous donneront une chambre séparée, destinée exclusivement à servir d'école.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. KEARY,

Instituteur.

J. G. MOYLAN, écr,
Inspecteur des pénitenciers.

N° 6.

LISTE des détenus entrés au pénitencier de la Colombie-Britannique pendant l'exercice clos le 30 juin 1889, avec des détails statistiques tirés du registre sur le crime, la nationalité, la religion, la date et la durée de la condamnation de chacun.

N°	Nom.	Crime.	Nationalité.	Religion.	Date de la condamnation.	Durée de la détention.
					1888.	
267	Macamoose	Homicide	Col.-Britannique..	Catholique	5 juin ..	7 ans.
268	Michael Carr, *alias* O'Reilly	Voies de fait et vol	Irlande	Sans religion	31 juill..	3 do
269	Ah Chung	do avec circonstances aggravantes	Chine	Catholique	31 do ..	2 do
270	Harry, *alias* Kumulla	do sur E. Edmunds avec intention de viol.	Col.-Britannique..	Méthodiste	27 do ..	4 do
271	Ah Hing	Entrée avec effraction	Chine	Catholique	26 do ..	3 do
272	Harry Bonny	Ayant félonieusement en sa possession au Canada des effets appartenant à E. Wise, des Etats-Unis	Californie, E.-U...	do	28 août..	2 do } concur-
272	Harry Bonny	do do do	do	do	28 do ..	2 do } remment.
273	Michael Kennedy	Homicide	Canada	do	1er oct..	Vie.
274	John Johnson, *alias* John Nelson	Entrée avec effraction et vol dans une maison habitée.	Suède	do	30 do ..	2 ans.
	Ching Pong	Vol sur la personne	Chine	Sans religion	13 nov..	2 do
275	Jimmy	Voies de fait avec intention d'infliger des blessures graves	Col.-Britannique..	Catholique	14 do ..	2 do
276						
277	Patrick Kane	Voies de fait avec intention de vol	Missouri, E.-U....	do	14 do ..	2 do
278	Hen Cook	Homicide	Chine	Sans religion	14 do ..	12 do
279	Ah Yon	do	do	do	14 do ..	3 do
280	Philip Cotea	do	Mexique	Catholique	14 do ..	3 do
281	Frank Donahoe	Contrefaçon d'un billet de banque fédéral ; mise en circulation de ce billet, le sachant contrefait ; coupable sur le second chef d'accusation.	Ecosse	do	14 do ..	5 do
282	Céleste Dubois	Obtention de deniers sous de faux prétextes	Suisse	Sans religion	26 do ..	3 do
283	Stephen Tomanych	Vol	Autriche	Catholique	26 do ..	2 do
284	Joe (un Kanaka)	Homicide	Iles Sandwich	do	26 do ..	13 do
285	Frances McKenzie	Blessures	Minnesota	Presbytérien	30 do ..	3 do
286	Ah Sam	Recel	Chine	Sans religion	7 déc...	2 do
287	Ah Toy	do	do	do	7 do ..	2 do
288	Manuel Bareda	Blessures	Chili	Catholique	11 do ..	3 do
289	Ah Quong	Vol	Chine	Sans religion	7 do ..	3 do
290	Ah Lee	Ayant en sa poss. des effets qu'ils avait avoir été volés.	do	do	10 do ..	2 do
291	Albert C. Cooper	Voies de fait avec intention d'infliger des bless. graves.	New-York	Presbytérien	21 do ..	4 do
292	Gustavis Hamilton Griffin	Envoi de lettres de menaces	Londres, Ang	Episcopalien	26 nov ..	5 do
293	Claudia	Recel	Pérou	Catholique	19 oct...	2 do
					1889.	
294	Ah Hoy	do	Chine	do	26 janv...	2 do

295 Ah Fah	Blessures avec intention de meurtre	do	Sans religion	4 fév.	7	do
296 O. M. Murray	Vol sur la personne	Norvège	Presbytérien	22 do	2	do
297 Ah Jim	Vol et recel	Chine	Sans religion	28 do	5	do
298 Ah Pow	do	do	do	28 do	2	do
299 John Joseph Rogers	do	Philadelphie, E.-U	Catholique	15 avril	3	do
300 Ellen Demers	Voies de fait avec circonstances aggravantes	Winnipeg	do	18 do	2	do
301 Leroy Miller Bryant	Vol	Maine	do	18 do	2	do
302 William Jackson	Vol	Angleterre	Méthodiste	4 mai	2	do
303 James Sprouster	Vol dans une maison habitée	Dublin	Episcopalien	1er do	2	do
304 Michael Hanley	Mise en circulation d'un faux billet de banque, le sachant contrefait	Ontario	Catholique	1er do	5	do
305 R. J. McNeil	do do	Antrim	Presbytérien	1er do	3	do
306 Woolf Refstein	Obtention d'effets sous de faux prétextes	Londres, Ang	Juif	18 do	2	do
307 Frank Rogers, *alias* Malugo	Bestialité	Californie	Catholique	20 do	15	do
308 Un Bacht	Homicide	Col.-Britannique	Sans religion	4 juin	2	do
309 Ah Hoy	Blessures avec intention de meurtre	Chine	do	18 do	15	do
310 Ah Chue	Vol de nuit et avec effraction dans une maison habitée	do	do	19 do	10	do

N° 7.

MOUVEMENT des détenus du pénitencier de la Colombie-Britannique, du 30 juin 1888 au 30 juin 1889.

Mouvement.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes	Femmes.	Total.
Détenus le 30 juin 1888, à minuit				68		68
Sous caution, par ordre de la cour suprême				1		1
Reçus depuis				43	1	44
						113
Sortis—						
Par expiration de leur peine	18		18			
Graciés	2		2			
Evadés	2		2			
						22
Restant le 30 juin 1889, à minuit						91

N° 8.

ETAT COMPARATIF du mouvement des détenus du pénitencier de la Colombie-Britannique, pendant les onze années écoulées au 30 juin 1889.

——	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.	1887.	1888.	1889.
Sous caution, par ordre de la cour suprême											1
Reçus—											
Des prisons communes	36	10	22	29	39	34	29	33	20	24	44
Réintégrés			3	3	2	1					
Total	36	10	25	32	41	35	29	33	20	24	45
Sortis—											
A l'expiration de leur peine	6	3	8	6	12	12	21	21	32	30	18
Graciés					2	3		2	1	6	2
Réduction de peine						1	1	1		1	
Décédés		2	1	4	2		4		3	3	
Sous caution par ordre de la cour suprême			1							1	
Envoyés au pénitencier de Kingston										4	
Evadés	1	2	4	3	2						2
Total	7	7	14	13	18	16	26	24	36	45	22
Détenus le 30 juin, à minuit de chaque année	30	33	43	52	74	93	96	105	89	68	91
Moyenne, par jour	38	31·5	38	47·5	61	77⅔	92¾	101 11/12	94	73⅕	77½

N° 9.

LISTE des détenus sortis graciés du pénitencier de la Colombie-Britannique, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1889.

N°	Nom.	Crime.	Domicile.
235	Edwin John	Viol	Victoria.
241	Louis Omegash	Homicide	Nanaïmo.

N° 10.

LISTE des détenus réincarcérés au pénitencier de la Colombie-Britannique pendant l'exercice clos le 30 juin 1889.

Nombre.	Nom.	1ère réincarcération.
289	Ah Qwong *alias* Ah Fin	1
293	Claudia *alias* Gourmandes	1
307	Frank Rodgers *alias* Malugs	1

N° 11.

TABLRAU des crimes et nombre de ceux détenus pour chaque crime au pénitencier de la Colombie-Britannique, pendant l'exercice clos le 30 juin 1889.

Nature des crimes.	Hommes.	Femmes.	Total.
Meurtre	5	.....	5
Homicide	13	.....	13
Coups d'instrument tranchant	1	.....	1
Complicité	1	.....	1
Effraction	1	.....	1
Vol avec effraction	7	.....	7
Vol avec effraction	3	.....	3
Vol et recel	4	.....	4
Vol à main armée et en usant de violence	3	....	3
Enlèvement	1	.....	1
Recel	9	.....	9
Assaut avec intention d'infliger des blessures graves	4	.....	4
Vol à main armée	1	.....	1
Effraction	1	.....	1
Vol avec effraction	1	.....	1
Obtention d'effets sous de faux prétextes	4	.....	4
Vol	14	.....	14
Décharge d'arme à feu avec intention d'infliger des blessures graves	2	.....	2
Faux	2	.....	2
Parjure	1	.....	1
Viol	1	.....	1
Voies de fait	4	.....	4
Blessures avec intention de meurtre	2	.....	2
Voies de fait avec intention de viol	1	.....	1
Ayant en sa possession de la fausse monnaie	1	.....	1
Mise en circulation de fausse monnaie	3	.....	3
Ayant emporté en Canada des effets volés	2	.....	2
Bestialité	2	.....	2
Décharge d'arme à feu avec intention de meurtre	2	.....	2
Tentative de bestialité	1	.	1
Vol de chevaux	2	.....	2
Blessures avec circonstances aggravantes	1	.....	1
Voies de fait et vol	1	....	1
Voies de fait avec intention de viol	1	.....	1
Vol avec effraction	1	.....	1
Ayant des effets volés en sa possession	1	.....	1
Envoi de lettres de menaces	1	.....	1
Voies de fait avec intention de meurtre	2	.....	2
Blessures	3	.....	3
Vol	2	.....	2
Voies de fait avec circonstances aggravantes	..	1	1
	112	1	113

N° 12.

TABLEAU du nombre des détenus condamnés, avec le terme d'emprisonnement de chacun.

Nombre.	Condamnation.	Hommes.	Femmes.	Total.	Nombre.	Condamnation.	Hommes.	Femmes.	Total.
5	A perpétuité	5		5	1	5 ans et 9 mois	1		1
4	15 ans	4		4	14	5 ans	14		14
2	14 do	2		2	9	4 do	9		9
1	13 do	1		1	18	3 do	18		18
3	12 do	3		3	3	2½ do	3		3
6	10 do	6		6	34	2 do	33	1	34
12	7 do	12		12					
1	6 do	1		1		Total	112	1	113

N° 13.

ORIGINE des détenus du pénitencier de la Colombie-Britannique, pendant l'exercice clos le 30 juin 1889.

Race.	Hommes.	Femmes.	Total.	Race.	Hommes.	Femmes.	Total.
Blancs	52		52	Chinois	37		37
Noirs	3		3				
Métis	4	1	5	Total	112	1	113
Sauvages	16		16				

N° 14.

NATIONALITÉS et nombre des détenus de chaque nationalité.

Pays.	Hommes.	Femmes.	Total	Pays.	Hommes.	Femmes.	Total.
Canada	29	1	30	Mexique	1		1
Etats-Unis	15		15	Suisse	1		1
Irlande	9		9	Autriche	1		1
Angleterre	5		5	Iles Sandwich	1		1
Ecosse	4		4	Chili	1		1
Pays de Galles	1		1	Pérou	1		1
Nouvelle-Zélande	1		1	Chine	37		37
Suède	3		3				
Italie	2		2	Total	112	1	113

N° 15.

Ages des détenus.

Nombre.	Age.	Hommes.	Femmes.	Total.	Nombre.	Age.	Hommes.	Femmes.	Total.
1	16 ans	1		1	3	36 ans	3		3
3	18 do	3		3	3	37 do	3		3
1	19 do	1		1	6	39 do	6		6
1	20 do	1		1	1	40 do	2		1
5	21 do	5		5	4	41 do	4		4
2	22 do	2		2	5	42 do	5		5
3	23 do	3		3	1	43 do	1		1
2	24 do	2		2	1	44 do	1		1
6	25 do	6		6	1	45 do	1		1
6	26 do	6		6	4	46 do	4		4
5	27 do	5		5	2	47 do	2		2
5	28 do	5		5	1	48 do	1		1
9	29 do	9		9	2	49 do	2		2
7	30 do	6	1	7	1	54 do	1		1
6	31 do	6		6	1	55 do	1		1
4	32 do	4		4	1	56 do	1		1
2	33 do	2		2					
5	34 do	5		5		Total	112	1	113
3	35 do	3		3					

N° 16.

Communions religieuses.

Cultes.	Hommes.	Femmes	Total.
Catholiques	48	1	49
Anglicans	14		14
Presbytériens	8		8
Méthodistes	8		8
Anabaptistes	3		3
Juifs	1		1
Sans religion	30		30
	112	1	113

N° 17.

Degré d'instruction.

Race.	Savaient lire lors de leur entrée.		Savaient écrire lors de leur entrée.		Tout à fait illettrés.		Total.
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	
Blancs	43		43		9		52
Noirs	2		2		1		3
Métis	4		4			1	5
Sauvages					16		16
Chinois	2		2		35		37
							113

N° 18.

Occupations.

De quelle nature.	Hommes.	Femmes.	Total.	De quelle nature.	Hommes.	Femmes.	Total.
Journaliers	55	...	55	Cordonniers	2	....	2
Sans état	7	1	8	Tailleur	1	...	1
Cultivateurs	2	...	2	Garçon d'hôtel	1	....	1
Mécaniciens	3	....	3	Monteur de poêles	1	....	1
Mineurs	5	....	5	Boutiquiers	2	....	2
Matelots	6	....	6	Pâtres	2	....	2
Ingénieurs civils	1	....	1	Teneur de livres	1	....	1
Charpentiers	4	....	4	Constructeur de bateaux	1	....	1
Tailleur de pierre	1	....	1	Médecin	1	....	1
Cuisiniers	7	....	7	Coupeur	1	....	1
Barbiers	3	....	3				
Blanchisseurs	3	....	3		112	....	113
Boulangers	2	....	2				

N° 19.

État civil.

De quelle nature.	Hommes.	Femmes.	Total.
Mariés	41	.....	41
Célibataires	71	1	72
	112	1	113

N° 20.

État moral.

De quelle nature.	Hommes.	Femmes.	Total.
Tempérants	59	1	60
Intempérants	44	.....	44
Abstèmes	9	.....	9
	112	1	113

N° 21.

RELEVÉ des punitions infligées aux détenus du pénitencier de la Colombie-Britannique pendant l'exercice 1888–89.

Nature de la punition.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Total.
Au pain et à l'eau, et couchés sur la dure	5	...	4	....	1	....	2	....	1	....	....	....	13
Privés d'une rémission de peine	2	....	4	6	....	1	1	2	5	....	4	....	25
Admonétés	5	7	9	....	5	4	7	3	6	4	8	2	60
Privés de tabac	....	2	2	3	1	....	....	....	....	....	1	1	10
Privés de lumière	....	2	2	4	1	....	....	....	....	1	1	1	12

N° 22.

RELEVÉ des réductions de peine gagnées par les détenus du pénitencier de la Colombie-Britannique, depuis la date de leur détention.

Nombre.	Nombre de jours.	Nombre.	Nombre de jours.
3 condamnés ont gagné	1	1 condamné a gagné	108
2 do	2	1 do	112
3 do	3	1 do	120
1 condamné a gagné	4	1 do	121
1 do	5	1 do	125
4 condamnés ont gagné	6	1 do	189
5 do	7	1 do	191
3 do	10	1 do	205
1 condamné a gagné	12	1 do	291
1 do	14	2 condamnés ont gagné	312
1 do	18	1 condamné a gagné	316
1 do	23	1 do	340
1 do	24	1 do	342
3 condamnés ont gagné	25	1 do	350
4 do	31	1 do	357
3 do	32	1 do	403
1 condamné a gagné	38	1 do	410
1 do	60	1 do	430
1 do	73	1 do	456
1 do	74	1 do	483
1 do	77	1 do	491
3 condamnés ont gagné	78	1 do	512
2 do	80	1 do	521
2 do	82	1 do	542
2 do	83	1 do	551
1 condamné a gagné	87	1 do	605
2 condamnés ont gagné	89	1 do	747
2 do	96	1 do	759
1 condamné a gagné	97	1 do	861
1 do	99		

N° 23.

TABLEAU de ce qu'ont gagné les détenus dans chaque genre de travail au pénitencier de la Colombie-Britannique, pendant l'exercice clos le 30 juin 1889.

Nature du travail.	Nombre de jours.	Valeur par jour.	Montant.
		$ cts.	$ cts.
Atelier des tailleurs	2,820½	0 50	1,410 25
Ferme	2,677	0 50	1,338 50
Défrichement	1,782	0 50	891 00
Cordonnerie	1,627	0 50	813 50
Ménage	1,420	0 50	710 00
Cuisine	1,250	0 50	625 00
Creusage pour bâtiments	984	0 50	492 00
Charpenterie	977	0 50	488 50
Travaux faits aux maisons des officiers	819½	0 50	409 75
Construction d'une nouvelle grange	771½	0 50	385 75
Blanchissage	564	0 50	282 00
Forge	488	0 50	244 00
Charger de la pierre	376	0 50	188 00
Travailler au soubassement du pénitencier	360	0 50	180 00
Clôtures	357	0 50	178 50
Conduire un attelage	323	0 50	161 50
Service domestique	298	0 50	149 00
Jardinage	259	0 50	129 50
Construction de drains	243½	0 50	121 75
Creuser des fossés pour tuyaux	228½	0 50	114 25
Boulangerie	227½	0 50	113 75
Peinturage	207	0 50	103 50
Service des écuries	171	0 50	85 50
Niveler la cour	150	0 50	75 00
Raccommoder les hardes	138	0 50	69 00
Réparer le chemin	99	0 50	49 50
Enlever la toiture du pénitencier et le recouvrir	98	0 50	49 00
Blanchissage à la chaux	78	0 50	39 00
Entrer de la houille	46	0 50	23 00
Briquetage	41	0 50	20 50
Forage de la pierre	16	0 50	8 00
Boucherie	12	0 50	6 00
Goudronnage des conduites d'eau	5	0 50	2 50
	19,914	.....	9,957 00

N° 24.

LISTE du personnel du pénitencier de la Colombie-Britannique au 30 juin 1889, avec le traitement, le grade, la nationalité, la religion, l'âge et la date de la nomination de chacun des officiers.

Nom.	Traitement annuel.	Grade.	Nationalité.	Religion.	Age.	Date de la nomination.
	$					
Arthur H. McBride...	2,000	Préfet.....	Irlande...	Presbytérien.....	54	16 mai '78.
Rév. R. Jamieson.....	550	Aumônier protestant..	do ...	do	60	4 janv. '79.
Rév. F. Guertin, O.M.I.	500	Aumônier catholique..	Canada...	Catholique.....	43	15 mai '89.
James Fitzsimmons...	1,300	Sous-préfet.....	Irlande...	do	49	12 août '78.
W. A. DeWolf Smith.	600	Chirurgien intérimaire	Canada...	Episcopalien.....	30	1er nov. '87.
Wm. Holland Keary..	1,000	Comptable, garde-magasin et instituteur..	Irlande...	Catholique.....	32	4 mars '84.
Thos. Arch. McInnis..	730	Econome.....	Canada...	Méthodiste.....	30	10 mai '82.
George Mackenzie	750	Instructeur de métiers.	Ecosse....	Presbytérien.....	37	1er nov. '83.
Alexander Coutts.....	750	do ..	Canada...	do	39	1er oct. '86.
James Miller.....	600	do ..	Ecosse....	do	53	24 sept. '88.
Chas. N. Derrah	600	do ..	Canada...	Episcopalien.....	44	1er nov. '88.
Kenneth McRae.....	600	do ..	Ecosse ...	Presbytérien.....	28	7 fév. '89.
James Fitzgerald	600	Gardien.....	Irlande...	Catholique.....	48	15 avril '79.
Thomas W. Quilty....	600	Garde.....	Canada...	do	39	18 janv. '82.
George Hutchinson ...	600	do	Irlande...	Episcopalien.....	41	16 avril '83.
Hamilton McKee.....	600	do	do ...	Presbytérien.....	40	7 nov. '84.
Finlay Stewart	600	do	Canada...	do	37	1er avril '85.
Allan McLean.....	600	do	do ...	do	33	15 janv. '86.
Patrick B. Curran	600	do	do ...	Catholique.....	23	1er mars '86
William Jos. Carroll..	600	do	E.-Unis ..	do	30	23 juillet '86.
John Wiggins.....	600	do	Irlande. .	Episcopalien.....	50	1er août '86.
James Doyle.....	600	do	Canada...	Catholique.....	29	1er oct. '86.
P. Smyth.	600	Conducteur d'attelage.	Irlande...	do	46	21 fév. '79.
Robert J. Robertson..	530	Garde.....	Canada...	Presbytérien.....	27	11 oct. '87.
Daniel C. McGillivray.	530	do	do ...	Catholique	38	26 déc. '87.
Adam Jackson.....	500	do	Australie..	Episcopalien.....	41	18 mai '88.
Benjamin Burr.....	500	Messager et garde. ...	Irlande...	Episcopalien réformé	43	1er oct., '88.
John McNavin.....	500	Garde...	Ecosse ...	Presbytérien.....	33	1er juin '89.

N° 25.—REVENU.

DT. LE CANADA en compte avec le pénitencier de la Colombie-Britannique, pour l'exercice clos le 30 juin 1889. AV.

Date.	—	Montant.	Total.	Date.	—	Montant.	Total.
1888.		$ cts.	$ cts.			$ cts.	$ cts.
17 août....	Dépôt au crédit du receveur général	20 50		30 juin ...	Ferme	12 00	
8 oct.....	do do	40 19			Atelier des tailleurs.....	55 30	
1889.					do cordonniers.....	112 25	
					do forgerons.....	11 19	
31 janv....	do do	32 00			do charpentiers	3 95	
28 fév.....	do do	4 00					
31 mars...	do do	36 00					
4 mai....	do do	4 75					
4 juin....	do do	23 95					
2 juillet..	do do	33 30					
			194 69				194 69

DÉTAILS des dépenses de l'exercice clos le 30 juin 1889.

Traitements du personnel.	$ cts.
Préfet, Arthur H. McBride	2,000 00
Sous-préfet, Jas. Fitzsimmons.	1,300 00
Comptable, garde-magasin et instituteur, W. H. Keary	1,000 00
Médecin intérim. W. A. DeWolf Smith	600 00
Aumônier, rév. R. Jamieson	550 00
do E. M. J. Horris, O.M.I., 2 mois	91 66
do L. Foquet, O.M.I., 2 mois	91 66
do A. Martin, O.M.I., 6 mois	274 98
do F. Guertin, O.M.I., 2 mois	83 40
Econome, T. A. McInnes	730 00
Instruct. de métiers, Geo. Mackenzie	750 00
do John McRoberts	224 50
do A. Coutts	750 00
do Jas. Miller	461 51
do Chas. N. Derrah	400 00
do John Walsh	116 39
do K. McRae	236 16
Gardes, à $600 par an	7,300 00
do 530 do	662 56
do 500 do	750 04
1 messager	500 00
David Murchie, salaire payé lorsqu'il surveillait la construction de l'écurie.	346 50
T. R. Duncan, salaire comme gard. spé.	9 59
Tom Sampson do	9·59
Benj. Burr do	41 66
	19,280 20

Uniformes.	
53½ vgs. de drap italien noir, à 45c	21 40
16 vgs. drap bleu, à $4	64 00
6 bobines fil tors pour bouton., à $1.25	7 50
21 vgs. drap, à $1.75	36 75
28 vgs. drap superfin, à $5	140 00
85¼ vgs. toile française, à 16c	13 64
25 bonnets d'hiver, à $4	100 00
25 chapeaux d'été, à $1.50	37 50
5 vgs. doublure, à $1	5 00
64½ vgs. drap de castor de Moscou, à $3.75	241 87
3 lbs. soie pour coudre	34 00
154½ vgs. tweed, à $1.25	193 12
Fil tors	0 30
	895 00

Rations.	
5 caisses pommes, à $1.75	8 75
1 brosse de boulanger	1 25
1 époussette do	2 75
2 douz. tourtières, à $18	36 00
500 lbs. son, à $7.50; 500 lbs., à $6.25	13 75
1 gallon d'eau de vie	5 50
13,452¾ lbs. bœuf, à 6½c	874 39
15,060 lbs. pain, à 3½c	527 10
256 lbs. beurre, à 37½c	96 00
1 grosse épingles à linge	1 50
2 lbs. amidon de maïs, à 25c	0 50
1 passoire	1 50
30 lbs. raisins secs 20c.	6 00
5½ douz. d'œufs, à 75c	4 12
2 bernes à ferment, à $5	10 00
4,131 lbs. poisson, à 5c	206 55
13½ brls. farine de Graham, à $5.50	74 25
Farine forte de boulanger, 101½ brls., à $4.80	487 20
Farine de Salem, 67 brls., à $5.20	348 40

Rations—Fin.	$ cts.
Farine de Hongrie, 4½ brls., à $5.50	24 75
do 5 brls	21 00
1 sas	0 50
1 pelle à feu	0 40
200 lbs. houblon, à 50c	100 00
25 lbs. saindoux, à 15c	3 75
2 bouteilles essence de citron, à 25c	0 50
8 lbs. écorces mélangées, à 50c	4 00
2 boîtes épices mélangées, à 50c	1 00
1 douz. muscades	0 50
700 lbs. farine d'avoine, à 3c	21 00
50 lbs. poivre, à 5c	2 50
30 lbs. raisins, à 30c	9 00
6 rasoirs, à $1.75	10 50
1,200 lbs. riz, à 3c	36 00
2,600 lbs. sel, à ½c	13 00
1 balance	6 00
1 douz. blaireaux	5 00
2 passoires, à 50c	1 00
Bouilloires assor., 1 à $2.50; 1 à $1.50	4 00
2,413 lbs. sucre, à 7½c	180 97
160 galls. sirop, à 50c	80 00
4 époussettes de table, à 75c	3 00
245 lbs. thé, à 26c	63 70
381 lbs. tabac, à 45c	171 45
Papier de toilette, 1 grosse, à $42; 1 grosse, à $36	78 00
70 galls. vinaigre, à 20c	14 00
36 lbs. noix, à 25c	9 00
Pot à levain	2 22
	3,572 25

Vêtements.	
1 grosse d'alènes	2 50
1 lb. cire	0 75
6 bouteilles cirage, à 20c	1 20
1 embauchoir	5 00
6 brosses	16 50
Boutons et boucles	17 51
299½ vgs. toile	55 90
1 bouteille ciment	0 50
1 douz. prs. semelles de liège	3 00
260¼ vgs. coton, à 12½c	32 53
120½ do coutil	15 06
6 équerres en fer, à 50c	3 00
230¼ vgs. flanelle, à 50c	115 12
10 douz. chapeaux, à $3	30 00
Crochets	1 00
3 galls. encre, à $1.25	3 75
124⅜ vgs. drap italien	98 24
16 prs. formes, à $2	32 00
Cuir—	
357 lbs. cuir à semelles C. B., à 30c	107 10
130 do do Cal., à 40c	52 00
95 do empeignes C. B., à 65c	61 75
28 do harnais, à 32c	8 96
3 côtés cuir à lacets, à $2.50	7 50
25 lbs. cuir à trépointe, à 40c.	10 00
121¼ vgs. toile	29 82
223½ do doublure	31 72
Maillet de peau crue	4 50
Aiguilles	9 00
Papier-patron pour cordonnier	103 00
Indienne, 24 vgs	4 00
Réparer une machine	1 25
5 lbs. rivets, à $2	10 00
1 chasse-rivet	6 50
Accessoires de machine à coudre	6 70
2 patrons, à $3	6 00
Clous à souliers	26 00
6 bidons d'huile à souliers, à 75c	4 50
2 lbs. cire à souliers, à 35c	0 70

DÉTAILS des dépenses de l'exercice clos le 30 juin 1889—*Suite.*

Vêtements—Fin.	$ cts.
14 lbs. peau de veau canadien	16 10
1 peau de daim	3 50
50 lbs. peaux de veau français, à $1.75	87 50
5 peaux de chevreau, à $2.75	13 75
8 lbs. peaux de veau, pour gants, à $3	24 00
1 douz. peaux de chèvre	25 00
28 lbs. peaux de cuir fendu	28 60
Peaux de mouton	53 50
591 vgs. batiste croisée, à 25c	123 53
Fil de coton	17 00
do	12 90
Fil de soie	81 00
Ligneul	6 25
400 vgs. toile à essuie-mains, à 20c	80 00
Fil tors	2 50
2 douz. prs. empeignes pour hommes	66 00
240 lbs. laine filée, à 62½c	150 00
	1,715 09
Frais de voyage des détenus.	
1 détenu	7 50
3 do à $10.00	30 00
2 do à 12.50	25 00
3 do à 15.00	45 00
1 do	17 50
4 do à $20	80 00
1 do	22 50
3 do à $25	75 00
1 do	29 00
	331 50
Vêtements de détenus élargis.	
16 faux-cols, à 25c	4 00
18 chapeaux	48 00
19 cravates, à 75c	14 25
300 vgs. tweed, à 90c	270 00
	336 25
Literie.	
2 douz. courte-pointes, à $12	24 00
40 prs. couvertures, à $3.75	150 00
48 vgs. toile, à 80c	38 40
	212 40
Chapelles.	
7 boîtes cierges, à $3	21 00
Bibliothèque.	
Abonnement au *Daily Colonist*	12 00
do *Daily Columbian*	10 00
do *Gazetteer*	2 00
do *Mainland Guardian*	5 00
	29 00
Ecole.	
9 pintes encre	15 00
9 douz. ardoises	22 00
	37 00
Evasions.	
Dépenses pour la recherche de prisonniers évadés	29 00

Infirmerie.	$ cts.
6 bouteilles remède de Moore, à $1.25	7 50
1 lb. fluide hydriastique	2 50
1 batterie galvanique	55 00
1 compteur Milliampère	27 00
1 stéthescope bianoval	7 50
Thermomètre de clinique	3 50
Sonde d'argent, longue	1 00
Sonde d'argent, courte	0 50
1 seringue hypodermique	3 50
2 lbs. amidon de maïs, à 25c	0 50
4 lbs. arrowroot, à 31¼c	1 25
3 bout. eau de Frederickshall, à 50c	1 50
1 onc. pil. hydrag	1 00
2 onc. ex. cole. co., pulv., à 75c	1 50
1 onc. ol. pils. mas	1 00
5 lbs. acid sulf., à 25c	1 25
3 lbs. potass. bi., à 40c	1 20
4 onc. hydrag. bi. sulf., à 50c	2 00
2 lbs. fld. ex. cascara sagrada, à $4	8 00
3 lbs. pot. iodide, à $5.75	17 25
1 onc. antypyrine	2 50
2 douz. papiers pour l'asthme, à $1	2 00
2 lbs. fromage, à 25c	0 50
2 bouteilles whisky	2 00
100 pointes de vaccin	13 00
1 douz. de thé de bœuf	7 50
20 lbs. saindoux, à 15c	3 00
2 lbs. tr. opii, à $1.50	3 00
1 lb. tr. cinchoni co	1 50
½ do iodid. co., à $2	1 00
1 do sarsap	2 00
1 do taraxi	2 00
1 do jaborandi	2 50
5 lbs. tr. sirop, à 40c	2 00
5 do glycerine, à 80c	4 00
5 do sin. sapo. mettin	5 00
1 lb. tr. soda saliclya	4 00
¼ do bismuth carb., à $4.50	1 12
4 onc. iodoforme	4 00
1 onc. herod. quin	2 00
1 lb. coton absorbant	1 25
½ douz. large chlorodine, à $13.50	6 75
2 bout. rem. de Kellog p. l'asthme, à 25c	0 50
1 gall. huile de foie de morue	3 00
48 douz. fioles	26 20
1 chopine d'eau rep	0 25
½ gal. babl. solution, à $3	1 50
1 rouleau d'emplâtres	0 50
2 vgs. emplât. de colle de poiss., à $1.25	2 50
1 onc. iodoforme	1 00
1 onc. chloral	0 50
1 éponge	2 30
2 onc. ferri et quin. et strych. cit., à $1	2 00
1 onc. bismuth carb.	1 13
2 onc. ferri et quin. cit., à 75c	1 50
1 lb. lanoline	1 25
1 bouteille schiff. asth. re	0 75
2 éponges, à $2.37½	4 75
6 bouteilles sel d'Enos	6 00
2 lbs. tr. de fer, à $1.5	3 00
15 lbs. farine de graine de lin, à 15c	2 25
1 rouleau ligature carb	1 50
3 bouteilles bœuf, fer et vin	3 00
2 onc. créosote, à 37½c	0 75
1 lb. pot. brom	1 15
5 lbs. précip. sulf., à 20c	1 00
2 lbs. soude, à 75c	1 00
1 lb. tr. opii	1 50
1 do belladone	1 00
1 do scillæ	1 00
1 do zingiber	1 00
1 lb. tr. senega	1 00

DÉTAILS des dépenses pour l'exercice clos le 30 juin 1889—*Suite.*

Infirmerie—Fin.	$ cts.
2 lbs tr. opii camph., à 62½c	1 25
1 do calumba	1 00
1 do cinch. co	1 25
2 do gent. co., à 50c	1 00
1 do aloès	1 00
1 do rhei. co	1 00
1 do aconit rad	1 25
1 do tolu	1 00
1 do nucis vom	1 00
½ lb. lini. jod.-co., à $3	1 50
½ lb. tr. arnica, à $1.10	0 55
2 lbs. sini. belladonne, à $1.50	3 00
5 do saponis, à $1.10	5 50
½ lb. acid nit. mur. dil., à $1	0 50
2 lbs cascara sagrada, à $2	4 00
5 lbs glycerine, à 85c	4 25
5 lbs ol. ricini, à 40c	2 00
5 lbs d'huile de foie de morue, à 50c	2 50
500 pil cath co	3 75
¼ lb. chloral hyd., à $3.60	0 90
3 onces pepsine	3 00
1 lb. quin. sulf	1 85
2 onces antypyrine, à $2	4 00
1 lb. chloroforme	2 00
2 lbs ether sulf., à $1.10	2 20
5 grosses de bouchons assortis, à 75c	3 75
1 bout. succers alterans	3 00
56 lbs de savon de Castille, à 25c	14 00
6 boîtes de thé de bœuf	6 00
½ gal. de whisky, à $3	1 50
15 lbs de farine de graine de lin, à 15c	2 25
½ douz. asthme rg., à $7.50	3 75
1 chopine cascar sagrada	1 50
2 chopines bœuf et fer	2 00
½ once de quinine, à $2	1 00
1 lb. pot. iod	4 25
2 paires de lunettes, à $2.50	5 00
1 douz. de suspensoirs	6 00
1 lb. ex. fl. de pissenlit	2 00
100 pil. phos	1 00
1 rouleau emp. belladone	1 50
1 pr. d'œillères	0 25
1 grand bandage suspenseur	2 00
1 lb. fl. ex. sarsap	2 00
3 bout. de sel de fruit d'Enos	3 00
1 bobine de soie pour ligatures	0 25
Bœuf, fer et vin	3 00
1 rouleau d'emplâtres de col. de poisson	0 75
Aiguilles de chirurgien	0 25
2 paquets de charpie	1 00
1 douz. mucilage	4 80
1 do brosses	0 75
	420 15
Chauffage.	
166½ tonnes de charbon, à $8.50	1,415 25
Montage des poêles	6 00
1 douz. de brosses pour poêles	5 50
4 housses pour poêles, à 35c	1 40
Pièces de fonte assorties pour poêle	3 00
Grilles	4 50
Pattes de poêle	1 50
Tuyaux de poêle	17 14
	1,454 29
Eclairage.	
Pétrole	568 30
Lampes	16 75
Becs de lampes	8 75
Cheminées de lampes	75 83
Mèches de lampes	8 75

Eclairage—Fin.	$ cts.
Lanternes	13 50
Allumettes	3 00
	694 88
Réparations aux bâtiments.	
Brosses	38 50
Outils de charpentier	74 87
160 barils de ciment	864 00
1,067 lbs de houille, Cumberland	18 68
Goudron	6 25
Instruments de dessin et matériaux	22 05
Mobilier	4 00
Colle	5 00
Quincaille	6 63
Fer et acier	81 12
Réparer le niveau	1 00
14 barils de chaux	31 50
Serrures	2 00
Bois de construction	395 48
Marché pour la pose des conduites d'eau jusqu'aux maisons ; mettre en place 10 soupapes de cabinets à l'anglaise, de Hopper	784 41
Etablir un cabinet à l'anglaise dans les cellules des femmes	234 10
Réparer la toiture du hangar à grain	12 50
Poser et réparer les conduites d'eau	310 22
Couvert. en feutre pour le toit du pénit.	432 90
Recouvrir le toit	95 00
Clous et carvelles	45 00
Huile à peinture	109 30
Peinture	35 00
Tuyaux	30 00
Mastic	0 90
Corde et ficelle	9 00
Papier sablé	1 90
Ecran	4 17
Vis	23 99
Soudure et plomb	20 66
20 gallons de térébenthine	17 00
Papier goudronné	22 75
Vernis	31 25
Matériaux, etc., maison du comptable	1,395 79
	5,166 92
Salle d'armes.	
Munitions	129 85
Réparer les armes	3 50
4 révolvers	65 00
5 carabines Winchester	125 00
Jas. Fitzgerald, soin des armes	24 00
	347 35
Cuisine.	
2 bassins	3 00
Mine de plomb	3 75
2 chaudières	15 00
8 douz. de balais	24 00
Seaux	144 00
Brosses	39 00
4 douz. de lessive	12 00
Manches de balais à laver	6 75
Balais à laver	15 00
Evier	6 00
800 lbs de savon	32 00
Soude	1 25
Epoussettes	5 25
	307 00

DÉTAILS des dépenses de l'exercice clos le 30 juin 1889—*Fin.*

Papeterie.	$ cts.
2 pinceaux à écrire	2 50
Encre	9 75
Encre rouge	7 50
Encrier	1 50
Mucilage	11 50
Toile à calquer	1 50
Papier à calquer	3 75
	38 00
Ferme.	
Instruments aratoires	249 00
Graines potagères	28 44
Graine de foin	22 50
Fumier	21 50
Tourteaux	0 60
Corde	40 15
Service d'un taureau	10 00
Ficelle	3 50
	375 68
Ecuries.	
9,974 lbs de son	147 61
Balais	2 10
Brosses et étrilles	14 25
Tranchet	0 75
Clous de fers à cheval	1 25
Son	90 19
Eponges	12 00
Courroies et boucles	6 00
	274 15
Mobilier.	
10 chaises de bureau, à $3	30 00
2 chaises à bascule, à $11	22 00
Horloge	6 50
16 vgs de nattes de cocotier, à 75c	12 00
30 vgs de toile huilée	30 00
Panier à papier	2 50

Mobilier—Fin.	$ cts.
Crachoir	0 75
Service de toilette	2 50
Essuie-mains	7 20
	113 45
Divers.	
Compte de l'imprimeur de la reine	22 55
Bureau de la papeterie	165 67
Télégrammes	141 82
Frais de port	50 50
Fret	39 50
Messagerie	0 35
Annonces	18 57
Téléphone	48 00
Honoraires de magistrats	2 75
B. P., boîte	5 00
Frais de voyage, Jas. Fitzsimmons	31 00
do C. N. Darrah	301 80
	827 51
Industries.	
3,002 lbs de houille de Cumberland	45 03
Gonds et verrous	6 50
Fer et acier	100 50
Outils	10 64
Huile de graine de lin	68 40
Serrures	2 85
Peinture	31 74
Pinceaux	9 00
Mastic	2 03
Rouleaux de châssis	9 00
Broquettes	0 75
Outils	20 15
Térébenthine	8 50
Vernis	30 00
Réparer les machines à coudre	58 35
Total	403 44
Total des dépenses	36,881 59

N° 27.

RELEVÉ du nombre respectif des volumes dans les bibliothèques catholiques et protestantes, avec le nombre des détenus ayant pris des livres dans chaque bibliothèque, le nombre de livres sortis pendant l'exercice, et le nombre des nouveaux volumes.

—	Bibliothèque protestante.	Bibliothèque catholique.	Total.
Nombre de volumes au commencement de l'exercice	325	130	455
do ajoutés durant l'exercice	65	69	134
do le 30 juin 1889	390	199	589
Nombre de prisonniers prenant des livres	25	24	49
Nombre de volumes sortis pendant l'exercice	1,325	936	2,261

MINISTÈRE

DE LA

MILICE ET DÉFENSE

DU

CANADA.

RAPPORT ANNUEL

31 DÉCEMBRE 1889.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT.

OTTAWA :
IMPRIMÉ PAR BROWN CHAMBERLIN, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE.

1890.

A Son Excellence le Très honorable SIR FREDERICK ARTHUR STANLEY, BARON STANLEY DE PRESTON, *dans le comté de Lancaster, dans la pairie de la Grande-Bretagne, chevalier grand'-croix du Très honorable ordre du Bain, gouverneur général du Canada, et vice-amiral du Canada, etc.*

MILORD,—

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence le rapport ci-joint du département de la milice et défense du Canada pour l'année 1889, lequel est respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, milord,

De Votre Excellence le très obéissant serviteur,

ADOLPHE P. CARON,

Ministre de la milice et défense.

MINISTÈRE DE LA MILICE ET DÉFENSE,

OTTAWA, 1er janvier 1890.

INDEX

DU

RAPPORT DU DÉPARTEMENT DE LA MILICE ET DÉFENSE.

31 DÉCEMBRE 1889.

PAGE

RAPPORT DU SOUS-MINISTRE DE LA MILICE ET DÉFENSE xi
Bâtiments réparés xii
Cartoucherie de l'Etat xi
Certificats accordés, liste des xi
Concours de tir, résultats des xii
Dépenses de la milice ..... xii-xiii
Habillement de la milice xii
Hangars d'exercice, etc., réparations à xii
Munitions, qualité des xii
Murs de fortifications, Québec xii
Pensions xiii
Revenu de la milice xiii
Vêtements d'infirmerie xii

ANNEXES :—
N° 1.—Rapport du major général commandant la milice 1
Collège militaire royal 1
Ecoles d'instruction—
de cavalerie 2
d'artillerie 2
d'infanterie 3
— observations 3
Camps 4
Inspections de corps 6
Hangars d'exercice et magasins d'armes 8
Equipement 8
Observations générales 8
N° 2.—Rapports des aides-adjudants généraux :—
District militaire n° 1, Ontario 10
do 2, do 16
do 3, } do 24
do 4, }
do 5, Québec 31
do 6, do 42
do 7, do 47
do 8, Nouveau-Brunswick 51
do 9, Nouvelle-Ecosse 60
do 10, Manitoba et Territoires du N.-O 65
do 11, Colombie-Britannique 68
do 12, Ile du Prince-Edouard 69
N° 3.—Rapports d'inspection de corps :—
District militaire n° 1, Ontario 72
do 2, do 80
do 3, do 92
do 4, do 100
do 5, Québec 104
do 6, do 114
do 7, do 120
do 8, Nouveau-Brunswick 128
do 9, Nouvelle-Ecosse 136
do 10, Manitoba (Territoires du N.-O—Nil) 144
do 11, Colombie-Britannique 146
do 12, Ile du Prince-Edouard 148
Exercices annuels, 1889-90.—Notes de l'adjudant général 150
Camp.—Relevé des rations distribuées 151

ANNEXES—Fin. PAGE

N° 4.—Inspecteur d'artillerie, rapport de l' ... 153
Sous-inspecteur, rapport du—Québec ... 157
do do —Ontario ... 158
Etat de valeur comparative :—
Batteries de campagne ... 163
do de place ... 164
Résumé des rapports du tir à la cible ... 165
N° 5.—Inspecteur du génie, rapport de l' ... 166
A.—Concours Gzowski, 1889, rapport du ... 167
B.— do do règlements du ... 168
C.— do do projet d'ouvrage de la Cie qui a remporté le 1er prix ... 168
N° 6.—Compagnie A, corps d'école de cavalerie et école royale de cavalerie, rapport sur la ... 170
N° 7.—Régiment d'artillerie canadienne, rapport sur le ... 174
Batterie A, régiment d art. can. et école royale d'artillerie, Kingston ... 176
do B, do do Québec ... 177
do C, do do Victoria, C.A. 179
N° 8.—Ecole royale d'infanterie montée, Winnipeg, Manitoba, rapport sur l' ... 181
N° 9—Ecole royale d'infanterie et corps d'école d'infanterie, rapport sur les :—
Frédéricton, N.-B ... 184
Saint-Jean, P. Q ... 187
Toronto, Ont ... 190
London, Ont ... 191
N° 10.—Certificats :—Ecoles royales d'instruction militaire :—
Cavalerie ... 194
Artillerie ... 194-5
Génie ... 195
Infanterie ... 196-9
Compétence militaire ... 200
Récapitulation ... 200
N° 11.—Collège militaire royal du Canada, rapport sur le ... 201
Liste des élèves gradués en 1889 ... 208-9
N° 12.—Directeur de l'intendance, rapport du ... 210
A.—Munitions distribuées pour le tir d'école en 1889 ... 214
B.— do contre remboursement, en 1889 ... 218-31
C.—Poudre, etc., fournie pour le tir d'école et les salves, en 1889 ... 231
D.—Inventaire des bouches à feu en la possession de la milice et sous la garde de l'intendance militaire ... 232-7
N° 13.—Division du génie, rapport de l'architecte ... 238
N° 14.—Cartoucherie de l'Etat, rapport sur la ... 243

RAPPORT

DU

SOUS-MINISTRE.

MINISTÈRE DE LA MILICE ET DÉFENSE,
OTTAWA, 1er janvier 1890.

A l'honorable
Sir ADOLPHE P. CARON, C.C.M.G.,
Ministre de la milice et défense.

MONSIEUR LE MINISTRE,—Les rapports annuels ordinaires ont été préparés. En vous les soumettant, j'ai la satisfaction de dire que le département et toutes les institutions militaires qui s'y rattachent ont été maintenues sur un pied satisfaisant, et qu'ils ont continué à faire des progrès ainsi qu'à donner de bons résultats sous votre direction.

Le rapport détaillé que l'officier général commandant la milice fait de son inspection du collège militaire royal, ainsi que des écoles de cavalerie, d'artillerie, d'infanterie montée et d'infanterie est fort satisfaisant. L'influence de ces écoles se fait très généralement sentir dans tous les corps de la milice, et elle a élevé le type de nos officiers de chaque arme du service et de tout grade.

Les certificats donnés pendant l'année à des officiers et sous-officiers qui ont été attachés aux écoles pour y faire un cours d'instruction succinct ou complet, sont au nombre de 350, répartis comme il suit :—

LISTE DES CERTIFICATS ACCORDÉS, 1880.

Certificat.	Classe.		Cours.			Degré.		Total.
	1re.	2e.	Complet	Abrégé.	Spécial.	A	B	
Cavalerie	11	7	2	14	2	8	10	18
Artillerie	48	22	2	51	17	19	51	70
Génie	4	5	.....	9	.....	1	8	9
Infanterie	82	170	8	179	65	131	121	252
Capacité et suffisance militaire	1	.....	.....	1	.....	1	.....	1
Total	146	204	12	254	84	160	190	350

La cartoucherie de Québec a fabriqué un million et demi de cartouches à fusil. Elle a aussi produit 550 obus de 64 et 1,880 de 9; depuis qu'elle a commencé à fabriquer ces projectiles, elle a produit en tout 1,365 obus ordinaires de 64 et 2,263 de 9. Un petit nombre d'obus à balles a aussi été fabriqué avec succès. J'ai minutieusement inspecté la cartoucherie il n'y a pas longtemps, et j'en suis revenu

convaincu que l'on porte le plus grand soin et la plus grande attention à tout ce qui s'y fait. J'ai aussi visité le laboratoire, situé en dehors de la ville, et me suis assuré qu'on y prend les plus grandes précautions pour prévenir la possibilité d'un accident

Pour ce qui est de la qualité des cartouches, je puis dire, en m'appuyant sur un rapport du surintendant, qu'au concours de la société fédérale de tir les résultats obtenus ont dépassé ceux de 1888, en dépit d'un vent irrégulier et un temps très chaud. Ainsi, dans le concours de fondation de cette année-là le plus haut résultat a été 32 points, et les 27 n'ont pas compté, tandis que cette année ça été 33 points avec exclusion des 28.

Dans le concours du Dominion les 78 ont été éliminés cette année, et dans celui du gouverneur général—avec le Martini—les 62 ne l'ont pas été, ce qui indique un meilleur résultat général avec le Snider qu'avec le Martini, dans les mêmes conditions de tir. L'année dernière, la série supplémentaire n° 1, avec le Snider, a donné un seul 25 possible; cette année elle en a donné six, ce qui est autant qu'avec le Martini-Henry dans les mêmes conditions de tir. Dans le concours des commerçants, l'année dernière, le résultat le plus haut a été 23 points, avec exclusion des 14; cette année, ça été 25 et 17 respectivement. L'année dernière le concours MacDougall a donné 44 points et exclu les 36; cette année il a remplacé ces chiffres par 45 et 37. Dans le concours en tirailleurs, le total le plus élevé en 1888 a été 338 points; cette année il est de 422. Le résultat le plus bas a été 245 l'année dernière; cette année, c'est 259.

Avec l'agréable fait que le tir de nos carabiniers s'améliore, nous avons ainsi justement lieu de supposer que la qualité des cartouches fournies par la fabrique de l'Etat n'a pas baissé; et comme il faut absolument de bonnes cartouches pour bien tirer, l'établissement a certainement droit à des félicitations en présence de résultats si satisfaisants.

Une somme considérable de réparations a été faite aux hangars d'exercice, salles d'armes et autres bâtiments publics sous le contrôle de ce département. Toutefois, le crédit voté à cette fin s'est trouvé insuffisant, et dans un certain nombre de cas il a fallu renvoyer à plus tard l'exécution des travaux. Dans les circonstances il est à désirer que ce crédit soit augmenté, si l'on veut que des bâtiments publics ne se dégradent pas faute de réparations nécessaires et faites en temps opportun.

A Québec, les murs de fortification autour de la ville ont exigé une dépense imprévue de deniers publics. Sur les rapports de nos officiers du lieu, et celui de l'inspecteur de la cité de Québec, il a été jugé nécessaire, pour protéger la vie des habitants, que le département se chargeat de certaines réparations urgentes qui n'avaient pas figuré dans l'aperçu des besoins, et que l'on n'avait pas pu prévoir.

L'habillement militaire qui nous vient de maisons canadiennes est toujours satisfaisant, et l'on s'est bien trouvé d'avoir donné les fournitures pour trois ans. Le besoin de vêtements d'infirmerie se fait grandement sentir dans toutes nos écoles. Je n'ai aucun doute qu'un bon approvisionnement de ces hardes distribué à chaque école serait une mesure d'économie, en ce que cela ménagerait beaucoup l'habillement d'uniforme, tout en contribuant grandement au bien-être général comme à la propreté des hommes pendant leur séjour à l'infirmerie.

On verra par les relevés suivants quelles ont été, pour l'exercice 1888-89, les dépenses du service de la milice, ainsi que les recettes provenant de différentes sources :—

Dépenses de la milice, 1888-89.

Appointements, états-majors de district	$20,700 00
Majors de brigade	13,164 43
Collège militaire royal	51,236 92
Munitions, habillement et effets militaires	195,588 72
Magasins d'armes publics et entretien des armes	61,177 33
Solde d'exercice et fins de campement	286,637 41
Instruction militaire	36,884 90
Dépenses imprévues	36,455 13
Société fédérale de tir	10,000 00
Association fédérale d'artillerie	2,000 00
Hangars d'exercice et champs de tir	19,641 17
Soin et entretien des propriétés militaires	9,410 54
Construction et réparations	88,066 82
Casernes dans la Colombie-Britannique	17,868 05
Corps permanents:	
Ecoles de cavalerie—batteries A, B et C—d'infanterie montée et d'infanterie	471,720 14
Canons rayés perfectionnés	3,000 00
Total, service ordinaire de la milice	$1,323,551 56
Expédition du Nord-Ouest (insurrection de 1885)	41,228 05
Total	$1,364,779 61
Pensions à raison de blessures, etc., guerre de 1812 (Haut-Canada)	$3,560 00
Pensions à raison de blessures, etc., guerre de 1812 (Bas-Canada)	30 00
Pensions à raison de blessures, etc., invasion fénienne, etc	3,366 81
Pensions à raison de blessures, etc., insurrection de 1885, T.N.-O	21,862 92
Gratification annuelle à tous les vétérans survivants de 1812	3,120 00
Total	$31,939 73

Nombre de pensionnés, 1888-89.

Pensionnés à raison de blessures, etc., guerre de 1812 (Haut-Canada)	45
Pensionnés à raison de blessures, etc., guerre de 1812 (Bas-Canada)	1
Pensionnés à raison de blessures, etc., invasion fénienne	23
do do insurrection de 1885, T.N.-O	123
Vétérans survivants de 1812	104
Nombre total	296

Revenu de la milice pour 1888-89.

Munitions, vente de	$13,001 93
Effets militaires, vente d'	1,574 03
Habillement, vente d'	679 50
Propriétés militaires, location de	4,355 93
Divers	3,127 15
Total	$ 22,738 54

Les états qui suivent, pour faire suite à ceux que contient mon dernier rapport annuel, exposent les détails du petit nombre des nouvelles allocations d'indemnité accordées en raison de maladie ou de décès résultant des rigueurs du service pendant la campagne du Nord-Ouest, après minutieux examen du mérite de chaque cas par les autorités qu'il appartient:—

I.—Liste supplémentaire des indemnités accordées, du 1er janvier au 31 décembre 1889, aux familles des miliciens tués sur le champ de bataille, ou morts de blessures reçues ou de maladie contractée au service actif, pendant la campagne du Nord-Ouest, 1885.

Corps.	Grade.	Nom.	Cause du décès.	A qui accordée, etc.
Bataillon de Midland..	Soldat...	George B. Salter..	Rhumatisme ...	Représentants légaux, $250.00.
Batt. de pl. de Toronto.	Brigadier	Thomas Veitch	Phtisie.....	Son père, $279.60.

II.—Liste supplémentaire des pensions accordées, pendant l'année 1889, aux miliciens qui ont été blessés, ou qui ont contracté des maladies ou pris du mal au service actif, pendant la campagne dans les territoires du Nord-Ouest, en 1885.

Corps.	Grade.	Nom.	Blessures, maladie ou mal.	Chiffre de la pension.
Bataillon de Midland..	Soldat...	Bernard Hodgins..	Bronchite..... ..	55 cents par jour.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. EUG. PANET, colonel,

Sous-ministre de la milice et défense.

ANNEXE No. 1.

1889.

RAPPORT DE L'OFFICIER GÉNÉRAL COMMANDANT LA MILICE.

OTTAWA, décembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, accompagné de ceux des différents officiers d'état-major agissant sous mes ordres, savoir :—du commandant du collège militaire royal, de l'inspecteur d'artillerie, de l'inspecteur de la milice du génie, des commandants des écoles royales d'instruction, et des aides-adjudants généraux des différents districts militaires.

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL.

J'ai visité le collège militaire royal le 1er novembre ; j'y ai tout trouvé dans un état fort satisfaisant, et je me crois bien fondé à dire que sous la direction de son nouveau commandant cette institution soutiendra amplement, ici comme à l'étranger, la haute réputation dont elle jouit à juste titre. Le major général Cameron parle avantageusement de ses professeurs et instructeurs, qui continuent à déployer le même zèle et la même habileté dans leurs attributions respectives. Actuellement, le successeur du major Nash n'étant pas encore arrivé, le commandant est obligé de se charger de la classe d'artillerie, chose qui, bien que nécessaire dans les circonstances, n'en est pas moins malheureuse, attendu que cela lui prend trop de temps et ne constitue pas un arrangement convenable. Depuis mon dernier rapport le lieutenant Moren, de l'A. R., autre gradué du collège militaire royal, a été admis au nombre du personnel de l'établissement à titre d'instructeur, et il n'y a pas de doute qu'à l'exemple des autres il fera bien son devoir.

Le commandant projette d'apporter quelque modification à la répartition de l'ouvrage attribué aux divers professeurs ou instructeurs ; je m'accorde avec lui sur ce point, et je recommande la proposition que je vous ai soumise.

Le besoin d'une infirmerie, d'un agrandissement de dortoir et autres additions se fait sentir d'une manière urgente, et j'espère que l'on prendra sous peu les mesures nécessaires pour les construire.

Ainsi qu'il est à votre connaissance, l'un des anciens gradués, le lieutenant Stairs, du génie royal, s'est fait une grande réputation par la bravoure, le zèle et le talent qu'il a montrés dans la récente expédition de Stanley. Stairs a passé sans encombre à travers tous les dangers et supporté toutes les rigueurs d'un voyage d'exploration dans l'intérieur de l'Afrique, et ce à la grande joie et satisfaction non seulement de ses anciens amis et camarades, mais je puis dire aussi de tout le Canada, et il recevra sans doute toutes les récompenses qu'il mérite.

Un autre gradué du collège, le capitaine MacKay, du génie royal, a eu l'honneur de se voir conférer un ordre distingué pour services en Afrique.

Je continue à recevoir privément les meilleures nouvelles des autres gradués qui ont pris du service dans l'armée impériale, aussi bien que de ceux qui ont embrassé des carrières civiles.

Tout cela tend à démontrer la valeur et l'excellence du collège militaire royal, et j'espère que des emplois publics seront autant que possible accordés à ceux de ses gradués qui en sollicitent.

J'ai assisté à la distribution des prix le 28 juin, et j'ai été fort satisfait de l'aspect des cadets à la revue. Vous avez, monsieur, fait au collège l'honneur de votre présence en cette occasion, et c'est de votre propre main que les élèves ont eu le plaisir de recevoir leurs prix. Comme vous le savez, le sergent-major Rogers—le plus ancien cadet du collège—a remporté un nombre extraordinaire de prix, et il s'est engagé dans le génie royal en Angleterre. Sa conduite, aussi bien que ses progrès en étude, a été des plus remarquable, et je suis sûr qu'il ajoutera à la gloire qu'a déjà eue le collège militaire royal de fournir de pareils hommes au service impérial.

ÉCOLES D'INSTRUCTION.

J'ai visité les différentes écoles d'instruction dans le cours de l'année, et voici le rapport que j'ai à en faire :—

Cavalerie.

J'ai inspecté le corps d'école de cavalerie—lieutenant-colonel Turnbull, commandant—à Québec, le 27 septembre, et tout ce que jai vu là m'a parfaitement satisfait. Les chevaux étaient en excellent état, eu égard surtout à l'époque de l'année. Les hommes étaient propres et lestes, et ils manœuvraient bien. Les officiers ont montré qu'ils étaient bien au fait des exercices, et les chambres de troupe ainsi que les écuries ne laissaient rien à désirer. Les livres et les comptes du corps étaient exactement tenus, et, en somme, le service intérieur était des plus satisfaisants. Je ne puis m'empêcher d'exprimer de nouveau mon avis sur la nécessité d'augmenter l'effectif de la compagnie. L'ouvrage est très rude, tant pour les hommes que pour les chevaux, et surtout pour les premiers, attendu qu'il faut maintenir toute la routine d'un régiment si l'on veut que l'école soit de quelque utilité ; et en agir ainsi avec le faible effectif actuel est de nature à rendre les hommes mécontents et le service impopulaire, ainsi qu'à refroidir le zèle des officiers, qui a été, jusqu'ici, au-dessus de tout éloge.

Un accroissement de vingt hommes avec autant de chevaux, un maréchal des logis, un maître d'équitation, et un subalterne, sont, à mon avis, de la plus grande nécessité, et les officiers de service les plus élevés en grade devraient avoir le rang de capitaine, ainsi qu'il en est dans toutes les autres écoles ; de plus, je devrais être autorisé à emmener ou envoyer le commandaut à quelques-uns des camps d'instruction pour y inspecter les corps de cavalerie.

Si l'on est pour établir une école de cavalerie à Toronto, j'espère que ce sera fait promptement, avec l'entente qu'elle devra fournir un détachement qui ira passer certains mois de l'année à Kingston pour y instruire dans l'équitation messieurs les cadets ainsi que les officiers de cours complet, service qui pèse très lourdement sur la batterie d'artillerie de l'endroit et qu'il lui est difficile d'accomplir d'une manière satisfaisante.

Artillerie.

J'ai visité deux écoles d'artillerie dans l'ordre suivant, savoir :—

La batterie A, à Kingsten—lieutenant-colonel Cotton, commandant—les 2 et 4 novembre ; et la batterie B, à Québec—lieutenant-colonel Montizambert, commandant—les 26 et 27 septembre.

Je les ai trouvées comme d'habitude en bon état, tant sous le rapport des officiers que des soldats. Leurs manœuvres, et d'artillerie et d'infanterie, furent bien et lestement exécutées, et les officiers prouvèrent qu'ils étaient au fait des exercices. Le service intérieur de ces batteries était tout à fait satisfaisant, et leurs comptes et livres bien et régulièrement tenus.

J'insisterai de nouveau sur l'opportunité de donner suite aux recommandations que contient mon rapport de l'année dernière, et qui peuvent se résumer comme il suit :—

Chaque école devrait se composer de deux parties, à savoir, d'une batterie de campagne de quatre canons parfaitement attelée—le reste devant être artillerie de place. La batterie de campagne devrait avoir un capitaine et deux subalternes dont l'un remplirait les fonctions d'adjudant de l'école ; et l'artillerie de place devrait avoir deux subalternes—le major devant, comme actuellement, sous la direction du commandant, commander le tout, qui, pour les fins de service intérieur, etc., serait regardé comme une batterie d'artillerie. Je recommanderais aussi qu'il fût fourni, aussitôt que possible, des canons du plus récent modèle, les pièces actuelles étant surannées.

Je n'ai pas inspecté la batterie C, de Victoria, C.-B., cette année, attendu que vous n'avez pas jugé à propos que je le fisse tous les ans ; mais je prendrai la liberté d'attirer votre attention sur la nécessité d'achever promptement sa caserne. Elle est présentement logée dans un vieux bâtiment d'exposition des plus impropres à cette fin sous tout rapport. Le fait est qu'il est impossible de maintenir la discipline voulue dans un pareil quartier. J'attirerai aussi votre attention sur l'impossibilité,

pour cette batterie, de recruter sur les lieux ; et je voudrais vous convaincre de la nécessité d'y envoyer des recrues des autres provinces. La raison de cette difficulté est sans doute l'élévation des salaires qui peuvent être obtenus dans cette partie du pays. Enfin, j'insisterai encore une fois sur la nécessité d'une allocation supplémentaire quelconque pour cette batterie, attendu que la vie coûte plus cher à Victoria que dans d'autres postes en Canada.

Le régiment d'artillerie canadienne en particulier et le pays en général ont à déplorer l'irréparable perte de l'un de leurs officiers les plus capables et les plus chéris : je veux parler du major Short, de la batterie B, qui a perdu la vie en s'efforçant bravement d'arrêter la marche d'un incendie dans les faubourgs de Québec. Sa mort a été universellement regrettée, et par personne plus que par moi-même, pour des raisons tant publiques que privées.

Infanterie.

J'ai visité les différentes écoles d'infanterie, et voici le rapport que j'ai à faire à leur égard :—

J'ai inspecté la compagnie A, corps d'école d'infanterie—lieutenant-colonel Maunsell, commandant, à Frédéricton, le 4 octobre, et l'ai trouvée en bon état ; les hommes avaient bonne mine et l'air martial, comme aussi les officiers, lesquels étaient bien au fait des exercices. Le service intérieur, les livres et les comptes ne laissaient absolument rien à désirer. Cette école a besoin d'un fourrier.

J'ai inspecté la compagnie B, corps d'école d'infanterie—lieutenant-colonel d'Orsonnens, commandant, à Saint-Jean, P. Q., le 1er octobre. Officiers et soldats avaient bonne mine et l'air martial ; ils ont bien exécuté le peu de mouvements que j'ai pu leur voir faire, à cause de la pluie. A peu de chose près le service intérieur était satisfaisant, et j'ai trouvé les livres et les comptes bien tenus.

J'ai inspecté la compagnie C, corps d'école d'infanterie—lieutenant-colonel Otter, commandant, à Toronto, le 17 mai ; et tout m'a paru satisfaisant. Les manœuvres, y compris la nouvelle attaque, ont été bien exécutées, et j'ai trouvé les officiers bien au fait de leur service. La compagnie entière est bien dressée et offre un aspect martial ; j'ai trouvé le service intérieur, les livres et les comptes fort satisfaisants. Cette école a besoin d'un fourrier.

J'ai inspecté la compagnie D, corps d'école d'infanterie—lieutenant-colonel Smith, commandant, à London, le 15 mai ; je l'ai trouvée en excellent état et ne le cédant en rien aux autres. Cette école a aussi besoin d'un fourrier.

Les 11 et 12 novembre j'ai inspecté, à Winnipeg, l'école d'infanterie montée commandée par le lieutenant-colonel Taylor, et cette inspection m'a bien satisfait. J'ai trouvé les chevaux, la sellerie, etc., en bon état. J'ai mené la portion montée de l'école dans la plaine, et j'ai été particulièrement frappé du soigneux dressage des chevaux dans l'une des plus difficiles et importantes qualités à obtenir du cheval d'un fantassin monté, à savoir, de bien guider—ce que ces chevaux ont fait au galop, au trot et au pas. Les hommes avaient l'air martial, et ils ont manœuvré avec ensemble et fermeté, bien qu'il fît très froid. Les officiers étaient bien au fait de leur service, et j'ai trouvé le service intérieur du corps satisfaisant. J'aimerais à voir allouer plus de chevaux à cette école.

Observations générales sur les écoles.

Plus j'ai longtemps l'honneur de servir dans mon emploi actuel, plus je suis convaincu que ces écoles profitent largement à la milice entière, et qu'elles méritent tout appui et encouragement de la part des autorités. J'attirerai donc de nouveau l'attention sur les points suivants, savoir :—l'absolue nécécessité d'une distribution de vêtements d'infirmerie à chaque école ; une augmentation de la quantité des cartouches pour le tir d'école ; un approvisionnement de tubes Morris, avec munitions, pour la pratique du tir en hiver ; de bonnes cibles et des champs de tir perfectionnés ; le fusil Martini-Henry pour les écoles et une subvention en argent pour payer les tireurs, et leur donner des prix afin de les encourager à bien tirer (je considère cette dernière chose comme très nécessaire, attendu que nos corps permanents, pour le moins, devraient certainement constituer un exemple pour le reste de la milice qui est mal-

heureusement presque inutile, au point de vue de la justesse du tir, à cause du peu de temps qu'elle peut consacrer au service) ; prendre des mesures pour l'instruction gymnastique, chose reconnue nécessaire pour le soldat dans toute armée du monde civilisé ; allouer une ration aux enfants et aux femmes des hommes mariés avec permission, et accorder au grade de premier sergent le même rang que dans le service impérial.

Les écoles d'instruction d'infanterie B et D de Saint-Jean et de London ont grand besoin de bons hangars d'exercice (qu'on pourrait utiliser pour l'enseignement et la gymnastique, ainsi que pour le tir avec le tube Morris).

Dans mon rapport annuel pour 1886 j'ai attiré votre attention sur la position des officiers et soldats des corps permanents, ainsi que des officiers de l'état-major de la milice, et j'ai fait remarquer qu'il viendrait un temps où il faudrait prendre quelque mesure à l'égard des retraites et des pensions. Comme le gouvernement a déjà présenté un bill accordant des pensions aux officiers et aux hommes de la police à cheval du Nord-Ouest, j'ose croire le temps venu d'aborder la même question pour ceux dont j'ai parlé plus haut ; et, avec votre permission, je vous ai soumis un plan qui, je l'espère, recevra votre approbation, et sera, sur votre recommandation, favorablement accueilli par le gouvernement.

Pendant que j'en suis aux écoles, je prends la liberté de revenir sur la question de disposer des mitrailleuses Gatling actuellement en la possession des batteries d'artillerie et en magasin. Dans l'un de mes précédents rapports j'ai parlé de l'opportunité de les transférer aux écoles de cavalerie et d'infanterie, et comme mon avis sur ce sujet a été appuyé par une décision des autorités impériales faisant instruire l'infanterie et la cavalerie dans le maniement et l'emploi de la mitrailleuse, je reviens de nouveau sur cette question. Nous avons maintenant, je crois, quatre mitrailleuses Gatling ; je recommanderais qu'il en fût attaché une à l'école de cavalerie, une à l'infanterie montée, et une à chacune des deux écoles d'infanterie, à titre d'essai, et qu'un instructeur, pris dans le régiment d'artillerie canadienne, fût désigné pour enseigner à chaque école pendant une période de six mois.

Dans l'un de mes premiers rapports j'ai aussi recommandé que tous les officiers des corps permanents prissent rang avant les officiers du même grade dans le reste de la milice, et je demande qu'on me permette de renouveler cette recommandation. Les officiers du service impérial prennent tous rang avant les officiers de leurs grades respectifs lorsqu'ils servent avec ceux-ci dans la milice, la yeomanry ou les volontaires. Cet arrangement est regardé comme nécessaire, attendu qu'il est évident qu'un officier activement employé dans sa profession pendant toute l'année doit nécessairement avoir plus d'aptitude que celui qui n'est employé que pendant quinze jours ou trois semaines par année, et si ce raisonnement est juste pour le service impérial il devrait certainement l'être aussi pour le service canadien. La position des officiers des corps permanents par rapport au reste de la milice, en ce qui regarde l'avancement, est souvent extrêmement rapide.

Je verrais avec beaucoup de plaisir que l'on pût faire en sorte, l'année prochaine, d'assembler tous les corps permanents dans un même camp. Ce serait très à propos pour un grand nombre de raisons, et si le choix d'un lieu de campement tombait sur un point central les frais de transport (qui seraient les frais en sus des dépenses ordinaires) ne seraient pas bien considérables, surtout si la batterie C, de Victoria, n'était pas convoquée—ce que je regretterais, mais ce qui serait inévitable, je suppose.

CAMPS.

J'ai visité les camps suivants cette année, savoir, ceux—

Du district militaire n° 2—lieutenant-colonel Otter, A.-A.G., commandant, à Niagara, les 20 et 21 juin ;

Des districts militaires nos 3 et 4—lieutenant-colonel Van Straubenzee, A.-A.G., commandant, à Gananoque, le 28 juin ;

Du district militaire n° 5—lieutenant-colonel Houghton, A.-A.G., commandant, à Saint-Jean, P.Q., le 3 juillet ;

Du district militaire n° 6—lieutenant-colonel d'Orsonnens, A.-A.G., commandant, à Sorel, le 5 juillet, et

Du district militaire n° 7—lieutenant-colonel Duchesnay, A.-A.G., commandant, à Lévis, le 10 juillet.

J'ai trouvé tous les camps bien disposés et la discipline bien observée, et dans leur voisinage on parlait avantageusement de la conduite des troupes, chose qui est à l'honneur de tous ceux que cela concerne.

Commandants et soldats paraissaient tous désireux de faire de leur mieux, et de profiter amplement de l'instruction et de l'attention données par les différents officiers d'état-major de camp. Les différents aides-adjudants généraux commandants de camps sont tous unanimes à affirmer que chaque année ils constatent des progrès en ce qui regarde les connaissances des officiers et des soldats, ainsi que sous le rapport de leur bonne mine, ce qu'ils attribuent (et avec raison, je crois) à l'influence des diverses écoles d'instruction. La présence, aussi, de ces écoles dans les camps à un très bon effet, non seulement en ce qu'elles donnent l'exemple de l'élégance et de la propreté, mais aussi en ce qu'elles fournissent des instructeurs.

Je suis toujours surpris de la gaieté des officiers comme des soldats en présence des vicissitudes par lesquelles il faut passer dans ces camps. Quelquefois, lorsqu'il se trouve que le temps est mauvais, ils ont réellement à se soumettre à ce que l'on peut appeler des rigueurs pour des hommes non accoutumés à la vie du soldat, et cependant ils supportent tout de la meilleure humeur.

Ainsi que dans les camps de l'année dernière les simples mouvements de revue n'ont été que suffisamment exécutés pour mettre ensemble les différents corps ; la plus grande partie du temps a été consacrée à la pratique du tir, et ce avec assez de profit, eu égard à la période restreinte dont on pouvait disposer. Dans quelques-uns des camps les nouvelles manœuvres d'infanterie ont été pratiquées jusqu'à un certain point.

J'attirerai votre attention sur le fait que j'ai déjà recommandé que le gouvernement allouât une légère somme d'argent en prix de tir pour chaque camp. Le bien qui en résulterait serait très grand, et la dépense peu considérable.

Je demanderais aussi qu'il fût alloué une certaine quantité de cartouches blanches pour chaque camp. Un certain nombre d'hommes n'ont jamais tiré d'arme à feu, et ils ont besoin d'être accoutumés à la détonation et au recul avant de pouvoir tirer à la cible.

Ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, ce serait une grande économie pour le pays et très avantageux pour la milice si l'on faisait choix d'un lieu de campement régulier dans chaque district. Lorsque vient le temps d'assembler les camps il est toujours apporté quelque retard au choix de quelques-uns des emplacements, ce qui cause un grand inconvénient à l'aide-adjudant général, et, en certains cas, augmente la dépense. On ne sait pas généralement quelle somme de peine et de souci les préparatifs du mouvement, etc., d'un corps de troupes, si petit qu'il soit, causent à l'aide-adjudant général du district.

A Niagara—l'un des meilleurs endroits que nous ayons—il y a plusieurs vieux bâtiments (propriété de l'Etat) qui sont utiles pour les fins de campement ; ces bâtiments sont en très mauvais état, et je recommanderais qu'ils fussent réparés. Il suffirait pour cela d'une très légère dépense, et il pourrait se présenter des circonstances qui rendraient ces bâtiments très utiles.

Je prends aussi la liberté d'attirer votre attention sur le fait que, l'année dernière, j'ai recommandé que l'artillerie de campagne présente aux camps fût payée pour la journée précédant le rendez-vous, attendu qu'il lui faut au moins tout un jour pour rassembler ses chevaux, préparer ses canons et caissons, ajuster ses harnais, etc., etc.

Je prends également la liberté de recommander qu'à l'avenir il soit fourni deux couvertures par homme pour tous les camps, ainsi qu'un drap de lit imperméable—mais en cas de nécessité seulement. J'insisterai aussi sur la nécessité de pourvoir chaque camp d'un " panier " de pharmacie pourvu de tous les médicaments, etc., voulus.

Je ne saurais clore ces observations sur les camps sans dire encore une fois qu'on devrait leur accorder plus de temps, s'il est possible qu'on le fasse ; et j'ose croire qu'on le pourrait.

INSPECTION DE CORPS.

J'ai inspecté les corps suivants dans l'ordre ci-après, savoir :—

Les gardes à pied du gouverneur général, à Ottawa, le 17 juin ; et

Le 14e bataillon des carabiniers Princesse Louise, à Kingston, le 28 juin.

Ces corps étant des corps urbains ont naturellement eu plus d'école que les corps ruraux. Tous deux sont sortis dans un état très satisfaisant, et ont exécuté leurs mouvements de revue d'une manière raisonnable. Naturellement je n'ai pu éprouver leur savoir en fait de nouvelle attaque, de postes avancés, etc., choses qui constituent la plus importante partie du service d'un soldat, mais je n'ai pas manqué de pénétrer les officiers commandants de la nécessité de l'instruction en ces sujets.

Je verrais avec beaucoup de plaisir que les corps urbains fussent encouragés à camper pendant quelques jours.

Le 12 mai j'ai assisté, à Toronto, à une parade d'église du 10e Royal Grenadiers, et je dois dire que jamais je n'ai vu un corps de miliciens de meilleure mine en ce pays ni dans aucun autre.

Le 24 mai, jour anniversaire de la Reine, j'ai passé en revue, à Montréal, une petite armée comprenant les troupes suivantes, savoir :—

La compagnie de cavalerie de Montréal, commandée par le capitaine McArthur;

La batterie de campagne de Montréal, commandée par le lieutenant-colonel Stevenson;

La brigade d'artillerie de place de Montréal, commandée par le lieuteant-colonel Turnbull;

Les gardes à pied du gouverneur général d'Ottawa, commandées par le lieutenant-colonel Tilton;

Le 5e bataillon, Royal Scots, commandé par le lieutenant-colonel Caverhill;

Le 6e bataillon, fusiliers, lieutenant-colonel Massey;

Le 1er bataillon, régiment du Prince de Galles, lieutenant-colonel Bond;

Le 3e bataillon, carabiniers Victoria, major Radiger;

Le 65e bataillon, carabiniers Mont-Royal, lieutenant-colonel Dugas;

Le 2e bataillon, carabiniers de la Reine, de Toronto, major Delamere, et

La compagnie du collège Sainte-Marie.

Ces troupes se sont volontairement et gratuitement portées au rendez-vous, les gardes à pied du gouverneur général venant d'Ottawa et les carabiniers de la Reine de Toronto. Comme vous leur avez fait l'honneur de m'accompagner à la revue je n'ai que faire de m'étendre ici sur l'aspect qu'elles ont présenté, mais je dirai que leurs manœuvres et leur fermeté sous les armes ont été remarquables, vu l'inégalité du terrain qui aurait pu causer quelque légère confusion même parmi des troupes régulières, tandis que, comme il est à votre connaissance personnelle, rien n'a cloché dans notre revue—ce qui fait grand honneur au lieutenant-colonel Houghton, A.A.G., et à son major de brigade, le lieutenant-colonel Mattice. Le premier commandait la revue, et tous deux ont travaillé sans relâche à mûrir les dispositions nécessaires pour l'assemblée de troupes comparativement nombreuses sur un terrain si peu avantageux. Un agréable incident de ces manœuvres a été la présence de deux compagnies de jeunes garçons du collège Sainte-Marie, qui se sont remarquablement bien tirées d'affaire à la revue.

A Halifax, N.-E., le 6 août, les corps suivants—qui se sont assemblés sans solde—ont pris part, avec les troupes impériales de la garnison et les canots des vaisseaux de guerre mouillés dans le port, à un combat simulé sous les ordres du lieutenant général sir John Ross, C.C.B., commandant les forces de Sa Majesté dans le Dominion du Canada, savoir :—

La 1ère brigade d'artillerie de place d'Halifax, commandée par le lieutenant-colonel Curren;

Le 63e bataillon, carabiniers d'Halifax, commandé par le lieutenant-colonel MacIntosh, et

Le 66e bataillon, fusilliers Princesse Louise, commandé par le lieutenant-colonel Humphrey,—le tout sous le commandement immédiat du lieutenant-colonel Worsley, aide-adjudant général du district n° 9, ayant le lieutenant-colonel MacShane pour major de brigade.

Avant de se rendre sur le théâtre des opérations, la force entière—réguliers anglais et miliciens canadiens—passa la revue du lieutenant général, sir John Ross, que j'accompagnais. Les troupes défilèrent ensuite, et je fus très satisfait de l'aspect et des mouvements de nos hommes, à côté des troupes régulières avec lesquelles ils étaient embrigadés. Le lieutenant général voulut bien se dire parfaitement satisfait d'eux, tant à la revue qu'au combat simulé, et il se montra étonné de leur valeur, vu que c'étaient tous des soldats citoyens ayant peu de chance de s'instruire comparativement à leurs frères d'armes des troupes régulières. Je prendrai ici la liberté de faire remarquer le grand avantage qu'une journée de cette sorte vaut à notre milice, surtout lorsqu'elle rencontre, comme dans cette circonstance, la plus grande bienveillance, considération et assistance de la part de chacun des réguliers, depuis le lieutenant général en descendant. J'ajouterai que sir John Ross et son état-major ont, dès le début, témoigné beaucoup d'intérêt à notre milice d'Halifax; ils ont fait en sorte que l'artillerie de place pût jouir de grands avantages dans son service des grosses bouches à feu—avantages dont elle n'a pas manqué de profiter sous le commandement du lieutenant-colonel Curren.

Le 14 août, pendant que je me trouvais à Charlottetown, les corps suivants se sont volontairement et gratuitement assemblés pour passer mon inspection, savoir:—

La compagnie du génie de Charlottetown, commandée par le capitaine Weeks;

Les batteries n°s 1 et 2 de la brigade d'artillerie de place de l'Ile du Prince-Edouard, commandées par le lieutenant-colonel Moore, et

Trois compagnies du 82e bataillon, commandées par le lieutenant-colonel Dougherty—le tout sous les ordres du lieutenant-colonel Irving, major de brigade du district militaire n° 12.

Ces corps étaient sur un pied très passable, et ils ont assez bien défilé—après quoi ils ont très louablement exécuté les manœuvres de la nouvelle attaque, eu égard au peu de temps qu'ils l'avaient pratiquée. Le lieutenant-colonel Irving, major de brigade, qui commande dans l'Ile du Prince-Edouard, est un infatigable officier qui se donne beaucoup de peine.

Le 7 novembre j'ai assisté, en qualité d'arbitre en chef, aux grandes manœuvres de Toronto, et j'ai ensuite inspecté les différents corps qui y ont pris part.

L'énergique aide-adjudant général, lieutenant-colonel Otter, avait pris des dispositions pour assembler des troupes, dans le but de démontrer le nouveau système d'attaque et de défense; après les manœuvres, les troupes furent formées en ligne et défilèrent. A l'exception de la garde du corps du gouverneur général, tous les corps de Toronto se trouvaient là, savoir:—

La batterie de campagne de Toronto, commandée par le major Meade;

Les Queen's Own, commandés par le major Delamere;

Les Royal Grenadiers, commandés par le lieutenant-colonel Dawson;

Le 13 bataillon, d'Hamilton, commandé par le lieutenant-colonel Gibson; et

Le 38e carabiniers Dufferin, commandé par le lieutenant-colonel Jones.

Ces forces étaient partagées en deux brigades, comme il suit:—

1ère brigade—10e Royal Grenadiers, lieutenant-colonel Dawson; 13e bataillon, major Maclaren.—Commandée par le lieutenant-colonel Gibson, du 13e bataillon.

2e brigade—2e Queen's Own, major Delamere; 38e carabiniers Dufferin, major Jones.—Commandée par le lieutenant-colonel Jones, du 38e.

Le tout sous les ordres du lieutenant-colonel Otter, A.-A.G., ayant le lieutenant-colonel Gray pour major de brigade.

Les officiers suivants eurent l'obligeance de s'offrir à remplir les fonctions d'arbitres, dont ils s'acquittèrent avec soin, savoir:—

Le lieutenant-colonel Grasett, retraité; le lieutenant-colonel Miller, retraité; le lieutenant-colonel Wayling, du 13e bataillon; le major Vidal, du corps d'école d'infanterie; le major King, de la batterie de campagne de Welland; le lieutenant Nanton, du génie royal; le lieutenant-colonel Gray, major de brigade; le major McSpadden, du 12 bataillon; le major Dunn, des gardes du corps du gouverneur général; le capitaine Baldwin, du 2e de cavalerie; le capitaine Thompson, du 12e bataillon; et le lieutenant Denison, du corps d'école d'infanterie.

Comme vous étiez vous-même, monsieur, présent à cette revue, vous avez dû voir que l'aspect et la fermeté de ces troupes faisaient le plus grand honneur à la milice dont ils font partie; et moi, comme soldat, je puis dire que les mouvements compris dans le programme ont été exécutés d'une manière intelligente, eu égard surtout au fait que ce ne sont pas des troupes régulières et qu'elles trouvent très difficilement le temps ou l'occasion de s'exercer. Il ne faut pas oublier aussi que toutes ces troupes se sont volontairement portées au rendez-vous, et que deux des corps sont respectivement venus d'Hamilton et de Brantford à leurs frais, de sorte que l'Etat n'a rien eu à dépenser à cette occasion, pas plus que dans d'autres dont j'ai déjà parlé.

La partie torontonienne de ces troupes est restée sous les armes de sept heures du matin à sept heures du soir, environ, à l'exception d'une heure pour le lunch; et les corps d'Hamilton et de Brantford sont partis à très bonne heure de chez eux par chemin de fer et sont également restés sous les armes jusqu'à sept heures du soir, moins une heure de repos pour le lunch. L'aspérité du sol et les broussailles avaient fait de l'exécution des mouvements une très rude tâche, et cependant, ainsi que vous avez pu le voir, les hommes ont marché environ trois milles pour revenir à la ville sans donner aucun signe de fatigue. Le 13e et le 38e s'en retournèrent par le train, le même soir. Tout cela est fort louable et fait l'éloge non seulement du zèle des officiers et des soldats, mais aussi de leurs forces vitales.

Ces rassemblements de corps de milice sont d'un profit incalculable, et devraient être encouragés autant que possible. Ils produisent la cordialité et un esprit d'émulation entre eux, les exercent dans les parties plus importantes de leur service, leur montrent ce qu'ils ne savent pas et ce qu'ils devraient étudier, et donnent à quelques-uns des officiers l'occasion de s'exercer aux fonctions de commandants de brigade et d'officiers supérieurs.

HANGARS D'EXERCICE ET MAGASINS D'ARMES.

Il a été beaucoup fait, cette année, sous le rapport de la réparation et de l'amélioration des hangars d'exercice, mais il reste encore beaucoup à faire, et je prendrai la liberté de vous rappeler que de bons et confortables hangars d'exercice contribuent beaucoup à encourager la milice à s'exercer, et à réunir les hommes le soir—ce qui en met un grand nombre à l'abri des tentations de la ville. De plus on pourrait à peu de frais les faire servir de galeries pour tirer avec les tubes Morris, et tout ce qui est propre à perfectionner le tir de la milice devrait être encouragé de toute façon.

Je regrette d'avoir à dire que le hangar d'exercice de Toronto n'est pas encore commencé, bien que les mesures préliminaires aient été prises, je crois, et qu'il sera prêt l'année prochaine, j'espère.

ÉQUIPEMENT.

J'ai très peu de chose à ajouter à ce que j'ai dit dans mes précédents rapports. Naturellement il serait très avantageux que nous pussions avoir un équipement neuf complet pour la milice, et je sais que la raison financière seule s'y oppose; mais j'espère que peu à peu vous pourrez faire en sorte que nous obtenions les choses nécessaires.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

En outre des observations que j'ai faites sous cette rubrique dans mon rapport de l'année dernière, et sur lesquelles j'ai l'honneur d'attirer de nouveau votre attention, je me permettrai, cette année, de faire particulièrement remarquer la nécessité d'encourager davantage le tir de la milice en général. Un grand pas dans cette voie, indépendamment de la distribution d'une plus grande quantité de cartouches à balles

pour le tir d'école, serait de fournir à la milice, sur demande, des munitions supplémentaires à très bas prix. Les sociétés de tir ne sont pas mal dans leur genre, mais leur action ne se fait pas suffisamment sentir parmi tous les rangs de la milice. Ce serait une grande chose pour le service si nous pouvions avoir une école uniquement pour l'instruction du tir—quelque chose dans le genre de Hythe, seulement sur une plus petite échelle. Il suffirait d'un commandant et de trois officiers, mais il faudrait les choisir compétents, et les envoyer faire un cours à Hythe avant d'établir l'école ici. Si cette idée était agréée je serais prêt à vous soumettre les détails pour l'établissement de l'école.

Avant de clore ce rapport, je désire consigner ma haute appréciation de mon A.D.C., le capitaine Wise, des Scottish Rifles, dont j'ai le regret d'être à la veille de perdre les services, vu qu'il retourne en Angleterre pour rejoindre son régiment, en conformité des règlements relatifs au service d'état-major des jeunes officiers. Pendant les cinq années qu'il a été avec moi son zèle ne s'est jamais démenti, son savoir en fait d'ouvrage de bureau m'a été d'une immense assistance, et il a largement contribué à la gloire du collège militaire royal de Kingston, dont il est un gradué. Je n'ai pas besoin de vous rappeler ses services dans la récente campagne du Nord-Ouest où il a été blessé, et j'espère que vous prendrez les mesures nécessaires pour porter à la connaissance des autorités impériales votre satisfaction de ses services en ce pays.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

FRED. MIDDLETON, major général,

Commandant la milice du Canada.

A l'honorable sir A. P. Caron, C.C.M.G.,

Ministre de la milice et défense.

ANNEXE No 2.

RAPPORTS DES AIDES-ADJUDANTS GÉNÉRAUX.

DISTRICT MILITAIRE N° 1.

BUREAU DE BRIGADE,
LONDON, ONT., 9 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information du major général commandant, mon rapport sur la milice du district militaire n° 1.

Voici quels sont les corps du district qui ont été exemptés des exercices de l'année 1889-90, avec leur effectif autorisé pour les fins d'exercice:—

			Officiers.	Sous-officiers et soldats.
7e bataillon,	fusiliers	(6 compagnies)	26	252
21e do	do	(5 do)	21	210
22e do	carabiniers d'Oxford	(8 do)	32	336
27e do	infant. de Lambton	(7 do)	29	294
29e do	do Waterloo	(6 do)	26	252
32e do	do Bruce	(8 do)	32	336
	Total		166	1,680

Effectif autorisé des corps (artillerie et infanterie) convoqués pour les exercices de 1889-90:—

			Officiers.	Sous-officiers et soldats.
État-major de brigade			5	5
1er régiment de cavalerie		(4 compagnies)	17	168
1ère brigade d'artillerie de campagne		(2 batteries)	14	155
Batterie de campagne de London		(1 do)	7	74
24e bataillon, infant. de	Kent	(6 compagnies)	26	252
25e do	do Elgin	(5 do)	23	210
26e do	do Middlesex	(8 do)	32	336
28e do	do Perth	(6 do)	26	252
30e do	carab. de Wellington	(10 do)	38	420
33e do	infant. de Huron	(9 do)	35	378
	Total		223	2,250

Effectif total du district (à 3 officiers et 42 sous-officiers et soldats par compagnie de cavalerie et d'infanterie), 4,319 hommes.

Force des corps qui ont fait les exercices de 1889-90 :—

			Officiers.	Sous-officiers et soldats.
État-major de brigade			6	5
1er régiment de cavalerie		(4 compagnies)	12	146
1re brigade de batterie de campagne		(2 batteries)	12	138
Batterie de campagne de London		(1 do)	4	74
24 bataillon, infant. de	Kent	(6 compagnies)	17	195
25 do	do Elgin	(5 do)	17	178
26 do	do Middlesex	(8 do)	23	301
28 do	do Perth	(6 do)	24	221
30 do	carab. de Wellington	(10 do)	28	403
33 do	infant. de Huron	(9 do)	29	366
	Total		172	2,027

RÉCAPITULATION.

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.
Ont été exemptés des exercices	166	1,680
N'ont pas répondu à l'appel	50	224
Ont fait les exercices	172	2,027
Grand total de tous grades		4,319

Contingent autorisé à faire les exercices, suivant ordre général (8) du 10 mai 1889, 2,420.

Par permission spéciale la 1ère brigade d'artillerie a formé un camp local à Berlin ; les autres corps ont formé un camp de district à London.

Le camp de London s'est formé le 18 juin, avec les officiers d'état-major suivants, savoir :—

Commandant, le lieutenant-colonel Henry Smith, aide-adjudant général du district ;

Major de brigade, le lieutenant-colonel l'honorable Matthew Aylmer, major de brigade du district ;

Officier d'approvisionnement, le lieutenant-colonel James Munro, du 22e bataillon.

Fourrier de campement et prévôt, le major James C. Guillott, du 21e bataillon.

Instructeur de tir, le major James H. Scott, du 32e bataillon.

Premier médecin, le chirurgien-major Vesey A. Brown, de la batterie de campagne de London ;

Officier d'ordonnance, le lieutenant Septimus J. A. Denison, du corps d'école d'infanterie.

L'emplacement (propriété de l'Etat voisine des casernes) était tout ce que l'on pouvait désirer de mieux, et s'est trouvé du plus heureux choix ; car, en dépit des fréquentes et grandes pluies qui ont rendu d'autres camps extrêmement désagréables, notre sol, à l'exception d'un petit nombre d'endroits de peu d'étendue, est resté si sec qu'on n'a pas eu besoin de faire de rigoles.

La municipalité de London a pourvu, et ce de la manière la plus satisfaisante, à toutes les commodités nécessaires, telles que service d'eau, bâtiments, écuries de campagne pour les chevaux de cavalerie et d'artillerie, réparations aux champs de tir, guérites, et curage quotidien des fosses d'aisance—en sorte que le département de la milice n'a eu à supporter aucuns frais locaux.

Les écuries de campagne, dont le lieutenant-colonel Aylmer avait donné le plan, étaient des plus propres à leur fin, qui est la sûreté des chevaux, et elles ont empêché le retour d'accidents qui ont été si coûteux les années passées.

Ainsi que le démontre le rapport du premier médecin, les troupes ont joui d'une très bonne santé. Il n'y a heureusement pas eu d'accident, ni de cas de maladie bien grave.

La conduite des hommes, tant au camp qu'en dehors du camp, a été excellente.

Leur nourriture, qui s'est trouvée très bonne, n'a coûté que $13\frac{1}{2}$ cents par tête, par jour.

Pour ce qui est des exercices, on a suivi la même méthode que l'année dernière, c'est-à-dire que la plus grande partie du temps a été consacrée à l'école de peloton et au maniement des armes, et cela non seulement dans le but de mieux rompre les hommes à cette partie essentielle de leur service, mais aussi pour donner aux officiers de compagnie plus de chance de se perfectionner dans la pratique de l'enseignement.

Le 28, il y a eu une longue promenade militaire, dans l'avant-midi du 29 une revue et défilé en règle, et dans l'après-midi du même jour l'attaque d'une position à trois milles de distance, qu'une force défensive de cavalerie, d'artillerie et d'infanterie avait préalablement occupée.

Le tir à la cible a été exécuté d'une manière expéditive, et autant que les circonstances pouvaient le permettre, satisfaisante. On trouvera ci-inclus le rapport de l'instructeur de tir. J'insisterais fortement sur l'adoption de ses recommandations, surtout celles qui ont trait au nombre des portées et à leur longueur, ainsi qu'à l'encou-

ragement de la pratique du tir au chef-lieu d'état-major de chaque corps. La meilleure manière de faire cette dernière chose serait de mettre le prix de vente des cartouches à un chiffre nominal. Si des miliciens enrôlés veulent bien consacrer un temps précieux à perfectionner leur tir, il me semble que le moins que le pays devrait faire serait de fournir les munitions.

Le commandant fit aux officiers des conférences sur plusieurs sujets et les examina sur des questions préalablement soumises; et des classes d'exercice du sabre furent aussi formées sous la direction du maréchal des logis chef Munro.

Il serait difficile, je crois, de faire plus d'ouvrage ou de plus grands progrès qu'il n'en a été fait dans la courte période affectée à l'instruction.

Tous les corps ont travaillé avec un louable zèle, mais il en est qui, grâce à des avantages supérieurs, ont montré de meilleurs résultats que d'autres.

Les corps d'infanterie étaient sur un assez bon pied, mais le physique d'un grand nombre d'hommes laissait à désirer. Le 30e bataillon, commandé par le lieutenant-colonel Clarke, et le 32e, commandé par le lieutenant-colonel Coleman, étaient relativement les deux meilleurs corps d'infanterie, tant sous le rapport du nombre des hommes que sous celui de leur physique. Cette supériorité s'explique, dans une grande mesure, par le fait que les comtés dont ils sont respectivement tirés—Wellington et Huron—allouent 25 cents par jour à chaque officier, sous-officier et soldat en sus de la solde que leur paie l'Etat. En principe je réprouve entièrement cette aide locale; ça n'empêche que ces exemples démontrent ce qu'il y a moyen de faire avec un petit peu plus d'argent.

Le 25e, lieutenant-colonel Lindsay, et le 26e, lieutenant-colonel Irwin, avaient tous deux le grand désavantage d'avoir changé de commandants peu de jours avant le camp. Il faut espérer qu'ils auront leur revanche au prochain camp.

Le 24e, lieutenant-colonel Martin, et le 28e, lieutenant-colonel McNight, sont tous deux d'assez beaux corps, mais le service extérieur de chacun d'eux laisse à désirer.

La batterie de campagne de London, commandée par le lieutenant-colonel Peters, a de nouveau fait son service fidèlement et à ma satisfaction. L'inspection en ayant été faite par le lieutenant-colonel Irwin, je renverrai à son rapport pour les détails.

Le 1er régiment de cavalerie—lieutenant-colonel Cole—m'a quelque peu surpris. C'était la première fois qu'il s'assemblait depuis mon arrivée dans le district, et, d'après ce qu'on m'avait dit, je m'attendais à voir une cavalerie très *irrégulière*. J'ai donc été très heureux de constater qu'hommes et chevaux ne le cèdent à aucuns en Canada; tout ce dont ils ont besoin est l'enseignement de la part d'hommes compétents, et plus d'occasions de se réunir. Ses rangées de chevaux étaient les plus nettes que j'eusse vues.

Il ne faut pas espérer, toutefois, que son équipement résistera à une campagne; il a grand besoin d'être renouvelé.

Ce régiment devrait être augmenté d'au moins deux compagnies.

Les armes et fourniments des corps qui ont été exemptés des exercices sont pour la plupart bien entretenus. Lorsqu'il y a eu quelque chose à reprendre on leur a refusé le certificat donnant droit à une indemnité pour le soin des armes, ce qui, suivant les officiers d'état-major de district, est le meilleur moyen de leur faire faire mieux.

Pour terminer, je dois dire que je suis fort satisfait de la manière dont les officiers de mon état-major de camp se sont acquittés de leur service. Tous se sont montrés zélés, et formaient, de fait, un état-major modèle.

Je manquerais gravement à mon devoir si je ne portais pas à la connaissance de l'officier général commandant les précieux services rendus par le lieutenant-colonel Aylmer en qualité de major de brigade de ce district. Il remplit toujours ses fonctions de manière à lui donner droit à la plus haute considération auprès du quartier général.

On trouvera ci-inclus les rapports d'inspection en forme de tableau.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. SMITH, lieut.-colonel.

Aide-adjudant général du district militaire n° 1.

A l'adjudant général de milice,
Ottawa.

ANNEXE "A."

KINCARDINE, 13 juillet 1889.

MONSIEUR,—En ma qualité d'instructeur de tir pour le camp de brigade tenu à London du 18 au 29 juin dernier, j'ai l'honneur de transmettre, avec le présent, les papiers suivants, savoir :—

1° Les feuilles du tir à la cible de compagnie des différents corps qui ont fait les exercices annuels pour 1889-90.

2° Des résumés faisant voir le résultat du tir de chaque corps, par compagnie, pendant le camp,

3° Le classement et les états annexés au présent rapport.

Relativement au tir de cette année je ferai les observations suivantes :

1° Je recommanderais que les portées fussent diminuées, ou qu'au moins les premières cartouches fussent tirées à 50 verges. Je crois que je ne risque rien en disant, que la proportion des hommes neufs s'est trouvée, cette année, aussi grande que d'habitude. Si des commençants manquent continuellement le but cela est de nature à les décourager et à les rendre indifférents, tandis qu'au contraire un coup heureux par-ci par-là portera un homme à essayer de tirer aussi bien que son voisin. Ces hommes neufs ne peuvent pas réussir à de longues portées, telles que 300 et 400 verges, et, pour en donner la preuve, j'ai inclus dans mon état ci-joint le nombre des hommes qui ont totalement manqué le but à chaque portée, par quoi l'on verra que ce nombre augmente en proportion de la longueur de la portée. A ce sujet je dirai qu'il n'a pas été possible de faire en sorte que le conseil contenu dans les ordres généraux, relativement aux hommes ne mettant pas de balles dans le but, fût suivi.

2° Relativement à l'état des fusils, je ne sache pas qu'il y ait eu de sérieuses raisons de se plaindre, bien que j'en ai trouvé quelques-uns tout à fait hors de service, et qu'un certain nombre d'hommes aient échangé leurs armes pour tirer.

Les champs de tir étaient éminemment propres à leurs fins, bien que les abords en fussent mauvais et désagréables pour les troupes. Je suggérerais qu'avant le prochain camp les arbres du côté nord du cours d'eau, en ligne avec les piquets placés à 200 verges, fussent abattus,attendu qu'ils nuisent considérablement au tir à 200 et 400 verges. Le côté ouest du terrain à 400 verges devrait aussi être nivelé, afin qu'on puisse voir toutes les cibles, ce qui n'a pas été possible cette année pour les cibles nos 7 et 8.

4° La conduite et tenue générale des hommes au tir à la cible a été des plus satisfaisantes, et je sens qu'il est de mon devoir de témoigner de leur empressement presque universel à recevoir, et, autant que possible, à exécuter les instructions à eux données.

5° J'éprouve beaucoup de plaisir à dire que tout s'est agréablement passé, qu'il n'a surgi de mécontentement d'aucune espèce, et qu'il n'est pas arrivé d'accident.

6° Je regrette d'avoir à me plaindre du manque de soin apporté par les commandants de compagnies à la préparation de leurs registres de tir de compagnie. Ces registres portent pourtant des instructions bien claires sur la manière de les tenir, mais on semble en tenir peu ou point compte, et sous d'autres rapports ce que ces commandants font est tout à fait incomplet et inexact. Ainsi que le démontrent ces registres, cet état de choses m'a imposé une très forte somme d'ouvrage supplémentaire, en ce que j'ai dû les corriger et compléter, attendu qu'il y avait des erreurs pour presque chaque compagnie.

7° Je désire exprimer ma haute satisfaction de la manière dont le sergent Morrisson, de la compagnie D, corps d'école d'infanterie, a rempli ses fonctions de sergent-instructeur de tir.

RÉSUMÉ de brigade par ordre de mérite, suivant le résultat moyen, y compris le classement des tireurs, conformément à l'ordre général du 11 mai 1889.

Corps.	Classement.			Nombre d'hommes qui ont totalement manqué la cible à					Résultat moyen de bataillon par hom.	Observations.
	Tireurs de 1re cl.	Tireurs de 2e cl.	Tireurs de 3e cl.	100 vgs.	200 vgs.	300 vgs.	400 vgs.	Toute portée		
26e, Middlesex	72	39	84	11	23	32	35	2	33·61	Moyenne de la brigade 27·09
33e, Huron	42	60	142	16	34	62	69	4	26·49	
28e, Perth	17	30	68	8	14	26	23	4	26·18	
24e, Kent	29	31	86	12	17	31	30	2	26·06	
30e, Wellington	52	60	187	16	54	77	72	6	25·27	
25e, Elgin	14	24	77	11	21	28	38	4	24·07	
Résultat de brigade	226	244	644	74	163	256	267	22		

COMPAGNIES qui tirent le mieux, par ordre de mérite.

Corps.	Compagnie.	Moyenne.
26e, Middlesex	N° 6	58·00
30e, Wellington	do 6	35·08
28e, Perth	do 2	34·46
33e, Huron	do 7	34·09
24e, Kent	do 6	32·69
25e, Elgin	do 2	29·34

MEILLEUR tireur de chaque bataillon, par ordre de mérite.

Grade et nom.	Corps.	Compagnie.	Nombre de points faits.
Caporal R. Stooks	26e	N° 6	70
Sergent Sanders	30e	do 7	64
Fonctionnaire-caporal, Thos. Horn	33e	do 7	62
Soldat John Walker	28e	do 2	61
do M. C. Drake	25e	do 2	57
do Bray	24e	do 3	54

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. H. SCOTT, major du 32e bataillon,
Instructeur de tir.

A l'aide-adjudant général du
District militaire n° 1, London, Ont.

ANNEXE " B ".

London, 18 octobre 1889.

Monsieur,—J'ai l'honneur de transmettre le rapport annuel de santé pour le camp de brigade tenu à London, district militaire n° 1, du 19 au 30 juin dernier.

Voici la liste des corps réunis au camp, savoir :—

La batterie de campagne de London; le premier régiment de cavalerie; la compagnie D, école royale d'infanterie ; et les 24e, 25e, 26e, 28e, 30e et 33e bataillons, avec état-major—le tout formant une brigade d'environ 2,000 hommes.

En somme, le camp a été des plus salubres en dépit de grandes pluies que nous avons eues par trois fois, et dont l'une a duré près de 15 heures. Deux ou trois heures après ces pluies le sol était parfaitement sec, et il ne s'en est suivi aucuns mauvais effets. Quiconque connaît bien la composition du sol de ce terrain de campement, sa nature poreuse et sablonneuse, comprendra facilement ce résultat et combien notre emplacement est, avec d'autres, supérieur à tout autre endroit de ce district.

Durant le camp les cas d'insolation et de diarrhée, si communs jusqu'ici, ont été plus rares que je ne l'ai jamais vu—ce qui peut être attribué à la fraîcheur inaccoutumée de la saison.

Les vivres étaient tous excellents, et personne ne s'en est plaint.

Les mesures sanitaires relatives aux fosses d'aisance et au service d'eau, etc., auxquels la municipalité avait pourvu, ont toutes été parfaitement prises.

Les divers services des médecins du camp ont tous été bien et diligemment faits.

Un résumé des rapports de santé quotidiens indique qu'il a été constaté 77 cas de maladie—les principales indispositions étant la diarrhée, les rhumes, le mal de gorge, les douleurs rhumatismales, les douleurs de poitrine, la rougeole et les oreillons. De ce nombre de malades 12 seulement étaient sérieusement atteints et ont dû être admis à la tente d'ambulance de brigade pour y être spécialement traités—le reste étant des cas n'exigeant aucunes telles mesures. Des malades admis à la tente d'ambulance de brigade, il fut plus tard envoyé à l'hôpital général de London quatre dont trois atteints de maladies contagieuses, savoir: 1 de rougeole et 2 d'oreillons. Le quatrième exige une mention spéciale: c'était un cas de pleuro-pneumonie, et le malade était un soldat du 28e bataillon, de Stratford. En questionnant cet homme, je constatai qu'il avait été atteint, au printemps, d'un mal de poitrine pour lequel, si j'en juge par sa description, il doit avoir été très imparfaitement traité. Je vous ai déjà envoyé un rapport spécial sur l'état de ce malade depuis la levée du camp, pendant qu'il était encore à l'hôpital général de London.

Comme de coutume, certains médicaments de la caisse de pharmacie fournie au camp ont manqué, et j'ai été obligé de m'en procurer un nouvel approvisionnement par réquisition. Je suggérerais respectueusement qu'à l'avenir chaque brigade assemblée en camp fût pourvue d'un " panier " bien garni, comme celui dont il est fait usage dans le service impérial. Un de ces paniers suffirait pour tous les besoins d'un camp de 12 jours, et tout ce qu'il contiendrait pourrait être amplement protégé et conservé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
V. A. BROWN, chirurgien-major de la B.C.L.,
Faisant fonctions de premier médecin au camp de brigade.

Au lieutenant-colonel Smith, A.-A.G.,
Commandant l'école royale d'infanterie et le district militaire n° 1.

DISTRICT MILITAIRE N° 2.

CASERNE DU FORT NEUF,
TORONTO, 10 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information de l'officier général commandant, mon rapport annuel de la situation du district militaire n° 2, pour l'année finissant le 31 décembre 1889.

FORCE.

Voici quel est l'effectif autorisé du district :—

	Répartition.		Officiers.	Sous-officiers et soldats.
Cavalerie	9	Compagnies	41	378
Artillerie de campagne	3	Batteries	18	222
" montagne	½	do	1	21
Infanterie	118	Compagnies	482	4,956
Total	130½		542	5,577

Cet état diffère un peu de celui de l'année dernière, vu que la demi-compagnie de carabiniers du Sault Sainte-Marie a depuis été portée au complet d'une compagnie, et attachée, comme compagnie n° 6, au 96e carabiniers, d'Algoma, tandis que la batterie de place de Toronto a cessé d'exister.

Dans mon dernier rapport j'ai recommandé l'organisation, à Toronto, d'une brigade d'artillerie de place composée d'au moins quatre batteries qui pourraient être facilement maintenues, bien qu'il soit impossible de maintenir une batterie unique sur le moindre bon pied, en face des attraits qu'offrent aux recrues les organisations plus fortes.

Pendant l'année on a réorganisé la cavalerie en transférant les compagnies d'Oakridge et de Markham du 2e régiment à la garde du corps du gouverneur général, et faisant de cette dernière un régiment de quatre compagnies. En même temps que ce changement n'affectera pas la valeur du corps en premier lieu nommé, auquel il reste encore cinq compagnies, il augmentera de beaucoup celle du dernier.

Répartition pour instruction.

Le contingent autorisé pour les exercices annuels de 1889-90 a été de 3,442 hommes de tous grades, répartis comme il suit.—

En camp—

2e de cavalerie	185	de tous grades.
Batterie de campagne d'Hamilton	79	do
do Toronto	79	do
do Welland	71	do
19e bataillon, Lincoln	229	do
20e do Halton, (carabiniers Lorne)	249	do
31e do Grey	271	do
39e do Norfolk	264	do
44e do Welland	247	do

Aux chefs-lieux d'état-major—

Gardes du corps du gouverneur général	172	do
½ batterie du Sault Sainte-Marie	22	do
2e bataillon, Queen's Own Rifles, Toronto	450	do
10e do Royal Grenadiers do	365	do
13e do Hamilton	365	do
38e do carabiniers Dufferin, Brantford	275	do

On remarquera que les corps de cavalerie et d'infanterie exercés en camp étaient tous numériquement faibles, ce qui s'explique par le fait que le nombre *autorisé* n'était pas suffisant pour couvrir le nombre total des hommes qui n'avaient pas

été convoqués l'année précédente, en sorte qu'il a fallu retrancher entièrement une ou deux compagnies de chaque corps pour réduire le chiffre à l'effectif prescrit.

Outre les compagnies auxquelles je viens de faire allusion, les corps suivants ont été exemptés des exercices :—

Le 12e bataillon, York Rangers,
Le 34e do Ontario,
Le 35e do Simcoe Foresters,
Le 36e do Peel,
Le 37e do Carabiniers d'Haldimand,
Le 77e do Wentworth, et
Le 96e do Carabiniers d'Algoma.

Le bataillon en dernier lieu mentionné, bien qu'organisé depuis trois ans, n'a jamais été convoqué pour les manœuvres. Il tarde infiniment aux officiers comme aux soldats d'être compris dans l'effectif de l'instruction, et ils ont fait tous leurs préparatifs cette année dans l'espérance d'être convoqués. Les officiers ont fait beaucoup de dépense pour se procurer l'uniforme voulu, et la plupart, tant d'entre eux que des sous-officiers, ont obtenu leurs certificats de l'école d'instruction.

Corps ruraux.

Le camp de district de 1889 a été assis à Niagara le 11 juin, et levé le 22 du même mois.

Un désagrément presque continuel a été le sort commun, à cause des quantités de pluie qui sont tombées; il ne s'est guère passé une nuit sans qu'il ait plu à verse, et par trois différentes journées il a fallu suspendre entièrement les exercices pour la même raison.

Officiers et soldats méritent toutefois beaucoup d'éloges pour la bonne humeur qu'ils ont montrée dans de si irritantes circonstances, et l'ardeur avec laquelle ils ont accompli leurs différents devoirs, bien que constamment trempés.

Je dois au maire (M. Henry Paffard) et au conseil municipal de la ville de Niagara de reconnaître ici l'assistance empressée qu'en tout temps ils ont prêtée au camp, et je dois aussi consigner encore une fois la bienveillante considération que nous a témoignée l'Association chrétienne des Jeunes Gens, de Toronto, en mettant gratuitement à la disposition de tous une grande marquise pourvue de journaux, de revues, et de tout ce qu'il fallait pour écrire.

Discipline.

La discipline des différents corps a été satisfaisante, et les piquets et la garde de police ont eu fort peu de peine à maintenir l'ordre, soit au camp soit en ville. C'est le capitaine Mutton qui, en sus de ses autres devoirs, était chargé de la police.

Exercices et revues.

La batterie de campagne de Welland ayant obtenu, pour cette année, la permission de faire les exercices à son chef-lieu d'état-major, deux batteries seulement—celles d'Hamilton et de Toronto—se trouvaient à Niagara, sous le contrôle du major Van Wagner, de la batterie de campagne d'Hamilton. Elles ont été passées en revue par le lieutenant-colonel Irwin, inspecteur d'artillerie, au rapport duquel je dois vous renvoyer pour ce qui est de leur valeur.

La compagnie C, corps d'école d'infanterie et école royale d'infanterie, était au camp, sous les ordres du capitaine Macdougall; elle a fourni une aide précieuse pour l'instruction et donné l'exemple de la discipline et de la tenue.

Je suis heureux de pouvoir dire que malgré les interruptions causées par la pluie les corps d'infanterie ont fait des progrès plus qu'ordinaires en instruction. On portait tant d'intérêt aux exercices de routine ordinaires que j'ai pu avoir deux bons exercices du nouveau mode d'attaque (de front) en brigade, dont l'un prit la forme d'un "exercice à feu" dans lequel on se servit de cartouches blanches et une petite troupe (la compagnie C, C.E. I.) représenta l'ennemi. La nouvelle manœuvre fut exécutée d'une manière très intelligente, et la valeur des écoles d'infanterie se manifeste davantage tous les jours par la meilleure instruction que leurs gradués sont en état de donner aux hommes.

Le dimanche, 16 juin, à 9 heures de l'avant-midi, il y eut en plein air, pour les troupes réunies à cette fin, un service religieux auquel le révérend M. Geddes, de Niagara, voulut bien officier.

Tir.

Le nombre prescrit de cartouches a été tiré sous la surveillance du capitaine J. B. McLean, des Royal Grenadiers, officier des plus zélés qui a fait tout ce qu'il a pu pour instruire les hommes dans la mesure des moyens qu'il avait à sa disposition; mais, ainsi qu'il le dit franchement dans son rapport (annexe A), "il faut plus d'aide sur les champs de tir, une meilleure qualité de cartouches, et plus d'encouragement pour le tir à la cible aux chefs-lieux d'état-major," si l'on veut obtenir de bons résultats pratiques du cours annuel de tir en camp.

Ainsi que je l'ai déjà dit dans de précédents rapports, le besoin de nouveaux champs de tir se fait beaucoup sentir à Niagara, et j'attirerai particulièrement votre attention sur le rapport de l'instructeur de tir à ce sujet.

Maladies et accidents.

Par le rapport du premier médecin du camp—le chirurgien-major Maclean, du 31e bataillon (annexe B)—on verra qu'il y a eu très peu de maladie, ce qui peut être attribué dans une grande mesure, je crois, à la fraîcheur de la température.

Le chirurgien-major signale la nécessité d'une distribution de toiles-caoutchouc aux hommes et d'un approvisionnement de lits de camp, d'éclisses, d'instruments, etc., pour les ambulances—toutes choses à l'égard desquelles je partage son avis sans aucune réserve.

Je regrette d'avoir à consigner le décès du soldat William Ilton, qui s'est noyé dans la rivière Niagara le 16 juin. Le procès-verbal de l'enquête vous a été régulièrement transmis dans le temps.

Un cheval de troupe du 2e de cavalerie est tombé mort pendant l'un des exercices, et le résultat de l'enquête sur cet accident vous a été également communiqué.

Vivres.

Les vivres fournis n'ont pas été tout à fait satisfaisants; plus d'une fois il a fallu renvoyer du pain qui avait mauvais goût, tandis que la viande n'était pas aussi bonne que celle qu'on a coutume d'avoir à Niagara.

La ration, y compris le combustible, a coûté 18⅞ cents par tête.

Inspections.

Le major général commandant, sir Fred. Middleton, est venu au camp le 18 juin et y a passé en partie deux jours.

Le premier jour il a vu le camp, les champs de tir et une revue de toutes les troupes, mais le 19 une grosse pluie vint mettre fin, pour le moment, à une démonstration pratique du nouveau mode d'attaque dont j'ai déjà parlé.

Pendant la durée du camp j'ai fait des différents corps (l'artillerie exceptée) une inspection dont voici en résumé le rapport :—

2e *de cavalerie—Lieutenant-colonel Gregory, commandant.*

Physique, bon; discipline, satisfaisante; manœuvres, bien; services. assez bien; livres de régiment, passables; livres de compagnie, aucun.

19e *bataillon—Lieutenant-colonel Carlisle, commandant.*

Physique, médiocre; discipline, assez bonne; manœuvres, bien; services, très bien; livres de régiment, très bien; livres de compagnie, très bien—à l'exception de la compagnie n° 1.

20e *bataillon—Lieutenant-colonel Kerns, M.P.P., commandant.*

Physique, assez bon; discipline, bonne; manœuvres, bien; services, bien; livres de régiment, bien; livres de compagnie, assez bien.

31e *bataillon—Lieutenant-colonel Brodie, commandant.*

Physique, très bon; discipline, bonne; manœuvres, bien; services, bien; livres de régiment, assez bien; livres de la compagnie n° 6, très bien—les autres, passables.

39e bataillon—Lieutenant-colonel Coombs, commandant.

Physique, assez bon; discipline, bonne; manœuvres, bien; services, assez bien; livres de régiment, bien; livres de compagnie, très bien.

44e bataillon—Lieutenant-colonel Morin, M.P.P., commandant.

Physique, assez bon; discipline, bonne; manœuvres, très bien; services, bien; livres de régiment, très bien; livres des compagnies n° 4, 6 et 8, très bien; les autres, passables.

Etat-major de camp.

Les officiers suivants, qui composaient l'état-major du camp, ont droit à tous les éloges pour la sérieuse attention qu'ils ont portée à leurs services respectifs, et l'aide empressée qu'ils m'ont prêtée en tout temps, savoir :

Le lieutenant-colonel Gray, major de brigade; le major McLaren, du 13e bataillon, officier d'approvisionnement; le lieutenant-colonel Alger, payeur du district; le chirurgien-major Maclean, du 31e bataillon, premier médecin du camp; le capitaine Mutton, des Q.O.R., fourrier de campement et prévôt-officier; le capitaine McLean, des Royal Grenadiers, instructeur, et le capitaine Stuart, du 13e bataillon, officier d'ordonnance, ainsi que le capitaine Geale, fonctionnaire-intendant de caserne à Niagara.

CORPS URBAINS.

Plus j'étudie les corps urbains plus je crois qu'il y a avantage pour eux à passer quelques jours en camp tous les ans, afin d'acquérir dans certaines manœuvres et certains services des connaissances qu'il leur est actuellement impossible d'obtenir par de courts exercices comme l'habitude est d'en faire, le soir, dans des locaux où l'espace leur manque.

Si intelligents et enthousiastes sont et les officiers et les soldats qu'il suffirait de très légers frais de transport et de subsistance pour obtenir les plus satisfaisants résultats.

Comme exemple de leur disposition à s'imposer des sacrifices de temps et d'argent en vue de faire des progrès, je puis citer la revue des quatre bataillons urbains de ce district, qui eut lieu le 7 du mois courant et dont je parlerai plus loin, mais il n'est pas naturel de supposer que cet enthousiasme durera toujours si les frais de transport et de subsistance doivent être constamment supportés par les hommes et leurs amis.

Garde du corps du gouverneur général—Lieutenant-colonel G. T. Denison.

J'ai inspecté ce corps le 29 juin, sur le champ communal de la garnison, au sortir de ses six jours d'exercice. Les deux compagnies récemment transférées du 2e régiment de cavalerie étaient présentes au grand complet, et bien qu'il y eut une différence frappante entre elles et les anciennes compagnies sous le rapport de la propreté, je suis convaincu que la concurrence fera disparaître ce défaut et d'autres semblables en très peu de temps.

L'accroissement de la garde du corps devra nécessairement produire plus d'enthousiasme et d'efficacité dans le service.

Pour le peu de temps qu'il s'était exercé le corps passa une inspection fort satisfaisante; mais, ainsi que je l'ai dit l'année dernière, il ne suffit pas de six jours pour mettre quelque corps que ce soit sur un bon pied, et c'est dommage qu'on ne puisse obtenir quelques jours de plus quand on a de si bons hommes sous la main.

Artillerie du Sault Sainte-Marie—Major Wilson.

Bien que ce ne soit pas un corps urbain cette demi-batterie d'artillerie de montagne a fait ses exercices au chef-lieu d'état-major, et elle a été inspectée le 4 mai par le lieutenant-colonel Gray, major de brigade, qui se dit très satisfait de son physique, de ses manœuvres et de son aspect général.

Infanterie.

2e bataillon (Queen's Own Rifles), Toronto—lieutenant-colonel Hamilton.
10e bataillon (Royal Grenadiers), Toronto—lieutenant-colonel Dawson.
13e bataillon, d'Hamilton—lieutenant-colonel Gibson, M.P.P., et
38e bataillon (carabiniers Dufferin), de Brantford—lieutenant-colonel Jones.

L'inspection de ces corps fut faite le 7 du mois courant, près de Toronto, par le major général commandant, sir Fred. Middleton, C.C.M.G., C.B., en présence de l'honorable ministre de la milice, sir A. P. Caron, C.C.M.G.

Cette inspection, comme celle des deux bataillons en premier lieu nommés, l'année précédente, prit la forme d'un exercice à feu pratique sur un terrain voisin de la rivière Humber, à 6 milles de la ville, spécialement choisi à cette fin.

Les deux bataillons de carabiniers furent désignés pour jouer le rôle d'agresseurs sous les ordres du lieutenant-colonel Jones, tandis que les deux bataillons d'infanterie, avec la compagnie "C," C.E.I., représenteraient la défense sous les ordres du lieutenant-colonel Gibson; et chaque parti avait deux canons de la batterie de campagne de Toronto, parfaitement attelés et montés. Il fut donné une "idée générale," et à un signal convenu les partis en lutte commencèrent les opérations qui furent conduites suivant les principes établis dans le manuel d'exercice de l'infanterie, 1889, pour l'attaque et la défense.

Il ne saurait être decerné trop d'éloges aux corps engagés pour l'ardeur et le vif intérêt qu'ils ont manifestés du commencement à la fin. La tâche à eux imposée n'était pas jeu d'enfant, le terrain étant plein de route fatiguées, de côtes roides et de bois touffus présentant nombre d'obstables qu'on ne pouvait pas surmonter sans beaucoup de vigueur et de détermination; et le département n'a eu à supporter aucuns frais de transport ou de subsistance.

Les corps engagés comptaient 1,890 hommes de tous grades se répartissant ainsi: —Batterie de campagne de Toronto, 50; Queen's Own Rifles, 590; Royal Grenadiers, 417; 13e bataillon, 393; carabiniers Dufferin, 364, et compagnie C, corps d'école d'infanterie, 76. Chaque corps excédait de beaucoup son complet autorisé pour l'exercice.

Les Queen's Own ont fait tout le chemin à pied—environ 16 milles; les Grenadiers s'en allèrent par chemin de fer, mais revinrent à pied. En arrivant d'Hamilton et de Brantford par chemin de fer, le 13e et les carabiniers Dufferin mirent pied à terre à la Humber, et après les opérations se rendirent à pied à Toronto pour y reprendre le train. La batterie de campagne de Toronto s'est rendue à pied sur le théâtre des opérations. Il faut se rappeler que ce corps avait déjà fait ses exercices au camp, en juin; sa présence était donc une nouvelle preuve de son enthousiasme bien connu.

Associations d'instruction militaire.

Ecoles publiques.

Le 18 juin j'inspectai l'association d'exercice des écoles publiques, de Toronto, placée sous la direction du capitaine Thompson, adjudant du 12e York Rangers. Il y avait à la revue environ 30 compagnies (soit 10 de plus que l'année dernière) comptant 900 garçons, et j'eus tout lieu d'être satisfait de l'exercice et de la fermeté dans les rangs. Ces garçons ne portent pas d'uniforme, mais la moitié à peu près sont pourvus de fusils de bois, et ceux-là exécutent fort bien le maniement des armes et l'exercice des feux.

L'association est soutenue entièrement par le bureau des écoles publiques, qui porte le plus grand intérêt possible à l'instruction militaire des jeunes garçons.

Corps de cadets du collège du Haut-Canada.

Je regrette d'avoir à dire que ce corps ne s'est pas régulièrement exercé depuis deux ans; par conséquent je n'ai pas pu l'inspecter pendant cette période. La raison que les autorités du collège en donnent sont que les enfants grandissent trop vite pour leur uniforme, en sorte qu'il est impossible de les tenir équipés, à moins que ce ne soit à grands frais—chose qui se comprend facilement.

Le corps a en sa possession 75 fusils avec fourniments; le tout a été régulièrement inspecté par le major de brigade, qui l'a trouvé au complet et en bon état. Le fusil dont ce corps est armé est le Peabody; ainsi que je l'ai dit après mon inspection de 1887, ce fusil est trop lourd pour de jeunes garçons. Si le corps est maintenu, je recommanderais que ce fusil fût remplacé par le Snider court ou carabine Snider de cavalerie.

Observations générales.

Hangars d'exercice.

On dit que l'emplacement du nouveau hangar d'exercice de Toronto sera bientôt prêt à être mis à la disposition du gouvernement—après quoi on ne devrait pas tarder à commencer l'ouvrage, puisque un crédit a été voté pour ce bâtiment.

A l'égard de la nouvelle salle d'armes de Brantford, un emplacement a été choisi et l'argent voté. Je recommanderais que l'on se mît à l'œuvre immédiatement, attendu que le bataillon de l'endroit est exposé à se voir mettre, d'un instant à l'autre, à la porte du local qu'il occupe actuellement, le bail en ayant expiré il y a quelques mois.

Il n'a encore rien été fait de plus en vue de la construction d'un hangar projeté à Port-Arthur, mais j'espère que l'aide nécessaire sera bientôt accordée par la municipalité.

Le besoin d'un hangar d'exercices au Sault Sainte-Marie—point stratégique important—se fait grandement sentir et les officiers de l'endroit font actuellement des efforts pour obtenir l'aide municipale voulue.

Tir à la cible.

Il est grandement besoin d'un approvisionnement de cibles de fer ou de bois pour les corps ruraux, et aussi d'une distribution annuelle de cartouches à balles à tous les corps, qu'ils soient convoqués pour les exercices ou non. Le désir de s'instruire dans l'usage du fusil grandit rapidement dans ce district, mais la dépense qu'il faut faire pour se procurer des cibles et des munitions est le grand obstacle à l'encouragement de cette très importante partie de l'éducation du milicien.

Armes et fourniments.

Ainsi que déjà dit dans de précédents rapports, le besoin d'une nouvelle distribution d'armes et de fourniments à beaucoup de corps est très urgent, attendu qu'une grande proportion de ces objets sont usés et réellement hors de service. Et cependant je puis affirmer qu'on en a bien soin.

Les corps suivants sont ceux qui ont les salles d'armes le mieux tenues, savoir :—

La garde du corps du gouverneur général, compagnies A et B.
Le 2e de cavalerie, compagnies B et C.
La batterie de campagne d'Hamilton.
La demi-batterie du Sault Sainte-Marie.
Le 2e bataillon, Queen's Own Riffles.
Le 10e do Royal Grenadiers.
Le 12e do York Rangers, compagnies n° 1, 2, 3 et 8.
Le 13e do Hamilton.
Le 19e do Lincoln, compagnies nos 2, 3 et 5.
Le 20e do Halton do 1, 2 et 3.
Le 31e do Grey, do 3 et 6.
Le 34e do Ontario. do 1 et 6.
Le 35e do "Simcoe" Foresters, compagnie n° 5.
Le 36e do Peel, compagnies nos 2 et 7.
Le 37e do Haldimand, compagnies nos 1, 3, 4 et 7.
Le 38e do carabiniers Dufferin.
Le 39e do carabiniers "Norfolk," compagnies nos 1, 2, 3, 5, 6, 7 et 8.
Le 44e do Welland, do 1, 4 et 6.
Le 77e do Wentworth, do 1, 2, et 3, et
Le 96e do carabiniers d'Algoma, do 5 et 6.

Etat-major de district.

Je reconnais avec plaisir la manière satisfaisante dont les fonctions de major de brigade ont été remplies par le lieutenant-colonel Gray, ainsi que la grande aide à moi prêtée par le lieutenant-colonel Alger, payeur du district et garde-magasin.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
W. D. OTTER, lieut.-col.,
Aide-adjudant général du district militaire n° 2.

ANNNEXE A.

NIAGARA, 22 juin 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport en qualité d'instructeur de tir du camp de Niagara. Tous les corps de ce camp ont tiré le nombre réglementaire de 20 cartouches par homme.

Le temps a été très défavorable en ce qu'il a venté fort, et plu, parfois, à verse. Le tir a été très satisfaisant, si l'on considère qu'un certain nombre des hommes n'avaient encore jamais tiré une carabine.

Bien que l'instruction du tir soit mise au premier rang dans les règlements de campement, j'ai le regret de dire qu'à cause de la brièveté du temps il a été impossible de la donner d'une manière satisfaisante. Je constatai qu'à deux ou trois exceptions près seulement, aucune des compagnies n'avait préalablement pratiqué les exercices de position et de pointage. A cause du grand nombre d'hommes qui devait tirer, il me fut impossible de consacrer à chacun l'attention nécessaire pour lui enseigner même les premiers principes du tir. Beaucoup de temps fut perdu par suite de l'état des cibles, qui étaient des cibles de fer usées, et tellement mauvaises que pour pouvoir arriver à marquer tant soit peu exactement il fallut les repeinturer presque toutes les dix minutes. Il y a eu plusieurs accidents dus au rebondissement des balles, mais heureusement d'aucune gravité. Le marquage a été tres insatisfaisant, et il continuera à l'être tant qu'on se servira des cibles actuelles. A la portée de 400 verges il était très difficile de voir les cibles. La mauvaise qualité des cartouches a également nui à la justesse du tir; deux pour cent de ces cartouches ne valaient absolument rien, par le fait qu'il était impossible de les faire partir, tandis que cinq pour cent ne rendaient pas la balle au but. A chaque portée je fis faire, avec des piquets de tente, un chevalet temporaire supportant un sac de sable, et, autant que possible, il fut exigé qu'il visât de ce chevalet avant de tirer sur la cible. Chaque homme aussi, en attendant que son tour fût venu de tirer, fut constamment tenu occupé aux exercices de position et de pointage—exercices qui, avec l'emploi du chevalet, eurent de très bons résultats. Le sergent-instructeur de tir m'a prêté une aide précieuse.

On trouvera ci-joint un tableau du tir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. B. McLEAN, capitaine,
Lieutenant aux Royal Grenadiers, instructeur de tir.

Au commandant du
Camp d'instruction de Niagara.

CHIFFRES de mérite.

Corps.	Chiffre de mérite régimentaire	Compagnie qui tire le mieux.	Chiffre de mérite.	Observations.
2e régiment de cavalerie	$22\frac{38}{133}$	Cie n° 3	$26\frac{1}{3}$	N'a pas tiré à 400 vgs.
19e Lincoln	$22\frac{99}{142}$	do 4	$31\frac{11}{12}$	
20e Halton (carabiniers de Lorne)	30	do 4	$33\frac{11}{21}$	
31e Grey	$30\frac{180}{209}$	do 3	$40\frac{1}{5}$	
39e carabiniers de Norfolk	$25\frac{182}{181}$	do 4	$35\frac{18}{20}$	
44e Welland	$23\frac{101}{180}$	do 5	$31\frac{16}{26}$	

MEILLEUR tireur de chaque corps.

Corps.	Grade et nom.	Compagnie.	Nombre de points.
31e Grey	Sergent Irvine	Cie nº 4	64
20e Halton	Soldat Griffin	Cie nº 4	58
2e de cavalerie	Cavalier Sherman	Cie nº 3	58
19e Lincoln	Sergent Kerby	Cie nº 6	57
44e Welland	Soldat Work	Cie nº 5	54
39e Norfolk	Caporal Long	Cie nº 4	51

ANNEXE "B."

CAMP DE NIAGARA, 21 juin 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant:—

Les rapports de santé quotidiens des différents corps démontrent que le camp a été remarquablement exempt de maladie de toute espèce. La persistance de l'humidité nécessite l'usage de substances propres à détruire les odeurs fétides et à désinfecter, dont la plus utile et la plus rapide dans ses effets est le phénol soluble. Il n'est arrivé d'accident d'aucune conséquence pendant le campement. Un seul homme, soldat du 39e bataillon, a été renvoyé chez lui affecté d'une opthalmie générale accompagnée d'ulcération de la cornée, simple résultat d'une maladie chronique dont il avait précédemment souffert. Cet homme n'aurait pas dû être amené au camp. Un autre individu, soldat du 39e bataillon, qui servait en qualité d'aide-cuisinier à la pension des officiers, fut trouvé noyé dans la rivière Niagara; on supposa qu'il s'était suicidé, et son corps fut envoyé à sa famille. La nourriture tant des hommes que des chevaux s'est trouvée de bonne qualité, et, excepté dans une couple de cas insignifiants, aucune plainte n'a été portée. Les hommes ont généralement souffert de grands désagréments par le fait d'avoir couché sur le sol humide, et je ne saurais insister trop fortement sur la fourniture d'une toile-caoutchouc pour chaque homme durant le campement. On ne devrait pas oublier que ces hommes sont entièrement à la merci de l'équipement fourni par le département, sur lequel seul ils peuvent compter non seulement pour leur confort au camp, mais aussi pour se prémunir contre des souffrances et des maladies pouvant résulter de rigueurs inutiles subies au cours du service. L'effet immédiat d'une rigueur comme celle que les hommes viennent de supporter n'est pas suffisant, pour un grand nombre d'entre eux, pour les forcer à suspendre leur service, et cependant cela peut finir par devenir grave. On pourrait aussi faire valoir la nécessité d'une toile-caoutchouc au point de vue économique, attendu que non seulement il protégera le dormeur contre l'humidité, mais empêchera souvent ses couvertures de laine de se salir au contact de la boue. Un grand nombre de tentes en usage sont trop vieilles et trop minces pour résister à la pluie et devraient être réformées. Je suggérerais, lorsque des tentes ont besoin d'être rapiécées, que l'on employât une composition comme celle dont se servent plusieurs clubs de chasse et de pêche des Etats-Unis, laquelle rendrait parfaitement imperméables des tentes d'ailleurs hors de service. Ce procédé ne nuit en rien à la souplesse de la toile; en outre il est très économique et efficace.

L'ambulance devrait être pourvue des choses suivantes, savoir:—

1° D'un approvisionnement général des médicaments nécessaires, y compris des désinfectants en abondance;

2° D'un approvisionnement d'éclisses métalliques perforées, en cas de fracture—prix, $15;

3° D'une trousse de campagne, y compris des daviers;

4° De douze lits de camp pour l'usage des malades, dans l'ambulance, attendu qu'il est absolument inhumain de faire coucher des gens atteints de maladie sur le sol humide sans autre protection qu'une couverture de laine.

Pour clore, je dirai que ce que je demande exige si peu de frais qu'il suffira, j'en suis sûr, d'attirer l'attention du département sur ce qui manque pour qu'il y soit pourvu.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
C. R. MACLEAN, chirurgien-major,
Premier médecin au camp de Niagara.

DISTRICTS MILITAIRES Nos 3 ET 4.

BUREAUX D'ÉTAT-MAJOR,
KINGSTON, ONT., 11 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information du major général commandant, mon rapport sur la situation des corps placés sous mes ordres, pour l'année 1889.

DISTRICT MILITAIRE N° 3.

Etat de force.

	Nombre de corps existants.	Effectif.
Cavalerie (compagnies)	7	280
Artillerie de campagne (batteries)	2	160
do place (batterie)	1	45
Infanterie (compagnies)	60	2,772
Total		3,257

DISTRICT MILITAIRE N° 4.

Etat de force.

	Nombre de corps existants.	Effectif.
Cavalerie (compagnies)	2	76
Artillerie de campagne (batteries)	2	160
Infanterie (compagnies)	44	2,036
Total		2,272

Nombre d'hommes autorisé pour les exercices annuels :—

District militaire n° 3	1,858
do n° 4	1,135
Total	2,993

Nombre des officiers et des hommes qui ont fait les exercices cette année :—

District militaire n° 3	1,787
do n° 4	1,048
Total	2,835

Corps convoqués pour faire faire les exercices en camp et à leurs chefs-lieux d'état-major respectifs :—

DISTRICT MILITAIRE N° 3.

Le 3e de cavalerie, en camp;
La batterie de campagne de Kingston, en camp;
do do Durham do
do place de Cobourg, à son chef-lieu d'état-major;

Le 14e bataillon, à son chef-lieu d'état-major;
Le 15e " " "
Le 57e " " "
Le 40e " en camp, et
Le 46e " "

Corps qui n'ont pas été appelés aux exercices.—

DISTRICT MILITAIRE N° 3.

Le 4e de cavalerie;
Le 16e bataillon;
Le 45e "
Le 47e "
Le 49e "

Corps convoqués pour les exercices en camp et à leur chefs-lieux d'état-major respectifs:—

DISTRICT MILITAIRE N° 4.

Les dragons de la garde Princesse Louise, à son chef-lieu d'état-major;
La garde à pied du gouverneur général "
Le 43e bataillon, en camp, et
Le 56e " "

Corps non convoqués pour les exercices:—

DISTRICT MILITAIRE N° 4.

La compagnie de cavalerie de Prescott;
Le 18e bataillon;
Le 41e "
Le 42e "
Le 59e "

Nombre des officiers et des hommes qui ont fait les exercices:—

En camp, à Gananoque—	
District militaire n° 3	921
" n° 4	731
A leurs chefs-lieux d'état-major:—	
District militaire n° 3	866
" n° 4	317
Nombre total des hommes ayant fait les exercices.	2,835
Nombre d'hommes convoqués, districts militaires nos 3 et 4.	2,993
Nombre total des hommes qui ont fait les exercices	2,835
En moins du nombre convoqué	158

CAVALERIE.

Le 3e de cavalerie s'est exercé en camp à Gananoque, et il a été passé en revue par le major général commandant et l'honorable ministre de la milice. On peut dire que les hommes étaient propres, si l'on tient compte du très mauvais temps qu'il a fait pendant toute la durée du camp, et le régiment était pourvu de bons chevaux.

ARTILLERIE DE CAMPAGNE.

Les quatre batteries de campagne des districts militaires nos 3 et 4 ont fait les exercices en camp, sous le commandement immédiat du lieutenant-colonel Cotton, sous-inspecteur d'artillerie, qui fera rapport sur l'état de chaque batterie.

ARTILLERIE DE PLACE.

La batterie d'artillerie de place a été inspectée par le lieutenant-colonel Cotton, qui la dit sur un très bon pied.

INFANTERIE—CORPS URBAINS.

Le major général commandant a inspecté lui-même le 14e bataillon, la veille du départ de ce dernier pour Sainte-Catherine, où il a passé le jour aniversaire de la

Confédération. Ce corps excédait son complet lorsqu'il a fait les exercices, mais il n'a été payé que pour le nombre d'hommes convoqués, savoir, 278 de tous grades. Comme je suis considérablement au-dessous de l'effectif convoqué pour les exercices de cette année, j'espère que la paye pourra être accordée aux hommes que ce corps avait en plus.

15e bataillon.

J'ai inspecté ce corps le 25 octobre, et je suis heureux de pouvoir faire rapport d'un très grand progrès dans son aspect comme dans son instruction. Le nouveau hangar d'exercice est presque achevé; avec ses belles salles de gymnase et de récréation, cet édifice sera d'un grand avantage et aux officiers et aux soldats en hiver. Le lieutenant-colonel Lazier m'informe que son coût total s'élèvera à la somme d'environ $16,000, à laquelle l'Etat a contribué pour $10,000.

57e bataillon.

J'ai inspecté ce corps le 7 du présent mois, et j'ai été parfaitement satisfait de son aspect comme de son instruction. Les ceinturons et les cuivres étaient remarquablement nets, mais les fusils auraient pu l'être plus; le gardien dit qu'il est impossible de les tenir en bon état à cause de l'humidité des salles d'armes. L'attention du département a été attirée sur ce fait, et je compte que l'on pourra, l'année prochaine, faire quelque chose pour ce bataillon, qui mérite autant d'être encouragé que quelque autre corps que ce soit en Canada. Je crois qu'un crédit de $5,000 suffirait pour mettre l'édifice actuel en bon état et pour construire de bonnes salles d'armes ainsi que des salles de récréation tant pour les officiers que pour les hommes —chose que tous les corps urbains devraient avoir.

Camp de Gananoque.

Le 3e de cavalerie, deux détachements de la batterie A, les batteries de campagne d'Ottawa, de Durham, de Kingston et de Gananoque, ainsi que les 40e, 43e, 46e et 56e bataillons, se sont assemblés en camp le 18 juin, avec les officiers suivants pour état-major, savoir:—

L'aide-adjudant général, commandant;
Le lieutenant-colonel Lewis, major de brigade;
Le lieutenant-colonel Graveley, aide-major de brigade;
Le lieutenant-colonel Macpherson, instructeur de tir;
Le major Heron, officier d'approvisionnement;
Le major Guillet, fourrier de campement, et
Le chirurgien Saunders, premier médecin.

L'emplacement du camp se trouvait vis-à-vis du terrain occupé l'année dernière et n'était pas aussi bon.

Les ordres relatifs aux manœuvres ont été observés en tant que le temps l'a permis.

Les approvisionnements étaient bons, et il n'y a pas eu de plaintes.

La nourriture des hommes a coûté $19\frac{17}{100}$ cents, et celle des chevaux 23 cents.

Il n'y a pas eu de cas de maladie grave, et l'ambulance n'a reçu qu'un très petit nombre d'hommes.

La commission médicale a examiné certains cas dont il a déjà été fait rapport au quartier général. Les procès-verbaux des commissions chargées de s'enquérir de dommages causés à des chevaux ont aussi été transmis.

Les différentes écoles m'ont fourni cinq sous-officiers qui ont fait de bonne besogne.

A cause du mauvais temps l'honorable ministre a permis qu'il fût donné à chaque homme une couverture de plus avec un drap imperméable, ce qui fut très apprécié.

L'instructeur et le sergent de tir ont fait leur rude service avec le plus grand zèle, et beaucoup d'officiers m'ont dit qu'ils n'avaient jamais reçu une aussi bonne instruction dans aucun camp avant celui-ci.

L'honorable ministre de la milice et le major général commandant ont inspecté le camp, mais ils n'ont pas pu faire sortir les corps pour la manœuvre, à cause de l'humidité du sol, qui, en certains endroits, était recouvert d'eau.

Les corps avaient tous un assez bon effectif; le payeur du district en fit l'appel en ma présence, et les règlements furent strictement observés.

Les hommes se sont très bien conduits, et ils méritent beaucoup d'éloge pour l'attention qu'ils ont apportée à l'exercice dans des circonstances bien faites pour les éprouver.

Les officiers d'état-majer ont rempli leurs devoirs à mon entière satisfaction. On trouvera ci-joints les rapports de l'officier d'approvisionnement, des instructeurs de tir, du fourrier de campement et du premier médecin, ainsi que les registres de tir à la cible des différents corps du camp.

HANGAR D'EXERCICE, KINGSTON.

Le bail de cette propriété expirera en juin prochain, alors que les autorités du Queen's College exigeront le terrain. Le quartier général en a été prévenu. Je recommanderais fortement que l'on prît des mesures sans retard pour avoir un nouvel emplacement sur lequel construire un hangar avec salles de récréation ; sans cela il est impossible que les corps urbains conservent leur valeur. J'espère aussi qu'il pourra être pris des mesures pour faire du terrain public des hauteurs du communal de Barriefield un emplacement permanent de campement à l'usage des deux districts.

Nous avons eu la visite du 1er carabiniers Prince de Galles, de Montréal, qui est resté ici deux jours. Ce régiment assista au service religieux, le dimanche, et le lendemain il prit part à une revue qui eut lieu à l'occasion de l'anniversaire de la Confédération. Chaque fois le corps sortit au complet, et il avait remarquablement bonne mine. M. Murphy, l'un des zélés citoyens de Kingston, mit à la disposition du colonel un vaste bâtiment où s'installèrent les hommes pendant leur séjour. La conduite de ces derniers a été excellente durant toute leur visite.

COMPAGNIES DE CADETS.

Conformément aux instructions, j'ai correspondu avec les directeurs des écoles, dans les deux districts militaires 3 et 4, auxquelles des armes ont été distribuées, et je constate qu'il n'a pas été fait grand chose nulle part. Le collège de Peterboro', voyant qu'il ne pouvait pas maintenir une compagnie, a versé l'équipement en magasin il y a quelques années. Le principal de l'école de Port-Hope dit qu'il en est ainsi chez lui, et je lui ai enjoint de verser l'équipement en magasin. J'ai pris des dispositions pour visiter les collèges d'Ottawa et de Morrisburg dans le cours du présent mois, et je ferai connaître plus tard le résultat de mon inspection.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
B. VAN STRAUBENZEE, lieut-colonel,
Aide-adjudant général,
Commandant les districts militaires nos 3 et 4.

A l'adjudant général de milice,
Quartier général, Ottawa.

ANNEXE "A."

GANANOQUE, 29 juin 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de mettre sous ce pli les registres complets du tir à la cible exécuté à ce camp de brigade pour les districts militaires nos 3 et 4.

En comparant les chiffres de mérite avec ceux des années précédentes on verra que le tir a fait de grands progrès. J'attribue cela à la grande attention que les hommes ont portée à l'instruction préliminaire, et au fait que chaque homme, après avoir été soigneusement rompu aux exercices de position et de pointage, a reçu cinq cartouches avec lesquelles il s'est essayé en tirant sur des cibles représentés en petit sur des clôtures.

Pour montrer que les hommes comprenaient parfaitement ce que l'on attendait d'eux au moment où ils prenaient position pour tirer, et comme preuve du vif désir témoigné par eux de suivre leurs instructions, je dirai qu'il n'y a eu que six hommes dans toute la brigade qui ont manqué tous leurs coups. Ce résultat est d'autant plus satisfaisant que plus de 60 pour 100 des hommes n'avaient encore jamais tiré une carabine jusque-là.

Le 56e bataillon ayant fait la très bonne moyenne de 32·63 points par homme s'est mis au premier rang dans l'ordre de mérite. Ce résultat est largement dû à l'excellent tir de la compagnie n° 6, qui a obtenu la moyenne élevée de 40 points par homme. A cette compagnie appartient le soldat Erastus Fenton, qui a fait 64 points—le plus haut résultat individuel, et qui a par conséquent droit à l'honneur d'être considéré comme le meilleur tireur de la brigade.

Le classement des hommes qui ont tiré en met 150 dans la 1re classe, 227 dans la 2e et 634 dans la 3e.

Bien que les 40e et 43e bataillons aient atteint de très bons chiffres de mérite, ils auraient pu faire mieux sans des vents irréguliers et des orages accompagnés de tonnerre qui leur ont malheureusement nui à tous deux.

Si l'on examine les registres de tir on verra (et c'est l'opinion que tout le monde exprimait sur le terrain) que les deux portées du milieu sont trop difficiles à aborder pour des novices, la première et seule fois qu'ils tirent à la cible. Le tir à 300 verges sur la cible de troisième classe est aujourd'hui inconnu dans les concours provinciaux, fédéraux ou nationaux, et je recommanderais fortement qu'on le retranchât du tir de classe de la milice, et qu'on le remplaçât par la cible de deuxième classe, en conservant la position du tireur à genoux. Je recommanderais aussi que la position à genoux fût permise à 200 verges, par la raison qne cette portée—la plus longue pour la position du tireur—est inabordable pour les hommes qui n'ont aucune expérience. Le fusil est une arme mystérieuse pour les jeunes recrues ; si on leur fait des conditions trop difficiles ils perdent confiance en eux-mêmes et dans leur arme, et ils deviennent si nerveux qu'il ne peut pas être question de bien tirer; au contaire, si l'on rend les conditions faciles, et qu'ils voient que c'est possible pour eux de toucher la cible, ils acquièrent vite de la hardiesse et se donnent les plus grandes peines pour faire des points. Pour ces raisons je recommanderais respectueusement qu'à l'avenir les distances et les conditions fussent comme il suit, savoir :—

100 verges,	position du tireur	debout,	cible de 3e classe.	
200	do	do	à genoux	do
300	do	do	do	cible de 2e classe.
400	do	do	couché	do

Les cibles de toile l'emportaient de beaucoup sur les anciennes cibles en fer, tant pour l'exactitude que pour la rapidité du marquage, et elles ont donné beaucoup de satisfaction. Les chariots ont été renvoyés au magasin en parfait état, mais les châssis de quelques-unes des cibles étaient presque détruits; il est facile toutefois de les remplacer à très peu de frais.

C'est avec beaucoup de plaisir que je rends témoignage de la manière habile et efficace dont le sergent James Codd, des gardes à pied du gouverneur général, m'a aidé à remplir mes fonctions. C'est un vieux soldat et un tireur expérimenté; il s'est montré infatigable dans ses efforts pour instruire les hommes, et par sa patience et son imperturbable sang-froid il a su inspirer de la confiance, en même temps qu'un désir de vaincre les difficultés du tir de la carabine, à tous ceux dont il a eu la surveillance.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. PENNINGTON MACPHERSON, lieut-colonel

Instructeur de tir.

Au lieutenant-colonel B. Van Straubenzee,

Aide-adjudant général,

District militaire nos 3 et 4.

ANNEXE "B."

Ottawa, 3 juillet 1889.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous passer ci-joints des comptes (avec pièces à l'appui) des approvisionnements fournis au camp d'instruction qui s'est tenu, sous votre commandement, à Gananoque, du 18 au 29 juin dernier. Le tout a été vérifié et trouvé exact.

Le coût de la ration des hommes, y compris le combustible, a été de $19\frac{17}{100}$ cents, et celui du fourrage 23 cents.

Les approvisionnements étaient tous d'excellente qualité, et les fournisseurs—MM. Carnovski, de Kingston, et J. B. Turner et D. J. Lloyd, de Gananoque—n'ont rien négligé pour favoriser l'intérêt et le confort des hommes au camp. Ainsi qu'il est à votre connaissance, ces trois gentlemen ont entrepris toutes les fournitures, bien qu'il y en ait qui soient au nom d'autres personnes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. L. HERON, capitaine G.P.G.G.,
Officier d'approvisionnement.

Au lieutenant-colonel B. Van Straubenzee,
Aide-adjudant général,
Districts militaires n°s 3 et 4.

ANNEXE "C".

Gananoque, 1er juillet 1889.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que j'ai fini d'expédier l'équipage de campement et autres effets de l'Etat reçus par moi pour servir au camp de brigade, exception faite de 22,160 cartouches à balles et de 3,050 cartouches à poudre régulièrement mises en réquisition par l'instructeur de tir, et excepté aussi les articles manquants suivants dans les remises des corps dénommés :—

3e régiment de cavalerie :—
3 couvertures ;
20 musettes, emportées à Peterborough, et
2 prolonges de campement, coupées pour remplacer des entraves rompues.

Artillerie :—
Batterie de campagne de Durham :
2 couvertures, et
2 musettes.
Batterie de campagne de Durham :
1 valise pour tente ronde.
Batterie de campagne de Gananoque :
1 toile-caoutchouc.
Batterie de campagne de Kingston ;
1 couverture, et
29 musettes, renvoyées au magasin.

Infanterie :—
40e bataillon :
6 couvertures, et
4 petits maillets.
43e bataillon :
1 couverture, et
1 sac à piquets de tente.
56e bataillon :
3 toiles-caoutchouc, et
1 sac à piquets de tente.

Aussi, 1 couverture dont on s'est servi pour faire des bandages, avec la permission du premier médecin.

Le charriage a été fait d'une manière satisfaisante par l'entrepreneur, Mr. Lloyd. Vu que le chemin à travers le terrain de campement était très mou en plusieurs endroits, il a été impossible de mettre charge entière.

Le hangar du quai n'ayant pas une capacité suffisante, il a fallu délivrer les effets aux grands hangars à marchandises de la Rathburn Forwarding Company, ce qui a

entraîné des frais d'expédition supplémentaires d'environ $10. C'est là l'estimation des expéditeurs, et je la crois raisonnable et modérée.

J'inclus les réquisitions et reçus des différents corps.

Les effets qui ont servi aux différents membres de l'état-major ont été régulièrement demandés et renvoyés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
GEO. GUILLET, major,
Fourrier de campement.

Au lieutenant-colonel B. Van Straubenzee,
Aide-adjudant général,
Districts militaires n°s 3 et 4.

ANNEXE "D".

Kingston, 8 juillet 1889.

Monsieur,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport en qualité de premier médecin du camp de brigade récemment tenu à Gananoque.

Il y a lieu de se féliciter, je crois, qu'en dépit du mauvais temps qu'il a fait la santé des hommes n'ait aucunement souffert. La somme de maladie n'a pas dépassé la moyenne, et il n'y a pas eu de cas graves.

Il est arrivé quelques accidents, dont deux seulement étaient de nature à rendre infirmes plus ou moins longtemps ceux qui en ont été victimes. Je veux parler, 1° du soldat J. S. King, du 43e bataillon, qui, frappé d'un coup de pied dans le dos par un cheval fougueux, éprouva une légère lésion du rein, dont il était, du reste, presque convalescent à la levée du camp; et, 2° du major W. M. Drennan, qui fit une chute de cheval à l'exercice et se foula et meurtrit sérieusement l'épaule; ce dernier se rétablit d'une manière satisfaisante, et il n'est pas probable que le mal dure.

L'empressement qu'on a mis à distribuer des toiles-caoutchouc immédiatement après la tempête du 21 juin a beaucoup ajouté au confort des hommes, et, sans doute, essentiellement contribué à les empêcher de ressentir aucuns mauvais effets de l'obligation où ils se trouvaient de coucher sur le sol humide. Je suggérerais qu'à l'avenir il y eut toujours un approvisionnement de ces toiles en magasin, pour être mis à la disposition des troupes au besoin. Une autre grande amélioration a été la distribution de deux couvertes à chaque homme, au lieu d'une comme par le passé, et c'est ce qui devraient toujours être fait.

Je désire attirer votre attention sur la manière insatisfaisante dont les caisses de pharmacie sont actuellement fournies. Lorsque je reçus ma caisse il se trouva que pour avoir été empaqueté sans soin tout ce qui restait de l'année dernière ne valait plus rien, et qu'il fallut renouveler l'approvisionnement en entier. J'ordonnai que la liste de mon prédécesseur fût remplie de nouveau, mais en dépit de tout il manqua beaucoup de choses qu'on fut obligé de se procurer d'un pharmacien du lieu; et, sans compter qu'ainsi il en coûte toujours considérablement plus qu'il n'est réellement besoin, les différents médecins des corps ont exprimé du mécontentement de ne pas trouver dans la caisse ce dont chacun d'eux avait l'habitude de faire usage. Les médecins diffèrent dans ce qu'ils regardent comme choses essentielles pour une caisse de pharmacie, les uns demandant et prescrivant ce que d'autres regardent comme non nécessaire, d'où le manque d'uniformité, et plus de dépense par le fait que les pharmaciens de l'endroit exigent les plus hauts prix de détail pour ce qu'ils fournissent.

Le remède que je suggérerais est celui-ci, savoir :—Qu'il soit dressé une liste des drogues et accessoires (avec indication des quantités de chaque) nécessaires pour un camp de 2,000 hommes pour 12 jours; que cette liste soit soumise aux premiers médecins des différents camps, dans le but d'avoir l'avis de chacun d'eux sur son contenu, et que la liste corrigée soit le type d'après lequel toutes les caisses de pharmacie devraient être approvisionnées par quelque droguiste en gros. Qu'il soit placé dans

chaque caisse des exemplaires de la liste en nombre suffisant pour que chaque médecin d'un corps en reçoive un, avec instruction de borner ses prescriptions à cette liste, excepté dans les cas extraordinaires de maladie où il pourrait être besoin de quelque drogue non ordinaire, mais de la nécessité de laquelle le premier médecin devrait être juge, et qu'aucun approvisionnement supplémentaire ne devrait être autorisé, à moins que ce ne soit pour suppléer à une chose quelconque dont la quantité se trouverait insuffisante. Nous avons eu, je crois, assez d'occasions de voir quels étaient les besoins d'un camp les années passées pour pouvoir juger de ce qui devrait figurer sur une pareille liste, et il n'y aurait aucune injustice à exiger des médecins qu'ils s'y bornent. Ils se trouveraient tout simplement dans le cas où les mettrait un service actif en campagne qui les forcerait de tirer le meilleur parti possible de ce qui serait à leur disposition.

Il devrait être aussi fourni, pour le service de l'ambulance, un petit nombre de menus instruments de chirurgie, du bon soin desquels le premier médecin devrait être tenu personnellement responsable, et qu'on ne devrait pas laisser sortir de l'ambulance. Actuellement il n'est fourni aucuns de ces instruments, et beaucoup de médecins viennent au camp sans en être munis, ne voulant pas s'exposer à détériorer ou perdre leurs propres outils.

On trouverait, je crois, le plan que je suggère plus efficace et moins dispendieux que la méthode actuelle, sans compter que ce serait plus satisfaisant pour le corps des médecins.

J'ajouterai que quelques-unes de ces suggestions m'ont été inspirées par les médecins militaires qui ont servi avec moi dans le dernier camp, et je crois que la réforme proposée serait généralement bien accueillie.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

H. J. SAUNDERS, chirurgien B.C.K.,
Premier médecin du camp.

Au lieutenant-colonel VAN STRAUBENZEE,
Aide-adjudant général,
Districts militaires n°s 3 et 4.

DISTRICT MILITAIRE N° 5.

ETAT-MAJOR, MONTRÉAL, 31 octobre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information de l'officier général commandant, mon rapport annuel sur la situation des corps placés sous mes ordres, pour l'année 1889.

Etat de force.

	Nombre de corps existants.	Effectif de tous grades.
Cavalerie (compagnies)	9	417
Artillerie de campagne (batteries)	3	240
" place (batteries)	6	278
Génie (compagnies)	1	87
Infanterie (compagnies)	84	3,941
Total		4,963

Corps qui ont fait les exercices en camp :—

Le 6e régiment de cavalerie, en camp, à Saint-Jean, P.Q.,
La batterie de campagne de Montréal, en camp, à l'île Sainte-Hélène,
" " Shefford, " à Richmond, P.Q.,
Le 50e bataillon " à Saint-Jean, P.Q.,
Le 51e " " "
Le 52e " " "
Le 60e " " "

La compagnie B, école royale d'infanterie, en camp, à Saint-Jean, P.Q.

Corps qui ont fait les exercices à leurs chefs-lieux d'état-major respectifs :—

L'artillerie de place de Montréal, à Montréal ;
Le génie " "
Le 1er Prince de Galles "
Le 3e carabiniers Victoria du Canada "
Le 5e Royal Scots " "
Le 6e fusiliers "
Le 53e bataillon d'infanterie, à Sherbrooke.

Effectif des corps qui ont fait les exercices :—

A leurs chefs-lieux d'état-major	1,618
En camp	1,121
Total	2,739

Corps qui n'ont pas fait les exercices, bien que convoqués :—

	De tous grades.
Compagnie n° 3 du 51e bataillon	45
" n° 1 52e "	45
" n° 6 60e "	45
Total	135

Corps qui n'ont pas été convoqués pour les exercices :—

Le 5e régiment de cavalerie ;
Le 11e bataillon d'infanterie ;
Le 54e " "
Le 58e " "
Le 79e " "

Ces corps, avec en outre les trois batteries d'artillerie de campagne, formeront le camp d'instruction de l'année prochaine.

Voici ce que j'ai à dire des corps qui ont fait les exercices à leurs chefs-lieux d'état-major respectifs, savoir :—

CORPS URBAIN.

La batterie de campagne de Montréal,

commandée par le lieutenant-colonel Stevenson, est allée camper, comme de coutume, à l'île Sainte-Hélène, Montréal, le 22 juin, et elle a été inspectée, le 2 juillet, par le lieutenant-colonel Cotton, sous-inspecteur d'artillerie, qui a aussi fait l'appel des hommes. Pour les détails, *voir* son rapport. Je n'ai pu assister à l'inspection, vu que j'étais, dans le moment, au camp de Saint-Jean ; mais d'après les tableaux ci-joints, le corps paraît s'être montré sur un bon pied.

CORPS RURAL.

La batterie de campagne de Richmond,

commandée par le lieutenant-colonel l'honorable H. Aylmer, a, par permission spéciale de l'honorable ministre de la milice et défense, fait, cette année, les exercices à son chef-lieu d'état-major, Richmond, dans la période comprise entre le 25 juin et le 6 juillet. Elle a été inspectée et l'appel en a été fait le 3 juillet par l'inspecteur d'artillerie adjoint.

Comme pour la batterie de campagne de Montréal, je n'ai pu être présent ; mais on verra par le tableau que la réunion a laissé assez à désirer.

CORPS URBAIN.

La brigade d'artillerie de place de Montréal,

commandée par le lieutenant-colonel Turnbull, a été passée en revue par moi, le 29 juin, sur le champ de Mars, à Montréal. Ce corps excédait considérablement son complet (*voir* tableau) et avait remarquablement l'air propre et martial.

Les différents mouvements qu'ils firent furent executés de manière à me satisfaire parfaitement, sous les ordres des officiers supérieurs et de l'adjudant qui furent invités, à tour de rôle, à commander la revue—ce que tous firent d'une façon fort louable. La brigade n'aborda pas les nouveaux mouvements d'attaque, ne se considérant pas d'une assez grande force dans ces manœuvres, à l'époque de la revue. Cette brigade a un bon corps de 24 musiciens.

Le génie de Montréal,

commandé par le lieutenant-colonel Kennedy, a été passé en revue par le capitaine Davidson, du collège militaire royal, inspecteur du génie, le 28 septembre, à son chef-lieu de commandement, Montréal ; il y avait sur le terrain 2 officiers et 62 sous-officiers et soldats. (*Voir* rapport de l'inspecteur.)

1er régiment du Prince de Galles.

J'ai inspecté ce corps, commandé par le lieutenant-colonel Butler, sur le champ de Mars, à Montréal, le 29 juin (après avoir achevé l'inspection de la brigade d'artillerie de place de Montréal). Il avait l'air propre, et j'ai trouvé ses armes et fournitures bien entretenus.

Le régiment n'était pas encore tout à fait au complet autorisé, mais il y avait progrès sous ce rapport depuis la revue de l'année précédente.

Le défilé, le maniement des armes et les feux, ainsi que les mouvements de bataillons faits par ce corps, sous les ordres de l'officier commandant—tour à tour le plus ancien major et l'adjudant—furent assez bien exécutés. On n'aborda pas les nouveaux mouvements d'attaque, pour la même raison que celle donnée dans le cas de l'artillerie de place de Montréal. Ce régiment a une bonne musique de 24 instruments de cuivre et de bois.

Le 3e carabiniers Victoria du Canada,

commandé par le lieutenant-colonel Henshaw, a passé ma revue, le 18, sur le champ de Mars ; selon son habitude ce beau corps excédait de beaucoup son effectif autorisé.

Les armes et les fourniments étaient nets et l'habillement bien ajusté, et en somme le corps offrait un bel aspect martial qui faisait honneur à tous les grades, du commandant en descendant.

Les exercices ordinaires consistant dans le défilé, le maniement des armes, les feux, et les mouvements de bataillon, furent très bien exécutés sous les ordres du commandant et autres officiers les plus élevés en grade invités à prendre le commandement ; mais je fus, bien à contre-cœur, forcé par la chaleur intense du jour, de renoncer aux nouvelles manœuvres d'attaque, qui promettaient d'être le point capital de la revue, attendu qu'on avait consacré beaucoup de temps et d'énergie à instruire le bataillon à cette fin, et tous furent également désappointés par la nécessité de ce sacrifice. La chaleur était tellement accablante ce jour-là (la journée la plus chaude de tout l'été, à Montréal), que déjà trois ou quatre hommes avaient été forcés de quitter les rangs, en sorte que je jugeai dangereux et inopportun de passer aux mouvements d'attaque, si désireux que je fusse de donner au corps l'occasion de montrer sa valeur dans cette très essentielle branche d'instruction.

Ce bataillon a une très belle musique de 24 instruments de cuivre, renforcée d'à peu près autant d'instruments de bois et autres, et un bon corps de 16 clairons—le tout supporté par les officiers et les hommes, à leurs propres frais. Il possède aussi un bon service d'ambulance, ainsi qu'un détachement de vélocipédistes et de télégraphistes-signalistes, et je crois pouvoir dire que pour la valeur et suffisance générale il ne le cède à aucun en Canada.

Le 5e Royal Scots du Canada,

commandé par le lieutenant-colonel Caverhill, et que j'ai passé en revue le 8 juin, sur le champ de Mars, excédait aussi considérablement son complet autorisé, et avait l'air remarquablement coquet et imposant avec son uniforme neuf et ses armes et fourniments bien nettoyés ; sans compter qu'en somme la taille des hommes dépassait considérablement la moyenne. Le défilé a extrêmement bien réussi, et le maniement des armes ainsi que les feux ont été bien exécutés sous les ordres du major Lyman et

du capitaine Hood respectivement. Le lieutenant-colonel Caverhill fit alors faire au bataillon les nouvelles manœuvres d'attaque qui furent exécutées d'une manière satisfaisante.

Ce corps a une bonne musique de 24 instrumentistes, en outre de 7 joueurs de cornemuse, et il est pourvu d'un service d'ambulance.

Le 6e fusiliers,

commandé par le lieutenant-colonel Massey, a passé ma revue sur le champ de Mars, le 22 juin. Il excédait un peu son complet, exception faite des officiers, dans les rangs desquels il y a encore des vacances, ainsi que c'est d'ailleurs le cas pour tous les corps urbains de Montréal, par le fait que les commandants apportent beaucoup de soin à l'avancement et au choix des officiers de leurs corps respectifs. Ce bataillon avait l'air très propre et martial à la revue, avec ses armes et fourniments bien entretenus. Son défilé et autres mouvements de bataillon, ainsi que son maniement des armes et ses feux furent très bien exécutés, et la nouvelle attaque, sous la dirction du lieutenant-colonel Massey, fut faite d'une manière fort satisfaisante. Ce bataillon a une bonne musique de 24 instruments, ainsi qu'un corps très passable de tambours et fifres. Il est aussi pourvu d'un service d'ambulance et de télégraphie par signaux.

Le 53e bataillon (infanterie),

commandé par le lieutenant-colonel Felton, a passé ma revue sur l'esplanade, à son chef-lieu d'état-major—Sherbroke—le 15 juin. Il ne s'en fallait que de trois hommes qu'il fut au complet, et, comme d'habitude, sa bonne mine et sa tournure militaire méritaient les plus grands éloges. Ecole de bataillon, maniement des armes, feux et nouveau mode d'attaque, tout fut exécuté à mon entière satisfaction et fit beaucoup honneur au commandant du corps et aux officiers placés sous ses ordres. Après une très minutieuse inspection je décernai à la compagnie n° 4—capitaine Dawson—la médaille d'argent offerte tous les ans par le lieutenant-colonel Felton à la compagnie de la meilleure tenue et la mieux équipée et exercée à la revue. Ce bataillon a une bonne musique de 16 instruments de cuivre.

Pour clore mon rapport sur la situation des corps urbains du district que je commande, lesquels—à l'exception de celui de Sherbrooke—ont tous Montréal pour chef-lieu d'état-major, je crois que je puis légitimement dire que tous sont sur un bon pied et en état de se mettre en campagne sous le plus bref délai, dans le cas où il serait besoin de leurs services à quelque moment que ce fût; et comme les associations athlétiques de Montréal sont les principales sources d'où ces corps tirent leurs hommes, je suis, de plus, porté à croire, que dans le cas où l'on aurait ainsi recours à eux, ils sauraient se bien montrer tant en route que sur le champ de bataille, ainsi que l'ont fait le 90e, de Winnipeg, et le 10e, de Toronto, pendant la dernière insurrection dans le Nord-Ouest. En effet, je dois avouer que depuis cette campagne j'ai grandement changé d'idée au sujet de l'utilité et de l'endurance des corps urbains en comparaison des corps ruraux; jusque-là, j'ai donné la préférence à ces derniers, tandis qu'aujourd'hui c'est tout le contraire. En parlant ainsi, je ne veux nullement déprécier le mérite de nos corps de la campagne qui, je le reconnais volontiers, font tout ce qu'ils peuvent pour mettre à profit le peu de temps qui leur est alloué pour s'instruire.

CAMP DE SAINT-JEAN, P. Q.

Corps ruraux.

Les corps ruraux suivants se sont assemblés en camp à Saint-Jean, P.Q., le 25 uin, et ont été renvoyés dans leurs foyers le 6 juillet, savoir:—

			Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Chevaux.	
Le 6e régiment de cavalerie, lieut.-col.		Barr ...	15	120	135	4 compagnies.
La batterie de Shefford,	do	Amyault..	6	46	29	1 bat., 4 can.
Le 50e bataillon d'infanterie,	do	McLaren.	14	146	4	4 compagnies.
Le 51e do	do	Lucas ...	19	202	5	6 do
Le 52e do	do	Hall.. ...	21	222	5	6 do
Le 60e do	do	Gilmour..	19	171	5	5 do

outre la compagnie B, école royale d'infanterie, commandée par le capitaine Coursol, laquelle, bien que faisant partie du camp pour les fins d'instruction, n'avait pas été convoquée et n'a pas figuré sur les états de subsistance.

L'état-major du camp se composait comme il suit, savoir :—

Le lieutenant-colonel C. F. Houghton, A.A.G., commandant;
Le lieutenant-colonel G. Mattice, M.B., major de brigade;
Le chirurgien-major F. W. Campbell, de l'E. R. I., premier médecin;
Le major C. W. Radiger, du 3e C. V. C., instructeur de tir;
Le capitaine W. H. O'Regan, du 52e bataillon, fourrier de campement;
Le capitaine L. E. Frenette, de l'E. R. I., officier d'approvisionnement;
Le lieutenant H. G. W. Badgley, du 3e C. V. C., aide-instructeur de tir, et
Le lieutenant A. K. Shorey, du 6e fusiliers, officier d'ordonnance.

En arrivant au camp, le 25 juin, je fus très désappointé de voir qu'une grande partie du foin était encore debout sur le terrain que devaient occuper les compagnies pour les fins tant de campement que d'exercice, et mon major de brigade—le lieutenant-colonel Mattice,—qui m'avait précédé d'une couple de jours, dans le but de tout mettre en ordre, m'apprit qu'il n'avait pu faire faucher le foin par qui que ce fût, l'individu (M. Bourgeois) qui s'était chargé de faire faire cet ouvrage une semaine auparavant ayant manqué à son engagement, et s'étant contenté de faucher et d'enlever seulement ce qu'il y avait profit pour lui à prendre de ce foin. Cela tourna d'autant plus au détriment du camp qu'il plut à verse toute cette nuit-là et une partie de la journée, le lendemain, ce qui réduisit tout le terrain de campement à guère mieux qu'un lac, noya complètement le 50e bataillon, dont officiers et soldats furent forcés de se réfugier où ils purent, mais principalement dans la tente de l'Association chrétienne des Jeunes Gens, qui était heureusement dans le voisinage, et que M. Corbett, le préposé, eut l'obligeance de mettre à leur disposition. Toutes les troupes du camp passèrent une misérable nuit, mais la supportèrent de la meilleure humeur, se mettant à l'œuvre le plus allègrement du monde pour assécher les tentes et le terrain aussitôt qu'il fit assez clair pour leur permettre d'y voir. Cet ouvrage prit toute la deuxième journée (26), attendu que les hautes herbes et le terrain uni, spongieux et imbibé d'eau rendait le drainage très difficile et long; souvent même je dus faire transporter des tentes à des endroits moins humides, partout où il pouvait s'en trouver, sans égard pour l'uniformité ou l'aspect du camp. Sur le soir le camp était en assez bon état, et je fis distribuer de la paille aux hommes, vu que les toiles-caoutchouc que j'avais réquisitionnées par dépêche télégraphique, le soir précédent, à la demande du premier médecin, n'étaient pas encore arrivées. Ces toiles arrivèrent cependant bientôt après—vers minuit—et furent d'une grande utilité pendant le reste de la période de campement.

RAPPORT DU PREMIER MÉDECIN.

Je me permettrai d'attirer l'attention sur le rapport ci-annexé (et marqué A) du premier médecin, et plus particulièrement sur ce qui regarde l'état dans lequel se trouvait le camp la nuit en question, et la nécessité de pourvoir les hommes de toiles-caoutchouc toutes les fois qu'ils sont appelés à passer quelques jours sous la tente, nécessité au sujet de laquelle je déclare respectueusement partager l'avis du premier médecin.

On ne commença l'exercice que le troisième matin, après avoir perdu une journée entière à cause des malheureuses circonstances ci-dessus, dans une grande mesure attribuables au fait que M. Bourgeois n'avait pas rempli ses obligations, ce dont je vous ai fait un rapport spécial le 29 juillet dernier. Ainsi qu'on le verra par le rapport du premier médecin, la santé générale du camp a été bonne, en dépit de l'état du terrain et du mauvais temps, ce qui peut être attribué dans une grande mesure, je crois, à l'approvisionnement de toiles-caoutchouc, qui, ainsi que je l'ai déjà dit, arriva à temps pour être utilisé la troisième nuit du campement et les suivantes. Si, toutefois, l'on avait encore l'intention de se servir de cet emplacement pour les fins d'un camp de brigade—et il y a pour cela beaucoup d'excellentes raisons, telles

que sa proximité de la compagnie B, E.R.I., un beau champ de tir, de l'eau pure en abondance, et des facilités pour la concentration des corps ruraux du district—je recommanderais fortement que tout le terrain de l'Etat en dehors de l'enclos de la caserne fût converti en pâturage, et pas laissé davantage en prairie ; la nature du sol s'améliorerait ainsi beaucoup pour les fins de campement et d'exercice auxquelles elle ne convenait pas du tout cette année. Ce terrain devrait aussi être drainé à fond—ce qui serait très facile à faire—et ce serait ensuite un excellent emplacement de camp.

Dans le rapport du premier médecin il est aussi question du soldat Earle, du 51e bataillon, qui s'est malheureusement noyé, le 3 juillet, en se baignant dans la rivière, en arrière du camp. Personne, toutefois, n'est à blâmer pour cet accident, attendu que le soldat Earle était un excellent nageur et qu'il se baignait dans les limites prescrites. On suppose qu'il aura été pris de crampes, vu qu'il a disparu en eau tranquille. Le chirurgien-major Campbell, qui a été témoin de la catastrophe, attire l'attention sur les héroïques efforts faits par les soldats Dyde et Mackay, de la compagnie B, pour sauver la vie à l'infortuné Earle, ou au moins pour recouvrer son corps —conduite qui mérite les plus grands éloges. Le premier médecin signale aussi quelques accidents insignifiants dont aucun ne paraît avoir eu de conséquences sérieuses.

Les fournitures de pain et de viande n'ont pas été tout à fait satisfaisantes ; par deux ou trois fois on s'est plaint de l'un et de l'autre, mais je dois à la vérité de dire que chaque fois l'article dont on se plaignait a été remplacé par un meilleur.

Quant au physique des hommes de quelques-uns des corps d'infanterie le premier médecin dit à très bon droit qu'il laissait beaucoup à désirer, et je m'accorde parfaitement avec lui sur ce point, attendu qu'à mon jugement beaucoup des soi-disant hommes n'avaient pas à peu de chose près l'âge voulu ; et, ce qui est encore pire, bon nombre d'entre eux dépassaient de beaucoup la limite d'âge, quelques-unes des recrues ayant même plus de 50 ans. J'attirai l'attention des commandants des différents bataillons sur plusieurs exemples de ce genre, et tous, les uns comme les autres, s'excusèrent sur la difficulté qu'ils avaient eue à remplir leurs cadres cette année à cause de la fenaison exceptionnellement avancée et parce que le temps des moissons approchait rapidement, et je fus contraint de permettre que l'on gardât ces hommes, attendu que les frais de transport étaient faits, et qu'insister sur leur renvoi aurait eu pour effet, dans beaucoup de cas, de dégarnir les rangs au point de réduire les compagnies à moins de l'effectif autorisé pour les exercices. Je considère que c'est surtout aux capitaines de compagnies qu'il faut s'en prendre de cet état de choses, vu que souvent—je devrais plutôt dire le plus souvent—ni les chirurgiens, ni les commandants de bataillons n'ont aucune occasion de voir les hommes avant de les rencontrer au camp, alors que, pour les raisons déjà énoncées, il est pour ainsi dire trop tard pour remédier à la chose.

RAPPORT DE L'INSTRUCTEUR DE TIR.

Je transmets, ci-joint, le rapport (marqué annexe A) du major Radiger, du 3e carabiniers Victoria, mon instructeur de tir au camp de Saint-Jean, lequel, on le remarquera, attire aussi l'attention sur le mauvais physique de quelques-uns des jeunes gens qu'il a instruits. Il dit aussi que les cibles de fer sont en mauvais état et dangereuses, et j'ajouterai ici que l'accident arrivé à un marqueur, aux buttes, et dont parle le premier médecin dans son rapport, fut une blessure au visage (tout près de l'œil) causée par une balle qui rebondit de la surface inégale d'une cible—chose qui ne serait pas arrivée si le panneau eut été bon. Dans tous les cas il ne s'en est pas fallu d'un demi-pouce que l'homme perdit un œil. A cette exception près, le champ de tir, qui comprend six séries entières de cibles de 2e classe, est un excellent terrain, et, selon moi, aussi bien que de l'avis du major Radiger, il est parfaitement sûr. Il est possible que quelques balles égarées tirées par des recrues nerveuses aient pu, parfois, dans le cours de dix jours de pratique, aller se perdre dans le bois de M. Huot, qui est en arrière (ainsi qu'il l'assure—et je regretterais infiniment de douter de sa parole), mais il était impossible que ces balles missent la vie en danger, et le dommage qu'elles pouvaient faire était absolument inappréciable.

Le chiffre de mérite est certainement un peu bas cette année, mais quand on pense que selon toute probabilité la majorité des tireurs n'avaient jamais pris une carabine dans leurs mains avant de venir au camp, et que l'instruction entière du tir

pour chaque recrue commence et finit le même jour, on ne saurait guère s'attendre à un résultat de première classe.

Ainsi que je l'ai déjà dit, sur 9 jours ouvrables il en fut perdu un à cause du mauvais temps et de l'état de l'emplacement du camp. On peut presque considérer comme *dies non* le jour anniversaire de la Confédération (1er juillet) et la moitié du jour de la fête de Saint-Pierre et Saint-Paul, également tombée pendant la période de campement, ce qui réduit à $6\frac{1}{2}$ les jours réels d'exercice. On peut encore retrancher une journée consacrée par chaque corps à la pratique du tir, en sorte que $5\frac{1}{2}$ jours sont tout ce qui est resté pour l'école de peloton, les manœuvres de compagnies et l'instruction générale, y compris la revue de l'officier général commandant et l'appel des hommes des différents corps.

En face de tout cela je crois que je puis dire à bon droit que les progrès faits en ce peu de jours ont été remarquablement bons, et tels qu'ils font le plus grand honneur aux sous-officiers instructeurs, les sergent-major Phillips, sergent Roberts et caporal Bondridge, de la compagnie B, école royale d'infanterie, de Saint-Jean, P. Q. Ces sous-officiers ont déployé une énergie et un zèle infatigables dans l'accomplissement de leurs onéreuses fonctions pendant toute la période de campement.

Un grand avantage a aussi résulté de la présence de la compagnie B, dont la fermeté dans les rangs et la tenue martiale en tout temps ont servi de modèle aux recrues, qui, je dois le dire, en ont profité de leur mieux pour leur propre avancement.

Le 1er juillet (anniversaire de la Confédération), bien que les hommes n'eussent encore que trois jours de dressage, nous eûmes, en l'honneur de l'occasion, la revue ordinaire (y compris feu de joie et salve royale), que vinrent voir une foule d'habitants de la ville, outre bon nombre de gens venus de Montréal. A tout prendre la revue eut un succès très passable ; la promenade à travers la ville de Saint-Jean et celle qui la suivit furent décidément avantageuses pour les hommes, en ce qu'elles les piquèrent d'honneur et leur inspirèrent le désir de paraître à leur meilleur avantage et de se disputer l'honneur d'être regardés comme le meilleur corps de la revue.

Les troupes, le camp et le champ de tir furent inspectés le 4 juillet par le lieutenant général commandant, en présence de l'honorable ministre de la milice et défense, et tous deux se déclarèrent satisfaits des résultats des campements jusqu'à cette date-là.

Ainsi qu'énoncé dans le rapport d'inspection en forme de tableau, la cavalerie et l'artillerie défilèrent au pas et au trot en assez bon ordre, bien que le terrain fût mou, spongieux et inégal. Les chevaux de cavalerie particulièrement étaient beaucoup au-dessus de la classe moyenne ; mais ceux de la compagnie n° 1 l'emportaient encore de beaucoup sur les autres et provoquèrent beaucoup d'admiration de l'honorable ministre et de l'officier général commandant.

L'infanterie exécuta quelques mouvements simples de brigade, dont elle se tira très passablement bien pour le peu de jours d'exercice qu'elle avait eus, et, plus particulièrement, pour la première fois qu'elle s'essayait aux manœuvres de brigade.

La parade d'église ordinaire eut lieu le 30 juin, mais comme ni le temps ni le terrain ne se prêtaient à la célébration d'un service religieux en plein air les troupes furent conduites aux endroits de culte de leurs confessions respectives, dans la ville de Saint-Jean.

On s'est strictement conformé, sous tout rapport, aux instructions concernant l'exercice, ainsi qu'à l'ordre général relatif au campement, qui a été lu aux troupes en ma présence par le lieutenant-colonel Mattice, la première fois qu'elles ont formé les rangs toutes ensemble.

La conduite des hommes au camp a été très bonne, et comme aucunes plaintes n'ont été portées par les habitants de Saint-Jean et des environs, il est permis de supposer, je pense, qu'elle l'a été aussi en dehors des lignes.

Les rations ont coûté bien moins cher qu'au camp de Sherbrooke, l'année dernière—soit $18\frac{9}{16}$ cents par tête, contre 25 cents l'année précédente.

Je dois des remercîments à mes officiers d'état-major, tant individuellement que collectivement, pour la manière zélée et laborieuse dont chacun et tous ont fait leur service respectif, et pour la bonne aide que j'ai invariablement reçue d'eux. J'en

dois particulièrement à mon major de brigade, le lieutenant-colonel Mattice, pour l'habile assistance qu'il m'a en tout temps prêtée, non seulement au camp, mais aussi relativement aux devoirs de ma charge en général, et plus spécialement aux dispositions à prendre pour le transport des troupes se rendant au camp ou en revenant.

Je remercierai également l'Association chrétienne des Jeunes Gens d'avoir bien voulu encore une fois tenir à la disposition des hommes une grande tente de récréation où ils trouvaient de quoi lire et écrire ainsi que de l'eau à la glace, sans rien payer, outre un service religieux chaque soir. Je ne dois pas oublier non plus de mentionner spécialement sa bienveillante hospitalité envers les infortunés qu'un déluge de pluie avait chassés de leurs tentes la première nuit du campement, circonstance dont j'ai déjà dit quelques mots dans un précédent chapitre de ce rapport.

J'offre aussi mes meilleurs remercîments au maire et au conseil de la ville de Saint-Jean pour la manière dont ils ont exécuté la construction du champ de tir et des commodités du camp, qui, avec le service d'eau, faisait partie de ce dont ils s'étaient chargés ; ni n'oublirai-je de mentionner spécialement, à cet égard, le maire Brosseau et le conseiller Arpin, à qui avait été confiée la surveillance de ces choses, et qui, pendant toute la durée du campement, furent des plus assidus dans leurs efforts pour rendre toute chose aussi confortable que possible et pour les officiers et pour les soldats, et aux soins desquels je dois d'avoir pu faire couper et enlever les hautes herbes de l'emplacement du camp, le troisième jour, ainsi que je l'ai dit dans mon rapport spécial du 29 juillet dont j'ai déjà parlé.

MM. Macdonald et Fils ont aussi droit à mes remercîments pour l'obligeance qu'ils ont eue de mettre leur propriété à la disposition du département de la milice, pour servir de champ de tir, attendu qu'on n'aurait pas pu en trouver d'aussi convenable dans cette localité.

Enfin, je dois aussi des remerciements aux différents clergymen de Saint-Jean qui ont si obligeamment célébré des services religieux spéciaux pour la brigade.

REVUE LE JOUR ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE DE LA REINE.

Le 24 mai j'ai assemblé tous les corps urbains de Montréal du 5e district militaire, en grande tenue, sur le champ de Fletcher, en l'honneur du 70e anniversaire de la naissance de la Reine, et pour l'occasion, les corps suivants se sont joints à nous, savoir : la compagnie B, école royale d'infanterie ; les gardes à pied du gouverneur général, d'Ottawa ; le 2e Queen's Own, de Toronto, et le 65e carabiniers Mont-Royal, du district militaire n° 6, ainsi que le corps de cadets du collège des Jésuites de Montréal—le tout s'élevant à environ 3,000 hommes de toutes armes. L'honorable sir A. P. Caron, C.C.M.G., ministre de la milice et défense, était présent, et le lieutenant général sir F. D. Middleton, C.C.M.G., commandait lui-même la revue.

Il y avait une immense foule de spectateurs venus non seulement de Montréal, mais de tous les points du Canada-Est, et Toronto, Ottawa et Québec étaient largement représentés. Les troupes se conduisirent admirablement, paraissant se disputer avec ardeur la première place dans l'estime populaire, qui, à en juger par les applaudissements étourdissants avec lesquels chaque corps fut accueilli à tour de rôle en passant devant la grande estrade, eut l'air d'être assez également partagée,—ce qui prouve que les efforts de tous furent amplement appréciés par le public, qui était évidemment très satisfait du " spectacle " militaire.

L'honorable ministre de la milice et l'officier général commandant voulurent bien aussi, plus tard, exprimer, par ordre général, leur satisfaction de la manière dont les troupes s'étaient comportées dans l'occasion, ainsi que des mesures prises par l'état-major de district pour mener l'affaire à aussi bonne fin.

SALLES D'EXERCICE ET SALLES D'ARMES DE MONTRÉAL.

Ce bâtiment a été achevé et occupé par les corps urbains des districts militaires nos 5 et 6 en mai 1888. Le hangar, qui est l'un des plus beaux du Dominion, est bien éclairé à l'électricité et parfait sous tout rapport, à l'exception du plancher, qui étant en terre seulement, doit être constamment arrosé et roulé, sans quoi la poussière serait tout à fait insupportable. Même avec cette précaution il est presqu'impossible, pendant le temps des exercices, d'abattre la poussière, qui s'introduit même jusque

dans les salles d'armes, en sorte que le travail des gardiens chargés du soin des armes et des fourniments se trouve plus que doublé. Cet édifice a grand besoin d'un bon plancher, qui, je le suggérerai respectueusement, devrait être fait de blocs ronds de pruche sciés en longueurs de 8 pouces et posés sur du béton ou sur deux rangs de planches d'un pouce recouvrant le sol, ainsi que dans les rues de Winnipeg. Ce serait là un plancher admirable et durable pour y faire l'exercice, et qui ne devrait pas coûter très cher.

Ce pavage offre de grands avantages sur les planchers en asphalte ou autres espèces de pavages en bois, en ce qu'il est moins dispendieux, et n'est pas aussi glissant pour les chevaux qu'aucun de ceux que je connaisse.

Le hangar a été beaucoup encombré tout le commencement de l'été, vu que tant de corps (10) allaient s'y exercer, mais l'année prochaine il le sera beaucoup moins, grâce à l'éclairage du champ de Mars à l'électricité, amélioration qui n'a été faite, cette année, qu'après que le temps des exercices fût pratiquement passé.

CHAMP DE TIR DE LA CÔTE SAINT-LUC.

Ce beau champ de tir est situé à environ sept milles des salles d'armes, à l'ouest de la ville de Montréal, mais il est facile de s'y rendre par le chemin de fer Canadien du Pacifique, dont les autorités ont l'obligeance de mettre à la disposition de la milice et des tireurs de la province de Québec, ainsi que d'autres sociétés de tir, des trains spéciaux qui les conduisent sur le terrain et les en ramènent, à des prix modérés, tous les samedis après-midi, dans le temps du tir.

Grâce aux ardents efforts de l'honorable ministre de la milice on a achevé d'en faire un champ de tir de 20 cibles à temps, cette année, pour que la société de tir de la province Québec pût y avoir, en août, son concours annuel qui a été couronné du plus grand succès (puisque environ 150 membres de cette société et d'autres s'y sont disputé des prix d'une valeur de $2,000 en argent et en nature), et pour permettre en outre à tous les corps urbains de Montréal d'y exécuter leur tir annuel qui a eu déjà les résultats les plus satisfaisants pour la milice de ce district. J'inclus aussi le rapport (marqué annexe C) de l'officier préposé aux subsistances.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. F. HOUGHTON, lt.-colonel.

Aide-adjudant général du district militaire n° 5.

A l'adjudant général de milice,

Quartier général, Ottawa.

ANNEXE A.

CASERNE D'INFANTERIE DE SAINT-JEAN,

SAINT-JEAN, P. Q., 9 juillet 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport de santé suivant du camp de brigade du district militaire n° 5, tenu à Saint-Jean, P.Q., du 25 juin au 6 juillet.

Voici quelles sont les troupes dont se composait le camp, savoir:—

Le 6e régiment de cavalerie;

La batterie de campagne de Shefford;

La compagnie B, corps d'école d'infanterie, et

Les 50e, 51e, 52e et 60e bataillons.

Le 24 juin j'allai voir le terrain et le trouvai dans le plus mauvais état possible pour un campement. C'était une prairie dont le foin ne venait que d'être coupé, et en partie seulement. Le champ était tout humide et gazonneux, et il y en avait des parties qui étaient réellement très mouillées. En m'informant, je constatai qu'il ne devait pas être distribué de toiles-caoutchouc et voyant que la santé des hommes serait gravement compromise s'ils campaient sur ce terrain sans être pourvus des toiles en question, je vous écrivis immédiatement à ce sujet et vous fîtes part de mon avis au gouvernement, qui donna promptement l'ordre de les expédier. Malheureusement la pluie se mit à tomber à verse avant qu'elles n'arrivassent

et les hommes eurent beaucoup à souffrir. Les troupes étaient presque toutes rendues au camp dans l'après-midi du 25, et le fourrier de campement et moi insistâmes sur la nécessité de creuser des rigoles autour des tentes, surtout pour la raison que le temps semblait menaçant. C'est ce qui fut fait jusqu'à un certain point, mais il y avait du monde tellement occupé d'autres devoirs que l'ordre ne fut pas complètement exécuté. De bonne heure, le 26 au matin, la pluie tomba par torrents, et elle continua à tomber ainsi pendant des heures. Comme vous le savez vous-même nous visitâmes ensemble le camp, entre 4 et 5 heures du matin, et le trouvâmes dans un terrible état. Il était impossible d'y circuler sans enfoncer dans la boue et l'eau jusqu'à la cheville du pied. Il y avait de 4 à 6 pouces d'eau dans un grand nombre de tentes, devenues ainsi positivement inhabitables. Beaucoup d'hommes, ayant dû rester debout tout le temps parce que la quantité d'eau dans leurs tentes faisait qu'il était impossible qu'ils se couchassent, n'avaient pu fermer l'œil de la nuit. De promptes mesures furent immédiatement prises pour dessécher le sol, et c'est ce qui fut fait, autant qu'il nous le fut possible avec les outils que nous avions à notre disposition. Par bonheur ce matin-là fut suivi d'une journée très chaude avec grand vent, et vers le soir les choses avaient considérablement changé d'aspect, et si les toiles-caoutchouc avaient été arrivées les hommes auraient passé une bonne nuit, mais elles n'arrivèrent que le lendemain matin (27). De la paille fut distribuée à celles des tentes qui parurent en avoir besoin, et les hommes se tirèrent le mieux possible de la situation. Les toiles-caoutchouc furent distribuées de bonne heure le lendemain, et les hommes se trouvèrent par la suite assez bien. Avant de passer à un autre sujet, je désire attirer, dans les termes les plus énergiques, l'attention du département de la milice sur la nécessité de toujours comprendre des toiles-caoutchouc dans l'équipement de chaque camp. C'est une véritable nécessité. J'ai plusieurs années d'expérience en fait de campement, et j'aimerais autant me passer de ma tente que de mes toiles-caoutchouc. Ce serait certainement une économie pour le pays que d'en pourvoir les hommes appelés à camper, attendu que leur usage conserve la santé, et ainsi diminue les chances de demandes d'indemnité.

En somme les troupes ont joui d'une bonne santé. Le cas de maladie le plus grave a été celui d'un soldat du 6e de cavalerie, attaqué d'une bronchite aigüe. Il était trop mal pour qu'on pût le renvoyer chez lui, et la tente n'était pas ce qu'il lui fallait quand il y avait une maison dans le voisinage; je l'ai en conséquence fait entrer à l'infirmerie de l'école militaire royale, où sa compagnie a pourvu à sa subsistance, et il a pu être envoyé chez lui à la levée du camp. Avant d'arriver au camp, un homme de la compagnie n° 7 du 52e bataillon, avait été, à Magog, blessé au visage d'un coup de feu à poudre parti par accident du fusil de l'un de ses camarades, pendant qu'ils attendaient le train qui devait transporter la compagnie au chef-lieu de commandement. Il fut assemblé une commission qui le renvoya chez lui Un homme de l'école d'infanterie éprouva un léger accident pendant qu'il remplissait les fonctions de marqueur aux buttes. Un conducteur de la batterie de campagne de Shefford fut aussi légèrement blessé par un cheval qui tomba sur lui. Le 1er juillet, après la revue, pendant la marche à travers la ville, deux hommes furent frappés d'insolation—l'un assez sérieusement, l'autre légèrement. Le besoin de brancards s'est fait beaucoup sentir dans ces deux cas, ainsi qu'il s'est aussi fait sentir plusieurs fois au camp. Comme peu de corps ruraux ont un service d'ambulance, deux brancards au moins devraient être fournis à chaque camp, et placés dans la tente du premier médecin. Le seul accident fatal arrivé au camp, a été la mort du soldat Earle, du 51e bataillon, qui s'est noyé en se baignant, le 3 juillet après-midi. Il était à portée de ma vue lorsqu'il s'est noyé; je fus immédiatement sur le lieu, bientôt rejoint par d'autres médecins, et je restai là dans l'espérance qu'on pourrait repêcher l'infortuné à temps pour essayer de le ramener à la vie; mais il s'écoula au moins deux heures avant que le corps fût trouvé. A ce sujet, je désire signaler les efforts héroïques faits par les soldats Dyde et MacKay, de la compagnie B, qui plongèrent à maintes reprises pour recouvrer le cadavre. Le coroner ne jugea pas qu'une enquête fût nécessaire et donna le certificat voulu.

Les rations ont été, et à bon droit, la source de beaucoup de plaintes. La viande n'était pas de première qualité, et plusieurs fois il a fallu refuser d'accepter le pain.

Je regrette d'avoir à dire que le physique de la plupart des corps d'infanterie était mauvais. Il y avait trop de jeunes gens dans les rangs. L'inspection des différents corps a été faite bientôt après l'arrivée au camp, mais je crains que les médecins de corps ne se soient laissés influencer par des motifs particuliers. Si j'avais fait la visite moi-même je suis sûr que j'aurais renvoyé plusieurs centaines de recrues.

En somme, l'approvisionnement de médicaments était amplement suffisant, et le corps des médecins s'en est déclaré satisfait. Toutefois, pour obtenir ce résultat j'ai dû emprunter un peu à la pharmacie du lieu.

Dans l'accomplissement de mes devoirs j'ai reçu toute l'assistance du capitaine O'Regan, qui est, selon moi, un fourrier de campement modèle.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. WAYLAND CAMPBELL, M.D.,
Chirurgien major de la compagnie B, C.E.I.

Au lieutenant-colonel HOUGHTON,
Aide-adjudant général du district militaire n° 5.

ANNEXE B.

MONTRÉAL, 1er août 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre ci-joints les registres de tir à la cible des corps suivants, savoir :—

6e régiment de cavalerie		4	compagnies;
Compagnie B, école royale d'infanterie		1	compagnie;
50e bataillon		4	compagnies;
51e	do	6	do
52e	do	7	do
60e	do	5	do

Huit cent trente-six hommes ont complété le tir de classement dont je vous envoie les registres.

Le chiffre de mérite de brigade est même plus bas que l'année dernière, ce qui provient jusqu'à certain point de l'extrême jeunesse d'un grand nombre de soldats, parmi lesquels se trouvaient nombre de jeunes garçons qui n'étaient réellement pas assez développés pour tenir convenablement une carabine au "présentez armes."

La négligence apportée aux exercices de position sautait aux yeux, ainsi qu'on a pu le voir à l'exercice préliminaire du matin, et c'est ce qui explique la grande proportion des tireurs de 3e classe. Mon aide, le lieutenant Badgley, et moi avons constaté que presque toujours on pouvait faire toucher la cible à des hommes qui n'avaient pas fait un seul point, rien qu'en rectifiant leur position.

Les panneaux de cible sont en très mauvais état, et quelques-uns mêmes dangereux, la plupart étant faussés, et un certain nombre percés de grands trous.

Les cartouches dont il a été fait usage portaient la marque "6, 1868," et ont donné assez de satisfaction.

Le tir commença à 9 heures de l'avant-midi et dura jusqu'à 6 ou 7 heures du soir.

Par le fait que des corps n'envoient pas tous les hommes disponibles aux cibles le jour fixé pour leur tir, il arrive qu'il s'accumule trop de retardataires (*casuals*) pour le dernier jour. J'inclus une liste qui en fait voir le nombre par bataillon.

Retardataires, le dernier jour de tir.

Cavalerie		36
50e bataillon		51
51e	do	79
52e	do	80
60e	do	73
Total		319

Relativement au chiffre de mérite de la compagnie B, école royale d'infanterie, j'attirerai votre attention sur le fait que c'était la première fois qu'elle tirait à la cible depuis l'organisation de l'école de Saint-Jean.

Je prends la liberté de suggérer que si l'on encourageait la milice active en offrant des prix de compagnie et de bataillon aux sous-officiers et soldats combattants, lorsqu'ils tirent en camp, on pourrait obtenir de meilleurs résultats.

Je suis beaucoup redevable au lieutenant Badgley pour le zèle qu'il a mis à m'aider dans l'accomplissement de mes fonctions.

Je désire remercier le lieutenant-colonel d'Orsonnens, aide-adjudant général, commandant de l'école royale d'infanterie de Saint-Jean, de m'avoir adjoint, en qualité de sergent-instructeur de tir, le sergent Goodfellow, de la compagnie B. Ce sous-officier a fait son service à mon entière satisfaction.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
C. W. RADIGER, major au 3e C. V. C.,
Instructeur de tir.

Au lieutenant-colonel HOUGHTON,
Aide-adjudant général commandant.

DISTRICT MILITAIRE N° 6.

BUREAU DE BRIGADE, MONTRÉAL, 15 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information du général comman dant, mon premier rapport sur la milice du 6e district militaire.

L'effectif autorisé est de 2,306 hommes répartis en 3 bataillons de carabiniers, savoir :—

Le 65e, de Montréal—lieutenant-colonel Dugas;
Le 64e, de Beauharnois do Baker;
Le 76e, de Chateauguay do Boudreau;

Et cinq bataillons d'infanterie, qui sont—

Le 83e, de Joliette—lieutenant-colonel Sheppard;
Le 84e, de Saint-Hyacinthe do Denis;
Le 85e, de Montréal do Brosseau, et
Le 86e, de Trois-Rivières do Dufresne.

Cinq bataillons ont été autorisés à former un camp d'exercice de 12 jours, à Sorel, le 25 juin. Ce sont—

Le 64e, de Beauharnois;
Le 75e, de Chateauguay;
Le 80e, de Nicolet;
Le 84e, de Saint-Hyacinthe, et
Le 86e, de Trois-Rivières.

La maladie et la mort prématurée de l'estimable commandant du district—le lieutenant-colonel Lamontagne—la veille de l'assemblée en camp, compromirent quelques-unes des dispositions à prendre en vue de cet événement; mais le major de brigade—major Roy—fit de bonne besogne en rassemblant les différents corps et traçant leur itinéraire respectif.

Quelques jours avant la réunion je reçus ordre de me rendre au camp pour en prendre le commandement.

L'état major, déjà constitué, se composait des officiers suivants, savoir :—

Lieutenant-colonel Sheppard, fourrier de campement;
Lieutenant-colonel Brosseau, officier d'approvisionnement;
Major Roy, major de brigade;
Chirurgien Brisson, premier médecin, et
Capitaine C. Bossé, instructeur de tir.

Plus tard j'eus l'un de mes officiers—le lieutenant E. Chinic, de la compagnie B, école royale d'infanterie—pour aide-major de brigade, ainsi que 7 sous-officiers et 1 clairon du même corps, et les officiers canadiens-français " attachés " dans le temps.

Avec de pareils officiers d'état-major j'étais bien secondé. Les officiers, instructeurs et autres sous-officiers et soldats de l'école royale d'infanterie se montrèrent infatigables dans l'exercice de leurs différentes fonctions.

C'est la municipalité de Sorel qui a pourvu au terrain de campement et à ses accessoires, et je ne saurais trop louer le maire de la ville, M. Taillon, et ses conseillers de leur bienveillante attention à nos besoins et de leur urbanité envers tous les officiers. L'emplacement, bien que salubre, était d'une mauvaise configuration pour un camp d'exercice.

En général les corps arrivèrent tard au camp, et avec trop de bagage.

Le lendemain je commençai à faire une minutieuse revue de chaque corps. Je dus renvoyer beaucoup d'hommes qui étaient ou trop vieux ou trop jeunes, ou qui d'ailleurs ne répondaient pas aux exigences des règlements de campement. Cette prompte action, j'en suis sûr, rendra les capitaines plus soigneux dans leur enrôlement à l'avenir.

INSTRUCTION.

Le détail des différents exercices fut annoncé dans des ordres de brigade tous les jours, afin de les rendre progressifs autant que possible, et aussi pour assurer l'uniformité de système ; mais, les trois jours de fête retranchés, il n'est pas resté beaucoup de temps aux hommes.

Le lieutenant Chinic consacra tout son temps à la parade de la garde, aux piquets, aux sentinelles et à la police. Ses connaissances militaires furent d'un grand avantage tandis que le major de brigade (le major Roy) était retenu au bureau de brigade qui avait grandement besoin de lui.

Le lieutenant d'Orsonnens a donné des leçons d'équitation, le matin, aux officiers montés, et le sergent-major de brigade (sergent instructeur Rivers, de l'école royale d'infanterie) a enseigné le maniement du sabre à tous les officiers dans l'après-midi.

Les progrès ont été satisfaisants, bien que j'aie trouvé que l'organisation régimentaire péchait sous le rapport du partage de la responsabilité et de la division des services.

Samedi, le 29, étant la fête de Saint-Pierre et Saint-Paul, toute la brigade fut conduite à l'église paroissiale, qui avait été entièrement mise à notre disposition pour le service divin célébré par le curé, le révérend M. Dupré.

Le dimanche la messe fut célébrée en plein air, au camp. Toutes les troupes étaient formées en ligne de quart de colonne, faisant face à l'autel. Ce fut une imposante cérémonie.

Le lundi—jour anniversaire de la Confédération—une promenade militaire fut ordonnée à la demande du maire et des principaux citoyens. A cette occasion nous eûmes la visite de l'honorable premier ministre de la province, qui eut la bienveillance d'offrir une métaille d'or pour le meilleur bataillon. Le maire de la nouvelle ville en offrit aussi une pour la meilleure compagnie, et l'honorable juge Ouimet une pour le meilleur tireur du prochain camp. Je ne puis trop remercier ces gentlemen de vouloir bien ainsi encourager nos miliciens à se perfectionner, et à rivaliser amicalement à l'envi les uns des autres.

TIR À LA CIBLE.

J'aurais voulu faire exécuter le tir conformément aux ordres généraux, mais malheureusement nous n'avions pas assez de cibles pour cela. J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le rapport du capitaine Chas. Bossé, instructeur de tir, officier expérimenté dont les services m'ont été de la plus grande utilité. Vous trouverez ce rapport ci-inclus.

SUBSISTANCE.

Les rations fournies se sont trouvés satisfaisantes sous le rapport et de la qualité et du poids ; elles ont coûté, en moyenne, 23½ cents par homme, et 25½ cents par cheval.

SANTÉ.

Il n'y a eu, pendant la période de campement, qu'un seul cas de maladie grave: "rhumatisme inflammatoire." Le premier médecin dut être remplacé par le Dr de Boucherville vers le milieu de la période, parce qu'il se trouvait moins élevé en grade dans le temps.

INSPECTIONS.

Le 5 juillet nous eûmes la visite du général commandant la milice, sir Fred. Middleton, C.C.M.G., C.B., au camp de Sorel. Il fut reçu par la brigade en ligne, et après le salut général il passa la revue de chaque corps, fit faire quelques mouvements de brigade, inspecta le champ de tir et nous quitta, après avoir exprimé sa satisfaction de ce qu'il avait vu. Bien que la brigade ait bien paru sur le terrain à la revue du général, et que des officiers aient fait tout leur possible pour compléter leur uniforme, je crois de mon devoir de faire un rapport sur chaque corps en particulier. J'espère que ce sera un moyen d'aiguillonner les officiers commandants et de leur faire pousser les choses dans lesquelles ils sont le moins avancés.

64e bataillon, Beauharnois—lieutenant-colonel Baker.

Physique, bon; discipline, peu rigoureuse; instruction militaire, passable; un seul officier muni de certificats de l'école royale d'infanterie; service intérieur, médiocre. Ce bataillon se recrute difficilement; il avait le corps de fifres et de tambours du 65e avec lui au camp.

76e bataillon—lieutenant-colonel Boudreau.

Physique, passable; j'ai eu de la difficulté à renvoyer des hommes qui ne répondaient pas aux exigences du règlement. Discipline, passable. Instruction militaire, passable; un seul officier était muni de certificats de l'école royale d'infanterie. Service intérieur, médiocre; le corps dut emprunter un officier du 65e pour les fonctions d'adjudant. Enrôlement, insatisfaisant—le corps ayant recruté à Montréal, en se rendant au camp. Il faudrait licencier ce bataillon, moins deux ou trois compagnies que l'on pourrait ajouter au 64e pour fournir un bataillon de 8 compagnies, qui serait tout à fait suffisant pour les deux comtés. Pas de musique.

80e bataillon, Nicolet—lieutenant-colonel De Foye.

Bon commandant; pas très bien secondé par certains de ses officiers. Physique, bon; discipline, bonne; instruction militaire, passable; enrôlement, bon; service intérieur, meilleur que celui des corps ci-dessus. A une musique qui lui appartient.

84e bataillon, Saint-Hyacinthe—lieutenant-colonel Denis.

Pourvu de bons officiers en général. Physique, bon; enrôlement, plus satisfaisant; service intérieur, meilleur que dans les autres bataillons, grâce peut-être à un bon adjudant emprunté d'un autre corps. Avait bonne mine à la revue; possède un corps de musique.

86e bataillon, Trois-Rivières—lieutenant-colonel Dufresne.

Officier commandant infatigable; bien secondé par ses officiers. Physique, bon; enrôlement, satisfaisant; service intérieur, bon; instruction militaire, passable. Avait bonne mine à la revue; possède un corps de musique.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Ces notes ont été prises sur le terrain. Je ne doute pas que les corps en question seront sur un meilleur pied au prochain campement s'ils peuvent trouver des recrues de la taille et de l'âge voulus par les règlements, et amener les mêmes hommes sous la tente.

CORPS URBAINS.

Le 65e bataillon, commandé par le lieutenant-colonel Dugas, a été, avant ma nomination au commandement du district, inspecté par le major de brigade—major Roy—le 22 juin. Vous trouverez ci-inclus son rapport marqué "Aunexe A." Je ne saurais donc parler de ce corps, mais je puis dire qu'il a trouvé un soldat zélé dans la personne de son nouveau lieutenant-colonel, le juge Dugas—ce qui est d'un bon augure pour le corps.

UNIFORMES.

Ainsi que je l'ai déjà dit, l'un de mes premiers soins en arrivant au camp a été d'inspecter les corps séparément, d'en faire l'appel et de m'assurer de l'état de leurs équipements et uniformes. Ces derniers n'étaient pas en trop mauvais état, mais l'aspect de certains corps souffrait beaucoup de ce qu'ils étaient mal ajustés. Interrogés sur leur manque de soin relativement à la mine de leurs hommes les officiers répondirent qu'ils ne pouvaient pas modifier les tenues, à cause de la mutation continuelle des soldats.

Je recommande que toutes les gibernes à 50 cartouches et les courroies porte-gibernes actuellement dans les différentes salles d'armes soient renvoyées aux magasins du district, mon expérience étant que le porte-manteau n'est supérieur à l'ancien sac que parce que le premier n'a pas comme ce dernier une courroie qui fatigue la poitrine des hommes. Quant aux 50 cartouches, il serait possible, au besoin, de les porter dans le havresac.

HANGARS D'EXERCICE ET MAGASINS D'ARMES.

En général, les armes des compagnies attachées sont tenues dans toutes sortes de locaux par les capitaines, qui touchent $40 par année pour leur entretien.

Ayant eu l'occasion de parcourir le district en prenant le commandement, je puis dire que j'ai la plus grande espérance de remédier à ce mal général de l'emmagasinement des armes et des fourniments dans des maisons et des greniers particuliers. Partout où j'ai pu aller jusqu'à présent j'ai demandé aux conseils municipaux de reconnaître et montrer que notre organisation est d'intérêt public et non privé, et il en est qui ont bien répondu à cet appel. Trois-Rivières a donné l'ancien poste des pompiers à sa compagnie pour lui servir de magasin d'armes; Valleyfield a promis de donner un bâtiment à ses deux compagnies, tandis qu'ailleurs les capitaines ont volontiers fait des sacrifices en vue de se procurer de meilleurs locaux. Les 64e et 86e bataillons sont les seuls corps dont j'aie pu inspecter les magasins d'armes jusqu'à présent.

ASSOCIATION D'EXERCICE.

La prématurité de l'époque fixée pour l'inspection de ces associations, qui, règle générale, ne sont formées dans les collèges, au commencement de l'hivèr, que lorsqu'on en a fini avec les amusements du dehors, m'empêche de faire un rapport complet sur leur état et leur organisation, attendu que lorsque j'ai voulu les inspecter la plupart des supérieurs de collèges m'ont prié de remettre ma visite à plus tard. L'inspection de cet automne figurera dans mon prochain rapport annuel, ou fera le sujet d'un rapport supplémentaire. Je dirai seulement qu'à la liste qui m'a été fournie doivent être ajoutés deux autres collèges que j'ai trouvés en possession d'armes—celui de Saint-Laurent, près de Montréal, et celui de Sainte-Marie de Monnoir.

CONCLUSION.

Je ne saurais convenablement clore ce rapport sans attirer une attention spéciale sur un vieux et fidèle serviteur de son pays, le lieutenant-colonel Fletcher, C.M.G., et ex-aide-adjudant général, qui, depuis la mort du lieutenant-colonel de Bellefeuille, a entièrement fait les fonctions de garde-magasin pour les 5e et 6e districts militaires, et le service de sous-payeur de district auprès du lieutenant-colonel Houghton et de moi-même. Je recommande fortement qu'on reconnaisse ses services supplémentaires d'une façon pratique en lui allouant une somme égale à ce qu'il a économisé au pays en remplissant ces fonctions.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. d'ORSONNENS, lieutenant-colonel,
Aide-adjudant général du district militaire n° 6.

A l'adjudant général de milice,
Ottawa.

ANNEXE A.

Bureau de brigade,
District militaire n° 6,
Montréal, 14 novembre 1889.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que le 22 juin dernier, exerçant par intérim le commandement du district, j'ai, conformément aux instructions de l'officier général commandant, inspecté le 65e bataillon placé sous les ordres du lieutenant-colonel Dugas.

Le bataillon forma les rangs à l'heure précise, et, après le salut ordinaire, le major Prévost lui fit faire le maniement des armes et les feux.

L'officier commandant lui fit faire des mouvements de bataillon qui furent très bien exécutés.

Les hommes avaient l'air alerte, et leurs fourniments étaient nets et bien ajustés.

Le corps de musique d'instruments de cuivre était là au grand complet; il y avait aussi un corps de clairons et tambours récemment organisé, qui est maintenant excellent.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
ALEX. ROY, major,
Major de brigade.

A l'aide-adjudant général,
Commandant le district militaire n° 6.

ANNEXE B.

Montréal, 10 juillet 1889.

Monsieur,—J'ai l'honneur de transmettre par le même courrier, mais sous une autre enveloppe, le registre de tir à la cible de la brigade placée sous votre commandement à Sorel.

Je regrette d'avoir à dire qu'à cause de la pluie et par suite de retards inévitables je n'ai pas pu faire exécuter le tir à 300 et 400 verges, et n'ai pu faire compléter que le tir à 100 et 200 verges.

Registre.

Bataillon.	Tireurs.	Coups tirés.	Balles mises.	1re classe.	2e classe.	3e classe.
86e	141	1,320	755	26	25	90
84e	125	1,175	614	25	15	85
80e	122	1,125	631	31	22	69
76e	153	1,455	704	14	28	111
64e	157	1,425	774	30	22	105
Total	698	6,500	3,478	126	112	460

Nous voyons par le tableau qui précède que 698 hommes ont tirés 6,500 coups, dont 3,478 ont porté—ce qui donne (si l'on accepte le classement au *pro rata* de 10 coups sur 20) 126 tireurs de 1re classe, 112 de 2e et 460 de 3e classe.

M. Mathieu, sur la ferme duquel j'ai érigé les buttes et les cibles, a facilité ma besogne autant qu'il lui a été possible de le faire, et il n'a rien voulu demander pour le dommage fait aux arbres qui se trouvaient par derrière les cibles.

En somme, je suis satisfait des résultats généraux. Les hommes auxquels j'ai eu affaire se sont montrés très attentifs et avides d'apprendre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHAS. BOSSÉ, capitaine.

Instructeur de tir.

Au lieutenant-colonel G. d'Odet d'Orsonnens,
Commandant du camp de brigade de Sorel, Québec.

DISTRICT MILITAIRE N° 7.

Bureau de la milice, Québec, 10 novembre 1889.

Monsieur,—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information de l'officier général commandant, mon rapport annuel sur la milice du 7e district militaire, pour l'année finissant le 31 décembre prochain.

Etat de force.

	Officiers, sous-officiers et soldats.
Cavalerie, deux compagnies	105
Artillerie de campagne, une batterie	81
Artillerie de place, six batteries	270
Infanterie, 74 compagnies	3,417
Total	3,873

Répartition.

Sur ce nombre de 3,873 hommes, 2,147 ont été désignés pour faire les exercices tant à leurs chefs-lieux de commandement qu'en camp à Lévis et à Inverness-Corner.

Les corps appelés à camper à Lévis sont les suivants, savoir :—

La batterie de campagne de Québec ;
Le 17e bataillon, de Lévis ;
Le 70e " de Champlain, et
Le 92e " de Dorchester.

En camp, à Inverness-Corner :—

Le 55e bataillon, infanterie légère de Mégantic.

A leurs chefs lieux de commandement :—

Les hussards canadiens de la Reine ;
Les batteries de place ;
Le 8e Royal Rifles, et
Le 9e bataillon, voltigeurs de Québec.

Corps non convoqués pour les exercices :—

Le 23e bataillon, Beauce ,
Le 61e " Montmagny et L'Islet ;
Le 81e " Portneuf ;
Le 87e " comté de Québec ;
Le 88e " Kamouraska et Charlevoix, et
Le 89e " Témiscouata et Rimouski.

CAMP DE LÉVIS.

J'ai l'honneur de signaler à votre attention et de consigner ici les services des officiers de mon état-major de division, en reconnaissance de la coopération zélée et efficace qu'ils ont apportée dans l'accomplissement des différentes fonctions à eux confiées. Voici comment se composait cet état-major :—

Lieutenant-colonel Taschereau, major de brigade ;
Capitaine Roy, du 87e bataillon, aide-major de brigade ;

Lieutenant-colonel Forrest, tourrier de campement;
Major Duval, du 9e bataillon, prévost officier;
Capitaine Vien, de l'artillerie de place de Lévis, officier d'approvisionnement;
Capitaine Fréchette, du 87e bataillon, instructeur de tir;
Chirurgien Pelletier, du 70e bataillon, premier médecin;
Capitaine Lessard, du corps d'école de cavalerie, officier d'ordonnance et maître d'équitation.

INSTRUCTION DU TIR.

Les règlements établis ont été appliqués, comme d'ordinaire, d'aussi près que possible. A cause du peu de temps à consacrer à l'instruction préliminaire, c'est-à-dire aux exercices de position et de pointage, les résultats ne pouvaient guère être satisfaisants. Les nouvelles cibles de toile et le beau champ de tir inauguré le printemps dernier ont donné une entière satisfaction aux troupes, et ont aussi donné une nouvelle impulsion à la pratique en général. Le tir a commencé le 27 juin.

DISCIPLINE.

La conduite des troupes pendant la période de campement à Lévis a été excellente, et tous les hommes présents ont fait de leur mieux pour se soumettre aux exigences du service et se conformer aux règlements établis. J'attribue cela à l'absence de cantines dans le camp, ainsi qu'à la vigilance de la police organisée pour maintenir l'ordre dans les lignes. Bien que, le dimanche, 6,000 personnes soient venues au camp, je n'ai pas eu à me plaindre des civils, qui souvent pourtant étaient sous l'influence de liqueurs enivrantes. Les gardes étaient vigilantes et elles ont bien fait leur devoir.

Officiers et soldats ont joui d'une très bonne santé au camp, et il y a eu peu de cas de maladie.

EXERCICE.

La chaleur fut accablante les premiers jours du camp; néanmoins les exercices ordinaires ont eu lieu régulièrement, aux heures prescrites, et le major de brigade et son aide furent constamment sur le terrain à en surveiller la marche. Le dimanche tous les corps formèrent les rangs à 7 heures du matin pour le service religieux et furent conduit à l'église du village Lauzon. Tous les matins, à 6 heures, les officiers montés furent réunis au manège du parc du génie, où le capitaine Lessard, du corps d'école de cavalerie, les instruisit dans l'équitation, l'ajustement de la sellerie, et le maniement du sabre, ce qui fut d'un grand avantage à ces officiers. Le capitaine Lessard a été infatigable, et il a rempli à mon entière satisfaction les fonctions tant d'officier d'ordonnance que de maître d'équitation. J'espère que ses services pourront être encore retenus une autre année.

J'avais officiellement demandé au quartier général et obtenu la permission d'employer un sous-officier de la compagnie B, E.R.I., en qualité de sergent-major de brigade; mais au dernier moment, sans raisons apparentes, j'ai été privé de ses services. Heureusement, j'ai pu le remplacer par le maréchal des logis Hamman, de la batterie B, A.R.C.

SUBSISTANCE.

Cette année les vivres étaient de très bonne qualité et ont généralement satisfait tout le monde, à l'exception de la fourniture de pommes de terre et d'épiceries entreprise par MM. Gould et Frères, qui a été une source de plaintes. Je me permets de signaler leurs noms à votre attention afin qu'à l'avenir on ne fasse pas marché avec eux dans le cas où ils soumissionneraient quelque fourniture. La ration a coûté 20¾ cents par tête.

INSPECTIONS.

Le 6 juillet, sir A.P. Caron, C.C.M.G., ministre de la milice et de la défense, vint au camp, en parcourut les lignes à cheval et se déclara satisfait de ce qu'il vit. Il visita aussi le nouveau champ de tir qu'il trouva parfait.

Le 10, nous eûmes la visite du lieutenant général, sir Fred. Middleton, C.C.M.G., C.B., qui, parcourant le camp à cheval, inspecta les différents corps à leurs propres

exercices, gardes, cuisines, etc., manifestant partout le plaisir que lui causait la manière dont ses instructions avaient été suivies.

A cause du mauvais temps le général ne passa pas la revue qu'il devait faire le 11, et ce service retomba sur moi. Je fis prendre les armes à la brigade dans l'après-midi du 11, et lui fis faire le défilé ainsi que des manœuvres de compagnie et de bataillon. Le tout fut assez bien exécuté. L'appel des hommes fut fait le 11 au matin, exception faite de la batterie de campagne de Québec, dont l'appel eut lieu le 12.

55e bataillon, infanterie légère de Mégantic.

A la demande du lieutenant-colonel Ward ce corps fut spécialement autorisé à faire exercices annuels à Inverness-Corner, son chef-lieu d'état-major. Je l'inspectai le 5 les juillet et le trouvai au complet. Le bataillon s'acquitta assez bien des manœuvres, mais ne fit pas d'exercices en tirailleurs. Le manque de connaissances militaires se fait grandement sentir chez les officiers, qui, une fois nommés, ne se soucient guère d'aller se perfectionner aux écoles d'infanterie. Ça les dérange trop de quitter leurs affaires pour aller s'instruire à ces écoles.

Le camp était bien assis, et il avait été pris de bonnes dispositions pour le service de la garde, etc.

CORPS URBAINS.

J'ai inspecté les hussards canadiens de la Reine le 28 mai 1889. A l'heure de la revue il pleuvait à verse, et il me fut impossible d'inspecter ce corps dehors comme les années précédentes. L'escadron forma les rangs dans le hangar d'exercice, et après le salut ordinaire eut lieu l'inspection des hommes, de la sellerie et des fournitures; puis vint le défilé par compagnies. Chaque compagnie fut ensuite conduite au manège, où elle exécuta à son tour des exercices d'équitation militaire, les formations de compagnie et l'exercice du sabre. Je trouvai les hommes et les chevaux fermes dans les rangs; tous les équipements étaient nets, et les différentes manœuvres furent assez bien exécutées. Les chevaux, à peu d'exception près, étaient en bon état. Le corps de musique à cheval est très bon.

ARTILLERIE DE CAMPAGNE.

La batterie de campagne de Québec était au camp de Lévis sous mes ordres, et je puis dire que j'ai été satisfait de sa discipline comme de sa bonne mine. Elle a été inspectée le 12 juillet par l'aide-inspecteur d'artillerie.

ARTILLERIE DE PLACE.

Les différentes batteries de place ont été inspectées par l'aide-inspecteur d'artillerie et autres officiers désignés pour ce service. La batterie de Gaspé n'a pas encore fait ses exercices annuels, mais elle s'en acquittera de bonne heure le printemps prochain.

CORPS D'INFANTERIE.

Le 8e "Royal Rifles" s'est assemblé au grand complet le jour anniversaire de la naissance de la Reine, et c'est moi qui l'ai passé en revue. Le défilé a bien réussi, et les officiers ont salué dans les formes. Le bataillon s'est assez bien tiré des exercices en tirailleurs pour le peu d'occasions qu'il avait eues de les pratiquer en plein air. Armes et fourniments, nets. Les corps de musique—instruments de bois et tambours—sont excellents.

9e bataillon, voltigeurs de Québec.

L'inspection de ce corps a été faite le 25 mars, dans le hangar d'exercices. Manœuvres, très bien; physique, bon; armes et fourniments, nets et en bon état. Pas d'exercices en tirailleurs. Ainsi que je l'ai déjà dit, ce bataillon est numériquement trop fort pour faire comme il faut les mouvements de bataillon voulus. Pour qu'il puisse manœuvrer plus facilement il faut lui retrancher deux compagnies. J'espère qu'une autre année je pourrai le passer en revue dehors. Le bataillon a une très bonne musique d'instruments de bois et de cuivre.

HANGAR D'EXERCICE.

Le hangar d'exercice est en très mauvais état. Lorsqu'il pleut l'eau passe partout à travers la couverture, et à cause du chauffage imparfait de l'édifice les enduits s'écroulent. Il en résultera des dommages sérieux et de nouvelles dépenses. J'insisterai de nouveau sur la nécessité de faire des rigoles autour du bâtiment afin de combattre l'humidité à l'intérieur. J'ai fait le détail estimatif de tous les travaux et réparations à exécuter dans mon district cette année.

ARMES ET FOURNIMENTS.

Les armes et fourniments emmagasinés dans les salles du hangar d'exercice sont en bon état. Le major de brigade rapporte que les magasins d'armes des corps ruraux sont aussi en bon état.

SOCIÉTÉS DE TIR.

Les sociétés de tir ont tenu leurs concours annuels, et les corps ont eu amplement occasion de pratiquer à Québec et dans les environs.

ASSOCIATIONS D'INSTRUCTION MILITAIRE.

Compagnies d'exercice du séminaire de Québec et de l'école normale.

Ces deux compagnies se sont régulièrement exercées dans l'année sous la direction de l'instructeur, le capitaine Frève. C'est moi qui les ai inspectées le 9 mai, dans le hangar d'exercice, et je dois dire qu'elles ont gagné en valeur. Elles ont exécuté les manœuvres de compagnie et de bataillon de manière à le disputer avec succès à des corps urbains plus vieux qu'elles. Le maniement des armes et les feux ont été lestement exécutés, et le défilé a bien réussi. La musique du séminaire jouait pendant les mouvements. Je m'attends à de nouveaux progrès l'année prochaine.

Compagnie d'exercice de l'école supérieure de Québec.

Ce corps de cadets, qui a été inspecté le 10 juin, manœuvrait extrêmement bien. Pour des garçons de cet âge ils ont montré beaucoup de fermeté dans les rangs. Ils étaient commandés par leurs propres officiers, et je dois dire que ces derniers se sont bien acquittés de leurs fonctions.

Les plus petits garçons n'avaient pas de fusils, mais ils manœuvraient bien. Les exercices gymnastiques, commandés par le jeune Beckett, ont été admirablement faits, et avec beaucoup d'ensemble. L'exercice du sabre fut également satisfaisant. L'instructeur, le maréchal des logis Woods, de la batterie B, m'a dit que les enfants montraient beaucoup de bonne volonté et d'attention pendant les heures d'instruction.

Depuis que j'ai inspecté cette compagnie, deux de ses membres, les jeunes messieurs Farley et Lamb, sont entrés au collège militaire royal de Kingston, après des examens qui leur ont fait beaucoup d'honneur.

DÉCÈS.

C'est avec peine que consigne ici le décès d'un officier très populaire et d'une grande valeur ; je veux parler du major Charles Short, de la batterie B—artillerie royale canadienne, qui a été tué par une explosion de poudre, pendant l'incendie de l'été dernier à Saint-Sauveur, Québec. Nous avons aussi perdu le lieutenant-colonel Martin, du 79e bataillon, mort à Rimouski, le 4 du présent mois. Ce dernier officier servait dans la milice depuis 1863, et il a fait partie de la première compagnie de milice active organisée à Rimouski. Il a commandé pendant plusieurs années le bataillon provisoire de Rimouski, mais lorsque ce corps fut uni au bataillon provisoire de Témiscouata, devenu le 89e, il continua à servir en qualité de major jusqu'à l'époque de son décès. Le lieutenant-colonel Martin était un bon officier, et il a fidèlement accompli les devoirs de sa charge.

J'exprimerai encore une fois mes remercîments aux officiers d'état-major pour l'aide qu'ils m'ont prêtée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

T. J. DUCHESNAY, lieutenant-colonel,

Aide-adjudant général du district militaire n° 7.

A l'adjudant général de milice, Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE N° 8.

FRÉDÉRICTON, 31 octobre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, conformément aux instructions, mon rapport annuel sur la milice du district placé sous mes ordres.

(1.) Voici quel est, par armes, l'effectif de la milice active du district :

Cavalerie :

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.
8e régiment (7 compagnies)	29	294
Artillerie de campagne :		
Newcastle, Woodstock, } 2 batteries	12	148
Artillerie de place :		
Brigade du Nouveau-Brunswick (5 batteries)	23	210
Génie :		
Le génie de Brighton (1 compagnie)	3	45
Infanterie et carabiniers :		
Corps d'école d'infanterie	6	100
62e bataillon, fusiliers (6 compagnies)	26	252
67e do (9 compagnies)	35	378
71e do (7 do)	29	294
73e do (5 do)	23	210
74e do (6 do)	26	252
Indépendante (1 do)	3	42
Total	215	2,222
A ajouter, officiers		215
Grand total		2,437

(2.) Le nombre maximum des officiers, sous-officiers et soldats du district autorisé à toucher la solde d'exercice pour 1889-90, était de 1,304, sans compter le corps d'école d'infanterie.

(3.) Ainsi qu'on le verra par le rapport d'inspection ci-joint l'effectif réel présent à la revue était de 1,268 hommes. Le nombre entier autorisé à toucher la solde s'est acquitté des exercices de 1889-90.

Tous les officiers, surtout ceux qui exercent un commandement, devraient se faire un point de ne rien négliger, autant que possible, pour augmenter de temps à autre la valeur de leurs corps respectifs.

Je me flatte que les officiers de mon district n'ont pas perdu cet objet de vue.

Il y a progrès marqué dans la valeur de toutes les armes d'année en année, et cette valeur est généralement en proportion du nombre d'officiers et de sous-officiers qui ont obtenu des certificats de compétence des écoles, et aussi en proportion des avantages de l'instruction annuelle ou biennale pour les corps urbains ou ruraux.

Par exemple, dans les corps urbains de ce district, dans le 62e fusiliers et la compagnie de carabiniers de Saint-Jean, qui, cette année, ont mieux paru que jamais à la revue, il y a quinze officiers porteurs de certificats de l'école royale d'infanterie, et il y a aussi beaucoup de sous-officiers compétents.

La brigade d'artillerie de place du Nouveau-Brunswick—lieutenant-colone Armstrong—compte plusieurs officiers munis de certificats de l'école royale d'artillerie, et les résultats de l'instruction annuelle sont satisfaisants.

Dans les corps ruraux qui ont campé cette année (8e régiment de cavalerie, 2 batteries d'artillerie de campagne, le génie de Brighton, et les 67e et 71e bataillons), il y a aussi beaucoup d'officiers compétents, et les résultats de l'instruction ont été également bons.

Je vais maintenant suivre ma méthode habituelle en rendant compte des mesures prises, conformément aux ordres, pour assurer l'efficacité du service (1) en camp de brigade, et (2) dans les corps urbains et ruraux qui ont fait les exercices chez eux, et, en outre, (3) relativement à la milice en général de mon district.

Camp de brigade, St. Andrews.

Ce camp a été formé le 25 juin, et St. Andrews a encore été le lieu de rendez-vous.

Deux ans auparavant—en juin 1887—les corps des comtés de l'ouest s'étaient assemblés en camp à St. Andrews.

Voici la liste de l'état-major et des corps assemblés en camp à St. Andrews, en juin 1889:—

Effectif total en officiers	96
do sous-officiers et soldats	767
Nombre total d'hommes	863
Chevaux	156
Canons	4

Etat-major.

Lieutenant-colonel Maunsell, A.A.G., commandant;
Major Gordon, du corps d'école d'infanterie, major de brigade;
Lieutenant-colonel Beer, du 74e bataillon, officier d'approvisionnement;
Lieutenant-colonel McCulley, du 73e bataillon, fourrier de campement;
Major A. Arnold, du 74e bataillon, instructeur de tir;
Chirurgien C. P. Connell, M.D., du 67e bataillon, premier médecin;
Lieutenant H.C. Tilley, de la brigade d'artillerie de place du Nouveau-Brunswick, officier d'ordonnance.

Corps.

Cavalerie.

8e régiment Princesse Louise—lieutenant-colonel Domville.
Compagnie E, capitaine Pearson;
do F, do Maunsell;
do G, do McRobbie.

Artillerie.

Batterie de campagne de Woodstock—major Dibblee.

Génie.

Compagnie de Brighton—major Vance.

Infanterie.

Corps d'école d'infanterie—major Gordon.
67e bataillon, infanterie légère de Carleton—lieutenant-colonel Baird—
Compagnie n° 1, capitaine Bourne;
do 2 do Adams;
do 3 do Kirkpatrick;
do 4 do Harding;
do 5 do Fletcher;
do 6 do Kupkey;
do 7 do Baker;
do 8 do Perkins;
do 9 do Williams.

71e bataillon, " York "—lieutenant-colonel Marsh.

Compagnie n° 1, capitaine Boone.
" 2 " Christy.
" 3 " Howe.
" 4 " Loggie.
" 5 " Hartt.
" 6 " Stevenson.
" 7 " Cropley.

Dans mon rapport pour 1887 j'ai émis l'opinion suivante qu'après une nouvelle expérience je n'ai pas lieu de modifier :—

" Les avantages qu'offre St. Andrews pour un camp de brigade dans l'ouest de la province sont bien connus—facilité d'accès par chemin de fer et bateau ; terrains offrant amplement d'espace pour l'exercice et les manœuvres de campagne, avec de l'eau pure en abondance, tandis qu'au point de vue de l'apparence de l'endroit le camp occupait le point le plus pittoresque sur le bord de la baie de St. Andrews."

A cause de l'épidémie de fièvre typhoïde dont étaient affligées différentes parties de la province pendant les mois d'août et de septembre, et parce que des hommes avaient malheureusement contracté la maladie après être venus au camp, on crut généralement parmi un certain monde que cette maladie avait été contractée au camp par suite de l'impureté supposée de l'eau dans le *voisinage* du camp (personne ne semble avoir douté de la pureté de l'eau des puits du camp), et aussi du manque de paille dans les tentes. Naturellement, je n'ai pas été lent à attirer l'attention du premier médecin sur les articles de journaux exprimant l'opinion ayant cours, et je signale le rapport de cet officier, en même temps que j'expose, ainsi qu'il suit, ce que j'ai à dire moi-même sur ce sujet :—

1. Durant toute la période passée en camp pas une plainte n'a été portée par quelque officier de santé ou autre que ce soit, et l'infirmerie n'a reçu qu'un petit nombre d'hommes dont aucun n'était atteint de fièvre typhoïde.

2. Les hommes étaient libres de se procurer, pour leurs tentes, des branches de sapin qu'ils pouvaient trouver en abondance dans un bois voisin du camp, et la plupart des corps ne se sont pas gênés d'en faire usage, attendu que la St. Andrews Land Company, à laquelle appartient le terrain de campement, y mettait seulement pour condition que l'on n'abattît point d'arbres de décoration.

3. La quantité ordinaire de paille a été distribuée aux hommes qui l'ont exigée ; cette distribution est toujours laissée à leur choix, et d'ordinaire, lorsqu'il y a moyen d'avoir des branches de sapin en abondance, comme à ce camp-ci, on considère que la paille n'est ni nécessaire ni désirable pour les hommes.

4. De l'avis de tous les officiers de santé et autres, l'eau du puits du camp était et en abondance et d'excellente qualité—venant d'une source pure, claire et courante, près de laquelle fut posée une sentinelle pour empêcher qu'elle ne fût souillée de quelque manière que ce fût. Ce puits était à la portée de tous les corps.

Pour l'usage gratuit du terrain de campement nous devons rendre grâce encore une fois au major l'honorable B. R. Stevenson, C. R., ainsi qu'à M. Horton et à la St. Andrews Land Company, qui ont montré la plus grande sollicitude pour le bien-être des troupes. La bienveillance des citoyens de St. Andrews est proverbiale.

Dans l'exécution des ordres relatifs aux exercices annuels, cette année, les bataillons d'infanterie ont eu à surmonter des difficultés qui demandaient tout le zèle et toute l'énergie tant des officers que des hommes ; car, outre le fait que deux années s'étaient écoulées depuis qu'ils s'étaient exercés au camp, les nouvelles manœuvres d'infanterie avaient été adoptées, et en même temps qu'il y avait beaucoup à apprendre il y avait aussi beaucoup à désapprendre. Cela fait honneur à tous que pendant la période d'instruction beaucoup de ces difficultés aient été surmontées, et que les troupes du camp soient parvenues à atteindre un assez haut degré de valeur.

On s'est strictement conformé à l'ordre général enjoignant de porter une attention particulière, 1° à l'instruction du tir de la carabine ; 2° à l'instruction des officiers et des soldats dans les exercices en ordre dispersé pour le combat en tirailleurs et les formations d'attaque—le défilé et les manœuvres de revue ne devant pas être pratiqués au détriment d'exercices plus utiles.

Comme d'habitude le corps d'école d'infanterie a rendu de grands services en ce qu'il a donné l'exemple sous le rapport de l'instruction et de la discipline.

Je ne puis dire trop de bien des efforts qu'a déployés l'actif et compétent instructeur de tir, le major O. R. Arnold, en mettant à exécution les règlements du tir à la cible. On trouvera ci-joint le rapport de cet officier.

Le champ de tir de la ferme O'Neill, à environ 2½ milles du camp, s'est trouvé admirablement propre au service. Quatre buttes y avaient été élevées sous la surveillance du major Arnold.

Le 1er juillet il y eut revue de la brigade, qui tira un feu de joie. Son Honneur le lieutenant-gouverneur et lady Tilley y étaient.

Par le fait que les ordres de brigade indiquaient de jour en jour les sections du nouveau manuel d'exercice à lire avant la manœuvre, les troupes ont passé avec assurance et systématiquement de l'école de peloton aux manœuvres de compagnie et de bataillon, et des exercices de brigade à la formation d'attaque.

Je dirai ici que les sous-officiers appelés pour la première fois à remplir les importantes fonctions de " guides " n'ont pas été lents à acquérir les connaissances voulues, et ont montré beaucoup d'intelligence dans l'accomplissement de leurs devoirs.

En place d'une revue et d'un défilé les jours d'inspection, la pratique de la marche de route (conformément à l'ordre général) a été trouvée plus avantageuse.

Le dernier jour du camp la brigade fut formée pour l'attaque dans le voisinage du fort Tipperary. Le 8e régiment de cavalerie—lieutenant-colonel Domville—s'est bien tiré du service de reconnaissance préalablement à la marche en avant, et une compagnie de cavalerie fut ensuite employée avec avantage sur chaque flanc de la brigade.

La batterie de campagne de Woodstock mérite aussi d'être mentionnée pour son habileté à prendre position ce jour-là. On regrette beaucoup que le major général commandant ait été inévitablement empêché de passer la revue à St. Andrews.

Les troupes du camp ont encore à remercier le révérend chanoine Ketchum, D.D., d'avoir célébré pour elles le service religieux, et rendu d'autres bienveillants services.

La tente de l'Association Chrétienne des Jeunes Gens était, comme d'ordinaire, commise aux soins de l'obligeant secrétaire, M. Distin.

Les fonctions de préposé aux subsistances ont été fidèlement remplies par un officier d'expérience, le lieutenant-colonel Beer, commandant du 74e bataillon. Les vivres étaient de bonne qualité et bien apprêtés.

Le rapport du premier médecin accompagne le présent, et je partage sa manière de voir au sujet de l'ambulance et d'une caisse de pharmacie plus complète.

J'ai encore eu la bonne fortune d'avoir le major Gordon, du corps d'école d'infanterie, pour major de brigade.

Le fourrier de campement a bien rempli ses fonctions ; le camp était bien dressé et disposé, et il a toujours été tenu net.

Comme d'habitude le payeur du district effectua tout paiement avant que les corps ne retournassent à leurs chefs lieux de commandement respectifs. Il est inutile d'ajouter que dans ce camp, comme dans tous ceux qui l'ont précédé, j'ai eu l'appui et la cordiale coopération de tous les officiers commandants dans la mise à exécution des ordres, ainsi que dans la direction de tous les services du camp.

Je dois encore, et avec plaisir, attirer l'attention sur les admirables dispositions de transport du chemin de fer du Nouveau-Brunswick pour les troupes allant au camp ou en revenant, chose qui fait honneur aux directeurs de ce chemin, MM. Cramand Stuart.

Voici maintenant quelques observations particulières sur le compte de chaque corps du camp :—

CAVALERIE.

8e régiment de cavalerie Princesse Louise—lieutenant-colonel Domville.

Les trois compagnies (E, F, G,) convoquées cette année n'étaient pas le moins du monde inférieures en valeur aux compagnies (A, B et D) qui ont campé à Chatham l'année dernière. De fait, ainsi que je l'ai dit au début, il y a eu progrès dans toutes cette année.

Le système régimentaire établi depuis longtemps dans ce corps est toujours satisfaisant.

Comme pour les troupes qui ont campé l'année dernière, grâce à la visite des hommes et des chevaux faite aux chefs-lieux de commandement par le chirurgien et le vétérinaire, il y a eu un soigneux choix de fait, en sorte que les uns comme les autres se sont trouvés d'une bonne classe.

ARTILLERIE.

Batterie de campagne de Woodstock—major Dibblee.

La Land Company ayant mis plus grand de terrain que de coutume à la disposition des troupes, j'ai pu choisir un meilleur emplacement pour la cavalerie et l'artillerie, qui en ont tiré tout le parti possible pour dresser leurs tentes.

La batterie de campagne mérite de bonnes notes pour la discipline et les détails de campement; c'est le rapport que j'en ai fait à l'inspecteur d'artillerie qui, je le regrette, n'a pas pu faire la revue.

Le tir a été exécuté à un nouvel et excellent endroit, dans la direction de l'île St. Andrews.

Corps du génie de Brighton—major Vance.

J'ai encore une fois occasion de rendre témoignage de la haute valeur de cette compagnie, de son utilité en camp, et de la conduite exemplaire des hommes.

Je ne doute pas que l'inspecteur du génie en fasse un rapport favorable.

Pour preuve de l'aptitude des hommes, je dirai qu'en outre de l'exécution des ouvrages de génie militaire poursuivie de jour en jour—particulièrement de l'ouvrage voulu pour le concours Gzowski—et de la pratique des nouvelles manœuvres d'infanterie, les exercices gymnastiques ont été enseignés dans un temps remarquablement court. Les différents exercices furent admirablement faits, au son de la musique du corps d'école d'infanterie, laquelle était au camp le jour anniversaire de la Confédération

Corps d'école d'infanterie—lieutenant et capitaine Hemming.

Ce corps a de nouveau donné la preuve des avantages qu'il y a à ce que les troupes permanentes soient représentées au camp. J'ai déjà dit que ces avantages, perceptibles à chaque prise d'armes, consistent dans le fait que des sous-officiers sont fournis aux corps qui ont besoin de leurs services, dans l'instruction et la discipline des corps comme ensemble, et en ce que beaucoup des officiers et sous-officiers de ces corps, disposés et compétents à donner l'instruction, sont eux-mêmes instruits à l'école royale d'infanterie.

L'excellent corps de musique et les clairons ont encore été très utiles à la brigade

67e bataillon, infanterie légère de Carleton—lieutenant-colonel Baird.

Ce bataillon s'est assemblé en camp pour la première fois depuis la démission du lieutenant-colonel Raymond, dont les services avaient été, à si bon droit, tenus en haute estime. Il a fallu toute l'énergie du nouveau commandant pour lui faire faire des progrès en valeur, ou même pour l'empêcher de perdre du terrain sous certains rapports. Toutefois, la présence de beaucoup d'officiers et de sous-officiers récemment sortis de l'école, jointe au fait que c'étaient des hommes d'une excellente classe, lui a été très utile, et il est certain que ce beau bataillon n'a rien perdu de sa valeur.

Le caporal Crandlemine, de la compagnie n° 6, a été le meilleur tireur du camp —67 points.

Le service de l'entretien des armes, des fourniments et de l'habillement n'est pas négligé.

71e bataillon d'infanterie "York"—lieutenant-colonel Marsh.

J'ai déjà parlé, dans un précédent rapport, des excellents résultats produits par une amicale rivalité entre les 67e et 71e bataillons. Ces deux corps s'assemblent habituellement dans le même camp, et l'avantage qui en résulte se manifeste à chaque période d'instruction.

Comme d'habitude les compagnies de Frédéricton, de St. Stephen et de Stanley, méritent une mention spéciale pour la régularité des exercices et la tournure martiale des hommes. La compagnie de Stanley—capitaine Howe—était celle qui tirait le mieux de tout le camp:—chiffre de mérite, 40-15. La discipline de toutes les compagnies a été également bonne. Un capitaine dépasse la limite d'âge.

CORPS RURAL EN CAMP À SON CHEF-LIEU DE COMMANDEMENT.

Batterie de campagne de Newcastle—lieutenant-colonel titulaire Call.

En compagnie de l'inspecteur d'artillerie, j'ai fait la revue et l'appel de ce corps en camp, à Newcastle, le 13 août.

Le tir à boulets et à obus fut exécuté avec succès le même jour, ainsi que l'indiquent les registres de valeur comparative, où cette batterie occupe un rang élevé.

Le camp était bien dressé et propre.

Le lieutenant-colonel Call n'a pas de peine à maintenir l'effectif numérique voulu d'hommes et de chevaux d'une excellente classe.

CORPS URBAIN.

Brigade d'artillerie de place du N.-B.—lieutenant-colonel Armstrong.

En compagnie de l'inspecteur d'artillerie, j'ai fait l'inspection et l'appel de cette brigade sur les terrains militaires de Saint-Jean, le 14 août.

Effectif présent suivant rapport d'inspection.

Le lieutenant-colonel Armstrong continue à porter un profond intérêt à la prospérité de cette brigade dans cet important endroit. Je ne doute pas que l'inspecteur d'artillerie ne fasse un rapport favorable touchant ce corps. Je puis rendre témoignage de son fort bel aspect comme de sa fermeté dans les rangs, à la revue, et dans les exercices de brigade.

INFANTERIE.

62e bataillon, fusiliers de Saint-Jean—lieutenant-colonel Blaine; compagnie de carabiniers de Saint-Jean—capitaine J. T. Hartt.

Inspection sur la place de la caserne, à Saint-Jean, le 27 septembre, suivant rapport en forme de tableau.

J'ai déjà fait allusion au fait que ce bataillon a mieux paru que jamais à l'inspection cette année, grâce aux moyens que le zélé lieutenant-colonel et ses officiers avaient à leur disposition pour instruire les hommes, et au soin avec lequel ceux-ci en ont profité.

Cela fait grand honneur à tous les intéressés, mais ce satisfaisant état de choses ne se borne pas à la suffisance en exercice seulement. Au tir à la cible—tir individuel—le plus haut prix (du gouverneur général) offert par la société fédérale de tir, a été décerné, l'année dernière, au capitaine J.T. Hartt—officier attaché—et cette année c'est le soldat Burns, ci-devant de la compagnie de cet officier, et maintenant des carabiniers Victoria, de Montréal, qui l'a remporté.

Ce bataillon (le 62e) a remporté le premier prix de tir de groupe (*team shooting*) au concours fédéral, cette année.

Pour le tir général à la cible, le lieutenant-colonel a toujours soin de faire observer les règlements exigeant que les registres en soient présentés le jour de l'inspection.

Ce que j'ai dit au sujet de la bonne mine de l'artillerie de place, ainsi que de sa fermeté dans les rangs et les exercices, lorsqu'elle était formée en brigade sous les ordres du lieutenant-colonel Blaine, en juillet dernier, s'applique également à ce bataillon.

La manière dont cet officier (le lieutenant-colonel Blaine) a conduit la brigade par les rues encombrées, le jour en question, est digne d'éloge.

Au sujet de la compagnie de carabiniers de Saint-Jean—capitaine Hartt—attachée à ce bataillon, je désire attirer l'attention sur mes remarques dans le rapport de 1888, exprimant le regret que cette compagnie restât au nombre des compagnies soi-disant "indépendantes"—chose qui a pour effet de rendre lent l'avancement du capitaine et des autres officiers.

Le corps de musique de ce bataillon fait de rapides progrès sous son nouveau chef.

CORPS QUI N'ONT PAS ÉTÉ CONVOQUÉS POUR LES EXERCICES DE 1889-90.

73e bataillon—lieutenant-colonel McCulley.

J'ai inspecté les salles d'armes de ce bataillon. Celles des compagnies 1, 2, 3 et 4 étaient satisfaisantes (la salle d'armes de la compagnie n° 2 et la salle de musique sont particulièrement bien tenues), mais celle de la compagnie n° 5 ne l'était pas.

Le corps de musique de ce bataillon a un nouveau chef et des instruments neufs ; il a fait beaucoup de progrès.

Le manque d'un nombre suffisant d'officiers compétents continue à se faire sérieusement sentir dans ce corps.

74e bataillon—lieutenant-colonel Beer.

J'ai visité les salles d'armes de ce bataillon. Celles des compagnies 1, 2, 3 et 6 sont dans un état très satisfaisant—particulièrement 3 et 6 (capitaines Fairweather et Harper) ; mais celles des compagnies 4 et 5 (capitaines Murray et Bowes) ne le sont pas.

Le lieutenant-colonel Beer et le major O. R. Arnold ont tous deux servi dans l'état-major du camp de St. Andrews avec honneur pour eux-mêmes et avantage pour la brigade.

Musiques.

Les corps suivants ont de bonnes musiques, savoir :—

Le 8e régiment de cavalerie ;
La brigade d'artillerie du Nouveau-Brunswick.
Le corps d'école d'infanterie ;
Le 62e bataillon ;
Le 67e "
Le 71e "
Le 73e "
Le 74e "

Sociétés de tir.

Les sociétés de tir suivantes ont eu des concours dont les rapports ont été transmis au quartier général, savoir :—

(1) La société provinciale de tir du Nouveau-Brunswick ;
(2) " du comté de Saint-Jean ;
(3) " " King's :
(4) " " York ;
(5) " " Carleton ;
(6) " " Northumberland ;
(7) " " Charlotte, et
(8) " " Westmoreland.

Tir à la cible.

Je crois utile de reproduire ici l'extrait suivant de mon rapport pour 1888, attendu que les observations qu'il contient sont encore de mise cette année. J'ai la satisfaction de savoir que cet important sujet du tir à la cible occupe sérieusement l'attention du quartier général.

J'ai déjà dit qu'il était porté un surcroît d'attention au tir à la cible par les corps et les sociétés de tir, mais il reste encore beaucoup de progrès à faire chez les uns comme chez les autres. Ces dernières sont mieux appuyées qu'autrefois et plus sous le contrôle de la milice active. C'est ainsi qu'il en doit être. Reste néanmoins le fait que le nombre des concurrents aux parties de tir des différentes sociétés—depuis la société de comté jusqu'à la société fédérale—est petit en proportion de la force numérique réelle des corps, ce qui montre qu'en même temps que l'on considère comme le prix le plus élevé et la plus grande distinction l'honneur de représenter la milice du Canada à Wimbledon, l'éducation individuelle et collective dans l'art de se servir du fusil, dans les corps où l'instruction et la discipline devraient marcher de pair, est trop souvent négligée.

COMPAGNIES D'EXERCICE.

Je regrette d'avoir à dire que les compagnies d'instruction militaire à l'université du Nouveau-Brunswich et au collège d'humanités de Saint-Jean ne se sont pas exercées régulièrement en ces derniers temps. Je demande qu'elles soient rayées de la liste des compagnies effectives de collège et d'école, conformément aux instructions contenues dans la circulaire du 3 août dernier.

Je désire aussi attirer l'attention sur ce que j'ai suggéré relativement à l' " entretien des armes et autres choses appartenant à l'État," ainsi qu'aux " livres, port de lettres et papeterie."

A mesure que le temps passe l'officier qui est à la tête d'un important district militaire apprécie davantage la prompte assistance de ses officiers d'état-major (employés d'une manière permanente ou provisoire) et le cordial appui des officiers commandants. J'ai encore une fois l'occasion de remercier ces officiers de l'aide et de l'appui qu'ils m'ont prêtés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
GEO. J. MAUNSELL, lieutenant-colonel,
A. A. G., commandant le district militaire n° 8.

Au colonel POWELL,
Adjudant général, Ottawa.

ANNEXE A.

CAMP DE BRIGADE,
ST. ANDREWS, N.-B., 5 juillet 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre, conformément à l'ordre général, les registres de tir à la cible des corps d'infanterie du camp, accompagnés de tableaux de classement.

Dans la direction du tir j'ai été habilement secondé par les officiers placés à la tête des détachements, qui, dans presque chaque cas, se composaient de tireurs inexpérimentés. Il y avait beaucoup de fusils avec lesquels il était impossible de tirer juste ; c'est pourquoi de fréquentes échanges durent être faites.

Le chiffre de mérite pour le génie est 35·00 ; pour le 67e bataillon, 30·52 ; pour le 71e, 33·07 ; et pour la brigade, 31·35.

La meilleure compagnie a été la 9e du 67e—45·20 ; et le meilleur résultat—67 points—a été obtenu par B. I. Crandlemire, de la même compagnie.

Je regarde ces résultats comme très satisfaisants, si l'on tient compte de la qualité des cartouches, de l'état des fusils, et du fait que bon nombre d'hommes n'avaient encore jamais manié une carabine. Je crois que si le gouvernement offrait des prix raisonnables aux meilleures compagnies et aux meilleurs tireurs on obtiendrait des résultats plus satisfaisants.

Je recommanderais respectueusement qu'un nombre supplémentaire de cartouches —disons de 10 à 20 par homme—fût affecté au tir d'école, au chef-lieu de compagnie, où les hommes pourraient mettre à profit les leçons prises au camp.

On s'est servi des cibles de coton. Les chevalets et les buttes ont été construits sous ma prope surveillance, et le tir n'a pas souffert du moindre retard.

Le sergent-instructeur Fowler, de l'école royale d'infanterie, s'est montré sous tout rapport à la hauteur de sa position de sergent-instructeur de tir de brigade.

Rien ne pouvait exceller le service des soldats du même corps.

Pas un seul coup n'a soulevé de contestation et aucune erreur n'a été faite.

Le champ de tir est bon, mais une marche de 2½ milles pour s'y rendre, et un grand vent qui a soufflé la plupart du temps, sont les causes pour lesquelles il n'a pas été obtenu de résultats élevés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
O. R. ARNOLD, major du 74e bataillon,
Instructeur de tir.

Au lieutenant-colonel MAUNSELL,
Aide-adjudant général, commandant.

ANNEXE "B."

CAMP DE ST. ANDREWS, 9 juillet 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport en qualité de premier médecin du camp de St. Andrews.

Les dispositions sanitaires du récent campement ont été, sous tout rapport, aussi efficaces que les circonstances pouvaient le permettre. Un emplacement des plus salubres, du beau temps, et un soin vigilant de la part des services de police et de santé, ont fait de ce camp le plus salubre de tous ceux qui ont été tenus jusqu'ici à ce fort avantageux endroit.

Les vivres ont été de bonne qualité et généralement satisfaisants; chaque fois qu'il a pu y avoir quelque défaut sous ce rapport, il y a été immédiatement suppléé, sur représentation du fait.

L'eau réservée pour le service du camp a été jugée assez abondante pour faire face à toutes les nécessités; elle était de bonne qualité et provenait d'une bonne source nette et claire, auprès de laquelle on plaça une sentinelle afin qu'elle ne pût être souillée en aucune façon. Ordre fut donné de prendre toute l'eau pour la cuisine et pour boire à cette source, que l'on estima suffisante pour subvenir à tous les besoins.

Les mesures prises pour le bien-être des hommes sous tous autres rapports étaient tout ce que les circonstances semblaient exiger. A considérer le nombre des hommes, l'extrême chaleur, et le fait que le genre de vie était pour la plupart d'entre eux un changement radical d'habitudes, on s'étonne de voir par les rapports de santé de bataillon que les services individuels des médecins aient été si peu mis à contribution. Au rôle des malades n'ont figuré que quelques victimes d'accidents insignifiants, deux ou trois cas de "coup de soleil," et un petit nombre de cas de diarrhée dont on a eu facilement raison par un traitement des plus simples, et qui, le plus souvent, n'ont pas empêché ceux qui en étaient affectés de faire leur service. Un cas de diphtérie se déclara au commencement de la période de campement; comme on ne put obtenir, pour le malade, une chambre à l'hôpital de marine, on prit le parti de le soigner dans une tente isolée gardée par une sentinelle. Les arrangements d'infirmerie se sont trouvés satisfaisants, et je désire, à ce sujet, reconnaître la courtoisie et la capacité de l'infirmier major Cochran.

Je suggérerais que la règle exigeant que chaque homme passe la visite du médecin avant de se rendre au camp fût plus respectée dans son application. Les mesures prises sous ce rapport par le corps d'école d'infanterie, le 8e hussards, le génie de Brighton et une ou deux compagnies sont très louables en ce qu'elles ont une grande influence sur la salubrité du camp.

Un service d'ambulance d'une espèce quelconque est une chose essentielle dans un camp.

Le contenu de la caisse de pharmacie de campement est déplorablement incomplet sous beaucoup de rapports, et sous aucuns plus que sous celui des bandages, éclisses et instruments de chirurgie en général.

J'ai l'honneur de reconnaître l'active coopération, la prévoyance et le vif intérêt témoignés en tout temps par les gentlemen dont se compose le corps des médecins, et par un excellent service intérieur.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,
C. P. CONNELL, chirurgien,
67e bataillon, infanterie légère de Carleton, premier médecin.

Au lieutenant-colonel MAUNSELL,
Aide-adjudant général, commandant.

DISTRICT MILITAIRE N° 9.

BUREAU DE L'AIDE-ADJUDANT GÉNÉRAL,
HALIFAX, N.-E., 1er novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information du major général commandant, mon rapport annuel sur les corps du district militaire n° 9, pour 1889–90.

Etat de force.

	Effectif.	N° du corps.
Cavalerie	45	1 compagnie.
Batterie de campagne	82	1 batterie.
Artillerie de place	594	12 compagnies.
Infanterie	2,087	61 compagnies.

Nombre d'hommes autorisés à faire les exercices :—

En camp	1,001
A leurs chefs-lieux de commandement respectifs	954
Total	1,955

Corps qui ont fait les exercices en camp :—

La batterie de campagne de Sydney ;
La compagnie de cavalerie de King's ;
Le 68e bataillon, 9 compagnies ;
Le 93e do 5 do
Le 94e do 5 do

Corps qui ont fait les exercices à leurs chefs-lieux de commandement respectifs :—

La brigade d'artillerie de place d'Halifax, 7 batteries ;
La batterie do de Pictou.
do do de Digby ;
do do de Lunenburg ;
Le 63e bataillon de carabiniers d'Halifax, 6 compagnies, et
Le 66e do fusiliers Princesse Louise, 8 compagnies.

Effectif des corps qui ont fait les exercices :—

A leurs chefs-lieux de commandement	963
En camp	972
Total	1,935

Corps qui n'ont pas été convoqués :—

La batterie de Mahone Bay ;
do Yarmouth ;
Le 69e bataillon, 9 compagnies ;
Le 72e " 6 do
Le 75e " 6 do
Le 78e " 7 do

CAVALERIE.

La compagnie de King's s'est exercée en camp à Aldershot, sous le commandement du capitaine Ryan. Je l'ai inspectée le 12 septembre. C'est un corps aussi propre et leste qu'on peut le souhaiter, et il l'emportait de beaucoup sur l'infanterie du camp sous le rapport du physique et de la tenue, grâce sans doute à ce qu'il est exercé tous les ans. L'équipement et la sellerie sont très bien entretenus.

Les cadres de formation d'un escadron ont été envoyés au quartier général qui, je l'espère, les sanctionnera.

Le Nouveau-Brunswick a 7 compagnies, et la Nouvelle-Ecosse 1 ; la proportion n'est guère ce qu'elle devrait être.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE SYDNEY.

Cette batterie a campé à Sydney, C.-B., le 1er juillet, sous les ordres du major McLeod. C'est sa troisième année, et l'on peut voir maintenant qu'elle a fait des progrès très considérables. Ses services de camp ont été mieux exécutés. Je l'ai fait inspecter par mon major de brigade, le lieutenant-colonel Irving, en l'absence de l'inspecteur d'artillerie, et j'ai envoyé son rapport au lieutenant-colonel Irwin. Il ne m'a pas semblé que les surnuméraires fussent en aucune manière à la hauteur voulue sous le rapport du physique et de l'instruction. Le hangar à canon, les magasins, les salles d'armes, etc., etc., furent inspectés par le lieutenant général, sir Frédéric Middleton, qui se montra satisfait de leur propreté et de leur excellent état. J'espère que les bâtiments militaires seront mis en état, ainsi que je l'ai recommandé.

ARTILLERIE DE PLACE.

L'artillerie de place d'Halifax a fait les exercices à son chef-lieu de commandement, et elle a été inspectée par le lieutenant-colonel Irwin qui fera son rapport. D'après ce que j'en sais personnellement elle semble avoir fait plus de progrès en instruction, discipline, etc., qu'aucune autre portion de la milice de mon district. La manière dont, à l'île d'Orléans, elle s'est acquittée, entre autres choses, du tir et des manœuvres de force m'a fort satisfait. Elle a remporté un premier et trois seconds prix, et n'a cédé la première place qu'à mon autre district—n° 12, c'est-à-dire à l'Ile du Prince-Edouard. Les officiers sont assez au fait du service des canons de 7 pouces et de 9 pouces, dont deux doivent être placés dans notre propre hangar d'exercice, prêtés qu'ils nous sont par les autorités impériales.

Le lieutenant général, sir John Ross, s'est intéressé à cette affaire comme à toutes celles qui concernent notre milice, nous donnant tout l'encouragement et toute l'aide possibles.

Ce corps a sorti lors de la visite de l'officier général commandant la milice. L'artillerie royale lui a prêté 7 canons de 20. et les autorités ont parlé très avantageusement de la manière dont ces pièces ont été manœuvrées. Tous les officiers de cette brigade, à l'exception de quatre, sont porteurs de certificats.

J'aurai lieu, je crois, d'être parfaitement satisfait de la batterie de Pictou, attendu que son commandant est un travailleur enthousiaste et infatigable, et qu'elle a fait beaucoup de progrès. Le lieutenant-colonel l'a inspectée le 23 août, et j'ai moi-même fait l'appel des hommes.

La batterie de Digby est sur un assez bon état, je crois.

La batterie de Lunenburg—capitaine Polley—est actuellement sur un mauvais pied, et il en sera ainsi jusqu'à ce qu'elle aille s'instruire à l'école de canonnage de Québec.

INFANTERIE.

Le 63e bataillon (carabiniers)

a passé ma revue le 17 octobre; il était en nombre et assez propre. Ce corps a extrêmement bien manœuvré, et, comme d'habitude, il était bien commandé par le lieutenant-colonel Mackintosh.

Les corps de clairons et de musique d'instruments de cuivre sont en excellent état et font de bonne musique militaire.

Le 76e bataillon (fusiliers Princesse Louise)

a été inspecté par le major de brigade—le lieutenant-colonel MacShane—dont le rapport lui a été favorable.

Ces deux corps se sont également assemblés le 6 août pour passer la revue du lieutenant général, pendant le carnaval d'été, et je suis fier de dire que, de l'aveu même de ce dernier, ils s'en sont tirés avec honneur, bien que la situation fût très difficile en ce qu'ils avaient à leur droite l'un des régiments les mieux exercés des troupes de Sa Majesté.

Sir Fred. Middleton a également visité, pendant la semaine, tous les hangars d'exercice et salles d'armes de l'endroit. Ils sont tous en excellent état et toujours prêts pour l'inspection.

CORPS RURAUX.

Les corps ruraux suivants se sont assemblés en camp à Aldershot le 3 sept., savoir :
La compagnie de cavalerie de King's ;
Le 68e bataillon, et
Le 93e do
Les officiers suivants composaient l'état-major, savoir :—
Le lieutenant-colonel MacShane, major de brigade ;
do Irvine, instructeur de tir ;
do Starrat, officier d'approvisionnement ;
do Murray, fourrier, et
Le Dr Borden, du 68e bataillon, premier médecin.

Les instructions relatives aux exercices annuels ont été strictement suivies, et, grâce à un excellent temps, pendant lequel il n'est pas tombé une seule goutte de pluie, nous avons pu consacrer six heures par jour à l'instruction. Réparties comme il faut, ces six heures n'ont rien de trop. Nous n'avions que deux bataillons ; ils n'avaient pas campé depuis deux ans, leurs rangs se composaient de recrues pour au moins les deux tiers, et en somme c'étaient des corps très neufs. Grâce à de bons instructeurs ils ont fait de rapides progrès, comme de coutume, mais en somme pas autant que l'année précédente.

Les vivres étaient très satisfaisants et l'on peut se fier en toute sûreté au fournisseur, Manning Armstrong.

J'ai reçu une aide précieuse de la part du major Gordon, de l'école royale d'infanterie, ainsi que des instructeurs de l'école.

La classe de télégraphie par signaux fut de nouveau formée, et avec considérablement de succès, sous la direction du caporal Fancotte, instructeur de l'école royale d'artillerie, qui excelle dans ce service.

La santé a été bonne au camp, et cette année encore personne n'a présenté de demande d'indemnité ni pour accident, ni pour perte de temps à raison de maladie contractée au camp. Je transmets le rapport du Dr Borden, et j'espère que ses recommandations seront écoutées.

Il y avait dans les deux bataillons deux capitaines trop vieux pour être utiles dans cet emploi ; leurs certificats datent de l'ancienne organisation provinciale. Il faut de l'avancement aux officiers, sans quoi le service souffre. On ne peut pas s'attendre que de jeunes hommes, ou des hommes comme on en voudrait, prendront du service s'ils ne voient pas de chance d'avancer—chance qui se présente rarement dans les corps ruraux du district militaire n° 9, lesquels ne sortent que tous les deux ans. Les capitaines devraient certainement être jeunes et vigoureux.

L'Association Chrétienne des Jeunes Gens est d'une grande utilité sous tous rapports, en ce qu'elle vient en aide à la discipline. Avec la plus grande libéralité elle fournit gratuitement à tous des livres, des journaux et de quoi écrire.

La cantine a aussi été bien tenue par M. Van Buskirk, de Kingston, N.-E., qui a plusieurs années d'expérience, et qui s'entend bien à la besogne maintenant.

Le 1er juillet, la batterie de campagne de Sydney et le 94e bataillon—lieutenant-colonel MacShane, commandant—ont formé un camp à Sydney, C.-B.

Sous le rapport du physique le 94e est l'un des plus beaux bataillons que j'aie vus en Canada; il devrait avoir des officiers à l'avenant, mais mes remarques au sujet de l'âge s'appliquent à ce corps. Plusieurs de ses capitaines ont perdu leur vigueur d'autrefois et devraient maintenant se retirer.

Le temps a été extrêmement pluvieux, mais les hommes l'ont bien supporté, grâce à leur exellente constitution (taille moyenne, 5 pieds 10 pouces). Les exercices ont été très satisfaisants. Je transmets le rapport (marqué A) du lieutenant-colonel MacShane. Tous les hommes sont retournés dans leurs foyers sans accident. Sydney est, à mon avis, un excellent endroit pour le camp. Le tir à la cible a été complété.

CORPS DE MUSIQUE.

Les corps de musique des bataillons ont généralement fait beaucoup de progrès et méritent la généreuse subvention qui leur est accordée par l'Etat. Qu'ils soient convoqués ou non, tous les ans je les inspecte ou les fait inspecter par le major de brigade.

TIR.

Depuis que je suis dans ce district le tir a été exécuté de la même manière que les années précédentes.

Le lieutenant-colonel Irving a fait d'excellente besogne à Aldershot, mais si nous avions en deux cibles de plus il aurait pu être consacré plus de temps à l'instruction, ce qui est infiniment important. Pour que tout le monde puisse tirer il faut qu'il y ait une cible par chaque 100 hommes au camp; cette année il s'en fallait de deux cibles que nous eussions cette proportion.

Les simples soldats de la plupart des bataillons ruraux ne prennent pas part au concours de la société provinciale de tir, et je vois par le rapport qu'il y a encore diminution du nombre des concurrents, lequel ne s'élève pas en tout à cent. Je transmets tous les états de tir à la cible de district, avec tous les registres, ainsi qu'un tableau de classement et le rapport, marqué "B," du lieutenant-colonel Irving.

SALLES L'ARMES ET HANGARS D'EXERCICE.

Grâce à la peine que se donne le major de brigade, l'état des salles d'armes rurales s'améliore.

Pour clore, je reconnais avec beaucoup de plaisir avoir été bien secondé par le lieutenant-colonel MacShane et le lieutenant-colonel Murray.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
PENNYMAN W. WORSLEY, lieut-colonel,
Aide-adjudant général du district militaire n° 9.

A l'aide-adjudant général de milice,
Quartier général, Ottawa.

ANNEXE "A."

Bureau de brigade, Halifax, 9 novembre 1889.

Monsieur,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport du camp de Sydney assemblé le 1er juillet dernier, et composé des corps suivants, savoir:—

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Chevaux.
Batterie de campagne de Sydney.....	5	70	29
94e bataillon (5 compagnies).....	20	210	4

On trouve ci-inclus les registres de tir du 94e bataillon. Pendant la période de campement le temps n'a pas été très beau, mais l'exercice n'en a pas été moins régulièrement fait par l'un et l'autre corps présents. Tous deux étaient bien équipés, et pourvus d'officiers et de sous-officiers compétents, dont un grand nombre pouvaient donner aux hommes l'instruction qu'ils avaient reçue. Il n'est pas une des compagnies du 94e bataillon qui n'ait un instructeur compétent, porteur d'un certificat récemment obtenu de l'école royale d'infanterie; tous sont capables et quelques-uns sont très forts. Tous les officiers et sergents de la compagnie n° 3 sont munis des certificats les plus nouveaux.

Sur votre propre conseil le commandant du 94e a accepté les services d'un instructeur du personnel de l'école royale d'infanterie, en qualité de sergent-major pour le camp, savoir, de l'instructeur Duncan, travailleur infatigable qui, avec l'aide des instructeurs du corps, a trouvé moyen, en faisant faire six heures d'exercice par jour, de faire passer le bataillon par l'école de peloton—exception faite des sections 5, 9 et 11—le maniement des armes et les feux, les manœuvres de compagnie, les exercices préparatoires de pointage et de position, le tir à la cible—partie viii—et les mouvements de peleton, de compagnie et de bataillon.

Tous les officiers et sergents de la batterie de campagne ont des certificats de l'école royale d'artillerie, et sont de bons (plusieurs d'entre eux excellents) instructeurs, prompts et zélés dans leur service.

Une excellente discipline a été maintenue dans les deux corps pendant toute la période du campement.

M. Bland, de l'artillerie de place d'Halifax, et l'instructeur Duncan, méritent des remercîments pour avoir gratuitement improvisé des buttes et conduit le tir à la cible.

Je suggère respectueusement que vu les exigences des nouvelles manœuvres l'on commence par porter à quatre le nombre des sergents par compagnie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant servitear,

J. R. MacSHANE, lieut-colonel,
Major de brigade du district militaire n° 9.

A l'aide-adjudant général du
District militaire n° 9, Halifax.

ANNEXE "B."

Camp d'Aldershot, comté de King, N.-E.,

15 septembre 1889.

Monsieur,—En ma qualité d'inspecteur de tir des corps assemblés en camp sous vos ordres, j'ai l'honneur de transmettre les registres de tir à la cible, avec un tableau de classement, ainsi que l'exige l'ordre général concernant l'instruction annuelle, et de faire le rapport suivant:—

L'instruction et la pratique ont été conduites de la même manière que celle adoptée pour vos camps en ces dernières années, et le même succès a couronné nos efforts.

Comme il n'y avait que deux bataillons en camp cette année, j'ai pu consacrer aux exercices préparatoires de position et de pointage plus de temps que les années passées, chose dont il a été facile de voir l'avantage lorsque les hommes en sont venus à tirer à la cible.

La proportion des tireurs de 3e classe est très grande; elle dépasse la moitié. Cela, je crois, peut s'expliquer, dans une grande mesure, par le fait que plus d'un quart des hommes tiraient pour la première fois; la carabine leur était donc absolument étrangère, et la fermeté impossible. Cette grande proportion d'hommes non dressés est sans doute due au système actuel d'instruction biennale. Avec ce système il est pres que impossible aux commandants de compagnies de tenir leurs hommes en haleine dans l'année où ils ne sont pas convoqués, en sorte que lorsqu'il le sont force leur est de se contenter de ceux qu'ils peuvent trouver pour remplir leurs cadres. Pour parer à cela, j'ose encore une fois recommander qu'il soit fait une distribution annuelle de cartouches à balles à toutes les bonnes compagnies, avec instruction à celles d'entre elles qui ne sont pas appelées à camper, de les tirer à leur chef-lieu de commandement sous la surveillance de quelqu'un—ce qui serait le moyen de rassembler les hommes au moins une fois tous les ans.

Je suis heureux de pouvoir dire que tous, sans distinction de grade, ont été attentifs et diligents dans leurs exercices et leurs services, et ont manifesté le plus grand désir de se rendre capables, les officiers faisant de leur mieux pour instruire leurs hommes.

Le sergent Forster, de l'école royale d'infanterie, a rempli les fonctions de sergent instructeur; je l'ai trouvé très vigilant et laborieux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

JAMES D. IRVING, lieut-colonel,
Instructeur de tir au camp d'Aldershot.

A l'aide-adjudant général des districts 9 et 12,
Commandant du camp.

ANNEXE "C."

CAMP D'ALDERSHOT, 14 septembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport en qualité de premier médecin du camp.

Les chirurgiens ont fait la visite des hommes de leurs corps respectifs immédiatement après l'arrivée au camp.

Il fut immédiatement établi, à un endroit convenable, une ambulance de brigade où tous les malades furent soignés par les chirurgiens de corps, sous la surveillance du premier médecin. Cette méthode est satisfaisante. On a mieux soin des hommes qui sont réellement malades, tandis que ceux qui font semblant de l'être se rétablissent promptement. Sur six malades renvoyés chez eux, deux souffraient de la fièvre, un de bronchite, un de synovite, un de dyssenterie, et un de rhumatisme musculaire.

A part de cela, et d'un cas d'entorse au pied, il y a réellement eu très peu de maladie, grâce à un beau temps exceptionnel, à l'excellent service d'eau et de subsistance, et à l'assiette généralement favorable du camp au point de vue de la salubrité.

Comme d'ordinaire la caisse de pharmacie était mal approvisionnée, bien que contenant (d'année en année) beaucoup de choses dont on n'a jamais besoin. Il n'y avait pas un seul instrument de chirurgie—pas même un tourniquet.

A l'avenir l'ambulance de brigade devrait être pourvue d'au moins une douzaine de lits de camp pour les malades.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. W. BORDUN,
Premier médecin du camp.

A l'aide-adjudant général commandant.

DISTRICT MILITAIRE N° 10.

BUREAU DE L'AIDE-ADJUDANT GÉNÉRAL,
WINNIPEG, 3 novembre 1889.

MONSIEUR,—En vous présentant, pour l'information de l'officier général commandant, mon rapport annuel sur la milice du district placé sous mes ordres, le seul changement que j'aie à noter depuis mon dernier rapport, en ce qui concerne les corps de ce district, est la radiation du 91e d'infanterie légère de Winnipeg du contrôle de la milice active, en novembre 1888, et la formation du 91e d'infanterie légère du Manitoba, par ordre général (2) du 4 janvier 1889.

L'effectif établi du district est le même que l'année dernière, savoir :

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.
Cavalerie de Winnipeg (1 compagnie)	3	42
Batterie de campagne de Winnipeg	6	74
Carabiniers de Winnipeg, 90e bataillon	26	276
Grenadiers du Manitoba, 95e bataillon	26	276
Infanterie légère du Manitoba, 91e bataillon	26	276
Total	87	944

La compagnie indépendante d'infanterie, de Saint-Jean-Baptiste, figure encore sur le contrôle de 1889, bien qu'elle soit en non-activité.

Le nombre des miliciens de ce district convoqués pour les exercices annuels, par ordre général, a été, cette année, de 431 hommes de tous grades.

Les corps autorisés qui ont fait les exercices annuels sont les suivants :

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.
Compagnie de cavalerie de Winnipeg	3	42
Batterie de campagne de Winnipeg	6	74
Carabiniers de Winnipeg, 90e bataillon	26	252
Total	35	368

Le rapport d'inspection en forme de tableau ci-joint fait voir le nombre des officiers et des hommes présents à l'inspection annuelle.

Comme les bataillons ruraux (91e et 95e) ne pouvaient pas être payés, ils ont été dispensés de faire les exercices annuels.

Compagnie de cavalerie de Winnipeg.

Cette compagnie, commandée par le capitaine Wright, acheva ses exercices annuels le 17 juillet, et je l'inspectai ce jour-là, sur les plaines de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, conjointement avec les autres corps urbains. Elle était au grand complet, et l'aspect des hommes aussi bien que des chevaux m'a fort satisfait. C'est un corps qui se fait particulièrement remarquer par sa bonne mine et sa tournure martiale, et il conserve la réputation dont il a toujours joui, me dit-on, depuis sa formation. Son uniforme a été renouvelé cette année, mais, ainsi qu'il en a déjà été fait rapport, ses baudriers et gibernes devraient être changés, attendu qu'ils sont d'un ancien modèle d'artillerie et peu propres au service.

Batterie de campagne de Winnipeg.

Cette batterie alla camper aux Silver Heights le 8 juillet et fut passée en revue le 18 par le lieutenant-colonel Cotton, aide-inspecteur d'artillerie. Le soir du même jour je fis l'appel du corps, à son retour du camp ; il excédait son complet. C'est un beau corps, et je n'ai aucun doute que l'inspecteur en parlera avantageusement dans son rapport.

90e bataillon, carabiniers de Winnipeg.

Ce bataillon, commandé par le lieutenant-colonel Boswell, a été passé en revue par moi à la fin de ses exercices annuels, le 17 juillet, sur les plaines de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Il avait l'air propre et martial, mais à cause des grandes averses qui tombèrent peu de temps après que les rangs furent formés il n'a pu exécuter qu'un très petit nombre de mouvements.

Son zélé commandant fait tout ce qu'il peut pour conserver la réputation que ce corps s'est faite à si juste titre, et le bataillon est digne de tout encouragement.

J'ai fait l'appel des hommes au hangar d'exercice, après la revue, et, de même que pour les autres corps inspectés par moi, les instructions que porte l'ordre général de l'instruction annuelle, relativement à la solde, ont été ponctuellement suivies.

91e bataillon, infanterie légère du Manitoba.

Ainsi que je l'ai déjà dit, la création de ce corps n'a été officiellement annoncée qu'en janvier dernier, et son organisation n'est pas encore tout à fait complète ; mais j'ai la certitude que si un camp d'instruction est autorisé l'année prochaine pour ce district, le bataillon y fera bonne figure. Il a un commandant énergique et enthousiaste dans la personne du lieutenant-colonel Bedson, qui n'épargnera rien pour mettre ce corps sur un bon pied.

95e bataillon, grenadiers du Manitoba.

Ce bataillon a pour commandant le lieutenant-colonel McMillan, M.P.P. Il a rendu de bons services pendant l'insurrection dans le Nord-Ouest en 1885, et il est très désappointant, pour les officiers comme pour les hommes, de voir que depuis leur

libération du service actif, après la répression de l'insurrection, ils n'aient pas été autorisés à faire les exercices annuels en camp.

Il est presque impossible pour la plupart des membres de ce corps de faire des exercices volontaires aux chefs-lieux de compagnie, attendu qu'ils demeurent trop loin les uns des autres, et j'espère que l'année prochaine le département autorisera un camp d'instruction pour les corps ruraux de ce district.

J'ai inspecté les différents magasins d'armes de compagnie pendant l'année, et les ai trouvés en aussi bon état qu'ils pouvaient l'être ; mais comme tous les fusils ont besoin d'être réparés par un armurier, et que les fourniments sont très vieux et surannés, je recommanderais fortement qu'ils fussent remplacés le plus tôt possible par d'autres plus propres au service. L'habillement est neuf.

Arrivée du gouverneur général à Winnipeg.

Son Excellence le gouverneur général arriva ici le 23 septembre et y resta jusqu'au 27. La batterie de campagne de Winnipeg tira un salut de 19 coups de canon à son arrivée, et des gardes d'honneur furent fournies, chaque fois qu'il en fut besoin, par l'école royale d'infanterie montée, excepté à la réception qui eut lieu aux édifices du parlement, où ce fut le tour du 90e bataillon ; et Son Excellence voulut bien exprimer sa satisfaction de l'aspect et de la tenue martiale des corps qui ont fait ces services.

Sociétés de tir.

Le nombre des sociétés de tir du district est le même que l'année dernière, savoir, onze dans la province du Manitoba et neuf dans les territoires du Nord-Ouest ; et pour preuve que le tir à la cible éveille le plus grand intérêt nous avons le fait que la quantité de cartouches livrée contre remboursement par les magasins s'est élevée à près du double de celle de l'année dernière.

Plusieurs de ces sociétés se sont affiliées à la société fédérale de tir, mais comme les membres de cette dernière dans les territoires du Nord-Ouest (où il n'y a pas de milice active actuellement) ne sont admis à tirer dans aucun des concours militaires, soit à Ottawa soit à Winnipeg, ils ne se soucient pas de prendre part aux concours annuels de ces sociétés, vu qu'ils ne peuvent pas concourir pour faire partie du peloton de Wimbledon. J'espère que cela sera changé avant longtemps.

J'ai eu le plaisir d'assister à l'inauguration du champ de tire de Régina par Son Excellence, et je dois dire que j'ai été surpris de trouver un champ si sûr et si complet dont tous les frais fussent supportés par les membres, qui sont d'ailleurs tous d'enthousiastes tireurs.

Hangars d'exercice.

Le hangar d'exercice de Winnipeg est le seul qu'il y ait encore dans le district.

Inspection des magasins d'armes urbains.

Depuis que les corps urbains ont accompli les exercices annuels j'ai minutieusement inspecté leurs magasins d'armes, et je déclare avec beaucoup de plaisir que j'ai tout trouvé net et en bon état.

J'ai encore une fois l'occasion d'exprimer mes remerciements au major Street, ainsi qu'au colonel Peebles, garde-magasin du district, et aux commandants de corps, pour l'attention qu'ils ont apportée à leur service.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
H. V. VILLIERS, lieutenant-colonel,
Aide-adjudant général commandant le district n° 10.

A l'adjudant général de milice,
Quartier général, Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE N° 11.

VICTORIA, C.-B., 8 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information du major général commandant, le rapport suivant sur la situation de la milice active de ce district, pour l'année courante.

Effectif établi.

	Officiers et soldats.
Artillerie de place (4 batteries)	187
Carabiniers (1 compagnie)	45
Total	232
Autorisés à faire les exercices	230

Ont fait les exercices, jusqu'à ce jour :—

	Officiers.	Hommes.
Batteries (3)	10	118

Les officiers commandant l'artillerie et les carabiniers à New-Westminster ont demandé l'autorisation d'accomplir leurs exercices annuels dans le cours de l'hiver prochain.

Les batteries du chef-lieu d'état-major de la brigade d'artillerie de place de la Colombie anglaise ont achevé leurs exercices et passé ma revue dans l'après-midi du mois courant. Leur aspect sur le terrain et leurs mouvements en général sont extrêmement satisfaisants, si l'on tient compte du grand désavantage dont elles souffrent par le fait qu'elles n'ont pas de local convenable où s'exercer. Ces batteries ont toutes exécuté leur tir du canon en conformité des ordres relatifs aux exercices annuels. Pièce employée : le 64 rayé se chargeant par la bouche ; portée, 1,350 verges—n'y en ayant pas de plus longue à laquelle on pût tirer. Les résultats ont été très bons, et les notes de tir ont été envoyées à l'inspecteur d'artillerie. Rapport d'inspection transmis ci-joint.

Ces corps ont aussi fourni la garde d'honneur pour le gouverneur général, à son arrivée à Victoria, le 31 octobre dernier, et Son Excellence voulut bien applaudir à la bonne mine des officiers et des hommes.

Le maître-canonnier Cornish, de l'artillerie royale canadienne, qui a été l'instructeur de ces batteries, mérite des éloges pour la manière soigneuse dont elles ont été exercées et se sont montrées à la revue.

Je recommanderais de nouveau fortement que la batterie de New-Westminster fût armée de canons rayés. L'équipement d'artillerie de cette batterie est maintenant complet et en très bon état ; néanmoins, comme c'est la plus ancienne batterie du district et l'une des meilleures, j'estime qu'elle mérite qu'on fasse ce changement, quitte à passer l'armement actuel à l'un des nouveaux corps recommandés.

Hangars d'exercice.

Les hangars d'exercice du district ne sont aucunement en rapport avec les besoins de la milice ; ils sont trop petits, et celui de Victoria est mal situé.

Batteries.

Les batteries sont en assez bon état, et jusqu'à ce que l'on commence les travaux des nouveaux forts pour la défense d'Esquimault, elles n'auront besoin que de légères réparations de temps à autre.

Poudrière.

J'attire encore une fois l'attention sur l'absolue nécessité d'un magasin neuf pour y déposer la poudre à canon et les munitions. La poudrière actuelle est mal placée, et il devrait en être et j'espère qu'il en sera construit une neuve dans l'enclos même de la caserne.

Etat-major.

Le capitaine Jones m'a prêté toute l'aide qu'il a pu dans l'accomplissement des différents services. Je demanderais respectueusement que la haute paye lui fut accordée en récompense de ce qu'il a dû faire en sus de son service pour remplir les fonctions de payeur de la batterie C, école royale d'artillerie.

Je dois dire aussi qu'autant que possible toutes les instructions relatives à l'accomplissement des exercices annuels ont été observées.

J'ai l'honneur d'etre, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. G. HOLMES, lieut.-colonel,
Aide-adjudant général intérimaire, district n° 11.

A l'adjudant général de milice,
Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE N° 12.

Bureau d'état-major, Halifax, N.-E., 1er novembre 1889.

Monsieur,—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information de l'officier général commandant, mon rapport sur la milice du district n° 12, dans l'Ile du Prince-Edouard.

Etat de force.

	Effectif.
Artillerie de place, 7 batteries	222
Génie, 1 compagnie	45
Infanterie, 82e bataillon, 7 compagnies	314
Total	581
Nombre autorisé à s'exercer :—	
En camp	215
Au chef-lieu d'état-major	112
Total	327

Artillerie de place.

Les batteries de Souris et de Montague (qui n'ont pas de canons chez elles) faisaient partie du camp du district de Brighton, en sorte qu'elles ont pu s'exercer avec les pièces des batteries de Charlottetown, et elles ont tant fait qu'au concours de l'île d'Orléans la batterie de Souris a remporté le 1er prix de tir du canon de 40. C'est le seul moyen qu'ont actuellement de s'instruire ces batteries de postes éloignés, et c'est aussi un grand avantage pour elles que de faire partie d'un camp.

Les batteries de Charlottetown ont été passées en revue par l'inspecteur d'artillerie, qui, je le sais, les a trouvées en excellent état; le fait que tous les ans l'un ou l'autre des corps d'artillerie de Charlottetown remporte le prix du gouverneur général, et beaucoup d'autres aussi, se passe de commentaires. L'officier général commandant a eu l'occasion, en août dernier, de leur voir faire des manœuvres d'infanterie, et il s'est là et alors déclaré satisfait de leur aspect martial, aussi bien que de cette partie de leurs exercices. Il a aussi eu l'occasion de voir les canons, le camp, etc., etc., le tout en excellent état. Cette brigade a remporté tous les premiers prix, moins un, aux concours fédéraux de l'île d'Orléans. Cette année sont arrivées les deux pièces de 40 longtemps attendues, qui ont été bien utilisées pour les fins d'instruction.

Compagnie du génie.

La compagnie du génie a été inspectée par le capitaine Davidson, du G.R., et le lieutenant-colonel Irving a fait l'appel des hommes. Le rapport du premier vous sera envoyé.

Infanterie.

Le 82e bataillon, commandé par le lieutenant-colonel Dogherty, vint au camp de Brighton le 25 juin, et bien qu'on m'eut parlé de je ne sais quelle difficulté à y faire rendre les hommes, ce fut tout le contraire qui arriva. et le physique comme la classe des soldats se trouva être ce que l'on pouvait désirer de mieux. Leur taille moyenne —5 pieds 10 pouces—était frappante par sa rareté. Ils ont fait beaucoup de progrès, leur conduite a été au-dessus de tout éloge, et ils étaient extrêmement bien commandés par le lieutenant-colonel Dogherty, qui est un excellent instructeur et qui se montre calme et réfléchi dans tout ce qu'il fait. C'est lui qui, lors de la visite du major général sir Frederick Middleton, commandait le bataillon provisoire, avec honneur pour lui-même et pour tous les intéressés. Les mouvements d'attaque furent extrêmement bien exécutés, si l'on considère qu'un certain nombre des hommes engagés ne s'étaient pas exercés ensemble depuis plus de deux ans, et le major général se déclara très satisfait de tout ce qu'il avait vu.

Le tir a été conduit de la même manière qu'à Aldershot par le lieutenant-colonel Irving; j'en transmets l'état, avec le rapport de l'instructeur de tir et tous les registres.

Je répète ce que j'ai déjà dit au sujet des corps ruraux, à savoir, qu'ils devraient être exercés en camp.

Magasins, salles d'armes et hangars d'exercice.

Ces bâtiments militaires ont tous été visités par le major général commandant, qui (je le sais par ce qu'il en a dit) a trouvé toute chose en excellent état.

Etat-major.

Le major Dogherty a été nommé payeur, et il est probable qu'il s'acquittera bien de ses fonctions. Le lieutenant-colonel Irving est un officier inestimable, et les grands progrès de la milice de l'île sont certainement largement dus à son infatigable énergie, qui ne se relâche jamais.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
PENNYMAN W. WORSLEY, lt.-colonel,
Aide-adjudant général du district militaire n° 12.

A l'adjudant général de milice,
Ottawa.

ANNEXE A.

CHARLOTTETOWN, I.P.-E., 5 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint, les rapports de tir et de classement des corps qui ont fait les exercices annuels de 1889–90.

J'ai moi-même surveillé l'instruction et le tir des compagnies assemblées en camp, sous votre commandement, à Brighton, en juillet dernier, donnant ce que le peu de temps à ma disposition pouvait permettre d'instruction en fait d'exercices préparatoires et de pointage—ce qui se réduisit certainement à peu de chose, et était, du reste, à peu près inutile, ainsi qu'on peut le voir par les rapports, puisque les hommes étaient presque tous de bons tireurs pratiques.

Vous remarquerez qu'en somme la milice de ce district tire très bien, puisque la proportion des tireurs de 1re et de 2me classe excède de beaucoup celle des tireurs de 3me classe. J'attribue cela à la nature quelque peu permanente des corps de ce district, dans les rangs desquels on retrouve les mêmes hommes tous les ans, et au fait que convoqués ou non pour les exercices annuels les commandants de compagnies s'arrangent de manière à assembler souvent leurs hommes pour leur faire prendre part à des concours de tir de compagnie.

Il a été formé, tant dans la brigade d'artillerie que dans le 82e bataillon, des sociétés de tir régimentaires qui seront conduites de manière à ce que les simples soldats soient seuls à se partager les prix.

Je transmets également ci-joints des états en la forme ordinaire, indiquant ce qui a été fait cette année. Je prends la liberté de recommander qu'une subvention annuelle soit accordée à chaque société de tir, assuré que je suis qu'elles feront de bonne et utile besogne.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAS. D. IRVING, lieut.-colonel,

Major de brigade du district militaire n° 12.

A l'aide-adjudant général du

District militaire n° 12.

ANNEXE

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 1, Lieutenant-colonel H. SMITH. A.A.G.			Complet. Corps.		Effectif réel présent à la revue. Corps.		Réunion.			En camp ou ailleurs.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion et mode de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu de commandement.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
Etat-major de brigade	..	Lt.-colonel Smith, A.A.G., London	....	.....	6	5	London.....					
1er régiment de cavalerie	4	Lt.-colonel Cole, London.										
Compagnie n° 1	..	Capit. Borbridge, Saint-Thomas	3	42	2	30	London.....	28 juin.	12	Camp de brigade.	15	En ch. de fer et à pied.
do 2	..	Lieut. Stothers, London	3	42	2	37	do	28 do	12		1	
do 3	..	Major Stewart, Courtright	3	42	3	38	do . ..	28 do	12		81	
do 4	..	Sous-lieut. Wigle, Kingsville	3	42	1	38	do	28 do	12		109	
		Etat-major	....	....	4	3						
		Total	12	168	12	146						
1re brigade d'artillerie de place	2	Lt.-col. Macdonald, Guelph.										
Batterie n° 1	.	Major Nicoll, Guelph	7	74	4	70	London.....	29 juin.	12			
do 2	..	Major Hood, Guelph	7	74	4	62	do	29 do	12			
		Etat-major. ..	....	.....	4	6						
		Total	14	148	12	138						
Batterie de campagne, London.	..	Lieut.-col. Peters, Peters		74	4	74	London.....	28 juin.	12	Camp de brigade.	1	A pied.

No 3.

fait les exercices annuels pour 1889–1890.

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible.				Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observations.
								Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite.				
										Bataillon.	Compagnie.			
24 heures.	13½ cents.	Très bonne.	Non.	Non.	Assez bon.	Manœuvres de campagne ; service d'avant-garde et de poste avancé.	Oui.	Aucun.				29 juin. 29 do 29 do 29 do	30 juin. 30 do 30 do 30 do	
		Très bonne.	do	do	Bon.		do	do				29 juin. 29 do		
6 heures.	13½ cents.		do	do	Assez bon.		do	do						

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 1.—*Suite.*			Complet.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou ailleurs.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu de commandement.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
24e bataillon.....	6	Lt.-col. Martin, Chatham.										
Compagnie n° 1 ..		.....	3	42	....	33	London.....	28 juin.	12		66	
do	2 ..	Capit. Atkinson, Chatham.....	3	42	1	36	do	28 do	12		66	
do	3 ..	Capit. Watson, Ridgetown.....	3	42	1	28	do	28 do	12		55	
do	4 ..	Capit. Coogan, Chatham.....	3	42	3	26	do	28 do	12		66	
do	5 ..	Capit. Johnson, Bothwell.....	3	42	3	33	do	28 do	12		44	
do	6 ..	Capit. Young, Dresden	3	42	2	34	do	28 do	12	Camp de brigade.	83	Chemin de fer.
		Etat-major.....	8	.....	7	5						
		Total.....	26	252	17	195						
25e bataillon.....	5	Lt.-col. Lindsay, Saint-Thomas ..										
Compagnie n° 1 ..		Capit. Reynolds, Saint-Thomas ..	3	42	2	35	London.....	28 juin.	12		15	
do	2 ..	Capitaine Wier, Vienna	3	42	2	38	do	28 do	12		45	
do	3 ..	Capitaine Wright, Aylmer.....	3	42	2	34	do	28 do	12		25	
do	4 ..	Capitaine Jones, Saint-Thomas ..	3	42	2	32	do	28 do	12	do	15	
do	6 ..	Capitaine Boyd, Saint-Thomas ..	3	42	3	34	do	28 do	12		15	
		Etat-major... ..	8	.....	6	5						
		Total.....	23	210	17	178						Voiture et chemin de fer.

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer e bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible.				Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observations.
								Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite. Bataillon.	Chiffre de mérite. Compagnie.			
24 heures.	13½ cents.	Très bonne.	Non.	Oui ; 14 ; bonne.	Assez bon.	Manœuvres de campagne et attaque de position.	Oui.		100, 200, 300 et 400 verges.	26·06	22·92	29 juin.	30 juin.	
											22·33	29 do	30 do	
											28·98	29 do	30 do	
											24·28	29 do	30 do	
											25·36	29 do	30 do	
											32·69	29 d0	30 do	
do	do	Très bonne.	do	Oui ; 20 ; bonne.	do	do	do		do	24·07	23·12	29 juin.	30 juin.	
											26·30	29 do	30 do	
											25·70	29 do	30 do	
											23·12	29 do	30 do	
											13·72	29 do	30 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 1.—*Suite.*			Complet.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou ailleurs.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu de commandement.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu,	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
26e bataillon.....	8	Lieut.-col. Irwin, Strathroy.										
Compagnie n° 1..		Capit. Garnett, Delaware.....	3	42	2	37	London.....	28 juin.	12		13	
do 2..		Capit. Buchanan, Strathroy.....	3	42	2	32	do	28 do	12		20	
do 3..		Capit. Stuart, Glencoe..... ..	3	42	2	40	do	28 do	12		21	
do 4..		Cap. Dreaney, Crumlin.....	3	42	1	41	do	28 do	12		6½	
do 5..		Cap. Bice, Lucan	3	42	2	32	do	28 do	12		38	
do 6..		Cap. McRoberts, Park Hill. ...	3	42	2	38	do	28 do	12		51	
do 7..		Capit. Mathews, Strathroy.....	3	42	2	35	do	28 do	12		20	
do 8..		Capit. Robson, Ilderton.....	3	42	3	41	do	28 do	12		11	
		Etat-major.....	8	.....	7	5				Camp de brigade.		Chemin de fer et voiture.
		Total.....	32	336	23	301						
28e bataillon.....	6	L.-col. McKnight, Stratford.										
Compagnie n° 1..		Capit. Hotson, Stratford.....	3	42	3	37	London.....	28 juin.	12		33	
do 2..		Capit. Cook, Stratford.....	3	42	3	36	do	28 do	12		33	
do 3..		Capit. Moscrip, Ste-Marie.....	3	42	2	39	do	28 do	12		22	
do 4..		Capit. Hamilton, Ste-Marie.....	3	42	3	37	do	28 do	12	do	22	
do 5..		Capit. Morphy, Listowel.....	3	42	2	34	do ...	28 do	12		61	
do 6..		Capit. Guy, Stratford.....	3	42	3	34	do	28 do	12		33	
		Etat-major.	8	.....	8	4						Chemin de fer.
		Total.....	26	252	24	221						

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible.				Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observations.
								Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite.				
										Bataillon.	Compagnie.			
24 heures.	13½ cents.	Très bonne.	Non.	Oui ; 22 ; bonne.	Assez bon.	Manœuvres de campagne et attaque de position.	Oui.		100, 200, 300 et 400 verges.		32·66	29 juin.	30 juin.	
											24·43	29 do	30 do	
											24·70	29 do	30 do	
											22·61	29 do	30 do	
										33·61	24·43	29 do	30 do	
											58·00	29 do	30 do	
											35·82	29 do	30 do	
											32·88	29 do	30 do	
do	do	Très bonne.	do	Oui ; 20 ; bonne.	do	do	do		do	26·18	21·89	29 juin.	30 juin.	
											34·46	29 do	30 do	
											27·06	29 do	30 do	
											26·16	29 do	30 do	
											21·06	29 do	30 do	
											24·00	29 do	30 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 1.—*Suite.*			Complet.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.				En camp ou ailleurs.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
			Corps.		Corps.								
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu de commandement.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.		Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
30e bataillon	10	Lt.-col. Clarke....											
Compagnie n°	1	Capit. Laidlaw, Harriston	3	42	2	36	London	28	juin	12		72	
do	2	Capit. Porter, Guelph	3	42	2	43	do	28	do	12		73	
do	3	Capit. Craig, Fergus	3	42	3	40	do	28	do	12		89	
do	4	Cap. Allen, Elora.	3	42	2	40	do	28	do	12		86	
do	5	Capit. Kingston, Mount Forest	3	42	2	37	do	28	do	12		82	
do	6	Capit. Johnson, Eramosa	3	42	2	43	do	28	do	12		79	
do	7	Capit. McDowell, Erin	3	42	2	43	do	28	do	12		109	
do	8	Capit. Jamieson, Palmerston	3	42	2	41	do	28	do	12		67	
do	9	Capit. Boothe, Moorefield	3	42	2	35	do	28	do	12		75	
do	10	Lieut. Hudson, Arthur	3	42	1	40	do	28	do	12		97	
		Etat-major	8	....	8	5					Camp de brigade.		Chemin de fer et voiture.
		Total	38	420	28	403							
33e bataillon	9	Lt.-col. Coleman, Seaforth											
Compagnie n°	1	Capit. Crocket, Goderich	3	42	3	39	London	28	do	12		63	
do	2	Capit. Williams, Wingham	3	42	2	42	do	28	do	12		74	
do	3	Capit. Roberts, Seaforth	3	42	2	41	do	28	do	12		55	
do	4	Capit. Todd, Clinton	3	42	3	42	do	28	do	12		50	
do	5	Capit. Hays, Brussels	3	42	2	39	do	28	do	12	do	85	do
do	6	Capit. Andrews, Exeter	3	42	3	42	do	28	do	12		31	
do	7	Capit. McDonald, Porter's Hill	3	42	3	29	do	28	do	12		56	
do	8	Capit. Kane, Gorrie	3	42	2	36	do	28	do	12		84	
do	9	Capit. Varcoe, Dungannan	3	42	2	42	do	28	do	12		75	
		Etat-major	8	.....	7	4							
		Total	35	378	29	366							

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible.				Date de la revue.		Date de la fin des exercices.		Observations.
								Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Distances	Chiffre de mérite.						
										Bataillon.	Compagnie.					
24 heures.	13½ cents.	Très bonne.	Non.	Oui ; 20 ; bonne.	Assez bon.	Manœuvres de campagne et attaque de position.	Oui.		100, 200, 300 et 400 verges.	25·27	21·96	29	juin.	30	juin.	
											21·95	29	do	30	do	
											25·37	29	do	30	do	
											21·85	29	do	30	do	
											23·82	29	do	30	do	
											35·08	29	do	30	do	
											27·72	29	do	30	do	
											22·24	29	do	30	do	
											21·58	20	do	30	do	
											29·08	29	do	30	do	
do	do	Très bonne.	do	do	do	do	do		do	26·49	22·66	29	juin.	30	juin.	
											25·19	29	do	30	do	
											24·46	29	do	30	do	
											25·97	29	do	30	do	
											28·62	29	do	30	do	
											30·07	29	do	30	do	
											34·09	29	do	30	do	
											25·19	20	do	30	do	
											22·66	29	do	30	do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 2. Lieutenant-colonel W. D. OTTER, A. A. G.			Complet.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou ailleurs.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu de commandement.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
Gardes du C. G. G.	4	Lt.-col. Denison, Toronto.										
Compagnie A		Capit. F. Denison, Toronto	3	42	2	38	Toronto	29 juin.	12			
do B		Major Dunn, Toronto	3	42	1	42	do	29 do	12			
do C		Capit. Merritt, Toronto	3	42	2	40	do	29 do	12	Camp.	16	A pied.
do D		Capit. Button, Toronto	3	42	2	39	do	29 do	12		30	
		Etat-major	6	..	6							
		Total	18	168	13	159						
2e régiment de cavalerie	4	Lt.-col. Gregory										
Compagnie A		Capit. Gregory	3	42	3	42	Niagara	21 juin.	12		12	
do D		Capit. Burch	3	42	2	42	do	.. do	12		16	
do E		Capit. Jones	3	42	3	42	do	.. do	12	do	80	
do F		Capit. Servos	3	42	2	42	do	.. do	12		6	A pied et en ch. de fer.
		Etat-major	8		7							
		Total	20	168	17	168						
Batt. de campagne d'Hamilton		Major Van Wagner, Hamilton	6	74	5	74	Niagara	17 juin.	12	do	80	Chemin de fer.
Batt. de campagne de Toronto		Major Mead, Toronto	6	74	5	74	Niagara	17 juin.	12	do	35	Bateau.

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible. Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observation
12 heures.		Bonne.	Non.	Bonne musique ; 15 instrumentistes.	Cies A et B, bon ; C et D, assez bon.	Exercice du sabre et école d'escadron.	Oui.		200 et 400 verges.	18	18·03 14·01 13·01 25·07	29 juin. 29 do 29 do 29 do	30 juin. 30 do 30 do 30 do	
24 heures.	18¾ cents.	Bonne.	Un homme et 3 chevaux blessés.	Assez bonne musique ; 15 instrumentistes.	Assez bon.	Exercice du sabre ; manœuvres de compagnie et exercice à feu.	do		100, 200 et 300 verges.	22	16·29 17·25 26·18 26·	22 juin. 22 do 22 do 22 do	22 juin. 22 do 22 do 22 do	
6 heures.	do	Bonne.	1 cheval blessé.		Très bon.	*Voir* rapport de l'inspecteur d'artillerie.	do					20 et 21 juin	22 juin.	
do	do	Bonne.	do		Bon.	do	do					do	22 juin.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 2.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu d'état-major.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
Batt. de campagne de Welland.	..	Major King.....	6	74	6	74	Pt. Colborne	10 sept.	12	En camp.	19	A pied.
Queen's Own Rifles.....	10	Lt.-col. Hamilton, Toronto.....	8	.....	6					A son chef-lieu d'état-major.		
Companie A..	..	Capit. Thompson, Toronto.....	3	55	2	65	Toronto	6 nov.	12			
do B..	..	Capit. Pellatt, Toronto.....	3	55	2	57	do	6 do	12			
do C..	..	Capit. Greene, Toronto.....	3	55	2	52	do	6 do	12			
do D..	..	Capit. Mason, Toronto.....	3	55	2	70	do	6 do	12			
do E..	..	Capit. Mutton, Toronto.....	3	55	2	57	do	6 do	12			
do F..	..	Capit. McGee, Toronto.....	3	55	3	63	do	6 do	12			
do G..	..	Capt. Bennett, Toronto.....	3	55	3	52	do	6 do	12			
do H..	..	Capit. Gunther, Toronto.....	3	55	2	46	do	6 do	12			
do I..	..	Capit. Brock, Toronto.....	3	55	2	49	do	6 do	12			
do K..	..	Capit. Brock, Toronto.....	3	55	3	45	do . ..	6 do	12			
		Total.....	38	550	29	556						

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible. Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observations.
6 heures.		Bonne.			Bon.	*Voir* rapp. de l'inspecteur d'artillerie.	Oui.					27 sept.	28 sept.	
6 heures.		Bonne.	Non.	Excellent corps de 40 musiciens ; aussi, 30 clairons.	Armes et fourniments en très bon état ; habillement bien entretenu, mais de mauvaise étoffe.	Service pratique en campagne.	Oui.		200, 300, 400 et 500 verges.	46	62	7 nov.	7 nov.	
											45	7 do	7 do	
											47	7 do	7 do	
											53	7 do	7 do	
											51	7 do	7 do	
											46	7 do	7 do	
											32	7 do	7 do	
											45·01	7 do	7 do	
											50	7 do	7 do	
											28	7 do	7 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 2.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu d'état-major.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
10e bataillon, Royal Grenadiers		Lt.-col. Dawson, Toronto	8	.....	8							
	Compagnie A	Capit. Davidson, Toronto	3	42	2	53	Toronto	31 oct.	12	A son chef-lieu d'état-major.		
	do B	Capit. Heward, Toronto	3	42	2	54	do	1er do	12			
	do C	Capit. Caston, Toronto	3	42		50	do	31 do	12			
	do D	Capit. Morrow, Toronto	3	42	3	43	do	31 do	12			
	do E	Capit. Harston, Toronto	3	42	2	53	do	31 do	12			
	do F	Capit. Eliot, Toronto	3	42	2	49	do	31 do	12			
	do G	Capit. Michie, Toronto	3	42	2	42	do	31 do	12			
	do H	Cap. Trotter, Toronto	3	42	3	51	do	31 do	12			
		Total	32	336	26	395						
19e bataillon		Lt.-col. Gibson, Hamilton	8	.....	6							
	Compagnie A	Capit. Stoneman, Hamilton	3	42	3	45	Hamilton	13 nov.	12	do		
	do B	Capit. Barnard, Hamilton	3	42	3	46	do	13 do	12			
	do C	Capit. Zealand, Hamilton	3	42	3	48	do	13 do	12			
	do D	Capit. Ross, Hamilton	3	42	3	47	do	13 do	12			
	do E	Cap. Reed, Hamilton	3	42	3	41	do	13 do	12			
	do F	Cap. Adam, Hamilton	3	42	3	44	do	13 do	12			
	do G	Capit. Newburn, Hamilton	3	42	3	56	do	13 do	12			
	do H	Capit. Moore, Hamilton	3	42	3	40	do	13 do	12			
		Total	32	336	30	367						

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nombre des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible.				Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observations.
								Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite.				
										Bataillon.	Compagnie.			
6 heures.		Bonne.	Non.	Très bon corps de 40 musiciens ; très bons corps de 30 fifres et tambours.	Très bon.	Exercice à feu.	Oui.	Non.	200, 300, 400 et 500 verges.	44	42	7 nov.	7 nov.	
											49	7 do	7 do	
											55	7 do	7 do	
											44	7 do	7 do	
											41	7 do	7 do	
											$38\frac{1}{2}$	7 do	7 do	
											39	7 do	7 do	
											45	7 do	7 do	
do		Bonne.	do	Excellent corps de 40 musiciens ; bon corps de 20 clairons.	do	Exercice à feu, à Toronto.	do		do	42	41	7 nov.	7 nov.	
											41	7 do	7 do	
											47	7 do	7 do	
											45	7 do	7 do	
											43	7 do	7 do	
											$48\frac{3}{4}$	7 do	7 do	
											42	7 do	7 do	
											$32\frac{1}{2}$	7 do	7 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 2.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu d'état-major.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
19e bataillon	5	Lt.-col. Carlisle, Ste-Catherine.										
Compagnie n° 1 ..		Capit. Dorritty, Niagara.....	3	42	2	42	Niagara	15 juin.	12			
do 2 ..		Capit. J. S. Campbell, Ste-Catherine.....	3	42	2	42	do	15 do	12			
do 3 ..		Capit. C. J. Wood, Ste-Catherine ..	3	42	3	42	do	15 do	12			
do 4 ..		Capit. W. A. Vosburg, Beamsville	3	42	2	42	do	15 do	12	En camp.	12 à 30 milles.	A pied et en chemin de fer.
do 5 ..		Lt. Hiscott, Ste-Catherine	3	42	3	42	do	15 do	12			
		Etat-major.....	8	.....	7	.....						
		Total.....	23	210	19	210						
20e bataillon.....	6	Lieut.-col. Kerns, Milton										
Compagnie n° 1 ..		Capit. Fox, Oakville.	3	42	2	40	Niagara	18 juin.	12			
do 2 ..		Capit. Brecken, Stewarton.....	3	42	2	40	do	18 do	12			
do 3 ..		Capit. Moore, Georgetown....	3	42	3	40	do	18 do	12			
do 4 ..		Capit. A. Jones, Campbellville ..	3	42	3	37	do	18 do	12	do	40 à 100 milles.	Chemin de fer et bateau.
do 5 ..		Capit. Schultz, Burlington.....	3	42	2	36	do	18 do	12			
do 6 ..		Capit. Panton, Acton	3	42	2	35	do	18 do	12			
		Etat-major.....	8	.....	7	.....						
		Total.....	26	252	21	228						

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible.			Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observations.
								Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite. Bataillon.	Chiffre de mérite. Compagnie.			
24 heures.											21·12	21 juin .	22 juin .	
do	18¾ cents.	Bonne.	Non.	Assez bon corps de 18 musiciens.	Habillement, en bon état ; équipements et armes, usés.	Nouveau plan d'attaque ; bien.	Oui.				21·7	21 do	22 do	
											22·	21 do	22 do	
											31·11	21 do	22 do	
											26·7	21 do	22 do	
do	do	Bonne.	do	Bonne musique ; 22 instrumentistes.	Habillement, en bon état ; armes et équipement, en médiocre état.	do	do		100, 200, 300 et 400 verges.	25	28·03	21 juin .	22 juin .	
											33·00	21 do	22 do	
											31·00	21 do	22 do	
											33·19	21 do	22 do	
											20·00	21 do	22 do	
											31·05	21 do	22 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 2.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu d'état-major.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
31e bataillon.....	6	Lt.-col. Brodie, Owen-Sound ...										
Compagnie n° 1..	..	Capit. Cleland, Owen-Sound ...	3	42	3	41	Niagara	18 juin .	12			
do 2..	..	Capit. W. Ross, Meaford.....	3	42	1	42	do	18 do	12			
do 3..	..	Capit. R. Torry, Leith.....	3	42	2	42	do	18 do	12			
do 4..	..	Capit. McDonald, Durham..	3	42	3	42	do	18 do	12			
do 5..	..	Cap. Field, Chatsworth.....	3	42	2	42	do	18 do	12	En camp.	100 à 160 milles.	Chemin de fer et bateau.
do 6..	..	Capit. Rorke, Flesherton.	3	42	3	42	do	18 do	12			
		Etat-major.....	8	.....	6	.....						
		Total	26	252	20	251						
38e bataillon.....	6	Lieut.-col. Jones, Brantford										
Compagnie n° 1..	..	Capit. Stratford, Brantford	3	42	3	47	Brantford...	13 nov..	12			
do 2..	..	Capit. McLean, Brantford	3	42	3	54	do	13 do	12			
do 3..	..	Capit. Leonard, Brantford	3	42	3	62	do	13 do	12			
do 4..	..	Cap. McGlashan, Brantford	3	42	3	49	do	13 do	12			do
do 5..	..	Capit. W. Jones, Brantford. ...	3	42	3	53	do ...	13 do	12			
do 6..	..	Capit. Nelles, Brantford	3	42	3	51	do	13 do	12			
		Etat-major.....	8	.....	8	.....				A son chef-lieu d'état-major.		
		Total	26	252	26	316						

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles sont exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible.			Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observations.
								Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite.				
										Bataillon.	Compagnie.			
6 heures.	36 heures.										21·31	21 juin.	22 juin	
	$18\frac{3}{4}$ cents.										40·01	21 do	22 do	
	Bonne.	Bonne.									33·26	21 do	22 do	
	do	Nom.					Oui.			31	37·11	21 do	22 do	
	Bonne musique, 35 instrumentistes ; aussi, corps de clairons.		Assez bon corps de 16 musiciens.								26·05	21 do	22 do	
	Bonne.				Habillement, en bon état ; armes et équipement, usés.						25·09	21 do	22 do	
						Attaque d'après la nouvelle méthode ; bien.								
						Exercice à feu, à Toronto.			200, 300, 400 et 500 verges.					
												1889	1889	
											30·07	7 nov.	7 nov.	
											31·03	7 do	7 do	
											42·	7 do	7 do	
							do		100, 200, 300 et 400 verges.	$31\frac{1}{2}$	30·	7 do	7 do	
											31·	7 do	7 do	
											23·	7 do	7 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 2.—*Fin.*			Cadre.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu d'état-major.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
39e bataillon.....	6	Lt.-col. Coombes, Simcoe.....										
Compagnie n° 1...		Lieut. Bayley, Simcoe.....	3	42	3	40	Niagara	18 juin	12			
do 2...		Cap. Woodley, Hartford	3	42	3	42	do	18 do	12			
do 3...		Cap. Price, Port Rowan.....	3	42	3	34	do	18 do	12			
do 4...		Cap. Matthews, Walsingham....	3	42	3	42	do	18 do	12			
do 5...		Cap. J. York, Waterford.....	3	42	3	40	do	18 do	12			
do 6...		Cap. W. Wallace, Simcoe.....	3	42	2	41	do	18 do	12			
		Etat-major	8	.....	8	.....						
		Total.....	26	252	25	239						
										En camp.	80 à 100 milles.	Chemin de fer.
44e bataillon.....	6	Lieut.-col. Morin, Chutes Niagara.										
Compagnie n° 1...		Cap. Vandersluys, Chutes Niagara.	3	42	2	35	Niagara	18 juin	12			
do 2...		Cap. Greenwood, Thorold.....	3	42	2	39	do	18 do	12			
do 3...		Cap Cruickshank, Chippewa.....	3	42	3	40	do	18 do	12			
do 4...		Capit. S. Mack, Fort Erié	3	42	3	37	do	18 do	12	do		do
do 5...		Cap. McMicking, Welland.....	3	42	2	34	do	18 do	12			
do 6...		Capit. Barwell, Chutes Niagara.	3	42	2	42	do	18 do	12			
		Etat-major	8	.....	6	.....						
		Total	26	252	20	227						
											10 à 30 milles.	

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible.				Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observations.
								Nombre d hommes non exercés, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite.				
										Bataillon.	Compagnie.			
24 heures.	18¾ cents.	Bonne.	Un homme noyé.	Bon corps de 23 musiciens.	Bon.	Nouveau mode d'attaque ; bien.	Oui.		100, 200, 300 et 400 verges.	26	19·21	21 juin.	22 juin.	
											21·25	21 do	22 do	
											31·21	21 do	22 no	
											25·18	21 do	22 do	
											22·04	21 do	22 do	
											23·09	21 do	22 do	
do	do	Bonne.	Non.	Assez bon corps de 16 musiciens.	Habillement, bon ; armés et équipement, médiocre.	do	do		do	24	20·13	21 juin.	22 juin.	
											22·07	21 do	22 do	
											23·13	21 do	22 do	
											31·15	21 do	22 do	
											26·15	21 do	22 do	
											18·16	21 do	22 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 3; Lieut.-col. B. VAN STRAUBENZEE, A. A. G.			Cadre.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu d'état-major.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu,	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
Etat-major de brigade.....	..	Lt-col. B. Van-Straubenzie, Kingston.....	....	.....	7	17	Gananoque..	Juin....	12	En camp.		
Etat-major de brigade d'artillerie	..	Lt-col. Cotton Kingston	....	.....	2	3	do ..	do ...	12			
3e rég. prov. de cavalerie.....	3	Lieut-col. D. E. Boulton, Cobourg										
Compagnie A....	..	Capit. Brown, Cobourg.....	3	42	3	38	Gananoque..	26 juin.	12		114	Chemin de fer.
do B....	..	Capit. Putton, Millbrook.....	3	42	3	38	do ..	26 do	12	do	174	
do C....	..	Lieut-col. titul. Rogers, Peterboro'.....	3	42	3	37	do ..	26 do	12		160	
		Etat-major.....	7	.....	6	.....						
		Total..	16	126	15	113						
Détachement de la batt. "A," A.R.C.....	..	Capit. Hudon, Kingston	2	32	2	32	Gananoque..	27 juin.	12	do	18	A pied et en bateau.
Batt. de campag. de Kingston ...	1	Major Drennan, Kingston.....	6	74	5	75	Gananoque..	27 juin.	12	do	18	A pied.

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observations.
48 heures.	19·17 cents.	Bonne.		Non.		Manœuvres de campagne, autant que le temps l'a permis. Exercice du sabre.	Oui.		100, 200, 300 et 400 verges.	23·76	26·14	28 juin	29 juin	Inspectée par le lieutenant général, sir F. Middleton, et l'A. A. G.
	do										21·00	28 do	29 do	
											22·15	28 do	29 do	
12 heures.						*Voir* rapport de l'inspecteur d'artillerie adjoint, le lieutenant-colonel Cotton.							28 juin	29 juin	do
19·17 cents.		Bonne.		Non.	Bon.	do	Oui.					28 juin	29 juin	do

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 3.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu d'état-major.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
Batterie de campagne de Durham		Major McLean, Port-Hope	6	74	5	74	Gananoque	27 juin	12	En camp.	120	Chemin de fer.
Batterie de campagne de Cobourg		Capit. Dumble, Cobourg	3	42	3	42	Cobourg	.....	12	A son chef-lieu d'état-major.		
14e bataillon, carabiniers P, G,	6	Lt.-col. Smith, Kingston.										
Compagnie n° 1		Capit. Skinner, Kingston	3	42	2	42	Kingston	28 juin	12			
do 2		Lieut. McKelvey, Kingston	3	42	3	42	do	28 do	12			
do 3		Capit. Hinds, Kingston	3	42	2	42	do	28 do	12			
do 4		Lt. Hora, Kingston	3	42	2	43	do	28 do	12	do		
do 5		Capit. Shannon, Kingston	3	42	3	42	do	28 do	12			
do 6		Capit. Murray, Kingston	3	42	2	42	do	28 do	12			
		Etat-major	8	.....	7	.....						
		Total	26	252	21	253						

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible.			Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observations.
								Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite.			
										Bataillon.	Compagnie.			
24 heures.	19·17 cents.	Bonne.		Non.	Bon.	*Voir* rapport du sous-inspecteur d'artillerie, le lieutenant-colonel Cotton.	Oui.					28 juin.	29 juin.	Inspectée par le lieutenant général, sir F. Middleton, et l'A. A. G.
12 heures.	do	Bonne.	Non.	Oui ; 24 ; très bonne.	Bon.	Manœuvres sous la direction du major général commandant.	Oui.					28 juin 28 do 28 do 28 do 28 do 28 do	28 juin 28 do 28 do 28 do 28 do 28 do	Inspecté par le lieutenant général, sir F. Middleton, et l'A. A. G.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 3.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu d'état-major.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
15e bataillon—I.L.A.....	6	Lieut.-col. Lazier, Belleville.										
Compagnie n° 1	..	Capit. Ponton, Belleville	3	42	2	42	Belleville...	25 oct.	12			
do 2	..	Cap. Wills, Belleville..	3	42	1	41	do	25 do	12			
do 3	..	Capit. Merrill, Belleville	3	42	2	42	do	25 do	12			
do 4	..	Capit. Donald, Belleville	3	42	2	42	do .. .	25 do	12			
do 5	..	Capit. A. Robertson, Belleville..	3	42	2	39	do	25 do	12			
do 6	..	Capit. Halliwell, Belleville	3	42	3	42	do	25 do	12			
		Etat-major	8	...	8	.....				Au-chef-lieu d'état-major.		
		Total...	26	252	20	248						
40e bataillon.....	8	Lieut.-col. R. Z. Rogers, Cobourg										
Compagnie n° 1	..	Capit. Snelgrove, Cobourg	3	42	2	39	Gananoque..	26 juin	12		116	
do 2	..	Cap. McCaughey, Cobourg	3	42	1	41	do ..	26 do	12		116	
do 3	..	Cap. Bonnycastle, Campbellford ..	3	42	2	42	do ..	26 do	12		86	
do 4	..	Capit. Butler, Brighton	3	42	1	41	do ..	26 do	12		93	
do 6	..	Capit. Dennis, Grafton.....	3	42	1	42	do ..	26 do	12		109	
do 7	..	Capit. Greer, Colborne.....	3	42	2	40	do ..	26 do	12		101	
do 8	..	Cap. Duncan, Castleton	3	42	2	42	do ..	26 do	12		109	
do 9	..	Capit. Hurlburt, Warkworth	3	42	3	42	do ..	26 do	12		116	
		Etat-major.....	8	.....	6	.....				En camp.		Chemin de fer et voiture.
		Total	32	336	20	329						

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible.			Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observations.
								Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite.			
										Bataillon.	Compagnie.			
12 heures.						Défilé ét école de bataillon ; maniement des armes ; cie n° 1, escrime à la baïonnette—le tout, très-bien. Pas d'école des tirailleurs.	Oui.				25 oct...	25 oct...	Passé en revue par l'aide-adjudant général.
											25 do	25 do	
											25 do	25 do	
											25 do	25 do	
											25 do	25 do	
											25 do	25 do	
48 heures.	19·17 cents.	Bonne.	Non.	Oui ; 16 ; bonne.	do	En camp ; manœuvres de compagnie et de bataillon ; maniement des armes et feux.	Oui.		100, 200, 300 et 400 verges.	21·71	20·02	28 juin .	29 juin .	Passé en revue par le lieut. général sir F. Middleton, comm., et l'aide-adjudant général
											18·75	28 do	29 do	
											28·11	28 do	29 do	
											24·67	28 do	29 do	
											20·44	28 do	29 do	
											17·65	28 do	29 do	
											22·69	28 do	29 do	
											21·00	28 do	29 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 3.—*Fin.*			Cadre.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu d'état-major.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
46e bataillon.....	6	Lieut.-col. Benson, Port-Hope.....										
Compagnie n° 2..	..	Cap. Deyell, Port-Hope.....	3	42	2	40	Gananoque .	25 juin..	12		117	
do n° 3..	..	Capit. Robertson, Port-Hope.....	3	42	2	37	do ..	25 do	12		117	
do n° 4..	..	Capit. Winslow, Millbrook.....	3	42	2	39	do ..	25 do	12		134	
do n° 5..	..	Capit. Johnston, Springville.....	3	42	2	42	do ..	25 do	12		139	
do n° 6..	..	Capit. Preston, Bethany.....	3	42	2	38	do ..	25 do	12		140	
do n° 7..	..	Capit. Grey, Janetville.....	3	42	2	37	do ..	25 do	12		152	
		Etat-major.....	8	.....	7	4						
		Total.....	26	252	19	237						
57e bataillon.....	6	Lieut.-col. Rogers, Peterborough ..										
Compagnie n° 1..	..	Capit. Mason, Peterborough ..	3	42	1	43	Peterboro'..	1889 7 nov.	12			
do n° 2..	..	Capit. Langford, Peterborough ..	3	42	3	43	do ..	7 do	12			
do n° 3..	..	Capit. Hill, Peterborough.....	3	42	3	43	do ..	7 do	12			
do n° 4..	..	Cap. Dennistoun, Peterborough .	3	42	1	43	do ..	7 do	12			
do n° 5..	..	Capit. Miller, Peterborough ..	3	42	2	43	do ..	7 do	12			
do n° 6..	..	Capit. Brennan, Peterborough ..	3	42	2	42	do ..	7 do	12			
		Etat-major	8	.....	6	4						
		Total.... ...	26	252	18	261						

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observations.
48 heures.	19·17 cents.	Bonne.	Non.	Oui ; 17 ; bonne.	Bon.	En camp. Manœuvres de compagnie et de bataillon ; maniement des armes et feux.	Oui.		100, 200, 300 et 400 verges.	25.30	34·87	28 juin.	29 juin.	Passé en revue par le lieut-general sir F. Middleton, commandant, et l'aide-adjudant général.
											26·43	28 do	29 do	
											17·44	28 do	29 do	
											19·51	28 do	29 do	
											29·00	28 do	29 do	
											25·89	28 do	29 do	
12 heures.		Bonne.	do	Oui ; 23 ; bonne.	do	Défilé ; mouvements de bataillon ; maniement des armes et feux. Pas d'école des tirailleurs.	do					7 1889 nov.	7 1889 nov.	
												7 do	7 do	
												7 do	7 do	
												7 do	7 do	
												7 do	7 do	
												7 do	7 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 4, Lieut.-col. B. VAN STRAUBENZEE, A. A. G.			Cadre.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu d'état-major.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu,	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou autrement.	Milles.	Mode.
Dragons de la garde Princesse Louise	1	Capit. Gourdeau, Ottawa	4	35	....	.....						
Batterie de campagne d'Ottawa	1	Major Stewart, Ottawa	6	74	5	75	Gananoque..	27 juin.	12	En camp.	111	Chemin de fer.
Batterie de campagne de Gananoque	1	Lt-col. McKenzie, Gananoque.	6	74	5	75	Gananoque..	27 juin.	12	do	1	A pied,
Gardes à pied du gouverneur général	1	Lt-col. Tilton, Ottawa	26	252	....	.....						

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fournissement.	Nombre des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible.				Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observations.
								Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite.				
										Bataillon.	Compagnie.			
6 heures.	19 17 cents.	Bonne.		Non.		*Voir* rapport de l'aide-inspecteur d'artillerie (lieut.-col. Cotton).						28 juin.	29 juin.	Sous les ordres immédiats du quartier général. *Voir* ordre général n° 5 (11) du 1er juin 1888.
dô	do	Bonne.				do						28 juin.	29 juin.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 4.—*Fin.*			Cadre.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu d'état-major.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
43e bataillon.....	6	Lt.-col. Anderson, Ottawa										
Compagnie n° 1	..	Capit. Rogers, Ottawa	3	42	2	42	Gananoque .	26 juin.	12		111	
do n° 2	..	Capit. Wright, Hull.....	3	42	3	42	do ..	26 do	12			
do n° 3	..	Cap. York, Wakefield.....	3	42	2	39	do ..	26 do	12			
do n° 4	..	Capit. Billings, Billings' Bridge	3	42	2	40	do ..	26 do	12			
do n° 5	..	Capit. Macdonald, Arnprior	3	42	2	41	do ..	26 do	12			
do n° 6	..	Capit. Bell, New-Edinburgh.....	3	42	2	42	do ..	26 do	12	En camp.		Chemin de fer,
		Etat-major.....	8	.....	7	.....						
		Total.....	26	252	20	246						
56e bataillon.....	7	Lt.-col. Campbell, Prescott										
Compagnie n° 1	..	Capit. Stitt, Cardinal	3	42	3	39	Gananoque .	26 juin.	12		53	
do n° 2	..	Capit. Dawson, Prescott	3	42	2	39	do ..	26 do	12		44	
do n° 3	..	Capit. Kidd, Burritt's Rapids ...	3	42	3	41	do ..	26 do	12		75	
do n° 4	..	Capit. Beckett, Kemptville.....	3	42	3	41	do ..	26 do	12		63	
do n° 5	..	Capit. Elliott, North Augusta.	3	42	3	36	do ..	26 do	12	do	71	
do n° 6	..	Cap. Drummond, Spencerville . ..	3	42	3	37	do ..	26 do	12		54	
do n° 7	..	Capit. Morgan, Metcalfe.....	3	42	3	38	do ..	26 do	12		87	
		Etat-major.....	8	.....	8	6						Chemin de fer et voiture.
		Total.....	29	294	28	277						

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	État général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles sont exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible.			Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observations.
								Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite. Bataillon.	Chiffre de mérite. Compagnie.			
36 heures.	19·17 cents.	Bonne.		Oui ; 24 ; très bonne.	Bonne.	En camp. Manœuvres de compagnie et de bataillon ; maniement des armes et feux.	Oui.		100, 200, 300 et 400 verges.	24.80	27·36	28 juin..	29 juin..	Passé en revue par le lieut général, sir F. Middleton, commandant, et l'aide - adjudant général.
											17·06	28 do	29 do	
											27·32	28 do	29 do	
											23·73	28 do	92 do	
											23·20	28 do	29 do	
											29·33	28 do	29 do	
48 heures.	do	Bonne.		Oui ; 17 ; oui.	do	do	do		do	31·65	38·48	28 juin..	29 juin..	do
											35·61	28 do	29 do	
											24·86	28 do	29 do	
											27·02	28 do	29 do	
											31·03	28 do	29 do	
											40·16	28 do	29 do	
											25·81	28 do	29 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 5. Lieut-col. C. F. HOUGHTON, A. A. G.			Cadre.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu d'état-major.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
6e régiment.....	4	Lieut-col. James Barr, Montréal.										
Compagnie n° 1..	..	Capit. McArthur, Montréal.....	3	42	2	28	Saint-Jean, P.Q.....	25 juin..	12	En camp de brigade.	26	A pied et par bateau.
do n° 2..	..	Capit. Wanless, Montréal.....	3	42	3	32	do ..	25 do	12		32	
do n° 3..	..	Capit. Barr, Montréal.....	3	42	3	32	do ..	25 do	12		36	
do n° 4..	..	Capit. Bush, Montréal.....	3	42	3	28	do ..	25 do	12		26	
		Etat-major.....	5	.....	4	.....						
		Total.....	17	168	15	120						
Batterie de campagne de Montréal.....	..	Lt-col. Stevenson, Montréal.....	6	74	5	71	Ile Sainte-Hélène....		12	En camp.	1	Bateau.
Batterie de campagne de Shefford.....	..	Lt-col. Amyrauld Montréal.....	6	74	6	46	Saint-Jean, P.Q.....	25 juin..	12	En camp de brigade.	29	Chemin de fer.
Batterie de campagne de Richmond.....	..	Lt-col. l'hon. H. Aylmer, Richmond.....	6	74	4	40	Richmond, P.Q.....	25 juin..	12	En camp.	1	A pied.

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible.			Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observations.
								Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite. Bataillon.	Chiffre de mérite. Compagnie.			
24 heures.	18·9 cents.	Bonne.			Nets et bon état.	Défilé par compagnies et demi-compagnies, et par file ; bien, eu égard à la nature du terrain.	Oui.		100, 200, 300 et 400 verges.	28·92	23·25	4 juill.	6 juill.	Passé en revue par l'officier général commandant, accompagné de l'honorable ministre de la milice et défense.
											29·37	4 do	6 do	
											31·44	4 do	6 do	
											30·80	4 do	6 do	
2 heures.		Bonne.			Assez bon.	do	do							
6 heures.		Bonne.			do	do	do					4 ll.	6 juill.	Inspectée par le lieutenant – col. Cotton, aide-inspecteur d'artillerie. (*Voir* son rapport.)
do		Bonne.			do	do	do					3 juill.	6 juill.	do

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 5.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu d'état-major.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
Artillerie de place de Montréal....	6	Lt.-col. Turnbull, Montréal.....	26	252	18	275	Montréal....	5 avril.	12	Au chef-lieu d'état-major de brigade.		
Génie de Montréal.....	1	Lt.-col. Kennedy, Montréal.....	3	84	2	62	Montréal....	1er avril	12	do		
1er rég. du Prince de Galles.....	6	Lieut.-col. Butler, Montréal.....	26	252	18	233	Montréal....	2 avril.	12	do		

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible.				Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observations.
								Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite.				
										Bataillon.	Compagnie.			
2 heures.												29 juin	29 juin	Inspectée par le lt-colonel Houghton, A.A.G.
do	Bonne.			Oui ; fifres et tambours ; 17 instrumentistes ; bonne.	do		do					27 et 28 sept.	28 sept.	Inspecté par le capitaine Davidson, du G.R., C.M.R.
do	Bonne.			Oui ; cuivre ; 24 ; bonne.	do	Défilé en colonne et quart de colonne ; maniement des armes et feux, et mouvements de bataillon ; le tout assez bien.	do					29 juin	29 juin	Inspecté par le lt-colonel Houghton, A.A.G.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 5.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu d'état-major.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
3e carabiniers Victoria du Canada.	6	Lt-col. Henshaw, Montréal.....	26	252	25	330	Montréal...	1er avril	12	Au chef-lieu d'état-major de bataillon.		
5e Royal Scots du Canada.....	6	Lt-col. Caverhill, Montréal.....	26	252	21	285	Montréal....	4 avril	12	do		
6e fusiliers.....	6	Lt-col. Massey, Montréal.....	26	252	21	255	Montréal....	11 avril	12	do		

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	2 heures.	do	do
Coût quotidien des rations, par tête, au camp.			
Conduite générale du corps.	Bonne.	Bonne.	Bonne.
S'il y a eu des accidents ; leur nature.			
S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Oui ; cuivre et bois ; 24 ; bonne.	Oui ; instr. de cuivre, cornemuses et tamb. ; 24 ; bonne.	Oui ; cuivre, fifres et tambours ; 24 ; bonne.
État général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Bon.	do	do
Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Défilé en colonne et quart de colonne ; maniement des armes et feux, et mouvements de bataillon—le tout très bien. Ce corps avait porté une attention particulière aux nouveaux mouvements d'attaque, mais j'ai dû renoncer à cette partie du programme à cause de l'intensité de la chaleur.	Même chose, avec, en plus, les nouveaux mouvements d'attaque — le tout très bien exécuté.	do
Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Oui.	do	do
Tir à la cible. — Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.			
Tir à la cible. — Distances.	100, 200, 300 et 400 verges.		
Tir à la cible. — Chiffre de mérite. — Bataillon.	38·06	Pas de rapports.	do
Tir à la cible. — Chiffre de mérite. — Compagnie.			
Date de la revue.	18 mai.	8 juin.	22 juin.
Date de la fin des exercices.	18 mai.	8 juin.	22 juin.
Observations.	Inspecté par le lt-col. Houghton, A.A.G.	do	do

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 5.—*Suite.*			Cadre.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu d'état-major.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
50e bataillon, Huntingdon Borderers.....	5	Lt-col. McLaren, Huntingdon.										
Compagnie n° 1..	..	Major Gardner, Huntingdon....	3	42	2	38	St-Jean, Q..	25 juin.	12		60	
do 2..	..	Capit. Gilbert, Ormstown	3	42	2	34	do ..	25 do	12		56	
do 3..	..	Capit. Henderson, Hurdman's Corners	3	42	2	35	do ..	25 do	12		60	
do 4..	..	Capit. McGinnis, Athelstan.....	3	42	3	34	do ..	25 do	12		60	
		Etat-major	8	...	5	5				En camp de brigade.		Chemin de fer et voiture.
		Total.....	20	168	14	146						
51e bataillon, Hemmingford Rangers.....	6	Lieut-col. Lucas, Hemmingford.										
Compagnie n° 1..	..	Capit. Orr, Havelock	3	42	2	31	St-Jean, Q..	25 juin.	12		60	
do 2..	..	Capit. Waters, Lacolle.....	3	42	1	34	do ..	25 do	12		17	
do 4..	..	Capit. McKay, Hemmingford .	3	42	3	36	do ..	25 do	12		48	
do 5..	..	Lieut. Clark, Roxham	3	42	2	31	do ..	25 do	12	do	56	do
do 7..	..	Capit. Stewart, St-Jean Chrysostôme..... ..	3	42	2	31	do ..	25 do	12		54	
do 8..	..	Capt. Ste. Marie, St-Rémi.....	3	42	2	34	do ..	25 do	12		33	
		Etat-major	8	.....	7	5						
			26	252	19	202						

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'il y a une musique; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible.			Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observations.
								Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite. Bataillon.			
12 heures.	18 9/16c. par tête.	Bonne.	Soldat Earle, de la compagnie n° 5, accidentellement noyé.		Assez bon.	Mouvements de bataillon et de brigade.	Oui.		100, 200, 300 et 400 verges.	26·15		4 juillet 4 do 4 do 4 do	6 juillet 6 do 6 do 6 do	Passé en revue au camp de Saint-Jean par l'officier général commandant, accompagné de l'honorable ministre de la milice et défense.
do	do	do	do	do	do	do	do		do	27·70		4 juillet 4 do 4 do 4 do 4 do 4 do	6 juillet 6 do 6 do 6 do 6 do 6 do	do

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 5.—*Fin.*			Cadre.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou autrement.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu d'état-major.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
52e bataillon, infanterie legère de Brome.....	..	Lieut.-col. Hall, Knowlton										
Compagnie n° 2	..	Capit. Macfarlane, Knowlton	3	42	3	36	St-Jean, Q..	25 juin	12		47	
do n° 3	..	Capit. Davison, Sutton.....	3	42	2	36	do ..	25 do	12		39	
do n° 4	..	Capit. Hall, East Farnham-Est...	3	42	2	37	do ..	25 do	12		32	
do n° 5	..	Cap. Bowen, Mansonville.....	3	42	2	38	do ..	25 do	12		61	
do n° 6	..	Capit. Latty, Bolton.....	3	42	2	37	do ..	25 do	12		50	
do n° 7	..	Capit. Donigan, Magog	3	42	3	38	do ..	25 do	12		59	
		Etat-major.....	8	.....	7	.....				En camp de brigade.		Voiture et chemin de fer.
		Total.....	26	252	21	222						
53e bataillon d'infanterie de Sherbrooke..... .	4	Lieut.-col. Felton, Sherbrooke.....	20	168	16	165	Sherbrooke .	18 mars	12	Au chef-lieu d'état-major		
60e bataillon d'infanterie de Missisquoi	6	Lt.-col. Gilmour, Clarenceville...										
Compagnie n° 1	..	Major Sixby, Phillipsburg....	3	42	2	29	St-Jean, Q..	25 juin	12		25	
do n° 2	..	Capit. McFie, Clarenceville...	3	42	2	32	do ..	25 do	12		26	
do n° 3	..	Capit. Baker, Dunham.....	3	42	3	31	do ..	25 do	12		30	
do n° 4	..	Capit. Higgins, Farnham-Ouest.	3	42	2	33	do ..	25 do	12		14	
do n° 5	..	Capt. Bockus, Stanbridge.....	3	42	2	41	do ..	25 do	12		26	
		Etat-major.....	8	.....	8	5				En camp de brigade.		Voiture et chemin de fer.
		Total..... .	23	210	19	171						

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents; leur nature.	S'il y a une musique; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible.				Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observations.
								Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite.				
										Bataillon.	Compagnie.			
12 heures.	18 9/16 cents.	Bonne.		Oui; cuivre; 18; bonne.	Assez bon.	Manœuvres de bataillon et de brigade.	Oui.		100, 200, 300 et 400 verges.	26.88	23·85	4 juillet.	6 juillet.	Inspecté en camp, à St-Jean, par l'officier général commandant, accompagné de l'honorable ministre de la milice et défense.
											24·86	4 do	6 do	
											33·51	4 do	6 do	
											29·66	4 do	6 do	
											23·45	4 do	6 do	
											29·04	4 do	6 do	
2 heures.		Bonne.		Oui; cuivre; 15; bonne.	Nets et en bon état.	Défilé et mouvements de bataillon; maniement des armes et feux, et nouvelles manœuvres d'attaque—le tout bien.	do		Pas de registres.			15 juin	15 juin	Inspecté par le lieutenant-colonel Houghton, aide-adjudant-général.
12 heures.	18 9/16 cents.	Bonne.		Oui; cuivre; 18; bonne.	Assez bon.	Mouvement de bataillon et de brigade.	do		100, 200, 300 et 400 verges.	22·33	19·54	4 juillet.	6 juillet.	Inspecté en camp, à St-Jean, par l'officier général commandant, accompagné de l'honorable ministre de la milice et défense.
											19·30	4 do	6 do	
											22·92	4 do	6 do	
											20·75	4 do	6 do	
											29·58	4 do	6 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 6.—*Suite.* Lieut.-col. G. D'ORSONNENS, A.A.G.			Complet.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou ailleurs.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu de commandement.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
65e bataillon.....	8	Lieut.-col. Dugas, Montréal.										
Compagnie A....		Capit. Ostell, Montréal.	3	42	2	42		22 juin.	12			
do B....		Capit. DesTroismaisons, Montréal.....	3	42	3	42		22 do	12			
do C....		Capit. Hébert, Montréal.....	3	42	2	42		22 do	12			
do D....		Capit. Desnoyers, Montréal.....	3	42	3	42		22 do	12			
do E....		Capit. Manseau, Montréal.....	3	42	2	42		22 do	12			
do F....		Capit. Sauvalle, Montréal.....	3	42	2	42		22 do	12			
do G....		Capit. Laframboise, Montréal....	3	42	2	42	Au chef-lieu d'état-major.	22 do	12	Au chef-lieu d'état-major.		
do H....		Capit. Mackay, Montréal.....	3	42	3	42		22 do	12			
		Etat-major.....	8	.....	7	.....						
		Total	32	336	26	336						
64e batallion.....	6	Lieut.-col. Baker, Beauharnois.										
Compagnie n° 1....		Capit. Leduc, Beauharnois....	3	42	3	32	Sorel.....	25 juin.	12		70	
do n° 2....		Capit. Bonhomme, Beauharnois....	3	42	3	32	do	25 do	12		70	
do n° 3....		Capit. Cadieux, Valleyfield.....	3	42	3	32	do	25 do	12		87	
do n° 4....		Capit. Baker, St-Louis de Gonzague.....	3	42	3	32	do	25 do	12	En camp.	82	Bateau et voiture.
do n° 5....		Capit. Davis, Valleyfield	3	42	2	32	do	25 do	12		87	
do n° 6....		Capit. Langevin, St-Timothée....	3	42	3	32	do	25 do	12		79	
		Etat-major... ..	8	5	8	5						
		Total.....	26	257	25	197						

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nombre des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible.			Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observations.
								Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite.			
										Bataillon.	Compagnie.			
6 heures.	23½ cents.	Bonne.		Oui ; 40 musiciens ; très bonne.	Bonne.	Maniement des armes et feux, et mouvements de bataillon.	Oui.				22 juin.		Inspecté par le major de brigade le major Roy.
											22 do		
											22 do		
											22 do		
											22 do		
											22 do		
											22 do		
											22 do		
Maniement des armes et feux ; manœuvres de compagnie et de bataillon, avec de simples mouvements de brigade.	do				do	do	do		100 et 200 verges.	*Voir* rapport de l'instructeur de tir.		5 juillet	6 juillet	
												5 do	6 do	
												5 do	6 do	
												5 do	6 do	
												5 do	6 do	
												5 do	6 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 6.—*Suite.*			Complet.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou ailleurs.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu de commandement.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
76e bataillon.....	6	Lieut.-col. Beaudreau, Ste-Martine.										
Compagnie n° 1....		Capit. D'Amour, Ste-Philomène .	3	42	3	30	Sorel.....	25 juin.	12		80	
do 2....		Cap. Gagnier, Ste-Martine.....	3	42	3	27	do	25 do	12		77	
do 3....		Capit. Sabourin, St-Urbain.....	3	42	3	32	do	25 do	12		84	
do 4....		Cap. Laberge, Ste-Martine...	3	42	3	28	do	25 do	12		77	
do 5....		Capit. Beaudreau, Ste-Martine....	3	42	3	29	do	25 do	12		77	
do 6....		Capit. Reid, Chateauguay.....	3	42	3	29	do	25 do	12		65	
		Etat-major	8	5	7	5				En camp.		Voiture, chemin de fer et bateau.
		Total.....	.....	.....	.....	.....						
80e bataillon	6	Lieut.-col. DeFoy, Gentilly.										
Compagnie n° 1....		Lieut. Tessier, Gentilly	3	42	2	32	Sorel.....	25 juin.	12		60	
do 2....		Cap. Rousseau (major tit.), Nicolet.	3	42	3	33	do	25 do	12		58	
do 3....		Cap. Landry, Bécancour	3	42	3	33	do	25 do	12		51	
do 4....		Capit. Piché, Ste-Gertrude.....	3	42	3	33	do	25 do	12	do	61	do
do 5....		Capit. Pratte, St-Grégoire.....	3	42	3	33	do	25 do	12		54	
do 6....		Lieut. Rheault, Victoriaville ...	3	42	2	32	do	25 do	12		80	
		Etat-major.....	8	6	7	6						
		Total	.....	.....	.....	.....						

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	6 heures.	8 à 10 heures, suivant l'heure des convois.
Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	23⅓ cents.	do
Conduite générale du corps.	Bonne.	Bonne.
S'il y a eu des accidents ; leur nature.	Un cas de rhumatisme inflammatoire.	
S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.		Oui, 20 ; très passable.
État général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Assez bon.	Bon.
Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Maniement des armes ; manœuvres de compagnie et de bataillon, avec de simples mouvements de brigade.	do
Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Oui.	do
Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.		
Distances.	100 et 200 verges.	do
Tir à la cible. — Chiffre de mérite. — Bataillon.	*Voir* rapport de l'instructeur de tir.	do
Tir à la cible. — Chiffre de mérite. — Compagnie.		
Date de la revue.	5 juillet 5 do 5 do 5 do 5 do 5 do	5 juillet 5 do 5 do 5 do 5 do 5 do
Date de la fin des exercices.	6 juillet 6 do 6 do 6 do 6 do 6 do	6 juillet 6 do 6 do 6 do 6 do 6 do
Observations.		

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 6.—*Fin.*			Complet.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou ailleurs.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu de commandement.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu,	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
84e bataillon	6	Lieut.-col. Denis, St-Hyacinthe.										
Compagnie n°	1	Capit. Cadieux, St-Hyacinthe	3	42	3	33	Sorel	25 juin	12		43	
do	2	Capit. Morin, Saint-Pie	3	42	3	33	do	25 do	12		51	
do	3	Capit. Dupies, Saint-Simon	3	42	3	34	do	25 do	12		34	
do	4	Capit. Johnston, Sorel	3	42	3	35	do	25 do	12	En camp	....	Chemin de fer.
do	5	Capit. Henshaw, St-Hyacinthe	3	42	3	33	do	25 do	12		43	
do	6	Capit. Gauvin, Acton Vale	3	42	3	33	do	25 do	12		55	
		Etat-major	8	6	7	6						
		Total	....	....	....	....						
86e bataillon	6	Lt.-col. Dufresne, Yamachiche.										
Compagnie n°	1	Capit. DuSault, Yamachiche	3	42	3	33	Sorel	25 juin	12		26	
do	2	Capit. Legris, Louiseville	3	42	2	35	do	25 do	12		20	
do	3	Capit. Grenier, Trois-Rivières	3	42	2	33	do	25 do	12		40	
do	4	Capit. Henault, Saint-Gabriel de Brandon	3	42	3	33	do	25 do	12	do	27	
do	5	Capit. Demers, Berthier	3	42	3	84	do	25 do	12		4	
do	6	Lieut. Chapdelaine, St-Justin	3	42	2	33	do	25 do	12		22	Voiture, chemin de fer et bateau.
		Etat-major	8	6	8	6						
		Total	....	....	....	....						

fait les exercices annuels pour 1889-1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	État général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible.				Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observations.
								Nombre d hommes non exercés, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite.				
										Bataillon.	Compagnie.			
De 6 à 8 heures, suivant l'heure des convois.	23½ cents.	Bonne.		Oui ; 18 ; bonne.	Bon.	Maniement des armes ; manœuvres de compagnie et de bataillon, avec de simples mouvements de brigade.	Oui.		100 et 200 verges.	Voir rapport de l'instructeur de tir.		5 juillet.	6 juillet.	
												5 do	6 do	
												5 do	6 do	
												5 do	6 do	
												5 do	6 do	
												5 do	6 do	
6 heures, suivant l'heure des convois.	do	Bonne.		do	do	do	do		do	do		5 juillet.	6 juillet.	
												5 do	6 do	
												5 do	6 do	
												5 do	6 do	
												5 do	6 do	
												5 do	6 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 7. Lieut-col. T. J. DUCHESNAY. A. A. G.			Complet.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou ailleurs.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu de commandement.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
Hussards canad. de la Reine	..	Lt.-col. Forsyth, Québec								Au chef-lieu de commandement.		
Compagnie A	..	Lieut.-col. Gray, Québec	3	52	3	52	Québec	28 mai	12			
do B	..	Capit. Hethering-ton, Québec	3	52	3	43	do	28 do	12			
		Etat-major	6	.....	6	.....						
		Total	12	104	12	95						
Batterie d'artillerie de place	1	Capit. Morgan, Québec	3	42	2	42	Québec	22 mai	12	do		
8e Royal Rifles	..	Lieut.-col. Miller, Québec.										
Compagnie A	..	Capit. Jones, Québec	3	42	3	42	Québec	24 mai	12			
do B	..	Capit. Burstall, Québec	3	42	1	44	do	24 do	12			
do C	..	Capit. Dunbar, Québec	3	42	2	43	do	24 do	12			
do D	..	Capit. Montizambert, Québec	3	42	2	43	do	24 do	12	do		
do E	..	Capit. Poston, Québec	3	42	2	43	do	24 do	12			
do F	..	Cap. Miller, Québec	3	42	2	43	do	24 do	12			
		Etat-major	8	.....	5	.....						
		Total	26	252	12	258						

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observations.
				Oui ; 22 musiciens ; très bonne.	Très bon.	Défilé ; évolutions de compagnie ; école d'équitation et exercice du sabre ; bien.	Oui.					28 mai	28 mai	
												28 do	do 28	Inspect. par le lt.-col. Duchesnay, A.A.G.
														Inspect. par le lt.-col. Montizambert, aide-inspecteur d'artillerie.
				Oui ; 36 instrumentistes ; cuivre et bois ; aussi tambours et clairons ; très bonne.	Très bon.	Défilé ; mouvement de bataillon ; maniement des armes et feux ; exercices en tirailleurs ; très bien.	Oui.					24 mai	24 mai	
												24 do	24 do	
												24 do	24 do	
												24 do	24 do	Inspect. par le lt.-col. Duchesnay, A.A.G.
												24 do	24 do	
												24 do	24 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 7.—*Suite.*			Complet.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou ailleurs.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu de commandement.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
9e bataillon, Voltigeurs	..	Lieut.-col. Amyot, Québec.										
Compagnie	n° 1 ..	Capit. Garneau, Québec	3	42	3	42	Québec	25 mars	12			
do	n° 2 ..	Major Chouinard, Québec	3	42	2	42	do	25 do	12			
do	n° 3 ..	Capit. Fiset, Québec	3	42	2	41	do	25 do	12			
do	n° 4 ..	Capit. Jolicœur, Québec	3	42	2	42	do	25 do	12			
do	n° 5 ..	Capit. Pennée, Québec	3	42	2	42	do	25 do	12			
do	n° 6 ..	Capit. Fages, Québec	3	42	2	42	do	25 do	12			
do	n° 7 ..	Capit. Pinault, Québec	3	42	3	42	do	25 do	12			
do	n° 8 ..	Capit. LeVasseur, Québec	3	42	2	42	do	25 do	12			
		Etat-major	9	.....	9	.....				Au chef-lieu de commandement.		
		Total	33	336	18	335						
Batterie de campagne de Quebec.	1	Major Lindsay, Qubec	6	74	7	85	Québec	12 juillet	12	En camp.	2	A pied.
17e bataillon, Lévis	..	Lieut.-col. Desjardins, Lévis.										
Compagnie	n° 1 ..	Major Bourget, Lauzon	3	42	2	42	Lévis	11 juillet	12			
do	n° 2 ..	Capit. Lefrançois, Lévis	3	42		42	do	11 do	12			
do	n° 3 ..	Capit. P. Bégin, Lévis	3	42	3	42	do	11 do	12			
do	n° 4 ..	Capit. Demers, Lévis	3	42	3	42	do	11 do	12			
do	n° 5 ..	Capit. Guenet, St-Henri	3	42	2	42	do	11 do	12	do	10	A pied et en voiture.
do	n° 6 ..	Capit. Gagné, St-Lambert	3	42	3	42	do	11 do	12		22	
do	n° 7 ..	Capit. Bolduc, St-Raphael	3	42	2	42	do	11 do	12		36	
do	n° 8 ..	Capit Morin, Ste-Claire	3	42	3	42	do	11 do	12		25	
		Etat-major	8	.....	8	.....						
		Total	32	336	21	341						

fait les exercices annuels pour 1889-1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible. Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observations.
				Oui ; 26 ; instrum. de bois et cuivre ; très bonne.	Très bon.	Défilé ; mouvements de bataillon ; maniement des armes et feux ; très bien.	Oui.					25 mars 25 do 25 do 25 do 25 do 25 do 25 do 25 do	25 mars 25 do 25 do 25 do 25 do 25 do 25 do 25 do	Inspecté par le lt.-col. Duchesnay, A.A.G.
	20¾ cents.	Bonne.					Oui.							Inspecté par le lt.-col. Montizambert, aide-insp. d'artillerie.
	do	Bonne.		Oui ; 24 ; instruments de cuivre ; très bonne.	Bon.	Défilé ; mouvements de bataillon ; manœuvres de compagnie ; maniement des armes et feux—le tout assez bien.	do					11 juill. 11 do 11 do 11 do 11 do 11 do 11 do 11 do	11 juill. 11 do 11 do 11 do 11 do 11 do 11 do 11 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 7.—*Fin.*			Complet.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou ailleurs.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu de commandement.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
55e bataillon	6	Lt.-col. Ward, Inverness.										
Compagnie n° 1..		Capit. Lipsey, Inverness Mills...	3	42	2	42	Inverness					
do 2..		Cap. Wallace, Inverness	3	42	2	38	Corners. do ..	5 juill. 5 do	12 12			
do 3..		Cap. Porter, New Ireland.....	3	42	2	42	do ..	5 do	12			
do 4..		Capit. Watkins, Leeds..	3	42	2	42	do ..	5 do	12			
do 5..		Capit. Bourk, Somerset.....	3	42	3	41	do ..	5 do	12	En camp.		A pied et en voiture.
do 6..		Capit. Carroll, St-Sylveste.....	3	42	2	42	do ..	5 do	12			
		Etat-major.....	8	.....	9	....						
		Total	18	252	13	247						
70e bataillon	6	Lt.-col. Massicotte, Ste-Geneviève.										
Compagnie n° 1..		Capit. G. Massicotte, Ste-Geneviève	3	42	3	42	Lévis	11 juill.	12		70	
do 2..		Cap. Cossette, St-Narcisse.....	3	42	2	42	do	11 do	12		82	
do 3..		Capit. T. Trudel, Ste-Geneviève..	3	42	2	42	do	11 do	12		70	
do 4..		Capit. Jean Massicotte, St-Prosper	3	42	2	42	do	11 do	12	do	74	
do 5..		Capit. Rousseau, Ste.-Anne.....	3	42	3	42	do	11 do	12		74	
do 6..		Capit. Baril, St-Tite	3	42	3	42	do	11 do	12		91	Voiture et bateau.
		Etat-major	8	.....	6	.....						
		Total	26	252	15	252						

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles sont exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible.			Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observations.
								Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite. Bataillon.	Chiffre de mérite. Compagnie.			
	23 cents.	Bonne.		Oui ; 19 ; instruments de cuivre ; bonne.	Bonne.	Défilé ; mouvements de bataillon ; manœuvres de compagnie ; maniement des armes et feux—le tout assez bien.	Oui.					5 juill. 5 do 5 do 5 do 5 do 5 do	5 juill. 5 do 5 do 5 do 5 do 5 do	
	20¾ cents.	Bonne.		Oui ; 21 ; instruments de cuivre et de bois ; bonne.	5	do	do					11 juill. 11 do 11 do 11 do 11 do 11 do	11 juill. 11 do 11 do 11 do 11 do 11 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 7.—*Fin.*	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu de commandement.	Complet.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou ailleurs.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
			Complet.		Corps.							
Bataillon ou corps.			Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
92e bataillon.....	..	Lieut-col. Genest, Saint-Bernard..										
Compagnie n° 1	..	Capit. Fortier, Sainte-Claire...	3	42	3	40	Lévis	11 juill.	12		24	
do n° 2	..	Capit. Turgeon, Saint-Isidore...	3	42	3	41	do	11 do	12		21	
do n° 3	..	Capit. Genest, Saint-Isidore...	3	42	3	39	do	11 do	12		21	Voiture.
do n° 4	..	Capit. Mercier, Sainte-Justine..	3	42	4	41	do	11 do	12	En camp.	60	
		Etat-major.....	6	.....	6	.. ...						
		Total.....	18	168	19	161						
Artillerie de place												
Batterie n° 2.....	..	Capit. Boulanger, Québec	3	42	3	43						
Artillerie de place												
Batterie n° 1.....	..	Capit. Martineau, Lévis	3	42	3	43						
do n° 2.....	..	Capit. Vien, village Lauzon ...	3	42	3	41						

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible.			Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observations.
								Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite. Bataillon.			
	20¾ cents.	Bonne.	Non.	Oui ; 18 ; instruments de cuivre et de bois.	Bon.	Mouvements de bataillon ; défilé ; maniement des armes et feux ; très passablement.	Oui.				11 juillet 11 do 11 do 11 do	11 juillet 11 do 11 do 11 do	Inspecté par le lt.-col. Duchesnay, A.A.G.
													Inspectée par le major Wilson, de la batterie "B" A.R.C.
													do Inspect. par le lt.-col. Montizambert, aide-inspecteur de l'artillerie.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 8.—*Fin.* Lieut.-col. Geo. F. MAUNSELL, A.A.G.			Complet. Corps.		Effectif réel présent à la revue. Corps.		Réunion.			En camp ou ailleurs.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu de commandement.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
Etat-major de brigade.....	..	Lt.-col. Maunsell, aide-adju. gén., Frédéricton....	6	7	6	7	St. Andrews	25 juin	12	Camp.		Chemin de fer.
8e de cavalerie Princesse Louise, du N.-B.... ...	7	Lt.-col. Domville, Rothesay										Chemin de fer et à pied.
Compagnie E....	..	Capitaine Pearson, Johnston.....	3	42	3	31	St. Andrews	25 juin	12			
do F....	..	Capit. Maunsell, Shediac	3	42	3	33	do .	25 do	12	do		
do G...	..	Capit. McRobbie, Springfield.....	2	42	3	30	do ..	25 do	12			
		E.-major et musiq.	9	....	9	20						
		Total.....	17	126	18	114						
Batterie d'artillerie de campagne de Newcastle.	1	Lieut.-col. Call, Newcastle.....	6	74	5	74	Newcastle ..	8 août.		do		
Batterie d'artillerie de campagne de Woodstock.	1	Major Dibblee, Woodstock.....	6	74	6	59	St. Andrews	25 juin	12	do		Chemin de fer.

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles sont exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible.				Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observations
								Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite.				
										Bataillon.	Compagnie.			
24 heures.		Très bonne.		Oui ; 14 ; bonne.	Bon ; équipement incomplet.	Manœuvres de compagnie, d'escadron et de régiment, et reconnaissance ; bien.	Oui.			Doit être exécuté au chef-lieu de commandement.		5 juill.. 5 do .. 5 do ..	6 juill.. 6 do .. 6 do ..	Inspecté par l'aide-adjudant général.
6 heures.		Très bonne.			Bon.	*Voir* rapport de l'inspecteur d'artillerie.	do			Tir à boulets et à obus.		13 août.	17 août.	Passée en revue par l'inspecteur d'artillerie et l'aide-adjudant général.
do		Très bonne.	Cheval blessé.		Bon.	Service des bouches à feu ; manœuvres de campagne ; bien.	do			do		5 juill..	6 juill..	Inspectée par l'aide-adjudant général.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 8.—*Suite.*			Complet.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou ailleurs.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu de commandement.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
Brigade d'artillerie de place du N.-Brunswick..	5	Lieut.-col. Armstrong, St-Jean.					Au chef-lieu de commandement.					
Batterie n° 1.....	..	Capit. Crawford, Saint-Jean. ...	3	42	1	38						
do n° 2.....	..	Capit. Gordon, Carleton.....	3	42	3	28						
do n° 3.....	..	Capit. McLeod, Portland	3	42	2	33						
do n° 4.....	..	Capit. Jones, St-Jean.....	3	42	2	30						
do n° 5.....	..	Lieut. Steeves, Fairville.....	3	42	2	36						
		Etat-major.....	8	.....	7	.....						
		Total.....	23	210	17	165						
Génie de Brighton	1	Major Vince, Brighton	3	42	3	31	St-Andrews.	25 juin..	12	En camp.		Chemin de fer.
Corps d'école d'infanterie.....	1											
Compagnie A.....	..	Major Gordon, Frédéricton.....	6	100	5	82	St-Andrews.	25 juin..	12	do		do

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible.			Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observations
								Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite.			
										Bataillon.	Compagnie.			
6 heures.		Très bonne.		Oui ; 24 ; très bonne.	Bon ; équipement incomplet.	*Voir* rapport de l'inspecteur d'artillerie.	Oui.			Registres de tir non reçus pour 1889.		14 août. 14 do 14 do 14 do 14 do	14 août. 14 do 14 do 14 do 14 do	Passée en revue par l'inspecteur d'artillerie et l'aide-adjudant général.
2 heures.		Très bonne.			Bon.	*Voir* rapport de l'inspecteur du génie.	do			100, 200, 300 et 400 verges.	35·00	5 juillet.	6 juillet.	Passé en revue par l'inspecteur du génie et l'aide-adj. général.
	Très bonne.			Oui ; 20 ; très bonne.	do		do					4octobre		Inspectée par le major général commandant.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 8.—*Suite.*			Complet.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.				Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu de commandement.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou ailleurs.	Milles.	Mode.
62e fusiliers.....	6	Lt.-col. Blaine, Saint-Jean.										
Compagnie n° 1	..	Capitaine Frazer, Saint-Jean.	3	42	2	32	Chef-lieu de comman'nt.		12			
do 2	..	Major de brigade Sturdee, St-Jean	3	42	3	34	do ..		12			
do 3	..	Capit. Goddard, Saint-Jean.	3	42	2	32	do ..		12			
do 4	..	Capitaine Magee, Saint-Jean.	3	42	2	31	do .		12			
do 5	..	Capit. Edwards, Saint-Jean....	3	42	2	31	do ..		12			
do 6	..	Capit. Thompson, Saint-Jean.....	3	42	3	33	do ..		12			
		Etat-major	8	.....	8	4				Au chef-lieu d'état-major.		
		Total.....	26	252	22	197						
67e bataillon, infanterie légère de Carleton.	9	Lt.-col. Baird, Woodstock.										
Compagnie n° 1	..	Capit. Bourne, Woodstock.....	3	42	2	28	St. Andrews	25 juin.	12			
do 2	..	Capit. Adams, Centreville.. .	3	42	3	27	do ..	25 do	12			
do 3	..	Cap. Kirkpatrick, Debec	3	42	2	27	do ..	25 do	12			
do 4	..	Capit. Harding, Brighton.....	3	42	2	28	do ..	25 do	12			
do 5	..	Capit. Fletcher, Waterville.....	3	42	1	28	do ..	25 do	12			
do 6	..	Capit. Kupkey, Andover. ...	3	42	3	25	do ..	25 do	12	Camp.		Chemin de fer, etc.
do 7	..	Capit. Baker, Baker Brook...	3	42	3	29	do ..	25 do	12			
do 8	..	Capit. Perkins, East Florenceville	3	42	3	27	do ..	25 do	12			
do 9	..	Capit. Williams, Wilmot.....	3	42	2	26	do ..	25 do	12			
		Etat-maj. et musiq	8	.....	7	22						
		Total	35	378	28	267						

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible.			Date de la revue.		Date de la fin des exercices.		Observations.
								Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite. Bataillon.	Chiffre de mérite. Compagnie.					
6 heures											35·11	27 sept.	27 sept.		
											17·24	27 do	27 do		
											33·31	27 do	27 do		
	Très bonne.			Oui ; 22 ; très bonne.	Bon ; équipement incomplet.	Manœuvres de compagnie et de bataillon, avec exercices en tirailleurs ; bien.	Oui.			32·37	38·10	27 do	27 do		Inspecté par l'aide-adjudant général.
											37·05	27 do	27 do		
											10·36	27 do	27 do		
24 heures.															
											25·65	5 juill.	6 juill.		
											20·59	5 do	6 do		
											28·66	5 do	6 do		
	Très bonne.			Oui ; 18 ; bonne.	do	Mouvements de compagnie et de bataillon, avec manœuvres de compagnie ; bien.	do		do	30·52	28·34	5 do	6 do		
											31·54	5 do	6 do		do
											29·82	5 do	6 do		
											28·00	5 do	6 do		
											36·16	5 do	6 do		
											45·20	5 do	6 do		

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 8.—*Fin.*			Complet.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou ailleurs.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu de commandement.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
71e bataillon "York".....	7	Lieut.-col. Marsh. Frédéricton.										
Compagnie n° 1	..	Capit. Boone, Ste-Marie.....	3	42	3	26	St-Andrews.	25 juin..	12			
do 2	..	Capit. Christy, McKeen's Cor.	3	42	3	26	do ..	25 do	12			
do 3	..	Capit. Howe, Stanley.....	3	42	2	27	do ..	25 do	12			
do 4	..	Capit. Loggie, Frédéricton....	3	42	3	28	do ..	25 do	12			
do 5	..	Capit. Hartt, Blissville.....	3	42	3	26	do ..	25 do	12			
do 6	..	Capit. Stevenson, St. Stephen....	3	42	3	26	do ..	25 do	12			
do 7	..	Capit. Cropley, Frédéricton....	3	42	3	27	do ..	25 do	12			
		Etat-maj. et mus.	7	....	7	18				En camp.		Chemin de fer, etc.
		Total.....	28	294	27	204						
Compagnie de carabiniers de Saint-Jean.....	1	Capit. Hartt, St-Jean.....	3	42	3	29	Chef-lieu de commandement.		12	A son chef-lieu de commandement.		

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible.			Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observations.
								Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite. Bataillon.	Chiffre de mérite. Compagnie.			
24 heures.		Très bonne.		Oui ; 18 ; bonne.	Bon ; équipement incomplet.	Mouvements de compagnie et de bataillon, avec manœuvres de campagne ; bien.	Oui.		100, 200, 300 et 400 verges.	33·07	33·33	5 juillet	6 juillet	Inspecté par l'aide-adjudant général.
											33·15	5 do	6 do	
											40·15	5 do	6 do	
											28·71	5 do	6 do	
											29·60	5 do	6 do	
											38·24	5 do	6 do	
											32·08	5 do	6 do	
— heures.		Très bonne.			Bon.	S'est exercée avec le 62 fusiliers.	do		do		28·00	27 sept.	27 sept.	do

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 9. Lieut-col. T. J. DUCHESNAY. A. A. G.			Complet. Corps.		Effectif réel présent à la revue. Corps.		Réunion.			En camp ou ailleurs.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu de commandement.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
Batterie de campagne de Sydney	1	Major W. McK. McLeod, Sydney, C.-B.....	5	74	....	.. .	Sydney, C.-B	13 juillet	12	En camp.		A pied.
Compagnie de cavalerie de King's.....	1	Capit. Ryan, Kentville, N.-E.....	3	42	3	42	Kentville...	— sept.	12	do	21	A pied.
Brigade d'artillerie de place d'Halifax.....	7	Lieut-col. Curren, Halifax.										
Batterie n° 1...	..	Capit. Purcell, Halifax	3	42	2	31	Halifax		12			
do 2...	..	Capit. Hesslien, Halifax..	3	42	3	27	do		12			
do 3...	..	Capit. Maxwell, Halifax..	3	42	3	32	do		12			
do 4...	..	Capit. Botsford, Halifax.....	3	42	3	27	do		12			
do 5...	..	Capit. Oxley, Halifax	3	42	3	29	do		12			
do 6...	..	Capit. Parker, Halifax...	3	42	3	40	do		12			
do 7...	..	Capit. Anderson, Halifax.....	3	42	3	32	do		12			
		Corps de musique.	....	.....	....	21				A son chef-lieu d'état-major.		
		Etat-major...	8	.....	7	6						
		Total	....	.....	27	245						
Batterie d'artillerie de place de Pictou.....	1	Capit. Macdonald, Pictou.....	3	42	3	41	Pictou	23 août	....	do		

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	2 heures.	6 heures.	12 heures.									
Coût quotidien des rations, par tête, au camp.												
Conduite générale du corps.			Très bonne.	Très bonne.								
S'il y a eu des accidents ; leur nature.												
S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.		Oui ; 21 ; très bonne.										
État général de l'habillement, des armes et du fourniment.												
Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Service des bouches à feu ; manœuvres de compagnie ; maniement des armes et feux.	Mouvements de bataillon ; manœuvres de compagnie ; maniement des armes et feux ; services des bouches à feu.	Manœuvres de campagne ; service d'avant-poste ; exercice du sabre ; assez bien.									
Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.		do	;	Oui.								
Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.												
Distances.	do	do	100, 200, 300 et 400 verges.									
Tir à la cible. — Chiffre de mérite. — Bataillon.		28·92										
Tir à la cible. — Chiffre de mérite. — Compagnie.		28·35 24·37 37·47 25·58 28·61 25·00 33·10	36·11									
Date de la revue.	23 août.	21 et 22 août.	14 sept.	13 juill.								
Date de la fin des exercices.	21 oct.	21 octobre.		13 juill.								
Observations.	do	do	Passée en revue par l'inspecteur d'artillerie.	Inspectée par le lt.-col. Irving, M. B., D.M. 12.								

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 9.—*Suite.*			Complet.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou ailleurs.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
			Complet.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu de commandement.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
Batterie d'artillerie de place de Lunenburg	1	Capit. Polley, Lunenburg	3	42	2	42	Lunenburg .	27 oct.	12	Au chef-lieu de commandement.		
Batterie de Digby	1	Capit. Daley, Digby	3	42	2	30	Digby.....	17 août	12	do		
63e bataillon, carabiniers.....	6	Lt.-col. Mackintosh, Halifax.										
Compagnie n° 1..		Capit. Silver, Halifax	3	42	2	30	Halifax	17 oct.	12			
do 2..		Capit. Hechler, Halifax...	3	42	1	32	do	17 do	12			
do 3..		Capit. Cunningham, Halifax...	3	42	2	27	do	17 do	12			
do 4..		Capit. Butler, Halifax.....	3	42	2	34	do	17 do	12	do		
do 5..		Capit. Bent, Halifax	3	42	2	35	do	17 do	12			
do 6..		Capit. Twining, Halifax.....	3	42	2	26	do	17 do	12			
		Etat-major.....	8	.. ...	6	9						
		Musiciens et clairons	....	.....	....	28						
		Total.....	....	.....	17	232						

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nombre des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible.			Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observations.
								Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite. Bataillon.	Chiffre de mérite. Compagnie.			
2 heures.						Manœuvres de compagnie ; maniement des armes et feux ; mal. Pas de service des bouches à feu.			100, 200, 300 et 400 verges.			27 oct.		Inspectée par le lieutenant-col. MacShane.
do						Manœuvres de compagnie ; service des bouches à feu.	Oui.		do		30·33	17 août.		Lieut.-col. Irwin, inspecteur d'artillerie.
6 heures.						Mouvements de bataillon ; maniement des armes et feux ; exercices de bataillon en tirailleurs.			do	34·09	36·63	17 oct.	27 oct.	Inspecté par l'aide-adjudant général.
											32·50	17 do	27 do	
											39·00	17 do	27 do	
											32·63	17 do	27 do	
											28·09	17 do	27 do	
											35·82	17 do	27 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 9.—*Suite.*			Complet.		Effectif réel présent à la revue.		Réunion.			En camp ou ailleurs.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
			Corps.		Corps.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu de commandement.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu,	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
66e bataillon, fusiliers Princesse Louise.....	8	Lt.-col. Humphrey, Halifax.										
Compagnie n° 1..	..	Capit. Whitman, Halifax	3	42	3	17	Halifax	10 oct...	12			
do 2..	..	Capit. Chipman, Halifax	3	42	3	40	do	10 do	12			
do 3..	..	Capit. Fishwick, Halifax.....	3	42	1	21	do	10 do	12			
do 4..	..	Capitaine Doull, Halifax..	3	42	2	12	do	10 do	12			
do 5..	..	Capitaine Black, Halifax.....	3	42	2	26	do	10 do	12			
do 6..	..	Capitaine King, Halifax.....	3	42	2	20	do	10 do	12			
do 7..	..	Capitaine Brown, Halifax.....	3	42	3	41	do	10 do	12			
do 8..	..	Capitaine Kenny, Halifax.....	3	42	2	25	do	10 do	12			
		Etat-major.... .	8	.....	6	6				A son chef-lieu d'état-major.		
		Musiciens et tambours	....	.....	....	44						
		Total	..	.....	24	276						
68e bataillon, du comté de King's.	9	Lt.-col. L. DeV. Chipman, Kentville.										
Compagnie n° 1..	..	Capitaine Dodge, Kentville.....	3	42	3	40	Aldershot ..	12 sept..	12		22	
do 2..	..	Capit. Beckwith, Sheffield's Mills	3	42	3	40	do ..	12 do	12		30	
do 3..	..	Capitaine Redden, Kentville	3	42	3	40	do ..	12 do	12		22	
do 4..	..	Capit. Steadman, Billtown.....	3	42	3	41	do ..	12 do	12		29	
do 5..	..	Cap. Roscoe, Ross' Corner.....	3	42	3	41	do ..	12 do	12		33	
do 6..	..	Capitaine Borden, Canning	3	42	3	41	do ..	12 do	12		32	
do 7..	..	Capitaine Harris, Aylesford.....	3	42	3	40	do ..	12 do	12		6	
do 8..	..	Capitaine Foster, Aylesford.....	3	42	3	40	do ..	12 do	12		7	
do 10..	..	Capit. Ross, Buckley's Corner....	3	42	3	40	do ..	12 do	12		33	
		Etat-major.....	8	.....	8	.....				En camp.		A pied, en chemin de fer et en voiture.
		Total	....	.....	35	363						

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer e bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observations.
6 heures						Manœuvres de compagnie et de bataillon ; maniement des armes et feux ; exercices en tirailleurs.	Oui.		100, 200, 300 et 400 verges.	25·64	25·65	10 oct.	22 oct.	
											26·00	10 do	22 do	
											42·00	10 do	22 do	
											27·20	10 do	22 do	Inspecté par le major de brigade.
											10·72	10 do	22 do	
											21·13	10 do	22 do	
											27·83	10 do	22 do	
											26·64	10 do	22 do	
24 heures.	Bonne.	Non.	Oui ; 19 ; excellente.	Oui ; 44, avec les tambours ; excellente.		Manœuvres de compagnie et de bataillon ; exercices en tirailleurs ; maniement des armes et feux.	do		do	33·95	34·88	12 sept.	14 sept.	
											29·27	12 do	14 do	
											37·65	12 do	14 do	
											33·88	12 do	14 do	
											34·43	12 do	14 do	Insp. par l'aide-adjudant général.
											28·71	12 do	14 do	
											36·00	12 do	14 do	
											36·23	12 do	14 do	
											34·46	12 do	14 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 9.—*Fin.*	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu de commandement.	Complet. Corps. Officiers.	Complet. Corps. Sous-officiers et soldats.	Effectif réel présent à la revue. Corps. Officiers.	Effectif réel présent à la revue. Corps. Sous-officiers et soldats.	Réunion. Lieu.	Réunion. Date.	Réunion. Nombre de jours d'exercice faits.	En camp ou ailleurs.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport. Milles.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport. Mode.
93e bataillon, "Cumberland"...	5	Lt.-col. Harrison, Amherst.										
Compagnie n° 1..		Capit. G. H. Black, Amherst.... ..	3	42	3	40	Aldershot..	13 sept.	12		204	
do n° 2..		Capit. R. L. Black, Rivière Philippe	3	42	3	41	do ..	13 do	12		149	
do n° 3..		Capit. Harrison, Maccan.....	3	42	3	40	do ..	13 do	12		198	
do n° 4..		Capit. H. C. Mills, Maccan Mtn...	3	42	3	41	do ..	13 do	12		206	
do n° 5..		Capit. Wm. Oxley, Oxford.....	3	42	3	41	do ..	13 do	12	En camp.	177	Chemin de fer et voiture.
		Etat-major	6	.....	6	.....						
		Total	....	.....	21	203						
94e bataillon	5	Lt.-col. Bingham, Baddeck, C.B.										
Compagnie n° 1..		Capit. Cain, Baddeck.....	3	42	3	41	Sydney, C.B	12 juillet	12			
do n° 2..		Capit. McRae, Riv. du Milieu.	3	42	3	41	do ..	12 do	12			
do n° 3..		Capt. McNeil, Grand Narrows.	3	42	3	42	do ..	12 do	12			
do n° 4..		Capit. D. F. McRae, Baddeck..	3	42	3	42	do ..	12 do	12			
do n° 5..		Capit. J. D. McNeil, Forks Bridge..... ..	3	42	3	42	do ..	12 do	12	En camp.		Steamer et à pied.
		Etat-major	6	.....	6	.. ...						
		Total	....	.....	21	208						

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observations.
48 heures.		Bonne.	Non.	Oui ; 13 ; excellente.		Manœuvres de compagnie et de bataillon ; exercices en tirailleurs ; maniement des armes et feux.	Oui.		100, 200, 300 et 400 verges.	37·92	39·40	13 sept..	14 sept..	Inspecté par l'aide-adjudant général.
											28·79	13 do ..	14 do ..	
											37·81	13 do ..	14 do ..	
											44·07	13 do ..	14 do ..	
											39·54	13 do ..	14 do ..	
do	Suivant ordre général pour camp de bataillon.	Très bonne.	do	Oui ; 13 ; très bonne.		Manœuvres de compagnie et de bataillon ; maniement des armes et feux ; exercices en tirailleurs.	do		do	28·38	23·22	11 et 12 juillet.	12 juill..	do
											23·73		12 do ..	
											33·50		12 do ..	
											28·62		12 do ..	
											32·86		12 do ..	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 10. Lieut.-col. H. V. VILLIERS. A.A.G.			Complet. Corps.		Effectif réel présent à la revue. Corps.		Réunion.			En camp ou ailleurs.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion et mode de transport	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu de commandement.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
Compagnie de cavalerie de Winnipeg.....	1	Capit. Knight, Winnipeg.....	3	42	2	40	Winnipeg...	17 juill..	12	Chef-lieu de commandement.		
Batterie de campagne de Winnipeg.....	1	Major Coutlée, Winnipeg.....	6	74	6	61	Silver-Heights.	18 juill..	12	En camp.	7	A pied.
90e bataillon, carabiniers de Winnipeg.....	6	Lt.-col. Boswell, Winnipeg	.....	.....			Winnipeg ..	17 juill..	12	A son chef-lieu d'état-major.		
Compagnie n° 1..		Capit. McPhillips, Winnipeg.....	3	42			do ..	17 do ..	12			
do n° 2..		Capit. Campbell, Winnipeg.....	3	42			do ..	17 do ..	12			
do n° 3..		Capit. Brophy, Winnipeg.....	3	42			do ..	17 do ..	12			
do n° 4..		Capit. Tullock, Winnipeg.....	3	42	20	188	do ..	17 do ..	12			
do n° 5..		Capit. Swinford, Winnipeg.....	3	42			do ..	17 do ..	12			
do n° 6..		Capit. Clarke, Winnipeg.....	3	42			do ..	17 do ..	12			
		Etat-major.....	8									
		Musiciens.....	....	24	....	34						
		Total.....	26	276	20	222						

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible. Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Tir à la cible. Distances.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Bataillon.	Tir à la cible. Chiffre de mérite. Compagnie.	Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observations.
		Très bonne.			Habill., neuf ; armes, assez b. ; le reste, d'anc. mod. d'art.	Défilé, et quelques manœuvres de campagne ; bien.	Oui.							Inspection brusquement interrompue par la pluie.
3 heures.	Offic., 55 cts. ; sous-offic. et soldats, 34 cts. ; chevaux, 38 cts.	Très bonne.			En bon état.	*Voir* rapport de l'aide-inspecteur d'artillerie.	do							Passée en revue par le lieut.-colonel Cotton, inspecteur d'artillerie.
		Très bonne.		Oui ; 47 ; très forte.	do	Défilé, et quelques manœuvres de campagne ; bien.	do			Registres de tir non reçus.				Inspection brusquement interrompue par la pluie.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 11, Lieutenant-colonel J. G. HOLMES, A.A.G. intérimaire.			Complet. Corps.		Effectif réel présent à la revue. Corps.		Réunion.			En camp ou ailleurs.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu de commandement.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
Brigade d'artillerie de place de la Colombie-Britannique.....	3	Lieut.-col. E. G. Prior, Victoria, C.-B.										
Batterie n° 2...	..	Capit. Irving, Victoria, C.-B.....	3	42	1	34	Victoria, C B	11 juill..	12			
do n° 3...	..	Capit. Quinlan, Victoria, C.-B.	3	42	2	30	do ..	11 do ..	12			
do n° 4...	..	Capit. Smallfield, Victoria, C.-B..	3	42	1	26	do ..	11 do ..	12			
		Etat-major.....	6	.....	5	.....				Au chef-lieu d'état-major.		
		Total	15	126	9	90						

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible.			Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observations.
								Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite.			
										Bataillon.	Compagnie.		
5 heures.				Non	Bon.	Défilé, maniement des armes et feux, instruction générale et service des bouches à feu ; le tout, bien.	Oui.			Pas de rapport.		11 juill. 11 do 11 do	11 juill. 11 do 11 do	Toutes ces batteries ont exécuté leur tir annuel du canon.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE N° 12. Lieut.-colonel P. W. WORSLEY, A.A.G.			Complet. Corps.		Effectif réel présent à la revue. Corps.		Réunion.			En camp ou ailleurs.	Distance parcourue pour se rendre au lieu de réunion, et mode de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et chef-lieu de commandement.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice faits.		Milles.	Mode.
Brigade d'artillerie de place de l'Ile du Prince-Edouard.....	5	Lt.-col. Moore, Charlottetown..								Chef-lieu de command.		Chemin de fer.
Batterie n° 1.. ..		Cap. Davison, Charlottetown..	3	42	3	38	Charlottet'n	26 juill.	12			
do 2.. ..		Cap. Longworth, Charlottetown..	3	42	2	38	do ..	26 do	12			
do 4.. ..		Capit. Brennan, Souris	3	42	3	32	do ..	25 juin.	12	Camp	60	
		Musiciens.....	....	16	....	16						
		Etat-major	5	2	5	2						
		Total.....	14	144	13	126						
Cie du génie de Charlottetown .	1	Capit. Weeks, Charlottetown..	3	42	3	34	Charlottet'n	26 juill.	12	Chef-lieu de command.		
82e bataillon.....	7	Lt.-col. Dogherty, Charlottetown..										
Compagnie n° 4.. ..		Capit. Crockett, Little York....	3	42	3	32	Charlottet'n	25 juin.	12	Camp.	8	Ch. de fer et à pied.
do 6.. ..		Capit. Alexander, Covehead	3	42	2	33	do ..	25 do	12		15	
do 7.. ..		Capit. Maxfield, Alberton	3	42	3	31	do ..	25 do	12		103	
do 8.. ..		Capit. Sheriff, Tryon.....	3	42	3	32	do ..	25 do	12		40	
		Musiciens.....	....	18	....	18						
		Etat-major	7	2	7	2						
		Total.....	19	188	18	148						

fait les exercices annuels pour 1889–1890—*Suite.*

Temps qu'il faut pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations, par tête, au camp.	Conduite générale du corps.	S'il y a eu des accidents ; leur nature.	S'il y a une musique ; nombre de musiciens et leur force.	Etat général de l'habillement, des armes et du fourniment.	Nature des évolutions à la revue, et comment elles ont été exécutées.	Si le nombre d'hommes présents à l'appel correspondait au contrôle.	Tir à la cible.			Date de la revue.	Date de la fin des exercices.	Observations
								Nombre d'hommes non exercés, s'il y en a.	Distances.	Chiffre de mérite. Bataillon.	Chiffre de mérite. Compagnie.			
48 heures.	25 cents.	Bonne.		Oui ; 16 ; bonne.	Bon.	Manœuvres de compagnie et de bataillon ; exercices en tirailleurs ; maniement des armes et feux, et service de deux espèces de bouches à feu ; le tout, bien.	Oui.	5	100, 200, 300 et 400 verges.	35·65	36·59	26 juill.	10 sept.	Passée en revue par l'inspecteur d'artillerie.
											42·66	26 do	10 do	
											27·68	5 do	6 juill.	
12 heures.	Bonne.				do	Manœuvres de compagnie ; maniement des armes et feux ; ouvrage de génie de 6 heures ; le tout, bien.	do		do		33·90	26 juill.	10 sept.	Passée en revue par l'inspecteur du génie.
48 heures.	25 cents.	Bonne.	Oui ; 18 ; bonne		do	Manœuvres de compagnie et de bataillon ; exercices en tirailleurs ; maniement des armes et feux ; le tout, bien.	do	3	do	41·36	42·00	5 juill.	6 juill.	Inspecté par l'aide-adjudant général.
								1			44·00	5 do	6 do	
											39·76	5 do	6 do	
											39·68	5 do	6 do	

EXERCICES ANNUELS, 1889–90.

NOTES DE L'ADJUDANT GÉNÉRAL.

La somme votée pour les exercices militaires de l'année courante (1889-90) était de $250,000, en sorte qu'une portion seulement de la milice pouvait être payée pour ces exercices.

La milice active, non compris les corps permanents, compte 36,395 hommes, dont 10,055 dans les villes et 26,340 dans les campagnes. La proportion de l'effectif des différentes armes dans les villes est, pour la cavalerie, 482; pour les batteries de campagne, 722; pour l'artillerie de place, 1,181; pour le génie, 134, et pour l'infanterie, 7,536. Dans les campagnes : cavalerie, 1,462; artillerie de campagne, 718; artillerie de place, 742; génie, 45; infanterie, 23,373. Le nombre des officiers et soldats (laissant de côté les chevaux des officiers montés de l'infanterie et des soldats de cavalerie et d'artillerie) qui pouvaient être payés, a été estimé à 19,225.

Comme les années passées, il a été décidé qu'à l'exception des batteries de campagne et des corps appartenant à des organisations rurales on exercerait tous les corps urbains pendant 12 jours à leurs chefs-lieux de commandement respectifs, et que l'on enverrait dans des camps d'exercice de 12 jours autant de corps ruraux et de batteries de campagne qu'il en faudrait pour former avec les corps urbains, l'effectif total couvert par le crédit.

La répartition en a été faite entre les différents districts militaires proportionnellement au chiffre de la milice active dans chacun d'eux, ainsi qu'il suit :—

District militaire n°	1	2,420
"	2	3,442
"	3	1,858
"	4	1,135
"	5	2,712
"	6	1,287
"	7	2,147
"	8	1,304
"	9	1,932
"	10	431
"	11	230
"	12	327
		19,225

L'effectif des corps urbains autorisés à s'exercer à leurs chefs-lieux de commandement respectifs a été déduit du nombre total autorisé à faire les exercices; le reste, qui comprenait à peu près un tiers des corps ruraux du Canada, représentait le nombre qui pouvait être concentré dans les camps d'exercice.

A l'exception d'un petit nombre de corps dans les villes, où, à cause des occupations des hommes, l'exercice ne pouvait se faire qu'en hiver et en printemps, les rapports des aides-adjudants généraux font voir que les corps autorisés ont complété les exercices de l'année avant le 1er décembre 1889.

L'état ci-joint indique le nombre des rations de différents articles distribués à chaque camp, les noms des fournisseurs et les prix payés pour ces rations.

WALKER POWELL, colonel,
Adjudant général.

Quartier général, novembre 1889.

RELEVÉ indiquant la quantité et la valeur des rations distribuées dans les différents camps d'instruction pendant les exercices annuels de 1889-90.

ARTICLES.	Nombre de jours d'exercice.	Nombre total des rations.	Prix d'adjudication.	Coût total.	Noms des fournisseurs.
London, Ont.			$ cts.	$ cts.	
Pain	12	33,406	0 02¼	743 28	Dean Frères.
Viande	12	22,271	6 45	1,436 48	G. F. Morris.
Pommes de terre	12	22,271	0 00⅝	139 19	Somerville et Cie.
Epiceries	12	22,271	0 03⅝	807 32	do
Fourrage	12	2,250	0 23	517 50	T. Tanton.
Bois à brûler	12	6,075	4 69	296 80	W. Jackson.
Paille pour les tentes	12	5,630	0 00½	25 15	T. Tanton.
				3,965 72	
Niagara, Ont.					
Pain	12	27,946½	0 03¾	1,047 99	E. Patterson et Fils
Viande	12	18,631	0 06⅞	1,257 59	Longhurst et Best.
Pommes de terre	12	18,574	0 00 5/12	77 39	Wm. McClelland.
Epiceries	12	18,574	0 03½	650 09	do
Fourrage	12	2,681	0 38	1,018 78	Andrew Putnam.
Bois à brûler	12	5,184	8 00	432 00	Alpheus Cox.
Paille pour les tentes	12	.....	.....	.....	
				4,483 84	
Gananoque, Ont.					
Pain	12	26,998½	0 03½	944 95	T. R. Carnovsky.
Viande	12	17,999	6 45	1,160 94	E. J. Searle.
Pommes de terre	12	17,999	0 00 7/15	84 00	J. B. Turner.
Epiceries	12	17,999	0 03⅜	607 47	do
Fourrage	12	2,886	0 23	663 78	D. J. Lloyd.
Bois à brûler	12	4,910¾	3 50	179 03	W. G. Rogers.
Paille pour les tentes	12	5,000	0 00½	25 00	do
				3,665 17	
Saint-Jean, P. Q.					
Pain	12	16,334½	0 03	490 03	E. Beliveau.
Viande	12	10,889½	0 07⅜	803 10	J. B. Dubois.
Pommes de terre	12	10,889½	0 01⅛	122 50	R. Douglas.
Epiceries	12	10,889½	0 04	435 58	do
Fourrage	12	2,095½	0 29	607 70	Thos. Roy, Fils.
Bois à brûler	12	3,243⅞	6 00	202 74	Dufresne et Pinsonneault.
Paille pour les tentes	12	10,584	0 00½	52 92	do
				2,714 57	
Sorel, P. Q.					
Pain	12	15,951	0 04	638 04	A. Millotte.
Viande	12	10,634	9 45	1,004 91	Chapdelaine et Frère.
Pommes de terre	12	10,634	0 00½	53 17	do
Epiceries	12	10,634	0 05	531 70	
Fourrage	12	278	0 25½	70 89	P. Latraverse.
Bois à brûler	12	2,957¼	4 50	138 61	P. Bellefeuille.
Paille pour les tentes	12	.....	.....	.....	
				2,437 32	
Lévis, P. Q.					
Pain	12	15,021	0 02⅔	400 56	Sam. T. Brown.
Viande	12	10,014	0 07	700 98	Jos. Carrier.
Pommes de terre	12	10,014	0 01	100 14	Goulet Frères.
Epiceries	12	10,014	0 03¾	375 52½	do
Fourrage	12	613	0 26	159 38	Geo. Lambert.
Bois à brûler	12	2,343	6 50	185 25	Pierre Robitaille.
Paille pour les tentes	12	.....	.....	2 16	Geo. Lambert.
				1,923 99½	

RELEVÉ indiquant la quantité et la valeur des rations distribuées, etc.—*Fin.*

ARTICLES.	Nombre de jours d'exercice.	Nombre total des rations.	Prix d'adjudication.	Coût total.	Noms des fournisseurs.
			$ cts.	$ cts.	
St. Andrews, N.B.					
Pain	12	14,193$\frac{3}{4}$	0 03$\frac{5}{8}$	514 52	John E. Seipp.
Viande	12	9,464	0 08	757 12	Henry O'Neil.
Pommes de terre	12	9,462$\frac{1}{2}$	0 00$\frac{3}{5}$	56 77$\frac{5}{10}$	Harris et Greenlaw.
Epiceries	12	9,462$\frac{5}{2}$	0 03$\frac{9}{10}$	369 03	do
Fourrage	12	1,700$\frac{1}{2}$	0 28	476 14	N. Otty.
Bois à brûler	12	2,753	4 71	135 08	Geo. D. Grummer.
Paille pour les tentes	12	10,320	0 35	36 12	D. W. Eastabrooks.
				2,344 78$\frac{1}{2}$	
Aldershot, N.-E.					
Pain	12	10,866	0 03$\frac{1}{2}$	380 31	Moir, Fils et Cie.
Viande	12	7,244	0 08$\frac{1}{2}$	615 74	Manning Armstrong.
Pommes de terre	12	7,244	0 01	72 44	do
Epiceries	12	7,244	0 09	651 96	do
Fourrage	12	528	0 24$\frac{1}{2}$	129 36	T. B. Messenger.
Bois à brûler	12	1,907	3 50	69 52	Manning Armstrong.
				1,919 33	

WALKER POWELL,
Adjudant général.

OTTAWA, novembre 1889.

ANNEXE No 4.

RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR D'ARTILLERIE.

OTTAWA, 10 novembre 1889.

A l'adjudant général de milice,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport, pour l'information du major général commandant, que dans le cours de l'année les brigades et batteries d'artillerie de campagne et de place suivantes ont fait leurs exercices annuels en camp, ou à leurs chefs-lieux de commandement respectifs, et qu'elles ont été inspectées par moi, ou par les aides-inspecteurs dont on trouvera les rapports ci-joints, ou par des officiers d'état-major de district, ainsi qu'indiqué ci-après, savoir :—

Batteries.	Endroits où elles ont fait leurs exercices.	Inspectées par
Batteries de campagne.		
Toronto, Hamilton, London, No 1, No 2, 1re brigade	En camp à Niagara	Lieut.-col. Irwin.
	do London	do do
	do Berlin	do do
Montréal	do Montréal	do do
Newcastle	do Newcastle	do do
Canal Welland	do Port-Colborne	do do
Québec	do Pointe-Lévis	Lieut.-col. Montizambert.
Durham, Gananoque, Kingston, Ottawa	do Gananoque	Lieut.-col. Cotton.
Shefford	A Saint-Jean	do do
Richmond	Melbourne	do do
Winnipeg	Winnipeg	do do
Sydney	Sydney	Etat-major de district.
Woodstock	St. Andrews	do
Batteries de place.		
Brigade du N.-Brunswick, 5 batteries	A Saint-Jean	Lieut.-col. Irwin.
do d'Halifax, 7 batteries	Halifax	do do
do de l'Ile du Prince-Edouard, 2 batteries	Charlottetown	do do
1 do	do	Etat-major de district.
Batterie de Yarmouth	Yarmouth	Lieut.-col. Irwin.
do Digby	Digby	do do
do Pictou	Pictou	do do
No 1, Lévis	Pointe-Lévis	Major Wilson.
No 2 do	do	Lieut.-col. Montizambert.
No 2, Québec	Québec	Major Wilson.
No 3 do	do	Lieut.-col. Montizambert.
Batterie de Cobourg	Cobourg	Lieut.-col. Cotton.
do Montréal, 6 batteries	Montréal	Major de district.
do la C.-Britann., 4 batteries	Victoria et New-Westminster	Lieut.-col. Holmes, A.A.G.
do Lunenburg	Lunenburg	Etat-major de district.

Les tableaux ci-joints, indiquant les points obtenus par chaque batterie dans les différents détails d'instruction, etc., offre un état complet de la valeur relative et comparative de ces corps.

J'ai aussi annexé un résumé des résultats du tir annuel du canon, et j'ai l'honneur de présenter les notes succinctes et observations générales suivantes sur les différentes inspections.

Camp de Niagara.

Je regrette beaucoup qu'il ait été de nouveau impossible d'assembler plus de deux batteries à ce camp, par le fait que celle du canal Welland n'a pas pu se porter au rendez-vous dans le temps, et que les dates fixées pour les examens, etc., au collège d'agriculture d'Ontario, ont empêché la batterie n° 2 de la 1re brigade de sortir à temps pour le camp. Il est à espérer que les officiers commandants et autres que la valeur de l'artillerie intéresse s'efforceront de prendre, pour l'année prochaine, des mesures telles que plusieurs batteries puissent profiter des excellentes facilités qu'offre le camp de Niagara pour les exercices de cette arme et le tir du canon.

La batterie de campagne d'Hamilton était, comme d'habitude, sur un très bon pied ; mais elle a malheureusement été privée des services du capitaine Hendrie et du lieutenant Bankier.

Les dispositions de campement étaient très bien prises, et l'on a pu établer tous les chevaux, ce qui s'est trouvé une bonne chose à cause de la fréquence de la pluie.

London.

La batterie de London a fait ses exercices en camp de brigade, mais sans facilités pour le tir du canon.

1*re brigade.*

Les deux batteries dont se compose cette brigade eurent la permission de faire les exercices à leur chef-lieu de commandement, et trouvèrent, à 15 milles de Guelph, un très bon terrain de campement dans le parc public de Berlin, où elles se rendirent et d'où elles s'en retournèrent par le grand chemin.

Les dispositions de campement étaient très satisfaisantes, le seul désavantage étant qu'il n'y avait peut-être pas tout à fait assez d'espace pour les manœuvres de campagne et pas de facilités pour le tir du canon.

Montréal.

La batterie de Montréal s'est exercée en camp sur l'île Sainte-Hélène. L'exercice se faisait matin et soir, et pendant le jour la plupart des hommes allaient à leurs affaires.

Il est à regretter que la difficulté de trouver des chevaux à Montréal ou dans les environs soit telle qu'elle empêche la batterie de se joindre à un camp de brigade ou d'artillerie ailleurs, attendu qu'il est constaté qu'un corps tire beaucoup de profit pratique de ses exercices annuels lorsqu'ils sont faits dans des circonstances se rapprochant davantage des conditions du service actif.

Newcastle.

Cette batterie s'est exercée en camp à son chef-lieu de commandement, et elle a exécuté son tir annuel du canon (avec concours d'appréciation des distances) dans le voisinage.

J'ai le plaisir de pouvoir faire rapport d'un progrès marqué dans l'instruction, la discipline et les dispositions de campement de ce corps.

Canal Welland.

Cette batterie a eu la permission de s'exercer à son chef-lieu, et elle a campé près de Port-Colborne ; la section gauche (2 canons) s'est rendue à Sainte-Catherine et en est revenue—22 milles—à pied. Il y a un excellent champ de tir dans le voisinage, mais d'ailleurs Port-Colborne ne possède pas d'avantages pour l'emporter sur ceux qu'il y a à gagner à faire partie du camp de brigade à Niagara.

ARTILLERIE DE PLACE.

Brigade du Nouveau-Brunswick.

J'ai, le 14 août, inspecté cinq batteries de cette brigade, commandées par le lieutenant-colonel Armstrong. La valeur générale moyenne n'était pas tout à fait aussi satisfaisante que l'année précédente, ce que l'absence de six officiers à la revue peut expliquer.

Deux batteries exécutèrent leur tir annuel au fort Dufferin le lendemain, mais un temps défavorable et de mauvaises munitions contribuèrent à en rendre le résultat peu satisfaisant.

Brigade d'Halifax.

Inspecté sept batteries commandées par le lieutenant-colonel Curren, dans le hangar d'exercice, les 19 et 20 août au soir. A l'exception des batteries nos 2 et 4 elles étaient sur un pied très satisfaisant; l'esprit de corps et le zèle accusés par le nombre d'officiers compétents et leur présence volontaire au service des bouches à feu de 9 et 10 pouces de l'artillerie royale, méritent une mention spéciale.

Deux batteries ont exécuté leur tir annuel du canon à la Pointe Plaisante, et des détachements des autres ont pris part au concours de l'artillerie de place à Québec.

Batterie de Pictou.

Cette batterie a été réorganisée et je l'ai inspectée le 23 août en compagnie de l'aide-adjudant général.

Les sous-officiers et les hommes sont tous des recrues, mais ils ont fait preuve de connaissances qui les honorent, et je ne doute pas que sous l'enseignement zélé du capitaine Macdonald ils deviennent bien vite de bons soldats. Il y aurait grand besoin d'un petit hangar dans le voisinage des canons pour permettre à la batterie de s'exercer le soir, et aussi le jour quand il pleut.

Brigade de l'Ile du Prince-Edouard.

Les batteries 1 et 2, que j'ai inspectées le 25 août, étaient, comme d'habitude, sur un excellent pied à tous égards. Elles avaient été récemment pourvues de deux canons de 40 se chargeant par la culasse, et étaient déjà passablement au fait du service de ces pièces.

La batterie de Souris a pris part aux exercices du camp de brigade, et l'état-major de district en parle avantageusement. Dans le cas où les batteries nos 3, 4 ou 5 feraient les exercices à leurs chefs-lieux de commandement, l'année prochaine, il serait opportun de leur envoyer l'un des canons de 40 pour qu'elles s'en servent.

Batterie de Yarmouth.

Cette batterie n'était pas convoquée pour les exercices de cette année, mais elle avait volontairement entrepris de les faire, et comme j'étais obligé d'aller à Yarmouth pour d'autres affaires du ressort de mes fonctions, j'ai eu occasion de l'inspecter le 16 août. Ainsi qu'on le verra par le rapport, sa valeur était extrêmement satisfaisante sous tout rapport, et son zèle pour les exercices volontaires la rend digne d'une mention spéciale.

Batterie de Digby.

Cette batterie ne faisait que commencer ses exercices annuels lors de ma visite; par conséquent je n'ai pas pu juger de sa valeur générale. J'ai vu deux très bons détachements faire le service des bouches à feu, et un détachement de recrues faire le maniement des armes et l'école de peloton; leur instruction m'a laissé une impression favorable.

Deux canons de $\frac{64}{32}$ ont été montés sur l'emplacement de l'ancienne batterie, mais à cause des empiètements de la mer il ne reste guère plus de place que pour les plateformes, et je suggérerais l'opportunité de prendre les moyens d'avoir assez d'espace pour le service et le tir des bouches à feu.

Brigade de Montréal.

Cette brigade de six batteries, commandée par le lieutenant-colonel Turnbull, a été inspectée—mais comme bataillon d'infanterie seulement—dans le cours de l'été, par l'état-major de district, qui, à ce que j'apprends, en a été satisfait. Depuis plusieurs années, faute des commodités nécessaires pour l'instruction en artillerie, cette brigade s'est contentée de pratiquer les exercices d'infanterie, excepté seulement l'instruction élémentaire voulue pour le service des bouches à feu, suffisante pour mettre un détachement de chaque batterie en état d'exécuter son tir annuel du canon.

Toutefois les moyens d'instruction en artillerie sont maintenant assez complets et le nouveau hangar d'exercice est un local excellent. J'ai le plaisir de pouvoir dire que, le 15 novembre, j'ai, sur l'invitation de l'officier commandant, examiné des détachements de cinq batteries dans les exercices d'artillerie, et j'ai aussi reçu de la plupart des officiers et sous-officiers présents de satisfaisantes réponses aux questions imprimées.

J'ai tout lieu de croire que dans un avenir rapproché cette brigade reprendra son ancien rang comme corps d'artillerie, et que je pourrai, dans mes futurs rapports, parler d'elle en termes aussi favorables que je l'ai fait pour d'autres organisations du même genre.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Batteries de compagne.

Ainsi qu'on le verra plus loin, par les états de valeur comparative, l'excellent pied sur lequel n'ont pas cessé de se maintenir ces corps, à très peu d'exceptions près, fait le plus grand honneur à ceux que la chose regarde.

Les conditions du tir des bouches à feu ont fait un grand pas dans la voie du progrès cette année. Un très utile et instructif tir d'appréciation des distances, d'après les principes établis par l'artillerie royale, a été exécuté par dix batteries, qui avaient un champ à leur disposition pendant leurs exercices annuels. Ce tir a été d'une nature élémentaire pour cette année, mais il sera développé davantage pendant la période d'instruction de l'année prochaine; et comme ses conditions se rapprochent plus de celles auxquelles on peut attendre dans le service actif qu'aucun tir de concours qui ait jamais été essayé à une portée connue et dans des conditions anormales, son importance ne saurait être prise trop haut comme instruction pratique pour toute la batterie.

En outre de ce tir a eu lieu à Kingston, en septembre, un concours ouvert à 4 officiers et 8 tireurs d'élite de chaque batterie. Les résultats ont généralement été remarquablement bons et peuvent être comparés avec impartialité attendu qu'ils ont été obtenus dans des conditions autant que possible pareilles.

Le tir a été surveillé par le lieutenant-colonel Cotton, qui a aussi pris toutes les dispositions locales nécessaires et dont on trouvera le rapport ci-joint.

Je dois attirer l'attention sur l'absolue nécessité de faire observer les ordres généraux relatifs à l'inspection des munitions, harnais et équipement en général des batteries de campagne (*voir* rapport du lieutenant-colonel Cotton), et à la présentation des demandes à l'effet de compléter l'équipement en même temps que sont transmis les inventaires annuels de magasin. Je veux parler des ordres généraux n° 2, du 26 novembre 1887, et n° 6, du 13 janvier 1888; ce dernier dit que " le grand-livre de la batterie doit être produit à tous examens faits soit par l'état-major de district, soit par l'inspecteur d'artillerie, et il est enjoint à l'officier inspecteur de s'assurer par un examen réel, de l'exactitude des inscriptions qui y sont faites."

J'insisterai fortement sur l'opportunité de former un camp d'artillerie de brigade dans la province de Québec—soit en rapport avec un camp de brigade, soit indépendamment de lui—et dans le voisinage d'un tir d'artillerie. Les avantages pratiques retirés d'une bonne surveillance de l'instruction et des dispositions de campement, et de l'émulation entre les batteries, ont eu le meilleur effet ailleurs et valent bien le surcroît de dépense nécessité par le transport.

Batteries de place.

J'ai le plaisir de pouvoir dire que les batteries inspectées par moi étaient généralement sur un assez bon pied; la seule chose à regretter est que tant d'officiers se soient ou trouvés absents, ou qu'il en manquât tant pour compléter les cadres. Le progrès marqué qui s'est opéré dans la valeur de l'artillerie de place en ces dernières années est indubitablement dû, dans une grande mesure, à l'adoption générale du tir des pièces rayées, et à l'établissement d'une assemblée générale à Québec pour le tir de concours du canon.

Cette année 31 officiers et des détachements de 7 hommes de chacune des 21 batteries ont pris part au concours de l'artillerie de place à l'Ile d'Orléans. Le tir de la plupart des concurrents a été remarquablement bon; les mesures prises pour le campement et la subsistance ont satisfait tout le monde, et, grâce au très beau temps qu'il a fait pendant toute la durée du concours, le programme a été exécuté sans interruption et évidemment couronné de résultats précieux en ce que chaque concurrent y a acquis une expérience pratique.

Il est regrettable que les batteries n°s 1 et 3 de Québec, et n° 2 de Lévis, n'aient pas été représentées à ce concours.

La conduite de tous, sans distinction de grade, a été uniformément bonne.

Je regrette d'avoir à dire qu'à l'Ile d'Orléans et ailleurs l'admission a dû être refusée à des concurrents parce qu'ils ne savaient pas pointer une pièce. La responsabilité du choix de ces hommes retombe entièrement sur le commandant de la batterie à laquelle ils appartenaient, et il faut espérer qu'à l'avenir il sera porté assez de soin aux exercices préparatoires pour empêcher le retour d'une pareille erreur de jugement.

Il peut n'être pas mal à propos de rappeler aux commandants de brigades que ces derniers n'ont à passer l'inspection que comme bataillon, en sorte que leur instruction à cette fin doit être bornée aux mouvements de revue.

Forts et armements.

Les fortifications de Québec, de Kingston et de Saint-Jean sont dans le même état que l'année dernière (n'y ayant eu de fait que de légères réparations locales nécessaires), et la commission d'officiers assemblés à cette fin a fait un rapport détaillé sur l'état des forts et de leur armement.

Deux canons de 40 se chargeant par la bouche, sur affûts de siège, ont été achetés du gouvernement impérial et placés à Charlottetown, Ile du Prince-Edouard.

Il a aussi été obtenu du même gouvernement quatre canons rayés de $\frac{6}{3}\frac{4}{2}$ se chargeant par la bouche, sur affûts de place, dont deux ont été mis en position à Pictou, N.-E., et deux à Digby, N.-E., où ils serviront à l'instruction et à la pratique du tir.

Des projectiles creux ordinaires pour les pièces rayées de 64 se chargeant par la bouche, et des bombes ordinaires ainsi que des obus à balles pour canons rayés de 9 se chargeant par la bouche, ont été reçus de la cartoucherie de l'Etat, et ont donné des résultats tout à fait satisfaisants au tir d'épreuve.

La batterie de campagne de Sydney est encore armée d'anciens canons lisses de 9.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. T. IRWIN, *lieutenant-colonel*,

Inspecteur d'artillerie.

RAPPORT ANNUEL—1889—DE L'AIDE-INSPECTEUR D'ARTILLERIE POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC.

CITADELLE, QUÉBEC, 18 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport sur les batteries d'artillerie de campagne et de place que j'ai inspectées, conformément à vos instructions, pendant l'année 1889.

Le registre des points de valeur et suffisance générale a été transmis avant ce jour.

Batterie de campagne de Québec—major Crawford Lindsay, commandant.

Inspectée au camp de brigade, dans le parc du génie, à Lévis, le 12 juillet.

Cette batterie était, comme d'nabitude, sur un très bon pied. Elle avait d'excellents chevaux cette année. Le service des bouches à feu a été extrêmement bien fait. Défilé et manœuvres de campagne, très bien. Equipement, généralement en excellent état. Harnais, bien entretenus mais très vieux et usés. Les manœuvres pour le concours Gzowski n'ont pris, en moyenne, que 2 minutes et $40\frac{3}{5}$. Le tir du canon a été exécuté au concours d'artillerie de Kingston.

Batterie n° 3, artillerie de place de Québec—capitaine Morgan, commandant.

Inspectée dans le hangar d'exercice, le 22 mai, pour l'année 1888. Présents: le capitaine Morgan, le lieutenant Morgan, et 39 sous-officiers et soldats. Maniement des armes et feux, bien. Service des bouches à feu, assez bien—l'ancien service. Avait des hommes d'une taille très au-dessous de la moyenne. N'a pas pu faire de manœuvres de compagnie. Equipement, en bon état. N'a pas répondu aux questions imprimées; n'a pas exécuté le tir du canon cette année.

Batterie n° 2, artillerie de place de Lévis—capitaine Vien, commandant.

Inspectée au parc du génie, à Lévis, le 18 août. Présents: le capitaine Vien, les lieutenants Lemelin et Bergeron, et 41 sous-officiers et soldats. Service des bouches à feu, très bien; maniement des armes et feux, bien; manœuvres de compagnie, assez bien; armes, fourniments et habillement, en bon état; quelques hommes d'une taille au-dessous de la moyenne. Ce corps a donné des preuves d'une soigneuse instruction, et a très bien répondu aux questions. Pas de tir du canon cette année.

En mon absence le major Wilson a inspecté la batterie n° 2 d'artillerie de place de Québec—capitaine Boulanger—et la batterie n° 1 d'artillerie de place de Lévis—capitaine Martineau.

La batterie n° 1 d'artillerie de place de Québec—capitaine Roy—ne s'est pas encore exercée, mais elle se propose de le faire avant la fin de l'année. Elle n'a pas tiré l'année dernière ni cette année. Je suggérerais respectueusement qu'à des postes comme celui-ci, où rien ne s'y oppose, il devrait être obligatoire d'exécuter le tir du canon et de répondre aux questions de l'année—sans quoi pas de solde. Les commandants des trois batteries d'ici qui n'ont pas tiré cette année ne donnent pas de raisons satisfaisantes de cette abstention.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. A. MONTIZAMBERT, *lieut.-colonel*,

Commandant l'E. R. A., Québec, et sous-inspecteur d'artillerie.

RAPPORT DU SOUS-INSPECTEUR D'ARTILLERIE, POUR LA PROVINCE D'ONTARIO.

KINGSTON, 15 octobre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport sur les batteries que j'ai inspectées pendant l'année 1889.

Le registre des points de valeur et suffisance générale de chaque batterie vous a été transmis.

Les batteries suivantes ont été assemblées en camp de brigade, à Gananoque, comme l'année précédente, savoir:—

La batterie de campagne de Gananoque—lieutenant-colonel Mackenzie, commandant;

La batterie de campagne de Kingston—major Drennan, commandant;

La batterie de campagne de Durham—major McLean, commandant, et

La batterie de campagne d'Ottawa—major Stewart, commandant.

Le capitaine Bliss, de la batterie de campagne d'Ottawa, m'a servi de major de brigade.

Les sous-officiers d'état-major, pris dans les batteries du camp, ont rempli leurs fonctions respectives d'une manière satisfaisante. Je crois qu'il serait à propos, à l'avenir, de prendre l'état-major dans des corps ne faisant pas partie du camp.

Le mauvais temps a fait perdre beaucoup de temps précieux.

Cette année les batteries de campagne n'avaient qu'un champ d'exercice restreint à leur disposition.

Pendant le campement les batteries ont pratiqué l'appréciation des distances, et chacune d'elles a tiré 32 coups à cette fin.

Les batteries étaient toutes suffisantes, mais elles avaient un grand nombre de recrues dans leurs rangs. Les moins anciens des sous-officiers et des hommes ont accusé un manque de connaissance pratique de l'emploi et de la nature du matériel et des munitions de guerre. La batterie de campagne de Durham est plus forte que les autres sous ce rapport, attendu que c'est elle qui envoie le plus d'hommes à l'école d'artillerie; les autres batteries prennent rang ensuite suivant le nombre de leurs sous-officiers et soldats compétents.

Les guêtres distribuées aux hommes montés sont très utiles et font bien l'affaire. Seulement les morceaux noirs du dedans salissent le pantalon. Chaque corps pourrait sans doute rémédier à ce défaut, et il y aurait moyen de rendre irréprochable ce qui reste de ces guêtres en magasin.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Je désire faire remarquer qu'en cas d'appel soudain toutes les batteries manqueraient de beaucoup d'articles d'équipement absolument nécessaires, et je demanderais que l'on s'occupât de cela avait la prochaine période d'instruction. Les hommes ont surtout besoin d'un moyen de porter leurs effets de havresac. Les batteries qui avaient des sacs les ont apportés au camp dans des caisses d'emballage, mais elles n'ont pas pu s'en servir attendu que ces sacs sont enduits d'une substance qui les fait coller à la tête et aux habits des hommes. La batterie de campagne d'Ottawa avait des havresacs sans courroies; il y avait aussi des portemanteaux sans courroies. Il a été distribué des bricoles sans banderolles, mais j'apprends que ces dernières ne se trouvent pas en magasin toutefois. Comme elles sont courtes on pourrait les fabriquer promptement et à bon marché. Ainsi que je l'ai souvent fait remarquer on prend tous les ans sur la réserve des effets d'équipement d'une batterie pour remplacer les objets endommagés pendant la période des exercices, sans s'occuper de faire les réparations nécessaires. Il est nécessaire qu'il soit fait tous les ans une inspection des canons munitions, matériel et équipements pendant qu'ils sont en magasin, alors que la commission d'examen peut confronter avec le grand-livre.

Les moyens de transport pour se rendre au camp se sont trouvés très défectueux en certains cas; des batteries ont dû attendre des heures à moins de trois milles du lieu de rendez-vous avant de pouvoir débarquer.

Je recommanderais fortement que chaque batterie fût pourvue d'une rampe portative pour le débarquement des canons et des chevaux. En temps de service actif cela serait nécessaire, attendu qu'on ne pourrait pas toujours embarquer ou débarquer à une station régulière de chemin de fer.

A l'égard des grands-livres qu'il était enjoint d'apporter au camp, je dois faire les observations suivantes:—

Batterie de campagne d'Ottawa.—N'a pas apporté son grand-livre au camp.

Batterie de campagne de Kingston.—Ne fait que d'ouvrir le sien, et n'y a encore rien inscrit qu'au chapitre de la "Situation" au 31 décembre 1888; impossible d'en vérifier l'exactitude; belle écriture.

Batterie de campagne de Durham.—Rien d'inscrit. La manière de tenir ce livre paraît être mal comprise. Besoin d'un grand-livre neuf.

Batterie de campagne de Gananoque.—Ne fait que d'ouvrir son grand-livre, et n'y a encore rien inscrit, si ce n'est au chapitre de la "Situation" au 31 décembre 1888. Impossible d'en vérifier l'exactitude; belle écriture.

Les commandants de batteries ont trop à faire pendant la période de campement pour pouvoir s'occuper des grands-livres.

Outre ces batteries il a été attaché à la brigade d'artillerie un détachement de canonniers et servants de deux pièces de la batterie A, régiment d'artillerie canadienne, sous le commandement du capitaine Hudon.

Le tableau suivant fait voir la situation de brigade :—

BRIGADE D'ARTILLERIE.

EFFECTIF—CAMP DE GANANOQUE, 27 JUIN 1889.

Batteries.	Comdt de brig.	Major de brig.	Majors.	Capitaines.	Lieutenants.	Sous-lieutenants.	Chirurgiens.	Vétérinaires.	Sous-officiers d'état-major de brigade.	Maréchaux de logis.	Brigadiers et bombardiers.	Trompettes.	Canonniers et conducteurs.	Total.	Chevaux.	Canons.
Etat-major	1	1	..	..	..	..	..	..	3	....	.....	....	.....	5	2	....
Batterie A, régt. d'A. C.	..	..	..	1	..	..	..	1	....	2	1	1	28	34	15	2
Batterie de campagne de Durham	..	..	1	1	1	..	1	1	....	6	8	1	59	79	29	4
" " Gananoque	..	..	1	1	1	1	1	..	....	6	8	1	59	79	29	4
" " Kingston	..	..	1	1	1	1	..	1	.....	6	8	1	59	79	29	4
" " Ottawa	..	..	1	*	‡2	1	..	1	.....	6	8	1	59	79	29	4
Total	1	1	4	4	5	3	2	4	3	26	33	5	264	355	133	18

* Major de brigade.
‡ Lieutenant Bowie attaché.

J'ai aussi inspecté, pendant l'année, les batteries de campagne suivantes, savoir:—

La batterie de campagne de Winnipeg, major Coutlée commandant.
" " Richmond, lieutenant-colonel l'honorable H. Aylmer, commandant.
La batterie de campagne de Shefford, lieutenant-colonel Amyrauld, commandant.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE WINNIPEG.

Inspectée le 18 juillet, en camp de batterie, à Winnipeg. Cette batterie a fait des progrès en valeur, mais il lui reste encore du terrain perdu à reconquérir. A cause de sa position l'avantage qu'ont d'autres corps de pouvoir rivaliser à l'envie les uns des autres en s'assemblant dans un camp d'instruction lui fera toujours défaut. Toutefois la batterie se compose d'une belle et intelligente classe de sous-officiers et soldats, qui, s'ils profitaient des occasions qui s'offrent de s'exercer le soir, et de s'instruire dans le service de leur arme, pourraient faire encore mieux que de ne pas perdre de terrain.

Le commandant de ce corps dit que les munitions et équipements qu'on lui a pris en 1885 n'ont pas été remplacés. A l'inspection il manquait 46 étriers de fer et 48 de cuir.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE RICHMOND.

Inspectée le 4 juillet, en camp de batterie, à Melbourne, P.Q.

Cette batterie était à court d'officiers et de soldats et un peu faible sous le rapport de l'instruction comme sous celui de la promptitude dans l'exécution des mouvements. Il lui manque une grande quantité de munitions et d'équipements qui, au dire de l'officier commandant, ont figuré sur la situation semestrielle.

BATTERIE DE CAMPAGNE DE SHEFFORD.

Inspectée le 5 juillet, en camp de brigade, à Saint-Jean, P.Q.

J'ai trouvé cette batterie faible en comparaison des autres. Ses mouvements manquaient de vigueur et de célérité, mais il faut tenir compte du fait que le terrain se prêtait certainement mal aux manœuvres d'artillerie. Comme celle de Winnipeg, les deux dernières batteries gagneraient à être embrigadées dans un même camp d'exercice.

Les quatre batteries de la province de Québec pourraient sans doute être toutes réunies ainsi. Mes observations générales au sujet du manque d'équipement s'appliquent aux batteries de Winnipeg, de Richmond et de Shefford, aussi bien qu'aux autres, et même dans une plus grande mesure.

Dans mes inspections, cette année, j'ai remarqué quelques officiers avec des habits malpropres et vieux, ou des sabres et fourniments rouillés et non d'ordonnance ; mais tout cela sera sans doute corrigé l'année prochaine.

TIR DU CANON.

Les détachements d'élite des batteries ci-dessous dénommées ont exécuté leur tir du canon, à Kingston, du 24 au 28 septembre, savoir, de:—

La batterie de campagne de Toronto ;
" Hamilton ;
La 1ère brigade provinciale. } Batterie n° 1.
" 2.
La batterie de campagne de London ;
" Durham ;
" Gananoque ;
" Kingston ;
" Ottawa ;
" Montréal ;
" Québec ;
" Shefford ;
" Richmond.

Les conditions dans lesquelles toutes ont tiré se sont trouvées aussi identiques qu'elles pouvaient l'être. Le temps a été continuellement beau, clair et chaud, mais le vent a varié de vitesse. La batterie de campagne de Québec, qui a fourni le meilleur détachement, a remporté les honneurs en obtenant non seulement le plus grand nombre de points, mais aussi le plus haut résultat individuel.

La batterie A a dressé les tentes pour tout le monde. Quelques batteries n'ont pas tenu compte de l'avis envoyé à tous, exigeant la présence des hommes au camp et spécifiant les articles devant être fournis par chacun, ce qui a donné lieu à plus ou moins d'incommodité et de désappointement.

Je recommande fortement qu'à l'avenir :

1. L'injonction de vivre au camp soit strictement observée, et que la ration entière soit fournie à chacun, ou bien 50 ou 75 cents sans rations ;

2. Que les détachements soient augmentés d'un homme qui fera les fonctions de cuisinier ;

3. Que la date du rendez-vous soit fixée au mois de juillet ou d'août.

Et, pour ce qui est du tir du canon :

4. Que la dimension de la cible verticale soit réduite à 4x6 pieds, et que les points de direction soient 1, 2 et 3. Réduire la dimension de l'objet à viser augmente la justesse du pointage.

5. Qu'en sus des points gagnés par les pointeurs, il soit désigné, par chaque batterie, un signaleur dont le résultat fourni de chaque coup soit enregistré, et plus tard comparé avec le résultat réel constaté par les préposés du tir—avec allocation de points pour les résultats jugés.

6. Qu'il soit affecté un petit nombre de cartouches au pointage, avec points auxiliaires.

Quant à la pratique, à deux ou trois exceptions près, le tir a été très bon.

La fusée a durée de 15 secondes M. L. a donné satisfaction, mais avec le pour cent ordinaire de non-valeurs. Dans leur précipitation les hommes ont rompu un grand nombre de mèches en forant les fusées. La nécessité du forage est l'un des points faibles de notre fusée à durée fixe. Je suggérerais que le ministère de la milice offrît un prix convenable—disons $500—pour une bonne et sûre fusée à temps et percussion. Il y a de nos ingénieux artilleurs qui seraient sans doute à la hauteur de la circonstance.

Les gargousses n'étaient pas du calibre d'ordonnance, et il faut espérer qu'il en sera immédiatement fabriqué un nouvel approvisionnement, car celles-là ne seraient pas bonnes pour le service en campagne.

A l'état-major du camp et à l'officier de tir est dû dans une grande mesure le succès de cette première réunion générale des batteries de campagne.

BATTERIE DE PLACE DE COBOURG.

Capitaine Dumble, commandant.

Cette batterie a été inspectée à Cobourg, Ont., le 27 août. Elle est sur un très bon pied, mais l'état des canons et des affûts, qui sont hors de service, est à son désavantage. Il y avait trois détachements bien exercés au service de la pièce de 24 et du canon de siège. Les armes et fourniments étaient très nets et en excellent état.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. COTTON, lieutenant-colonel,

Sous-inspecteur d'artillerie.

ÉTAT DE VALEUR COMPARATIVE, 1889.

BATTERIES DE CAMPAGNE.

Nom de la batterie.	Officier commandant.	Habillement et fourniments.	Canons, affûts et équipement.	Chevaux.	Harnais et harnachement.	Défilé.	Service des bouches à feu.	Maniement du sabre.	Manœuvres.	Discipline et habillement.	Réponses à questions imprimées. Officiers.	Réponses à questions imprimées. Sous-officiers.	Pour cent du résultat, tir du canon.	Défalcation pour absents ou hommes en moins.	Total.	Observations. Ordre de mérite.	Observations. Officiers absents.	Observations. Officier inspecteur.
	Totalité des points..	12	16	12	16	15	28	8	16	12	40	64	100	.....	339			
Toronto	Major J. Mead	9	10	10	12	14	20	8	12	10	22	36	39·58	.....	202·58	10	1	Lieut.-col. Irwin.
Hamilton	do Van Wagner	11	14	9	16	13	26	7	15	12	19	62	50·47	.....	254·47	3	2	do
London	Lt.-col. Peters	9	10	9	11	13	21	7	12	10	27	43	46·30	.....	218·30	9	....	do
1re brigade, No 1	Major Nicoll	10	14	11	14	14	25	7	12	12	37	54	50·23	.....	260·23	1	....	do
1re brigade, No 2	do Hood	10	10	11	14	13	24	8	11	11	25	55	40·51	.....	232·51	6	....	do
Montréal	Lt.-col. Stevenson	12	16	10	12	13	25	8	12	8	29	55	39·58	.....	239·58	4	1	do
Newcastle	do Call	8	15	9	10	12	22	*b*	10	9	28	30	30·32	.....	183·32	14	....	do
Canal Welland	Major King	10	14	8	9	11	24	*b*	10	8	20	27	43·75	7	177·75	15	2	do
Québec	do Lindsay	11	15	10	13	14	25	5	15	12	36	52	50·92	.....	258·92	2	....	Lt.-col. Montizambert.
Durham	do McLean	8	10	11	12	12	24	6	12	8	22	58	38·19	.....	221·19	8	....	Lieut.-col. Cotton.
Gananoque	Lt.-col. McKenzie	7	8	12	10	12	20	5	12	6	32	33	41·43	.....	198·43	11	....	do
Kingston	Major Drennan	12	16	9	14	15	26	7	14	10	28	39	46·06	.....	236·06	5	....	do
Ottawa	do Stewart	8	12	10	12	8	24	4	8	8	31	51	50·23	.....	226·23	7	....	do
Shefford	Lt.-col. Amyrauld	8	8	8	10	8	18	*b*	8	8	20	27	41·67	29	135·67	16	1	do
Richmond	do Aylmer	10	8	8	10	8	18	*b*	8	10	28	30	31·02	34	135·02	17	1	do
Winnipeg	Major Coutlée	12	8	12	10	12	24	6	12	10	28	40	33·34	12	195·34	12	....	do
Sydney	do McLeod	9	8	7	8	12	20	7	10	8	35	22½	(*a*)38·06	.....	185·10	13	....	Etat-major de district.
Woodstock†	do Dibble	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	(*c*)	.....	.....	....	....	do

(*a.*) A tiré avec des canons lisses ; les résultats ne peuvent être comparés. (*b.*) N'a pas fait preuve de progrès dans ce service. (*c.*) Tir non conforme aux règlements.
† Inspectée par l'état-major de district ; pas de rapports.

D. T. IRWIN, lieut.-col.,
Inspecteur d'artillerie.

ÉTAT DE VALEUR COMPARATIVE, 1889.

BATTERIES DE PLACE.

Batteries.	Officier commandant.	Habillement et fournitures.	Maniement des armes et feux.	Manœuvres de compagnie.	Service des bouches à feu.	Discipline et service intérieur.	Réponses à questions imprimées. Officiers.	Réponses à questions imprimées. Sous-officiers.	Au-dessous du complet autorisé.	Total.	Officiers absents à l'inspection.	Officier inspecteur.	Inspectées par
	Totalité des points	5	10	10	40	5	24	36	.....	130			
Brigade du Nouveau-Brunswick — N° 1	Capit. Crawford	5	8	9	38	4	8	28	.....	100	2	Lt.-col. Irwin.	Lieut.-col. Irwin.
" 2	do Gordon	4	6	7	22	3	23	19	6	78	.....	do do	
" 3	Lieut. Harrison	3	5	3	16	3	7	25	1	61	2	do do	
" 4	Capit. Jones	5	8	6	24	3	11	35	8	84	1	do do	
" 5	Lieut. Steeves	4	4	3	15	3	10	29	6	62	1	do do	
Brigade d'Halifax — N° 1	Major Purcell	5	7	6	18	5	15	23	.....	79	1	do do	
" 2	Capit. Hesselein	4	6	(a)	7	5	9	29	13	47	1	do do	
" 3	do Maxwell	5	7	7	14	5	16	30	6	78	1	do do	
" 4	do Botsford	5	6	(a)	6	5	21	20	11	52	.....	do do	
" 5	do Oxley	5	7	6	18	5	17	31	5	84	.....	do do	
" 6	do Parker	4	6	8	27	5	6	23	.....	79	1	do do	
" 7	do Anderson	5	5	4	16	5	12	23	10	60	1	do do	
Brigade de l'Ile du Prince-Édouard — N° 1	do Davison	5	8	8	34	5	21	35	.....	116	.....	do do	
" 2	do Longworth	5	8	9	35	5	22	34	.....	118	.....	do do	
" 4	do Brenan	3	7	6	27	4	(a)	(a)	.....	47	.....	Etat-major de district.	
Yarmouth	do Jolly	5	8	10	37	4	15	30	.....	109	.....	Lt.-col. Irwin.	
Pictou	do Macdonald	4	6	7	25	5	7	(a)	5	49	1	do do	
Lévis — N° 1	do Martineau	3	9	8	35	5	11	24	.....	95	1	Major Wilson.	
" 2	do Vien	4	8	6	29	5	19	30	.....	101	.....	Lt.-col. Montizambert.	
Québec — N° 1 (b)	Major Roy	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
" 2	do Boulanger	3	7	5	30	5	18	34	.....	102	2	Major Wilson.	
" 3	do Morgan	4	9	4	15	5	(a)	(a)	.....	37	1	Lt.-col. Montizambert.	
Cobourg	do Dumble	5	8	6	30	5	22	19½	3	92½	.....	do Cotton.	
Digby (c)	do Daley	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	do Irwin.	
Brigade de Montréal—6 batteries (d)		.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Etat-major de district.	
Brig. de la Col.-Britannique—4 batt. (e)		.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	do	

(a) Pas de progrès sous ce rapport.
(b) Exercices non achevés.
(c) Exercices non achevés lors de l'inspection.
(d) Inspection partielle en artillerie—*Voir* rapport.
(e) Rapports pas encore reçus.

D. T. IRWIN, lieut.-col.,
Inspecteur d'artillerie.

RÉSUMÉ DES RAPPORTS DU TIR À LA CIBLE.

BATTERIES DE CAMPAGNE.

Batterie.	Armement.	Résultat.	Observations.
Québec	Canons rayés de 9 se charg. par la bouche.	220	
Hamilton		218	
N° 1, 1re brigade		217	
Ottawa		217	
London		200	Distance, environ 1,750 verges.
Kingston		199	
Welland		189	En sus des tireurs—8 par batterie—49 officiers en tout ont tiré chacun 3 coups.
Gananoque		179	
Shefford		180	
N° 2, 1re brigade		175	
Toronto		171	
Montréal		171	
Durham		165	
Winnipeg		145	
Richmond		134	
Newcastle		131	
Sydney	Canons lisses.		

BATTERIES DE PLACE, SUR LES LIEUX.

Batterie.	Armement.	Préliminaire.	Final.	Total.	Observations.
Brigade d'Halifax. N° 1	Canons rayés de 9 se charg. par la bouche.	46	36	82	Distance, environ 1,750 verges; 5 officiers ont tiré chacun 3 coups.
Brigade d'Halifax. 4		16	10	26	
Brigade du N.-Brunswick N° 2		24	14	38	
Brigade du N.-Brunswick 5		25	24	49	
Brigade de la Col.-Brit. N° 2		67	41	108	Distance, environ 1,350 verges; 5 officiers ont tiré chacun 2 coups.
Brigade de la Col.-Brit. 3		78	52	130	
Brigade de la Col.-Brit. 4		50	52½	102½	
Cobourg	Canons lisses de 18.	.....	.....	95	

Batterie.	Canons rayés de 64 se charg. par la bouche.	Canons rayés de 40 se charg. par la culasse.	Observations.
Brigade de Montréal N° 1	52	18	
Brigade de Montréal 2	39	13	31 officiers ont tiré chacun 4 coups.
Brigade de Montréal 3	94	36	
Brigade de Montréal 4	59	17	Dist. avec le canon de 40, env. 1,600 v.
Brigade de Montréal 5	94	32	do do 64, env. 1,800 v.
Brigade de Montréal 6	90	35	4 concurrents de chaque batterie.
N° 2, Québec	97	39	ont tiré avec le canon de 40, 2 coups chac.—projectile ordin.
N° 1, Lévis	95	28	ont tiré avec 4 coups chacun—le can. projectile ord.
Brigade du Nouveau-Brunswick N° 1	50	21	ont tiré avec de 64. 1 coup chacun, obus à balles.
Brigade du Nouveau-Brunswick 3	71	28	
Brigade du Nouveau-Brunswick 4	62	26	
Pictou	81	32	
Brigade d'Halifax. N° 2	119	27	
Brigade d'Halifax. 3	95	60	
Brigade d'Halifax. 5	111	34	
Brigade d'Halifax. 6	109	34	
Brigade d'Halifax. 7	106	21	
Digby	94	38	
Yarmouth	88	19	
Brigade de l'Ile du P.-E. N° 1	109	49	
Brigade de l'Ile du P.-E. 2	99	50	
Brigade de l'Ile du P.-E. 4	132	29	

D. T. IRWIN, lieut.-col., inspecteur d'artillerie.

ANNEXE No. 5.

RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR DU GÉNIE.

KINGSTON, 29 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information de l'officier général commandant, le rapport de l'inspection que j'ai faite, pendant l'année, des compagnies de l'arme du génie.

GÉNIE DE BRIGHTON.

J'ai inspecté cette compagnie en camp de brigade, à Saint-Andrews, N.-B., au commencement de juillet. Le corps était au grand complet et l'aspect général des hommes fort satisfaisant. Ces derniers avaient l'air propre et coquet et la tournure martiale; les armes et accoutrements étaient en bon état. Les manœuvres d'infanterie ont très passablement réussi, et quelques-uns des nouveaux exercices gymnastiques ont été très passablement bien faits.

En travaux d'art le manque d'outils et d'accessoires s'est de nouveau très gravement fait sentir. Comme ouvrage de concours pour la coupe Gzowski, la compagnie a construit une batterie pour deux canons, qui obtint plus tard le second prix—le corps de Charlottetown ne l'ayant que tout juste emporté sur elle. J'ai aussi vu faire un petit bout de parapet, et donner quelque instruction sur l'usage des broussailles pour les revêtements, etc.

GÉNIE DE CHARLOTTETOWN.

J'ai inspecté cette compagnie à Charlottetown le 25 août. Elle était au complet et avait bonne mine. Je remarquai surtout que les armes étaient en très bon état. Les manœuvres d'infanterie ont assez bien réussi, mais il était facile de voir que le corps ne s'était pas suffisamment exercé au complet. Il arrive trop souvent, j'en ai peur, qu'un petit nombre d'hommes seulement se réunit pour l'exercice.

En fait de travaux d'art la compagnie a exécuté, comme ouvrage de concours pour la coupe Gzowski, une batterie de deux canons qui a remporté plus tard le premier prix. Je suis heureux de dire qu'un progrès très considérable s'est manifesté ici. L'organisation de la compagnie a été beaucoup mieux utilisée, et la direction de la part des officiers et sous-officiers à la tête de détachements a été beaucoup mieux exercée qu'en aucune circonstance précédente où je me sois trouvé présent. On voit encore, néanmoins, qu'il serait grand besoin d'une courte période de campement, chaque année, pour accoutumer la compagnie à travailler avec ensemble aux ouvrages du génie. En général les exercices d'une compagnie urbaine sont trop courts, et trop peu d'hommes s'y rencontrent en même temps pour qu'il soit possible d'exécuter les ouvrages du génie comme ils devraient être faits.

GÉNIE DE MONTRÉAL.

L'inspection de cette compagnie eut lieu le 30 août, et j'ai le plaisir de pouvoir dire que j'ai trouvé chez elle un progrès considérable en comparaison de l'année dernière, alors que j'eus à en faire un rapport si défavorable. Il y avait un assez bon nombre d'hommes dans les rangs, et une partie des manœuvres d'infanterie a été assez bien faite, mais il reste encore beaucoup de progrès à faire. Il n'est que juste de dire que quelques-uns des sous-officiers et des hommes étaient très "smart," ceux-là étaient principalement des hommes qui avaient obtenu des certificats de cours abrégé au collège militaire royal, et l'officier commandant me dit qu'ils avaient beaucoup contribué aux progrès faits depuis l'année dernière.

En fait d'ouvrage du génie j'ai vu un pont à encastrement de demi-grandeur qui avait été très proprement et correctement construit, mais comme il était tard je n'ai guère eu le temps d'y voir travailler les hommes. Le lendemain après-midi, sur l'île Sainte-Hélène, j'ai vu la compagnie construire en partie une batterie de canons comme ouvrage de concours pour la coupe Gzowski. Malheureusement peu d'hommes

s'étaient portés au rendez-vous et il fut impossible de compléter l'ouvrage. Je vis aussi que quelques-uns des hommes paraissaient s'épuiser très vite. Il était évident que comme ensemble la compagnie n'avait encore jamais eu de pratique quelconque dans l'art des travaux de grandeur naturelle.

Le premier besoin de cette compagnie est qu'il soit pourvu aux vacances parmi les officiers commissionnés, et que tous les officiers soient forcés d'obtenir un certificat de cours abrégé au collège militaire royal. Jusqu'à ce qu'il en soit ainsi je ne crois pas que l'on puisse espérer beaucoup de progrès.

L'officier commandant m'informe que le sable de moulage n'a pas encore été fourni; je ne puis demander trop instamment qu'il y soit pourvu sans plus de retard.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

En dernière analyse je dois prendre encore une fois la liberté d'attirer l'attention sur les très nombreux besoins de l'arme du génie. Je mentionnerai surtout les suivants :—

(*a.*) L'augmentation d'effectif.

(*b.*) Le besoin d'une plus longue période d'instruction que pour l'infanterie, et surtout de quelques jours d'instruction en camp, chaque année, pour les compagnies urbains aussi bien que pour les compagnies rurales.

(*c.*) Le besoin d'une meilleure organisation ; actuellement il n'est pas pourvu à l'avancement des officiers au-dessus du grade de capitaine et de major titulaire. Et il est très difficile de réunir des détachements de travailleurs assez forts pour faire quelque ouvrage que ce soit de grandeur naturelle.

(*d.*) Le besoin d'une rémunération quelconque, sous forme de solde supplémentaire, pour le dur travail manuel et les connaissances spéciales exigés du génie.

(*e.*) Le besoin de vêtements de travail, pour que les hommes puissent exécuter leurs travaux du génie comme il faut sans qu'ils soient à la peine de gaspiller pour cela le seul uniforme qu'ils aient pour les occasions où il leur faut se mettre en grande tenue. Je suggérerais en outre qu'ils fussent pourvus de souliers, attendu que la chaussure résiste assez difficilement aux travaux du génie.

(*f.*) Et, enfin, le très grand besoin d'un grand nombre des matériaux, équipements et outils du génie les plus absolument essentiels, dont l'absence fait qu'il est impossible d'entreprendre l'instruction dans beaucoup d'importantes branches du génie militaire.

Ces choses ont souvent été signalées à votre attention tant par moi-même que par mes prédécesseurs, et doivent, j'en suis sûr, être bien connues de vous. Je ne saurais trop insister sur le fait que si l'on veut que l'arme du génie existe autrement que de nom il est indispensable qu'il soit pourvu à quelques-uns de ses nombreux besoins. Aujourd'hui et dans les circonstances actuelles le seul moyen à peu près qu'il y ait d'inculquer quelque connaissance réelle du génie militaire est le cours annuel au collège militaire royal.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

STUART DAVIDSON, major G. R.,
Inspecteur du génie.

A l'adjudant général, Ottawa.

"A"

CONCOURS GZOWSKI 1889.

Toutes les compagnies se sont inscrites pour le concours cette année. La tâche consistait dans la construction d'une batterie pour deux canons ; pour les conditions *voir* annexe B.

Un très bon ouvrage a valu le 1er prix à la compagnie de Charlottetown. On trouvera ci-joint (annexe C) le projet annoncé par l'officier commandant (le capitaine Weeks). Cette compagnie avait l'avantage d'un sol très facile.

Le 2e prix a été accordé au génie de Brighton pour un autre très bon ouvrage construit dans un sol très difficile.

STUART DAVIDSON, major G. R.,
Inspecteur du génie.

"B"

CONDITIONS DU CONCOURS GZOWSKI, 1889.

L'ouvrage pour le concours de cette année sera la construction d'une batterie pour deux pièces de campagne.

Instructions.

1. L'officier commandant choisira, pour la batterie, l'emplacement le plus convenable où il pourra obtenir la permission d'opérer.

2. Il fournira à l'inspecteur un plan de la batterie projetée sur une échelle assez grande et d'une exactitude suffisante pour opérer d'après ce plan. (Pour faire le plan on peut s'aider de la planche VII du manuel "*Gun-pits closed into Battery*," mais il faudra qu'au moins le talus intérieur du parapet de l'emplacement des canons soit couvert d'un revêtement.)

3. Il fournira aussi par écrit un état indiquant les dispositions pour exécuter l'ouvrage, comme par exemple, le numéro, la force, etc., de chaque escouade ; les outils de chacune ; quelle partie de l'ouvrage chacune doit faire, etc.

4. Tous les outils, équipements et matériaux (y compris ceux de revêtement qu'il est permis de préparer d'avance) peuvent être mis tout prêts sur le lieu, et il est également permis de marquer les lignes de feu. La compagnie sera formée en ordre d'exercice, sans armes, et le concours commencera du moment qu'elle sera divisée en escouades pour l'ouvrage.

5. On attire spécialement l'attention sur les règles 2 et 4 du concours. (*Voir* rapport de la milice 1885.)

STUART DAVIDSON, major G.R.,
Inspecteur du génie.

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL, 10 mai 1889.

"C"

Du capitaine Weeks, commandant le corps du génie de Charlottetown, au major Davidson, du génie royal, inspecteur du génie, Charlottetown, 20 août 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que la compagnie du génie de Charlottetown entreprendra, pour le "concours Gzowski 1889," la construction d'une batterie pour deux canons suivant le plan fourni par le manuel "*Gun-pits closed into Battery*," planche VIII.

J'ai fait choix, en dehors de la ville, d'une hauteur qui commande une grande étendue de la campagne environnante.

Le parapet de l'ouvrage, y compris l'abri pour les blindages, exigera environ 3,000 pieds cubes de terre.

	Pieds cubes.
De chaque emplacement de pièce il sera extrait 300 pieds...	600
De chaque communication entre les emplacements de pièce, y compris les magasins à gargousses, 300 pieds.....	900
	1,500

Il reste donc 1,500 pieds cubes à trouver et que fournira un fossé de 7 pieds de largeur et de 3 pieds de profondeur.

La construction de la batterie comporte l'emploi des outils, etc., suivants :—

Ruban-mesure	1
Perches	6
Niveaux	2
Paquets de cordeau à tracer	4
Paquets de piquets	2
Gros marteaux	2

Scies à main	2
Scie à deux mains	1
Serpes	3
Haches	5
Hachettes	3
Pelles et bêches	24
Pics	24

Bois nécessaire :

Pour 3 blindages—

6 troncs d'arbre de 9 pieds de long pour gîtes ;

50 morceaux de 10 pieds de long sur 6 à 8 pouces d'épaisseur.

Pour les magasins à gargousses—

30 morceaux de 5 pieds de long sur 4 pouces d'épaisseur.

En arrivant sur les lieux il sera détaché deux escouades de cinq hommes chacune pour tracer l'ouvrage sous la direction d'un officier.

Un détachement de bûcherons, composé de trois hommes commandés par un sous-officier, partira ensuite pour un bois voisin d'où doivent être tirés les matériaux nécessaires.

Une fois le tracé achevé les escouades seront détachées et commenceront l'ouvrage ainsi qu'il suit :

——	Sous-officier préposé.	Nombre de sapeurs - mineurs.	Nombre de pieds cubes de terre déplacés par chaque sapeur.	Total.
Un emplacement de pièces	Sergent-major	2	150	300
Deux communications		6	100	600
Un emplacement de pièces	Sergent	2	150	300
Une communication		3	100	300
Fossé	Sergent	12	125	1,500
Bûcherons	Sergent	3		
		28		3,000

Dès le début les hommes recevront instruction de mettre les gazons de côté pour servir au revêtement des talus intérieurs. Pendant la construction, un officier qui en aura la direction générale, s'assurera de l'exactitude des mesurages, et veillera à ce que l'ouvrage soit parfaitement exécuté dans tous ses détails.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

WILLIAM A. WEEKS, capitaine,
Commandant le génie de Charlottetown.

ANNEXE No 6.

RAPPORT ANNUEL SUR LA COMPAGNIE "A," CORPS D'ÉCOLE DE CAVALERIE ET ÉCOLE ROYALE DE CAVALERIE.

CASERNE DE LA CAVALERIE, QUÉBEC, 1er novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information de l'officier général commandant, mon rapport annuel concernant l'école royale de cavalerie et le corps que je commande.

Le concours pour le prix si gracieusement offert par Son Excellence le gouverneur général, dont j'ai dit un mot dans mon rapport de l'année dernière, eut lieu le 13 septembre en présence de Leurs Excellences le gouverneur général et lady Stanley de Preston et de l'état-major vice-royal, de Son Honneur le lieutenant-gouverneur et de son état-major, et d'une brillante assemblée d'invités. Programme: "*Musical Ride*," "*Heads and Posts*," "*Jumping and cutting the Turk's Head*," et "*Tent-Pegging*." Le prix fut décerné au soldat Alex. Aitkins.

L'inspection annuelle de l'officier général commandant la milice, sir F. Middleton, C.C.M.G., C.-B., eut lieu les 27 et 28 septembre.

La statistique suivante peut se passer de commentaires; elle indique une décroissance persistante dans le nombre des élèves de l'école, décroissance principalement due, je pense, au rude travail que les hommes de "cours abrégé" ont à faire à cause de la faiblesse numérique du corps.

LISTE des certificats et des élèves.

Grades de ceux qui ont été attachés à l'école.	Degré A.		Degré B.		Présence.	Cours spécial.		Equitation.	Actuellement à l'école.	Total.	Observations sur le cours d'instruction.
	1er	2e	1er	2e		1er	2e				
Officiers	3	1	....	....	....	1	....	3	1	9	
do	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	Cours complet
Maréchaux de logis	....	....	....	2	....	....	....	....	3	5	
Brigadiers	....	....	....	2	....	....	....	....	....	2	
Simples soldats	....	....	1	1	2	....	....	....	8	12	
do	....	....	....	....	6	....	....	....	....	6	Pas de certificat.
Trompettes	....	....	....	....	1	....	....	....	1	2	
Total	4	1	1	5	9	1	....	3	13	37	

Les changements d'hommes ont été si fréquents cette année qu'on peut dire que ce sont presque tous des nouveaux, et je suis plus que jamais convaincu qu'à moins d'augmenter l'effectif de façon à ce que chaque homme n'ait que son propre service à faire, au lieu d'avoir à faire l'ouvrage de deux, il sera impossible de trouver de bons hommes qui veuillent rester les trois ans, attendu qu'on exige trop d'eux.

Attachés de l'école.

Les capitaines de compagnies sont loin de mettre encore assez de soin à ne nous envoyer que des hommes aptes à devenir d'utiles instructeurs de leur corps au sortir

de cette école. Il est vrai que beaucoup d'entre eux possèdent les qualités nécessaires, mais il y en a d'autres pour qui un précieux cours de leçons est peine perdue, ce qui est on ne peut plus décourageant pour le personnel d'instructeurs. Et puis, certains capitaines ne semblent pas comprendre l'importance d'avoir des hommes d'une taille et d'un poids uniformes; je puis citer par exemple une compagnie qui a envoyé deux hommes, dont l'un avait plus de 6 pieds et pesait 200 livres, tandis que l'autre avait moins de 5 pieds 6 pouces et ne pesait que 135 livres.

Il serait aussi nécessaire que la visite du médecin fût plus soigneusement faite, car il arrive que beaucoup d'hommes passent une partie de leurs "cours abrégé" à l'infirmerie. D'un autre côté il faudrait que les trompettes ne vinssent pas à l'école avant que leurs lèvres fussent assez fermes, attendu qu'ils perdent plusieurs semaines d'instruction rien qu'à s'exercer à les endurcir.

Il y a actuellement à l'école, en cours d'instruction, 1 officier, 3 maréchaux des logis, 2 brigadiers, 1 trompette et 8 soldats.

Equitation.

Trois officiers supérieurs sont venus à l'école suivre un cours spécial d'instruction en équitation. Ce serait un grand avantage pour la milice en général si, chaque fois qu'il y a vacance dans quelqu'un des "cours abrégés," les officiers montés de l'infanterie étaient autorisés à suivre un cours spécial d'équitation et touchaient le transport et la solde comme les autres.

Mutations .—

Recrues enrôlées	25
Rengagé	1
Licenciés à l'expiration de leur temps de service	7
Dégagés à prix d'argent	7
Renvoyé comme n'étant pas propre au service	1
Déserteurs	14

Je désire particulièrement attirer l'attention sur le crime de désertion, à la répression duquel il n'est pas suffisamment pourvu.

Il semble qu'il soit besoin de quelque réforme énergique pour extirper ce mal qui a pris de grandes proportions dans la milice permanente.

En même temps les premiers principes de la cohésion exigent que le système entier d'éducation—toute la routine de la vie militaire—ait pour objet, outre l'instruction même, la création d'un sentiment d'intérêt et d'amour pour sa profession dans le cœur de chaque soldat. Et le meilleur moyen pour y arriver est de rendre le service aussi attrayant que possible, ce que l'on ne saurait faire en aucune façon avec un effectif insuffisant comme celui qui est autorisé pour cette école.

Corvées.

Tout ce qui détourne le soldat de ses exercices est préjudiciable à son éducation militaire. Ceci est si universellement reconnu par les élèves que j'espère réduire les corvées à un minimum aussi bas que possible. Le sciage et le fendage de bois de poêle est un mal auquel il faut remédier immédiatement, attendu que la plupart de ceux qui entrent dans la cavalerie sortent d'une classe d'hommes qui se vouent à la profession des armes dans le but de se faire soldats et non manouvriers; et le fait que n'importe qui peut les voir à cette besogne servile est de nature à blesser leur amour-propre, et à leur inspirer du dégoût pour le métier. Ces choses peuvent paraître de peu d'importance, mais la vie de soldat est faite de bagatelles.

Gardes et sentinelles.

L'enseignement des services de garde est une partie très importante de l'éducation d'un soldat, mais cela prendrait un tiers de mon effectif pour fournir une garde régulière pour le service de la porte, avec une garde d'écurie, et permettre aux hommes de dormir dans leurs lits trois nuits par semaine. En outre, je n'ai pas de corps de garde et l'absence d'un accessoire si indispensable au maintien de la disci-

pline a été cause d'un surcroît très marqué d'infractions en encourageant les hommes à faire le service avec négligence ou à ne pas s'en acquitter du tout.

A cause de la faiblesse numérique de mon effectif je me borne donc à poser une sentinelle volante pendant le jour, et une garde de nuit d'un sous-officier et 3 hommes, laquelle se monte tous les soirs à 7 heures et descend le lendemain matin au réveil. Cette garde devient réellement un service très pénible qui n'inspire plus que du mécontentement et de la répugnance, parce qu'en sortant de la garde de nuit les hommes sont obligés de faire le service du matin à l'écurie pour leurs propres chevaux, vu qu'il n'y a personne pour les remplacer—ce qui n'est pas fait pour relever l'humeur d'un homme et est la cause d'une partie des infractions dont souffre la discipline.

Récompenses.

La question des récompenses devrait aller de pair avec celle des punitions. On ne laisse pas, naturellement, d'encourager la bonne conduite, mais la récompense d'un mérite hors ligne ne devrait pas se faire plus attendre que la punition des infractions flagrantes à la discipline.

A cause de l'insuffisance de l'effectif, il n'y a guère de chance d'avancement pour un simple soldat; d'un autre côté le département ne donne pas de prix d'excellence pour le tir à la cible ni pour l'escrime.

Il est dans la nature de l'homme de désirer d'être apprécié et de recevoir des marques sensibles de cette appréciation. Trois prix offerts pour le meilleur soldat monté, en grande tenue, ont été décernés: le 1er au soldat Thomas Leblanc, le 2me au soldat Alex. Aitken, et le 3me au soldat G. Sheward.

Conseils de guerre, commissions d'enquête et bureaux.

Je n'ai pas encore assez d'officiers permanents pour pouvoir convoquer un conseil de guerre régimentaire ou assembler des commissions d'enquête ou autres conformément aux règlements, en sorte que faute d'un établissement convenable il se produit des irrégularités que je ne saurais contrôler.

Il est de la dernière importance qu'il soit porté remède à cet état de choses, parce que le surcroît de fatigue et d'épreuves auquel sont assujétis les hommes, faute d'un personnel suffisant, augmente la tendance à violer la discipline, et nécessite par conséquent un surcroît de sévérité dans la répression des fautes—sans compter que le châtiment devrait être prompt et sûr, et devrait être appliqué sans égard aux subtilités légales.

Sous-officiers.

Les sous-officiers de l'école qui nous sont venus de l'armée impériale ont, par leur expérience et leurs connaissances techniques, rendu des services inestimables, en dressant un certain nombre de jeunes gens intelligents et dévoués d'entre les simples soldats, et les préparant à remplir ces emplois importants. Il faut se rappeler que ces fonctions sont loin d'être faciles à remplir, même en Angleterre; combien plus difficile est-il, dans une petite école comme celle-ci, de trouver des hommes parfaitement sûrs qui veuillent accepter un surcroît de responsabilité et d'ouvrage sans offrir des avantages considérables aux soldats pour les encourager à mériter de l'avancement par l'étude et un travail ardu.

Il faudrait certainement faire luire aux yeux de chaque homme qui se met en état de remplir un emploi de sous-officier, non seulement la perspective du gain immédiat résultant d'une solde plus élevée, mais aussi la certitude d'obtenir la pension lorsqu'il sera rendu au bout de sa carrière militaire.

Nourriture.

Les fournisseurs de vivres donnent une entière satisfaction sous le rapport tant de la qualité que de la quantité; c'est là une chose très importante, et la cuisson des aliments ne l'est pas moins ensuite.

Fourrage.

Le fournisseur est, je crois, mû par des scrupules de conscience, et le soin que l'on met à inspecter le fourrage fait que la quantité et la qualité en sont satisfaisantes et que le contrat est fidèlement exécuté.

Gymnastique.

La gymnastique va de pair avec la nourriture en ce qu'elle contribue à rendre le corps sain, et rien de ce qui tend à ce résultat ne doit être négligé. Il est donc à regretter que la pratique des jeux athlétiques, tels que les jeux de cricket et de ballon, ait dû être abandonnée, cette année, par la raison que les hommes n'ont pas une seule heure de loisir.

Cantine.

La cantine a ajouté à ses " attractions " un jeu de trou-madame qui, avec la salle de récréation et bibliothèque, aide à retenir les hommes à la caserne, le soir, et diminue la tentation de boire. Je me propose aussi d'instituer, pour l'hiver prochain, un cours de " penny-readings " qui devra avoir de l'attrait pour les hommes et leurs amis

Habillement.

L'habillement est satisfaisant ; les nouveaux pantalons sont d'une qualité supérieure et promettent de bien durer. La chaussure ne laisse rien à désirer non plus de la part des nouveaux fournisseurs.

Enseignement en dehors de l'école.

Le maréchal des logis chef Baxter sert toujours d'instructeur à l'escadron de cavalerie de Québec, et le maréchal des logis chef Dingley a été envoyé au camp de Gananoque, Ontario, pour y remplir des fonctions analogues.

Instruction du tir.

Pour la même raison que l'année dernière il n'y a pas eu de tir à la cible encore cette année.

Aides aux autorités civiles.

Plusieurs fois ce corps est, avec la batterie " B," venu en aide aux autorités civiles en temps de danger—notamment en mai dernier, au grand incendie de Saint-Sauveur, où cet officier universellement regretté, le major Charles J. Short, et le vaillant maréchal de logis Wallack trouvèrent une mort prématurée.

La mort de ces deux braves est une perte nationale, et leur mémoire sera à jamais chérie dans ce corps comme celle d'officiers modèles et bien-aimés.

Le récent et désastreux éboulement du cap Diamant a mis en jeu la sympathie et l'énergie de chaque officier, sous-officier et soldat. Nous nous sommes empressés de voler au secours des vivants tout en cherchant les morts, et, de concert avec la batterie " B," nous avons travaillé jour et nuit sur le théâtre du désastre.

Le maire et les habitants de Québec ont publiquement remercié les deux corps des services qu'ils ont rendus en cette occasion.

CONCLUSION.

C'est avec beaucoup de plaisir que je rends témoignage du zèle et de l'attention apportés au service par les officiers et sous-officiers de l'école.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. F. TURNBULL, lieut.-colonel,

Commandant l'école royale de cavalerie.

A l'adjudant général de milice,

Quartier général, Ottawa.

ANNEXE No. 7

RAPPORT ANNUEL SUR LE RÉGIMENT D'ARTILLERIE CANADIENNE ET LES ÉCOLES ROYALES D'ARTILLERIE.

OTTAWA, 15 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre ci-joint, pour l'information du major général commandant la milice, les rapports des commandants des écoles royales d'artillerie, pour l'année dernière, et de faire moi-même le rapport suivant :—

RÉGIMENT d'artillerie canadienne.

	Batteries.						Total.	
	"A."		"B."		"C."			
	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.
Effectif autorisé	9	151	9	161	7	100	25	412
Effectif actuel	19	138	9	150	7	73	25	361
Engagés ou rengagés	.....	50	.....	73	.....	14	.....	137
Dégagés à prix d'argent	.....	13	.....	9	.....	12	.....	34
do comme incapables de servir	.....	2	.....	6	.....	4	.....	12
do en réforme	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1
Déserteurs	.....	18	.....	37	.....	9	.....	64
Décédés	.....	1	1	2	.....	1	1	4
Entrés à l'école.								
Cours complet	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....
do abrégé	1	37	3	44	.....	8	4	89
do spécial	.....	.....	17	.....	1	.....	18	.....
do du collège militaire royal	7	.....	.....	.....	.....	.....	7	.....
do de génie	1	13	.....	.....	.....	.....	1	13
Certificats accordés.								
Cours complet, 1re classe	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	3
do do 2e classe	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
do abrégé, 1re classe	.....	19	1	11	.....	.....	1	30
do do 2e classe	.....	10	1	3	.....	5	1	18
Cours spécial, 1re classe	.....	.....	14	.....	1	.....	15	.....
do do 2e classe	.....	.....	2	.....	.....	.....	2	.....
Cours complet de génie	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
do abrégé do 1re classe	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	4
do do do 2e classe	1	4	.....	.....	.....	.....	1	4
do complet au C.M.R.—1re classe	4	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....
do do do 2e classe	2	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....

1. Il me faut recommander de nouveau que les écoles d'instruction soient réorganisées de manière à donner un effectif de batterie de campagne complet à Kingston, sinon aussi à Québec. Le progrès que les batteries de campagne en général ont fait dans cette branche du service exige pour sa continuation des moyens d'instruction meilleurs et plus avancés que n'en peut fournir l'effectif très restreint actuellement entretenu ; et lorsque, comme à Kingston, la section montée doit, en sus de ses devoirs propres relativement à l'instruction des sous-officiers et soldats attachés à l'école, fournir des chevaux pour l'enseignement de l'équitation aux cadets du collège militaire royal, l'ouvrage que chacun doit nécessairement faire est extrêmement rude, et devrait être facilité par une augmentation de l'effectif de batterie de campagne.

2. Je désire attirer spécialement l'attention sur le rapport du lieutenant-colonel Cotton, dans lequel il est dit que faute de champ de tir la batterie "A" n'a pu, cette année, faire le cours prescrit d'instruction de tir. Cette omission semble suffisamment importante pour justifier une enquête sur les causes qui ont amené l'abandon de l'excellent champ qu'offrait la commune de Barriefield.

3. Le besoin de bons vêtements d'hôpital a été signalé d'année en année, et l'on s'accorde encore à dire que le temps n'a diminué en rien cette nécessité depuis qu'il en a été parlé pour la première fois.

4. J'ai le plaisir de pouvoir attirer l'attention sur le grand nombre d'officiers qui, cette année encore, ont obtenu des certificats de cours spécial. Bien que très inférieur au cours abrégé comme moyen d'instruction ou comme épreuve de capacité, le cours spécial semble répondre aux besoins de beaucoup d'officiers qui autrement feraient peu ou point d'efforts pour se rendre capables, et depuis que ce cours est reconnu il ne peut plus y avoir d'excuse pour retenir au delà de la période réglée les services d'officiers provisoirement nommés.

5. Je n'ai pas encore eu occasion d'inspecter la batterie "C," mais d'après le rapport fourni par son commandant il semblerait évident que sa force numérique diminue peu à peu, et comme il ne paraît pas probable qu'on puisse d'ici à quelque temps trouver assez de recrues sur les lieux, il s'en suit naturellement qu'à moins que les provinces de l'Est ne lui envoie du monde pour remplir les vides qui se font dans ses rangs l'utilité et la valeur de cette batterie seront grandement affectées.

6. Le régiment a à déplorer la mort du major Short et du maréchal des logis d'état-major Wallick, tués par une explosion accidentelle au moment où ils aidaient à arrêter les progrès d'un grand incendie dans le faubourg Saint-Sauveur, Québec, le 16 mai dernier.

Le major Short est entré dans la batterie en qualité de lieutenant en juillet 1874, et il a été promu à son commandement au mois d'août 1882. Ses services tant à Québec que dans la campagne du Nord-Ouest lui ont valu une mention honorable, et par sa mort prématurée les officiers du régiment ont perdu un camarade vaillant, fidèle et éprouvé, tandis que la milice en général est privée des services d'un excellent officier.

Les changements suivants ont été faits dans le personnel pendant l'année, savoir :—

Le capitaine Drury, promu au grade de major le 17 mai 1889, en remplacement du major Short, décédé.

M. H. Burstall, provisoirement nommé lieutenant le 29 octobre 1889, en remplacement de Drury promu, et nommé à la batterie "C."

Le maréchal des logis d'état-major O'Grady, de la batterie "A," nommé maître d'équitation à la batterie "B," en remplacement de Wallick, décédé.

Le maréchal des logis d'état-major Long, de la batterie "A," nommé chef artificier d'artillerie à la batterie "B," en remplacement de Hamann, décédé.

Les majors Willson et Drury ont été autorisés à changer de batterie en juin dernier.

Les lieutenants Burstall et Gaudet ont eu la permission de permuter.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

D. T. IRWIN, lieut-colonel,
Commandant le régiment d'artillerie canadienne.

A l'adjudant général de milice, Ottawa.

RAPPORT ANNUEL SUR LA BATTERIE "A" DU RÉGIMENT D'ARTILLERIE CANADIENNE, ÉCOLE ROYALE D'ARTILLERIE.

KINGSTON, 12 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport annuel de l'école royale d'artillerie que je commande.

1. L'instruction de messieurs les cadets du collège militaire royal dans l'art de l'équitation a été commencée quelque peu plus à bonne heure que de coutume.

2. L'école a grand besoin d'un hangar d'exercice, surtout pour l'hiver, alors que les classes sont le plus nombreuses et que tout ouvrage doit nécessairement se faire à l'abri.

Je désire insister sur l'attellement de ceux canons et deux caissons, au complet, pour le service, ainsi que déjà recommandé.

Un officier et treize sous-officiers et soldats du génie qui suivaient un cours de génie militaire au collège royal ont été attachés à l'école d'artillerie pour s'y instruire dans les manœuvres d'infanterie et les services de jour et de semaine en général. Il faut espérer qu'à l'avenir les hommes du génie qui viendront ainsi au collège militaire royal ne seront pas défalqués du contingent d'artillerie autorisé pour le cours abrégé à l'école royale d'artillerie.

Le besoin de vêtements d'hôpital se fait grandement sentir.

Batterie "A" du régiment d'artillerie canadienne.

Un détachement de canonniers et servants pour le service de deux bouches à feu a été envoyé au camp de brigade des 3e et 4e districts militaires.

A cause du mauvais état du champ de tir de Kingston il n'y a pas eu de tir de la carabine cette année.

La batterie a campé pendant deux semaines au mois d'août.

Il y a décidément amélioration dans la qualité des tuniques ainsi que des bourgerons de serge, mais les pantalons de cette dernière étoffe ne valent rien.

La chaussure est de qualité très inférieure et dure très peu. Je recommanderais que les adjudications fussent renouvelées tous les ans, afin qu'il puisse être fait des améliorations.

Il a manqué un officier à la batterie "A" pendant plus de deux ans.

Je suis convaincu que la valeur de la batterie et de l'école d'artillerie y gagnerait si la batterie postée à Kingston était équipée en batterie de campagne.

La division de campagne a exécuté le tir du canon de 9 le 12 novembre.

Réparations.

Il n'a pas été fait de réparations aux travaux ou fortifications cette année, bien qu'il en ait été autorisé, je crois, pour le fort Frédéric. De menues réparations sont actuellement en voie d'exécution à la caserne de la Tête-de-Pont, mais elles ont été commencées lorsque la saison était déjà trop avancée.

Armement.

L'armement de Kingston est tel que les années précédentes.

Recrues.

Les recrues qui ont été enrolées pendant l'année sont excellentes.

J'ai reçu toute assistance de la part du personnel de l'école d'artillerie, ainsi que des officiers et soldats de la batterie "A," dans l'accomplissement de mes fonctions.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
W. H. COTTON, lieut-colonel,
Commandant l'école royale d'artillerie.

A l'officier commandant le
Régiment d'artillerie canadienne,
Ottawa.

RAPPORT ANNUEL SUR LA BATTERIE B DU RÉGIMENT D'ARTILLERIE CANADIENNE, ÉCOLE ROYALE L'ARTILLERIE.

CITADELLE, QUÉBEC, 1er novembre 1889.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information de l'officier général commandant, mon rapport annuel sur l'école royale d'artillerie que je commande.

1.—*Enseignement en dehors de l'école.*

Le sous-officiers suivants ont servi d'instructeurs à différents corps pendant l'année, savoir :

Le maréchal des logis P. Keough, à la batterie de campagne de Shefford,
Le fonctionnaire-bombardier J. Staples, à la batterie de campagne de Montréal,
Le fonctionnaire-bombardier A. F. Smith, à la batterie de campagne de Richmond,
Le sous-officier d'état-major P. Lavoie, au collège de Notre-Dame de Lévis, et
Le maréchal des logis J. Wood, à la *High School* de Québec,

et l'on s'est déclaré très satisfait d'eux.

2.—*Société de tir et pratique du tir.*

Comme d'habitude il a été formé une socité de tir de batterie qui s'est composée, cette année, de 95 membres contre 70 l'année dernière.

On s'est vivement intéressé à un concours qui a eu lieu au tir de Lévis, les 19 septembre et 3 octobre, et qui a été couronné de beaucoup de succès ; les tireurs s'y sont disputé des prix en argent et en nature s'élevant au total de $450. Valeur des prix l'année dernière, $280. Les citoyens de Québec sont encore très libéralement venus en aide, mais il n'a été accordé aucune subvention de l'Etat.

Cette société est affiliée à la Société de tir de la province de Québec, et elle était représentée au concours de Montréal, cette année, par six sous-officiers et soldats qui ont tous remporté des prix.

Un de ses membres a aussi pris part au concours de la Société fédérale de tir à Ottawa, et a bien figuré sur la liste des gagnants.

Cette année la batterie a exécuté au champ de tir de Lévis son tir annuel de la carabine, qui s'est beaucoup amélioré depuis l'année dernière.

3.—*Concours annuels. etc.*

Les seuls concours régimentaires qui aient encore eu lieu cette année sont le concours d'instruction sur la conduite des voitures, pour une coupe offerte par le commandant du régiment—laquelle a été gagnée par la section de campagne de la batterie B dans l'excellent temps de 1 minute 48$\frac{1}{5}$ secondes (moyenne pour les 3 subdivisions), et le concours de tir de la pièce de campagne de 9, où la batterie B a aussi été victorieuse.

Il n'y a pas eu de concours de manœuvres de force, cette année, entre les différentes batteries du régiment.

Le concours d'artillerie de place, ouvert par Son Excellence le gouverneur général, a eu lieu à l'île d'Orléans, sous la direction du lieutenant-colonel Irwin, inspecteur d'artillerie, les 9 et 14 septembre derniers. C'est la batterie B qui a fourni le personnel d'opération et les corvées.

4.—*Armement.*

L'état de l'armement des forts de Québec et de Lévis est le même que les années précédentes.

5.—*Réparations à l'armement, etc.*

Les réparations nécessaires ont été faites aux pièces d'artillerie de campagne et de place, y compris le brunissage des canons rayés, de 9, se chargeant par la bouche, la mise de nouveaux grains de lumière à des pièces de 40, etc.

Des réparations ont aussi été faites aux affûts et armements des canons de campagne et de place, aux plates-formes, aux magasins, aux quartiers des officiers et des hommes, aux écuries, etc. Une galerie a été disposée pour la pratique du tir

avec le tube Morris, et sera d'une grande utilité. Ainsi que d'habitude l'approche de la barrière à chaîne a été couverte pour l'hiver.

6.—Habillement et équipement.

L'habillement s'est quelque peu amélioré sous le rapport de la qualité, mais il ne vaut pas encore la confection anglaise. Il y a des tuniques qui ne gardent pas leur couleur. De temps en temps un pantalon de drap se déchire quand les hommes se baissent à l'exercice. La forme des bonnets de police n'est pas bonne, et il en est dont la couleur change.

J'ai recommandé que le collet rouge de la capote fût supprimé ; ce collet se salit vite et est une source de dépense considérable pour le soldat aussi bien que pour le gouvernement.

Il serait à propos de pourvoir les sous-officiers d'état-major et autres d'une capote de meilleure qualité et quelque peu modifiée sous le rapport de la forme.

Le maître-canonnier et le maréchal des logis chef ne portant pas de chevrons, il n'y a actuellement aucune différence entre leurs habits et celui d'un simple canonnier.

Les vêtements d'hôpital si souvent demandés, et dont le besoin se fait grandement sentir, sont encore à venir.

Des vêtements de toile devraient être régulièrement fournis aux ouvriers, canonniers et conducteurs comme partie de leur équipement.

D'ailleurs l'équipement est satisfaisant.

Je n'ai pas encore reçu de réponse à ma demande d'indemnité pour l'habillement que la batterie a détérioré ou ruiné en aidant à arrêter la conflagration de Saint-Sauveur, le 16 mai dernier.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

De grandes réparations ont été faites à la forteresse de la citadelle ainsi qu'aux bâtiments de caserne.

Le chirurgien dit que la santé des hommes est excellente, et que les conditions sanitaires de la citadelle ont été améliorées. Il n'y a pas eu de cas de maladie contagieuse ou épidémique pendant l'année. Le chirurgien recommande qu'il soit fourni une voiture d'ambulance pourvue de toutes les choses nécessaires, ainsi que des équipements complets de vêtements, des pantoufles et des bonnets de nuit pour le service de l'infirmerie.

La salle de lecture et de récréation a été bien entretenue, et les hommes ne se font pas faute de la fréquenter.

Je dois réitérer mes observations au sujet du besoin d'un plus grand nombre de chevaux pour l'efficacité de l'instruction du service de batterie de campagne ; il en faut dix de plus.

Je suggérerais de nouveau respectueusement que le plus ancien subalterne de la batterie A et le plus ancien subalterne de la batterie B eussent le rang et la solde de capitaine. Chacune de ces deux batteries est quatre fois aussi forte qu'une batterie volontaire de place, et cette dernière a trois officiers tandis que les premières n'en ont que cinq.

J'ai l'honneur de réitérer mes observations des années précédentes, recommandant la distribution de rations à un nombre restreint de soldats mariés.

Le vétérinaire dit que les chevaux sont en bon état, et que la condition sanitaire des écuries est satisfaisante.

Les jeux annuels ordinaires ont eu lieu au camp du génie, à Lévis.

Comme d'habitude il a été formé une classe de télégraphie par signaux.

L'officier général commandant a minutieusement inspecté la batterie et l'école royale d'artillerie les 26 et 27 septembre, et il a bien voulu s'en dire satisfait.

Un éboulement qui a causé une grande perte de vie et destruction de propriété s'est produit le 19 septembre. Le rocher s'est éboulé sous l'extrémité de la terrasse Dufferin et tout près du bastion du Roi de la citadelle. La batterie sortit et travailla pendant plusieurs jours et nuits dans les ruines, sauvant un certain nombre de personnes. Il faisait très mauvais dans le temps.

Pendant l'année nous avons eu à déplorer la perte de trois camarades profondément regrettés ; je veux parler du major Short et du sous-officier d'état-major Wallick, tués par une explosion accidentelle au moment où, avec la batterie, ils aidaient à arrêter les progrès d'un grand incendie dans le faubourg Saint-Sauveur, le 16 mai, et du maréchal des logis d'état-major Hamann, mort de consomption pulmonaire.

J'ai obtenu toute assistance de la part de l'état-major de l'école royale d'artillerie, ainsi que des officiers et des soldats de la batterie B, dans l'accomplissement de mes fonctions.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
C. E. MONTIZAMBERT, lieutenant-colonel,
Commandant de l'E. R. A., Québec.

Au commandant du
Régiment d'artillerie canadienne, Ottawa.

RAPPORT ANNUEL SUR LA BATTERIE C DU RÉGIMENT D'ARTILLERIE CANADIENNE, ÉCOLE ROYALE D'ARTILLERIE.

VICTORIA, C.-B., 8 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information du major général commandant, mon rapport annuel sur la batterie C du régiment d'artillerie canadienne et l'école royale d'artillerie placés sous mes ordres, et d'attirer de nouveau l'attention sur ce que j'ai recommandé ou suggéré dans mon dernier rapport sous les rubriques suivantes, savoir :—

Effectif actuel,
Etat de force,
Caserne,
Armes, fourniments et habillement,
Infirmerie,
Service divin,
Condition et discipline,
Solde et appointements,
Fourrage, et
Instruction de l'artillerie.

Corps de musique.

Eu égard à la faiblesse numérique actuelle, due aux dégagements et à la désertion, le corps de musique est sur un pied très passable. Mais à moins qu'on ne nous envoie avant longtemps un détachement considérable d'hommes on peut s'attendre qu'il sera nécessaire de dissoudre le corps entièrement, vu qu'il lui faudra prendre le service militaire régulier, tel que les gardes, etc., à son tour de rôle, faute d'hommes de service.

Tables des officiers et sous-officiers.

Le même système continue et donne satisfaction. Le besoin d'un local convenable pour chacune des pensions se fait beaucoup sentir, attendu que les chambres d'ordinaire actuelles sont fort peu convenables. La subsistance coûte environ un tiers de plus que dans les postes de l'Est.

Forts et armements.

Les forts et armements ont actuellement besoin de certaines légères réparations, telles que des plates-formes neuves et des revêtements en partie neufs.

Il est besoin d'un logement de gardien à la pointe Macauley, ainsi que d'un magasin d'artillerie et à projectiles et d'une poudrière sur l'île du Frère.

La poudrière est trop petite, et les équipements et armements sont incomplets.

Beaucoup d'articles détruits l'année dernière à l'île du Frère ne sont pas encore remplacés.

Nous avons grand besoin d'une embarcation pour aller à l'île du Frère.

L'allocation annuelle de trois gargousses par pièce a été tirée avec les canons de 7 pouces ; résultats, insatisfaisants. Faute de mires on n'a pas tiré les canons de 8 pouces.

Il faudrait deux affûts pour pièces de 64. Les affûts de marine pour les pièces de 7 et 9 pouces devraient être remplacés par des châssis d'affût de place.

Grande poudrière.

Cette poudrière se trouve dans le parc public de Victoria, et les autorités municipales sont à faire creuser un étang tout près de son emplacement—ce qui ne sera pas de nature à en faire un endroit convenable pour l'emmagasinage de *toute* la poudre.

Il est temps qu'il soit pris des mesures pour construire une poudrière dans l'enceinte de la caserne neuve, où la sentinelle de la grande porte pourrait la surveiller. La poudrière actuelle est sans aucune protection militaire.

Tir de la carabine.

Le tir de la carabine est à s'exécuter sous la direction du major Peters (qui est très enthousiaste à son sujet), et les résultats en sont bons.

L'année dernière le tir ne put être achevé parce qu'on fût dépossédé du seul champ propre à cet exercice, et ce n'est que grâce à l'obligeance de M. Henly, de Clover Point, que nous pouvons exécuter le tir cette année. Il faudrait faire l'acquisition d'un champ de tir près de la nouvelle caserne, si c'est possible, afin que cette importante partie de l'éducation du soldat ne souffre pas d'interruption.

Inspection de Son Excellence le gouverneur général.

Le 2 novembre dernier cette batterie a eu l'honneur d'être inspectée, à la caserne provisoire, par Son Excellence le gouverneur général, qui a été assez bon de se dire très satisfait de l'aspect du corps à la revue, ainsi que des dispositions des chambres de troupe, du corps de garde, des bureaux, etc.

Le 4 du mois courant Son Excellence a aussi visité la batterie de la pointe McCauley, ainsi que les baraques neuves à Work-Point.

OBSERVATIONS FINALES.

Pour terminer je crois qu'il est important de faire observer qu'à la fin d'octobre, l'année prochaine, expirera la période d'engagement de 57 hommes sur un effectif de 72 ; questionnés à ce sujet, seulement trois d'entre eux ont manifesté l'intention de se rengager.

Comme il est clairement prouvé, après deux années d'essai, qu'on ne saurait trouver des hommes sur cette côte pour remplir les rangs, il faudrait songer à nous en envoyer des provinces de l'Est. Il serait mieux, si l'on a l'intention de maintenir la batterie, d'envoyer *dès maintenant* assez d'hommes pour remplir les vides—28 en tout—afin qu'on puisse les instruire suffisamment pour qu'ils puissent faire des sous-officiers, attendu que même maintenant le besoin d'hommes compétents pour remplir ces emplois se fait beaucoup sentir. S'il n'est rien fait dans ce sens, je crois pouvoir dire sans crainte que le 1er novembre, l'année prochaine, l'effectif de la batterie C sera réduit à environ 25 sous-officiers et soldats, soit le quart seulement de l'établissement autorisé.

Je désire exprimer ma satisfaction de la manière dont les officiers et les sous-officiers, en général, ont fait les différents services pendant l'année dans des circonstances fort pénibles et décourageantes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. G. HOLMES, lieutenant-colonel,

Commandant.

Au commandant du
Régiment d'artillerie canadienne, Ottawa.

ANNEXE No 8.

ÉCOLE ROYALE D'INFANTERIE MONTÉE.

WINNIPEG, 14 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information de l'officier général commandant, mon rapport annuel sur l'école royale d'infanterie montée.

Etat de force.

Le corps conserve toujours son effectif autorisé, se composant actuellement de 7 officiers et 100 sous-officiers et soldats, avec 1 officier et 20 sous-officiers et soldats attachés pour suivre un cours d'instruction.

Certificats.

Voici la liste des officiers, sous-officiers et soldats qui sont venus suivre un cours d'instruction pendant l'année:—

CERTIFICATS ACCORDÉS.

	Degré A.		Degré B.		Certificats de présence.	Actuellement en cours d'instruction.	Total.
	1re.	2e.	1re.	2e.			
Officiers	1					2	3
Sous-officiers et soldats			2	6	42	20	70
Clairons					3		3
Total	1		2	6	45	22	76

Rengagements.

Pendant l'année quinze sous-officiers et soldats se sont dégagés à prix d'argent, et je prévois qu'avec la prospérité croissante de cette partie du Dominion et le développement de ses ressources, les avantages qu'on trouvera à servir dans les corps permanents ne seront pas suffisants pour rivaliser avec ceux qu'offriront les carrières civiles, au moins pour ce qui est de la meilleure classe de recrues. De plus un sous-officier ne trouve absolument aucun profit à rester au service et à se rengager, parce que le sous-officier, à partir du caporal en montant, ne se trouve pas plus avancé après 10 ans de service qu'au bout d'un an. Après avoir fait ses trois ans un sergent s'aperçoit qu'il ne peut améliorer sa position; naturellement il cesse de porter intérêt au corps, cherche un emploi dans la vie civile, et quitte le corps au moment où ses services ont une valeur additionnelle; car son expérience et l'assurance avec laquelle il s'acquitte de son service et fait observer la discipline, jointes à sa connaissance des règlements, tout cela en fait un homme d'une beaucoup plus grande valeur qu'un sergent inexpérimenté, bien que les deux touchent la même solde.

Exercice à feu et tir à la cible.

Le corps a régulièrement fait l'exercice à feu dans la plaine toutes les semaines, et hommes et chevaux sont maintenant bien dressés à cette très pratique espèce de tir à la cible; mais comme nous n'avons aucun champ de tir pourvu de buttes, etc.,

nous n'avons pas pu exécuter le tir à la cible tel que réglé pour l'infanterie et établi pour les longues distances.

En outre des nouvelles manœuvres d'infanterie et des exercices à cheval, les services de poste avancé, d'avant et d'arrière-garde, de piquets, etc., etc., ont été pratiquement enseignés tant aux officiers qu'aux soldats.

Habillement et équipement.

Je dois dire que l'habillement et l'équipement reçus se sont trouvés très satisfaisants tant sous le rapport de la qualité que sous celui de la confection ; en arrivant tous les articles ont été soigneusement inspectés par une commission d'officiers avant d'être distribués, et tout a été trouvé très satisfaisant.

Les bonnets, collets et gants de fourrure faisant partie de l'uniforme d'hiver paraissent bien durer, et sont assez chauds pour le climat de cette partie du pays.

On est toujours content des ceinturons et bandoulières de cuir brun ; l'économie de temps que leur vaut la suppression de l'emploi de la cimolie, ou terre à pipe, est un grand bienfait pour des hommes dont le tour de service revient si fréquemment que dans ce corps.

Améliorations et réparations.

La cuisine pour l'ordinaire des hommes a été agrandie et renouvelée, et les baraques de troupe ainsi que les logements d'officiers ont été blanchis à la chaux et réparés partout où il en était besoin.

Les écuries sont maintenant éclairées au gaz, et les réparations et améliorations nécessaires y ont été complétées.

Le chirurgien ayant fait rapport qu'il était dangereux de se servir du corps de garde, à cause de la fréquente apparition de la diphtérie lorsqu'il était occupé. J'ai dû le remplacer tant bien que mal par la moitié de l'une des baraques, où, naturellement, il n'y a pas de cellules pour les prisonniers ; en sorte que nous avons grand besoin d'un corps de garde neuf, aussi bien que d'une bonne infirmerie pourvue des commodités modernes pour les malades.

Poêles.

Le chauffage des baraques est une chose de grande importance pour la santé et le bien-être des hommes, et je recommanderais que l'on se procurât un poêle "*Syndicate*" d'un modèle spécial, plus pesant, et surtout pourvu de grils et de "secoueurs" faits d'une meilleure qualité de fer forgé ; car nous nous apercevons que dans ces poêles la grande chaleur a bientôt fait de détruire les grils et "secoueurs" en fonte, ce qui nécessite de fréquentes et dispendieuses réparations.

Santé.

En général le corps a joui d'une très bonne santé, mais j'ai eu à déplorer la mort du sergent-fourrier John Buckley, sous-officier très estimable et capable, et aussi celle du sergent J. Williams.

Inspections.

Le corps a pris les armes le 25 septembre pour passer la revue de Son Excellence le gouverneur général, qui a bien voulu se dire satisfait de sa mine et de son instruction. L'officier général commandant vient justement de finir son inspection annuelle.

Chevaux d'officiers.

Je prends la liberté de faire remarquer que pour rendre ce corps réellement propre et prêt pour le service actif, il est nécessaire qu'il soit alloué aux officiers du fourrage pour deux chevaux. C'est surprenant comme il faut peu de chose pour forcer ou autrement léser les muscles d'un cheval, et combien de temps il lui faut ensuite pour se rétablir. Je parle par expérience, car des six chevaux d'officiers de ce corps il n'y en a qu'un seul qui n'ait pas été impropre au service pendant plusieurs semaines, et quelquefois même des mois à la fois. Et si les officiers veulent bien s'acheter un deuxième cheval pour le service public, j'ose dire qu'ils sont assez bien venus à demander qu'on leur fournisse du fourrage pour son entretien.

CONCLUSION.

J'ai le plaisir de pouvoir dire que dans l'accomplissement des services de ce corps j'ai été secondé par mes officiers avec la plus grande habileté et le plus grand zèle.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN B. TAYLOR,

Commandant l'école royale d'infanterie montée.

A l'adjudant général de milice, Ottawa.

ANNEXE No 9.

ÉCOLES ROYALES D'INFANTERIE.

CORPS D'ÉCOLE D'INFANTERIE,—COMPAGNIE " A,"

FRÉDÉRICTON, 8 novembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon cinquième rapport annuel sur l'école royale d'infanterie et le corps que je commande.

Bien que l'année écoulée depuis mon dernier rapport ait été comparativement stérile en événements, en dehors de l'accomplissement du service ordinaire, elle n'a pas laissé de donner des preuves que l'école est une précieuse institution d'éducation pour cette importante arme du service—l'infanterie—et que le corps est la base efficace de l'école—permanente de nature et de nom. Naturellement, ce n'est qu'avec le temps, et à mesure que l'école et le corps sont mis à l'épreuve de diverses manières, qu'on peut apercevoir le moyen d'arriver à de nouveaux perfectionnements. C'est ainsi que les propositions soumises d'année en année par les différents commandants visent toutes le même but, savoir : des choses qui, comme le dit le major général commandant, " tendent au bien-être des hommes et contribuent à raffermir leur esprit de corps ainsi qu'à favoriser la discipline."

L'une des preuves les plus perceptibles de la valeur de l'école, en outre de celles dont j'ai déjà parlé dans mon rapport d'aide-adjudant général, réside dans l'état ci-dessous indiquant le nombre des officiers, sous-officiers et soldats qui sont venus à l'école de novembre 1888 à novembre 1889, et qui ont obtenu des certificats.

Cet état accuse un total de 31 officiers cette année contre 25 l'année dernière, et de 57 sous-officiers cette année contre 53 l'année dernière :—

Officiers.

Grade A, 1re classe	14
do 2e do (cours complet)	3
Cours spécial, 1re classe	5
do 2e do	4
Actuellement à l'école	5
Total	31

Sous-officiers et soldats.

Degré B, 1re classe	10
do 2e do	21
Présence	21
Actuellement à l'école	5
Total	57

Ce n'est pas tout ; l'aide-adjudant général de la Nouvelle-Ecosse—lieutenant-colonel Worsley—et le major de brigade de l'Ile du Prince-Edouard—lieutenant-colonel Irving, sont venus à l'école en juin dernier, donnant ainsi pour de bon l'exemple aux officiers de leurs districts respectifs.

Inspection du major général sir Fred. Middleton, C.C.M.G., C.B.

Le major général commandant a fait sa sixième inspection du corps et de l'école, à Frédéricton, le 4 octobre dernier.

Tir à la cible et exercice de l'appréciation des distances.

Le tir à la cible autorisé par les ordres généraux pour les sous officiers et les soldats a de nouveau été exécuté soigneusement et avec succès au camp de Fern Hill, du 29 juillet au 19 août.

Les hommes ont eu moins de peine qu'auparavant à faire le nombre de points voulus dans les trois degrés de classement. Le tir du corps, en somme, a accusé des progrès comparativement au précédent cours, et comme il a été exécuté en camp tous sans distinction de grade y ont pris part ainsi qu'à l'exercice de l'appréciation des distances. Le major général a paru satisfait de l'importance attachée à ce dernier exercice comme partie de l'instruction annuelle du corps, pour laquelle il y avait des prix aussi bien que pour le tir.

Nom du meilleur tireur: le sergent-fourrier Walker; nom du meilleur appréciateur des distances: le soldat Young.

De même que le nombre des tireurs augmente tous les ans, ainsi devrait s'accroître celui des hommes que le corps envoie aux différents concours de tir. Je regrette que nous n'ayons pas encore été capables d'envoyer un peloton de tireurs aux concours de la société fédérale de tir; le seul tireur du corps qui y soit allé dans le passé a eu beaucoup de succès.

Musique.

Le corps de musique, sous l'habile direction du clairon-major Hayes, continue à faire des progrès et est maintenant tout à fait bon. Les clairons aussi sont bons.

Tempérance.

Parmi les recrues de l'année dernière se trouvent beaucoup de teatotalers, qui, ainsi qu'on peut le prévoir, donnent un excellent exemple. Aussi n'a-t-on plus qu'un minimum de délits à réprimer.

Salles de lecture et de récréation.

Le comité de la bibliothèque n'est pas resté inactif pendant l'année qui vient de s'écouler. Le nombre des livres augmente, les comptes sont satisfaisants, et les salles sont de plus en plus attrayantes et fréquentées, en été comme en hiver.

Casernes et jardins.

Des réparations et peinturages nécessaires ont été faits aux logements d'officiers et de troupe. On est à réparer les clôtures.

Les jardins des sous-officiers et soldats mariés (caserne du parc) continuent à être à la fois utiles et agréables.

Cuisine et lavoirs.

J'ai fait (détail estimatif pour 1890), en vue de l'amélioration de la cuisine et des lavoirs des hommes, une recommandation qui, je l'espère, sera favorablement accueillie.

Chambres de troupe.

Comme toujours les chambres de troupe sont admirablement disposées et tenues en ordre, ce qui fait beaucoup d'honneur au major Gordon dont le zèle pour tout ce qui regarde le commandement et le soin de sa compagnie ne se dément jamais.

Officiers.

Le major Gordon a de nouveau servi avec avantage dans l'état-major des camps de district tant de la Nouvelle-Ecosse que du Nouveau-Brunswick; c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai appelé l'attention spéciale du major général commandant, lors de son inspection annuelle, sur les services de cet officier.

Le capitaine D. D. Young, après plus de cinq ans de service en qualité d'adjudant dans l'école et corps que je commande, a été promu au grade de capitaine de la compagnie D, corps d'école d'infanterie, de London, Ontario. Par l'avancement bien mérité du capitaine Young, j'ai personnellement perdu les services d'un excellent adjudant, et la compagnie, comme corps, regrette l'absence d'un officier qui se montre l' "ami du soldat" à la caserne comme sur le terrain des jeux.

Le lieutenant et capitaine Hemming a succédé au capitaine Young dans l'emploi d'adjudant, et, à mesure qu'il acquiert de l'expérience, il devient de plus en plus capable dans l'accomplissement de ses fonctions. J'ai également attiré l'attention sur cet officier dont j'ai tout lieu d'être satisfait.

Le lieutenant Carpenter, ci-devant du 13e bataillon, et récemment nommé au corps d'école d'infanterie, a été désigné pour servir dans la compagnie A jusqu'à nouvel ordre.

Sous-officiers et soldats.

Nous avons été particulièrement heureux cette année dans le recrutement fait pour remplir les vides causés par le départ d'hommes dégagés à prix d'argent ou arrivés au terme de leur engagement (plusieurs se sont rengagés). J'ai déjà dit que ces recrues, d'une excellente classe, sont physiquement et moralement propres au service.

Les sous-officiers non plus n'ont pas dégénéré pendant l'année. Ce n'est qu'après des années de service que les hommes peuvent se rendre compte des avantages qui résultent d'une éducation militaire, et que les sous-officiers s'aperçoivent de l'importance de leurs positions—positions qui deviennent plus importantes avec chaque modification d'instruction et chaque perfectionnement d'administration.

Les officiers et sous-officiers suivants ont été employés au service des camps de district, savoir:

Dictrict n° 8, camp de Saint-André.

Le major Gordon, major de brigade;
Le sergent-major McKenzie, sergent-major de brigade;
Le sergent-fourrier W. Walker, sergent-fourrier de brigade;
Le sergent-instructeur A. Fowlie, instructeur de tir de brigade;
Le chef de musique Hayes, chef de musique de brigade;
Le sergent Cochran, infirmier-major de brigade;
Le sergent Gregory, commis aux écritures de brigade;
Le fonctionnaire-caporal Brewer, instructeur du 71e bataillon, et
Le caporal Fancutt, instructeur de télégraphie par signaux.

District n° 9, camp de brigade d'Aldershot.

Le major Gordon;
Le sergent-instructeur Fowlie, sergent-major de brigade;
Le caporal Fancutt, instructeur de télégraphie par signaux;

Le fonct.-cap.	Wilson	do	do
do	Brewer	do	do
do	Forster	do	do
do	Duncan	do	do

Recommandations.

Je prends la liberté d'attirer l'attention sur les recommandations que contiennent mes rapports de 1887 et de 1888.

1° Quant au besoin d'un fourrier permanent dans chaque école: il n'a pas été pourvu à ce besoin dans l'école que je commande.

2° Quant à la nomination d'un adjudant à ajouter à l'effectif autorisé du corps.

3° Que les sous-officiers et soldats mariés avec permission, et leurs familles, soient, à l'égard de la distribution des rations, placés sur le même pied que ceux de l'armée régulière de Sa Majesté.

4° Quant à l'opportunité d'améliorer la position du sergent du drapeau de chaque compagnie, corps d'école d'infanterie, attendu que pour le rang et la solde nos règlements le considèrent comme un sergent de compagnie, tandis que les ordres permanents du corps exigent de lui les importantes fonctions de sergent du drapeau, sans compter qu'il a affaire à une forte compagnie.

5° Relativement au paragraphe 1064 des règlements et ordonnances 1887, mon avis est qu'il est désirable que le privilège dont jouit actuellement le génie soit étendu à l'infanterie, c'est-à-dire que, de temps à autre, les officiers et les sous-officiers devraient, après leur premier passage à une école d'infanterie, être autorisés à suivre des "cours" spéciaux aux mêmes écoles, afin d'entretenir leurs connaissances en manœuvres et en discipline.

Parce que les corps d'infanterie de la campagne ne sont convoqués pour l'exercice qu'à tous les deux ans, il arrive trop souvent, faute d'expérience pratique, que les hommes oublient, avec le temps, les connaissances acquises dans un seul "cours abrégé," quel que soit d'ailleurs le soin qu'on mette à les instruire.

CONCLUSION.

Il ne me reste plus, pour clore, qu'à offrir mes sincères remerciements aux officiers suivants, savoir: au major Gordon, pour la continuation de son précieux appui; au capitaine Hemming, pour ses bons services en qualité d'adjudant; aux officiers en général pour le fidèle accomplissement de leur service—au chirurgien Brown, au major et payeur Armstrong, et au lieutenant et capitaine Drolet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,
GEO. J. MAUNSELL, lieut.-colonel,
Commandant l'école royale d'infanterie.

A l'adjudant général,
Quartier général, Ottawa.

COMPAGNIE "B," ÉCOLE ROYALE D'INFANTERIE.

SAINT-JEAN, 10 décembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information et examen du major général commandant, mon rapport sur lécole royale d'infanterie que je commande.

La conduite des hommes a été bonne pendant l'année, et ils ont eu une bonne occasion de donner des preuves de leur discipline par le fait que le corps a été autorisé à prendre part à la revue qui a eu lieu à Montréal le jour anniversaire de la naissance de la Reine, en mai dernier.

Le corps a été inspecté le 1er octobre par le major général commandant, qui a exprimé sa satisfaction de ce qu'il a vu, et l'a fait consigner dans un ordre du jour. Je regrette de dire que le jour de la revue le mauvais temps a empêché le corps d'exécuter la nouvelle formation d'attaque.

Un bon champ de tir ayant été établi à l'intention du camp d'instruction de brigade pour le 5e district militaire, j'en ai profité pour faire passer le corps par son cours annuel de tir dont voici les résultats, savoir:

Nombre des sous-officiers et des soldats qui ont passé par toutes les portées, dans le premier degré, au tir annuel.

Nombre total de ceux qui ont passé..... 84

Deuxième degré.

Nombre total de ceux qui ont passé..... 40
do do échoué..... 44

Troisième degré.

Nombre total de ceux qui ont passé..... 26
do do échoué..... 14

Ce qui donne un peu plus de 28 pour 100 de tireurs.

Instruction.

Pendant l'année 83 officiers, sous-officiers et soldats sont venus à l'école, et il en est résulté :

14 certificats de 1re classe et autant de 2e classe dans le degré " A."

Dans le degré " B " il n'y a eu que 2 certificats de 1re classe et 14 de 2e.

Je dois attirer de nouveau votre attention sur la classe d'hommes que les commandants de corps de milice envoient quelquefois à l'école. Ainsi qu'on le verra par l'état suivant le manque d'instruction chez ces hommes est souvent la cause de leur insuccès :

LISTE des officiers, sous-officiers et soldats qui ont été attachés à l'école royale d'infanterie, de Saint-Jean, P. Q., du 1er janvier au 31 décembre 1889.

GRADES.	Total de chaque grade venu à l'école.	Cours complet.	Compagnie " B," E.R.I.	CERTIFICATS. Degrés. A. 1re.	A. 2e.	B. 1re.	B. 2e.	Partis avec permission.	Partis sans permission.	Expulsés.	Certificats de présence.	Encore à l'école.	Renvoyés—incapables de servir.
Capitaines	6	....	....	4	....	....	....	1	....	....	1	....	....
Lieutenants	25	....	....	10	14	....	....	1	....	....	....	....	....
Sergents	9	1	....	....	....	1	4	....	....	1	1	1	....
Caporaux	10	....	....	....	....	1	2	3	1	....	3	....	....
Clairons	5	....	....	....	....	....	....	....	....	1	4	....	....
Soldats	28	....	....	....	....	....	8	2	....	1	16	....	1
Total	83	1	....	14	14	2	14	7	1	3	25	1	1

Enseignement en dehors de l'école.

Pendant l'année le 3e district militaire a formé, à Saint-Jean, P.Q., un camp de brigade auquel la compagnie " B," école royale d'infanterie, a été attachée.

En ma qualité d'aide-adjudant général j'ai dû prendre le commandement du camp de Sorel avec un seul de mes officiers et un petit nombre de sous-officiers et de soldats. Dans mon rapport, ès-qualité, j'ai mentionné avec plaisir l'aide que j'ai reçue d'eux, et j'espère qu'à l'avenir le corps suivra son commandant, si Saint-Jean ne devient pas partie du 6e district militaire avec bureau d'état-major à l'école, ce que je recommande fortement pour beaucoup de raisons qui tombent sous le sens.

LISTE des sous-officiers et des soldats qui ont été détachés pour l'instruction en dehors de l'école.

Grade et nom.	Pour quel service.	Du	Au
		1889.	1889.
Sergent-instructeur Kurt.	Joliette	8 avril	23 avril.
Sergent Roberts.	Morrisburg	20 do	20 mai.
do Bélanger.	Saint-Hyacinthe	7 mai	18 do
do do	Trois-Rivières	27 do	10 juin.
Sergent.-instructeur Rivet.	Collège Sainte-Marie	3 juin	8 do
Fonctionn.-caporal Doxtader.	Sainte-Thérèse	29 mai	10 do
	Compagnie de Sorel.		
Lieut. Chinic.	Aide-major de brigade	25 juin	7 juillet.
Sergent-instructeur Rivet.	Sergent-major de brigade	25 do	7 do
do Duplessis.	Instructeur	25 do	7 do
Sergent Bélanger	do	25 do	7 do
do Lamontagne	Ecrivain de brigade	25 do	7 do
Fonctionnaire-capor. Doxtader	Instructeur	25 do	7 do
do Bessette.	do	25 do	7 do
Clairon Walsh	Clairon de brigade	25 do	7 do
	Compagnie de Saint-Jean.		
Sergent-major Phillips	Sergent-major de brigade	25 juin	7 juillet.
Sergent Goodfellow	Instructeur	25 do	7 do
do Roberts	do	25 do	7 do
Caporal Bowdridge	do	25 do	7 do
do Bolster.	Provost-Sergt	25 do	7 do
Clairon Wray	Clairon de brigade	25 do	7 do

Administration.

Je vous prie d'attirer encore une fois l'attention du major général commandant sur la nécessité de compléter le cadre des officiers. J'ai grand besoin d'un autre subalterne ; dans l'état de choses actuel mes deux lieutenants sont de service 24 heures sur 48. La nomination d'un fourrier (non-combattant) n'a pas répondu aux besoins de l'organisation actuelle.

Pour autres affaires d'administration, je prends la liberté de vous renvoyer à mes précédents rapports sur le sujet, ainsi qu'à d'autres remarques et recommandations.

Travaux et réparations.

Pendant l'année, la propriété de l'Etat attenante à la caserne a été entourée d'une clôture.

Les fossés ont été nettoyés et des réparations ont été faites à l'ancien hôpital.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

G. D'ORSONNENS, lieut.-col.,
Commandant l'école royale d'infanterie.

A l'adjudant général de milice,
Ottawa.

COMPAGNIE C, ÉCOLE ROYALE D'INFANTERIE.

CASERNE DU FORT-NEUF, TORONTO, 7 déc. 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information de l'officier général commandant, mon rapport sur les progrès et l'état de l'école royale d'infanterie de Toronto, pour l'année 1889.

Instruction.

L'école a eu assez de vogue pour rester, comme à l'ordinaire, continuellement ouverte pendant onze mois de l'année.

C'est avec plaisir que je note la bonne conduite générale de ceux qui viennent à l'école. Les officiers, sans exception, sont fort avides d'acquérir des connaissances militaires et font preuve de zèle et d'intelligence dans l'accomplissement des services, tandis que nous n'avons pas de peine à plier les sous-officiers et les soldats à la discipline, bien qu'ils paraissent se soucier moins de l'instruction.

Voici un relevé de ceux qui ont été admis à l'école depuis mon dernier rapport (décembre 1888) :—

Répartition.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.
Restent de 1888	1	4
Sont entrés en 1889	52	107
Ont obtenu des certificats	49	47
Ont échoué	3	57
Restent	1	7
Voici maintenant le classement des certificats obtenus :—		
1re classe, cours complet, degré A		1
1re " " abrégé, "		4
2e " " " "		22
1re " " spécial		7
2e " " "		15
1re " " complet, degré B		1
1re " " abrégé "		5
2e " " " "		36
Clairons		5

Il peut n'être pas sans intérêt d'observer, relativement à ce qui précède, que depuis l'établissement de cette école (1er avril 1884) cinq années complètes ont été consacrées à l'instruction, et que dans cet espace de temps 286 officiers et 468 sous-officiers et soldats (total, 754) sont venus à l'école, et 473 certificats ont été accordés, savoir : 227 à des officiers et 246 à des sous-officiers ou soldats, sans compter les certificats de présence.

Camp.

La compagnie C—corps d'école d'infanterie—commandée par le lieutenant et capitaine MacDougall, a fait partie du camp de district à Niagara, en juin dernier ; elle y a fourni un certain nombre d'instructeurs aux différents corps, et prêté en outre une aide des plus efficaces en beaucoup d'autres services.

Tir.

J'attirerai de nouveau l'attention sur l'opportunité de pourvoir de tubes Morris les différentes écoles d'infanterie.

Les avantages à retirer d'un cours d'instruction à l'aide de ces tubes sont nombreux et ne le cèdent qu'à ceux d'un cours suivi sur le champ de tir même, ce à quoi il ne faut pas penser en hiver, ou à moins qu'il n'y ait à la portée de l'école un terrain propre à cet exercice.

Le tir de classe de la compagnie C a été très satisfaisant ; des prix ont été fournis par souscription et par la caisse de la cantine pour les meilleurs moyennes faites durant le cours.

Travaux et réparations.

Le besoin d'un bon hangar d'exercice pour les jours de mauvais temps se fait beaucoup sentir, et comme à sa dernière session le parlement a voté un léger crédit pour un pareil bâtiment il faut espérer que la construction en sera poussée aussi rapidement que possible.

J'attirerai de nouveau respectueusement l'attention sur plusieurs de mes recommandations de l'année dernière, dont les principales ont trait à un nouvel appareil de chauffage, au remplacement du pétrole par le gaz ou la lumière électrique, à des planchers et plafonds neufs pour les logements des officiers, au rejointoiement des murs extérieurs de la caserne, et à des latrines neuves pour les hommes.

Tous ces travaux pressent à raison d'économie et de nécessité réelle.

Personnel.

Le major Vidal et les officiers et sous-officiers de la compagnie "C" attachés à l'école royale d'infanterie ont été fort assidus et se sont donné la plus grande peine dans l'accomplissement de leurs fonctions respectives.

Le capitaine MacDougall s'est chargé des fonctions d'adjudant rendues vacantes, à la fin de l'année dernière, par la retraite du capitaine Sears, et le cadre actuel des officiers se trouve complété par la nomination des lieutenants Evans et Laurie qui remplacent les lieutenants Wadmore et Cartwright, transférés à la compagnie "D," corps d'école d'infanterie.

L'école, à son grand détriment, attend encore la nomination d'un fourrier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
W. D. OTTER, lieut.-colonel,
Commandant l'école royale d'infanterie.

A l'adjudant général, Ottawa.

COMPAGNIE "D," ÉCOLE ROYALE D'INFANTERIE.

LONDON, ONT., 2 décembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information de l'officier général commandant, le rapport suivant sur la compagnie "D," corps d'école d'infanterie, et sur l'école royale d'infanterie de London, pour l'année qui va expirer.

Compagnie "D," corps d'école d'infanterie.

Le cadre des officiers est maintenant complet. Pendant l'année le lieutenant et capitaine Young, ci-devant de la compagnie "A," a été désigné pour occuper le grade de capitaine, et le lieutenant Cartwright a été transféré de la compagnie "C" en remplacement du lieutenant Evans. Cette dernière mutation a fait perdre à la compagnie "D" son seul officier célibataire et laisse la pension sans membre permanent résidant. A mon avis il n'y a pas d'agent plus important qu'une pension bien ordonnée pour l'éducation qu'il faut aux officiers ; mais pour qu'une pension soit bien ordonnée il faut qu'un officier permanent y demeure.

Les officiers de la compagnie—le capitaine Young, le lieutenant et capitaine Wadmore, le lieutenant et capitaine Cartwright, le lieutenant Denison et le chirurgien Hanavan—ne laissent rien à désirer. Tous sont pleins de zèle, et chacun dans sa partie est précieux pour le service. J'ai été fâché de perdre le lieutenant Evans ; c'est un officier qui promet, et il a des qualités qui le recommandent.

Dans le cours des derniers douze mois, 45 hommes ont été enrôlés ou nous sont venus d'autres compagnies, 15 ont été rayés pour cause de désertion, 9 ont été dégagés à prix d'argent, et 3 libérés sur l'avis du médecin. L'un des déserteurs s'est livré. L'état de force actuel se compose de 94 sous-officiers et soldats.

La discipline a peu laissé à désirer. Depuis le premier enrôlement l'officier commandant n'a prononcé que cinq condamnations à l'emprisonnement, et il n'a été réuni que deux conseils de guerre—l'un pour juger un déserteur, et l'autre pour instruire le procès d'un ivrogne.

Tous les hommes ont généralement joui d'une bonne santé.

La compagnie, commandée par le capitaine Young, a fait partie de la brigade qui a campé ici en juin, et en fournissant des sergents et des instructeurs tant à l'état-major de brigade qu'à plusieurs des corps elle n'a pas peu contribué au progrès des troupes. En même temps il a été envoyé un sergent-instructeur au camp de Gananoque, et des sergents de la compagnie ont été employés à exercer les compagnies des *high schools* de Guelph, de Mount-Forrest et de Galt.

Dans le cours de l'été et de l'automne, la compagnie a, sous la surveillance immédiate du capitaine Young, fait son cours annuel de tir d'une manière qui m'a fort plu. Le registre de tir à la cible accompagne le présent rapport. Tous les officiers et un grand nombre des sous-officiers et soldats ont beaucoup de goût pour le tir de la carabine, et le fait que nous avons maintenant un champ de tir " à notre porte " a beaucoup contribué à encourager ce goût. Nous avons eu des concours avec le *Victoria Rifle Club*, de London, avec le 7e bataillon, et avec les compagnies " B " et " C " de notre propre corps, ainsi qu'un très intéressant et utile concours de tirailleurs à feu rapide avec la batterie " C " du régiment d'artillerie canadienne. Ce dernier concours a été le résultat d'un défi lancé par le major Peters, de la batterie, qui pour cela mérite des remercîments de tous ceux qui désirent voir le tir de la carabine sortir de l'ornière de la lenteur de pointage où il se traîne si obstinément, et se rapprocher davantage des conditions qu'offre le champ de bataille. En parlant ainsi je ne perds pas de vue les louables efforts que les sociétés fédérales et provinciales de tir ont faits dans la même direction, mais je désire faire remarquer que le major Peters a fait un pas de plus en inaugurant un tir de concours qui, s'il est continué (ainsi qu'il devrait l'être) sera d'un prix inestimable en ce qu'il développera la vraie valeur de nos troupes permanentes.

Un corps de musique a été formé il y a environ 4 mois. Ses progrès sont très marqués et font espérer qu'il égalera bientôt ceux des compagnies plus anciennes. Pendant que j'en suis à ce sujet il peut n'être pas mal à propos d'attirer l'attention sur l'évidente injustice de s'attendre à ce qu'un cadre d'officiers si peu considérable que le nôtre maintienne un corps de musique sans aide de la part de l'Etat.

L'année dernière le lieutenant-colonel Otter a recommandé que le nombre des instructeurs rétribués fût augmenté ; je partage entièrement son avis à ce sujet. On semble perdre de vue le fait qu'une de nos compagnies doit faire le service ordinaire d'un corps militaire, instruire la milice en général, exercer les compagnies de collège, et dresser ses propres recrues. Les deux instructeurs qui touchent actuellement la solde en cette qualité suffisent à peine pour l'ouvrage de l'école. Nos propres recrues ont besoin d'être exercées à part des " attachés," et pour cela seul il faut un instructeur qui ne saurait être le premier venu ; il est nécessaire que ce soit un instructeur de premier ordre et qu'il touche la solde attachée à ses fonctions. Mais ce n'est pas sous ce rapport seulement qu'il faudrait augmenter le personnel. Chez nous on attend d'une compagnie le service d'un régiment ; sur 12 sous-officiers de compagnie il nous faut fournir le trésorier de l'ordinaire, le commis aux écritures, l'infirmier-major, le cantinier et le chef de musique, ce qui n'en laisse que 7 pour les services de semaine, de jour, de cantine, de garde, de piquet et de police.

Il devient de plus en plus évident tous les ans qu'il faut plus de munitions que n'en alloue le département. L'allocation aux corps permanents devrait être pratiquement illimitée, ainsi qu'elle l'est, me dit-on, dans l'armée régulière des Etats-Unis. Le soldat régulier devrait être presque inséparable de son arme si l'on veut qu'il devienne—ainsi qu'il devrait l'être—d'une habileté consommée à s'en servir. Non seulement on devrait l'encourager à tirer, mais il faudrait exiger de lui qu'il le fasse constamment, par tous les temps et dans les pires comme dans les meilleures conditions ; et l'homme qui, à cause d'une vue défectueuse ou par faiblesse de constitution, ne peut, après une pratique raisonnable, atteindre l'ordre de mérite voulu, devrait être réformé comme étant physiquement impropre au service. Il faudrait porter une attention spéciale à la pratique du tir rapide, et avoir soin de faire monter le mauvais tireur au niveau prescrit, mais pour cela il ne faut pas ménager les munitions. Il devrait être rendu compte de chaque cartouche ; mais les cartouches dépensées judicieusement et sous la surveillance voulue ne devraient jamais être regardées comme gaspillées.

Dans le but de perfectionner le tir, je recommande qu'un officier de chaque compagnie soit envoyé à Hythe, et que, pour l'encouragement de la pratique, chaque sous-officier ou soldat faisant une certaine moyenne pendant le cours annuel de tir soit mis au rang des bons tireurs, et qu'il touche la haute-paye; car il n'y a pas de doute que, toutes choses égales d'ailleurs, comme soldat un bon tireur vaut infiniment mieux qu'un mauvais.

L'état qui suit montre comment l'école a été fréquentée et combien de certificats elle a accordés depuis mon dernier rapport:—

Officiers.

Ont obtenu des certificats de cours complet	2
do do 1re classe	12
do do 2e do	16
Se sont retirés avant d'achever le cours	13
N'ont pas encore fini leur cours	7
Nombre total des officiers venus à l'école	50

Sous-officiers et soldats.

Ont obtenu des certificats de 1re classe	7
do do 2e do	27
do do clairons	11
Ont échoué ou se sont retirés avant la fin du cours	18
Expulsés pour cause de mauvaise conduite	2
N'ont pas encore fini leur cours	24
Nombre total des sous-officiers et soldats venus à l'école	89

Je ne puis clore ce rapport sans rendre témoignage du zèle uniforme montré par les officiers qui sont venus à l'école depuis son ouverture, ainsi que de leur tenue fort satisfaisante, et des agréables relations qui ont existé entre eux et les officiers permanents.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

H. SMITH, lieut.-colonel,
Commandant l'école royale d'infanterie.

ANNEXE No 10.

CERTIFICATS, ÉCOLES ROYALES D'INSTRUCTION MILITAIRE.

Noms des officiers, sous-officiers et soldats qui ont obtenu des certificats pendant l'année 1889.

CAVALERIE.

Nom et grade	Corps.	Date du certificat.		Cours.			Degré.	
		1re classe.	2e classe.	Complet	Succinct.	Spécial.	A	B
Barr, sous-lieutenant W. E.	6e régiment		13 avril	....	S	....	A	....
Bowes, soldat P. P.	Corps d'école de cavalerie	19 mars.		....	S	....	....	B
Brown, capitaine W. W.	3e régiment provisoire	31 "		....	S	....	A	....
Cowan, lieutenant A.	"		13 juin.	....	....	Sp.	A	....
Denison, jne., sous-lieutenant G. T.	Gardes du corps du G. G.	2 déc.		....	S	....	A	....
Dickson. sous-lieutenant R. C.	"		16 juill.	C	....	....	A	....
Fraser, maréchal des logis G.	2e régiment		16 avril.	....	S	....	....	B
Greenwood, capitaine H. S.	4e "	31 mars.		....	S	....	A	....
Gregory, soldat H.	Hussards Can. de la Reine	30 avril.		....	S	....	....	B
Harrison, brigadier postiche J. W.	Corps d'école de cavalerie	27 nov. 1888.		....	S	....	....	B
* Hodgins, major titulaire W. E.	Gardes à pied du G. G.	19 oct.		....	....	Sp.	A	....
Keirstead, soldat S. A. D.	8e régiment		3 avril.	....	S	....	....	B
Knight, brigadier S.	4e "		31 mars.	....	S	....	....	B
Long, maréchal des logis S. Z.	8e "		3 avril.	....	S	....	....	B
Servos, maréchal des logis W. S.	2e "		30 nov.	....	S	....	....	B
Sloan, soldat J.	Gardes de corps du G. G.		31 mars.	....	S	....	....	B
Sloan, maréchal des logis J.	"	30 nov.		C	....	....	....	B
Strickland, sous-lieutenant D. A. E.	3e régiment provisoire	31 mars.		....	S	....	A	....
Total 18.		11	7	2	14	2	8	10

* Equitation seulement.

ARTILLERIE.

Anderson, sous-lieutenant C. H.	Brigade de Montréal		7 sept.	....	....	Sp.	A	....
Back, canonnier P. W.	Batt. A d'art. roy. can.	22 mai.		....	S	....	....	B
Baker, canonnier G. E. L.	Batt. de c. de Woodstock	31 mars.		....	S	....	....	B
Baxter, lieutenant J. B. M.	Brig. du N.-Brunswick	10 sept.		....	....	Sp.	A	....
Bellhouse, fonct.-bombardier J. M.	Batt. B d'art. roy. can.	14 août.		....	S	....	....	B
Bissett, sous-lieutenant E. H.	Brigade de Montréal	7 sept.		....	....	Sp.	A	....
Black, canonnier J. C.	1re brig. d'art. de camp.		3 avril.	....	S	....	....	B
Boutillier, maréchal des logis A.	Batt. A d'art. roy. can.	22 mars.		C	....	....	....	B
Bramah, bombardier W.	"		1er nov.	....	S	....	....	B
Brennan, capitaine J.	Brigade de l'île du P.-E.		4 oct.	....	....	Sp.	A	....
Camp, canonnier R.	Batt. de camp. d'Hamilton	5 avril.		....	S	....	....	B
Carvell, lieut. P.	Brigade de l'île du P.-E.	16 "		....	....	Sp.	A	....
Chapman, canonnier F.	Batt. A d'art. roy. can.	22 mai.		....	S	....	....	B
Clements, bombardier F.	" B "	30 avril.		....	S	....	....	B
Coburn, brigadier J.	" B "	3 "		....	S	....	....	B
Coombes, quartier-maître sous-offic. J.	Batt. de camp. d'Hamilton	8 "		C	....	....	....	B
Costigan, sous-lieutenant R.	Brigade de Montréal	10 sept.		....	....	Sp.	A	....
Crathern, sous-lieutenant J. A.	"		10 sept.	....	....	Sp.	A	....
Crewe-Read, brigadier N.	Batt. de camp. de Sydney	31 mars.		....	S	....	....	B
DeFoe, bombardier J.	" Durham		3 avril.	....	S	....	....	B
Ernst, lieutenant P. A.	Batterie de Mahone-Bay.	31 mars.		....	S	....	A	....
Foote, canonnier L.	" Pictou	31 "		....	S	....	....	B
Gilchrist, brigadier J. W.	Batt. A d'art. roy. can.	3 avril.		....	S	....	....	B
Goodman, bombardier H. J.	" de camp. d'Hamilton	3 "		....	S	....	....	B

LISTE des certificats—*Suite.*

Nom et grade.	Corps.	Date du certificat. 1ère classe.	Date du certificat. 2e classe.	Cours. Complet	Cours. Succinct.	Cours. Spécial.	Degré. A.	Degré. B.
Halls, sous-lieutenant F. E	Brigade d'Halifax	6 sept				Sp.	A	
Harrison, sous-lieutenant C. F	Brigade du N.-Brunswick	10 "				Sp.	A	
Hart, sous-lieutenant G. C	Brigade d'Halifax.	25 fév				Sp.	A	
Hewgill, brigadier W. P	Batterie A d'art. roy. can.		1er nov		S			B
Hill, fonctionnaire-bombardier J	" B "	14 août.			S			B
Hilliard, canonnier T	Batterie de ca. d'Hamilton		3 avril.		S			B
Johnston, canonnier H. H	Batterie de Cobourg	8 avril.			S			B
Johnston, canonnier W. S	Batterie de ca. de Toronto		3 avril.		S			B
Jones, canonnier A	Batt. de camp. de Durham	3 avril.			S			B
Kains, bombardier F	Batterie C d'art. roy. can.		13 fév		S			B
Keizer, canonnier W. A	Batt. de ca. de Montréal.	31 mars.			S			B
Kennedy, brigadier G	Batterie C d'art. roy. can.		13 fév		S			B
Long, maréchal des logis C. E	" A "	22 mars.			S			B
Long, canonnier R. A	" A "		22 mai		S			B
Lord, bombardier J. J	Batt. de camp. de Durham	3 avril.			S			B
Macfarlane, sous-lieutenant W. D	Brigade de Montréal	7 sept				Sp.	A	
Mix, brigadier H. W	Batt. de camp. d'Ottawa.	3 avril.			S			B
Morgan, bombardier T	Batt. de camp. de Durham	3 "			S			B
McIntyre, canonnier W	Batterie A d'art. roy. can.	22 mai			S			B
McKay, canonnier J	Brigade d'Halifax	31 mars.			S			B
McLarren, sous-lieutenant A. H	"	6 sept				Sp.	A	
Oxley, capitaine F. H	"	6 "				Sp.	A	
Pierce, canonnier J	"		31 mars.		S			B
Quinlan, lieutenant W. J	Brigade de la Col.-Britan.	20 jan				Sp.	A	
Redding, brigadier T	Batterie C d'art. roy. can.		13 fév		S			B
Rimbeault, fonctionnaire-bombardier	" B "		14 août		S			B
Roche, maréchal des logis E	Batt. de camp. de Toronto	3 avril.			S			B
Rogers, canonnier H	Batt. de cam. d'Hamilton	3 "			S			B
Rose, canonnier J	Batterie A d'art. roy. can.		22 mai		S			B
Ryder, maréchal des logis R	Batterie d'Yarmouth	31 mars.			S			B
Sallows, brigadier W. D	Batterie A d'art. roy. can.		3 avril.		S			B
Seaborn, canonnier W	Batt. de ca. de Woodstock	31 mars.			S			B
Shawcross, canonnier D	Batterie A d'art. roy can.	22 mai			S			B
Shehyn, sous-lieutenant J. A	Batterie nº 1, Québec		20 juillet		S		A	
Short, bombardier E	Batterie C d'art. roy. can.		13 fév		S			B
Soper, fonctionnaire-bombardier A	" "		13 "		S			B
Staples, fonctionnaire-bombardier J	" B "	30 avril.			S			B
Steeves, lieutenant J. A. E	Brigade du N.-Brunswick	10 sept				Sp.	A	
Theakston, canonnier J. R	Brigade d'Halifax		19 juillet		S			B
Thompson, maréchal des logis A	Batt. de camp. de Durham	3 avril.			S			B
Thompson, canonnier J. H	Batt. de cam. de Toronto		3 avril.		S			B
Thompson, brigadier J. R	Batt. de camp. d'Ottawa.	3 avril.			S			B
Watson, canonnier G	Batterie A d'art. roy. can.	1er nov			S			B
White, sous-lieutenant W. W	Brigade du N.-Brunswick	10 sept				Sp.	A	
Wilmot, maréchal des logis W. A	Batt. de cam. de Kingston	3 avril.			S			B
Wylde, sous-lieutenant H. M	Brigade d'Halifax	25 fév				Sp.	A	
Total 70		48	22	2	51	17	19	51

GÉNIE.

Bennett, sapeur B	Cie de Montréal		2 mai		S			B
Harrison, sapeur H	"		2 "		S			B
Houstin, sapeur J	Cie de Charlottetown	2 mai			S			B
Jones, sapeur S	Cie de Montréal		2 mai		S			B
Leigh, sous-lieutenant C	Cie de Charlottetown		2 "		S		A	
Livingston, sapeur J	Cie de Montréal		2 "		S			B
Walker, brigadier O. H	"	2 mai			S			B
Winchester, sapeur C	Cie de Charlottetown	2 "			S			B
Wood, sapeur J	Cie de Montréal	2 "			S			B
Total 9		4	5		9		1	8

Liste des certificats—*Suite.*

INFANTERIE.

Nom et grade.	Corps.	Date du certificat.		Cours.			Degré.	
		1ère classe.	2e classe.	Complet	Succinct.	Spécial.	A	B
Airth, sergent H. J.	42e bataillon		31 mars.	....	S	....	....	B
Alexander, soldat G. H.	82e "		31 "	....	S	....	....	B
Allaway, sergent J.	34e "		30 nov.	....	S	....	....	B
Anderson, sergent du drapeau R.	7e "		12 avril.	....	S	....	....	B
Andrews, capitaine W.	33e "		28 jan.	....	....	Sp.	A	....
Arthur, caporal J.	35e "		31 mars.	....	S	....	....	B
Athawes, sergent-major C.	13e "		31 juillet	....	S	....	....	B
Atkinson, lieutenant T. R.	39e "		25 juillet	....	....	Sp.	A	....
Avery, soldat H. C.	Gardes à pd du gouv. gén.		6 avril.	....	S	....	....	B
Ball, sous-lieutenant H. G.	19e bataillon		31 mars.	....	S	....	A	....
Barnhart, caporal W. D.	43e "		25 juillet	....	S	....	....	B
Barteaux, sous-lieutenant G.	69e "		31 mars.	....	S	....	A	....
Bayley, lieutenant T.	39e "		7 juin.	....	....	Sp.	A	....
Beatty, lieutenant D.	96e "		31 mars.	....	S	....	A	....
Beaudreau, lieutenant N.	76e "		30 "	....	S	....	A	....
Bell, soldat P.	12e "		30 juin.	....	S	....	....	B
Bell, lieutenant W. W.	67e "	31 mars.		....	S	....	A	....
Bernier, sergent G. A.	81e "		30 mars.	....	S	....	....	B
Bertram, capitaine A.	77e "	30 juin.		....	....	Sp.	A	....
Billings, capitaine B.	43e "	13 oct.		....	....	Sp.	A	....
Black, sous-lieutenant F. B.	74e "	5 avril.		....	S	....	A	....
Blanchfield, soldat F.	10e "		30 nov.	....	S	....	....	B
Bouverie, lieutenant F. K.	40e "		31 juillet	....	S	....	A	....
Boyer, soldat R. G.	67e "		31 mars.	....	S	....	....	B
Bramley, sergent J. W.	19e bataillon	30 nov.		....	S	....	....	B
Brooks, sous-lieutenant J. V. T.	54e "		17 juillet	....	S	....	A	....
Brothers, soldat J.	Cie C., C. E. I.		31 mars.	....	S	....	....	B
Brousseau, sous-lieutenant J. D.	9e bataillon		17 juillet	....	....	Sp.	A	....
Brown, sergent-major F. A.	24e "		31 "	....	S	....	....	B
Burns, soldat J. C.	Cie A, C. E. I.	12 déc.		....	S	....	....	B
Burrell, sergent W. R.	12e bataillon		30 nov.	....	S	....	....	B
Butcher, soldat J.	Cie d'infanterie montée.		1er juil.	....	S	....	....	B
Butler, lieutenant W.	7e bataillon	4 avril.		....	....	Sp.	A	....
Cameron, sous-lieutenant G. W.	5e "	15 juillet		....	....	Sp.	A	....
Campbell, lieutenant J. L.	39e "	22 mai.		....	....	Sp.	A	....
Carey, caporal C. R.	72e "		31 mars.	....	S	....	....	B
Carey, sergent-major C. R.	72e "		30 oct.	....	S	....	....	B
Carpenter, lieutenant A. E.	13e "		10 juillet	....	S	....	A	....
Chalmers, soldat J.	Cie D, C. E. I.		1er août.	....	S	....	....	B
Coates, sergent J.	32e bataillon		5 avril.	....	S	....	....	B
Coldwell, payeur A. B.	75e "		31 mars.	....	....	Sp.	A	....
Cole, sous-lieutenant H. H.	42e "		31 "	....	S	....	A	....
Collins, sous-lieutenant W. A.	19e "		5 avril.	....	S	....	A	....
Corey, soldat C. J.	60e "		17 juillet	....	S	....	....	B
Cowan, capitaine J. L.	29e "	25 mars.		....	....	Sp.	A	....
Crean, sous-lieutenant J. F.	2e "	16 août.		....	....	Sp.	A	....
Croke, sous-lieutenant C. H.	93e "		30 juin.	....	S	....	A	....
Darkis, caporal S.	67e "	31 mars.		....	S	....	....	B
Darling, sous-lieutenant G. H.	42e "		30 mars.	....	S	....	A	....
Davis, fonctionnaire-caporal E. F.	Cie D, C. E. I.		10 avril.	....	S	....	....	B
Deacon, sergent H.	42e bataillon	30 juin.		....	S	....	....	B
Denison, lieutenant S. J. A.	Corps d'école d'infanterie	5 "		C.	....	....	A	....
Dennison, sergent F. E.	68e bataillon		31 mars.	....	S	....	....	B
Dennistoun, capitaine R. M.	57e "	16 août.		....	....	Sp.	A	....
Dexter, sergent H. W.	26e "		19 août.	....	S	....	....	B
Dinnis, fonctionnaire-caporal T. H.	Cie d'infanterie montée.		1er juil.	....	S	....	....	B
Dixon, sous-lieutenant T. F. H.	10e bataillon		3 oct.	....	S	....	A	....
Doherty, lieutenant G. F.	73e "	2 déc.		....	S	....	A	....
Douglas, caporal A.	8e "		30 mars.	....	S	....	....	B
Dowling, sergent T.	12e "		31 "	....	S	....	....	B
Downard, lieutenant G.	36e "		30 juin.	....	S	....	A	....
Downey, soldat G.	2e "		30 "	....	S	....	....	B

LISTE des certificats—*Suite.*

Nom et grade.	Corps.	Date du certificat.		Cours.			Degré.	
		1re classe.	2e classe.	Complet	Succinct.	Spécial.	A	B
Dunlop, sergent C.	12e bataillon		30 nov.		S			B
Ecelke, caporal C.	43e "		30 mars.		S			B
Elliott, caporal J. A.	33e "		6 avril.		S			B
Ells, sergent A. W.	68e "	31 mars.			S			B
Evans, lieutenant T. D. B.	Corps d'école d'infanterie	5 juin.		C.			A	
Fairweather, sous-lieutenant J. H.	Gardes à pied du gouv. g.		22 févr.			Sp.	A	
Fales, sergent L.	72e bataillon		31 mars.		S			B
Floyd, sous-lieutenant W. H.	40e "		4 sept.			Sp.	A	
Forsyth, sergent A.	82e "	31 mars.			S			B
Foster, caporal F. W.	67e "		31 mars.		S			B
Fulford, caporal R.	40e "		30 nov.		S			B
Garland, lieutenant M. N.	96e "		17 juillet			Sp.	A	
Gates, sergent P.	72e "		31 mars.		S			B
Gault, capitaine C. E.	5e "	15 juillet				Sp.	A	
Gillon, soldat R.	53e "		30 mars.		S			B
Gregory, lieutenant F. B.	71e "	30 nov.				Sp.	A	
Griffith, caporal E. D.	Cie D, C.E.I.		15 déc.		S			B
Guernsey, caporal C.	46e bataillon		30 juin.		S			B
Guy, sous-lieutenant W.	28e "		13 mars.			Sp.	A	
Hamm, lieutenant G. W.	75e "	31 mars.			S		A	
Hancock, soldat C. R.	28e "		19 dc. 88		S			B
Hansen, soldat G.	Cie B, C.E.I.		30 mars.		S			B
Harris, soldat E. J.	43e bataillon		7 juin.		S			B
Harris, fonctionnaire-caporal E. J.	Cie d'infanterie montée	1er juil.			S			B
Harrison, soldat C. J.	" "	1er "			S			B
Harrison, sous-lieutenant T. M.	2e bataillon		16 août.			Sp.	A	
Hawkins, sous-lieutenant J. H.	72e "	31 mars.			S		A	
Healey, sergent C. E.	69e "		31 mars.		S			B
Henry, sergent D.	42e "		31 "		S			B
Hetherington, sous-lieutenant G. A.	62e "		22 juin.			Sp.	A	
Heward, sous-lieut. S. A.	10e "		30 "		S		A	
Hill, major C. W.	94e "	31 mars.				Sp.	A	
Hill, lieutenant J.	89e "	16 juillet			S		A	
Hillary, capitaine R. M.	12e "	30 juin.			S		A	
Hindson, sergent C.	37e "		31 mars.		S			B
Hindson, sergent du drapeau C.	37e "	17 oct.		C.				B
Hiscock, soldat G.	Cie A, C.E.I.	12 déc.			S			B
Hiscott, lieutenant T.	19e bataillon		31 mars.		S		A	
Holmes, lieutenant D.	33e "		31 août.			Sp.	A	
Hora, lieutenant W.	14e "		17 oct.	C.			A	
Horrocks, sergent W.	49e "		30 mars.		S			B
Howard, capitaine D. McD.	10e "	11 mars.				Sp.	A	
Hunter, sous-lieutenant W.	82e "	31 "			S		A	
Hutchinson, soldat J. W.	31e "		31 mars.		S			B
Ibbotson, capitaine E. B.	5e "	15 juillet				Sp.	A	
Ibbotson, sous-lieutenant J. I.	5e "	15 "				Sp.	A	
Irwin, soldat J.	31e "		31 mars.		S			B
Irwin, sergent R.	57e "		31 "		S			B
Jacques, sous-lieutenant H. S.	72e "		14 oct.			Sp.	A	
Jordan, soldat L. B.	62e "		31 mars.		S			B
Joyner, lieutenant N. P.	47e "		24 août.			Sp.	A	
Kavanagh, soldat W.	Cie d'infanterie montée		1er juil.		S			B
Kaye, sous-lieutenant J. H.	62e bataillon	31 mars.			S		A	
Keen, caporal A.	71e "		31 mars.		S			B
Kendall, sergent H. A.	69e "		31 "		S			B
Kennedy, lieutenant L.	67e "	31 mars.			S		A	
Kettles, caporal G. A.	21e "		5 avril.		S			B
Kilpatrick, sergent F.	56e "		31 mars.		S			B
Kirkpatrick, caporal G. H.	14e "		30 juin.		S			B
Kortright, sous-lieutenant H. A.	35e "	16 juillet		C.			A	
Lalonde, lieutenant F. C.	41e "		10 juillet			Sp.	A	
Lamoreau, caporal J. W.	67e "		31 mars.		S			B
Lapsley, sergent F. W. R.	12e "		31 juillet		S			B
Lefebvre, lieutenant G.	1er "		15 "			Sp.	A	
Leith, lieutenant A. H.	77e "		30 juin.		S		A	

LISTE des certificats—*Suite.*

Nom et grade.	Corps.	Date du certificat.		Cours.			Degré.	
		1re classe.	2e classe.	Complet	Succinct.	Spécial.	A	B
Lepage, sous-lieutenant J. E	87e bataillon		17 juil.		S		A	
Le Vesconte, sous-lieutenant R. C.	2e "		16 août.			Sp.	A	
Lewis, lieutenant-colonel J. W	Major de brigade	17 oct				Sp.	A	
Loggie, capitaine T. G	71e bataillon	30 nov				Sp.	A	
Long, soldat W	2e "		30 juin.		S			B
Lyle, soldat E. C	71e "	31 mars			S			B
Macdonell, sous-lieutenant A. H	10e "		30 juin.		S		A	
Maclean, sous-lieutenant J. D	31e "		30 do		S		A	
Maclean, sous-lieutenant J. D	31e "	16 août.			S		A	
Maclennan, sous-lieutenant J. D	10e "		16 août.		S		A	
Macpherson, sous-lieutenant D. A	Gardes à pied du gouv.g.		5 déc.			Sp.	A	
Maranda, lieutenant N. A	84e bataillon		30 mars		S		A	
Mark, sergent du drapeau A	29e "	12 avril.		C.				B
Mason, sous-lieutenant E. F	57e "		10 juil.			Sp.	A	
Matthews, lieutenant C. B	39e "		31 mars			Sp.	A	
May, sergent du drapeau J. W	57e "		31 do		S			B
Merrill, lieutenant E. B	16e "		16 août.			Sp.	A	
Miller, soldat G	93e "		24 juin.		S			B
Millot, lieutenant H	86e "	16 juil.				Sp.	A	
Milloy, lieutenant C	19e "		31 mars		S		A	
Mitchell, sous-lieutenant W. O	28e "	26 oct			S		A	
Monro, capitaine W	44é "		31 mars		S		A	
Moore, soldat R	Cie d'infanterie montée		1er juil.		S			B
Morrison, caporal J. A	Cie D, C.E.I		15dc., 88		S			B
Mussen, lieutenant J. M	37e bataillon		31 mars		S		A	
McCarthy, sergent P	Gardes à pied du gouv.g.	6 avril.			S			B
McDonnell, capitaine A	16e bataillon	31 oct				Sp.	A	
McGillivray, lieutenant T. A	34e "		31 janv.		S		A	
McKee, sous-lieutenant T. H	49e "		30 juin.		S		A	
McKelvey, sous-lieutenant R. J	14e "		30 do			Sp.	A	
McKenzie, sous-lieutenant D. C	31e "		31 mars		S		A	
McKenzie, sergent D	94e "	24 juin.			S			B
McLaren, sous-lieutenant J	90e "	26 août.				Sp.	A	
McLauchlin, soldat E	82e "		31 mars		S			B
McLean, sous-lieutenant J. S	94e "		6 juin.			Sp.	A	
McMahon, caporal P	Cie D, C.E.I		15 dc.,88		S			B
McNeil, caporal A. A	94e bataillon		24 juin.		S			B
McNeil, sergent A. J	94e "	24 juin.			S			B
McNeil, caporal P. B	94e "	24 do			S			B
McNeil, caporal R. G	94e "		24 juin.		S			B
McRae, caporal W. J	32e "		5 avril.		S			B
McSpadden, lieutenant G	12e "		31 mars		S		A	
McSpadden, capitaine W	12e "	31 mars			S		A	
Nasmyth, lieutenant W. W	45e "		23 juil.		S		A	
Nasmyth, lieutenant W. W	45e "	13 sept.			S		A	
Nesbitt, lieutenant R. G	43e "		2 mars			Sp	A	
O'Grady, lieutenant J. W. de C	43e "	13 nov				Sp	A	
Olivier, lieutenant H	84e "		18 juin.		S		A	
Page, soldat J	Cie C, C.E.I		31 mars		S			B
Parks, sous-lieutenant W	62e bataillon		22 juil.			Sp	A	
Partridge, soldat F. E	63e "	30 nov			S			B
Patten, soldat F	68e "		31 mars		S			B
Pearson, soldat E. L	Cie D, C E.I		15 déc.		S			B
Peterson, caporal H	67e bataillon		31 mars		S			B
Phinney, lieutenant J. L	72e "	31 mars			S		A	
Porter, soldat W. A	14e "		30 nov		S			B
Priestly, sergent-major S. W	32e "	31 juil.		C.				B
Ptolemy, capitaine W. H	77e "	31 mars				Sp	A	
Purdy, sous-lieutenant W	69e "	31 do			S		A	
Rainbird, caporal S	46e "		31 mars		S			B
Reeves, sergent J	35e "	31 mars			S			B
Rice, sergent M	69e "		5 avril.		S			B
Robinson, fontionnaire-caporal P	Cie d'infanterie montée		1er juil.		S			B
Robinson, soldat W. J	46e bataillon		31 mars		S			B
Rodden, sous-lieutenant W	3e "	15 juil.				Sp	A	

LISTE des certificats—*Suite.*

Nom et grade.	Corps.	Date du certificat.		Cours.			Degré.	
		1re classe.	2e classe.	Complet.	Succinct.	Spécial.	A	B
Rogers, capitaine S. M.	43e bataillon	16 fév				Sp	A	
Roper, sous-lieutenant S. C. D.	Gardes à pied du G. G.		16 août			Sp	A	
Rose, soldat H.	54e bataillon		17 juill.		S			B
Rossell, soldat S.	39e "		30 juin		S			B
Routh, fonctionnaire-caporal C.	43e "	30 mars.			S			B
Rowlands, soldat J. W.	26e "		5 avril.		S			B
Ryerson, capitaine J. W.	39e "	22 mai.				Sp	A	
St. Pierre, sergent E.	85e "		30 mars.		S			B
Sanders, sergent H.	30e "	6 avril.			S			B
Shunk, sergent S.	12e "		30 nov.		S			B
Sicklesteel, lieutenant D. I.	21e "		30 juin			Sp	A	
Smith, capitaine J. S.	96e "	31 mars.			S		A	
Sproule, sous-lieutenant C. J.	31e "		16 août			Sp	A	
Staples, caporal J.	46e "		31 mars.		S			B
Sterling, sous-lieutenant W. C.	62e "		22 juin			Sp	A	
Stevens, lieutenant W. R.	54e "	30 mars.			S		A	
Stevenson, lieutenant A.	57e "		30 nov.			Sp	A	
Stevenson, caporal W	33e "		6 avril.		S			B
Strathy, capitaine J. A. L.	5e "	15 juill.				Sp	A	
Stroulger, caporal E.	Gardes à pied du G. G.	6 avril.			S			B
Stuart, sous-lieutenant F. E.	43e bataillon		30 juin			Sp	A	
Stuckey, sergent S.	36e "		31 mars.		S			B
Sutherland, sergent D. H.	36e "		31 "		S			B
Sutton, caporal W.	19e "		30 nov.		S			B
Taschereau, sous-lieutenant de M.	87e "		15 juill.			Sp	A	
Taylor, sergent A.	39e "		30 juin		S			B
Taylor, sous-lieutenant C. H.	67e "	7 avril.			S		A	
Thomson, sergent G.	56e "		30 nov.		S			B
Tilley, sous-lieutenant H. C.	A. de pl. du N.-Brunswick	31 mars.			S		A	
Torry, lieutenant R.	31e bataillon		30 nov.			Sp	A	
Trumbull, soldat R. M.	13e "		30 "		S			B
Varcoe, lieutenant J.	33e "	11 mars.			S		A	
Verrall, sous-lieutenant J. E.	12e "		31 mars.			Sp	A	
Vroom, lieutenant J. P.	62e "		30 juin		S		A	
Walsh, fonctionnaire-caporal T. F.	Cie "C", C.E.I.		31 mars.		S			B
Walt, soldat A.	49e bataillon		30 "		S			B
Wanless, sergent W. A.	29e "		31 juill.		S			B
Ward, sous-lieutenant E. H.	68e "		16 "	C			A	
Watchorn, sergent A.	11e "		17 "		S			B
Watters, sous-lieutenant T. J.	Gardes à pied du G. G.		1er avril			Sp	A	
Wheelock, sergent A. J.	72e bataillon		5 mars.		S			B
White, sous-lieutenant W. J. B.	14e "		30 nov.			Sp	A	
Whitman, lieutenant A.	69e "	31 mars.			S		A	
Wilkins, sous-lieutenant A. A.	69e "	19 avril.			S		A	
Wilson, sergent G. C.	72e "		31 mars.		S			B
Wilson, lieutenant J. C.	49e "		30 juin		S		A	
Wilson, capitaine J. G.	33e "	14 juin				Sp.	A	
Witton, sous-lieutenant H. B.	13e "		30 nov.			Sp.	A	
Wodden, sous-lieutenant W. T.	42e "		31 mars.		S		A	
Woodside, sous-lieutenant J. H.	96e "		31 "		S		A	
Woollcombe, soldat W. E.	Cie d'infanterie montée.	1er juill.			S			B
Worsley, sous-lieutenant C. L.	66e bataillon		18 juill.		S		A	
Worthington, capitaine E. B.	53e "	30 mars.			S		A	
Wright, capitaine J.	43e "	9 "				Sp.	A	
Wright, fonctionnaire-caporal J.	Cie "C", C.E.I.		31 mars.		S			B
Wright, sergent du drapeau W. G.	31e bataillon	16 août			S			B
Wyatt, sous-lieutenant H. F.	2e "		16 août			Sp.	A	
Wycott, sous-lieutenant B. A.	16e "		31 mars.		S		A	
Young, sous-lieutenant W.	33e "		6 avril.		S		A	
Zealand, caporal W. O.	13e "		31 mars.		S			B
Total, 252		82	170	8	179	65	131	121

LISTE des certificats—*Fin.*

CAPACITÉ MILITAIRE.

Nom et grade.	Corps.	Date du certificat.		Cours.			Degré.	
		1re classe.	2e classe.	Complet.	Succinct.	Spécial.	A	B
Allan, cadet F. G. B.	Collège militaire royal.	11 sept.	.....	....	S	....	A	....

RÉCAPITULATION.

Certificat.	Classe.		Cours.			Degré.		Total.
	1re.	2e.	Complet.	Succinct.	Spécial.	A	B	
Cavalerie	11	7	2	14	2	8	10	18
Artillerie	48	22	2	51	17	19	51	70
Génie	4	5	.....	9	.....	1	8	9
Infanterie	82	170	8	179	65	131	121	252
Capacité militaire	1	.....	.....	1	.....	1	.....	1
Total	146	204	12	254	84	160	190	350

WALKER POWELL,
Adjudant général.

BUREAU DE L'ADJUDANT GÉNÉRAL,
OTTAWA, décembre 1889.

ANNEXE No 11.

COLLEGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

KINGSTON, ONT., 13 novembre 1889.

MONSIEUR,—A la fin de l'année scolaire 1888-89 j'ai eu l'honneur d'attirer votre attention sur plusieurs cadets qui avaient mérité une mention spéciale, et de faire des observations sur l'état du collège. Depuis cette époque il a plu à Sa Majesté accorder des commissions dans l'armée régulière à quatre gentlemen cadets recommandés par Son Excellence le gouverneur général. C'est ainsi qu'ont été incorporés—

Le cadet Henry Schofield Rogers, dans le génie royal, à partir du 27 juin;

Le cadet Hugh Massy Baker, dans l'artillerie royale, à compter du 27 juin, et

Les cadets Charles Grant Murray et William Allardice Hamilton, dans les Connaught Rangers, à compter du 18 juillet.

Tous ces messieurs ont rejoint leurs corps.

Je vais maintenant prendre la liberté de présenter des observations sur des choses qui affectent la prospérité et les progrès du collège, et qui, par conséquent, demandent à être soigneusement examinées.

L'acte qui établit le collège (37 Vict., ch. 36, 26 mai 1874) et les règlements généraux basés sur cet acte et faits par le gouverneur général en conseil, ont besoin d'être revisés et modifiés pour qu'on puisse recueillir les fruits de l'expérience acquise depuis la fondation de l'institution.

En général les candidats qui réussissent à se faire admettre au collège sont assez capables, mais leurs connaissances moyennes en mathématiques sont sérieusement insuffisantes. Il faut des connaissances en mathématiques pour bien comprendre les sujets d'enseignement du collège, à l'exception de l'anglais et du français.

L'instruction de l'équitation est beaucoup moins efficace qu'on le voudrait, par le fait qu'un grand nombre des chevaux dont on se sert sont impropres à cette fin. Comme classe ces chevaux sont essentiellement des bêtes de trait et non des chevaux de selle.

Il est très à désirer que la répartition des sujets d'instruction entre les professeurs soit basée sur le principe que les sujets le plus étroitement liés les uns aux autres sont ceux dans lesquels un professeur est vraisemblablement le plus fort.

Quand, au début de l'institution, le personnel était de toute nécessité numériquement très restreint, chacun des professeurs avait à enseigner des matières très différentes les unes des autres—dont plusieurs d'une nature technique. Le champ du choix des successeurs de ces messieurs était par conséquent très limité, et lorsqu'il s'est produit des vacances et que le personnel a été augmenté il a été jusqu'ici difficile d'observer la règle du principe indiqué plus haut. Mais il est aujourd'hui possible d'appliquer ce principe et d'agrandir le champ de choix d'où tirer plusieurs professeurs.

Comme il n'a pas été pourvu aux vacances causées par le départ du lieutenant-colonel Fairtlough et du major Nash, j'ai jugé nécessaire et à propos de transférer l'astronomie théorique au professeur de mathématiques et de mécanique, et de départir la tactique, la stratégie et l'histoire militaires au professeur de topographie, lever de plans et reconnaissance militaires.

C'est là un changement qui, dans l'espèce, devrait devenir permanent ; il associe plus étroitement qu'autrefois des sujets du même ordre, mais n'atteint pas parfaitement la fin voulue.

On peut classer les études qui se font au collège en études militaires et en études civiles—étant entendu que ce dernier terme embrasse tous les sujets non militaires.

Je suggère que les sujets militaires soient reconnus comme appartenant à trois divisions distinctes du collège, chacune sous le contrôle d'un supérieur, savoir : la division du génie militaire, la division de l'artillerie et la division des exercices et manœuvres en général.

Au professeur de la division du génie militaire devrait être adjoint un sous-professeur qui fût un officier du génie royal, ainsi que deux aides, de préférence mais non nécessairement officiers du génie.

Il faut que le professeur d'artillerie soit un officier de cette arme ; nul autre ne pourrait remplir ses fonctions. Mais sans diminuer le champ de choix on pourrait exiger de lui qu'il enseignât l'administration et la loi militaires—matières qui sont familières à tout bon officier d'artillerie.

Il est bon que les exercices et manœuvres en général restent comme jusqu'ici sous la direction de l'adjudant d'état-major, et il est essentiel que cet officier soit pris dans l'infanterie.

La répartition de l'ouvrage entre les professeurs civils devrait rester telle qu'elle est actuellement, mais le choix d'un sous-professeur de chimie et de physique ne devrait pas être limité aux officiers militaires ; et les fonctions de professeur de mathématiques, d'astronomie et de mécanique ne devraient pas l'être non plus aux militaires.

Toutefois lorsque des candidats militaires suffisamment compétents briguent une charge de professeur, l'avantage de leur éducation militaire devrait compter pour quelque chose.

Pour toutes les nominations aux emplois de professeur il devrait être explicitement entendu qu'il ne saurait être question d'augmentation d'appointements et d'avancement en raison de la longueur du temps de service. Un aide qui se trouverait être le meilleur successeur qu'on pût se procurer pour pourvoir à une vacance serait naturellement promu, mais non à raison de son service passé. Les aides ont rarement l'expérience ou le rang voulu pour prendre la place de leurs supérieurs.

L'espérance, revenant souvent à l'attente, chez les aides, qu'on les fera avancer dans leur ordre régulier, a un décevant effet que l'on ne saurait empêcher qu'en s'entendant bien dès le début.

Il en est de même des appointements, qui devraient être proportionnés aux services mais fixés une fois pour toutes sans égard à leur durée.

A ce point de vue il serait à propos et facile de modifier quelque peu l'échelle de salaire actuelle sans faire tort à personne, à mesure qu'il se produirait des vacances—pourvu qu'un arrangement définitif fût adopté pour l'avenir.

Voici à quels chiffres on pourrait fixer, pour l'avenir, les appointements et salaires du personnel, sauf à ne rien faire perdre aux titulaires actuels, savoir :—

Personnel administratif—comptes, magasins, rapports, discipline générale, exercice et revues, etc.	
Adjudant d'Etat-major (officier d'infanterie)	$1,600
Division du génie militaire :—	
1 professeur (officier du génie royal)	2,500
1 sous-professeur (officier du génie royal)	2,000
2 aides (officiers militaires), à $1,500 chacun	3,000
Division de l'artillerie—Administration et loi militaires :	
1 professeur (officier de l'artillerie royale)	2,500
Division des mathématiques—Mécanique, astronomie, etc. :—	
1 professeur	2,500
2 sous-professeurs, à $1,200	2,400
Physique et chimie :—	
1 professeur	2,000
1 sous-professeur	1,200
Génie civil :—	
1 professeur	2,500

Anglais—

1 professeur..... 2,000

Français—

1 professeur..... 2,000

Dessin et peinture—

1 professeur..... 2,000

Le montant dont le détail précède excède de $2,100 la dépense autorisée dans la *Gazette* du 23 décembre 1886.

L'arrangement proposé est d'ailleurs beaucoup plus satisfaisant. Il pourvoit à l'aide supplémentaire qu'exigent les divisions des mathématiques et du génie militaire, tandis que les appointements se trouvent équitablement partagés suivant les fonctions et le rang des différents membres du personnel.

On pourrait modifier avec avantage pour le service public la méthode suivie relativement à la dépense courante, en évitant un surcroît d'ouvrage de bureau, ainsi que des retards et des inconvénients.

Il y a au chapitre de cette dépense un grand nombre d'items, qui, après avoir été approuvés par le département de la milice lors de l'examen de l'aperçu des besoins du collège, pourraient être laissés à la discrétion du commandant sans qu'il fût tenu d'en référer davantage aux autorités, attendu qu'il est toujours contrôlé par le département qui, en toutes circonstances, vérifie ses comptes et pièces justificatives.

Une fois approuvés les items de l'aperçu des dépenses à faire pourraient être laissés à la disposition du commandant, pour les fins autorisées, sans la nécessité d'une sanction spéciale subséquente pour chaque détail de la dépense et sans les retards, les inconvénients et le surcroît d'ouvrage de bureau que nécessite la méthode actuellement suivie.

Pareillement, dans l'aperçu annuel des dépenses à faire pour la division du génie militaire figure une estimation soumise par le collège pour la dépense du crédit annuel affecté aux réparations générales; actuellement l'item est de $3,700. Des items couverts par cette somme, ceux qui se rapportent au gaz, aux verres et à l'eau sont les seuls qui soient laissés à la disposition du commandant. Pour tous les autres il lui faut obtenir une nouvelle autorisation spéciale pour chaque détail de la dépense, si minime qu'il soit.

Et ainsi, également, de la dépense en détail sous plusieurs autres chapitres de l'aperçu annuel des besoins de la division du génie. On se heurte encore ici à un surcroît d'ouvrage de bureau, à des retards et à des inconvénients, sans trouver dans la méthode actuelle ni avantages qui les contrebalancent ni plus de sauvegarde pour l'intérêt public.

Relativement à la dépense, je désire faire remarquer que l'usage d'échanger directement la correspondance entre la division du génie du département de la milice et l'un de mes suborbonnés porte atteinte à mon autorité, et est contraire à la règle suivie dans tout établissement civil bien ordonné comme au principe universellement reconnu en organisation militaire, voulant que l'autorité du chef soit soutenue.

S'il doit être donné des instructions en des choses qui regardent le collège, ou obtenu des renseignements sur lesquels baser une décision, je ne vois pas pourquoi l'on arriverait à un plus mauvais résultat en confiant à un commandant capable les projets du gouvernement et l'exécution de ses ordres, qu'en renvoyant ces choses directement à un sous-officier placé sous les ordres de ce commandant.

La prudence exige qu'en développant l'institution l'on opère d'après un plan arrêté en vue de déterminer la nature et les emplacements des édifices qu'il sera nécessaire ou opportun de construire.

Dans un plan complet il devrait être pourvu à des bâtiments pour les fins ci-après mentionnées dans l'ordre de leur nécessité, savoir:—

1.—.....Infirmerie.
2.....{.....Cours d'exercice pour l'artillerie et l'infanterie.
.....Salle de modelage pour le génie royal.
....Cours de récréation—Jeu de boules, jeu de balle, etc.
.....Atelier—Charpenterie, tours, etc.
.....Magasin d'artillerie.
.....Gymnase.
3.— .....Poudrière.

Le collège a besoin de ces bâtiments, que l'on décide ou non d'augmenter le nombre des cadets.

Plusieurs de ceux qui figurent ensemble en regard du n° 2 pourraient probablement être groupés sous un toit et dans des murs d'enceinte communs ; il leur faudrait en tout une aire d'environ 150 pieds sur 200.

Dans le cas où il serait conçu un plan complet détaillé fixant le style et l'emplacement des bâtiments, on pourrait user des crédits votés de temps à autre, à mesure que les fonds seraient disponibles, de manière à arriver sans gaspillage ni absurdité au résultat final désiré.

Le gaspillage, les défauts et les écarts sont inévitables quand il n'y a pas de plan déterminé sur lequel se guider en travaillant à l'unité de dessin et d'organisation.

Le moyen de réduire les frais de l'établissement serait d'accroître le nombre de ses élèves, car une pareille augmentation—dans les bornes qu'elle n'a pas encore atteintes—n'ajouterait rien à plusieurs importants item de dépense (tels qu'appointements et salaires du personnel, indemnité de logement, etc.), tandis que pour d'autres elle n'entraînerait qu'un léger pour cent d'augmentation. D'un autre côté on sait que le revenu augmente en proportion du nombre des cadets.

Dans le dortoir actuel il y a place pour 64 élèves. Les autres (11) sont logés deux par deux dans de petites chambres à coucher.

Au début on se proposait d'avoir de la place pour 120 cadets, cinq ans après l'ouverture du collège, et l'article 9 de l'acte qui crée l'institution pourvoit à l'admission d'officiers de la milice active.

Pour pouvoir augmenter ainsi le nombre des cadets on avait projeté un autre corps d'édifice, et en prévision de sa construction on se proposait de faire des modifications au bâtiment principal actuel afin d'assurer un accord de disposition et d'organisation définitif.

Mais on ne pourrait pas effectuer les modifications qu'exigerait l'édifice actuel, en prévision de la construction d'un nouveau bâtiment, sans toucher aux salles de classe et salles à manger, ce qui revient à dire qu'il serait impossible de les faire à moins d'interrompre le cours des études.

L'établissement d'une infirmerie ne devrait pas être différé.

Les chambres dont il a été tiré parti pour l'infirmerie conviennent fort peu à cette fin. La ventilation, la gaieté et les moyens d'isolement y font visiblement défaut. Elles sont souterraines et rangées de chaque côté d'un corridor de 55 pieds de longueur sur 10 pieds de largeur et 10 pieds 2 pouces de hauteur.

A l'intérieur et le long du plafond de ce corridor passent six des tuyaux de l'appareil de chauffage à la vapeur, lesquels présentent une surface rayonnante incontrôlée de 244 pieds carrés. Immédiatement au delà de l'extrémité intérieure du corridor se trouvent les fourneaux et les chaudières qui fournissent la vapeur à tout l'édifice.

La conséquence de cette disposition radicalement défectueuse est qu'il ne faudrait rien moins que de grandes et coûteuses modifications pour arriver à obtenir un frais air pur à une température saine. A ce mal vient s'ajouter l'affligeant effet du manque relatif de vue et de lumière par suite du fait que le plancher est beaucoup plus bas que le niveau du sol. Et pour ce qui est des moyens d'isolement, il n'y aurait à compter sur rien de plus qu'un heureux hasard pour empêcher qu'une maladie infectieuse ou contagieuse ne se propage dans le cas où il s'en déclarerait après l'admission d'un malade à l'infirmerie.

En comparant l'état de 15 cadets sortis du collège en juin 1889, avec ce qu'il était à leur entrée, quatre ans auparavant, il a été constaté, à l'égard de 5 qui avaient grandi de 2 pouces dans le cours de cette période, qu'ils avaient en moyenne gagné 4 pouces en mesure de poitrine, et 30½ livres en pesanteur.

Pour 7 qui avaient grandi de 1 et 2 pouces, l'augmentation moyenne en mesure de poitrine était de 2 pouces, et en poids, de 18½ livres.

Les 3 autres qui n'avaient pas grandi de plus d'un demi-pouce avaient, en moyenne, gagné 2 pouces de mesure de poitrine, et pesaient 9 livres de plus.

Le lauréat de l'année (lieutenant Rogers, du génie royal), aussi grand travailleur que n'importe quel cadet du collège, a grandi de 8½ pouces, et gagné 4¾ pouces en mesure de poitrine et 45 livres en pesanteur.

Il n'est pas un seul cadet qui n'ait gagné quelque chose sous tous ces rapports.

Exception faite de l'apparition d'un type très benin de rougeole, apporté dans le voisinage par des hommes du génie de Montréal, il n'y a eu, pendant l'année dernière, aucune maladie qui vaille la peine d'être mentionnée.

En dépit des mesures énergiques prises par le médecin en charge pour arrêter cette attaque de rougeole dès son début, les cas de cette maladie ont été nombreux, mais un traitement curatif en a eu promptement raison.

Les données qui précèdent prouvent que la répartition des heures d'étude et de récréation, la nourriture, l'habillement, le logement et la localité contribuent à la santé du corps.

Pendant l'année, sept officiers de la milice ont profité du cours de génie militaire élémentaire, de stratégie et tactique, de lever de plans et reconnaissance militaires.

Les officiers dont les noms suivent ont été recommandés à la fin du cours, savoir:—

Pour des certificats de 1re classe:—

Le lieutenant S. J. A. Denison, de l'école royale d'infanterie, avec mention spéciale en stratégie et tactique, administration et génie militaires.

Le lieutenant T. D. B. Evans, de l'école royale d'infanterie, avec mention spéciale en stratégie et tactique, administration et génie militaires.

Le sous-lieutenant R. C. Dickson, de la garde du corps du gouverneur général, avec mention spéciale en stratégie et tactique, administration et génie militaires.

Le major H. McLaren, du 13e bataillon, avec mention spéciale en tactique et stratégie, et en génie militaire, sauf à compléter son cours à l'école d'infanterie.

Le sous-lieutenant H. H. Kortright, du 35e bataillon, avec mention spéciale en tactique et stratégie, administration et génie militaires, sauf nouvel examen sur le lever des plans et les reconnaissances militaires.

Pour des certificats de 2e classe:—

Le lieutenant F. H. Ward, du 68e bataillon, sauf nouvel examen sur le lever des plans et les reconnaissances militaires.

Le lieutenant W. Hora, du 14e carabiniers Princesse de Galles, sauf nouvel examen sur le lever des plans, et pourvu qu'il fasse son cours d'infanterie.

Le professeur de génie militaire a fait rapport que sa classe a de beaucoup dépassé la moyenne.

Le professeur de tactique et stratégie et d'administration a dit la même chose de la sienne.

L'assiduité des élèves a été exemplaire, et leur application à l'étude satisfaisante.

Comme mon prédécesseur, je pense que les ex-cadets qui n'ont pas passé les examens voulus au bout de deux ans ne devraient pas être admis à suivre un cours complet avant l'expiration du temps où ils pourraient obtenir un diplôme du collège. Lorsque de pareils officiers sont ici avant l'époque de ce qui pourrait ou devrait être le temps où le collège les graduerait, ils viennent en contact avec des cadets qui, bien que n'ayant échoué en rien, se trouvent à prendre rang après eux.

Un officier et treize soldats du génie de Montréal et de Charlottetown ont fait un cours abrégé d'instruction.

Le lieutenant Leigh, du génie de Charlottetown, a obtenu un certificat de 2e classe du degré A.

Quatre sapeurs ont obtenu des certificats de 1re classe du degré B, et quatre autres des certificats de 2e classe du même degré.

Trois sapeurs n'ont pas achevé leur cours, et deux ne se sont pas présentés à l'examen sur l'infanterie.

L'instruction du génie de la milice volontaire au collège est cause de graves inconvénients qu'aucun profit ne semble contre-balancer, et il serait à propos de songer à une réforme sous ce rapport.

Des trois compagnies dont se compose le corps du génie deux sont rurales et une est urbaine.

L'instruction des compagnies rurales dépend de la surveillance de leurs propres officiers pendant 12 jours de campement.

Celle de la compagnie urbaine dépend des exercices du soir.

Aucune des compagnies n'a de matériel d'art pour s'exercer, et ni l'un ni l'autre des deux officiers de la compagnie urbaine—génie de Montréal—n'a fait de cours du génie militaire.

Du petit nombre d'hommes du génie qui viennent au collège un ou deux seulement acquièrent assez de connaissances pour pouvoir en instruire d'autres, et le corps auquel ceux-là appartiennent ne les garde pas toujours, tant s'en faut. Le fait est que plusieurs des plus intelligents n'y sont pas restés, tandis que d'autres sont allés directement d'ici aux Etats-Unis.

Pour ce qui est des sapeurs, la méthode suivie paraît être à la fois dispendieuse et stérile, aussi bien que préjudiciable aux cadets du collège en ce qu'elle leur fait tort d'une partie de l'attention à laquelle ils ont droit les premiers.

La parfaite éducation des officiers des compagnies du génie, faite de manière à les rendre aptes à instruire leurs hommes, se suggère comme le meilleur, sinon comme le seul moyen d'améliorer l'organisation actuelle de la milice volontaire de cette arme.

On pourrait obvier, dans une grande mesure, aux inconvénients résultant du manque de matériel d'exercice, en assignant à chaque corps une branche de génie pour laquelle sa localité offrirait des facilités.

La confection des télégraphes, des chemins et des ponts, l'exploitation des mines, la construction et la direction des chemins de fer, et plusieurs autres divisions du génie militaire, offrent une variété de sujets demandant une éducation spéciale, dont un ou plus d'un pourraient être choisis avec le plus grand avantage pour une compagnie donnée—choix que détermineraient l'expérience spéciale générale des hommes et les moyens d'exécution fournis par la localité.

Mais quelque soit le changement qui ait le plus de tendance à favoriser une amélioration de l'état de choses actuel, il semble que la position dans laquelle se trouve le corps du génie de la milice volontaire fait qu'il est presque impossible qu'il puisse tirer un profit appréciable de la méthode actuellement suivie au grand détriment du collège.

Pendant l'année les gérants de la Compagnie de téléphone Bell, de l'*Electric Light Company*, de la *City Gas Company*, et de la *Kingston Locomotive and Engine Company*, ont très obligeamment permis aux classes du collège de visiter leurs établissements, et ont donné des explications et des exemples pratiques de beaucoup de détails de l'enseignement du collège.

On ne saurait trop apprécier l'avantage de pareilles occasions. Elles fournissent les moyens d'inspirer un profond intérêt aux étudiants, et de faciliter considérablement l'intelligence de beaucoup de sujets dont la théorie est enseignée par nos professeurs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. R. CAMERON.
Commandant.

A l'officier général commandant la milice,
Ottawa.

"A."

ÉCRIT DONT IL EST QUESTION AU COMMENCEMENT DU PRÉCÉDENT RAPPORT SUR LE COLLÈGE MILITAIRE ROYAL.

Observations faites par le commandant à la fin de l'année scolaire 1888-89 *du collège militaire royal.*

Au président du collège militaire royal :—

MONSIEUR,—Par avance du plus ample rapport qu'il est d'usage de présenter à une époque plus avancée de l'année, j'ai l'honneur et le plaisir de dire que pendant le terme qui vient de finir les membres du personnel des professeurs ont mis beaucoup de zèle à servir les vues du collège et à soutenir sa réputation. Le gouvernement a de la chance de pouvoir disposer des services d'un personnel si compétent et si jaloux de s'acquitter parfaitement de ses devoirs.

Une amicale et bienfaisante sympathie entre professeurs et élèves a marché de pair avec le maintien de la discipline.

Le major Nash, professeur d'artillerie et d'histoire, de stratégie, de tactique, d'administration et de loi militaires, est sur le point de quitter le collège à l'expiration de son temps d'engagement. Le gouvernement fédéral perd en lui un estimable serviteur dont se sépareront avec regret et ses collègues et ses anciens élèves.

Le personnel administratif a régulièrement, patiemment et exactement fait son service sous la direction et les ordres immédiats de l'adjudant d'état-major, dont l'incessante attention pour les affaires du collège ne contribue pas peu à ce que tout aille bien.

L'ouvrage fait par les cadets a été satisfaisant, et leur conduite bonne.

Il règne parmi eux une franche dignité de manières, une honorable ambition et un salutaire esprit de corps.

J'ai tout lieu de croire que les gradués de cette année emporteront un agréable et appréciatif souvenir du temps passé ici, et qu'ils se rappelleront leur séjour au collège avec un sentiment de fierté bien légitime pour eux. Je dois les remercier personnellement de l'appui qu'ils ont prêté au personnel par leur tenue et leur conduite exemplaires.

Je regrette que le sergent-major de bataillon Kerr en soit venu à la décision de ne pas embrasser la profession des armes. L'institution lui a beaucoup d'obligation pour sa tenue invariablement admirable comme premier sous-officier, et je n'ai pas le moindre doute que ses camarades s'accordent avec moi pour le tenir en haute estime.

La réputation et la valeur du collège dépendent si essentiellement de l'excellence individuelle de ses élèves que je signale avec un très grand plaisir comme particulièrement méritants sous ce rapport ceux qui, par leur application, ont provoqué des éloges de la part des différents professeurs et ont ainsi prouvé qu'ils ont droit à une haute estime pour avoir aidé à soutenir la réputation du collège.

Les cadets McLaren, Hamilton, McLeod et Taylor, le caporal Anderson, le cadet Matheson, les sergents Bermingham et Hamilton, le caporal Smart et le cadet Paterson, ont été particulièrement signalés à mon attention comme ayant beaucoup de mérite sous le rapport ci-dessus dans un sujet. M. Paterson est noté comme exceptionnellement fort en anglais.

Sont pareillement notés dans deux sujets : les cadets Rogers, Fraser, caporal Leckie, Dobell, Brown, et sergent-major de compagnie Fraser; le cadet Walkem comme exceptionnellement fort en mathématiques et mécanique et en anglais ; le caporal Ritchie en physique et en chimie, et le cadet Johnson comme fort en histoire, administration et loi militaire, et très exceptionnellement fort en anglais.

Dans trois sujets : cadets Dumble et Vercoe—mention exceptionnelle pour le dessin ; cadets Holmes et Van Tuyl—mention exceptionnelle en géométrie pratique ; cadet R. Morris—mention spéciale en physique et en chimie ; sergent-major de compagnie—mention spéciale pour le dessin à main levée.

Dans quatre sujets : caporal Amos—mention spéciale en chimie et en artillerie, et exceptionnelle pour le génie militaire.

Dans cinq sujets : cadets Mitchell et MacInnes—mention exceptionnelle pour l'anglais ; sergent Murray—mention spéciale pour l'anglais et le dessin.

Dans huit sujets : cadet Campbell—mention spéciale en physique, chimie, artillerie et anglais ; sergent-major de compagnie Rogers—mention spéciale en histoire, stratégie, tactique, administration et loi militaires, anglais et génie civil, et mention exceptionnelle en lever de plans, topographie et reconnaissance militaires et en physique.

Maintenant, monsieur, c'est avec le plus grand plaisir que je vais vous présenter ceux qui ont remporté les prix aux examens qui viennent de finir.

JUIN 1889.

CLASSEMENT DES PRIX.

Prix de classe de l'année.

4e classe	Excellence	Le cadet F. H. Vercoe.
3e classe	do	do D. S. MacInnes.
2e classe	do	Le caporal H. B. D. Campbell.
1re classe	do	Le serg.-maj. de Cie H. S. Rogers.

Prix de cours entier.

Sujets.	Noms.
Mathématiques et mécanique	Serg.-major de compagnie B. H. Fraser.
Génie militaire	do do H. S. Rogers.
Lever de plans et topographie militaire et astronomie pratique	do do do
Reconnaissance	do do do
Histoire militaire, tactique, administration militaire, etc.	do do do
Français	Sergent-major de bataillon W. A. H. Kerr.
Anglais	Sergent C. G. Murray.
Chimie	Sergent-major de compagnie H. S. Rogers.
Physique	Caporal H. Ritchie.
Géologie	Sergent-major de compagnie H. S. Rogers.
Dessin à main levée et peinture	Sergent C. G. Murray.
Génie civil	Sergent-major de compagnie H. S. Rogers.
Manœuvres et exercices	Sergent-major de bataillon W. A. H. Kerr.

Décernés la 3e année.

Artillerie (théorie)	Caporal A. B. D. Campbell.
Dessin du génie	Caporal R. E. Leckie.

Diplômes.

	Distingués en
Caporal J. A. Smith	Artillerie obligatoire.
Serg. C.W. Bermingham	Génie civil.
Serg. W. A. Hamilton	Artillerie obligatoire.
Serg.-major de bat. W.A.H. Kerr.	do et français.
Serg. R. W. Simpson	do et génie civil.
Serg. B. McLennan	Génie militaire oblig., artillerie oblig., français.
Serg. E. F. B. Gillmore	Artillerie obligatoire et facultative, génie.
Serg. H. H. Williams	Artillerie, génie civil, géométrie prat. et dessin, obligatoire.

Sergt.-maj. de Cie G. H. M. Baker...Gén. mil. oblig., art. oblig., français, gén. civil.
Sergent C. G. Murray.....Art. oblig., anglais oblig. et facult., géologie.
Sergt.-maj. de Cie E. A. Whitehead..Gén. mil. oblig., génie civ. oblig. et facultatif.
Caporal H. Ritchie.....Art. oblig. et facult., chimie oblig. et facult., gén. civ.
Sergt.-maj. de Cie B. H. Fraser.....Mathém. oblig., art., géométrie prat. et dessin du génie oblig. et facult., français, chimie oblig., génie civil.

Diplômes avec distinction.

Sergt.-maj. de Cie H. S. Rogers.....Gén. mil. oblig., artill. oblig. et facult., topographie et reconnaissance oblig. et facult., anglais oblig. et facult., chimie oblig., et facult., physique oblig., géologie, génie civil, discipline des sous-officiers.

Médailles Stanley.

Total de points le plus élevé pour le cours entier.
Médaille d'or.....Sergent-major de compagnie H. S. Rogers.
Médaille d'argent..Sergent Chas. Grant Murray.
Médaille de bronze..Sergent-major de compagnie B. H. Fraser.

Epée d'honneur pour bonne conduite et discipline.

Sergent-major de bataillon W. A. H. Kerr.

Le prix Lord Stanley.

Pour le plus haut nombre de points fait dans l'examen sur le génie militaire, l'administration et la loi militaires, la stratégie et la tactique, le levé de plans et la topographie et reconnaissance militaires, par le gradué diplômé ayant l'intention de prendre du service soit dans l'armée impériale, soit dans la milice canadienne, a été décerné au—

Sergent-major de compagnie Henry Schofield Rogers.

Recommandés pour des commissions dans l'armée régulière de Sa Majesté :

Pour le génie royal—le sergent-major de compagnie Henry Schofield Rogers
Pour l'artillerie royale—le sergent-major de compagnie Godfrey Hugh Massy Baker;
Pour la cavalerie—personne, et
Pour l'infanterie—les sergents Chas. Grant Murray et Wm. Allardice Hamilton.

11—14

ANNEXE No. 12.

RAPPORT DU DIRECTEUR DE L'INTENDANCE, Etc.

DÉPARTEMENT DE LA MILICE ET DÉFENSE,
DIVISION DE L'INTENDANCE, OTTAWA, 31 déc. 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel ordinaire sur les magasins et les propriétés de la milice placés sous mon contrôle.

Magasins de la milice.

Ce sont des fabricants canadiens qui ont fourni, par entreprise, tout l'habillement dont il a été besoin pour la milice cette année. Le département s'est bien trouvé du parti qu'il a pris de faire pour trois ans, au lieu d'un an comme autrefois, les contrats pour la fourniture de l'habillement.

La fourniture de l'année dernière a été soigneusement examinée par l'inspecteur d'habillement, et les effets ont été trouvés conformes sous tout rapport aux modèles cachetés.

Des maisons canadiennes fournissent par entreprise les choses dont les corps permanents ou les écoles d'instruction ont besoin pour l'année.

Le tableau suivant des distributions d'habillement pour cette année diffère peu de celui de l'année dernière ; cependant il a été distribué un plus grand nombre de tuniques et de pantalons.

Pendant l'année expirant aujourd'hui, il a été distribué 8,108 tuniques de drap et de serge, 10,490 pantalons de drap et de serge, 4,994 bonnets de police, et 3,190 capotes.

DISTRIBUTIONS.

Tuniques, drap.					Tuniques, serge.				Pantalons, drap.			Pantalons, serge.			Bonnets de police.				Capotes.			Pantalons de cheval.			Tweed d'Halifax.	
Cavalerie.	Artillerie.	Génie.	Infanterie.	Carabiniers.	Cavalerie.	Artillerie.	Infanterie.	Carabiniers.	Cavalerie.	Artillerie.	Infanterie.	Artillerie.	Infanterie.	Carabiniers.	Cavalerie.	Artillerie.	Infanterie.	Carabiniers.	Cavalerie.	Artillerie.	Infanterie et carabiniers.	Cavalerie.	Artillerie.	Infanterie.	Tuniques.	Pantalons.
198	777	42	3,388	2,020	112	430	1,118	43	299	701	786	997	4,380	2,813	217	1,201	2,942	634	124	358	2,708	124	217	151	22	22

Munitions.

Les quantités suivantes de cartouches ont été distribuées à la milice pendant l'année, pour la pratique du tir, savoir: 292,245 cartouches Snider à balle, et 135,780 cartouches à poudre—chiffres qui accusent une diminution de 17,780 cartouches à balle et de 46,150 cartouches blanches comparativement à l'année dernière. (*Voir* annexe A.)

Pendant l'année il a été distribué contre remboursement, aux sociétés de tir et aux corps de milice, pour le tir d'école et de concours, 675,047 cartouches Snider à balle, 155,645 cartouches Martini-Henry, 200 cartouches de revolver Colt, 265 cartouches Snider à blanc, 1,000 cartouches Spencer à balle, et 150 cartouches Winchester à balle, soit en tout 832,307 cartouches (chiffre qui accuse une augmentation de 52,862 en comparaison de l'année dernière) pour lesquelles les certificats de dépôt portés au crédit du receveur général se sont élevés à la somme de $14,007.71, y compris la valeur de la poudre et des étoupilles à friction fournies pour le coup de canon du midi, à Ottawa. (*Voir* annexe B.)

La quantité ordinaire de poudre à canon, de boulets et de projectiles creux, a été fournie à l'artillerie de campagne et de place pour le tir annuel et les salves. (*Voir* annexe C.)

La cartoucherie de Québec a non seulement satisfait à la demande des cartouches Snider à balle et à poudre pendant l'année, mais elle a aussi largement augmenté la réserve gardée en magasin, et les carabiniers du Canada sont très satisfaits des produits sortis de la fabrique en 1888.

Bouches à feu.

On trouvera à l'annexe D un inventaire donnant la description des bouches à feu, avec les différentes localités où elles se trouvent.

Deux canons de 40, avec affûts, etc., au complet, ont été reçus d'Angleterre, cette année, et placés à Charlottetown, I.P.-E, pour servir aux exercices de la milice.

Armes.

Depuis si longtemps que la milice est armée de Sniders, il se trouve que, pour cause d'usure et autres, un très grand nombre de ces fusils ont besoin de réparations très considérables, ce qui fait que les armuriers des différents districts militaires sont accablés de besogne.

J'attire de nouveau l'attention sur l'opportunité de nommer un armurier pour Saint-Jean, N.-B., un autre pour London, Ont., et un aide-armurier pour Winnipeg.

Commissions d'inspection.

Ainsi que le veulent les règlements, les commissions d'inspection chargés d'examiner, tous les ans, les effets de la milice, ont été réunies dans les différents districts militaires.

Tous les effets placés sous les soins des gardes-magasins dans chaque localité paraissent avoir été soigneusement inspectés. Les objets considérés hors d'usage ou impropres au service, par suite d'usure raisonnable, ont été réformés et il a été recommandé d'en disposer par vente, et lorsque la quantité de ces objets a paru suffisante pour en justifier la vente à l'enchère, autorisation a été régulièrement donnée d'en agir ainsi. Le produit de ces ventes a été placé au crédit du receveur général au moyen de certificats de dépôt.

Les rapports des commissaires d'inspection sur l'état du matériel et la manière dont les différents gardes-magasins tiennent leurs livres sont satisfaisants.

Effets de campement perdus ou détériorés.

Cette année les rapports démontrent qu'en comparaison des années précédentes la valeur collective des effets perdus est considérablement moindre.

Distributions et réceptions d'effets.

Le nombre des demandes de distribution ainsi que les ordres de réception d'effets accusent une forte augmentation comparativement aux années précédentes, et l'ouvrage augmente en proportion dans la division de l'intendance.

Propriétés de la milice.

Les propriétés de la milice, dans les différents districts, sont dans un état satisfaisant.

Certaines réparations à des bâtiments, etc., représentées comme nécessaires, ont été confiées à l'architecte du département.

Le tableau qui suit donne le nombre des locataires de propriétés de la milice, et les loyers perçus pendant l'exercice expiré le 30 juin 1889.

Locataires et loyers, du 1er juillet 1888 au 30 juin 1889.

Nombre de locataires.	Localité.	Loyers perçus.	Observations.
		$ cts.	
1	London, Ontario	144 00	
1	Chatham do	1 00	
2	Niagara do	116 00	
2	Toronto do	120 00	
23	Kingston do	455 46	
3	Ottawa do	2 00	
2	Laprairie Québec	26 00	
3	Montréal do	101 25	
2	Ile aux Noix do	104 00	
19	Québec do	2,539 50	
27	Lévis do	340 60	
8	Nouveau-Brunswick	257 00	
13	Nouvelle-Ecosse	148 12	
2	Ile du Prince-Edouard	1 00	
108	Nombre total de locataires		
	Total des loyers perçus	4,355 93	

Certificats de dépôts.

Le tableau suivant fait voir les montants reçus par l'intendance militaire pour matériel de guerre et munitions délivrés contre remboursement, et pour loyers de propriétés de la milice perçus pendant l'exercice expiré le 30 juin 1889.

Munitions.	Matériel de guerre.	Habillement.	Divers.	Loyers.	Montant total.
$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts
13,022 63	1,544 00	863 16	1,491 55	4,355 93	21,277 27

Musée militaire.

L'intéressante collection que possède déjà le musée s'enrichit de temps à autre d'objets d'un caractère militaire. Tous ces objets ont été classés et numérotés, et l'on est à préparer un catalogue dans lequel figureront les noms de ceux qui les ont donnés.

Les officiers et autres intéressés sont priés d'envoyer au musée tout objet d'intérêt historique d'une nature militaire. Ces dons seront reçus avec gratitude et reconnaissance.

Pour clore mon rapport, je désire dire un mot de l'aide efficace que me prête le personnel de la division de l'intendance, à Ottawa, ainsi que des services des gardes-magasins de district. Les fonctions que remplissent ces derniers sont à la fois importantes et multiples. Tous les employés des magasins, y compris les magasiniers, les surveillants, les manouvriers et les armuriers, sont sous leurs ordres immédiats ; la distribution et l'emmagasinage du matériel et des effets, l'entretien des armes, la garde des munitions, etc., l'achat, sur les lieux, des choses nécessaires aux écoles permanentes, la tenue d'un registre exact de toutes leurs opérations, la rédac-

tion de fréquents rapports au département, tout cela exige une somme de travail qui ne se conçoit pas facilement.

En outre les gardes-magasins remplissent les fonctions de payeurs de district, ce qui entraîne un surcroît de responsabilité. Et malgré tout, pour ma part je trouve qu'ils se sont acquittés de leurs devoirs avec exactitude, fidélité et empressement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

J. MACPHERSON, lieut.-colonel,

Directeur de l'intendance et gardien des propriétés de la milice.

Au sous-ministre de la milice et défense,
Ottawa.

[A.]

CARTOUCHES à fusil distribuées pour le tir d'école pendant l'année 1889.

Dates.	Corps et localités.	Cartouches	
		A balle.	A blanc.
1889.	*District militaire n° 1, London.*		
18 juin.....	Quartier-maître de camp, camp de London.....	35,480	17,780
29 juillet....	Lieut.-col. Smith, commandant la compagnie "D", C.E.I.....	10,000	3,000
29 oct	Lieut.-col. Tracey " le 7e fusiliers.....	5,040	.....
30 do	Lieut.-col. Smith " la compagnie "D", C.E.I.....	.....	7,000
	Total des distributions.....	50,520	27,780
1888.	*District militaire n° 2, Toronto.*		
15 déc.....	Major King, commandant la batterie de campagne du canal Welland.	1,480	.....
1889.			
7 juin.....	Lieut.-col. Jones, commandant le 38e bataillon.....	5,040	5,040
11 do	Quartier-maître de camp, camp de Niagara.....	33,000	33,000
17 do	Lieut.-col. Denison, commandant les gardes du corps du gouv. gén.	1,400	1,400
27 do	Capitaine Gray " la cie n° 3 du 35e bataillon.....	.....	840
6 juillet....	Lieut.-col. Gibson " le 13e bataillon.....	6,720	.....
2 août.....	" Dawson " le 10e do	6,720	.....
2 do	" Hamilton " les Queen's Own Rifles.....	8,400	.....
2 do	" Otter " la compagnie "C", C.E.I.....	10,000	10,000
19 do	" Davis " le 37e bataillon.....	5,880	.....
29 oct	Major King, commandant la batterie de campagne du canal Welland.	1,400	.....
		80,040	50,280
	MOINS—Renvoyées par le fourrier de campement.....	3,210	21,500
	Total des distributions.....	76,830	28,780
1889.	*District militaire n° 3, Kingston.*		
16 mai.....	Capitaine Preston, commandant la cie n° 6 du 46e bataillon.....	400	.....
27 do	Collège militaire royal.....	2,000	.....
27 do	" .....M.H.	4,000	.....
20 juin.	Quartier-maître de camp, camp de Gananoque.....	27,360	27,000
29 juillet....	Capitaine Dumble, commandant l'artillerie de place de Cobourg...	800	.....
		34,560	27,000
	MOINS—Renvoyées par le fourrier de campement.....	4,000	25,500
	Total des distributions.....	30,560	1,500
1889.	*District militaire n° 4, Ottawa.*		
13 août.....	Capit. Gourdeau, command. les dragons de la garde Princesse Louise.	700	.....
14 do	Lieut.-col. Tilton " les gardes à pied du gouverneur général.	6,040	.....
	Total des distributions.....	6,740	.....

CARTOUCHES à fusil distribuées pour le tir d'école pendant l'année 1889—*Suite.*

Dates.	Corps et localités.	Cartouches.	
		A balle.	A blanc.
1889.	*Districts militaires nos 5 et 6, Montréal.*		
20 mai.....	Lieut.-col. Henshaw, commandant le 3e bataillon.....	5,040	.....
23 do	do Felton do 53e do	3,360	3,360
23 do	do Hamilton do 2e do	.....	2,000
24 juin.....	Quartier-maître de camp, camp de Sorel.....	19,000	19,000
24 do	do camp de Saint-Jean.....	28,000	28,000
2 juillet....	Lieut.-col. Caverhill, commandant le 5e Royal Scots.....	5,040	.....
17 août.....	do Dufresne do 86e bataillon.....	2,500	.....
27 do	do Kennedy do le génie de Montréal.....	1,600	.....
28 do	do Butler do le 1er bataillon.....	5,040	.....
30 do	do Henshaw do 3e do	5,040	.....
11 oct	do d'Orsonnens do la compagnie "B" C.E.I.	10,000	2,000
		84,620	54,360
	MOINS—Renvoyées par le fourrier de campement, Sorel.....	11,660	19,000
	do do Saint-Jean..	8,595	19,000
	Total renvoyé.....	20,255	38,000
	Total des distributions.....	64,365	16,360
1889.	*District militaire no 7, Québec.*		
30 mars.....	Lieut.-col. Miller, commandant le 8e bataillon.....	5,040	.....
30 do	do Amyot do 9e do	6,720	.....
29 avril.....	do Forsyth do les hussards C.R	2,080	.....
23 mai.....	do Montizambert do la batterie B, E.R.A	16,000	6,000
28 do	do Duchesnay, A.A.G., district militaire no 7.....	42,040	42,040
3 août.....	Capitaine Martineau, commandant la batterie no 1 d'art. de place,.	840	.....
8 do	do Boulanger do do no 2	840	.....
12 do	do Vien do do no 2	840	.....
29 do	Lieut.-col. Montizambert do la batterie B, E.R. A.....	6,000	....
		80,400	48,040
	MOINS—Renvoyées par le lieut.-col. Duchesnay	25,500	31,720
	Total des distributions.....	54,900	16,320
1889.	*District militaire no 8, Saint-Jean, N.-B.*		
28 juin	Quartier-maître de camp, camp de Chatham.....	16,000	20,000
17 juillet....	Lieut.-col. Maunsell, commandant la compagnie A, E.R.I.....	10,000	2,000
8 août.....	do Blaine do le 62e bataillon.....	5,040	5,040
8 do	do Armstrong do l'artillerie de place du N.-B....	4,200	4,200
4 sept.....	Capitaine Hartt do la compag. de carab. de St-Jean	840	840
		36,080	32,080
	MOINS—Renvoyées par le lieut.-col. Maunsell.....	3,950	.....
	Total des distributions.....	32,130	32,080

CARTOUCHES à fusil distribuées pour le tir d'école pendant l'année 1889—*Suite.*

Dates.	Corps et localités.	Cartouches.	
		A balle.	A blanc.
1889.	*District militaire n° 9, Halifax.*		
26 juillet....	Major McLeod, commandant la batterie de campagne de Sydney.	1,480	1,480
26 do	Lieut.-col. Bingham do le 94e bataillon.....	4,200	4,200
28 août.....	Capitaine Ryan do la cavalerie de King's.....	840	840
17 sept.....	Lieut.-col. Chipman do le 68e bataillon.....	7,560	7,560
17 do	do Harrison do le 93e do	4,200	4,200
17 do	do Macdonald do le 66e do	6,720	
20 do	do Curren do l'artillerie de place d'Halifax... ...	5,880	
20 do	do Mackintosh do le 63e bataillon.....	5,040	
25 do	Capitaine Daley do l'artillerie de place de Digby...	840	
16 oct.....	do Macdonald do do Pictou.....	840	
		37,600	18,280
	MOINS—Renvoyées par le camp d'Aldershot.....	.....	12,000
	Total des distributions.....	37,600	6,280
1889.	*District militaire n° 10, Winnipeg.*		
21 juin	Lieut.-col. Taylor, commandant l'école royale d'infanterie montée.		5,000
8 juillet....	Capitaine Knight do la cavalerie de Winnipeg.....	840	
13 do	Lieut.-col. Taylor do l'école royale d'infanterie montée.	3,000	
18 do	do Boswell do le 90e bataillon	5,040	
11 oct.....	do Taylor do l'école royale d'infanterie montée..	2,000	
	Total des distributions.....	10,880	5,000
1888.	*District militaire n° 11, Victoria, C.-B.*		
18 oct	Lieut.-col. Holmes, commandant la batterie C, E. R. A.....	11,000	
1889.			
23 sept....	do Prior do la brig. d'art. de place de la C.-B..	1,680	1,680
7 oct	do Holmes do batterie C, E. R. A.....	8,500	
	Total des distributions.....	21,180	1,680
1889.	*District militaire n° 12, Charlottetown, I.P.-E.*		
6 août.....	Quartier-maître Davidson, du 82e bataillon	3,300	
24 do	Capitaine Weeks, commandant la compagnie du génie.....	700	
24 do	Quartier-maître Cameron, de l'artillerie de place.....	2,540	
	Total des distributions.....	6,540	

RÉCAPITULATION.

Districts.	Cartouches.	
	A balle.	A blanc.
District militaire nº 1, London	50,520	27,780
do 2, Toronto	76,830	28,780
do 3, Kingston	30,560	1,500
do 4, Ottawa	6,740	
do 5-6, Montréal	64,365	16,360
do 7, Québec	54,900	16,320
do 8, Saint-Jean, N.-B	32,130	32,080
do 9, Halifax, N.-E	37,600	6,280
do 10, Winnipeg	10,880	5,000
do 11, Victoria, C.-B	21,180	1,680
do 12, Charlottetown, I. P.-E	6,540	
Total	392,245	135,780

J. MACPHERSON, lieut.-colonel,

Directeur de l'intendance et gardien des propriétés de la milice.

Au sous-ministre de la milice et défense.

OTTAWA, 31 décembre 1889.

[B.]

CARTOUCHES à fusil, etc., distribuées contre remboursement pendant l'année 1889.

District militaire nº 1, London.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.
1889.				$ cts.
5 mars..	Lieutenant Wilson.....	33e bataillon.....M.H.	200	4 00
6 avril..	Major Wilson.....	Retraité.....M.H.	1,000	20 00
10 do ..	J. Crowe.....	Société de tir de Guelph.....M.H.	1,250	57 00
10 do ..	do	do do .....Snider	2,000	
17 do ..	D. Henderson.....	do d'Ingersoll.....	500	8 00
27 do ..	Capitaine Robson.....	26e bataillon.....	1,000	16 00
1 mai ..	do Macqueen.....	22e do	1,000	16 00
13 juin ..	J. Crowe.....	Société de tir de Guelph.....M.H.	500	42 00
13 do ..	do	do do .....Snider	2,000	
2 juill...	Capitaine Macqueen ...	22e bataillon.....	500	10 00
2 do ..	D. Henderson.....	Société de tir d'Ingersoll.....	500	8 00
2 do ..	Lieutenant Courtice.....	33e bataillon.....M.H.	200	12 00
2 do ..	do	33e do .....Snider	500	
3 do ..	Capitaine Booth	30e do .....M.H.	250	5 00
6 do ..	do Macqueen.....	22e do	1,000	16 00
12 do ..	D. Henderson.	Société de tir d'Ingersoll.....	500	8 00
26 do ..	W. Lawrence.....	do Perth.....M.H.	500	34 00
26 do ..	do	do do .....Snider	1,500	
30 do ..	Capitaine Ellis.....	27e bataillon.....	1,000	16 00
7 do ..	D. Henderson.....	Société de tir d'Ingersoll.....	500	8 00
7 do ..	Capitaine Robson	26e bataillon.	500	8 00
21 do ..	D. Henderson.....	Société de tir d'Ingersoll.....	1,000	16 00
28 do ..	Lieutenant Cartwright ..	Compagnie "D," E.R.I	2,000	32 00
31 do ..	Lieut.-colonel Dawson...	Société de tir de l'ouest	500	8 00
31 do ..	Lieutenant Cartwright ..	Compagnie "D," E.R.I.....	1,000	16 00
7 sept...	D. Henderson.....	Société de tir d'Ingersoll.....M.H.	500	18 00
7 do ..	do	do do .....Snider	500	
9 do ..	W. Lawrence.....	Société de tir de Perth.....	1,500	24 00
14 do ..	Capitaine Macqueen	22e bataillon .....M.H.	500	26 00
14 do ..	do do	22e do .....Snider	1,000	
18 do ..	do Jones.....	21e do	1,000	16 00
20 do ..	Lieut.-colonel Dawson...	Société de tir de l'ouest.....	500	8 00
20 do ..	J. Crowe.....	do de Guelph.....	3,000	48 00
7 oct. ..	Lieut.-colonel Dawson...	do de l'ouest.....	2,000	32 00
7 do ..	Lieutenant Cartwright ..	Compagnie "D," E.R.I.....	1,000	16 00
7 do ..	D. Henderson.....	Société de tir d'Ingersoll.....	500	8 00
11 do ..	Capitaine Ley	21e bataillon.....	500	8 00
11 do ..	do Young.....	27e do	750	12 00
11 do ..	Lieut.-colonel Dawson...	Société de tir de l'ouest.....	1,000	16 00
11 do ..	Capitaine Dawson	21e bataillon.....	1,000	16 00
11 do ..	Lieutenant Cartwright ..	Compagnie "D," E.R.I.....	2,000	32 00
12 do ..	Capitaine Robson.....	26e bataillon.....	500	8 00
22 do ..	do Jones.....	21e do	1,000	16 00
28 do ..	do Macqueen.....	22e do .....M.H.	500	10 00
28 do ..	do Robson.....	26e do	500	8 00
28 do ..	D. Henderson.....	Société de tir d'Ingersoll.....	2,000	32 00
28 do ..	Capitaine Robson.....	26e bataillon.....	500	8 00
6 nov. ..	Lieut.-colonel Dawson,..	Société de tir de l'ouest.....	500	8 00
6 do ..	do Tracy.....	7e bataillon.....	1,000	16 00
9 do ..	Capitaine Wadmore	Compagnie "D," E.R.I.....	2,000	32 00
16 do ..	do Hayes.....	7e bataillon.....	1,000	16 00
21 do ..	do Jones.....	21e do	1,500	24 00
20 déc. ..	Lieut.-colonel Dawson...	Société de tir de l'ouest.....M.H.	250	5 00
	Mr. J. Tissiman	Etoupilles à friction.....	.....	2 30
		Total..	49,900	825 30

CARTOUCHES à fusil, etc., distribuées contre remboursement pend. l'année 1889—*Suite.*

District militaire n° 2, Toronto.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.
1889.				$ cts.
12 janv.	Lieutenant O'Brien	37e bataillon M. H.	200	8 80
12 do	do	37e do Snider	300	
5 fév.	Major Hughes	45e do	1,000	16 00
14 do	Sergent Robinson	45e do	500	8 00
12 mars	Capitaine Drinkwater	35e do	500	8 00
15 do	J. McClelland	Société de tir de Lincoln	500	8 00
29 do	Major Dunn	Garde du corps du gouverneur général	2,000	32 00
29 do	Lieutenant Conboy	30e bataillon M. H.	100	6 80
29 do	do	30e do Snider	300	
16 avril	Capitaine McGregor	77e do	1,000	16 00
16 do	Capitaine Laidlaw	30e do	500	8 00
16 do	Lieutenant Paine	13e do	2,000	32 00
16 do	C. C. Pearson	Société de tir d'Owen-Sound M. H.	1,000	36 00
16 do	do	do do Snider	1,000	
18 do	Lieutenant Tidswell	13e bataillon	1,000	16 00
23 do	J. McClelland	Société de tir de Lincoln	500	8 00
30 do	do	do do	500	8 00
30 do	Sergent Robinson	45e bataillon	500	8 00
30 do	Capitaine Drinkwater	35e do	500	8 00
16 mai	Sergent Robinson	45e do	2,500	40 00
16 do	Lieut.-col. Alger	Société de tir d'Ontario	10,000	160 00
18 do	A. Miller	do de Bruce	1,000	16 00
25 do	Sergent Robinson	45e bataillon	500	8 00
1er juin	Mr. McBain	37e do M. H.	500	18 00
1er do	do	37e do Snider	500	
5 do	Lieut.-col. Ray	96e do M. H.	500	26 00
5 do	do	96e do Snider	1,000	
6 do	Lieutenant Tidswell	13e do	1,000	16 00
11 do	Major Dunn	Garde du corps du gouverneur général M. H.	500	42 00
11 do	do	do do Snider	2,000	
12 do	Lieutenant Paine	13e bataillon M. H.	2,000	104 00
12 do	do	13e do Snider	4,000	
18 do	J. McClelland	Société de tir de Lincoln	500	8 00
20 do	Lieut.-col. Ray	96e bataillon	1,000	16 00
21 do	Capitaine Adam	13e do M. H.	500	18 00
21 do	do	13e do Snider	500	
24 do	Capitaine Drinkwater	35e do	500	8 00
24 do	Capitaine McDonald	31e do	1,000	16 00
24 do	Major Telford	31e do M. H.	500	50 00
26 do	do	31e do Snider	2,500	
26 do	do	31e do M. H.	500	18 00
26 do	do	31e do Snider	500	
6 juill.	Lieut.-col. Ray	96e do	2,000	32 00
8 do	Capitaine Barnard	13e do	1,000	16 00
15 do	Lieutenant Paine	13e do M. H.	1,000	68 00
15 do	do	13e do Snider	3,000	
17 do	Sergent Robinson	45e do M. H.	500	10 00
17 do	Capitaine Grant	20e do M. H.	400	24 00
17 do	do	20e do Snider	1,000	
23 do	A. Miller	Société de tir de Bruce M. H.	500	26 00
23 do	do	do Snider	1,000	
23 do	Capitaine McMiking	44e bataillon M. H.	500	26 00
23 do	do	44e do Snider	1,000	
25 do	J. McClelland	Société de tir de Lincoln	500	8 00
30 do	Major Wilson	Retraité	2,000	32 00
2 août	Lieutenant Paine	13e bataillon	5,000	80 00
3 do	Capitaine McGregor	77e do	1,000	16 00
5 do	Capitaine McMiking	44e do	2,000	32 00
14 do	Lieutenant Conboy	30e do M. H.	150	7 00
14 do	do	30e do Snider	250	
14 do	Major Thom	26e do M. H.	100	7 60
14 do	do	26e do Snider	300	

CARTOUCHES à fusil, etc., distribuées contre remboursement pend. l'année 1889—*Suite.*

District militaire nº 2, Toronto.—Fin.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.
1889.				$ cts.
14 août ..	Capitaine Lee	77e bataillon	500	8 00
14 do ..	Capitaine Drinkwater	35e do M. H.	150	11 00
14 do ..	do	35e do Snider	500	
14 do ..	Lieutenant Green	21e do M. H.	500	18 00
14 do ..	do	21e do Snider	500	
14 do ..	Lieutenant Tidswell	13e do	1,000	16 00
15 do ..	Sergent Robinson	45e do	500	8 00
19 do ..	Capitaine Laidlaw	30e do	500	8 00
22 do ..	Capitaine McMiking	44e do	1,500	24 00
22 do ..	Lieut.-col. Alger	Société de tir d'Ontario M. H.	2,400	528 00
22 do ..	do	do Snider	30,000	
27 do ..	Lieutenant Paine	13e bataillon M. H.	1,000	100 00
27 do ..	do	13e do Snider	5,000	
29 do ..	Lieut.-col. Ray	96e do M. H.	1,000	52 00
29 do ..	do	96e do Snider	2,000	
3 sept. ..	R. Brown	Société de tir de Campbellville	500	8 00
3 do ..	Capitaine Elliott	96e bataillon	1,000	16 00
5 do ..	J. McClelland	Société de tir de Lincoln	500	8 00
12 do ..	Capitaine Laidlaw	30e bataillon	500	8 00
13 do ..	Capitaine Jamieson	30e do	1,000	16 00
14 do ..	Lieutenant Paine	13e do M. H.	1,000	20 00
17 do ..	Capitaine Patterson	34e do	1,000	16 00
17 do ..	Capitaine Jamieson	30e do	2,000	32 00
18 do ..	Lieutenant Jones	37e do M. H.	100	8 40
18 do ..	do	37e do Snider	400	
18 do ..	R. Brown	Société de tir de Campbellville M. H.	200	12 00
18 do ..	do	do do Snider	500	
21 do ..	Capitaine Laidlaw	30e bataillon	500	8 00
23 do ..	Société de tir de Barrie		1,500	24 00
26 do ..	A. Miller	Société de tir de Bruce M. H.	500	10 00
28 do ..	do	do	1,000	16 00
28 do ..	Major Dunn	Garde du corps du gouverneur général	2,000	32 00
30 do ..	G. T. Ware	Société de tir de Port-Arthur	2,500	40 00
2 oct. ..	Lieutenant Paine	13e bataillon M. H.	1,000	20 00
4 do ..	Capitaine Griffiths	37e do	300	4 80
4 do ..	R. Brown	Société de tir de Campbellville	400	6 40
9 do ..	Lieutenant Zealand	20e bataillon	400	6 40
11 do ..	Capitaine Lee	77e do	500	8 00
18 do ..	Capitaine Grant	20e do	1,000	16 00
23 do ..	Capitaine McGregor	77e do	1,500	24 00
30 do ..	Capitaine Craig	30e do	500	8 00
1er nov. ..	do	30e do	500	8 00
1er do ..	Major Mason	13e do	3,000	48 00
4 do ..	Capitaine McGregor	77e do	500	8 00
4 do ..	Lieut.-col. Coombs	39e do	1,000	16 00
5 do ..	Lieutenant Zealand	20e do	250	4 00
11 do ..	Capitaine Laidlaw	30e do	500	8 00
11 do ..	C. C. Pearce	Société de tir d'Owen-Sound	1,000	16 00
11 do ..	Lieutenant Paine	13e bataillon	1,000	16 00
13 do ..	Major Dunn	Garde du corps du gouverneur général	2,000	32 00
19 do ..	Lieutenant McGibbon	20e bataillon	400	6 40
21 do ..	J. McClelland	Société de tir de Lincoln	500	8 00
26 do ..	Major Dunn	Garde du corps du gouverneur général	3,000	48 00
12 déc. ..	Capitaine Craig	30e bataillon	500	8 00
23 do ..	do	30e do	500	8 00
		Total	155,100	2,551 60

CARTOUCHES à fusil, etc., distribuées contre remboursem. pendant l'année 1889—*Suite.*

District militaire n° 3, Kingston.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.
1889.				$ cts.
11 avril...	N. S. Young.....	Société de tir de Bowmanville.....M.H.	1,000	36 00
11 do ..	do	do do .....Snider	1,000	
8 mai....	Major Dingwall.....	46e bataillon.....	2,000	32 00
13 do ..	Capitaine Panton.....	15e do .....M.H.	100	11 60
13 do ..	do	15e do .....Snider	600	
23 do ..	J. B. Mitchel.....	Société de tir de Bowmanville.....M.H.	1,000	36 00
23 do ..	do	do do .....Snider	1,000	
15 juillet..	Lieut. Macnachton.....	Artillerie de place.....	1,000	16 00
1er août ..	Capitaine Panton.....	20e bataillon.....M.H.	150	8 60
1er do ..	do	20e do .....Snider	350	
1er do ..	Capitaine Dennistoun....	46e do	1,500	24 00
8 do ..	do Panton.....	15e do	1,000	16 00
30 do ..	N. S. Young.....	Société de tir de Bowmanville.....	1,000	16 00
30 do ..	Major Dingwall.....	46e bataillon.....	2,000	32 00
30 do ..	A. Kimmerly.....	Société de tir de Napanee.....	1,000	16 00
30 do ..	M. Lavell.....	Pénitencier de Kingston.....Winchester	150	2 63
11 sept....	Lieut. Macnachton.....	Artillerie de place.....M.H.	250	33 00
11 do ..	do	do .....Snider	1,750	
11 do ..	N. S. Young.....	Société de tir de Bowmanville.....	3,000	48 00
12 do ..	M. Lavell.....	Pénitencier de Kingston.....	2,000	32 00
13 do ..	Capitaine Panton.....	15e bataillon.....	1,000	16 00
17 do ..	do Dennistoun....	46e do	1,000	16 00
20 do ..	Major Dingwall.....	46e do	3,000	48 00
27 do ..	Capitaine Dennistoun....	46e do	1,500	24 00
8 oct. ..	do Orr.....	49e do .....M.H.	100	2 00
11 do ..	do Murray.....	14e do	500	8 00
16 do ..	Sergent Swaine.....	14e do	2,000	32 00
17 do ..	Capitaine Panton.....	15e do	1,000	16 00
2 déc....	Sergent Swaine.....	14e do	3,500	56 00
28 do ..	Lieut.-col. J. Brown.....	49e do	1,000	16 00
		Total.....	36,450	593 83

District militaire n° 4, Ottawa.

9 mars...	Capitaine McKay.....	41e bataillon .....M.H.	600	12 00
16 avril...	Police fédérale.....	.....	1,000	16 00
16 do ..	C. S. Scott.....	Ottawa Rifle Club.....M.H.	200	8 80
17 do ..	do	do .....Snider	300	
17 do ..	do	do .....M.H.	500	18 00
17 do ..	do	do .....Snider	500	
17 do ..	Sergent Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	500	8 00
20 do ..	do	do do	500	8 00
25 do ..	M. Panet.....	.....Blank	100	1 00
25 do ..	Sergent d'état-major Ross	Gardes à pied du gouverneur général....M.H.	200	7 20
25 do ..	do ..	do do ....Snider	200	
26 do ..	Sergent Cawdron.....	do do .....M.H.	300	6 00
26 do ..	Lieut. Winter.....	do do	500	8 00
29 do ..	Lieut.-col. Anderson.....	43e bataillon.....M.H.	500	18 00
29 do ..	do	do .....Snider	500	
30 do ..	J. H. Bothwell	Société de tir de Perth.....M.H.	500	10 00
2 mai....	Sergent Cawdron..	Gardes à pied du gouverneur général.....	500	8 00
8 do ..	J. H. Ellis.....	Ottawa Rifle Club.....M.H.	300	6 00
8 do ..	Sergent Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général. ..M.H.	600	28 00
8 do ..	do	do do ....Snider	1,000	
8 do ..	C. S. Scott.....	Ottawa Rifle Club.....M.H.	100	3 60
8 do ..	do	do .....Snider	100	
10 do ..	J. McLeod	Société de tir d'Almonte.....M.H.	500	10 00
10 do ..	Lieut. Winter.....	Gardes à pied du gouverneur général....M.H.	600	20 00
10 do ..	do	do do ....Snider	500	

CARTOUCHES à fusil, etc., distribuées contre remboursem. pendant l'année 1889—*Suite.*

District militaire n° 4, Ottawa—Suite.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.
1889.				$ cts.
10 mai....	Capitaine Billings.....	43e bataillon.....M.H.	150	3 00
15 do ..	W. H. Mossman.	Société de tir de Prescott.....	1,000	16 00
17 do ..	Sergent Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	500	8 00
27 do ..	do	do do .....M.H.	600	20 00
27 do ..	do	do do ....Snider	500	
27 do ..	J. H. Ellis.....	Ottawa Rifle Club	350	5 60
27 do ..	Major Sparham.....	42e bataillon.....	2,000	32 00
30 do ..	Lieut. Cole	do	500	8 00
3 juin....	Capitaine McKay.....	41e bataillon..... .....M.H.	600	12 00
4 do ..	Lieut.-col. White.....	.... Révolver	100	1 00
6 do ..	Major Sherwood	43e bataillon..... .....M.H.	500	10 00
7 do ..	Sergent Cawdron..... .	Gardes à pied du gouverneur général.....	500	8 00
7 do ..	J. H. Shaver.....	Société de tir de Cornwall.....	2,000	32 00
7 do ..	Lieut. Sutherland.....	43e bataillon.....M.H.	350	7 00
11 do ..	Sergent Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général ....M.H.	600	12 00
13 do ..	Lieut. Winter	do do	500	8 00
14 do ..	Sergent Cawdron.....	do do .....M.H.	500	10 00
14 do ..	Départem. des pêcheries.	.... Spencer	1,000	10 00
17 do ..	Sergent Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	1,000	16 00
21 do ..	W. H. Mossman.....	Société de tir de Prescott.....	1,000	16 00
22 do ..	Lieut. Winter	Gardes à pied du gouverneur général.....	1,000	16 00
24 do ..	Capitaine McKay.....	41e bataillon..... .....M.H.	1,000	20 00
27 do ..	do	do .....M.H.	600	12 00
27 do ..	Sergent Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général....M.H.	600	20 00
27 do ..	do	do do ....Snider	500	
2 juillet..	Soldat Morse.....	do do	250	4 00
5 do ..	Sergent Cawdron.....	do do .....M.H.	300	6 00
8 do ..	do	do do	500	8 00
9 do ..	C. S. Scott.....	Ottawa Rifle Club..... .....M.H.	200	7 20
9 do ..	do	do	200	
12 do ..	Sergent Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	500	8 00
12 do ..	Sergent Clarke.....	43e bataillon.....	500	8 00
12 do ..	Lieut. Winter.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	1,000	16 00
17 do ..	J. St. D. LeMoine	....	200	3 20
19 do ..	Sergent Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général....M.H.	600	20 00
19 do .	do	do do ....Snider	500	
19 do ..	W. H. Middleton.....	Ottawa Rifle Club.....M.H.	500	10 00
23 do ..	Capitaine Billings.... .	43e bataillon..... ..	250	4 00
25 do ..	Sergent Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	1,000	16 00
26 do ..	A. Menzies.	Société de tir d'Arnprior.....M.H.	500	10 00
29 do ..	Sergent Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général....M.H.	600	12 00
29 do ..	J. B. Coates..... ...	Société de tir de Prescott.....M.H.	500	18 00
29 do ..	do	do .....Snider	500	
30 do ..	Sergent Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	1,000	16 00
31 do ..	Sergent Mailleaue.....	do do	500	8 00
31 juillet..	Sergent Dial	43e bataillon.....	500	8 00
2 août...	Sergent Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général....M.H.	600	20 00
2 do ..	do	do ....Snider	500	
2 do ..	G. E. Myers	Société de tir de Morrisburg..... M.H.	500	18 00
2 do ..	do	do do .....Snider	500	
2 do ..	Lieut. Winter.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	1,000	16 00
6 do ..	A. Porteous.....	Société de tir de Cornwall.....	1.000	16 00
7 do ..	Sergent Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	1,500	24 00
12 do ..	do	do do	1,000	16 00
12 do ..	Police fédérale.....	....	500	8 00
12 do ..	Lieut. Winter.	Gardes à pied du gouverneur général.	3,500	56 00
13 do ..	Lieut. O'Grady..... ...	43e bataillon.....	1,500	24 00
16 do ..	A. Porteous.....	Société de tir de Cornwall..... ..... M.H.	1,000	20 00
16 do ..	Capitaine Bell.....	43e bataillon.....	500	8 00
16 do ..	Capitaine Billings.....	43e do	500	8 00
17 do ..	A. Menzies.....	Société de tir d'Arnprior..... ..M.H.	500	10 00

CARTOUCHES à fusil, etc., distribuées contre remboursement pend. l'année 1889—*Suite.*

District militaire nº 4, Ottawa—Fin.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.
1889.				$ cts.
22 août...	Capitaine Motherwell....	Société de tir de Perth.....M.H.	1,000	36 00
22 do ...	do	do do .....Snider.	1,000	
22 do ...	Sergent Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	500	8 00
28 do ...	Sergent Taylor.....	Société métropolitaine de tir.....M.H.	600	116 00
28 do ...	do	do do .....Snider	6,500	
29 do ...	A. Porteous.....	Société de tir de Cornwall.....	1,000	16 00
30 do ...	Capitaine Bell.....	43e bataillon.....	250	4 00
9 sept ...	A. Menzies.....	Société de tir d'Arnprior.....M.H.	500	10 00
10 do ...	Sergent Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	1,000	16 00
10 do ...	Serg. d'ét.-m. Huntington	56e bataillon.....	500	8 00
11 do ...	C. S. Scott.....	Ottawa Rifle Club.....M.H.	200	4 00
12 do ...	Capitaine Billings.....	43e bataillon.....	1,000	16 00
12 do ...	Police fédérale.....	.....	1,500	24 00
14 do ...	Sergent Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général.....M.H.	600	20 00
14 do ...	do	do do ....Snider	500	
20 do ...	Capitaine Thompson	do do .... M.H.	500	26 00
20 do ...	do	do do ....Snider	1,000	
23 do ...	Sergent Cawdron.....	do do .... M.H.	600	12 00
25 do ...	Major Carmichael.....	Société de tir de Lisgar.....	500	8 00
30 do ...	Sergent Cawdron..	Gardes à pied du gouverneur général.....M.H.	1,200	24 00
1er oct....	J. H. Bothwell.....	Société de tir de Perth..... ....M.H.	1,000	20 00
1er do ...	Serg. d'ét.-m. Huntington	56e bataillon.....	2,500	40 00
4 do ...	Capitaine Bell.....	43e do	1,500	24 00
5 do ...	Lieut.-col. Gemmill.....	Retraité.....	50	0 80
7 do ...	Capitaine Adam.....	do .....M.H.	30	0 60
9 do ...	Lieut.-col. Anderson.....	43e bataillon.....M.H.	600	92 00
9 do ...	do	43e do .....Snider	5,000	
14 do ...	Lieut.-col. Tilton.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	350	5 60
14 do ...	H. H. Cole.....	Société de tir d'Almonte.....	500	8 00
14 do ...	Capitaine Motherwell....	do de Perth..... .....M.H.	500	10 00
16 do ...	J. B. Yorke	.....	150	2 40
23 do ...	J. Porteous.....	Société de tir de Cornwall.....	2,000	32 00
31 do ..	Sergent Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	500	8 00
31 do ...	Capitaine Bell.....	43e bataillon.....	1,000	16 00
31 do ...	C. S. Scott.....	Ottawa Rifle Club.....M.H.	100	2 00
28 do ...	Capitaine McKay.....	41e bataillon.....	500	8 00
5 nov....	Capitaine Gourdeau.....	Dragons de la garde Princesse Louise.....	1,000	16 00
5 do	A. Menzies.....	Société de tir d'Arnprior.....M.H.	500	10 00
5 do	Lieutenant Sutherland...	43e bataillon.....	750	12 00
8 do	A. Menzies.....	Société de tir d'Arnprior.....M.H.	1,500	30 00
9 do	Sergent Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général.....	250	4 00
9 do	do	do do ....M.H.	300	6 00
11 do	Capitaine Craig...	42e bataillon.....	430	7 00
11 do	Lieut.-col. White.....	.....Révolver	100	1 00
18 do	M. Simpson.....	.....	500	8 00
20 do	Capitaine McKay.....	41e bataillon.....M.H.	1,000	20 00
20 do ...	do	41e do	280	4 50
3 déc....	Capitaine Bell	43e do	720	11 52
17 do	Capitaine Billings.....	43e do	60	0 96
21 do	Sergent Dial.....	43e do .....M.H.	100	2 00
23 do	Capitaine Bliss.....	Batterie de campagne d'Ottawa.....M.H.	50	1 00
28 do	M. Doyon.....	.....M.H.	100	2 00
30 do	Sergent Cawdron.....	Gardes à pied du gouverneur général.....M.H.	150	3 00
31 do	Société fédérale de tir...	.....	38,509	616 14
	do do ...	.....M.H.	19,605	392 10
	do do ...	.....Pistol	90	0 90
	do do ...	.....M.H.	4,200	84 00
	do do ...	Etoupilles et gargousses.....	.....	5 00
	Poud., coup d.can.du midi	600 lbs. ; étoupilles à friction, 420.....	.....	159 20
		Total.....	161,174	2,739 32

CARTOUCHES à fusil, etc., distribuées contre remboursement pend. l'année 1889—*Suite.*

Districts militaires nos 5 et 6, Montréal.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.
1889.				$ cts.
1er mai..	Capitaine Ibbotson	5e Royal Scots M.H.	500	18 00
1er do ..	do	do Snider.	500	
2 do ..	Sergt. d'état-major Elliot	1er bataillon M.H.	500	26 00
2 do ..	do	do Snider.	1,000	
3 do ..	Sergent Marks	Société de tir M.H.	600	20 00
3 do ..	do	do Snider.	500	
6 do ..	Lieutenant Shaw	3e bataillon M.H.	500	10 00
9 do ..	Lieut. R. J. Spearing	53e do M.H.	500	18 00
9 do ..	do	53e do Snider.	500	
13 do ..	D. McRae	Société de tir de Victoria M.H.	500	10 00
14 do ..	Capitaine Fraser	53e bataillon	500	8 00
16 do ..	Capitaine Harkom	54e do	2,000	32 00
16 do ..	Sergent Marks	Société de tir	1,000	16 00
17 do ..	Société de tir de Montréal		500	8 00
22 do ..	Capitaine Ibbotson	5e Royal Scots	500	8 00
31 do ..	Capitaine Fraser	53e bataillon	500	8 00
31 do ..	Capitaine Ogilvy	Artillerie de place M.H.	500	42 00
31 do ..	do	do Snider.	2,000	
31 do ..	Lieut. R. J. Spearing	53e bataillon	500	8 00
3 juin..	Sergent Marks	Société de tir	1,000	16 00
7 do ..	Lieut. R. J. Spearing	53e bataillon	500	8 00
14 do ..	Sergent Marks	Société de tir	3,000	48 00
19 do ..	Capitaine Harkom	54e bataillon	500	8 00
2 juillet..	Lieut. R. J. Spearing	53e do M.H.	500	18 00
2 do ..	do	53e do Snider.	500	
5 do ..	Sergent Marks	Société de tir M.H.	500	26 00
5 do ..	do	do Snider.	1,000	
8 do ..	Lieut. R. J. Spearing	53e bataillon	500	8 00
10 do ..	Sergent Marks	Société de tir M.H.	500	10 00
12 do ..	Lieutenant Shaw	3e bataillon M.H.	500	10 00
12 do ..	T. Costen	Société de tir de Montréal M.H.	500	10 00
18 do ..	Lieut. B. J. Spearing	53e bataillon M.H.	500	50 00
18 do ..	do	53e do Snider.	2,500	
18 do ..	Sergent Elliot	1er do	1,000	16 00
20 do ..	H. Johnson	51e do M.H.	200	12 00
20 do ..	do	51e do Snider.	500	
20 do ..	Dr Smith	11e do	1,000	16 00
20 do ..	Lieut. R. J. Spearing	53e do M.H.	500	26 00
20 do ..	do	53e do Snider.	1,000	
25 do ..	Sergent Marks	Société de tir M.H.	1,500	30 00
25 do ..	Lieutenant Shaw	3e bataillon M.H.	1,000	36 00
25 do ..	do	3e do Snider.	1,000	
29 do ..	Capitaine Baker	58e do	500	8 00
29 do ..	Sergent Marks	Société de tir	4,000	64 00
29 do ..	Major Hackwell	79e bataillon	500	8 00
1er août ..	C. M. Hall	Société de tir de Shefford	1,000	16 00
1er do ..	Caporal McNaughton	51e bataillon	500	8 00
1er do ..	Société de tir du 54e bataillon		3,000	48 00
3 do ..	Capitaine O'Regan	52e bataillon	500	8 00
5 do ..	Capitaine Baker	58e do	1,000	16 00
7 do ..	Lieut.-col. Martin	Société de tir de la province de Québec.. M.H.	1,000	142 53
7 do ..	do	do do ..Snider.	7,658	
9 do ..	Capitaine Bowen	52e bataillon	500	8 00
17 do ..	J. Fournier	Société de tir du lac Mégantic	1,000	16 00
19 do ..	Sergent Marks	Société de tir	3,000	48 00
21 do ..	Major Maclaren	50e bataillon	2,000	32 00
21 do ..	Sergent McNaughton	15e do	500	8 00
21 do ..	Major McFee	51e do	500	8 00
22 do ..	Sergent Marks	Société de tir	2,000	32 00
22 do ..	Lieutenant D'Orsonnens	85e bataillon	500	8 00
26 do ..	Société de tir de Victoria		500	8 00

CARTOUCHES à fusil, etc., distribuées contre remboursem. pendant l'année 1890—*Suite.*

Districts militaires nos 5 et 6, Montréal—Fin.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.
1889.				$ cts.
27 août ..	Major Dixon	86e bataillon M.H.	500	10 00
27 do ..	Lieutenant Kincaid	6e régiment de cavalerie	500	8 00
29 do ..	Dr Smith	11e bataillon	500	8 00
2 sept. ..	Sergent Marks	Société de tir	500	8 00
6 do ..	Lieut.-col. Sheppard	83e bataillon	1,000	16 00
10 do ..	Lieutenant Kincaid	6e régiment de cavalerie	1,000	16 00
16 do ..	Dr Smith	11e bataillon M.H.	500	10 00
17 do ..	Capitaine O'Regan	52e do	1,500	24 00
17 do ..	Major Lamb	11e do M.H.	500	74 00
17 do ..	do	11e do Snider.	4,000	
19 do ..	Major Bulman	Société de tir de Bedford	2,000	32 00
19 do ..	Capitaine Brooks	79e bataillon	1,000	16 00
23 do ..	Major McFee	51e do	4,000	64 00
25 do ..	Capitaine Brooks	79e do	500	8 00
25 do ..	do Baker	58e do	500	8 00
26 do ..	Lieutenant Kincaid	6e régiment de cavalerie	500	8 00
30 do ..	Sergent Marks	Société de tir M.H.	500	18 00
30 do ..	do	do Snider.	500	
14 oct. ..	do	do M.H.	500	10 00
17 do ..	Capitaine Baker	58e bataillon	1,000	16 00
24 do ..	do	58e do M.H.	500	18 00
24 do ..	do	58e do Snider.	500	
4 nov. ..	Lieut.-col. Rowe	60e do M.H.	500	10 00
18 do ..	Lieut. R. J. Spearing	53e do	500	8 00
20 do ..	Capitaine O'Regan	52e do	500	8 00
		Total	87,958	1,464 53

District militaire no 7, Québec.

12 mars ..	Capitaine Pinault	9e bataillon	1,000	16 00
13 avril ..	Lieut.-col. Miller	8e Royal Rifles	1,000	16 00
27 do ..	do	do	1,000	16 00
15 mai ..	do	do	1,000	16 00
15 do ..	Capitaine Pinault	9e bataillon	2,500	40 00
6 juin ..	Lieut.-col. Miller	8e Royal Rifles M.H.	500	18 00
6 do ..	do	do Snider.	500	
12 do ..	Lieut.-col. Massicotte	70e bataillon	500	8 00
19 do ..	do Miller	8e Royal Rifles	1,000	16 00
28 do ..	do do	do	2,000	32 00
13 juillet ..	do do	do M.H.	500	18 00
13 do ..	do do	do Snider.	500	
17 do ..	Capitaine Bouchard	88e bataillon A blanc.	165	1 65
18 do ..	Major Demers	17e do	500	8 00
26 do ..	do Stewart	Retraité	3,000	48 00
27 do ..	Lieut.-col. Miller	8e Royal Rifles	1,000	16 00
1er août ..	Capitaine Talbot	9e bataillon	1,000	16 00
7 do ..	Lieutenant Pelletier	55e do	1,000	16 00
10 do ..	Lieut.-col. Miller	8e Royal Rifles	2,000	32 00
13 do ..	N. Gauvin	Société de tir de Témiscouata	2,500	40 00
13 do ..	Major Demers	17e bataillon	1,000	16 00
15 do ..	Capitaine Pinault	9e do	1,500	24 00
24 do ..	Lieut.-col. Miller	8e Royal Rifles	1,000	16 00
28 do ..	Major Demers	17e bataillon	2,000	32 00
29 do ..	Capitaine Roy	87e do	1,000	16 00
29 do ..	Lieutenant Dundas	Marine royale	250	4 00
29 do ..	J. Talbot	Société de tir de Rimouski	2,000	32 00
3 sept. ..	Lieutenant Pelletier	55e bataillon	1,000	16 00
11 do ..	Major Demers	17e do	2,500	40 00
20 do ..	do	17e do	500	8 00

CARTOUCHES à fusil, etc., distribuées contre remboursem. pendant l'année 1880—*Suite.*

District militaire nº 7, Québec—Fin.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.
1889.				$ cts.
27 sept. ..	Major Demers	17e bataillon	500	8 00
27 do ..	do	17e do	1,500	24 00
28 do ..	Lieut.-col. Miller	8e Royal Rifles.....M.H.	500	26 00
28 do ..	do	do .....Snider.	1,000	
9 oct. ..	Lieutenant Pelletier	55e bataillon	1,000	16 00
7 déc. ..	Lieut.-col. Miller	8e Royal Rifles.....M.H.	100	10 00
7 do ..	do	do .....Snider.	500	
		Total	41,015	661 65

District militaire nº 8, Saint-Jean, N.-B.

2 avril ..	Capitaine F. H. Hartt	62e bataillon	1,000	16 00
13 do ..	Lieutenant McDougal	8e cavalerie	1,000	16 00
23 do ..	Capitaine McDonald	74e bataillon	500	8 00
29 do ..	C. Elliot	Société de tir de Moncton	1,000	16 00
7 mai ..	Capitaine McDonald	74e bataillon	1,000	16 00
9 do ..	J. Hawthorn	Société de tir du comté d'York	1,500	24 00
22 do ..	Capitaine F. H. Hartt	62e bataillon	2,000	32 00
22 do ..	do McDonald	74e do	1,000	16 00
27 do ..	C. Elliot	Société de tir de Moncton	1,000	16 00
5 juin ..	Capitaine J. T. Hartt	do Saint-Jean	1,000	16 00
5 do ..	do do	do do .....M.H.	1,000	20 00
22 do ..	C. Elliot	Société de tir de Moncton	1,000	16 00
24 do ..	Capitaine McDonald	74e bataillon	500	8 00
29 do ..	Soldat Langstroth	62e do	500	8 00
5 juillet ..	Lieutenant Gregory	71e do .....M.H.	500	10 00
10 do ..	J. Hawthorne	Société de tir du comté d'York	2,000	32 00
17 do ..	Soldat Langstroth	62e bataillon	500	8 00
22 do ..	C. Elliot	Société de tir de Moncton.....M.H.	300	22 00
22 do ..	do	do .....Snider.	1,000	
22 do ..	Capitaine J. T. Hartt	Société de tir de Saint-Jean	1,000	16 00
25 do ..	do Fairweather	74e bataillon	500	8 00
5 août ..	do J. T. Hart	Société de tir de Saint-Jean	500	8 00
5 do ..	do do	do .....M.H.	1,000	20 00
6 do ..	do McDonald	74e bataillon	500	8 00
8 do ..	Major Vince	Compagnie du génie de Brighton	2,000	32 00
13 do ..	Capitaine McDonald	74e bataillon	3,000	48 00
19 do ..	do J. T. Hartt	Société de tir de Saint-Jean	10,000	160 00
19 do ..	do do	do .....M.H.	1,500	30 00
22 do ..	do do	do	500	8 00
22 do ..	do McRobbie	8e cavalerie.....M.H.	200	12 00
22 do ..	do do	do .....Snider.	500	
22 do ..	J. D. Chipman	Société de tir du comté de Charlotte	500	8 00
23 do ..	Lieutenant McKenzie	73e bataillon	1,000	16 00
3 sept. ..	J. Hawthorn	Société de tir du comté d'York	1,000	16 00
21 do ..	do	do	2,000	32 00
21 do ..	Lieut.-col. Beer	74e bataillon	1,200	19 20
23 do ..	Capitaine J. T. Hartt	Société de tir de Saint-Jean .....M.H.	600	28 00
23 do ..	do do	do .....Snider.	1,000	
17 oct. ..	J. Hawthorn	Société de tir du comté de York	500	8 00
27 do ..	Capitaine McDonald	74e bataillon	500	8 00
	MM. Thorne et Cie	Etoupilles à friction		51 60
		Total	47,800	836 80

CARTOUCHES à fusil, etc., distribuées contre remboursem. pendant l'année 1889—*Suite.*

District militaire nº 9, Halifax, N.-E.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.
1889.				$ cts.
9 avril ..	Capitaine Chipman.....	66e bataillon.....M.H.	250	37 00
9 do ..	do	66e do .....Snider	2,000	
30 do ..	Capitaine Gordon	Artillerie de place.....	650	10 40
1er mai ..	Lieut.-col. Mackintosh ..	63e bataillon.....M.H.	500	18 00
1er do ..	do ..	63e do .....Snider	500	
14 do ..	do ..	63e do .....M.H.	600	25 44
14 do ..	do ..	63e do .....Snider	840	
22 do ..	do ..	63e do	840	13 44
23 do ..	do ..	63e do	960	15 04
31 do ..	Lieutenant Dimock	78e bataillon.....M.H.	200	4 00
3 juin...	do Bland.....	Artillerie de place	500	8 00
7 do ...	Lieut.-col. Mackintosh ..	63e bataillon.....	420	6 72
7 do ...	Lieutenant Bland	Artillerie de place	1,000	16 00
14 do ...	Lieut.-col. Mackintosh ..	63e bataillon	3,000	48 00
22 do ...	do ..	63e do	2,300	36 80
22 do ...	Lieutenant Bland..	Artillerie de place..	1,000	16 00
10 juillet..	Lieut.-col. Mackintosh ..	63e bataillon.....	840	13 44
18 do ..	Capitaine Chipman.....	66e do	2,000	32 00
18 do ..	Lieutenant Bland.....	Artillerie de place.....	1,000	16 00
18 do ..	Lieut.-col. Mackintosh ..	63e bataillon.....	420	6 72
18 do ..	do ..	63e do	520	8 32
24 do ..	do ..	63e do	940	15 04
24 do ..	Lieutenant Bland.....	Artillerie de place	2,000	32 00
30 do ..	Lieut.-col. Mackintosh ..	63e bataillon.....	420	6 72
31 do ..	Lieutenant Bland.....	Artillerie de place	2,500	40 00
19 août...	Capitaine Ryan.....	Société de tir du comté de Kings	2,000	32 00
19 do ..	do	do do .....M.H.	500	10 00
19 do ..	Capitaine Oxley.....	93e bataillon.....M.H.	500	10 00
19 do ..	do	93e do	500	8 00
19 do ..	Capitaine Laurence	78e do	500	8 00
19 do ..	Lieut.-col. Mackintosh..	63e do	420	6 72
19 do ..	do ..	63e do	420	6 72
10 do ..	Lieut.-col. Harrison.....	93e do	500	8 00
19 do ..	do Mackintosh...	63e do	420.	6 72
19 do ..	Capitaine Ryan.....	Société de tir du comté de Kings.....	250	4 00
19 do ..	do	do do .....M.H.	500	10 00
29 do ..	Lieut.-col. Curren.....	Artillerie de place d'Halifax.....	4,640	74 24
29 do ..	do	do do .....M.H.	3,960	79 20
30 do ..	Capitaine Chipman.....	66e bataillon.....	2,000	32 00
30 do ..	do Gordon.....	Artillerie de place.....	1,000	16 00
30 do ..	do French.....	West Riding Regiment.....	1,000	16 00
30 do ..	do do	do do	1,000	16 00
30 do ..	Lieut.-col. Mackintosh ..	63e bataillon.....	490	7 84
30 do ..	do ..	63e do	420	6 72
30 do ..	Lieutenant Bland.....	Artillerie de place.....	1,000	16 00
30 do ..	Capitaine Smith	78e bataillon.....M.H.	300	14 00
30 do ..	do	78e do .....Snider	500	
13 sept...	Capitaine Chipman.....	66e do .....M.H.	2,000	40 00
13 do ..	Lieut.-col. Mackintosh ..	63e do	2,570	41 12
13 do ..	Capitaine Laurence	78e do	500	8 00
13 do ..	Dr McGilvray.....	Société de tir du Cap-Breton.....M.H.	500	10 00
30 do ..	Capitaine Mills.....	93e bataillon.....	500	8 00
30 do ..	do Harrison.	Société de tir du comté de Cumberland.....	2,000	32 00
30 do ..	do Chipman.	66e bataillon.....M.H.	500	10 00
30 do ..	Major Marshall.....	Société de tir d'Annapolis.....M.H.	1,200	44 16
30 do ..	do	do do .....Snider	1,260	
21 oct....	Lieut.-col. Mackintosh ..	63e bataillon.....	420	6 72
21 do ..	Capitaine Chipman.....	66e do .....M.H.	2,000	40 00
21 do ..	Lieut.-col. Mackintosh ..	63e do	620	9 92
21 do ..	Capitaine Chipman.....	66e do .....M.H.	2,000	40 00
21 do ..	do Kelly	Société de tir du comté de Digby	1,000	16 00
21 do ..	Lieutenant Bland.....	Artillerie de place	890	14 24

CARTOUCHES à fusil, etc., distribuées contre remboursem. pendant l'année 1889—*Suite.*

District militaire nº 9, Halifax, N.-E.—Suite.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.
1889.				$ cts.
19 nov ...	Capitaine Smith.....	78e bataillon.....	500	8 00
19 do ..	Lieutenant Bland.....	Artillerie de place.....	420	6 72
19 do ..	do Dimock.....	78e bataillon.....	500	8 00
18 déc...	Capitaine Gordon.....	Artillerie de place.....	500	8 00
		Total.....	68,900	1,164 12

District militaire nº 10, Winnipeg.

25 mars..	Rifle Range Co, Winnipeg	.....M.H.	3,000	88 00
25 do ..	do ..	.....Snider	2,000	
15 avril...	Capitaine Wastie.....	95e bataillon.....M.H.	500	10 00
20 do ..	J. W. Jowett.....	Société de tir de Régina.....	1,000	16 00
29 do ..	P. McGregor.....	do Brandon.....	500	8 00
3 mai ...	Major G. W. Street.....	do Battleford.....	3,000	48 00
6 do ..	P. McGregor.....	do Brandon.....	500	8 00
8 do ..	Rifle Range Co, Winnipeg	.....M.H.	1,200	88 00
8 do ..	do ..	.....Snider	4,000	
16 do ..	C. Beane.....	Société de tir de Winnipeg.....M.H.	500	18 00
16 do ..	do	do do .....Snider	500	
20 do ..	J. W. Jowett.....	do Régina.....	1,000	16 00
20 do ..	Major G. W. Street.....	Portage la Prairie do .....M.H.	2,000	72 00
20 do ..	do	do do .....Snider	2,000	
25 do ..	P. McGregor.....	do Brandon.....	1,000	16 00
28 do ..	Rifle Range Co, Winnipeg	.....M.H.	2,000	40 00
31 do ..	C. Beane	Société de tir de Winnipeg.....M.H.	500	18 00
31 do ..	do	do do .....Snider	500	
4 juin...	J. W. Jowett.....	do Régina.....	1,000	16 00
11 do ..	do	do do	1,000	16 00
17 do ..	Rifle Range Co, Winnipeg	.....M.H.	4,000	104 00
17 do ..	do ..	..... Snider	2,000	
18 do ..	J. W. Jowett.....	Société de tir de Régina.....	1,000	16 00
20 do ..	C. Beane.....	do Winnipeg.....M.H.	500	18 00
20 do ..	do	do do .....Snider.	500	
20 do ..	P. McGregor.....	do Brandon.....	1,000	16 00
21 do ..	Rifle Range Co, Winnipeg	.....M.H.	2,000	40 00
24 do ..	Société de tir d'Edmonton	.....	1,000	20 00
28 do ..	C. Beane.....	Société de tir de Winnipeg..... M.H.	1,000	36 00
28 do ..	do	do do .....Snider	1,000	
2 juillet..	Soc. de tir du 95e bataillon	.....	500	8 00
3 do ..	J. H. Ashdown.....	Société de tir de la Saskatchewan .....M.H.	1,000	52 00
3 do ..	do	do do .....Snider	2,000	
3 do ..	Société de tir d'Edmonton	.....	1,000	20 00
4 do ..	J. C. Chalmers.....	Société de tir de Moose-Jaw.....	1,000	16 00
8 do ..	Société de tir d'Edmonton	.....	1,000	20 00
11 do ..	Rifle Range Co, Winnipeg	.....M.H.	4,000	112 00
11 do ..	do ..	..... Snider	2,000	
11 do ..	J. W. Jowett.....	Société de tir de Régina.....	1,000	16 00
15 do ..	do	do do	1,000	16 00
15 do ..	C. Beane.....	do Winnipeg.....M.H.	1,000	36 00
15 do ..	do	do do .....Snider	1,000	
20 do ..	P. McGregor.....	do Brandon.....	500	8 00
29 do ..	Soc. de tir de Moose Jaw.	.....	1,000	16 00
30 do ..	H. Carruthers.....	Société de tir de Régina	1,000	16 00
30 do ..	Soc. de tir de Battleford.	.....	6,000	96 00
31 do ..	do du Manitoba..	Société de tir de Battleford.....M.H.	1,200	184 00
31 do ..	do do ..	do do .....Snider	10,000	
1er août..	P. McGregor.....	Société de tir de Brandon	1,500	24 00
5 do ..	C. Beane.....	do Winnipeg.....M.H.	1,000	36 00
5 do ..	do	do do .....Snider	1,000	

CARTOUCHES à fusil, etc., distribuées contre remboursem. pendant l'année 1889.—*Suite.*

District militaire n° 10, Winnipeg—Fin.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.
1889.				$ cts.
6 août ..	J. Harris	Société de tir de Moosomin	1,000	16 00
6 do ..	J. W. Jowett	do Régina	2,000	32 00
8 do ..	Soc. de tir de Moose Jaw		1,000	16 00
8 do ..	C. Beane	Société de tir de Winnipeg	2,000	32 00
13 do ..	Major G. W. Street	do Birtle	2,000	32 00
13 do ..	Société de tir d'Edmonton		2,400	48 00
13 do ..	do Moose Jaw		2,000	32 00
27 do ..	J. W. Jowett	Société de tir de Régina	2,000	32 00
27 do ..	do	do do	2,000	32 00
27 do ..	Major G. W. Street	Société de tir de Portage la Prairie M.H.	1,000	52 00
27 do ..	do	do do Snider	2,000	
2 sept. ..	Soc. de tir de Moose Jaw		1,000	16 00
3 do ..	J. W. Jowett	Société de tir de Régina	2,000	32 00
10 do ..	J. H. Ashdown	do Saskatchewan	1,000	16 00
12 do ..	Winnipeg Rifle Range Co.	M.H.	1,000	36 00
12 do ..	do	Snider	1,000	
20 do ..	C. Beane	Société de tir de Winnipeg	2,000	32 00
20 do ..	J. W. Jowett	do Régina	3,000	48 00
23 do ..	Société de tir d'Edmonton		2,000	48 00
26 do ..	J. W. Jowett	Société de tir de Régina	2,000	32 00
27 do ..	Major G. W. Street	do Moose Jaw	1,000	16 00
12 oct. ..	do	do do	1,000	16 00
9 déc. ..	do	Société de tir du 95e bataillon	1,000	16 00
		Total	118,800	2,030 00

District militaire n° 11, Victoria, C.-B.

18 mars ..	Capitaine Fletcher	Société de tir de la Colombie anglaise M.H.	500	10 00
30 avril ..	Société de tir de la Colombie anglaise	M.H.	1,500	30 00
12 juin ..	Société de tir de Vancouver	M.H.	1,500	30 00
12 do ..	Capitaine Dorman	Société de tir de la Colombie-Anglaise	3,000	48 00
18 do ..	do	do do M.H.	600	12 00
18 do ..	do	do do	1,000	16 00
27 do ..	do	do do M.H.	500	10 00
2 juillet ..	do	do do M.H.	500	10 00
9 do ..	do	do do M.H.	500	10 00
12 do ..	Sergent Mellon	Batterie C	2,000	32 00
12 do ..	Capitaine Fletcher	Société de tir de la Colombie anglaise M.H.	1,200	24 00
15 do ..	Capitaine Dorman	do do M.H.	1,500	30 00
24 do ..	B. Williams	do Victoria	2,000	32 00
1er août ..	Capitaine Dorman	do Colombie anglaise	6,000	96 00
1er do ..	do	do do M.H.	2,000	40 00
2 sept. ..	do	do do	500	8 00
9 do ..	do	do do M.H.	1,500	30 00
14 do ..	M. canonnier Cornish	Batterie C	2,350	37 60
19 do ..	Capitaine Dorman	Société de tir de la Colombie anglaise M.H.	1,500	30 00
2 oct. ..	do	do do M.H.	500	10 00
17 do ..	do	do do M.H.	2,000	40 00
21 do ..	Serg. d'état-major Mellon	Batterie C	4,000	64 00
12 nov. ..	Société de tir de la Colombie anglaise		1,000	16 00
18 do ..	Société de tir de la Colombie anglaise	M.H.	1,500	30 00
		Total	39,150	659 60

CARTOUCHES à fusil, etc., distribuées contre remboursem. pendant l'année 1889.—*Suite.*

District militaire nº 12, Charlottetown, I.P.-E.

Date.	Acheteur.	Corps.	Cartouches.	Montant.
1889.				$ cts.
4 janv. ..	Capitaine Longworth....	Artillerie de place	500	8 00
27 mars ..	Capitaine Crockett.....	82e bataillon.....	560	8 96
26 avril ..	Capitaine Alexander....	do	500	8 00
10 mai ..	Capitaine Weeks.....	Société de tir du comté de Queen'. .....M.H.	500	10 00
10 do ..	do	do do	1,000	16 00
10 do ..	do	do do .....M.H.	500	10 00
17 do ..	Capitaine Longworth....	Artillerie de place	500	8 00
21 do ..	Capitaine Weeks.....	Société de tir du comté de Queen's.....M.H.	500	10 00
5 juin ..	L. E. Prowse.....	Société provinciale de tir.....	500	8 00
10 do ..	Capitaine Longworth....	Artillerie de place.....M.H.	500	10 00
19 do ..	L. E. Prowse..	Société provinciale de tir.....	500	8 00
5 juillet..	Capitaine Longworth....	Artillerie de place.	1,000	16 00
8 do ..	Lieutenant Stewart	Société de tir du comté de King's	1,000	16 00
10 do ..	Capitaine Weeks.....	do do Queen's.....	500	8 00
16 do ..	Capitaine Longworth....	Artillerie de place	500	8 00
19 do ..	do	do	500	8 00
25 do ..	do	do	1,500	24 00
1er août ..	do	do	1,000	16 00
3 do ..	Major Dogherty.....	Société provinciale de tir.....	5,000	80 00
5 do ..	Capitaine Weeks.....	Société de tir du comté de Queen's.....	1,500	24 00
19 do ..	Capitaine Longworth....	Artillerie de place.....M.H.	500	10 00
24 sept. ..	Capitaine Weeks.....	Société de tir du comté de Queen's.....	500	8 00
4 oct. ..	Capitaine Longworth....	Artillerie de place ....M.H.	500	10 00
12 do ..	Capitaine Weeks.....	Société de tir du comté de Queen's.....	500	8 00
16 do ..	do	do do	500	8 00
24 do ..	do	do do	500	8 00
24 do ..	Capitaine Bertram.....	82e bataillon.....	500	8 00
26 do ..	Sergt. d'état-major Allan	82e do	1,000	16 00
12 nov. ..	Capitaine Alexander....	82e do	500	8 00
27 do ..	Capitaine Stewart.....	82e do	500	8 00
6 déc. ..	Capitaine Bertram.....	82e do	500	8 00
6 do ..	Capitaine Hooper.....	82e do	500	8 00
10 do ..	Capitaine Stewart.....	Société de tir du comté de King's.....	500	8 00
18 do ..	Capitaine Hooper..... .	82e bataillon...	500	8 00
20 do ..	Capitaine Longworth....	Artillerie de place.....	500	8 00
21 do ..	Capitaine Hooper.....	82e bataillon.....	500	8 00
		Total.....	26,060	444 96

CARTOUCHES à fusil, etc., distribuées contre remboursement pendant l'année 1889—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Districts militaires.	Cartouches.	Montant.
		$ cts.
District militaire nº 1, London	49,900	825 30
do 2, Toronto	155,100	2,551 60
do 3, Kingston	36,450	593 83
do 4, Ottawa	161,174	2,739 32
do 5-6, Montréal	87,958	1,464 53
do 7, Québec	41,015	661 65
do 8, Saint-Jean, N.-B	47,800	836 80
do 9, Halifax, N.-E	68,900	1,164 12
do 10, Winnipeg	118,800	2,030 00
do 11, Victoria	39,150	695 60
do 12, Charlottetown, I. P.-E	26,060	444 96
Total	832,307	14,007 71

	Cartouches.
Snider—à balle	675,047
à blanc	265
Martini-Henry—à balle	155,645
Spencer—à balle	1,000
Winchester—à balle	150
Révolver—de Colt	200
	832,307

J. MACPHERSON, lieutenant-colonel,
Directeur de l'intendance militaire et gardien des propriétés de la milice.

[C].

POUDRE à canon et étoupilles à friction fournies pour le tir d'école et les salves pendant l'année 1889.

Districts militaires.	Localités.	Corps.	Poudre à canon.	Etoupilles à friction.
			Lbs.	No.
Nº 1	London	Batteries d'artillerie de place	366	610
Nº 2	Toronto	do do	668½	780
Nº 3	Kingston	Batteries d'artillerie de campagne et de place, collège militaire royal et école royale d'artillerie	2,900	1,408
Nº 4	Ottawa	Batteries d'artillerie de campagne et salves	642½	420
Nos 5 et 6	Montréal	Batteries d'artillerie de campagne et de place et salves	322	385
Nº 7	Québec	do do do	7,024½	2,713
Nº 8	Saint-Jean, N.-B	do do do	1,074⅜	450
Nº 9	Halifax	Batteries d'artillerie de place	1,671½	475
Nº 19	Winnipeg	Batteries de campagne de Winnipeg et salves	342⅛	300
Nº 11	Victoria, C.-B	Ecole royale d'artillerie et batterie de place	120	1,738
Nº 12	Charlottetown	Artillerie de place	360	85
		Total	15,491½	9,364

J. MACPHERSON, lieutenant-colonel,
Directeur de l'intendance militaire et gardien des propriétés de la milice.

[D.]—Inventaire des bouches à feu en la possession de la

District militaire.	Localité.	Canons de campagne, de siège et de place.																					
		Rayés.																				A âme	
		Fer forgé.									Fonte, transformés.			Bronze.									
		Se chargeant par la culasse.					Se chargeant par la bouche.																
		De 6.	De 12.	De 20.	De 40.	7 pouces.	De 9.	De 64.	7 pouces.	9 pouces.	De 64 et 32.	7 pcs.—de 68.	8 pcs.—de 68.	De 7.	De 3.	De 6.	De 9.	De 12.	De 12, 34 qtx.	De 18. 38 qtx.	De 18. 42 qtx.	De 24. 20 qtx.	De 24. 48 qtx.	De 24. 50 qtx.
1	London, batterie de campagne de						4																
	sous la garde de l'intendant																						
	sous la garde de la ville																						
	Guelph, 1re brig. d'artill. de campagne						8																
	Goderich, batterie de place																						
	Sarnia do																						
	do sous la garde de la ville																						
	Stratford do																						
	Galt do																						
	Kincardine do																						
2	Toronto, hangar d'exercice de																			1			
	batterie de campagne						4																
	sous la garde de la ville																						
	do de l'intendant		2														10			1			
	sapeurs de York														1								
	vieux fort																						
	fort neuf																						
	Hamilton, batterie de campagne de						4																
	hangar d'exercices																						
	sous la garde de la ville																						
	Port-Colborne, batterie de campagne du canal Welland						4													1			
	Collingwood, batterie de place																			1			
	Ste-Catherine do																			2			
	Sault Ste-Marie, batterie de montagne													2									
	Lundy's Lane																	2					
3	Durham, batterie de campagne de						4																
	Cobourg, batterie de place de																						
	Port-Hope do																						
	Trenton do																						
	Kingston, batterie de campagne de						4																
	sous la garde de la ville																						
	do l'intendant															4	9			4		4	17
	caserne, Tête du Pont				1		4				1									1		6	1
	Fort Henry					1																1	15
	Fort Frederick					1																2	
	do tour																						
	Murney do																						
	Shoal do																						
	East Branch do																					1	
	West do do																					1	
	Ile aux Cèdres do																						
	collège militaire royal	6		1																			
4	Gananoque, batterie de campagne de						4															1	
	Brockville, sous la garde de la ville																						
	Ottawa, batterie de campagne d'						4																
	sous la garde de la ville																						
	do l'intendant														2	2							
	Pointe Nepeau																						6
	Parliament Hill																	1					

milice et sous la garde de l'intendance militaire le 31 décembre 1889.

Lisse. Fonte. De 32: 32 qtx	42 qtx.	45 qtx.	48 ou 50 qtx.	56 qtx.	58 qtx.	63 qtx.	De 56.	8 pcs: 54 qtx.	65 qtx.	De 68, 95 qtx.	Carronades fonte: De 12.	De 18.	De 24.	De 32.	De 68.	Obusiers. Br'nze: De 12.	De 24.	Fonte: $5\frac{1}{2}$ pouces.	8 pouces.	Mortiers, Fonte: 8 pouces, 9 qtx.	10 pcs: 16 qtx.	18 qtx.	47 ou 52 qtx.	13 pouces, 36 qtx.	Mitrailleuses Gatling.	Canons russes.	Observations.
				1																							
																										2	
				1																							
				2																							
				1																							
				1																							
																										1	
																										1	
				2																							
																				4							
				4																						2	Col. Gzowski, 1 de 32.
									3							3	3										
									7																		
				2																							
				1																							
																										2	
				1																							
				1																							
				1																							
				1																							
																										2	
				23					6					8		1	2	2				6					
				4																1							
				8			1		1			5	2							2		2		1			
				5					2									4									
				3										6													
				1										2													
				3										3													
				3										3													
																											2 de 4, bronze, Glengarry.
				1																							do Perth.
																										2	
																									3		
																					2						

[D]—Inventaire des bouches à feu en la possession de la

District militaire.	Localité.	Canons de campagne, de siège et de place.																					
		Rayés														A âme							
		Fer forgé.								Fonte, transformés.			Bronze.										
		Se chargeant par la culasse.					Se chargeant par la bouche.												De 18.		De 24.		
		De 6.	De 12.	De 20.	De 40.	7 pouces.	De 9.	De 64	8 pouces.	9 pouces.	De 64 et 32.	7 pcs—de 68.	8 pcs—de 68.	De 7.	De 3.	De 6.	De 9.	De 12.	De 12, 34 qtx.	38 qtx.	42 qtx.	20 qtx.	48 qtx.	50 qtx.
5et6	Montréal, batterie de campagne de						4																	
	sous la garde de l'intendance					1												2		3				17
	" de la ville																							
	Granby, batterie de camp. de Shefford						4																	
	Richmond, batterie de campagne de						4																	
	Saint-Jean, batterie de place de																						1	
7	Québec, batterie de campagne de						4																	
	Citadelle																							
	Bastion du Roi										1	1										1	7	
	do de Mann												1											
	do de Richmond					2														1			3	
	do du cap Diamant					1																		
	do de Dalhousie					1																1		
	Champ de manœuvres				1																		10	
	Batterie de campagne						2																	
	Lignes de la ville :—																							
	Casemate supérieure																							
	Courtine Saint-Louis																							
	Bastion do																							
	Courtine des Ursulines																							
	Bastion do																							
	do de Saint-Jean																							10
	Casernes do					1																		
	Batterie de l'arsenal, nº 1																							
	do 2																							
	Casernes de l'artillerie																							1
	Hangar d'exercice, chem. St-Louis					1					1									1			1	1
	Tours, nº 1																						1	
	" 2																		2				2	
	" 3																		2				2	
	Batterie du couvent, nº 1																						2	
	" 2																				2		2	
	Batterie de Montcalm																				4			
	" de la Porte Hope																				1		2	
	" Demi-Lune										1													
	" Saint-Charles																							
	" Assemblée																							
	" Grande										2													
	" Porte Prescott																							
	" de Wolfe										2												2	
	Caronade																							
	Cour, poudrière " E "																							
	Sous la terrace Dufferin																						1	
	Lévis, parc d'artillerie																						1	
	Fort nº 1					1																		
	" 2					1																		
	" 3					1																		
	Ile d'Orléans										2													2
	Québec, sous la garde de l'intendance																		3	3	8		10	22
	Grosse-Ile																		2		1			

milice et sous la garde de l'intendance militaire, etc.—*Suite.*

lisse.											Caronades, fonte.					Obusiers.				Mortiers, fonte.							Observations.
Fonte.																Br'nze		Fonte			10 pcs.						
de 32.								8 pcs																			
32 qtx.	42 qtx.	45 qtx.	48 ou 50 qtx.	56 qtx.	58 qtx.	63 qtx.	De 56.	54 qtx.	65 qtx.	De 68, 95 qtx.	De 12.	De 18.	De 24.	De 32.	De 68.	De 12.	De 24.	5½ pouces.	8 pouces.	8 pouces, 9 qtx.	16 qtx.	18 qtx.	47 ou 52 qtx.	13 pouces, 36 qtx.	Mitrailleuses Gatling.	Canons russes.	
				3					1			1		23			4	2				2					
									1					1						1		1	2				
														3													
																		1				1					
														2				1									
				1										2													
																									1		
												4															
																				1		4					
														4	2				1								
																		1									
																			3				2	2			
														6													
																		1									
														2													
												1		4													
				1																							
															1												
															1												
														2													
				2																							
				1										2													
				21																							
												1															
															2												
												3						2									
														6													
														5													
														5													
1				17											32			1	2	2	5	1		1			

[D.]—INVENTAIRE des bouches à feu en la possession de la

District militaire.	STATION.	CANONS DE CAMPAGNE, DE SIÈGE ET DE PLACE.																						
		Rayés.																				A âme		
		Fer forgé.								Fonte, transformés.			Bronze.										
		Se chargeant par la culasse.					Se chargeant par la bouche.													De 18.		De 24.		
		De 6.	De 12.	De 20.	De 40.	De 7.	De 9.	De 64.	8 pcs.	9 pcs.	De 64 et 32.	7 pcs, de 68.	8 pcs, de 68.	De 7.	De 3.	De 6.	De 9.	De 12.	De 12, 34 qtx.	38 qtx.	42 qtx.	20 qtx.	48 qtx.	50 qtx.
	Gaspé, batterie de place de																							2
	Québec, sous la garde de la ville																							
8	Newcastle, batterie de campagne						4																	
	Woodstock						4																	
	Dorchester, pénitentier																							1
	St-Jean, sous la garde de l'intendant																3		3	1				2
	Fort-Dufferin										5													
	Tour Carleton																							1
	Fairville																		2					
	Fort-Howe																							
	Red-Head																							
	Ile-aux-Perdrix																				1			
	Batterie de Dorchester																							2
	Salle d'exercices																							2
	Chatham																							1
	Saint-André																							2
	Saint-George															2								
	Frédériction															2								
9	Halifax, N.-E., salle d'exercices														1									
	Pointe-Plaisante										4													
	Pictou										2								2					
	Granville																		1					
	Digby										2													
	Lunenburg																							
	Yarmouth																							
	Sydney, C.-B																4							
	Anse au Hareng																		1					
	Chester																							
	Liverpool																							
10	Winnipeg, batterie de campagne																							
	sous la garde de l'intendant																							
11	Victoria, C.-B							3																
	Pointe Finlayson							1																
	Esquimalt, Pointe Macaulay								3															
	Ile des Frères							2		1														
	New-Westminster																							
12	Ile du Prince-Edouard—																							
	Caserne Victoria				2										2									
	Fort-Edward																							
	Salle d'exercices																						2	
	Georgetown																						2	
	Total	6	2	1	6	10	74	6	3	1	23	1	1	2	9	10	24	2	21	19	17	17	52	105

milice et sous la garde de l'intendance militaire, etc.—*Fin.*

lisse. Fonte. de 32. 32 qtx.	42 qtx.	45 qtx.	48 ou 50 qtx.	56 qtx.	58 qtx.	63 qtx.	De 56.	8 pcs 54 qtx.	65 qtx.	De 68, 95 qtx.	Carronades Fonte. De 12.	De 18.	De 24.	De 32,	De 68.	Obusiers. Br'nze De 12.	De 24.	Fonte 5½ pcs.	8 pcs.	Mortiers, Fonte. 8 pcs, 9 qtx.	10 pcs. 16 qtx.	18 qtx.	47 ou 52 qtx.	13 pcs, 36 qtx.	Mitrailleuses Gatling.	Canons russes.	Observations.
..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	2	
..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	..	..	2	..	..	..	..	2	..	..	..	..	..	..	..	..	1	..	..	1	..	..	..	..	..	..	
..	..	..	..	..	4	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	..	..	..	..	2	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	..	2	..	2	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	..	..	..	1	..	1	..	1	..	2	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	..	..	..	..	1	1	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	..	..	..	..	1	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	..	..	..	..	1	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	..	..	..	..	2	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	..	6	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	1	..	..	..	..	
..	..	..	..	3	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	..	6	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	5	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	2	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	4	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	..	..	..	3	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	..	..	..	2	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	2	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	Trois de 9—C.I.—28 qtx.
..	3	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
1	14	14	2	127	11	2	1	3	21	2	..	15	2	89	38	4	12	15	6	9	7	18	4	5	4	17	

J. MACPHERSON, lieut.-colonel,
Directeur de l'intendance et gardien des propriétés militaires.

ANNEXE No 13

RAPPORT DE L'ARCHITECTE.—DIVISION DU GÉNIE.

DÉPARTEMENT DE LA MILICE ET DÉFENSE,

OTTAWA, 31 décembre 1889.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport sur les travaux et réparations des bâtiments militaires et des fortifications placés sous le contrôle du département, pour la période comprise entre le 1er janvier dernier et la date du présent rapport.

London.

De légères réparations ont été faites au hangar d'exercice ainsi qu'à la remise destinée à abriter les tuyaux de pompe à incendie avec leurs dévidoirs, et il a été construit, à la caserne, un petit bâtiment où serrer les outils. D'autres menues réparations ont aussi été faites aux bâtiments d'école. Il faudrait encore plusieurs autres bâtiments pour compléter l'école militaire de London.

Hamilton.

Il a été pourvu aux aménagements des salles d'armes et autres ameublements. Le service d'éclairage au gaz a été étendu au hangar à canons.

Toronto.

Il a été fait provision de bois de sciage, de quincaillerie et de matériaux de peinturage pour les casernes, et ce sont les soldats qui ont exécuté les travaux nécessaires. Des réparations ont été faites au plancher de la salle d'exercices, ainsi qu'aux plombs des casernes. La caserne de l'est a été couverte en ardoise.

L'architecte de ce département a dressé le plan préliminaire du nouveau hangar d'exercice de Toronto qui doit être construit en arrière d'Osgoode Hall, sur la rue Queen.

Niagara.

Au fort Missisagua des réparations considérables ont été faites, et la maison du surveillant a été agrandie et réparée.

Stratford.

De grandes réparations ont été faites au hangar d'exercice.

Durham.

Réparations considérables au hangar d'exercice.

Collingwood.

Réparations au hangar d'exercice.

Jarvis.

Réparations considérables au hangar d'exercice.

Vienna.

Légères réparations au hangar d'exercice.

Simcoe.

Grandes réparations au hangar d'exercice.

Aylmer.

Réparations considérables au hangar d'exercice.

Cannington.

Nouvelle salle d'armes au hangar d'exercice.

Hespeler.

Réparations au hangar d'exercice.

St. Thomas.

Réparations au hangar d'exercice.

Hagersville.

Légères réparations au hangar d'exercice.

Clarkesburg.

Légères réparations au hangar d'exercice.

Caledonia.

Légères réparations au hangar d'exercice.

Brantford.

Des réparations ont été faites aux cibles et aux buttes du champ de tir, que des crues avaient détériorées. L'architecte de ce département, M. James, a dressé des plans et devis pour le nouveau hangar d'exercice.

Brockville.

Des réparations ont été faites au champ de tir.

Prescott.

Au fort Wellington la maison du gardien a été lambrissée en neuf et la cheminée du hangar d'exercice élevée.

Kingston.

Un grand nombre d'améliorations ont été faites à la maison neuve récemment achetée, dans la ville de Kingston, pour le commandant du collège militaire royal, attendu qu'elle n'était pas complètement finie lorsque le gouvernement en a fait l'acquisition. Ces améliorations consistent en une couverture neuve, plombs neufs, attique aménagé en chambres à coucher, peinturage du dedans et du dehors, et réparations générales partout.

Collège militaire royal.

La couverture de l'édifice nord a été repeinturée, et son intérieur peinturé, ainsi que le dedans du bâtiment de l'est. Les trottoirs ont été élargis et réparés, les quais et le brise-lames nord réparés, et les terrains et chemins tenus en bon état. Il a aussi été pourvu aux menues réparations ordinaires à mesure qu'elles ont été demandées dans le rapport mensuel d'inspection des casernes, ainsi qu'à l'assainissement des logements d'officiers numéros 1 et 2. Dans le cours de l'été dernier il a été dépensé une forte somme en réparations générales et pour l'entretien des forts Henry et Frederick, des tours, des magasins militaires, des casernes de la Tête du Pont et du parc d'artillerie, ainsi que pour réparer les canaux d'assainissement, nettoyer les réservoirs, rejointoyer les murs, et perfectionner l'assainissement des casernes de la Tête du Pont. Il a aussi été fait des modifications au logement du capitaine Rivers. La caserne de la Tête du Pont devrait être changée de place, à cause du mauvais état des bâtiments, lequel provient des défectuosités de l'assainissement. Le fait est qu'il est tout simplement impossible d'assainir ces bâtiments, attendu que l'eau du lac se trouve à un niveau tel qu'elle fait refluer les égouts dans les fondations. Il y a un égout de la ville qui aboutit dans la baie avoisinant celui de la caserne, et toute la baie près de la caserne, ainsi que le quai qui s'avance dans cette baie, est encombrée de plantes marines jusqu'à la surface de l'eau, sans qu'il y ait le moindre courant pour emporter les immondices qu'on voit souvent flotter à la surface. La Compagnie de Transport occupe presque tout le bord de l'eau et rend ainsi la situation encore pire.

La couverture du hangar d'exercice de la ville, détériorée par le mauvais temps, a été réparée.

Au collège militaire royal les travaux ont été exécutés sous la surveillance du sergent-major Births, du génie royal, et ceux de l'extérieur ont été faits sous la direction de messieurs Power & Son, architectes, de Kingston.

Ottawa.

Sur le square Cartier ceux des arbres plantés l'année précédente qui étaient morts ont été remplacés par d'autres. L'érable tendre prend difficilement sur le côté nord du square où le sol est bas et reste saturé d'eau par suite de l'élévation du niveau de la rue Maria. Le chemin autour du square et du hangar d'exercice a été empierré, et l'on a recouvert de tannée et de sciure de bois une piste servant à l'équitation. Le devant du hangar d'exercice a été nivelé et couvert de pierre concassée, puis on y a passé le rouleau compresseur, ce qui relève beaucoup l'aspect de la place en face de l'édifice, laquelle était une mare boueuse avant cela.

On a effectué de légères améliorations intérieures à la salle qu'occupait les officiers des gardes à pied en posant des tuyaux de ventilation qui passent à travers le tout, et en faisant de l'une des salles d'armes un bureau régimentaire.

Il a été établi une nouvelle barrière pour donner accès au hangar d'exercice et au terrain, du côté de la rue du Canal, et aussi pour la commodité des dragons de la garde Princesse Louise. L'entrée des piétons, voisine de la maison du surveillant, a été condamnée, et il a été fait une autre entrée pour les cavaliers à la barrière de la rue Maria.

La couverture en bardeau du hangar d'exercice est pourrie et devrait être remplacée par de la tôle canadienne. Quant à son plancher, sous lequel il n'a pas été laissé d'espace pour la circulation de l'air, il faudrait qu'il fut levé et reposé. Je recommanderais aussi que l'on fît enlever la grande et lourde lunette du toit, attendu que l'édifice est amplement éclairé sans cela, et qu'elle fait amasser la neige sur un côté de la couverture et contribue ainsi à fatiguer le toit.

Le besoin d'une cave à charbon se fait sentir d'une manière pressante, attendu qu'en attendant mieux il faut, chaque année, mettre ce combustible dans le hangar à canon, au détriment des armements de bouches à feu—sans compter qu'en achetant en gros la provision de charbon de chaque année, on aurait bientôt fait de se rembourser du coût de la cave.

Il faudrait avoir un homme de plus en été (disons, une journée et demie par semaine), avec cheval, tombereau, herse et rouleau, pour couper l'herbe, tenir les routes nettes, émonder les arbres, réparer les clôtures et ramasser les rebuts, et aussi pour arrêter tous ceux qui passent par-dessus les clôtures ou les détériorent ainsi que les arbres.

Il faudrait semer un peu de graine d'herbe aux endroits dénudés par le fait d'avoir servi de buts aux différents jeux des clubs de sport, et il ne devrait être permis de jouer aucun jeu sans changer constamment les buts. Le square a beaucoup à souffrir de la part des enfants des deux écoles publiques voisines, ainsi que des ouvriers allant à leur ouvrage ou en revenant, lesquels détérioreront les clôtures et le gazon. J'ai vu plusieurs des jeunes gens appartenant à des clubs qui se servent du square, sauter les clôtures au lieu de passer par les barrières. Il faudrait placarder un nombre suffisant d'affiches défendant les empiétements et les dégradations, et l'on devrait demander à la police de la ville de veiller à la conservation de ce square, vu qu'il est à la disposition du public en général et que le ministre n'a jamais d'objection à ce qu'il s'en serve pour quelque sport ou amusement légitime que ce soit. Si les autorités municipales ne s'en occupent pas davantage (par l'intermédiaire de la police), je recommanderais qu'il fût interdit à tous les clubs de sport de la ville.

L'intérieur de la maison du surveillant a été repeint, blanchi au lait de chaux, etc., pour la première fois depuis la construction de cette maison. Le surveillant est en train de faire gratuitement à sa remise une addition dont le département fournit le bois et qui servira à mettre le combustible.

Le toit principal des magasins de la milice, au pied des écluses, a besoin d'être couvert en neuf. Les boutiques de menuisier et d'armurier et les magasins, en arrière du bâtiment principal, ont été couverts en tôle canadienne. L'extérieur des murs du bâtiment principal a besoin d'être badigeonné et jointoyé, et il faudrait aussi renouveler les gouttières et les tuyaux de descente. Je recommande l'établissement d'un

service d'eau à partir du pied de l'escalier conduisant de la place du parlement au bord du canal, avec prise d'eau en dehors des magasins, pour l'usage de la maison du surveillant, de la boutique d'armurier et de la forge. Actuellement il faut charroyer à la maison et aux ateliers toute l'eau qu'il leur faut et en emporter les eaux ménagères.

A la pointe Nepean, je recommanderais fortement d'établir un tuyau de conduite, de 4 pouces de diamètre, avec prise d'eau à la poudrière, pour la protection de ce bâtiment. Ce tuyau desservirait aussi la maison du surveillant, où, actuellement, il n'y a pas de service d'eau.

Saint-Jean, P.Q.

A l'école d'infanterie les menues réparations annuelles ordinaires ont été faites. Une grande partie du terrain public, voisin des casernes, a été entouré d'une clôture. La couverture en ardoise du quartier des officiers a été renouvelée. L'ancien hôpital a été réparé et modifié pour servir de quartier aux hommes mariés, etc. Les fossés des vieux ouvrages français ont été nettoyés et mis à niveau afin de faire écouler les eaux stagnantes qui constituaient un danger pour la santé. On a reconstruit le pont, sous lequel a été fait un nouveau passage couvert. Il a aussi été construit un grand hangar pour y mettre le combustible et les outils.

Montréal.

A l'île Sainte-Hélène la couverture en bardeau des cottages à l'usage des hommes a été renouvelée et peinturée, les jalousies peinturées et les vérandas réparées.

La clôture du vieux cimetière militaire a été repeinturée, et les murs du principal magasin rejointoyés.

Le nouveau champ de tir de la Côte Saint-Luc a été pourvu de dix cibles de deuxième classe et de deux de première classe, avec buttes, etc., au complet. Il y a été construit un abri pour les hommes et une cabane pour les cibles; et les latrines ainsi que le desséchement des fosses à marqueurs ont été améliorés. Un puits a été creusé et l'on y a mis une pompe.

Québec.

Une partie du nouveau mur de la terrasse Dufferin a été construit l'été et l'automne derniers; le tout aurait dû être fini le 15 octobre 1889. Il a été procédé à l'étançonnement de la plate-forme de la terrasse Dufferin, nécessité par l'écroulement du mur, et les pierres éboulées ont été enlevées.

Des réparations considérables ont été faites aux glacis, ainsi qu'aux murs de soutènement et de fortification autour de la ville. Sur la côte Dambourgès le mur de la ville a été reconstruit.

Les portes Kent et Saint-Louis ont été rejointoyées partout où la liaison des pierres laissait à désirer. Les plates-formes à canons et les chaperons des murs de fortification ont été renouvelés à plusieurs endroits.

A la citadelle on a mis la dernière main à la réparation des toits, égouts, etc., des casemates, et il a aussi été fait des portes, fenêtres et planchers neufs, ainsi que d'autres menues réparations. La maçonnerie de la grande porte a été réparée et rejointoyée, et celle du cavalier reconstruite. Le corps de garde du bastion du Roi, dégradé par le mauvais temps, a été réparé.

En face du quartier des officiers l'ancien égout collecteur, qui avait été construit en brique et s'était rompu ou rempli en plusieurs endroits, a été remplacé par des tuyaux de grès s'emboîtant les uns dans les autres. Dans le sous-sol du quartier même des réparations générales ont été faites aux planchers et à la boiserie.

A la caserne des hommes des réparations générales considérables ont été faites aux planchers, couverture, portes, fenêtres, etc.

Aux écuries de l'artillerie des planchers neufs ont été posés et de nombreuses menues réparations faites.

Des modifications ont été faites dans le quartier des officiers pour loger le capitaine Rutherford.

Des fondations en pierre ont été construites sous deux bâtiments du laboratoire, dont il a fallu détourner le tuyau de service pour le faire passer autour du nouveau skating rink.

A l'école de cavalerie il a été construit des cabinets d'aisance pour les femmes mariées ; des réparations ont été faites au plancher de l'écurie, et l'écurie pour les chevaux des officiers a été pourvue d'égouts et d'un service d'eau.

Au quartier des officiers, rue Saint-Louis, des réparations ont été faites à la couverture et aux gouttières ; les murs extérieurs ont aussi été rejointoyés sous les tuyaux de descente.

Au fort n° 3, de Lévis, le dommage causé aux toits et aux clôtures par une tempête a été réparé.

Au manège et hangar d'exercice des latrines et un hangar à bois ont été construits.

A la caserne Dauphine et fabrique de cartouches des réparations générales ont été faites.

Au magasin militaire de la côte de la citadelle des réparations générales ont été faites aux murs, couvertures, gouttières, cheminées, portes, fenêtres, etc.

Au bureau du vieux magasin militaire de la côte du Palais les murs ont été rejointoyés, et il a été posé des portes et fenêtres neuves.

A la poudrière "A" la moitié de la couverture a été recouverte en tôle galvanisée ; les égouts ont été refaits et les murs jointoyés. Les murs de la poudrière "B" ont été rejointoyés.

Au camp du génie, de Lévis, le réservoir a été nettoyé et un barrage neuf construit ; les clôtures ont été réparées et des réparations générales ont été faites aux bâtiments.

Au champ de tir de Lévis on a réparé les clôtures, élevé des buttes et établi 10 cibles.

A l'Ile d'Orléans le tir d'artillerie a été réparé.

Frédéricton.

Des réparations ont été faites aux plafonds des logements d'officiers ; le département a acheté du bois de sciage, etc., et les hommes de la compagnie ont fait un grand nombre de menues réparations aux différents bâtiments.

Saint-Jean, N.-B.

Les murs de clôture du magasin ont été réparés. Clôture de la batterie de Red-Head, réparée. Clôture, au fort Dufferin, réparée. Service d'eau établi pour la maison du surveillant, fort Howe. Réparations à la poudrière, fort Howe. Peinturage et réparation de la couverture du hangar d'exercice de Saint-Jean ; conduit en asphalte pour l'écoulement des eaux de la cour du hangar d'exercice. Réparations à la poudrière en brique de la batterie Dorchester. La tour Martello a été réparée et rejointoyée.

Moncton.

Le champ de tir a été réparé et perfectionné.

Halifax.

Nouvelles salles d'armes au hangar d'exercice.

Charlottetown.

La couverture en bardeau du hangar d'exercice a été renouvelée, et il a été construit une chambre de canonniers ainsi qu'un bureau régimentaire.

Annapolis.

Les terrains militaires ont été entourés d'une clôture neuve.

Winnipeg.

De menues réparations générales ont été faites aux différents bâtiments de caserne.

Victoria, C.-A.

Il a été préparé des plans pour les logements d'officiers, la résidence du quartier-maître, les magasins d'habillement et le corps de garde, à la caserne neuve de Victoria. Les projets ont été faits par l'architecte de ce département, et c'est le département des travaux qui exécutera les travaux. On a fait provision de bois à la Pointe Macauley et à la Pointe de Finlayson pour la construction de plates-formes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

H. JAMES, I. C.,
Architecte, etc.

Au colonel l'honorable C. E. PANET,
Sous-ministre de la milice et défense, Ottawa.

ANNEXE No 14.

CARTOUCHERIE DE L'ÉTAT.

QUÉBEC, 1er décembre 1889.

Au sous-ministre de la milice et défense,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport pour l'année courante.

La quantité de cartouches à balle qui devait être fabriquée cette année a été produite et emmagasinée, et l'essai de ces cartouches au cours de la confection a donné des résultats satisfaisants.

Conformément aux instructions, nous avons fabriqué cette année un certain nombre d'obus ordinaires à ailettes de 9 et de 64, lesquels ne diffèrent pas des modèles qui régissent la fabrication des obus à ailettes pour les bouches à feu des mêmes calibres en Angleterre. A ce sujet il a été inventé à la fabrique un assortiment complet de cylindres et autres instruments de vérification comprenant: Cylindres-lunettes, profils intérieurs et extérieurs, vérificateur de l'œil, compas pour vérifier l'épaisseur aux parois et au culot, ainsi que la dimension des alvéoles des ailettes, et la forme avec la dimension de ces dernières, peignes à vérifier le pas des tarauds, instrument pour vérifier le centre de gravité et la concentricité des projectiles, etc.

On a eu recours à l'analyse chimique pour s'assurer de la qualité des métaux employés.

Les obus de 64 ont été éprouvés à l'Ile d'Orléans, en mai dernier, par le commandant de l'école d'artillerie de Québec, et trouvés propres au service sous tout rapport. A l'occasion de concours il en a été distribué à l'artillerie, qui n'y a pas trouvé de différence avec ceux de Woolwich, tirés concurremment avec eux.

Les obus ordinaires de 9 ont été essayés en octobre dernier, par le commandant de l'école d'artillerie de Kingston. Le tir se faisait à une distance de 1,700 verges, et l'erreur moyenne en portée s'est trouvée de sept verges. Sur seize coups six ont porté en plein dans une cible de 6 x 2 pieds, ce qui est un résultat très satisfaisant. Neuf cents obus à balles ont aussi été essayés à la même occasion et trouvés très satisfaisants. Il est facile de fabriquer ici les obus à balles. Nous avons maintenant tout ce qu'il faut pour cela, attendu qu'un certain nombre de machines ont été appropriées à cette fin. La fabrication des obus à balles de 64 pourrait aussi être maintenant confiée à cet établissement, qui trouverait dans le commerce les gros discs de fer forgé nécessaires pour les diaphragmes, en attendant qu'il se procurât un marteau à vapeur ou un marteau-pilon, qui, si on les avait, nous permettrait de fabriquer entièrement ici les obus à balles de 64, et même de plus pesants, s'il le fallait, tout en servant à beaucoup d'autres fins.

Vu que le tir à la cible nécessite tous les ans la dépense de plusieurs centaines de mille cartouches Martini-Henry, je prends la liberté de faire remarquer qu'il serait avantageux d'ajouter à notre outillage le petit nombre de machines nécessaires pour confectionner ces cartouches ici. Nous pourrions faire dans nos ateliers une partie considérable des modifications qu'exigeraient nos machines pour commencer cette fabrication, et il ne resterait à acheter en Angleterre que les machines spéciales qu'il serait très dispendieux de fabriquer ici, attendu que nous n'avons pas de modèles pour couler leurs plaques de fondation et autres parties. Nous avons fait un pas dans cette voie, cette année, en modifiant une machine à balles pour voir s'il y avait réellement moyen d'effectuer les changements. En une demi-heure à peu près on peut maintenant transformer cette machine de manière à confectionner des balles Martini-Henry en changeant quelques pièces ou substituant d'autres, puis la remettre en état de produire des balles Snider. La compression de l'alliage servant à la confection des

balles Martini a été accomplie avec succès au moyen de la même presse qui sert à comprimer le plomb pour les balles Snider. La fabrique a produit des balles Martini en tout conformes au modèle, et j'ai le plaisir d'en envoyer au département.

La balle est certainement la partie de la cartouche Martini-Henry la plus difficile à produire, et, ayant réussi en cela, ce serait peu de chose que de fabriquer les autres parties qui, dans une grande mesure, sont semblables à celles de la cartouche Snider. Le fait est que les amorces, disques, enclumes et couvre-amorces sont les mêmes.

Les cartouches Martini-Henry à douille étirée d'une seule pièce sont maintenant confectionnées pour des fins spéciales dans l'armée anglaise. Toutefois ces cartouches n'ont pas remplacé l'étui enroulé comme celui que nous pourrions confectionner avec notre outillage en y faisant de légères additions. L'étui d'une seule pièce sert à des fins particulières et l'on garde l'autre pour l'usage général.

Les troupes auxiliaires de la Grande-Bretagne et de l'Inde ont été armées du fusil Martini-Henry, et l'on a si peu songé à abandonner cette arme qu'il en a été récemment fait de nouvelles distributions de la marque IV perfectionnée sous certains rapports. On ne croit pas qu'elle ait encore été remplacée par une arme plus moderne dans le service régulier, et il est possible qu'il s'écoule un temps considérable avant que le Martini-Henry soit mis de côté. C'est encore le meilleur fusil qu'il y ait sur ce continent. A cela viennent se joindre les avantages qu'il a sur le Snider au point de vue de la ballistique, et la facilité avec laquelle sa cartouche peut être confectionnée en ce pays pour faire face à toute éventualité. Voilà des raisons qui militent beaucoup en sa faveur.

Les carabiniers du Canada et d'ailleurs ont toujours trouvé à redire au recul du Martini, et avant d'allonger la crosse pour le rendre moins sensible on a cherché à diminuer le recul en employant un modèle spécial de cartouche connu sous le nom de marque IV. Cette cartouche avait une balle plus légère et contenait une charge de 80 grains de poudre R.F.G., au lieu de 85 grains de R.F.G^2 comme les autres marques. Le recul du Martini est ainsi devenu à peu près le même que celui du Snider. Le tir des cartouches de la marque IV est à très peu de chose près aussi satisfaisant que celui de la marque III actuellement en service, et les trajectoires sont pratiquement les mêmes. A 500 verges la pénétration dans le bois est de 10 pouces, au lieu de 12 pouces obtenus avec d'autres marques—ce qui, au demeurant, est une différence assez négligeable.

J'ai dû expérimenter la poudre à canon R.L.G^4, l'été dernier, au polygone du Cove Field. Comme ces épreuves ont été faites avec une pièce rayée de 64 se chargeant par la bouche, j'attirerai l'attention sur le fait que pour les expérimentations à venir il sera nécessaire de renforcer considérablement les buttes actuelles, attendu qu'il serait dangereux de tirer dessus dans l'état où elles se trouvent aujourd'hui. Dans l'origine elles étaient destinées au tir de pièces plus légères. Si ces épreuves étaient faites à l'Ile d'Orléans on n'aurait pas besoin de butte. Il suffirait d'établir une plateforme dans une position propre à permettre de placer à la distance voulue des grilles de fil métallique pour un chronographe. C'est ce qu'il y aurait de mieux à faire.

Bien que le personnel de machinistes ait été à peine suffisant pour faire face aux nécessités de la fabrication actuelle, toutes les machines ont été tenues en ordre. Les machines à vapeur, les chaudières, l'appareil de chauffage, etc., sont en bon état. Quelques apprentis modestement rémunérés seraient d'une grande utilité, surtout pour la fabrication des projectiles d'artillerie, et particulièrement dans la fonderie.

Bien que restreint, le nombre des ouvriers de la cartoucherie est resté le même que l'année dernière. Si la confection des cartouches Martini était autorisée le surcroît de production contribuerait à réduire la dépense générale, et, par conséquent, les frais de fabrication.

Les commis de la fabrique ne sont pas en nombre suffisant pour faire comme il faut l'ouvrage de bureau.

Nous avons reçu, cette année, une certaine quantité de matières premières. Deux articles n'étaient pas suivant la spécification, savoir : le fer en disques et le papier de soie. Ces articles ont été refusés et les fournisseurs mis en demeure de les remplacer.

La quantité ordinaire de poudre à canon R. F. a été reçue après avoir subi l'épreuve sous la direction du bureau de la guerre. Les échantillons éprouvés à la cartoucherie ont répondu aux conditions de fabrication et ont été mis en œuvre. Les différents bâtiments auxquels je suis préposé auront besoin de réparations cette année, surtout les couvertures et l'extérieur des murs, qui ont beaucoup souffert des grandes pluies de l'automne dernier. Il ne faut rien moins qu'un revêtement en bois et en tôle galvanisée pour résister au mauvais temps ici. Sans revêtement la maçonnerie exige de coûteuses et constantes réparations. Un revêtement, dispendieux pour commencer, est ce qui coûte le moins cher, à la longue, attendu qu'il faut très peu d'entretien pour le faire durer un grand nombre d'années. Ces bâtiments n'ont pas été réparés à fond depuis que la cartoucherie y est installée ; si on veut les conserver en bon état, il faudrait que cela fût fait sans plus de retard.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
OSCAR PREVOST, major,
Surintendant de la cartoucherie de l'Etat.

11—17